REVUE

DES

DEUX MONDES

XVe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

1er JANVIER 1845.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Cie.
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME NEUVIÈME

QUINZIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1845

THE GETTY CENTER
LIBRARY

VOYAGE

AU

PAYS DU FREYSCHÜTZ.

Je ne sais plus quel humoriste allemand disait, en parlant de l'incroyable vitesse avec laquelle on voyage aujourd'hui, que les bateaux à vapeur et les chemins de fer avaient réduit l'in-folio gigantesque du globe aux proportions essentiellement usuelles du format d'un livre de poche; à quoi on pourrait ajouter, j'imagine, qu'avec les bateaux à vapeur et les chemins de fer toute la poésie du voyage s'en est allée. En effet, cette locomotive qui vous enlève ressemble assez au manteau fantastique où le diable emporte le docteur Faust à travers les campagnes de l'air. Une fois là vous ne vous appartenez plus, et dans cette prison fuyante, dont l'atmosphère suffoque, il vous arrive souvent d'envier le sort du pauvre ouvrier compagnon qui chemine gaiement sur la route, son paquet sur le dos, libre de s'arrêter, quand bon lui semble, pour écouter l'oiseau chanter dans l'arbre, pour se rafraîchir à la source vive, ou conter fleurette à quelque jolie fille. Il est vrai que vous risquez à chaque minute de vous casser le cou, seul épisode sur lequel on puisse compter pour rompre la monotonie du voyage. L'équipage fend l'air comme une flèche, et vous donne, par la plus douce brise d'été, toutes les âpres sensations de l'ouragan marin. Vous penchez la tête en dehors pour voir si par hasard le monde croule; à l'instant,

une bouffée d'asphalte vous enveloppe, et vous avalez en guise de poussière une nuée d'étincelles flamboyantes. Tels sont à peu près les agrémens inséparables du *rail way* en France comme en Allemagne, que vous alliez de Paris à Rouen, ou que vous passiez de Leipsig à Dresde, comme je faisais l'autre jour. Aux environs de Dresde, un tunnel immense vous reçoit; peu à peu, les ténèbres s'épaississant, vous vous croiriez dans un soupirail de l'enfer, ou dans la forge d'un cyclope, tant la nuit est noire et *vulcanique*. A la fin, cependant, le tapage diminue, le jour reparaît, et un coup de sifflet du machiniste vous annonce que le changement à vue s'est opéré. On arrive.

Dresde forme avec Leipzig le plus frappant contraste. Si dans la dernière de ces deux villes tout est donné au commerce et à l'industrie, dans la seconde le luxe des édifices, la richesse des points de vue, tout, jusqu'aux rues plus larges et mieux alignées, annonce la *résidence*. Sitôt après nous être installés à l'*Hôtel de Pologne*, nous commençâmes nos excursions à travers les curiosités de la capitale du pays saxon, c'est-à-dire que nous visitâmes la terrasse de Brühl, l'église de Sainte-Sophie et les galeries de tout genre, sans oublier tant de charmans palais éparpillés sous les fraîches allées de l'Alterstadt.

Le quartier qu'on appelle l'Alterstadt (la vieille ville) est un amas de maisons étroites et serrées les unes contre les autres, ce qui fait que les monumens, quand il s'en trouve, y manquent d'espace et de jour, et qu'on les distingue à peine des autres bâtimens. A mon sens, le pont de l'Elbe doit passer pour l'une des plus intéressantes curiosités de la ville. La nuit surtout, lorsque la lumière des lanternes qui le couvrent se réfléchit dans la calme transparence des eaux, l'effet de ce pont est merveilleux, presque féerique. J'ai nommé tout à l'heure la terrasse de Brühl, délicieuse promenade ombragée avec luxe, et au pied de laquelle se pavane au milieu des canots le bateau à vapeur qui va vous conduire à Tetschen. Arrêtons-nous un moment au Belvédère. De toutes parts, les plus magnifiques points de vue s'ouvrent à vos yeux, sur la montagne, la vallée et le torrent. Non loin de là le Palais Japonais, tout fier de ses végétations tropicales, renferme le cabinet d'antiquités où vous retrouverez plus d'une connaissance d'Italie.

Dresde est une des plus riches capitales de l'Allemagne en collections de toute espèce. On sait ce que valent ses médailles et ses porcelaines, ses bibliothèques, ses cabinets d'antiques, et surtout sa galerie de tableaux, l'une des plus populaires qui soient en Europe. Auguste III a fait beaucoup pour la galerie de Dresde en acquérant la collection presque entière du duc de Modène, et, entre autres chefs-

d'œuvre, l'inimitable madone de Raphaël dite *di San Sisto*. L'impression qu'on éprouve en présence de cette merveille de l'art tant de fois admirée sur la gravure tient vraiment de l'extase. Les petits anges appuyés sur leurs mains regardent d'en bas, sans se douter du spectacle sublime qui se déroule au-dessus de leurs têtes. La Vierge, son enfant divin dans les bras, monte avec lenteur et majesté vers le ciel peuplé de séraphins, laissant d'un côté Sixte et de l'autre sainte Barbe, dont un adorable sourire illumine les traits. Ce qui vous frappe surtout dans le regard de la mère du Christ, c'est un inexprimable sentiment de mélancolie au sein de la gloire. Raphaël seul a pu rendre cette nuance de sereine tristesse, cette larme divine qui, sans les obscurcir, baigne doucement les paupières. Ailleurs elle m'apparaît davantage sous les traits d'une jeune fille, ici je vois vraiment la mère, l'être immortel dégagé de tout lien terrestre. Point de vains ornemens, point de couronne, pas même un rayon de flamme pour annoncer la divinité de sa nature, mais seulement un peu de vapeur lumineuse où elle plane radieuse, accomplie, indiciblement belle, et cependant si pleine de calme, si modeste et si humble, qu'on voudrait baiser le pan de sa robe pour se purifier à tant de grace et de sérénité. Juste auprès de la madone *di San Sisto* se trouve placée la madone *della Sedia*, sœur terrestre d'une immortelle, belle aussi, mais non transfigurée. Je ne sais si j'avance un blasphème en avouant que dans la célèbre *Nuit* du Corrége la figure de l'enfant ne me séduit pas. Cette grosse tête et ce ventre énorme, tout admirables qu'ils puissent être au point de vue anatomique, ne répondent nullement, selon moi, à l'idéal qu'on se fait d'un Jésus, et l'excès de réalité vous choque d'autant plus sur ce point, que partout ailleurs, dans cette *Nuit* glorieuse, l'étoile de la poésie rayonne. La *sainte Cécile* de Carlo Dolce est une peinture pleine de charme et de suavité. La bienheureuse, assise à l'orgue, reçoit l'inspiration d'en haut, et tandis que ses doigts errent au hasard sur le clavier, elle écoute, interroge et répond, le visage inondé de ces clartés mystérieuses qui s'échappent de l'ame où l'extase habite. Les Italiens ne sont pas les seuls représentés au musée de Dresde; à côté de Raphaël, de Corrége et de Carlo Dolce, figurent les plus illustres maîtres des écoles hollandaise, allemande et française. J'ai remarqué aussi de ravissans pastels de Meng, entre autres *l'Amour aiguisant sa flèche*, qui passe pour son chef-d'œuvre. On n'imagine pas plus de finesse et de malice dans le sourire du petit dieu, plus de vie et de vérité dans sa carnation.

La *Galerie verte*, *das Grüne Gewölbe*, contient tant de choses, que

je ne répondrais pas d'avoir tout vu. Au surplus, il s'agit ici moins d'une collection et d'un musée que d'une sorte de magasin; ce n'est pas qu'un certain ordre n'ait présidé au classement des objets, mais ces objets, la plupart du temps, n'ont aucune raison d'être là. Cependant il faut s'étonner de l'espèce de naïveté avec laquelle la *Galerie verte* s'enorgueillit de certaines raretés équivoques, fort peu dignes de figurer sur les étagères d'un musée royal. On ne peut s'empêcher d'admirer ses porcelaines et ses bijoux en style rococo, sans parler d'une quantité de perles monstrueuses représentant toute sorte de fruits, de nains difformes et de petits chars à contenir la reine Mab; je rappellerai ici les émaux de Raphaël Meng, les curieux travaux en *pietra dura*, et surtout une merveilleuse collection d'objets taillés dans le cristal de roche, dans l'ivoire et le bois.

Le style rococo est assurément quelque chose de monstreux dans l'art, ce qui ne l'empêche pas le moins du monde d'avoir sa grace et son mérite comme certaines fleurs, monstrueuses aussi à force de beauté : le dahlia double, par exemple. Sous la révolution (ne serait-ce point elle qui aurait inventé le terme), toute vieillerie avait droit à cette dénomination, et l'on ne saurait dire combien ce mot de rococo, auquel s'attache aujourd'hui un sens plutôt favorable, a tué dans son enfance d'ouvrages et d'idées passés de mode. C'était l'arme dont les démolisseurs se servaient quand par hasard la fantaisie leur prenait de sourire, le trait venimeux dont on piquait à mort ce que la guillotine ne pouvait atteindre. Du reste, cette transition du style renaissance au style rococo ne se fait guère que sur les dernières années du règne de Louis XIV. Abandonné par la fortune et par sa propre confiance en lui-même, à jamais revenu des joies olympiennes de sa jeunesse, le grand roi, auguste et solennel ici comme partout, s'absorbe dans les pratiques de la dévotion, et plût à Dieu que l'histoire n'eût à reprocher à sa vieillesse que Mme de Maintenon et les révérends pères jésuites! On conçoit qu'en France un pareil régime devait tôt ou tard amener sa réaction. Elle arriva le lendemain du jour où Louis XIV rendit l'ame. Aux tragédies bibliques de Saint-Cyr succédèrent les orgies de la régence, et le besoin fut tel de réagir contre l'hypocrisie de la veille, qu'on en vint à traiter la vertu de pruderie. L'existence revêt alors je ne sais quel caractère inoui d'extravagance et de sensualité. L'art, la mode, les mœurs, suivent de front la même voie; vous diriez une ivresse générale, un carnaval sans fin. On se barbouille les joues de rouge et de blanc, on se met de la poudre et des mouches, on fait de ses souliers des échasses, de ses vêtemens un édifice,

et chacun est convenu de trouver cela joli; à son tour, l'art devait céder au torrent; où la mode et les mœurs s'acheminent, l'art ne peut manquer d'arriver bientôt, et s'il s'attarde en route, c'est à la manière d'Atalante : pour ramasser les pommes d'or. Dans cette rage du moment, la peinture se fit maniérée et l'architecture baroque. Or, de ce style faux, mais charmant, de cette folle architecture sans proportion, sans harmonie, sans grandeur, mais non sans élégance, où la dignité cède si volontiers le pas à la fantaisie et dont la ligne va se perdant en toute sorte de contours incroyables d'enroulemens tortueux et ventrus, la capitale en Allemagne, c'est Dresde, Dresde la ville du rococo par excellence, et qui aurait fini par inventer la Chine, si la Chine n'existait pas.

La huitième salle de la *Galerie verte*, presque entièrement consacrée aux travaux de Dinglinger, renferme, au nombre de ses curiosités, la cour du Grand-Mogol Aureng-Zeib. Dinglinger, aidé de sa famille et de quatorze ouvriers, travailla huit ans à ce chef-d'œuvre, pour lequel il reçut environ soixante mille thalers. Sur une table d'argent de trois pieds de hauteur, Aureng-Zeib est assis dans sa pompe orientale, environné des grands de l'empire, de vassaux, de princes et d'ambassadeurs étrangers. L'ouvrage dont je parle est le plus parfait qui soit sorti des mains de Dinglinger, et le plus curieux tant à cause de la merveilleuse exécution des figurines que pour la fantastique reproduction de certains sujets intéressans de la mythologie égyptienne. En cette même salle se tiennent les diamans de la maison régnante de Saxe, conservés là depuis le temps de l'électeur Maurice.

J'allais oublier de parler du théâtre, construction récemment achevée, et qui, pour le luxe, l'élégance et le *comfort*, ne le cède en rien à nos plus jolies salles. L'éclairage au gaz, chose fort rare en Allemagne, répand dans les corridors et les loges, drapées de rouge, cet air de fête qu'on respire si volontiers l'hiver aux Italiens, et le plafond, tout *illustré* d'allégories qui descendent le long des loges pour remonter ensuite sur le rideau en toute sorte de capricieuses arabesques, le plafond emprunte aux feux d'un lustre éblouissant un éclat véritablement féerique, et dont la composition assez bourgeoise du répertoire ordinaire dément trop souvent l'effet grandiose. C'est pour l'inauguration solennelle de ce théâtre que Meyerbeer dut longtemps écrire un opéra où certains morceaux inédits de Weber auraient trouvé leur place. Le roi de Saxe s'intéressait vivement à ce projet, et pressa même à plus d'une reprise l'illustre retardataire, car il en fut de cette partition comme de tant d'autres un moment entrevues par

le chantre des *Huguenots* dans ce demi-jour fantastique des amoureux et des poètes, puis abandonnées tout à coup, et il est probable que si le théâtre royal de Dresde eût attendu l'œuvre de Meyerber pour ouvrir ses portes au public, il en serait encore aux espérances. On jouait ce soir-là *Michel Perrin*, et j'avoue qu'en lisant l'affiche, notre curiosité fut bien refroidie par l'annonce d'une pièce du Gymnase. Au sortir de Weimar, où nous venions d'assister aux plus intéressantes représentations des chefs-d'œuvre littéraires de la scène allemande, nous avions espéré trouver quelque musique à Dresde. Goethe et Schiller, *Berlichingen* et *Wallenstein*, nous avaient mis en belle humeur de sentir Weber. Malheureusement, la Devrient se trouvait absente, et d'ailleurs Weber n'apparaît plus désormais qu'à certains intervalles : de plus jeunes l'ont remplacé; n'importe, si *Freyschütz* manquait ce soir-là, nous le retrouvâmes le lendemain dans la caverne d'Ottowald. Le mieux fut donc de prendre notre mal en patience, et d'écouter ces blonds Germains nous réciter la prose de M. Melesville. Du gaz et *Michel Perrin*, on le voit, nous étions à Paris.

La vallée de Plauen, où la Weitzeritz serpente en bondissant à travers de nombreux villages, offre un aspect d'un pittoresque parfois sauvage. Au milieu de ces rochers qui s'amoncellent, tout un Éden d'arbres fruitiers secoue au soleil sa neige odorante. Voyez, c'est le printemps; les scarabées nagent dans la lumière, les rossignols vocalisent, et pour que rien ne manque à cet air de fête, les bons Dresdois s'élancent par troupeaux hors des portes, altérés d'un verre de bière ou d'une tasse de chocolat qu'on déguste en paix au sein de cette opulente nature. Heureux peuple, qui n'a besoin que d'air et de soleil, qui n'espère, ne souhaite et ne demande rien, et se contente de jouir du moment! Les nombreuses tables dressées sous les ombrages des bains de Link, dont la terrasse descend jusque dans l'Elbe, attestent de ce goût prononcé des collations champêtres qui fait des bourgeois de Dresde les Viennois de cette partie de l'Allemagne. Un peu au-delà de Pilnitz s'élève la maison de plaisance du roi de Saxe : il ne s'agit point ici d'un château royal, mais tout simplement de l'agréable villa d'un particulier sinon riche, du moins à son aise. Étalée au milieu des vignes, un peu en dehors du chemin, et cependant d'un accès facile, cette maison a vue sur l'Elbe. Le roi de Saxe n'habite Pilnitz que l'été. Auguste III a les goûts simples d'un véritable amant de la nature; épris pour la botanique d'une passion tout allemande, il cultive les fleurs, et laisse les chambres gouverner le pays.

Lorsque je visitai Dresde, la résidence des rois de Saxe était déjà

veuve de son poète lauréat. On n'y montrait plus Tieck, le vieux lion littéraire s'étant incorporé dans la splendide ménagerie que le roi de Prusse rassemble à Berlin. Je regrettai de ne pas rencontrer Tieck, ne fût-ce que pour m'assurer si l'individu répondait à l'idée que je m'en étais faite d'après ses œuvres. Tieck m'est toujours apparu comme une sorte d'Apollon un peu caduc, trônant la viole au poing et la perruque en tête, sur un Parnasse dépeuplé. Apollon, Hippocrène, Parnasse! ces nobles mots ont bien perdu de leur magie, en Allemagne surtout, et je crains qu'il ne soit le dernier à les invoquer au sérieux. Déjà à Dresde quelque chose lui manquait : la fleur bleue du romantisme peut-être, tombée elle aussi dans le torrent. L'aura-t-il retrouvée à Berlin? j'en doute, la Bettina elle-même n'y songe plus, tout occupée qu'elle est de socialisme et de questions humanitaires. Pour la compagne d'Achim Arnim, en qui avait passé je ne sais quoi du souffle romantique du grand poète, il semble cependant que c'eût été une gloire charmante de cultiver discrètement l'héritage transmis; mais on n'échappe guère à sa destinée, et *l'enfant* devait plus que personne donner dans les travers du siècle. Ce n'est pas que le romantisme des premiers jours ait tout-à-fait péri chez Bettina; de temps en temps, il relève la tête comme pour refleurir. On en surprenait agréablement la trace désaccoutumée dans son roman de *la Günderode*, et vous le retrouvez encore dans ce sentiment de pieux enthousiasme qui lui faisait naguère colliger les correspondances de son frère Clément Brentano; mais, patience, voici venir les gros livres, celui-ci *appartient au roi*, celui-là au peuple (1), et c'est ainsi qu'on tue à plaisir les plus aimables dons de l'intelligence et du cœur. C'est donc une bien admirable chose que ce galimatias philosophique et humanitaire, qu'il enlève à la poésie tant de ses charmans disciples. Ici, en France, l'alerte n'est pas moins chaude. Une femme, désormais, ne saurait prendre la plume si ce n'est pour commenter Origène ou formuler un contrat social, et la rage de l'imitation s'en mêlant, on en vient à prétendre interpréter Hegel, uniquement parce que Mme la duchesse a traduit Aristote ou saint Basile. Heureusement, l'intelligence compte chez nous, parmi les femmes, de plus sérieux représentans; on pourrait citer telle individualité qui, sans rien abdiquer des droits d'un esprit mâle et supérieur, a toujours évité de pareils écarts, et sachant, par l'exemple d'autrui, quel sentier mène au gouffre où l'on se noie, continue à glaner d'une main sûre aux champs de la poésie et de la musique. Je reviens à Tieck.

(1) *Das Portfolio des Armen*, qu'on annonce comme devant paraître sous peu.

Pour créateur, il ne l'a jamais été. On dirait qu'il ne voit le monde que par sa propre personne, laquelle il ne se lasse pas de reproduire à tout propos. Ses grands poèmes dialogués, d'une versification des moins scrupuleuses sur la rime, ne compteront jamais qu'à titre d'opulentes ébauches où l'élément lyrique se trouve juste assez développé pour qu'on s'aperçoive de ce qu'il faudrait ajouter, afin que la poésie eût son compte. Quant à ses nouvelles, la plupart du temps elles ne sont que la mise en scène de ses théories, ses personnages ne parlent et n'agissent qu'en vue de ses critiques, et l'intérêt qui en résulte ne saurait être qu'un intérêt de pur dilettantisme. Après cela, comment contester à Tieck la verve comique, l'esprit, cette pointe humoristique appelée *witz*, et dont on s'imagine si bénévolement en France que M. Heine a le monopole. Impossible de se moquer plus agréablement de l'espèce humaine. Peintre de genre à la manière des Hollandais, son petit monde pose devant vous en casaque de flanelle, en pantoufles, débraillé, goguenard, l'œil encore aviné des fumées de la veille et l'éclat de rire sur les lèvres. Vous connaissez ces tables d'harmonie où tournoie et s'agite toute une aimable compagnie de poupées dont les touches du clavier mettent les ressorts en jeu; il en est ainsi des personnages de Tieck, et je défie qu'on garde son sérieux en voyant Clément, Hornvilla, Semmelsiege *e tutti quanti* se trémousser en cadence sur le tambour de basque du poète. Ce qui, de tout temps, a manqué à Louis Tieck, ç'a été l'intelligence de son époque; enfermé dans le château-fort de sa chevalerie, il n'a rien compris aux tendances libérales de l'art moderne. Vivre avec les illustres génies du passé, fréquenter d'habitude Calderon, Shakspeare, l'Arioste, est une fort louable occupation, mais il ne faut pas que les morts fassent oublier les vivans, et c'est ce qui est arrivé à l'auteur de *Geneviève* et d'*Octavius*. Il a négligé son époque, et son époque le lui rend. De là sans doute le peu de popularité que sa muse éveillait même aux beaux jours de sa jeunesse, et le discrédit précoce où elle tomba. Combien périront de la sorte pour s'être enfermés dans le tour d'ivoire!

Cependant il est un don par lequel le nom de Tieck se recommandera toujours en Allemagne : nous voulons parler de cet inimitable talent de lecture qu'il exerça d'une si glorieuse façon pour le triomphe des idées romantiques, de cet art singulier d'interpréter les maîtres et d'initier, je ne dirai pas les profanes, mais les esprits les plus littéraires et les plus éclairés, à certains secrets du génie inaperçus jusque-là, filons nouveaux découverts par sa clairvoyance de poète dans ces mines d'or inépuisables qu'on appelle Euripide, Sophocle, Aristophane

et Shakspeare. Pendant près de vingt ans, on fit de tous les points de l'Allemagne le pèlerinage de Dresde pour assister à ces curieuses séances auxquelles les notabilités étrangères avaient à cœur d'être admises; et comme en toute chose le succès a son prix, comme en matière d'applaudissemens, quelque grandeur et quelque morgue qu'on affecte, on a toujours son grain de virtuose au fond de la conscience, Tieck finit par prendre un tel goût à ces exercices littéraires, qu'ils lui devinrent une nécessité. Nous aussi en France nous eûmes notre fièvre de lecture; ce fut vers les dernières années de la restauration, au coup de feu du romantisme. Qui serait venu prédire alors l'état piteux où tomberait un jour la question littéraire eût certes bien risqué d'être pris pour un fou, car, si j'ai bonne mémoire, les choses se passaient royalement, et la Muse occupait partout la place d'honneur. Si M. Émile Deschamps nous donne jamais ses *confidences*, je l'engage vivement à ne pas oublier l'histoire de telle fameuse soirée où l'un des plus illustres personnages de la cour du roi Charles X sollicitait la faveur de l'entendre avec le même empressement qu'on mettrait aujourd'hui au sujet de Moriani ou de Liszt. Ici encore la personnalité gâta tout : aux chefs-d'œuvre des maîtres on substitua ses propres œuvres, aux modèles les imitations; la question littéraire fut abandonnée pour la question d'amour-propre, et le dilettantistisme égarant tout le monde, le ridicule ne tarda pas à se mettre de la partie. Si le mouvement conserva jusqu'à la fin en Allemagne un tour plus sérieux, c'est peut-être à Tieck qu'on le doit : en appliquant à l'interprétation de Shakspeare et des grands maîtres de l'antiquité ces facultés de virtuose qu'il pouvait tout aussi bien (rien ne l'en empêchait) vouer exclusivement aux produits de son imagination, l'auteur de *Sternbald* et de *Phantasus* exerça non-seulement la meilleure influence sur la littérature, mais encore fit preuve d'esprit en un point délicat où bien des hommes de génie en manquent. Il est si diffiile au poète de tenir son personnage à l'écart en de semblables circonstances, et de crier tout beau à cette humeur qui le galope d'occuper les gens de ses rimes; autant vaudrait dire au joueur de ne pas s'émouvoir au cliquetis de l'or sur un tapis vert.

J'avais tant ouï parler des lectures de Tieck, que ma curiosité était vivement excitée à leur sujet. Aussi ne pouvais-je manquer, à mon passage à Dresde, de m'en informer auprès des personnes qui n'avaient cessé de pratiquer le célèbre poète durant tout le temps de son enseignement dans la capitale des rois de Saxe. On voit dès-lors quelle confiance doit s'attacher aux détails que nous donnons ici. Trois choses,

pour m'en rapporter au docteur Carus, à la fois médecin, poète, dessinateur et critique, l'une des plus originales physionomies de l'Allemagne studieuse et lettrée, trois choses distinguaient les lectures de Tieck : premièrement, l'individualité du lecteur, la richesse de ses connaissances, l'atticisme parfait de son goût, son organe profond, sonore, sympathique, et ce don merveilleux d'émouvoir, au moyen duquel il transportait son auditoire au cœur même des idées du poète; secondement, une certaine solennité religieuse, qui du commencement à la fin n'admettait pas la moindre interruption, de sorte que l'œuvre s'offrait à vous nue et complète dans son imposante harmonie; enfin, la variété du répertoire. On ne s'en tenait pas toujours aux cimes de l'épopée et de la tragédie; çà et là, on se permettait une excursion vers des beautés plus familières, puis on revenait bien vite à ses hauteurs favorites, car les tendances de l'auditoire étaient pour le sublime. « Dis-moi quel livre tu lis, prétend un vieux proverbe, et je te dirai qui tu es. » Alexandre-le-Grand lisait chaque jour *l'Odyssée* d'Homère; Charles-Quint, Thucydide; Henri IV, Plutarque; Christine de Suède, Senèque et Lucain; Turenne et Charles XII, Quinte-Curce; Frédéric II, Xénophon; Catherine II, Tacite; Napoléon, Machiavel. Nous ne chercherons point ici quel genre de rapprochement il y aurait à établir entre le tempérament de tant d'illustres personnages et la nature de leur écrivain de prédilection. Toujours est-il que ces écrivains passent assez généralement pour des gens de style et des esprits sérieux, et nous doutons que l'histoire caractérise jamais un de ses héros à venir en disant de lui qu'il se donna chaque jour, tant que dura sa vie, la jouissance raffinée de déguster un chapitre de M. Eugène Sue ou de M. Paul de Kock, deux noms que l'admiration des étrangers confond si volontiers sous la même auréole.

Du gleichst dem Geiste den du begreifst;

« Tu ressembles à l'esprit que tu comprends, » a dit Goethe en son bon sens sublime. A ce compte, bien des mystères s'expliquent.

Faut-il, après cela, chercher autre part les causes de ces engouemens populaires qui décident en quelques jours de la fortune d'un livre et d'un auteur? Nous ne prétendons faire ici le procès à personne. Que certains ouvrages réussissent et que des écrivains d'un talent supérieur se plaisent à caresser le mauvais goût du public et ses instincts bourgeois, c'est incontestable, mais qu'y faire, puisque à ce jeu le public et les écrivains trouvent leur compte, celui-

là en absorbant chaque matin la somme de littérature qui convient à son organisme vulgaire et routinier, ceux-ci en recueillant, pour des travaux faciles, pour des improvisations rédigées presque sans y penser, plus d'or et de célébrité que n'en rapportèrent, du vivant de leurs auteurs, cent chefs-d'œuvre aujourd'hui classiques! Cependant les belles-lettres souffrent et périclitent, nous le savons : à qui s'en prendre de tant de décadence et d'avilissement, si ce n'est à la faiblesse de toute une classe d'esprits éclairés, mais timides, qui n'osent répudier tout haut ce qu'au fond de l'ame ils dédaignent et repoussent, et s'en vont, en un jour de sceptique indifférence, passer au camp de l'ennemi, quittes à revenir le lendemain, plus convaincus et plus décidés que jamais, sur le terrain sacré de la tradition héréditaire? Il y a telles occasions où la haine est inséparable de l'enthousiasme; dans les arts comme dans les lettres, on ne saurait aimer le beau qu'à la condition de haïr et de haïr franchement, sans réserve, le commun, le bourgeois, le mesquin. Il est édifiant, nul ne le conteste, en ce qui touche aux rapports de la vie, de se prémunir de toute animosité à l'égard des personnes, mais les questions d'art admettent qu'on les traite sur un pied moins évangélique. L'esprit n'est pas le cœur, et lorsqu'il s'agit de productions où le bon sens et la morale sont insultés de parti pris, le style méconnu, ne point s'irriter, ne point les combattre au nom des lettres profanées, de l'intelligence qu'on déshonore, c'est manquer à sa vocation d'homme de goût. Ici toute espèce de tolérance dégénère rapidement en alliance, et je ne donne pas long-temps au cerveau le mieux nourri pour qu'il s'accoutume au triste ordinaire de l'endroit. C'est pourquoi le mieux est de ne point quitter les maîtres, du moins de ne jamais perdre de vue le point de salut, afin d'y revenir aussitôt pour peu qu'on se soupçonne atteint du mal qui court.

En ce sens, les lectures de Tieck durent exercer la meilleure influence sur le cercle qui l'entourait, et certes il fallait que le monde dont il était l'ame eût des affinités bien déclarées pour tout ce que les lettres antiques et modernes offrent d'auguste et d'élevé, car on y vivait en un continuel commerce avec Shakspeare, Sophocle, Euripide, Aristophane. *Antigone* et *Macbeth*, *Œdipe roi* et *Roméo*, *Henri VIII*, *Ion* et *les Nuées*, tous ces chefs-d'œuvre de l'esprit humain défilaient à leur tour, et chacun de leurs immortels auteurs pouvait dire comme M. de Vigny après la représentation du *More de Venise :* J'ai eu ma soirée. Parmi les contemporains, celui auquel on s'adressait de préférence était Goethe. Pourtant, au dire des personnes chez qui ces souvenirs vivent comme d'hier, nulle part l'originalité de Tieck n'éclatait davantage que dans ses lec-

tures d'Aristophane. Il les faisait rarement chez lui, quelquefois chez le comte de Baudissin, le plus souvent chez le docteur Carus, dont nous parlions tout à l'heure. Là, au milieu d'un petit cercle choisi parmi les intimes, de *la crème*, il donnait à son auteur cette vie étrange qui lui est propre, et soit qu'il lût *les Oiseaux* ou *les Nuées*, *les Chevaliers* ou *les Grenouilles*, il vous introduisait toujours, à force de verve, d'ironie et de trait, au cœur même de cette philosophie impitoyable, de cet esprit railleur, sceptique, athénien, c'est tout dire, qui, en dehors de la raison humaine, n'épargne et ne respecte rien. Un souper ou plutôt un banquet à la manière antique réunissait ensuite les amis. Sur quoi roulait alors l'entretien? on l'imagine. Dans ces calmes et sereines dissertations, bien des aperçus de fine critique, bien d'heureuses boutades que la plume eût aimé recueillir ont dû se perdre, mais non sans laisser au fond de toutes ces intelligences choisies un peu du parfum de cet encens qui s'élevait de la terre vers l'Olympe aux beaux jours de la poésie et des dieux immortels.

Comme toute chose en ce monde, les lectures de Tieck devaient avoir leur réaction, et le temps ne pouvait manquer de venir où l'influence du maître s'étendrait en dehors du cenacle. Peu à peu, le théâtre de son enseignement s'agrandit, les germes déposés en bon lieu commencèrent à se développer, et lorsque le poète, changeant de résidence, quitta Dresde pour Berlin, ce fut la cour de Prusse qui voulut assister à toute cette grandiose représentation de Sophocle, d'Aristophane, d'Euripide et de Shakspeare, qui jusque-là s'était donnée en l'étroite enceinte d'une chambre silencieuse et devant un public composé seulement de quelques fidèles. Nous-mêmes, et sans nous en douter, n'avons-nous pas eu dans la mise en scène d'*Antigone* à l'Odéon le contre-coup des lectures de Tieck?

Mais nous voilà, parlant de Tieck ni plus ni moins que si nous l'eussions visité dans sa maison de Dresde, plus volontiers sans doute, car, de cette façon, nulle réserve ne nous était imposée, et comme nous avons pu garder toute franchise à l'égard des critiques, on ne sera point tenté de voir dans notre éloge un tribut payé au souvenir d'un accueil bienveillant.

A défaut de Tieck, nous voulûmes voir Retsch, l'heureux artiste à qui la muse romantique de Shakspeare et de Goethe a fait de si ravissantes confidences; Retsch, cet esprit honnête et sérieux dont le crayon, en s'attachant aux chefs-d'œuvre de la pensée humaine, créait ingénument un des fléaux de ce temps-ci : l'illustration. — Ne vous est-il jamais arrivé de demander dans sa ville natale le nom d'un

peintre, d'un poète ou d'un musicien connu de toute l'Europe, et de ne trouver pour vous répondre que des gens qui s'étonnent et font mine de croire que vous vous moquez d'eux? L'épreuve dont je parle nous attendait à Dresde à propos de Retsch, et je me rappelai malgré moi l'histoire de cet étranger qui demandait à Francfort la maison de Goethe : « Il faut que ce soit quelque banqueroutier d'il y a cinquante ans, observa un bourgeois du Hirschgraben, car je n'ai jamais entendu parler de lui. »

Retsch habite une petite maison dans la Neustadt, derrière le Palais Japonais. Dès que nous nous fûmes annoncés, il vint à nous d'un air cordial et nous fit le meilleur accueil. C'est un petit homme dans la force de l'âge, d'une constitution robuste, et qui porte dans ses yeux toute la verve humoristique de ses dessins. Il nous conduisit dans son atelier et nous montra les divers ouvrages qu'il avait en train. Je ne connaissais jusque-là de Retsch que ses dessins au trait, et j'avoue que sa peinture à l'huile m'intéressa vivement. Je remarquai, entre autres tableaux de sainteté et de genre, une madone à l'enfant Jésus à peine achevée, et qui ne me parut point indigne de prétendre aux honneurs de la galerie de Dresde; mais ce qui nous frappa tout d'abord fut une toile représentant Wilhelm Meister écoutant d'un air mélancolique la divine chanson de Mignon, assis au pied de son lit : *Dahin! dahin!* — Tout en causant, nous passâmes de l'atelier du peintre dans le cabinet du graveur, et Retsch nous mit au courant de ses nouvelles productions dans un genre qui a fait sa gloire; c'étaient des dessins pour la *Lenore* de Bürger et pour cette autre adorable sœur jumelle que le poète de Goettingen a donnée à Lenore, et qui se nomme *la Fille du Pasteur de Taubenheim*. Quand nous eûmes tout parcouru, Retsch alla chercher son album, l'une des curiosités du pays. J'avoue que cette fois mon attente fut trompée. Je m'étais imaginé l'album de Retsch quelque chose d'extravagant, j'avais rêvé je ne sais quoi de bizarre et de fou, comme ces incroyables fantaisies que ce diable d'Hoffmann jetait sur le papier à ses heures d'ivresse et de génie. Rien de tout cela. Ici l'Allemand pieux apparaît tout entier. Chaque feuillet de cet album contient une allusion aux joies de la vie domestique; çà et là de saintes pensées se font jour sous la forme d'un Christ entouré de petits enfans, d'une halte dans la fuite au désert, et de loin en loin cependant vous vous retrouvez comme par enchantement au sein de ces royaumes féeriques dont son crayon excelle à vous raconter les légendes. De ce nombre est la page représentant l'humanité sur le sphinx, et surtout

cette romantique tempête qui de loin ne nous montre que les vents déchaînés, tandis que de près vous apercevez toute sorte de petits génies, moteurs aériens de la machine. Ce qui vous frappe en général chez Retsch, c'est l'idée, dont le sens, tantôt apparent, tantôt mystique, toujours profond, rehausse le mérite de l'exécution, de telle sorte que vous quittez sérieux, presque rêveur, le livre ouvert d'abord avec cette indifférence oiseuse du badaud cherchant à se distraire.

Le lendemain, je me dirigeai vers Tharand. En général, un voyage dans la Suisse saxonne pourrait aisément se comparer à la vie humaine, qui, à mesure qu'on avance, se charge de teintes plus mélancoliques et plus sombres. Ici la montagne verdoie encore sur les cimes, mais l'aspect du pays devient tout à coup plus sauvage et plus âpre. Voyez là-bas à gauche ce pan de rocher qui s'ouvre sur un précipice. Cela s'appelle le Saut du hussard (*der Husarensprung*). On raconte que, pendant la guerre de trente ans, un hussard prussien fuyait, poursuivi par un escadron de lanciers ennemis, auxquels il ne pouvait seul tenir tête. Ce malheureux, arrivé à l'extrémité du roc, aperçoit l'abîme sous ses pieds, et tandis qu'il mesure avec épouvante l'effroyable profondeur, il entend derrière lui les cris de victoire des autres, bien certains désormais que leur proie ne saurait leur échapper. Des deux morts inévitables qui s'offrent à lui, le farouche cavalier choisit la moins cruelle pour un soldat; il enfonce ses éperons dans le ventre de son cheval, et tente en désespéré de le faire franchir l'espace qui sépare les deux rocs. L'animal se lance à corps perdu et vient s'abattre sur le pic opposé, où il expire; mais le hardi hussard a la vie sauve, l'abîme désormais le protége contre ses ennemis, car nul d'entre eux n'ose sauter le pas. S'il faut en croire la tradition du pays, une des plus sauvages parties du carrefour d'Ottowald tire son nom d'un évènement plus tristement tragique. Deux ouvriers compagnons battaient les défilés de la montagne et cheminaient à grands pas comme des hommes égarés que la nuit gagne. Tout à coup celui qui marchait le premier pousse un cri déchirant. A cet affreux signal, l'autre se ravise et se reconnaît au bord d'un précipice, d'où il voit son malheureux compagnon tomber de roche en roche dans la profondeur. Le lendemain, les gens du pays trouvèrent au fond de l'abîme un cadavre mutilé qu'ils ensevelirent à cette place, appelée aujourd'hui la *Mort du pauvre Voyageur* (*des armen Reisenden Untergang*).

Le joli plateau de Grund, avec son moulin situé dans la profondeur, est le vestibule de la Suisse saxonne, qui, à tout prendre, ne commence guère que là. A Lohmen, je visitai la sombre vallée d'Ottowald. Voilà,

pour le coup, un site qui dépasse tout ce que pourrait jamais imaginer la plus romantique fantaisie, un lieu fait à souhait pour servir de royaume à des géans, à des kobolds et à ces myriades d'esprits à la fois terribles et grotesques dont le naturalisme allemand évoque si volontiers les fabuleuses légions. De toutes parts, des masses granitiques informes, des pyramides de rochers, de gigantesques monolithes qui s'élancent d'un seul jet vers le ciel, et semblent vouloir déchirer la nue de la pointe acérée de leurs aiguilles. Pour peu que vous y regardiez de près, vous trouverez dans ces ébauches de la nature de titaniques constructions, toute une architecture de hasard que l'architecture humaine semble n'avoir fait que reproduire. Goethe observait, à propos de l'organisme incomplet du serpent, que la nature ne procédait jamais que par ébauches. Ne pourrait-on pas dire aussi que dans ces carrières immenses, dans ces mystérieux entassemens de rocs, se trouve comme en ébauche toute l'architecture humaine qu'il a été donné à l'art de polir et de façonner ensuite en l'amoindrissant? Tel rocher vous apparaît comme une tour colossale : ici vous croiriez voir une citadelle du moyen-âge, plus loin les débris d'une église gothique; on dirait qu'une race de géans a séjourné là à des époques reculées, et qu'elle y a construit des forts et des arsenaux, ou plutôt on dirait que ces mornes et terribles solitudes, habitées et vivantes jadis, subissent aujourd'hui l'influence de quelque magique enchantement qui les réduit au silence le plus absolu, et étouffe en elles ces mille voix de la montagne et du gouffre. Vous aurez beau ouvrir l'oreille, vous n'entendrez dans ces étroites gorges ni la plainte d'une cascade, ni le mugissement d'un torrent, et les vents qui passent n'arrachent pas même un murmure à ces larges bouquets de pins immobiles sur leurs cimes inaccessibles. Tout semble mort, et cependant sous cette mort, quelle vie puissante se dérobe! Regardez ce pin gigantesque qui se dresse en colonne sur cette pointe de rocher, comme ses racines plongent dans les entrailles du granit! comme elles fouillent à travers les moindres fissures jusqu'à ce qu'elles trouvent enfin la terre, dont le suc nourricier montera féconder les mille artères du colosse! Les fibres de ce sapin, elles aussi, ont essayé d'étreindre un pan de roc; mais, faute de pouvoir se maintenir debout sur ce sol aride et nu, l'arbre puissant s'est couché, et le voilà désormais formant un pont infranchissable entre ces deux escarpemens auxquels il se cramponne, à celui-ci par ses racines chevelues, à l'autre par les épaisses frondaisons de sa couronne ombreuse. Il n'y a pas jusqu'aux énormes blocs de ces fantastiques solitudes qui ne semblent expri-

mer des sentimens humains. Ici, c'est la haine et le désespoir; plus loin, l'ironie. Voyez là-haut cette large bouche qui s'ouvre : n'est-ce point là une joie de cyclope prise sur le fait? un monstrueux éclat de rire devenu pierre? — A mesure que vous avancez, les rochers se resserrent, l'obscurité augmente, et le passage se fait peu à peu si étroit, qu'en étendant les mains vous touchez des deux côtés. Pour accroître encore les agrémens de cet aimable petit sentier, il y a quelque cent ans qu'une masse énorme, détachée de la voûte, vint y rouler et former l'encombrement terrible qu'on nomme aujourd'hui le *Felsenthor* (*la Porte de Rocher*). Le seuil de cette porte une fois franchi, vous entrez dans *la Maison de pierre* (*das steinerne Haus*). Le nom de cet endroit du défilé en indique la conformation. Figurez-vous une maison en règle, une maison rustique où rien ne manque, ni la grande salle du rez-de-chaussée, ni le grenier, ni l'étable qui semble attendre le retour des bestiaux attardés au pâturage. Quelques pas plus loin, vous découvrirez *la Cuisine du Diable* (*die Teufelsküche*), où l'on ne s'introduit qu'en rampant. Oui, voilà bien les fourneaux de cette infernale cuisine, où les marmitons diaboliques n'auraient pas fonctionné depuis long-temps, s'il faut s'en rapporter aux réseaux touffus de mousse et d'herbes grimpantes qui tapissent les parois intérieures du foyer. Néanmoins, une fumée épaisse et bitumineuse s'exhale constamment du trou de la cheminée, qui suffit, à ce qu'il paraît, au pot-au-feu de Lucifer, les fourneaux n'étant employés qu'aux grands jours, lorsqu'il s'agit de festoyer quelque hôte humain qui vendra son ame au dessert. Poussez en avant, et vous ne tarderez pas d'arriver à *la Chaire*, au *Baldaquin*, au *Salon de Pierre*, et enfin à *la Double Porte*.

Nous entrâmes ensuite dans le Grünbachthal. Ici moins d'épouvante règne; de sauvages escarpemens, des monts arides et pelés se dressent bien encore autour de vous de tous côtés, mais du moins en cet endroit l'eau circule à travers les crevasses du granit, et, selon les différens cours que le roc lui ménage, s'épanche à larges nappes avec un bruit majestueux, roule à torrens, bouillonne ou s'enfuit en jasant sur un lit clair de cailloutis. On peut dire que les eaux, avec leurs mille bruits étouffés ou sonores, font vraiment circuler dans les artères du Grünbachthal cette vie que vous cherchez en vain dans les gorges silencieuses d'Ottowald. Ici le fleuve, après s'être creusé une ouverture à travers la pierre, se précipite à quelques pas de vous dans l'*Amselloch*, d'où il sort, non plus en cascade, mais en une poussière humide que le soleil irise de tous les feux du diamant et de l'émeraude.

Quelques minutes plus tard, nous touchions au *Kleinen Gans*, en

d'autres termes, à la véritable coupole de cet édifice de rochers. Je voudrais trouver à cette gigantesque nature un objet de comparaison digne d'elle. Avez-vous jamais essayé de vous représenter les ruines d'une ancienne cité égyptienne, Memphis ou Palmyre? Eh bien! non, ce n'est point cela encore : figurez-vous quelque cimetière d'Orient où de colossales pyramides se presseraient les unes contre les autres, coupées seulement çà et là par des arbres verts d'une végétation surnaturelle, ou plutôt imaginez un de ces immenses temples grecs d'où le christianisme naissant chassa si brutalement les aimables et souriantes divinités du paganisme, le Serapœum d'Alexandrie par exemple. Ici en effet, comme dans les salles dévastées du sanctuaire de Sérapis, votre œil croit découvrir des forêts de colonnes mutilées, et çà et là, dans les enfoncemens, de sombres niches taillées dans le granit où semblent se dresser encore des tronçons de statues. Voyez ce bloc énorme à ma droite, ne dirait-on pas une idole sublime, quelque Isis voilée dont un stupide Vandale aurait abattu la tête? Et ces deux pierres d'égale dimension posées vis-à-vis l'une de l'autre, et qu'on nomme les *Jumelles* (*die Zwillinge*), ces deux pierres ne vous représentent-elles pas deux pendans façonnés par la main du même maître? A cette place, on remarquera aussi un écho merveilleux par la précision et la sonorité avec lesquelles il répercute chaque vibration. Rien ne saurait rendre l'effet extraordinaire que produisit en nous, au sein d'une pareille nature, cette voix invisible et mystérieuse. Comme pour ajouter encore au romantisme de la scène, en ce moment la lune se levait, et sa lumière blafarde, en se projetant sur les rochers qui nous environnaient, éclaira bientôt les mornes solitudes des fantastiques édifices où plongeait notre vue. Un frisson me saisit. Esprit de ces profondeurs, m'écriai-je, lève-toi! — Lève-toi! me répondit au même instant l'abîme dont la voix, emportant la mienne, s'éteignit ensuite peu à peu dans l'immensité.

Nous arrivâmes à nuit close à Rotthenwald, où nous attendait un bon gîte, et, qui plus est, un spectacle fait pour tenter la verve d'Hoffmann ou de Callot. Devant la petite auberge du village, établie gaiement sous un dôme de tilleuls embaumés, la population de l'endroit célébrait à grand bruit une de ces kermesses carillonnées qui se prolongent d'ordinaire à l'infini dans les provinces de la Basse-Allemagne. On en était au quatrième jour de la fête, et tout annonçait un redoublement dans la joie de cette folle multitude, qui remplissait l'air de ses cris et de ses chansons. On s'embrassait, on riait, on dansait; les verres s'entrechoquaient sous les arbres, et les fusées serpentaient

dans le ciel. Six musiciens postés sur une estrade, et faisant de leur mieux, animaient aux plaisirs du bal des groupes de jeunes filles et de gros garçons joufflus, à moitié ivres, et qui, tombant de lassitude, se trémoussaient machinalement sur leurs jambes. Cela durait ainsi depuis trois jours et trois nuits pendant lesquels les six pauvres diables de musiciens n'avaient pas bougé de leurs siéges, raclant et soufflant de toute la force de leurs bras et de leurs poumons, et ne s'interrompant dans leur exercice que pour avaler à longs traits d'amples coupes d'étain pleines jusqu'au bord d'eau-de-vie fermentée, dont la sollicitude intéressée des convives n'avait garde de les laisser manquer. Il pouvait donc y avoir soixante-dix à soixante-douze heures que ces braves gens s'escrimaient sur leurs tréteaux, buvant lorsqu'ils ne jouaient pas, et passant à jouer tout le temps qu'ils ne mettaient pas à boire.

En quittant Rotthenwald le lendemain, nous nous dirigeâmes vers le Hockstein, des sommets duquel vous voyez se découper si lestement la jolie petite ville et le délicieux château de Hohestein. Ensuite nous commençâmes à grimper dans l'intérieur de la montagne; — cette roche, haute de cinq cents pieds, est creusée et praticable presque dans toute son élévation. Je voudrais pouvoir exprimer ici le sentiment étrange qu'on éprouve en mettant le pied dans ces abîmes souterrains où règne un crépuscule éternel, où vous n'entendez avec le bruit de vos pas que le murmure monotone des gouttes de cristal que le granit distille et qui creusent le sol en tombant, intarissables gouttes d'eau qui sont comme les larmes religieuses et cachées de cette grande douleur de la nature, dont les gémissemens du vent d'automne dans les bois dépouillés sont comme les soupirs et les sanglots.

Après avoir descendu quelque temps les marches humides et glissantes d'un escalier taillé dans le vif de la roche, vous vous trouvez tout à coup au fond d'une grotte perdue, espèce d'entonnoir obscur dont l'œil le plus exercé ne saurait, au premier abord, apercevoir l'issue. Je ne vous dirai pas que pendant la guerre de trente ans les habitans du pays venaient, avec ce qu'ils pouvaient emporter de plus précieux, chercher un refuge dans ces cavernes contre l'avidité des bandes de pillards qui exploitaient la campagne; d'autres souvenirs bien autrement grands, bien autrement impérissables, recommandent ces lieux désormais. Faisons halte ici un moment, car nous sommes dans le *Wolfsschlucht*, c'est-à-dire en pleine Bohême romantique, au cœur même du site qui inspira au génie d'Apel son merveilleux poème, mis depuis en opéra par Kind, et qui devait enfin devenir le

Freyschütz du chevalier Maria de Weber, le *Wolfsschlucht, où le surnaturel du naturel se rapproche, où les puissances du destin révèlent à la race mortelle le mystère de leur existence.* Voici les pierres et les ossemens que le chasseur endiablé rassemble en cercles magiques; voici les rocs qu'il frappe de son coutelas en évoquant Samiel : Samiel, l'esprit de ces fondrières et de ces bois, le sombre génie de la caverne et de la hauteur, le démon de la chasse, vêtu de rouge et de vert! Voyez-vous cette stalle de pierre où vous êtes assis, c'est là que Weber se tenait lorsque la meute fantastique passa une fois devant lui. Les vents déchaînés s'engouffraient dans les crevasses de la montagne, aulnes et sapins roulaient en craquant dans les abîmes, et par ce temps du diable l'infernale chasse allait son train, aboyant, hurlant, maugréant, franchissant ravins et précipices à la lueur de la foudre, au claquement des fouets, au mugissement des buccins répercuté par les mille échos du gouffre. Quelle musique, Dieu puissant, et quel orchestre! Et qu'un simple musicien, qu'un pauvre chef d'orchestre du Holstein ait pu surprendre un jour cette gigantesque symphonie et transcrire, en nous les transmettant, dans la langue des hommes, tant de voix et de concerts qui, jusque-là, n'avaient été notés qu'au livre mystérieux de la nature! — Saluons donc ce gouffre du *Wolfsschlucht*, impérissable sanctuaire de la muse romantique du Nord, cette place immortalisée par le génie de Weber. Ici tout vous parle de lui et de son œuvre; le vent vous apporte avec les âpres senteurs de ces montagnes comme le vague bruit d'un cor lointain qui ne s'endort jamais. Ce daim qui s'échappe là-bas au tournant de la clairière, ce daim porte encore à son flanc la trace d'une balle enchantée; ce hibou gravement renfrogné dans sa simarre de plumes songe aux incantations de Caspar, et combien de fois le torrent qui bouillonne à vos côtés n'a-t-il pas roulé au clair de lune le fantôme échevelé d'Agathe! Agathe, Max, Caspar, Samiel, blanches figures, sombres apparitions! vous seules animez, vous seules peuplez les solitudes de ces montagnes, où l'étranger ne peut faire un pas sans vous rencontrer, où quiconque saura le chef-d'œuvre par cœur entendra soudain et bien mieux que dans aucune salle d'opéra de l'Europe vos accens mâles et puissans, dont l'aspect morne de ces lieux et l'odeur de fenouil qu'on y respire aviveront encore la poétique et terrible expression.

Ce pittoresque sauvage évoquait à mon esprit toutes les mystérieuses incantations du *Freyschütz*. « Au moment où le beffroi du vieux cloître annonçait en douze coups, dans le silence lugubre de mi-

nuit, la fin de la journée, dit la légende (1) dont Weber a fait le romantique chef-d'œuvre que vous savez, le chasseur Max, pâle et glacé d'épouvante, s'enfonçait dans les gorges du Schwarzholz. De tous côtés s'élevaient des montagnes arides et chenues, et d'un pan de rocher inaccessible jaillissait pour rouler à d'immenses profondeurs la nappe écumante d'un torrent accru par les récens orages. Sur les arbres s'agitaient et battaient des ailes le hibou, l'orfraie, et des nuées d'oiseaux funèbres dont une chaleur étouffante et les grondemens d'un tonnerre lointain avivaient la chanson maudite. Insensiblement la lune s'obscurcit, et la vallée entière s'enveloppa d'ombres ténébreuses. Caspar se tenait au milieu du Wolfsschlucht, debout, ayant autour de lui un cercle d'ossemens humains et de crânes desséchés que de fantastiques feux follets éclairaient d'une lueur tremblante; à son côté gisaient à terre le réchaud, la cuiller et le moule à balle. Il traça le signe sacramentel et s'écria d'une voix rugissante : « Samiel! Samiel! parais! par le crâne vide du sorcier, Samiel! Samiel! parais! » A ces mots, le rocher s'écarta, et par la fente sortit le chasseur franc vêtu d'un justaucorps d'écarlate. Son attitude commandait l'étonnement et la terreur. « Que veux-tu de moi? » dit-il. Caspar, prosterné à ses pieds et comme frappé de la foudre, n'osait risquer un mouvement. « Mon heure est arrivée, murmura-t-il d'une voix creuse, et ton serviteur retombe en tes mains; mais ô puissant dominateur des esprits ténébreux, si les prières d'un mortel pouvaient t'émouvoir, daigne m'accorder un nouveau répit?

(1) Je donne ici, sans rien changer au style original, le chapitre ayant rapport aux enchantemens du Wolfsschlucht. Du reste, toute l'essence poétique de ce naïf et curieux morceau a passé dans l'œuvre dramatique d'Apel, qui n'en est que la paraphrase. Chaque chapitre vous remet une scène en mémoire, et il suffirait d'énoncer les divers titres pour rappeler la plupart des motifs de la partition, tant Weber a fait là une œuvre populaire. J'ai dans les mains la légende primitive du *Freyschütz*, imprimée à Erfurth sur ce papier à sucre, dont Goethe et Schiller ont partagé si long-temps en Allemagne le privilége avec *les Quatre fils Aymon* et *le Chat Botté*, et j'extrais au hasard quelques-uns de ces curieux sommaires : *Comment un archer du nom de Cuno tua un cerf et devint maître forestier. — Comment le prince eut un entretien des plus graves avec son forestier héréditaire au sujet des balles enchantées et de certains maléfices. — D'un jeune compagnon chasseur appelé Max. — Comment Max conta les peines de son ame à la fille du maître forestier. — D'un entretien qui eut lieu entre Max et Caspar. — Comment Max devint un Freyschütz. — Du Wolfsschlucht et de la fonte des balles*, et ainsi de suite jusqu'au dénouement, où l'ermite figure et vient, comme dans l'opéra, chanter l'hymne de paix.

— « Pauvre fou, je crois que tu railles, ta parole m'est engagée pour l'éternité.

— « Et si je t'amenais une autre victime à ma place, insinua Caspar en tressaillant.

— « Et laquelle?

— « Mon compagnon de chasse; une ame pure comme la lumière du soleil, candide comme l'enfant dans le sein de sa mère.

— « Soit, mais s'il m'échappe, c'est toi qui paieras.

« A ces mots, Samiel disparut.

« Cependant Max n'avait rien entendu de cet entretien, car son esprit était enchaîné, et il ne pouvait avancer ni reculer jusqu'au moment où Caspar lui vint en aide en lui jetant à travers la nuit quelque formule diabolique; mais au premier pas que Max voulut tenter, le spectre de sa mère vêtue de blanc, comme dans son cercueil, se dressa sur la cime opposée, lui faisant signe de s'éloigner. — « Au secours! Caspar, c'est ma mère, telle que je l'ai vue à son lit de mort.

— « Illusion, continua l'ironique Caspar en sifflant entre ses dents un refrain de taverne; regarde mieux. — Et soudain, ô prodige, ce fut sa bien-aimée que Max eut devant les yeux, sa bien-aimée, les cheveux épars et prête à s'élancer dans le gouffre... « Agathe, Agathe! » s'écria Max en délire. Caspar poussa un cri sauvage, et la vision s'évanouit.

« Alors Max descendit dans la Gorge du Loup, et s'approcha du cercle fatal: « Pas encore, reprit Caspar, demeure immobile, et s'il vient quelqu'un se placer entre nous, quand ce serait un dragon rouge, quand ce serait le chevalier noir dont le coursier vomit des flammes, sois sans trouble, regarde-moi et ne crains rien. Cependant, sitôt que j'aurai prononcé la consécration des balles et que tu seras initié aux mystères du grand esprit de la nature, tu devras franchir cette barrière d'ossemens, mais alors prends bien garde de n'en pas déranger l'ordonnance, car dans ce cas la consécration perdrait sa force, et tu deviendrais la proie des puissances souterraines. »

« Ayant ainsi parlé, Caspar quitta le cercle, et, se couvrant la face d'un voile teint de sang, il inclina trois fois la tête vers le sol avec ces mots : « Protége celui qui veille dans les ténèbres; Samiel, Samiel, à l'œuvre! » Puis il saisit la main de Max et lui noua le sanglant bandeau sur le visage, tandis que celui-ci inclinait trois fois la tête à son exemple; en même temps Caspar tira un livre et lut à rebours ces exorcismes : « Par la lueur blafarde de la lune et les buissons tonnans du Wolfsschlucht, par les puissances de l'enfer et les esprits élémentaires de la nature,

par la vertu de ces balles et les senteurs des bouleaux que ces bois respirent, par les signes de mon art magique, j'amène en ton royaume, ô Samiel! une nouvelle victime; bénis-la sept fois, neuf fois; trois fois, bénis pour elle la bouillie métallique. »

« Cela fait, Caspar ôta le bandeau qui pesait sur les yeux de Max, et, tirant de sa gibecière ce qu'il fallait pour la fonte magique, entra dans le cercle prescrit avec son compagnon. « Maintenant, observe, poursuivit-il, et tâche de retenir ma recette. D'abord du plomb, ensuite deux gouttes cristallisées du sang d'un jeune enfant mort sans baptême, un peu de verre pilé, du vif-argent, et enfin trois balles qui ont frappé. Voilà l'œuvre. » — Cependant la mixture commençait à bouillir dans le verre, déjà une lueur verdâtre s'en exhalait, et, comme elle faisait mine de vouloir déborder, Caspar prit la forme, la cuiller, et versa.

« Au moment où la première balle s'échappait de la forme : Une! s'écria Caspar, une, répondit l'écho du gouffre, et soudain grands-ducs, corbeaux et chats-huans vinrent se ranger autour du cercle et se trémousser aux clartés vacillantes de la flamme. Une minute après, Caspar cria deux, et voilà qu'un sanglier féroce aux abois prit le large, effleurant Max de sa défense. Au nombre trois, une tempête horrible se déchaîna, les arbres furent déracinés, et les nuages s'entrechoquèrent. Au milieu du tumulte des élémens, on eût dit que le monde allait finir. Quatre, fit Caspar, et l'on entendit s'émouvoir au loin le branle-bas de la chasse endiablée. Les fouets claquaient, les chariots grinçaient, les chevaux hennissaient et piaffaient, et le vacarme emplissait les airs, se rapprochant toujours, jusqu'à l'instant où Caspar cria cinq. Alors les cavaliers nocturnes galopèrent en longues escouades, et, poussant cerfs et chiens devant eux, entonnèrent un chœur sauvage à faire trembler la montagne des profondeurs des ravins aux cimes des rocs nuageux. Caspar, en proie au délire qui le possédait, cria six d'une voix convulsive. A ce cri, la foudre éclata sur lui, les entrailles de la terre s'ouvrirent pour vomir toute sorte de spectres hideux promenant sur leurs traces de longues traînées sanglantes, et les feux follets s'éparpillèrent en myriades, portant la confusion et l'incendie dans ces grands bois de pins, qui suaient la résine à grosses gouttes. « Samiel! Samiel! à mon aide! Sept, » hurla Caspar d'un accent de damné, et il roula la face contre terre. Pendant ce temps, Max, battu par les raffales diaboliques, cherchait à s'attacher aux arbres, à se cramponner aux rochers, mais en vain; la tempête en avait fait sa proie et ne le lâchait plus. « Samiel! s'écria-t-il enfin dans

un suprême élan de désespoir, Samiel! à mon aide; je me voue à toi.» Et l'enfer, découvrant ses abîmes, Samiel en sortit, vêtu de feu. « Me voici, » dit-il. Max se jeta à terre, détournant sa vue du chasseur noir. Au même instant, une heure sonna, Samiel disparut, l'orage cessa de gronder, et Max, se relevant, crut s'éveiller d'un rêve plein d'angoisses. »

Un homme qui, à ses loisirs, comprend mieux que personne le dilettantisme dans les choses de l'imagination et de l'esprit, nous disait dernièrement qu'à Palerme les souvenirs de *Robert-le-Diable* l'avaient partout poursuivi, et cependant Dieu sait si la personne dont voulons parler s'en allait chercher en Sicile des impressions musicales; mais comment se soustraire à l'influence des lieux? Cette ville byzantine au dedans, espagnole au dehors, pleine de balcons et de mosaïques, cette cité riante, bornée d'un côté par une mer d'azur, de l'autre par des jardins d'orangers, et s'épanouissant en demi-cercle, en *conque d'or* au sein d'une nature âpre et sauvage, au pied de monts abruptes, noirs et fantastiques où dort au creux du rocher le plus menaçant la véritable Sainte-Rosalie, sinon en chair, du moins en os, tout cela n'était-il pas fait pour rappeler à l'imagination du noble touriste le double caractère de sensualisme italien et de terreur allemande si profondément empreint dans le chef-d'œuvre de M. Meyerbeer. Singulière disposition de l'ame humaine, de rechercher partout l'idéal de préférence au réel! On en veut à de solennelles investigations, et, pour un moment, on se laisse prendre aux fantaisies des poètes, et, dans la première émotion du paysage, on oublierait presque Charles d'Anjou pour le chevalier Bertram, et la princesse Béatrix pour la princesse Isabelle. Au fond, ce sentiment auquel les grands artistes donnent forme réside en nous, et la preuve, c'est qu'il s'éveille aussitôt que nous nous trouvons en présence des localités qui les ont inspirés. Supposez maintenant que ces chefs-d'œuvre si volontiers évoqués n'existent pas, croyez-vous que notre lyrisme du moment en sera refroidi le moins du monde? Non, certes; notre imagination, dans son expansive plénitude, en créera d'autres, et de non moins merveilleux. C'est ainsi, du reste, qu'il faut s'expliquer ces prodigieux succès de certains ouvrages médiocres, lesquels, pour des esprits impuissans ou paresseux, suppléent tant bien que mal à cette faculté productive qu'on n'a point ou qu'on ne se donne point la peine d'avoir. Il n'y a que les affinités qui s'appellent entre elles. Voyez cette cloche vierge encore, à peine elle sort du moule incandescent; pour s'assurer si le son est exact et juste, on approche d'elle un tuyau d'orgue qu'on

met en jeu, et voilà soudain la cloche qui s'anime et résonne sans qu'on l'ait touchée. Ainsi, en bien des choses, il ne s'agit que de frapper le ton. L'ame humaine, elle aussi, est une cloche sonore ou fêlée; donnez la note, et tout ce qu'elle a de musique en elle sortira.

Cependant la chaleur était devenue étouffante, et, lorsque nous touchâmes au *Kuhstall*, l'orage se faisait pressentir. Contempler de ces hauteurs un orage avec toute sa magnifique mise en scène d'ouragans impétueux, de roulemens de tonnerre et de torrens débordés, il y avait assurément là de quoi tenter notre imagination. Par malheur ou plutôt par bonheur, car, notre première curiosité satisfaite, nous eussions bien pu payer cher la poésie du spectacle, par bonheur, dis-je, le ciel s'en tint à des menaces, et la nuée électrique passa sur nos têtes sans crever. Le *Kuhstall* (étable à vaches) ne répond que d'une manière fort indirecte à la désignation spéciale que son nom semblerait indiquer; cette étable à vaches servirait tout aussi bien de salle de concert à l'orchestre de M. Habeneck, et, si je ne me trompe, les esprits aériens évoqués par une ouverture de Beethoven ou de Weber s'y logeraient plus commodément qu'un troupeau de bêtes à cornes. Figurez-vous une salle ronde, voûtée et sonore, où la lumière pénètre, à peu près comme dans le *Wolfsschlucht*, par une crevasse ouverte dans le roc, avec cette différence qu'ici l'ouverture est plus large et plus praticable. D'en haut, le regard ne s'étend pas au-delà d'un horizon des plus bornés et ne plane que sur des cimes noires et chenues, des précipices à vous donner le vertige, et des pans de rochers gigantesques, imitant pour la plupart la forme humaine. Tout en explorant les avenues du *Kuhstall*, je m'étais égaré dans le labyrinthe de *Caroline*, d'où jamais je n'aurais pu me tirer sans la voix de mon compagnon de voyage, qui m'appelait pour me montrer le *Schneiderloch*, cavité assez profonde, rendue célèbre dans le pays par la couardise de je ne sais plus quel rognolet germain qui s'y cacha pour échapper au dangereux métier des armes, toujours pendant la guerre de trente ans. Après avoir franchi *la Gorge de l'autour* (*der Habicthsgrund*) et marché quelques instans à travers un bois assez touffu de sapins et de hêtres, nous parvînmes enfin au *Winterberg*, point culminant du groupe où nous étions.

Rien de plus grandiose et de plus varié que le panorama qu'on découvre du pavillon de l'auberge qui couronne ce pic; d'ici au moins, le regard se développe en toute liberté : les montagnes de la Bohême, qui se sont rapprochées durant votre course, vous apparaissent, celles-ci se découpant sur le bleu du ciel, celles-là mollement baignées d'un voile humide de vapeurs, tandis que vous apercevez au loin comme une nappe

immense de forêts et de collines, d'où ressortent çà et là des châteaux, des villages et des églises. Plus bas s'élève la *Prebischpforte*, effroyable entassement de granit. On n'imaginerait pas autrement la porte de l'éternité. C'est là que les bons génies de la Bohême veillent la nuit et font sentinelle pour préserver le sol qu'ils protégent de l'invasion des esprits malfaisans. Rien ne saurait rendre l'effet de ces masses de roc, de ces monstrueux débris, vus de l'endroit où nous étions. A la confusion des projectiles, on eût dit le champ de bataille d'une armée de titans. A l'horizon, vous aperceviez, nageant dans le bleu, la terre des Bohêmes, le Prebischberg, le Rosenberg et le Kahlstein. Moitié descendant, moitié grimpant, par la hauteur et par l'abîme, nous atteignîmes Hirniskretschen, d'où nous saluâmes l'Elbe de nouveau, non sans avoir jeté un regard de regret sur cette partie de l'horizon qui nous dérobait Prague, car cette fois nous ne devions pas pousser plus avant notre excursion. Une gondole nous attendait sur le fleuve, dont le plus vaporeux clair de lune argentait la calme transparence, et environ une heure après, nous prenions possession pour la nuit de l'auberge de Schandau, rompus de fatigue et pressés de cette faim qui guette dans les montagnes les gens à la recherche du romantisme et du pittoresque, non moins que les chasseurs de daims et de chamois.

Le jour suivant, nous visitâmes la forteresse de Königstein, espèce de Gibraltar inaccessible, où la main des hommes a prodigieusement tiré parti des bouleversemens singuliers de cette nature âpre et tourmentée. Une seule ouverture creusée dans le roc, mais si rude qu'on a dû pratiquer des appuis des deux côtés, une seule ouverture vous conduit, à travers l'obscurité la plus glacée et la plus noire, dans les mille spirales inextricables de ce labyrinthe fortifié. La citadelle de Königstein ne saurait être ni minée, ni réduite par la faim, attendu qu'au premier de ces deux fléaux elle échappe par sa situation vraiment exceptionnelle, et qu'elle a contre le second le vaste jardin de sa plateforme, comprenant une demi-lieue environ. Or, on devine de quelle utilité pourraient être, dans les momens difficiles, ces terrains étendus où le blé se récolte, et qui foissonnent en même temps de vignes et d'arbres fruitiers. Ici du moins on doit dire que, si la nature a fait la position escarpée et redoutable, elle a voulu en revanche la pourvoir de greniers peu communs. Le Lilienstein, placé de l'autre côté de l'Elbe, juste vis-à-vis la forteresse, qu'il domine et semble par cela même menacer, dans le fait ne saurait lui nuire, ses hauteurs à pic étant impraticables à l'artillerie. Le puits de Königstein mérite de passer pour une des merveilles de la patience et de l'industrie hu-

maines. Ce puits est le résultat de quarante ans de labeurs et d'efforts. Il a fallu quarante ans d'une lutte obstinée avec la matière pour découvrir la veine humide et jaillissante enfouie sous les cavernes granitiques. Je comptai à mon pouls cent vingt pulsations avant qu'une pierre jetée de l'orifice eût touché au fond. L'eau de ce puits, d'une limpidité de cristal de roche, est fraîche et agréable au goût. Était-ce le hasard du moment ou bien une disposition particulière, je l'ignore; mais la vue qu'on embrasse de cet endroit me parut plus belle encore que celle dont nous avions joui du haut du bastion et du Winterberg. Au pied de la citadelle coulait l'Elbe, courbant et repliant ses mille anneaux, qui miroitaient au soleil comme les écailles d'une immense couleuvre. Laissant à notre gauche la petite ville de Königstein, nous apercevions au-delà de riches moissons dont les prairies environnantes encadraient d'un cercle vert l'or jaunissant; de l'autre côté du fleuve, c'étaient le phare de la Suisse saxonne, le Lilienstein; plus loin, le Roenstein et le Zerkelstein nageant dans des flots de clarté, puis enfin, à l'horizon, la brume des montagnes se confondant au bleu pâle du ciel. J'oubliais de dire qu'à quelques pas de nous, et sur la lisière même de l'abîme, s'étendait le petit cimetière de la forteresse. Ce petit champ semé de croix et suspendu ainsi entre le ciel et l'abîme donnait à ce tableau d'une magnificence intraduisible je ne sais quelle teinte mélancolique faite pour en augmenter encore le charme et l'intérêt. Il y a dans ces sépultures, perdues comme un nid d'aigle sur le pic d'un roc, une idée d'élévation qui sied à l'homme, plus près de Dieu peut-être, plus en pleine nature que dans ces étroites enceintes où la mort parque ses troupeaux. L'isolement au sein de la nature donne à la tombe un caractère d'austérité que le voisinage des hommes lui fait perdre. M. de Châteaubriand pensait-il autrement lorsqu'il choisit lui-même pour y dormir après sa mort une de ces roches sauvages dont se hérisse la grève si pittoresque de Saint-Malo? — Le *Pagenbette* (lit du page) est un pic large environ comme une table ordinaire, mais qui doit faire un assez mauvais lit de repos, à n'en juger que par sa pente si rapide du côté de l'abîme. On raconte qu'en 1765 un page de l'électeur Jean-George III ayant vidé plus d'un flacon de Rudesheimer dans un gala de la cour, s'endormit à cette place pour y cuver son vin à l'aise. Le prince, apercevant le jeune fou ainsi couché tout de son long, ordonna qu'on lui passât des lanières autour du corps, de façon à le préserver d'une chute mortelle dans le cas où il s'éveillerait en sursaut. Le page ayant continué à dormir du sommeil bienheureux dont on dort au bord d'un abîme, Jean-George fit venir ses musiciens, eux

aussi échauffés quelque peu par les fumées de la vigne du Rhin, et à un signal donné trompettes et timbales commencent un vacarme de janissaires. Pour le coup, le Chérubin se réveille, et notre espiègle alors, dénouant du plus grand sang-froid la ceinture de précaution qu'on lui avait attachée autour du corps, se mit à pirouetter lestement sur le précipice, et revint ensuite avec l'agilité du chamois sur le plateau où se tenait la cour.

Dans l'après-midi, nous visitâmes le Sonnenstein à Pirna, ainsi que sa maison de fous, l'une des mieux tenues de l'Allemagne. A notre entrée, nous apprîmes du concierge que, comme il faisait beau, la plupart des hôtes du logis étaient allés se promener dans la montagne sous la surveillance des gardiens. Force nous fut de nous en tenir à quelques rares échantillons que nous rencontrâmes en parcourant les réfectoires, le jardin, les salles de travail, et les autres parties de l'établissement. Du reste, pendant le court entretien que nous eûmes avec trois ou quatre d'entre eux, ces braves gens ne nous semblèrent ni plus ni moins dépourvus de raison que l'immense majorité des individus composant la fourmilière humaine. On connaît ce mot de l'empereur Joseph II, auquel on demandait la liberté d'établir à Vienne des maisons de prostitution : « Qu'à cela ne tienne, s'écria-t-il; mettez une tente sur la ville, et vous aurez le chef-d'œuvre du genre. » Maintenant, en fait de maisons de fous, la coupole du ciel ne serait-elle pas pour l'humanité un peu la tente de Joseph II?

En traversant le jardin, nous rencontrâmes une manière de vieux gentilhomme harnaché militairement en voltigeur du temps de Frédéric : bottes à l'écuyère, culotte de peau, habit à revers soigneusement boutonné jusqu'en haut, rien ne manquait à l'équipage du galant petit maître, dont la perruque, armée d'une queue de dix-huit pouces pour le moins, était entièrement poudrée à neuf.

Il nous salua profondément et nous demanda du ton le plus poli et le plus digne si nous n'étions point par hasard les commissaires désignés par le roi son maître pour venir prendre le général comte de Z..., retenu depuis vingt ans dans cette forteresse pour crime de haute trahison. Comme il faisait mine de vouloir nous raconter tout au long son histoire, nous nous excusâmes en lui disant qu'il se méprenait, mais que nous avions rencontré dans une hôtellerie du voisinage les commissaires dont il parlait, et que ceux-ci ne pouvaient tarder d'arriver pour le délivrer.

Le cimetière de Sonnenstein touche au jardin où les pauvres fous se promènent à leurs heures de récréation. C'est un petit enclos

garni de tertres verts et de colonnettes, où la vigne-vierge se marie aü cyprès, le lierre au saule, bien sablé, bien propret, bien passé au rateau; mais hélas! quelle différence entre la morne tristesse de ces lieux et la grave mélancolie du Königstein, berçant aux bruits du gouffre et de la tempête ses morts robustes tombés sains d'esprit et de corps sous la main fatale du temps. — Qui pare donc ces tombes? demandai-je au concierge; qui donc arrose et cultive les fleurs de ce jardinet? — Un autre fou, me répondit celui-ci, du reste excellent diable, pourvu qu'on respecte sa manie d'horticulteur et qu'on n'aille pas dégrader ses plates-bandes; un fou à qui du moins le cœur est resté et qui passe son temps à couvrir de fleurs les tombes de ses compagnons. — Et ce brave homme est-il ici? ne pouvons-nous le voir?

A ces mots, le concierge, avisant un individu en veste grise qui bêchait la terre à quelque distance, se mit à lui crier d'un ton moqueur : — Holà! hé! monsieur le Messie!

Le jardinier de Sonnenstein interrompit son ouvrage et vint à nous. C'était un jeune homme de vingt-quatre ans environ, d'une physionomie mélancolique et douce. Il nous tendit, en approchant, sa main brunie par le soleil, et nous complimenta dans le dialecte de la Basse-Saxe. Mon compagnon de voyage voulut d'abord lier conversation avec lui; mais presque aussitôt le fou lui coupa la parole en s'écriant : Vous êtes étranger! Puis, avec une singulière volubilité d'élocution et tous les signes d'une exaltation croissante : — Parlez plus haut, poursuivit-il; parlez plus haut, car les esprits de l'enfer font un tel tapage à mes oreilles, que je n'entends pas. Mais, patience, avant peu je les précipiterai de nouveau dans l'abîme, et j'en aurai raison; et lorsque j'ai vu que le bon Dieu et le diable s'entêtaient à ne pas vouloir se réconcilier, j'ai pris le bon Dieu d'une main et le diable de l'autre, et je vous les ai bravement roués de coups l'un avec l'autre. — Le bon Dieu aussi? demandai-je en souriant. — Oui, sans doute, le bon Dieu; pourquoi pas? Et, s'animant de nouveau : Lui et tous ses fous de ministres, et tous ses mauvais généraux, je les ai traînés sur le *Konigstein* et précipités en masse chacun dans son enfer, car chaque homme, ajouta-t-il avec un accent d'indicible tristesse, chacun de nous a son enfer!

Nous en restâmes là de cette conversation, qui aurait pu nous mener loin. Comme nous allions sortir, je détournai la tête, et j'aperçus l'horticulteur extatique qui s'était remis à l'œuvre et travaillait à ses fleurs le plus paisiblement du monde.

Nous avions atteint, comme je l'ai dit, le terme de notre excursion, et désormais nous n'avions qu'à revenir sur nos pas. Ici s'arrêtent

donc ces notes de voyage déjà bien longues sans doute, mais qui du moins n'auront pas été inutiles, si elles inspirent au lecteur l'idée de visiter ce beau pays, l'un des plus romantiques et des plus intéressans qu'il y ait. Nulle part vous ne trouverez rassemblés sur un si étroit espace tant de points de vue étranges et divers. Si jamais l'imprévu, ce grand moyen d'effet dans la nature comme dans les arts, eut son royaume ici-bas, c'est bien certainement dans le pays que je viens d'essayer de décrire, dans ce petit coin de terre de cinq milles de longueur sur autant à peu près de large, qu'il faut l'aller chercher. Jamais machiniste d'Opéra ne déroula sous vos yeux plus étonnans contrastes. A chaque pas que vous faites, le décor change, les lieux se transforment comme par magie; vous sortez d'une caverne effroyable pleine de bruits souterrains, de mystères et d'enchantemens, et vous voilà dans quelque riante vallée dont les moelleux tapis de gazon frais dédommagent vos pieds des aspérités du rocher voisin; cette porte colossale de granit, qu'on prendrait pour une avenue de l'enfer, s'ouvre sur un oasis de verdure, l'antre de Caliban touche au jardin d'Ariel et de Titania, et, pour que rien ne manque au contraste, vous pouvez vous attendre à rencontrer au sein de ces cavernes, sur le pinacle de ces monts ou dans la profondeur de ces abîmes, d'honnêtes caravanes de bourgeois pataugeant dans toute cette poésie comme des scarabées sur des fleurs. Après cela, je ne prétends imposer mes impressions à personne. Peut-être en est-il des sites de la nature comme de ces effets de nuages où chacun découvre ce qu'il lui plaît. Je n'oserais nier que les objets que nous voyons aient en dehors de nous une existence réelle; mais ce qu'il y a de certain, c'est que cette existence sera toujours singulièrement modifiée par le goût, le caractère, l'âge ou le tempérament des individus.

HENRI BLAZE.

NOTRE-DAME DE NOYON.

ESSAI ARCHÉOLOGIQUE.

Seconde Partie.[1]

VI.

Si l'incendie du 21 juillet 1293 eût été aussi violent que le prétendent les archives de Longpont, si toutes les églises de Noyon, à l'exception de la petite paroisse de Saint-Pierre et de la chapelle des Templiers, eussent été réduites en cendres, la cathédrale ne pourrait avoir été reconstruite que vers les dernières années du XIIIe siècle, ou même au commencement du siècle suivant, et son architecture porterait nécessairement les caractères du style du XIVe siècle, car dans la plupart des monumens de l'Ile-de-France et de la Picardie les innovations de détail qui constituent ce style commencent à apparaître un peu avant l'an 1300, vers la première moitié du règne de Philippe-le-Bel. Or, il n'existe, dans toute la cathédrale de Noyon, que deux échantillons très peu importans du style du XIVe siècle, c'est à savoir la décoration appliquée sur les jambages des trois portes qui mettent en communication le porche occidental avec la nef de l'église, et les deux contreforts ou éperons qui soutiennent la façade de ce porche. Le porche lui-même paraît appartenir au XIIIe siècle; les contreforts, au contraire, sont évidemment ajoutés après coup; ils ne font pas corps avec la maçonnerie du porche; les assises des deux constructions ne

(1) Voyez la livraison du 15 décembre 1844.

se raccordent pas, il n'y a pas adhérence, et, enfin, les colonnettes placées dans les angles, les bases et les chapiteaux de ces colonnettes, et toute la décoration de la partie supérieure, sont dans le goût du XIVe siècle le mieux caractérisé. Quant aux jambages des portes, leur décoration, aujourd'hui toute mutilée, mais qui laisse encore apercevoir des traces de coloration très visibles et des feuillages de lierre et de groseiller sculptés avec une étonnante finesse, ne consiste qu'en une sorte de placage incrusté dans la masse d'une maçonnerie évidemment plus ancienne.

Il est à présumer que l'incendie de 1293 porta principalement ses ravages de ce côté de l'édifice; qu'il n'ébranla ni les clochers ni l'église elle-même, mais qu'il endommagea les portes de la nef, et le porche placé devant ces portes; que, pour réparer le désastre, on refit en placage et dans le goût du temps la décoration des portes, et qu'enfin, pour prévenir la chute du porche, on éleva ces deux éperons si forts et si saillans. Cette conjecture est confirmée par le passage suivant, d'une bulle du pape Boniface VIII, en date du 17 juillet 1294 : *quod quædam pars Noviomensis ecclesiæ, cum claustro et capitulo, ac ornamentis, fuerat casu miserabili concremata.* Le pape, comme on voit, n'est pas d'accord avec les moines de Longpont; il ne parle pas d'un embrasement total, mais seulement d'un incendie partiel, et il indique même par ces mots, *cum claustro et capitulo*, le côté de l'église qui dut être particulièrement endommagé. En effet, la salle du chapitre et une des galeries du cloître sont précisément situées dans le voisinage du porche. Il nous semble donc hors de doute que l'église ne fut atteinte que dans sa partie occidentale, et nous croyons que, même dans cette partie, si le feu dévora le mobilier, les ornemens, les tapisseries, les vitraux, il ne fit qu'endommager la maçonnerie, et ne donna lieu qu'à de simples réparations; celles du porche sont seules apparentes aujourd'hui, parce qu'elles furent sans doute les plus considérables. Quant à la salle du chapitre, elle ne dut être également que restaurée : ses profils sont trop fermes, son ornementation trop mâle et trop accentuée, pour qu'elle ne date pas du milieu du XIIIe siècle. Il est plus difficile, à l'égard du cloître, de se prononcer avec certitude : il peut sans doute avoir été reconstruit après l'incendie, mais il conserve sous tant d'aspects le cachet pur du XIIIe siècle, que, malgré ce dessin rayonnant et ces formes un peu compliquées, nous penchons à croire que sa construction peut être antérieure de quelques années à 1293.

Ainsi voilà un premier point éclairci : non-seulement l'église entière n'a pas été incendiée, mais celles de ses parties qui ont subi l'action

du feu n'ont pas toutes été reconstruites, et n'ont exigé que des travaux de réparation, d'où il suit que ce n'est ni au XIVe siècle ni à la fin du XIIIe qu'il faut attribuer ce qui subsiste encore aujourd'hui de l'ancienne cathédrale de Noyon.

Serait-ce au XIIIe siècle lui-même? et, par exemple, peut-on supposer qu'après l'incendie de 1238 des travaux de reconstruction générale auraient été entrepris? Nous parlons de reconstruction générale, parce que, comme nous l'avons déjà fait observer, l'édifice entier étant homogène et appartenant à un même style, il ne peut être question de reconstructions partielles et successives, mais seulement d'une réédification complète, faite en un seul coup, et achevée tout au plus en un demi-siècle. Or il serait extraordinaire que ce fût l'incendie de 1238 qui eût été l'occasion de cette réédification. Rien ne prouve, comme nous l'avons dit, qu'il ait causé de grands ravages : le petit nombre d'auteurs qui en font mention ne le cite qu'en passant et sans lui attribuer la moindre gravité. On peut donc supposer que la solidité de l'édifice n'en fut pas compromise. Mais, indépendamment de cette présomption, d'autres raisons plus fortes nous donnent l'assurance que la reconstruction de la cathédrate ne date pas de cette époque. D'abord il eût été sans exemple, en 1238 et surtout dans cette partie de la France, d'admettre, même par fantaisie et comme exception, l'emploi de l'arc à plein cintre; à plus forte raison n'aurait-on pas construit, d'après ce type abandonné, la presque totalité des ouvertures à l'extérieur de l'église et au dedans toutes celles des étages supérieurs. Les transsepts arrondis, tradition du style à plein cintre, qu'on retrouve si rarement, même à l'époque de transition, n'auraient jamais été tolérés après 1238, pas plus que les colonnes annelées, telles que celles qui s'élèvent dans le chœur et à l'entrée de la nef de Noyon, pas plus que l'alternance d'un support cylindrique et d'un pilier multiple, ancienne combinaison qui avait disparu sans retour dès la fin du XIIe siècle.

Ces raisons, ou plutôt ces faits, sont, selon nous, sans réplique. Ainsi la cathédrale de Noyon n'a pas plus été construite au milieu du XIIIe siècle qu'au XIVe, nous pouvons l'affirmer avec une égale certitude.

Nous n'avons donc plus de choix : il ne reste que les incendies de 1131 et de 1152 qui puissent avoir rendu nécessaire la reconstruction de la cathédrale.

Mais ne va-t-on pas nous demander pourquoi nous supposons que ces deux incendies, et plus particulièrement le premier, ont détruit l'édifice de fond en comble? La seule raison que nous en ayons don-

née jusqu'ici, c'est que les historiens nous l'attestent; or, nous venons de voir qu'en pareille matière les témoignages historiques ne sont guère infaillibles; nous venons de démontrer, malgré les attestations d'archivistes contemporains, que le fameux incendie de 1293 avait dû nécessairement épargner la presque totalité de l'église : pourquoi n'en serait-il pas de même du désastre de 1131? pourquoi le vieux monument n'aurait-il pas résisté aux flammes? pourquoi ne serait-ce pas lui que nous aurions devant les yeux?

Notre réponse est bien simple : la même raison qui ne nous a pas permis de croire au récit des moines de Longpont nous force d'ajouter foi aux paroles de Guillaume de Nangis et à celles de tous les chroniqueurs qui ont parlé de l'incendie de 1131. Dans les deux cas, c'est le caractère de l'architecture qui détermine notre conviction, c'est lui qui nous fait affirmer que l'édifice ne peut être ni antérieur, ni de beaucoup postérieur au XIIe siècle.

Mais n'avons-nous pas dit que l'époque de transition (et c'est au XIIe siècle que ce nom est généralement donné) n'était encore qu'imparfaitement étudiée; que ses caractères constitutifs ne pouvaient pas être définis avec la même précision que ceux de l'époque du style à ogive proprement dit, c'est-à-dire des XIIIe, XIVe et XVe siècles? Dès-lors quels indices certains, quel moyen de contrôle la vue des monumens peut-elle nous fournir? de quel droit pouvons-nous rejeter ou accepter le témoignage des historiens?

Qu'on nous permette de distinguer ce qui est encore vague et obscur dans l'époque de transition, et ce qui peut, au contraire, être éclairci jusqu'à l'évidence, et l'on verra qu'il existe des signes assez nombreux et assez sûrs pour déterminer que tel monument est ou n'est pas de ceux que cette époque a dû voir construire.

Cette nouvelle digression ne nous écarte pas de notre but, puisque, en essayant ces recherches sur la cathédrale de Noyon, nous nous proposions avant tout, sinon de résoudre, du moins de poser nettement les questions principales que soulève encore l'époque de transition.

VII.

Ces questions sont de deux sortes : les unes, purement chronologiques, consistent à savoir quelle est l'époque où finit le règne exclusif du plein cintre, et à quels signes on peut reconnaître approximativement l'âge d'un monument de transition; les autres, plus générales et d'un plus haut intérêt historique, ont pour but de rechercher

l'origine même de l'ogive, ou plutôt les causes qui favorisèrent l'adoption de cette forme et firent proscrire le plein cintre, le sens de cette révolution, son but, son esprit, son caractère.

De ces deux sortes de questions, nous n'essaierons de traiter ici que les premières, mais nous hasarderons à propos des secondes quelques aperçus destinés seulement à indiquer dans quelle voie des recherches nouvelles nous sembleraient pouvoir être utilement dirigées.

Commençons par le problème chronologique.

Il s'agit de définir le sens de ces mots : époque de transition. Ils indiquent, cela va sans dire, l'intervalle qui sépare le temps où le style à plein cintre régnait seul, et les trois siècles qui appartiennent exclusivement au style à ogive. Mais à quel moment le style à plein cintre cesse-t-il de régner seul? c'est ce qu'il faut déterminer.

Suffit-il qu'une ogive apparaisse comme par hasard dans une partie quelconque d'un monument à plein cintre, pour attribuer ce monument à l'époque de transition? Faut-il, au contraire, ne ranger dans cette époque que les édifices où le principe semi-circulaire et le principe aigu sont en présence et contribuent chacun dans une certaine mesure à l'effet général du monument? Selon qu'on adopte l'une ou l'autre solution, on donne à l'époque de transition des limites assez restreintes ou une étendue presque indéfinie.

Qui ne sait en effet que, dans les constructions les plus anciennes de Rome et même de la Grèce, on peut découvrir de loin en loin quelques exemples d'arcs à ogive? Faudra-t-il en conclure que l'époque de transition remonte jusqu'aux siècles des Héraclides ou jusqu'aux temps des Tarquins? Et si, à des époques du moyen-âge où le règne exclusif du plein cintre ne saurait être mis en doute, nous rencontrons quelques-unes de ces ogives fortuites et isolées, faudra-t-il crier au miracle, et proclamer, comme on l'a fait quelquefois, que l'ogive était en usage sous Charlemagne, voire au temps de Dagobert?

Non, ces exceptions ne prouvent rien. L'ogive prise en elle-même est aussi ancienne que l'architecture : c'est une de ces formes que personne n'a inventées, dont personne ne s'est servi un certain jour pour la première fois, et qu'on peut rencontrer par aventure en tout temps et en tout lieu. Les plus simples lois de la statique ne nous disent-elles pas qu'en divisant et en faisant butter l'un contre l'autre deux segmens d'un cintre, en les étayant, pour ainsi dire, l'un par l'autre, on donne à l'arcade ainsi composée plus de force qu'en lui laissant la forme semi-circulaire? Les points d'appui, étant chargés plus directement, plus verticalement, tendent moins à s'écarter, et op-

posent une résistance plus forte : c'est là un fait que démontre la moindre expérience.

Il n'est donc pas étonnant qu'en certaines circonstances, soit par défaut d'espace, soit par nécessité de fortifier quelques parties d'un édifice, soit même par caprice de décoration, on ait employé accidentellement cette forme. Il n'y a rien là qui constitue l'époque de transition. La présence d'une ogive dans un monument à plein cintre ne commence à tirer à conséquence que lorsqu'elle résulte évidemment d'une intention systématique, d'un parti pris, lorsque ce procédé de construction est mis en regard du système semi-circulaire avec le dessein d'établir entre eux une sorte de lutte, et de remplacer au moins partiellement l'un par l'autre.

Toute la question est donc de savoir comment se révèlent cette intention systématique, ce parti pris, cette lutte? Rien n'est plus clair, toutes les fois qu'au lieu d'ogives éparses, égarées, vous voyez apparaître soit des séries d'ogives entremêlées à des séries de pleins cintres, soit l'ogive régnant seule à certains étages ou dans certaines parties spéciales de l'édifice.

Il faut pourtant y regarder de près, surtout lorsqu'il s'agit des voûtes. On rencontre des monumens entièrement à plein cintre, dont toutes les voûtes sont à ogive, mais la plupart du temps ces voûtes ont été construites un siècle ou deux après le monument.

N'oublions pas que si les voûtes d'arête furent en usage dès les beaux siècles de l'architecture romaine, elles disparurent presque entièrement au milieu des temps de barbarie, et que, dans la plupart des églises bâties avant le XIe siècle, on voyait, en guise de voûtes, des plafonds horizontaux composés de poutres apparentes plus ou moins ornées. Ces plafonds ne cessèrent pas complètement d'être employés durant le XIe siècle, ni même pendant le commencement du XIIe; on en trouve encore aujourd'hui des exemples dans des églises d'Angleterre postérieures à la conquête, telles que celles de Winchester, d'Ely et de Peterborough. C'est seulement vers le milieu du XIIe siècle que l'usage de voûter les grandes nefs et les transsepts des églises commença à devenir universel. Alors on ne se contenta plus de construire des voûtes dans les églises qu'on bâtissait à nouveau, on en ajouta dans les églises anciennement bâties, et comme l'ogive, en ce temps-là, devenait la forme dominante, les voûtes substituées aux vieux plafonds furent presque toutes des voûtes à ogive.

Avant donc de rien conclure de la présence d'une voûte à ogive dans un monument entièrement à plein cintre, il faut s'assurer si la

voûte et le monument ont été faits en même temps, et lors même qu'ils seraient évidemment contemporains, ce ne sera pas toujours un motif pour que le monument appartienne nécessairement à l'époque de transition. En effet, l'emploi de l'ogive dans les voûtes et surtout dans les grands arcs doubleaux qui relient, même lorsqu'il n'y a pas de voûte, les deux parois de la grande nef à son extrémité vers le point d'intersection, peut remonter aux époques les plus reculées. Ainsi dans la grande église de Saint-Front, à Périgueux, église dont la construction ne saurait être postérieure aux premières années du XIe siècle, et qui est probablement plus ancienne, les vastes coupoles suspendues sur la nef et sur les transsepts sont soutenues par quatre grandes ogives construites évidemment en même temps que le reste de l'église. Je défie qu'on découvre dans tout ce monument la moindre tendance aux idées novatrices, le moindre reflet de transition; ce n'était donc pas pour obéir à une mode nouvelle que ceux qui construisaient ces grands arcs, au lieu de les terminer par un cintre parfait, les brisaient à leur extrémité supérieure, c'était pour chercher un moyen de construction qui leur offrît plus de chance de solidité. Les Romains, sans doute, auraient dédaigné cet expédient lorsque, passés maîtres dans l'art de construire, ils élevaient avec tant d'audace les arcs et les voûtes semi-circulaires de leurs grandes salles de thermes; mais de telles traditions, une fois perdues, ne s'improvisent pas, et des artistes à demi barbares, voulant lancer aussi des voûtes et des arcades sur de vastes vaisseaux, devaient procéder avec plus de prudence et chercher dans l'arc brisé un moyen plus sûr d'accomplir leur entreprise. De là ce grand nombre de monumens à plein cintre, dont la partie supérieure se termine en ogives rarement très aiguës, quelquefois même assez peu sensibles pour que, du sol de l'édifice, il soit difficile de ne pas les prendre pour des pleins cintres, monumens évidemment antérieurs, et par leur date et par leur caractère, à toute tentative de rénovation de l'architecture. Nous croyons que ces exemples prématurés de l'ogive doivent être à peu près comme non avenus pour qui cherche sincèrement à fixer les premières limites de l'époque de transition. Ce ne sont évidemment pas là les débuts de la nouvelle architecture; on aurait pu continuer ainsi de siècle en siècle à employer l'ogive dans les voûtes sans que le style à ogive proprement dit eût jamais pris naissance; d'où il suit, nous le répétons, que même quand il est prouvé qu'une voûte à ogive est contemporaine du monument auquel elle appartient, ce n'est pas un signe suffisant pour classer ce monument dans l'époque de transition. Nous ne voulons pas dire que les édifices

qui appartiennent réellement à cette époque ne se terminent pas presque tous par des voûtes à ogive, nous disons seulement que tout monument terminé par une voûte à ogive n'est pas nécessairement un monument de transition.

Mais si les voûtes sont un indice imparfait et souvent trompeur, il n'en est pas de même des parois verticales. Là, point d'équivoque possible. Si vous y trouvez l'ogive mêlée au plein cintre, soit par séries, soit par groupes alternatifs, vous êtes en pleine transition.

Il n'entre pas dans notre plan d'indiquer, même sommairement, sous combien de combinaisons différentes le mélange de ces deux formes peut se produire. Il faudrait passer en revue tous les monumens mi-partis qui sont parvenus jusqu'à nous. Le nombre en est immense, et l'on peut affirmer qu'il n'en est pas deux où le plein cintre et l'ogive occupent les mêmes places, et soient distribués dans le même ordre et dans les mêmes proportions : ici l'ogive domine dans l'intérieur du monument, tandis que toutes les ouvertures extérieures sont à plein cintre; là les deux formes sont entremêlées, aussi bien en dedans qu'au dehors; quelquefois c'est seulement dans les ouvertures extérieures du chœur que la forme aiguë apparaît timidement; ailleurs c'est uniquement dans la façade qu'on peut en apercevoir quelques indices; tantôt le plein cintre est seul admis dans les parties inférieures de l'édifice, tandis que les étages supérieurs semblent réservés à l'ogive; tantôt, mais plus rarement, c'est l'ogive, comme à Noyon, par exemple, qui règne seule dans les premiers étages, tandis que le plein cintre est relégué dans le haut. L'énumération de toutes ces variétés serait interminable et sans profit. Il suffit de constater que quelle que soit la manière dont l'ogive se mêle au plein cintre, dès l'instant qu'elle occupe dans un monument, soit au dedans, soit au dehors, et plutôt dans les parties verticales que dans les voûtes, une place assez notable pour qu'il ne soit pas permis de supposer qu'elle la doive seulement au hasard, le monument est à coup sûr un monument de transition.

Voilà donc notre règle générale : le caractère de transition résulte de la présence simultanée de l'ogive et du plein cintre, quelle que soit la part plus ou moins grande accordée à l'une ou à l'autre de ces formes, mais pourvu que l'ogive, au lieu de n'être qu'un accident isolé, contribue à modifier dans une certaine mesure l'effet architectural du monument.

Hâtons-nous de dire que cette règle subit deux exceptions : d'une part, il est des édifices où vous ne trouvez pas un seul plein cintre,

mais qui conservent, malgré leurs ogives, tous les caractères du style semi-circulaire, c'est-à-dire, les mêmes moulures, les mêmes chapiteaux, les mêmes ornemens; d'autre part, il existe des monumens où vainement vous chercheriez l'ogive, même dans les voûtes, mais dont les pleins cintres sont si élancés, si sveltes, bordés de moulures si fines, qu'ils semblent renier leur origine et aspirer à un style nouveau. Ces deux sortes de monumens appartiennent en réalité à l'époque de transition, ou du moins ils occupent une sorte de terrain neutre à ses deux frontières opposées. Ce qui complique un peu la question, c'est que, selon les lieux qui les ont vus naître, selon les circonstances au milieu desquelles ils ont été élevés, ces monumens exceptionnels ne se trouvent pas toujours placés chronologiquement au point qui semble leur appartenir, c'est-à-dire, les uns au début, les autres au terme de l'époque de transition proprement dite. Mais ces anomalies, dont le nombre est d'ailleurs limité, et dont il ne serait pas très difficile de se rendre compte en recherchant les causes spéciales qui les ont produites, ne peuvent infirmer en rien la règle générale que nous avons posée. L'emploi simultané de l'ogive et du plein cintre sous les conditions indiquées plus haut, voilà sans contredit le signe le plus apparent, le plus incontestable, le véritable signe caractéristique de l'époque de transition.

Poursuivons donc, et, maintenant que nous avons défini en quoi consistent les monumens de transition, tâchons d'abord de découvrir à quel moment ils commencent à apparaître; puis, quand nous aurons fixé les premières limites de l'époque qui les a produits, cherchons si, pendant toute la durée de cette époque, ils peuvent être soumis à une classification rigoureuse, si, malgré leur infinie variété, ils sont régis par des lois assez constantes pour qu'il soit possible de déterminer leur âge relatif.

Nous devons l'avouer franchement, de ces deux questions, la seconde ne saurait, dans l'état actuel de la science, recevoir une solution nette et précise. On peut bien dire, d'une manière générale, que ceux de ces monumens où l'ogive apparaît à peine et ne joue qu'un faible rôle sont de tous les plus anciens; que ceux, au contraire, où la part de l'ogive et celle du plein cintre semblent être à peu près égales, doivent avoir été plus tardivement construits, et qu'enfin les plus récens sont ceux où le plein cintre cède presque partout la place à l'ogive et conserve à peine quelque vestige de son ancienne domination. Sans doute cette classification est indiquée par la nature même des choses, et de nombreux exemples semblent la confirmer; mais,

quelque fondée qu'elle soit en raison, en fait elle n'est pas infaillible. Ce n'est pas là une de ces règles qui reposent sur des observations constantes et invariables. Lorsque l'architecture à ogive est parvenue à sa maturité, lorsque le XIIIe siècle, cette époque d'ordre et d'organisation, est venu lui donner des lois fixes et régulières, on peut sans témérité, nous l'avons vu, poser les jalons d'une classification chronologique. C'est qu'en effet il s'opère alors, tous les vingt-cinq ou trente ans, soit dans les procédés de construction, soit même dans les principes architectoniques, une modification plus ou moins légère, mais toujours assez appréciable pour servir d'indication à l'archéologue. Cette modification, il est vrai, peut n'être pas adoptée partout en même temps, mais elle finit toujours par pénétrer dans tous les lieux où l'architecture à ogive est établie. Il suffit donc de savoir, et l'observation nous l'apprend bientôt, que certaines nations ou certaines provinces sont plus ou moins précoces, c'est-à-dire accueillent en général plus ou moins promptement ces sortes d'innovations, pour en conclure, avec une certitude scientifique, que telle ou telle particularité dans le style d'un monument doit, selon le lieu où on l'observe, faire attribuer sa construction à telle ou telle période du XIIIe, du XIVe ou même du XVe siècle. Dans l'époque de transition, au contraire, rien n'est assis, rien n'est réglé; on essaie de tout en même temps et en tous lieux; on revient, après de longs intervalles, aux essais qu'on a d'abord tentés; c'est un va-et-vient continuel, une hésitation générale en matière de goût. Le siècle est novateur et incertain; son esprit se reflète sur ses monumens. Il ne faut donc pas s'étonner que, dans cette bigarrure, nous cherchions vainement un de ces principes régulateurs qui servent de base à une classification scientifique. Comment généraliser ce qui est variable à l'infini, et à quoi bon poser les règles, quand il faudrait, au même instant, pour chaque pays et pour chaque sorte de monumens, faire courber ces règles devant d'inévitables exceptions? Découvrira-t-on jamais une loi commune à toutes les productions architecturales de cette époque, une loi qui rende compte de leur inexplicable diversité? Nous voulons bien ne pas en désespérer, tout en nous résignant, quant à présent, à ne déterminer que très approximativement et avec une grande réserve l'âge relatif de ces monumens.

Mais si l'époque de transition, considérée dans ses phases successives, est encore pleine d'obscurité, est-elle également impénétrable lorsqu'il s'agit seulement de fixer ses premières limites, de découvrir son véritable commencement? Nous ne le pensons pas. Assurément personne ne saura jamais quel est le jour, quelle est l'année où, pour

la première fois, un monument mi-parti d'ogives et de pleins cintres parut dans nos contrées. Ce n'est pas en ce sens que le problème peut être résolu; mais nous croyons qu'il est permis d'affirmer, avec cette confiance qu'on accorde aux vérités historiques les mieux démontrées, que, dans celles de nos provinces où l'architecture s'est le plus hâtée d'accueillir les premiers essais du système nouveau, il n'a rien été construit d'après ce système tant qu'a duré le XIe siècle, et que c'est seulement vers les premières années du règne de Louis le Gros qu'on peut, avec quelque assurance, admettre l'apparition d'un petit nombre de monumens de transition.

Nous n'ignorons pas combien de controverses ont été soulevées à ce sujet. Presque tous ceux qui, de près ou de loin, ont porté leurs regards sur l'archéologie du moyen-âge, ont émis, à propos de cette question, les opinions les plus contradictoires, et presque toujours tranchantes et absolues. Les uns, plus érudits qu'archéologues, plus accoutumés à lire dans les livres que sur les monumens, ont soutenu, sur la foi de certains textes, les plus étranges paradoxes, et donné à quelques édifices qu'ils affectionnaient une vétusté tout-à-fait inconciliable avec le style de leur architecture; d'autres, ne voulant voir dans ces découvertes paradoxales que de pieuses fraudes, ont nié sans pitié toutes ces prétendues exceptions, toutes ces précocités hors nature, et n'ont consenti à admettre l'existence des monumens de transition que dans la dernière moitié et presqu'à l'extrémité du XIIe siècle. Au nombre de ces derniers, il faut compter presque tous les écrivains de l'Allemagne et de l'Angleterre qui se sont occupés de ces matières avec le plus de distinction.

Tout en partageant sur beaucoup de points leur incrédulité, je ne puis me refuser d'admettre qu'ils sont allés trop loin. Ils ont subi malgré eux l'influence de ce qu'ils voyaient dans leur propre pays, et ont jugé qu'il en devait être nécessairement chez nous de même que chez eux. Or, nous ne saurions trop le dire, sans vouloir en tirer la moindre vanité nationale, l'antériorité des monumens à ogive français sur tous ceux du nord de l'Europe ne nous semble pas pouvoir être mise en doute. C'est un fait que les écrivains anglais en général ne font pas grande difficulté de reconnaître. M. Dawson Turner (1), M. Whittington (2), M. G. Wilson (3), M. Gally Knight (4), avouent

(1) *Voyage en Normandie*, 1820.

(2) *Revue historique des antiquités ecclésiastiques de France*, 1829.

(3) *Remarques sur l'architecture gothique* à la suite du spécimen de Pugin, 1821.

(4) *Voyage archéologique en Normandie*, 1836. — *Excursion monumentale en Sicile et en Calabre*, 1839.

franchement que l'ogive n'est pas d'invention anglaise, et qu'elle apparaît en France plus tôt qu'en Angleterre (1). Des aveux aussi explicites sont plus rares sur le sol germanique; mais les faits y parlent aussi clairement. On sait exactement à quelle époque ont été construits les principaux monumens de l'Allemagne; combien n'en voit-on pas qui sont bâtis à la fin du XIIe siècle, sans que l'ogive s'y laisse apercevoir! et même au commencement du XIIIe combien sont encore mipartis d'ogives et de pleins cintres! Voyez à Geinhausen les ruines de cet admirable palais que construisit Frédéric Barberousse vers 1180, c'est-à-dire pendant que Notre-Dame de Paris était en pleine construction; vous n'y trouverez pas la moindre ogive, et bien que les détails de sculpture soient traités avec ce luxe tout oriental qui appartient surtout à l'époque de transition, la masse de la construction est encore empreinte d'une rudesse et d'une sévérité qui pourraient la faire attribuer au siècle des Othon. Soit que vous suiviez les bords du Rhin, soit que vous pénétriez dans l'intérieur du pays, vous voyez pendant tout le XIIe siècle le plein cintre régner sans trouble et presque sans partage : s'il fait des concessions, c'est en maître, et quand vient l'époque où il succombe enfin, il n'abandonne que pied à pied son domaine. Chose étrange! ce style à ogive, si long-temps arrêté dans sa marche en Allemagne, est réputé par quelques Allemands le

(1) Il est maintenant établi et reconnu par presque tous les archéologues anglais que ce fut seulement vers les dernières années du règne de Henri II (mort en 1189) que la lutte entre le style semi-circulaire et le style à ogive commença à se manifester en Angleterre. (V. Gally Knight, *Voyage archéologique*, Londres, 1836.) Ainsi, dans l'abbaye de Kirkstal, bâtie de 1153 à 1170, on trouve les premiers essais d'ogive bien authentiquement constatés. La crypte de la cathédrale d'York, où l'on voit aussi des ogives, est de 1170. On peut encore citer la partie à ogive de l'église du Temple à Londres, qui fut consacré en 1185; le chœur de la cathédrale de Canterbury, reconstruit dans le style à ogive, après l'incendie de 1175, par Jean de Sens, architecte français; l'extrémité occidentale et la grande tour de la cathédrale d'Ely, bâtie par l'évêque Ridel, qui mourut en 1189. Toutes ces constructions portent le caractère de la transition : ce sont des essais du style à ogive. Ce style n'atteint sa perfection en Angleterre que sous le règne de Henri III, vers le milieu du XIIIe siècle.

Ce qui prouve combien il rencontra d'obstacles à sa naissance, combien l'hésitation entre les deux styles fut longue et persistante, c'est que même après Henri II, même sous Henri III, on voit encore construire des monumens à plein cintre. Ainsi la nef de la cathédrale de Peterborough, celle de la cathédrale de Rochester, bâties de 1170 à 1194, ne contiennent pas la moindre trace du style à ogive : le plein cintre y règne seul. Il en est de même de l'abbaye de Fontaine, construite de 1204 à 1244, et enfin dans l'église de Ketton (Rutlandshire), qui date de 1252, on retrouve encore un exemple de portail semi-circulaire.

style teutonique par excellence! Sans doute il s'est acclimaté et naturalisé en Germanie, sans doute il y a produit de grandes et belles œuvres; mais qu'il y soit né, jamais observateur de bonne foi ne pourra le soutenir. Les preuves du contraire sont palpables. Il y a dans la seule Picardie et dans l'Ile-de-France, cette partie de notre sol où l'ogive semble avoir fait sa première apparition, quinze ou vingt monumens du premier ordre dont l'histoire repose sur des titres authentiques, et qui sont indubitablement de trente à quarante ans plus anciens que les monumens similaires en Allemagne. A moins donc de mettre de côté tout ce que les témoignages les plus irrécusables nous apprennent au sujet d'églises, telles que Notre-Dame de Paris, Notre-Dame de Senlis, Saint-Yved de Braisne, la cathédrale de Soissons, à moins de ne tenir aucun compte de faits aussi bien établis que l'époque où furent construits nos grands édifices du XIIIe siècle, la cathédrale de Reims, par exemple, celle de Bourges, celle d'Amiens, celle de Beauvais, je ne saurais, quelle que soit mon estime et ma déférence pour des hommes dont l'esprit et la science sont si justement honorés en Allemagne, leur accorder que cette antiquité, qu'on attribue chez nous à certains monumens à ogive, doive nécessairement être une fable grossière, par cela seul qu'au-delà du Rhin l'impossibilité d'un tel fait serait évidente et hors de tout débat. Pour faire une semblable concession, il faudrait avoir oublié qu'en l'an 1248 nous consacrions à Paris la Sainte-Chapelle du Palais, ce type accompli du style à ogive, lorsque sur les bords du Rhin, dans cette même année, on se disposait seulement à poser la première pierre du dôme de Cologne.

Mais si nous n'adoptons pas dans toutes ses conséquences le scepticisme des savans allemands, nous nous garderons bien, d'un autre côté, d'accepter sans contrôle les brevets d'ancienneté si libéralement accordés parmi nous, non-seulement à quelques monumens de transition, mais même à des constructions à ogive du style le plus pur, le plus fin, le plus élancé, tel que la cathédrale de Coutances, par exemple, ce modèle exquis de l'art de bâtir au XIIIe siècle, dont on veut faire remonter la fondation à l'an 1030 et l'achèvement à l'an 1083.

De tous les paradoxes qu'a suggérés l'archéologie du moyen-âge, c'est assurément là le plus hardi. Soutenue d'abord avec chaleur et conviction par le savant M. de Gerville, mais accueillie presque aussitôt par d'inflexibles objections et par une incrédulité à peu près générale, cette opinion semblait abandonnée, lorsque, il y a peu d'années, un nouveau champion, M. l'abbé Delamare, vicaire-général de Coutances,

se présenta dans la lice avec un mémoire aussi remarquable par une parfaite bonne foi que par les plus grands efforts de patience et d'érudition (1). Malheureusement l'auteur était mieux préparé aux recherches paléographiques qu'à l'étude des monumens. Il paraît en avoir peu vu, peu comparé; de là vient qu'il fait si bon marché de toute classification chronologique, fondée sur l'étude et sur la comparaison des monumens eux-mêmes. Il lui semble presque puéril d'attacher, en pareille matière, quelque importance aux analogies et aux différences, comme si, en quelque matière que ce soit, la science humaine pouvait reposer sur autre chose. Si M. Delamare avait pour un moment laissé là les textes qu'il étudie si bien, et visité avec des yeux d'archéologue seulement quinze ou vingt monumens du XIIIe siècle pris au hasard; si, retrouvant dans tous ces monumens les mêmes principes générateurs, au travers de quelques différences secondaires, il avait ensuite porté ses regards sur un certain nombre de monumens de transition, et qu'il eût retrouvé en eux les germes encore incomplets de ces principes communs à tous les monumens du XIIIe siècle, ne se serait-il pas dit, en refermant prudemment ses nécrologes et ses archives capitulaires : Il y a quelque chose de moins trompeur que les écrits des hommes, ce sont les lois nécessaires et constantes de l'esprit humain, et parmi ces lois il en est une qui n'est ni la moins constante ni la moins nécessaire, celle qui veut que ni l'homme ni l'espèce humaine ne fassent rien de complet et d'achevé du premier coup? Les plus grands siècles comme les plus grands génies ont obéi à cette loi : point de chef-d'œuvre sans ébauche. Et vous voulez que cet admirable système de l'architecture à ogive, avec tous ses effets, avec tous ses secrets, avec sa coupe de pierres si compliquée et si neuve, avec cette audacieuse légèreté, résultat d'une foule de combinaisons que nous voyons éclore successivement et laborieusement pendant plus d'un siècle, vous voulez que tout cela, sans que rien y manque, ait été improvisé un certain jour à Coutances, près de deux cents ans avant que, dans aucun autre lieu du globe, ce système eût été complètement réalisé, et quatre-vingts ans au moins avant que partout ailleurs on songeât à introduire quelques pauvres ogives au milieu des antiques pleins cintres! A quelle cause attribuer un tel prodige? L'auteur ne le dit pas, et c'est à peine s'il le cherche, tant il paraît avoir peu conscience qu'il y a là quelque chose qui révolte la

(1) *Essai sur la véritable origine et sur les vicissitudes de la cathédrale de Coutances*, par M. l'abbé Delamare, 124 pages in-4; inséré dans le XIIe volume des Mémoires de la société des antiquaires de Normandie, années 1840 et 1841.

raison (1). Il croit soutenir une opinion comme une autre, et bouleverse avec une tranquillité parfaite non-seulement toutes les données de l'histoire, mais les conditions premières de notre nature. Parce qu'il a lu, dans je ne sais quel registre, dont on ne retrouve plus nulle part l'original, registre désigné sous le nom de *Livre noir*, qu'en l'an 1030 une église a été fondée à Coutances, il se croit en droit d'affirmer que cette église est bien celle qui existe aujourd'hui, et prétend que ce n'est pas lui qui est tenu d'en administrer la preuve, mais que c'est à ceux qui voient dans cette église une œuvre du XIIIe siècle à fournir la démonstration écrite de ce qu'ils avancent.

Telle était déjà la prétention de M. de Gerville, mais elle s'est fortifiée chez son continuateur : en effet, et c'est là ce qu'il y a de neuf dans le travail de M. Delamare, après avoir établi, sur la foi de ce vieux cartulaire, aujourd'hui égaré, que l'église de Coutances, fondée en 1030, a été achevée en 1083, il fait passer sous nos yeux toutes les archives du chapitre, archives qui, selon lui, sont complètes et sans lacune, et il défie qu'on trouve, depuis l'année 1083 jusqu'au milieu du XIVe siècle, un seul moment où l'on puisse supposer qu'une nouvelle église ait pu être édifiée.

(1) L'auteur ne donne qu'une seule explication à ceux qui lui demandent : Pourquoi une église du style à ogive le plus perfectionné aurait-elle été bâtie à Coutances si long-temps avant qu'on en construisît ailleurs d'un style même imparfait? Cette explication la voici : les Tancrède étaient nés près de Coutances; ils ont fourni à l'évêque Geoffroy de Montbray d'abondantes richesses pour bâtir sa cathédrale; les Tancrède ont construit en Sicile des monumens à ogives; Geoffroy de Montbray s'est rendu de sa personne auprès d'eux pour réclamer leur secours : il aura rapporté non-seulement leurs trésors, mais la science de l'architecture à ogive.

Tout cela n'est que fiction. Nous savons quels monumens les Tancrède ont construits en Sicile; nous savons le rôle que joue l'ogive dans ces monumens. Si, après les avoir vus, Geoffroy de Montbray est venu bâtir du premier coup la cathédrale de Coutances, nous le tenons pour tout aussi devin, pour tout aussi sorcier que s'il n'eût trouvé en Sicile que le temple d'Agrigente ou le théâtre de Thaurmine. Entre ces basiliques siciliennes, conçues dans un système à moitié latin, à moitié oriental, et nos églises du XIIIe siècle, il y a, pour quiconque a quelques notions d'architecture, de ces différences tellement profondes, qu'aucun homme et aucune époque ne peuvent les franchir d'un seul bond. L'ogive, dans les basiliques siciliennes, peut être remplacée par le plein cintre, sans qu'une seule moulure de l'édifice en soit altérée : c'est une forme purement capricieuse, et qui n'influe en rien sur le système général de la construction, tandis que l'ogive, dans nos monumens du XIIIe siècle, c'est le principe même de leur architecture, c'est la racine d'où tout émane, et sans laquelle rien ne peut subsister.

C'est faute d'avoir fait ces distinctions essentielles entre ce qu'on peut appeler

Il faudrait, pour que cet argument négatif eût quelque valeur, admettre une chose presque aussi prodigieuse qu'une église du XIIIe siècle bâtie en l'an 1030, c'est à savoir l'existence d'archives capitulaires complètes et sans lacune. Quelle que soit notre confiance dans les savantes recherches de M. Delamare, nous ne saurions croire à la réalité d'un tel prodige. Mais, en supposant même que, par une exception merveilleuse, ces archives de Coutances, tenues exactement jour par jour, nous soient parvenues intactes et complètes, faudrait-il donc, si nous les trouvions muettes au sujet d'une reconstruction de l'église, faudrait-il en conclure que cette reconstruction n'aurait pas eu lieu? N'avons-nous pas vu déjà quelle est l'insouciance des chroniqueurs et des archivistes du moyen-âge pour tout ce qui concerne l'édification des monumens qui s'élèvent sous leurs yeux? Ne savons-nous pas que les seuls faits dont ils tiennent exactement registre sont les faits purement ecclésiastiques (1)? Or c'est encore là une occasion d'erreur contre laquelle il importe de se tenir en garde. De ce que ces archives de Coutances font mention presque à chaque page, soit de cierges que des fidèles à leur lit de mort ordonnent d'entretenir dans la cathédrale, soit de services divins qui doivent y être célébrés, l'auteur en

l'ogive accidentelle et l'ogive systématique, que l'auteur, malgré son incontestable habileté, tombe à chaque pas dans de si étranges erreurs, dès qu'il s'agit d'apprécier le style des monumens.

Ainsi, il consacre un chapitre à prouver que les Tancrède ont dû contribuer à la construction de la cathédrale actuelle de Coutances, puisqu'on avait placé leurs statues dans une certaine partie de l'édifice, et il ne s'aperçoit pas que, ces statues étant incontestablement de la fin du XIIIe siècle ou plutôt du XIVe, d'après les dessins même qu'il en donne, il y a là une preuve de plus que la cathédrale a été reconstruite, et que, conformément à un usage dont le moyen-âge donne tant d'exemples, en reconstruisant l'édifice dans un nouveau style, on a refait, selon la mode du temps, ces statues qui probablement avaient décoré l'église de 1030.

Que dirons-nous des inductions que l'auteur croit pouvoir tirer de la forme des sceaux ovoïdes, pour prouver que l'usage du style à ogive remonte bien au-delà du XIIe siècle? Comme s'il y avait le moindre rapport entre l'ogive, dont le principe est le triangle équilatéral, et toute espèce de forme ovoïde! Comme si le principe de ces sceaux (presque tous ecclésiastiques) n'était pas une tout autre forme que l'ogive, la forme symbolique connue sous le nom de *vesica piscis?*

L'étude des monumens aurait, nous le répétons, empêché l'auteur de tomber dans des méprises de ce genre, erreurs matérielles qui viennent sans cesse détruire ce qu'il y a souvent de spécieux dans les inductions qu'il sait tirer de ses recherches paléographiques.

(1) S'il était besoin de donner de nouvelles preuves des chances d'erreur auxquelles on s'expose en acceptant sur parole ce que les chroniqueurs du moyen-âge nous disent des monumens, quand par hasard ils en parlent, nous n'aurions que

conclut qu'il n'a pas dû s'écouler un seul instant sans qu'il existât une église cathédrale à Coutances; que, par conséquent, il n'y a eu ni destruction ni reconstruction, et que l'ancienne église a toujours subsisté. Mais comment oublier que, pendant le moyen-âge, c'était un usage constant et nécessaire que de faire succéder sans interruption, pour ainsi dire, l'église nouvellement reconstruite à l'église abandonnée? Même au milieu des fouilles et des décombres, au milieu des échafaudages couverts de centaines d'ouvriers, il fallait assurer la perpétuité du culte, en conservant tout ou partie du vieil édifice jusqu'au moment où le nouveau pouvait être consacré. Les faits abondent pour certifier cet usage. Ainsi dans les archives capitulaires de Beauvais, on lit ces mots : *Anno* 1272 *prid. cal. novemb.* IN CHORO RECENS EXSTRUCTO *miræ altitudinis et amplitudinis canonici divina officia celebrare cœperunt* (1). Ce fut donc, comme on voit, en 1272 que pour la première fois les chanoines de Beauvais célébrèrent les offices dans leur chœur nouvellement construit : or, leur cathédrale avait été incendiée en 1225; sa ruine avait été à peu près complète. Eh bien! pendant les quarante-sept ans que durèrent les travaux de réédification, on ne trouve rien dans les archives capitulaires qui puisse faire supposer que l'église a cessé d'exister. On voit, comme par le passé, les évêques donner des revenus à telles ou telles chapelles de la cathédrale, fonder des messes *singulis diebus celebrandas;* on continue enfin à voir enterrer les évêques dans l'église. N'est-il donc pas

l'embarras du choix. Ne lisons-nous pas, dans un manuscrit cité par le *Gallia christiana*, que l'église de Jumiéges *tout entière* fut rebâtie en 1230, lorsqu'il est aussi clair que le jour que l'ancienne nef du XIe siècle est encore debout aujourd'hui, et que le chœur seul fut reconstruit au XIIIe siècle? Ne trouvons-nous pas encore, dans le *Gallia christiana* (t. XI, col. 920), que Guillaume Le Roy, abbé de Lessay, en 1385, a été le fondateur de l'église de son abbaye : *ecclesiam inchoasse dicitur*. Or cette église est un monument du XIe siècle, sans aucune addition postérieure. Évidemment Guillaume Le Roy n'avait entrepris, en 1385, que quelques réparations.

Encore une fois, les écrivains du moyen-âge ne doivent être consultés par l'archéologue qu'avec la plus grande circonspection. S'il s'agit de priviléges concédés ou refusés à l'église, de legs ou de donations, de discussions entre l'évêque et son chapitre, de conflits de juridiction, de questions de discipline, de fondation de chapelles, d'autels ou de services, d'actes de dévotion, de procès avec les seigneurs voisins, en un mot d'affaires ecclésiastiques, vous pouvez à peu près compter sur l'exactitude et sur l'intelligence des narrateurs; mais quant à ces phrases si rares, si laconiques et si obscures, qui leur échappent à l'occasion des monumens, il faut n'en faire usage qu'en marchant avec précaution, comme sur un terrain où l'on peut rencontrer un piége.

(1) *Gallia christiana*, t. IX, col. 745.

évident que la non interruption du service divin dans la cathédrale de Coutances ne peut détruire les raisons qui nous ordonnent de croire que, depuis sa fondation en 1030, elle a dû nécessairement être reconstruite?

Quant à la prétendue impossibilité qu'une église édifiée au milieu du XIe siècle ait été rebâtie de fond en comble pendant le XIIIe, c'est-à-dire deux siècles à peine après sa construction primitive, sans que sa ruine ait été causée par une guerre ou par un incendie dont on garde le souvenir, c'est encore là, qu'on nous permette de le dire, un oubli complet de ce qui se passait tous les jours au moyen-âge; c'est s'étonner d'une chose toute simple et tout ordinaire. Sans parler des innombrables églises que nous voyons reconstruire à partir de l'an 1000, bien que souvent elles n'eussent pas un siècle d'existence, combien n'en trouverait-on pas, même à l'époque qui nous occupe, qui furent ainsi renouvelées sans qu'il y eût absolue nécessité, mais seulement pour obéir, soit au vœu de riches testateurs, soit à la pieuse ardeur de paroissiens jaloux d'un temple construit à la moderne dans une ville du voisinage! Ne prenons pas un exemple obscur : la belle église de Senlis a été réédifiée vers l'an 1155, achevée en 1184, et inaugurée en 1191. A quelle époque avait-elle été fondée pour la première fois? Vers 1068 (1), par conséquent moins d'un siècle avant qu'elle fût construite à nouveau. Ni la guerre, ni l'incendie, n'avaient causé sa ruine; mais elle avait été probablement mal bâtie, on la trouvait déjà vieille et peu solide : on la rebâtissait pour la rendre plus belle et plus spacieuse. Pourquoi, si à Senlis il en était ainsi, n'en aurait-il pas été de même à Coutances?

Nous ne suivons l'auteur, comme on voit, que sur le terrain où il se croit inattaquable. Si nous abordions la question sous un autre aspect, au point de vue de l'appréciation des styles, il serait facile de prouver combien il se méprend sur la valeur de ce qu'il appelle le sys-

(1) Selon qu'on admet que le fondateur a été Odon Ier ou Odon II, on fait remonter la fondation à l'an 990 ou à l'an 1068. La différence n'est pas grande, puisque, entre la fondation primitive et la reconstruction, il se serait écoulé, dans un cas, 87 ans, dans l'autre, 165 ans. Voici les textes relatifs à la cathédrale de Senlis : « Odo hanc ecclesiam fundavit, vel sub finem seculi x, circa 990, quo primus Odo vivebat, vel circa 1068, quo florebat Odo secundus. — Reædificata circa 1155, perfecta 1184, inaugurata 1191. » (*Gallia christiana*, t. X, col. 1378.) « Ecclesia S. M. Silvanectensis media corruens vetustate innovatur à fundamentis. » (Lettre de Louis VII aux archevêques, évêques, abbés, etc., à l'occasion de la reconstruction de la cathédrale de Senlis, « ad restaurandum majus templum Silvanectense. ») «.... Ædemque B. M. Sulvanect., quæ spatio annorum triginta restituta fuerat. » (*Gallia christiana*, t. X, col. 1406.)

tème d'analogie, et à combien de jugemens erronés, faute de notions pratiques, il est conduit à son insu.

Ce n'est ici ni le moment ni le lieu d'entrer dans ces détails; mais il est à souhaiter qu'une réfutation complète vienne bientôt dissiper jusqu'au moindre doute que peut soulever la lecture de ce mémoire. C'est un travail à faire en présence des archives de Coutances et surtout en présence du monument, travail qui n'aurait pas seulement pour résultat de faire justice d'un préjugé local, mais de donner un salutaire avertissement, en montrant à quelles chimériques conséquences un esprit distingué peut, de la meilleure foi du monde, être entraîné par une fausse méthode archéologique (1).

A côté de cette controverse sur la cathédrale de Coutances, toutes les autres semblent fades et décolorées. Partout ailleurs, en effet, c'est pour des années qu'on se dispute, tandis qu'à Coutances ce sont les siècles qui sont en jeu. C'est le règne de saint Louis qu'il s'agit de substituer au règne du roi Robert : nulle part on ne s'élève à de telles prétentions. Toutefois la cathédrale de Séez sert de texte à des récits qui ne sont guère moins extraordinaires. Quoique d'un style plus

(1) Nous craignons de nous être étendu trop longuement sur la cathédrale de Coutances, et cependant nous ne pouvons nous empêcher de déposer encore ici les impressions que la vue toute récente de ce beau monument nous a fait éprouver. Nous l'avons interrogé pierre par pierre, nous avons cherché avec une minutieuse attention si, dans cette architecture en apparence si pure, si régulière, si achevée, il n'existerait pas quelques singularités, quelques bizarreries cachées, quelque chose, en un mot, d'insolite et d'inconnu, qui permettrait d'y voir une construction unique en son genre, une œuvre d'exception. Non-seulement nous n'avons rien trouvé de semblable, mais nos recherches nous ont conduit à un résultat tout contraire. Nous avons reconnu que, parmi les monumens les plus parfaits que le XIIIe siècle a produits, il n'en est peut-être pas un où se trouvent réunies à un aussi haut degré cette pureté de forme, cette justesse de proportions, cette grandeur de conception dans l'ensemble, et cette finesse d'exécution dans les détails qui caractérisent un style parvenu à son apogée. Quand on a passé en revue chaque membre de cette architecture, chaque moulure, chaque filet, chaque fleuron, on n'est pas seulement étonné de cette netteté vigoureuse des profils, qui n'appartient qu'à l'art au terme de sa croissance, dans sa plus belle maturité; mais on acquiert la conviction que, dans toute cette église, il n'y a pas une seule pierre taillée à la romane, pas un reflet des anciens procédés, pas une trace d'hésitation, de doute ou de tâtonnement. Conduisez l'homme le plus ignorant dans cette église, et dites-lui que c'est là le début, le premier essai d'une nouvelle architecture; le simple bon sens lui défendra de vous croire. Pour moi, je veux bien qu'on nous dise que les anges sont venus bâtir en 1030 la cathédrale de Coutances; mais ce que je n'admettrai jamais après l'avoir vue, c'est que des hommes aient taillé et posé une seule des pierres qui la composent, non pas cent soixante-dix ans, mais un seul jour avant que le XIIIe siècle eût commencé de luire sur nos contrées.

inégal et moins pur que celle de Coutances, la cathédrale de Séez appartient aussi à la belle époque de l'architecture à ogive; ce n'est pas un monument de transition, le principe vertical et les formes aiguës s'y manifestent d'une manière presque exagérée. Qu'importe? on vous prouve, l'histoire en main, que cette église a été fondée en 1053; à vingt-trois ans près, c'est aussi merveilleux qu'à Coutances. Cependant ici le paradoxe est soutenu avec moins de hardiesse, d'abord parce qu'à Séez il n'y a ni *Livre noir*, ni archives capitulaires; en second lieu, parce qu'il est à peu près prouvé qu'en l'an 1150 la cathédrale et la ville furent incendiées de fond en comble. C'en est assez pour que les moins clairvoyans soient en garde contre la prétendue identité de la cathédrale actuelle et de la cathédrale de 1053.

Quant aux autres églises à dates merveilleuses, telles que la collégiale de Mortain, la cathédrale de Chartres, l'église de l'abbaye de Fécamp, ce sont au moins des constructions qui appartiennent en partie à l'époque de transition; elles sont toutes d'un demi-siècle environ plus anciennes que les cathédrales de Coutances et de Séez, et comme on fait remonter leur fondation moins haut, il faut convenir qu'à leur égard la vraisemblance est moins outrageusement violée. Cela n'empêche pas qu'aucun de ces monumens ne peut avoir été construit aux époques qu'on leur assigne. Ainsi, à Mortain, il ne reste évidemment de la construction de 1082 qu'une seule porte, et cette porte est à plein cintre; à Chartres, s'il est vrai, comme on le raconte, que la princesse Mahaut, veuve de Guillaume-le-Bâtard, ait fait couvrir de plomb, en 1088, le chœur, les transsepts et une partie de la nef de la cathédrale, il est parfaitement certain que ce n'était ni le chœur, ni les transsepts, ni la nef de la cathédrale actuelle, dédiée seulement en 1260. Notre-Dame de Chartres était à peine hors de terre, lorsqu'en 1145, au retour d'un voyage dans le pays chartrain, Hugues, archevêque de Rouen, écrivait à l'évêque d'Amiens Thierry que tous les habitans de la province, hommes, femmes et enfans se livraient depuis peu avec une incroyable ardeur à la reconstruction de leur église (1). Enfin, quant à Fécamp, on oublie, lorsqu'on veut voir dans l'église de son abbaye un monument de 1108, qu'en 1167 un incendie réduisit en cendres tout le monastère (2), et que l'abbé Henri de Suilly travaillait encore à relever l'église de ses ruines lorsqu'il mourut en 1188.

(1) Voyez *Remarques* de l'abbé Lebeuf sur le tome VI des Annales bénédictines de dom Mabillon publié par dom Martenne. *Mercure de France*, juin 1739.

(2) « 1167 : Fiscannense monasterium combustum, etc. » (Robertus de Monte, in append. ad Sigebertum.)

Ainsi, tout en regardant comme un fait incontestable que l'époque de transition commence dans le nord-ouest de la France beaucoup plus tôt que dans les pays voisins, il faut mettre de côté tous ces prétendus miracles qui ne font que rendre suspectes aux gens sérieux nos dates même les plus authentiques. Des monumens de transition, à partir de 1150, quelque rares qu'ils puissent être dans le reste de l'Europe, nous pouvons hardiment en montrer chez nous un bon nombre; mais des constructions complètement à ogive avant cette époque, c'est courir après une chimère que de vouloir en trouver une seule.

Toutefois, quelques mots encore sur une église à laquelle on attribue, en Picardie, une ancienneté presque aussi extraordinaire que celle dont on fait honneur, en Normandie, à la cathédrale de Coutances. Nous voulons parler de l'ancienne cathédrale de Laon. L'histoire de cette grande église, remarquable à beaucoup d'égards par son architecture, est mêlée à celle des sanglantes catastrophes qui signalèrent, dans la ville de Laon, l'établissement de la commune. Au moment où les bourgeois venaient de massacrer leur évêque, la cathédrale, prise et reprise d'assaut, devint tout à coup la proie des flammes. L'incendie fut violent; il dévora une moitié de la ville, et l'église fut en grande partie détruite. C'était en l'année 1112. Deux ans après, en 1114, grace à des quêtes abondantes, faites non-seulement en France, mais même en Angleterre, grace à l'ardeur du clergé et de la population, tout était réparé, et le culte était solennellement rétabli dans l'église (1).

Venait-on seulement de restaurer l'édifice? l'avait-on reconstruit complètement? L'opinion commune croit à une reconstruction (2). Si cette opinion était fondée, si l'église qui subsiste aujourd'hui était celle de 1114, cet immense édifice serait l'œuvre de deux années et quelques mois! Une telle supposition ne peut pas se soutenir. Quelque nombreux que fussent les ouvriers, quelque abondant que fût l'argent, il était matériellement impossible qu'un si vaste vaisseau pût être élevé et couvert dans l'intervalle de deux ans et demi. Un pareil tour de force ne serait pas plus admissible avec les procédés employés aujourd'hui qu'avec ceux dont on se servait alors. Ajoutons que, parmi les monumens du moyen-âge dont on sait exactement l'histoire, monumens moins grands, pour la plupart, que la cathédrale de Laon, plus riche-

(1) « IV. Id. Sept. anno 1114, ecclesiam cathedralem à se instauratam dedicavit, ut patet ex his verbis Hermani, lib III, cap. 1 : Bartholomæus adeo templum dominæ nostræ studuit accelerare ut post duos semi annos incensionis ejus rursum fieret solemnis dedicatio ejus. » *Gallia christiana*, t. IX, col. 530.

(2) V. Dom Lelong, *Histoire du diocèse de Laon*, in-4°. p. 215.

ment dotés, soit par le zèle des fidèles, soit par la munificence de nos rois, comme l'église Saint-Yved de Braisne, par exemple (1), il n'en est pas un seul dont la construction n'ait duré vingt, trente, quarante et même jusqu'à soixante ans (2). Il est donc évident que les travaux qui s'exécutèrent à Laon de 1112 à 1114 étaient des travaux, non de reconstruction complète, mais seulement de restauration. Comment d'ailleurs conserver le moindre doute, puisque le moine Herman, témoin oculaire du désastre, nous apprend que l'église n'avait pas été entièrement détruite, mais qu'elle avait seulement souffert de grands dommages.

Ainsi la cathédrale consacrée en 1114 n'était autre que l'ancienne cathédrale, monument à plein cintre, d'une assez haute antiquité, qu'on venait de consolider, de réparer, afin de pourvoir aux besoins du culte. Au bout d'un demi-siècle environ, ces murailles calcinées auront de nouveau menacé ruine, et il aura fallu les rebâtir de fond en comble. De là l'église actuelle, construction faite évidemment d'un seul jet, bien qu'on y rencontre quelques disparates; monument dont certains chapiteaux conservent encore une forme un peu romane, mais où l'ogive domine presque exclusivement, et qu'il est difficile de ranger parmi les œuvres de l'époque de transition, tant il semble appartenir plutôt au XIIIe siècle qu'au XIIe.

Est-il besoin de dire que, puisque les travaux de 1114 n'ont été nécessairement que des travaux de restauration, il est impossible de supposer que le monument restauré se soit conservé jusqu'à nos jours, et que ce soit encore lui que nous ayons devant les yeux. D'abord on ne découvre pas sur la maçonnerie de la cathédrale actuelle la moindre trace d'une reprise, d'une réparation aussi importante que dut être celle de 1114; en second lieu, la cathédrale de Laon, d'après le témoignage des historiens, était déjà très ancienne lorsqu'elle fut in-

(1) L'église Saint-Yved de Braisnes fut commencée en 1180, par Agnès, femme de Robert, comte de Dreux, fils de Louis VI. En 1216, on y travaillait encore lors-l'archevêque de Reims et l'évêque de Soissons la consacrèrent; les travaux n'avaient pas été interrompus : les largesses de la fondatrice permettaient de les pousser avec la plus grande activité.

Cette belle église, comblée des faveurs royales, ne put cependant être terminée plus vite; il est vrai qu'elle fut exécutée avec un soin extrême. C'est un admirable modèle de ce style, qui, quoique entièrement à ogive, porte encore un léger caractère de transition.

(2) Les travaux de la cathédrale de Reims durèrent trente ans sans interruption. A Saint-Denis, la reine des abbayes, la reconstruction du XIIIe siècle commence en 1231 et se poursuit sans relâche jusqu'en 1281.

cendiée : croire à sa perpétuité, ce serait donc admettre l'existence d'un monument entièrement à ogive, non plus au début du XIe siècle, mais bien avant l'an 1000. Ce serait faire un acte de foi encore plus complaisant que celui qu'on nous demande pour la cathédrale de Coutances.

Cette thèse a pourtant été soutenue (1). On a prétendu que les chroniqueurs ne parlant pas d'une reconstruction de la cathédrale postérieurement à 1114, cette reconstruction ne pouvait avoir eu lieu. Pour nous, elle n'en est pas moins certaine, et à défaut de toutes les raisons que nous venons d'en donner, il suffirait, pour se convaincre, de jeter les yeux sur un autre monument encore debout dans la ville de Laon, l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Martin. Cette collégiale n'ayant été réformée et régularisée par saint Norbert qu'en 1124, et le nombre des religieux ne s'étant augmenté dans une proportion assez considérable pour motiver la reconstruction de l'église qu'environ douze ans après, on ne peut faire remonter cette reconstruction qu'à 1140, ou tout au plus à 1136. Eh bien! à l'exception de la façade, qui est beaucoup plus récente, l'église entière n'est percée extérieurement que de fenêtres à plein cintre; sa forme, son aspect général, les sculptures de la corniche, les moulures qui relient les cintres des fenêtres, tout en elle appartient au style roman de la dernière époque.

Que ceux qui verront cette église de Saint-Martin de Laon la comparent avec la cathédrale, et qu'ils se demandent s'il est possible de supposer que, de ces deux édifices, la cathédrale soit le plus ancien. Admettons même, si l'on veut, l'hypothèse d'une reconstruction totale en 1114, hypothèse démentie par les faits, comme on l'a vu plus haut; il n'en sera pas moins hors de toute vraisemblance qu'à côté d'un monument où le style à ogive semble déjà presque parvenu à son entier développement, il se soit élevé, vingt ou trente ans plus tard, dans la même ville, un autre monument servilement fidèle, par ses formes extérieures, aux lois de l'ancienne architecture, et se rattachant à peine à l'époque de transition par quelques arcades à ogive qui se montrent timidement à l'intérieur (2).

(1) Voyez Devismes, *Histoire de Laon*, t. Ier, p. 226.

(2) On pourra dire, nous le savons, que l'église Saint-Martin dépendait d'une abbaye; que le clergé régulier était en général très attaché aux traditions anciennes, très peu enclin aux innovations; qu'il ne serait donc pas étonnant que les moines de Saint-Norbert, en construisant leur église, n'eussent pas pris modèle sur la brillante cathédrale qu'ils avaient devant les yeux. L'observation est vraie, mais seulement dans une certaine mesure. Entre une abbaye et une église séculière bâties à la même époque, il y a presque toujours une certaine différence, c'est-à-dire un peu plus de tendance aux idées novatrices dans l'église séculière, un peu plus de

Ainsi mettons de côté la cathédrale de Laon comme toutes les autres. Pas plus d'exceptions miraculeuses en Picardie qu'en Normandie. Partout l'art a suivi, non pas une marche uniforme et régulière, tant s'en faut, mais un certain mouvement de progression plus ou moins lent, plus ou moins rapide, sans jamais cesser d'être continu. Nulle part de ces pas de géant qui franchissent d'un bond la carrière; nulle part de ces coups d'essai valant mieux que les coups de maître; partout, au contraire, entre l'ancien et le nouveau style, un temps de passage, plein de diversité, variable dans sa durée comme dans ses formes, mais nécessaire; partout, en un mot, une époque de transition.

C'est là le premier point qu'il importe de constater; puis, une fois démontrée la nécessité et l'universalité de l'époque de transition, reste à déterminer, d'une manière générale, à quel moment elle commence.

Nous l'avons affirmé déjà, et nous le répétons avec plus d'assurance, ce n'est pas durant le XIe siècle. On peut à cette époque rencontrer des ogives éparses, on trouve même, à mesure que le siècle est plus proche de sa fin, de plus nombreux essais de la forme nouvelle; mais ce ne sont que des essais isolés, des tentatives qui s'ignorent, des exemples sans imitateurs.

Pendant les premières années du XIIe siècle, ces essais ont dû se multiplier, sans toutefois qu'on puisse encore citer aucun monument à date certaine dans lequel l'ogive joue un rôle vraiment important.

De 1120 à 1140, au contraire, on aperçoit plus clairement un parti pris, une intention systématique de substituer la nouvelle forme à l'ancienne. Les ogives commencent à se montrer par séries et souvent

respect pour les anciennes traditions dans l'abbaye; mais ni d'un côté ni de l'autre on ne saute deux ou trois degrés intermédiaires, soit en arrière, soit en avant. Les différences se bornent à des nuances peu sensibles. Ici, au contraire, deux styles entièrement opposés sont en présence; leur apparition simultanée serait déjà un vrai prodige, mais on va plus loin. On veut que celle de ces deux églises qui est la plus moderne en apparence, c'est-à-dire la cathédrale, soit en réalité la plus ancienne. Ce premier point établi, on n'est malheureusement pas maître de rendre la cathédrale plus ancienne seulement de vingt ou trente ans; l'hypothèse d'une reconstruction totale, en 1114, est, comme on sait, inadmissible : il faut donc remonter à un siècle ou deux pour assister à la construction première de l'édifice; dès-lors les moines de Saint-Martin, en construisant leur église, ont dû faire un terrible effort rétrospectif, puisque l'aspect qu'ils lui ont donné est plus ancien que celui d'un monument qui aurait été bâti plus de deux siècles auparavant.

N'avions-nous pas raison de dire que cette observation, sur les caractères de l'architecture propre aux abbayes et aux églises séculières, n'était vraie que dans une certaine mesure, et l'application qu'on en voudrait faire ici ne serait-elle pas complètement dépourvue de fondement?

même par étages superposés. Néanmoins, c'est presque uniquement dans l'intérieur des édifices, avec une sorte de mystère et de timidité, comme à Saint-Martin de Laon, par exemple, que les innovations osent se produire. Il semble que cette prise de possession des monumens, par leur intérieur, soit une loi commune à toutes les époques de transition. Ainsi, lorsqu'au XVIe siècle l'ogive est à son tour abandonnée pour le plein cintre, c'est encore dans l'intérieur des édifices que se manifestent de préférence les premiers essais du nouveau style. Combien ne citerions-nous pas d'églises bâties à cette époque, particulièrement en Normandie, dont les fenêtres à ogives sont encore parsemées de meneaux flamboyans, tandis qu'à l'intérieur le ciseau de la renaissance s'est promené sur la pierre et l'a couverte de ses légères arabesques! Le même fait s'était produit quatre siècles auparavant; voilà pourquoi nous trouvons tant d'églises qui, par leur aspect extérieur, semblent encore appartenir à la famille des édifices à plein cintre, tandis que leurs parois intérieures reposent sur deux rangées d'arcades aiguës. Il est vrai que, pour expliquer cette anomalie, on a prétendu que les croisés avaient trouvé, dans l'intérieur de l'église de Jérusalem, le tombeau du Sauveur entouré d'une colonnade à ogive, et que par un pieux souvenir nos constructeurs d'églises n'avaient d'abord songé à reproduire ce genre d'arcades qu'à la place qu'elles occupaient dans le lieu saint, c'est-à-dire dans l'intérieur des édifices (1). Nous ne nous prononçons pas sur le mérite de cette explication; nous constatons seulement comme un fait que, parmi les monumens de transition, ceux qui paraissent les plus anciens, et qu'on peut avec le plus de certitude faire remonter jusqu'à la première moitié du XIIe siècle, se distinguent assez généralement par cette circonstance, que l'ogive occupe en dedans une place de quelque importance, tandis qu'on l'aperçoit à peine au dehors.

Vers 1150, le nombre des monumens mi-partis va toujours en croissant, l'ogive se montre de plus en plus hardie, et il est bien peu de constructions, soit religieuses, soit civiles, où on ne la voie se mêler aux arcs semi-circulaires.

Enfin, après 1170 environ, l'emploi de l'ogive est devenu assez fréquent, assez habituel, non-seulement pour qu'il ne se construise plus un seul monument sans que cette forme y figure, mais pour qu'on commence à en construire où elle figure seule, à l'exclusion de toute autre forme architecturale. C'est là la dernière période de l'époque de

(1) Voyez le *Voyage en Alsace* de Schweighauser.

transition, période qui finit par se confondre, vers les premières années du XIIIe siècle, avec l'âge du style à ogive proprement dit. Pendant cet intervalle, le plein cintre ne disparaît pas encore de la scène : on le voit même parfois lutter avec vigueur et jeter un dernier éclat, comme sur la tour méridionale de la cathédrale de Sens, bâtie en 1283; et quant à l'architecture à ogive, quoique déjà parvenue au terme de sa croissance, elle n'est pas encore en possession de tous ses moyens d'effet, elle n'a pas complètement le secret de son propre génie, sa légèreté est encore un peu robuste, et ses voûtes ont beau s'élancer vers le ciel, on croit y voir planer encore, comme à Saint-Yved de Braisne, je ne sais quel souvenir de plein cintre qui les rabaisse vers la terre. En un mot, quoique le but soit bien proche, il n'est pas atteint; c'est encore l'époque de transition, c'est-à-dire la préparation à quelque chose de plus pur et de plus parfait.

Telles sont les seules données générales qu'il nous soit permis de hasarder au sujet de ce problème chronologique que nous avons en commençant déclaré presque insoluble, et qui en effet résisterait certainement, quant à présent du moins, à toute solution plus nette et plus précise. En ne donnnant pas aux divisions que nous proposons un sens trop absolu, et surtout en ne sortant pas de cette partie du sol de la France que nous avons pris soin de circonscrire, nous croyons difficile qu'en nous suivant on risque de beaucoup s'égarer.

VIII.

Appliquons maintenant ces données à l'église Notre-Dame de Noyon.

Ne devient-il pas d'abord évident, ainsi que nous l'avons déclaré avec Guillaume de Nangis, que l'incendie de 1131 a dû détruire l'église de fond en comble, ou du moins qu'il a rendu nécessaire sa complète reconstruction? Quelle que soit la part que le plein cintre conserve dans l'église actuelle, bien que cette part semble presque égale à celle de l'ogive, il n'en est pas moins vrai que l'ogive y règne à peu près en souveraine, et que le monument tout entier est conçu sous l'influence et dans l'esprit du système à ogive. Or, nous savons maintenant jusqu'à quel point il serait chimérique de supposer qu'un tel monument ait pu exister avant 1131.

Reste à savoir, ce qui est beaucoup plus difficile, à quel moment a dû s'effectuer la reconstruction : a-t-elle été entreprise immédiatement

après l'incendie? s'est-il, au contraire, écoulé un intervalle plus ou moins long avant qu'on se soit mis à l'œuvre?

Sans pouvoir déterminer en quelle année commencèrent les travaux, nous ne pensons pas que la reconstruction ait été immédiate. D'abord, au moment du désastre, les finances de l'évêché ne devaient pas être florissantes. L'évêque Simon se livrait depuis sept ans avec un grand zèle à la fondation de la célèbre abbaye d'Ourscamp. Cette œuvre pieuse avait épuisé toutes ses ressources. Il est vrai qu'à la nouvelle de l'incendie, le pape vint, comme on l'a vu, au secours de l'évêque en écrivant la lettre que nous avons rapportée; mais rien ne prouve que les évêques de Rouen et de Sens aient répondu avec beaucoup d'enthousiasme à la provocation du saint père. Il serait même possible que, pour complaire au pape lui-même, leur zèle se fût bientôt refroidi, car on voit, quelques années après, notre évêque encourir les censures de la cour de Rome pour avoir favorisé le divorce de son frère Raoul, comte de Vermandois. Cette disgrace dura long-temps et eut de fatales conséquences pour l'évêché de Noyon, car elle lui fit perdre l'espèce de suzeraineté qu'il exerçait sur le siége de Tournay. La réunion de ces deux évêchés s'était maintenue depuis plusieurs siècles, au grand désespoir des chanoines flamands; l'évêque, en effet, résidait presque toujours à Noyon, et malgré l'apparente égalité des deux siéges, celui que n'occupait pas l'évêque était réellement soumis à l'autre. Profitant des mauvaises dispositions du pape à l'égard de Simon, les chanoines de Tournay obtinrent une bulle qui prononçait la séparation des deux siéges, et donnait à Tournay un évêque propre. De ce moment, ce n'est plus ni la fondation d'Ourscamp, ni le désastre de sa cathédrale, c'est la perte d'une de ses deux crosses qui devient la première affaire de l'évêque de Noyon. Nous le voyons aller à Rome pour tâcher de fléchir le saint père, puis, n'ayant pas réussi, venir implorer l'assistance de son cousin le roi Louis VII; mais ce prince allait bientôt se brouiller lui-même avec la papauté : Simon, se liant étroitement à la personne et à la fortune de son royal parent, le suivit à la croisade, et mourut pendant l'expédition, à Seleucie, l'an 1148.

Il y avait dix-sept ans que la cathédrale avait été incendiée, et, selon toute apparence, on n'avait pas encore pu s'occuper sérieusement de sa reconstruction. Peut-être avait-on réparé, pour abriter le culte, les parties les moins endommagées de l'édifice, mais sous un épiscopat aussi agité, au milieu de circonstances aussi défavorables, il est plus que probable que le chapitre avait dû se borner à de simples travaux

provisoires, et que la réédification de toute la cathédrale avait été ou ajournée ou poursuivie avec beaucoup de lenteur et d'hésitation.

Sous le successeur de Simon, au contraire, de meilleurs jours commencent à luire pour l'évêché de Noyon. La perte de Tournay n'est pas réparée, mais les vertus du nouveau prélat, Beaudoin II, son activité prévoyante, son administration calme, énergique et régulière, ont bientôt fait disparaître les désordres que les continuelles absences de Simon avaient encouragés. Honoré de la faveur de Suger, de l'amitié de saint Bernard, Beaudoin cherchait à prendre ces deux grands hommes pour modèles. Or, la construction des églises fut, comme on sait, une des grandes occupations de leur vie. N'est-il donc pas probable que Beaudoin, après avoir rétabli l'ordre dans son diocèse, dut se consacrer avec ardeur à la réédification de son église? Un fait, que Levasseur a probablement puisé dans les archives capitulaires, et qu'il cite en passant sans y attacher d'importance, vient à l'appui de cette conjecture. Levasseur nous dit qu'en 1153 l'évêque Beaudoin confirma les autels de la cathédrale, et plus loin il ajoute que, par l'ordre du même Beaudoin, le corps du bienheureux saint Éloi (le patron, le saint tutélaire de Noyon) fut transféré dans une nouvelle châsse et exposé à la piété des fidèles.

Qu'était-ce que cette confirmation des autels? S'agissait-il d'une consécration de chapelles nouvellement reconstruites? n'était-ce pas plutôt une déclaration solennelle par laquelle l'évêque annonçait que, dans la nouvelle cathédrale, les anciens autels seraient maintenus, resteraient sous l'invocation des mêmes patrons, et conserveraient leurs priviléges et leurs revenus. Cette déclaration n'était-elle pas une sorte d'appel à la dévotion, et surtout à la générosité des fidèles? Accoutumés à s'agenouiller de préférence devant certains autels, ils avaient besoin d'être assurés que, s'ils s'imposaient des sacrifices pour faire sortir la cathédrale de ses ruines, ils y retrouveraient encore les objets de leur culte et de leur prédilection. Quant à la châsse nouvelle pour les reliques de saint Éloi, n'était-ce pas encore un moyen de faire pleuvoir les offrandes et de se préparer des ressources pour le grand œuvre qu'il s'agissait d'entreprendre? Enfin, si l'on se rappelle qu'un an avant cette confirmation des autels, la ville avait été ravagée par un nouvel incendie, n'y a-t-il pas lieu de supposer que les populations, frappées de terreur, durent attribuer le retour de ce fléau à l'état d'abandon où le temple à demi détruit était resté depuis vingt ans, que la nécessité de le relever devint plus pressante que jamais, et que l'évêque et son chapitre durent saisir cette occasion d'exalter plus vivement encore les esprits par le spectacle de cérémonies pieuses.

En somme, il nous paraît probable que, tant que vécut Simon, les travaux durent être languissans, et se borner, soit à l'enlèvement des décombres, soit à des démolitions ou à des réparations partielles, tandis que, sous Beaudoin II, ils furent certainement conduits avec ardeur et persévérance; enfin, si l'on nous demandait de désigner l'année où la reprise de ces travaux dut commencer à devenir active et efficace, les faits que nous venons de citer nous feraient croire que c'est en 1153.

Maintenant, peut-on présumer que Beaudoin acheva son œuvre, et qu'à sa mort, en 1167, la construction de la cathédrale était complètement terminée? Nous ne le pensons pas. D'abord nous avons vu combien, en général, les monumens du moyen-âge s'édifiaient lentement. Les travaux de la cathédrale de Senlis se sont continués sans interruption pendant plus de trente ans, *spatio annorum tringinta et amplius* (1), ceux de Braisne pendant trente-six ans; ceux de la cathédrale de Paris étaient à peine achevés au bout d'un siècle (2). Or nous ne voyons aucun motif pour qu'on eût fait preuve à Noyon d'une plus grande diligence. Nous avons au contraire une raison de supposer qu'en 1167, à la mort de Beaudoin, l'édifice n'était pas complètement terminé, car nous voyons que, contrairement à l'ancien usage, cet évêque ne fut pas enterré dans la cathédrale, et que son corps fut porté à Ourscamp (3). N'en pourrait-on pas conclure que l'édifice, en-

(1) *Gallia christiana,* t. IX.

(2) Les constructions entreprises par Suger à Saint-Denis furent beaucoup plus rapidement exécutées, *en trois ans et trois mois;* mais aussi Suger cite le fait comme un miracle. Dans cette même abbaye de Saint-Denis, à une époque où le trésor n'était pas moins riche que du temps de Suger, et où les moyens d'exécution étaient au moins aussi puissans, on voit les travaux de reconstruction du chœur et de la nef se continuer pendant *cinquante ans*, de 1231 à 1281. Aussi les constructions du XIIIe siècle ont duré jusqu'à nos jours, tandis que celles du XIIe, si promptement terminées, menaçaient ruine au bout de quatre-vingts ans

(3) L'évêque Simon avait aussi été enseveli dans l'église d'Ourscamp. Comme il en était le fondateur, cette exception, en ce qui le concerne, s'expliquerait assez naturellement; mais les trois successeurs de Simon furent comme lui enterrés à Ourscamp : or, il n'existait à leur égard aucun motif de violer une règle si constamment observée. Avant la mort de Simon, on ne pouvait citer que deux évêques de Noyon qui n'eussent pas été ensevelis dans la cathédrale, savoir, Beaudoin Ier, enterré, en 1068, dans le couvent de Saint-Barthélemy, et Fulchaire, enterré, en 955, dans le monastère de Saint-Éloi. Tous les autres évêques, depuis 936 jusqu'en 1148, et depuis 1228 jusqu'à la fin du XIVe siècle, ont été ensevelis dans la cathédrale. Pendant la réunion des deux évêchés, certains prélats voulurent être enterrés à Tournay, d'autres à Noyon, mais jamais hors de l'une des deux cathédrales. N'avons-

core en voie de construction, n'était pas en état de recevoir dignement la dépouille du prélat. Ses deux successeurs, Beaudoin III et Étienne Ier, furent également ensevelis à Ourscamp, et ce n'est qu'en 1228, lors de la mort de l'évêque Gérard, que l'antique usage fut enfin rétabli pour se perpétuer ensuite sans exception jusqu'à la fin XIVe siècle.

Nous ne voudrions pas, sur la seule autorité de ce fait, affirmer qu'avant l'épiscopat de Gérard, c'est-à-dire avant 1221, la cathédrale de Noyon ne fût pas entièrement reconstruite; nous voudrions encore moins soutenir le contraire. Quelle que soit l'homogénéité de la construction, et malgré le grand caractère d'unité qui résulte d'une persistance presque constante dans le même plan, nous sommes convaincus que les travaux ont dû se continuer long-temps. Se seront-ils prolongés au-delà de l'an 1200? personne n'en peut répondre; mais, en examinant de près certaines parties de la nef et en particulier ces bases de colonnes au profil si vivement accentué, il nous semble permis de croire que, si elles n'ont pas été sculptées au XIIIe siècle, elles ne l'ont pas été du moins beaucoup plus tôt que la fin du XIIe.

Ainsi, en dernière analyse, la cathédrale de Noyon doit prendre rang, selon nous, parmi les monumens de transition de la deuxième et de la troisième époque : conçue et entièrement ébauchée de 1150 à 1170, elle n'aura été totalement sculptée, ragréée et parachevée que vers la fin du siècle, et peut-être même un peu au-delà.

Dans ce même intervalle, nous ne le dissimulons pas, on voit s'élever des monumens qui n'ont pas avec celui-ci une complète analogie : ainsi, pour ne pas sortir du voisinage de Noyon, nous citerons la cathédrale de Senlis; on connaît assez exactement toutes les phases de sa construction. Elle aussi fut entreprise vers le milieu du XIIe siècle, en 1155 environ, et à peine terminée vers 1191. Les deux édifices sont donc contemporains, ils auront été conçus et exécutés presque simultanément, et cependant n'existe-t-il pas entre eux une différence fondamentale? A Senlis, on a proscrit le plein cintre; à Noyon, on l'a respecté (1).

nous donc pas quelque raison d'attacher une certaine importance à cette interruption d'un usage si ancien, surtout lorsqu'elle correspond à une période pendant une grande partie de laquelle la cathédrale devait, selon toute apparence, être en voie de reconstruction?

(1) Ce n'est pas seulement la cathédrale de Senlis qu'il faudrait comparer avec celle de Noyon; il y a dans l'ancien diocèse de Senlis une autre église, moins célèbre que la cathédrale, mais non moins digne d'intérêt, l'église de Saint-Leu d'Esserent, qui offre peut-être matière à un parallèle encore plus instructif et à des contrastes plus frappans. L'église de Saint-Leu présente de telles analogies

Cette différence est grave assurément; mais suffit-elle pour nous empêcher de croire à la simultanéité des deux constructions? Ne savons-nous pas combien cette époque de transition est tolérante? N'arrive-t-il pas souvent que, dans le même lieu et au même moment, elle laisse vivre ensemble presque tous les styles à la fois? Lors donc que la cathédrale de Noyon serait empreinte des caractères les plus prononcés de l'ancienne architecture, il ne faudrait pas croire absolument impossible qu'à quelques lieues de là, vers le même temps, il se fût élevé une autre cathédrale sous l'inspiration du système nouveau. Mais ici, notez-le bien, il n'est pas question de pareils contrastes. Nous l'avons déjà dit, malgré ses pleins cintres, malgré ses transsepts en hémicycle, malgré l'effort qu'elle semble faire pour se donner un air d'ancienneté, la cathédrale de Noyon n'est au fond qu'une église à ogive; elle ne vit que de la vie nouvelle; dans toutes ses nervures, dans tous ses rameaux de pierre, la sève qui circule, c'est la même sève qu'à Senlis. Ses arcades à plein cintre elles-mêmes n'ont du plein cintre que la forme; elles n'en ont ni l'esprit, ni le caractère : ce sont des ogives arrondies. Aussi, quelque nombreuses que soient ces arcades, elles sont sans influence, elles modifient à peine l'aspect général du monument. Il semble que ce soit par une usurpation, ou plutôt à l'aide d'une concession bénévole, que le plein cintre soit admis dans cette église. Il y occupe plus que sa part légitime et naturelle. Sa présence y fait l'effet d'une fiction ou d'un anachronisme. Ainsi, vous le voyez, la différence entre nos deux cathédrales n'est pas aussi grande qu'elle en a l'air; les deux constructions ne se distinguent par aucune diversité réelle et profonde. C'est le même principe qui les a créées; rien ne nous défend donc de les croire contemporaines.

Mais d'où vient à Noyon ce respect pour le plein cintre? Cette

avec la cathédrale de Noyon, soit par la conception du plan, soit par la nature des profils et de toutes les particularités essentielles de la construction, qu'il n'est guère possible de ne pas les regarder comme à peu près contemporaines. Eh bien! à Saint-Leu on ne trouve pas un seul plein cintre, ni au dedans ni au dehors de la nef et du chœur; il n'en existe que sur la façade occidentale. C'est uniquement sur cette partie de l'édifice qu'il a été fait une concession à l'ancien style; partout ailleurs il est exclu. Non-seulement le plein cintre n'apparaît pas dans l'église, mais il n'y est question ni de l'alternance des supports multiples et des supports cylindriques, ni des annelures, ni des transsepts arrondis Tous ces souvenirs des anciennes traditions ne pénètrent pas à Saint-Leu, et néanmoins, entre Saint-Leu et Noyon, l'analogie est extraordinaire et leur contemporanéité est évidente. D'où vient donc qu'à Saint-Leu aussi bien qu'à Senlis on a, dans le même moment, suivi d'autres erremens qu'à Noyon? C'est ce que nous essayons d'expliquer dans le paragraphe suivant. (Voir la note de la page 72.)

sorte d'honneur qu'on lui rend a beau n'être qu'abstrait et nominal, pourquoi lui est-il rendu? Pourquoi l'a-t-on laissé avec tant de complaisance régner seul dans toutes les parties supérieures de l'édifice? Pourquoi, lorsque tous les membres de cette architecture semblent vouloir se développer selon les formes nouvelles, sont-ils contraints à suivre ou plutôt à simuler les anciennes formes, et tandis qu'à Senlis on s'abandonne sans résistance à la pente du siècle, pourquoi faire à Noyon de l'archaïsme à plaisir?

Répondre que l'époque de transition nous fournit des exemples fréquens de monumens simultanément conçus dans un esprit purement novateur et de monumens empreints d'un caractère archaïque, c'est ne rien répondre, c'est résoudre la question par la question.

Ne voir dans les œuvres si étrangement diverses d'une même époque que les jeux d'un hasard aveugle, insouciant, inexplicable, c'est une façon trop commode de trancher la difficulté.

Sans doute, il y a des faits dont il serait aussi puéril qu'inutile de rechercher les causes; mais ces grandes créations de la foi et de la patience de nos pères, ces monumens pleins de tant d'énigmes, ne méritent pas un tel dédain. Malgré nous, nous voulons percer le mystère de leur origine, et pénétrer jusqu'à la cause de leurs différences et de leurs analogies.

Nous voilà donc conduits en dehors du sol un peu aride de la pure chronologie, sol sur lequel, jusqu'ici, nous nous sommes renfermés. C'est vers le problème historique qu'il faut maintenant tourner nos regards; ce sont les générations qui virent élever ces monumens, c'est la société du XIIe siècle, c'est son histoire qu'il faut interroger; en un mot, il ne suffit plus d'exposer, il faut expliquer l'époque de transition.

Nous avons déjà fait nos réserves, ce ne sont que des aperçus que nous allons hasarder. Loin de nous l'espoir d'atteindre le but, nous ne voulons qu'indiquer une voie qui nous semble pouvoir y conduire.

IX.

La révolution architecturale dont le XIIe siècle est témoin ne provient-elle que d'un de ces changemens de goût matériel, d'un de ces besoins de nouveauté que les hommes éprouvent nécessairement à certains intervalles? L'ogive est-elle née seulement parce qu'il y avait trop long-temps que le plein cintre durait? N'y a-t-il là qu'une affaire de mode? Cette explication, dont quelques-uns se contentent, n'en est réellement pas une. La mode elle-même ne doit-elle pas avoir sa

cause? Cette cause est futile et insaisissable, s'il ne s'agit que du caprice de quelques individus; mais ne peut-elle pas être grave et profonde, lorsqu'il est question des habitudes de tout un peuple? Or, d'où est née la mode qui, pendant le XIIe siècle, fit adopter universellement, dans une moitié de l'Europe, un nouveau genre de construction? La question, comme on voit, reste toujours au même point.

Cette révolution doit-elle être attribuée uniquement, comme d'autres l'ont voulu, à la nécessité toujours croissante d'exhausser les églises, soit par zèle religieux, pour mieux honorer la Divinité, soit par motif de salubrité, pour prévenir l'asphyxie des fidèles? L'ogive, il est vrai, s'emploie utilement dans les constructions d'une grande hauteur; mais on peut faire des monumens très élevés sans se servir de l'ogive. Les cathédrales de Mayence, de Worms, de Spire, ont tout autant d'élévation que beaucoup de grandes églises du XIIIe siècle, et leurs arcades sont toutes à plein cintre. L'architecture à ogive ne serait donc pas devenue d'un usage nécessaire, universel et exclusif, s'il n'y avait eu d'autre motif de l'adopter que le besoin d'élever de très hautes murailles. Ce n'est encore là qu'une cause secondaire, ce n'est pas l'explication que nous cherchons.

La trouverons-nous, comme on l'a souvent prétendu, dans ces voyages en Orient, si fréquens à la fin du XIe siècle? Mais, comme il n'existe en Orient de monumens réellement analogues à nos monumens à ogive que ceux qui y ont été construits depuis le XIIIe siècle par des Européens, peu nous importe que les croisés aient eu occasion d'apercevoir çà et là quelques arcs brisés sur des pans de murailles arabes; il est probable qu'en cherchant bien, ils en auraient trouvé même en Occident. Ce qu'ils ne pouvaient, au contraire, rencontrer nulle part, c'était l'architecture à ogive, car elle n'est arrivée toute faite ni d'Orient ni d'aucun autre point du globe. Elle s'est formée dans nos climats (1) : comment et pourquoi s'est-elle formée? c'est là toujours qu'est la question.

Un point nous paraît évident, c'est qu'elle n'a pas été le produit d'une cause unique, et qu'elle résulte du concours d'une foule de circonstances diverses. Ainsi la tendance à exhausser de plus en plus les constructions aura certainement contribué à son développement : le souvenir du tombeau de Jésus-Christ, s'il est vrai qu'il fût dès lors

(1) Si elle eût existé en Orient, comment aurait-elle pénétré si difficilement et si imparfaitement dans les pays de l'Europe méridionale? comment serait-elle devenue si populaire dans le Nord?

entouré d'ogives, aura dû concourir à sanctifier, à populariser cette nouvelle sorte d'arcades; mais toutes ces causes, et tant d'autres également secondaires, auraient été sans vertu par elles-mêmes, si elles n'eussent été dominées et mises en mouvement par une cause supérieure.

Cette cause n'est autre, selon nous, que l'esprit même du XIIe siècle, esprit novateur, hasardeux, systématique. N'est-ce pas à lui que sont dus les premiers combats de la raison contre l'autorité, de la bourgeoisie à sa naissance contre la féodalité à son déclin, des langues populaires et vivantes contre la langue antique et sacerdotale, près de devenir langue morte? Au milieu de cette lutte générale, de ce mouvement universel des esprits, lorsque tout change et se transforme, l'architecture pouvait-elle rester immuable? Le style qu'elle avait adopté depuis tant de siècles n'avait-il pas même durée, même origine, même fondement, pour ainsi dire, que cette autorité qu'on attaquait à coups redoublés? Le plein cintre n'était-il pas comme identifié avec l'ancien état de la société? n'en était-il pas le représentant, le type, le symbole? A la société nouvelle, à cette société tourmentée d'une fièvre d'affranchissement, il fallait un nouveau type, un nouveau symbole, un autre drapeau. Maintenant, pourquoi l'ogive plutôt que toute autre forme, plutôt que la ligne horizontale et l'architrave, par exemple? C'est là, qu'on nous permette de le dire, le petit côté de la question. Toute révolution est à la fois accidentelle et nécessaire. Ce qui était purement accidentel alors, c'était la forme qu'adopterait la nouvelle architecture : ce qui était nécessaire, c'était qu'il se formât un style nouveau, que ce style se rattachât à l'ancien par de nombreux élémens communs, mais qu'il s'en séparât par certains élémens propres et par une originalité visible et saisissante. L'ogive s'est trouvée là, favorisée et mise en évidence par ces causes multiples et accessoires que nous avons signalées; sa forme insolite semblait prédestinée à caractériser un mouvement tout nouveau des esprits. Tel est, selon nous, le secret de sa fortune.

Et qu'on ne croie pas que ce sont là de chimériques conjectures. Montrons combien sont réels les rapports qui rattachent l'origine et les progrès de l'ancienne architecture à la révolution sociale du XIIe siècle.

Le caractère dominant de cette époque, ce n'est pas seulement le besoin de l'émancipation, c'est la tendance à la sécularisation. La société, jusque-là exclusivement monacale, aspire pour la première fois à devenir laïque. La puissance temporelle de l'église, après avoir atteint son apogée, est sourdement menacée jusque dans ses fondemens. La foi ne perd rien de son ardeur, mais elle aussi se sécularise pour

ainsi dire. On commence à admettre la possibilité de faire son salut ailleurs que dans un cloître : l'université de Paris se croit et se proclame aussi bonne catholique que l'église; en un mot, la société laïque, en même temps qu'elle cherche à se constituer et à s'entourer de garanties vis-à-vis des pouvoirs purement temporels, s'exerce peu à peu à faire par elle-même tout ce qui était jusque-là l'apanage exclusif de la société sacerdotale.

Voilà le spectacle que présentent les deux sociétés; voyons maintenant les deux architectures.

Un fait incontestable, c'est qu'avant le XIIe siècle on ne construit pas un seul édifice religieux dans le nord de l'Europe sans que l'architecte soit moine, chanoine, ou tout au moins ecclésiastique. Presque toutes les sciences, il est vrai, n'avaient alors d'autres adeptes que les hommes d'église; mais parmi toutes les sciences, celle de l'architecture était réputée sainte et sacrée par excellence. Un des premiers devoirs de l'abbé, du prieur, du doyen d'une communauté, était de savoir tracer le plan d'une église et de pouvoir en diriger la construction. On voit des moines entreprendre de longs voyages, aller jusqu'à Constantinople pour se fortifier dans cette étude, pour puiser les saintes traditions à leur source. Et ce n'est pas seulement dans le clergé régulier que cette science est obligatoire; il faut que les évêques président aux travaux de leurs cathédrales, comme les moindres prêtres à ceux de leurs églises. En un mot, la règle est générale, jusqu'au XIIe siècle point d'architecte qui ne soit religieux.

Un autre fait non moins incontestable, c'est qu'à partir du XIIIe siècle, sauf quelques exceptions presque imperceptibles, nous ne voyons plus d'autres architectes que des laïques. Les Robert de Luzarches, les Thomas de Cormont, les Hugues Libergier, les Robert de Coucy, les Pierre de Montereau, les Jean de Chelles, les Erwin de Steinback, les Eudes de Montreuil, n'appartiennent ni à l'église ni à aucun ordre; ils sont tous bourgeois, vivant de leurs œuvres, et la plupart mariés.

Ainsi, avant le XIIe siècle, avant la première apparition du style à ogive, l'architecture est dans les mains du clergé, elle n'a que lui pour interprète; au XIIIe siècle, au contraire, lorsque l'ogive est souveraine, l'art de bâtir n'appartient qu'aux laïques; il reste à peine dans le fond des cloîtres quelques vieux moines essayant encore de manier l'équerre et le compas.

Du rapprochement de ces deux faits ne résulte-t-il pas que, dans l'époque intermédiaire, pendant le XIIe siècle, lorsque les deux architectures étaient en lutte, lorsque la victoire semblait encore indécise,

les deux sortes d'architectes devaient aussi se trouver en présence : d'un côté, la cohorte cléricale, les champions de l'esprit d'autorité, s'efforçant de maintenir le système et les traditions du plein cintre; de l'autre, les libres constructeurs, les *maîtres d'œuvres*, comme ils s'intitulaient, s'appropriant l'ogive, s'en façonnant un système, et s'en servant comme d'une arme pour se rendre maîtres à leur tour de l'art de bâtir.

Jamais toutefois ce système laïque n'aurait triomphé, si ceux qui le soutenaient n'eussent été que des individus isolés. Aux associations monacales, dépositaires des traditions hiératiques, il fallait opposer d'autres associations organisées avec assez de force pour durer et pour devenir à leur tour gardiennes de traditions, avec assez de mystère pour ne pas éveiller dès le début de dangereuses résistances. Telles furent les confréries maçonniques, les *fraternités* de constructeurs (*fraternitates*) dont l'existence dès le XIIe siècle, dans l'Ile-de-France et dans la Picardie, ne saurait être mise en doute. Il est vrai que c'est seulement vers la fin du XIVe, et principalement aux bords du Rhin, que la grande institution des francs-maçons commence à prendre un caractère historique, c'est alors qu'elle s'organise sur une vaste échelle, et qu'elle cherche à donner à ses statuts une nouvelle autorité; mais cela même est une preuve qu'elle existait depuis long-temps. Les francs-maçons du XIVe et du XVe siècle n'avaient plus rien à inventer de nouveau, l'architecture qu'ils professaient était triomphante, incontestée, et avait produit ses plus beaux chefs-d'œuvre. Si nous les apercevons alors pour la première fois dans l'histoire, tandis qu'antérieurement il faut les y deviner, c'est que, leur institution se relâchant, ils commençaient à divulguer eux-mêmes leur propre existence. Pourquoi dans leurs nouveaux statuts se recommandent-ils si sévèrement le secret? Parce qu'ils se surprenaient sans doute à ne le plus bien garder. La formation des *loges* allemandes du XVe siècle passe donc à tort pour la création des confréries maçonniques; elle n'en est qu'une réorganisation, motivée probablement par des symptômes de décadence. Le propre de ces sortes d'institutions est de n'avoir jamais autant de vigueur et de discipline que dans leurs commencemens; il est donc permis de croire non-seulement que la confrérie des francs-maçons existait depuis au moins deux siècles, lors de l'établissement pour ainsi dire officiel des *loges*, mais que les jours de sa plus grande, de sa réelle puissance étaient déjà passés.

C'est pendant la lutte entre les deux styles, quand il fallait triompher des habitudes et des routines du passé, quand il fallait diriger dans des voies régulières, méthodiques, savantes, le système vain-

queur, c'est alors que les confréries maçonniques durent déployer leur plus grande énergie et faire preuve de cette persévérance que l'esprit d'association peut seul inspirer. Sans le secours de ces confréries, jamais, encore une fois, l'architecture à ogive n'aurait accompli sa destinée. Ce système de proportions, ce système de construction, ce système d'ornementation végétale et indigène, dont nous avons constaté l'existence; l'unité, l'harmonie, la conséquence qui règnent dans les œuvres de cette architecture une fois parvenue à sa perfection, tout cela était impossible sans les confréries, c'est-à-dire sans une science à la fois traditionnelle et expérimentale transmise comme un mot d'ordre de générations en générations. Si l'art de bâtir, échappant aux mains de l'église, fût tombé à la merci des caprices individuels et d'une liberté non organisée, au lieu des chefs-d'œuvre du XIIIe siècle, nous aurions eu un pêle-mêle anarchique de tous les styles. Heureusement la foi, l'oubli de soi-même, toutes les vertus qui font naître et durer les associations, étaient encore vivaces dans ce monde : l'art pouvait impunément se séculariser; à défaut de l'église spirituelle, il trouvait dans la franc-maçonnerie une sorte d'église laïque, au sein de laquelle il devait se perpétuer et se maintenir pendant trois siècles, comme un secret mystérieux et respecté.

Ainsi, pour tout résumer, peu importe que l'ogive, en tant que forme géométrique et architecturale, ait été mise en faveur par telle ou telle cause accidentelle, et que ces causes soient plus ou moins nombreuses; ce qui est d'un véritable intérêt, c'est de savoir par qui, comment et pourquoi elle a été convertie en système, et d'où est venue à ce système une physionomie si tranchée, si originale, si exclusive, si incompatible avec tout autre genre d'architecture. Une fois qu'il est reconnu que l'esprit de liberté, l'esprit séculier et laïque, l'esprit du XIIe siècle, est, sinon le créateur, du moins le principal promoteur de ce système; que la fortune du plein cintre, au contraire, se lie à celle des idées et des institutions dont la société nouvelle tend à s'affranchir, dès-lors les mélanges, les amalgames, les contradictions de l'époque de transition ne sont plus des bizarreries inintelligibles, nous en pénétrons le sens, nous leur trouvons une signification. L'architecture devient pour nous un reflet, presque toujours fidèle, des évènemens dont la société est le théâtre. Ainsi, dans celles de nos villes où les tentatives d'émancipation sont tardives, timides ou immédiatement comprimées, dans les abbayes, dans les communautés, dans tous ces pieux asiles défendus par une triple enceinte contre les invasions des idées nouvelles, l'ancien style persiste long-temps, et ce

n'est que peu à peu et comme à regret qu'il se laisse altérer par quelques tentatives de nouveauté; dans les lieux, au contraire, où la victoire reste de bonne heure aux idées de réforme, et où, soit de gré, soit de force, une bourgeoisie improvisée s'est mise en possession des droits de cité et de commune, on s'aperçoit bien vite que les nouveaux constructeurs ont dû trouver la porte ouverte pour ainsi dire, et qu'ils se sont établis avec liberté et hardiesse, sans se soucier des anciennes traditions; enfin, lorsque les franchises municipales, nées de transactions pacifiques ou d'octrois bénévoles, sont tempérées, incomplètes, et laissent une large part à la vieille autorité, il n'est pas rare que les deux styles semblent se marier et se fassent à chacun leur part en bonne harmonie et d'un mutuel consentement.

Or, c'est là précisément le spectacle que nous offre notre cathédrale de Noyon. Le plein cintre et l'ogive sont en présence, mais sans qu'il y ait entre eux la moindre hostilité : l'ogive domine, mais en quelque sorte malgré elle, et en laissant voir une sorte de soumission inaccoutumée vis-à-vis du plein cintre. Cette singularité devient toute naturelle si l'on fait attention aux circonstances qui amenèrent et qui suivirent l'établissement de la commune dans la ville de Noyon. Ce ne fut pas, comme à Laon, comme à Reims, au moyen de violentes insurrections et au prix de leur sang que les habitans de Noyon obtinrent leurs franchises. Ils étaient gouvernés, vers le commencement du XIIe siècle, par un évêque nommé Baudry, homme sage, clairvoyant et de bonne foi; avant d'être élevé à l'épiscopat, Baudry, simple chapelain de l'évêché de Cambrai, avait assisté aux troubles sanglans de cette ville, et s'était convaincu qu'on ne gagnait rien à résister aux tentatives d'indépendance qui éclataient alors de toutes parts; que mieux valait les prévenir par d'habiles concessions, et qu'une fois ces concessions faites, elles devaient être fidèlement respectées. Il n'attendit donc pas que la révolte se fît entendre; il alla au-devant d'elle, et, dès l'an 1108, de son propre mouvement, il présenta aux habitans de la ville une charte de commune, jura de l'observer, et tint parole. Les droits octroyés par cette charte n'étaient pas, comme le remarque M. Thierry (1), tout-à-fait aussi étendus que ceux qui avaient été conquis de vive force dans d'autres villes; mais les bourgeois de Noyon s'en contentèrent, et comme les successeurs de Baudry eurent la sagesse d'imiter son exemple, on ne vit point à Noyon, comme dans tout le voisinage, ces fausses trêves sans cesse rompues par le meurtre et la violence : la

(1) *Lettres sur l'histoire de France*, in-8°, p. 268.

paix y fut sincère et durable, et le bon accord ne cessa de régner entre la ville et son seigneur.

Ainsi, lorsque, vers 1150, Beaudouin II entreprit, comme nous le supposons, la reconstruction de sa cathédrale, il existait à Noyon une commune depuis long-temps établie et consacrée par une paisible jouissance, mais placée en quelque sorte sous la tutelle de l'évêque. C'est le reflet de cette situation que nous présente l'architecture de l'église. Le nouveau style avait déjà fait trop de chemin à cette époque pour qu'il ne fût pas franchement adopté, surtout dans un édifice séculier et dans une ville en possession de ses franchises; mais en même temps le pouvoir temporel de l'évêque avait encore trop de réalité pour qu'il ne fût pas fait une large part aux traditions canoniques (1). Nous ne prétendons pas que cette part ait été réglée par une transaction explicite, ni même qu'il soit intervenu aucune convention à ce sujet; les faits de ce genre se passent souvent presque à l'insu des contemporains : que de fois nous agissons sans nous douter que nous

(1) Il n'en était pas de même à Senlis, ni par conséquent à Saint-Leu d'Esserent. Le territoire du diocèse de Senlis faisait partie du domaine royal. L'émancipation communale et laïque s'y était accomplie librement et sans restriction, et en ne laissant à l'évêque qu'une faible part de pouvoir temporel.

A Noyon, au contraire, l'évêque avait, comme seigneur féodal, un pouvoir très étendu : il était à la fois grand vassal de la couronne, en vertu de fiefs immédiats réunis à son siége, et seigneur indépendant du Vermandois, qui relevait de son évêché. Comme grand vassal, il était un des pairs ecclésiastiques, et portait le baudrier au sacre du roi de France; comme suzerain du Vermandois, il traitait d'égal à égal avec le pouvoir royal. Aussi, lorsqu'en 1191, après la mort de Philippe d'Alsace, comte de Vermandois, Philippe-Auguste eut réuni le Vermandois à la couronne, il fallut qu'il transigeât avec l'évêque de Noyon. Le roi et le prélat se donnèrent des lettres doubles ou lettres d'échange, scellées de leurs sceaux, en date du mois d'août 1213, par lesquelles, d'un côté, Étienne, évêque de Noyon, déclare qu'il remet et quitte au roi Philippe l'hommage dû à son église pour le comté de Vermandois, et le roi, en échange, lui cède les terres et fiefs qu'il possédait à Lassigny et à Coye. Dans ce marché, c'était l'évêque qui gagnait du pouvoir temporel. Est-ce seulement à partir de cette époque, et comme une compensation de plus accordée par le roi, que les évêques de Noyon prirent le titre de comte? le portaient-ils, au contraire, trois ou quatre siècles auparavant, comme semble l'indiquer une charte du roi Eudes de 893? D. Mabillon est de ce dernier avis; Colliette, l'auteur des *Mémoires sur le Vermandois*, soutient l'opinion contraire. Peu nous importe; ce qu'il nous suffit de constater, et ce qui est parfaitement établi, c'est que le pouvoir temporel des évêques de Noyon était considérable, et que, même au milieu de la crise du XIIe siècle, au lieu de déchoir, il ne fit que se fortifier. (Voir les *Recherches historiques* de M. Lafons, pag. 22 à 27; *l'Art de vérifier les dates*, t. IX, pag. 184-193, et t. XII, pag. 201. — Voir ci-dessus la la note de la page 63.)

obéissons à une loi générale! et cependant cette loi existe, c'est elle qui nous fait agir, et d'autres que nous viendront plus tard en signaler l'existence et en apprécier la portée. C'est ainsi que l'évêque et les chanoines, tout en confiant la conduite des travaux à quelque maître d'œuvre laïque, parce que le temps le voulait ainsi, tout en le laissant bâtir à sa mode, lui auront recommandé de conserver quelque chose de l'ancienne église, d'en rappeler l'aspect en certaines parties, et de là tous ces pleins cintres dont l'extérieur de l'édifice est percé, de là ces grandes arcades circulaires qui lui servent de couronnement tant au dedans qu'au dehors. Il est vrai que les profils déliés de ces arcades les rendent aussi légères que des ogives : l'obéissance de l'artiste laïque ne pouvait pas être complète; elle consistait dans la forme et non pas dans l'esprit.

C'est encore certainement pour complaire aux souvenirs et aux prédilections des chanoines que le plan semi-circulaire des transsepts aura été maintenu : la vieille église avait probablement ses bras ainsi arrondis, suivant l'ancien type byzantin; mais, tout en conservant cette forme, on semble avoir voulu racheter l'antiquité du plan par un redoublement de nouveauté dans l'élévation. Remarquez en effet que ces transsepts en hémicycle sont percés de deux rangs de fenêtres à ogive, tandis que, dans la nef, bien qu'elle soit évidemment postérieure, toutes les fenêtres sont à plein cintre.

Il est très probable aussi que la forme arrondie de ces deux transsepts a été conservée en souvenir de la cathédrale de Tournay, cette sœur de notre cathédrale. A Tournay, en effet, les deux transsepts byzantins subsistent encore aujourd'hui dans leur majesté primitive, avec leur ceinture de hautes et massives colonnes. En 1153, la séparation des deux siéges n'était prononcée que depuis sept années. La mémoire de ces admirables transsepts était encore toute fraîche, et c'est peut-être en témoignage de ses regrets, et comme une sorte de protestation contre la bulle du saint père, que le chapitre de Noyon voulut que les transsepts de sa nouvelle église lui rappelassent, au moins par leur plan, ceux de la cathédrale qu'il avait perdue. Cette conjecture s'accorde avec toutes celles qui précèdent; c'est une explication de plus de ce mélange de traditions et d'inventions, de formes anciennes et de style novateur, qui est le caractère dominant de la cathédrale de Noyon.

Qu'on applique à tous les monumens de l'époque de transition les deux ou trois principes que nous venons d'émettre, et nous avons la presque certitude qu'après une étude attentive, précédée d'une sage

défiance envers les dates et les récits consacrés, on verra toujours, au moins sur quelques points, se justifier nos prévisions. Il y a plus de douze ans que nous avons indiqué sommairement ces idées (1), et depuis ce temps nous n'avons rien trouvé qui ébranlât notre croyance; elle s'est plutôt fortifiée par le résultat de constantes observations, et bien qu'aucun texte précis, aucun document incontestable ne donne encore à ces aperçus une véritable consistance, nous ne perdons pas l'espoir de pouvoir quelque jour invoquer en leur faveur une révélation positive. Déjà une récente découverte semble justifier cet espoir : on vient de trouver en Allemagne quelques fragmens du journal d'un franc-maçon, et il résulte des notes tracées sur ce journal que le triangle équilatéral était bien réellement la *base fondamentale* du système à ogive : voilà donc déjà un de ces principes auxquels on pouvait jusque-là contester toute valeur scientifique, qui commence à prendre un caractère de certitude. Avec de persévérantes recherches, on pénétrera plus avant, on retrouvera quelque autre secret des confréries maçonniques, on obtiendra la confidence de leur origine, de leur constitution, de leur véritable but. Que tous ceux à qui ces questions inspirent un sérieux intérêt cessent de s'évertuer à prouver, les uns que l'ogive nous est venue d'Orient, les autres qu'elle est indigène, querelles vides et oiseuses; qu'ils cherchent par qui a été mis en œuvre le système à ogive, pourquoi l'influence de ce système a été si grande et si universelle, comment pendant trois siècles il a pu exercer sur une moitié de l'Europe une absolue souveraineté; qu'ils cherchent enfin si la naissance et les progrès de ce système ne sont pas inséparablement liés à la grande régénération des sociétés modernes dont le XIIe siècle voit éclore les premiers germes.

C'est dans ce sens, encore une fois, qu'il reste à faire de profitables découvertes. C'est là le véritable problème, le problème historique de l'époque de transition. Les révolutions architecturales ainsi envisagées ne se confondent plus avec ces fantaisies futiles et éphémères qui font préférer telle étoffe à telle autre pendant un certain temps; elles sont de sérieuses, de véritables révolutions; elles expriment des idées. Il faut que l'archéologie, en même temps qu'elle constate et qu'elle analyse les faits dans leurs plus minutieux détails, les généralise parfois et fasse planer sur eux un coup-d'œil d'ensemble. C'est ainsi qu'elle prend rang parmi les sciences utiles, puisque en nous révélant,

(1) *Rapport sur les monumens historiques des départemens de l'Aisne, de l'Oise, du Nord, de la Marne et du Pas-de-Calais*, in-8°, 1831, pages 10 et suiv.

à la vue des monumens, l'état des sociétés qui les virent construire, elle nous fournit un des meilleurs moyens d'investigation, un des plus sûrs instrumens de critique historique.

Nous voici au terme de cet essai.

Pour parvenir à notre but, c'est-à-dire pour déterminer à quelle époque doit avoir été construite l'église Notre-Dame de Noyon, nous avons suivi successivement deux routes différentes : l'une purement historique, l'autre théorique.

Historiquement, nous nous sommes appuyé, à défaut de preuves plus directes, sur quelques faits d'une certitude incontestable qui nous ont permis d'établir par induction la date dont nous avions besoin.

Théoriquement, nous avons essayé de démontrer que les monumens du moyen-âge, et particulièrement ceux de l'époque à ogive, se prêtent à une classification méthodique fondée sur des lois constantes, et nous servant de cette classification comme d'un moyen de contrôle, nous avons reconnu qu'elle confirmait en tous points les inductions tirées de nos recherches historiques.

Enfin, pour justifier encore mieux ces inductions, nous nous sommes livré à une étude particulière de l'époque à laquelle notre monument nous semblait appartenir, l'époque de transition; nous en avons tracé les limites, nous en avons fixé, autant qu'il est possible, les subdivisions chronologiques; puis, nous plaçant à un point de vue plus général, nous avons indiqué dans quel sens devraient être dirigées les recherches de ceux qui aspirent à connaître la véritable signification historique de la révolution architecturale que cette époque a vu s'accomplir.

De quelque manière qu'on envisage l'église Notre-Dame de Noyon, qu'on l'examine avec le microscope de l'archéologue, ou avec le coup d'œil de l'historien, on y trouvera une ample matière à observations, un sujet d'études neuves et fécondes. C'est une mine que nous n'avons pas la prétention d'avoir exploitée : puissions-nous seulement avoir réussi à en signaler la richesse et l'importance.

L. Vitet.

LA GRÈCE

PENDANT LES TROIS DERNIERS MOIS.

A M. le Directeur de la Revue des Deux Mondes.

Paris, ce 24 décembre 1844.

MONSIEUR,

Quand, au mois d'octobre dernier, j'ai essayé, avec l'impartialité la plus scrupuleuse, de faire connaître l'origine, les antécédens et les transformations diverses des partis en Grèce; quand, au milieu de ce chaos, j'ai tâché de saisir la pensée dominante de chacun de ces partis, et d'exposer ses vues actuelles, je m'attendais à beaucoup de bruit à Athènes et à de nombreuses réclamations. Ce bruit et ces réclamations ont, je l'avoue, dépassé mon attente. Un seul parti, sans être tout-à-fait content, s'est hasardé à reconnaître que, si j'avais pu me tromper sur quelques détails sans importance, j'avais presque toujours frappé juste, et que la Grèce devait voir en moi un ami sincère et dévoué. En revanche, le parti anglais et le parti russe, les maurocordatistes et les napistes, n'ont pas trouvé de mots assez énergiques, assez amers pour exprimer leur douleur et leur indignation. Selon les uns, mon écrit est tout simplement un long *factum* contre l'Angleterre, et

par conséquent contre le peuple grec, identifié, comme chacun sait, avec la légation britannique. Selon les autres, j'ai été déplorablement abusé par un Machiavel inconnu qui m'a fait croire toutes sortes de calomnies contre la Russie et contre ceux qui ont l'habitude de chercher en elle un appui. Or, mettre en doute les bonnes intentions de la Russie et du parti russe en Grèce, n'est-ce pas évidemment travailler à la destruction de la religion, de la constitution, de l'indépendance nationale. Il paraît même, si j'en crois les journaux et les correspondances, que, sans m'en douter, j'ai failli devenir la cause ou l'occasion d'une crise ministérielle. Le *Moniteur grec*, qui passe pour l'organe du président du conseil, ayant approuvé mon écrit, quelques napistes s'en sont irrités, et ont péremptoirement signifié à M. Metaxas qu'il ne pouvait laisser impunément insulter ses amis. Habile à profiter du moment, la légation anglaise a aussitôt proposé aux napistes mécontens une nouvelle coalition, et les napistes mécontens n'ont pas repoussé la proposition. On ne sait ce que cela serait devenu, si au moment de la crise la coalition n'eût appris que 60 voix au moins dans la chambre étaient déterminées à ne pas se séparer de M. Coletti. Cette découverte, un peu inattendue, a refroidi bien des ardeurs, et tout a provisoirement repris son cours sans autre inconvénient que de jeter une ou deux feuilles napistes dans l'opposition.

Il est, vous le savez, des pays où l'idée de contribuer à la chute d'un ministère n'aurait rien qui m'effrayât, mais c'est ailleurs qu'en Grèce, et je voudrais ne pas provoquer un nouvel orage au sein de la majorité. Je ne puis pourtant me dispenser de répondre brièvement au double reproche qui m'est adressé. Est-il vrai, d'abord, comme on l'a prétendu à Athènes, comme on l'affirme encore à Londres, que mon écrit ne soit autre chose qu'un long *factum* contre l'Angleterre? Ceux qui tiennent ce langage ne se sont sans doute pas donné la peine de me lire. Je n'ai certes nulle disposition à me ranger sous le drapeau déjà usé, déjà déchiré de l'entente cordiale; mais je ne suis pas assez insensé pour croire que nulle part et dans aucune circonstance, la France et l'Angleterre ne puissent s'entendre honorablement et utilement pour toutes les deux. Or, dans l'écrit même dont il s'agit, j'ai dit qu'au mois d'avril dernier, l'union de la France et de l'Angleterre en Grèce me paraissait convenable et salutaire. J'ai dit qu'un ministère Coletti-Maurocordato était, à mon sens, le meilleur qu'on pût former à cette époque, et que je regrettais qu'il eût échoué. J'ai dit que, cette combinaison écartée, et le chef du parti anglais ayant pris seul les rênes du gouvernement, le ministre de France avait bien

fait de lui promettre et de lui donner son appui. Où voit-on là les traces d'une hostilité aveugle contre l'Angleterre et d'un esprit étroit et exclusif? Ce n'est pas ma faute si, par les conseils ou du moins avec l'assentiment de la légation anglaise, le ministère Maurocordato a marché dans une voie où ne pouvaient le suivre ceux qui tiennent au rapprochement des partis et à la sincérité des institutions constitutionnelles. Ce n'est pas ma faute s'il est ainsi tombé sous le coup d'une réprobation si unanime, si énergique, qu'une réaction déplorable en a été la conséquence. Voilà, depuis quatre ans, la seconde fois qu'à Athènes l'influence anglaise arrive au pouvoir dans les circonstances les plus favorables, et qu'elle se montre inhabile à s'y maintenir. Où trouver l'explication de ce fait, si ce n'est d'une part dans la mauvaise conduite de ses agens, de l'autre, dans certaines arrière-pensées qu'avec son intelligence si prompte, la Grèce aperçoit bientôt et dont elle se défie? Quand, par exemple, un des journaux les plus libéraux de l'Angleterre, l'*Examiner*, tourne en dérision ou dénonce comme un crime l'idée d'étendre un jour les frontières de la Grèce, et de lui rendre les provinces qui lui appartiennent naturellement par l'histoire, par la langue, par la religion, pense-t-on que le langage de ce journal n'explique pas, ne justifie pas bien des craintes et bien des répugnances? Et ce n'est pas en France seulement que la conduite de l'Angleterre en Grèce est ainsi jugée, c'est partout où la Grèce a des amis francs et désintéressés. Voici ce qu'écrivait, il y a quelques années, un des deux régens bavarois dont la Grèce a conservé un bon et honorable souvenir, M. de Maurer : « L'Angleterre, dit-il, est un état commercial, et par suite sa politique est essentiellement une politique commerciale. Elle a toute la pénétration et toute l'habileté que donne l'intérêt commercial. La faiblesse de l'empire ottoman assure à la marine anglaise non-seulement le monopole du commerce de la Méditerranée, mais encore celui du commerce de l'Inde. Un état commercial puissant, indépendant, en possession d'une civilisation européenne, un pareil état, établi à la porte de la Turquie, appellerait nécessairement à lui le commerce de l'Orient. Il ouvrirait infailliblement de nouvelles routes vers l'Inde, et devrait, de cette manière, quoique dans un avenir éloigné peut-être, mettre un terme au monopole britannique. Voilà pourquoi le petit état grec apparaît dès aujourd'hui à la politique égoïste et perspicace de l'Angleterre comme un futur rival. Voilà aussi ce qui explique la conduite souvent si inconcevable du gouvernement anglais. »

Cependant à la crainte de voir la Grèce s'emparer du commerce de

la Méditerranée, il y a un contre-poids, c'est celle de voir la Grèce absorbée par la Russie. Un jour viendra peut-être où cette dernière crainte l'emportera sur l'autre, où ce dernier danger paraîtra plus grave que le premier. Ce jour-là, rien n'empêchera la France d'agir de concert avec l'Angleterre, et la Grèce en profitera. Malheureusement, malgré toutes les protestations contraires, il ne paraît pas que l'Angleterre ait encore renoncé à l'espoir de concilier les deux choses qui lui plaisent le plus en Orient, l'existence de la Grèce et son impuissance, son indépendance et sa faiblesse. Il n'est pas fort surprenant dès-lors que sa politique et celle de la France, à peine unies, tendent à se séparer. Il n'est pas surprenant qu'entre les ministres des deux pays, quels qu'ils soient, l'entente ne soit jamais que superficielle et passagère.

Je n'en persiste pas moins à croire que le parti dit anglais compte dans ses rangs beaucoup de bons citoyens, d'hommes éclairés, d'amis sincères de l'ordre et des libertés publiques; je n'en persiste pas moins à regretter les circonstances fâcheuses qui, pour le moment, les éloignent des affaires. Pour y revenir honorablement, ils n'ont, ce me semble, qu'à se défendre des mauvais conseils et qu'à prouver clairement que désormais ils s'appartiennent à eux-mêmes. Ils rachèteront ainsi les fautes qu'ils ont commises, et reprendront une place importante dans le parti national.

Quant au parti qui a porté successivement ou simultanément le nom de parti russe, ghivernitique, napiste, philorthodoxe, j'ai reconnu, je reconnais encore, qu'il tient au sol grec par des racines nombreuses et profondes. J'ai reconnu, je reconnais encore qu'en majorité, il n'a point le dessein déplorable, le dessein coupable de sacrifier l'indépendance nationale; mais il n'en reste pas moins incontestable qu'à toutes les époques, au sein du parti napiste, il s'est trouvé des hommes qui, soit parce qu'ils désespéraient de l'avenir de la Grèce, soit par d'autres motifs, se sont prêtés aux vues de la Russie. Or, qui ne sait à Paris, comme à Londres, comme à Vienne, quelles sont en Orient les vues de la Russie? Qui ne sait qu'après avoir aidé les Grecs à secouer le joug des Turcs, cette grande et ambitieuse puissance a toujours aspiré, aspirera toujours à ranger les Grecs sous sa loi? Qui ne sait que, pour parvenir à son but, tous les moyens lui paraissent bons, même ceux dont une politique scrupuleuse devrait toujours s'abstenir? Rappeler tout cela, ce n'est point, comme on le prétend, poursuivre la Russie d'une haine systématique, c'est envisager et comprendre ses desseins. Que l'on discute ensuite sur telle ou telle

circonstance insignifiante de l'insurrection de 1838 ou de la révolution de septembre, on ne persuadera à personne que la Russie fût étrangère à ces deux évènemens. On ne persuadera à personne que l'issue du second comme celle du premier n'ait été pour elle le sujet d'un grave désappointement. Ce qu'il faut à la Russie, on l'a dit cent fois, c'est une Grèce agitée, troublée, malheureuse, et que le désespoir jette un jour dans ses bras. En 1838, en 1843 surtout, c'est là-dessus qu'on comptait à Saint-Pétersbourg; c'est là-dessus que l'on compte encore à la faveur des nouvelles divisions.

Ainsi, monsieur, lorsque j'ai séparé le parti napiste en deux fractions, l'une qui veut sincèrement l'indépendance nationale, l'autre qui préfère le protectorat de la Russie, j'ai tout simplement dit ce que tout le monde sait en Grèce et en Europe. Il est d'ailleurs bien clair que je n'ai nul désir de me faire à Paris le procureur-général officieux du roi Othon et d'instruire le procès de tous ceux qui, à tort ou à raison, passent pour avoir, à une époque quelconque, favorisé les desseins de la Russie. Quand donc M. Zographos ou tout autre proteste de son inaltérable dévouement pour la royauté nouvelle et déclare que, soit en 1838, soit en 1843, il n'a jamais eu les projets qu'on lui prête, je n'entends point le contredire. Ce que je maintiens comme une vérité acquise à l'histoire, comme une vérité que ne saurait ébranler aucune dénégation individuelle ou collective, c'est que les projets dont il s'agit ont existé et qu'ils existent probablement aujourd'hui. Ce que je maintiens, c'est que la Grèce et l'Europe seraient folles si elles n'en tenaient pas grand compte, et si elles ne travaillaient pas à les déjouer.

On peut à la vérité me dire, et l'on m'a dit que si les fâcheuses tendances que je signale ont eu jadis quelque réalité, elles n'en ont plus depuis l'établissement de la royauté grecque, depuis surtout la dernière révolution. Je voudrais le croire; mais voici, je l'avoue, ce qui m'embarrasse un peu. Il y a encore en Grèce un parti, cela n'est point contesté, qui recherche par-dessus tout le patronage de la Russie. Qu'est-ce donc que ce parti peut attendre d'elle? Avant l'affranchissement définitif de la Grèce, la Russie, plus que toute autre puissance, prêtait aux Grecs un secours efficace contre les Turcs. Il était simple alors que les Grecs lui en sussent gré, il était légitime qu'ils s'appuyassent sur elle; mais aujourd'hui, quand il est notoire que la Russie n'est favorable ni à l'agrandissement de la Grèce actuelle, ni à son indépendance, comment veut-on que ceux qui se placent encore sous la protection russe ne passent pas en Europe pour des complices au

moins involontaires? Si l'induction est fausse, on conviendra qu'elle est assez naturelle.

Je comprends, au reste, que le parti napiste, en partage du pouvoir, et qui aspire à le prendre tout entier, trouve de tels souvenirs et de tels raisonnemens aussi malséans qu'incommodes, je comprends également qu'à Athènes le parti national, qui vient de contracter avec les napistes un mariage forcé, comme le parti anglais qui les convoite, jettent d'un commun accord un voile complaisant sur le passé; mais il faut qu'à Athènes comme à Paris et à Londres les partis s'habituent à entendre avec un peu de patience raconter leurs variations et leurs inconséquences. Il faut surtout qu'ils renoncent à la singulière prétention d'imposer à leurs amis du dehors les finesses et les dissimulations dont s'alimente leur tactique du moment. Ajoutez que cette tactique est sujette à de rapides évolutions, et que les alliés d'un mois ne sont pas toujours ceux de l'autre. Tout peut donc être changé dans l'intervalle de deux paquebots, de sorte qu'en définitive on risque toujours de contrarier et de desservir ceux-là même que l'on voudrait servir et contenter. Mieux vaut cent fois dire les choses telles qu'elles sont et conseiller que flatter. La presse française au dehors a ce beau privilége, qu'on attend ses jugemens avec inquiétude, et qu'on les subit avec douleur. Elle se manquerait à elle-même si, pour distribuer l'éloge ou le blâme, elle ne s'élevait pas au-dessus de l'intrigue du jour. Un journal dont je ne partage pas les opinions, le *Journal des Débats*, vient de s'honorer en signalant à l'indignation publique les actes exécrables que commet en Espagne le parti prétendu modéré, et c'est, dit-on, à son blâme énergique que trois nouvelles victimes ont dû tout récemment leur salut. C'est un exemple qui prouve quel bien la presse française peut faire quand elle ne se laisse pas dominer par de mesquines considérations.

Tout bien considéré, et sans me préoccuper des questions purement personnelles, je me vois donc forcé de persister dans l'opinion que j'ai exprimée, dans le jugement que j'ai porté. J'ajoute que cette opinion et ce jugement n'ont rien de neuf, et que dans tous les livres que j'ai pu consulter, dans tous les renseignemens qu'à Paris même j'ai dû prendre, je les retrouve pleinement confirmés et justifiés. Je reconnais d'ailleurs que dans un pays où les partis se sont si souvent mêlés, confondus, transformés, il est difficile de distinguer certaines nuances, et plus difficile de les reproduire. Je reconnais aussi qu'au milieu de versions diverses, et souvent contradictoires, quelques erreurs de détail ont dû m'échapper. Ainsi, dans une note pleine de dignité et de

nobles sentimens (1), M. le général Kalergi affirme que ce n'est ni au sein du conseil d'état, ni par un Grec, qu'ont été proposées en septembre 1843 la déchéance du roi Othon et les deux fameuses ordonnances qui ajoutaient l'humiliation à la défaite. Comme il s'agit d'un fait dont M. Kalergi a été témoin lui-même, j'enregistre très volontiers sa déclaration. M. le général Kalergi réclame aussi avec toute raison contre le reproche d'avoir voulu, le jour où le ministre Maurocordato est tombé, entrer dans la salle des élections à la tête des gendarmes. Il est certain que ce n'est point à M. le général Kalergi que

(1) Voici la lettre que nous recevons de M. le général Kalergi :

Athènes, le 8/20 novembre 1844.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

« Dans l'intérêt de la vérité, je vous prie de vouloir bien insérer les observations suivantes, en réponse à quelques assertions de M. Duvergier de Hauranne dans l'écrit que votre estimable recueil a publié en date du 15 octobre.

« Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le général aide-de-camp de sa majesté le roi de Grèce,

« DEMITRIS KALERGI.

« Lorsque l'autorité d'un nom aussi distingué que celui de M. Duvergier de Hauranne couvre une erreur, cette erreur prend crédit, s'étend, se perpétue, et l'exactitude de certains faits historiques demeure ainsi altérée.

« Dans un exposé sur la situation de la Grèce et son avenir, l'honorable député, par suite d'informations infidèles, avance des faits que l'honneur de mon pays et le mien propre ne me permettent pas de laisser passer sous silence.

« Le but de la réforme du 3/15 septembre 1843 tendait uniquement à substituer à un arbitraire de dix ans les garanties du régime constitutionnel. En cela, nous étions tous d'accord, et jamais la plus légère divergence de vues ne vint nous diviser, ni *au dehors*, ni *au sein du conseil* (1). Il n'est pas à ma connaissance qu'aucun des acteurs de ce grand drame ait jamais eu en pensée l'*expulsion* ou l'*abdication du roi*, et certes nul ne se fût hasardé à me proposer de m'associer à un pareil acte. Je n'avais en vue que l'établissement d'un gouvernement représentatif; mais je le voulais avec le roi Othon, à qui je n'ai pas cessé d'être entièrement dévoué, et sans lequel je n'envisageais ni chances de succès dans l'entreprise, ni bonheur pour l'avenir. La noblesse des sentimens et la loyauté de sa majesté m'étaient connues, et les évènemens justifient pleinement aujourd'hui mes prévisions à cet égard. — Je ne saurais conséquemment accepter le mérite d'une opposition qui n'a pas été dans le cas de se montrer.

« Des provocations à une abdication forcée m'ont été faites, il est vrai, au milieu de l'orage populaire, devant les portes du palais même, dans la nuit du 2/14 au 3/15 septembre; mais elles ne vinrent point d'un Grec, je le dis à la gloire de mes compatriotes. Quant aux deux ordonnances du 3/15 septembre, sur la médaille et

(1) Les phrases soulignées sont empruntées à l'écrit.

ce reproche doit être adressé, mais au mirarque de gendarmerie. J'ai d'autant plus de plaisir à réparer cette erreur que nul homme, dans la journée du 15 septembre, n'a mieux que M. le général Kalergi servi les véritables intérêts de son pays. C'est à lui, plus qu'à persoune, que la Grèce doit d'avoir fait sa révolution, et de l'avoir faite sans dépasser la mesure. Quant au certificat d'innocence qu'il veut bien délivrer à la légation et au parti russe tout entier, M. le général Kalergi me permettra de rappeler qu'ancien membre de ce parti, et ancien ami de cette légation, son témoignage n'est pas absolument impartial.

les remerciemens adressés *à ceux qui avaient surpris et vaincu la royauté*, tout ce que je sais, c'est que l'inspiration première n'appartint pas non plus à un Grec, et, en les acceptant, notre intention n'était pas d'*humilier la royauté*, mais d'en obtenir une garantie de plus pour notre avenir, jusqu'à l'assemblée nationale. Je déclare que mon cœur, comme celui de tout Grec, gémissait de l'obligation de recourir à la violence pour recouvrer des droits dont les perfides conseillers qui entouraient le trône retardaient seuls l'accomplissement. — Joindre à l'emploi de la force l'humiliation de la personne du roi m'eût paru indigne de la noble cause que je soutenais. L'amour pour sa majesté, le respect pour la royauté étaient, au 3/15 septembre, ce qu'ils n'ont jamais cessé d'être, inaltérables dans le cœur des Hellènes, sans distinction de nuances d'opinion. Je remercie M. Duvergier de Hauranne de m'avoir procuré l'occasion de rectifier quelques faits, qu'au surplus le temps aurait tôt ou tard éclaircis, et je me fais un devoir d'honneur de proclamer ici que ni M. Catakasy, ni aucun représentant étranger, n'a pris la moindre part, directe ou indirecte, à un mouvement qui était tout national, dont la pensée première, les combinaisons, l'exécution et ses suites appartiennent exclusivement à des Grecs, ainsi que l'a prouvé l'assemblée nationale.

« Au sujet des élections d'Athènes, M. Duvergier de Hauranne m'accuse d'être *entré dans la salle du collége électoral avec mes gendarmes*, et d'avoir, par là, provoqué une rixe, etc. L'honorable député regrettera, sans doute, d'avoir admis un fait entièrement controuvé, et que la malveillance seule a pu lui donner comme réel. Il est de notoriété publique que, dans une proclamation antérieure aux élections, j'avais déclaré que la force armée n'interviendrait, en aucune manière, dans les opérations électorales : la gendarmerie, stationnée en dehors de l'église où se faisaient les élections, n'avait d'autre mission que de veiller à la tranquillité extérieure. L'ochlogogie du 4/16 août ne me fit pas départir de mes principes, et l'on sait que j'ordonnai la rentrée dans ses quartiers d'une compagnie d'infanterie que le commandant de la place, par mesure d'ordre public, avait cru devoir diriger sur le lieu de l'émeute, où je me portai moi-même en effet, mais sans escorte, et dans des intentions conciliatrices, que les perturbateurs rendirent vaines. La scène des troubles se passait en dehors du local des élections, les opérations de la journée avaient été closes; je n'ai donc pu *entrer, avec mes gendarmes, dans la salle du collége électoral*. Et comme, je le pense, j'ai suffisamment prouvé que je ne songeai jamais à faire usage de la troupe que dans l'intérêt du roi et de la patrie, inséparables à mes yeux, il serait donc injuste de m'imputer la pensée d'avoir voulu en faire l'instrument d'une élection personnelle. »

M. Kalergi, si je suis bien informé, vivait, avant la révolution, dans l'intimité la plus étroite avec le ministre de Russie, qui, désavoué et destitué par l'empereur, a dû se défendre de toute participation au complot. Chacun comprend qu'en lui venant en aide, M. Kalergi, dans tous les cas, accomplirait un devoir d'honneur.

M. le général Rhodius, ministre de la guerre avec M. Maurocordato, m'a fait aussi l'honneur de m'écrire dans des termes dont je le remercie, pour repousser, au nom du ministère dont il faisait partie, l'accusation d'avoir agi, dans la lutte électorale, par la violence et par la corruption. D'après M. le général Rhodius, des milliers de décorations ont en effet été données à cette époque, non pas en blanc comme on le prétend, mais sur des listes signées par des représentans de tous les partis, en exécution d'un décret de l'assemblée précédente. Une fois ces listes remises au ministre, il n'avait plus, toujours en exécution du décret, qu'a délivrer aveuglément les brevets demandés. On jugera à Athènes, mieux qu'à Paris, si cette explication est satisfaisante. Tout ce que je puis dire, c'est que pendant mon séjour en Grèce, l'emploi abusif des décorations, comme moyen électoral, était un fait généralement reconnu.

Quant au plaidoyer de famille que M. Zographos a fait imprimer et distribuer à Paris, après en avoir fait hommage au roi Othon, je crois avoir répondu suffisamment à tout ce qu'il contient de sérieux. Le reste n'a pas assez d'importance pour que j'en fatigue vos lecteurs.

La vive polémique dont mon écrit a été l'objet à Athènes, et les nombreuses réclamations qui me sont parvenues, rendaient, je crois, ces explications nécessaires. Je viens maintenant à ce qui a plus d'intérêt, à l'examen des faits nouveaux, et de la situation qui en résulte.

C'est le 18 août que le ministère Coletti-Metaxas s'est formé. C'est le 13 septembre que les chambres se sont rassemblées. Les dernières nouvelles sont du 6 décembre, et la vérification des pouvoirs n'était pas achevée. Dans un pays où tout est à faire, quatre-vingts jours ont donc été employés à ballotter des noms propres, à décider qui sera ou ne sera pas député ! Le temps ainsi perdu pour les affaires a-t-il été du moins gagné d'un autre côté ? s'est-il formé dans les chambres une majorité et une minorité régulières? y a-t-il un gouvernement ferme et solidement établi ? Rien de tout cela. Frappée, décimée par la vérification des pouvoirs plus encore que par les élections, la minorité maurocordatiste s'irrite, s'agite, et paraît prête à suivre les conseils les plus désespérés. Abandonnée aux dissentimens qui la travaillent, aux passions qui la tourmentent, la majorité, toujours unie quand il s'agit d'écraser la

minorité, paraît toujours prête à se rompre quand il s'agit de constituer un vrai parti de gouvernement. Le ministère résiste à toutes les bourrasques avec constance, avec fermeté, avec succès; mais il ne s'est pas encore complété, et plus d'une crise intérieure l'a déjà ébranlé. Il n'est pas enfin un des anciens partis qui ne se subdivise en trois ou quatre nuances, dont quelques-unes ont reçu déjà des noms nouveaux, celui des *audacieux*, par exemple, et celui des ultrà-autochtones. Ajoutez que, dans cette mêlée, quelques personnes passent sans cesse d'un camp à l'autre, ce qui augmente encore la confusion.

Ce n'est pas là, j'en conviens, une situation fort rassurante, et l'assemblée nationale avait mieux débuté. Voyons pourtant comment la chambre nouvelle s'est laissé entraîner dans la voie fâcheuse où elle est, et s'il y a chance qu'elle en sorte. Le sujet est, je le sais, difficile et délicat; mais au point où en sont les choses, c'est, je le répète, par la vérité qu'on peut être utile à la Grèce, non par de vains ménagemens.

Pendant l'assemblée nationale, grace à l'union de MM. Coletti et Maurocordato, grace aussi au concours des hétérochtones, il s'était formé une majorité modérée, une majorité qui avait su se mettre au-dessus des préjugés étroits d'une partie de la population. Une seule fois cette majorité faillit à elle-même. Ce fut le jour où elle adopta l'absurde décret qui ferme la porte aux Grecs du dehors. Dans tout le reste, elle montra autant de prudence que de patriotisme. La minorité se composait alors, d'une part, des napistes, de l'autre, des autochtones, Péloponnésiens pour la plupart. Comme dans ses vues bien connues, la Russie a toujours eu soin de fomenter les préjugés autochtones, il y avait depuis long-temps entre ces deux fractions de certains rapports. Le besoin de la lutte commune les unit davantage, et à elles vinrent se joindre les esprits turbulens qui, pour un motif ou pour l'autre, se détachaient de la majorité. Le ministère Maurocordato se constitua, les élections eurent lieu, et c'est surtout contre la minorité napi-autochtone que furent dirigées les batteries ministérielles. Malheureusement, j'ai regret de le répéter, on ne se borna pas à la combattre par les moyens légitimes d'influence qui appartiennent à tout gouvernement; la corruption, la fraude, la violence, tout fut mis en usage, et tout échoua. On a prétendu, on prétend quelquefois encore, que le ministère Maurocordato s'est retiré devant l'émeute. Cela est faux. Ce ministère s'est retiré devant la certitude d'être en minorité dans la chambre, devant la crainte d'une accusation s'il osait se présenter. Quoi qu'il en soit, M. Maurocordato tombé,

et le ministère Coletti-Metaxas constitué, les élémens de la majorité se trouvaient complètement changés. A vrai dire, la majorité nouvelle n'était autre que l'ancienne minorité napi-autochtone à laquelle s'étaient ralliés, d'une part, les amis de M. Coletti, de l'autre, ceux qui n'avaient pu suivre dans toutes ses fautes le ministère Maurocordato. A la juger par son chiffre, cette majorité était considérable, plus de deux contre un. A l'examiner dans ses élémens, elle était incertaine et difficile à maintenir. Or la première question qui se présentait, celle de la vérification des pouvoirs, était précisément la plus propre à en faire ressortir toute la fragilité.

Voici comment se présentait cette question. Les élections, en général, passaient pour fort irrégulières : ici des électeurs qu'on avait empêchés d'aller voter ou fait voter contre leur gré au moyen du sabre et du bâton; là des décorations données à profusion dans l'intérêt patent de telle ou telle candidature; ailleurs des urnes soustraites ou faussées; partout des rixes, des violences, du désordre. Plusieurs gouverneurs enfin n'avaient rien trouvé de mieux que de proclamer à la fois les candidats opposés, de sorte qu'il y avait dans plusieurs colléges deux députés pour chaque place. En présence de telles irrégularités, on pouvait prendre deux partis, celui d'une grande sévérité ou celui d'une grande indulgence. Dans le premier système, les annulations devaient être sans terme; dans le second, on faisait quelques exemples, et on passait l'éponge sur le reste.

On comprend facilement qui, dans la majorité nouvelle, adopta le premier de ces deux partis et qui se rallia au second. Les colettistes avaient, dans la dernière assemblée, fait cause commune avec les maurocordatistes. Ils craignaient les tendances exagérées et réactionnaires des napi-autochtones. Ils devaient donc pencher vers l'opinion la plus conciliante. Les napi-autochtones, au contraire, avaient une année entière de défaite à venger; ils soupçonnaient que les colettistes et les maurocordatistes pourraient bien quelque jour songer à se réunir. L'opinion la plus vive était donc celle qui leur convenait le mieux. Quant au ministère, embarrassé sans doute entre ses amis divers, il déclarait que les élections lui ayant été étrangères, il n'avait point à s'en occuper. C'était une affaire de chambre, que la chambre devait vider seule.

C'est dans ces circonstances qu'après quelques escarmouches la chambre décida que toutes les élections seraient renvoyées à une commission composée de quatre Péloponnésiens, de trois Grecs continentaux et de deux insulaires. C'était un acte capital et qui allait

décider de la tendance de la chambre. Voici à peu près, sans tenir compte des nuances, quelle était la force relative des divers partis : 1° maurocordatistes, 20 à 25; 2° colettistes, 25 à 30; 3° napi-autochtones, 50 à 55. Reste, pour compléter le nombre de 125, une fraction plus difficile à caractériser; cette fraction se compose surtout d'anciens chefs palicares, tels que Grivas et Grisiottis, jadis dévoués à M. Coletti, mais n'ayant pas voté avec lui dans l'assemblée nationale. Ce sont ceux qu'on appelle tantôt les nationaux, tantôt les audacieux. Il est bien entendu qu'en me servant de ces noms comme des précédens, je ne prétends ni les approuver ni les blâmer; je les prends pour éviter ceux de parti anglais, parti français, parti russe, qui, avec raison, blessent les oreilles grecques.

Comme on le voit, il y avait contre les maurocordatistes une énorme majorité; mais les napi-autochtones, bien qu'ils fussent les plus nombreux, n'étaient eux-mêmes qu'une minorité. C'est sans doute le sentiment de cette situation qui détermina les colettistes à faire, à l'insu de leur chef, alliance momentanée avec les maurocordatistes. Une liste fut donc concertée, liste dont le but avoué était de hâter la vérification en prévenant toute réaction; mais les maurocordatistes eurent le tort grave de ne pas vouloir admettre sur cette liste des noms comme ceux des généraux Grivas et Grisiottis. Je sais tout ce qu'on peut reprocher à certains chefs palicares, notamment à Grivas. Il n'en est pas moins vrai que Grivas et Grisiottis se sont admirablement battus pour l'indépendance nationale, et qu'il n'est ni juste ni politique de ne leur en tenir aucun compte. Ajoutez qu'ici la fraction qu'ils dirigent était nécessaire pour former la majorité. Le résultat de cette faute fut qu'avertis du danger, les napi-autochtones se hâtèrent de tendre la main aux chefs palicares, et qu'avec leur assistance ils l'emportèrent à cinq voix de majorité. Composée de MM. Plapoutas, G. Notaras, S. Vlaïchos, Corfiotakis, Grivas, Grisiottis, Calamogdartis, Kaïris et Provelenghios, la commission fut donc tout-à-fait hostile à la minorité, et, de plus, entre les colettistes modérés et les autres fractions de la majorité, les défiances redoublèrent; peu s'en fallut même que cet incident ne troublât l'harmonie ministérielle et ne séparât l'un de l'autre MM. Coletti et Metaxas.

Le parti de la sévérité avait ainsi triomphé; mais il restait du moins à être juste. Il restait à adopter quelques principes, à poser quelques règles, et à les appliquer indifféremment aux membres de tous les partis. C'était, dit-on, le premier avis de la commission. Malheureusement, quelques incidens nouveaux vinrent exciter encore les passions

et favoriser la réaction. Le premier de ces incidens eut lieu au sein du sénat. D'après la constitution, le sénat se compose au maximum d'un nombre de membres égal à la moitié de la chambre élective, c'est-à-dire de 62 membres. Sur ces 62 membres, le ministère Maurocordato en avait choisi 36 seulement. Or, sur 33 votans, le premier scrutin donna, pour une des vice-présidences, 17 voix à M. Tricoupi, membre du dernier cabinet, et ami intime de Maurocordato. De là un redoublement de colère dans les rangs de la majorité. Ce n'est pas tout. Au moment où le pays se calmait, quelques désordres eurent lieu à Hydra, à Syra, là précisément où l'influence des maurocordatistes était dominante, et l'opinion publique attribua généralement ces désordres à un plan arrêté à Athènes. Les maurocordatistes, disait-on, désespérant de revenir au pouvoir par la chambre, voulaient y revenir par le désordre. Prouver à l'Europe que sans eux il ne saurait s'établir en Grèce de gouvernement régulier, voilà quel était leur but, celui qu'ils poursuivaient, sans s'inquiéter le moins du monde du bonheur de leur pays. Une telle accusation est si grave, qu'on ne doit pas l'admettre légèrement; mais elle trouvait crédit, et les étranges colères, les incroyables menaces de la légation anglaise semblaient encore la confirmer. Il résulte de là qu'après quelques oscillations, l'esprit de réaction l'emporta, et que la chambre sembla adopter pour principe un mot attribué par les journaux à un député de Sparte : « Nous ne devons admettre que nos amis. » Non-seulement on cassa certaines élections après en avoir admis d'autres où se rencontraient précisément les mêmes irrégularités, mais, pour éviter les embarras et les chances d'une élection nouvelle, on alla quelquefois jusqu'à proclamer le candidat qui avait le moins de voix. Ainsi à Tinos, M. N. Vitalis avait été nommé par 866 voix contre 500 à peu près données à son concurrent; mais M. N. Vitalis avait un cousin du même nom. Or, bien que ce cousin eût, avant l'élection, déclaré par une lettre aux électeurs qu'il ne se portait pas, bien qu'après l'élection les électeurs eux-mêmes eussent établi, par une protestation collective, qu'ils avaient bien entendu nommer M. N. Vitalis, la chambre jugea à propos de partager les 866 voix en deux moitiés, l'une pour M. N. Vitalis, l'autre pour son cousin, et d'admettre le concurrent qui en avait eu 500. C'est, on le voit, une manière commode et facile de grossir le chiffre de la majorité.

Une fois qu'on s'est engagé dans une telle route, on s'y arrête difficilement; aussi la chambre ne s'y est-elle pas arrêtée. Voici, par exemple, comment elle vient de procéder pour faire elle-même dé-

putés les deux chefs du parti napi-autochtone, MM. Zographos et Rhigas-Palamides. A Calavrita, arrondissement électoral qui se compose de treize communes, M. Zographos avait eu la majorité dans trois communes seulement. La chambre, en conséquence, a maintenu les opérations de ces communes, et annulé celles des dix autres. Pour M. Rhigas, on a mieux fait encore. L'élection de Tripolitza était assez tumultueuse, et soit parce que les électeurs le repoussaient, soit à cause des manœuvres du gouvernement, il paraissait impossible que M. Rhigas fût nommé régulièrement. Au lieu de se borner à protester, il rassembla alors quelques centaines de paysans, électeurs ou non, et les conduisit chez un notaire, qui, sous la garantie de deux témoins, dressa un acte des votes. On assure même que, comme certains comparses de l'Opéra, les mêmes électeurs reparurent deux ou trois fois sous des noms différens. En présence de tels faits, l'opposition demandait une chose très simple et très juste, une chose à laquelle M. Rhigas et ses amis eussent dû se rallier tout de suite, l'annulation complète des opérations électorales. Eh bien! on ne l'a pas voulu, et la chambre, à une faible majorité, a décidé que les votes reçus par le notaire étaient valables. Ne croyez pas d'ailleurs que l'on se soit donné la peine de dissimuler sous de beaux prétextes le motif de cette singulière décision. « Il est douteux, a-t-on dit dans la chambre même, que M. Rhigas soit nommé, si les opérations sont annulées; or, la chambre a besoin de lui. » C'est sans doute par d'aussi bonnes raisons qu'on a déjà annulé trois des quatre élections de M. Maurocordato. Il reste, pour couronner l'œuvre, à annuler la quatrième, et à débarrasser ainsi la chambre du chef naturel de l'opposition.

A Athènes, ces étranges procédés ont, comme cela était inévitable, fort irrité le parti vaincu. Il ne paraît pas qu'ils aient soulevé dans le parti vainqueur beaucoup de répugnances et de scrupules. « Les maurocordatistes, a-t-on dit, avaient abusé du pouvoir contre l'opposition; l'opposition, devenue majorité, en abuse contre eux. Cela est simple et presque juste. Les maurocordatistes, d'ailleurs, sont peu nombreux dans la chambre; qu'importe qu'ils aient quelques voix de plus ou de moins? » Ce sont là, il faut le proclamer bien haut, de déplorables argumens, et ce n'est pas ainsi que les Grecs se montreront dignes des institutions qu'ils ont conquises. Les maurocordatistes ont abusé du pouvoir, cela est vrai; mais l'injustice ne dispense pas de la justice, ni la violence de la modération. Il est un pays qui se dit constitutionnel et où le parti vainqueur, quel qu'il soit, fait toujours en sorte d'exclure le parti vaincu de la chambre élective. Ce pays est l'Espagne, et

l'on sait où il en est venu. Est-ce là le modèle que la Grèce veut prendre, et aspire-t-elle à la même renommée?

Quoi qu'il en soit, le principal, le meilleur grief de la majorité actuelle contre le ministère Maurocordato, c'est que ce ministère avait employé la violence et la fraude pour éloigner ses adversaires des colléges électoraux, et voilà que deux mois après cette même majorité emploie pour exclure ses adversaires de la chambre des moyens qui ne valent guère mieux! N'est-ce pas absoudre en quelque sorte le ministère Maurocordato et perdre tout droit de l'accuser désormais? Ici d'ailleurs la politique est pleinement d'accord avec la justice. Il y a en Grèce, surtout dans la génération nouvelle, beaucoup d'hommes qui ne sont classés dans aucun des anciens partis, et qui se rallieront sans hésiter à quiconque assurera au pays un peu d'ordre et de liberté. Ces hommes jeunes, actifs, éclairés, pour la plupart, avaient prêté secours au ministère Maurocordato avant ses fautes, et paraissaient tout prêts à se détacher de lui. En les repoussant, en les frappant comme on vient de le faire, on les a rendus peut-être sans retour au parti qui déjà ne comptait plus sur eux.

On prétendait, il y a peu de jours, que le ministère, à propos des élections d'Hydra, était sorti de son impassibilité, non pour arrêter la réaction, mais pour la régulariser. On prétendait qu'après avoir réuni la commission, il lui avait fait prendre une détermination générale contre toutes les élections maurocordatistes qui restaient à vérifier. Je crois être certain que ce bruit est faux, et que jamais le ministère n'a commis une telle action. C'est déjà bien assez qu'on puisse lui reprocher d'avoir laissé faire. Le ministère, je le reconnais sans hésiter, ne devait pas, dans les circonstances où se trouve la Grèce, abandonner légèrement son poste et livrer le pays à de nouveaux déchiremens; mais, sans faire de la question de vérification des pouvoirs ce que nous appelons une question de cabinet, peut-être pouvait-il obtenir un peu plus de respect pour la justice et pour la légalité. Quoi qu'il en soit, je le répète, ce n'est point à lui, ce n'est point même à ses amis les plus intimes que l'épuration de la chambre doit être surtout imputée. C'est à la portion la plus vive du parti napi-autochtone, de ce parti dont la domination, si elle pouvait jamais s'établir, serait pour la Grèce une calamité promptement sentie.

Je n'ai rien dit de quelques incidens qui ne me paraissent pas avoir une grande importance. Peu importe en effet que M. Balbi, ministre de la justice, ait eu la malencontreuse idée de soutenir que la loi de réélection des fonctionnaires salariés ne s'appliquait pas aux minis-

tres, et que la chambre tout entière se soit prononcée contre lui. Peu importe que M. Damiano, député d'Hydra et maurocordatiste zélé, ait voulu en vain empêcher la chambre de complimenter le roi à son retour de l'Eubée. Peu importe que le général Grivas et M. Boudouris, autre député d'Hydra, se soient querellés avec une rare violence au sujet d'un témoin que le premier avait irrégulièrement introduit dans la chambre. L'annulation de l'élection de M. Antoniades, rédacteur très distingué de *la Minerve* et député des Crétois, a plus de gravité parce qu'on peut y voir un nouveau symptôme de l'esprit autochtone. La loi électorale donne le droit de se faire représenter à toute colonie hellénique qui compte un certain nombre d'habitans. Or, la colonie crétoise de Minoa, près Nauplie, paraissait réunir les conditions légales. A l'aide d'une interprétation rigoureuse, on l'a dépossédée de son droit, rétrécissant ainsi le cercle au lieu de l'élargir. Ce n'est peut-être pas absolument une injustice, puisqu'il y avait doute, mais c'est une faute politique.

Je viens de dire franchement à la majorité de la chambre, au ministère lui-même, ce qu'il me semble de leur conduite pendant les trois premiers mois de la session. Je viens d'exprimer le regret que m'ont fait éprouver des actes que rien ne justifie; mais je me hâte d'ajouter que le mal n'est pas irréparable, et qu'une fois la chambre constituée, la majorité peut, par une bonne et sage attitude, sinon réparer ses injustices, du moins les faire oublier. A cet égard, les lettres que j'ai reçues ou qui m'ont été communiquées sont tout-à-fait contradictoires. Selon les uns, la majorité est désormais frappée d'impuissance et incapable de revenir sur ses pas; selon les autres, ces trois mois de débats tumultueux et de décisions violentes ont eu au moins l'avantage d'assouvir les rancunes personnelles, d'épuiser les mauvaises passions, et de donner aux esprits troublés par la dernière lutte le temps de s'éclaircir et de se calmer. Quittant les allures révolutionnaires, la chambre va donc rentrer dans les voies légales et prêter au cabinet un concours efficace. Entre ces deux avis, vous comprenez que je choisis le dernier. Voici d'ailleurs, d'après des renseignemens que je crois exacts, quelle est aujourd'hui la situation de la chambre : les maurocordatistes, qui comptaient 25 voix, n'en comptent plus que 10 ou 12. Les napi-autochtones, au contraire, sont numériquement plus forts qu'au début, et en les supposant aussi unis, aussi compacts, pourraient peut-être à eux seuls disposer de la majorité; mais heureusement pour la cause constitutionnelle, heureusement pour le ministère, le parti napi-autochtone n'est plus ce qu'il était.

Lors de la révolution de septembre, les napistes, ainsi que je l'ai expliqué déjà, s'étaient divisés en deux fractions que certains journaux grecs distinguent par les noms de napistes disciplinés et napistes turbulens, que j'appellerai, pour éviter tout mot blessant, les napistes modérés et les napistes extrêmes. Quand M. Metaxas quitta le ministère, il y a un an, les deux fractions se réunirent, et elles étaient encore en bonne intelligence au début de la session. Elles tendent aujourd'hui à se séparer de nouveau, ainsi qu'on peut en juger par les attaques de certaines feuilles napistes contre le cabinet. En même temps, et par les mêmes motifs, un mouvement analogue s'opère parmi les autochtones, la majorité restant unie au ministère, la minorité arborant une bannière à part. Enfin le parti des chefs palicares paraît s'être définitivement rallié à son ancien drapeau, et la nomination du général Grivas comme inspecteur-général de l'armée est un signe éclatant de réconciliation. M. Coletti à la tête de son ancien parti reconstitué, M. Metaxas à la tête des napistes modérés, voilà donc la majorité qui apparaît en ce moment, majorité moins nombreuse peut-être qu'à l'ouverture de la session, mais qui, débarrassée de ses queues, pourra sans doute marcher avec plus de prudence et de mesure. Si ce résultat désirable se confirme, MM. Coletti et Metaxas auront en définitive accompli ensemble une œuvre aussi honorable qu'utile. Il leur restera ensuite à élargir autant que possible le terrain sur lequel ils se placent, et à prouver que le gouvernement représentatif n'est point en Grèce un moyen d'oppression qui passe de main en main.

Ce tableau serait incomplet si je ne parlais de la presse après la chambre; mais ici la confusion est telle qu'à peine puis-je m'y reconnaître. A Athènes seulement, il n'existe pas, en ce moment, moins de quatorze à quinze journaux politiques, qui, paraissant une, deux ou trois fois tous les dix jours, se font entre eux une guerre acharnée. Or, ces journaux sont presque impossibles à classer, d'abord parce qu'ils représentent des nuances infinies, ensuite parce que quelques-uns d'entre eux changent souvent et vite d'opinion. Ainsi, au mois d'octobre, je vous citais le *Courrier d'Orient* comme une feuille modérée et favorable au ministère. L'opposition anglaise s'est depuis emparée du *Courrier d'Orient*, qui, avec *la Réforme*, *l'Ami du Peuple* et *la Persévérance*, attaque aujourd'hui systématiquement le ministère actuel, et défend tout aussi systématiquement le ministère tombé. D'un autre côté, le *Moniteur grec*, *l'Observateur*, *l'Indépendant*, *le Zéphyr*, *le Socrate*, représentent à divers degrés les fractions modé-

rées de la majorité, et par conséquent la combinaison Coletti-Metaxas, tandis que *le Siècle* est l'organe des napistes extrêmes, et *le National* des autochtones. Trois journaux enfin, généralement fort bien rédigés, *la Minerve*, *l'Union* et *l'Espoir*, semblent rester en observation et incliner, selon les évènemens, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Il est bon de dire que depuis les illégalités de la vérification des pouvoirs leur tendance la plus habituelle est vers l'opposition. De ces journaux, le *Moniteur* et le *Courrier d'Orient* sont rédigés tout en français; *l'Observateur*, un des meilleurs et des plus impartiaux, en français et en grec. Il y a en outre un nombre considérable de journaux dans les provinces.

Deux chambres, dont l'une élue par la presque universalité des citoyens, des conseils locaux également électifs, une foule de journaux enfin, ce ne sont pas, on le voit, les instrumens de la liberté qui manquent en Grèce; mais les instrumens sans l'esprit finiraient à la longue par faire plus de mal que de bien. Je l'ai dit, et, malgré des fautes passagères, je ne me dédis pas, les Grecs ont bien fait de se donner des institutions constitutionnelles; mais pour que ces institutions vivent et prospèrent, il est indispensable qu'ils renoncent aux habitudes de la guerre civile, et que l'idée du droit remplace chez eux celle de la force. Il est indispensable qu'ils apprennent à se respecter les uns les autres, et à s'organiser en partis réguliers, non d'après des querelles personnelles, mais d'après quelques idées. Il est indispensable surtout que l'intrigue et l'or de l'étranger n'aient point accès parmi eux. Outre les habitudes de la guerre civile, outre les manœuvres de l'étranger, il y a d'ailleurs parmi eux une plaie profonde, et qui, si on ne s'en occupe pas, finirait par vicier le gouvernement représentatif tout entier. Ceux qui connaissent la Grèce comprennent que je veux parler du désir, du besoin de vivre aux dépens de l'état, au moyen d'un emploi rétribué. C'est ce besoin qui, pour diminuer la concurrence, a déterminé l'adoption du décret contre les hétérochtones. C'est ce besoin qui expose à la fois le ministère et l'opposition à des tentations si corruptrices. C'est ce besoin qui, chaque fois que le pouvoir change de mains, créée par tout le pays une si violente réaction. C'est ce besoin enfin qui va sans cesse décomposant et recomposant les partis. J'ai vu, pendant que j'étais à Athènes, l'embarras de M. Maurocordato pour répondre à tant de demandes, pour satisfaire à tant d'obsessions. La situation de M. Coletti a, dit-on, été plus difficile encore, et pendant les deux premiers mois de son ministère, quinze heures d'audience dans la journée ne lui suffi-

saient pas. Et cela se passe dans un pays de 850,000 habitans, qui a un budget de 15 millions au plus!

Pour remédier à ce mal, ce n'est pas, je le sais, assez de le signaler. Il faut ouvrir une meilleure carrière à toutes ces activités qui s'égarent; il faut leur donner le moyen d'enrichir l'état tout en s'enrichissant elles-mêmes. Que ce soit difficile, j'en conviens. Cela n'est pas impossible, et ce doit être l'œuvre essentielle du ministère actuel. On m'écrit que MM. Coletti et Metaxas sont de cet avis, et que, pendant les déchiremens de la vérification, ils ont, d'accord avec les hommes les plus éclairés du pays, préparé silencieusement de bonnes lois. Je le désire sincèrement pour MM. Coletti et Metaxas; je le désire plus encore pour la Grèce, qui, sans cela, aurait bientôt épuisé dans de misérables rivalités tout ce qu'elle a de force et de vitalité. Je le désire pour l'Europe elle-même, à laquelle il importe que la Grèce s'établisse solidement, et gagne les sympathies orientales au lieu de les repousser.

En parlant des partis qui divisent la Grèce et des dangers qui la menacent, il est un parti, il est un danger dont je n'ai rien dit : c'est le parti qui regrette le pouvoir absolu, c'est le danger d'une contre-révolution. Après l'enthousiasme général qu'a fait éclater le mouvement de septembre, il semble qu'il n'y ait à s'occuper ni de l'un ni de l'autre. Je crois pourtant que l'opinion constitutionnelle, dans toutes ses nuances, doit y faire une sérieuse attention. Presque aussitôt après la chute du dernier ministère, quelques symptômes annoncèrent que le parti absolutiste ne renonçait pas à tout espoir, et un journal de province, *l'Écho de Patras*, s'appuyant des vieilles doctrines ghivernitiques, alla jusqu'à dire que les institutions constitutionnelles ne convenaient pas à la Grèce. Depuis, tout ce qui s'est passé a fortifié cette opinion, à laquelle, dit-on, se sont ralliés quelques mécontens des divers partis. C'est au point que, lors du voyage du roi en Eubée, le bruit s'est répandu qu'un coup d'état se préparait, et que le roi, après avoir constaté sa popularité, ne manquerait pas de défaire tout ce que septembre avait fait. On prétend même que, parmi les contre-révolutionnaires, l'accord n'était pas complet, les uns demandant une charte royale plus monarchique que la constitution actuelle, les autres ne se contentant pas à si bon marché, et tenant au rétablissement pur et simple du pouvoir absolu. Tout cela, bien entendu, se disait tout bas, pas assez bas pourtant pour que l'on n'en sût rien.

Grace à Dieu, le projet insensé qu'on prêtait au roi n'était qu'une vaine chimère. Le roi a visité l'Eubée; il visitera peut-être le Pélopon-

nèse, mais sans arrière-pensée, et pour faire plus intime connaissance avec son peuple. Comme les mauvais conseils ne manquent jamais, il est bon pourtant de montrer à tous les vrais amis de leur pays quelles seraient les conséquences d'une telle tentative. Si elle échouait, comme c'est probable, c'en serait fait tout de suite, ainsi que la Russie le désirait si ardemment en 1843, de la royauté bavaroise. Si elle réussissait, ce serait un succès momentané qui conduirait infailliblement au même dénouement. La constitution actuelle n'est pas parfaite; quelle constitution l'a jamais été? Mais, telle qu'elle est, elle peut donner au pays tout ce dont il a besoin. Je sais que, lorsque les choses vont mal, il est plus commode de s'en prendre à la constitution qu'à soi-même. Un peu plus de monarchie selon les uns, un peu plus de démocratie selon les autres, voilà le remède véritable. Je ne vois dans tout cela que des excuses puériles ou de coupables prétextes. Les constitutions, sans doute, ne sont pas éternelles, et il vient un jour où elles doivent être réformées; mais il faut d'abord qu'elles durent, et qu'une expérience suffisamment longue en ait clairement démontré les avantages et les inconvéniens. Dans tous les pays constitutionnels, hormis en Espagne, cela est élémentaire. La Grèce, encore une fois, envie-t-elle le sort de l'Espagne?

Dans l'article qui a fait tant de fracas à Athènes, j'avais rappelé les antécédens des divers partis, et rendu justice au patriote illustre qui, depuis trente ans, se dévoue pour son pays. J'avais en même temps raconté les fautes du ministère Maurocordato et exposé, non sans quelques doutes, non sans certaines inquiétudes, les causes qui, après la chute de ce ministère, ont amené un rapprochement entre le parti national et le parti napiste. Enfin j'avais signalé à la majorité nouvelle les écueils sur lesquels, à mon sens du moins, elle pouvait se briser. Je viens aujourd'hui de dire ce que je pense des premières opérations parlementaires. La part de chacun ainsi faite, je n'en désire pas moins de toute ma force le maintien du ministère actuel, et l'union des deux hommes qui le personnifient. Quand on écrit sur la Grèce, on ne doit jamais oublier que, placé entre l'Angleterre qui veut l'affaiblir et la Russie qui veut l'absorber, ce pays n'est point encore arrivé à l'état normal et régulier. On ne doit pas oublier non plus que, pour résister aux intrigues étrangères qui l'assiégent, il a besoin du concours de tous ses véritables amis au dehors comme au dedans. Quand le parti national fait des fautes ou commet des injustices, il est bon de le lui dire; mais ce n'est pas une raison pour lui retirer tout appui et toute sympathie, car ce parti, après tout, est le seul qui

puisse faire une Grèce. Je répète d'ailleurs ce que je disais au mois d'octobre dernier : peu importe qu'on ait appartenu jadis au parti anglais, au parti russe, au parti français, pourvu qu'on appartienne aujourd'hui au parti grec, à celui qui veut réellement, sincèrement l'indépendance et la force de la Grèce. Non, certes, qu'au sein même de ce parti, il ne puisse, il ne doive exister des différences d'opinion, et même des rivalités personnelles. Dans un état libre, tout cela est inévitable, et c'est la vie même des gouvernemens représentatifs. Qu'il y ait donc en Grèce, comme ailleurs, une majorité qui gouverne, une ou plusieurs minorités qui lui disputent le pouvoir, rien de plus légitime, rien de plus nécessaire; mais que la majorité comme la minorité renoncent à la funeste habitude d'invoquer un patronage étranger, et de chercher leur force ailleurs que dans le pays lui-même. Une fois que les luttes seront ainsi tout intérieures et nationales, la France n'aura point à s'en mêler. Elle manquerait à la Grèce; elle se manquerait à elle-même si, en présence des menées qui tendent sans cesse à faire de la Grèce une colonie anglaise ou une province russe, elle restait oisive et indifférente.

Lutter énergiquement, constamment contre les influences qui cherchent à asservir la Grèce ou à l'énerver, appuyer quiconque travaille efficacement à organiser, à fortifier, à enrichir le pays, combattre tout esprit exclusif comme tout esprit de rancune, et appeler sur le terrain national les bons patriotes, les hommes honorables de tous les partis; donner enfin au parti national, ainsi constitué, des conseils de prudence, de justice, de modération, voilà, ce me semble, quel doit être à Athènes le rôle de la France. La France d'ailleurs n'a point à se préoccuper des petites susceptibilités que des agens russes ou anglais essaient quelquefois de soulever contre elle. Un jour ou l'autre, la question des frontières se posera dans les conseils de l'Europe, et il faudra que chacun ait son avis. L'équivoque alors ne sera plus possible, et la Grèce verra clairement où sont ses véritables amis. En attendant, je le répète, la France doit par tous les moyens s'efforcer d'en finir avec les anciennes dénominations et les vieilles querelles. Ce sont, bien que l'esprit de parti ait affecté de le méconnaître, les sentimens que j'ai apportés, ceux que j'apporterai toujours dans mes observations, dans mes jugemens sur les affaires grecques. Je demande seulement qu'à Athènes on veuille bien ne rendre personne responsable de ce que j'écris à Paris, surtout ceux, comme M. le président du conseil, de qui je n'ai pas reçu une ligne depuis mon retour en France, ou ceux, comme M. le ministre de France, qui voudraient

me faire louer tout et tout le monde. Quant aux hommes politiques qui s'irritent et s'emportent dès qu'on touche à leur passé ou à leur parti, ils ont mieux à faire que de nier, en injuriant leurs adversaires, des faits connus de tout le monde : c'est de prouver par leurs actes comme par leur langage que s'ils ont eu jadis de fâcheuses tendances, ces tendances n'existent plus, et qu'ils sont sincèrement rentrés dans le sein du parti national. Ils y ont d'autant plus d'intérêt que le reproche dont ils sont l'objet est plus grave. Il est permis de se tromper dans ses opinions politiques, et d'incliner trop ou mal à propos vers un des grands principes qui se partagent le monde. Il est permis d'être même avec excès conservateur ou novateur, pacifique ou guerrier. Il n'est pas permis de travailler contre l'indépendance de son pays et pour la domination étrangère.

Recevez, monsieur, etc.,

P. Duvergier de Hauranne.

P. S. 29 décembre.

Le paquebot d'Orient, qui était en retard, apporte des nouvelles d'Athènes jusqu'au 10 décembre. A cette époque, quelques élections restaient encore à vérifier. Après un débat très vif, M. Rhigas-Palamides et ses amis avaient été définitivement admis comme députés de Tripolitza. Les élections de Thèbes et de Salone venaient, au contraire, d'être confirmées, malgré les napistes qui voulaient faire entrer à la chambre M. Spiro-Milios et un autre de leurs amis. Ce dernier vote est d'autant plus remarquable qu'une coalition entre les maurocordatistes et les napistes avait fait craindre un moment que la majorité ne se déplaçât.

Toutes les correspondances, tous les journaux s'accordent au reste à reconnaître que la situation du président du conseil est plus forte qu'elle ne l'a jamais été. Le parti autochtone coupé en deux et désorganisé, le parti napiste affaibli et démembré, le parti maurocordatiste annulé, le parti national enfin héritant de tout ce que les autres ont perdu, voilà d'importans résultats, des résultats qui, s'ils ne justifient pas les actes des trois derniers mois, peuvent du moins faire espérer que ces actes ne se renouvelleront plus. Toutes les batteries des oppositions diverses tirent d'ailleurs aujourd'hui sur M. Coletti, comme au début elles tiraient sur M. Metaxas. On disait alors à M. Coletti qu'il n'était premier ministre que de nom, et que tout le pouvoir ap-

partenait à M. Metaxas. On dit aujourd'hui à M. Metaxas qu'il est à la remorque de M. Coletti. M. Coletti n'a point été dupe de cette tactique : il faut espérer que M. Metaxas ne le sera pas davantage. Si l'on en juge par l'attitude des partis dans la chambre et dans la presse, la coalition anglo-napiste est fort loin d'être dissoute. Le ministère, pour résister à cette coalition, a besoin de l'union la plus intime et de la conduite la plus prudente.

Mais, je l'ai déjà dit, ce qui importe surtout, c'est que le ministère Coletti-Metaxas prouve bien clairement qu'il se regarde non comme le représentant d'un parti, mais comme celui du pays tout entier. M. Maurocordato avait, à grand tort, exclu de toute participation au pouvoir l'élément palicare. L'élément palicare vient de prendre sa revanche; mais il ne faut pas qu'à son tour il se montre exclusif et tyrannique. Des journaux grecs ont imprimé que M. Coletti s'était engagé envers la France à écraser à la fois tout ce qui a tenu, tout ce qui tient encore au parti napiste et au parti anglais. C'est une calomnie et une absurdité. La France, en Grèce comme ailleurs, peut avoir ses préférences; mais, loin de vouloir qu'on écrase personne, elle ne désire rien tant que le ralliement, que l'union de tous les hommes nationaux et libéraux. En parlant ainsi, j'exprime, j'en suis certain, l'opinion de l'opposition aussi bien que du ministère, de la gauche aussi bien que du centre. Si, comme on le dit, comme je le crois, la majorité actuelle attache quelque prix au bon vouloir et à la sympathie de la France, si elle est convaincue qu'aucune puissance européenne n'est plus disposée à lui prêter, en toute occasion, un concours cordial et désintéressé, elle écoutera, je l'espère, les conseils d'une amitié impartiale, et se défendra désormais de toute violence et de toute réaction.

HENRIETTE.

—

DERNIÈRE PARTIE.[1]

VI.

Agité de mille pensées, tour à tour plein de rage contre un rival absent et de compassion pour sa triste victime, Frédéric erra longtemps par la ville pour laisser à son esprit le temps de se calmer. Il se sentait affreusement découragé; c'était sa première, sa plus chère illusion qui s'évanouissait. Les larmes qu'on verse alors sont les plus douloureuses; qui de nous n'en a répandu de pareilles? — Fallait-il donc renoncer à Henriette? — La raison le lui disait; il croyait voir le regard sévère de son père, et se rappelait son inflexible volonté. D'autres fois, au contraire, l'indulgente figure de sa tante Marianne lui apparaissait et semblait lui sourire. Son imagination lui montrait alors un modeste intérieur, Henriette appréciée par sa tante, Henriette reconnaissante et l'aimant de tout l'amour d'une ame qui se relève! Cette perspective finit par se fixer seule devant son esprit; il oublia le monde, son père et l'ambition, pour ne songer qu'à son amour, qui maintenant avait pour lui le noble attrait d'un dévouement.

(1) Voyez la livraison du 15 décembre 1844.

Il rentra chez lui plus tranquille et livré à de douces émotions. On lui remit une lettre; le papier était grossier, l'écriture irrégulière et incertaine. Il montait sans l'ouvrir, quand le messager, homme de la campagne, insista pour qu'il la lût, disant qu'il attendait la réponse. Frédéric décacheta la lettre avec impatience; mais à peine l'eut-il parcourue, il dit au paysan de partir et d'annoncer qu'il le suivait. C'était Nanette qui lui avait écrit : «— Ma pauvre maîtresse est au plus mal, « monsieur Frédéric, lui disait-elle; on appelle cela une paralysie; elle « ne pouvait presque pas parler et cependant elle a dit votre nom. « Venez donc vite; elle vous aime tant! Moi, je prie le bon Dieu, mon- « sieur Frédéric, mais croyez-vous qu'il écoute une pauvre femme « comme moi?... »

Avant de partir, Frédéric écrivit quelques mots à Henriette; tout son cœur, tout son amour s'y montraient. Les sentimens tendres se tiennent entre eux, et l'inquiétude où il était pour sa tante augmentait, si on peut le dire, sa sollicitude pour Henriette. Il lui faisait connaître le motif de son absence, et terminait ainsi. « Vous m'avez enseigné à vous préférer mes devoirs; — je pars, bien qu'il me soit dur de ne pas vous revoir en ce moment où je vous sais malheureuse et sans appui. — Mais dès que je le pourrai, je reviendrai, et vous verrez, Henriette, que je vous aime plus que jamais. »

Il partit et ne songea plus qu'au danger de sa tante. Quand il arriva, la nuit était assez avancée. Il trouva Nanette au pied du lit de sa maîtresse, immobile et épiant son moindre souffle. Elle parut contente de le voir et lui fit signe d'approcher sans bruit. Elle lui raconta alors à voix basse toutes ses angoisses et la rapidité de l'attaque qui avait frappé sa tante. — Dieu la sauvera, dit-elle en finissant; elle est trop bonne pour mourir si tôt! Elle dort; c'est ce que le médecin désirait. Une fois le premier moment passé, il prétend qu'il n'y a plus de crainte à avoir. Mais, mon cher monsieur, vous êtes venu à pied, vous êtes très pâle et paraissez bien las; allez vous reposer; dès qu'elle se réveillera, je vous promets de vous avertir.

Frédéric succombait en effet à la fatigue de la route et surtout aux agitations de la soirée; il refusa pourtant de s'éloigner et s'endormit dans un fauteuil. Quand il se réveilla, le jour était venu; il aperçut sa tante et Nanette qui causaient tout bas.

— Ma bonne tante, dit-il en s'approchant du lit et prenant la main qu'elle lui tendait, Dieu soit loué! vous êtes donc sauvée...

— Nanette le dit, fit-elle en souriant.

— Et moi, je l'espère, reprit Frédéric avec élan.

— Cher Frédéric, que Dieu dispose de moi; je le remercie de pouvoir te voir encore.

Le médecin vint et trouva la malade sensiblement mieux; la parole était revenue, moins facile encore que d'ordinaire, mais la figure ne conservait plus trace de contraction, et il assura que l'accident n'aurait pas de suites.

— Puisque je suis encore de cette terre, dit la bonne dame, causons comme autrefois. Déjà je songeais à l'autre vie et à ta mère que j'espérais revoir; maintenant, je veux m'occuper de ce monde et de toi. Que je te dise d'abord combien je suis heureuse du changement qui s'est opéré dans ta personne; tu n'es plus le même que le premier jour où je t'ai vu; tu parais vivre, tandis que tu ne faisais que rêver. Tu as bien fait de triompher de ce mal du siècle qui ne mène à rien de bon.

— Oui, dit Frédéric, oui, je me sens tout autre en effet, et ma métamorphose, chère tante, date de cette première visite.

— Oh! reprit-elle en secouant la tête et souriant avec indulgence, les vieilles femmes devinent bien des choses! Écoute, ajouta-t-elle sérieusement, mon enfant, il y a précisément des choses que je ne dois pas savoir, parce que je ne pourrais les approuver. Mon devoir seulement est de te dire : rappelle-toi les lois de la morale, celles de la société où tu es appelé à vivre; rappelle-toi les désirs de ton père, et, crois-moi, sois heureux comme tout le monde. Tu ne peux, j'en suis convaincue, éprouver que de bons sentimens; mais cela ne suffit pas : ne les mets pas en dehors des règles consacrées. Si beau que serait un autre rêve, ne t'y laisse pas aller; on ne rêve pas toujours, mon enfant.

Frédéric n'osa répliquer; sa tante avait besoin de repos. Il soupira et prit un livre; mais sa pensée était errante, et des luttes cruelles s'élevaient dans son esprit.

— Pauvre Frédéric! disait sa tante en le suivant des yeux; voilà pourtant l'écueil de toutes les bonnes et tendres natures! Qui aime-t-il? Si c'était un amour qu'il pût avouer, ne me l'aurait-il pas déjà confié?

Le lendemain, elle voulut qu'il partît. Frédéric s'y refusait; elle l'exigea. Il l'embrassa avec la même tendresse que d'habitude, mais il se sentait un poids sur le cœur. Quand les conseils sortent d'une bouche amie et indulgente, ils ont toute leur force. Le baron eût formulé quelque ordre impérieux, jeté quelque parole de mépris sur une personne qui lui était inconnue; il eût augmenté l'amour de Frédéric, en lui opposant l'obstacle qui donne l'énergie, et la persécution qui

enfante la révolte. Sa tante, indulgente et sensible, qui avait sacrifié la richesse à un amour pauvre, mais de son rang, sa tante, d'un mot, lui faisait envisager les périls de la route où il allait s'engager. Il revit le monde qu'il oubliait, ses exigences inévitables, et bien d'autres barrières aussi réelles et aussi certaines; il se trouva si désespéré par sa raison, qu'il s'assit au pied d'un arbre et se mit à pleurer. Il ne prit aucune résolution; seulement, il sentit bien que celle qu'il avait arrêtée, il y avait deux jours, n'était plus aussi ferme, et il lui sembla voir la douce figure d'Henriette s'éloigner peu à peu en le saluant tristement de la main, et disparaître tout-à-fait.

Son premier désir cependant était de la revoir, de la consoler, c'est-à-dire de pleurer ensemble leurs beaux rêves perdus. Arrivé à sa porte, il se sentit pris d'une incertitude extrême, et hésita long-temps avant de frapper. Il se décida enfin, et attendit, le cœur plein de trouble; mais aucun bruit ne se fit entendre. Il frappa de nouveau et prêta l'oreille; même silence. Mille craintes traversèrent l'esprit de Frédéric. Il courut à une porte voisine et s'informa. — La jeune dame que vous demandez est partie hier, lui répondit-on.

— Où est-elle allée? reprit-il, essayant de maîtriser l'altération de sa voix. — Elle ne l'a pas dit; elle a payé ce qu'elle devait et a vendu le peu qu'elle possédait. Mais elle était si pâle, si pâle, la pauvre jeune femme! Il faut qu'elle ait appris une mauvaise nouvelle! elle n'aura pu aller bien loin, car elle se soutenait à peine...

Frédéric ne laissa pas achever; il vola vers sa demeure, prit tout ce qu'il avait d'argent, courut à toutes les voitures et apprit enfin que la jeune femme qu'il désignait avait pris la route de Bade. Il acheta aussitôt un cheval et s'élança sur les traces d'Henriette. Il ne comprenait plus ses irrésolutions; la passion anéantissait tous ses doutes, et il ne se sentait plus qu'une pensée : c'était qu'Henriette était nécessaire à sa vie, et qu'il mourrait si elle ne lui était pas rendue. Comme il s'informait à tous les relais du passage de la voyageuse, on lui dit au quatrième que la jeune femme dont il parlait s'était trouvée si malade, qu'elle avait dû s'arrêter dans cet endroit et qu'elle y était encore. Il se fit montrer l'auberge où elle était descendue. C'était une pauvre auberge et une pauvre bourgade. — Seule, malade ici, et pour moi! se disait-il; merci, mon Dieu, de me la faire retrouver!... Maintenant nous ne nous séparerons plus.

Henriette était tristement assise dans une misérable chambre, auprès d'un feu qu'elle avait laissé s'éteindre. Les murs étaient nus et sombres, les rideaux en lambeaux, les meubles en désordre; tout

autour d'elle contrastait avec la propreté et la gaieté de son petit intérieur, comme tout en elle maintenant formait une pénible opposition avec le calme qu'elle imposait autrefois à son cœur. Plongée dans ses pensées, elle restait immobile, les yeux à demi fermés. La pauvre enfant avait la fièvre : sa douleur, la fatigue, les efforts que lui avait coûtés sa résolution, avaient ébranlé son organisation déjà frêle. Elle commençait à ressentir cet étourdissement qui succède à l'ivresse des larmes; elle n'entendit pas la porte s'ouvrir, mais elle vit tout à coup Frédéric à ses pieds, baisant ses mains et les couvrant de ses pleurs. Elle poussa un léger cri et voulut se lever, mais la force lui manqua; elle retomba pâle et sans voix.

— Henriette, ah! cruelle Henriette! c'est tout ce que Frédéric pouvait prononcer au milieu de ses larmes.

— Laissez-moi, dit-elle enfin d'une voix entrecoupée, laissez-moi! Quelle est cette persécution? que vous ai-je fait pour me tourmenter ainsi?... Laissez-moi, au nom du ciel, Frédéric! reprit-elle d'un ton plus suppliant. Vous ne savez pas le mal que vous me faites. Chaque parole de vous me déchire. Je crains de vous voir, je crains de vous entendre....

Elle voulut encore se lever, mais il la retint.

— Vous ne partirez pas, Henriette, ou vous ne partirez pas seule. Vous êtes triste, malade; je m'attache à vos pas. Rien ne peut-il vous toucher? Ne parlons plus d'amour; mais cette amitié si tendre qui nous unissait ne me donne-t-elle pas le droit d'être près de vous, de vous protéger? Pourquoi donc cette fuite?

— Pourquoi? répéta-t-elle, et alors seulement elle le regarda, mais elle détourna rapidement la tête et la cacha dans ses mains. Parce que je suis une malheureuse folle sans courage et sans vertu. Frédéric, par tout ce qu'il y a de saint dans le ciel ou de sacré sur la terre, laissez-moi partir, ne me retenez pas! Oubliez une pauvre fille qui n'est pas digne de vous et ne peut être à vous. Vous êtes jeune, beau, plein de candeur; laissez-moi vous sauver de vous-même et m'épargner un remords.

En même temps, elle se jeta à genoux et le conjura les mains jointes d'écouter sa prière. Il la releva et lui dit avec amertume :

— Je vous comprends maintenant, et j'étais aveugle. Vous ne m'aimez pas, vous ne m'avez jamais aimé, et ma présence vous est odieuse.

Il fit un pas pour sortir. — Mon Dieu! ô mon Dieu, vous le savez! s'écria Henriette, donnant un libre cours à sa douleur. Frédéric entendit la vérité de son accent et s'élança de nouveau à ses pieds.

— Ah! pardonne, pardonne, disait-il avec transport; j'étais au dé-

sespoir, j'ignorais ce que je disais. Vois, je suis heureux maintenant; tu m'aimes, n'est-ce pas, et tu ne partiras plus?

— Je ne veux pas vous tromper, Frédéric. Je partirai....

— Que disiez-vous donc tout à l'heure?

— J'attestais le ciel que je vous aimais, et c'est pour cela que je pars. Un jour vous m'en serez reconnaissant.

— Partez donc, puisque rien ne vous touche, dit Frédéric en repoussant la main qu'elle lui tendait; partez, suivez votre dessein. Quel droit ai-je, moi, de vous retenir, de vous empêcher de songer malgré moi à mon bonheur? Mais n'emportez pas une telle illusion. Je retourne à la ville, Henriette, où je retrouverai les plaisirs que vous m'avez fait abandonner; ils sont funestes, disiez-vous; qu'importe? Tant que le vin me procurera l'ivresse, je n'en dirai pas de mal. Ces amitiés que vous craigniez pour moi, que je dédaignais pour vous, et que j'eusse sans doute trouvées plus fidèles que la vôtre, je les renouerai. Des compagnons d'orgie sont précieux après tout; ils empêchent de redevenir sage et sauvent la honte d'être seul dégradé. En vous disant adieu, je dis adieu à mes plus beaux rêves, à mes plus nobles projets. Plus d'études, de devoirs, d'avenir! A moi le présent, la jouissance, l'oubli, et puissiez-vous un jour regretter tout ce que j'avais peut-être de bon en moi, qui aurait grandi près de vous, et loin de vous s'éteindra!

La voix de Frédéric s'attendrit à ces dernières paroles.

— Non, répondit Henriette, non, mon ami, votre nature est trop belle; vous voudriez vivre de cette vie que vous ne le pourriez pas. Ne l'avez-vous pas déjà quittée avec dégoût?

Frédéric ne s'était livré à cet emportement qu'entraîné par la violence de la douleur. L'abattement succéda à cette énergie factice. Il regardait Henriette avec tant de désespoir, qu'elle sentit à son tour sa force l'abandonner.

— Eh bien! non, lui dit-il avec un accent plein de découragement; je vous trompe, je me trompe moi-même. Cette vie bruyante et creuse m'est désormais impossible; mais, Henriette, celle que je mènerai loin de vous sera brisée et sans courage. Tous les bons instincts que vous aviez développés en moi, je les sens déjà vaciller et mourir dans mon sein : ô ma belle jeunesse, mes beaux rêves, mes généreux désirs, envolez-vous, puisqu'elle ne veut plus vous accompagner!

Henriette leva les yeux au ciel comme pour l'interroger; Frédéric se tut, et ces pauvres enfans, tout entiers à leur chagrin, se prirent à pleurer silencieusement.

Frédéric était de bonne foi : la vie sans Henriette ne lui apparais-

sait que comme un désert dont la longueur l'effrayait, et il ne sentait dans ses facultés que découragement et inertie, au lieu de l'activité que leur donnait l'amour. Henriette songeait à tout ce que sa faute lui faisait perdre de bonheur, combien, pure, elle eût été fière de répondre à un pareil amour; et ses larmes étaient les plus amères, car le passé est plus pénible à regretter que l'avenir.

Frédéric s'était laissé tomber sur une chaise près de la fenêtre; Henriette vint vers lui et posa doucement sa main sur son épaule. Il tressaillit et releva la tête, mais il la baissa aussitôt en la secouant avec incrédulité. — Ne me parlez plus, lui dit-il; abandonnez-moi comme vous en avez le projet. Je ne veux plus vous entendre à mon tour. Que pourriez-vous me dire que vous ne m'ayez déjà dit? Vous allez encore vous rabaisser et m'humilier dans mon amour. Ah! ne sentez-vous pas, cruelle, que je vous aime ainsi, et que chacune de vos paroles, au lieu de me détourner, enfonce plus avant dans mon cœur le sentiment qui n'en peut plus sortir? Vous êtes seule au monde, pauvre, abandonnée; vous valez d'autant plus que vous avez été plus éprouvée. Combien ne doivent leur orgueilleuse vertu qu'à l'absence des dangers auxquels votre jeunesse fut livrée sans défense! Combien, une fois tombées, seraient tombées plus bas, au lieu de se relever, comme vous l'avez fait! Ne cherchez donc plus à me persuader, vous dis-je; vous n'y parviendriez pas. Partez, puisque vous le voulez, mais partez sans altérer votre image dans mon cœur!

— Et si je ne pars plus, Frédéric? dit-elle d'une voix si basse qu'à peine il l'entendit. Il se leva vivement et la contempla avec une joie étrange dans le regard. — Ne me trompez pas, oh! ne me trompez pas! s'écria-t-il. Il la vit si belle, si émue et si sincère, qu'il ne douta plus et se jeta à ses genoux pour la remercier. Alors il lui prodigua les noms les plus tendres, les sermens les plus saints; il lui peignit ses tourmens, son malheur éternel, si elle eût persisté à le fuir. — Mon bonheur, ajouta-t-il, je ne puis pas le peindre; mais regardez-moi, Henriette, et jugez, s'il se peut, de son immensité! — Enfin, il épancha si bien la tendresse de son cœur, lui montra l'avenir si beau et jeta tant d'estime sur le passé, que la pauvre fille commença à se pardonner à elle-même et se laissa aller au charme d'aimer et d'être aimée ainsi.

Si les vues de Frédéric n'eussent pas été aussi pures, Henriette eût conçu quelque défiance. Après la lutte qu'elle avait soutenue pour fuir et où sa raison était demeurée victorieuse, elle se crut assurée de triompher. Il y aurait eu moins de danger entre ces deux enfans qui s'ai-

maient avec tant de bonne foi, si leur crainte d'eux-mêmes fût restée éveillée et eût détourné leurs pas de la pente glissante où ils étaient engagés; mais l'amour les aveuglait, et, comme il arrive toujours, c'était au moment où ils se croyaient hors de danger qu'il aurait fallu veiller avec le plus de soin. Ils auraient dû se dire qu'après le combat vient souvent la fatigue et l'anéantissement, et qu'alors tout est livré aux passions un instant retenues et devenues plus puissantes par la réaction. Ils ne songèrent qu'au bonheur qui s'apprêtait pour eux dans une vie passée continuellement ensemble; ils ne virent plus les jours écoulés que comme un triste songe repoussé bien vite au réveil, tandis que l'avenir se peignait à leurs yeux des vives couleurs de l'espérance, et à force de rêver l'avenir ils oublièrent le présent, qui devait être patient et réservé. Ils succombèrent, mais ils succombèrent comme on succombe dans l'extrême jeunesse, c'est-à-dire par excès de confiance et de simplicité. Ils furent l'un à l'autre, avant que l'un en eût eu la pensée, et l'autre la crainte. Le monde dont le regard les eût peut-être retenus n'existait pas pour eux. Frédéric le connaissait à peine, Henriette ne l'avait vu que de loin. D'ailleurs il eût fallu que tout dans la nature ne fût pas complice de leurs transports. Il eût fallu se défier des charmes du printemps, de l'odeur enivrante de la sève nouvelle, des tièdes émanations de la terre prête à laisser germer les trésors déposés dans son sein; il eût fallu fermer leurs yeux, soustraire leurs sens à ce merveilleux spectacle du réveil de la nature après le long et froid sommeil de l'hiver; ne pas respirer l'air embaumé, ne pas s'attarder à écouter le rossignol qui chantait, lui aussi, ses amours. Toute cette magie, au contraire, les entourait. Jamais le printemps (il leur semblait du moins) n'avait étalé autant de graces, fait éclore plus de fleurs; les lilas s'entr'ouvraient; les jacinthes donnaient leur parfum pénétrant; les nuits étaient douces et sereines; la nature entière aimait, chantait et conseillait l'amour. Ces deux cœurs avaient trop d'échos pour ne pas répondre; ces ames trop de tendresse pour ne pas s'unir dans un irrésistible élan. Ce moment compléta le bonheur de Frédéric en lui donnant à jamais le bien qu'il craignait toujours de voir lui échapper. Henriette se désespéra; mais, pour un amant, il y a dans les larmes de la femme qui vient de succomber un charme irritant qui enivre. Elle avait cru qu'elle serait morte avant de se donner ainsi, mais elle avait compté sans l'amour, et l'amour se vengeait en lui prouvant sa puissance. Plus d'une fois, elle pleura silencieusement dans les bras de son amant qui lui jurait fidélité et respect. — Chère Henriette, lui disait-il, ne crois pas que je t'estime

moins. Je ne suis pas non plus de ceux qui promettent avec le lâche dessein de ne pas tenir leur promesse. Nous avons devancé le temps; nous n'avons fait qu'avancer le bonheur.

Il lui parlait alors de ses désirs d'union et lui assurait l'avenir; mais c'était le passé, l'irréparable passé qu'elle pleurait; elle pensait qu'il lui ôtait le droit de rien demander, et elle acceptait comme autant de bienfaits immérités les promesses de Frédéric. — Je ne retournerai pas à Heidelberg, lui dit-elle; je ne veux pas que ceux qui m'y ont connue cessent de m'estimer. Vos amis jetteraient peut-être de vulgaires plaisanteries sur notre amour et le flétriraient.

— Tu as raison, et j'y songeais moi-même, répondit Frédéric; le temps de mon séjour ici est fini. Le désir de mon père est que je visite l'Italie; ne m'y suivras-tu pas? Là, le ciel est si pur, les arts sont si élevés, que notre amour aura des témoins dignes de lui.

Henriette consentit. Restée seule pendant que Frédéric retournait à Heidelberg tout préparer pour son départ, elle écrivit au médecin pour lui recommander de nouveau ses deux chers dépôts et le prier de lui en donner de fréquentes nouvelles. Elle lui disait en finissant : « J'étais partie pour vous aller visiter; je dois en ce moment renoncer à ce projet qui me plaisait tant. Si la joie de voir ma sœur m'eût été refusée, j'aurais pu du moins embrasser mon enfant. Hélas! sans doute il ne me reconnaîtra plus!... »

Elle se mit à pleurer, et le remords la prit. Ce pauvre enfant, pensait-elle, vais-je l'abandonner? Ce qu'elle éprouvait pour lui était un indéfinissable mélange de tendresse et d'amertume qui souvent l'effrayait. En ce moment, elle ne sentait que la bonté de son cœur et ne songeait qu'à l'innocence de ce petit être, sans autre appui qu'elle au monde; mais Frédéric revint : il était si heureux, il s'était tellement pressé pour la retrouver, il l'occupa si bien de son amour, qu'elle ne put plus penser qu'à lui, et qu'emportée sur la pente rapide de la passion, elle se laissa guider par cette main aimée qui ne devait plus quitter la sienne. Frédéric avait fait à la hâte ses préparatifs. Il avait presque entièrement perdu de vue les étudians depuis le départ d'Antonio. Ses adieux ne furent donc pas longs; pourtant il ne voulut pas oublier sa tante Marianne, et prit la route de Manheim. Il la trouva presque entièrement rétablie, et, comme toujours, plus disposée à parler de lui que d'elle. Le départ de Frédéric ne l'étonna pas; elle savait les projets de son père. Elle ne fit donc aucune question sur cette résolution si rapide, qui auparavant semblait tellement l'effrayer. L'enthousiasme de Frédéric, le feu avec lequel il parlait de ce voyage, qui s'embellissait

pour lui des charmes de sa compagne, ne lui échappèrent pas; elle l'observait en silence et attendait peut-être qu'il se confiât à elle, mais elle ne l'interrogea pas. Peut-être aussi n'eût-elle pas voulu recevoir une confidence qu'elle aurait combattue, sans avoir le pouvoir d'imposer de salutaires défenses. Seulement, quand Frédéric partit, elle mit dans ses embrassemens plus de tendresse encore que d'habitude. —Va, mon cher Frédéric, lui dit-elle, et reviens un homme. Instruis-toi, admire les arts, connais la vie, et ne perds de vue ni la terre ni le monde, ajouta-t-elle en souriant avec bonté.

Frédéric ne serra pas sans attendrissement dans ses bras cette excellente femme, sa première amie, le premier cœur dans lequel le sien se fût répandu. Une fois loin de Manheim, il ne fut plus qu'à Henriette. Rien ne l'attachait désormais à Heidelberg, il le quitta sans regret; seulement, au moment de voir disparaître les ruines du vieux château, il se retourna, le vit encore, éclairé par un beau rayon matinal, et, se rappelant la douce apparition d'Henriette, il salua avec émotion ce poétique berceau de son amour.

VII.

Alors commença pour ces deux enfans une vie nouvelle, qu'ils avaient à peine soupçonnée jusque-là, vie d'enchantement et de prestige où la nature entière semblait se faire complice de leur bonheur. Pareils à des prisonniers frappés tout à coup de la lumière du jour, ils jetèrent autour d'eux un regard étonné, et s'aperçurent que chaque objet dans le monde venait de revêtir pour eux son véritable sens. Les innombrables mystères de tendresse que le créateur a répandus sur la surface de la terre leur apparurent, et ils se sentirent tant de joie et de reconnaissance dans le cœur, qu'ils pleurèrent de bonheur dans les bras l'un de l'autre. Leur voyage fut une suite de sensations vives, nouvelles, tellement purifiées par la beauté de la nature et la sincérité de leur amour, qu'ils oublièrent que cet amour même était une faute, et le prirent pour une vertu.

Ils traversèrent la Suisse, à pied le plus souvent. Sans la pensée de l'Italie, qui les attendait, peut-être n'auraient-ils pu s'arracher à la contemplation de ses beaux lacs, de ses montagnes, et surtout de ses chalets frais et solitaires, qu'ils reconnaissaient, comme tous les amoureux, pour les avoir tant de fois rêvés. En pénétrant dans le Valais, Frédéric sentit je ne sais quelle inquiétude l'agiter. Pas un rayon du

ciel, pas un souffle de l'air ne venait vers lui sans qu'il les interrogeât, comme s'ils devaient lui apporter une lumière et des parfums inconnus. Il allait donc bientôt la toucher, cette terre désirée où tant de souvenirs l'appelaient autrefois! et maintenant pourtant il les eût tous donnés pour un seul des doux momens du présent. Il ne songeait plus à ses ruines imposantes ni à ses mâles et antiques héros; il rêvait à ses bois d'orangers, aux anémones de ses pelouses; il y faisait asseoir les idéales maîtresses de ses grands peintres ou de ses grands poètes, et aucune ne lui semblait aussi belle que la sienne.

Ils franchirent la route du Simplon; ouvertes à tous les enthousiasmes, leurs ames vibraient à l'unisson. Tantôt suspendus au-dessus des abîmes, tantôt perdus dans les profondeurs des voûtes, mouillés par l'écume des torrens ou dominés par les rocs gigantesques, ils ne surent ce qu'ils devaient le plus admirer, de la résistance superbe de la nature ou de la hardiesse de l'homme qui l'avait vaincue. Éclairés par l'amour, aucune beauté ne les trouvait froids, aucune misère insensibles. Ils possédaient de tels trésors d'allégresse, qu'ils comprenaient mieux la douleur des autres, et, lui comparant leur bonheur, sentaient le besoin de se le faire pardonner.

Tantôt ils gravissaient des cimes, pareils à de jeunes chamois agiles et capricieux, tantôt ils s'asseyaient silencieux et troublés au bord des sources vives, sous les pins mystérieux. Partout et toujours, actifs ou nonchalans, la même pensée les accompagnait et jetait sur chaque objet un reflet enchanteur, soit qu'elle leur inspirât la vivacité de la marche, soit qu'elle leur fît désirer les douces langueurs du repos. Les faits les plus simples prenaient pour eux une vie nouvelle, un intérêt charmant; tout devenait sujet à souvenir : le pâtre ramenant son troupeau à la tombée de la nuit, le ranz lointain et mélancolique, le rayon matinal glissant à travers les rameaux de la croisée, le pauvre secouru sur le bord du chemin. Vingt fois le jour, le sourire, l'admiration, même un doux attendrissement, paraissaient sur leurs visages; ils vivaient enfin, car la vie c'est l'émotion, le sentiment, le battement du cœur, les larmes de la paupière, et bien mort est celui que rien ne fait plus sourire et ne fait plus pleurer!

Un soir, ils s'étaient arrêtés sur la pente d'une montagne peu élevée; fine et semée de violettes, l'herbe semblait un tapis odorant étendu pour le repos; quelques chênes, d'une verdure encore tendre, animaient d'espace en espace la pelouse et en rompaient l'uniformité. Un chalet, nouvellement construit, montrait à mi-côte son toit de planches et la balustrade à jour de son escalier; devant, de fertiles

pâturages, des ruisseaux murmurans; plus loin, une riche vallée que fermaient à l'horizon de majestueuses montagnes couvertes de neiges éternelles. Tout, dans ce tableau, était grave et doux; l'heure même y ajoutait une sérénité de plus : il faisait assez de jour encore pour laisser tous les objets distincts, mais on sentait la nuit venir, et ce grand calme qui la précède descendait du ciel sur la terre; les oiseaux ne chantaient plus, l'insecte avait cessé de bourdonner autour des fleurs, le vent était tombé, les sapins ne rendaient plus d'accords. Henriette et Frédéric contemplaient ce frais paysage, et une sorte d'heureuse tristesse descendait dans leur cœur; l'heure présente était belle; je ne sais quel vague sentiment de sa fin la rendait plus précieuse, en la troublant un peu; ils ne se parlaient plus depuis quelque temps, mais leurs mains étaient unies, et leurs ames se confondaient. Ils furent éveillés de ce doux rêve par un rire convulsif qui retentit à leurs oreilles, et ils virent devant eux un de ces infortunés que Dieu semble avoir placés au milieu des plus sublimes beautés de sa création, comme pour attester notre néant lorsque sa main nous abandonne. Il était hideux; son œil terne restait cloué sur Henriette sans en voir la beauté; il riait, sans savoir pourquoi; il eût pleuré de même.

— Va-t-en, cria Frédéric avec humeur.

L'idiot continua de rire et ne bougea pas.

— Mon Frédéric, dit Henriette de sa plus douce voix, il est si misérable, et nous sommes si heureux!

Elle vida sa petite bourse dans la main du pauvre homme, qui ne sut pas même la remercier. Dieu la vit, ce fut tout; il put lire aussi dans son cœur assez de pureté naturelle et de retour vers le bien, pour lui pardonner peut-être l'amour qui la rendait si bonne.

Frédéric l'avait regardée avec émotion: cette blanche main tendue vers cette main grossière, ce regard aimant cherchant ces yeux sans lueurs, cette jolie tête près de cette figure maladive et inerte, formaient un contraste frappant. L'idée d'un messager divin, consolateur des affligés, naissait naturellement dans l'esprit; il lui dit: — Tu es un ange; n'est-ce pas que tu seras toujours le mien, que tu ne me quitteras jamais? Il me semble que, sans toi, tout ce que je comprends, tout ce que je sens si bien maintenant, s'envolerait pour ne plus revenir. — Puis, comme il rapportait tout à son amour, il ajouta, en regardant l'idiot qui faisait entendre des sons inarticulés: — Pauvre homme, en effet, qui l'aimerait et qui peut-il aimer?

C'est ainsi qu'une admirable métamorphose s'accomplissait lentement dans ces deux cœurs. Frédéric, en rendant à Henriette l'estime

d'elle-même, lui avait rendu tous les élans vertueux dont son ame était pleine, et elle, en l'arrachant à de trompeuses joies, à de dangereux plaisirs, l'avait remis dans le sentier que son esprit le portait d'abord à suivre, et où elle semblait, comme la muse vivante, l'accompagner et le soutenir. Ils touchèrent enfin la poétique terre d'Italie. Rare bonheur, privilége des ames enchantées par l'amour, sa première apparition tint pour eux toutes les promesses que l'imagination leur avait faites. Ils étaient arrivés la nuit à Baveno, au bord du lac Majeur; fatigués de la route, ils s'endormirent les oreilles remplies du bruit des torrens que la route côtoie sans cesse, les yeux pleins de l'aspect des rochers hérissés et des sombres forêts de pins. Le lendemain, le réveil fut délicieux : le beau lac étincelait sous leurs fenêtres; le soleil du matin mettait un diamant à chacune de ses petites vagues bleues; des branches parfumées d'orangers et de citronniers passaient à travers les jalousies entr'ouvertes; des barques fendaient rapidement l'azur des eaux, et la plus mélodieuse des langues se faisait reconnaître, même dans les chants grossiers des pêcheurs.

— Oh! mon Henriette, que c'est beau! s'écria Frédéric.

Elle l'embrassa au front. — Tout est beau près de toi, répondit-elle, car elle voyait tout à travers son amour.

Quand ils furent rentrés le soir, et qu'appuyés sur leur balcon, ils aspiraient les parfums qui leur venaient de l'Isola-Bella, de l'Isola-Madre, ces paradis qu'ils venaient de visiter, Frédéric dit à Henriette :

— Ce lac est pur comme notre amour, de beaux fruits croissent sur ses rives, la vie y est facile et peut y être cachée; pourquoi n'y viendrions-nous pas reposer notre bonheur, quand Dieu l'aura béni?

Ces dernières paroles répondaient au vœu le plus fervent d'Henriette : lui appartenir sans honte, être liée à lui pour toujours! Elle ne répondit pas, mais elle cacha sa rougeur dans le sein de Frédéric, et l'extrême joie ressemble tellement à la tristesse, qu'elle se prit à pleurer. Il la berça sur ses bras, et elle s'endormit dans ses rêves.

En parlant à Henriette de s'unir devant Dieu, Frédéric était sincère. C'était son désir et son espoir : toute autre idée que celle de vivre et de vieillir auprès d'elle lui était odieuse, il ne pouvait même s'y arrêter un instant; mais quand il arrivait aux moyens de réaliser ses vœux, il trouvait mille obstacles. Une lettre du baron suffisait pour faire apparaître devant lui une longue suite de barrières à renverser, et il se demandait en tremblant s'il en aurait le courage et le pouvoir. Du reste, ces momens de doute étaient courts, et son imagination venait bien vite en aide à son amour.

Frédéric avait appris à Henriette qu'un petit héritage, dont il venait de recevoir la nouvelle, lui permettait de consacrer un peu plus de temps et d'argent à leur voyage qu'il n'avait cru d'abord. Toujours fière, elle avait voulu mettre en commun leurs modestes ressources, et il était convenu qu'aussitôt qu'ils se seraient définitivement fixés quelque part, elle reprendrait ses travaux ordinaires. Frédéric consentait à ses volontés, trouvait dans chacune de nouveaux sujets de l'aimer, et ne la trompait sur sa véritable fortune que pour ne pas effaroucher sa craintive susceptibilité. Ils poursuivirent leur voyage enchanté et visitèrent en amans la belle Italie. Ses nombreux chefs-d'œuvre les trouvèrent toujours prêts à admirer; jamais le beau ne rencontra deux ames plus propres à le sentir. Henriette expliquait tout avec son cœur; aussi arrivait-elle plus facilement à comprendre le génie que d'autres avec de l'esprit et de la science. Sa pensée était si naïve, qu'elle se trouvait tout de suite de niveau avec les créations les plus élevées des maîtres, car le comble de l'art est la simplicité. Frédéric ne pouvait se lasser d'admirer la justesse de son coup d'œil, la promptitude de son intelligence.

— Je n'ai pas d'esprit, je te l'assure, lui disait-elle avec une grace charmante; mais je t'aime, et je comprends maintenant des choses auxquelles autrefois je n'aurais pas même songé. Tableaux, statues, c'est toujours toi que je vois; pas une belle tête que je ne te la compare, pas un site riant que je n'y marque notre place. Il me semble que tu m'as ouvert la porte de la lumière; mais si je ne t'avais plus, ah! je sens bien que tout s'éteindrait, ou plutôt je fermerais les yeux pour ne plus rien voir après toi.

Comme ils se l'étaient promis, ils revinrent sur les bords du lac Majeur, et cherchèrent sous leurs ombrages un nid pour abriter leurs amours. Dans une petite anse dont les bras s'avançaient dans l'onde chargés d'arbustes odoriférans, ils trouvèrent leur rêve éclos : une jolie maison, avec un toit en terrasse, blanche, isolée et discrète, petite pour mieux les rassembler. Ce fut là qu'ils s'établirent, ce fut là que les jours s'écoulèrent pour eux si vite, qu'ils se trouvèrent toucher à l'automne, quand ils se croyaient encore aux douces promesses du printemps.

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Comment raconter les rapides journées de deux jeunes amans enivrés l'un de l'autre? Il faudrait interroger le nuage errant que suivent deux regards qui n'en font plus qu'un seul, saisir dans l'espace les parfums émouvans chargés de trouble et de langueur; il faudrait compter les battemens de ces

cœurs sympathiques, et rien encore ne vaudrait le plus faible serrement de leurs mains éloquentes. Ces douces extases ne prenaient cependant pas tous les momens de Frédéric. Un peu familiarisée avec le bonheur, Henriette avait voulu le rendre durable, en lui donnant pour base la satisfaction des devoirs accomplis. Elle régla donc elle-même les instans de Frédéric, et voulut qu'il se livrât à d'utiles travaux. Disciple indompté, que de fois il quitta la tâche imposée et se rapprocha de celle qui la lui commandait! Mais, doucement impérieuse, elle lui montrait du doigt la table, le livre ouvert, la page commencée, et il fallait obéir. Avec quel plaisir aussi Frédéric entendait sonner l'heure qui les réunissait! il croyait la retrouver. — Une heure sans te parler, c'est une absence! lui disait-il. — Ces petites privations empêchaient la satiété et donnaient plus de charme aux instans de loisir.

Un jour, au retour d'une promenade solitaire, Frédéric fit une rencontre à laquelle il était loin de s'attendre. Apercevant, à quelque distance, l'église d'un couvent, il avait fait un détour pour la visiter. Il entra : l'heure des offices était passée; personne n'était dans la nef, qui n'avait rien de remarquable. Il allait sortir, lorsqu'il vit la porte de la sacristie entr'ouverte. Se souvenant qu'en Italie des chefs-d'œuvre sont quelquefois enfouis dans des coins ignorés, l'envie le prit d'y pénétrer. Sa persévérance fut récompensée; il se trouva en face d'une *Descente de Croix* qui lui parut de l'école florentine primitive. On était en train de la réparer. Frédéric l'examina long-temps à loisir. Depuis quelque temps, un goût vif, une sorte de passion, s'était déclaré en lui pour tout ce qui était beau, noble et élevé; c'était comme une révélation; seulement, parfois l'admiration finissait par une tristesse qu'il ne pouvait comprendre, et il revenait rêveur, après s'être montré enthousiaste. Cette nature incertaine cherchait sa voie. Le lieu, la solitude, tout portait à de sérieuses impressions; Frédéric regardait l'antique peinture avec une attention mélancolique.

— Que penses-tu de cette vieille page, ami Frédéric? dit derrière lui une voix connue. Il se retourna rapidement, et jeta un cri de surprise en voyant Antonio. Ils échangèrent une cordiale étreinte. Le peintre n'était pas seul; une femme l'accompagnait.

— C'est Fiametta, dit-il à son ami; la flamme d'où elle tire son surnom n'est ni plus vive ni plus brûlante qu'elle. Je te la présente : c'est ma compagne, mon modèle, tout ce que tu voudras.

Il était impossible en effet de choisir un plus beau modèle. Elle était

vêtue de la même manière que la Madeleine agenouillée, dans le tableau, aux pieds du Christ; une draperie de soie rouge à longs plis relevait encore l'éclat de sa personne. Ses grands yeux noirs lançaient des éclairs humides, de magnifiques tresses de cheveux tombaient dénouées sur ses épaules, et son sein à demi découvert avait la chaude carnation que donne le soleil de l'Italie. Elle restait appuyée comme une belle statue sur une colonne à moitié brisée.

— D'où viens-tu? où vas-tu? continua Antonio. Et d'abord quelle heureuse rencontre! Le hasard nous traite bien, car la vie est ainsi faite, que les indifférens, on les retrouve toujours, tandis que les amis se quittent souvent sans savoir si jamais ils se reverront.

— Je vais à Genève et je viens de Milan, répondit Frédéric, qui ne voulut pas trahir le secret de son bonheur.

— Ah! tant pis, car justement j'en arrive. Je ne suis venu ici que pour réparer ce tableau, et je me rends à Naples, où la vie est si belle, le climat si doux, l'esprit si agréablement paresseux.

— J'ai vu Naples aussi, et l'ai quitté avec peine.

— Tu permets que je continue, n'est-ce pas? Nous n'en causerons pas moins. Allons, Fiametta, j'ai besoin de ton bras.

L'Italienne s'avança et se posa comme le peintre le voulait.

— Quel dommage! reprit Antonio tout en peignant. Se rencontrer si à propos pour se quitter si vite!

— Je le regrette aussi, répondit Frédéric; mais puisque nous avons peu de temps, ne le perdons pas et profitons-en pour nous instruire réciproquement de notre vie. — Qu'as-tu fait depuis ton départ d'Heidelberg?

— Oh! peu de chose. Je suis revenu à Rome, ma ville natale; là, j'ai peint quelques tableaux pour un couvent de révérends pères. — Mais quel ennui que cette peinture sacrée! — Puis je suis allé à Naples, où m'entraîne toujours un secret penchant. Un soir, à Sorrente, sous les orangers en fleurs, j'ai trouvé la Fiametta qui dansait la tarentelle. Je la trouvai superbe, je le lui dis, et elle ne se fâcha pas. Le lendemain, nous sommes partis pour Milan où je voulais étudier les *Guerchins* du musée. — Tu vois que c'est bien simple.

— Bien simple en effet, dit Frédéric, qui devenait pensif en écoutant ce singulier récit.

— Et toi, fit Antonio, qu'es-tu devenu?

— Moi! répondit Frédéric, ma vie a été plus simple encore. J'ai quitté Heidelberg quelques mois après toi. Tu sais que mon père

voulait me faire voyager : je suis venu en Italie, et depuis que j'y suis, j'admire. Ah! mon ami, quelle terre fortunée, et qu'heureux sont ceux qui peuvent y mourir!

— Y vivre surtout, morbleu! Nulle part tu ne trouveras d'aussi limpides nuits et des beautés aussi faciles. — A propos, et ton amour, ta madone?

— Que veux-tu dire? répondit Frédéric en rougissant. Heureusement Antonio ne se retourna pas.

— Eh! pardieu! la jeune mère..... au vieux château... — L'as-tu donc oubliée?

— Ah! je me rappelle maintenant. — Que te dirai-je? On ne peut être long-temps amoureux d'une vision; je ne l'ai jamais retrouvée.

— Ma foi! c'est heureux pour toi, car tu étais sur la pente d'une vraie passion. Je crois même t'avoir fait quelque sermon à ce sujet. Que veux-tu? On a tout comme un autre ses jours de morale. Du reste, elle était jolie cette blonde Allemande, une vraie tête de vierge... — Calme-toi, Fiametta, je parle au point de vue de l'art. — Bah! qui sait? tu la croyais un ange; si tu l'avais retrouvée, tu lui aurais peut-être reconnu des griffes plutôt que des ailes. Tu y aurais perdu une illusion; mais, après tout, c'eût été une charmante maîtresse. Tiens! l'emmener avec toi, nous rencontrer ainsi et faire ensemble quelques bonnes parties de plaisir, c'eût été délicieux. Peut-être seulement aurions-nous fini par un échange, car Fiametta ne te quitte pas des yeux. — Allons, ma belle, repose-toi et offre-nous un peu de ce doux aleatico.

— Toujours le même, dit Frédéric en souriant.

— Toujours gai et amant de la vie. A ta santé, Frédéric; Fiametta va te verser.

L'Italienne prit un verre de Venise émaillé comme une fleur, et souleva le flacon de vin, dont la forme élégante était entourée de tresses de paille. Cette pose faisait valoir la richesse de sa taille et la beauté de ses bras.

— N'est-ce pas qu'elle est belle? dit Antonio. Que dirais-tu, si tu la voyais en costume mythologique très léger? Regarde ces attaches, ce col, ces épaules.

Fiametta ne rougissait même pas. Frédéric se sentait confus. Il ne comprenait pas cette manière de dévoiler une femme que l'on aime; ce ton, ces gestes que la sainteté du lieu n'arrêtait pas, lui causaient une répugnance secrète; il avait toute la pudeur que donne un sentiment vrai, et trouvait un tel contraste entre ce qu'il entendait et ses

idées ordinaires, le cercle de sa vie nouvelle, qu'il restait gêné, attristé. — Et ton art? dit-il à Antonio pour changer de sujet.

— Mon art, répondit celui-ci, je l'aime toujours, surtout ici, où je le comprends mieux que dans votre nébuleuse Allemagne. Vos vierges raides et pâles, vos anges longs, tout cela ne vaut ni les Vénus du Titien ni les fêtes de Véronèse. La vie, la couleur, voilà la peinture, et non des têtes amaigries et pensives, des formes appauvries, des ames sans corps. Oui, j'aime mon art, lui qui permet la libre expansion de toutes les passions, de tous les sentimens; j'aime mon art, j'aime l'existence aventureuse du peintre, sa liberté, son caprice hors de tous les sentiers frayés!

Il continua sur ce ton, et exposa de nouveau, avec sa vivacité naturelle, sa théorie du développement des facultés de l'artiste par la vie sensuelle et abandonnée; puis il montra à Frédéric quelques dessins de son portefeuille. Au milieu d'essais d'une fantaisie outrée, il y avait plusieurs esquisses assez hardies, mais complètement privées de distinction. C'étaient des types communs, des formes d'une ampleur exagérée, une confusion de couleurs sans harmonie, souvent des scènes d'orgies, ou des harems et des femmes nues, d'une nudité sans grace comme sans pudeur; la Fiametta reproduite de mille manières. Frédéric cherchait vainement dans ce chaos une pensée, un système original, la trace d'un sentiment profond. Il ne trouvait qu'incertitude et désordre, influences diverses des défauts plutôt que des qualités de chaque école. — C'est un esprit qui se meurt, se dit-il avec tristesse.

Ils causèrent long-temps encore. Quand ils se quittèrent, les deux amis s'embrassèrent fraternellement.

— Adieu! dit Antonio, qui sait quand nous nous reverrons? Je ne te trouve pas changé; tu es resté Allemand, rêveur, amant de l'idéal.

— Adieu! dit Frédéric, tu es demeuré un peu railleur et voué au culte de la forme exclusivement. Rappelle-toi seulement que le christianisme est venu, et que, même en peinture, on ne peut plus oublier l'ame.

Ils se séparèrent avec la pensée que sans doute ils ne se reverraient plus; chacun, du reste, comprenait que sa route était tracée et ne devait pas les rapprocher. Il y avait désormais entre eux de trop grandes différences de sentimens; leur amitié n'y eût peut-être pas résisté. L'église que venait de quitter Frédéric était sur une petite colline; avant de prendre le chemin creux qui allait la dérober à ses regards, il se retourna et agita son mouchoir en signe d'adieu. Anto-

nio le suivait des yeux, appuyé sur l'épaule de la Fiametta immobile. Les draperies qui flottaient autour de la belle italienne tombaient jusqu'à ses pieds en plis capricieux; un reflet de soleil couchant lui envoyait des teintes éclatantes.

— Cette femme est son mauvais génie, pensait Frédéric. Passionnée, admirablement belle, sans esprit sans doute, et sans cœur (comme il la traite!), elle le domine et le retient par le plaisir. Il prend la bizarrerie pour l'originalité; ses passions sans frein l'emportent, et il oublie le côté sérieux de son art. Est-il temps encore de sauver son talent? — Tout en cheminant, sa pensée au contraire se portait vers celle qu'il allait retrouver. — Ma douce Henriette, disait-il en se parlant à lui-même, quelle différence entre cette femme et toi, ou plutôt, puis-je même vous comparer? Ah! tout à l'heure, ce qu'Antonio disait faisait bondir mon cœur! Toi, mise à côté de cette créature! pauvre enfant, tu mourrais de chagrin et de honte!

Son cœur s'épanchait et se soulageait; il était semblable à un homme qu'un air lourd suffoquait et qui renaît à un air plus léger. Il hâtait le pas, car il marchait vers la bonté, la tendresse, le dévouement, les pensées chastes et salutaires. Il trouva Henriette tout alarmée de la longueur de son absence, et lui raconta sa rencontre, en supprimant ce qui avait rapport à elle.

— Cette femme est donc bien belle? dit-elle en rougissant un peu.

— Toi, tu es belle et tu es bonne, répondit-il en l'embrassant.

La pauvre enfant avait eu cependant une lueur d'inquiétude. Elle n'osait l'avouer; un soupçon eût torturé ce cœur aimant.

Le soir, en arrosant ses fleurs, quelques larmes y tombèrent silencieusement. Frédéric ne les vit pas; il allait et venait, en chantant, autour d'elle.

— Comme tu es gai! dit Henriette.

— Ah! c'est que je n'ai jamais si bien senti combien je t'aime!

Elle le vit si franc et si tendre, qu'elle cacha bien vite sa tête dans son sein, pour qu'il ne vît pas à sa joie quelle avait été sa crainte.

VIII.

Cette rencontre livra pourtant Frédéric à de sérieuses réflexions. Jusqu'alors il avait trop savouré la joie de cette union sans songer que ce monde, loin duquel il vivait, ne l'approuverait qu'en la voyant bénie par Dieu et consacrée par les hommes. Il s'était fié à la sincérité de

son désir et s'était endormi dans le charme du présent. Depuis le jour où il avait dit quelques mots à Henriette sur ce sujet, il ne lui en avait plus reparlé; mais il sentait, pour ainsi dire, qu'elle y pensait, que c'était son vœu le plus cher, son seul regret dans son bonheur, et que la discrétion seule l'empêchait de s'en ouvrir à lui. D'un autre côté, quand il songeait de sang-froid aux idées de son père et à sa rudesse, il se sentait pris d'une terreur mortelle, car jamais certainement le baron ne consentirait à ce mariage. Ces idées troublaient seules de temps à autre la sérénité de sa vie; mais il les éloignait d'ordinaire et se gardait bien de les communiquer à Henriette. Celle-ci le croyait né d'une famille obscure et dans une médiocre aisance; elle savait qu'il était trop jeune encore pour que ses parens consentissent à le marier, et elle attendait avec confiance la réalisation d'une promesse qu'elle ne lui avait pas demandée.

Après avoir rencontré Antonio, Frédéric comprit plus clairement sa position. Il avait vécu dans un refuge d'amour où aucun bruit du dehors ne lui parvenait. Dans sa légèreté, Antonio avait dit vrai; le monde semblait avoir parlé par sa voix. Tandis que Frédéric voyait dans Henriette un ange de dévouement et de bonté, le monde en effet n'aurait vu en elle que sa maîtresse, et, sans distinguer les vertus et les circonstances, il l'eût confondue avec la Fiametta. Cette idée serra le cœur de Frédéric, il lui sembla que la concevoir seulement profanait la femme qu'il aimait. Il n'eût pas supporté de la voir humiliée, et il résolut de ne pas l'exposer plus long-temps à un jugement pénible, dont la circonstance la plus imprévue pouvait faire naître la manifestation. Une idée lui avait jusque-là servi de soutien dans ses craintes silencieuses; il l'exécuta et écrivit à cette tante Marianne dont il connaissait l'indulgence. Il écrivit avec tout l'épanchement de l'affection et de la jeunesse, avec toute la naïveté d'un premier amour. Il sentait si bien qu'Henriette l'avait rendu meilleur, ou plutôt qu'il n'était bon qu'à la condition de l'aimer et d'en être aimé, qu'il raconta sans crainte sa vie et ses désirs. Il la peignit telle qu'elle était, c'est-à-dire douce, chaste et dévouée; malheureuse et humiliée d'abord, puis renaissant grace à l'amour. Enfin, il la montra si nécessaire à son existence, qu'il ne douta pas de l'intérêt de sa tante, et se confia à ce bienveillant intermédiaire entre son père et lui. La lettre partit chargée de mille vœux, et Frédéric, croyant désormais l'avenir assuré, revint dans le présent avec toute sa joie.

Ces deux enfans avaient de charmans passe-temps. Le rêve d'Henriette avait toujours été une ferme, le chant du coq, le gloussement

des poules, les lapins broutant le serpolet autour d'elle. Aussi lui avait-il fallu sa basse-cour, et c'étaient des joies infinies, des évènemens sans nombre, des calculs à perte de vue sur l'accroissement et la prospérité de ces petites familles; un œuf était une nouvelle. Frédéric souriait de ces transports, et admirait la naïveté de ces impressions; il l'aidait dans ses travaux champêtres, mais elle prétendait qu'il lui manquait la passion, qui seule donne la persévérance, et qu'il s'occupait plus d'elle que de ses élèves. — Un jour, Frédéric, assis sur le seuil de la maison, regardait Henriette sortir d'un petit bois voisin; il ne pouvait se rendre compte de ce qu'elle portait sur la tête : c'était un objet assez gros et qui paraissait coloré de beaucoup de nuances différentes. Cependant elle approcha, et il vit alors que c'était une gerbe de fleurs et d'herbe qu'elle rapportait pour ses lapins, et qu'elle avait imaginé de poser sur sa tête, ainsi que font les femmes de la campagne. Les brins de verdure, mêlés de plantes sauvages, retombaient en désordre autour de sa figure, que l'on apercevait toute rouge de plaisir et d'animation, comme une fleur de plus parmi les bluets et les coquelicots. Ses beaux cheveux blonds étaient dénoués et flottaient sur ses épaules. Elle portait une robe blanche dont elle avait relevé les manches afin d'être plus libre; ses deux jolis bras, arrondis au-dessus de sa tête, lui donnaient l'air d'une canéphore antique. On eût dit la charmante personnification de l'innocence et des travaux champêtres. Frédéric la regardait avec amour, puis il courut à sa rencontre; mais, avant de l'aider à déposer son odorant fardeau, il l'embrassa à travers ses fleurs, tandis qu'elle le repoussait en riant, disant que c'était une traîtrise, qu'elle n'avait pas la liberté de ses bras, et qu'il abusait de ce qu'elle était sans défense.

Une autre fois, c'était un soir, un de ces beaux soirs d'automne qui réunissent la chaleur du jour qui finit à la sérénité de la nuit qui s'approche; ils étaient assis l'un près de l'autre au fond de leur petite chambre, les yeux vaguement fixés sur les lignes bleues des montagnes qu'ils apercevaient à travers les fenêtres. Ils passaient quelquefois ainsi des heures entières en silence, recueillis en eux-mêmes, mais certains de suivre les mêmes pensées. En ce moment, des sons harmonieux s'élevèrent tout à coup dans les airs, et ils reconnurent l'invitation à la valse de Weber, qu'ils avaient si souvent entendue en Allemagne. Henriette en rougit d'émotion; Frédéric courut à la fenêtre. C'étaient de pauvres musiciens qui descendaient du Tyrol. Ils portaient le costume national : la petite veste, la culotte courte, la ceinture et le cha-

peau pointu, avec la plume de coq sur le côté. Leurs instrumens étaient des cors, des hautbois et des bassons; au milieu de ce chaste silence du soir, ils paraissaient acquérir une extrême sonorité. Ils jouèrent d'abord l'introduction sur une mesure lente et sur un ton un peu mélancolique; la musique exprimait une espèce de dialogue: c'était l'invitation; tout à coup, le rhythme de la valse s'élança vif et léger des derniers accords.

— Valsons, dit Henriette en se levant avec une joie d'enfant, et ils se mirent à valser. L'air était tantôt doux, tantôt un peu sauvage; la mesure tantôt pressée, tantôt ralentie. C'était pour ces deux enfans un charme inexprimable que ce souvenir lointain du pays qui venait les trouver. Pour Frédéric, la valse était une vraie passion. Entendre un air de valse sans pouvoir danser le rendait triste de tout le plaisir qu'il perdait. Il y a dans les compositions de ce genre, en Allemagne, un secret de mélancolie et de langueur impossible à définir; parfois, au milieu de l'entraînement du rhythme, apparaissent des notes plaintives, semblables aux appels d'un monde inconnu. Jamais Frédéric n'avait rien senti de pareil à ce qu'il éprouvait alors. Cette musique invisible, cette belle soirée, les branches des orangers qui passaient par les fenêtres et dont ils agitaient les parfums en les effleurant, cette bien-aimée qu'il pressait dans ses bras, qu'il emportait, pour ainsi dire, dans les airs avec lui, c'était une ivresse des sens et du cœur, un de ces rares momens où tout est complet en soi et dans la nature, et qu'on ne retrouve jamais ensuite. Disposition de l'ame, harmonie, parfums, sérénité du ciel étoilé, souvenir émouvant du pays, tout s'y trouvait, se confondait, et formait un délicieux mélange de mille sensations poétiques et tendres. Peu à peu Henriette s'élança moins légère; puis, enivrée et chancelante, elle laissa tomber sa tête sur l'épaule de Frédéric. Il la prit, l'enleva et la porta sur le seul fauteuil de leur petit mobilier; puis il alla vers la fenêtre, jeta sa bourse aux musiciens, et revint s'agenouiller devant Henriette.

— Quel bonheur! lui dit-il, mon Henriette! avec toi, tout est joie. N'est-ce pas que jamais valse ne fut aussi douce?

Elle inclina la tête plusieurs fois sans parler. Elle semblait vouloir garder encore l'impression de ce rapide élan qui l'avait ravie à elle-même, à la terre qu'elle ne touchait plus. Comme si elle eût craint de faire s'envoler un essaim de sylphes charmans et invisibles, elle mit un doigt sur sa bouche pour que Frédéric se tût et ferma les yeux. Les musiciens jouaient encore en s'éloignant; les sons déclinaient peu à

peu; parfois des notes plus élevées leur parvenaient, puis quelques accords à peine sensibles, puis rien... — Ils écoutaient encore, car c'était leur cœur qu'ils écoutaient.

Il y a dans l'esprit de l'homme une sorte d'incrédulité au bonheur, qui le remplit de crainte dès que ce bonheur lui semble trop complet. Il sent que rien n'est immobile dans la nature, et que ce qui est parvenu à son plus haut degré ne peut plus que décroître, pour obéir à cette fatale loi du changement qui pèse sur lui depuis la chute. Le lendemain de cette soirée trop enivrante, Henriette était livrée à une vague tristesse, dont elle ne pouvait elle-même comprendre la raison. Rien n'était changé autour d'elle, et pourtant il lui semblait que son cœur ne battait que sous un voile. Mille pénibles souvenirs lui revenaient comme des visiteurs importuns qui, depuis long-temps, avaient perdu le chemin de sa demeure. La première et douloureuse partie de sa vie, ce passé que tant d'amour lui avait fait oublier, elle le revoyait de nouveau, et elle frissonnait comme si elle allait retomber dans cet abîme de remords et de désespoir. Elle accourait auprès de Frédéric, mais sa vue même, qui d'ordinaire lui donnait tant de confiance et de joie, sa vue la troublait péniblement. S'il lui parlait, elle se sentait attendrie et se hâtait de prétexter un motif pour s'éloigner de lui. Elle crut que c'étaient les signes avant-coureurs d'une maladie, et espéra que c'était la souffrance qui venait et non pas le malheur.

Vers le milieu du jour, Frédéric sortit pour aller à la ville prochaine prendre quelques livres qui lui étaient nécessaires. Demeurée seule, Henriette le suivit des yeux comme si elle n'eût pas dû le revoir, et il lui passa dans l'esprit le souvenir du soir où, à Heidelberg, elle avait pensé lui dire adieu pour toujours. Sa rêverie évoqua en même temps des têtes bien chères, sa sœur, son enfant, affections moins ardentes, mais qu'elle n'avait pas oubliées un seul instant. Les nouvelles continuaient à être bonnes : l'enfant grandissait; la sœur avait des lueurs de raison. Malgré son désir de les revoir, ce n'était donc pas là la source de cette étrange inquiétude. En ce moment, elle vit venir le messager qui d'ordinaire apportait les lettres, et, au lieu de courir à sa rencontre, comme elle faisait habituellement, elle désira qu'il n'y en eût ni pour elle ni pour Frédéric. Il y en avait cependant deux. Elle les prit avec un pressentiment pénible et les considéra un instant en silence. Toutes deux étaient d'une écriture qu'elle connaissait bien, de la tante de Frédéric; mais ce qui l'étonna, ce fut que l'une d'elles portât son adresse. Frédéric lui avait toujours dit que, trop jeune pour obtenir tout de suite le consentement de ses parens à leur mariage,

et d'ailleurs ne voulant pas trahir le secret de leur amour, il n'avait parlé d'elle à personne. Son projet était qu'elle revînt s'établir à Heidelberg comme elle y était d'abord, que là il parût peu à peu la connaître, et qu'enfin, faisant à sa famille l'aveu de ses sentimens pour elle, il en obtînt le consentement à leur union. Cette espèce de tromperie leur coûtait à tous deux, mais ils en sentaient la nécessité. Jusque-là, tout les avait servis et rien n'avait trahi le mystère dont ils s'enveloppaient. Comment donc expliquer cette lettre? Henriette l'ouvrit en tremblant et lut avec crainte d'abord; puis ses yeux s'agrandirent d'étonnement, elle pâlit et s'assit, ne pouvant plus se soutenir. Cependant elle fit un effort et continua. Une force factice la soutint jusqu'au bout; mais, aux derniers mots, elle pencha la tête en arrière et resta tout-à-fait inanimée. La lettre s'échappa de ses mains et tomba à terre. C'est que cette lettre brisait toute sa vie. Elle était courte, mais chacun des mots qu'elle contenait ruinait une espérance. Écrite avec toute la bonté d'un cœur sympathique, elle n'en était que plus poignante, car tous les coups frappaient juste. Henriette apprenait en même temps et la position de Frédéric et les obstacles qui les séparaient pour toujours. « Je sais, disait en finissant la tante Marianne, je sais par Frédéric, et je le crois, tout ce que vous valez. Aussi est-ce avec estime que je vous écris et avec confiance que je vous adresse ma prière. Décidez vous-même : vous avez dans vos mains la destinée de cet enfant. La démarche qu'il a faite auprès de moi vous prouve sa sincérité. Il vous adore, et je suis assurée que vous en êtes digne; mais regardez un instant ce qui l'entoure, les idées de son père, l'opinion du monde, le soin de son avenir. Vous l'aimez; vous l'avez porté vers tout ce qui est bien et utile. J'ai suivi dans ses lettres les progrès de son cœur et ceux de son esprit. Vous l'aimez, et vous seule pouvez le forcer à ne vous plus aimer! »

Quand Henriette revint à elle, le soleil était près de se coucher. Elle considéra d'abord les objets qui l'environnaient, puis elle porta la main à son cœur, où elle sentait une douleur poignante, sans se rappeler encore ce qui l'avait causée. Elle aperçut la lettre à ses pieds, et tout lui revint en mémoire. Elle la ramassa, et voulut la relire; mais alors son cœur se brisa, ses larmes se firent enfin jour et la soulagèrent. Elle lisait tout haut, interrompue à chaque instant par ses sanglots; bientôt ses yeux ne purent plus distinguer ces lignes fatales, elle céda à la violence de son chagrin. Enfin sa douleur parut faire trève, ses larmes s'arrêtèrent, suspendues au bord de ses paupières; elle resta long-temps pensive, puis elle se mit à genoux, et, pâle,

mourante, fit une ardente prière et prit une ferme résolution. Le sacrifice était décidé. Elle ne pleura plus : puisant du courage dans la force même de sa douleur, elle rajusta ses cheveux épars, essuya la trace de ses larmes, et trouva encore un sourire pour accueillir Frédéric quand il revint. Elle lui remit la lettre de sa tante, qui était à son adresse; à mesure qu'il lisait, sa figure s'épanouissait.

— Tiens, mon Henriette, dit-il, pour la première fois je t'ai trompée. Impatient d'unir ma vie à la tienne, je n'ai pu garder plus longtemps le silence. Cette bonne tante, dont souvent je t'ai parlé, je lui ai écrit; je lui ai tout confié, à elle seule, car d'elle seule je suis sûr, et voici sa réponse. Je vois qu'elle était attendrie en l'écrivant; quelques mots même sont effacés, comme si des larmes y étaient tombées. Sans rien me promettre pourtant, elle ne m'ôte aucun espoir; elle m'appelle auprès d'elle, elle veut me voir, causer avec moi, m'interroger. La vie est bien longue, dit-elle; il est si grave d'associer deux sorts l'un à l'autre...

— Oh! les nôtres sont fixés, dit Henriette en s'efforçant de sourire; puis, comme elle sentit que les larmes lui coupaient la voix, elle s'arrêta et voulut s'éloigner. A peine eut-elle fait quelques pas, qu'elle tomba sans connaissance. Frédéric avait remarqué l'altération de sa parole; il s'élança vers elle, et l'emporta dans ses bras.

— Qu'as-tu, chère Henriette? lui dit-il quand elle reprit ses sens.

— La joie, la surprise..., répondit-elle d'une voix mal assurée.

— Mais tu es pâle comme je ne t'ai jamais vue! Tu es malade?

— Le crois-tu? dit-elle vivement et avec une singulière expression de désir.

Frédéric la veilla toute la nuit; elle était en proie à une fièvre violente, mais elle ne voulut point qu'on fît appeler un médecin. Elle prononçait des mots entrecoupés; Frédéric ne put saisir que son nom, qui revenait à chaque instant sur ses lèvres. Vers le matin, elle se calma et s'endormit. Quand elle se réveilla, il s'agenouilla devant son lit :

— Henriette, mon Henriette, lui disait-il, te perdre, ce serait mourir!

— Tu ne mourras pas, dit-elle, car je vivrai.

Elle le pressa contre son cœur avec tendresse, en levant vers le ciel un angélique regard.

A partir de ce moment, rien de ce qu'elle éprouvait ne parut au dehors. Frédéric la vit heureuse en apparence et douce comme par le passé. Le secret de sa douleur se passa entre elle et Dieu. Elle pre-

nait plus souvent le chemin de l'église; là elle pleurait : c'étaient ses bons momens. Quand elle revenait, elle était calme, et trouvait encore pour Frédéric des tendresses et des joies qui lui fendaient le cœur. Au départ seulement, elle faillit se trahir. Frédéric en fit avec plaisir les préparatifs. Henriette espéra qu'elle mourrait en passant ce seuil chéri, où sa vie heureuse devait la quitter pour jamais. La nuit qui précéda le jour marqué pour s'éloigner, elle se leva doucement. Le ciel était tout parsemé d'étoiles; les rayons de la lune éclairaient vaguement la petite pelouse devant la maison; tout était immobile, les arbres et les fleurs. Ce fut devant ces témoins muets et inanimés qu'Henriette osa se livrer à toute sa douleur. Elle parcourut leur petit domaine, et retrouva à chaque pas la trace d'une joie, le souvenir d'une tendresse : ici était la source où ils buvaient dans le creux de leurs mains, et s'amusaient à se poursuivre en se jetant de son eau limpide; là était le banc où ils avaient si souvent goûté ensemble le charme du soir, la fraîcheur du matin; sur cet arbre, Frédéric avait gravé leurs noms, inscription fragile, plus durable pourtant que leur union. A cette porte, près de la haie de lauriers-roses, Frédéric avait caressé l'enfant d'une pauvre femme qui passait; il l'avait soulevé dans ses bras et l'avait embrassé. Henriette avait compris sa pensée; une éternelle reconnaissance en était demeurée dans son cœur. Elle parlait à ses fleurs comme à des amies. — Je ne vous verrai plus; qui vous arrosera, qui vous aimera comme je vous aimais, ô mes pauvres fleurs chéries? disait-elle en leur prêtant sa douleur. Elle en cueillit un petit bouquet, qu'elle serra contre son cœur. Elle ne pouvait les quitter, elle se penchait vers elles et les considérait à la pâle lueur de la lune. — Si belles, si douces pour moi hier encore, si cruelles à voir maintenant! disait-elle à travers mille sanglots! Oh! que vous êtes heureuses, vous qui passez si vite! Que ne suis-je comme vous!...

Puis elle regardait l'azur profond du ciel, et, dans l'égarement de sa douleur, croyait voir la vierge Marie qui lui tendait les bras : — O vous, mère divine et sans tache, s'écriait-elle, attirez-moi vers vous!

Elle alla dans sa petite basse-cour, si long-temps témoin de ses innocens plaisirs, et, ouvrant les cages de ses oiseaux, leur rendit la liberté. Elle les regarda s'envoler avec envie : ils montaient vers le ciel! Un seul, un pauvre moineau qu'elle avait trouvé, l'aile cassée, auprès d'une haie, vint se poser sur son épaule et becqueter familièrement ses cheveux. — Va-t-en, pauvre petit, lui dit-elle, reprends ta liberté; tu peux voler maintenant. — Mais l'oiseau ne s'envola pas; elle le prit,

le couvrit de larmes et de baisers. — Tu es fidèle, dit-elle; je t'emmènerai avec moi.

Le lendemain, au moment de partir, Frédéric lui dit :

— Viens, faisons ensemble nos adieux à tout ce qui nous a vus si heureux.

Elle le suivit, et tour à tour ils visitèrent le jardin, la maison : dernier pèlerinage d'amour.

— Allons, dit Frédéric, un dernier regard, et partons; mais avant, viens, que je t'embrasse encore ici, ma douce Henriette.

Elle s'approcha de lui timidement.

— Tu pleures? dit-il. Va, nous emportons le bonheur avec nous!

Cependant il était lui-même attendri. Tous deux suivirent du regard ce toit regretté jusqu'à ce qu'il eût tout-à-fait disparu à l'horizon. Ils restèrent quelque temps silencieux ensuite.

— Pourquoi nous attrister? dit enfin Frédéric; nous reviendrons un jour à notre chaumière chérie.

Henriette ne répondit pas; mais le soir elle lui dit :

— Crois-tu qu'il soit permis aux ames de revenir dans les lieux qu'elles ont aimés sur la terre?

— Quelle triste pensée! s'écria Frédéric.

— Oh! non, répondit-elle, c'est une douce croyance!

IX.

Rien n'est pénible comme de revoir les mêmes lieux avec des sentimens différens. L'immobilité de la nature, comparée à l'incertitude de notre existence, en constate la fragilité et donne un élan de plus aux aiguillons de la douleur. L'automne n'était pas encore assez avancé pour avoir altéré la beauté de la Suisse. Ce pays qu'elle avait vu à travers le prisme de la félicité et le charme de l'espoir, Henriette le parcourut de nouveau, portant partout en son cœur ce pauvre bonheur mort pour ne plus renaître. Tandis que Frédéric comptait les souvenirs, elle comptait les regrets, et il lui fallait cacher le mal qui la tuait. Son extérieur était à peu près tel qu'autrefois; seulement une pâleur habituelle avait remplacé l'éclat de ses joues, et la moindre émotion la faisait rougir comme rougissent les malades que de longues souffrances ont privés de leurs forces. Le matin aussi, un léger tressaillement agitait ses mains. Elle suivait avec une espérance cruelle ces symptômes funestes, tout en s'occupant de les dérober à Frédé-

ric; mais rien ne pouvait tromper son amour. Il la pressait de questions et n'en obtenait aucun aveu. Elle l'assurait qu'elle ne souffrait pas; elle éprouvait un peu de faiblesse, voilà tout. En même temps, une vive rougeur se répandait sur ses traits, et ses yeux s'arrêtaient sur lui avec une ardente tendresse, comme si elle eût voulu retenir par le regard le bien qui allait lui échapper. Ce qu'elle ne pouvait seulement réussir à feindre, c'était cette gaieté si facile autrefois, désormais envolée. Elle était tendre, douce et sereine; elle souriait encore, mais elle ne riait plus. Frédéric lui-même était devenu plus grave, en sorte qu'il crut que les mêmes pensées, en les préoccupant, avaient changé leur apparence à tous deux. — Nous sommes toujours des amans, disait-il, mais nous ne sommes plus des enfans, et bientôt nous serons des époux. — Puis il formait mille plans, bâtissait mille projets. Henriette l'écoutait et dévorait ses larmes. Ses projets à elle étaient arrêtés aussi; mais, pauvre enfant, quelle différence, et qu'elle était loin désormais de cette communauté de pensées qui l'avait rendue si heureuse! Elle s'était imposé la loi de ne rien dire à Frédéric avant d'être au but de leur voyage; elle voulait, pour ainsi dire, le remettre aux mains de sa tante et trouver en elle un secours indispensable pour accomplir la rude tâche qu'elle s'était imposée.

Ils touchèrent enfin la frontière d'Allemagne; là, une nouvelle émotion plus poignante que toutes les autres l'attendait. Ils s'arrêtèrent dans un village où ils avaient séjourné à leur premier passage, séduits par la beauté du lieu.

C'était une étroite vallée qu'arrosait un ruisseau d'argent; son eau limpide se perdait sur le velours des prairies, après avoir décrit d'innombrables détours; des ormes et des chênes en ombrageaient les bords, peuplés aussi de fougères et de roseaux. Le village était situé au pied d'une montagne assez escarpée que dominaient les ruines d'un château-fort. C'est de ce sommet qu'Henriette et Frédéric avaient remarqué la jolie apparence de cette bourgade. Appuyés sur un pan de mur couvert de liserons blancs et bleus, ils avaient longtemps regardé au-dessous d'eux ce village où tout semblait une miniature de la vie : les maisons étroites et peu élevées, les fenêtres peu larges, les toits pointus, couverts d'ardoises, les façades peintes en rose. Un petit pont traversait le petit ruisseau; vus de cette hauteur, les objets paraissaient proportionnés à l'étroite enceinte du vallon. Ils s'étaient divertis comme deux enfans à observer de petits bœufs attelés à un petit chariot et suivant lentement un chemin plein de détours. Ils avaient vu enfin un petit monde où ils eussent volontiers borné

leurs pas et resserré leur bonheur. Descendus au village, de braves paysans leur avaient offert une cordiale hospitalité, et loin de perdre une illusion, ils avaient gagné un agréable souvenir. Ce fut Henriette qui voulut revoir l'endroit et s'arrêter au même logis. A mesure qu'elle approchait du terme fixé, elle cherchait à prolonger les derniers momens de cette présence chérie et à s'entourer de ses moindres traces, désormais son seul héritage.

Ils trouvèrent leurs hôtes dans la joie; leur fille se mariait le lendemain. Ils se félicitèrent tant d'avoir la jeune dame, comme ils disaient, pour témoin de la cérémonie, qu'il ne fut pas possible de les refuser. Il faisait encore assez de jour; Frédéric et Henriette gravirent la montagne et contemplèrent de nouveau la vallée et le village à leurs pieds. L'air était plus frais que les soirs précédens; quelques feuilles tombaient détachées par le vent, le soleil se couchait dans les nuages. Henriette frissonnait. Frédéric cependant la pressait vainement de descendre; avec une tristesse avide que rien, à l'extérieur, ne trahissait, elle savourait le charme mélancolique de cette heure pleine d'intimes analogies et meilleure pour elle que la joie et les apprêts qui se faisaient en bas. Elle descendit enfin, mais tout le tableau restait dans son esprit, et elle se complaisait à le revoir comme une image de sa vie : des ruines, un soleil disparu, et des feuilles séchées dispersées par le vent!...

Le lendemain eut lieu la noce champêtre. La fiancée avait la beauté que donnent la jeunesse et le contentement; sous le calme de son maintien, le jeune homme laissait percer l'amour qu'il éprouvait. Les vieux parens ne dissimulaient pas leur joie : elle éclatait avec franchise et par de douces malices. La cérémonie de l'union fut touchante, comme le sont toutes les institutions religieuses quand les hommes ne les ont pas gâtées. Dans cette tranquille vallée, au milieu de ce petit nombre d'habitans, loin des mœurs fausses de la ville et de la curiosité des indifférens, le mariage apparut sous son véritable jour, c'est-à-dire comme la chaste union destinée à former la famille et à échanger la fidélité de deux ames vraiment éprises. Frédéric se sentit ému au spectacle de ce bonheur qui devait bientôt être le sien. Henriette pria avec ferveur et sans envie pour ces heureux que Dieu et les hommes bénissaient également; mais une secrète torture brisait son cœur. La pauvre enfant avait passé une partie de la nuit à pleurer; c'était ainsi qu'elle vivait depuis quelque temps, et que, trouvant un peu de liberté dans l'obscurité de la nuit, elle soulageait son chagrin et reprenait des forces pour le lendemain. Il y avait quelque chose

d'enfantin et de profondément touchant dans l'expression de sa douleur et dans son attitude. Assise sur son lit, vêtue de blanc, comme on peint les anges, ses cheveux entourant sa tête d'une couronne d'or, elle levait les yeux vers le ciel et pleurait silencieusement. Chagrin sans bruit, larmes muettes, que Dieu seul devait voir et compter!

A la gravité des bénédictions sacrées succédèrent les plaisirs et les réjouissances. Sous les arbres d'une ferme, à quelque distance du village, un grand repas avait été préparé. Des musiciens champêtres sonnaient les airs du pays, et bientôt les danses commencèrent. Henriette voulut alors se retirer; mais elle chercha vainement Frédéric; il avait disparu depuis quelques instans. Tout à coup elle le vit accourir tenant à la main un bouquet qu'il avait été cueillir lui-même : il l'avait formé de fleurs sauvages et de quelques branches d'héliotrope, sa fleur de prédilection, que la fermière lui avait données. Henriette le remercia de son attention.

— Ce n'est pas tout, lui dit-il, regarde bien, chère Henriette; j'ai voulu que ce bouquet fût un présage de celui que je te donnerai bientôt : vois! la mariée a détaché quelques fleurs du sien pour te les offrir. — Et il lui montrait au milieu quelques boutons d'oranger mêlés aux fleurs naturelles. A partir de ce moment, Henriette sentit décliner son courage. La nuit était venue; les danses se prolongeaient; prétextant leur départ du lendemain, elle décida Frédéric à rentrer. Leur retour se fit en suivant les bords du petit ruisseau argenté et à la clarté douteuse de la lune. Il leur fallut traverser un massif de bois : les mille bruits mystérieux de la nuit s'entendaient sous le feuillage; l'étroit sentier où ils marchaient leur faisait à chaque instant effleurer les branches des châtaigniers. Parfois un frôlement d'ailes annonçait un oiseau en retard qui regagnait son nid; la rainette élevait, à intervalles égaux, sa note mélancolique. La fraîcheur des bois, ces bruits qui rendent le silence, pour ainsi dire, sensible, portaient au cœur d'Henriette une émotion croissante. Elle sentait ses genoux faiblir et serrait convulsivement contre son sein le bras de Frédéric. Arrivée à une clairière où la lune éclairait son visage, elle le contempla avec tendresse, et, se jetant dans ses bras, — n'est-ce pas, lui dit-elle d'une voix suppliante, que tu n'oublieras jamais ton Henriette? N'est-ce pas que jamais personne ne t'aimera comme elle?

Frédéric était trop loin de la vérité pour comprendre.

— Quoi! dit-il en la serrant contre son cœur, deviendrais-tu jalouse?

Quand ils furent rentrés, elle mit avec soin son bouquet dans un vase; mais les boutons d'oranger n'y étaient plus. Avec ses illusions

s'étaient enfuis ses rêves de réhabilitation. Elle n'était plus l'amante pleine de confiance et d'espoir; elle était redevenue la pauvre fille séduite et malheureuse. Ces fleurs, symbole de pureté et d'union, lui faisaient mal; elle s'en jugeait indigne, et elle les avait tristement détachées et semées une à une sur la route.

Ils ne s'arrêtèrent plus que lorsqu'ils furent seulement à une journée d'Heidelberg. Ils descendirent à la même auberge où Frédéric avait retrouvé Henriette, alors qu'elle fuyait son amour et sa propre faiblesse. Tous deux la reconnurent, mais avec des sentimens différens. C'était le terme du voyage; c'était aussi la fin des forces d'Henriette. Elle avait hâte de rejeter la dissimulation qu'elle s'était imposée, et de jouir, pour ainsi dire, de la liberté de ses larmes. Le lendemain, Frédéric devait partir pour Manheim, où sa tante l'attendait, tandis que Henriette irait s'établir à Heidelberg. Le soir, il lui répétait tous les plans du bonheur qui allait bientôt les réunir. Elle lui ferma la bouche avec la main; puis, se jetant à ses genoux, elle lui dit : — Frédéric, doutes-tu de mon amour?

— Moi! s'écria-t-il avec étonnement. Que signifie?...

— Oh! je voudrais mourir! dit-elle en sanglotant.

— Qu'as-tu? Au nom du ciel! réponds-moi.

Henriette avait appuyé sa tête sur les genoux de Frédéric; elle fit un effort pour répondre, mais il lui fut impossible de parler. Il la regardait avec anxiété, pressentant un malheur, mais ne pouvant deviner lequel. Il voulut la relever.

— Non, non! murmura-t-elle; à tes genoux, jusqu'à ce que tu m'aies pardonné.

— Songerais-tu donc encore au passé? demanda Frédéric avec une lueur d'espoir.

— Le passé! oui, maintenant je me le rappelle, car tu me l'avais fait oublier; mais ce n'est pas le passé, c'est l'avenir...

— L'avenir! mais il est heureux, mais il nous promet notre union pour toujours!...

— Cher Frédéric, tu te trompes; il faut nous séparer.

— Nous séparer! Qu'as-tu dit? Ce n'est pas sérieux, n'est-ce pas? pourtant ces pleurs, cette pâleur...

Elle lui tendit la lettre de sa tante. Alors il comprit tout. Mille souvenirs de la tristesse d'Henriette se présentèrent à son esprit; mais l'idée d'une séparation était si éloignée de lui, qu'il ne pouvait l'admettre. Il éprouva une horrible angoisse; cependant il lui dit en s'efforçant de sourire :

— Eh bien! chère Henriette, ma tante devait peut-être parler comme elle l'a fait; mais tout est-il perdu pour cela? Elle est bonne, elle m'aime, et quand elle verra qu'elle me rendrait éternellement malheureux, elle ne voudra plus...

— Mais c'est moi qui le veux maintenant; ne vois-tu pas, dit-elle plus bas, que c'est moi qui le veux?

Il se leva d'un mouvement brusque et la regarda avec colère; mais elle continua d'étreindre ses genoux et lui dit : — Oh! ne me repousse pas! Pardonne, pardonne-moi! Je t'aime tant! et cependant il le faut, je sens qu'il le faut, répéta-t-elle en reprenant un peu de force dans le mérite de son action.

Frédéric la repoussa encore et lui répondit : — Tu m'aimes, et c'est toi qui me quittes, toi pour qui j'aurais tout sacrifié! famille, biens, avenir...

— Ah! voilà ce que je ne veux pas!

— Mais puisque je le veux, moi; puisque, sans toi, ma vie est perdue!

Il s'interrompit, se rapprocha d'elle, et la couvrant tout à coup de caresses :

— Non, n'est-ce pas? tu ne le pourrais pas? De grace, rétracte ce que tu viens de dire. Un mot : je te croirai si vite!

Elle jeta ses bras autour de son cou, mais elle lui déclara que sa résolution était irrévocable. Alors il écarta violemment ses mains qui voulaient le retenir, et, les yeux pleins de colère, la voix tremblante : — Adieu, lui cria-t-il, toi qui ne m'as jamais aimé! Celle qui t'a dicté cette fatale résolution sera peut-être plus sensible que toi à mes larmes. Je vais la trouver; mais si tu ne te repens pas, si tu ne me rappelles pas, ne compte pas sur mes regrets. Je le sens, c'est de la haine que j'aurai désormais pour toi, car j'avais trop d'amour!... Et il sortit comme un fou que le délire emporte.

Demeurée seule, Henriette ne pleura point; le regard fixe, les yeux secs, elle restait accablée sous le poids de ce nouveau malheur. Le perdre! elle avait tâché de s'habituer à cette pensée; mais perdre même son regret, même son souvenir, elle ne pouvait se faire à cette idée. Elle croyait avoir touché aux dernières limites du malheur; elle s'aperçut qu'elle s'était trompée, et vit se dévoiler un nouvel horizon de souffrances.

Une femme de l'auberge, que le bruit des voix avait attirée, la trouva dans cet état. Croyant à quelque querelle, elle lui dit : — Consolez-vous, ma jeune dame, il reviendra.

— Oui, répéta Henriette machinalement, il reviendra. Puis ses lè-

vres remuèrent encore, mais aucun son n'en sortit plus. La servante lui dit qu'elle était malade et qu'elle devait se reposer. Elle se laissa déshabiller comme un enfant, et s'endormit de fatigue et de douleur.

Frédéric avait d'abord marché au hasard, exhalant au grand air l'impétuosité de ses ressentimens; tantôt il proférait contre sa tante, contre son père, des menaces et des imprécations; tantôt il formait d'extravagans projets de désespoir; il voulait mourir et léguer un éternel remords à ceux dont la froide raison venait le torturer. D'autres fois, il s'attendrissait au souvenir d'Henriette qu'il avait laissée seule et désolée, et alors il était sur le point de revenir auprès d'elle, de la consoler et de se montrer si malheureux, qu'elle ne pourrait résister à ses prières. Ce dernier sentiment prévalut. Le silence de la nuit, la tristesse de ses aspects, mille souvenirs, qui se réunissaient pour l'attendrir, finirent par abattre sa colère et le livrer à de plus douces émotions. Il revint sur ses pas, et pénétra sans bruit dans la chambre où dormait Henriette. Quand il la vit ainsi pâle et belle, ses petites mains jointes, comme si elle eût prié encore; quand il entendit ce sanglot étouffé qui de temps en temps soulevait ce pauvre cœur brisé, il sentit le reste de son exaltation s'en aller; il respecta cette douleur simple et vraie, et se mit à genoux, au bord du lit, devant cette touchante image du chagrin et de la résignation. Il appuya sa tête dans ses mains, et vit alors passer devant ses yeux chacun des heureux instans qu'il avait goûtés près d'elle. Tous les sentimens qu'elle avait cultivés en lui s'éveillèrent et lui montrèrent, avec la beauté du sacrifice d'Henriette, la tendresse de cet ange et sa raison de l'accomplir. La passion ne l'emportait plus; il sentait qu'il y a des choses brisées que rien ne renoue; il comprit que c'en était fait de ses rêves, et que Henriette était d'un cœur trop élevé pour consentir désormais à unir son sort au sien. Alors il éprouva un regret si poignant, que sa douleur, long-temps contenue, éclata enfin et se fit jour par des sanglots. Le bruit réveilla Henriette; elle ne parut pas étonnée de le voir auprès d'elle. Il semblait qu'elle eût perdu le souvenir de ce qui s'était passé la veille. Elle lui donna les noms les plus tendres, et lui parla de sa voix la plus douce. Elle paraissait vouloir dépenser en ces courtes heures les trésors d'amour qu'elle tenait en réserve pour les longues années de leur vie. Frédéric lui présenta avec entraînement toutes les raisons qu'elle devait avoir de revenir sur un parti qui le désespérait. Sa tante ne la connaissait pas; quand elle la verrait, elle penserait bientôt comme lui. Son père n'avait point d'autre enfant que lui, et

l'aimait tendrement, sa rudesse n'était qu'apparente; d'ailleurs ne saurait-elle pas l'adoucir par sa seule présence qui embellirait son vieux château, par ses soins qui consoleraient sa vieillesse? Le monde enfin... Mais que lui importait le monde? quel besoin en avait-il? Ne vivraient-ils pas heureux à la campagne, comme ils l'avaient éprouvé déjà, exempts des soucis de l'ambition et à l'abri de ses revers? Alors il la conjurait, par le souvenir de son amour, d'avoir pitié de lui; il parlait avec le feu de la conviction, il la pressait dans ses bras, il lui répétait mille fois qu'il était impossible qu'elle le quittât, et tâchait de se le persuader à lui-même.

Elle l'écoutait avec bonheur. Cette tendresse, ces regrets, cette foi dans la force de son amour, étaient la seule consolation qu'elle pût avoir. Dans ses refus de la croire, elle suivait avec reconnaissance les traces de sa passion; mais elle résistait à la sienne pour n'écouter que sa conscience et sa raison. Elle lui parlait comme eût fait une mère, et s'efforçait de le calmer; elle combattait l'un après l'autre ses argumens : elle ne voulait pas entrer dans une famille qui devait préparer pour lui de meilleures destinées; ce serait une mauvaise action d'accepter le sacrifice de son avenir, qu'il lui offrait si généreusement. Non! son Frédéric devait prendre dans le monde la place qu'elle avait rêvée pour lui, à laquelle elle avait tâché, par ses conseils, de le préparer. Puis elle lui parlait de son enfant; l'amour, elle se le reprochait, le lui avait presque fait oublier. Elle savait que Frédéric serait toujours bon et généreux; mais elle, quelles seraient ses pensées, en ayant constamment sous les yeux, devant lui, cette preuve vivante de sa faute? — Oh! non, lui disait-elle, non, mon ami, ne profite pas de ma faiblesse; c'est moi, à mon tour, qui t'implore, qui te supplie. Je suis sans force contre ton empire; viens toi-même à mon secours. Ne sens-tu pas la vérité de mes paroles? ne sens-tu pas que désormais nous voudrions en vain ressaisir le passé? Crois-moi, nous serions cruellement et vite détrompés. Fermons au contraire la porte de ce passé si cher, pour qu'il garde à jamais son charme et sa beauté; fermons-la pour n'y rentrer que par le souvenir!

Frédéric se taisait, car il sentait que Henriette avait raison; mais, quelques instans après, il recommençait ses prières avec la même ardeur, et croyait l'avoir enfin convaincue, quand, brisée par la douleur, ses larmes l'empêchaient de lui répondre.

— Comment vivras-tu? lui demandait-il

— Comme par le passé, répondait-elle. J'ai ma petite fortune, et je travaillerai.

— Toi, ma pauvre Henriette! tu vas donc retomber dans cette pauvreté que j'espérais finie à jamais pour toi?

— Oh! lui dit-elle en souriant avec mélancolie, le travail occupe un peu; cela vaudra mieux.

Frédéric la voyait si pure, si douce, si bonne, qu'il sentait à chaque mot tout ce qu'il allait perdre, et ne pouvait s'y résoudre. Toute la nuit se passa ainsi. Henriette y prodigua toutes les richesses de son ame. Tour à tour raisonnable et suppliante, elle finit par obtenir de Frédéric la promesse de respecter sa résolution et de l'aider à l'accomplir. — Tout ce que nous avons fait de bien, lui disait-elle, nous l'avons fait ensemble; que cette dernière action, mon ami, que cette cruelle séparation, marque de notre mutuel dévouement, nous soit aussi commune. — Elle lui disait encore comment elle comptait arranger sa vie : sa sœur, son enfant qu'elle ferait revenir; ses fleurs qu'elle aimait tant; quelques oiseaux, puis tant de bons souvenirs! Elle ne serait pas malheureuse, elle le lui promettait. Et lui, il penserait à elle, il lui écrirait, il conserverait dans son cœur son image, que le temps n'altérerait pas. C'était peut-être mieux ainsi. Qui sait quels changemens l'âge eût apportés? Ils mettaient au contraire à l'abri la meilleure partie d'eux-mêmes et ne la laissaient plus exposée aux caprices du sort. Frédéric voulait à son tour qu'elle lui traçât ses devoirs, ses travaux; sa pensée seule pourrait désormais le guider; elle serait pour lui comme ces anges invisibles qui nous donnent nos meilleures inspirations. Bons, doux, pleins d'une délicatesse naturelle et de sentimens élevés que leur amour avait développés, ils arrivèrent à se passionner pour un sacrifice qui répondait à tous leurs instincts de noblesse et de dévouement. Ils se firent illusion et prirent pour éternel le sentiment passager de force qu'ils puisaient dans l'accomplissement de leurs devoirs. La jeunesse seule est capable de ces sublimes erreurs.

L'heure avait donc sonné où s'évanouissait leur plus douce croyance. Après l'avoir suivie de leurs yeux baignés de larmes, ils se tournèrent vers de nouveaux rêves d'avenir et de vertu auxquels ils prêtaient encore le charme de leur amour. La nuit allait s'enfuir du ciel; ils vinrent à la fenêtre et l'ouvrirent. L'air vif du matin semblait leur conseiller la force; l'ineffable pureté du réveil de la nature répondait à celle de leurs pensées; ils sentaient en eux une innocence, une élévation de tout leur être en harmonie avec elle. Serrés l'un près de l'autre, le jour les trouva, les yeux brillans du feu de l'enthousiasme, pareils à deux martyrs avides du supplice, et ces deux pauvres enfans s'élancèrent avec ardeur dans cette voie nouvelle, se tenant encore

par la main, et oubliant, hélas! que leur malheur même était de ne pouvoir plus être malheureux ensemble!

X.

Une grande douleur, à son début, a d'elle-même une sorte d'enivrement. Succédant à un bonheur complet, elle satisfait ce cruel besoin de souffrir que tout homme porte en soi. Si elle tombe dans une ame jeune et qu'elle apparaisse entourée d'idées de dévouement et de sacrifice, elle emploie à l'exalter les forces mêmes de la nature, et change momentanément en élans sublimes ses poignantes émotions.

Frédéric revit sa tante. Nanette poussa des exclamations de joie à sa venue; sa tante le reçut avec émotion. Elle s'attendait à de violens transports; elle fut remplie d'étonnement en le voyant calme et courageux. Elle l'embrassa à plusieurs reprises, en disant : — Mon cher Frédéric! mon bon Frédéric! te voilà donc, toi à qui j'ai si souvent pensé! Le ciel, qui m'a refusé des enfans, m'a donné pour toi le cœur d'une mère!

— Et vous avez agi comme eût fait peut-être la mienne, interrompit Frédéric avec tristesse. Vous le voyez, je sais tout; vous le voyez aussi, j'ai du courage. Hier, je n'en avais pas; Henriette m'en a donné...

A ces mots, sa force factice l'abandonna; il ne put proférer que quelques paroles entrecoupées, où cette phrase revenait sans cesse : — Ah! qu'avez-vous fait? qu'avez-vous fait?

Cette douleur vraie et sans exagération produisait sur la vieille dame un effet sympathique. Elle avait bien cru à une tendresse vive; mais elle trouvait un sentiment profond, et elle en comprit toute l'étendue, quand Frédéric, recouvrant la parole, put lui raconter cette heureuse vie qu'il venait de mener au milieu de toutes les bonnes pensées, de tous les bons sentimens. Elle vit bien que ce n'était pas un amour ordinaire, et que sa fin même en était la preuve.

Après lui avoir raconté mille traits de bonté d'Henriette, la lui avoir dépeinte avec toutes ses qualités, ce fut avec orgueil que Frédéric lui parla de la force de sa résolution et de son abnégation touchante. Il s'animait lui-même au récit des combats de cette ame tendre entre son amour et son devoir, il rappela l'une après l'autre les chastes marques de son affection dans ces momens douloureux, ses conseils,

ses consolations, sa résignation angélique. Il n'avait plus de larmes alors, il était fier de sa maîtresse; elle justifiait si bien son amour, elle se montrait si digne d'estime et d'attachement, qu'il eût voulu voir l'univers à ses pieds l'admirer et partager le sentiment enthousiaste qu'elle lui inspirait.

En l'écoutant, sa tante laissait percer les marques de son émotion :

— Bien bonne! murmurait-elle, bien digne d'être aimée!

— N'est-ce pas, reprenait Frédéric, que vous l'auriez aimée? Vous auriez eu en elle une fille. Ah! pourquoi ne se peut-il pas...

Alors, la pensée de leur séparation se présentant de nouveau à son esprit, il tomba dans un profond découragement. La tâche qu'elle avait cru devoir entreprendre s'accomplissait; la tante Marianne pouvait donc se livrer à l'expansion naturelle de son cœur. Elle cherchait à consoler Frédéric, mais il la repoussait. — Jamais! jamais! s'écriait-il. Pauvre Henriette! pauvre cœur brisé maintenant! Hélas! qu'avez-vous fait? Nous étions si heureux, nous nous sentions tellement sur la route du bien! Et perdus, perdus à jamais l'un pour l'autre! Déjà son isolement commence; elle est seule, comprenez-vous, et personne pour la consoler! Pourra-t-elle vivre ainsi?...

Et une pensée si terrible traversait son esprit, qu'il s'arrêtait dans ses plaintes et n'osait l'achever.

— Frédéric, lui dit sa tante, crois-tu que ma visite lui ferait du bien?

— Vous, ma tante, la visiter! Vous ne méprisez donc pas cette pauvre fille dont vous me séparez? Vous consentez à la voir?

— Oui, si tu le désires.

— De tout mon cœur; je n'aurais osé vous le demander.

— J'irai donc, répondit-elle.

Le lendemain, ils partirent. L'entrevue fut touchante. Restée seule, n'ayant plus Frédéric à consoler, à fortifier, la pauvre Henriette s'était trouvée en présence des idées désolantes qui l'avaient suivie dans tout son voyage. Au sortir de cette douce vie, pleine de mutuelle tendresse, d'appui et de dévouement, elle voyait devant elle l'isolement, le regret et la pauvreté. La venue de la tante de Frédéric fut une apparition bienfaisante qui lui rendit le courage. Frédéric l'avait précédée de quelques instans. — Chère Henriette! lui dit-il presque joyeux de l'appui qu'il apportait, ma tante t'aime et veut te voir; elle veut te dire à toi-même combien elle te donne d'estime et d'affection. O ma douce Henriette! qui pourrait d'ailleurs ne pas t'aimer?

— Pourvu qu'on me pardonne, c'est déjà plus que je n'ose espérer.

Quand la tante Marianne parut, Henriette alla au-devant d'elle, pleine d'émotion, et lui dit : — Oh! madame, que vous êtes bonne de visiter une pauvre fille comme moi!

La tante Marianne lui prit la main, et la regardant avec attendrissement : — Mon enfant, lui répondit-elle, je viens, moi, vous remercier, et vous inspirer un peu de force, si je le puis.

— J'en aurai; maintenant je sens que j'en aurai, dit Henriette.

Pour Frédéric, il ne pouvait se lasser de voir réunies ces deux personnes que son cœur réunissait depuis si long-temps. Il oubliait que ce rapprochement passager n'était que le commencement d'une séparation éternelle. Le charme du moment présent lui dérobait la pensée de ceux qui devaient suivre, et il contemplait son Henriette, assise près de sa tante, parlant avec sa douceur habituelle, et plus belle peut-être dans sa pâleur et dans son chagrin qu'elle ne l'était dans sa joie et dans son bonheur.

Quelques paniers merveilleusement tressés, de petits ouvrages d'aiguille, étaient sur la table; la tante Marianne les remarqua. — Tout cela est l'œuvre d'Henriette, disait Frédéric; c'est une fée adroite et laborieuse.

La tante louait avec bonté son adresse. — Je voudrais désormais ne travailler que pour vous, lui disait Henriette dans sa reconnaissance de cette visite inespérée.

Frédéric les laissa seules; il voulait qu'Henriette pût parler en toute liberté avec sa tante et sentait que sa présence, la crainte de l'affliger, la gêneraient et l'empêcheraient de soulager son cœur. Quand il fut sorti, Henriette osa en effet laisser couler ses larmes, et la tante Marianne put recevoir dans toute sa naïveté l'épanchement de ce candide amour.

— Je n'étais qu'une pauvre fille tombée, disait-elle; Frédéric m'a relevée à mes propres yeux. Il m'a rendu l'estime de moi-même, c'est-à-dire le courage de bien faire. Je l'aime, madame, et j'ose vous le dire parce que ma reconnaissance est plus forte encore que mon amour. La délicatesse de son cœur éclatait de mille manières. Que de fois l'ai-je entendu jeter l'excuse et le pardon sur de jeunes filles tombées comme moi! que de fois l'ai-je vu caresser des petits enfans pour me montrer qu'il aimerait le mien! Certes, si l'on m'eût dit que je commettrais jamais une seconde faute, j'aurais protesté avec indignation, et cependant j'ai cédé. Si j'avais su qui il était, j'aurais résisté, j'aurais vu tout de suite que nous ne pouvions être l'un à l'autre; mais je l'ai cru d'une classe semblable à la mienne, où les investigations

sont moins scrupuleuses, où l'on est plus indulgent parce qu'on est plus près de la nature, enfin où l'activité, l'ordre, l'amour du travail, sont des qualités nécessaires à l'épouse, et c'étaient celles que je pouvais lui offrir.

— Le passé, mon enfant, ne vous appartient plus. Je ne doute pas que vos intentions ne fussent bonnes et vos vues désintéressées.

Un rayon de joie, touchant au milieu de ses larmes, passa dans les yeux d'Henriette.

— Mes intentions, reprit-elle, écoutez, je vais vous les dire, je vais vous confier ma secrète pensée. Peut-être me suis-je trompée; ce fut alors de bonne foi. J'avais vu Frédéric jeune, faible et plein de passions; livré déjà à de dangereuses amitiés, à de funestes plaisirs, il était à craindre que la bonté de sa nature n'y succombât. Je compris que la femme qu'il aimerait aurait un grand empire sur sa vie et la pousserait au mal ou la conduirait au bien, suivant sa volonté; je crus entrevoir une sorte de rachat de ma faute dans le dévouement que je lui consacrerais; — que vous dirai-je enfin?... je l'aimai, madame, et je n'eus plus besoin de chercher des excuses. Seulement mon amour était parti d'une pensée qu'il n'oublia jamais. Ces idées vous paraissent sans doute bien étranges; mais je ne suis qu'une pauvre fille, ignorante du monde et livrée aux conseils de son cœur.

La tante Marianne ne pouvait s'empêcher d'être frappée de la candeur qui respirait au milieu de ces discours, en dehors en effet des règles ordinaires. Ces deux enfans, à l'écart du monde, avaient fait un rêve impossible, mais touchant, car de tout ce qui produit les vertus, ils avaient formé leur amour. Ils y avaient mis les mille richesses du cœur et de la jeunesse, et ce tableau avait un frais prestige auquel il était difficile de résister. Cependant les heures s'écoulaient, et Henriette ne se lassait point de témoigner sa reconnaissance à la tante de Frédéric; elle se sentait désormais soutenue, estimée; elle prenait des forces pour cette solitude dans laquelle elle allait entrer. Quand Frédéric revint, il la trouva calme et presque souriante. Sa tante lui dit : — C'est un ange! et leur tendit les bras. Ils s'y précipitèrent. En ce moment peut-être, si elle n'eût écouté que son élan, émue par le récit de leur amour et le spectacle de leur douleur, elle les eût gardés contre son cœur; mais, hélas! sur son sein, asile vénérable, c'était l'étreinte du dernier adieu qu'ils venaient de se donner.

Ces émotions salutaires étaient le beau côté du sacrifice; le moment de la séparation devait venir. Ce fut Henriette qui la première sentit la nécessité de le fixer. Après la visite de la tante Marianne, elle comprit

bien qu'elle devait désormais justifier l'estime qui lui était montrée et que de semblables encouragemens étaient des liens. Elle dit à Frédéric : — Mon ami, nous ne retrouverons jamais des instans pareils à ceux qui viennent de s'écouler, où notre cœur soit aussi plein de courage et d'amour de la vertu. Profitons-en pour accomplir cette dernière tâche, plus difficile que toutes les autres : il faut nous dire adieu avant que nos forces nous trahissent.

A ces paroles, Frédéric pâlit et ne répondit pas; mais il serrait avec passion la main d'Henriette, pour attester qu'il sentait cette séparation impossible. Elle continua avec douceur :

— Mon ami, nous voudrions en vain recommencer le passé, hélas! il est déjà bien loin; mais nous pouvons nous aimer toujours, et d'une affection qui ne périra pas. Le temps la fortifiera, au contraire. Maintenant nous pleurons avec amertume; plus tard, nous verserons de douces larmes en songeant à ce que nous aurons fait. Pense, cher ami, à l'incertitude naturelle de l'existence humaine. Nous avons épuisé la coupe du bonheur solitaire; qui sait ce que l'avenir eût amené? Ah! je ne doute pas de ton cœur; mais je crois qu'en ce moment nous mettons notre amour à l'abri du temps, que nous ne le verrons ni changer ni pâlir, et qu'au contraire il restera toujours brillant et pur, comme une étoile que l'obscurité même de la nuit rend plus visible encore.

Elle ajouta beaucoup de paroles recueillies et bonnes, d'une voix si résignée, avec tant de tendresse chaste et voilée, que, loin de s'en détacher, Frédéric l'aimait davantage.

— Tu m'aurais vue changer, tu m'aurais vue vieillir, ajoutait-elle; mon cœur, si ardent maintenant, se fût peut-être glacé....

— Oh! jamais, jamais! s'écriait-il en lui fermant la bouche; ne parle pas ainsi; ne cherche pas à te calomnier : tu ne me persuaderais pas!

— Plus tard, Frédéric, reprit-elle d'une voix altérée, plus tard, tu prendras une compagne...

Il voulut parler, elle l'arrêta.

— Ne dis rien, ne promets rien. Je suis sûre de ta bonne foi, et je te remercie pour ta pauvre Henriette; mais Dieu, qui voit son cœur, peut y lire aussi la sincérité de ses vœux. Qu'il t'envoie, mon ami, une épouse digne de toi, qui t'aime pour toi, dont le cœur ait toute la délicatesse du tien. Je voudrais qu'aucune qualité ne lui manquât; je voudrais qu'elle t'aimât comme t'aimait la pauvre fille qui n'était pas digne d'être ta femme. Ah! continua-t-elle en sanglotant, voilà

l'expiation qui commence; c'est le châtiment de ma faute. Quand je pense que c'est elle qui me sépare de toi; que, sans elle, une vie de bonheur, de vertu eût été la mienne, car j'étais née pour le bien, pour les joies de l'intérieur et de la famille.... hélas! hélas! mon cœur se brise!

La douleur déborda, elle entraîna ces deux pauvres enfans dans son torrent rapide. C'étaient de longs et muets embrassemens, puis de lourds sanglots, des souvenirs heureux qu'ils se rappelaient l'un à l'autre, des promesses pour l'avenir, des adieux jusqu'au ciel, leur espoir et leur refuge. Henriette avait trop présumé de ses forces. Frédéric essaya alors de la consoler à son tour, mais elle lui disait :

— Laisse-moi pleurer dans tes bras encore une fois, mon Frédéric; cela me fait du bien. Songe donc, ne plus nous voir jamais! compter les jours, les années loin l'un de l'autre! Nous ne saurons plus nos pensées, nous ne sentirons plus ensemble; tu auras d'autres soins, tu auras d'autres affections. Nous vieillirons, nous vieillirons sans nous soutenir, sans nous appuyer l'un sur l'autre. Hélas! cet âge seul m'apportera peut-être le calme; mais je l'avais rêvé si doux près de toi, entourée d'une famille, d'enfans aimés, loin des passions, dans une sphère paisible! Puis, dit-elle en se serrant contre lui, comme si elle eût voulu se réfugier dans ses bras, la mort, mon Frédéric, la mort, sans que tu sois là pour que je te donne mon dernier regard, ma dernière pensée!... Tu ne déposeras pas le baiser du départ sur le front de ta pauvre Henriette!

A ces mots, Frédéric jura qu'ils ne se sépareraient jamais, que c'était un sacrifice au-dessus de leurs forces, et qu'il n'y consentirait pas. Henriette avait la douleur d'un enfant; de gros sanglots soulevaient sa poitrine. Elle disait de temps en temps : Mon Frédéric, mon Frédéric! comme si elle eût nommé son bien, avec un accent de détresse si touchant, que le cœur le plus dur se fût attendri à l'entendre. Cependant, après cet instant de faiblesse et de désespoir, elle appela tout son courage à son aide. Elle se leva et dit à Frédéric :

— Viens, mon ami, dans mes bras, que je te contemple encore, que chacun de tes traits reste éternellement dans ma mémoire! — Elle le regarda longuement. — Tes cheveux blonds que j'ai si souvent caressés, tes yeux qui me cherchaient toujours et me rassuraient si bien, ta main qui a tant de fois serré la mienne!..... adieu! adieu! disait-elle, et elle embrassait tour à tour ses yeux, ses cheveux et sa main. — Pars maintenant, je t'en prie. Adieu! adieu!

Frédéric ne savait à quoi se décider; il la pressait dans ses bras, et

la repoussait. Il pleurait, il maudissait le ciel, il lui promettait de partir, et il restait. Enfin, il lui dit : — Laisse-moi revoir ma tante; peut-être reviendra-t-elle sur son opinion, maintenant qu'elle t'a vue. Laisse-moi lui parler encore, je te jure qu'après je ferai ce que tu voudras; mais je ne sais qui me dit que je réussirai. — Et l'espoir brillait dans ses yeux.

Henriette essuya ses larmes, et parut partager sa pensée. Elle prit une plume, et traça quelques lignes.

— Peut-être as-tu raison, lui dit-elle; remets cette lettre à ta tante, cher Frédéric; j'ai bon espoir aussi. Va donc, et prenons courage.

— Oh! tout de suite! s'écria-t-il. Je savais bien que ce n'était pas possible.

Et il s'élança pour partir.

— Tu ne me dis pas adieu? demanda Henriette en l'attirant vers elle.

— Pas ce triste mot! Au revoir, à bientôt!

Elle le pressa long-temps sur son cœur, leva les yeux au ciel, et courut à la fenêtre pour le voir encore. Il hâtait le pas, et lui fit signe de la main. Au tournant de la route, il s'arrêta comme indécis, et resta quelques instans, la regardant avec amour. Enfin, il lui fit un dernier signe, et disparut.

— Mon Frédéric, mon Frédéric, adieu! murmurait-elle au travers de ses larmes.

Quand elle l'eut perdu de vue, elle cacha sa figure dans ses mains, et dit tout bas, comme si le son de sa voix lui eût fait peur : — Je ne le verrai plus!

XI.

A mesure que Frédéric approchait de Manheim, sa confiance diminuait, et il était tenté de revenir sur ses pas. Lorsqu'il s'était arrêté et avait contemplé Henriette à la fenêtre, le suivant des yeux, une idée triste avait passé dans son esprit. — Oh non! se disait-il, je la reverrai, mais sera-ce pour la quitter encore? — Il trouva sa tante indulgente et affectueuse comme de coutume. Quand elle eut achevé la lettre d'Henriette, il lut dans ses yeux la plus tendre sympathie. Il commença alors à lui dire tout ce qu'il avait agité dans son esprit durant la route; mais pendant qu'il parlait, il sentait d'avance ce qu'elle allait répondre, et la conviction mourait dans son cœur. Enfin, il s'arrêta de lui-même, pâlit légèrement et dit : — Hélas! je le vois bien,

je ne puis me tromper moi-même. Il ne me reste qu'à être homme et à tâcher de prendre pour moi le plus de douleur possible, afin d'épargner Henriette. — Il voulait repartir sur-le-champ, mais sa tante le retint :

— Je crois, mon ami, que ce courage dont tu parles, c'est maintenant qu'il faut l'avoir; et elle lui tendit la lettre d'Henriette.

« Madame, écrivait-elle, gardez Frédéric auprès de vous. Dieu sait ce qu'il m'en coûte de le tromper, mais c'est nécessaire. Jamais, voyez-vous, nous n'aurions pu nous dire adieu avec la pensée que c'était pour toujours. Venez à notre aide; ma résolution n'a pas changé, mais le voir m'ôte tout pouvoir de l'exécuter. Ah! qu'il soit heureux! ce sera mon éternel désir. Peut-être d'ailleurs il m'oubliera..... Croyez-vous pourtant que cela soit possible? Aimez-le, madame, vous à qui il est permis de l'aimer, de le dire; moi, je ne l'ose plus. Dites-lui seulement que je me souviendrai sans cesse du bonheur qu'il m'a donné, et qu'il y aura toujours un cœur où son image vivra adorée et entourée de reconnaissance; dites-lui que je suis résignée. Mais vous, madame, priez pour moi, car je n'ai plus de force!... »

Frédéric se soumit; il comprit qu'il fallait laisser à cette ame troublée le repos, son seul bien désormais. Malgré la bonté de sa tante, sa vue lui faisait mal; il résolut d'aller retrouver son père.

— N'est-ce pas, dit-il à sa tante en partant, que vous protégerez de loin Henriette et ne l'abandonnerez pas?

La vieille dame lui répondit avec émotion : — Je t'aime comme mon fils; si cette jeune femme avait pu t'appartenir, je l'aurais aimée comme une fille. Pars tranquille; elle a pour toujours une amie.

Il partit. Il lui fallut tout son courage, et la crainte d'apporter à Henriette une nouvelle agitation, pour l'empêcher d'aller la revoir une dernière fois. Il se retint, et retrouva bientôt le vieux château de son père et les sombres forêts de pins qui l'entouraient. Ces aspects plurent à sa disposition d'esprit. Son père, plus vieux, plus infirme, était aussi plus morose. Leur première entrevue fut pourtant assez tendre. Le baron laissa couler une larme sur ses joues ridées, Frédéric donna les marques d'une sensibilité maladive. Peut-être son père en savait ou en devina la cause; il eut la délicatesse de ne point l'interroger. Ces premiers momens écoulés, son caractère reprit le dessus.

Frédéric passa dans le château de ses pères de longues journées remplies de la même pensée; ses joues se creusaient, ses regards trahissaient souvent sa souffrance. Son père s'en inquiéta. Il lui parla de nouveaux voyages, de la France, qu'il avait toujours désiré revoir;

trop vieux maintenant, tout était dit pour lui. Certes, il était triste d'être ainsi seul à la fin de sa vie, mais il voulait avant tout que son fils fût un homme. Une année de plus mûrirait ses idées; il songerait alors à le marier. A ce mot, Frédéric sentait au cœur un froid mortel, et se jurait de n'y jamais consentir; le baron poursuivait ses projets et parlait impérieusement. Ces discours, cette contrainte, blessaient la sensibilité de Frédéric et le faisaient cruellement souffrir. Il revoyait plus douce, plus aimable encore, la naïve figure d'Henriette, et ne pouvait comprendre qu'il s'en fût séparé. Sentant ses forces s'épuiser dans la solitude, et son esprit s'aigrir dans ces luttes journalières, il se rendit au désir de son père et partit pour la France, le cœur plein d'ennui, sans projets pour l'avenir, et tourné tout entier encore vers le passé.

Pendant ce temps, Henriette s'était efforcée de donner le change à sa douleur par des occupations qui la ramenassent à la vie réelle. Voulant de nouveau se fixer à Heidelberg, elle eût désiré retrouver le petit appartement où elle avait vu Frédéric la première fois. Malheureusement, il était loué; ce doux et pénible souvenir lui fut refusé. Elle trouva seulement dans la maison une chambre où elle s'établit en attendant. Là, tantôt elle s'abandonnait à sa douleur et passait ses journées dans les larmes; tantôt, résignée et presque sereine, elle se mettait au travail et trompait les heures, en recommençant dans sa pensée le long et cher poème de son amour. Elle avait écrit au médecin pour lui demander si sa sœur, son enfant pouvaient revenir auprès d'elle; il avait proposé un nouveau délai. Henriette les désirait, et cependant elle sentait avec effroi qu'elle ne serait plus seule, et la solitude, pour elle, c'était la liberté de pleurer. Son unique joie était de recevoir les lettres de Frédéric. Elle les relisait vingt fois et commençait à lui répondre; mais l'émotion l'arrêtait, la plume échappait à ses doigts, et la nuit la surprenait quelquefois le regard fixe, la tête penchée sur le papier inondé de ses larmes. La tante Marianne lui écrivait aussi de temps à autre. Elle soutenait son courage par de bonnes paroles, et la relevait à ses propres yeux par l'estime qu'elle lui témoignait.

L'hiver se passa ainsi. Elle vivait, si c'est vivre que poursuivre un éternel regret. Pourtant, il faut le dire, les premiers temps de la douleur sont peut-être les plus faciles à passer. L'illusion du bonheur semble s'y perpétuer encore. On ne peut croire à sa fin. On attend : les jours s'écoulent; c'est une absence. On ne se déshabitue pas ainsi de la vue de la personne aimée. Mais quand les mois se sont enfuis

sans amener de changement, quand on sent peser sur soi le poids du temps, quand on se dit : Aujourd'hui, demain, dans des années; personne, jamais, jamais! alors le cœur désespère; le malheur se révèle dans toute sa persévérance, et sa longueur vous fait reculer d'épouvante. Ce fut ce qui arriva à Henriette. Elle sentit un vide affreux que rien ne pouvait remplir. La pensée dominante de sa vie avait disparu; elle la cherchait et ne la trouvait pas. C'est un cruel moment que celui où il faut arracher de son ame les projets qui la peuplaient si doucement. La vie paraît sans but : à quoi tendre? pourquoi se fatiguer? Le tombeau s'entrevoit alors comme un lieu de repos et de sommeil où le rêve du passé a perdu son amertume. Les lettres même de Frédéric, qui jusqu'alors avaient été l'unique objet de l'attente d'Henriette, devinrent pour elle un sujet d'inquiétude et d'effroi. Quand elle en recevait une, elle la contemplait long-temps avant d'en briser le cachet, puis elle la lisait avidement et restait plus découragée ensuite. Ces marques de la tendresse de Frédéric la plongeaient dans un regret inépuisable; son absence semblait se rendre sensible; elle le voyait tel qu'elle l'avait si souvent vu auprès d'elle. Hélas! l'illusion durait peu, et au lieu de sa voix connue et persuasive, elle ne trouvait qu'un froid papier et des mots impuissans auxquels l'accent et le regard eussent donné la vie. L'amour de Frédéric paraissait cependant avoir augmenté encore avec l'absence. Chaque fois, ses lettres étaient plus passionnées, ses regrets plus vifs. Henriette comprit qu'elle n'aurait accompli que la moitié de sa tâche si elle ne le rendait pas entièrement à lui-même. Elle le supplia donc de ne plus lui écrire; il résista et jura que, n'ayant plus que cette consolation, il ne la sacrifierait jamais. Alors Henriette implora sa pitié pour elle-même. « Je sens, mon ami, lui écrivait-elle, que chacune de vos lettres est un plaisir passager qui me laisse une souffrance éternelle de plus. Pour que je me prive de ce bien cruel, jugez s'il faut que la nécessité m'en soit démontrée. Que cette lettre soit donc la dernière entre nous. Puisse-t-elle vous porter toute la tendresse que je sens dans mon cœur. Mon ami, une seule prière : songez à vous, à votre avenir; c'est ainsi que vous pourrez encore retrouver le passé. Rappelez-vous mes vœux d'autrefois et ne les trompez pas. Et maintenant adieu, jusqu'au séjour où nous aurons conquis le droit de nous aimer sans fin. Une joie secrète traverse en ce moment mon esprit : je pense que, si vous changiez désormais, je ne le saurais pas, et que vous resterez pour moi éternellement jeune et fidèle... »

Le dernier lien était rompu; Henriette espéra que la résignation lui deviendrait plus facile.

Mais quand le printemps revint, quand elle vit les hirondelles de retour et tout ce joyeux réveil de la nature, elle se sentit plus mortellement triste que d'habitude. Ces premiers rayons du soleil semblaient éclairer son cœur et lui en découvrir mieux tout le chagrin; ces parfums de la jeune sève lui apportaient un vague sentiment d'aspiration vers l'infini. Un soir, elle aperçut une jeune fille qui suivait lentement avec son fiancé un vert sentier au bord du Necker. Elle rentra chez elle et passa la nuit à pleurer. Elle avait beaucoup pâli, mais sa beauté n'y avait rien perdu; l'enveloppe paraissait s'être amoindrie, et l'ame se rendre plus visible. Ses yeux seulement avaient une expression si triste, qu'un jour une mendiante, en recevant son aumône, avait dit : — pauvre jeune femme! — Une fois que la personne qui occupait son ancien appartement était sortie, elle en profita pour y pénétrer de nouveau et y goûter l'âcre plaisir du retour dans des lieux témoins de son bonheur le plus pur. Elle replaça par la pensée ses pauvres meubles aux endroits qu'ils occupaient autrefois, elle ouvrit la fenêtre et s'y accouda, comme si elle allait voir venir Frédéric. Elle y demeura quelques instans, puis elle se tourna vers la servante qui lui avait ouvert la porte et la remercia d'un air tranquille, mais avec une voix si basse et un visage si altéré, que celle-ci, ne l'ayant pas vue descendre le lendemain, monta chez elle, pleine d'inquiétude. Elle la trouva en proie à une fièvre violente. La tante de Frédéric fut aussitôt prévenue. Dès l'arrivée d'Henriette, elle avait prié la maîtresse de la maison de l'avertir au moindre signe de maladie.

Henriette fut pendant plusieurs jours aux portes de la mort; sa jeunesse luttait seule contre le délire et le chagrin, car le désir de mourir se trahissait dans les paroles sans suite qui s'échappaient de sa bouche brûlante. Un soir, elle étendit les bras, comme pour attirer quelqu'un, fit un mouvement des lèvres semblable à un baiser, et laissa retomber sa tête sur son oreiller. On crut que tout était fini.

Henriette ne mourut pas. Rarement le chagrin tue. Autrement, que de morts aimés nous tireraient après eux dans la tombe! A l'état exalté du délire succéda une sorte de torpeur où les yeux d'Henriette restaient fermés et ses membres immobiles; sa main droite seulement était serrée contre son cœur, comme pour y étouffer une souffrance secrète. Un jour enfin elle fit un léger mouvement, entr'ouvrit les paupières et parut s'éveiller d'un long sommeil. Elle regarda autour d'elle

avec étonnement, et crut d'abord que sa vue la trompait. La tante Marianne lui tenait la main; en face d'elle était sa sœur, portant dans ses bras son enfant, son enfant rose et souriant; elle n'avait plus son regard inquiet; le médecin, qu'elle reconnut, était assis auprès du lit et l'observait avec attention.

— Elle est sauvée, dit-il enfin.

— Ma sœur, mon enfant! murmura Henriette. Elle voulut les presser dans ses bras; mais elle était trop faible : il fallut la quitter pour qu'elle consentît à prendre du repos. La convalescence fut longue, mais douce. Cette chambrette contenait des trésors; le dévouement, l'amitié, l'estime, s'y trouvaient réunis. Henriette semblait avoir laissé dans sa maladie toute l'amertume de la douleur. Quand sa tristesse devenait trop forte, elle prenait son enfant sur ses genoux, elle regardait sa sœur et se calmait par le sentiment du devoir accompli. Elle dit à la tante Marianne qu'une fois, pendant sa maladie, elle avait cru voir une jolie tête d'enfant penchée sur elle, et qu'elle avait pensé que c'était son bon ange.—C'est mon bon ange en effet, ajouta-t-elle en pressant son enfant dans ses bras; il ne me quittera plus et guidera ma vie. Sa sœur n'avait pas recouvré toute sa raison, mais un grand changement s'était fait en elle; une sorte de faiblesse d'esprit lui était seulement restée qui la laissait un peu enfant et ne lui permettait pas de suivre trop long-temps la même idée; sa mémoire aussi était confuse et vague. Elle dit pourtant un jour à Henriette : — Dis-moi si je me trompe; je crois me souvenir que je voyais autrefois près de toi un jeune homme, un ami?...

Il vint à Henriette des larmes dans les yeux; elle les retint et dit à sa sœur, en s'efforçant de sourire : —Tu t'es trompée, ma bonne sœur.

Leur amitié était touchante : Henriette tâchait d'être gaie, Marceline cherchait à l'aider dans les soins du ménage, mais l'habitude lui manquait; elle s'occupait surtout de l'enfant, pour lequel son affection avait encore augmenté. C'était une jolie petite fille qui s'appelait Henriette, comme sa mère. Celle-ci la serrait avec passion contre son cœur; elle l'aimait de tout ce qu'elle lui coûtait. Sa vie parut enfin fixée; toujours triste, mais calme, une nouvelle période commença pour elle. Un jour la tante Marianne vint la chercher et la conduisit aux portes d'Heidelberg, au pied de la montagne du vieux château, dans une petite maison qu'entourait un riant verger, et lui annonça qu'elle était chez elle et qu'elle avait loué cette demeure à son intention. Henriette rougit de plaisir, et témoigna sa reconnaissance, mais ne voulut pas accepter.

— Mon enfant, lui dit la tante Marianne avec sa franche bonté et en lui posant la main sur l'épaule, acceptez, il le faut. Vous m'avez accordé ma première prière; ne repoussez pas la seconde. Vous aimez les fleurs; vous pourrez en cultiver dans ce petit enclos. Là, vous vivrez, sinon heureuse comme je le voudrais, au moins tranquille, je l'espère. Ne me refusez pas, et songez que la responsabilité de votre vie repose maintenant sur moi.

Ce fut dans cette simple demeure, éloignée du monde qu'elle ne regrettait pas, entourée de l'estime et des affections salutaires, qu'Henriette sentit qu'elle avait atteint le port et conquis enfin la récompense de son sacrifice. Le passé lui semblait un de ces beaux rêves qu'il serait insensé de poursuivre après le réveil, et son amour, devenu une bonne action, purifié par l'abnégation, adouci par le temps et la distance, n'était plus désormais qu'un cher et pieux souvenir.

XII.

Les années s'étaient succédé, le lent changement que le temps amène s'était opéré. Henriette avait senti le bienfait du devoir accompli; Frédéric avait repris la force qui convient à l'homme, et, recueillant les fruits semés par ce doux ange, il entrait dans la vie réelle avec de solides connaissances, un esprit élevé, un souvenir fécond et une pieuse ambition à réaliser. Atteindrait-il le but? Serait-il l'homme qu'avait rêvée l'affection d'Henriette? — Qui le savait? Mais à coup sûr ce chaste amour avait préservé sa première jeunesse et laissé dans son cœur de précieux germes.

Quand, après trois années de voyage et d'observation, il revint et souleva de nouveau le marteau de la porte de sa tante Marianne, bien des pensées avaient passé dans sa tête. Il sourit en songeant au soir où, jeune homme insouciant, il avait frappé pour la première fois à cette maison amie. Après les effusions du retour, il ne put s'empêcher de tomber dans la rêverie. Assise auprès de lui, sa tante faisait aller en silence les infatigables aiguilles de son tricot. Rien n'était changé dans sa mise ni autour d'elle : la clarté modeste d'une petite lampe éclairait à demi ses traits bienveillans; elle observait parfois à la dérobée Frédéric, dont la physionomie avait pris un caractère plus mâle, sans perdre la douceur qui lui donnait du charme. Enfin, comme si elle eût répondu à sa pensée : — Henriette va bien, dit-elle.

Frédéric releva vivement la tête. — Est-elle heureuse? ne me trompez pas! demanda-t-il.

— Elle est aussi heureuse qu'elle peut l'être maintenant.

Frédéric adressa alors à sa tante mille questions auxquelles elle ne fit pas difficulté de satisfaire. Ce n'était plus le jeune homme ivre d'amour et de douleur; c'était un ami grave et dévoué qui s'informait d'une affection bien chère. Il revenait sur sa vie passée comme sur un temps d'illusion toujours aimée, mais impossible à retrouver. Cependant la pente du souvenir l'entraînait, il sentait la différence des époques, et s'attristait en découvrant le changement qui s'était fait en lui. — Triste chose, disait-il, que le cœur de l'homme! Quelques années à peine et mille soins le consolent. Le présent le retient, l'avenir l'occupe; l'ambition commence à naître. Je le sens bien, mon amour s'est envolé, vainement je le rappellerais; mais du moins son souvenir me reste, me charme encore, et je ne voudrais pas l'ôter de ma vie.

— Mon ami, lui répondit sa tante d'une voix grave, voici la vérité : tout porte avec soi son enseignement en ce monde; celui-ci, je crois, ressort de ta jeunesse. Votre amour a été une exception. Comme toutes les illusions, il ne pouvait se maintenir et devait tomber devant la réalité. Fragile, hélas! est le bonheur qui ne repose que sur une exception. Un jour vient, un souffle passe, et tout est détruit.

— Vous devez penser ainsi, reprit Frédéric après quelques instans. La morale, la religion, tout, je l'avoue, condamne l'amour qui n'est pas légitime; mais qu'il était doux, qu'il était bon, celui que nous avons éprouvé! Quelle vertu secrète il renfermait pour avoir eu une telle fin! C'est que c'était un amour vrai, rare union de la jeunesse et de la candeur. J'ai vu d'autres amours : ils finissaient mal, parce qu'ils avaient mal commencé. Rappelez-vous Antonio : sa liaison avec Mme de Rendorf, la vanité la forme et la dénoue. Qui sait maintenant où il en est de la route fatale qu'il avait prise? L'amour des sens le corrompt, avilit ses instincts, énerve son talent; il perd sa vie, si rien ne l'arrête. L'amour d'Henriette n'avait rien de semblable; il m'a conduit dans les meilleurs sentiers, il me précède encore dans mes plus nobles désirs, et je puis dire : — heureux ceux qui ont aimé ainsi! L'amour vrai, même s'il repose sur une exception, commence bien et finit de même; il vit par tous les beaux côtés de l'esprit et du cœur, il les développe, il est salutaire, et, quand le moment où il doit se rompre arrive, il trouve toujours le dévouement pour le soutenir dans le sacrifice, et le souvenir pour le consoler.

Frédéric avait parlé avec enthousiasme et conviction; sa tante l'avait attentivement écouté. Quand il s'arrêta, elle posa doucement sa main sur son bras, et lui dit avec bonté :

— Tu viens de dire des vérités. Un tel amour est bien rare, mais il est sain et garantit du mal qui le détruirait. Cependant, mon ami, crois-moi, heureux ceux qui le trouvent auprès de la femme qu'ils peuvent épouser! Vois quels chagrins, quels déchiremens ont accompagné la fin de votre amour; songe à quel prix vous avez acquis un peu de ce repos qui, dans d'autres conditions, eût été si naturellement votre partage!...

Elle n'insista pas, Frédéric ne répondit point. Il sentait la justesse de ces réflexions, et la pensée du mariage s'était déjà vaguement offerte à son esprit. Il prévoyait l'instant où ce lien fixerait sa vie, en remplissant les vœux de son père. Il éprouvait bien qu'il n'y porterait pas l'élan perdu du premier amour, mais il croyait avec raison que les sentimens les plus exaltés ne sont ni les plus durables ni les plus sûrs.

Pourtant mille rêves du passé agitaient son cœur. Sa guérison n'était peut-être pas aussi certaine qu'il l'avait cru. Il ne put résister au désir de voir Henriette, et prit, quand le jour vint, la route d'Heidelberg. Sa tante lui avait dépeint la maison au bas de la montagne; il la trouva sans peine; mais à sa vue le cœur lui battit si fort, qu'il s'arrêta et n'osa frapper. Le petit jardin qui l'environnait n'était défendu que par une haie assez élevée d'églantiers, d'aubépines et de sureaux. Frédéric en faisait le tour, plein d'irrésolution et de trouble, quand un léger bruit de pas le fit tressaillir. Il s'approcha de la haie et tâcha, en écartant quelques branches, de regarder dans le jardin. Le hasard semblait se charger d'accomplir ses vœux : c'était Henriette. Vêtue de blanc, ses beaux cheveux nattés autour de sa tête, elle avait toujours la même expression de candeur et de bonté, à laquelle un peu de mélancolie prêtait encore plus de charme. Elle donnait ses soins aux fleurs de son jardin avec un sérieux qui n'était pas tout-à-fait la tristesse. Frédéric n'osait respirer, et retrouvait, en la voyant, tout son amour. Dans un instant, elle passa si près de la haie, qu'il se crut découvert; il se trompait. Henriette se baissa et cueillit une branche d'héliotrope, la fleur qu'il préférait et qu'il lui avait offerte le jour de la noce champêtre. Elle en aspira long-temps le parfum, son regard perdu dans le vague, comme si sa pensée eût été vers quelqu'un, et Frédéric crut voir sur une des feuilles trembler quelque

chose de brillant... Était-ce une larme ou une goutte de rosée? Henriette mit la fleur dans son sein et parut reprendre courage. Une douce expression de sérénité se répandit sur son visage. En ce moment, une voix d'enfant se fit entendre dans la maison. Henriette s'élança vivement; Frédéric la vit monter un étroit perron que ses petits pieds effleuraient à peine, et elle disparut à ses regards.

Il n'alla pas la voir. Il avait tout compris : le regret muet, le souvenir éternel et la résignation. Je ne dois pas troubler ce repos, se dit-il. Tout est fini; il ne faut rien recommencer. Pauvre Henriette! je sais du moins qu'il est au monde un cœur sans oubli.

Il gravit lentement la montagne et visita ses belles ruines. Il s'assit en face de l'arcade à demi brisée sous laquelle Henriette lui était apparue. Là il avait fait ses premiers rêves, là il versa ses dernières larmes de jeune homme. L'air était étouffant; le ciel était couvert; de sombres nuages s'y montraient immobiles. Frédéric demeura presque tout le jour plongé dans ses réflexions, tantôt retournant vers le passé, tantôt interrogeant l'avenir qui s'ouvrait inconnu devant lui. Quand le soir vint, il se leva et jeta autour de lui un long et dernier regard. Il se sentait calmé, plein de respect pour ce qui n'était plus, et de courage pour ce qu'il avait à faire. Toute sa vie, celle d'Henriette, semblaient lui apparaître sous les images sensibles de la nature : des fleurs parfumées couvraient les ruines, des oiseaux chantaient sur leurs débris cachés; le jour n'avait plus d'ardeur; l'orage s'était enfui plus loin; quelques nuages se montraient encore à l'horizon, mais un vent léger les chassait, et tout annonçait le calme et la sérénité du lendemain.

ALFRED LEROUX.

LA RÉVOLUTION

ET

LES RÉVOLUTIONNAIRES EN ITALIE.

LES ÉCRIVAINS POLITIQUES.[1]

I. — L'OPPOSITION DE 1814. — CORACCINI, GUICCIARDI, UGO FOSCOLO.

L'Autriche avait triomphé des insurrections armées de 1821 et de 1831; le mouvement politique italien avait été vaincu sur le terrain des faits, mais rien ne put vaincre le mouvement intellectuel. Malgré la double censure ecclésiastique et civile, malgré les persécutions, malgré les dangers qui menaçaient, qui menacent encore les écrivains, la littérature italienne a recueilli des documens qui permettent de constater le progrès des idées depuis 1814 jusqu'en 1844. Rappelons, avant d'aborder l'histoire du mouvement littéraire au-delà des Alpes, que nous avons distingué trois partis dans la péninsule : le parti absolutiste, le parti démocratique et le parti national. Nous retrouverons

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 15 novembre 1844.

ces trois partis dans la littérature avec les mille nuances dont il faut toujours tenir compte quand on touche aux questions italiennes.

Les premiers écrits que l'on rencontre se rattachent à l'opposition libérale contre le gouvernement de Beauharnais et à la chute du royaume d'Italie. Deux historiens, MM. Coraccini et Guicciardi, représentent cette opposition telle qu'on la vit éclater en 1814 dans la haute Italie. M. Coraccini a donné l'*Histoire de l'administration du royaume d'Italie pendant la domination française* (1), livre rempli d'anecdotes, de petites médisances et de renseignemens de police sur les fonctionnaires de ce royaume. Très hostile à Napoléon avec une grande affectation d'impartialité, il lance contre les meilleures réformes des critiques mesquines, et n'a pas même le courage d'être franchement royaliste. Son opposition se réduit à témoigner aux alliés de timides sympathies sous lesquelles perce çà et là une étrange indifférence. En parlant de la guerre de 1809, « nous étions bien résolus, dit-il, à rester spectateurs du combat, laissant à la fortune le soin de décider sous quel joug nous devions passer. » Au moment de la chute du royaume, en 1814, Coraccini regarde l'émeute de Milan, l'assassinat du ministre des finances comme des faits très ordinaires : sans blâmer, sans louer, il accepte tranquillement le résultat de la révolte austro-libérale, le partage du royaume et la conquête de l'Autriche.

Le comte Guicciardi, patriote en 1797, ministre de la police du royaume d'Italie jusqu'en 1809, et depuis sénateur, se range dans un autre parti. Mécontent, mais non pas jusqu'à la révolte, il était attaché au royaume plus qu'à Napoléon, et il aurait voulu renverser le vice-roi comme délégué de l'empereur, quitte à l'accepter comme roi d'Italie de la main des alliés. Le sénat, en 1814, chargea le comte Guicciardi de signifier au prince Eugène que sa vice-royauté expirait avec l'abdication : les sénateurs, par cet acte, ne tendaient qu'à se détacher de la France pour légaliser l'indépendance du royaume sans se montrer trop hostiles à Beauharnais. Malheureusement, au moment où Guicciardi se faisait ainsi l'interprète des vœux du sénat, l'émeute austro-libérale renversait à la fois les sénateurs, le royaume et le vice-roi. Guicciardi raconte dans un curieux opuscule la chute du royaume d'Italie (2). Il dresse, comme un juge d'instruction, le procès

(1) *Histoire de l'administration du royaume d'Italie*, par M. Frédéric Coraccini; Paris, chez Audin, 1823. L'ouvrage est écrit en français.

(2) *Relation historique de la révolution du royaume d'Italie en* 1814, attribuée à Guicciardi; Paris, 1822.

des factieux, il les nomme tous; on dirait qu'il rédige un rapport pour l'empereur des Français. Au reste, il ne comprend ni l'étendue de la catastrophe ni les causes qui l'ont rendue inévitable; suivant lui, le royaume a péri par les fautes de l'administration de Beauharnais et par le mauvais vouloir des habitans de Milan. Avec la gravité d'un magistrat, Guicciardi démontre aux Milanais qu'ils ne savent pas comprendre leur bonheur politique, il se plaint de la noire ingratitude des courtisans de Beauharnais. Bien qu'il passe pour un des plus habiles administrateurs de l'Italie, le comte Guicciardi se montre bien naïf quand il traite certaines questions que mieux que personne il devait comprendre. Ainsi il ne voit pas que le sénat est tombé victime des menées de la noblesse lombardo-autrichienne, et que le royaume d'Italie a succombé devant l'insurrection de l'ancien duché de Milan. Qu'importait à la noblesse du duché que la moitié des fonctionnaires fût lombarde, que l'autre moitié fût italienne, que les emplois fussent confiés au mérite? Le royaume d'Italie était né de la révolution, cela ne suffisait-il pas pour soulever contre lui la haine implacable de l'aristocratie?

Le général de Vaudoncourt comprenait mieux la situation. Français, attaché à la cour du vice-roi, dans son apologie du prince Eugène (1), il représente franchement le parti français de la cour de Milan. Suivant lui, le royaume d'Italie n'a eu qu'une lutte à soutenir, la lutte contre les alliés : en 1805 ils agitaient le royaume, en 1809 ils le menaçaient, et en 1814 ils triomphaient, grace à l'émeute du 20 avril. Malheureusement le général français ne voit l'ennemi que dans le camp des alliés ou dans les intrigues de l'aristocratie italienne; il oublie l'origine révolutionnaire du royaume d'Italie, et dans son irritation contre la noblesse lombarde, il ne s'aperçoit pas qu'il accuse à son insu l'administration du vice-roi. « Si l'on jette les yeux sur l'almanach de la cour, dit-il, on verra que non-seulement les nobles Milanais remplissaient presque seuls les écuries et les antichambres royales, et les bureaux de toutes les administrations, mais qu'ils occupaient des emplois du royaume plus que ne l'aurait permis une juste proportion entre les provinces, et beaucoup au-delà de ce que pouvait admettre leur capacité. » En présence de cette restauration aristocratique, la bourgeoisie devait en effet se montrer indifférente comme Coraccini, les fonctionnaires attachés au royaume devaient se plaindre de Beauharnais comme Guicciardi. Quant au parti français, fallait-il s'étonner qu'il fût indigné et impuissant comme M. de Vau-

(1) *Histoire militaire et politique du prince Eugène Beauharnais;* Paris, 1828.

doncourt? Aussi le royaume, perdant les sympathies de la bourgeoisie, l'appui des fonctionnaires, le secours de la France, disparaissait-il bientôt presque sans secousse devant une émeute de misérables armés de parapluies.

Foscolo, le poète du parti révolutionnaire italien pendant l'empire, fut le premier à sentir que la catastrophe du royaume d'Italie ne pouvait se réparer, et on peut affirmer sans exagération qu'il mourut de sa douleur. La politique de Foscolo s'explique par sa poésie. Il y avait en lui deux hommes, le matérialiste et l'enthousiaste, le sceptique et le croyant : il niait Dieu, il désespérait de l'humanité; mais la foi qui manquait à son intelligence se retrouvait tout entière dans son inspiration; Foscolo cherchait Dieu dans la nature et y trouvait une harmonie sublime qu'il divinisait dans son exaltation de poète. Pour lui, la vie n'a aucun but, et pourtant la beauté lui semble digne d'adoration; l'amour, la gloire, rien ne résiste au creuset de son analyse, mais il s'attache à ces illusions au nom du bonheur. Puis, quand le bonheur même s'évanouit, Foscolo se croit le droit de mourir, et il sent une force divine dans cette puissance donnée à l'homme de s'anéantir volontairement. De là sa poésie à la fois sombre et gracieuse, de là ses extases d'artiste; il rêve le ciel dans l'amour, l'immortalité dans la force mystérieuse des grands souvenirs, la religion dans l'ascendant des grands hommes sur les générations qui passent. Pour lui, le tombeau est comme l'autel d'un dieu inconnu; là il trouve l'inspiration, les souvenirs, la tradition; la patrie est là, enracinée au sol, fille de la terre, soumise aux maîtres de la glèbe, aux patriciens, fondée sur la charrue, l'autel et l'échafaud. Celui qui ne possède rien doit obéir, ce n'est pas un citoyen; hors de la patrie, il n'y a que des étrangers, c'est-à-dire des ennemis. Vous est-il impossible d'accepter les destinées de cette patrie toute matérielle livrée au hasard des guerres et des conquêtes? vous pouvez vous élever au-dessus de la fatalité par le droit de l'exil et de la mort. Foscolo retrouve encore dans cette sorte d'anéantissement politique la trace d'une force divine. Se dérobant à la fatalité de l'histoire, supérieur à la patrie, aux mœurs, aux usages, ne voyant dans l'humanité qu'un jouet du hasard, dans la vie des nations que des épisodes sans suite, Foscolo s'élève ainsi au niveau des grands hommes de tous les pays, et nul mieux que lui ne sait parler le langage de Tacite, de Caton, comme s'il était leur contemporain.

La politique de Foscolo était l'expression originale, élégante, et forte souvent jusqu'à la violence, de ce patriotisme antique. Dès 1795, Fos-

colo dut paraître devant l'inquisition de Venise : « Meurs, lui dit sa mère, une Grecque de Zante; meurs, mon fils, plutôt que de révéler le nom de tes amis. » Quatre ans plus tard, en 1799, on le voit à Milan adjoint à l'ambassade de Battaglia auprès de Napoléon; peut-être avait-il pensé avec Battaglia que Venise aurait dû lever cinquante mille hommes, s'unir à Bonaparte pour combattre l'Autriche et s'occuper ensuite de sa réforme comme d'une affaire domestique. Bientôt il connaît le traité de Campo-Formio, et ce traité décide de sa vie. « De retour à Venise, dit-il, je vis les bataillons français multipliés, et leurs batteries pointées au bout de toutes les rues. Tous les pères de famille avec leurs fils se réunissaient en silence dans les églises, et ils protestaient qu'ils voulaient vivre et rester les descendans de leurs ancêtres libres depuis quatorze siècles, et qu'ils ne mourraient serfs que par la violence du plus fort; vœux inutiles! Et moi aussi, j'ai juré. Depuis je n'ai plus prononcé un seul des sermens que jurent et parjurent vos princes et vos serfs. »

L'aversion de Foscolo pour la France et pour Napoléon n'avait rien de vulgaire. Depuis le traité de Campo-Formio, ses principes restèrent invariables, si ce n'est qu'il s'engagea de plus en plus dans la démocratie. Le poète pleurait Venise, le politique jugeait avec une douloureuse clairvoyance la situation de l'Italie. L'Italie n'était pas armée, donc ce n'était pas une patrie; Venise ne s'était pas défendue, donc elle avait mérité son sort; restait comme espoir la république cisalpine, et les éventualités de la guerre comme une dernière chance. Foscolo accepta un grade militaire. La tâche de l'Italie à ses yeux était immense, désolante, impossible. « Nous avons, dit-il, des clercs et des moines, et point de prêtres, car l'église est une administration où la religion se prostitue. L'Italie possède des nobles et point de patriciens, car les patriciens savent combattre et gouverner, et le faste de l'oisiveté est la seule gloire de notre noblesse. Nous avons des plébéiens et non pas des citoyens, des hommes qui cultivent les professions libérales, et aucune classe animée par l'esprit de liberté. Transformons donc les moines en prêtres, les nobles en patriciens, les plébéiens en citoyens. Confions le gouvernement aux propriétaires; ils seront toujours les maîtres invisibles du sol, car il n'y a pas de peuple sans terre, et il y a des terres sans habitans. Cependant, que nos réformes se réalisent sans carnages, sans sacriléges, sans factions, sans proscriptions ni exil, sans l'aide de légions étrangères, sans partage de terres, sans lois agraires, et si tous ces remèdes sont indispensables, je ne serai jamais le bourreau de mon pays. Au reste, l'individu peut

toujours se sauver, ne fût-ce que par la mort; mais les nations ne peuvent pas s'enterrer, et l'Italie doit se reposer en ce moment, laissant à la France le malheur honteux d'avoir sacrifié tant de victimes à la liberté pour subir le joug mobile de cinq cents tyrans, ou d'un seul, le nombre importe peu. »

Foscolo attendait tristement l'avenir. A la consulte de Lyon, il répondait aux emportemens de Napoléon contre les patriotes cisalpins : « Ils ne se sont pas défendus! comment pouvaient-ils résister aux alliés? Tu étais venu, dit Foscolo, pour apporter les lois du directoire, qui perdaient la France et la livraient à l'étranger; tu confiais ces lois à des assemblées d'ignorans et de factieux; les traités d'alliance imposés par la France nous asservissaient, les proconsuls français venaient bouleverser l'état, les ordres et les menées du directoire nous désarmaient pour assurer notre dépendance. Comment la république pouvait-elle lutter? Quels étaient nos chefs? De vieux serfs, de jeunes tyrans, des hommes qui n'étaient ni politiques ni guerriers. Ils avaient l'autorité royale sans le courage et sans le génie. Sans cesse occupés à retenir un pouvoir qui leur échappait, ils ne songeaient qu'à étouffer les plaintes par les largesses et à lutter contre la fortune par la corruption, contre les proconsuls par l'intrigue, contre les princes étrangers par la trahison. » Le poète continue sa philippique, tonnant contre la démagogie cisalpine, cette chiourme républicaine qui créait des famines factices par le monopole, contre ces patriotes qui imposaient l'irréligion aux peuples de par la loi. Il frappe le parti français, pour que le coup arrive jusqu'à Bonaparte. « C'est au temps, ajoute-t-il, de saper les religions, et à l'inconstance humaine de les faire oublier. Méconnaissant la vérité de cet axiome, les patriotes, tantôt délateurs, tantôt sbires, toujours démagogues, parés d'insignes ridicules, déchaînaient leurs discours séditieux contre les prêtres, les patriciens et une plèbe insouciante et désarmée. Ces missionnaires de révolution cherchaient des victimes et non pas des prosélytes; ils criaient mort et sang, entraînaient un gouvernement ignorant et indécis, et combattaient avec les armes de la calomnie, déchirant toutes les réputations; la vertu était donc inutile, et les vieux traîtres, enveloppés dans les accusations universelles, restaient impunis. Qu'arriva-t-il? le parti contraire, terrible par ses haines, par ses richesses, par son ancienne autorité et par sa folie religieuse, afflige, au premier changement, le pays de proscriptions, d'exils et de massacres. » Foscolo avoue cependant que la république cisalpine doit à Bonaparte sa résurrection et ses lois; il recon-

naît le génie de Bonaparte; à ses yeux, le premier consul est déjà l'arbitre du monde; mais il lui rappelle que les titres de *capitaine invincible*, de *législateur philosophe* et de *prince citoyen* deviendront, devant l'Europe et la postérité, de sanglantes injures, du moment où cette république, bien que fille de sa valeur et de sa sagesse, restera le jouet de proconsuls voleurs, de citoyens outrecuidans et de magistrats timides. Condamné à accepter la dictature de Napoléon, Foscolo veut croire à l'alliance de la gloire et du génie, et il espère la régénération de l'Italie. « N'entends-tu pas, dit-il à Napoléon, l'Italie qui s'écrie : L'ombre de mon génie s'était réfugiée dans cette ville qui, fondée au milieu de la mer, grandissait à l'abri de toutes les forces mortelles, et il semblait que là les destinées de Rome dussent garder un asile éternel à la liberté italienne? Cette ville a été détruite par le temps qui gouverne les vicissitudes terrestres, par la politique des nations plus fortes, peut-être par ses propres vices, et les générations humaines entendront sortir de ses ruines avec un frémissement plaintif le nom de Bonaparte. Cependant l'accusation deviendra un éloge, car l'histoire, assise sur ces mêmes ruines, écrira : Le sort était contre l'Italie, et Bonaparte contre le sort; il a anéanti une ancienne république, mais il en fondait une autre plus libre et plus grande. Bonaparte voudra-t-il accepter cette gloire? » Foscolo paraît en douter, il fait observer que d'autres aussi grands que lui ont préféré l'infamie, « et de nombreux et illustres exemples, ajoute-t-il, sanctifient désormais cette maxime des sages, que nul homme ne doit être appelé vertueux et bienheureux avant la mort, »

Le royaume d'Italie trouva Foscolo fidèle au programme tracé avec tant d'éloquence à la consulte de Lyon; aussitôt que la politique du premier consul se dessina, le poète ne cessa de protester. « Si nous sommes serfs, disait-il, que le monde sache que nous ne sommes ni aveugles ni lâches. » Déjà suspect lors du procès de Moreau, il avait été relégué à Vincennes : à Milan, il subit les persécutions de la cour française de Beauharnais. Poète solitaire, il tranchait par son indépendance sur cette littérature impériale du royaume d'Italie si éblouissante dans sa pompe servile; tous les écrivains italiens se rapprochaient du trône, et Foscolo chantait *les Sépulcres;* il n'était question que des victoires de l'empereur, et il évoquait les ombres d'Alfieri et de Parini, les ennemis de l'étranger qui foulait le sol italien. Parfois Foscolo aurait voulu imiter Cocceius, qui meurt pour ne pas être souillé par le contact d'une société soumise au joug d'Octave.

La vie, l'histoire, les vertus des anciens, tout devenait allusion entre ses mains; pour lui, l'antiquité, c'était le présent, et toutes les tyrannies du passé se reproduisaient dans la tyrannie de Napoléon.

La réputation de Foscolo grandissait et s'imposait aux ministres du royaume d'Italie; le poète ne les confondait pas avec la cour, et on le vit paraître en 1809 dans une chaire de l'université de Pavie. Entouré par la jeunesse du royaume dans une salle qui retentissait encore des apologies officielles de Monti, Foscolo proclame tout haut que l'Italie est sous le joug de trente tyrans. Son génie familier lui dit qu'il mourra injustement; cependant il parlera, et il parle de cette patrie italienne promise par la poésie de Dante, et de cette nouvelle littérature de l'empire qui pervertit le génie de la nation. Foscolo ne voit dans cette littérature de cour qu'une musique de paroles d'où la pensée est absente, un instrument dont Napoléon s'empare pour étouffer le génie italien; il signale par mille allusions, dans ses écrits et dans sa chaire, les académiciens, les professeurs courtisans, les poètes couronnés, comme autant de bourreaux de la jeunesse italienne. « Tant que nous verrons (ce sont ses paroles) les écrivains jouer le rôle de prêtres de muses mystérieuses dans un temple aux portes fermées, et accuser d'ignorance ceux qui ne veulent pas s'en approcher, quand même tous garderaient le silence et passeraient indifférens, seul je crierai à tous et pour tous : Ne vous laissez pas entraîner dans ce temple; vous vous croyez initiés, vous entendez la mélodie du chant mystérieux, vous êtes déjà couronnés, mais il y a là l'autel, le sacrificateur et le couteau, et la victime manque encore. »

Au bout de deux mois, la chaire de Pavie était supprimée; Foscolo se vengeait en faisant représenter l'*Ajax* sur le théâtre de Milan : Ajax, Agamemnon et Calchas, c'étaient Moreau, Napoléon et Pie VII; la tragédie fut défendue. Le poète répondit dans un journal par un article sur la politique de Grégoire VII : dans les idées de Foscolo, Rome venait d'être sacrifiée comme Venise, et les Italiens n'avaient plus parmi eux, comme au temps de Grégoire VII, un prince électif presque toujours italien et chef de la religion européenne. Foscolo fut exilé à Florence. Là il écrivait sa tragédie de la *Ricciarda :* c'était un appel au patriotisme, la censure le comprit, et la tragédie ne dut point paraître sur la scène.

Ainsi Foscolo marchait contre Napoléon, à côté plutôt que dans les rangs des alliés, toujours comme un citoyen grec, solitaire et indompté : il était naturellement entraîné au rôle de conspirateur. A la nouvelle de la déroute de Leipzig, il rompt son ban, se joint à l'armée natio-

nale et se prépare à la révolte contre Beauharnais avec des généraux italiens. Le poète croit donner la main à des Spartiates, et il ne marche en réalité qu'avec des libéraux milanais : ceux-ci, à leur tour, donnent la main à des nobles de l'ancien duché de Milan; ces derniers s'allient naturellement à une foule de dévots très attachés à la maison d'Autriche : par eux, les fils de la conspiration tombent entre les mains des émissaires autrichiens. Sans se douter de rien, Foscolo était l'un des meilleurs agens des alliés. Son récit de l'évènement le prouve : le poète ne vit autour de lui que des patriciens, des plébéiens, des sénateurs, des guerriers, des rois; il raconte comme Plutarque; il n'y a sur la scène que des individus, des groupes; les idées qui unissent tous ces groupes se dérobent à ses yeux. D'abord il ne conspirait qu'en soldat à Mantoue, il s'agissait pour lui de tenter un coup de main sur la personne de Beauharnais quand le vice-roi traverserait les postes italiens; mais l'émeute qui éclata vers le même temps à Milan, et qui mit fin au royaume d'Italie, tira brusquement Foscolo de ses illusions : il vit clairement que derrière le peuple agissaient les nobles. Cette émeute, il n'en put douter, c'était le duché de Milan qui anéantissait le royaume d'Italie, c'était le duché qui se relevait dans une régence avec sa noblesse, ses dévots, toutes ses jalousies de terroir et ses sympathies autrichiennes. Foscolo demeura confondu devant cette catastrophe, mais il n'était pas au bout de ses surprises : cette régence se montra gracieuse pour le poète qui la détestait; de capitaine elle le fit chef d'escadron. Bientôt Foscolo vit arriver des généraux anglais qui le détournèrent d'une dernière tentative de conspiration, des généraux autrichiens qui établirent la domination de la cour de Vienne; la police arrêta des conspirateurs libéraux. Foscolo cependant était fêté, protégé, entouré de prévenances par les triomphateurs. Napoléon était détrôné, désormais la carrière des honneurs s'ouvrait à l'auteur des *Sépulcres*, l'uniforme de major l'attendait, il ne lui restait qu'à prêter serment à la maison d'Autriche; mais on avait trop compté sur la faiblesse du poète : Foscolo manquait à l'appel, il avait quitté l'Italie pour toujours.

Une femme, la comtesse Albany, l'accusa de versatilité. « J'espérais, répond-il, trouver dans les guerres de Bonaparte une occasion pour conquérir l'indépendance, ou du moins pour livrer un combat qui pût honorer l'Italie; le gouvernement de l'Autriche ferme la voie à toutes les espérances. Après avoir refusé de servir Bonaparte, je ne puis me mettre à la solde de la maison d'Autriche; les nécessités de la nation italienne n'ont rien à démêler avec mes devoirs. » — Dans une lettre

à son supérieur, le général autrichien Friquelmont, Foscolo (1) donne les raisons politiques de son exil volontaire. Il se voit placé entre Murat, Napoléon, les jacobins et la maison d'Autriche. Suivant lui, Murat est incapable, l'Italie est épuisée, la tentative du roi de Naples ne réussira pas. Napoléon a détruit Venise, asservi l'Italie, ensanglanté l'Europe : Foscolo ne l'a pas insulté à l'île d'Elbe, il n'ira pas l'aduler après son retour à Paris. D'un autre côté, le poète se demande s'il doit se joindre à ceux qu'il nomme les jacobins, car il croit naïvement que les jacobins vont livrer un dernier combat au *tyran le plus redoutable de l'univers*. Foscolo, qui les admire, ne veut pas chercher dans des luttes étrangères une mort obscure et inutile à sa patrie. Murat, Napoléon et les jacobins écartés, reste la maison d'Autriche. L'Italie a besoin de la paix, et l'Autriche ne la lui donnera qu'à prix d'argent. Le triomphe de l'Autriche est inévitable en Lombardie. Foscolo ne veut ni accepter sa domination ni lutter sans espoir; il doit songer à son honneur, et la devise autrichienne, pour lui, c'est la honte; s'il prête serment à la maison d'Autriche, il est déshonoré; il se retire donc en Angleterre, décidé à ne plus vendre son épée à aucun roi, et à renoncer pour toujours à toute entreprise politique.

Dans les premières années de son séjour en Angleterre, Foscolo ne chercha qu'à développer librement son génie dans les *revues* en se dérobant aux préoccupations de la politique; mais, après avoir obtenu le succès de curiosité qui ne pouvait manquer à ses premiers travaux sur la terre étrangère, le poète de Zante se vit seul et oublié. Ses coups ne portaient pas, sa parole ne s'adressait à personne; ses écrits passionnés, qui exaltaient l'Italie, restaient confondus dans la foule des *essais* que publient les recueils britanniques. Plus de patriotiques sympathies, plus de hardiesses applaudies; à quoi lui servait son courage? La presse anglaise est libre; le *Times* à lui seul (il l'avoue) est une immense propagande de liberté; ses feuilles arrivent chaque jour dans les climats les plus lointains, et partout cependant les peuples restent dans l'inaction. Alors Foscolo, qui avait risqué sa vie pour la liberté d'écrire, cesse de croire à la force de la parole. Quand il entend les prédications révolutionnaires des libéraux, il rappelle que Mahomet n'a réussi que par la grace des armes. Pourquoi s'occuperait-il de l'humanité, lui qui ne peut pourvoir aux besoins de sa ville natale? L'insurrection d'Espagne, l'insur-

(1) Voyez *Scritti politici inediti di Ugo Foscolo raccolti a documentarne la vita e i tempi*, par M. Mazzini; Lugano, 1844.

rection de la Grèce, les révolutions de Naples et du Piémont, les luttes de la France, la propagande, la puissance du commerce qui réclame la garantie des constitutions, rien ne peut l'émouvoir. Comment Foscolo, le poète grec, croirait-il au libéralisme des bourgeois et des marchands? « Aujourd'hui, dit-il en 1826, que pourrais-je faire? L'Europe est asservie par le commerce, et je ne puis avoir foi dans la diffusion des lumières, de la liberté, dans les progrès de l'intelligence, tant que je verrai les agriculteurs, les patriciens, les lettrés, les guerriers occupés de commerce, toutes les passions généreuses soumises aux calculs des spéculateurs, d'autant plus heureux qu'ils ruinent leur patrie et celle des autres. Les marchands, voilà les maîtres du siècle, et ils n'ont ni patrie, ni autel, ni honneur. Le papier-monnaie, voilà l'invention du siècle, et par là les marchands forgent plus de richesses en un jour que la terre n'en produit en plusieurs années; ils secourent les princes, soudoient leurs armées, calment l'effervescence des révolutions, et forcent les peuples au travail pour qu'ils puissent payer la dette des rois. Arrachera-t-on à la nature plus qu'elle ne donne? Non, l'illusion du commerce passera comme les autres, remplacée par d'autres illusions : en attendant, toutes les révolutions ne sont que des réminiscences, le cœur se refroidit, l'Europe raille les enthousiastes. Quant à l'Italie, *c'est un cadavre.* » Foscolo ne se lasse pas de répéter qu'après les vingt années de la révolution française, il a cessé d'espérer l'indépendance pour son pays, et peu s'en faut qu'il n'accuse de folie les révolutionnaires de Naples et du Piémont.

Foscolo s'efforçait en vain de s'isoler, de s'enfermer dans l'oubli. Trop fier pour se résigner à écrire avec la conviction de n'exercer aucune influence, il renonçait au travail des *revues* et cherchait à gagner sa vie en donnant des leçons de langue italienne; mais sa fierté ne souffrait pas moins dans cette nouvelle carrière : il comprenait trop bien qu'il était pour le monde un objet de pitié, et ce sentiment l'accablait. Puis les préoccupations politiques se faisaient jour au milieu des souffrances morales et brisaient sans cesse la barrière que le poète s'était flatté de leur opposer. C'était l'Italie libérale qui venait le poursuivre jusque dans sa retraite de Londres; c'étaient les whigs qui le protégeaient ou les tories qui le repoussaient. A cette époque, la Grèce était livrée à de graves agitations, et tandis que le ministère anglais voyait un suspect dans l'ami de Capo-d'Istria, les Hellènes accusaient l'exilé de Londres d'une coupable indifférence. Il avait voulu cacher sa vie, et la publicité, la calomnie même, s'en emparaient. La littérature impériale du royaume d'Italie, que Foscolo avait attaquée, s'était permis contre

lui d'odieuses représailles. Diffamé à la fois par des ennemis littéraires et par des ennemis politiques, Foscolo passait pour être au service de l'Autriche, de la Russie, du ministère anglais, et on attaquait jusqu'à sa probité. L'exilé avait long-temps gardé le silence; mais, à la fin de sa vie (1826), la douleur l'emporta, et il se décida à écrire son *Apologie*. Ce livre fut comme l'agonie de Foscolo : le malheureux s'adressait encore cette fois aux écrivains de l'empire, il prenait encore une fois congé de ce royaume d'Italie toujours présent à son esprit (1). « Vous m'accuserez, dit-il, de ne pas respecter les restes de l'homme qui a été le premier parmi les mortels; mais quand je l'ai vu vendre Venise et justifier sa trahison en proclamant que les Italiens étaient *lâches, infames et méprisables*, il avait peut-être raison; depuis, je l'ai admiré peut-être moins qu'il ne le méritait. » Foscolo rappelle sa vie, ses luttes à Milan, à Lyon, à Pavie, son exil à Vincennes, à Florence, sa destitution, son élection cassée à Venise. « Si je n'ai pas perdu la tête sur l'échafaud, dit-il, ce fut clémence ou mépris de Napoléon; mais vous m'avez mis sans cesse dans la nécessité de rendre les armes, ou de vous répondre et de vivre prisonnier d'état. Napoléon voulait se faire le despote de la presse en Europe; je ne vous demandais pas de l'héroïsme, il suffisait que vos luttes intérieures n'excitassent pas l'étranger à nous diviser par la rivalité, l'espionnage et les scandales. Bonaparte vous redoutait, il respectait l'antiquité et les gloires de l'Italie; il vous donnait la liberté de la presse, et il hésitait à la supprimer dans le royaume après l'avoir supprimée à Paris. Cependant vous ne vous êtes servis ni de son respect pour l'Italie, ni de la liberté de la presse. Votre rôle était de lui rappeler jour et nuit que vous étiez ses serfs, à la condition qu'il voulût tenir ses promesses à votre patrie; mais vous ne parliez que de la France, de l'Europe, du *nouveau Cyrus*, du *Jupiter terrestre qui foudroie les géans*, de l'*astre éblouissant de lumière*. Bonaparte nous avait donné une puissance militaire, et, dans son impatience d'armer les nouvelles générations, il mettait des fusils entre les mains de notre jeunesse : l'armée n'attendait que le moment où quelqu'un pût l'émanciper et la guider; la jeunesse vous écoutait avec docilité et admiration; vous avez craint la jeunesse, dédaigné l'armée, vous ne voyiez dans ses rangs que des prétoriens; vous n'avez été utiles ni à l'armée ni aux citoyens. »

Foscolo développe ces idées avec énergie; son invective relève une

(1) *Lettera apologetica a gli editori padovani della Divina Commedia*. Voyez le recueil de M. Mazzini.

à une toutes les calomnies lancées contre sa personne pour les jeter à la face de ses ennemis. Que de bassesses révélées! que d'infamies traînées au grand jour! quelle foule d'espions, de courtisans, de jaloux, tous conjurés contre le poète, tous incapables de le comprendre! Ne l'a-t-on pas attaqué de tous côtés, dans tous les lieux, à toutes les heures? N'a-t-on pas imprimé ses conversations? Ne lui a-t-on pas attribué des épigrammes pour lui faire de nouveaux ennemis? Les uns l'ont accusé de haute trahison parce qu'il attaquait des professeurs nommés par le roi, les autres l'ont dénoncé à Beauharnais; les plus modérés le croyaient envieux. « Envieux de qui! s'écrie Foscolo. J'ai été, je suis, et je serai toujours seul. Je sais que l'histoire italienne se réduit à la supputation des tributs que nous avons payés et aux noms des champs de bataille où les étrangers ont vaincu pour se partager nos dépouilles. Cependant, tant qu'on n'aura pas oublié ces vingt années de vicissitudes et d'agitations, mon nom restera seul, et mon serment ne sera pas répété par une autre bouche que la mienne; une seule route montrera les traces de mes pas; toutes mes paroles révéleront toujours la même pensée, indiqueront toujours le même but et diront qu'aucun soin de fortune ne m'a jamais empêché de combattre pour l'Italie. La nature, l'éducation, le hasard, avaient conspiré pour me séparer de vous; peut-être me suis-je trompé, votre littérature m'exécrera, mais je resterai seul. » On lui reproche de ne pas attaquer l'Autriche. « A quoi bon, dit-il, s'acharner contre l'Autriche? Elle a trouvé un royaume en ruine, des malheurs infinis, des espérances et des peurs également frénétiques, de tous côtés des intrigues et des récriminations, des patriciens et des prêtres avides de places, d'honneurs, et de vengeance, des provinces revenues à leurs anciennes animosités, une capitale qui avait toujours été, même au temps de Machiavel, la sentine de toutes les corruptions. » On veut persuader à Foscolo qu'il est calomnié par les émissaires de l'Autriche; le poète ne le croit pas. Il rappelle que les émigrés de 1821 s'accusaient mutuellement de vol et d'espionnage, il rappelle une longue série de diffamations qu'on a amassées sur sa tête; toutes partent de l'Italie, et il veut s'arracher pour toujours à l'Italie. « Je me suis désormais décidé, dit-il, à ne plus entendre la voix et à ne plus voir la face d'un Italien. J'aimerais la conversation de quelques-uns d'entre eux; mais, ayant vu que tous me poursuivaient, et qu'il m'arrivait toujours le bruit de nouveaux scandales, depuis plus d'un an je me suis caché à tous. A vous la médisance, à moi le bonheur de ne plus vous entendre! » — « L'image de Foscolo est empreinte,

dans cette apologie, dit l'éditeur italien, M. Mazzini, comme celle de Jésus sur le suaire, inconsolable, sévère et dédaigneuse. » — « L'*Apologie* m'a été lue, dit un autre Italien, M. Panizzi, par le malheureux Foscolo, qui blasphéma, pleura, corrigea, commenta devant moi pendant six heures, depuis huit heures du soir jusqu'à deux heures du matin; puis, en pantoufles et en robe de chambre, il m'a accompagné jusque dans Regent-Street. Jamais il ne m'avait été donné de voir un homme plus inspiré; c'était extraordinaire. »

La dernière pensée de Foscolo, abreuvé de dégoûts en Angleterre et tombé dans la misère, avait été de retourner dans son pauvre pays de Zante pour mourir sur la terre où il était né. « Dieu seul, écrivait-il à son parent Bulzo, sait comme je vis depuis janvier (1827); si vers la fin de juillet, je ne m'étais pas décidé à vendre mes meilleurs livres, un jour, en m'élevant un buste, vous auriez pu dire dans l'inscription que votre illustre concitoyen était mort de faim. Au besoin, j'irai chez vous enseigner la grammaire et peut-être l'abécédaire, car j'aime mieux faire le métier de pédant en Grèce qu'en Angleterre. » L'*apologie* que nous avons citée devait figurer dans une édition de Dante: une seconde *apologie* devait être publiée en tête d'une édition de l'Iliade dédiée à la jeunesse grecque. Le dédain qu'il témoignait pour l'Italie livrée à l'Autriche, il le montre pour la Grèce livrée à l'Angleterre. Il se préparait, comme on se prépare au suicide, à rester spectateur impassible de l'insolence anglaise et de la servitude des siens. Dieu lui épargna cette dernière épreuve : il mourut à Londres, veillé à ses derniers momens par un frère du général Riego, sans pouvoir se dérober dans son désespoir à l'ardente admiration de quelques Italiens.

II. — *LE CONCILIATEUR DE MILAN.* — LES HISTORIENS POLITIQUES DU ROYAUME DE NAPLES ET DU PIÉMONT

L'opposition, sous l'empire, était représentée par des fonctionnaires mécontens ou de jeunes exaltés séduits, comme Foscolo, par les souvenirs de l'antiquité romaine. Les premiers réduisaient tous les problèmes politiques à des questions administratives : accablés par les progrès de l'impôt et par la dictature de Napoléon, ils n'avaient d'autre but que d'échapper aux tyrannies de la guerre pour conquérir toutes les libertés de la paix. Les seconds faisaient de la politique une affaire de poésie; irrités contre le gouvernement, ils prêchaient la révolte sans trop savoir ce qu'ils voulaient. Sous la restauration autri-

chienne, la scène est changée, et l'oppression revêt des formes nouvelles. Une douloureuse expérience a éclairé l'Italie. On veut trouver dans l'administration plus d'intelligence politique; on demande aux poètes un sentiment plus vrai de la réalité. A partir de 1815, les bonapartistes, les libéraux, toutes les nuances de l'opposition se réunissent en un seul groupe. Milan, le centre du royaume d'Italie, reste naturellement à la tête du mouvement littéraire et politique. C'est là que Confalonieri, Pellico, Romagnosi, Rasori, H. Visconti, Berchet, Borsieri, Pecchio, se donnent rendez-vous dans le *Conciliatore* en 1818 : l'Autriche imposait l'immobilité, défendait toutes les innovations; l'opposition prêcha le mouvement et réclama une révolution n'importe à quel prix.

Rédigé d'un style vif et caustique, le *Conciliatore* engagea le combat sur le terrain de la littérature. Là se rencontrait cette foule d'écrivains que Foscolo signalait au mépris : c'étaient moins des absolutistes dangereux que des gens simples, naïfs, incapables de soupçonner qu'il fallait une pensée à la parole. Ils passaient paisiblement leur vie dans l'étude des harmonieuses puérilités de la langue. Très révérencieux envers leurs maîtres et seigneurs, ils auraient donné la vie pour la défense d'une phrase bien tournée. Les premiers coups du *Conciliatore* furent dirigés contre cette littérature vide et prétentieuse. Elle était classique, on lui opposa les théories de Bouterweck et de Schlegel : elle invoquait l'autorité des anciens, on lui opposa Camoëns, Shakspeare, Byron, Schiller, Goethe, toutes les autorités du monde moderne; on lui opposa l'antiquité elle-même, qui ne cherchait pas sa poésie dans un âge antérieur. Les classiques parlaient de la nationalité italienne : le *Conciliatore* fit justice de ce patriotisme de pédans et de rhéteurs. Peu à peu, l'horizon du *Conciliatore* s'étendit; les questions littéraires menèrent aux questions pratiques. On se passionna pour l'enseignement mutuel, les bateaux à vapeur, l'éclairage au gaz; on évoqua les souvenirs du royaume d'Italie; bref on franchit la ligne qui sépare la littérature de la politique. Une sourde impatience animait les esprits. On attendait le réveil de l'Espagne, on brûlait de rejoindre l'Angleterre et la France dans la carrière des révolutions, on s'irritait de l'espèce de blocus moral que l'Autriche appliquait aux provinces italiennes. En présence du parti classique qui ne cessait de crier à la décadence du goût, aux barbares, à la profanation, le *Conciliatore* s'efforça d'organiser l'alliance de la littérature et de la politique. Fidèle à son titre, il opposait aux attaques des classiques une théorie où se conciliaient dans un bizarre éclectisme

toutes les idées étrangères, depuis la constitution espagnole de 1812 jusqu'à l'esthétique allemande et aux tendances industrielles de l'Angleterre. Un jour l'attaque fut poussée plus loin; on mit en présence d'un côté la révolution, de l'autre la sainte-alliance; ce fut là le dernier jour du *Conciliatore*. Le lendemain, il cessait de paraître, frappé de cette mort soudaine qu'il s'était prédite à lui-même (1819). Un grand nombre de ses rédacteurs se jetèrent dans le carbonarisme; au bout de deux ans, tous étaient dispersés.

On ne peut rappeler sans tristesse les suites qu'eut pour la plupart des écrivains libéraux la suppression du *Conciliatore*. Pecchio, l'économiste du journal, mourut à Londres, où il s'était réfugié. Un critique qui voulait détrôner les dieux d'Homère, persuadé que l'art doit s'allier aux croyances, H. Visconti, se fit dévot par romantisme et perdait tout son talent. On remarque dans le *Conciliatore* des pages capricieuses sur le monde de la lune, sur la vie d'un ours, etc. Le style en est facile et enjoué; on y sent l'homme du monde; il est impossible d'y découvrir une préoccupation politique. Ces pages ont été écrites par le comte Confalonieri, l'un des moteurs de la révolution de 1814, le chef des fédérés lombards de 1821. L'auteur de ces essais humoristiques devait passer quinze ans au Spielberg pour avoir tenté une seconde fois de délivrer l'Italie de la domination étrangère. Le docteur Rasori, l'un des premiers partisans de Bonaparte en Italie, l'un des premiers à conspirer contre l'Autriche en 1815, se retirait pour toujours de la politique après avoir échappé par miracle aux réactions de 1821. Le jurisconsulte Romagnosi s'éloignait à son tour sans pouvoir échapper cependant au procès de 1821. Son disciple Borsieri usait trois chaînes au Spielberg. Le même sort était réservé à Silvio Pellico, rédacteur en chef du journal. Quelque peu voltairien, peut-être matérialiste, économiste au besoin, Silvio ne prévoyait alors ni sa destinée ni sa conversion. Engagé dans le parti du mouvement, il se battait comme tout le monde; disciple de Gioja, ami de Foscolo, il voulait que la société eût des besoins, du luxe, des illusions. Tout à coup il fut enlevé au monde, et sa vie extérieure fut en quelque sorte interrompue pour dix ans. Il se résigna et accepta la religion de ses bourreaux : le livre des *Prisons* retrace l'un des plus terribles épisodes de cette tragédie de l'innocence persécutée telle que la conçoit le christianisme. Quelques geôliers, des personnages muets, des compagnons d'infortune, le silence de la prison, au-dessus de tout un empereur invisible, seul acteur du drame, au-dessus de l'empereur, Dieu, et nul espoir dans ce monde : voilà le poème

que la solitude inspire à Pellico, poème étrange, et qu'on ne peut comprendre, si on y cherche autre chose qu'une des pages les plus curieuses de l'histoire du cœur. Un autre poète, M. Giovanni Berchet, restait plus fidèle à l'inspiration révolutionnaire du *Conciliatore* (1). Jeune encore, admirateur exalté de Bürger, vers 1816, il parlait pour la première fois à l'Italie du romantisme. Dans le journal de Pellico, il couvrit de ridicule les serviles Italiens; chacun de ses articles était un éclat de rire; sa bonne humeur nuisait à son esprit. En 1821, l'année des supplices, il partit pour l'exil : dès-lors, son ironie s'évanouit, l'indignation réveilla son génie, il se sentit poète comme Bürger; le mouvement rapide et énergique de la ballade de *Lénore* lui revint en mémoire, et ses strophes emportées retracèrent les scènes tragiques de la contre-révolution italienne. La honte, le malheur sous toutes les formes que lui donne la conquête autrichienne, la trahison de Carignano, le rêve de l'indépendance italienne dissipé par la prison et l'échafaud, le pacte des rois contre les peuples, les combats héroïques de la Grèce, voilà ce qui inspire Berchet, voilà ce qu'il raconte avec un accent de colère qui n'avait pas encore retenti en Italie. Exilé depuis vingt-trois ans, Berchet mène aujourd'hui une vie errante; il a vécu tour à tour à Londres, à Edimbourg, en Allemagne, en France, en Belgique. Nulle part il n'a voulu choisir une nouvelle patrie : il refuse l'amnistie de l'Autriche; il ne veut pas revoir l'Italie asservie. Le patriote lombard a tout dédaigné, jusqu'à la gloire; ses vers tiennent en quelques pages, je ne sais pas même s'il s'en souvient; c'est l'indignation qui les lui arrachait, et partout où l'indignation italienne cherche une parole pour s'exprimer, on les répète comme un belliqueux refrain.

A la littérature du *Conciliatore* on peut rattacher comme appendice historique les ouvrages de G. Pepe, de Santa-Rosa et de Colletta, sur les insurrections de Naples et du Piémont. Le général Pepe avait été républicain en 1799. Soldat sous Murat, conspirateur constitutionnel en 1814, il était chargé en 1818 de détruire les brigands dans les Calabres, et il profitait de sa mission pour y organiser dix mille gardes nationaux carbonari, tous dévoués à sa personne par le double lien de la secte et de la discipline militaire. Les brigands disparaissaient, et le bon ordre était assuré ainsi que le succès de l'insurrection. C'est de là que partit en 1820 la révolution de Naples. Le mouvement s'imposa à la capitale; Pepe se trouva naturellement à

(1) *Poesie di Giovanni Berchet*; Paris, chez Baudry.

la tête des insurgés : l'armée, la garde nationale de Naples l'acceptèrent comme chef, la cour était aux pieds du général carbonaro. Le général Pepe, qui a écrit d'après ses souvenirs le récit de ces évènemens (1), se demande quelles sont les causes qui ont perdu la révolution napolitaine. La réponse serait facile; il faut chercher ces causes avant tout dans l'impuissance du *carbonarisme* à pénétrer dans les masses; mais la clairvoyance du général est ici en défaut : il n'a pas le sentiment de la puissance de la multitude et n'accuse que quelques individus. C'est de plus haut qu'il faudrait juger les faits pour comprendre comment l'épreuve des luttes publiques a toujours été fatale aux sociétés secrètes. D'autres conspirateurs napolitains ont publié leurs mémoires; tous oublient que la révolution devait son origine à une conspiration, et que cette conspiration était poursuivie comme un fait exceptionnel dans la société napolitaine. Prêtant au royaume des Deux-Siciles les idées du carbonarisme, ils s'irritent quand ils le voient repousser les tendances révolutionnaires et laisser passer la justice du roi. De là bien des polémiques personnelles, bien des injustices : l'auteur de la révolution, Pepe, n'est pas épargné plus que les autres. On n'a pas vu que le carbonarisme, après s'être emparé de l'état par un coup de main, devait se trouver à son tour écrasé par les forces du royaume aidées de la gendarmerie autrichienne. Il était aisé de prévoir la réaction royaliste; on l'avait vue se déclarer de bonne heure dans le ministère, dans le parlement, dans les églises, plus tard dans les désertions de l'armée, dans les rues de Naples, où la vie des libéraux était menacée par les partisans de Ferdinand. Malgré des symptômes aussi manifestes, les conspirateurs de 1820 s'obstinaient à imputer leur échec à quelques traîtres et même à la perfidie du roi; ils ne soupçonnaient ni la puissance du parti vainqueur ni la faiblesse du parti vaincu.

Après le livre du général Pepe, qui représente le carbonarisme pur de 1820, l'écrit de Santa-Rosa (2) nous offre une autre nuance du libéralisme italien. D'après Santa-Rosa, l'insurrection piémontaise est une révolution contremandée; mais est-ce que l'on contremande les révolutions? Non, les peuples s'insurgent spontanément; les conspirations seules, qui se forment dans les régions du pouvoir et qui se passent de l'action des masses, peuvent être contremandées. L'échauffourée

(1) *Relazione delle circonstanze relative agli avvenimenti politici e militari in Napoli* 1820-21, *diretta a S. M. il Re delle due Sicilie;* 30 septembre 1821.

(2) *Della Revoluzione militare del Piemonte.*

piémontaise nous présente le caractère tout italien d'une insurrection combinée avec une conspiration. D'une part se trouvent des conspirateurs, comme le prince de Carignano, appuyés sur le carbonarisme français et lombard; de l'autre sont des insurgés, c'est-à-dire la jeunesse qui s'indigne, et quelques régimens qui se soulèvent. Le concours de ces deux forces était indispensable, et ce concours a manqué. L'insurrection éclata quand la conspiration gouvernementale avait cessé; Carignano, le levier qui devait tourner l'état, fit défaut, et personne ne put remuer la masse inerte du gouvernement. L'insurrection fut bientôt écrasée.

Le général Colletta (1) est avant tout l'homme du pouvoir : pour lui, presque toute la révolution de 1820 n'est qu'une série de fautes : elle se déclare sans motifs, elle cède sans courage. Colletta ne déguise nullement son mépris pour le carbonarisme. La secte n'est à ses yeux qu'une société secrète bonne pour amuser la curiosité du peuple, mais non pour le délivrer de l'esclavage. Colletta est un bonapartiste, mais au fond il ne combat la révolution que dans les moyens qu'elle emploie et dans les hommes qui la représentent. Ennemi naturel de la monarchie de Ferdinand, il évoque contre elle les plus douloureux souvenirs de l'histoire napolitaine. Jamais écrivain politique n'a ouvert à une cour moderne un plus terrible procès devant la postérité. Colletta n'oublie rien, n'omet aucun détail; il signale toute la barbarie de l'administration militaire et financière, il dénonce les intrigues diplomatiques de la cour : c'est un sombre et affligeant tableau. Cependant quelle sera la conclusion de l'historien? Si les révolutionnaires sont incapables, si les royalistes sont des bourreaux, où donc pourront se fixer les sympathies de Colletta? A part les deux règnes de Joseph et de Murat, quelle époque de l'histoire napolitaine trouvera grace devant le ministre bonapartiste? D'un retour aussi stérile vers le passé au désespoir politique il n'y a qu'un pas pour celui qui ne peut, comme Silvio et Manzoni, se réfugier dans la résignation chrétienne. Aussi Colletta, de même que Foscolo, n'aurait pu échapper au désespoir que par une haine violente contre les idées de la révolution française, contre ces idées qui, également funestes aux révolutionnaires et aux contre-révolutionnaires italiens, créaient au pays une situation si douloureuse. C'est ce sentiment d'irritation contre la France qui a dicté à Charles Botta son *Histoire de l'Italie depuis* 1789 *jusqu'en* 1814.

Si l'on en croit Charles Botta, la liberté est ancienne en Italie; l'his-

(1) *Storia del regno di Napoli*; Paris, 1829.

torien rappelle la république de Gênes ou de Venise comme la juste combinaison d'un patriciat immobile et d'une démocratie municipale. Suivant lui, la France républicaine n'a importé en Italie que l'agitation des esprits, des *lois géométriques* qu'il dédaigne; il va sans dire que Bonaparte est un usurpateur, la France constitutionnelle ne présente « qu'une noblesse sans racines et un pouvoir populaire composé de comtes et de marquis. » Pour mieux se séparer de la France, Botta se replace dans le bon vieux temps, bien décidé à ne marcher qu'avec ses compatriotes, et à lutter contre tout évènement qui troublera les allures naturelles du pays. Le grand mérite de Botta est de vouer un amour profond à sa patrie, de considérer l'histoire comme une sorte de religion nationale, et de savoir pleurer avec le peuple quand il souffre; il est doué d'un grand sentiment historique, même quand il lutte avec ses vieilles idées contre la démocratie moderne. Tout se dispose avec harmonie sous sa plume; sa narration s'étend avec une admirable ampleur, les mille archaïsmes dont son style est rempli ajoutent au charme des vieux souvenirs : aucun effort pour viser à l'effet ou pour donner aux évènemens la symétrie des principes. Son histoire commence par la description de l'Italie avant 1789. Botta fait le tour du pays, il suit le progrès des réformes, il ne trouve sous sa plume que des éloges et des paroles d'enthousiasme, jusqu'au moment où éclate la révolution. Dès-lors l'historien s'indigne, son patriotisme s'épanche; il oublie les réformes, la liberté, il ne combat plus que pour l'indépendance du pays. Chaque mouvement de l'armée française est un crime, toute réforme révolutionnaire une profanation. Libéral au fond, il s'éprend d'amour pour les rois déchus, pour l'aristocratie italienne; il embrasse la cause de Ferdinand IV, de Pie VI, de Charles-Emmanuel, de tous les vaincus, de ces mêmes institutions qu'il voulait réformer. Bien qu'il n'ignore pas les bienfaits de la révolution, Botta ne peut tolérer l'application des lois françaises à l'Italie; sans méconnaître aucun des avantages de la domination de Murat dans la Basse-Italie, il déclare Murat *pire que le Turc*. Enfin, tout en avouant que le règne de Napoléon fait le bonheur des Italiens, il s'abandonne à la plus étrange irritation. Cependant, comme il écrit l'histoire avec une probité sévère, Botta ne peut se défendre de signaler les crimes et les perfidies des anciennes cours, les défaites honteuses des armées nationales, les folies cruelles des populaces. Pour ne pas désespérer de l'Italie, il concentre son affection sur la cour de Turin, la seule qui ait résisté pendant quelque temps à l'invasion. Cette cour met son optimisme à une rude épreuve : que de cruautés inutiles!

que d'aveuglement quand elle refuse les offres de Robespierre, de Clarke, de Napoléon, qui voulaient lui donner Gênes, Milan, la mettre de vive force à la tête de l'Italie et la tourner contre l'Autriche, l'ennemi naturel du pays! N'importe, l'historien piémontais reste fidèle au Piémont, il accepte la conduite de ses ministres, il adopte par haine de la France les plus mauvais instincts du parti rétrogarde piémontais. Il respecte donc cette *bonne alliée*, l'Autriche; il parle avec mille égards des généraux autrichiens, il va jusqu'à se réjouir de cette pitoyable émeute de Milan qui finit avec l'assassinat du comte Prina et la destruction du royaume d'Italie. Quelle est la conclusion de Botta? Une incroyable contradiction. Au moment de la retraite de cette armée française par lui si détestée, on le voit ému. « Entre la bataille de Montenotte, dit-il, et la convention de Schiavino-Rizzino, il ne s'écoula que vingt années, mais il faut les compter pour des siècles, et la mémoire n'en périra qu'avec le monde. » Tournez quelques feuillets, les anciens princes reviennent dans le pays, et Botta de s'écrier : « C'est ainsi que l'Italie, après vingt ans de tribulations et de massacres plus funestes pour elle que dix tremblemens de terre et mille éruptions volcaniques, se vit replacée dans son état primitif. » Que penser d'une telle inconséquence? Comment pénétrer dans la pensée de l'historien! Est-il satisfait, est-il affligé de voir l'Italie rendue à elle-même? Quelques mots de Napoléon suffisent pour détruire tout le travail de Botta. « Quant aux quinze millions d'Italiens, dit l'empereur à Sainte-Hélène, l'agglomération était déjà fort avancée : il ne fallait plus que vieillir, et chaque jour mûrissait chez eux l'unité de principes et de législation, celle de penser et de sentir, ce ciment assuré et infaillible des agglomérations humaines. La réunion du Piémont à la France, celle de Parme, de la Toscane, de Rome, n'avaient été que temporaires dans ma pensée et n'avaient d'autre but que de surveiller, garantir, avancer l'éducation nationale des Italiens. Et voyez si je jugeais bien, et quel est l'empire des lois communes! Les parties qui nous avaient été réunies, bien que cette réunion pût paraître de notre part l'injure de l'envahissement, et en dépit de leur patriotisme italien, ces mêmes parties ont été précisément celles qui de beaucoup nous sont demeurées les plus attachées. Aujourd'hui qu'elles sont rendues à elles-mêmes, elles se croient envahies, déshéritées, et elles le sont!... »

A force de combattre l'influence de la France et de sacrifier la liberté à l'indépendance, le patriotisme italien devait s'engager peu à peu dans les voies de la contre-révolution. Ce travers date de la réforme: dès-lors on combattit le protestantisme des *barbares* avec le catholi-

cisme national; plus tard, au XVIIIe siècle, on combattait la philosophie des *barbares* avec les préjugés italiens. C'est l'esprit d'indépendance qui réveilla l'orgueil aristocratique dans l'ame républicaine d'Alfieri. Cette bizarre tendance atteint le dernier terme de l'exagération chez un autre Piémontais, le comte Galliani de Cocconato, qui, au temps du *Conciliatore*, écrit un livre extravagant où il compare l'invasion française aux descentes des barbares (1). On comprend que la censure autrichienne ait protégé de toutes ses forces ce patriotisme rétrograde.

III. — LA LITTÉRATURE ITALIENNE APRÈS 1830. — M. MAZZINI. — M. LE COMTE BALBO. — L'ANONYME TOSCAN. — M. NICOLINI.

L'opposition de la restauration s'était distinguée de l'opposition napoléonienne par des idées plus positives, une littérature plus sérieuse; elle avait fait un coutinuel effort pour concilier la poésie avec les intérêts du libéralisme. Malheureusement, cet effort avait été impuissant sur tous les points. Le *Conciliatore* rapprochait au hasard des idées contradictoires, les carbonari ne pouvaient appliquer les principes des sociétés secrètes aux affaires publiques de l'Italie, les bonapartistes se trouvaient déplacés dans la péninsule après la mort de Napoléon, les hommes plus modérés méconnaissaient comme Botta la ligne qui sépare la révolution de la contre-révolution. M. Mazzini fut le premier à tenter une voie nouvelle en se plaçant au point de vue de la révolution de juillet. Très jeune en 1828, il fonde un journal littéraire dans sa ville natale de Gênes : l'*Indicatore genovese* est supprimé, au bout de quelques mois, par ordre du gouvernement. L'année suivante (1829), M. Mazzini renouvelle la tentative à Livourne par l'*Indicatore livornese;* nouvelle suppression. Le jeune écrivain ne traitait encore que des questions littéraires, et sa parole passionnée donnait déjà l'alarme aux gouvernemens. A l'époque de la révolution de juillet, M. Mazzini est arrêté avec quelques libéraux de Gênes, jugé par une commission de sénateurs, relégué sans motif dans la forteresse de Savone, puis relâché, après cinq mois, à la condition de ne pas se

(1) Le *Conciliatore* attaqua le comte Galliani de Cocconato, et la censure se repentit d'avoir permis la publication de l'article; une seconde fois, le *Conciliatore* n'attaqua que M. Galliani : la censure, croyant qu'il s'agissait d'une autre personne, se laissa tromper encore. Bientôt cependant un article adressé au comte de Cocconato mettait une troisième fois en défaut la vigilance des censeurs. Ceux-ci ouvrirent enfin les yeux, et protégèrent le comte piémontais sous les trois noms qui le désignaient.

rapprocher de sa ville natale. Au moment de l'arrestation, le père de M. Mazzini, aujourd'hui encore professeur de médecine à l'université de Gênes, se présentait au gouverneur de la ville, M. Venanson, pour savoir quels étaient les griefs de l'autorité contre son fils. — Votre fils, répondait le gouverneur, se promène tout seul d'habitude dans les faubourgs, les jardins et les champs, livré à de profondes méditations. Quelles pensées peuvent donc l'absorber, lui si jeune encore? — A peine sorti de prison, M. Mazzini quitte les États Sardes, arrive à Marseille, et là, il apprend les échecs des insurgés de la Romagne. L'Autriche occupait la moitié de l'Italie; le gouvernement pontifical, protégé par le drapeau autrichien, se livrait à de cruelles réactions; la révolution italienne venait de succomber pour la troisième fois, et désormais les Italiens désespéraient de répondre à l'appel de Juillet. M. Mazzini ne voit là que la défaite du parti modéré; il arrache le drapeau national aux *modérés* de la Romagne, il se sépare du carbonarisme de la restauration pour marcher avec les républicains, et il s'adresse à cette jeunesse italienne que les chefs de 1831 avaient contenue avec tant d'efforts. Les persécutions exaspéraient tout le monde, et il profita de l'indignation générale; les rangs de l'émigration grossissaient chaque jour, il fixa bientôt autour de lui une partie des réfugiés. En France, l'élan populaire n'était pas vaincu, et les dernières agitations du pays semblaient laisser une voie de salut à la péninsule. M. Mazzini se jeta au milieu du combat, il fonda en même temps le journal et la société de *la Jeune Italie*. Ardent, fougueux, animé par la foi des martyrs unie à l'activité fiévreuse du conspirateur, il abordait d'assaut toutes les questions : le temps pressait, et M. Mazzini, tout en publiant ses écrits, préparait à l'insurrection des armes et des soldats. Combattre la politique française, qui résistait au mouvement démocratique, continuer la mission des hommes de 1793, se rallier à *la jeune France*, à *la jeune Pologne*, à *la jeune Allemagne;* briser avec l'aristocratie, avec la royauté, avec la papauté, avec le passé, tel était le programme tracé par M. Mazzini dans le premier numéro de *la Jeune Italie* (1). La France renonçant à la guerre, le révolutionnaire italien voulait que l'Italie se régénérât par elle-même. Dans le second numéro, M. Mazzini demande pourquoi les tentatives de délivrance ont échoué en Italie? « Ce n'est point par la lâcheté des Italiens, répond-il; les peuples ne sont jamais lâches. Ce n'est pas non plus faute d'élémens révolutionnaires. Quand un peuple, divisé en mille fractions, perverti

(1) *Giovane Italia*, Marsiglia, 1832.

par l'habitude du servage, enveloppé d'espions, contenu par les baïonnettes étrangères, dévoré depuis bien des siècles par les haines municipales, lié par l'aveugle force de la seigneurie, par la perfidie cléricale, sans enseignement, sans presse, sans armes, sans aucun lien de fraternité, si ce n'est dans la haine et dans une pensée de vengeance; quand un peuple, réduit à ce point, trouve moyen de s'insurger trois fois en dix ans; quand l'ennemi intérieur cède à la manifestation de la volonté nationale, sans un coup de fusil, sans un cri d'opposition, sans que l'on entende une voix pour défendre la cause de la tyrannie; quand, en dix jours, le drapeau italien est déployé sur vingt villes; quand les hommes libres convoquent avec pleine confiance les colléges électoraux pour déterminer les réformes nécessaires; quand ni les malheurs, ni les déceptions, ni les prisons encombrées, ni les canons pointés contre le peuple, ne peuvent étouffer la pensée révolutionnaire, pleurez sur ce peuple que les circonstances condamnent à l'inaction, mais ne le calomniez pas! » Quel est donc l'obstacle qui s'oppose à la liberté de l'Italie? D'après M. Mazzini, c'est le manque de chefs, le manque de foi et de dévouement dans les hommes. Placé dans l'alternative d'accuser les masses ou les individus, il n'hésite pas, il accuse les individus; c'est là pour lui un dilemme de vie ou de mort, il l'avoue tout haut : si les masses sont coupables, l'esclavage est sanctionné. Entraîné par cette idée, M. Mazzini poursuit de ses attaques, un à un, les hommes du mouvement de Bologne, de Parme, de Modène. Le désarmement des jeunes gens, le renvoi des paysans, Zucchi forcé à l'inaction, Miranesi qui protége le palais du duc, les chefs de Parme qui veulent payer la solde arriérée des employés de la cour de Marie-Louise; la propagande arrêtée sur les trois routes de la Toscane, de Modène, de Rome, dans l'espoir de la non-intervention; des ministres, des chefs indécis, en conférence avec l'ennemi, délibérant sur la couleur des toges du sénat de Bologne, sur les anciens priviléges de la ville, voilà les causes du dernier échec. Suivant M. Mazzini, la révolution était forte, et les chefs se sont chargés de l'isoler et de l'étouffer, tandis qu'il fallait porter dans toute l'Italie la guerre et la propagande démocratique.

Une polémique anonyme essaya de contenir M. Mazzini. — Les Italiens, disait-on, sont unanimes à demander l'indépendance; pourquoi les diviser en vous jetant aux extrêmes limites de la démocratie? — Il n'y a de force que dans les principes, répondait le conspirateur; il n'est donné qu'à la démocratie de soulever les masses et de les unir.... La révolution de 1821 était constitutionnelle; donc elle gardait des rois,

elle admettait l'influence de la cour, celle de l'aristocratie; de là les secrets diplomatiques, les concessions, l'armée confiée à des hommes suspects ou ineptes choisis par le roi; de là enfin tous les échecs des insurgés de Naples et de Turin. Comment le peuple pouvait-il s'intéresser à la révolution, tant que l'aristocratie restait debout? Il fallait réclamer des formes républicaines, et par conséquent provoquer des insurrections populaires, une guerre de bandes et de *guerillas*, abolir l'aristocratie, repousser les rois, les alliances royales, écarter la diplomatie, appeler partout des hommes nouveaux. « C'était là, ajoute le conspirateur, le vœu des jeunes Romagnols en 1831; la jeunesse n'a pas osé rompre avec le libéralisme doctrinaire de la restauration : le dernier désastre prouve que désormais on ne pourra sortir de l'excès du servage que par l'excès de la liberté. »

M. de Sismondi essayait à son tour de combattre la fougue de M. Mazzini. Invité à écrire dans *la Jeune Italie*, il répondit immédiatement (1) : « Si par mon nom, par mon exemple, je puis être utile à cette Italie que j'aime comme une patrie, que je ne cesserai de servir de toutes mes forces, et pour laquelle je ne cesserai d'espérer, je vous promets ma coopération. » Il fut beau de voir la déférence filiale du jeune Italien et le noble empressement de l'économiste genevois. M. de Sismondi n'épargnait pas les avis et posait les questions. « Les Italiens, disait-il, peuvent arriver à la liberté par trois voies absolument distinctes : par des réformes pacifiques, par des insurrections nationales, par une guerre européenne qui offre à l'Italie l'occasion de saisir son indépendance. Dans les deux derniers cas, préférez-vous la monarchie ou la république, le gouvernement unitaire ou le fédéralisme? Comment réglez-vous les élections, comment intéressez-vous les agriculteurs à la révolution? Vous êtes unitaire et républicain. Sur les principes, je suis en grande partie d'accord avec vous, c'est-à-dire que, porté par mes sympathies à préférer partout les institutions républicaines, je les désire surtout pour l'Italie. Cependant, si (chose peu probable) le roi de Naples ou de Piémont voulait combattre pour l'indépendance, ne devrait-on pas préférer cette indépendance appuyée sur la force à la liberté? D'un autre côté, la liberté, donnée même par des étrangers à l'Italie, ne serait-elle pas un moyen pour conquérir l'indépendance? Enfin la liberté elle-même présente le plus redoutable de tous les problèmes, celui de la protection des classes pauvres et ignorantes. Doit-on s'acharner contre les doctrinaires, tant que ce

(1) Cette réponse a été insérée dans *la Jeune Italie*.

problème n'est pas résolu? Confierez-vous la protection du prolétaire aux hommes qui partagent ses privations? ils n'ont pas de force; la confierez-vous aux riches? ils seront les premiers à trahir le pauvre. »

Les lettres de M. de Sismondi n'eurent aucune influence; le conspirateur ne comprit pas l'économiste et ne s'occupa que de multiplier les comités révolutionnaires. Suivant lui, l'insurrection et la démocratie devaient résoudre tous les problèmes. « Le peuple, écrivait-il, triomphera du provincialisme, de l'aristocratie, des armées, de l'inaptitude des chefs; le temps des individus est passé, nous sommes aujourd'hui dans l'ère des peuples. C'est par la démocratie que les Italiens doivent arriver à l'unité nationale, à l'indépendance, sans imiter ni les fédérations aristocratiques de l'Allemagne et de la Hollande, ni le fédéralisme démocratique des Américains. La révolution italienne n'aura pas lieu ou elle sortira tout armée de la foule, et l'Italie, après cinq cents ans d'esclavage, libre jadis dans ses nombreuses républiques, redeviendra libre pour ne plus former qu'une seule république. » M. Mazzini se fie tellement à l'élan révolutionnaire, qu'il rejette bien loin toute idée de dictature, car, dit-il, la dictature est individuelle, et elle ne diffère pas assez de la monarchie.

La jeune Italie gagnait du terrain à mesure que se poursuivait la publication du journal de M. Mazzini. Une correspondance active tenait le jeune publiciste au courant de la situation de la péninsule. M. Mazzini livrait à la publicité des détails affreux sur les tribunaux de la Romagne, sur le gouvernement de Modène, sur la police de Naples, qui enfermait des républicains (M. Ricciardi) à l'hôpital des fous. C'était Henriette Castiglioni qui sortait mourante des prisons de l'Autriche, où elle avait suivi volontairement son mari; c'était le père de M. Lacecilia qu'on emprisonnait pour punir le fils d'avoir attaqué le gouvernement napolitain dans le journal de M. Mazzini. Le fils de M. Lacecilia révélait la persécution qui frappait sa famille, et publiait même les lettres désolées de sa mère, mais il restait à son poste plus ardent que jamais. Les provinces italiennes s'ignorent complètement les unes les autres, les persécutions de la Romagne et de Naples restent à peu près inconnues dans la Haute-Italie; l'action des gouvernemens italiens est trop arbitraire pour ne pas exiger le silence le plus absolu de la presse. Qu'on se figure l'effervescence excitée par un journal incendiaire qui portait au grand jour mille faits de nature à mettre les armes à la main des plus indifférens. Il est inutile de dire que le journal fut défendu, que ce fut un crime d'en posséder des exemplaires, un crime puni de trois ans de galères en Piémont, et de

plus une preuve que le détenteur appartenait à la conspiration. Les contrebandiers refusaient de colporter *la Jeune Italie*. Malgré toutes ces entraves, la distribution se faisait par des conspirateurs; les exemplaires partaient de Marseille en paquets à l'adresse de personnes qui devaient se trouver à un rendez-vous fixé d'avance : le journal arrivait ainsi au comité de chaque ville, le comité le distribuait aux abonnés, c'est-à-dire aux affiliés de *la jeune Italie*. Ceux-ci ne se connaissaient pas entre eux, chacun relevait d'une direction centrale, et ces diverses directions ne relevaient que de Marseille. Grace à ces mesures, la société restait dans l'ombre, et le journal, transmis de main en main, finissait par se faire lire partout. Dans certaines villes, les émissaires de *la jeune Italie* circulaient le soir dans les rues et jetaient les numéros du journal sur le seuil des boutiques, aux portes des théâtres, et dans les endroits les plus fréquentés. Jamais écrit périodique n'a été rédigé avec plus d'activité, transmis avec plus de courage; les conspirateurs risquaient leur tête, et personne n'hésitait. *La Jeune Italie* forma l'opinion. Une conspiration démocratique devait embrasser peu à peu la péninsule : Gênes et Alexandrie étaient les foyers les plus ardens des tendances républicaines; venaient ensuite Turin, Chambéry, la Lombardie; l'Italie centrale, pour le moment écrasée, restait en dehors du mouvement. Une partie des ventes de carbonari napolitains se ralliaient à M. Mazzini par l'entremise de quelques émigrés de 1821. Les jeunes gens, encore agités par la révolution de juillet, se groupaient autour du publiciste démocratique. Un soulèvement formidable semblait n'attendre que l'occasion d'éclater; cette occasion se présenta bientôt.

C'est le gouvernement du roi Charles-Albert qui prit l'initiative des mesures de répression contre la propagande. Il s'était aperçu qu'on cherchait à corrompre l'armée; aussitôt il fit pointer les canons sur Gênes; trois personnes furent exécutées dans cette ville, trois à Chambéry, six à Alexandrie; soixante conspirateurs se virent condamnés aux galères et à la prison (1833). L'Autriche envoya au Spielberg plusieurs sectaires. En présence de la terreur qui se répandait dans la péninsule et arrêtait tout à coup la propagande, malgré les persécutions des polices et les centaines d'émigrés qui partaient de l'Italie, M. Mazzini ne voulut point reculer. L'émigration demandait une vengeance, *la jeune Italie* s'exaltait en Piémont et à Gênes : M. Mazzini tenta le sort, se joignit à un comité polonais, et projeta l'expédition de Savoie, où la fatalité des circonstances lui imposa toutes les fautes qu'il avait reprochées à ses devanciers.

A qui s'adressait M. Mazzini? Au peuple, et son action se fondait sur les sociétés secrètes. De qui se méfiait-il? Des chefs, et il se laissait imposer un Polonais, le général Romarino, pour le mettre à la tête de l'expédition. Comment devait se faire la révolution? Par les masses, par les bandes, par le pays, et on partait de Genève avec une poignée d'hommes que Romarino inspectait et régentait comme une grande armée. C'est à peine si M. Mazzini, après mille efforts, entraînait cinq cents personnes; c'est à peine si ses amis, poursuivis par la police, parvenaient à se réunir, dans le village d'Annemasse, au nombre de deux cents, dont la moitié n'étaient pas Italiens. Romarino, qui s'était toujours montré indécis, les abandonnait avant d'avoir vu l'ennemi, et, dans une seule journée, M. Mazzini vit s'évanouir tout le travail d'une propagande de deux ans.

Récemment, en 1842, M. Mazzini, après un silence de huit années, s'est adressé de nouveau à la jeunesse italienne. Exilé d'Italie, de France, de la Suisse, réfugié à Londres, il établissait une école d'ouvriers et un journal sous le titre d'*Apostolato popolare*. Des écoles et des journaux, obéissant à la même direction, se sont fondés dans les pays les plus lointains. A Montévideo, l'*Italiano* compte, à ce qu'on dit, cinq mille abonnés; des écoles d'ouvriers italiens ont été fondées à Boston et à New-York par d'autres émigrés. Nous retrouvons dans l'*Apostolato popolare* le jeune homme de 1832 avec toutes ses convictions et tout son dévouement, mais non plus avec la même confiance dans le succès immédiat de ses efforts. Ce n'est pas que M. Mazzini n'ait conservé un grand ascendant sur ses amis. L'obstacle contre lequel il lutte, c'est son propre découragement; on voit qu'il ne marche plus au combat, mais au martyre. « Il vient de s'écouler, dit-il (1), huit années, longues, funestes, obscures. J'ai vu toute la génération née avec le siècle, élevée dans l'orgueil et la menace, vieillir, s'avilir, s'affaisser dans l'oisiveté patiente de l'esclavage et dans les calculs ignobles de l'égoïsme, qu'elle flétrissait autrefois en paroles. J'ai vu des hommes qui avaient juré la délivrance de l'Italie retomber dans l'inertie parce qu'après deux ans d'efforts tièdes et interrompus ils n'avaient pu créer un peuple. J'ai vu des jeunes gens fervens de cœur et d'esprit qui disaient presque avec insulte aux cendres de nos pères : *Nous ferons mieux*, et ils reculaient tremblans devant le sang des premiers martyrs en livrant le camp à l'ennemi. Ils avaient des velléités d'espérance et point de foi. J'ai vu le scepticisme, le froid et mortel scep-

(1) 31 décembre 1842 : *Apostolato popolare*.

ticisme pénétrer dans les esprits sous les apparences de la philosophie, et vos maîtres, ô Italiens! vous humilier d'abord par la terreur, puis par le pardon que vous acceptiez en applaudissant, tandis que quelques-uns d'entre vous descendaient à des bassesses et à des adulations méprisées. J'ai vu davantage et je me tais, par pudeur, devant l'étranger... » M. Mazzini ajoute qu'il a écrit parce qu'il croyait, et qu'il écrit encore parce qu'il est prêt à donner sa vie pour sa croyance.

Désormais les théories des républicains de 1830 ont cessé d'être redoutables. On a reconnu en France qu'il ne suffit pas de rogner une liste civile pour que les classes pauvres se trouvent soulagées du corps; on s'est convaincu que les masses ne se laissent pas entraîner au seul nom de république, d'une république qui imposerait la guerre et par conséquent un redoublement d'impôts. De là les nombreux déserteurs du parti républicain. Les uns ont abordé la discussion constitutionnelle, les autres se sont jetés dans les théories aventureuses du socialisme. M. Mazzini, qui n'est ni communiste, ni socialiste, ni constitutionnel, qui reste toujours républicain, et revient sans cesse au programme de la *jeune Italie*, croit s'apercevoir enfin qu'il faut *refaire le peuple italien* si on veut l'appeler à la liberté, qu'il faut exiger la vertu et presque le martyre des chefs révolutionnaires, qu'il faut différer le combat en se condamnant à une douloureuse abnégation. De là sa tristesse, qui peu à peu remplace son ardeur; de là ses efforts pour moraliser la classe des ouvriers, de là ses récriminations injustes contre les chefs naturels de l'éducation nationale, je veux dire les écrivains de l'Italie. « Vous avez suivi, dit-il, depuis long-temps cette vieille maxime d'après laquelle la république des lettres est séparée de la république civile, et cette maxime, appuyée par les princes, les jésuites, les académies, vous a éloignés du peuple. Vous avez été prosateurs, versificateurs, érudits, pédans et jamais citoyens; votre langue, quand elle n'est pas impudemment lombarde ou toscane, est factice; c'est une langue de lettrés, et notre public se réduit à un public de lettrés. Le jour où l'on vous contesta la liberté de la pensée, c'était à vous de lutter par la parole, par les écrits, par les conspirations, dont le mot seul vous fait frissonner, par les conspirations, folles et ruineuses là où les voies légales sont ouvertes au progrès, mais saintes et nécessaires là où toutes les voies sont fermées. Il fallait lutter au moins par le silence, le silence de Thraséas, le silence absolu, le silence de l'homme qui ne veut pas profaner la vérité en la mutilant. »

Tandis que M. Mazzini lutte contre une foule découragée, on voit que d'un autre côté il est aux prises avec une nouvelle génération de

révolutionnaires qu'il s'efforce en vain de contenir. Les frères Bandiera demandaient le concours du comité de Londres, et le comité leur refusait son appui; ils voulaient faire une descente dans la Romagne, et le comité s'opposait à ce projet. L'année dernière, M. Mazzini défendait la *jeune Italie* contre les imputations qui lui attribuaient le mouvement manqué de la Romagne. « Non, disait-il, elle n'a pas échoué, car elle n'a rien tenté. Les frères Muratori ne se réunissaient que pour éviter des arrestations. » On pense bien que le chef de la *jeune Italie* ne manque pas d'attaquer le gouvernement pontifical. « Un fait, dit-il, qui dans un pays organisé aurait donné matière à une réclamation diplomatique, a jeté la terreur dans la cour de Rome et dans son gouvernement. Incertain, tremblant, voyant des conspirateurs dans toutes les personnes influentes, voulant les emprisonner toutes et n'osant pas mettre la main sur une seule d'entre elles; pactisant pour éloigner les plus redoutables, et se méfiant des Suisses mécontens et suspects, le gouvernement du pape a présenté dans ces deux mois (septembre et octobre) le spectacle le plus hideux que Dieu ait réservé pour ses créatures, celui d'un tyran saisi par la peur.... Vous l'avez vu, ô Italiens : une bande a jeté la terreur dans un gouvernement de la péninsule, et je vous répète ce que je vous disais il y a dix ans : la première bande italienne suffira à délivrer le pays. L'insurrection est possible dans tous les états italiens; si elle s'empare de toutes leurs ressources, elle peut tenir tête à l'Autriche, et si elle exprime les vœux du pays, le pays est sauvé. »

Il est malheureux que M. Mazzini ait été condamné aux exagérations d'une opinion extrême. Son talent l'appelait vers la littérature, son activité politique réclamait au moins un théâtre où elle pût se développer; sa polémique, nette, serrée, véhémente, était prédestinée aux grandes luttes. Aucun conspirateur italien n'a exercé une influence personnelle plus forte et plus étendue. La plupart de ceux qui ont approché M. Mazzini ont été subjugués; ceux qui résistent ne se séparent pas de lui sans émotion et sans souvenir. Que de persécutions n'a-t-il pas défiées! Il y a quatorze ans que M. Mazzini est mêlé aux luttes politiques; ces quatorze années n'ont été pour lui qu'un long martyre. Le gouvernement piémontais ne pouvait supporter à Gênes ni ses attaques ni son silence; à Marseille, M. Mazzini écrivit les derniers numéros de *la Jeune Italie* en fuyant de maison en maison pour échapper à la police française. De Londres il devait combattre à Paris la diffamation qui lui imputait les assassinats de Rhodez; à Londres même, le chapelain de l'ambassade de Sardaigne prêchait contre lui du haut de la chaire

pour éloigner les ouvriers italiens de son école. Hier enfin, c'était le ministère anglais qui décachetait ses lettres pour dénoncer ses espérances et ses amis aux polices austro-italiennes, et les persécutions contre les réfugiés se renouvelaient en Italie et même en France. Après tant d'efforts, après tant de sacrifices, le conspirateur de Gênes, exilé aujourd'hui de tout le continent, n'a que l'honneur d'être l'homme le plus compromis de l'Italie; avec moins de souffrances, s'il s'était maintenu à Marseille en développant des idées plus modérées, il pouvait devenir un des hommes influens de son pays.

Depuis l'expédition de Savoie, le parti national, inopinément relevé par l'échec des exaltés, a cherché naturellement à résoudre en sa faveur les problèmes posés par M. Mazzini. L'insurrection étant impossible, il a voulu démontrer qu'il fallait préparer le peuple à un mouvement national par des moyens pacifiques à la portée de tout le monde. Tel était, en propres termes, le projet d'une société anonyme qui imprimait son manifeste il y a cinq ans (1). Des hommes très respectables et profondément découragés proposaient d'habituer les Italiens à considérer Rome comme la capitale de la péninsule, d'activer la correspondance des vieilles académies italiennes; ils recommandaient les voyages, les exercices gymnastiques, la chasse, la natation. On parlait de multiplier les salles d'asile, les hôpitaux, de fraterniser avec les basses classes dans les églises et dans les fêtes populaires, de répandre la langue italienne, de supprimer les patois, d'ouvrir une foire de livres à Pise, à l'imitation de celle de Leipzig. Bref, on voulait faire la charité à l'industrie, au commerce, au pays; on remplaçait la politique par la morale, dans l'attente d'une insurrection très éloignée.

M. le comte Balbo a présenté sous une forme nouvelle et plus décourageante encore les vœux des réformistes italiens. L'auteur des *Espérances de l'Italie* (2) ne croit pas qu'on puisse faire des révolutions sans la permission des diplomates, des princes, des rois, et sans des armées parfaitement équipées. Il a beau jeu contre les projets des patriotes italiens. Veulent-ils fonder des républiques fédératives? c'est là une idée *criminelle*. Proposent-ils de relever le *royaume d'Italie?* le royaume d'Italie était une *solennelle imposture* de Napoléon; il n'y a qu'une *politique de boutiquiers* et de *rhétoriciens* qui puisse y revenir. Espère-t-on qu'un prince réunira un jour l'Italie sous un seul gouvernement? cet espoir est un rêve. Les dynasties régnantes pour-

(1) *Nostro parere sulle cose d'Italia;* Paris, 1839.
(2) *Delle Speranze d'Italia;* Paris, 1844.

raient-elles un jour se liguer pour combattre l'Autriche et conquérir l'indépendance? c'est là un autre rêve. La chute du gouvernement pontifical pourrait-elle modifier la politique italienne? ce n'est qu'une illusion de plus; ce gouvernement sera toujours la gloire de l'Italie, et peut-être est-il réservé à un pape de régénérer le pays. Ainsi l'espoir des républiques, l'espoir du royaume d'Italie, l'espoir d'une domination nationale, l'espoir d'une ligue nationale, tout est rejeté par M. Balbo. Les patriotes parlent-ils de s'insurger? suivant lui, une insurrection nationale de vingt-trois millions d'hommes est une absurdité. Enfin pensez-vous qu'une conflagration européenne offrira à l'Italie l'occasion de s'insurger? nouvelle erreur, la paix du monde est assurée à jamais. Quelle est donc l'espérance qui reste à l'Italie? Une seule, celle d'une guerre contre les infidèles : le jour où l'empire turc tombera, l'Autriche prendra possession d'une partie de la Turquie, et, avec la permission des diplomates, l'Italie restera naturellement indépendante. Sans entrer dans les détails du partage, il nous suffira d'énoncer la conclusion de M. Balbo; elle se réduit à livrer la Lombardie à la maison de Savoie, et à augmenter de quelques fractions de territoire les deux duchés de Parme et de Modène. Voyant les réformistes mettre bas les armes pour encourager les exercices gymnastiques dans la vague attente d'une insurrection lointaine, M. Balbo comprend que ces tendances inoffensives ne sauraient effrayer les gouvernemens; il supprime jusqu'à l'ombre d'un projet d'insurrection, et prétend concilier à l'amiable tous les différends entre les libéraux, les princes et l'Autriche. Il veut bien qu'on se prépare à la guerre par des exercices gymnastiques, mais il veut aussi que les athlètes formés dans ces palestres entrent dans les armées des princes italiens; il songe sans doute à augmenter les forces militaires des états de la péninsule, dans la prévision d'une époque d'indépendance, mais cette éducation guerrière doit se faire en secondant l'Autriche dans la conquête de la Turquie. Les conseils les plus paternels de patience et de résignation sont prodigués aux Lombards et aux Vénitiens; M. Balbo les encourage à servir sous le drapeau impérial, et toujours pour aider leur maître à s'emparer de la Turquie. En d'autres parties de son livre, M. Balbo conseille l'état militaire comme très salubre; il ne se montre pas moins porté pour la marine, qu'il trouve sanitairement excellente. Quant aux constitutions, l'écrivain piémontais ne veut pas qu'on les impose aux princes; ce serait les irriter, entraver la conquête de la Turquie. C'est aux princes de concéder librement des garanties, et certes les princes italiens s'empresseront de les accorder quand personne ne les demandera, surtout après le partage de l'em-

pire musulman. Il est difficile, on l'avouera, de mettre l'Autriche aux frontières avec une politesse plus exquise, et de congédier le parti libéral avec une plus tendre bienveillance.

Le livre de M. Balbo pourrait s'appeler l'*Anti-Mazzini*. Le conspirateur de Gênes ne parle que liberté, le comte piémontais sacrifie la liberté à l'indépendance; M. Mazzini ne rêve que guerre et insurrection, M. Balbo ne rêve que paix et obéissance; l'un ne conçoit le patriotisme qu'en renversant les gouvernemens, le patriotisme du second consiste à les fortifier tous. Entraîné par ses instincts conservateurs, M. Balbo voit, comme tous les anciens sanfédistes, dans la suprématie du pontife le terme lointain des agitations de l'Italie. Aussi l'opposition du comte piémontais contre le cabinet de Vienne est-elle des plus faibles. — L'Autriche, dit M. Balbo, attente à la liberté des princes italiens. — Mais qu'importe aux Italiens la liberté du pape et du duc de Modène? M. Balbo oublie-t-il que ce sont les princes italiens qui ont appelé l'Autriche en 1799, en 1814, en 1821, en 1831? C'est la cour de Vienne, suivant le comte piémontais, *qui force les princes à faire le mal; le pape gouvernerait mieux s'il était moins assujetti à l'Autriche.* En accusant l'Autriche à tort, M. Balbo ne s'expose-t-il pas à lui livrer trop facilement la victoire? Est-ce la faute de M. de Metternich si le roi de Sardaigne a attendu jusqu'en l'an de grace 1836 pour abolir la justice féodale dans son île, si le code piémontais n'a été publié qu'en 1837? Sont-ce les lois de l'Autriche qui jettent l'anarchie dans les États Romains, qui ruinent les propriétaires du duché de Modène, qui condamnent les Siciliens à mourir de faim sur la terre la plus fertile de l'Europe? L'Autriche a-t-elle défendu à la Toscane d'être le meilleur gouvernement de l'Italie? Cruelle dans ses répressions, n'a-t-elle pas été bien surpassée par les fusillades de 1833 en Piémont, par les massacres siciliens de 1837, et même par les exécutions napolitaines et romaines de cette année? Sans doute le roi de Piémont protège la république des lettres, mais en 1844 c'est la liberté et non pas la protection que l'on demande, et cette liberté est mieux garantie en Lombardie que dans le Piémont, à Modène et à Naples, contre les tentatives hostiles du parti guelfe. Gioja et Romagnosi auraient-ils pu écrire en Piémont? Quelle est la *revue* lombarde qui ait été supprimée comme le *Subalpino*, l'*Indicatore genovese*, les *Letture popolari*, etc.? M. Balbo nous apprend que les *guelfes forment le parti sans comparaison le plus sage, le plus politique, le plus vertueux, le plus italien;* fidèle à la tactique des hommes de son opinion, il cite les anciennes gloires de l'Italie, les républiques du moyen-âge, la mission des papes d'une autre époque. Hélas! nous vivons en 1844;

au lieu de parler de Grégoire VII, qu'on nous parle de Grégoire XVI; au lieu de rappeler les anciens guelfes, qu'on nous entretienne des exploits de Ruffo, Pallotta, Rivarola, Albani; au lieu d'invoquer les souvenirs de la ligue lombarde, occupons-nous des sanfédistes, des volontaires, de l'inquisition, du prix courant auquel se vend la justice dans les États Romains, de la banqueroute imminente dans les finances du souverain pontife. Et si M. Balbo voulait parler des *espérances de l'Italie*, pourquoi réduire le problème politique de la péninsule aux proportions mesquines de la cour de Turin? Pourquoi laisser dans l'ombre la situation de Naples, de Rome, de Modène, des quatre Légations? S'il voulait enfin combattre l'Autriche, pourquoi se borne-t-il à une rivalité de province et à de vulgaires détails sur les croix du mérite civil, tandis qu'il s'agissait d'un fait immense, terrible, de cette domination autrichienne qui s'impose aux princes comme aux peuples, contient sans bruit 23 millions d'hommes depuis trente ans, et dissipe les révoltes militaires de Naples, du Piémont, l'insurrection civique de la Romagne, avec moins d'efforts qu'il n'en faut ailleurs pour venir à bout du moindre rassemblement? L'Autriche, n'est-ce pas l'étranger? si elle limite le despotisme italien, n'est-ce pas pour le fortifier? n'a-t-elle pas manqué au rôle modérateur que lui avait confié la sainte alliance? n'a-t-elle pas appuyé à Modène, à Rome, à Naples, en Piémont, des cruautés, des abus judiciaires qu'elle proscrit dans ses propres états? Il n'était pas difficile de signaler les tristes effets de la domination étrangère en Italie. Malheureusement M. Balbo s'est mis au point de vue guelfe plutôt qu'au point de vue national, et il a trouvé moyen d'avoir tort, même à l'égard de l'Autriche. Au-delà de M. Balbo, qui continue à son insu Botta et la tradition piémontaise, il n'y a plus que les ultras, le parti jésuitique, en un mot ceux qui, comme M. l'abbé Gioberti, reproduisent les déclamations anti-françaises du comte Galliani, envenimées cette fois par une tendance sanfédiste très prononcée.

Deux poètes, M. Nicolini, de Florence, et un anonyme toscan représentent une nouvelle réaction démocratique et religieuse contre les néo-guelfes et les néo-gibelins. Le poète anonyme écrit en dialecte toscan (très légère nuance de l'italien). Ses vers ont fait le tour de l'Italie copiés à la plume; dernièrement la presse s'en est emparée, et le recueil des satires toscanes vient de paraître à Lugano (1). Le

(1) *Poesie italiane tratte da una stampa a penna senza licenza de' superiori*; Italia, 1844.

meilleur de ces petits poèmes est le *Toast de M. Girella*, ou, pour traduire littéralement, M. Girouette. Le verre à la main, dans les épanchemens du dessert, M. Girouette nous apprend comment il a mené sa barque au milieu de tous les orages politiques. Le digne homme est avocat du fisc et décoré. Il a volé les églises avec les jacobins; il a pendu les jacobins avec les alliés; il a servi Napoléon, la restauration; il a fréquenté les carbonari et il les a vendus : c'est pourquoi il a prospéré. Escroc, voleur au nom de la loi, menteur par calcul, espion par spéculation, sérieux, fanatique en public, plaisant et joyeux dans l'intimité, il s'épanouit entre l'inquisition et les conspirations; M. Girouette duperait Satan lui-même. Dans ses livres, il a *célébré les trônes, les peuples, la paix, la guerre, Louis XVI, l'arbre de la Liberté, Pitt, Robespierre, Napoléon, Pie VI et Pie VII, Murat, Fra Diavolo*, etc., et le seigneur Girella se moque de tout : « Vivent les arlequins, vivent les marionnettes, les gibelins, les guelfes, les masques de tous les pays! vive qui est monté, vive qui est descendu! »

Dans ses autres poèmes, l'anonyme toscan met en scène l'inquisition italienne; cette inquisition vous étouffe, elle entoure d'espions le public des théâtres, elle prend tour à tour les formes de l'amitié, de la prudence, de la religion, de l'intérêt; elle est savante, instruite, éclairée; elle vous force d'être infame ou idiot. L'anonyme, admonesté par le commissaire de police, se promet de respecter les sbires, de tirer son chapeau aux sergens de ville; il achètera un masque à la boutique sanfédiste, il fréquentera les églises. C'est ainsi qu'il vivra tranquille : il se fera délateur avec dignité; partant il sera considéré, et au lieu d'être pendu il fera pendre ses amis. Ce sont là de sombres plaisanteries. *L'Apologie du limaçon* vous fait envier le paisible limaçon, *cette bête bienheureuse qui ne se comprom et jamais.* « Écoutez, ô bourreau! dit le poète, admirez ce prodige de la nature. Si on lui coupe la tête, sa tête se reproduit! » Dans *la Mort de François Ier*, l'anonyme peint la jubilation des carbonari et la panique des gouvernemens. Mais le canon gronde; qu'y a-t-il? Rien, un autre empereur : *habemus pontificem;* et *le Couronnement de Ferdinand Ier* nous fait assister à la comédie officielle des princes italiens qui vont entourer le roi des rois par la grace duquel ils tondent les peuples de seconde main. *Le Morphée de la Toscane, le Don Juan protestant de Lucques, le Paladin de Naples*, etc., toute la procession des princes défile devant le poète, qui esquisse de terribles caricatures. Les strophes les plus vives sont dirigées contre le souverain pontife. « Le pape Grégoire, dit l'anonyme, reste seul à Rome; l'agitation du siècle est arrivée dans

les colonies du purgatoire; la terre des indulgences est devenue stérile; les harpies sont descendues dans le sanctuaire et le saccagent. Oh! vengeance de Dieu! Le Cosaque convoite la robe d'Aaron. Toi qui es destiné à entretenir l'arbre saint du Christ, reprends donc la riche pauvreté de l'Évangile. Que d'autres déchirent notre corps; que ton double joug cesse d'enchaîner notre ame; vois comme la foi se meurt; vois comme le désespoir nous tourmente, comme le monde s'égare à la recherche d'une foi nouvelle. Rappelle les malheureux qui doutent, et arrache le masque d'abord à toi-même, puis aux tyrans. Que si tu vends l'anathème aux puissans, une autre voix criera aux peuples : Non, cette couronne n'est pas fondue avec les clous sacrés, comme l'avait imaginé un délire populaire; Christ n'a pas légué les armes de son martyre pour ourdir des fraudes; cette couronne n'est pas forgée avec le soc qui labourait la terre de l'ancienne Rome, c'est une épée de larrons du Nord tordue en couronne. » L'anonyme bafoue les vices de l'Italie officielle avec un vigoureux entrain qu'on ne retrouve aujourd'hui chez aucun poète italien; personne ne se montre plus profondément convaincu que c'est l'imposture qui gouverne, mais il espère dans la vitalité secrète de l'Italie. M. de Lamartine écrivait que l'Italie est *la terre des morts*. Le poète se sent vivre, et il riposte avec une hautaine ironie : « Nous sommes donc les spectres de l'Italie! Momies depuis le sein maternel, notre nourrice est le fossoyeur; c'est perdre l'eau que nous baptiser; nous volons l'église quand elle célèbre nos funérailles. Nous ressemblons aux fils d'Adam, on nous prend pour des hommes, et nous ne sommes que des squelettes! O ames abusées, que faites-vous ici? Résignez-vous, rentrez dans le royaume des morts. L'histoire ne vous compte pas; que vous importent, ô fantômes, la liberté et la gloire! Pourquoi réciter des discours? Psalmodions un *requiem*, car l'Italie est sous un drap mortuaire. Nicolini est mort, Manzoni enterré dans les bibliothèques. Comment, ô Lorenzo, peux-tu donner au marbre la vie que tu n'as pas? Qu'était Romagnosi? Une ombre qui pensait et faisait trembler les vivans..... O moines surveillans! ô sbires inquisiteurs! laissez là vos ciseaux ignorans; les morts pensent-ils? Pourquoi nous mutiler même dans le cercueil? A quoi bon cette forêt de baïonnettes qui nous entoure? Gardez-vous les morts avec tant de jalousie? Pourquoi vous attachez-vous à nos os? Est-ce pour faire des études anatomiques? Mais le théâtre de la nature a ses entrées et ses sorties; à nous le tombeau, à vous la vie, car nous étions grands quand vous n'étiez pas encore nés! Nos murailles, nos ruines même, sont un catafalque; le soleil brille sur

le monument comme un éternel flambeau; les roses, les violettes, les vignes, les oliviers, voilà nos symboles funèbres, notre cimetière fait envie aux vivans! Pauvres cadavres que nous sommes, laissons dire, et l'heure de la résurrection sonnera! »

Tandis que l'anonyme toscan dirige ses satires contre le parti guelfe et le parti gibelin, M. Nicolini les combat par l'invective tragique de son *Arnaldo da Brescia* (1). Arnaldo est le grand agitateur du XIe siècle en Italie; ennemi de la puissance temporelle des papes, défenseur des républiques italiennes, il était brûlé à Rome au moment d'une trève entre Adrien IV et Frédéric Barberousse. C'est là le héros de M. Nicolini. Ne demandez pas au poète de Florence cette poésie mythique que rappelle le nom seul de Barberousse; le héros allemand, en touchant le sol italien, devient homme; ses invincibles armées de la légende sont vaincues à Legnano; son expédition en Orient est une faute politique, ses compagnons d'armes sont des barbares: Barberousse n'est plus le demi-dieu des traditions septentrionales, c'est le personnage odieux nargué par les villes lombardes et joué par un pape. Ne demandez pas non plus à M. Nicolini le sentiment des anciens temps, ne cherchez pas dans son drame les hommes du moyen-âge; son empereur, ses princes de l'empire, ses moines, son pontife, tous ses personnages pensent comme nous et parlent notre langage. La Romagne est opprimée par le système austro-guelfe, voilà la donnée de M. Nicolini; cette donnée, il la transporte dans un épisode du XIe siècle, et le supplice d'Arnaldo offre le symbole dramatique du sacrifice de l'Italie. Le poète de Florence reste fidèle aux traditions classiques; pour marcher droit sur l'ennemi, ne fallait-il pas recourir à l'injure héroïque?

La scène s'ouvre à Rome, le peuple et l'aristocratie sont en présence; déjà la lutte est presque engagée; le peuple meurt de faim, et l'impudente richesse des cardinaux insulte à la misère des basses classes. Arnaldo se met à la tête du peuple; Adrien IV, qu'on vient d'élire, est le chef du parti guelfe. Cependant Frédéric Barberousse approche de Rome. Au second acte, le pontife veut gagner le moine à sa cause; Arnaldo résiste, ses partisans attaquent les guelfes, un cardinal tombe assassiné, et l'acte se termine par une belle scène où le clergé lance l'anathème contre le peuple. L'anathème disperse l'émeute, la confession révèle les coupables, une série d'épisodes étale aux yeux du spectateur toutes les ressources de la police pontificale,

(1) *Arnaldo da Brescia*, tragedia, di G. B. Nicolini; 1843.

toutes les intrigues des moines; une terreur religieuse s'est emparée des partisans d'Arnaldo, qui reste abandonné et doit chercher un refuge dans le château d'Ostasio, l'un de ses prosélytes. Au quatrième acte, paraissent des chœurs composés d'habitans de Tortona, Chieri, Asti, Trecate et Gagliate, villes incendiées par l'empereur. D'autres chœurs représentent l'armée allemande; on assiste à la grande assemblée des princes de l'empire, qui discutent tous les intérêts de la tyrannie. Le pacte austro-guelfe est signé, Barberousse rend hommage au pape, et s'engage à lui soumettre la bourgeoisie romaine; le pape, à son tour, livre à l'empereur les villes lombardes. Ainsi, le sort de l'Italie est décidé. Au dernier acte, Rome est vaincue. Arnaldo, livré par une trahison pontificale, marche au supplice; on jette ses cendres dans le Tibre, de crainte qu'un jour le peuple ne l'adore comme un saint. « L'Italie n'aura pas une seconde vie, s'écrie un chœur d'Allemands. — L'Italie ne doit avoir qu'un roi dans le ciel, s'écrie un chœur de Romains. » Serait-ce donc là le dilemme de l'Italie moderne: les Allemands ou la république?

Les vers de M. Nicolini sont si harmonieux, qu'on dirait qu'il a mis en musique les invectives des guelfes et des gibelins; tous les actes ont leur tableau final. Ce drame est un grand opéra qui n'a besoin ni de chanteurs ni d'orchestre. L'attaque est violente, l'allusion directe. Ces chœurs, ce peuple du XIe siècle, ces cardinaux, sont des sanfédistes, des carbonari, des transtévérins; les cardinaux et les papes restent toujours les mêmes, l'émeute romaine, l'armée allemande n'ont pas changé; la bourgeoisie est aujourd'hui sacrifiée comme elle l'était le jour du supplice d'Arnaldo. Le moine de Brescia, qui vient annoncer la doctrine d'Abélard, son maître, c'est la révolution française agitant la Romagne; on espère que les villes lombardes se ligueront pour venger l'outrage de Barberousse et repousser les armées étrangères : c'est encore aujourd'hui une des espérances de l'Italie. Les Romains du XIe siècle ne voulaient d'autre roi que Dieu, et les carbonari du XIXe attendent encore le règne du Christ, du prophète de l'égalité. — M. Nicolini a eu les honneurs d'une visite domiciliaire, tandis que l'édition de sa tragédie était enlevée en deux jours et accueillie avec des transports de joie dans l'Italie centrale. C'était la première fois, dans la péninsule, que, sous les yeux d'une censure absolutiste, sans recourir au voile de l'anonyme, un poète portait le défi à la papauté, à l'Autriche et aux principes de toutes les cours italiennes.

IV. — DE LA SITUATION ACTUELLE.

Nous venons de signaler toutes les nuances du parti libéral italien; il nous reste à examiner le problème que soulève la situation politique et intellectuelle de la péninsule. Ce problème est des plus difficiles : à côté des questions européennes, de celles de l'Autriche et du saint-siége, il y a les questions intérieures soulevées par la lutte des partis. Les guelfes, les gibelins et les absolutistes sont ligués contre le parti libéral, qui se subdivise dans les trois fractions réformiste, constitutionnelle et démocratique. Les tendances fédéralistes ajoutent à la complication : la Sicile cherche à se séparer de Naples; Gênes, de Turin; Bologne, de Rome; les révolutions ont réveillé des rivalités locales à Basilicata, à Capitanata, dans les Calabres. Il y a donc des fédéralistes, tandis que la grande majorité des révolutionnaires est à la poursuite de l'unité italienne. Parmi les révolutionnaires, les uns pensent que l'insurrection doit partir des Calabres, les autres, qu'elle doit partir du Piémont; les uns tiennent à l'alliance française, les autres à l'isolement; les uns prêchent l'insurrection, les autres les moyens pacifiques; les uns ajournent toutes les questions et les sacrifient à celle de l'indépendance, les autres ajournent toutes les questions, y compris celle de l'indépendance, pour les subordonner à la conquête de la liberté. Voilà bien des élémens de discorde auxquels il faut encore ajouter toutes les tendances administratives, commerciales et agricoles des localités diverses. Comment ménager tous les instincts de l'Italie? comment satisfaire tous ses besoins? N'oublions pas qu'il s'agit moins ici d'une question de principes que d'une question de moyens. Les moyens doivent changer selon les circonstances; ce serait folie que d'enchaîner la cause de la liberté à une sorte de fatalité politique. Il ne faut pas imiter Foscolo, qui déposait les armes parce que le royaume d'Italie était tombé : l'Italie devait survivre. Que serait la France si, en 1789, elle avait voulu se lier irrévocablement à une éventualité, à un moyen, à une forme de gouvernement, à une dynastie? Or, la question italienne se simplifie dès que l'on distingue les principes des moyens, et on peut apprécier les projets révolutionnaires proposés depuis 1814 et même depuis 1796.

Il y en a qui parlent d'ajourner toutes les tentatives démocratiques pour conquérir l'indépendance : c'est là un projet de cour. On supprimerait la révolution pour affranchir du joug de l'Autriche, non pas

l'Italie, mais les princes italiens. Ce projet avait été mis en avant par le cardinal Orsini, par les sanfédistes d'avant 1821, et par Ch. Botta; comment pourrait-il trouver faveur chez les libéraux italiens? Les libéraux se soulèvent contre les princes, et on leur propose tout simplement de se soulever en faveur des princes! D'ailleurs, n'est-ce pas l'absolutisme italien qui invoque le secours de l'Autriche? n'est-ce pas la théocratie nationale qui appelle la gendarmerie impériale pour protéger son inquisition? Espère-t-on que la démocratie veuille se battre pour défendre les inquisiteurs? Les inquisiteurs le désirent-ils? Voudraient-ils le permettre? Non, l'indépendance italienne n'a pas de sens hors des traditions du directoire et de Napoléon.

Si les moyens sans les principes ne peuvent soulever les masses, les principes sans les moyens sont des armes également impuissantes. M. Mazzini s'appuyait sur les principes et proclamait la liberté pour entraîner le peuple. Il oubliait malheureusement qu'il n'est de liberté durable que celle qui correspond aux vrais besoins des masses. En 1797, on appelait le peuple à la liberté : l'a-t-il acceptée? « Qu'on ne s'exagère pas, écrivait Napoléon en 1797, l'influence des prétendus patriotes cisalpins et génois, et que l'on se convainque bien que, si nous retirons d'un coup de sifflet notre influence morale et militaire, tous ces prétendus patriotes seront égorgés par le peuple. » Deux ans plus tard, on a retiré l'influence militaire de la France, et la prédiction de Napoléon s'accomplissait à la lettre; c'était le peuple qui ne voulait pas d'un gouvernement populaire, car il se trouvait moins libre, c'est-à-dire plus chargé d'impôts sous un gouvernement qui imposait la guerre que sous l'absolutisme, qui ne décimait que les libéraux.

Si on ne soulève les masses ni au nom de l'indépendance ni au nom des principes républicains, faut-il se tourner vers la France? La question aujourd'hui semble irritante si on songe aux évènemens de 1831, et elle paraît bien déplacée si on tient compte de la marche actuelle du gouvernement français. Cependant il y a des influences morales qui s'exercent en dehors des difficultés politiques, et ce sont ces influences que l'Italie ne doit pas chercher à combattre. La France a fait beaucoup pour le libéralisme italien, le parti révolutionnaire s'est développé sous le pavillon français; il adoptait au XVIIIe siècle les réformes des encyclopédistes; il était constitué légalement par le directoire; l'idée de l'unité italienne lui a été octroyée par Napoléon, et le jour où l'Italie s'est séparée de la France, elle a vu indéfiniment ajourné l'avénement de l'ère constitutionnelle. D'ailleurs quels sont les hommes qui ont joué le premier rôle en 1821 et même en 1831? Des hommes

du royaume d'Italie, des généraux nommés par Murat, des administrateurs presque français. L'influence de la presse française est si forte en Italie, qu'elle se joue des censures, pénètre partout, contre-carre la littérature italienne, la remplace dans la politique, la supplante dans l'opinion. La langue italienne en souffre et se corrompt. On conçoit que les écrivains de la péninsule résistent; mais en dépit de leurs invectives, la presse parisienne dirige l'opinion libérale de l'Italie en exerçant une fascination qui ne s'explique que par la puissance des idées. D'ailleurs les évènemens de la révolution et la situation de l'Europe rattachent le mouvement du libéralisme italien au mouvement politique de la France. En 1840, les manifestations anti-françaises des puissances européennes, les coups de canon tirés à Saint-Jean-d'Acre et à Beyrouth, provoquaient une conspiration anti-autrichienne parmi les marins italiens de l'amiral Bandiera, et l'Autriche, en voyant l'effet produit par le traité du 15 juillet sur les Italiens, a acquis la conscience de l'impossibilité où elle se trouve de renouveler avec succès les guerres de la sainte-alliance.

Que dirons-nous des fédéralistes d'outre-monts? C'est à peine s'il s'en trouve parmi les chefs du parti libéral; l'absolutisme italien est au contraire essentiellement fédéraliste. Le premier acte de la restauration a été de rétablir les anciennes lois dans toutes les provinces et de réveiller les animosités locales. L'Autriche, qui n'est pas prodigue, doublait volontairement les frais d'administration en séparant les deux gouvernemens de Venise et de Milan, et plus tard elle créait une sorte de demi-capitale à Vérone, en y transportant le quartier-général de l'armée. Le pape, à son tour, rendait à toutes ses provinces leurs règlemens exceptionnels. Le fédéralisme se réduit à l'amour de l'indépendance renfermé dans les limites des petites localités : cet amour peut-il résister aux séductions de la liberté? Non, certes; c'est la liberté qui forme les nationalités, et plus le parti libéral sera fort, plus forte aussi sera la centralisation italienne. On nous objectera les mouvemens fédéralistes de 1797, de 1821 et de 1831 : ce serait mal comprendre la révolution italienne. Fédéraliste pour s'arracher à la domination absolutiste de Rome, de Naples et de Turin; fédéraliste par nécessité en 1831, parce qu'elle craignait de violer la non-intervention, la révolution a cédé sans combat devant Napoléon, qui a pu étendre à son gré le royaume d'Italie jusqu'à Ancône.

Reste à savoir s'il faut préférer les soulèvemens aux moyens pacifiques : des deux côtés, l'alternative est terrible. Peut-on chasser l'Autriche par des moyens pacifiques? La situation violente des gouver-

nemens italiens ne ferme-t-elle pas toutes les voies à l'opposition légale? Les pétitions de Bologne et d'Ancône en 1832 étaient couvertes par des milliers de signatures; on ne demandait au pape que l'accomplissement des promesses qu'il avait faites aux cinq cours. Que répondait-il? Il excommuniait les signataires. D'un autre côté, s'il s'agit d'une insurrection, quelle est la municipalité italienne qui puisse prendre l'initiative? Il n'y a ni juntes, ni parlemens, ni universités, rien en Italie qui se dérobe à la force de l'absolutisme; le système austro-italien a placé ses hommes partout. Une insurrection d'ailleurs ne peut être délibérée froidement, et la discussion ici devient inutile. Il est désormais avéré que les mouvemens préparés dans les sociétés secrètes échouent sur la place publique; en France, ils ont échoué contre Napoléon, contre la restauration, contre le gouvernement actuel; en Italie, ils ont échoué d'abord contre la France, ensuite contre l'Autriche et contre les gouvernemens italiens. Jadis les sociétés secrètes pouvaient atteindre un but : elles se formaient au sein de nations qui, par un vice de leur organisation sociale, se trouvaient à la merci de quelques individus. Des affidés placés auprès des ministres, des princes et des rois, pouvaient changer la marche des affaires au profit d'une association invisible. Que peuvent aujourd'hui les sociétés secrètes, s'il s'agit de créer une volonté dans les masses, et comment y parviendraient-elles sans la publicité? Les vraies insurrections sont des actes naturels, spontanés, irrésistibles; si elles ne se propagent pas par le télégraphe, elles ne résistent pas devant une armée : ce ne sont que des coups de main. Aussi, lorsque le carbonarisme se trouva maître de Naples, du Piémont en 1821, et de la Romagne en 1831, il fut tout étonné de se voir pour la première fois au grand jour et en face du danger. Se trouvant encore à l'état de secte isolée au milieu du peuple, il succomba bientôt. Les libéraux, se méprenant sur la cause de leur défaite, reprochèrent à leurs chefs d'avoir manqué d'énergie, et on parla d'employer à une première occasion tous les moyens de la terreur. Ils oubliaient qu'ils avaient dû se cacher dans les *ventes*, et que le secret même de leur association supposait la faiblesse de leur parti. Or un parti faible qui arrive au pouvoir est condamné à choisir entre l'extrême modération ou l'extrême violence. Dans le premier cas, il se laisse attaquer, entamer, détruire; dans le second, il va provoquer lui-même cette lutte où il doit succomber. Le parti de 1821 et 1831 était un parti faible, un parti secret. Pressés de se montrer immédiatement supérieurs aux chefs des anciens gouvernemens, les libéraux choisirent l'alternative de la modération; on

s'adressa aux hommes modérés, et on commit les fautes inséparables de la faiblesse. Si le parti libéral s'était exalté, il aurait engagé une lutte violente, et comme l'indignation n'était pas dans les masses, il aurait succombé encore, et cette fois dans un massacre. On ne fait pas de la terreur à froid; la vraie terreur, celle qui triomphe, n'est que l'acte d'un gouvernement fort qui calme des fureurs populaires en se chargeant lui-même de la vengeance.

Des démonstrations publiques et point de sociétés secrètes, tel devrait être le mot de ralliement des Italiens : puisqu'on ne saurait calculer à *priori* les chances d'une insurrection, puisque le libéralisme italien, isolé du gouvernement, ne peut pas conspirer; enfin, puisque les conspirations démocratiques sont impossibles, il faut renoncer à tourmenter la nation par des menées occultes. Les associations secrètes ont été assez funestes au libéralisme italien : elles l'ont isolé du peuple, détaché de la bourgeoisie où il devait trouver sa force; elles ont rapproché les personnes sans développer les principes, fortifié les haines sans développer les convictions. Elles ont favorisé les intrigues, fondé des projets d'insurrection sur de déplorables malentendus, multiplié des illusions funestes sur les dispositions du pays. La politique libérale a été pervertie, elle est devenue toute personnelle. Les hommes élevés au sein des *ventes* ne voyaient dans les échecs de la révolution que les fautes de quelques individus: le carbonarisme, en déroute, imputait ses malheurs aux hommes et aux circonstances. Le chef de *la jeune Italie* érigeait cette erreur en théorie, et il attribuait toutes les défaites à l'inaptitude des chefs des insurrections italiennes; puis, quand on s'apercevait que les émeutes factices et les insurrections artificielles, élaborées dans les comités, n'avaient pu entraîner les peuples, on était encore à se poser ce problème : comment soulèverons-nous les masses? problème faux, problème insoluble, car les masses, nous le répétons, doivent se soulever d'elles-mêmes, choisir leurs chefs, les créer. Bientôt de nouvelles erreurs succédaient aux premières. Les uns cherchaient dans le martyre un moyen d'apitoyer le peuple en faveur de la révolution, les autres songeaient à préparer l'insurrection *ab ovo* dans les salles d'asile; d'autres encore cherchaient à découvrir une théorie ingénieuse pour obtenir l'indépendance de l'Italie sans livrer aucun combat; quelques-uns enfin se rapprochaient des gouvernemens, et, pour rester sur le terrain de la politique, ils devenaient anti-révolutionnaires.

Les sociétés secrètes, forcées de s'entourer de mystères, ont été impuissantes même à flétrir les apostasies et à vaincre les conspirations

intérieures qui se formaient contre la conspiration principale. J'en appelle à l'*Apostolato popolare* de M. Mazzini, j'en appelle à ses amis, *les uns morts, les autres pis que morts*, à ce parti *russo-bonapartiste* que le chef de la jeunesse italienne attaque de toute sa verve à cause de l'influence qu'il a exercée depuis 1831 jusqu'en 1843. Il ne faut pas oublier non plus que l'habitude de la dissimulation, autorisée, imposée par les sociétés secrètes, altère le courage et crée des hommes téméraires dans l'ombre, faibles au grand jour : les faits l'ont bien prouvé. Celui qui n'osait pas refuser de paraître à un bal du gouverneur risquait sa vie dans un club mystérieux. Que les patriotes songent donc que tout effort secret est perdu pour la nation, qu'ils ne pourront triompher en temps de paix ni par ruse, ni par surprise; que les trois manifestations du carbonarisme à Naples, en Piémont, en Romagne, déshonorent les gouvernemens qui ont tremblé comme des cours du XVIe siècle devant les conspirateurs, et compromettent aussi la révolution, qui en a retiré beaucoup de malheurs et peu de gloire. L'Italie libérale serait dix fois plus forte, si les nombreuses victimes qu'elle a données à la prison, à l'exil, à l'échafaud, étaient restées avec elle, et si elle n'avait dû se recruter sans cesse dans les nouvelles générations. On est ainsi passé de l'excès de l'exaltation secrète à l'excès de l'abattement public; on n'a pu combiner les ruses du conspirateur et la fermeté du citoyen : le combat a presque toujours avorté. Ces échecs multipliés ont découragé tout le monde, et le pays s'est habitué à la résignation.

Notre blâme ne porte pas sur tous les actes des conspirateurs : jusqu'en 1831, l'Italie libérale a été entraînée par ses propres antécédens; l'armée française en 1797, l'armée des alliés en 1814, Carignano et deux armées bonapartistes en 1820, la révolution de juillet en 1831, justifiaient en quelque sorte les tentatives des sociétés secrètes. A toutes les autres époques, de 1797 à 1844, les patriotes ont eu le tort de céder aux traditions de l'ancienne politique italienne, de ne pas voir que les deux mots de démocratie et de conspiration s'excluent mutuellement. Nous ne blâmons pas les hommes qui ont été entraînés à des erreurs inévitables, mais ces erreurs ne doivent pas se renouveler. Dès 1832, M. Mazzini sentait le besoin d'agiter en public les questions secrètes du carbonarisme, et de se montrer à la tête des siens; c'était un progrès. M. Nicolini et d'autres l'imitent, le parti se fortifie sans rentrer dans la voie des conspirations; l'aristocratie piémontaise prend part au débat, nous l'en félicitons. Dans la Romagne, ce foyer le plus ardent du libéralisme, les deux partis sont en présence, et leurs forces sont connues; il ne doit désormais s'engager entre eux qu'une lutte

ouverte. Depuis 1838, la Haute-Italie renonce aux conspirations permanentes, elle n'a plus de secret à garder, ni aucune crainte de se compromettre, et semble au moment de conquérir la liberté du franc-parler. Depuis quinze ans, la littérature libérale montre une intelligence de plus en plus complète du problème politique de l'Italie. L'erreur des sociétés secrètes a fait son temps. Quand l'Italie invisible osera se montrer au grand jour, alors seulement on pourra obtenir des résultats politiques. La révolution de 1830 a révélé au parti libéral la puissance de la publicité. Partout les élémens constitutionnels tendent à se développer, tandis que les obstacles s'affaiblissent. Le parti réformiste n'est au fond qu'un parti constitutionnel qui attend : les républicains italiens ne sont que des libéraux exaspérés; ils veulent agir à tout prix parce qu'on les condamne à l'inaction absolue; ils se rallieraient à une constitution le jour où ils pourraient se compter en public et connaître les dispositions du pays. Les guelfes, les absolutistes et les partisans de l'Autriche pourraient-ils, réduits à leurs propres forces, résister à l'élan national? Ne se rangeraient-ils pas avec empressement dans les rangs d'un parti constitutionnel et conservateur? Une constitution, voilà donc l'idée qui agite les états de l'Italie moderne. Maintenant, sur les moyens à prendre pour arriver à ce but, l'expérience d'un demi-siècle a prononcé. Le libéralisme n'a été vaincu jusqu'à ce jour que parce qu'il avait combattu avec le masque et le poignard des sociétés secrètes : il lui reste à briser ces armes impuissantes, à rejeter ces allures d'un autre temps, pour subir la rude épreuve de la publicité. C'est une voie dans laquelle ses premiers pas ont été trop heureux pour qu'il hésite encore à s'y affermir.

J. Ferrari.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 décembre 1844.

Peu de jours ont suffi, depuis la rentrée des chambres, pour dessiner nettement la situation. Dès à présent, tout le monde sait à quoi s'en tenir sur la destinée parlementaire du cabinet. On voit ce qu'il peut attendre des chambres et ce que les chambres peuvent attendre de lui. L'effet produit par le discours du trône, la lutte engagée au Palais-Bourbon sur des questions de personnes, devenues inopinément des questions de principes, les rapprochemens qui se sont opérés entre les deux centres, l'ébranlement donné à la majorité, tout annonce une situation nouvelle.

Qu'avons-nous répété bien souvent depuis plusieurs mois? Que le pays désapprouvait la politique étrangère du cabinet, que les susceptibilités nationales étaient froissées, que l'opinion concevait de vives alarmes, qu'une certaine irritation se répandait dans les esprits, que cette irritation passerait dans les chambres, dans le sein même de la majorité conservatrice; qu'il arriverait enfin un moment où le sentiment public ferait explosion. Ce moment paraît arrivé. Dès le jour même où les chambres ont été réunies, les sentimens du pays se sont montrés; l'opposition, long-temps contenue, a éclaté, et ses progrès sont devenus de jour en jour plus menaçans.

Le premier échec du ministère a été l'accueil fait au discours du trône. La parole royale a été écoutée dans un profond silence. Aucun témoignage d'adhésion n'a interrompu le discours officiel. Une froideur marquée régnait dans l'assemblée. Et pourtant, jamais une séance d'ouverture n'avait prêté davantage à l'émotion. Que de circonstances capables d'exciter l'enthousiasme, si l'enthousiasme eût été libre! Que d'acclamations auraient accueilli la prise de Mogador, la bataille d'Isly, le voyage à Windsor, si la po-

litique du cabinet, jetée comme une ombre sur ce brillant tableau, n'eût comprimé l'élan des chambres!

Nous avions pensé que le ministère serait modeste dans le discours du trône. Nous avions cru qu'il ne poserait pas témérairement les questions. Nous nous sommes trompés. Le ministère se pare de sa politique comme d'un trophée; il en est fier. Loin de chercher à ménager les susceptibilités nationales, il semble vouloir les irriter. Il brave l'opinion; il entre en lutte ouverte avec elle. Ainsi, pendant que l'armée accuse le traité de Tanger, pendant que le pays déplore la précipitation avec laquelle ce traité a été conclu, que fait le ministère? Il s'applaudit de cette précipitation même, si fatale aux intérêts de la France. Il se vante d'avoir rendu la paix aussi prompte que la victoire. S'agit-il du dénouement de l'affaire Pritchard? le ministère se loue du bon vouloir et de l'équité de l'Angleterre! En effet, le gouvernement anglais a exigé qu'un officier français fût blâmé pour avoir fait son devoir; il a exigé de plus qu'un missionnaire anglais, un factieux, fût indemnisé pour avoir fait verser le sang français : quoi de plus juste! Cela ne prouve-t-il pas l'équité de l'Angleterre, et ses bonnes dispositions à l'égard de la France? Le cabinet anglais accueillera sans doute avec joie ces étranges paroles que notre ministère a placées dans la bouche du roi; mais il était difficile qu'elles fussent bien reçues dans des chambres françaises. Aussi, nous ne sommes pas surpris de tous les mécontentemens qu'elles ont soulevés.

Si le ministère s'est montré explicite sur les questions de Taïti et du Maroc, il a été très laconique sur tout le reste. Il n'a rien dit du droit de visite, rien de l'Orient, rien de la Grèce, rien de l'Espagne. Il n'a parlé d'aucun des intérêts de la France engagés dans le Nouveau-Monde. Cependant ces divers points de la politique générale avaient été abordés dans les discours des années antérieures. Le ministère a-t-il voulu cette fois rétrécir le débat de l'adresse? Ce serait de sa part une tentative impuissante.

Chose remarquable! le discours du trône ne parle plus de l'entente cordiale, mais seulement d'un heureux accord entre les deux pays. On parle aussi de l'amitié réciproque qui lie les deux couronnes. Pour être exact, on aurait dû parler en outre de l'intimité qui existe entre les deux cabinets, intimité étroite, qui est depuis quatre ans le nœud de la situation; union précieuse, si elle avait eu pour but l'alliance des deux peuples, au lieu d'être une association stérile entre les intérêts égoïstes de leurs gouvernemens.

Le discours du trône s'étend sur la prospérité du pays. Il nous montre l'activité nationale, l'élévation du crédit, le rétablissement de l'équilibre entre les recettes et les dépenses publiques. Tels sont, nous dit-on, les fruits de la paix. De pareils argumens serviront peu le ministère dans les débats de l'adresse. Qui ne sait que l'équilibre entre les recettes et les dépenses sera détruit par les crédits supplémentaires? Quant à la prospérité industrielle et commerciale de la France, comment le ministère pourrait-il s'en attribuer l'honneur? Quelle direction sérieuse a-t-il exercée depuis quatre ans sur les

intérêts matériels? Dans les questions de douanes, dans les questions de chemins de fer, est-ce le ministère qui a dirigé le pays? Oui, malgré les fautes du cabinet, la France a prospéré depuis quatre ans sous l'œil des chambres, et par le concours d'une administration puissante; mais une des premières garanties de cette prospérité est une situation forte et digne au dehors. Cette situation, l'avons-nous? Le ministère l'affirme; les chambres verront si les conséquences de sa politique peuvent s'accorder avec cette fière déclaration.

Après le triste effet de la séance d'ouverture, le ministère a éprouvé plusieurs échecs successifs que nous allons raconter. Nous entrerons dans quelques détails pour mieux faire apprécier la position du cabinet et les forces respectives des partis.

La première question qui s'est offerte a été celle de la présidence au palais Bourbon. M. Sauzet a été porté par le ministère contre M. Dupin, candidat de l'opposition conservatrice et du centre gauche. M. Sauzet a été élu; mais, pour comprendre ce premier vote de la chambre, il est nécessaire d'examiner plusieurs circonstances qui l'ont accompagné.

D'abord, M. Sauzet n'a été élu qu'au second tour de scrutin, et si les diverses oppositions eussent agi de concert, M. Dupin eût été proclamé du premier coup. M. Sauzet a eu 164 voix, M. Dupin 95, M. Barrot 63. Neuf voix, ne voulant pas se porter sur le candidat ministériel, se sont perdues sur des noms isolés. Ainsi, dès cette première épreuve, le ministère s'est trouvé constitué par le fait en état de minorité.

Au second tour, M. Sauzet a obtenu 177 voix, dont quinze de majorité absolue. Le ministère a triomphé; mais veut-on savoir à quel prix? D'un côté, M. Sauzet a eu des voix légitimistes, qui ont écarté M. Dupin par crainte de ses opinions sur les jésuites. M. Sauzet a été trouvé moins janséniste et moins universitaire que M. Dupin; nous ignorons s'il justifie l'opinion que l'on a de lui. D'un autre côté, des membres de l'extrême gauche, trouvant que le ministère actuel fait leurs affaires, et qu'il n'en serait pas de même d'un cabinet intermédiaire, ont préféré le candidat du ministère à celui de l'opposition modérée. D'autres enfin ont voté pour M. Sauzet, voyant en lui un président commode avec lequel on peut se passer ses fantaisies : témoin la discussion sur Belgrave-Square. Voilà en réalité les élémens dont se compose la majorité de M. Sauzet. Ce serait une assez triste majorité pour le ministère.

On sait du reste que le ministère s'est repenti d'avoir repoussé M. Dupin. L'honorable député ne déplaisait pas aux amis clairvoyans du cabinet. Il est vrai que les conservateurs dissidens avaient les premiers proclamé sa candidature; mais, après eux, l'organe le plus dévoué du ministère avait pris cette candidature sous sa protection. Le ministère aurait dû suivre le conseil qui lui était donné, et voter pour M. Dupin en tout état de cause. Il aurait dissimulé par-là l'étendue de ses pertes; il aurait enlevé à ses adver-

saires une occasion de mesurer leurs forces. Enfin il aurait désarmé un orateur puissant, qui le menace aujourd'hui d'une opposition redoutable; mais, entre M. Dupin et M. Fulchiron, le ministère du 29 octobre ne pouvait pas hésiter : il a dû subir le joug de M. Fulchiron.

Telle a été, après l'ouverture des chambres, la première journée du ministère. Les jours suivans n'ont pas été meilleurs pour lui. Sa position s'est même aggravée de plus en plus. Après la question de la présidence sont venues les élections des quatre vice-présidens de la chambre. MM. de Salvandy, Bignon, Dufaure, Debelleyme, ont été nommés. Voyons l'une après l'autre ces nominations, qui toutes méritent une attention particulière.

M. de Salvandy était porté ostensiblement par le cabinet, il était le quatrième sur la liste ministérielle; serait-il vrai cependant que les fidèles eussent reçu secrètement l'ordre de ne pas voter pour lui? Le groupe des ministériels purs devait voter pour M. Hébert. C'était une manœuvre habilement concertée pour préparer un échec à l'ancien ministre du 15 avril. L'opposition conservatrice a déjoué cette manœuvre. Tandis que vingt-quatre voix ministérielles se portaient sur M. Hébert, les conservateurs dissidens ont voté pour M. de Salvandy, et ont fait sa majorité. M. de Salvandy leur en a témoigné sa reconnaissance. Bien certainement il ne se regarde pas comme l'élu du parti ministériel.

A côté de M. de Salvandy se trouve M. Bignon; tous deux ont obtenu un nombre égal de suffrages. On connaît l'indépendance de l'honorable député de Nantes. Son langage sur les affaires de Taïti et du Maroc est celui de l'opposition conservatrice. En portant M. Bignon à la vice-présidence de la chambre, le ministère a pu faire preuve d'habileté; mais assurément le succès de l'honorable candidat ne saurait être regardé comme un succès ministériel.

En troisième lieu nous trouvons M. Dufaure. Ici commence l'échec sérieux du cabinet. M. Dufaure a été nommé au moyen d'une fusion des deux centres; tout le parti ministériel a voté contre lui. Il suffit d'ailleurs, pour apprécier cet échec du cabinet, de considérer le rôle que joue M. Dufaure depuis deux ans. La politique du ministère n'a pas d'adversaire plus décidé, plus convaincu; c'est un nom qui n'a pas besoin de commentaires.

Enfin nous arrivons à l'élection qui a tenu en suspens tous les esprits pendant trois jours entiers. M. Debelleyme et M. Billault étaient en présence : M. Debelleyme soutenu par le ministère et par d'anciennes relations sur tous les bancs conservateurs; M. Billault porté par le centre gauche et par la fraction dissidente de la majorité. M. Debelleyme l'a emporté, mais de quatre voix seulement. M. Billault a eu 168 voix; son concurrent, 172.

Pour se faire une juste idée de l'influence de ce vote sur la situation du ministère, il faut considérer plusieurs choses : il faut se rappeler d'abord combien l'opposition de M. Billault a été vive, ardente, infatigable, depuis quatre ans; il faut se souvenir qu'il a été sans cesse sur la brèche. Il a personnifié en lui plusieurs questions importantes, il a été l'adversaire perma-

nent du cabinet; aussi le ministère a-t-il rassemblé contre lui toutes ses ressources. Dans la journée qui s'est écoulée entre le second tour de scrutin et le scrutin de ballottage, tous les moyens ont été employés : on a convoqué le ban et l'arrière-ban; on a jeté l'alarme dans la majorité; les journaux ministériels ont déclaré que M. Billault était un ennemi de l'ordre et de la paix, un révolutionnaire. D'un autre côté, des adversaires complaisans du cabinet ont dit : Ne renversez pas le ministère sur une question de personnes, faites-le tomber dans la discussion; qu'il succombe sous le poids de ses fautes : cela sera plus juste, plus franc, plus constitutionnel. Ainsi combattue par tous les moyens du pouvoir, la candidature de M. Billault devait échouer. Il a succombé en effet; mais sa défaite est un triomphe.

Ainsi s'est ébranlé, coup sur coup, dans l'espace de quatre ou cinq jours, l'édifice ministériel du 29 octobre. D'abord, la séance d'ouverture a fait connaître les dispositions des chambres, image des impressions récentes du pays. Le scrutin de la présidence est venu ensuite révéler l'affaiblissement notable du cabinet. La nomination de M. Dufaure et les 168 voix de M. Billault ont fait le reste. Aujourd'hui, le ministère déclare qu'il en appelle à la discussion de l'adresse, le jugement des chambres ne tardera pas à être prononcé.

Au milieu de ces graves complications, un évènement funeste, que nous sommes forcés, bien malgré nous, de rattacher à la politique, est venu ajouter de nouveaux embarras à la situation du cabinet. La santé de M. Villemain, frappée d'une altération subite, ne lui permet plus de rester aux affaires. Le roi a dû accepter sa démission. Cette retraite de M. Villemain, et le cruel motif qui la détermine, seront accueillis de toutes parts avec les témoignages d'une affliction sincère. Des regrets universels accompagneront l'homme d'état, l'orateur éloquent, l'écrivain illustre, dont le dévouement et les rares facultés sont momentanément perdus pour le pays.

Par suite de cette vacance aussi douloureuse qu'imprévue, le portefeuille de l'instruction publique a été confié, par intérim, à M. Dumon. Cette résolution a été prise par nécessité. La première pensée du ministère a été de donner immédiatement un successeur à M. Villemain. Le portefeuille vacant a été offert à plusieurs personnages des deux chambres, qui l'ont refusé. M. de Salvandy, entre autres, a tenu dans cette circonstance une conduite qui l'honore. Son refus, que la situation politique lui imposait d'ailleurs, a été inspiré par les motifs les plus généreux et les plus louables.

La chambre des pairs a nommé sa commission de l'adresse. Quelques paroles d'opposition ont été prononcées dans les bureaux sur les divers paragraphes du discours de la couronne. Elles ont été modérées, mais fermes, et la majorité les a favorablement accueillies. Probablement, la réponse que fera la chambre des pairs au discours du trône ne contiendra pas des paroles de blâme; mais il est douteux qu'elle renferme une adhésion explicite. Si le ministère demande à la noble chambre une approbation formelle, il n'est pas

sûr qu'il l'obtienne. Une chose paraît frapper beaucoup d'esprits sages à la chambre des pairs, c'est le danger d'une politique en désaccord avec les intérêts qu'elle s'est chargée de défendre; nuisible aux principes conservateurs, que son impopularité affaiblit; à l'alliance anglaise, qu'elle discrédite par ses fautes; au pouvoir lui-même, dont elle dissipe les ressources pour se soutenir dans des luttes que son impuissance et sa présomption renouvellent sans cesse. La plupart des hommes dont nous parlons sont ennemis des commotions politiques; ils ne renverseront pas le cabinet, mais, à coup sûr, ils ne l'empêcheront pas de tomber.

Dans quelques jours, toutes les questions seront posées à la tribune. Les opinions seront en présence; le ministère donnera ses explications sur la paix de Maroc et sur l'affaire Pritchard. On nous apprendra pourquoi les frais de la guerre n'ont pas été imposés à l'empereur Abderraman, pourquoi les droits de la France ont été abandonnés, pourquoi nous avons dû recevoir d'un barbare humilié par nos armes l'injonction de respecter la vie d'Abd-el-Kader, s'il venait à tomber entre nos mains. On nous apprendra ce que l'honneur et la gloire de la France ont pu gagner dans cette étrange stipulation; on nous dira pourquoi l'on s'est tant pressé de conclure la paix et d'évacuer l'île de Mogador avant les ratifications du traité; on nous apprendra enfin comment cette paix, conclue à la hâte, sans garanties, sans indemnité, a pu satisfaire les prétentions d'un ministère français, tandis que l'empereur de Maroc, plus jaloux de nos intérêts et de notre honneur, nous faisait offrir douze millions d'indemnité et la faculté d'interner Abd-el-Kader dans une ville de la côte, sous la garde de nos soldats : proposition que l'armée d'Afrique connaissait, lorsque déjà nos plénipotentiaires avaient engagé la signature de la France. On nous dira clairement pourquoi, dans le discours du trône, on vante cette promptitude de la paix et ce désintéressement que l'on a montré dans la victoire. Est-ce Abderraman que l'on a voulu ménager? Le maréchal Bugeaud pourra donner là-dessus des éclaircissemens, et compléter les explications du ministère, s'il y a lieu.

Sur les affaires de Taïti, que d'explications à donner aux chambres, que de documens à mettre entre leurs mains, que de renseignemens précis, authentiques, il sera nécessaire de leur livrer! Pour ne prendre les choses qu'à dater des derniers évènemens, il faudra prouver que le commandant d'Aubigny n'a pas rempli son devoir, puisqu'on l'a blâmé; que le capitaine Bruat n'aurait pas dû renvoyer le missionnaire Pritchard, puisque ce dernier reçoit une indemnité; que la France était dans son tort, puisqu'elle s'est exécutée, et que les demandes de l'Angleterre ont été pleines de modération et de justice, puisqu'on se loue de son bon vouloir et de son équité. Enfin, puisqu'on prétend qu'au dehors on a donné une situation forte et digne à la France, il faudra démontrer que le ministère ne peut se reprocher aucune concession, aucune faiblesse, car autrement pourquoi parlerait-on de la dignité et de la force de la France?

On a célébré dans le discours du trône le voyage à Windsor. Nous avons dit déjà ce que nous pensons de ce grand évènement. Nous trouvons tout naturel qu'on le glorifie : la royauté de juillet y a brillé d'un vif éclat; mais, puisque le ministère paraît vouloir s'en attribuer l'honneur, on voudra savoir le profit qu'il en a retiré pour la France. Depuis trois ans, la France attend une modification dans le droit de visite. Cette modification, l'a-t-on obtenue? Dira-t-on cette fois encore qu'on négocie? Une pareille déclaration ne serait plus admise par les chambres.

D'autres points seront soulevés par la discussion de l'adresse. L'Orient, la Grèce, l'Espagne, donneront lieu sans doute à des débats importans. Tout annonce que la discussion sera vive au Palais-Bourbon. Du côté du ministère, la lutte sera désespérée. On doit présumer néanmoins que l'opposition, même dans son ardeur, saura garder de justes limites. L'esprit de réserve qui a signalé sa marche depuis le premier jour de la session fait prévoir qu'elle suivra jusqu'au bout une ligne conforme à ses intérêts. Elle sera prudente, parce que c'est pour elle le vrai moyen d'être forte. On essaiera de la faire tomber dans des déclamations violentes, pour en tirer l'occasion d'un triomphe oratoire qui puisse éblouir la majorité : elle saura éviter cet écueil. Elle sera modérée comme sa politique. Rassemblée sous un drapeua pacifique et conservateur, elle ne voudra pas qu'on puisse l'accuser de tenir un langage belliqueux et révolutionnaire.

Un grand rôle est réservé au parti conservateur. Il est le maître de la situation. Bien des piéges seront tendus à sa bonne foi; bien des raisonnemens seront employés pour l'égarer : espérons que le mensonge et l'erreur ne pourront rien sur lui. On lui dira que, si le ministère tombe, la politique de la paix est menacée. Le parti conservateur sait que le maintien de la paix ne dépend pas du ministère; au contraire, si la paix pouvait être compromise, ce serait par un système sans fermeté et sans grandeur, qui sacrifie trop aisément la vanité nationale. On dira aux conservateurs que les adversaires du cabinet sont des ennemis de l'alliance anglaise; les conservateurs n'en croiront rien. Ils savent fort bien que M. Dufaure et M. Billault, par exemple, ne sont pas les ennemis de l'Angleterre. Quant au ministère, il le sait mieux que personne. Voyez ce que disent aujourd'hui même les feuilles ministérielles sur M. Dufaure? Elles disent que c'est un esprit modéré, un homme d'ordre, qui veut le progrès régulier des institutions. Que demain un portefeuille vienne à vaquer, le cabinet s'empressera de l'offrir à M. Dufaure, peut-être même à M. Billault. Croit-on que le ministère du 29 octobre eût déjà tenté plus d'une fois de conquérir M. Billault et M. Dufaure, s'il avait vu en eux des adversaires déclarés de l'alliance anglaise? Au fond, les conservateurs ne s'inquiètent pas beaucoup du parti de la guerre; ils y croient peu. Ce qui les préoccupe le plus en ce moment, c'est la pensée des élections prochaines. Qui fera les élections? Est-ce le ministère du 29 octobre? Si le ministère actuel fait les élections, les conservateurs courent un grand dan-

ger. Solidaires d'une politique qui blesse le sentiment national, ils seront sacrifiés dans les colléges. Le parti conservateur peut encore prévenir ce danger. Il le peut aujourd'hui; demain peut-être il serait trop tard. Qu'il y songe bien : dans la pensée du ministère, la chambre est déjà menacée d'une dissolution.

En Espagne, deux évènemens ont marqué la quinzaine qui vient de s'écouler : le vote de la loi des rentes et la présentation du projet qui concerne la constitution civile du clergé. La loi des rentes aura pour effet infaillible de contribuer puissamment à relever la fortune nationale; il sera aisé de s'en convaincre si l'on jette un simple coup d'œil sur la situation financière du pays. Durant toute l'année qui s'achève, la spéculation s'est principalement portée sur les titres 3 pour 100, et cela est facile à comprendre; le 3 pour 100 est la seule partie de la dette publique dont les intérêts soient payés avec une exactitude rigoureuse, la seule dont l'avenir paraisse aujourd'hui complètement assuré. A une seule époque, le 3 pour 100 a essuyé une dépréciation considérable; mais on sait en quelles circonstances s'est produite une telle calamité : ce dernier mot est le seul dont nous puissions nous servir pour exprimer les conséquences fatales des opérations de la bourse de Madrid, aux premiers jours du printemps de cette année. En ce moment-là, M. Gonzalez-Bravo se trouvait encore à la tête des affaires; pour remédier au malaise financier, pour introduire un peu d'ordre dans les services publics, M. le comte de Santa-Olalla se proposait de décréter une grande mesure, qui plus tard a subi des interprétations bien diverses. Il s'agissait d'élever le 3 pour 100 à un type supérieur et d'engager, pour garantir le paiement des titres ainsi augmentés, les revenus de l'administration des tabacs; M. de Santa-Olalla voulait ensuite émettre une grande quantité de 3 pour 100, qui lui permît de rétablir la balance entre les dépenses et les revenus. Nous n'entrerons point dans l'examen des avantages et des inconvéniens d'un tel système; il suffira, pour bien faire comprendre la situation présente, de constater l'influence que produisit à la bourse de Madrid ce qui transpira dans le public des projets de M. de Santa-Olalla. Avec la rapidité de l'éclair, le 3 pour 100 monta à 38, et Dieu sait jusqu'à quel type il se serait élevé, tant les espérances fondées sur les plans de M. le comte de Santa-Olalla étaient exagérées, quand la chute de M. Gonzalez-Bravo entraîna non-seulement la ruine de ces plans, mais l'avénement d'un ministre qui devait faire triompher en finance un système tout opposé.

Ce fut là d'abord un terrible mécompte; le découragement gagna tous les capitalistes, et la soudaine panique dont les esprits furent saisis donna une grande force aux créanciers de l'état le jour où M. Mon fit nettement connaître de quelle façon il se proposait de régulariser la dette publique et de dégager les revenus nationaux. M. Mon a énergiquement tenu tête à l'orage; intrigues de bourse, opposition de journaux, menaces de capitalistes, rien ne l'a pu détourner de la voie que dès le début il s'est tracée. Bon gré,

mal gré, les *contratistes* cédèrent; du soir au lendemain, l'état rentra en possession des sources et des élémens de la richesse publique. A la bourse, le 3 pour 100 reprit de la consistance; d'abord faibles et peu demandés, les fonds nationaux ne tardèrent point à se raffermir, en Espagne comme à l'étranger. La suspension de la vente des biens du clergé réveilla bien çà et là quelques inquiétudes; mais le langage décidé, l'attitude ferme de M. Mon rassura bientôt les esprits, et de toutes parts enfin on put croire à l'avenir financier de la monarchie espagnole.

A l'heure où nous voici parvenus, on peut déjà constater les résultats des mesures adoptées par M. Mon; un seul fait démontrera combien le pays s'en doit applaudir. Dans le dernier mois de 1843, le 3 pour 100 à Madrid se maintenait péniblement à 25; maintenant, il n'est pas de jour où il ne se cote au moins à 32. C'est une amélioration de 7 pour 100 qui s'opère, et sur les anciens titres et sur ceux que M. Mon a remis aux créanciers du trésor en échange de leurs fameux contrats; en ce moment, tel capitaliste, possédant pour 250,000 francs de 3 pour 100, est plus riche que l'année dernière de 17,500 francs environ. En faut-il davantage pour mettre pleinement en relief le progrès économique et financier qui en moins d'un an s'est opéré au-delà des Pyrénées?

Sur les places étrangères, le 3 pour 100 a suivi une marche ascendante plus rapide encore et plus favorable; tout récemment à Amsterdam, il s'est coté à 37, à la bourse de Londres à 37 1/8, à celle de Paris à 37 1/2, c'est-à-dire à un type supérieur de plus de 5 pour 100 à celui où il se cote à la bourse même de Madrid. Au premier coup d'œil, on serait tenté de croire que les étrangers ont plus de confiance que les nationaux même dans les fonds de la Péninsule; l'inégalité pourtant s'explique par des raisons complètement étrangères au plus ou moins de sécurité que ces fonds peuvent maintenant offrir. Sur les grands marchés européens, il y a généralement beaucoup plus de capitaux disponibles qu'à Madrid; ceux qui les possèdent, habitués de longue main aux opérations financières, s'engagent naturellement avec plus de hardiesse dans les spéculations de bourse que des capitalistes qui, pendant un demi-siècle, ont eu dans leur pays le désolant spectacle de dissensions et de bouleversemens, passés, pour ainsi dire, à l'état chronique. Au demeurant, dans la Péninsule même, ces spéculations deviennent chaque jour plus importantes et plus solides; pour encourager les capitaux à prendre une telle direction, il n'y a point, selon nous, de politique préférable à celle que suit actuellement M. Mon. Autant, dans les premiers jours de son ministère, M. Mon a été ferme et hardi, autant, aujourd'hui que son système est en pleine voie d'exécution, il se montre prudent et réservé. Instruit par les mécomptes qui ont consterné Madrid et les grandes villes de la Péninsule dans les derniers temps du ministère Bravo, M. Mon ne fait point de ces promesses dont un homme politique ne peut sérieusement garantir l'accomplissement; il n'égare point sa pensée au-delà de l'année qui commence; pour

relever la confiance de la nation, que des évènemens récens ont pu ébranler, c'est bien assez qu'un ministre des finances soit en mesure d'affirmer déjà qu'à la fin des deux trimestres de 1845 les intérêts de la dette publique seront très exactement payés. Si, après cette année malheureuse de 1844, qui a commencé parmi les crises ministérielles, parmi les *pronunciamientos* d'Alicante et de Carthagène, pour s'achever au milieu des discussions irritantes du parlement, des soulèvemens de la Rioja et du Haut-Aragon, le ministre des finances est en état de prendre un pareil engagement, n'est-il pas évident qu'il pourra tenir un langage plus rassurant encore à la fin de l'année où nous entrons? En Espagne comme en dehors de la Péninsule, cela n'est pour personne l'objet d'aucun doute, si le gouvernement de Madrid, qui, par la grace qu'il vient d'accorder au colonel Rengifo et à ses deux compagnons d'infortune, a hautement inauguré une politique nouvelle, une politique de conciliation et d'humanité, s'occupe enfin de régénérer la Péninsule par les réformes administratives et par les améliorations d'intérêt positif.

Aux cortès comme dans la presse, le système par lequel M. Mon s'efforce de réhabiliter le crédit public n'a point rencontré de sérieux adversaires, quelles que soient les inquiétudes que certains capitalistes et certains partis ont cherché d'abord à propager dans le royaume. On n'en peut dire autant, par malheur, du projet de loi sur la constitution civile du clergé, qui maintenant même soulève au congrès une très vive opposition. Il ne faut pas se faire illusion : ce problème, qui consiste à subvenir aux besoins du clergé espagnol, à soulager sa profonde misère, sans contrarier les idées en vertu desquelles subsiste la royauté d'Isabelle II, est le plus brûlant, le plus difficile qui, à l'heure actuelle, s'agite chez nos voisins. Il y a quelques jours à peine, la majorité du congrès a émis le vœu manifeste que le gouvernement répare envers le clergé la trop longue injustice des régimes qui ont précédé le cabinet Narvaez. La question du clergé en Espagne est plus qu'une question monarchique : c'est une vraie question sociale; on peut être convaincu que dans ce pays les troubles ne prendront fin que si elle est convenablement résolue. Dans le projet de M. Mon, la dotation qu'on se propose de voter en faveur du clergé s'élèverait à plus de 16 millions de francs; mais, outre qu'avec une telle somme il est impossible de subvenir à tous les besoins du clergé, M. Mon n'est point en état de faire une réponse satisfaisante quand on lui demande de quelle manière ces 16 millions pourront être payés. M. Mon, il est vrai, a conclu avec la banque de Saint-Ferdinand un arrangement qui, pendant un an, paraît garantir la dotation; mais comment fonder sur ce contrat de sérieuses espérances, quand on songe que le gouvernement n'a donné à la banque que des gages presque chimériques et, à coup sûr, insuffisans? Pour en finir tout d'un coup avec une telle situation, MM. de Viluma, de Veraguas, d'Abrantès et quelques autres députés ont présenté des amendemens qui peuvent différer sur des points secondaires, mais dont le but est iden-

tiquement le même; les uns et les autres proposent d'établir sur-le-champ une contribution qui assure au clergé une dotation convenable. Cette contribution, qui jusqu'à un certain point atteindrait l'industrie et le commerce, frapperait surtout la propriété foncière. L'administration du produit qui en pourrait résulter serait tout-à-fait indépendante du trésor public; elle dépendrait d'une junte suprême d'ecclésiastiques, résidant à Madrid, avec laquelle correspondraient des juntes de province, également composées de prêtres. Les intendans et les autres grands fonctionnaires publics ne seraient admis dans ces juntes que pour aviser aux meilleurs moyens possibles de faire entrer la contribution dans les caisses du clergé. Pour démontrer que ce système est de tout point inacceptable, il suffit évidemment de l'exposer dans ses termes les plus précis. Assurément, les cortès espagnoles sont animées à l'égard du clergé d'intentions excellentes; il n'en faut point conclure cependant qu'elles soient pressées d'établir une puissance complètement indépendante, une sorte d'état dans l'état. Si défectueux qu'il soit, c'est le projet de M. Mon qui sans aucun doute finira par l'emporter, à moins qu'on ne préfère ajourner la question. Dans les circonstances présentes, l'ajournement serait la pire détermination que pût prendre le congrès. L'affaire principale, à l'heure qu'il est, ce n'est pas précisément de remédier à la misère du clergé; c'est de prouver qu'on en tient compte et qu'on s'en préoccupe, c'est de persuader à une nation vraiment religieuse qu'on a l'intention bien réelle d'y apporter quelque soulagement. Pourquoi ne pas commencer par les palliatifs, quand on ne peut encore recourir à des moyens plus efficaces? Le jour viendra où la situation du trésor permettra de remonter à la source du mal et de guérir la plaie, s'il est possible, jusque dans ses plus intimes profondeurs.

Voilà les considérations qui en ce moment devraient être particulièrement présentes à l'esprit de M. le marquis de Viluma et des autres députés, qui, blessés de nous ne savons plus quelles paroles un peu trop vives échappées à M. Mon dans le feu de l'improvisation, ont remis leur démission entre les mains du président du congrès. Que ces députés y songent bien : les dispositions ouvertement hostiles qu'ils affichent sans ménagement ni mesure envers le ministre des finances ne peuvent, à notre avis, avoir d'autre effet que d'amoindrir leur importance politique. Ces députés forment au congrès la fraction qui a voté en faveur de l'hérédité de la *pairie* espagnole, la fraction qui désire le mariage de la reine avec le prince des Asturies, la fraction qui volontiers reviendrait sur la vente des biens du clergé. Dans toutes ces questions capitales, l'opinion de la majorité a été contraire à celle dont ils avaient un instant rêvé le triomphe, lors de la trop célèbre discussion du projet de réforme. Tiennent-ils beaucoup à persuader au public que, depuis ce moment, ils ne cherchaient qu'un prétexte pour faire librement éclater l'irritation profonde qu'ils ont ressentie d'un si grand mécompte, et que ce prétexte leur a été fourni par les paroles de M. Mon?

En résumé, on le voit, la situation du gouvernement de Madrid est de-

venue incontestablement meilleure; averti par les fautes même qu'il a commises dans ces derniers temps et contre lesquelles, pour notre compte, nous nous sommes énergiquement élevés, il a renoncé au système de l'intimidation; il a compris que, bien loin de trancher les difficultés actuelles, ce système les pouvait compliquer au point de les rendre invincibles. Au sénat, une majorité immense en finit sans trop faire parler d'elle avec la malencontreuse réforme de la loi fondamentale; encore quelques jours, et dans les chambres comme dans les ministères, comme dans la presse, on ne s'occupera plus, nous le pensons, que des lois organiques et administratives qui, du conseil d'état à l'*ayuntamiento* du plus petit village, doivent réorganiser le pays. Tout récemment, il est vrai, M. Martinez de la Rosa a présenté au sénat une loi contre la traite, qui soulèvera des discussions extrêmement vives; mais cette fois, du moins, l'Europe entière, qui suivra ces discussions avec tout l'intérêt que comporte une grande question d'humanité, n'accusera point le cabinet de Madrid de les avoir provoquées. Le projet établit contre la traite une sévère pénalité corporelle et fiscale; c'est un sérieux effort entrepris pour réprimer cet exécrable trafic. Les chambres espagnoles n'oublieront pas cependant, nous en avons l'espoir, qu'elles n'ont pas seulement à débattre les intérêts de l'humanité, mais ceux de leurs colonies, ceux de leur industrie, de leur commerce, de leur marine, incessamment menacés par l'Angleterre : nous verrons bien si elles sauront les défendre contre la nation qui leur a pris Gibraltar.

Aucun ami des lettres n'est resté étranger à la vive controverse que suscita, il y a deux ans, le rapport de M. Cousin à l'Académie française sur le livre des *Pensées*. Ce rapport mémorable, dont certaines conclusions ont été si passionnément discutées, si ingénieusement contredites, mais que ses plus sérieux adversaires ont admiré comme un durable monument d'habile critique et de beau langage, M. Cousin nous le donne aujourd'hui pour la seconde fois (1) avec un grand nombre d'additions intéressantes, au milieu desquelles brille d'un éclat singulier l'étincelant *Discours sur les Passions de l'Amour*, découverte unique et merveilleuse, bonne fortune inouie, la plus heureuse et la plus piquante qui pût arriver à un érudit passionné pour le grand langage du XVIIe siècle, à un philosophe engagé dans la délicate et périlleuse mission de mettre à nu les derniers secrets de l'ame de Pascal. Mais on n'est jamais impunément heureux dans ce monde, particulièrement dans la république des lettres, et il eût été trop étrange qu'une si belle découverte n'eût attiré à son auteur que les remerciemens des gens de goût.

(1) *Des Pensées de Pascal*, par M. Victor Cousin; nouvelle édition, revue et augmentée. — Chez Ladrange, quai des Augustins, 19, et Joubert, rue des Grès-Sorbonne, 14.

L'accompagnement de quelques injures était ici nécessaire, et, grace à Dieu, il n'a pas manqué. Je donne à deviner aux plus subtils pour quelle raison tel écrivain ne peut pardonner à M. Cousin la publication du fragment sur les *Passions de l'Amour*. C'est, dit-il, que la découverte en était facile; et d'ailleurs, supposez que M. Cousin eût seulement tardé six mois, cet habile homme nous assure avec une sérénité imperturbable que l'éclatant morceau *ne pouvait lui échapper*. Puisque ce grand faiseur de découvertes après coup était en veine de confier au public ses tardifs regrets, que ne se plaignait-il aussi de l'impertinence qu'a eue M. Cousin de s'apercevoir avant lui que les éditions des *Pensées* n'étaient point conformes au manuscrit original! La belle découverte après tout! Était-elle donc si difficile? Il suffisait d'avoir des yeux et de s'en servir. Et quel dommage que M. Cousin ait méchamment dérobé cette magnifique proie à des mains à coup sûr plus habiles! Ce ne sont là que les naïvetés de l'envie; on a élevé des reproches plus graves. Quoi! a-t-on dit à M. Cousin, vous osez supposer Pascal amoureux, amoureux comme le fut Descartes! mais c'est un scandale qui fait frémir :

> Par de pareils objets les ames sont blessées,
> Et cela fait venir de coupables pensées.

On remarquera que ces personnes timorées, qui ne veulent pas que Pascal ait aimé, sont les mêmes qui se refusent à croire qu'il ait connu les angoisses du doute au sein même de la foi. Voilà des amis bien adroits, voilà la gloire et l'originalité de Pascal fort en sûreté. Ils feront si bien, que l'auteur des *Pensées* finira par devenir un conciliateur pacifique de la raison et de la foi, un croyant d'une simplicité et d'une docilité d'enfant, que sais-je? peut-être un ami décidé de la philosophie. Après cela, il ne restera plus qu'à en faire l'ami des jésuites, et à découvrir dans les *Provinciales* un secret dessein d'ajouter à la considération de la société. Que devient cependant le livre des *Pensées*, ce monument unique et incomparable dans l'histoire de l'esprit humain, où se laissent voir en traits si profonds dans une ame du XVIIe siècle les ravages qu'avait faits le XVIe, où l'esprit de rigueur et d'analyse des temps modernes livre un dernier et grand combat contre les aspirations religieuses du cœur le plus passionné qui fut jamais? Le livre des *Pensées* n'est plus qu'une apologie ordinaire, après tant d'autres apologies; une sorte de pièce d'éloquence que la mauvaise santé de l'auteur l'a empêché de terminer. Voilà les suites extrêmes de ces façons étranges, tantôt par trop naïves, tantôt un peu *escobartines* (je me sers d'un mot de Pascal), d'entendre et d'expliquer le livre des *Pensées*. Au surplus, que l'on accepte ou que l'on repousse le scepticisme de Pascal, il faut au moins se résigner à Pascal amoureux. Voici en effet un témoin dont la parole ne sera pas suspecte et qui vient ajouter le poids de son autorité à des conjectures déjà si bien autorisées. Ce témoin n'est rien moins qu'un évêque, c'est Fléchier. Dans les ravissans mémoires sur

les grands jours que M. Gonod vient de découvrir à Clermont, Fléchier nous parle d'une demoiselle qui était la *Sapho du pays,* et qui réunissait autour d'elle un nombreux cortége d'adorateurs. Dans cette foule obscure, un nom glorieux brille; c'est le nom de Blaise Pascal. Si quelqu'un doute, qu'il lise les propres paroles du futur évêque de Nîmes : « Cette demoiselle était aimée par tout ce qu'il y avait de beaux esprits.... M. Pascal, qui s'est depuis acquis tant de réputation, et un autre savant, étaient continuellement auprès de cette belle savante.... Celui-ci (il s'agit d'un troisième amoureux) crut qu'il devait être de la partie.... Il prenait donc le temps que ses deux rivaux n'étaient plus auprès d'elle, et venait faire sa cour après qu'ils avaient fait la leur, croyant qu'il ne fallait jamais laisser une belle sans galant et lui donner le temps de respirer en repos. » Voilà quelques-unes des curiosités littéraires dont M. Cousin a enrichi son rapport. Signalons au moins encore les accroissemens qu'a reçus son curieux vocabulaire des locutions les plus remarquables de Pascal. M. Cousin est le premier, si je ne me trompe, qui ait eu l'idée de ce genre de travail, à la fois philologique et littéraire, que l'Académie française vient de prendre sous sa protection et qu'elle veut désormais encourager de ses couronnes. Félicitons l'illustre écrivain de concourir ainsi doublement au maintien de la vieille langue française, en étudiant avec passion les œuvres des grands maîtres et en sachant les continuer.

— Parmi les publications utiles qu'a vu paraître notre époque, il en est une qui satisfait aux plus légitimes exigences de l'avide curiosité que provoque dans notre société la diffusion des lumières. Nous voulons parler de l'*Encyclopédie des gens du monde* (1). Cette vaste collection est aujourd'hui sur le point d'être terminée. Le titre même indique les difficultés que les directeurs de l'*Encyclopédie* avaient à vaincre, et on doit reconnaître qu'ils les ont heureusement surmontées. L'élégance, la clarté de la forme, unies à des notions précises, à de solides aperçus sur les principales questions qui peuvent de nos jours intéresser l'esprit humain, tel est le double caractère qui distingue les travaux recueillis dans l'*Encyclopédie des gens du monde,* tels sont les titres qui déjà ont mérité à cette publication les suffrages et l'intérêt du public sérieux.

(1) Treuttel et Würtz, éditeurs, rue de Lille.

V. DE MARS.

HISTORIENS

MODERNES

DE LA FRANCE.

IV.

M. THIERS.

Nous sommes bien en retard avec M. Thiers : il est à la veille de publier son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, et nous ne lui avons pas encore payé l'examen qui lui est dû comme à l'historien le plus populaire de la Révolution, au publiciste le plus habile et le plus considérable qu'ait porté la presse libérale des quinze ans. Nous allons tâcher de le faire ici, en nous tenant pour plus de simplicité à l'écrivain, et en laissant en dehors l'orateur et l'homme politique qui a grandi depuis, qui s'est de plus en plus développé à travers des phases diverses, et qui n'a pas encore donné son dernier mot. M. Thiers, à dater du jour de son arrivée d'Aix à Paris, jusqu'au manifeste du *National* le 27 juillet 1830, c'est là notre sujet pour le moment; et le sujet est riche, il est attrayant et varié, il prête déjà, dans ces limites

où nous le circonscrivons aujourd'hui, à un jugement d'ensemble, à un jugement impartial, incontestable, bien actuel pourtant, et dont plus d'un trait se reflétera sur les circonstances présentes de ce merveilleux esprit, si fécond chaque jour en preuves nouvelles. La carrière de M. Thiers se partage en deux moitiés distinctes, et il a su déjà se faire tout un passé; et à travers tout, comme jet naturel, comme vivacité brillante et fraîcheur, jamais esprit n'est resté plus voisin de sa source et plus le même.

Né à Marseille en 1797, élevé à titre de boursier au lycée de sa ville natale, M. Adolphe Thiers alla, vers la fin de 1815, suivre les cours de droit à la faculté d'Aix. Dans les hautes classes de ses études à Marseille, il était devenu, nous dit-on, assez bon humaniste et latiniste, mais surtout il avait poussé les mathématiques en vue de la carrière militaire à laquelle tout alors se rapportait. L'Empire tombant, il se tourna vers le droit et commençait à y réussir. Ces années d'études à Aix ont laissé des traces. C'est là qu'il se lia avec M. Mignet de cette inaltérable et indissoluble amitié qui les honore tous les deux, d'une de ces amitiés que si peu d'hommes de talent savent continuer inviolable entr'eux après la jeunesse. Tout en s'appliquant sérieusement à sa profession d'avocat, M. Thiers s'occupait beaucoup, à cette époque, de philosophie, de haute analyse spéculative, soit mathématique, soit même métaphysique; l'optimisme de Leibnitz le tentait, et Descartes ne lui était pas du tout indifférent. Cette préoccupation chez un esprit aussi pratique, et qui s'en est montré assez dégagé depuis, pourra paraître singulière à ceux qui ne savent pas combien ces natures actives qu'on voit aboutir ensuite sur tel ou tel point ont été capables, dans leur avidité première, de toutes sortes d'essais, d'entrains curieux en tous sens et de préparations studieuses. On a quelque témoignage de cette veine de réflexions philosophiques et morales dans un *Éloge de Vauvenargues*, sujet qu'avait proposé l'Académie d'Aix, et pour lequel M. Thiers obtint le prix. Ce prix pourtant ne fut point remporté d'emblée, et l'anecdote s'en est conservée assez piquante. Dans cette ville du midi, toute fervente encore des passions de 1815, le jeune avocat libéral était fort protégé et encouragé par un magistrat de vieille roche, M. d'Arlatan de Lauris, qui goûtait son esprit et présageait ses talens. A la vivacité avec laquelle M. d'Arlatan défendit au sein de l'Académie le discours anonyme, mais qui n'était pas un secret pour lui, les adversaires politiques devinèrent qu'il s'agissait de M. Thiers, et ils s'arrangèrent pour faire remettre le prix à l'année suivante, comme si le morceau ne se trouvait digne en effet

que du second rang. Le lauréat évincé ne se tint pas pour battu, et, aux approches du terme fixé, il fabriqua en toute hâte un nouveau discours, qu'il fit cette fois arriver de Paris par la poste. Le secret fut bien gardé. La cabale s'empressa, comme c'était immanquable, d'admirer l'éloge nouveau-venu et de l'opposer au précédent, si bien qu'on lui décerna le prix, et à l'autre seulement l'accessit. Or, en décachetant les noms, il se trouva que tous deux étaient de M. Thiers. Qui fut confus? messieurs les académiciens. Qui rit de bon cœur? M. d'Arlatan. Cette espiéglerie, venant couronner le vrai talent, eût achevé d'établir à Aix la réputation du jeune avocat, si M. Thiers n'était parti vers ce temps-là même pour la capitale.

Nous retrouvons dans un article du *Constitutionnel* (30 novembre 1821) un extrait de cet *Éloge de Vauvenargues* et les principaux points que le jeune auteur y avait touchés; Montaigne, La Rochefoucauld, La Bruyère, y ont chacun leur esquisse au passage, et ces appréciations des moralistes par une plume de vingt-trois ans nous semblent justes autant que délicates, et de cette netteté déjà dont l'heureux style de M. Thiers ne se départira jamais. A propos de Montaigne, par exemple, il dira :

« Montaigne, élevé dans un siècle d'érudition et de disputes, accablé de tout ce qu'il avait lu, et n'y trouvant aucune solution positive, préfère le doute comme plus facile, et peut-être aussi comme plus humain, dans un temps où l'on s'égorgeait par conviction. Aimant tout ce qu'aimait Horace, et comme lui placé dans un siècle où il n'y avait pas mieux à faire, il célèbre le plaisir, le repos, et se fait une voluptueuse sagesse. Parlant de lui-même naturellement et volontiers, écrivant avant le règne des bienséances, il est naïf, original, un peu cynique; il fatigue par son érudition qui est de trop dans son livre comme dans sa tête; il doit beaucoup au tour piquant de son esprit, mais beaucoup à sa langue; il instruit, mais plus souvent il fournit, pour les vérités usuelles, des expressions inimitables. Tout homme qui aime une heureuse oisiveté, qui au milieu des guerres civiles ne sait où est la patrie, au milieu des disputes où est la vérité; qui est prudent, réservé, franc toutefois, parce qu'il s'estime, cet homme sera Montaigne, c'est-à-dire un indifférent que Solon eût condamné, mais dont nous aimons, nous, la douceur, la grace et la prudence. »

La Bruyère n'y est pas moins justement saisi, et on y peut noter un trait de finesse pénétrante :

« La Bruyère avait un génie élevé et véhément, une ame forte et profonde. Logé à la cour sans y vivre et placé là comme en observation, on le voit rire amèrement, et quelquefois s'indigner d'un spectacle qui se passe

sous ses yeux. Il observe ceux qui se succèdent, et les dépeint à grands traits, souvent les apostrophe vivement, court à eux, les dépouille de leurs déguisemens et va droit à l'homme qu'il montre nu, petit, hideux et dégénéré. *On voit dans Tacite la douleur de la vertu, dans La Bruyère son impatience.* L'auteur des *Caractères* n'est pas ou indifférent comme Montaigne, ou froidement détracteur comme La Rochefoucauld; c'est l'homme, son frère, qu'il trouve ainsi avili, et duquel il dit avec un regret douloureux : « Il devait « être meilleur. »

Quant à Vauvenargues, M. Thiers estime que, seul, il a donné une doctrine complète sur l'homme, sa nature et sa destination; et, si c'est là beaucoup dire, il montre du moins que, sans nier le mal, et sans se l'exagérer non plus, Vauvenargues, dans son optimisme pratique, a considéré le monde comme un vaste tout où chacun tient son rang, et la vie comme une action où, à travers les obstacles, la force humaine a pour but de s'exercer. Ces premières pages de M. Thiers sont d'un heureux augure; elles attestent déjà un auteur qui pense par lui-même et qui n'a nullement besoin de déclamation; elles n'ont pas d'effort, et elles ont de la portée.

Écrire comme on pense, *modeler son style sur les choses*, les bons esprits en viennent là d'ordinaire en avançant, mais M. Thiers ne conçut jamais d'autre théorie, même à ses débuts, même en ce concours académique. Cette absence complète de rhétorique vaut la peine d'être notée.

Un autre point qui ne mérite pas moins de l'être, c'est cette prédilection déclarée pour l'*action*, qui se retrouvera dans toutes les circonstances de la vie et dans toute l'habitude de la pensée chez M. Thiers. Ainsi, après avoir montré Vauvenargues jeté dans les camps presque au sortir de l'enfance, perdant la santé, mais se trempant l'ame dans les fatigues et, pour tout dire, étudiant ses semblables du sein des glaces de Moravie :

« Qu'apprit-il durant ces cruelles épreuves?... Que l'homme est malheureux et méchant, que le génie est un don nuisible et Dieu une puissance malfaisante!... Certes, beaucoup de philosophes, sans souffrir, ont avancé pire, et Vauvenargues, qui souffrait cruellement, n'imagina rien de pareil. Le monde lui parut un vaste ensemble où chacun avait sa place, et l'homme un agent puissant dont le but est de s'exercer; il lui sembla que, puisque l'homme est ici-bas pour agir, plus il agit, plus il remplit son but.

« Vauvenargues comprit alors les ennuis de l'oisiveté, les charmes du travail, et même du travail douloureux; il conçut un mépris profond pour l'oisiveté, une estime extrême pour les actions fortes. Dans le vice même,

il distinguait la force de la faiblesse, et, entre Sénécion, vil courtisan sous Néron, et Catilina, monstrueux ennemi de sa patrie, il préférait pourtant le dernier, parce qu'il avait agi... »

Et encore :

« Le monde, suivant Vauvenargues, est ce qu'il doit être, c'est-à-dire fertile en obstacles; car, pour que l'action ait lieu, il faut des difficultés à vaincre, et le mal est ainsi expliqué. La vie enfin est une action, et, quel qu'en soit le prix, l'exercice de notre énergie suffit pour nous satisfaire, parce qu'il est l'accomplissement des lois de notre être. Telle est en substance la doctrine de Vauvenargues. On le nomme un génie aimable, un philosophe consolant; il n'y a qu'un mot à dire : il avait compris l'univers, et l'univers bien compris n'est point désespérant, mais offre au contraire de sublimes perspectives. »

Je n'ai pas craint de citer, parce que tout l'instinct de l'homme se révèle déjà dans ces premiers écrits, et que, si l'on a sans doute un peu au-delà de Vauvenargues dans ce besoin d'action si caractérisé, on a déjà beaucoup de M. Thiers. C'est bien le même qui, dix ans plus tard, dans un admirable article sur les *Mémoires* de Gouvion Saint-Cyr (1), après avoir montré, à la louange des grands capitaines, que penser fortement, clairement, non pas au fond de son cabinet, mais au milieu des boulets, est, à coup sûr, l'exercice le plus complet des facultés humaines, c'est lui qui ajoutera en des termes tout-à-fait semblables : « Ceux qui ont rêvé la paix perpétuelle ne connaissaient « ni l'homme ni sa destinée ici bas. L'univers est une vaste action, « l'homme est né pour agir. Qu'il soit ou ne soit pas destiné au bon- « heur, il est certain du moins que jamais la vie ne lui est plus sup- « portable que lorsqu'il agit fortement; alors il s'oublie, il est en- « traîné, et cesse de se servir de son esprit pour douter, blasphémer, « se corrompre et mal faire. »

M. Thiers n'a jamais manqué, à l'occasion, de se prononcer contre cette disposition d'esprit si commune de nos jours, qui consiste à se replier sur soi, à s'analyser, à raconter ses propres émotions au lieu de chercher à s'en procurer de nouvelles ou d'en produire chez d'autres; il appelle cela le genre *impressif* et le croit contraire à la destinée naturelle de l'homme, laquelle est plutôt dans le sens *actif*. Il abonde, lui, dans ce dernier sens.

Vers le même temps où se mettait en marche ce jeune esprit, assurément le moins rêveur, un autre grand talent se déclarait aussi, qui

(1) *Revue française*, novembre 1829.

semblait, au contraire, appelé à donner à la moderne rêverie et au monde intérieur son expression la plus suave et la plus ample, la plus enchanteresse et la plus harmonieusement sensible. M. de Lamartine, tel que ses premières œuvres le révélaient, et que rien depuis ne l'a pu effacer encore, était le plus sublime des rêveurs, de ceux qui exhalent et qui chantent leur ame. L'un et l'autre se trouvaient si éloignés à leur point de départ, qu'ils semblaient vraiment ne devoir jamais se croiser. Nous les verrons, au commencement de 1830, s'aborder, se saluer une première fois avec une courtoisie toute chevaleresque, en attendant que plus tard ils se rencontrent face à face, la haute rêverie prétendant à n'en plus être et aspirant à l'action. Quoi qu'il en soit, tous les deux ils représentent, comme deux chefs, les deux grands instincts et les deux principaux courans de ce siècle, duquel on a pu dire tour à tour qu'il est un siècle d'action et un âge de rêverie; une époque vague, sceptique, et une époque positive. Ce parallèle, on le sent, avec ses contrastes, avec ses contacts aussi, serait fécond, mais délicat à poursuivre; nous le posons seulement, et nous passons.

M. Thiers était nouvellement arrivé à Paris en septembre 1821. Nous avons la date précise dans une page d'*album* écrite de sa main sous ce titre : *Arrivée d'un jeune méridional à Paris;* c'est une description de ses premières et confuses impressions à une première vue, c'est sa satire à lui des *Embarras de Paris :*

« Bientôt courant dans les rues, l'impatient étranger ne sait où passer. Il demande sa route, et tandis qu'on lui répond, une voiture fond sur lui; il fuit, mais une autre le menace. Enfermé entre deux rues, il se glisse et se sauve par miracle. Impatient de tout voir, et avec la meilleure volonté d'admirer, il court çà et là. Chacun le presse, l'excite, en lui recommandant un objet; il voit pêle-mêle des tableaux noircis, d'autres tout brillans, mais qui offusquent de leur éclat; des statues antiques, mais dévorées par le temps; d'autres conservées et peut-être belles, mais point estimées par un public superstitieux; des palais immenses, mais non achevés; des tombeaux qu'on dépouille de leur vénérable dépôt, ou dont on efface les inscriptions; des plantes, des animaux vivans ou empaillés; des milliers de volumes poudreux et entassés comme le sable; des tragédiens, des grimaciers, des danseurs. Au milieu de ces courses, il rencontre une colonnade, chef-d'œuvre de grandeur et d'harmonie.... C'est celle du Louvre.... Il recule pour pouvoir la contempler, mais il heurte contre des huttes sales et noires, et ne peut prendre du champ pour jouir de ce magnifique aspect. On déblaiera ce terrain, lui dit-on, etc., etc. — Quoi! se dit l'enfant nourri sous un ciel toujours serein, sur un sol ferme et sec, et au milieu des flots d'une lumière brillante, c'est ici le centre des arts et de la civilisation! Quelle folie aux

hommes de se réunir ainsi dans un espace trop vaste pour ceux qui ont à le parcourir, trop étroit pour ceux qui doivent l'habiter; où ils fondent les uns sur les autres, s'étouffent, s'écrasent, avec la boue sous les pieds et l'eau sur la tête! etc., etc. »

Patience! lorsque M. Thiers sera un jour ministre de l'intérieur ou des travaux publics, il saura mettre ordre à cela. Il serait piquant d'écrire, en regard de cette page de jeunesse, le résumé de son budget de ces années (1832-1834) concernant les embellissemens de Paris.

Les impressions du jeune Marseillais dans ce monde nouveau qui s'ouvrait à lui furent bientôt d'un tout autre ordre. Recommandé à Manuel, il le fut par lui à M. Laffitte, à M. Étienne, et entra au *Constitutionnel* en même temps que M. Mignet entrait au *Courrier*. Les deux amis réussirent aussitôt, chacun dans sa ligne parallèle et dans sa nuance. Tandis que l'un burinait déjà jusque dans ses moindres pages les traits d'une pensée grave, élevée et un peu puritaine, l'autre lançait sur tout sujet son esprit prompt, alerte et vigoureux. Du premier jour, M. Thiers fut aisément égal ou, pour parler vrai, supérieur (M. Étienne à part) à la rédaction habituelle du *Constitutionnel*, et il laissait surtout bien loin derrière lui toutes ces jeunes recrues si naturellement traînantes, les Bodin, Léon Thiessé et autres. Ce qu'il y avait de peu compliqué dans les théories, soit politiques, soit littéraires, du *Constitutionnel*, ne lui déplaisait pas; l'esprit de M. Thiers est de ceux qui, bien différens en ce point de plusieurs autres esprits distingués et dédaigneux de ce temps-ci, ne se rebutent jamais du simple, et il se réservait d'en relever ce qui touchait au commun par la vivacité et l'à-propos de ses aperçus. Nous pourrions remarquer et choisir plus d'un de ces articles de début; mais aucun ne nous paraît plus caractéristique de cette première manière, déjà si ferme et si sûre, que celui qu'il écrivit sur la brochure de M. de Montlosier, ou, comme il l'appelle, sur ce long cauchemar de 300 pages, intitulé : *De la Monarchie française au* 1er *mars* 1822. L'offense d'un esprit juste à voir un tel ramas d'incohérences, la douleur d'un jeune homme à voir un vieillard s'égarer si violemment, le ressentiment d'un homme nouveau qui prend sa part dans l'injure proférée par le patricien endurci, et le zèle du futur historien à venger des noms vénérés, le respect aussi des cheveux blancs qui, sans l'amortir, rehausse plutôt et aggrave la vigueur de la réplique, tous ces sentimens très mesurés, très apparens, respirent dans l'excellent article que le jeune publiciste, par une forme anticipée, convertit volontiers en une sorte de discours directement adressé à l'adversaire :

« Non, s'écrie-t-il, non, nous n'avions pas, avant 89, tout ce que nous avons eu depuis; car il eût été insensé de se soulever sans motif, et toute une nation ne devient pas folle en un instant.

« Ces concessions que vous appelez des bienfaits, et moi des restitutions, n'ont été conquises que par la Révolution; ce mot seul les rappelle toutes, et le mot opposé rappelle leur privation. Songez-y bien, monsieur le comte, les premiers ordres, ducs, prélats, présidens, avaient refusé l'impôt territorial; ils avaient demandé les États-généraux pour menacer la cour. Lorsqu'ils furent pris au mot, ils n'en voulurent plus; ils refusèrent le doublement du tiers-état et le vote par tête; ils ne consentirent à l'égalité des charges que lorsqu'ils se virent exposés à tout perdre par un refus; ils n'abandonnèrent leurs priviléges que par un mouvement de pudeur excité dans la nuit du 4 août. Songez qu'avant 89, nous n'avions ni représentation annuelle, ni liberté de la presse, ni liberté individuelle, ni vote de l'impôt, ni égalité devant la loi, ni admissibilité aux charges. Vous prétendez que tout cela était dans les esprits, mais il fallait la Révolution pour le réaliser dans les lois; vous prétendez que c'était écrit dans les cahiers, mais il fallait la Révolution pour l'émission des cahiers. »

Et plus loin, à propos des recettes féodales que M. de Montlosier propose comme remèdes à la situation du moment :

« Tout cela donc ne signifie rien. Mais quelques hommes dépités veulent se satisfaire; ils trouvent un prétexte pour nous injurier et nous couvrir de leur mépris. Ce que je connais de plus déplorable au monde, c'est de voir des vieillards avoir tort, et je n'ai jamais tant souffert qu'en voyant M. de Montlosier se permettre la violence et l'injure. Il parle sans cesse des vanités plébéiennes; il rappelle continuellement notre bassesse et nos crimes. Je n'invoquerai pas les lois contre cette insulte aux classes, mais j'opposerai à ces injures chevaleresques le langage de ma raison bourgeoise et écolière. Oui, dirai-je à M. de Montlosier, nous avons des prétentions comme vous : c'est l'orgueil qui, chez nous, demande l'égalité, et qui, chez vous, la refuse; mais entre ces deux orgueils, lequel est coupable, de celui qui demande le droit commun ou de celui qui le conteste? Vous ajoutez que parvenus à l'égalité, nous voulons dominer, et qu'une fois dominateurs, nous sommes aussi dédaigneux que vous-mêmes; et vous citez la noblesse impériale. Vous avez raison; mais moi, je n'attache pas l'orgueil au sang comme vous y attachez le mérite : je l'impute aux situations. Quand les plébéiens sont placés où vous êtes, ils peuvent s'oublier comme vous; mais, en attendant que nous partagions vos torts, permettez-nous de les blâmer. Je suis tout aussi franc que vous, et, je l'avouerai, de votre côté et du nôtre, il n'y a que des hommes et des passions d'hommes. Il n'y a entre vous et nous de différence que la justice de la cause. Chez nous comme chez vous, il peut y avoir eu des vanités, des passions féroces. Des plébéiens nés dans vos rangs auraient déclaré

la guerre à leur patrie; mais convenez aussi que des nobles nés dans nos rangs auraient pu être dans le Comité de salut public. Nous sommes tous hommes, monsieur le comte, et cette condition est dure. Tous les partis ont leurs bons et leurs méchans, et ne diffèrent que par le but; mais vous conviendrez qu'entre un Bailly mourant la tête et le cœur plein de vérité, et un Desprémenil mourant plein d'entêtement, quoique le sacrifice soit le même, le mérite ne l'est pas. Tous deux ont succombé pour leur cause; mais lequel pour la vérité? »

Certes la conviction, le sentiment profond de ce que j'appellerai *la vérité sociale*, éclate dans ces pages où le jeune écrivain, si prononcé pour les choses, ne se montre guère disposé à de grandes illusions sur les hommes. Cet article pourrait se dire assez justement un *article-ministre;* l'instinct s'y montre, la vocation y perce, le pronostic aurait pu dès-lors se tirer. Et ceci me rappelle en effet que, dans ces années de début, un soir que sur un des sujets de conversation politique à l'ordre du jour, M. Thiers avait brillamment parlé, Félix Bodin, qui l'avait écouté sans l'interrompre, s'approcha de lui lorsqu'il eut fini, et lui dit : « Mais savez-vous, mon cher ami, que vous serez ministre? » Le compliment fut reçu sans étonnement et comme par quelqu'un qui pouvait répondre : « Je le sais. »

Il ne faudrait pas que nos jeunes gens d'aujourd'hui se réglassent là-dessus dans leurs ambitions futures; outre que de tels talens sont infiniment rares, les temps aussi sont fort changés. Il y avait alors des partis en ligne, de grandes opinions rangées en présence; il y avait des positions régulières à emporter, des principes légitimes à faire prévaloir, une *vérité sociale* en un mot, et c'est la conscience de cette vérité qui développait et doublait les jeunes talens, occupait les jeunes passions, et leur donnait tout leur emploi dans une direction à la fois utile et généreuse.

Mais ce n'était pas en politique seulement que la plume de M. Thiers faisait ses premières armes; alors, comme aujourd'hui, on était fort tenté au début d'écrire sur toutes sortes de sujets. Je ne sais plus qui a dit : on commence toujours par parler des choses, on finit quelquefois par les apprendre. Le fait est que les mieux doués commencent par deviner ce qu'ils finissent ensuite par bien savoir. C'est ce qui arriva au jeune écrivain pour le salon de peinture de 1822, dont il rendit compte dans *le Constitutionnel;* ces mêmes articles parurent durant l'année, réunis en brochure. Quoi qu'en puisse penser aujourd'hui l'auteur, très sévère sur ses premiers essais et dès long-temps mûri en ces matières, j'ose lui assurer que cette brochure se relit

encore avec plaisir, avec utilité. Si le coup-d'œil historique sur les révolutions de la peinture laisse infiniment à désirer et peut compter à peine en ce qui concerne l'Italie, que M. Thiers n'avait pas visitée encore, les considérations générales sur le goût, sur la critique des arts et sur les divers mérites propres à ceux du dessin, restent des pages très agréables et très justes, des gages d'un instinct très sûr et d'une inclination naturellement éclairée. L'examen de la *Corinne au cap Misène*, de Gérard, amène un portrait de Mme de Staël et une appréciation qu'on a droit de trouver rigoureuse, mais qui n'est pas moins pleine de sens et bien conforme à ce que M. Thiers devait sentir en effet. Il n'y a même de tout-à-fait injuste dans ce jugement que l'avantage décidé que le critique accorde au peintre sur le romancier. Ce même *Salon* de 1822 renferme de généreux conseils à Horace Vernet (1) et une page commémorative pour le jeune Drouais; Drouais, ce premier élève de David, « qui mourut, dit M. Thiers, dévoré de ses feux et ravi avant l'âge, comme Gilbert, André Chénier, Hoche, Barnave, Vergniaud et Bichat. »

M. Thiers, à son aurore, avait surtout et il n'a jamais perdu le culte de ces beaux noms, de ces jeunes gloires, de ces victimes à jamais couronnées : historien, il leur dressera un autel, et, dans des pages dont on se souvient, il s'inspirera éloquemment de leur mémoire. On lui a, plus d'une fois, reproché de n'avoir pas de principe théorique général, de ne pas croire assez au droit pris d'une manière abstraite ou philosophique, d'accorder beaucoup au fait. Je ne discute pas ce point, quoiqu'en ce qui concerne l'art on le trouve bien décidément croyant au vrai et au beau. Mais il avait, il a, ce que j'aime à nommer le sentiment *consulaire*, c'est-à-dire, un sentiment assez conforme à cette belle époque, généreux, enthousiaste, rapide, qui conçoit les grandes choses aussi par le cœur et qui fait entrer l'idée de postérité dans les entreprises; ce qui le porte à s'enflammer tout d'abord pour certains mots immortels, à s'éprendre pour certaines conjonctures mémorables et à souhaiter, par quelque côté, de les ressaisir; ce qui lui faisait dire, par exemple, à M. de Rémusat, vers ce temps des nobles luttes commençantes : « Nous sommes la jeune garde (2). »

(1) « Il est jeune, favorisé de la fortune et de la gloire, entouré d'amis qui l'admirent, d'un public qui l'applaudit avec une complaisance toute particulière; mais la vie ne saurait être si facile; il faut un tourment à M. Horace Vernet : que ce soit l'idée de la perfection... » Tout ce chapitre VIII est d'une critique chaude, cordiale et franche : c'est du Diderot simple.

(2) Voir, dans l'article de M. de Rémusat sur M. Jouffroy, les belles pages sur

Cette étincelle sacrée, qui l'anime comme historien, ne lui a fait défaut en aucune autre application de sa pensée, et tout pratique qu'il est et qu'il se pique d'être, je ne répondrais pas qu'elle ne l'ait embarrassé plus d'une fois comme politique.

Dans l'automne de 1822, M. Thiers voyagea dans le midi et aux Pyrénées, en faisant le tour par Genève, Marseille, jusqu'à Bayonne, et en pénétrant dans les montagnes à cette extrême frontière où s'agitaient l'agonie de la Régence d'Urgel et les débris de l'armée de la Foi. La relation de ce voyage parut en 1823 sous ce titre : *Les Pyrénées et le Midi de la France pendant les mois de novembre et décembre* 1822. Le but principal de cet écrit, tout de circonstance, était de donner des notes exactes et de rapporter de fraîches informations sur ces mouvemens politiques auxquels l'opinion prenait alors tant d'intérêt. Mais, la part faite à ces observations et préoccupations *libérales*, ce petit écrit se recommande encore, après bien des années, par quelques pages plus durables : des descriptions lumineuses et faciles annoncent, dans le voyageur, l'habitude précoce et la faculté de voir géographiquement des ensembles, de décrire de haut et sans effort la configuration des lieux et des bassins qui se dessinent devant lui. Les chapitres sur Marseille sont à la fois pleins d'amour et de réflexion : on n'a jamais mieux rendu, ni d'un trait plus approprié, la beauté de ligne et de lumière de ce golfe de Marseille, cette végétation rare et pâle, si odorante de près, la silhouette et les échancrures des rivages, la Tour Saint-Jean qui les termine, « au couchant, enfin, « la Méditerranée qui pousse dans les terres des lames argentées; la « Méditerranée avec les îles de Pomègue et de Ratoneau, avec le « château d'If, avec ses flots tantôt calmes ou agités, éclatans ou « sombres, et son horizon immense où l'œil revient et erre sans cesse « en décrivant des arcs de cercle éternels. » L'histoire civile de Marseille, avec ses vicissitudes et ses reviremens, s'y résume très à fond; son génie s'y révèle à nu, raconté avec feu par le plus avisé de ses enfants. Marseille, qui se croyait encore royaliste, y est démontrée la cité la plus démocratique du midi; et, lui promettant dans un très prochain avenir l'union de la richesse et des lumières, l'auteur finit le tableau d'un trait : « Il tient à son sol, à son sang, de tout faire vite, le bien comme le mal. »

Mais je n'aurais pas tout dit de cet écrit presque oublié, et je croirais manquer à ce que le critique doit aux premiers essais de l'auteur

les jeunes générations en marche vers 1823. (*Revue des Deux Mondes*, 1er août 1844, pages 435-438.)

qu'il étudie, si je n'indiquais, ou plutôt si je n'extrayais tout un tableau qu'on ne songerait pas à y chercher, et qui me semble la perfection même. Il y a dans la première touche de la jeunesse, quand elle réussit, une grace, une fraîcheur, une *félicité*, qui pourra se conserver ensuite plus ou moins légère, se ménager jusque sous des qualités plus fortes, mais que rien désormais n'égalera. Voici le tableau : c'est la vallée d'Argelez, vue du prieuré de Saint-Savin. Le passage est un peu long, mais il ne semblera point tel, nous l'espérons, à qui l'aura lu en entier. Nous ne savons si le peintre des Pyrénées, Ramond, a fait une description plus fidèle; il n'en a pas rencontré assurément de plus transparente et de plus limpide :

« Tandis que je gravissais, dit le voyageur, par une matinée très-froide, le sentier escarpé qui conduit à Saint-Savin, un brouillard épais remplissait l'atmosphère. Je voyais à peine les arbres les plus voisins de moi, et leurs troncs se dessinaient comme des ombres à travers la vapeur. A peine arrivé au sommet, je fus ravi de me trouver au pied d'une gothique chapelle, et ses ogives, ses arcs si divisés, ses fenêtres en forme de rosaces, ses vitraux de couleur à moitié brisés, me charmèrent. Enfin, me dis-je en passant sous l'antique porte, voici une véritable abbaye. C'était pour mon imagination un ancien vœu réalisé. Des Espagnols travaillaient dans la cour. Ces robustes ouvriers remuaient avec gravité d'énormes pierres, et j'appris qu'à cause de leur patience et de leur sobriété, on les employait dans nos Pyrénées françaises aux travaux les plus difficiles. Mon compagnon de voyage demanda le propriétaire, et tout à coup un petit homme vif et gai se présenta en disant : « Voici le prieur; que lui demande-t-on? — Voir la vallée et son prieuré. — Bien venus, nous dit-il, bien venus ceux qui veulent voir la vallée et le prieuré! » Il nous ouvrit alors une porte qui, de cette cour, nous jeta sur une terrasse. — « Tenez, ajouta-t-il, vous venez au bon moment; regardez et taisez-vous. » Je regardai en effet et de long-temps je n'ouvris la bouche. La terrasse sur laquelle nous nous trouvions était justement à mi-côte, c'est-à-dire dans la véritable perspective du tableau, en outre sous son vrai jour, car le soleil se levant à peine donnait un relief extraordinaire à tous les objets. Le brouillard, que j'avais un instant auparavant sur la tête, était alors au-dessous de mes pieds; il s'étendait comme une mer immense et allait flotter contre les montagnes et jusque dans leurs moindres sinuosités. Je voyais des bouquets d'arbres dont le tronc était plongé dans la vapeur et dont la tête paraissait à peine; des châteaux à quatre tours qui ne montraient que leurs cônes d'ardoise. La moindre brise qui venait soulever cette masse l'agitait comme une mer. Auprès de moi, elle venait battre contre les murs de la terrasse, et j'aurais été tenté de me baisser pour y puiser comme dans un liquide. Bientôt le soleil, la pénétrant, l'agita profondément et y produisit une espèce de tourmente. Soudain elle s'éleva dans l'air comme une pluie

d'or; tout disparut à travers cette vapeur de feu, et le disque même du soleil fut entièrement caché. Ce spectacle avait le prestige d'un songe; mais, un instant après, cette pluie retomba, l'air se retrouva aussi pur, le brouillard aussi épais, mais moins élevé. Grace à cet abaissement, de nouveaux arbres montraient leurs têtes; des coteaux inaperçus tout à l'heure présentaient leurs cîmes grises ou verdoyantes. Ce mouvement d'absorption se renouvela plusieurs fois, et, à chaque reprise, le brouillard, en retombant, se trouvait abaissé et une nouvelle zône était découverte. Nous rentrâmes alors chez le possesseur qui, en vertu des lois de la Constituante, a succédé aux riches oisifs qui s'ennuyaient autrefois de ce beau spectacle et n'y voyaient que des rochers et d'humides vapeurs. C'est le médecin de Cauterets qui a fait cette acquisition et qui est le patron naturel de ces montagnards, leur conseil dans toutes leurs affaires, leur organe auprès de l'autorité, leur médecin quand ils sont malades. Il s'est nommé le prieur de Saint-Savin; les habitans lui en ont donné le titre, et il a obligé l'évêque même à le lui conserver. . . . . .

. . . . . Je me rendis de nouveau sur la terrasse pour jouir d'un spectacle tout différent, celui de la vallée délivrée des brouillards, fraîche de la rosée et brillante du soleil. Dans ce moment le voile était tiré; je voyais tout, jusqu'à l'écume des torrens et au vol des oiseaux; l'air était parfaitement pur; seulement, quelques nuages qui se trouvaient sur la direction ordinairement plus froide des eaux ou des courans d'air circulaient encore dans le milieu du bassin, se traînaient peu à peu le long des montagnes, remontaient dans leurs sinuosités, et venaient se reposer enfin autour de leurs pointes les plus élevées, où ils ondoyaient légèrement. Mais la vallée, comme une rose fraîchement épanouie, me montrait ses bois, ses coteaux, ses plaines vertes du blé naissant ou noires d'un récent labourage; ses étages nombreux couverts de hameaux et de pâturages, ses bosquets flétris, mais conservant encore leur feuillage jaunâtre; enfin des glaces et des rochers menaçans. Mais ce qu'il est impossible de rendre, c'est ce mouvement si varié des oiseaux de toute espèce, des troupeaux qui avançaient lentement d'une haie à l'autre, de ces nombreux chevaux qui bondissaient dans les pâturages ou au bord des eaux; ce sont surtout ces bruits confus des sonnettes des troupeaux, des aboiemens des chiens, du cours des eaux et du vent, bruits mêlés, adoucis par la distance, et qui, joignant leur effet à celui de tous ces mouvemens, exprimaient une vie si étendue, si variée et si calme. Je ne sais quelles idées douces, consolantes, mais infinies, immenses, s'emparent de l'ame à cet aspect, et la remplissent d'amour pour cette nature et de confiance en ses œuvres. Et si, dans les intervalles de ces bruits qui se succèdent comme des ondes, un chant de berger résonne quelques instans, il semble que la pensée de l'homme s'élève avec ce chant pour raconter ses besoins, ses fatigues au Ciel, et lui en demander le soulagement. Oh! combien de choses ce berger, qui ne pense peut-être pas plus que l'oiseau chantant à ses côtés, combien de choses il me fait sentir et penser! Mais cette douce émotion passe comme un beau rêve, comme un bel air de musique, comme

un bel effet de lumière, comme tout ce qui est bien, comme tout ce qui nous touchant vivement ne doit, par cela même, durer qu'un instant. »

Certes de telles pages, négligemment jetées et venues comme d'elles-mêmes dans une brochure plutôt politique, attestent mieux que tout ce qu'on pourrait dire un coin de nature d'artiste bien mobile et bien franche (*genuine*), ouverte à toutes les impressions, et digne, à certains momens, de tout comprendre et de tout sentir. Il y a telle page de Jouffroy où il nous représente aussi le pâtre mélancolique et taciturne au haut de sa montagne; mais ici, chez M. Thiers, le berger chante. Dans leurs deux tableaux, le politique comme le philosophe, en s'oubliant, s'élevaient chacun à la poésie, à l'art naturel et simple, à la pure source première du beau et du grand.

Ce n'était là pourtant (M. Thiers nous en avertit) qu'un instant rapide et qu'un éclair : hâtons-nous de rentrer avec lui dans la pratique et la réalité. L'année même où parut cette relation de voyage, il prenait la part la plus active à la rédaction d'un recueil qui ne vécut que peu, mais qui était un heureux signal, les *Tablettes universelles*. Si bien posé qu'il se trouvât au *Constitutionnel*, en effet, ce cadre déjà formé ne suffisait point à l'activité de M. Thiers; il sentait qu'il y avait à s'émanciper, à coloniser ailleurs. Les *Tablettes* furent la première tentative d'union entre les jeunes générations venues de bords différens, celle des proscrits de l'Université (Jouffroy, Dubois, etc.), les jeunes doctrinaires, fleur des salons sérieux (M. de Rémusat en tête), et les deux méridionaux directement voués à la révolution, MM. Mignet et Thiers. M. Thiers se chargea aux *Tablettes* du *bulletin politique* (signé ***), qu'on attribua d'abord à la fine plume de M. Étienne, et durant cette année décisive de la guerre d'Espagne et de la lutte sourde du cabinet entre M. de Chateaubriand et M. de Villèle, il ne cessa de se montrer un chroniqueur attentif et pénétrant, décochant à chaque bulletin son épigramme, que modéraient déjà l'intelligence des hommes et l'entente du jeu. Comme diversion à cette vive escarmouche politique (M. Thiers abondera de tout temps en ces sortes de diversions), je noterai un article de lui sur l'architecture gothique (1), à propos de la description de la cathédrale de Cologne, par Boisserée. L'idée de M. Boisserée qui déduit l'architecture ogivale de l'espèce d'*aspiration* qu'exercèrent les hautes tours destinées aux cloches sur le reste de l'édifice, cette vue ingénieuse, mais qui n'est qu'un des élémens de la vérité, se trouve exposée plu-

(1) N° du 17 janvier 1824.

tôt que discutée par M. Thiers. Plus tard, dans ses nombreux voyages en Italie, au bord du Rhin, en Allemagne, et à l'aide de comparaisons multipliées, M. Thiers concevra à son tour, sur l'ensemble de l'architecture, tout un système historique et générateur complet, tout un livre mouvant et presque passionné, qui est écrit dans sa tête, qui vit dans sa conversation, mais qu'on ne saurait toucher en cet endroit sans anachronisme. Nous n'avons noté en passant l'article sur l'œuvre de Boisserée que pour prendre acte de la vocation et signaler en tous sens les aptitudes diverses.

Les deux premiers volumes de l'*Histoire de la Révolution* paraissaient dans l'automne de l'année 1823. Cette histoire, qui a eu tant de vogue et d'influence, une influence qui n'est pas épuisée encore, fut commencée un peu au hasard, et naquit par occasion. La première idée en vint à Félix Bodin, qui poussa M. Thiers à l'entreprendre, et qui, le voyant ensuite si bien attaquer l'œuvre, y renonça lui-même avec une parfaite bonne grace. Bodin était un homme instruit, de bonne heure fatigué, et d'une haleine courte qui ne dépassait guère le résumé historique, genre exigu dont il est le père. Il avait acquis une assez grande réputation à ce quart d'heure de 1823, et son nom faisait, au besoin, une manière d'autorité et quasi de patronage. Ce nom auxiliaire se trouva donc associé à celui de M. Thiers pour les deux premiers volumes, qui formèrent la première livraison : il ne disparut qu'au troisième. Dans ces deux premiers volumes, qui comprennent l'Assemblée constituante et presque toute la législative, le jeune historien débute, on le voit bien; il n'a pas encore trouvé sa méthode ni son originalité. A l'exemple de la plupart des historiens, après une étude plus ou moins approfondie des faits, après une recherche bientôt jugée suffisante, et s'étant dit une fois : *Mon siége est fait*, il s'en tire par le talent de la rédaction, par l'intérêt dramatique du récit, et par des portraits brillans. Celui de Mirabeau, sous sa plume, méritait fort d'être remarqué; le caractère et la grandeur du personnage y étaient vivement produits, même avec trop de prestige, et l'on pouvait relever déjà, dans l'appréciation de certains actes, trop de coulant et d'indulgence. Cependant, ces deux premiers volumes parus, M. Thiers sentit (et lui-même en convient avec cette sincérité qui est un charme des esprits supérieurs) qu'il avait presque tout à apprendre de son sujet, et qu'une rédaction spirituelle après lecture courante des pièces et des mémoires antérieurement publiés n'était pas l'histoire telle qu'il était capable de la concevoir. Il se mit dès-lors à étudier résolument ce qui fait la matière essentielle de

toute histoire, c'est-à-dire le corps et les ressorts de l'état. Il connaissait par Manuel le baron Louis; il s'adressa directement à celui-ci pour certaines études spéciales dont les historiens hommes de lettres se dispensent trop aisément. Une simple teinture, à lui, ne lui suffisait pas; il veut en tout mettre la main à l'œuvre, sonder du doigt les arcanes. Tout un hiver, chaque matin, il va donc étudier chez le vieil économiste avec son budget sous le bras, comme on irait prendre des leçons. Ce budget normal bien connu lui servait ensuite à comprendre les expériences financières de Robert Lindet et de Cambon. Le baron Louis, bonne tête politique, très opposé d'ailleurs au système continental de l'Empire et grand partisan de la liberté du commerce, trouvait dans M. Thiers un élève qui se permettait quelquefois de n'être pas de son avis et de le combattre : le digne homme d'état se plaisait à voir un jeune esprit net et ferme s'exercer ainsi à la discussion sérieuse, et il le favorisait. Plus tard, après juillet 1830, et sous M. Louis ministre, M. Thiers, placé tout à côté de lui et au cœur de la machine, complétera en grand ces fortes études financières si bien commencées. En même temps qu'il s'informait des finances, il essaya d'apprendre la guerre avec le général Foy, surtout avec Jomini, qui était alors à Paris, et qu'il vit beaucoup. Il avait des amis artilleurs à Vincennes, il causait et discutait sur le terrain avec eux, se faisait démontrer les fortifications, l'attaque, la défense, et rien ne le flattait tant que d'être salué par eux, à cette fin d'école, un bon officier du génie. Dès-lors se déclarait son goût pour les cartes géographiques, stratégiques, auxquelles il attache une importance plus que militaire (1); il en faisait une collection qu'il a augmentée depuis, et qui est une des plus belles qui se puisse voir. Le résultat historique de telles préparations inaccoutumées allait éclater avec bonheur, dès le début de son troisième volume, par l'admirable exposé de la campagne de l'Argonne.

Ainsi donc, nous prenons sur le fait la méthode de M. Thiers en histoire, la manière dont il devint historien, et en quoi il diffère essentiellement des autres grands talens contemporains qui se sont illustrés dans ce genre. Il faut toujours mettre à part M. Guizot, dont les instincts parlementaires et d'homme d'état, d'orateur d'état, se dé-

(1) « L'histoire de la guerre est une des bases de la science politique. On ne sait « à fond la carte d'un pays qu'en étudiant les combats dont il a été le théâtre, et on « ne connaît bien les relations d'un pays avec les autres qu'en connaissant bien sa « carte. » (Article de M. Thiers sur les *Mémoires* du maréchal Gouvion Saint-Cyr.)

claraient hautement d'avance et dans le choix des sujets et dans l'esprit suivant lequel il les traitait. Même en faisant de l'histoire, M. Guizot méditait autre chose. La remarque est plus vraie encore de M. Thiers. Son ambition au début, son instinct naturel n'est pas de retrouver, de produire de l'histoire épique ou pittoresque (comme on y a si heureusement réussi, mais un peu après coup), et il ne vise nullement à faire œuvre littéraire. Il aime par goût les choses de gouvernement; mis en présence, il veut les apprendre, les étudier en elles-mêmes, il s'y porte avec passion. Homme politique ou destiné à l'être, il jette ses études dans l'histoire. L'histoire, pour lui, c'est donc l'occasion, le moyen, l'application, comment dirai-je? le résidu ou le trop plein de son travail, non pas le but direct ni l'objet. Cela se trouve vrai et pour son *Histoire de la Révolution*, et pour celle qu'il a commencée de Florence; dans cette dernière, l'*art* lui faisait l'attrait principal; le sujet, là aussi, n'est que le prétexte, et c'est la recherche avant tout qu'il aime. Mais aujourd'hui, pour l'histoire du Consulat et de l'Empire, il avoue que son ambition est autre, et qu'elle ne saurait raisonnablement dépasser une telle matière. Le but ici est amplement suffisant, et il ne se propose que de le remplir. Toutes les études politiques, gouvernementales, stratégiques, etc., etc., aboutissent là, en effet, dans le plus vaste et le plus glorieux cadre; il s'en empare. « Quelle bonne fortune! s'écrie-t-il et a-t-il droit de s'écrier dans cet égoïsme de l'artiste amoureux de son objet; on m'a été prendre Alexandre du fond de l'antiquité, et on me l'a mis là, de nos jours, en uniforme de petit capitaine et avec tout le génie de la science moderne. » Pour la première fois donc l'historien a fait, a voulu faire un ouvrage.

Revenons aux débuts. M. Thiers, disions-nous, n'est entré pleinement dans l'histoire de la révolution française qu'à son troisième volume; il y arrive, pour ainsi dire, avec les Marseillais eux-mêmes, à la veille du 10 août. Comme ces hommes de révolution, ces généraux et ces gouvernans improvisés, dont il a si bien senti et rendu la nature, il se forme en avançant, selon les nécessités du sujet, il supplée aux routines par une rapide expérience. On n'attend pas que j'entre ici dans une analyse suivie et développée de cette narration qui, eu égard à la nature des choses racontées, n'a souvent que trop d'intérêt et d'attrait. Moi-même, en mes années de noviciat, j'ai eu l'honneur de saluer, d'accueillir à leur naissance ces volumes de l'*Histoire de la Révolution*, je leur ai consacré dans *le Globe* quatre articles que j'aimerais encore

à signer aujourd'hui (1). Au milieu des hommages de sympathie et d'admiration dont la jeunesse est prodigue et qui ne pouvaient être mieux placés qu'en cette rencontre, je me permettais quelques observations et restrictions sur le passage trop facile que l'historien se ménageait de la Gironde à la Montagne : « Ici, avait-il dit en con-« cluant éloquemment son quatrième volume et la journée du 2 juin, « ici commencent des scènes plus grandes et plus horribles cent fois « que toutes celles qui ont indigné les girondins. Pour eux, leur his-« toire est finie; il ne reste plus à y ajouter que le récit de leur mort « héroïque. Leur opposition a été dangereuse, leur indignation im-« politique; ils ont compromis la révolution, la liberté, la France; ils « ont compromis même la modération en la défendant avec aigreur, « et en mourant ils ont entraîné dans leur chute ce qu'il y avait de « plus généreux et de plus éclairé en France. Cependant j'aurais voulu « être impolitique comme eux, compromettre tout ce qu'ils avaient « compromis, et mourir comme eux encore, parce qu'il n'est pas pos-« sible de laisser couler le sang sans résistance et sans indignation. » Et pourtant, en poursuivant son récit, l'historien entraîné passe outre : « On ne pourrait mettre au-dessus d'eux, dit-il encore, que « celui des montagnards qui se serait décidé pour les moyens révo-« lutionnaires par politique seule et non par l'entraînement de la « haine. » Et ce rôle du montagnard, il l'accepte, il le personnifie avec intégrité, avec grandeur, mais avec trop d'oubli des alentours, dans Carnot, dans Robert Lindet ou Cambon, et il s'attache jusqu'au bout, jusqu'au haut de la Montagne, aux destinées de la patrie qu'il ne sépare, à aucun moment, des destinées de la révolution. Dans cette Montagne plus sanglante que la roche Tarpéienne ou les Gémonies, il ne cesse, en un mot, de voir le Capitole de la patrie en danger.

Ici de graves questions se soulèvent, questions de principes et de sentiment. Et il nous faut bien d'abord toucher quelque chose de la doctrine générale de la fatalité tant reprochée aux deux jeunes historiens de la révolution. On a tant parlé en tous sens de cette doctrine qu'on rattache communément à leurs noms, qu'il est impossible qu'on ne l'ait pas exagérée, comme cela arrive toujours. Le fait est qu'elle ressort du récit de M. Thiers à la réflexion, bien plutôt qu'elle n'est professée par lui. Il raconte et suit vivement les phases de la révolution,

(1) 10 et 19 janvier 1826, 28 avril et 12 mai 1827; je n'en sépare pas un article corrélatif au sujet du Tableau historique de M. Mignet, 28 mars 1826.

il les expose avec tant de lucidité, de vraisemblance et d'enchaînement, qu'on finit, ou peu s'en faut, par les juger inévitables. De là à excuser, à absoudre, à admirer même quelquefois les hommes qui ont figuré dans chaque phase avec désintéressement et grandeur, il n'y a qu'un pas, et l'historien, si l'on n'y prend garde, vous le fait faire. J'ai déjà moi-même tant discuté ailleurs (1) cette théorie de la fatalité, cette forme particulière de la philosophie de l'histoire, qu'il me répugne de m'y étendre de nouveau : qu'on me permette seulement de dire que je ne suis pas de ceux qui croient en général à un si visible et si appréciable enchaînement des choses humaines. Je crois volontiers à une loi supérieure des évènemens, mais aussi à la profonde insuffisance des hommes pour la saisir, et il y a trop de source d'erreur à ne faire que l'entrevoir : la clé qu'on croit tenir nous échappe à tout moment. Il n'appartient qu'à Pascal sans doute d'oser dire crument que, si le nez de Cléopâtre avait été plus long ou plus court, la face du monde aurait changé, et de se prévaloir nommément, comme il fait, du *grain de sable* de Cromwell; mais il me semble dans le cas présent, avec Rœderer (2), que le renversement du trône au 10 août n'était pas une conséquence inévitable de la révolution de 89; qu'il n'était pas absolument nécessaire que l'infortuné Louis XVI se rencontrât aussi insuffisant comme roi; une dose en lui de capacité ou de résolution de plus eût pu changer, modifier la direction des choses dès le début. Il me semble avec un historien philosophe, le sage Droz, que la révolution aurait pu être dirigée dans les premiers temps; et, une fois même qu'elle fut lancée et déchaînée à l'état d'avalanche, il dépendit de bien des accidens d'en faire dévier la chute et le cours. On a beau jeu de parler après coup de la conséquence inévitable des principes, mais, dans le fait, ils auraient pu courir et se heurter de bien des manières. Depuis quand a-t-on vu qu'un char, aveuglément lancé, portât-il une nation, ne pouvait verser à un tournant? Bonaparte, pour ne citer qu'un moment décisif, pouvait ne pas être au 13 vendémiaire sous la main de Barras; il pouvait être allé se promener à la campagne ce jour-là, et la Convention une fois renversée par les sections, que serait-il arrivé? Les philosophes et les méditatifs aiment à se poser ces questions; l'historien, je le sais, n'y est pas également obligé. Comme il ne s'adresse qu'aux faits accomplis, et qu'il faut bien que ces faits, pour s'accomplir, aient eu dans leur rapport et leur succession tout

(1) Dans les articles du *Globe* précédemment indiqués.

(2) *Chronique des Cinquante jours*, pages 1 et 2.

ce qui les rendait possibles, l'historien, dans sa rapidité, peut être sujet à les si bien lier et enchaîner, qu'à force d'être trouvés naturels, ils paraissent ensuite un peu trop nécessaires. L'histoire de M. Thiers produit trop ce genre d'illusion. Ici comme bien souvent ailleurs, quand on le lit comme lorsqu'on l'entend, on marche avec lui sans se heurter aux objections; c'est son art et son prestige. Lui-même, on se demande s'il les a vues, tant il est habile et prompt à les éluder, tant l'on va sur ses pas à la persuasion d'un train facile. Quant au reproche d'avoir *formulé*, comme on dit, la marche de la révolution à l'état de loi fatale, il s'adresserait plutôt à M. Mignet qui, le premier, a dégagé expressément les conclusions; mais je me hâte d'ajouter que ce genre de reproche s'adresserait aussi bien à tout historien ou philosophe de l'ordre providentiel, à de Maistre, par exemple, et qu'il pourrait remonter tant soit peu jusqu'à Bossuet. « Ceci a été, donc ceci a dû être, et il a fallu nécessairement tout ce mal pour enfanter ce bien, » ce ne sont pas seulement des fatalistes qui tiennent ce langage, et M. Mignet, par le haut développement grave et moral qui lui concilie tous les respects, a montré assez qu'il ne l'est pas.

L'histoire seule de M. Thiers ne nous paraîtrait pas devoir soulever toutes ces questions, qui, ainsi posées, jurent plutôt avec la forme de cet entraînant récit. Ce qu'on a droit de trouver, c'est que ce récit est souvent plus simple, plus lucide que les choses elles-mêmes; qu'il n'y est pas assez tenu compte des obstacles, des misères, des crimes, et qu'aussi, à force de se bien expliquer les situations successives et d'y entrer, les hommes, certains hommes aveugles et coupables, n'y sont pas assez marqués du signe qui leur appartient. La vivacité du sens historique s'y substitue presque partout à la sévérité morale des jugemens; sur ce point, il n'y a pas de système, il y a de l'oubli.

Ce n'est pas que les victimes, toutes les fois qu'elles passent, n'obtiennent de l'historien, quand elles en sont dignes, des accens de pitié et d'éloquence. Rien de plus pathétique chez lui que la mort des girondins, que celle de Marie-Antoinette. On peut trouver seulement que cette pitié pour les innocens n'est pas égalée par son indignation contre les bourreaux, et il semble qu'on puisse appliquer à son attitude ce vers du poète :

Mens immota manet, lacrymæ volvuntur inanes.

N'oublions pas toutefois que, dans les simples et admirables pages où il raconte, après le 9 thermidor, la condamnation et la mort stoïque de Romme, Goujon, il s'écrie avec ame : « On profita de cette occa-

« sion pour ordonner une fête commémorative en l'honneur des gi-
« rondins. Rien n'était plus juste : des victimes aussi illustres, quoi-
« qu'elles eussent compromis leur pays, méritaient des hommages;
« mais il suffisait de jeter des fleurs sur leur tombe, il n'y fallait pas
« de sang. Cependant on en répandit à flots; car aucun parti, même
« celui qui prend l'humanité pour devise, n'est sage dans sa ven-
» geance. » Voilà des accens miséricordieux bien naturels, et qui répondent à l'imputation de système.

Telle que nous la voyons, et avec ce mélange de qualités vives et d'oublis, l'histoire de M. Thiers a rencontré du premier jour deux classes inconciliables de lecteurs. Les témoins plus ou moins victimes de la révolution n'ont jamais consenti à y reconnaître cette marche régulière jusque dans le sang, cet ordre dans le désordre; ils ne se sont jamais laissé conduire par l'historien, si engageant qu'il fût, à ce point de vue distant où la perspective se dégage, où souvent elle se crée aussi. En revanche, les hommes tout-à-fait nouveaux, ceux qui, n'ayant rien vu de cette révolution, en ont admiré au berceau le sombre éclat, les patriotiques orages, et qui en recueillent ou qui même veulent en espérer encore les bienfaits, ceux-là ont accepté couramment et avec enthousiasme l'œuvre de M. Thiers; ils l'ont reçue en même temps que les chansons de Béranger, comme un héritage.

Ce livre, ainsi entendu, est la vraie histoire et comme la feuille ou la carte de route des générations qui sont encore en marche; c'est le journal de l'expédition écrit à la veille du dernier triomphe. Quand on est arrêté, c'est différent; on veut plus de réflexion, plus de philosophie, on réagit contre les faits; mais, pour se laisser guider au fil du courant, rien de plus séduisant, de mieux vu et de plus rapide; les obstacles disparaissent, sont aplanis. Ce récit dramatique encourage, enflamme, et produit un peu l'effet d'une *Marseillaise;* il fait aimer passionnément la révolution.

A ce degré, est-ce un bien? est-ce un mal? Questions brûlantes, sur lesquelles l'historien lui-même, devenu homme de gouvernement, a dû hésiter quelquefois. Ce qu'il y a de positif, c'est que le succès, d'abord lent à se décider, est, avec les années, devenu immense, populaire; la révolution de juillet l'a accéléré et, pour ainsi dire, promulgué. A l'heure qu'il est, 80,000 exemplaires sont en circulation dans le monde. Ces dix volumes d'histoire ont eu tout d'un coup la vogue de certaines compositions romanesques ou de certains pamphlets immortels; et, en effet, ce n'est point, d'ordinaire, à des œu-

vres tout impartiales, toutes tempérées d'élémens rassis, que se prend ainsi la flamme.

Quoi qu'il en soit des circonstances passagères, cette histoire, qui, à partir de son troisième volume, forme un tout si animé, si consistant, ne saurait s'effacer désormais ni s'abolir; elle aura laissé dans la mémoire française de belles traces, des portions lumineuses, des expositions financières, militaires, données pour la première fois, et aussi des mouvemens qui seront toujours cités comme exemples d'une inspiration patriotique bien pure, d'une naturelle et bien vive éloquence. Je n'en sais pas de plus mémorable élan que l'espèce d'épilogue qui termine le huitième volume, et qui couronne le récit des victoires toutes républicaines de la première campagne d'Italie. On ne nous saura pas mauvais gré de représenter ici la noble page tout entière :

« Jours à jamais célèbres et à jamais regrettables pour nous! s'écrie l'historien, dont le ton s'élève un moment jusqu'à l'hymne; à quelle époque notre patrie fut-elle plus belle et plus grande? Les orages de la révolution paraissaient calmés; les murmures des partis retentissaient comme les derniers bruits de la tempête : on regardait ces restes d'agitation comme la vie même d'un état libre. Le commerce et les finances sortaient d'une crise épouvantable; le sol entier, restitué à des mains industrieuses, allait être fécondé. Un gouvernement, composé de bourgeois, nos égaux, régissait la république avec modération; les meilleurs étaient appelés à leur succéder. Toutes les voix étaient libres. La France, au comble de la puissance, était maîtresse de tout le sol qui s'étend du Rhin aux Pyrénées, de la mer aux Alpes. La Hollande, l'Espagne, allaient unir leurs vaisseaux aux siens et attaquer de concert le despotisme maritime. Elle était resplendissante d'une gloire immortelle. D'admirables armées faisaient flotter ses trois couleurs à la face des rois qui avaient voulu l'anéantir. Vingt héros, divers de caractère et de talent, pareils seulement par l'âge et le courage, conduisaient ses soldats à la victoire : Hoche, Kléber, Desaix, Moreau, Joubert, Masséna, Bonaparte, et une foule d'autres, s'avançaient ensemble. On pesait leurs mérites divers; mais aucun œil encore, si perçant qu'il pût être, ne voyait dans cette génération de héros les malheureux et les coupables; aucun œil ne voyait celui qui allait expirer à la fleur de l'âge, atteint d'un mal inconnu, celui qui mourrait sous le poignard musulman ou sous le feu ennemi, celui qui opprimerait la liberté, celui qui trahirait sa patrie; tous paraissaient grands, purs, heureux, pleins d'avenir! Ce ne fut là qu'un moment; mais il n'y a que des momens dans la vie des peuples, comme dans celle des individus. Nous allions retrouver l'opulence avec le repos; quant à la liberté et à la gloire, nous les avions!... Il faut, a dit un ancien, que la patrie soit, non-seulement heureuse, mais suffisamment glorieuse. Ce vœu était accompli. Français qui

avons vu depuis notre liberté étouffée, notre patrie envahie, nos héros fusillés ou infidèles à leur gloire, n'oublions jamais ces jours immortels de liberté, de grandeur et d'espérance! »

Malheur à qui, jeune et né dans les rangs nouveaux, n'a pas senti un jour, en lisant cette page, un battement de cœur et une larme! Notez bien cette pensée : « Il n'y a que des momens dans la vie des peuples comme dans celle des individus; » cela ne rappelle-t-il pas la belle description de la vallée d'Argelez vue de Saint-Savin, par où M. Thiers a débuté, et le sentiment tout pareil qui la termine, sentiment de l'apparition fugitive du beau et du bien qui passe avec l'éclair? Il y a là comme une mélancolie rapide qui ajoute à l'émotion heureuse, et qui se mêle, pour l'aiguiser, à l'ivresse de la gloire non moins qu'à celle du plaisir. Ces organisations du midi ont plus que d'autres le secret, en toute chose, de la brièveté de la vie, comme elles en ont plus vive l'étincelle : *Carpe diem.*

Le style de cette histoire, et en général le style de M. Thiers, est ce dont on se préoccupe le moins en le lisant; il vient de source, il est surtout net, facile et fluide, transparent jusqu'à laisser fuir la couleur. L'auteur ne raffine jamais sur le détail, et on ne s'arrête pas un instant chez lui à l'écrivain. Sa pensée sort comme un flot, que suit un autre flot : de là parfois quelque chose d'épars, d'inachevé dans l'expression, mais que la suite aussitôt complète. En y réfléchissant depuis, l'historien a cherché à se faire la théorie de sa manière. Il dit en riant qu'il a le fanatisme de la simplicité; mais, bien mieux, il en a le don et l'instinct irrésistible. Il croit volontiers qu'en histoire les modernes ne doivent viser qu'au fait même, à l'expression simple de leur idée : moindres que les anciens à tant d'égards, ils sont plus savans, plus avancés dans les diverses branches sociales, obligés dès-lors de satisfaire à des conditions plus compliquées, et leur principal besoin, en s'exprimant, est d'autant plus d'être clair, net et de tout faire comprendre. C'est aussi en ce sens qu'ils ont à ressaisir peut-être leur originalité la plus vraie. Il y a bien des manières sans doute d'écrire dignement l'histoire; mais, dans les manières plus curieuses de forme, il court risque de se glisser quelque imitation, quelque pastiche de l'antiquité. Voltaire y échappe entièrement, M. Thiers aussi. Dans son *Histoire de l'Empire*, il s'est efforcé de joindre à ses qualités simples celle qui y mettrait le relief et le cachet, la concision. Arriver à être court en restant facile et sans cesser d'être abondant par le fond, ce résultat obtenu résumera la perfection de sa manière.

Pendant que M. Thiers écrivait son *Histoire de la Révolution*, ou peu après l'avoir terminée, il laissait échapper quelques articles ou morceaux de critique, soit au *Constitutionnel*, toujours, soit au *Globe*, où il faisait une fois le *Salon* (septembre 1824) (1). Son morceau sur Law, mis en tête d'une certaine *Encyclopédie progressive* qui n'alla pas plus loin (1826), mérite d'être tout particulièrement remarqué, et il fut très lu au moment de la publication. L'auteur tient encore, et avec raison, à cet ancien travail dans lequel il jeta ses propres idées sur les banques. Il le rédigea sur un recueil d'édits du temps de Law; on crut qu'il avait puisé à des mémoires particuliers. Avec des édits, comme avec des traités, comme avec toutes sortes de pièces officielles, il y a moyen de refaire toute l'histoire, mais il faut savoir les *lire*. En général, savoir lire les pièces, c'est là un des secrets de l'originalité historique de M. Thiers. M. Duchâtel parla de ce travail sur Law, dans deux articles du *Globe* (2 et 12 août 1826), et discuta, avec quelque contradiction et en toute franchise, certaines des idées financières, relatives au papier-monnaie, que l'auteur y avait rattachées. Quant à la partie historique, qui lui paraissait irréprochable, il en disait : « M. Thiers vient de nous donner une histoire du système de « Law, où, avec l'impartialité et l'étendue d'esprit qui le distinguent, « il a exposé et jugé les plans du financier écossais, fait la part de « l'éloge et du blâme, des grandes conceptions et des erreurs. Il a « montré que, si le système est tombé, ce n'est point par le vice de son « principe, mais par des fautes d'exécution... Il est impossible de porter « plus de clarté dans les détails d'une opération financière que ne l'a « fait M. Thiers en retraçant la marche du système : c'est la même « précision et la même netteté que dans les belles pages de son *His-* « *toire de la Révolution* sur les assignats et le maximum. Il a aussi « peint, avec un rare talent, les passions nouvelles que le système « avait soulevées... » Ainsi jugeait M. Duchâtel de ce savant et lucide exposé : il est bon, en chaque matière, de recueillir au passage les paroles des maîtres.

Parmi les morceaux épars de M. Thiers, je signalerai encore dans la *Revue française* (novembre 1829), un article développé sur les *Mémoires* du maréchal Gouvion Saint-Cyr, qui parut, au premier abord, n'avoir pu être écrit que par un homme du métier, et qui valut à

(1) Il n'en fit pas moins ce même *salon* dans le même temps au *Constitutionnel*. Félix Bodin, qui ne savait pas de qui étaient les articles du *Globe*, dit un jour à M. Dubois : « Mais on vous pille au *Constitutionnel*. » C'était M. Thiers qui se multipliait.

l'auteur les complimens du guerrier mourant. C'est tout simplement un des plus beaux morceaux de haute critique qui se puisse lire en telle matière. L'auteur y commence par exposer les qualités complexes qui font le grand homme de guerre : ingénieur, géographe, connaissant les hommes, sachant les manier, puis administrateur en grand et presque un commis dans le détail, il faut que l'homme appelé à commander aux autres sur les champs de bataille soit préalablement tout cela; mais ce n'est rien encore :

« Tout ce savoir si vaste, ajoute M. Thiers en couronnant le merveilleux portrait, il faut le déployer à la fois, et au milieu des circonstances les plus extraordinaires. A chaque mouvement, il faut songer à la veille, au lendemain, à ses flancs, à ses derrières; mouvoir tout avec soi, munitions, vivres, hôpitaux; calculer à la fois sur l'atmosphère et sur le moral des hommes; et tous ces élémens si divers, si mobiles, qui changent, se compliquent sans cesse, les combiner au milieu du froid, du chaud, de la faim et des boulets. Tandis que vous pensez à tant de choses, le canon gronde, votre tête est menacée; mais ce qui est pire, des milliers d'hommes vous regardent, cherchent dans vos traits l'espérance de leur salut. Plus loin, derrière eux, est la patrie avec des lauriers ou des cyprès; et toutes ces images, il faut les chasser, il faut penser, penser vite, car une minute de plus, et la combinaison la plus belle a perdu son à-propos, et au lieu de la gloire, c'est la honte qui vous attend.

« Tout cela peut sans doute se faire médiocrement, comme toute chose d'ailleurs, car on est poète, savant, orateur médiocre aussi; mais cela fait avec génie est sublime. Penser fortement, clairement, au fond de son cabinet, est bien beau sans contredit; mais penser aussi fortement, aussi clairement, au milieu des boulets, est l'exercice le plus complet des facultés humaines. »

Thomas, si l'on s'en souvient, en son Éloge de Duguay-Trouin et dans une page qu'on dit éloquente, a décrit les difficultés et les dangers des combats de mer plus terribles que ceux de terre; mais ici que le Thomas est loin! Ce n'est pas un morceau de rhétorique, un beau lieu commun académique, on a la réalité grande et simple. M. Thiers, qui loue chez le maréchal Saint-Cyr la *beauté* du récit militaire, définit ainsi cette expression qui s'applique si souvent à lui-même : « Nous considérons, dit-il, comme beauté dans un récit militaire, la clarté, la précision, et le degré de couleur qui s'accorde avec une exposition savante. » M. Thiers, qui par goût est moins de l'école de l'armée du Rhin que de celle de l'armée d'Italie, sait joindre à ces qualités du récit la rapidité de l'éclair.

Cependant, au sortir de cette longue *Histoire de la Révolution*, l'esprit actif de M. Thiers, excité encore et accéléré par un exercice continuel, avait besoin d'un champ nouveau et d'une vaste entreprise. On le poussait dès-lors à passer outre et à raconter sans désemparer le Consulat et l'Empire; mais c'était prématuré, et le train de ses idées le portait ailleurs. En étudiant les cartes stratégiques, sa passion favorite, et à force de considérer la surface de l'Europe et la configuration du sol, il s'était fait un ensemble d'idées, tout un système qui, selon lui, expliquait l'histoire, et il déduisait de la connaissance précise des divers bassins, non-seulement les migrations et le cours, mais aussi les caractères et les mœurs des peuples. Il ne projetait donc rien moins à cette époque qu'une *Histoire générale* d'après ce système. Pour exécuter un tel projet, il fallait sortir de chez soi et de dessus les cartes, voyager tout de bon, voir le monde: il y songea sérieusement. Mais n'admirez-vous pas cette activité en tous sens, et comment cet esprit curieux, entraîné, se portant d'instinct aux grands sujets comme à son niveau, jette tout son feu d'universalité avant d'entrer dans l'œuvre pratique? Quand je dis qu'il le jette, je me reprends, il saura bien en garder toujours quelque chose. Tous ceux qui ont le plaisir de connaître depuis long-temps M. Thiers se rappellent encore, et non sans charme, cette phase, en quelque sorte, scientifique de sa vie. Il étudie Laplace, Lagrange, il les étudie plume en main, en s'éprenant des hauts calculs et en les effectuant; il trace des méridiens à sa fenêtre; il arrive, le soir, chez ses amis, en récitant d'un accent pénétré cette noble et simple parole finale du *Système du Monde :* « Conservons, augmentons avec soin le dépôt de ces hautes connaissances, *les délices des êtres pensans;* » et il l'admire comme il fera tout à l'heure pour telle parole de Napoléon. On le croirait uniquement fait, tant il les comprend, pour habiter en ces clartés sereines de l'intelligence. Enfin, il veut décidément partir avec le capitaine Laplace pour le voyage de circumnavigation qui se préparait. Ce dernier projet fut, de sa part, en voie d'exécution; il en parla à M. de Bourqueney, qui, à son tour, en dit un mot à M. Hyde de Neuville. Celui-ci consentit très volontiers à voir M. Thiers et lui fit même proposer d'être le rédacteur du voyage; M. Thiers ne demandait que le passage. M. Hyde de Neuville est le seul ministre de la restauration qu'il ait vu. L'historien de la révolution française faisait déjà ses adieux à ses amis et allait s'embarquer, quand le ministère Martignac tomba. — « Ah! ça, il s'agit bien de partir, lui dit-on de toutes parts; restez et combattons! »

N'est-ce pas ainsi que Cromwell (ce souvenir, bon gré mal gré, saute tout d'abord à l'esprit) faillit partir un jour pour l'Amérique, à la veille de 1640? il avait déjà le pied sur le vaisseau quand un ordre de la cour y mit obstacle. Si on le laissait faire, le puritanisme religieux l'emportait au bout du monde, comme la curiosité scientifique emmenait M. Thiers. Je ne compare pas, on le sent bien, celui-ci à Cromwell; mais le fait est que *le National* ne nuisit pas, je pense, à l'évènement de 1830, et que de toutes les machines de siége d'alors, ce fut la mieux dressée et la mieux servie.

Quelques années après, M. Thiers, ministre de l'intérieur, donnait à dîner au capitaine Laplace, qui revenait de son expédition avec son monde décimé par les fatigues et les maladies. Il y a de ces jeux de la fortune.

Nous voici au moment où commence l'œuvre pratique de M. Thiers : il fonde *le National* avec ses amis, Mignet, Carrel, Sautelet, et le premier numéro paraît le 3 janvier 1830. Laissons de côté des voiles inutiles, qui n'en sont plus pour personne : le ministère Polignac avait été constitué exprès pour lancer les ordonnances; *le National* fut créé exprès, et le cas prévu échéant, pour renverser la dynastie parjure; tout y fut dirigé dans ce but, et avec le soin vraiment patriotique de ne frapper qu'à la tête, en respectant autant que possible le corps de l'état. *Le National* mit dès son premier numéro la restauration en état de siége, avant qu'elle nous y mît elle-même en juillet; c'est qu'elle nous y avait déjà mis *in petto* dès le premier jour de ce ministère de surprise qui, le 8 août 1829, consterna la France.

A mon sens, la légitimité de l'entreprise du *National* ne saurait être l'objet d'un doute auprès de ceux qui, même sans en vouloir radicalement à la restauration, exigeaient d'elle avant tout la sincérité du régime constitutionnel. Bien des choses se sont passées depuis; bien des espérances et des rêves ont été déçus, bien de nobles croyances ont pu être flétries; eh bien! je crois que tous ceux qui participèrent alors à l'œuvre d'opposition et bientôt de délivrance, qui y mirent plus ou moins du leur, soit de leurs actes, soit de leurs vœux, ont encore droit de se dire : « Non, nous n'avons pas erré, » et qu'ils ont aussi le devoir d'ajouter : « Si nous avions à recommencer, même en sachant l'avenir, ce serait encore à refaire. »

Ceci dit une fois et pour nous mettre la conscience tout-à-fait à l'aise, l'étude de l'attaque, au point de vue tout-à-fait stratégique, nous devient singulièrement curieuse : rien de plus instructif, de plus dramatique aujourd'hui que cette lecture du *National*. Je n'ai pas ici

à savoir si M. Thiers, homme politique, a toujours vu de près les choses aussi nettement qu'il les a devinées alors; mais on peut affirmer qu'on n'a jamais deviné avec plus de perspicacité, de certitude. Jamais officier d'artillerie n'a établi une batterie de brèche ni pointé avec plus de précision, qu'il ne dressa alors cette batterie du *National;* jamais effet ne fut plus prévu, mieux calculé, plus justifié aussi (c'est trop évident aujourd'hui) par l'incurable et immuable ineptie des hommes funestes qui s'identifiaient à ce moment avec la restauration finissante, de ces hommes qui, selon une expression énergique, *avaient*, dès leur avènement, *les ordonnances écrites sur le visage.* C'est contre eux, c'est en vue de leur démence, que se fit cette vigoureuse et vigilante entreprise du *National*, un vrai modèle en son genre, et l'on a pu dire spirituellement du tacticien en chef qui la dirigea : « C'est son siége de Toulon. »

Quelque efficaces qu'aient été, en effet, l'assistance de ses collaborateurs et particulièrement de M. Mignet (Carrel, à cette date, n'était pas tout-à-fait encore au rang qu'il conquit depuis), l'idée qui prévalut au début du *National* et en dirigea toute la polémique appartient surtout à M. Thiers; il l'introduisit le premier et en démontra vivement l'usage; cette idée, en deux mots, la voici : « Enfermer les Bourbons dans la Charte, dans la constitution, fermer exactement les portes; ils sauteront immanquablement par la fenêtre. » — « Tenons bon, disait encore M. Thiers à ses amis plus exagérés; soutenons que la monarchie représentative est le plus beau système possible (et M. Thiers le pensait en effet), définissons-la et circonscrivons-la dans toutes ses branches; usons de tous nos moyens légaux : vous n'aurez pas un seul procès, et eux, ils n'auront plus qu'à faire leurs folies pour leur compte : gardez-vous d'en douter, ils les feront. » — Cette idée, que je traduis ainsi tout net, s'énonçait en des termes très approchans au sein même du journal. Dès le premier numéro, dans le programme d'ouverture, le mot hardi était lâché : « Aujourd'hui, est-« il dit, cette position (des adversaires) est devenue plus désolante. « Enlacés dans cette Charte en s'y agitant, ils s'y enlacent tous les « jours davantage, jusqu'à ce qu'ils y étouffent ou qu'ils en sortent : « comment? nous l'ignorons; c'est un secret inconnu de nous et « d'eux-mêmes, quoique caché dans leur ame. »

Homme pratique, voilà donc M. Thiers qui, pour mieux l'être, fait le spéculatif par momens; on croirait à de certains jours avoir affaire à un pur métaphysicien constitutionnel; il se retranche dans les questions de *forme* et de *théorie* du gouvernement représentatif, sa-

chant bien que c'est là, dans le cas présent, l'arme immédiate. Sous air de reprendre et de professer Delolme, il est aussi révolutionnaire qu'il le faut.

L'habileté était de dire qu'on ne l'était pas; la vérité et l'honnêteté étaient de ne l'être que dans la mesure nécessaire, inévitable. Tandis que des hommes de l'opposition, en cela peu politiques (Benjamin Constant, par exemple), voulaient essayer, à la discussion, de faire réduire les services publics, M. Thiers conseillait, au contraire, le rejet pur et simple du budget; « ne pas affaiblir le gouvernement, le changer de mains. » La théorie que soutint constamment *le National* était celle-ci : « Il n'y a plus de révolution possible en France, la révolution est passée; il n'y a plus qu'un accident. Qu'est-ce qu'un accident? Changer les personnes sans les choses. » Ce que nous résumons en ces termes se lit avec très peu d'adoucissement en dix ou vingt endroits du *National :*

« Nous ne savons pas l'avenir, disait M. Thiers dans le numéro du 29 janvier, nous ne savons que le passé; mais, puisqu'on cite toujours le passé, ne pourrait-on pas citer plus juste? On rappelle tous les jours l'échafaud de Charles Ier, de Louis XVI. Dans ces deux révolutions qu'on cite, une seule est entièrement accomplie, c'est la révolution anglaise. La nôtre l'est peut-être, mais nous l'ignorons encore. Or, dans cette révolution anglaise, que nous connaissons tout entière, y eut-il deux soulèvemens populaires? Non, sans doute. La nation anglaise se souleva une première fois, et la seconde, elle se soumit à la plus avilissante oppression, elle laissa mourir Sidney et Russell, elle laissa attaquer ses institutions, ses libertés, ses croyances; mais elle se détacha de ceux qui lui faisaient tous ces maux. Et quand Jacques II, après avoir éloigné ses amis de toutes les opinions et de toutes les époques, se trouva isolé au milieu de la nation morne et silencieuse; quand éperdu, effrayé de sa solitude, ce prince qui était bon soldat, bon officier, prit la fuite, personne ne l'attaqua, ne le poursuivit, ne lui fit une offense : on le laissa fuir en le plaignant.

« Il est donc vrai que les peuples ne se révoltent pas deux fois ! »

M. Mignet, insistant sur le même rapprochement historique, écrivait le 12 février :

« Elle (la nation anglaise) fit donc une simple modification de personnes en 1688, pour compléter une révolution de principes opérée en 1640, et elle plaça sur un trône tout fait une famille qui avait la foi nouvelle. L'Angleterre fut si peu révolutionnaire à cette époque, que, respectant, autant qu'il se pouvait, le droit antique, elle choisit la famille la plus proche parente du prince déchu. »

Tout ceci visait de près à la prophétie. Comme si ce n'était pas assez clair, *la Quotidienne*, irritée, posait là-dessus au *National* plusieurs questions insidieuses, auxquelles M. Thiers répondait fort agréablement le 14 février; il repoussait toujours cette idée d'une révolution à la façon de 89 :

« Un autre motif nous portait à repousser l'idée d'une pareille répétition : c'est la gravité de l'évènement. Une révolution est une chose si terrible, quoique si grande, qu'il vaut la peine de se demander si le ciel vous en destine une. Examinant sérieusement la chose, nous nous sommes dit qu'il n'y avait plus de Bastille à prendre, plus de trois ordres à confondre, plus de nuit du 4 août à faire, plus rien qu'une Charte à exécuter avec franchise, et des ministres à renverser en vertu de cette Charte. Ce n'est pas là sans doute une besogne bien facile, mais enfin elle n'a rien de sanglant, elle est toute légale; et bien aveugles, bien coupables seraient ceux qui lui donneraient les caractères sinistres qu'elle n'a pas aujourd'hui. »

Le 19 février, il allait plus loin et se découvrait davantage :

« La France, osait-il dire, doit être bien désenchantée des personnes : elle a aimé le génie, et elle a vu ce que lui a coûté cet amour! Des vertus simples, modestes, solides, qu'une bonne éducation peut toujours assurer chez l'héritier du trône, qu'un pouvoir limité ne saurait gâter, voilà ce qu'il faut à la France! voilà ce qu'elle souhaite (1), et cela encore pour la dignité du trône, beaucoup plus que pour elle : car le pays avec ses institutions bien comprises et pratiquées n'a rien à craindre de qui que ce soit.

« La question est donc uniquement dans les choses. Elle pourrait être un jour dans les personnes, mais par la faute de ces dernières. Le système est indifférent pour les personnes; mais, si elles n'étaient pas indifférentes pour le système, si elles le haïssaient, l'attaquaient, alors la question deviendrait question de choses et de personnes à la fois. Mais ce seraient les personnes qui l'auraient posée elles-mêmes. »

Cet article du 19 février et un autre de Carrel du jour précédent fournirent matière à un procès et à une condamnation, qui ne ralentirent en rien l'audace polémique du *National*. On était lancé; il n'y avait plus repos ni trève, et il faut avouer que si, par impossible, le ministère avait eu la velléité de renoncer à son coup d'état, il en eût

(1) Il est juste de remarquer qu'à l'époque où M. Thiers écrivait ces phrases, il n'avait jamais eu l'honneur de voir M. le duc d'Orléans; il avait suivi de bonne heure en cela le conseil que lui avait donné Manuel, et aimait mieux aller ainsi de l'avant, sans se lier. Il ne vit M. le duc d'Orléans pour la première fois que dans la nuit du vendredi au samedi 31 juillet 1830.

été fort empêché par le harcèlement même et le défi de ces sommations incessantes. Tous les matins, surtout à dater du mois de juillet, *le National* agite, discute avec sang-froid et retourne sous toutes les faces cette hypothèse imminente du coup d'état. Le coup d'état sera-t-il remis après les premières discussions avec la chambre? Aura-t-il lieu avant la convocation? Sera-ce demain? ou bien ne sera-ce que dans six semaines? Tous les matins, on a ainsi des nouvelles du coup d'état; c'est un coup de cloche perpétuel, assourdissant; c'est le cauchemar du ministère, c'est l'abîme qu'on lui montre toujours ouvert sous ses pas. Il y avait de quoi jeter hors des gonds de moins pauvres têtes, de quoi pousser de guerre lasse tout ce triste cabinet, ainsi enfermé sous clé dans la Charte, à sauter en effet par la fenêtre, non pas seul, hélas! mais avec sa dynastie.

Je suis à la fin de ce siége de sept mois terminé par un véritable assaut; j'en ai hâte, car, après tout, je ne veux pas franchir d'un pas en politique le seuil de juillet 1830. Un mot seulement sur le dernier acte qui couronne chez M. Thiers le journaliste, je veux dire la protestation du 27 juillet.

Les ordonnances avaient paru le 26 au matin; dans la journée on se réunit au *National*, dont les salons élégans et vastes s'offraient commodément rue Neuve-Saint-Marc; c'étaient les journalistes de l'opposition, du *Constitutionnel*, du *Courrier*, du *Temps*, du *Globe*, etc., qui se trouvaient là, et aussi quelques députés qui sortaient de chez M. Dupin. Dans cette réunion, la part et l'influence de M. Thiers furent très nettes, très décidées. Sans prétendre diminuer le rôle de personne, je résumerai le sien en peu de mots quant au sens et au mouvement, sinon pour les paroles mêmes : « — Eh bien! qu'allez-« vous faire?... de l'opposition dans les journaux, des articles?... « Allons donc! il faut un acte. — Et qu'entendez-vous par acte? — « Un signal de *désobéissance* à une loi qui n'en est pas une; une pro-« testation. — Eh bien! faites-la. » — On nomma, en conséquence, une commission composée de MM. Châtelain, Cauchois-Lemaire et Thiers. Ce fut lui-même qui rédigea la protestation; il y mit l'idée essentielle : « Les écrivains des journaux, appelés les premiers à obéir, doivent donner l'exemple de la résistance. » Là était le signal. Cela fait et approuvé, quelques-uns dirent : « Bon! nous mettrons la protestation comme article dans nos journaux. » — « Non pas, il faut des noms au bas, répondit le rédacteur, il faut des têtes au bas. » Une assez longue discussion s'en suivit avant d'obtenir toutes les signatures, mais la plupart s'étaient empressées généreusement.

Cet acte de protestation, rédigé en ce sens, est le dernier mot très précis, très sagace et à la fois très résolu de toute la polémique du *National*, et de la carrière de M. Thiers en tant que journaliste d'opposition. Sa conduite, en ces grands momens décisifs, du 26 au 31 juillet, peut se résumer en deux traits : il contribua plus que personne à l'acte initial (la protestation), et autant que personne à l'acte final (Orléans). Le détail de ces journées, leur lendemain, et la carrière aussitôt commençante de l'homme de gouvernement, ne nous concernent plus ici, et sortent de notre portée dans cette simple esquisse littéraire que nous essayons.

Puisque nous en sommes à refeuilleter ces souvenirs du *National*, il y a pourtant quelque chose à dire sur la littérature proprement dite et sur la place qu'elle tint dans ce journal influent. Elle n'y joua jamais qu'un rôle assez secondaire. Malgré l'excellence des plumes politiques, malgré la distinction de quelques collaborateurs littéraires, tels que Mérimée, Peisse, la critique fine, la culture délicate eut peu d'accueil et d'accès; la poésie surtout s'y trouva presque toujours traitée avec rigueur et un peu rudoyée comme dans un camp. Les esprits nets, précis, applicables, de ce groupe historique, répugnaient à des tentatives modernes dont les résultats n'étaient point assez dégagés sans doute, mais qui auraient peut-être mérité dans le détail attention et indulgence. Carrel malmenait *Hernani* (1) avec un surcroît de logique et une verdeur de sève qui n'avait pas encore trouvé son issue. En général, le ton du journal, à cet endroit littéraire, était chagrin, et la mauvaise humeur dominait.

M. Thiers, lui, n'en eut jamais. Naturellement passionné pour le grand et le simple, amoureux de ses propres études et vivant dans l'abondance des pensées, il ne s'occupait guère de ces tentatives d'alentour qui remuaient, plus qu'il ne le croyait, des intelligences sérieuses; et si, à la rencontre, son regard venait à s'y arrêter, il y opposait aussitôt un tel idéal de simplicité et de pureté, que les contemporains le plus souvent n'avaient rien à faire en comparaison. En une seule circonstance, il sortit de son indifférence habituelle à cet égard, et fit une éclatante exception pour M. de Lamartine. Tous deux bienveillans d'imagination et optimistes par nature, tous deux larges, faciles de talent, également alors ennemis de l'affectation, et tout au plus négligés, ils n'étaient pas, au milieu de leurs nombreuses différences, sans quelque rapport d'inclination et de manière. Le célèbre poète,

(1) 8, 24 et 29 mars.

après une longue absence, était revenu se fixer à Paris au commencement de 1830; il publiait ses *Harmonies poétiques*, et obtenait place enfin à l'Académie française. M. Thiers en prit occasion pour de gracieuses avances; il voulut rendre compte lui-même, dans *le National*, de la séance de réception et de la publication des *Harmonies*. Dans l'un et l'autre article (1), il s'exprimait, sauf de légères réserves, sur le ton de l'admiration et de l'attrait. Cet attrait alors était réciproque; ces deux grands esprits, partis de deux rivages opposés, se traitaient comme des hôtes d'un jour qui se font fête et qui s'honorent. On a vu par degrés cette bonne harmonie s'altérer, à mesure que le poète s'est senti devenir un politique, et depuis qu'il a son drapeau sur la même rive.

Dans un article du *National* (24 juin) sur les *Mémoires* de Napoléon, M. Thiers exprime plus formellement qu'il n'a fait nulle part ailleurs son idéal de style moderne, tel qu'il l'entend.

« Nous ne pouvons plus avoir, dit-il, cette grandeur tout à la fois sublime et naïve qui appartenait à Bossuet et à Pascal, et qui appartenait autant à leur siècle qu'à eux; nous ne pouvons plus même avoir cette finesse, cette grace, ce naturel exquis de Voltaire. Les temps sont passés; mais un style simple, vrai, calculé, un style savant, travaillé, voilà ce qu'il nous est permis de produire. C'est encore un beau lot quand avec cela on a d'importantes vérités à dire. Le style de Laplace dans l'Exposition du système du monde, de Napoléon dans ses Mémoires, voilà les modèles du langage simple et réfléchi propre à notre âge. »

Et il finit par risquer ce mot qui, depuis, a tant fait fortune : « Napoléon est le plus grand homme de son siècle, on en convient; mais il en est aussi le plus grand écrivain. » Il faudrait bien de la pédanterie pour venir contester, contrôler un jugement si piquant, si vrai même, à l'entendre d'une certaine manière. Oui, sans doute, comme M. Cousin l'écrivait récemment (2), « le style n'est rien que l'expression de la pensée et du caractère : quiconque pense petitement et sent mollement n'aura jamais de style; quiconque, au contraire, a l'intelligence élevée, occupée d'idées grandes et fortes, et l'ame à l'unisson de cette intelligence, celui-là ne peut pas ne pas écrire de temps en temps des lignes admirables, et, si à la nature il ajoute la réflexion et l'étude, il a en lui de quoi devenir un grand écrivain. » Napoléon, certes, réunissait en lui plusieurs de ces hautes conditions, et, toutes

(1) 3 avril et 21 juin.

(2) *Jacqueline Pascal* (1845), page 29.

les fois qu'il a parlé de ce qu'il savait à fond, il a dit les choses d'une manière parfaite, définitive. Et puis l'idée du grand homme s'ajoute aussitôt à son expression simple, l'imagination du lecteur fait le reste et l'œil ébloui met le rayon. Mais ce n'est pas la théorie que je discute en ce moment; je n'ai voulu que prendre sur le fait l'idéal de simplicité et de réalité de M. Thiers comme écrivain.

Depuis juillet 1830, durant les intervalles et les intermittences du pouvoir, M. Thiers a trouvé dans ses goûts éclairés et actifs, dans sa curiosité infatigable, inventive, et dans son bonheur d'apprendre, bien mieux qu'une consolation et qu'un refuge : on serait tenté par momens de croire qu'il s'y oublie, tant il s'y enchante. Il était allé en Italie une fois sous la restauration, il y est retourné quatre fois depuis, et dans ces divers séjours prolongés, surtout à Florence, il a développé, perfectionné et enrichi par toutes sortes d'études sa passion pour les arts, son culte de la beauté visible. D'une pensée trop empressée et trop immédiate pour s'arrêter volontiers à l'étude des langues, il a fait exception pour celle de Dante et de Machiavel, avec lesquels il commerce directement, et il les met tout d'abord au rang de ses dieux. En tout, l'expression a beau être grandiose et mâle, il la veut encore simple; il admire Corneille, dit-il, mais il préfère Racine à Corneille, et il préfère Raphaël à Racine, et à Raphaël peut-être le Parthénon. Il s'est beaucoup occupé, on le sait, d'une histoire de Florence; il ne s'est pas moins occupé d'une histoire générale de l'architecture. Dans ce dernier art pris en grand, qui embrasse la sculpture et la peinture, il retrouve l'ame visible des peuples, toute leur histoire et leur civilisation résumée et figurée. Mêlant, selon son habitude, à ces considérations générales des données positives et techniques, et ne négligeant aucun détail matériel (tel que la coupe des pierres, leur attache, etc., etc.), il croit être arrivé à des résultats capables de satisfaire, et, par exemple, il se voit en mesure d'expliquer, de motiver en détail le passage de l'architecture grecque à la romaine par la nécessité d'agrandir la première en l'adaptant à de certains usages déterminés du peuple-roi, et par le mélange du goût oriental. Puis viennent les basiliques, l'art roman, le mélange de l'ogive du nord avec l'art arabe : il a là toute une théorie déduite historiquement, et qu'il croit pleinement justifiable sous le point de vue technique aux yeux des gens du métier. Il y joint dans ses diverses transformations l'architecture civile, et n'a garde d'omettre la militaire. Nous pourrions en d'autres temps essayer d'entrer dans ces aperçus, emprunter à la parole même de l'auteur quelques-uns des développemens dont elle est fertile, ou

même chercher à obtenir de sa faveur quelque fragment de l'histoire de Florence; mais l'attente universelle est ailleurs en ce moment, et c'est une autre pièce que le parterre assemblé réclame déjà à grands cris de toutes parts.

Sans donc sortir de l'unité d'intérêt, bornons-nous à tâcher de marquer encore par quelques traits expressifs ce merveilleux esprit qui, à ce titre même d'esprit, n'a point de supérieur parmi ceux de notre époque. Je n'ai certes pas la prétention de l'embrasser et de ledéfinir dans toutes ses parties, mais je me plais à le parcourir librement dans quelques-unes de celles qui nous sont le plus ouvertes et le plus permises. Le trait le plus caractéristique et le plus distinctif qu'il offre, selon moi, est la *fraîcheur de curiosité*. On a dit d'un autre esprit bien éminent de nos jours, que ce qu'il avait appris de ce matin, il avait l'air de le savoir de toute éternité, tant sa haute réflexion donnait vite à chaque connaissance une teinte profonde et comme reculée. C'est justement le contraire chez M. Thiers. Tout ce qu'il voit pour la première fois, il le découvre, il le raconte avec la vivacité de la découverte, avec une netteté comme matinale, avec une sorte de naïveté je demande bien pardon du mot) dans laquelle il se mêle bien assez de finesse pour qu'on ne sache plus comment la définir, avec une ampleur sans effort où l'on oublie bien aisément de trouver du superflu. Le résultat même de ses études les plus habituelles, les plus antérieures, il le produit et le déroule volontiers sous une lumière légère et sur une surface sans ombre. Tandis qu'il parle ou qu'il écrit, il vous associe insensiblement à son récit, à sa nouveauté; il vous emmène avec lui dans son courant plus ou moins rapide, et au bout de quelque temps, si l'on n'y prend garde, ses conclusions, ses impressions sont devenues les vôtres; toutes les objections ont disparu. Tel il est en chaque matière, tel dans son récit historique comme dans ses développemens de tribune, dans son rapport d'hier et dans son discours de demain.

Pour moi, l'esprit de M. Thiers me réalise précisément l'idée du contraire de la sécheresse ou de la stérilité, c'est-à-dire qu'il est la fertilité même. C'est un terrain où l'on n'a qu'à toucher comme à fleur de terre pour que les sources jaillissent à chaque pas, se diversifiant en mille sens avec abondance et limpidité. Il fait couler les idées des faits, il met du mouvement et de la vie à tout; chaque étude s'anime, se dresse devant lui et se prolonge en perspectives à la fois très précises et pourtant embellies. En même temps que le détail se multiplie à plaisir sous son regard et se décompose en ses moindres points, l'ensemble prend de la construction et de la grandeur; il y a

toujours des horizons. C'est certainement un des hommes (et M. Cousin partage pour les mêmes raisons cet avantage-là) qui, sortis du pouvoir et de la politique, ont le moins de chance de s'ennuyer en regrettant. Il n'a qu'à choisir entre ses aptitudes et ses verves, ou plutôt elles ne lui laissent pas le temps de choisir; la fertilité de son esprit l'amuse lui-même. Mais aujourd'hui il y a mieux, et c'est une entreprise auguste qui le passionne.

Dans l'appréciation d'un esprit, il faut tenir compte de la multiplicité d'aptitude et de l'étendue du champ. Il y a des gens de grand esprit, d'un esprit ou très fin ou très élevé, et égal à tout, qui se réservent, qui se ménagent, qui répugnent à certains sujets, qui se cantonnent dans de certains autres et encore n'y procèdent que graduellement. M. Thiers est un esprit toujours prêt, qui se jette en pleine idée, en plein sujet, à tout instant : c'est en un mot un des esprits les plus résolus et les moins paresseux qui se puissent concevoir.

Je ne crains pas de me répéter un peu, d'aller et de revenir plus d'une fois sur les mêmes traces en un sujet dont je ne puis faire tout le tour. Je voudrais du moins, en laissant l'homme politique à part, et dans les limites en quelque sorte littéraires qui me sont tracées, bien poser la qualité incontestable et fondamentale. Or personne, je le pense (et cette conclusion ressortirait de notre seule étude), personne ne refusera à M. Thiers d'être l'esprit le plus net, le plus vif, le plus curieux, le plus perpétuellement en fraîcheur et comme en belle humeur de connaître et de dire. Sa plume, qui court comme sa parole, a de plus dans les grands sujets des vigueurs généreuses. Ces grands sujets le ravissent tout naturellement et lui saisissent le cœur. Par cette vocation déclarée et par la supériorité aisée qu'il y porte, il élève bien haut son niveau intellectuel.

Sans m'arrêter à discuter le pour ou le contre de telle ou telle opinion, de telle ou telle idée, je me suis attaché, selon mon habitude, à caractériser plutôt la qualité, la nature du fonds même où elles germent, et la manière dont elles s'y produisent. Cette analyse a laissé sans doute bien des circonstances essentielles en dehors, mais elle a touché à fond, si je ne me trompe, les parties les plus vives de cette belle organisation, et elle donne surtout l'idée d'un grand ensemble.

SAINTE-BEUVE.

P. S. Au moment où nous terminons ces pages qui, dans l'attente actuelle du public, ne peuvent guère avoir qu'un mérite d'avant-

propos, la bienveillance de l'auteur nous permet de prendre connaissance du commencement de l'*Histoire du Consulat.* La première livraison, qui comprend jusqu'au Consulat à vie, va former trois volumes; nous achevons la lecture du premier. Il ne nous appartient pas de devancer le jugement de tous, mais notre impression n'est pas douteuse, et, comme un messager porteur d'une bonne et grande nouvelle, nous ne la cacherons pas. Rien, selon nous, ne surpasse l'intérêt puissant, varié, majestueux de l'œuvre jusqu'au moment où nous l'avons suivie, et la façon dont elle est tout d'abord posée est mieux qu'un gage; on va tenir un résultat. Ce premier volume comprend quatre livres, car l'ouvrage est divisé en livres dont chacun porte un nom, le nom du fait dominant; ainsi le premier livre a pour titre *Constitution de l'an VIII;* le second *Administration intérieure;* le troisième *Ulm et Gênes;* le quatrième *Marengo*, etc. Dans le premier qui commence au lendemain du 18 brumaire, on trouve, à la suite des premières mesures indispensables et provisoires de réorganisation, l'exposé et la discussion de la Constitution de Sieyès; on a le rêveur et le spéculatif en face du grand homme d'action. Aucun n'est sacrifié, et Sieyès n'a jamais paru plus profond, plus sagace qu'au sortir de cet échec qu'il essuie dans son système. Je dis qu'il n'est pas sacrifié, et personne, dans ce que nous avons lu, ne l'est par M. Thiers. Tout annonce qu'il est résolu à mettre en valeur chaque portion de son sujet. Dès les premières pages, on sent un esprit de modération élevé, supérieur, qui ne vient pas du désir de répondre à certaines objections anticipées, mais qui n'est que l'ame de l'histoire hautement comprise par une intelligence généreuse. Le livre second tout entier est consacré au mécanisme nouveau de la réorganisation départementale, judiciaire, financière, « à cette œuvre de réorgani-« sation, est-il dit, dont le jeune général faisait son occupation con-« stante, dont il voulait faire sa gloire, et qui, même après ses prodi-« gieuses victoires, est restée, en effet, sa gloire la plus solide. » Dans cet exposé multiple, l'historien a fait usage, comme on pense bien, de toutes les ressources lumineuses qu'on lui connaît, mais il les a poussées à leur dernier terme. Et, en général, sa manière, dans cette histoire nouvelle, nous semble arrivée à la perfection; c'est son ancienne manière, mais épurée et affermie par le travail. Toute négligence a disparu. Dans ce qu'il nous a été donné de lire, il n'est pas un point qui ne porte sur un fait, sur une notion précise; quelques réflexions sobres, quelques maximes d'expérience et de morale sociale, jetées à propos, ne font que donner jour aux idées qui naissent en

foule dans l'ame du lecteur. La distribution même des livres révèle un art de composition qui sait ménager la variété et veut maintenir l'équilibre. Ce second livre, que termine avec convenance la cérémonie de l'Éloge de Washington, appartient sans partage à l'inauguration de la gloire civile. Quant aux deux suivans, purement militaires, qui comprennent les opérations de cette campagne de 1800, Moreau sur le Rhin et le Danube, Masséna dans Gênes, Bonaparte à travers les Alpes et à Marengo, on devine assez quel parti a pu tirer de ces contrastes héroïques et de ce concert de miracles la plume de M. Thiers; mais c'est par la simplicité seule, par la grandeur et la netteté des lignes, que son récit prétend à les égaler. Pas un effet cherché; l'animation n'est que celle du sujet, l'éloquence n'est que celle des choses. Parfois un simple mot jeté, un mouvement rapide trahit l'émotion de l'historien et fait naître une larme : ainsi, quand au moment le plus désastreux de la bataille de Marengo, et lorsqu'on la croit perdue, il montre Desaix de loin devinant le danger et accourant à temps en force au bruit du canon, qui ne s'écrierait avec lui, dans un présage douloureux vers la journée fatale des derniers malheurs : « Heureuse inspiration d'un lieutenant aussi intelligent que dévoué! heureuse fortune de la jeunesse!... » Et, lorsque cette campagne terminée, après nous avoir fait partager l'ivresse de la victoire et avoir présenté les prémices de la paix, l'historien conclut par ces seuls mots : « La France, on peut le dire, n'avait jamais vu d'aussi beaux jours, » qui ne sentirait ce que perdrait la vérité nue de ces paroles à un trait de plus! — Mais je m'aperçois que je parle au public trop vivement peut-être de ce qu'il lui faut attendre quelques jours encore, et que j'irrite une impatience que je ne suis pas en mesure de satisfaire. Il serait difficile d'ailleurs, dans une œuvre qui ne vise pas aux tableaux et qui forme un tout vivant, de trouver de ces morceaux à citer si fréquens en d'autres histoires. Qu'on me pardonne du moins d'avoir été presque indiscret en finissant.

LE SÉNÉGAL.

HISTOIRE ET SITUATION ACTUELLE DE LA COLONIE.

I. — PREMIERS ÉTABLISSEMENS FRANÇAIS AU SÉNÉGAL.

De toutes nos belles colonies perdues, des cinq dernières qui nous restent, aucune n'éveille pour la France d'aussi anciens souvenirs que ses établissemens de la côte occidentale d'Afrique. Si l'intérêt politique et commercial n'appelait pas notre attention sur des comptoirs trop long-temps négligés, leur simple histoire pourrait suffire à l'y attirer. Le passé du Sénégal, d'ailleurs, est inséparable de son présent, et a laissé de profondes empreintes sur cette terre d'esclavage, dont les déserts, les maladies, la cruauté du ciel même, semblent défendre les approches. Il est donc nécessaire de s'appuyer à la fois sur les faits récens et sur les vieilles traditions pour bien juger de certaines questions que soulève l'avenir de notre influence parmi les populations du pays. En parlant de notre situation actuelle sur le grand fleuve par où s'écoulent les gommes des forêts mauresques et les richesses des montagnes de l'intérieur, on doit tenir compte des circonstances qui l'ont précédée et qui l'ont affermie. On ne peut non plus entrer de plain-pied dans un monde qui, à bien des égards, nous est encore inconnu. Semblable aux premiers navigateurs, il nous faut approcher avec prudence de ces plages embrasées, où la nature s'est plu à réunir les plus étranges contrastes. Préparé par l'histoire, par une étude rapide du pays et des hommes,

nous apprécierons sincèrement la position singulière d'une colonie où la civilisation européenne a laissé jusqu'ici de si faibles traces.

S'il faut en croire les chroniques de Lisbonne, qui montrent les Portugais abordant les premiers à la côte occidentale d'Afrique, la haine des infidèles, la défense de la foi chrétienne, auraient été les seuls motifs des pieuses expéditions dirigées vers ces parages. Sans trop contester à ces entreprises le mobile du sentiment religieux, on doit avouer que les austères marins se laissèrent bien vite tenter par les séductions du voyage. En voyant de riantes contrées s'ouvrir à leurs regards, les navigateurs oublièrent aussitôt les saints lieux et la cause qu'ils venaient défendre. La découverte d'immenses royaumes et de rivières qui roulaient des paillettes d'or sur des rives chargées d'épices et de parfums créa, pour les Portugais, des intérêts nouveaux devant lesquels s'évanouit la pensée d'un stérile pèlerinage. Les vues encore indécises de la cour, au sujet des expéditions maritimes, furent subitement fixées : les guerriers se firent matelots et trafiquans. L'histoire de l'infant dom Henri résume avec éclat cette période brillante, d'où le Portugal sortit transformé. Ce prince, le plus grand homme du xve siècle, fit d'une chétive lisière de côtes, grande comme une province de Castille, un état qui, pendant deux cents ans, joua un rôle considérable en Europe. C'est à l'impulsion de ce génie, précurseur de Colomb, qu'obéirent les aventuriers portugais qui se hasardèrent vers les côtes occidentales d'Afrique.

Après avoir enlevé Ceuta aux Maures, dom Henri résolut de doubler la côte ouest d'Afrique, dont l'exploration, d'après les idées de son siècle, devait le conduire au centre des possessions musulmanes d'Égypte et de Syrie. Croyant, comme tous les savans de son temps, que le continent africain se bornait à la partie de terres connue des anciens, il espéra rejoindre les derniers débris de la chrétienté orientale, ou du moins faire une utile diversion en leur faveur. Aidé de ses chevaliers, il fit vœu de découvrir cette route mystérieuse des Indes, que désignaient aux navigateurs d'obscures histoires et de vieilles traditions. Depuis long-temps, du reste, l'attente de grandes découvertes et d'un monde inconnu occupait vaguement les esprits élevés. Les rêves des philosophes grecs, les notions géographiques d'Hérodote, l'Atlantide perdue des poètes, avaient soulevé un coin du voile qui couvrait la terre, et plus d'un regard inspiré, interrogeant l'espace, avait pu deviner les secrets de la création.

La première expédition maritime des Portugais, dirigée vers l'Afrique occidentale, eut lieu en 1418; elle doubla le cap Nun, terme de la navigation ordinaire; mais, dès que les matelots virent poindre au large le cap Bojador couronné de vapeurs ardentes, ils perdirent courage et n'osèrent avancer. Ce promontoire, entouré des sables étincelans du Sahara, était pour les novices marins d'autrefois une barrière infranchissable. Là, comme plus tard au fameux cap du Sud, on croyait voir la sinistre entrée d'un sanctuaire que nul n'avait impunément violé. Des histoires lugubres racontaient

que des courans perfides emportaient vers des solitudes sans issues les navires imprudens. Les feux de la zone torride changeaient en nègres les blancs qui s'aventuraient dans ces parages; enfin la constante direction des vents embrasés qui soufflaient du désert enlevait tout espoir de retour. Ce n'est pas à nous de sourire aux craintes puériles de nos pères; bien que mal fondées, leurs frayeurs étaient sincères, et nous devons admirer ces intrépides chevaliers qui, sûrs de mourir, disaient adieu à leur patrie, et s'en allaient braver, sur leurs misérables chaloupes, les dangers d'une navigation lointaine dans des parages ignorés. N'oublions pas qu'aujourd'hui encore les meilleurs marins n'affrontent point sans quelque souci les dangers de ces mers, où ils ont cependant pour les guider les précieuses notions de la science moderne.

Dom Henri ne se découragea pas du mauvais succès d'une première tentative; insensible aux clameurs de la foule, aux murmures d'un clergé ignorant, il expédia vers l'Afrique Gonçalvez-Zarco et Tristan-Vaz, gentilshommes de sa maison. Une tempête les porta aux Canaries et leur fit découvrir Porto-Santo, dont ils prirent possession. En 1432, Gil-Éanez s'approcha du Bojador. Ses équipages mutinés refusèrent d'avancer. Le célèbre aventurier remit à la voile l'année suivante. Cette fois, le cap redouté fut doublé, et ses navires triomphans revinrent à Lisbonne, chargés de poudre d'or et de morphil. Dès-lors le charme était rompu; de nouveaux armemens se succèdèrent. En 1440, les Portugais dépassèrent le cap Blanc, Fernandès vit le Sénégal et reconnut le cap Vert. Après lui, Tristan pénétra dans le Rio-Grande, et ses compagnons poussèrent jusqu'en Guinée. Alors aussi le pillage, le massacre, vinrent épouvanter les tranquilles populations africaines, qui avaient fait preuve des sentimens les plus bienveillans à l'égard des Portugais. Au lieu de fonder des comptoirs et d'accoutumer les peuplades aux échanges de leurs produits contre ceux d'Europe, les capitaines descendaient en armes sur les côtes et saisissaient les nègres, qu'ils conduisaient aux Canaries, où la culture des terres vierges, le défrichement des bois, exténuaient les colons. L'esclavage et la traite suivirent de près, on le voit, la découverte de l'Afrique occidentale. Dom Henri attendit en vain la réalisation de ses saints rêves. En revanche, il put mourir avec la consolante pensée que son pays, sous ses auspices, venait de jeter les fondemens d'une puissance maritime et commerciale alors sans rivale.

Les historiens portugais, en retraçant les expéditions de ces hardis navigateurs, laissent éclater une vive admiration. Toutes les ames énergiques comprendront et partageront cet enthousiasme; cependant on doit regretter que ces historiens n'aient pas dit entièrement la vérité, ou qu'ils ne l'aient pas connue. Si les chroniques de Lisbonne gardent le silence sur les premiers voyages des Européens au Sénégal, les écrivains français n'ont pas les mêmes raisons de se taire. C'est à eux qu'il appartient de compléter les renseignemens des Portugais, en rappelant que les premières expéditions

dirigées par les peuples modernes vers cette partie du continent africain datent de la moitié du XIVe siècle. « Ces expéditions furent entreprises par des Français, habitans de Dieppe, et non, comme on l'a cru long-temps, par des Portugais. Ce n'est qu'un siècle plus tard que les Portugais commencèrent à fréquenter ces parages (1). »

Ainsi donc, pendant que l'épée de Duguesclin chassait les Anglais du territoire, quelques hardis matelots de la Manche doublaient le cap Bojador, regardé encore cent ans après eux comme le terrible gardien des mystères de l'Océan; ils dépassaient le cap Blanc, reconnaissaient le Sénégal, entraient dans le fleuve, et au lieu de ravager les bords comme les Portugais, formaient l'établissement de l'île d'Andar, cette vieille île Saint-Louis, qui depuis lors a constamment appartenu à la France, sauf aux jours désastreux de la guerre de sept ans et de l'empire. Les écrivains portugais racontent avec emphase les périls de leurs marins, la faiblesse des navires et les travaux de l'infant; ils parlent des préjugés populaires vaincus à force de patience, ils font remarquer l'absence complète de notions géographiques et de cartes qui forçait les voyageurs à naviguer au hasard. Les historiens français se taisent sur les difficultés surmontées par les Dieppois, ils racontent simplement qu'un siècle avant les tentatives de dom Henri, des pêcheurs inconnus, partis des mers orageuses du Nord, ont pénétré, dès leur début, dans le golfe de Guinée. Mais, auprès des navires portugais, quels étaient donc les singuliers bâtimens qui les premiers affrontèrent cette côte funeste? Si les chevaliers du Christ ont d'abord reculé devant les traditions lamentables du cap Bojador, quelle devait être l'horreur des Normands cent ans auparavant! et cependant ils ont passé outre. Un prince, un roi, tout un peuple, encouragent les navigateurs étrangers; les Dieppois, abandonnés à eux-mêmes, ont appareillé sans bruit; leur départ, comme leur retour, est resté ignoré, leurs chefs sont tombés dans l'oubli, et, tandis que Dieppe et Rouen s'enrichissaient, la France ne savait même pas le nom des nombreux comptoirs fondés par ses enfans sur ces rives lointaines que toutes les nations allaient bientôt s'arracher.

Les marins de Dieppe, associés à des marchands de Rouen, longèrent, en 1365, la côte occidentale d'Afrique, depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'à l'extrémité du golfe de Guinée. De cette époque datent les comptoirs de Saint-Louis, de la Gambie, de Sierra-Leone, et ceux de la côte de Malaguette, qui portaient alors les noms de Petit-Dieppe et de Petit-Paris. Les armateurs construisirent des forts à la Mine-d'Or, à la pointe de Guinée, à Acra et à Cormentin. Le commerce consistait, comme de nos jours, dans l'échange de toiles, d'armes, d'eau-de-vie et de verroterie, contre des cuirs, de l'ivoire, de

(1) Nous citons ici des documens officiels. Les renseignemens qui établissent en faveur des Français la priorité de découverte se trouvent dans le tome troisième des *Notices statistiques sur les colonies françaises*, publiées par le ministère de la marine.

l'ambre gris, de la poudre d'or et des plumes d'autruche. Dieppe réalisa de grands bénéfices, et commença dès-lors ces charmans ouvrages en ivoire qui lui valurent une renommée qu'elle a toujours conservée.

L'essor des entreprises s'arrêta brusquement au xve siècle; les guerres civiles et étrangères ruinèrent le commerce; Dieppe vit son port désert, Rouen fut pris et pillé; aucun navire ne put faire voile pour la côte d'Afrique. C'est à cette époque que les Portugais s'aventurèrent au-delà du cap Nun; les comptoirs français tombèrent, pour la plupart, aux mains des nouveaux conquérans. De là, sans doute, l'erreur des géographes et des historiens qui attribuent aux Portugais la gloire des premières découvertes. Le Sénégal, cependant, avait conservé ses anciens maîtres, et il est singulier que Fernandès n'ait fait aucune mention des Français établis à quatre lieues de l'embouchure de ce fleuve, où il entra en 1446. Les années qui s'écoulèrent jusqu'en 1626 furent remplies d'ailleurs par une suite de combats et d'hostilités. Cette période agitée eut un dénouement favorable aux intérêts de la France. Nos colons profitèrent de la position inexpugnable de leur île; ils firent des courses, reprirent plusieurs de leurs anciennes possessions, et recommencèrent à commercer. La colonie du Sénégal s'administra à sa guise, et Saint-Louis, siége des directeurs choisis par l'association des Dieppois et des marchands de Rouen, pourvut seul, et sans l'intervention de la métropole, à la défense de tous les établissemens.

En 1664, Colbert, le seul ministre en France qui ait véritablement compris la marine dans toutes ses parties, voulut régulariser le commerce des colonies; il créa la compagnie des Indes occidentales, qui acheta, moyennant 150,000 livres tournois, les possessions de l'association normande en Afrique. La compagnie eut le privilége exclusif du commerce pendant quarante ans, depuis le cap Vert jusqu'au cap de Bonne-Espérance; elle y joignit bientôt une nouvelle branche d'exportation; c'est au Sénégal qu'on recruta les esclaves destinés aux travaux agricoles des colonies françaises d'Amérique. Avec la traite commença une nouvelle et triste période pour nos établissemens du Sénégal. Cette odieuse spéculation ne tarda pas à devenir l'objet le plus important de tout voyage à la côte, et fit négliger les relations amicales avec les Maures. La troque commerciale du sud fut remplacée par le trafic des négriers, qui ne formaient aucun établissement durable. Les populations, loin d'éprouver le besoin de se livrer à la culture des terres, qu'eussent fait naître à la longue les pacifiques échanges des produits, suspendirent même la recherche de l'or et de l'ivoire pour commencer entre elles ces guerres que l'avidité des blancs rendit interminables. Les chefs barbares, certains de vendre leurs captifs, ne demandèrent plus qu'à la violence et à la dévastation l'horrible récolte d'hommes que venaient réclamer sans relâche les navires d'Europe. La sordide concurrence de tous les peuples pour s'arracher ce bétail humain anéantit chez les noirs les habitudes d'affection les mieux enracinées; ils ne purent résister à l'attrait du gain bien plus considérable que

leur offrirent d'autres nations, comme l'Espagne, qui avait à couvrir de travailleurs ses immenses possessions d'Amérique déjà dépeuplées. Aussi, quoique la traite rendît aux négocians d'énormes bénéfices, elle ruina l'influence française, vieille de trois siècles; elle enleva sans retour à notre pays les chances si favorables que lui avait assurées la conduite pleine d'humanité des Dieppois envers ses habitans; elle fit en outre évanouir tout espoir de civilisation chez de sauvages tribus dont les instincts féroces furent encore excités par ce hideux trafic.

La compagnie fondée par Colbert ne tarda guère à être punie de ses fautes; enhardie par quelques entreprises heureuses, elle donna bientôt une si vaste extension à ses opérations, qu'elle fléchit tout à coup sous le poids des difficultés, et se vit contrainte, par arrêt du conseil royal du 9 avril 1672, de vendre ses comptoirs. Cette vente fut faite au prix de 75,000 livres tournois et d'un marc d'or de redevance annuelle, payés pendant trente ans à une nouvelle association qui prit le titre de *compagnie du Sénégal*. L'édit de révocation de la compagnie des Indes occidentales déclarait, cette fois, réunis et incorporés à la couronne les terres et pays appartenant à ladite compagnie; l'association n'en continua pas moins d'administrer ces possessions. La nouvelle compagnie débuta heureusement; elle forma de beaux établissemens, reconnut le haut du fleuve jusqu'au Bondouck, et ses affaires étaient en voie de prospérité, quand la guerre éclata avec la Hollande. Cette guerre fut heureuse pour la France, dont les escadres s'emparèrent des cinq comptoirs que les Provinces-Unies possédaient aux environs du Sénégal. En 1678, le traité de Nimègue abandonna à la compagnie française la possession de l'île de Gorée et les établissemens de Rufisque, de Portudal, de Joal et d'Arguin. Cependant, malgré ces brillans avantages, les pertes occasionnées par la guerre avaient ruiné la compagnie; la nouvelle cession du comptoir hollandais de Portendik ne put rétablir son crédit, et en 1681 elle fut obligée de céder son privilége pour la somme de 1,010,015 livres tournois à une autre association, également nommée *compagnie du Sénégal*, qui obtint le monopole du commerce d'Afrique pendant trente ans.

La branche de commerce la plus lucrative était alors la traite des noirs; une mesure qui limitait l'étendue de côtes où ces marchés se tenaient entrava les premières opérations de la nouvelle compagnie. Son trafic fut restreint entre le cap Blanc et Sierra-Leone, et le surplus de la concession primitive, qui comprenait les côtes situées entre Sierra-Leone et le cap de Bonne-Espérance, devint le partage d'une autre société, formée en 1685 sous le titre de *compagnie de Guinée*. Ce démembrement, qui livrait à une association rivale les escales les plus riches en esclaves, causa la ruine de la compagnie du Sénégal. Une administration intelligente eût pu cependant tirer de cette position, défavorable en apparence, les plus heureux résultats. La mesure du gouvernement séparait, par une scission bien tranchée, deux commerces incompatibles entre eux, dont l'un avait l'exploitation du bas de la côte où

se faisait la traite, et l'autre la possession des établissemens d'où la France tirait des gommes, de l'or, des cuirs et du morphil. L'administration de Saint-Louis pouvait désormais concentrer ses efforts sur le défrichement d'un magnifique pays trop long-temps oublié, et nouer de vastes relations avec les tribus intelligentes du Foulah et des Mandingues. Si telle fut la pensée du ministère, la compagnie du Sénégal ne la comprit pas ou ne se sentit pas le courage de l'exécuter; elle ne vit pas, malheureusement pour elle et pour la métropole, que le temps était venu de tourner ses regards vers l'intérieur des terres et de recueillir toutes les gommes des forêts vierges, précieuses oasis au milieu des sables; elle ne sut ni profiter du beau fleuve qui parcourt le désert, ni protéger les nègres de la rive gauche, qui lui demandaient secours contre les Maures. Bientôt la révocation de l'édit de Nantes et les persécutions religieuses entraînèrent l'exil de plusieurs associés, et les pertes occasionnées par la guerre achevèrent de jeter la compagnie du Sénégal dans une situation tellement critique, qu'en 1694, après douze années d'existence, elle vendit ses établissemens et l'exploitation de son privilége à une nouvelle association pour la modique somme de 300,000 livres tournois.

La troisième compagnie royale du Sénégal obtint que son privilége fût porté à trente ans; mais elle ne fut pas plus heureuse que la précédente, et, malgré la remarquable habileté de M. Brué, l'administrateur le plus éclairé qu'ait eu la colonie, la société, accablée de dettes et de procès, vendit forcément ses concessions à une quatrième compagnie, au prix de 240,000 fr. M. Brué consentit à se charger de la direction des affaires de cette association. Grace à sa prudence et à sa fermeté, l'administration put non-seulement réaliser des profits considérables, mais former de nouveaux comptoirs et augmenter l'importance de celui de Galam, dont les fortifications commandaient le Haut-Sénégal.

L'histoire du Sénégal ne présente guère qu'une suite de révolutions administratives. Les compagnies se succèdent rapidement, et avec elles se modifie sans cesse la face des affaires coloniales. Nous venons de voir la quatrième compagnie réaliser d'importans bénéfices, grace à l'habileté de M. Brué; bientôt cependant cette compagnie devait faire place à une société nouvelle. En 1718, la grande compagnie des Indes, qui venait d'être définitivement constituée, offrit à la compagnie du Sénégal de lui acheter tous ses droits, moyennant 1,600,000 livres tournois. En rapprochant ce prix de celui de 240,000 francs que la dernière administration avait elle-même payé à la troisième compagnie, on peut juger de l'état florissant de la colonie et de l'accroissement qu'avait pris le commerce sous la direction de M. Brué. La compagnie des Indes réunit aux anciens priviléges déjà concédés par le roi la jouissance du commerce jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et M. Brué resta commandant-général de la colonie jusqu'en 1720.

Cette belle époque du Sénégal montre ce que la France peut retirer de

cette contrée, où aucun effort sérieux et patient n'avait encore été fait. La paternelle administration de la compagnie entretint la paix entre les différens peuples pendant cinquante ans : plusieurs essais de culture réussirent, et les noirs couvrirent de jardins la rive gauche du Sénégal; mais le plus bel éloge que l'on puisse faire du gouvernement des nouveaux directeurs, c'est le changement miraculeux opéré dans les mœurs des indigènes. « J'avais remarqué, écrit le voyageur Adanson, chez les Maures et chez les nègres un fonds d'humanité et un caractère sociable qui me donnaient de grandes espérances pour la sûreté que je devais trouver dans mes relations avec eux. » Les agens de la compagnie relevèrent plusieurs forts sur la côte et dans l'intérieur; ils donnèrent l'élan au commerce de la gomme; enfin ils se préparaient à exploiter les mines d'or, d'argent et de cuivre du Bambouk, lorsque la guerre de sept ans éclata. Cette guerre, que l'Angleterre divisée cherchait à éviter, s'annonçait sous d'heureux auspices pour sa rivale; mais le génie du premier des Pitt, depuis si célèbre sous le nom de lord Chatam, vint bientôt changer la face des affaires. Cinq cents bâtimens marchands français capturés aux attérages, l'île de Gorée enlevée de vive force, le Sénégal obligé de capituler, apprirent à la France qu'elle avait trouvé dans Pitt un redoutable antagoniste. Pitt voulait assurer à son pays l'empire des mers, et il réussit : la lutte fut désastreuse pour la France, qui perdit sa marine, la Louisiane, quinze cents lieues de côtes au Canada, une partie des Antilles et le Sénégal. Les conditions de la paix eussent encore été plus dures, si Pitt n'avait pas été renversé avant la signature du traité de 1763, qui rendit Gorée au roi.

La France reprit l'avantage lors de la guerre de l'indépendance d'Amérique. Quatre-vingts vaisseaux de ligne cherchèrent les Anglais sur toutes les mers, l'escadre du marquis de Vaudreuil ruina leurs établissemens de la côte d'Afrique, le Sénégal fut reconquis, et le traité de 1783 reconnut les droits de la France à cette possession. A partir de cette époque, la colonie eut des gouverneurs nommés par le roi. Le traité de 1783 mérite notre attention, parce qu'il règle encore aujourd'hui les droits respectifs de la France et de l'Angleterre sur la côte d'Afrique, et que les Anglais en ces derniers temps ont souvent cherché à l'enfreindre. D'après ce traité, la France rentra dans la propriété exclusive du Sénégal et de ses dépendances; Gorée et le comptoir d'Albréda sur la Gambie lui furent assurés. Le fleuve de Gambie et le fort James, au-dessus d'Albreda, devinrent possessions anglaises. La Grande-Bretagne eut en outre le droit de faire la traite des gommes depuis la rivière Saint-Jean jusqu'à la baie de Portendik inclusivement, mais avec la stipulation formelle qu'elle ne pourrait former aucun établissement permanent ni dans la rivière Saint-Jean, ni sur la côte, ni dans la baie de Portendik. Cette dernière clause eût pu être plus nettement formulée. A l'époque dont nous parlons, elle avait déjà donné lieu, comme de nos jours, à d'interminables contestations. Que fallait-il entendre par *un établissement fixe*

dans la baie de Portendik? Un navire au mouillage constituait-il un établissement fixe? Oui sans doute, car, si l'on soutient l'opinion contraire, rien n'empêchera l'Angleterre d'ancrer solidement à demeure, près de la côte, un vaste ponton qui fera réellement l'office d'un comptoir, d'une boutique remplie de marchandises, et d'un magasin où s'entasseront les gommes échangées jusqu'à l'arrivée des bâtimens chargeurs. Enfin une question plus délicate était dès-lors soulevée par l'Angleterre; encore aujourd'hui, cette question reste pendante. La France reconnaît à la Grande-Bretagne le droit de faire la traite des gommes à Portendik sous certaines conditions; mais la France en guerre avec les Maures a-t-elle la faculté d'établir le blocus de Portendik? Que devient alors le droit reconnu de l'Angleterre de commercer sur la côte? Le roi de Prusse a été choisi pour arbitre des différends actuels de la France et de l'Angleterre au sujet du traité de 1783; c'est sa haute équité qui décidera.

A la paix de 1783, une cinquième compagnie du Sénégal, organisée sur un plan trop restreint, ne put rien accomplir d'important; l'assemblée constituante prononça la dissolution de cette compagnie, et déclara le Sénégal ouvert à tous les négocians français. La concurrence irréfléchie que provoqua la liberté du commerce, liberté incompatible, du moins dans toutes ses conséquences, avec la position exceptionnelle de la colonie, la lutte acharnée que le pavillon national eut à soutenir, sous l'empire, contre les Américains et d'autres peuples neutres admis à la fréquentation des comptoirs, jetèrent bientôt Saint-Louis dans la plus profonde détresse. Des guerres malheureuses contre les Maures, la présence continuelle des flottes anglaises et leurs tentatives réitérées pour s'emparer du fleuve, après la prise de Gorée en 1800, finirent par annuler complètement les échanges. La paix d'Amiens prolongea de quelques jours la longue agonie du Sénégal. La guerre éclata de nouveau; Gorée fut repris sur les Anglais : quelques corsaires français, de jeunes négocians de Saint-Louis, aidés de la garnison, exécutèrent ce hardi coup de main. La funeste imprudence du gouverneur, qui ne laissa que vingt hommes à la garde du fort, fit bientôt retomber l'île au pouvoir des Anglais. En 1809, le Sénégal, déjà en guerre avec les Foules, peuples du Haut-Sénégal, fut vivement attaqué par une expédition anglaise. Les fortifications de Saint-Louis tombaient en ruines; les habitans n'attendaient aucun secours de la France : ils se rendirent. Enfin le traité de Paris, en 1814, restitua sans réserve à la France les établissemens qu'elle possédait sur la côte occidentale d'Afrique au 1er janvier 1792 : la reprise de nos possessions ne s'effectua cependant qu'au 25 janvier 1817.

Telle est en résumé l'histoire de notre colonie du Sénégal. On peut en tirer plus d'une conséquence importante. Depuis la fondation des établissemens français de la côte occidentale d'Afrique, au XIVe siècle, jusqu'en 1791, l'exploitation du commerce a été accordée à des compagnies privilégiées. Le monopole n'a jamais profité d'une manière durable à ces associations, et,

sur neuf compagnies qui se sont succédé depuis 1626, une seule en définitive a fait de bonnes affaires. Cependant le régime du monopole n'a pas cessé d'être appliqué à la colonie, lorsque la libre concurrence était déjà en vigueur dans toutes nos possessions transatlantiques, et ce fait trouve son explication dans l'état particulier du Sénégal. Le commerce de Saint-Louis ne pouvait et ne peut encore s'exercer que sous la protection immédiate de la politique. La question des gommes a mis en lumière les dangers qu'entraînerait, pour cette colonie, un abandon trop absolu des anciennes coutumes.

Il est un autre enseignement que l'on peut tirer des nombreux changemens de fortune qu'a subis notre colonie du Sénégal. En France, les idées administratives ont été si long-temps incomplètes, et souvent même si contraires les unes aux autres, les intérêts commerciaux si négligés, le système colonial enfin tellement mal compris, que la prospérité de nos provinces d'outre-mer a toujours dépendu du génie d'un homme et jamais de la force des institutions. L'histoire du Sénégal est celle de toutes nos colonies. Quand le chef était ferme, probe, intelligent, les richesses des îles venaient étonner la métropole, qui retrouvait aussitôt les illusions des premiers jours sur ces belles possessions; mais, si le directeur suprême était incapable (et pourquoi ne pas l'avouer? c'est ce qui arrivait fréquemment), les désastres, les banqueroutes épouvantaient la mère-patrie. Alors l'état obéissait de nouveau à la triste conviction que les colonies étaient une charge pour lui. De là ces tâtonnemens perpétuels, ces hésitations, ces changemens précipités, qui, loin de porter remède au mal, jetaient plus d'incertitudes encore dans toutes les branches de cette vaste administration, dont les infortunes ou la gloire entraînent avec elles les destinées de la marine militaire. Pour nous en tenir au Sénégal, que de vicissitudes n'a-t-il pas subies! De 1664 à 1718, c'est-à-dire dans l'espace de cinquante-quatre ans, six associations furent fondées avec le privilége exclusif du commerce du Sénégal. Il est inutile d'insister sur ce que cette succession de directions différentes devait apporter de troubles dans les rapports commerciaux, soit avec les Maures de la rive droite du fleuve, soit avec les tribus du bord opposé, soit avec les peuples de la côte. Chaque société arrivait avec des vues nouvelles; les relations d'amitié ou d'influence, établies par de prudens efforts, se trouvaient subitement rompues; aux plans tracés sur les lieux on substituait d'autres plans élaborés à Paris, où les bureaux n'avaient nulle connaissance des localités. Des agens présomptueux semblaient prendre à tâche de recommencer sur une autre échelle les travaux de la dernière compagnie. Les directeurs, pour la plupart, n'avaient en vue que la satisfaction de leurs intérêts ou de leur vanité; les uns, poussés par ce besoin, presque inhérent à tout employé français, de faire parler de soi, adressaient aux associés éblouis la longue nomenclature de points indispensables à exploiter; les autres, pour le plaisir de créer des difficultés qui pouvaient faire briller leur adresse, engageaient

l'association dans des guerres impolitiques, qui gênaient les entreprises des marchands. Des cinq premières compagnies, celle que dirigea M. Brué réalisa seule de grands bénéfices; les autres succombèrent. Ainsi, la compagnie des Indes occidentales vend 75,000 livres ce que les marchands de Dieppe lui avaient cédé au prix de 150,000 livres; la compagnie du Sénégal livre ses établissemens, en y comprenant Portendik et les cinq comptoirs enlevés aux Hollandais, pour la somme de 1,010,015 livres; la seconde compagnie les abandonne moyennant 300,000 livres, et la compagnie royale, dans sa détresse, accepte 240,000 livres. Cette décroissance en dit plus que toutes les réflexions. Aujourd'hui, cependant la paix et les progrès du commerce ont ouvert au Sénégal un avenir plus heureux. Espérons que la sollicitude du gouvernement saura développer des germes de prospérité que l'ignorance et la cupidité ont trop souvent compromis. L'exemple des anciennes compagnies ne saurait être perdu pour l'administration actuelle.

II. — LES ÉTABLISSEMENS FRANÇAIS. — MOEURS DES BLANCS ET DES SIGNARES.

Des vingt-six établissemens fondés par la France, dans l'espace de cinq siècles, au Sénégal et sur la côte occidentale d'Afrique, les seuls qu'elle possède maintenant sont : 1° sur le fleuve du Sénégal, l'île Saint-Louis et les îles voisines, les postes militaires de Richard-Tol, de Dagana et de Bakel; 2° sur la côte, l'île de Gorée; 3° dans la Gambie, le comptoir d'Albreda; 4° dans la Cazamance, le comptoir de Seghiou. Plusieurs points de la côte du Gabon ont en outre été fortifiés dans ces derniers temps, mais cette occupation est encore trop récente pour que nous puissions en apprécier les résultats. L'influence française s'étend sur une longueur de cent lieues à peu près, depuis l'ancien comptoir de Portendik, situé à quarante lieues au sud du banc d'Arguin, jusqu'aux extrémités de la baie de Gorée.

Quand le marin, parti des sombres mers septentrionales pour les côtes d'Afrique, s'avance vers le sud, il ne tarde guère à ressentir la douce influence que le soleil exerce sous les tropiques. Les brouillards des tristes climats, qui semblaient suivre le navire à la piste, s'éclaircissent chaque jour et l'abandonnent à la longue comme la meute lassée par une bête vigoureuse; de larges crevasses, par où l'œil plonge dans le bleu de l'éther, déchirent peu à peu les brumes, et l'océan, bizarre caméléon, réflète à son tour de brillantes couleurs. Les vagues s'apaisent, et les vents alisés poussent le bâtiment au milieu des Canaries, ces îles fortunées, fraîches corbeilles de fleurs sur les bords d'un abîme de feu. La route change alors; la proue, tournée vers l'est, sillonne des vagues paresseuses; mais déjà la lumière n'est plus aussi pure, l'ardente coupole du ciel se ternit et s'affaisse sur la mer, l'air est imprégné d'une matière impalpable, la brise languit ou porte brusquement un souffle embrasé, la vue fatiguée ne peut plus soutenir l'éclat

terrible de l'horizon. Les nuits seules sont toujours belles, le phosphore illumine les flots et fait courir de pâles lueurs dans les ténèbres. Enfin, au loin, une longue crête d'écume se brise sur des sables qui paraissent les laves en fusion d'un immense cratère : c'est le Sahara, la terre africaine. Le vaisseau approche, longe le banc d'Arguin, de lugubre mémoire, et bientôt arrive au Sénégal.

Toute la côte est stérile, aucun arbre ne s'élève, les sables bordent la mer; aux environs de Saint-Louis, quelques arbustes, indiquant aux marins le cours du Sénégal, rompent seuls l'uniformité de cette plage étincelante. Le Sénégal, dont les sources sont à quatre cents lieues dans l'intérieur, coule perpendiculairement à la côte; arrivé près de la mer, il tourne brusquement les sables qu'il n'a pu percer, court au sud, et se perd au milieu des bancs que ses eaux et les flots du large rendent toujours mouvans. Le fleuve fait dans sa course de nombreux circuits, mais ses eaux ne fertilisent que la rive gauche, et encore leur influence est-elle tout-à-fait nulle aux environs de Saint-Louis, où les sables livrent passage aux infiltrations de l'Océan. Près de la mer, le fleuve parcourt de grandes plaines à son niveau, l'encaissement des terres ne commence qu'à vingt lieues de l'embouchure, et ne dépasse pas une hauteur moyenne de quinze pieds. Quand on a franchi la barre sur laquelle les navires calant plus de neuf pieds ne peuvent s'avanturer, l'on trouve une profondeur de dix et douze mètres qui se maintient à une distance de quatre-vingts lieues. Les bâtimens pourraient, à l'époque des grandes eaux, remonter jusqu'aux cataractes situées à deux cent soixante-six lieues de Saint-Louis et à cinquante de Bakel; mais là, toute navigation est interceptée, même pour les embarcations, par un rapide de la plus grande violence. Le fleuve coule lentement; à partir du mois de juillet, les eaux croissent graduellement jusqu'à la fin de septembre, où elles couvrent les terrains marécageux; en novembre, l'inondation s'arrête, et le courant redevient tranquille.

Longue de 2,300 mètres du nord au sud-est, large de 180 mètres, l'île sablonneuse de Saint-Louis a une circonférence d'environ 5,000 mètres, et une superficie de 34 hectares. Des quais construits sur pilotis l'entourent; le sol, primitivement couvert de palétuviers, se refuse à toute culture, et ne produit, avec des engrais, que des légumes sans saveur. Les abords de l'île, du côté de l'est, offrent un excellent mouillage aux bâtimens; l'autre bras du fleuve est obstrué et descend parallèlement à la mer, dont il est séparé par la pointe de Barbarie, dune aride de 400 mètres de largeur, sur laquelle est bâti le village de Guett'ndar, où vivent les nègres libres sous la protection du gouvernement. La ville présente une étendue de 1,500 mètres, les rues sont larges et bien coupées; elle est défendue par quelques batteries qui suffisent pour épouvanter les tribus désarmées, mais qui ne pourraient résister à l'attaque sérieuse d'une armée européenne. Des travaux peu dispendieux rendraient cependant le poste inattaquable; une batterie à Guett'ndar empê-

cherait les débarquemens toujours difficiles sur cette côte, où le ressac est continuel. Plusieurs fois les obstacles naturels ont été bravés sur ce point, particulièrement en 1809, par les Anglais, qui prirent terre sans résistance. Saint-Louis est privé de fontaines et de ruisseaux, mais de juillet en novembre, pendant la crue des eaux, le fleuve refoule la mer et fournit aux besoins des habitans. Dès que le Sénégal a repris son cours habituel, la mer remonte à 40 lieues de l'embouchure, et les indigènes, privés d'eau potable, sont alors obligés d'aller creuser des puits au milieu des sables de Guett'ndar. Ces sources, toujours saumâtres par suite des infiltrations de l'Océan, étaient naguère la cause de maladies violentes; les fièvres et les dyssenteries décimaient la garnison. Depuis plusieurs années, l'administration a fait construire des citernes où se recueille l'eau du Sénégal à l'époque du débordement, et la mortalité a considérablement diminué.

Depuis la paix, Saint-Louis s'est beaucoup agrandi, et sa population a presque triplé. L'accroissement de la population ne prouve pas toujours une augmentation proportionnelle dans le commerce; toutefois c'est peut-être l'échelle la plus sûre pour en mesurer les progrès dans un pays misérable, où le gain est le seul mobile des habitans. En 1779, Saint-Louis avait 3,018 habitans, et 3,398 en 1784. Sa population doubla sous l'occupation anglaise, et en 1818 elle était de 6,000 ames. Depuis 1830, ses progrès furent plus sensibles encore; elle monta en 1832 à 9,030 personnes, en 1837 à 12,011; en 1844 elle dépassait 15,000 individus. En 1818, il y avait à peine à Saint-Louis 50 habitations bâties, il y en a maintenant 1,568; on comptait 5 maisons de commerce à la même époque, aujourd'hui ce nombre est porté à 36; 150 traitans de gommes sont inscrits sur les registres de l'administration au lieu de 40. Enfin, si nous joignons à ces détails le tableau suivant du commerce du Sénégal depuis la reprise de possession, on y verra un progrès tellement rapide, que les exemples d'une prospérité semblable se rencontrent seulement aux colonies anglaises de l'Australasie et aux terres néerlandaises de l'Inde. La moyenne des importations et des exportations, d'abord restreinte, de 1818 à 1823, à la somme de 2,300,000 fr., s'est élevée en 1824 et les années suivantes, à 3,600,000 fr., en 1832 à 5,000,000 francs, en 1833 à 5,900,000 francs, en 1834 et 1835 à 7,700,000 francs, en 1836 à 9,000,000 fr., en 1837 à 12,000,000 fr., en 1838 à 17,000,000 fr. Le commerce retombe en 1839 à 16,600,000 fr., et en 1840 à 11,000,000 fr. Quand nous parlerons de la traite des gommes, nous ferons connaître les causes fâcheuses qui ont arrêté un développement aussi extraordinaire.

Le poste militaire de Richard-Tol est situé à 30 lieues au nord-est de Saint-Louis, dans le pays de Walo, sur la rive gauche du Sénégal; six lieues plus haut, on rencontre le poste de Dagana. Vingt-cinq hommes protègent, dans chacun de ces établissemens, les relations commerciales avec les indigènes. Le fort de Bakel, sur la rive gauche, est à 200 lieues de Saint-Louis, en suivant les sinuosités du fleuve; il n'est éloigné que de 100 lieues

en ligne droite. Trente-six soldats assurent les échanges avec les peuples de la Haute-Sénégambie.

L'île de Gorée est située à une demi-lieue du cap Vert, à 1 mille de la terre de Dakar, à 38 lieues au sud-sud-ouest de Saint-Louis, et à 35 de l'embouchure de la Gambie, où est placé le comptoir anglais de Bathurst. Cette île a 880 mètres de long sur 215 mètres de large. Sa circonférence est évaluée à 2,250 mètres, et sa superficie à 17 hectares. Elle est naturellement divisée en deux parties. La partie du sud n'est qu'une masse de roches à pic de 250 mètres de hauteur, se prolongeant vers l'ouest en colonnes basaltiques de la plus grande beauté; la base du rocher occupe une circonférence de 600 mètres; un fort domine le sommet. Le reste de l'île s'abaisse brusquement au niveau de la mer, et on ne peut apercevoir du large que les batteries et les édifices qui y sont construits. Gorée, complètement stérile, ne produit rien pour la subsistance des habitans, qui tirent de la grande terre l'eau nécessaire à leurs besoins. L'existence des puits de Dakar et de Hann est un singulier phénomène. Ils sont si proches de la mer, que les lames viennent souvent les combler. Il en est de même à Guett'ndar, où la rive droite du Sénégal, large de 400 mètres, est envahie d'un côté par les vagues et baignée de l'autre par le fleuve, toujours salé durant la saison sèche : là cependant se trouvent des puits qui suffisent à des milliers d'indigènes. Ces irrigations souterraines proviennent-elles des rosées, si abondantes pendant la nuit? Quelques courans intérieurs, que la sonde pourrait seule découvrir, sillonnent-ils les dernières couches de sable, ou enfin, comme le supposent plusieurs naturalistes, cette arène mouvante, toujours frappée des rayons d'un soleil ardent, absorbe-t-elle les parties salines de la mer, dont les eaux, épurées par l'infiltration, deviennent potables, conservant néanmoins un goût d'amertume, cachet de leur origine? Toujours est-il que le rivage est couvert de puits. Quand l'un de ces trous est à sec, les noirs fouillent un peu plus loin et trouvent une eau saumâtre dont ils se contentent, sans se donner la peine de creuser davantage pour s'assurer qu'une source pure n'est pas cachée plus profondément. Quelques petites sources s'échappent goutte à goutte des rochers de Gorée; elles appartiennent aux *signares* (1), et ne pourraient suffire à toute la population.

Malgré ces désavantages, l'île de Gorée est un point très important sur la côte d'Afrique. Sa position pittoresque l'a fait surnommer par les marins le *Petit-Gibraltar;* malheureusement les fortifications sont loin de répondre à ce nom formidable, qui indique toutefois ce que l'on pourrait entreprendre pour faire d'un excellent mouillage un refuge assuré à nos flottes en cas de guerre, tandis que les travaux exécutés il y a peu de temps ne le mettent qu'à l'abri d'un coup de main. Point maritime et militaire, ce port est le seul

(1) On désigne ainsi les indigènes libres qui descendent des anciens maîtres du pays.

que la France possède dans ces parages. La sûreté du Sénégal exige que ce rocher soit en état de défendre les approches des côtes, et la marine royale après ses victoires comme après ses revers, demande à se ravitailler, à s'abriter continuellement. La nature a tout fait pour rendre Gorée imprenable. Une escadre poursuivie par des forces supérieures n'aurait rien à redouter au mouillage, si les rochers qui le dominent présentaient, comme Gibraltar, des batteries étagées les unes sur les autres. Le manque de vivres, la privation d'eau, seraient seuls à craindre, et nul doute que dans l'état actuel de la place une vigilante croisière ne l'obligeât bientôt à se rendre. Aussi est-il nécessaire de construire un fort sur la pointe sud de la terre de Dakar, éloignée d'un mille. Entre les feux croisés de l'île et ceux des nouvelles fortifications, les chaloupes, les pirogues, introduiraient à Gorée des vivres, de l'eau, et les troupes venues par terre de Saint-Louis.

La rade de Gorée est spacieuse et le mouillage excellent, même durant l'hivernage. A cette époque soufflent sur toute la côte les *tornades* des tropiques, orages terribles qui se lèvent du large et tombent comme la foudre. Ces grains, véritables ouragans sous la ligne, perdent de leur violence dans les latitudes plus élevées; ils passent trop vite à Gorée pour que tout navire solidement ancré ait beaucoup à craindre de ces coups de vents, en général moins forts que les rudes tempêtes d'hiver de nos rades du nord. Le climat de l'île, purifié par la brise de mer, est sain, et c'est sur ce pauvre rocher que les malades de Saint-Louis et des colonies anglaises viennent se rétablir et respirer à longs traits l'air fortifiant qui manque partout sur le continent, soit dans les plaines sablonneuses, soit sur les bords en fleurs des rivières, dont les bois magnifiques exhalent de si doux, mais de si dangereux parfums. La ville occupe les deux tiers de Gorée; il s'y trouve une caserne pour 200 soldats, un hôpital, une église et un hôtel du gouvernement. En 1838, on comptait sur l'île 223 maisons, 151 cases et 55 magasins et boutiques. Gorée, le cap Vert et le cap Manuel, produits volcaniques, sont les seules collines que l'on aperçoive depuis le cap Blanc jusqu'à Sierra-Leone, où commencent enfin les hautes chaînes de montagnes qui finissent au cap de Bonne-Espérance. Le sol de la grande vallée du Sénégal doit sa formation aux alluvions produites par les débordemens périodiques du fleuve, et il faut remonter au-delà de Bakel pour retrouver les terrains primitifs de roche siliceuse ou micacée. Partout ailleurs s'étend le désert, qui se prolonge des côtes de l'Océan jusqu'aux confins de la Libye, et des rives du Sénégal aux montagnes de Fez et de Maroc.

Les comptoirs de Seghiou dans la Cazamance et d'Albréda dans la Gambie sont peu importans. Celui d'Albreda surtout, placé sur un fleuve dont le cours est sous la domination anglaise, ne peut que difficilement prospérer. Cependant, depuis la culture de l'arachide, plante oléagineuse qui croît spontanément en Afrique, ce comptoir pourrait faire une active concurrence aux négocians de Bathurst. Déjà Albreda a expédié 500,000 kilogrammes de

graines arachides à Marseille, qui en tire une huile de très bonne qualité. Sans doute le gouvernement ne négligera rien pour augmenter cette nouvelle source de bénéfices, et finira par débarrasser le commerce des entraves que les autorités anglaises suscitent aux navires français à l'entrée de la rivière.

L'on a dû remarquer que les établissemens français en Afrique sont éloignés les uns des autres, et pour ainsi dire perdus au milieu de populations d'origines et de mœurs différentes. Il importe de bien connaître les tribus qui possèdent les contrées arrosées par le Sénégal; il importe aussi d'examiner l'état de la population française et européenne en présence de ces farouches voisins. C'est par leur intermédiaire que se fait tout le commerce de la colonie. L'étude des mœurs a donc ici plus qu'un attrait pittoresque, elle a aussi une incontestable utilité.— La population de Saint-Louis et des établissemens français au Sénégal se compose de blancs, d'indigènes libres, noirs ou mulâtres, de nègres engagés à temps, et d'esclaves ou captifs. La population blanche, formée exclusivement de négocians européens, s'élevait, en 1838, à 140 individus dont 123 à Saint-Louis et 17 à Gorée. Les indigènes libres sont ou des gens de couleur issus du mélange des deux races blanche et noire, ou des nègres purs. Ces derniers, pour la plupart musulmans, ont conservé les mœurs et les usages de l'Afrique; ils se livrent à la navigation du fleuve et au cabotage sur les côtes, dans les rivières de Salum, de Cazamance et de la Gambie. Les noirs libres ou esclaves, qui servent ainsi comme matelots ou patrons de barques, se nomment *laptots;* ce sont de braves et fidèles marins. Le nombre des indigènes libres est de 5,712, partagés ainsi : 3,950 à Saint-Louis, 775 à Guett'ndar, et 987 à Gorée. Il y a encore à Saint-Louis une population flottante, composée d'indigènes des nations voisines qui viennent se réfugier sous le pavillon français, lors des guerres qui éclatent si souvent dans l'intérieur, ou qui sont attirés dans notre établissement par les relations commerciales. Cette population varie de 1,200 à 1,500 individus.

Il n'existe dans la colonie aucun préjugé de caste; les fonctionnaires civils de Saint-Louis et de Gorée sont tous des gens de couleur; le clergé lui-même compte dans son sein des noirs et des mulâtres. L'esclavage et le commerce des captifs règnent cependant chez tous les peuples qui entourent les comptoirs français. Les communications forcées de la colonie avec ces populations placent donc le Sénégal, relativement à l'abolition de la traite, dans des conditions toutes différentes de celles où se trouvent nos colonies d'Amérique; en outre, les essais de culture, suivis, de 1818 à 1830, sous la protection du gouvernement, ont exigé, à cet égard, des dispositions particulières, d'autant plus que les habitations agricoles furent toutes fondées à quarante lieues de Saint-Louis, dans le Walo, pays qui est le foyer de l'esclavage. Pour venir en aide aux colons sans blesser les principes d'humanité nouvellement proclamés, l'administration créa, d'après l'exemple de l'Angle-

terre, le régime *des engagés à temps*, qui consiste à permettre l'introduction des noirs de l'intérieur, sous la condition de l'affranchissement immédiat au bout de quatorze ans de service. En 1838, le nombre des engagés à temps s'élevait à 1,693. Depuis l'abandon des cultures, 1,592 sont concentrés à Saint-Louis, où ils achèvent leurs années de service, et 101 sont employés à Gorée. Le prix de l'achat d'un engagé à temps, âgé de vingt ans et propre au travail, varie de 300 à 400 fr. Au Sénégal, du reste, l'esclavage est dépouillé de toutes les misères qui le rendent si odieux partout ailleurs. Les captifs, exempts de travaux pénibles, restent soumis à une domesticité paresseuse sur les bâtimens de guerre, ou sur les petits caboteurs naviguant dans les rivières; ceux qui ont un métier l'exercent librement soit à la ville, soit à bord des navires; l'ouvrier, comme le matelot, partage avec le maître le gain de la journée, dont la plus forte part est employée au bien-être des siens. Les familles de ces ouvriers indigènes campent à leur guise; les unes restent près de la maison du maître, sous la tutelle de la dame signare, indulgente aux petits enfans de l'esclave comme aux siens; les autres, plus fières, regrettant peut-être la patrie perdue, s'éloignent du lieu qui rappelle la servitude, et vont placer leur hutte dans un coin ignoré, sur le bord du fleuve, où la femme cultive un jardin, ou devant la mer que ses enfans apprennent à braver avec les pilotes et les pêcheurs. Tous les captifs, soit qu'ils vivent isolés, soit qu'ils demeurent groupés près du maître, ont pour lui un attachement religieux; jamais ils ne se sont plaints de la chaîne dont ils ne sentent pas le poids, et les six mille esclaves de Saint-Louis, loin d'être, comme aux Antilles, un sujet d'inquiétude, sont la plus sûre garantie de la sécurité publique. Dès que la colonie est en guerre avec les Maures ou avec les noirs du continent, l'habitant indigène, mulâtre ou nègre, arme ses captifs et marche avec eux à la défense de l'établissement; ils se battent courageusement pour la France, et c'est grace à ces laptots dévoués que la métropole parvient, avec une garnison de 400 hommes, à conserver cette possession précieuse, environnée de nations guerrières et turbulentes. Le nombre des esclaves est de 10,096. Saint-Louis en compte 6,061, Guett'ndar 236, Gorée 3,799. Les noirs libres et les gens de couleur les possèdent presque tous. La valeur ordinaire d'un captif est de 500 francs. Sa nourriture est évaluée à 100 francs, indépendamment de ce que coûtent son logement et les soins exigés par ses maladies.

La vie que mènent les blancs au Sénégal est assez triste; négocians ou employés du gouvernement sortent peu des îles de Saint-Louis et de Gorée, où les retiennent leurs devoirs ou leur trafic. Il est vrai que les échanges obligent à une existence sédentaire, sauf à l'époque de la traite des gommes, qui, ayant lieu dans le haut du fleuve, force les marchands à monter aux escales; la plupart passent leurs jours près de leur comptoir. Tous en effet tiennent des boutiques où se trouvent rassemblés les différens produits européens dont le débit journalier est peut-être la branche la plus importan te

du commerce de la colonie. En général, il est difficile de se livrer sur la côte aux chances stimulantes de vastes opérations. Les grandes entreprises, les calculs profonds, l'entraînement à suivre une veine de fortune heureuse, l'audace des spéculations, toutes ces agitations enfin du vrai négociant sont ignorées au Sénégal. Assis dans son échoppe, le blanc doit attendre patiemment que ses petits bénéfices lui permettent à la longue de tenter à son tour le séduisant voyage des *marigots* (1). Levé dès le matin, il vend lui-même aux esclaves le lait, le poisson, les fruits qu'il a achetés des noirs de la Grande-Terre; il verse l'eau-de-vie aux laptots embarqués, étale devant eux les ceintures éclatantes qui leur donneront la tournure des matelots du roi. Dans la journée, il se tient sur le port, guettant les pirogues qui arrivent du Cayor ou de Dakar chargées de passagers. C'est le grave marabout qui vient choisir une pagne traînante, et qui offre en échange les offrandes dont les dévots ont payé ses prières ou ses malédictions. C'est un guerrier presque nu, la poitrine labourée de coups de zagaye, qui troque la dépouille sanglante d'un tigre contre de la poudre, un fer de lance ou une hache. C'est un jeune homme qui se hâte et court vers les magasins où pendent les étoffes de guinée bleue, les mouchoirs rouges, les sonores verroteries. Soulevant alors sa tunique, il déboucle une ceinture de cuir qui serre ses reins, et place sur les balances du marchand des lingots informes d'or ou d'argent, de grossiers bijoux travaillés par les Maures. Le blanc pèse le métal, lui reconnaît une valeur, et le noir choisit pour quelque belle fille préférée ces brillans colifichets, qui, venant des contrées lointaines, charment les femmes sauvages comme les plus nobles dames. Tel est le commerce du plus grand nombre des marchands; ils achètent et vendent au jour le jour.

Au coucher du soleil, le blanc ferme sa boutique, et il va partager le repas de famille préparé par les captifs de la signare qu'il a associée à son sort, quelquefois légitimement, presque toujours sous de simples conventions que les habitudes du pays font respecter. Les signares, femmes d'origine française ou anglaise, sont libres et maîtresses d'elles-mêmes. Descendant des anciens maîtres du sol, elles ont gardé sur la terre conquise le nom qui constate la noblesse du sang et l'indépendance. Jolies et gracieuses dans leur jeunesse, elles attendent avec calme qu'un homme libre jette les yeux sur elles et les mette à la tête de sa maison. Aucune cérémonie légale ne régularise ces unions primitives. Un soir, tandis que la famille, réunie sur un balcon au bord de la mer, suit de l'œil quelque barque attardée qui glisse près du rivage, ou que tous attentifs restent suspendus aux lèvres d'un conteur, la fiancée quitte furtivement sa mère et ses sœurs, et s'avance dans la cour

(1) Le Sénégal jette sur ses deux rives un grand nombre de bras, que l'on nomme Marigots dans le pays. Ils forment de grandes îles alluvionnaires, dont la majeure partie est inondée pendant les hautes eaux.

où retentissent en cadence les pilons des captives broyant le mil; sûre de n'être trahie par personne, elle ouvre la porte derrière laquelle veille celui dont elle a reçu les promesses; le seuil est franchi sans hésitation, et tous les deux fuient dans l'ombre. Aussitôt les serviteurs, les négresses qui ont favorisé l'enlèvement de la signare, jettent dans l'air des cris de douleur, de triomphe et d'amour. Comme si toutes elles partageaient l'égarement d'une passion invincible, elles répètent en bondissant, leur noir pilon à la main, les strophes énergiques de l'épithalame que psalmodie l'*inspirée*, véritable sorcière, prophétesse sinistre ou secourable que recèle chaque troupeau d'esclaves. La nouvelle maîtresse prend aussitôt le nom de l'homme avec lequel elle vit et le léguera à ses enfans. Du reste, nul remords de sa faute, aucune honte de sa position; le dimanche, elle ira à l'église comme d'habitude, sans songer jamais que le Dieu des chrétiens réprouve une union que son prêtre n'a pas bénie. Ces mariages *à la mode du pays* sont cependant heureux, et bien souvent, quand le blanc voit grandir ses fils autour de lui, et qu'habitué à cette vie nonchalante il en est venu à oublier la France, il prend pour épouse sa douce compagne, qui lui est toujours restée fidèle, a supporté sans se plaindre l'isolement et les mépris, et s'est constamment montrée la plus soumise des nombreuses servantes du créole. Paresseuses comme toutes les Orientales, les signares passent leurs jours dans l'oisiveté, sans rien désirer, sans rien regretter; les mères filent du coton, les filles vont et viennent, se frottent les dents avec une racine spongieuse, chiffonnent des rubans, essaient des madras et se chargent de bracelets et de colliers; couchées sur des nattes, elles accompagnent du geste et de la voix les poses voluptueuses d'une captive favorite, tout à coup elles-mêmes s'élancent et s'abandonnent à toutes les fureurs de la danse sauvage. Qu'un officier de marine, un Européen, paraisse, la joyeuse couvée se tapit immobile près de l'aïeule; mais, si l'hypocrite visiteur a eu soin d'apporter un flacon d'anisette, les gourmandes lèvent les yeux et se laissent bien vite apprivoiser par cette liqueur perfide, qui les trahit toutes et fait évanouir les craintes de l'expérience maternelle.

Les officiers de l'escadre en station au Sénégal, les négocians de Saint-Louis et de Gorée, visitent de temps à autre les marabouts de la Grande-Terre, parmi lesquels ils choisissent un ami particulier qui prend le nom de *camarade*. Quand le blanc va chasser aux environs, le camarade l'attend à la plage, son fusil sur l'épaule. Dans ces circonstances, le nègre a toujours soin d'oublier la poudre et le plomb; à moitié route, il cherche ses provisions, et fait mine de vouloir les aller prendre à sa hutte, qui est là-bas, là-bas, dit-il, bien loin derrière les collines. Si le chasseur paraît douter de la bonne foi de son compagnon, celui-ci se montre très sensible à l'injure : il prend un air menaçant, et paraît prêt à se porter à de violens excès. Cette petite comédie que jouent, pour tâter le terrain, non-seulement les tribus d'Orient, mais aussi plusieurs peuples du midi de l'Europe, cesse devant la profonde indifférence du Français. Quelques charges pour la mauvaise carabine

du chef rétablissent bientôt la bonne intelligence; les deux amis s'enfoncent dans les terres, et se séparent pour battre les marécages. Il est convenu que le nègre tuera au profit du blanc les magnifiques oiseaux de toutes couleurs qui filent dans l'air comme des étoiles d'azur, mais le camarade revient constamment les mains vides. Avare de cette poudre terrible avec laquelle l'homme tient son ennemi à distance, il la ménage soigneusement et la conserve pour les combats et les chasses plus sérieuses. Ces excursions le long du fleuve, dans les bois de Dakar, autour des puits du désert, au milieu d'espaces sans bornes où règnent en liberté les bêtes fauves et les créatures les plus faibles et les plus gracieuses, sont une tentation irrésistible pour le guerrier noir comme pour l'Européen. Le souvenir des fatigues que l'on a surmontées et des dangers que l'on a courus ramène sans cesse le voyageur, le naturaliste et le chasseur, dans ces plaines éternellement foudroyées et belles cependant à force d'horreur et d'épouvante. La chasse aux biches, aux gazelles et aux colibris, la recherche patiente des insectes et des coquilles marines, les promenades à cheval, telles sont les seules distractions des états-majors de la flotte; les officiers vont à la chasse, les chirurgiens ramassent les coléoptères, l'aspirant préfère les courses sur un cheval rapide. Tous partent armés : le collectionneur, outre la boîte où il pique les pauvres scarabées, a son fusil en bandoulière, et le cavalier ne se hasarde qu'avec une paire de pistolets dans les poches de sa veste. Des guides les conduisent ordinairement aux bosquets parfumés où nichent les souimangas aux ailes d'or et les cardinaux à la robe de pourpre : quelques-uns restent à l'affût, les sages herborisent, d'autres galopent aux alentours; mais souvent l'ardeur de la poursuite, l'attrait de la nouveauté fait taire la prudence, et l'officier, perdu pour la première fois dans les solitudes, s'élance avidement vers des horizons inconnus. C'est une heure solennelle et qui restera gravée dans sa mémoire, celle où le téméraire jeune homme se décide à aller en avant; debout sur une dune au bord de la mer, il coule une balle dans le canon de son fusil et salue d'un dernier regard son navire, patrie errante, dont son absence ira troubler le repos; il s'éloigne sourd à son nom répété par ses frères d'armes qui le cherchent; bientôt les voix n'arrivent plus jusqu'à lui; tout à coup il tressaille à une forte détonation, appel suprême des amis inquiets et qu'il faut avoir entendu pour connaître les secrets frissons du cœur le plus ferme. Il marche, et rien de ce qu'il a vu ailleurs ne frappe ici ses regards. En Amérique, le trappeur parcourt impunément les prairies où paît le paisible bison; l'altier Mohican a disparu; aucun animal dangereux ne tente le courage du chasseur dans les forêts du Meschacébé. L'Afrique est un monstrueux repaire : le requin croise à l'embouchure des fleuves, la tête du crocodile se dresse au milieu des mangliers des rivières; le lion, l'éléphant, le tigre, le guépard, laissent l'empreinte de leurs griffes sur le bord des lacs; la hyène rôde dans les bruyères, et le serpent enlace l'énorme tronc du baobab. Si l'on pénètre dans un bois, mille cris différens retentissent autour de vous : le singe broie une noix, le rat

musqué scie le choux palmiste, l'écureuil ronge le jujubier; la colombe murmure, le chat-tigre glapit, les oiseaux chantent. A chaque instant, des corps sombres passent dans les clairières, remuent entre les branches, et font onduler les plantes. Quelquefois un sourd rugissement monte de la vallée; aussitôt la forêt tout entière reste silencieuse et comme immobile; la brise seule frémit dans le feuillage; peu à peu la vie renaît, un météore lumineux jaillit d'une liane en fleur : c'est le folio, le rubis-topaze, qui se poursuivent; des coups de bec sonores frappent de nouveau les arbres; des fruits, des graines entr'ouvertes tombent, et le tumulte recommence pour cesser encore aux premiers sons de cette plainte formidable qui naguère a suspendu tous les souffles, a comprimé tous les ébats.

III. — LES MAURES ET LES NÈGRES AU SÉNÉGAL.

Écrasée par cette nature magnifique et terrible, la race européenne rencontre partout au Sénégal des obstacles qui défient son activité. Les populations blanches ont cependant maintenu leur influence sur deux races bien distinctes, la race noire et la race arabe. Chacune de ces races occupe une des rives du fleuve. Examinons d'abord l'état des tribus maures, qui représentent la race arabe dans notre colonie du Sénégal. Ce sont là les plus redoutables ennemis de l'influence européenne.

La rive droite du Sénégal, depuis Saint-Louis jusqu'à Bakel, est parcourue par trois grandes tribus arabes, les Trarzas, les Braknas et les Dowiches. Les Trarzas occupent l'espace compris entre la rivière Saint-Jean et le fleuve, à quarante lieues au-dessus de Saint-Louis; le pays des Braknas s'étend, au nord-est du comptoir, à une profondeur inconnue; les Dowiches dominent le désert du côté de Bakel. Nous parlerons peu des Maures, qui sont bien connus depuis la conquête d'Alger. Leur intelligence est remarquable; voleurs, perfides, rusés, ils jettent le trouble parmi les noirs, qu'ils attaquent toujours avec avantage, et leur fine politique a plus d'une fois trompé l'administration française. Ce peuple, malgré l'état abject où il est maintenant tombé, est vraiment fait pour commander. Si, au lieu de continuer une lutte inutile à Alger, ou de se disperser dans les solitudes du Sahara, ces descendans des Maures d'Espagne se réunissaient, comme autrefois, pour tenter la conquête d'un ciel plus heureux; si tous, abandonnant, les uns une patrie perdue, les autres des sables stériles, franchissaient le Sénégal et émigraient vers le sud à la recherche de ces pays arrosés de ruisseaux, dont leurs poètes voyageurs vantent les charmes, peut-être les fiers instincts des Abencerrages se réveilleraient-ils à la vue des prairies, des forêts et des fleuves qui leur manquent.

Une erreur généralement répandue, c'est de croire que chaque tribu mauresque récolte ses gommes dans des forêts dépendantes de son territoire. Ainsi, selon les statistiques de la marine, les Trarzas posséderaient les forêts

du Sahel et d'El-Hébiar, et les Braknas, celle d'El-Satak, d'où seraient tirées les gommes portées aux escales des marchands européens. Ces forêts n'existent pas, et leurs noms sont ceux des puits de l'intérieur aux environs desquels se récolte la gomme. Un puits, richesse du désert, sert ordinairement à désigner le pays qu'il alimente; c'est là que s'établissent les princes, les guerriers et les marabouts, pendant que leurs tributaires et les esclaves errent dans les plaines où croît isolément l'acacia qui fournit la gomme. Cet arbre très rare, selon Caillé, sur les bords du Sénégal, n'est pas le *mimosa gummifera* des botanistes, et se rapproche davantage de l'acacia de France. Il n'existe que vers les parties élevées, et ne se rencontre jamais dans les terrains argileux ou d'alluvions, mais sur un sol sablonneux et sec. Les arbres n'ont pas de propriétaires particuliers, et tous les Maures libres peuvent envoyer leurs captifs à la récolte. Dès que le maître possède une certaine quantité de gomme, les esclaves l'enfouissent profondément et la recouvrent de paille, de peaux de bœuf et de terre, ayant soin, comme les trappeurs et les Indiens d'Amérique, de fouler les sables autour des caches, afin de tromper l'avidité des pillards qui rôdent sans cesse sur les traces des familles pour découvrir les silos abandonnés. Les travailleurs laissent une marque à un arbre, aux rochers, et s'éloignent jusqu'à l'époque de la traite; alors la récolte est transportée aux escales, dans de grands sacs de cuir, par des chameaux et des bœufs. Chaque peuplade maure campe à une escale distincte; l'escale des Darmankous, à 25 lieues de Saint-Louis, appartient aux Darmankous, tribu de la nation des Trarzas; l'escale du Désert, à 40 lieues de Saint-Louis, est fréquentée par les Trarzas, et l'escale du Coq, à 60 lieues de Saint-Louis, par les Braknas. Les Dowiches portent leur gomme au poste de Bakel. Ces escales sont de vastes plaines submergées lors des inondations. Dès que les eaux se sont retirées, une vigoureuse végétation couvre ces bords arides, un instant fécondés par le limon que le courant charrie et dépose sur les rives. Aussitôt les Arabes envoient leurs captifs ensemencer les terres, qui semblent se hâter de produire des herbages et le mil, nourriture des habitans. Quand les pâturages ont reverdi, les Maures se mettent en route vers le fleuve avec leurs familles et leurs troupeaux; c'est l'époque de la traite, moment où Saint-Louis présente l'aspect le plus animé.

On ne se souvient pas sans charme des scènes riantes qui marquent au Sénégal le retour de cette saison d'activité commerciale. C'est alors que, pour atteindre les marchés des Maures, on entreprend sur le fleuve des voyages qui révèlent à l'Européen toutes les splendeurs de la terre africaine. Les matelots noirs, les patrons, mettent les navires à flot, calfatent les bordages, raccommodent les voiles, embarquent les étoffes de Guinée, les verroteries, le tabac, les armes et les ustensiles de fer. L'heure du départ arrive, le canon résonne, mille cris d'adieu retentissent, les femmes dansent et frappent des mains sur la plage; les laptots travaillent en chantant, lèvent l'ancre, démarrent les bateaux, et la petite escadre vogue en désordre sur le fleuve. Tant que le vent est favorable, les navires se servent des voiles; mais

dès qu'il est contraire, une pirogue que chaque barque traîne à sa suite va mouiller un grapin, sur lequel les nègres se halent. Le soir, la flottille s'arrête pour attendre le lever de la lune, dont la lumière doit faire reconnaître les passes et les bancs du Sénégal. C'est l'heure où les équipages fatigués se reposent et mangent le kouskous. Un calme profond règne sur les eaux, des deux côtés s'étendent des plaines sans limites d'où nul bruit ne s'élève; seulement de loin en loin retentit un hurlement féroce. Bientôt la lune jaillit du milieu des hautes herbes, le tam-tam des matelots salue son apparition, la flotte endormie s'éveille; les voix se répondent, et les barques glissent de nouveau le long des rives silencieuses. Alors commence une lente navigation, pleine de charme et de vagues émotions, dont le souvenir poursuit toujours le voyageur, qui plus tard, à l'aspect des plus heureux rivages, regrettera la fière beauté du désert. Le ciel, qui pendant le jour ressemble au cratère enflammé d'un volcan dont le regard ne peut soutenir l'ardeur, perd aux approches du soir sa foudroyante puissance, l'air s'épure, la rosée ravive la terre languissante, et dès le coucher du soleil résonne le suave concert de résurrection qui, partout ailleurs, salue l'aube matinale. A l'instant du crépuscule montent du Sahara et des savanes de la Nigritie les sublimes harmonies de la solitude, où se mêlent dans un chant magnifique les causeries des villages noirs, le mugissement des troupeaux aspirant la fraîcheur de la brise, les plaintes des bois, le roucoulement des oiseaux et les sourds rugissemens des bêtes fauves regagnant leurs tanières. Une nuit imprégnée de lumière enveloppe mollement le paysage, qu'elle adoucit sans jamais l'obscurcir; les eaux phosphorescentes de la mer, des rivières et des lacs, s'illuminent au choc des rochers, aux jeux des poissons, et sous le sillage des pirogues. A mesure que les navires remontent le fleuve, les arbres et la verdure cachent l'aridité des sables, et les bords se couvrent de roseaux frémissans, de magnolias et de taillis impénétrables. A l'ombre des palmiers et des cocotiers croissent d'épais mimosas, de larges nénuphars, et des plantes à fruits sauvages que se disputent les merles cuivrés, les guépiers roses et les insectes luisans des tropiques. Les nymphéas gigantesques, les mangliers pleureurs, obstruent l'entrée des marigots, qui conduisent à des prairies au-delà desquelles reparaît le désert enveloppé de poussière et de vapeurs éternelles. Des îles charmantes, que l'humidité et la chaleur entretiennent dans une fécondité merveilleuse, forment d'étroits canaux où les rameaux entrelacés de l'acacia en fleurs répandent d'enivrans parfums. Chaque soupir du vent porte à l'Européen mille sons incompréhensibles qu'il ne saisira plus autre part. C'est le petit cri de la gazelle surprise à l'abreuvoir, les lourds ébats du caïman et de l'hippopotame dans la vase, le grognement du sanglier fouillant les racines, et le bruissement sinistre des joncs où veillent les animaux les plus cruels et les reptiles les plus impurs de la création. Le voyage dure ainsi huit ou quinze jours, selon l'éloignement de l'escale où le traitant doit commercer; les sensations changent avec les points de vue qui se re-

nouvellent sans cesse, et l'imagination, toujours excitée par une nature imposante, des accidens imprévus, des impressions de terreur et de volupté, se laisse aller sans combat aux rêveries les plus nouvelles. Enfin la flotte mouille devant le rivage où les Maures sont campés avec leur famille et leurs bestiaux; les *palabres*, ces interminables discussions des Arabes, commencent; les captifs étalent les gommes, les négocians montrent leurs marchandises, les princes et les rusés marabouts vont à bord partager la fastueuse hospitalité des blancs; les marchands de Saint-Louis courent affairés sous les tentes, cherchant à gagner les femmes et les enfans par des présens; tous trompent et sont trompés, chacun traite en fraude, offre sous main à des prix inférieurs ce qu'il a l'air d'échanger contre le taux légal; les promesses, le vol, l'intimidation, tout est mis en jeu pour enlever les gommes; l'intérêt même est oublié, et le traitant, préférant acheter à perte plutôt que de revenir à Saint-Louis les mains vides, accepte les marchés les plus onéreux, tandis que le Maure impassible ne s'engage jamais, ne se laisse pas surprendre, et profite de l'amour-propre et de l'avidité des concurrens. Telle est la traite des gommes, qui dure à peu près six mois de l'année.

La rive gauche du Sénégal, depuis l'embouchure du fleuve jusqu'au port de Bakel, est sous la domination des noirs; elle comprend les royaumes de Cayor, de Walo, le Fouta et le pays de Galam. Le royaume de Cayor s'étend depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'au cap Vert; il est habité par les Yolofs. Au sud se trouvent les pays de Baol et du Syn, où s'élevaient autrefois les comptoirs français de Portudal et de Joal. Le Cayor échange des bestiaux, du mil, de la cire, pour de la poudre, du fer, des verroteries, de l'eau-de-vie, du tabac et des armes. A une quinzaine de lieues de Saint-Louis, en allant vers Gorée, commence dans le pays de M'Boro l'active végétation des tropiques; plusieurs lacs d'eau douce répandent la vie et la fraîcheur au milieu des bois et des prairies environnantes; de nombreux troupeaux paissent les beaux pâturages que l'humidité des lacs met à l'abri des ravages de l'*harmattan*, haleine brûlante du désert qui dévore les plantations des habitans. Le Walo se prolonge, à partir de la barre du Sénégal, à quarante lieues au nord de Saint-Louis, jusqu'au village de Dagana, poste fortifié de la France; dix lieues plus bas s'élève le poste militaire de Richard-Tol. Les marécages des bords du fleuve sont fertiles et ensemencés par les noirs; au-delà paraissent de grandes plaines basses et stériles, que terminent des coteaux sablonneux couverts de broussailles et de taillis : des prairies inondées pendant l'hivernage, quelques bois de haute futaie, une forêt de gommiers près d'un lac bordé de roches ferrugineuses, sont les seules ressources des malheureux habitans. Partout la végétation lutte en vain contre la mer, qui ronge le sol, et le souffle du désert, qui passe sur les plantes. Le Fouta s'étend depuis la frontière du Walo jusqu'au pays de Galam; il est partagé en trois provinces : le Fouta, le Toro à l'ouest, et le Damga à l'est. Cette riche contrée, où était établi l'ancien comptoir français de Podor, appartient

à la race des Foules. Le commerce tire du Fouta du mil, du morphil, de l'or en grande quantité, des cuirs et des gommes. Sur la rive méridionale du fleuve, près des cataractes du Félou et de Gouina, M. Brué avait fondé le comptoir de Médina pour l'exploitation des mines du Bondouk.

Toutes les tribus de la rive gauche du Sénégal appartiennent, ainsi que es Maures, à la religion musulmane; mais ce culte est sensiblement altéré; surtout chez les nègres, qui, tout en suivant la loi du prophète, invoquent aussi, pour la plupart, des dieux secondaires, bons ou mauvais génies de la guerre, de la pêche, des récoltes, des haines et des amours. Tous ont le corps couvert d'amulettes que leur vendent les marabouts, prêtres magiciens, dont les conseils sont toujours écoutés avec crainte. Jusqu'ici la propagande chrétienne n'a produit de résultats que parmi les esclaves de la colonie; encore, chez ces derniers, n'a-t-elle guère été féconde, puisque sur douze mille captifs elle n'a pu gagner qu'un millier d'enfans qui ont remplacé, par la douce croyance à la Vierge, mère de douleurs accessible à tous, la foi aux mauvais esprits. Du reste, la religion mahométane, avec ses dogmes si simples, paraît mieux convenir aux peuples primitifs d'Orient. Le Dieu unique de Mahomet, l'Allah éternel, bon pour les justes, terrible aux méchans, permettant les plaisirs sensuels sous un ciel provocateur, et dont les préceptes se réduisent à la prière et à l'aumône; cet être seul avec ses anges, dans un paradis sans mystères comme la loi qu'il a dictée, devait être facilement compris d'hommes indolens, guerriers, contemplatifs, et passionnés pour les femmes, fleurs passagères dont le Coran permet de respirer le parfum. Aussi voit-on les missionnaires échouer près des musulmans turcs, arabes, noirs et indiens. Les prêtres catholiques eux-mêmes ont toujours préféré répandre les lumières du christianisme chez les nations idolâtres, où leur voix, proclamant un seul Dieu devant les manitous et les fétiches, finissait par être écoutée; mais que pouvaient-ils apprendre aux nations qui adoraient la suprême unité? Des rites et des formules différens, toutes choses auxquelles le corps résiste souvent, quand l'esprit est convaincu; car ce qui choque le plus peut-être dans un culte étranger, ce sont les usages nouveaux qui bouleversent les souvenirs d'enfance, l'éducation reçue, et les premières joies de la famille. Aussi les conversions sont-elles rares parmi les peuples qui ont la grande idée religieuse d'un seul Dieu; chacun reste dans la route qui conduit au même but, comme les voyageurs qui gravissent une pyramide à plusieurs faces, sûrs de se retrouver au sommet, quel que soit le côté choisi pour l'escalade. Observons, en outre, que les missionnaires ont de tout temps négligé l'Afrique. Les jésuites, il est vrai, avant leur suppression, avaient dirigé des missions en Abyssinie, au Congo, à Angola et à Mozambique; mais ces efforts partiels ne sont pas à comparer aux sublimes travaux apostoliques du Paraguay, du Nouveau-Monde, de l'Inde, de la Chine et du Japon. Encore aujourd'hui, l'Afrique est un champ abandonné, attendant les travailleurs de la dernière heure; toutes les contrées où ne règne pas le

Coran sont plongées dans les ténèbres des plus honteuses superstitions. Que Rome se réveille, sinon la palme lui sera ravie par les ministres anglicans, qui, de la Gambie, de Sierra-Leone et du cap de Bonne-Espérance, étendent leur influence biblique et commerçante chez les tribus voisines.

Les nègres mahométans de la Sénégambie sont généralement plus intelligens et plus sociables que les peuplades du bas de la côte. Bien des causes réunies ont probablement donné aux Yolofs la supériorité qui les distingue. Déjà, sous les Carthaginois, les Romains et les Arabes, le nord de l'Afrique avait de fréquentes communications avec les nations de la Nigritie; par la suite, une religion plus pure, les relations commerciales des blancs, le passage des caravanes d'Alger, de Tunis et de Maroc, apprivoisèrent à la longue les habitans; mais qu'il y a loin de cet adoucissement des mœurs, amené par des siècles de frottement avec des peuples civilisés, aux plus faibles indices d'une régénération quelconque! Si les partisans de l'esclavage sourient avec dédain à la qualification d'hommes donnée à de pauvres créatures que la terre et le ciel lui-même semblent repousser de l'échelle des êtres, s'ils s'efforcent encore de ravaler les nègres au rang d'animaux plus parfaits que les bêtes, les abolitionistes, de leur côté, ne sont pas exempts d'exagération dans les faits qu'ils avancent pour faire triompher la pieuse croisade de l'affranchissement universel. A Dieu ne plaise que nous cherchions à détruire de nobles illusions! ce n'est pas nous qui ramasserons les pierres teintes du sang de ce peuple si long-temps lapidé; mais, tout en flétrissant l'odieuse malédiction jetée sur les noirs, il faut cependant reconnaître que, soit constitution physique, soit abrutissement primitif dont les causes nous échappent, cette nation disgraciée n'a jamais montré l'énergie et l'intelligence des autres races de couleur.

Les tribus agricoles de la Haute-Sénégambie, quoique supérieures aux autres nations de l'Afrique, ont conservé, dans leurs rapports avec les blancs, la cruauté et la méfiance qui distinguent les nègres, et un éloignement invincible pour tout rapprochement direct. Seules, les peuplades sénégalaises semblent avoir depuis long-temps perdu leur sauvagerie, sans acquérir toutefois les instincts commerciaux et industriels des Foules, des Mandingues et des Saracolets. Doux, tranquilles, hospitaliers, les Yolofs accueillent avec prévenance le marchand ou l'officier qui s'arrête fatigué à la porte de leurs cases. Le chef du village est aussitôt prévenu et réclame le droit d'offrir sa natte à l'étranger. La femme du maître, ses filles, nues jusqu'à la ceinture, présentent dans des calebasses du lait, du vin de palmes, des fruits rafraîchissans et la tendre noix du cocotier. Assises aux pieds du visiteur, elles se parent avec bonheur des brillantes verroteries qu'il distribue; leurs yeux noirs montrent une admiration naïve pour les yeux du chrétien dont la teinte vague et douce charme en secret les plus fières; leur main curieuse lisse avec complaisance la fine chevelure du blanc, et s'oublie quelquefois à caresser les traits réguliers de son pâle visage et les contours

d'une bouche qui leur paraît toujours petite. Les vieillards, les marabouts, viennent saluer leur hôte, se rangent en silence autour de lui et allument la pipe de l'amitié; ils écoutent les paroles du nouveau venu, vendent ou achètent avec ruse si c'est un traitant, parlent bruyamment de guerre, de chasse et de la valeur de leurs frères aux longs cheveux, si c'est un marin. Tous ont horreur du travail qu'ils abandonnent aux femmes et aux captifs. Fuyant l'ardeur du soleil, ils restent couchés le jour dans leur hutte, ou s'étendent à l'ombre des jujubiers, des palmiers et des mangles des marigots. Le soir, rassemblés dans la plaine, près de la mer, sur les rives du Sénégal, ils assistent aux jeux des enfans, aux jongleries du griote, fou religieux, paria redouté, dont la case maudite ne peut s'élever au milieu de son peuple. Les guerriers environnent le marabout qui parle du prophète, raconte l'effrayante histoire des génies, les aventures des caravanes et les légendes des jardins embaumés et des villes merveilleuses, paradis des élus caché dans le sud enflammé, par-delà les grands fleuves et les montagnes, et dont le simoun, selon la volonté d'Allah, défend les approches. Les captives pilent le mil, les femmes préparent le kouskous; les jeunes filles, un vase sur la tête, passent devant les groupes, allant puiser l'eau des puits. Enfin l'ombre plus épaisse tombe du haut des collines, les derniers travaux de la journée cessent, les esclaves quittent les champs, et la population se répand dans la savane, où les sons du tamtam retentissent. Au signal du sauvage tambour dont l'étrange harmonie les transporte, tous se mêlent, femmes, enfans, chefs et esclaves; les mains frappent en cadence, les voix répètent les roulemens de l'instrument, les pieds trépignent sur le sable, tandis que, renfermé dans le cercle, un jeune nègre commence la danse lascive du *bamboula*. Le noir est seul d'abord avec le griote, qui, accroupi, son tamtam entre les jambes, prélude lentement; le danseur suit la mesure, promène ses regards sur la foule ondoyante, et appelle à lui une femme. Aucune ne cède encore; toutes, honteuses, baissent la tête, mais déjà les corps se sentent entraînés; les chants, le choc des mains grandissent avec les éclats du tambour, qui résonne maintenant à coups pressés. Tout à coup une belle fille se précipite éperdue dans l'arène. Le rond se resserre aussitôt sur le couple, qui, la poitrine nue, les narines gonflées, les yeux perdus d'amour, obéit à toutes les fureurs du griote en délire. Le fou hideux s'est levé de terre; ses doigts crispés râclent convulsivement la peau sonore; il s'avance, l'écume à la bouche, et couve de son ardente prunelle les beautés que la danseuse défaillante ne peut plus défendre; les femmes jettent leurs voiles dans l'enceinte; l'homme vainqueur saisit sa compagne, et l'impur sorcier applaudit comme le satyre antique. Les libertés du bamboula se prêtent à servir les passions secrètes, et, devant les spectateurs uniquement occupés de l'élégance et de l'agilité des poses, des jeunes gens, séparés par les haines de leurs familles, jouent souvent entre eux ce drame aussi vieux que le monde, le drame de l'amour provoqué par les obstacles. Ainsi que les In-

diens, les Sénégalais aiment la musique. Fréquemment, le chasseur européen rencontre loin des bourgades un nègre solitaire accompagnant, sur une guitare à trois cordes, un air éclatant ou mélancolique, dont le chanteur improvise les paroles pour charmer ses douleurs ou exhaler sa joie. Presque tous les noirs composent ainsi facilement et non sans grace de longs poèmes sur les évènemens de leur vie; le rhythme en est triste. Le pauvre musicien, habitué aux bruits monotones de la mer qui se brise le long des grèves et aux soupirs du vent dans les rameaux, imite, sans le savoir, leur plaintive harmonie. Combien de fois l'aspirant de marine, commandant sa chaloupe armée de laptots, n'a-t-il pas été le héros d'une complainte que les canotiers redisaient en chœur, bondissant sur les bancs, secouant l'aviron, sans jamais troubler la nage prescrite! Quel est l'officier qui, malade, miné par la fièvre, ne s'est pas endormi aux doux refrains d'une voix dolente, murmurant son nom à chaque couplet? Harassé par la chaleur, l'Africain a peu de besoins; il n'éprouve ni l'aiguillon de la faim, ni l'atteinte du froid, ces deux énergiques stimulans du travail chez les classes malheureuses du Nord. Le mil, récolté sans fatigue par l'esclave, et la pêche, si abondante sur les côtes, lui suffisent. Il porte à Saint-Louis et à Gorée les plus beaux poissons, les produits de sa chasse, le lait des troupeaux, les œufs, les poules, les canards et les porcs. En échange, il trouve un fusil, de la poudre, du plomb, une pagne bleue, un collier pour sa fiancée, et il retourne satisfait vers les libres déserts qu'il préfère aux palais des Européens, où, depuis le maître jusqu'au captif, nul ne repose un instant.

La France peut exercer, on le voit, sur ces populations assoupies, une active et salutaire influence. D'autres considérations appellent sur notre belle colonie tout l'intérêt de la métropole. La position imprenable de Saint-Louis, au milieu d'un fleuve que de faibles navires peuvent seuls franchir, et non sans danger, doit nous rendre précieuse une possession qui ne saurait nous être facilement enlevée en temps de guerre. Dans l'état secondaire où est encore reléguée en France la marine militaire, les colonies n'ont aucun secours réel à en attendre; le sort de ces îles lointaines n'est donc assuré qu'autant qu'elles auront des bras pour se défendre, mais surtout des ressources intérieures qui leur permettent de se suffire à elles-mêmes et de supporter un long blocus sans être affamées. La Martinique, la Guadeloupe, Bourbon, ne récoltent que des sucres; rochers isolés sur les mers, tous tirent leur subsistance du dehors, et sont obligés de se rendre à l'ennemi maître des attérages. L'expérience des malheurs passés a suffisamment prouvé aux puissances maritimes qu'elles doivent maintenant porter leurs vues de colonisation sur des continens ou des îles fécondes capables de nourrir les habitans et la garnison sans le secours immédiat de la métropole, laquelle conservera dès-lors toute sa liberté d'action. Parmi les cinq pauvres colonies qui nous ont été rendues, Saint-Louis a l'avantage d'être non-seulement un point inexpugnable, mais encore d'avoir ses vivres assurés par la terre d'Afrique qu'il

domine. Il est vrai que, si les hostilités éclataient entre la France et l'Angleterre (et c'est l'unique cas à prévoir), celle-ci ne négligerait rien pour nous aliéner les populations voisines, puisqu'au milieu de la paix elle ne se fait pas faute de pareilles tentatives; mais les intérêts des tribus rivales sont tellement mêlés, les Maures ont un si profond mépris pour les Nègres, e ceux-ci ont une haine si violente contre les Arabes, que la politique de l'administration trouvera toujours des alliés parmi des peuplades retenues en outre sous la dépendance française par le besoin, l'appât des produits d'Europe et la facilité des échanges. Il est donc impossible de réduire Saint-Louis par la famine, et ce n'est pas l'un des moindres avantages que présente cet établissement sur ceux qui nous restent, et qui peuvent nous échapper au premier moment.

Quand le marin étudie la carte, il reste douloureusement affecté à la vue de l'isolement où se trouve toute flotte française loin de son pays qu'elle va défendre et venger au loin. Aucun point fortifié où cacher sa faiblesse à l'ennemi, nul arsenal pour réparer les vaisseaux démolis à la suite d'un combat. Les bons ports coloniaux que possédait autrefois la France lui ont été enlevés; l'Angleterre a dédaigné nos quatre îles dont une seule, la Martinique, offre une rade susceptible d'une défense que la famine rendrait bientôt inutile. On ne peut donc rester indifférent à la prospérité d'un territoire qui, comme le Sénégal, unit aux ressources d'une riche colonie les avantages d'une forte position militaire. N'oublions pas que les succès d'une guerre maritime dépendent non-seulement de la quantité de navires, mais surtout de la proximité de nombreux asiles où les bâtimens délabrés vont chercher de prompts secours sur les lieux même du combat. La mer appartient à celui qui reparaît le plus tôt prêt à combattre. Sortir, présenter le travers à l'ennemi, rentrer, changer à la hâte ses mâts cassés, ses voiles en lambeaux, appareiller le lendemain, vaincre ou être vaincu, mais revenir encore et toujours, tant que la noble carcasse peut flotter; interrompre les relations commerciales, tenir en éveil les côtes, attaquer sans cesse, fuir, mais comme l'Horace romain, voilà comment un peuple devient maître de ces flots mobiles qui ne se laissent dompter que par l'éternel entêtement d'une lutte acharnée et savante. De tels travaux sont impossibles sans ports de refuge pour les vaisseaux; et où sont ceux de la France ? Que deux escadres française et anglaise se rencontrent dans le fond de la Méditerranée, sur la côte de Syrie, par exemple, qu'elles soient égales en force, en courage, en génie, elles se sépareront mutilées, sans résultat positif, et chacune cherchera un mouillage pour réparer ses avaries. La flotte anglaise gagnera Malte, Zante, Corfou, la flotte française se traînera jusqu'à Toulon. Dans les circonstances ordinaires de la navigation, il faut un mois de traversée d'Alexandrie aux côtes de Provence; il y a donc mille chances pour que cette escadre soit attaquée sur la route par ceux des navires étrangers qui, ayant le moins souffert dans le combat, n'auront eu besoin que de rechanges insignifians

afin de pouvoir reprendre la mer. Si de la Méditerranée nous parcourons les immenses plaines de l'Océan, la position du pavillon français paraît bien autrement critique. Que deviendront nos flottes dans les mers de l'Inde, sur cette grève bordée d'arsenaux anglais? aux Antilles, devant des plages ouvertes? en Amérique et sur la côte occidentale d'Afrique, où il ne nous reste que Gorée à l'abri d'un coup de main? Nous le répétons encore, le Sénégal est, de toutes nos possessions, la plus intéressante, parce qu'il ne peut nous être enlevé par un blocus, et qu'il ne s'agit que de savoir le défendre. En nous plaçant à ce point de vue, nous étudierons avec un nouvel intérêt la situation commerciale de cette colonie, vers laquelle des crises fâcheuses ont appelé dans ces derniers temps l'attention de la France.

IV. — SITUATION COMMERCIALE DE LA COLONIE. — QUESTION DES GOMMES.

Les traités de 1815, en reconnaissant à la France sur la côte occidentale d'Afrique les mêmes possessions que la paix de 1783 lui avait autrefois assurées, proclamaient en outre l'abolition de la traite des nègres. Cette mesure, qui modifiait subitement l'administration du Sénégal, dont les comptoirs avaient été jusqu'alors les principaux entrepôts de l'esclavage, devait aussi changer à la longue le sort des colonies françaises et espagnoles. Elle allait donner de graves inquiétudes aux états du sud de l'Union américaine, et amenait forcément, dans un avenir peu éloigné, des chances funestes pour les pays à sucre et à coton, contrées où de durs travaux, sous un ciel meurtrier, déciment la race blanche. Aussi, quoique vraiment chrétienne et digne de peuples libres, la pensée de l'affranchissement, placée sous le patronage de l'Angleterre, fit naître en France des soupçons universels que les instincts les plus généreux ne purent d'abord parvenir à dissiper. L'abolition de la traite était cependant un grand bien pour le Sénégal, elle forçait immédiatement la France à diriger tous ses efforts vers le commerce intérieur de la contrée et la culture des terres. Le gouvernement, privé de ses plus belles colonies, cherchait alors de nouveaux débouchés aux produits de l'industrie nationale. L'exploitation des plaines de la Sénégambie devait ranimer les relations commerciales presque anéanties par la perte de la plupart de nos établissemens agricoles, dont les denrées précieuses seraient cultivées en Afrique sur une échelle immense et au milieu de populations innombrables.

Ébloui, en effet, par les rapports de ses agens, par des calculs basés sur l'étude superficielle des terrains que les noirs abandonnaient pour de légères *coutumes* ou redevances annuelles, le ministère français eut sérieusement l'espoir de retrouver au Sénégal les riches produits de l'Inde et de l'Amérique. Le cotonnier et l'indigotier surtout, plantes qui croissent spontanément en Afrique, devaient, si elles étaient soignées dans des habitations européennes, créer bientôt sur les marchés du continent une concurrence

redoutable à l'Angleterre et aux États-Unis. Une espérance plus noble animait encore le gouvernement; la moralité des nègres n'avait rien gagné au contact des blancs, et ces tribus, loin de dépouiller, dans le voisinage des comptoirs, leur férocité native, étaient sans cesse excitées par les traitans à de nouvelles violences et à des excursions que rendait indispensables leur odieux trafic. Une fois les *baracons* fermés, la guerre défendue et punie, la paix allait descendre parmi ces malheureux sauvages. Les pagnes, les brillantes verroteries de Saint-Louis, ne seraient plus vendus à la femme du guerrier implacable, mais à la compagne du tranquille ouvrier qui, soumis aux vues bienfaisantes de la métropole, cultiverait ses champs ou prêterait son concours aux travaux des colons. Des principes religieux, des relations plus douces, en domptant sans secousses ces natures mauvaises, permettraient enfin à la civilisation de féconder cette terre si long-temps maudite, et lui feraient oublier, à force de bienfaits et de bonheur, tous les maux qu'elle-même avait causés.

Les premières entreprises de culture furent d'abord conduites avec cet entraînement et cette exubérance de mouvement et d'activité qui signalent constamment tout projet nouveau d'une administration française. Au mois de mai 1818, le plan présenté au gouvernement fut aussitôt adopté, et deux expéditions partirent des ports, la première le 8 juillet de la même année, la seconde le 15 février 1819, pour transporter au Sénégal les personnes et le matériel jugés nécessaires à l'exécution; mais, à l'arrivée des bâtimens dans le fleuve, rien n'était encore prêt pour la réalisation des desseins du ministère : le gouverneur de Saint-Louis n'avait pu parvenir à s'entendre avec les Foules, dont le pays, situé près des cataractes du Felou, présentait à la colonisation de grands avantages, et, en outre, la facilité d'exploiter un jour les mines d'or, d'argent et de cuivre des environs, d'après les plans de M. Brué, qui avaient été retrouvés. Malheureusement, les Foules, rigides mahométans, ont, comme tous les musulmans fanatiques, les chrétiens en horreur. Ne pouvant traiter avec une pareille nation, le gouverneur passa, le 8 mai 1819, avec les Braknas du Walo, un acte solennel par lequel les chefs de la contrée cédaient à la France, en toute propriété et à toujours, moyennant des coutumes arrêtées, les îles et autres terres du Walo où le gouvernement voudrait former des établissemens. Déjà les terrains cédés avaient été partagés, les divers employés allaient partir pour Dagana, village désigné comme le chef-lieu de la colonisation, lorsque les Maures Trarzas, ligués avec les Foules, déclarèrent la guerre au gouverneur de Saint-Louis. Les Trarzas, ayant assujéti le Walo à des tributs onéreux, ne pouvaient voir sans mécontentement la formation des établissemens français, qui allaient rendre l'indépendance à leurs tributaires. Quant aux Foules, ils comprirent que les cultures établies aux frontières du Fouta les menaçaient, dans un avenir prochain, des dangers qu'ils avaient voulu éviter en refusant des terres aux chrétiens. Ces deux peuples firent alliance, entraî-

nant avec eux les Braknas, trop faibles pour tenir leur engagement avec la France, et le *damel* ou roi de Cayor, auquel les Arabes firent comprendre que l'exploitation des hautes terres du fleuve était la ruine de ses sujets. L'ennemi incendia aussitôt le Walo, intercepta la navigation des escales, attaquant à coups de fusil les embarcations qui montaient à Galam; de leur côté, les troupes françaises battirent les Maures, et foudroyèrent, avec leur artillerie, deux villages du Fouta. Découragées par ces sanglantes représailles, les tribus ne tardèrent pas à demander la paix, qui ne fut définitivement conclue qu'au mois de juin 1821. Deux traités s'ensuivirent: le premier cédait à la France les droits des Trarzas sur le Walo, le second donnait à la colonie toutes les terres du pays des Braknas où les Français jugeraient convenable de fonder des comptoirs.

Ce n'est qu'après la conclusion du traité de 1821 que commencèrent réellement les essais de culture. Le gouvernement ne négligea rien pour la réussite de cette grande entreprise. Après avoir alloué des primes à la production et à l'exportation des denrées, il fit don des graines et des instrumens aratoires, distribua des vivres aux travailleurs, participa généreusement aux frais des premiers établissemens, et prit enfin à sa charge la création d'un immense jardin qui pût devenir la pépinière d'où la colonie tirerait les plantes propres à naturaliser les végétaux étrangers et à les propager dans les terrains défrichés. De pareils encouragemens attirèrent les spéculateurs et séduisirent quelques indigènes. Les travaux ne se ralentirent pas de 1821 à 1824, et les nombreuses habitations du Walo furent partagées en quatre quartiers ou cantons. Le premier portait le nom de poste fortifié de Dagana; là était la limite provisoire des établissemens de culture qui s'étendaient à quatre lieues, et comprenaient, outre l'habitation royale de Koïlel, à la charge de la liste civile du roi, plusieurs jardins particuliers. Le second, quartier de Richard-Tol, était le point central de la colonisation, et longeait les bords du fleuve sur une étendue de cinq lieues; six habitations se groupaient autour de l'établissement principal, fondé par le gouvernement dans le Walo. Faf, le troisième canton, avait huit lieues de longueur sur la rive gauche; un bras considérable du fleuve traversait et fertilisait les terres des dix établissemens qui composaient ce quartier. Le quatrième canton, appelé Lam'sar, à sept lieues de Saint-Louis, comprenait dix-sept habitations sur les rives de trois marigots. Enfin, huit plantations avaient été formées dans les îles environnantes. Les colons, ainsi que le gouvernement, ayant mis dans la culture du cotonnier leurs espérances de succès, cet arbuste fut le premier planté sur toutes les habitations particulières, qui comptaient, en 1825, 3,449,090 pieds de cotonniers, tandis que le recensement des quatre établissemens royaux en donnait à lui seul 1,124,000 pieds.

Malheureusement le produit des récoltes ne répondit guère à ce magnifique développement de plantations, et la colonie, qui avait d'abord expédié 6,734 kil. de coton égréné en 1822, et 7,257 kil. en 1823, après avoir vu

l'exportation monter à 27,792 kil. en 1824, n'en fournit plus que 14,877 kil. en 1825; en tout 49,660 kil. dans l'espace de quatre ans. De si pauvres résultats découragèrent les colons. Le ministère crut stimuler les travailleurs en retirant les primes accordées à la culture pour les réserver à l'exportation seule des denrées. Cette combinaison, loin de remédier au mal, porta le dernier coup aux plantations; les habitans, abandonnant aussitôt le cotonnier, dont les récoltes ne pouvaient plus leur faire espérer l'allocation de primes suffisantes, tournèrent leurs vues vers l'indigofère, que l'on trouve dans toute l'Afrique. Les planteurs se remirent à l'œuvre avec le même zèle et l'enthousiasme qui avaient présidé aux premiers travaux de colonisation. Des champs nouveaux furent semés d'indigofères; des agens du gouvernement, chargés de la manipulation des plantes dans des indigoteries construites aux frais de la caisse publique, employèrent heureusement les procédés qu'ils avaient étudiés au Bengale. La récolte, attendue avec anxiété, surpassa d'abord l'attente universelle : l'indigo de Saint-Louis égalait, s'il ne surpassait pas, celui du Bengale; mais bientôt (car cette fatale restriction se présente sans cesse dans l'histoire du développement industriel de nos colonies) le prix de revient de la denrée fit évanouir la joie générale. Le taux de la vente resta constamment si élevé, qu'après cinq années d'essais en tous genres, la colonie dut perdre l'espoir de livrer sur les marchés d'Europe l'indigo du Sénégal au même prix que les produits indiens; telle fut du moins la pensée du gouvernement, qui, en 1830, supprima définitivement les dernières allocations de primes pour les cultures de la Sénégambie.

Dès que l'on connut dans la colonie cette disposition du budget local de 1830, ainsi que l'ordonnance sur la compagnie de Galam, dont les sociétaires étaient relevés de l'obligation, imposée par leurs statuts, d'employer une partie de leurs capitaux à des travaux de plantations, l'administration et les particuliers abandonnèrent les indigoteries du Walo, et les négocians cherchèrent dans l'extension du commerce de la gomme les bénéfices que la terre leur refusait. Jusqu'en 1828, la traite des gommes n'avait point paru faire de grands progrès, puisqu'à cette époque le comptoir de Galam et les trois escales des Trarzas, des Darmankous et des Braknas n'avaient donné que 1,759, 317 kil., tandis que la moyenne des gommes tirées annuellement d'Afrique avant 1789 montait à 1,200,000 et 1,500,000 livres, et que si, dans certaines années, ce chiffre était descendu à 200,000 kil., ce qui arrive fréquemment de nos jours, il avait souvent aussi dépassé 3,000,000 de livres. Il est vrai que, les derniers efforts des blancs pour créer des habitations agricoles ayant eu lieu en 1828, les relations avec les Maures durent se ressentir de cette fièvre d'exploitation : la traite des gommes formait toujours la base principale des exportations du Sénégal; mais le défrichement des terrains, le déplacement des capitaux, l'avaient fait considérablement négliger par la plupart des colons, qui eussent sans doute préféré la vie agréable et active du planteur à l'existence sédentaire du marchand. Quand il fallut renoncer à des illusions si long-temps caressées, les négocians voulurent réparer

leurs pertes; les indigènes libres, les plus pauvres négocians se lancèrent dans cette voie, réputée la seule lucrative; tous les habitans se livrèrent dès-lors au commerce des gommes, et la traite prit aussitôt les plus vastes proportions sous le régime de la libre concurrence, qui avait enfin remplacé le monopole des anciennes compagnies. Les affaires allèrent bien d'abord. L'ensemble des importations des étoffes de guinée, servant aux échanges avec les Arabes, et des exportations de gommes s'éleva de 3,600,000 fr. à plus de 5,000,000 en 1823. Les progrès se continuèrent jusqu'en 1839. Cette année vit le mouvement général du commerce tomber subitement à la somme de 13,600,000 fr.; en 1840, le commerce descendait à 11,800,000 fr., après avoir atteint 17,000,000 fr. en 1838. Une baisse aussi sensible épouvanta les ports de France, quoique l'administration de la colonie eût déjà prévu et annoncé depuis long-temps les malheurs qu'une sordide concurrence et la violation des vieux principes de la traite devaient amener tôt ou tard. Mais, avant d'entrer dans le détail des faits qui ont amené la crise, il est indispensable de faire connaître comment et par quels agens se fait la traite des gommes. Ces préliminaires sont essentiels et touchent au fond de la question.

Les deux espèces d'acacias qui produisent la gomme rouge et la gomme blanche sont généralement répandues sur tout le continent africain, dans les plaines sablonneuses qui viennent si tristement interrompre la puissante végétation de certaines parties du sol; ces arbres se montrent surtout au milieu des sables qui bordent la mer, depuis le cap Blanc jusqu'à Rufisque, extrémité sud de la rade de Gorée, et se sont propagés à l'infini au nord du Sénégal, entre Galam et l'escale du Désert. Les bois maures des puits du Sahel, d'El-Hiebar et d'Al-Fatak, d'où l'on tire presque toutes les gommes expédiées en France, ne sont pas les seuls que les négocians de Saint-Louis pourraient exploiter; il en existe d'autres, vers l'est, dont le produit annuel monterait facilement à un million de livres. Les rives du fleuve, les grandes îles que l'on trouve en suivant son cours, sont couvertes de gommiers magnifiques, et cette récolte, complètement négligée, fournirait près de 500,000 livres de gommes. La rive gauche en produit aussi, et les recherches de l'administration ont constaté l'existence de plusieurs forêts dans le pays des Yolofs. Jusqu'ici les Maures ont profité de leur supériorité vis-à-vis des nègres pour conserver la fourniture de cette denrée, et leur jalousie semble un obstacle insurmontable aux tentatives des négocians qui ont abandonné la traite insignifiante des marigots au commerce secondaire, dont les petites embarcations parcourent les affluens du Sénégal. Enfin, Saint-Louis tire une assez grande quantité de gommes du comptoir de Galam, approvisionné par les Maures Dowiches. Cette traite particulière appartient à une association de marchands qui, depuis quatre ans, embrasse en outre le commerce du bas de la côte et de la rivière Cazamance. Le privilége de cette compagnie s'exerce seulement une partie de l'année, lorsque le fleuve n'est pas navigable; au 1er avril, les échanges sont libres.

Le commerce des gommes aux escales se fait par l'intermédiaire des

traitans; ce sont en général des entrepreneurs agissant pour leur propre compte, qui, avant l'ouverture de la traite, achètent aux négocians un certain nombre de *pièces de guinée,* et s'engagent à leur livrer, en retour, une quantité déterminée de gomme. Dans un pays où le commerce se fait en nature, la pièce de guinée et la livre de gomme remplacent à Saint-Louis et aux escales les signes monétaires, qui n'ont aucune valeur chez les Maures et chez les noirs. Les guinées fabriquées à Pondichéry sont réservées, par une surtaxe de cinq francs la pièce, à la navigation nationale, qui ne peut toutefois les transporter directement en Afrique. Les manufactures de Rouen avaient essayé d'approvisionner le Sénégal de guinées; mais, si les tissus français sont supérieurs aux produits indiens, le prix en est resté trop élevé pour qu'ils puissent entrer en parallèle, sur les marchés de la colonie, avec les guinées étrangères : la compagnie de Galam les emploie cependant comme présens à distribuer aux princes maures et aux marabouts. Les traitans sont tous habitans indigènes de Saint-Louis; ils parlent la langue des Maures, et ont acquis sur eux quelque influence. Entrepreneurs ou simples mandataires, les traitans ont toujours donné les preuves de la loyauté la plus parfaite dans leurs rapports avec les Européens; mais une ardente jalousie, ce sentiment de vanité si remarquable chez les nègres, les pousse quelquefois à compromettre les intérêts qui leur sont confiés. Tous, pour augmenter leur crédit et leur importance à Saint-Louis, exagèrent auprès des blancs l'importance des relations qu'ils entretiennent avec les Maures et de la clientelle réelle qu'ils ont aux escales; ils surchargent ainsi leurs navires de pièces de guinée, dont le débit n'est jamais assuré. La crainte de ne pas entreprendre d'affaires et de se voir raillés par leurs rivaux les excite souvent à céder pour un prix inférieur au prix d'achat les marchandises des négocians envers lesquels ils contractent de lourdes dettes. Enfin, le désir de se procurer des gommes les entraîne à commettre des fraudes à l'égard des Maures, et, quoique ces derniers soient loin de donner l'exemple de la bonne foi, la morale et la politique même ne sauraient admettre ces tristes représailles, dont les moindres conséquences sont de nuire au commerce français et à l'influence de la mère-patrie. Le caractère des traitans, leurs rivalités, leur amour-propre ridicule, sont les causes principales qui, après avoir exercé une fâcheuse action sur la prospérité générale, ont peu à peu conduit la colonie à réclamer les mesures spéciales sur l'opportunité desquelles le gouvernement a dû définitivement statuer.

Après l'abandon complet des cultures en 1830 et jusqu'à la fin de 1831, la traite des gommes prit, nous l'avons dit, un grand accroissement. Jusqu'en 1838, on hésita entre le régime de l'association, du compromis et de la libre concurrence : ces trois régimes veulent être nettement définis. Nous n'avons pas besoin d'expliquer ici ce qu'il faut entendre par libre concurrence; nous ne parlerons que du compromis et de l'association. Par le compromis, les traitans, pour remédier aux excès de la concurrence, fixaient entre eux le

prix de la pièce de guinée, et s'engageaient à ne pas l'échanger à un taux inférieur. L'association, formée avec la sanction du gouvernement, excluait de la traite les commerçans qui ne s'y livraient pas ordinairement, et qui n'avaient commencé à la faire que depuis trois ans. Parmi ces trois régimes, appliqués tour à tour, le plus désastreux était, sans contredit, celui de la libre concurrence, qui provoquait toujours des excès déplorables. A la suite de ces excès, on demandait l'établissement du compromis, et ce dernier système, toujours mal pratiqué, ne produisait presque toujours que des résultats insignifians. Il fallait adopter des mesures plus énergiques, une allure plus franche, et on reculait toujours devant une telle extrémité.

En 1838, le gouvernement ayant rétabli la libre concurrence, la vanité des traitans, déjà excitée par le succès, ne connut plus de bornes; l'importation monta à 240,000 pièces, et l'exportation à 4,200,000 kil. Alors la ruine des traitans recommença; l'abondance des guinées amena une si grande avidité dans les échanges avec les Maures, que les traitans livrèrent aux escales pour 15 et 17 kil. de gommes les guinées payées à Saint-Louis 21 kil. Tous revinrent endettés, réclamant à grands cris l'établissement d'un compromis. Le compromis de 1839 fixa le prix de la guinée à 30 kilog. de gommes : l'importation atteignit 138,000 pièces de guinée, et l'exportation de gommes 3,864,000 kil.; mais l'encombrement des guinées était si considérable et les précautions prises pour réprimer les contraventions au compromis tellement insignifiantes, que les conditions du pacte commercial furent violées à toutes les escales et les guinées cédées à perte, comme aux époques de libre concurrence. En outre, les négocians, après avoir vendu aux traitans leurs guinées en retour de la récolte des gommes, se rendirent aux escales, firent eux-mêmes le commerce avec les Maures, auxquels ils cédèrent la pièce d'étoffe pour 16 kil. de gommes, prix bien inférieur à celui qu'ils avaient exigé des traitans à Saint-Louis. En 1840, année de libre concurrence, les mêmes excès se reproduisirent avec encore plus de violence; l'encombrement, déjà énorme à Saint-Louis, fut subitement augmenté par l'arrivage de 109,000 pièces expédiées par les ports français, où l'affluence des produits de l'Inde avait fait tomber la guinée à 18 et 15 francs en 1839, et à 12 et 11 francs en 1840. Négocians et traitans, chacun voulut se débarrasser de tissus qui venaient d'éprouver une baisse de 50 pour 100 dans les entrepôts. Les gommes, achetées à tout prix, montèrent à 3,000,000 kil. Toutefois les affaires eurent de si funestes résultats, que le gouverneur, alarmé de l'état de sa colonie, demanda à la métropole de trancher définitivement la question du régime à suivre pour le commerce du fleuve. En 1841, le gouvernement déclara la traite libre avec des règles nouvelles et une police sévère. La petite traite donna aux trois escales 200,000 kil. de gomme, et la guinée, après s'être maintenue au prix de 28 kil., retomba à 18 et 15 kil. La majorité des négocians et des traitans réclama les compromis, qui fixèrent la pièce de guinée à 27 kil. : la nouvelle convention fut violée avec plus d'impudence

qu'en 1840, et la libre concurrence prévalut en réalité sur les règlemens de l'administration.

A la fin de 1841, les traitans se trouvaient débiteurs envers les négocians de Saint-Louis d'une somme de 2,250,000 francs. Les malheureux possédaient à Guett'ndar une chétive case, une ou deux embarcations et quelques esclaves. N'ayant aucun moyen de se libérer avec leurs créanciers, tous rapports avaient cessé entre eux et les marchands. Le commerce des gommes se trouvait donc arrêté de fait, puisqu'il a lieu par l'intermédiaire des traitans, et que ceux-ci refusaient de se livrer à de nouvelles spéculations qui ne devaient qu'aggraver leur position. De leur côté, les marchands, pour avancer aux indigènes les guinées nécessaires aux échanges, demandaient au gouverneur de leur assurer la rentrée de leurs créances, au moins en partie. Le problème n'était pas facile à résoudre : l'administration devait chercher une transaction qui, sans ruiner les indigènes et tout en leur donnant la facilité de recommencer de nouvelles affaires, leur permît de se libérer graduellement de leurs dettes. Il fallait d'autant plus se hâter, que l'époque de la traite arrivait, et qu'à la suite des rigueurs employées par des négocians qui avaient ordonné des saisies, des expropriations et des emprisonnemens, la population indigène, ulcérée, se disposait à émigrer hors du territoire de Saint-Louis pour se mettre à l'abri des poursuites des blancs. M. Pageot-Desnoutières, chef du service administratif de la colonie, adressa au ministère de la marine le plan d'une association. Le 9 février 1842, une ordonnance royale investit le gouverneur du Sénégal du *pouvoir de prendre des mesures pour encourager les opérations du commerce et pour favoriser ses progrès, et de régler le mode, les conditions et la durée des opérations commerciales avec les peuples de l'intérieur de l'Afrique.* A cette ordonnance était joint l'envoi du projet de M. Pageot-Desnoutières, approuvé par le gouvernement. L'acte d'association fut aussitôt soumis aux délibérations du conseil général de la colonie et du conseil de l'administration, qui, après l'avoir discuté article par article, se montrèrent particulièrement disposés à étendre l'application du principe de privilége, regardé, cette fois encore, comme l'unique remède propre à satisfaire les intérêts généraux et particuliers, ainsi qu'à guérir les blessures que la libre concurrence avait causées.

Le 16 avril de la même année parut l'arrêté du gouvernement qui, par les discussions animées dont il fut l'objet dans les ports de France, amena la formation de la commission chargée d'examiner la situation du Sénégal et les ordonnances les plus favorables au commerce du fleuve. L'acte du 16 avril fondait à Saint-Louis une société spéciale dont le privilége fut strictement restreint à la traite de la gomme aux escales. Il était interdit non-seulement à la société, mais à chacun de ses membres, de prendre part aux échanges des autres produits du Sénégal ou de la gomme ailleurs qu'aux escales, sous peine de la confiscation des marchandises et d'une amende triple de la valeur, qui devait également frapper et les violateurs du privilége de la compa-

gnie et les sociétaires surpris en contravention des règlemens. Le commerce de Galam était seul déclaré libre. Tout individu patenté résidant à Saint-Louis, toute personne libre ou esclave ayant déjà fait la traite avait droit à une action de la société, dont le capital avait été fixé à 2,500,000 fr. Ainsi l'association, établie pour cinq ans, n'excluait personne du partage des actions, déclarées inaliénables et insaisissables, hors le cas de faillite ou de décès. Le créancier fournissant des fonds pouvait prendre une action au compte de son débiteur; celui-ci n'avait aucun droit sur le capital avancé, mais il touchait le produit de l'action souscrite en son nom, dont les trois quarts étaient employés à l'extinction de ses dettes. Les porteurs de titres de créances sur les Maures ne pouvaient en exiger le paiement intégral qu'en 1843; ils devaient se contenter du tiers de leurs créances durant l'année 1842, et la société se réservait le droit de poursuivre seule les recouvremens auprès des Maures. L'assemblée générale nommait le conseil d'administration de la société, composé de cinq négocians ou traitans indigènes, de cinq négocians européens, et d'un directeur au choix du gouverneur, qui désignait en outre un commissaire du roi pour surveiller, avec voix consultative, les séances du conseil. Telles sont les principales dispositions de cet acte d'association, qui a donné lieu aux attaques et aux défenses les plus passionnées. A peu près unanimement approuvé par tous les habitans du Sénégal, par l'administration locale et les marins qui connaissent ce singulier pays, le privilége de la société fondée le 16 avril fut vivement dénoncé en France comme portant atteinte à la liberté commerciale. La presse signala l'état déplorable où le Sénégal se trouvait réduit, et montra l'Angleterre attentive à nos fautes, intriguant pour faire prendre aux Maures la route de Portendik. Chaque journal, après avoir donné à son point de vue le récit des évènemens que nous venons de rapporter, exposait à son tour des plans infaillibles, où se trahissait cependant, avec l'oubli des faits contradictoires, l'ignorance complète des localités et du commerce du fleuve, qui n'a aucun rapport avec celui des autres colonies françaises. Au Sénégal, nous l'avons déjà dit, la civilisation est encore à naître parmi ces populations malheureuses et plongées par les excès et la cruauté des Européens dans un morne abrutissement. Aucun intérêt agricole ni industriel ne se mêle au commerce du marchand; les bénéfices de soixante navires expédiés chaque année des ports reposent uniquement sur les échanges des produits européens qui se font avec les peuplades voisines contre les denrées du pays, sans l'intervention de signes monétaires. Ce commerce primitif entre l'homme civilisé et le sauvage n'a pas même lieu directement de l'un à l'autre, mais par l'intermédiaire forcé d'une population placée sous notre protection, et toute l'influence française, toutes nos espérances de colonisation future, reposent sur l'attachement et la prospérité de ces indigènes, qui sont les entrepreneurs obligés de la traite avec les Maures et les mandataires du négociant dans ses relations avec les tribus de la rive gauche.

Toutefois les plaintes des ports, les exagérations des journaux, n'avaient

pas été entièrement inutiles : elles avaient appelé l'attention du gouvernement sur la colonie, dont la situation critique exigeait son intervention. Une commission fut assemblée par ordre du ministère pour étudier les affaires du Sénégal; elle désapprouva les bases sur lesquelles était fondée l'association privilégiée. Son rapport mérite une attention sérieuse; mais, selon nous, il donne prise à la critique sur plus d'un point, et l'analyse ne peut être ici séparée de la discussion.

L'arrêté du 16 avril avait été, on peut le dire, la liquidation commerciale de la colonie opérée sous l'autorité du gouvernement, c'est-à-dire l'application pendant cinq ans des bénéfices de la traite à l'extinction de la dette des traitans, et par conséquent au remboursement de la créance des négocians. La commission commence par établir une distinction essentielle sur la légitimité de ces deux mesures. Si elle comprend la nécessité de libérer les traitans dont la dette paralyse l'intervention, reconnue indispensable à la traite des gommes, et compromet l'existence de la population indigène en menaçant la sécurité de la colonie, il n'en n'est pas de même quant au remboursement des négocians. La commission consent bien à faire le sacrifice de quelques intérêts privés, afin de venir en aide aux traitans dont le bien-être est exigé par l'intérêt général, mais elle ne voit aucunes raisons d'appuyer par des mesures exceptionnelles la rentrée des capitaux que les marchands ont avancés pour leur profit personnel. Examinant de ce point de vue l'acte du 16 avril, la commission remarque d'abord que la confiscation des gommes pendant cinq ans à l'avantage des traitans et des négocians établit un monopole au détriment de quiconque n'est pas fixé au Sénégal en qualité de traitant, de négociant ou de marchand. On peut s'étonner qu'après avoir contesté la légitimité des mesures prises en 1842, la commission approuve l'acte d'association de 1834. « La colonie, dit-elle, était alors en guerre avec les Maures, et cette circonstance tout-à-fait exceptionelle, qui réduisait la traite à la seule escale des Braknas, pouvait légitimer des mesures extraordinaires et même extra-légales, dans l'intérêt du commerce lui-même comme dans celui de la sûreté de la colonie. » Les mesures prises en 1834 étaient encore plus rigoureuses que le règlement du 16 avril 1842, en ce qu'elles imposaient une limite de trois ans pour être reconnu apte à entrer dans la société, et qu'elles fixaient à 50 kilogrammes au lieu de 33 kilogrammes, prix de l'association dernière, la valeur de la pièce de guinée. Nous demanderons maintenant si, en 1842, « l'intérêt du commerce lui-même, comme celui de la sûreté de la colonie, ne pouvait pas légitimer des mesures extraordinaires et même extra-légales, » pour éviter les affreux malheurs qui menaçaient Saint-Louis. La plupart des observations de la commission sur l'acte du 16 avril, observations très justes du reste, peuvent s'appliquer tout aussi bien à l'acte de 1834 et à toutes les années où l'on adopta le compromis. La société, ayant été formée pour l'extinction de la dette des traitans, devait prendre les moyens les plus efficaces à l'effet de les débarrasser le plus vite

possible de créances qui arrêtaient le mouvement commercial de Saint-Louis, du fleuve et de la métropole elle-même. Elle adoptait des mesures extralégales, comme elle l'avait fait en 1834, et aucune situation mieux que celle de 1842 ne pouvait justifier, nous le répétons, l'emploi de ces mesures exceptionnelles. La commission n'a-t-elle pas accueilli trop vite les dépositions des commerçans des ports, en assurant que la société a trompé par cette mesure les bienfaisantes intentions qui ont présidé à sa formation?

Ce n'est pas le seul passage du rapport qui nous paraisse soulever de graves objections. « La traite du fleuve, dit la commission, emploie ordinairement 150 navires, 150 traitans et 1,500 laptots, c'est-à-dire toute la population du Sénégal qui se livre au commerce des gommes, et l'association n'a occupé que 22 traitans, 22 navires et 500 marins, laissant ainsi 1,000 matelots sans ouvrage. » Il y a erreur quant au nombre des bâtimens, puisque 56 navires furent employés, 12 à l'escale des Darmankous, 22 à celle des Trarzas, et 22 à l'escale des Braknas. Les 56 bateaux de traite restaient aux escales, servant de magasins, tandis qu'une foule de barques, d'alléges, descendaient continuellement à Saint-Louis, où elles portaient les gommes que les stationnaires leur avaient versées. En outre, les 56 navires mouillés aux escales nécessitaient l'emploi de plus de 22 traitans, et les chalans qui opéraient le transbordement des gommes avaient, eux aussi, des équipages qu'il faut ajouter aux 500 laptots des 22 navires de la commission. Le rapport contredit les témoignages favorables à l'association (et ils sont nombreux), qui prétendent que 1,000 matelots ont été reportés des escales à la traite des marigots. Une déposition assez étrange affirme au contraire que la société a laissé 2,000 noirs dans la misère. Sans accorder plus de foi qu'il ne convient à ces assertions contradictoires, nous ferons remarquer, ce que l'on oublie de dire ou ce que l'on ne sait pas, que l'avantage des traitans, des négocians, de la colonie enfin, se trouve dans la réduction du nombre des marins. Les matelots sont des esclaves qu'on embarque accidentellement; ils appartiennent aux traitans qui, s'ils pouvaient obtenir le même résultat aux escales avec dix hommes au lieu de vingt, occuperaient les bras inutiles, soit dans les ateliers, soit à la pêche, dont le produit est assuré, soit aux cultures des légumes si recherchés à la ville, soit enfin aux mille travaux de l'intérieur et à la traite des marigots.

Un autre reproche qu'on fait à l'association, c'est de n'avoir échangé que 40,000 pièces de guinée contre 1 million de kilog. de gommes, lorsque la moyenne des guinées vendues dans les traites précédentes (qui ont ruiné les traitans) était de 120,000 pièces contre 2,300,000 kilog., y compris toutefois la traite de Galam; mais il ne faut pas oublier qu'il y a des années où la récolte manque totalement. Du reste, si on voulait juger de l'efficacité des mesures par le résultat de la vente, la commission ferait à son insu l'éloge du compromis et condamnerait ses propres conclusions; car, aux époques où on appliquait le compromis, les gommes et les guinées ont été

échangées en quantité énorme, et la traite de 1843, faite d'après les règlemens de la commission, a été complètement nulle. On ajoute que l'association a produit des conséquences contraires à son but, et la commission s'étonne que 275 souscripteurs seulement, sur une population de 13,000 ames, aient signé un acte d'association qui prétendait satisfaire aux intérêts de tous; mais il suffit de jeter un coup d'œil sur la population de Saint-Louis pour s'expliquer cette apparente anomalie. Saint-Louis compte 13,000 habitans, dont 150 européens et 150 traitans libres ou esclaves, entrepreneurs aux escales. Le reste de la population se compose de captifs et d'indigènes tout-à-fait étrangers aux bénéfices de la traite, qui n'occupe réellement que 300 personnes. Plusieurs petits boutiquiers, de pauvres traitans sans ressources, au nombre de 25, n'ont pu sans doute remplir les conditions exigées, et l'association n'a compté que 275 membres au lieu de 300, chiffre que les intéressés au commerce des gommes ne sauraient guère dépasser. Quant aux 150 Européens établis à Saint-Louis et à Gorée, ils ne font pas tous des affaires aux escales, et l'association, en ne les admettant pas, a obéi au principe déjà adopté dans la colonie et qui prononce l'exclusion partout où il y a limite : c'est ainsi que l'acte de 1834 interdit le commerce du fleuve à tout négociant qui ne se serait pas livré à la traite depuis au moins trois ans.

Enfin les adversaires de l'association ont voulu prouver dans l'enquête et sont parvenus à faire croire à la commission que « la convention qui fixait le prix des guinées au Sénégal devait avoir pour effet d'éloigner les Maures des escales, de les dégoûter de leurs rapports avec nous, de les décider à aller traiter à Portendik ou sur la rivière de Gambie avec les Anglais, qui leur offraient des conditions plus favorables. » En un mot, le monopole amènerait tôt ou tard pour la France la perte du commerce des gommes et la ruine totale du comptoir. La commission, si l'on en croit le rapport, a d'abord considéré cette appréhension comme une de ces hyperboles auxquelles de part et d'autre, dans cette question comme dans toutes celles où l'intérêt privé est en jeu, *il est tout simple de se laisser entraîner*. Cependant elle s'est souvenue qu'à une époque où la colonie était en guerre avec les Maures Trarzas, il a été traité des gommes avec les Anglais à Portendik. « Quoique ce fait, dit-elle dans son rapport, ne se soit pas reproduit depuis, il a eu lieu, et il pourrait reparaître, si notre imprévoyance laissait naître des circonstances qui le rendissent possible. » La commission a donc scrupuleusement étudié la question du transport des gommes à Portendik, et il est demeuré pour elle de la dernière évidence que ce n'était là pour les Maures qu'une question de frais (1), et qu'ils s'éloigneraient pour peu qu'on

(1) La commission explique ce qu'elle entend par ce mot *frais* dans un pays où il n'y a pas d'argent : c'est *en travail et en dangers*, dit-elle, *que les frais se paient*. Cette définition, il est facile de le prouver, tourne contre ceux qui l'adoptent, et qui croient qu'en maintenant à un taux élevé le prix de la guinée, on déciderait les Maures à prendre la route de Portendik.

élevât imprudemment le prix de la guinée. Nous n'hésitons pas à dire que ceux qui manifestent de pareilles craintes n'ont aucune connaissance des affaires du fleuve et de la topographie du pays. Les sources du Sénégal se trouvent dans le Fouta-Dialion, non loin des sources de la Gambie, par 13° 37′ de longitude ouest, et son cours a plus de 400 lieues. Les Maures Dowiches habitent le pays compris entre le 14e et le 16e degré de longitude ouest, les Braknas entre le 16e et le 18e, et les Trarzas, les seuls que le Sénégal ait à redouter, entre le 18e et le 19e degré, c'est-à-dire près de la mer *du côté de Portendik*. Pour aller chercher les sources de la Gambie, les Dowiches auraient à faire, avec les nombreux circuits du fleuve, 200 lieues; les Braknas 300, et les Trarzas plus de 400. Les Maures ne possèdent pas une seule barque; la navigation se trouve du reste interrompue aux cataractes. Il faudrait donc, pour soustraire les gommes à la France, en profitant de la *proximité* de la Gambie, que les Maures quittassent leur pays; les Dowiches devraient passer sur le territoire de tribus ennemies, les Braknas sur les terres des Dowiches, et les Trarzas sur celles de toutes ces peuplades, avec leurs femmes, leurs enfans et leurs troupeaux innombrables. Cette émigration dans un désert sans eau, sans pâturages, durant la plus grande partie de l'année, *n'est-elle pas,* pour employer le langage de la commission, *une de ces hyperboles auxquelles il est tout simple que l'intérêt privé se soit laissé entraîner? Et les frais* de cet incroyable voyage annuel de 800 lieues entre l'aller et le retour ne surpasseraient-ils pas les bénéfices les plus exagérés que la concurrence anglaise pourrait assurer aux Arabes? Mais parlons sérieusement : les Maures ont, il est vrai, traité à Portendik; ce fait s'est présenté une fois, et ce sont les Trarzas qui, dans la guerre désastreuse que leur fit, il y a quelques années, M. le contre-amiral Quernel, alors capitaine de vaisseau, s'avisèrent de porter leurs gommes aux bâtimens anglais. Néanmoins toutes les personnes qui ont pu étudier sur les lieux les dispositions des Trarzas savent qu'ils ne sont plus tentés de renouveler la malheureuse tentative de 1833. Les Trarzas, qui s'étaient alors rendus à Portendik, durent regagner les marigots après des pertes considérables, et quand ils virent les barques françaises descendre le fleuve, rapportant à Saint-Louis les gommes achetées aux Braknas, ces malheureux, au désespoir, tendirent des mains suppliantes et demandèrent la paix. L'unique expédition de Portendik coûta si cher aux Trarzas, que, malgré la ruse et la dissimulation profondes qui distinguent les Arabes, ils ne purent cacher le désastre qu'ils avaient essuyé. La traite de Portendik, si désastreuse pour les Maures, n'avait guère eu de meilleurs résultats pour les Anglais, et la seule maison Foster de Bathurst perdit des millions à Portendik. On peut conclure hardiment de ce fait que la force même des choses rend inutiles les tentatives des Anglais.

En admettant d'ailleurs, avec la commission, que le haut prix auquel le compromis ou l'association porte la guinée aux escales, mécontentât momentanément les Maures habitués aux profits de la concurrence, pourquoi

donc la France ne profiterait-elle pas de ses avantages sur une nation turbulente, qui toujours a été l'ame des révoltes et des trahisons des populations voisines contre la colonie? En quoi la civilisation et la morale seraient-elles blessées par l'emploi de règlemens sévères qui tiendront en respect les peuplades arabes, ennemies irréconciliables de notre domination en Afrique? La commission s'abuse, quand elle croit que les Maures sentiront le besoin de conserver avec nous des relations qui peuvent agrandir leur richesse et leur puissance. Le caractère arabe n'a pas, pour ses intérêts, ces calculs d'une civilisation plus haute qui font taire les haines religieuses et politiques. Avant la fondation de nos comptoirs, les Maures étaient les maîtres du Sénégal, et les noirs, courbés sous un joug de fer, n'achetaient une tranquillité précaire que par le sacrifice d'une partie de leurs récoltes et de leurs captifs. L'apparition des blancs sur la côte rendit encore plus cruel le sort déjà si triste des tribus; et tant que dura la traite, les Maures redoublèrent leurs exactions pour se procurer les captifs qu'ils vendaient à Saint-Louis. Ce n'est, à bien dire, qu'à dater de 1817, quand son intérêt l'y a forcée, que la France s'est déclarée protectrice des noirs, dont elle espérait tirer parti pour ses projets de colonisation. Jusqu'alors, les Arabes avaient supporté les chrétiens, qui se contentaient de commercer et d'acheter des esclaves; dès qu'ils virent les essais de culture sur le territoire de la rive gauche, ils sentirent leur influence leur échapper. Ils prirent les armes et furent vaincus, mais ils restèrent hostiles à tout établissement durable qui aurait pour effet de rallier les nègres. La vie nomade des Maures, leur amour pour le désert, la stérilité de leur pays, les rendent insensibles aux bienfaits de la civilisation, et cette nation est le seul obstacle que la France ait à écarter si elle veut profiter des ressources de la contrée.

Nous croyons que le privilége seul, mais le privilége établi de manière à concilier la plupart des intérêts, peut assurer à la colonie la prospérité commerciale et la tranquillité sans laquelle tout autre progrès est impossible. Nous partageons aussi le sentiment des hommes qui conseillaient la pratique de l'association durant quelques années seulement et jusqu'à la fin de la crise. Des nécessités impérieuses indiquent cette marche comme la plus sage : délivrer les traitans de leurs dettes, opposer une digue à la libre concurrence, rendre à la population indigène la sécurité nécessaire à la conservation des sentimens d'affection et de dévouement qu'elle porte à la métropole, tels étaient les motifs qui firent regarder, par les défenseurs de l'association, comme indispensable, l'abandon passager du système de liberté dont le principe, suivi rigoureusement au Sénégal, menait droit à un abîme. Les chambres de commerce, consultées, demandèrent des mesures exceptionnelles, sauf la place du Hâvre, qui se prononça pour l'application immédiate du principe de la concurrence; Bordeaux et Marseille préférèrent le compromis; Nantes, l'association. La réponse des ports de France est remarquable : ce sont eux qui d'abord se sont élevés contre l'association; dès

que les chambres de commerce étudient la question, trois sur quatre reviennent au privilége, unanimement réclamé par les négocians, les traitans et l'administration de Saint-Louis, sinon comme un système définitif, du moins comme une mesure destinée à préparer un état de choses meilleur.

La dernière ordonnance sur la traite des gommes, rendue le 15 novembre 1842 d'après les conclusions de la commission, reconnaît, comme en 1841, *le principe de la libre concurrence sous certaines restrictions*, avec la faculté pour le gouverneur de rétablir le compromis quand les circonstances l'exigeront. Il est inutile de s'arrêter aux autres dispositions de la loi, qui ne pourraient avoir d'effet qu'autant que la libre concurrence, même limitée, conduirait à un commerce actif et régulier. Les restrictions imposées par le nouveau règlement suffiront-elles à empêcher les désordres du fleuve? Si l'état de crise où est définitivement tombée la colonie en 1842 tient surtout, selon la commission, *à l'abondance de la marchandise sur les marchés*, la liberté des échanges admise par le gouvernement n'engagera-t-elle pas les ports de France à envoyer au Sénégal toutes les guinées qu'ils pourront tirer de l'Inde? Ces arrivages ne surpasseront-ils pas les besoins assez limités des escales, où l'abaissement du prix des tissus se fera sentir de plus en plus? L'encombrement des étoffes à Saint-Louis, que la fixation du taux de la guinée n'arrêtera plus, ne poussera-t-il pas les marchands à lutter contre les traitans dans le fleuve? Le système, on le voit, ne se prononce franchement ni pour ni contre le privilége; il admet la liberté des échanges, mais en tolérant le compromis, si les circonstances en exigent l'application. Il pose un principe et laisse subsister des restrictions que ce principe repousse. Au lieu de cette réforme à la fois illogique et timide, au lieu de placer la colonie entre l'excès de la concurrence et l'excès du privilége, il valait mieux renoncer à proclamer la liberté du commerce sur une terre qui n'est pas préparée à en jouir; il valait mieux rentrer franchement dans le système de l'association, c'est-à-dire appliquer le privilége avec modération, avec prudence. Ce système comptait de nombreux adhérens, et offrait les avantages du compromis sans en avoir les dangers.

La libre concurrence a forcé l'autorité à tomber dans le compromis, et le compromis doit inévitablement pousser l'administration vers l'abîme qu'elle avait voulu éviter, quand l'acte d'association lui avait paru la seule porte de salut pour sortir de la misère et pour arrêter l'exploitation des traitans. La commission, qui a sérieusement étudié, on doit le reconnaître, la question épineuse du commerce des gommes, sent fort bien qu'elle n'a pas trouvé une solution complète aux difficultés du Sénégal; elle avoue, en terminant son rapport, qu'elle n'a pu présenter *des vues positives, concordantes, sur le régime commercial à suivre en Afrique*. Cette déclaration, loin de nous abattre, doit nous exciter à de nouveaux efforts; le problème traité par la commission n'intéresse pas seulement le commerce de la France,

il touche à sa dignité, à son influence morale (1). Nos rapports avec les populations barbares perdraient leur caractère d'utilité générale le jour où le commerce de la colonie, abandonné à lui-même, cesserait d'être entre nos mains un instrument de force et de civilisation.

V. — PÊCHE ET CULTURE. — AVENIR DE LA COLONIE.

Les bénéfices de la traite des gommes ne sont pas les seuls avantages que présentent nos comptoirs d'Afrique : l'organisation de la pêche le long des côtes et l'exploitation de l'arachide, dont la culture commence sous des auspices plus heureux que celle du cotonnier et de l'indigofère, doivent appeler sur le Sénégal tout l'intérêt de la mère-patrie (2). Nous doutons que les indigènes se livrent d'eux-mêmes à une culture, quand bien même ils la reconnaîtraient lucrative; cependant puisque l'arachide promet de si brillans avantages, puisqu'il ne s'agit plus, comme pour le cotonnier et l'indigofère, de travailler sur des données incertaines, mais bien de partager les bénéfices connus des Anglais, des Américains et d'un négociant français, ne serait-ce pas le cas de revenir aux projets de colonisation trop vite abandonnés peut-être en 1830? Outre l'intérêt de la France à s'assurer par des voies bienfaisantes et pacifiques le protectorat de la Sénégambie et la domination du fleuve, seule artère par où s'épanchent les richesses de la contrée, il serait bien temps de terminer

(1) Un passage du rapport de la commission fera juger de l'importance de la question sur laquelle nous avons cru devoir nous étendre, malgré l'aridité du sujet : « Le développement toujours croissant de l'industrie promet en Europe une extension considérable à la consommation de la gomme. Les anciens emplois de cette denrée se multiplient, et de nouveaux s'ouvrent chaque jour : le nord-ouest de l'Afrique est le point où elle se produit avec le plus d'abondance, et le fleuve du Sénégal est l'issue presque unique par laquelle elle s'écoule vers les lieux de consommation. Ce commerce est à nous, et, si nous savons le conserver et l'accroître, il peut acquérir une importance bien plus grande encore que celle à laquelle il est déjà parvenu. »

(2) L'arachide est une graine oléagineuse qui croît disséminée sur la rive gauche du fleuve et en Gambie, où elle est devenue une branche importante du commerce de Bathusrst. Cette plante fournit une huile excellente, et il s'en fait une exportation considérable aux États-Unis et en Angleterre. La maison de MM. Régis frères de Marseille a demandé, en 1843, 500,000 kil. de graines au comptoir d'Albreda, d'où elle en avait déjà tiré 300,000 kil. en 1842 L'arachide se vend en Afrique 2 fr. 50 cent. les 12 1/2 kil. et revient en France à 37 et 38 fr. les 100 kil., dont le gouvernement a réduit à 1 fr. les droits d'entrée. Le Sénégal a aussi expédié quelques envois de graines, et, dit le rapport de la commission, pour peu que cette plante soit aidée par la culture, à laquelle les indigènes, aussitôt qu'ils reconnaîtront qu'elle est lucrative, ne manqueront pas de se livrer, elle parviendra sans peine et sans frais à une production très abondante.

par des faits victorieux le scandaleux procès de l'avenir réservé à la race noire. Jusqu'ici, le moraliste est resté douloureusement frappé de l'incurable inertie de ces populations partout misérables, même au milieu des champs magnifiques arrosés par des fleuves abondans. De nobles esprits, toujours frustrés dans leurs espérances, se flattaient encore que cette terre désolée sur ses rives, mais quelquefois si belle à l'intérieur, cachait des royaumes comme le Mexique et le Chili en Amérique. Un nom magique surtout, celui de Tombouctou, apporté par les caravanes, chanté par les chameliers, soutenait le courage des voyageurs. Caillé a hasardé sa vie à la recherche de la ville merveilleuse qui devait enfin lever tous les doutes, et il est arrivé à une triste bourgade, assise sur un lac, dans une riante contrée, où tous les trésors de la terre meurent inutiles. Faut-il conclure de là, comme les partisans de l'esclavage, que les organes du nègre sont ceux de la brute, et que l'intelligence n'habite pas son front déprimé? Qn'est-il besoin de s'attacher aux difformités physiques, à l'exiguité des cases du cerveau, dont le docteur Gall a fait un si grand abus dans son triste système? L'horrible oppression dont ce peuple a été victime n'a-t-elle pas suffi à elle seule pour chasser la dernière étincelle du feu sacré qui l'animait? Qu'a-t-on fait pour le noir? quel secours a jamais reçu cet être infortuné depuis le jour fatal où le premier forban portugais alla incendier ses cases et ravir ses enfans, jusqu'à notre époque de philanthropie éloquente et stérile? Agissons et parlons moins; car, si l'on veut dissiper les doutes qui pèsent encore sur l'aptitude des nègres à une vie meilleure, il faut leur procurer les moyens de s'essayer d'abord aux travaux les plus faciles de l'intelligence. Les douces et simples occupations de l'agriculture exercent sur les mœurs une force d'épuration infaillible. Ne pourrions-nous, à la longue, assurer ainsi notre empire au Sénégal par l'affranchissement moral et politique des nègres? Ensuite, pourquoi l'effrayante mortalité qui frappe les blancs dans l'intérieur n'engagerait-elle pas la métropole à chercher des colons et des soldats parmi les naturels? Déjà ceux-ci lui fournissent les facteurs de son commerce aux escales, ainsi que les laptots embarqués sur les navires de l'état pour soulager les équipages. Ici, comme dans tout ce qui a rapport aux colonies en général, l'Angleterre nous donne l'exemple. Les garnisons de Bathurst et de Sierra-Leone, les pilotes de ses ports sont des noirs choisis et parfaitement dressés, dont la tenue est vraiment remarquable. La supériorité des Yolofs sur les peuplades du bas de la côte nous invite à tenter sur eux une expérience plus décisive; le dévouement sans bornes qu'ils ont montré dans les guerres de Saint-Louis contre les Maures, les services qu'ils rendent à bord des bâtimens de guerre, où ils égalent les meilleurs matelots, leur affection sincère pour la France, toutes ces qualités auraient dû engager l'autorité à recruter ses troupes coloniales d'après le mode établi dans l'Inde anglaise. Le système des *engagés* permettrait du reste d'attendre que les indigènes vinssent librement demander du travail sur les habitations, ou leur admission dans la milice. Pour attirer les

populations à de nouvelles cultures, il fallait leur présenter des chances de succès durables, et les plantations d'arachides semblent réunir les plus grandes conditions de réussite. Le seul obstacle à ces projets, ce sont encore les Maures. Nous avons avancé plus haut, contrairement à la commission, qu'il y avait nécessité pour la France à détruire leur influence sur la rive gauche, et que la politique commandait de maintenir élevé le prix d'échange de la guinée. La commission l'a senti, et cette fois elle est d'accord avec nous sur la nécessité de combattre cette race hostile. Pour exploiter avec succès les richesses naturelles du Sénégal, elle reconnaît qu'il « faut pouvoir y contrebalancer la puissance des Maures, en tirant parti de la sympathie qu'ont pour nous les peuplades pacifiques qui l'habitent, et à laquelle la crainte des violences des peuples de la rive droite les empêche seule de se livrer. »

La quantité de poissons prise sans aucune fatigue sur les côtes d'Afrique est telle, que l'on ne sait réellement à quoi attribuer la négligence des pêcheurs du Nord, qui n'ont jamais tenté jusqu'ici une seule expédition dans ces parages. Un travail récent de M. Berthelot, qui a passé dix ans aux Canaries, fait connaître les résultats prodigieux de la pêche des naturels. D'après M. Berthelot, les produits moyens de la pêche des Canaries dépassent de beaucoup ceux qu'on recueille à Terre-Neuve. Tandis que le pêcheur terre-neuvien prend en moyenne 400 kil. de poisson par année, un Canarien en pêche en moyenne 11,000 kil. En d'autres termes, le marin des îles retire plus de 5,000 poissons, quand celui de Terre-Neuve n'en prend que 200, d'où il résulte qu'il faut 26 hommes sur le banc pour récolter, dans une campagne, ce qu'un seul insulaire trouve dans l'année. L'année de pêche, pour le marin des Canaries, est de cinq mois tout au plus; la durée d'une campagne à Terre-Neuve exige quatre mois des plus rudes fatigues. Quant aux frais d'armement, M. Berthelot, s'appuyant sur les recherches de M. Marec, sous-chef au personnel de la marine, l'homme le plus compétent sur ces importantes questions, trouve que la dépense de la première année d'armement serait de deux tiers moins élevée pour les mers d'Afrique que pour la côte d'Amérique (1). La pêche d'Afrique a un autre avantage dont il faut tenir compte. Nous voulons parler des heureuses chances qu'elle offre à la navigation. « Depuis le cap Bojador jusqu'aux îles Delos, dit M. l'a-

(1) M. Berthelot démontre, toujours en s'appuyant sur les calculs de M. Marec, que, si le navire de Terre-Neuve fait une pêche moyenne, le produit net de la première année sera de 12,000 fr. environ au-dessous de la dépense d'armement; les voyages suivans donneront seuls des profits. Près du cap Blanc, au contraire, tout en supposant que l'on ne prenne qu'une quantité de poisson comparativement égale à celle de Terre-Neuve, le bénéfice serait de 2,000 fr. la première année, et non-seulement il n'est pas tenu compte du produit de l'huile, qui figure dans le calcul relatif aux navires de Terre-Neuve, mais l'on admet encore que nulle prime d'armement ne sera accordée à la pêche nouvelle, tandis que la prime de 50 fr. par homme continuera à être allouée à la pêche ancienne.

« miral Roussin, le ciel est presque toujours bleu; des vents constans rè-
« gnent pendant huit mois de l'année; pendant tout ce temps, il ne tombe
« pas une goutte de pluie. » En comparaison de cette mer si riante et d'un ciel si pur, soulevons le rideau des brumes épaisses qui cachent les abords dangereux de Terre-Neuve, et nous verrons les lames, charriant des glaçons, semer sans cesse de nouveaux écueils un océan que le navigateur croyait sans dangers. Sur la côte, des coups de vent terribles amènent de lamentables naufrages, engloutissent les chaloupes, cassent les chaînes, les ancres, et causent des avaries dans la coque et le gréement. Le navire, de retour en France, est obligé d'employer une partie de son gain de pêche à réparer les désastres d'une croisière pénible. Rien de semblable sur la mer d'Afrique, et, quand des vents réguliers ont favorisé la navigation, un air pur et sec protège encore les produits de la pêche (1). Enfin M. Berthelot affirme, et pour notre compte nous le croyons sans peine, que cette mer si belle est remplie de poissons bien supérieurs par leur nombre et la délicatesse des chairs aux espèces que nourrissent les côtes de l'Amérique. Il faut d'ailleurs le reconnaître, l'avenir des grandes pêcheries, l'intérêt des peuples maritimes, exigent impérieusement que le travail et la dévastation ne se portent pas toujours sur un même point. Cette récolte annuelle faite sur la côte d'Amérique peut amener l'émigration des morues. Le poisson, toujours attaqué sur le banc de Terre-Neuve, finirait par chercher des plaines inabordables, comme la baleine, qui, réfugiée maintenant dans les glaces du pôle sud, couvrait, il y a peu de temps encore, les mers du Spitzberg, où les pêcheurs en prirent 1,864 dans l'année 1697.

Telle est la nouvelle source de richesses que présente le Sénégal. La belle rade de Gorée et sa station militaire offrent aux navires pêcheurs tous les secours dont ils pourraient avoir besoin. Les baies de Han et de Dakar seraient des mouillages excellens pour les travaux de préparation du poisson; les bâtimens trouveraient à profusion sur la côte du bois et de l'eau, les plages de sable permettraient d'établir des séchoirs naturels; la population noire, attirée par un modique salaire, se prêterait à la manipulation qu'elle pourrait faire sans fatigue. Le tabac, la guinée, la verroterie, articles qui servent à payer les laptots, se trouvant déjà dans nos comptoirs, le bâtiment partirait de France avec un chargement pour la colonie, et non sur lest, comme pour Terre-Neuve, et il ferait ainsi deux spéculations en un seul voyage.

Nous sommes dans un siècle où l'activité incessante du commerce, les progrès de la civilisation et de l'industrie, les besoins des classes pauvres, veulent des entreprises nouvelles. Quand la population augmente, les masses cherchent autour d'elles d'autres champs à exploiter. La mer offre aux spé-

(1) Des scares et des cabrillas sont expédiés en paquets à la Havane après avoir été simplement exposés à l'air quelques jours.

culateurs une arène toujours ouverte et toujours féconde. La pêche d'Afrique, si les faits cités par M. Berthelot sont exacts, assurerait des bénéfices incalculables. Ne se trouvera-t-il pas, parmi les grands négocians de nos ports, un de ces hommes qui, émule des anciens commerçans français, essaiera d'enrichir son pays et d'attacher son nom à une expédition lucrative et honorable? Lorsque chaque jour, des ports d'Angleterre et d'Amérique, partent des aventuriers audacieux qui, soutenus par leur propre courage et leur indomptable énergie, vont explorer les derniers recoins du monde, la France restera-t-elle en arrière, et ses marins voudront-ils laisser inachevée l'œuvre sublime des obscurs navigateurs dieppois? L'état, du reste, est aussi intéressé que le commerce dans cette importante question. La perte de nos colonies, en privant nos marchands de leurs débouchés les plus avantageux, menace en outre de détruire la pépinière des vrais matelots. Depuis longtemps déjà la marine royale, ce bras gauche de toute puissance militaire, comme l'appelle un illustre amiral, cherche avec anxiété un remède à l'effrayante pénurie des hommes de mer. Après une longue indifférence, le pays tout entier comprend la nécessité d'une flotte digne de son nom et des rêves de grandeur qu'il n'abandonnera jamais. Il est donc du devoir du gouvernement de protéger au moins quelques tentatives, qui, si elles réussissent, feront naître des armemens nombreux, et d'encourager ces expéditions lointaines qui seules enfantent des matelots intrépides.

L'avenir de nos comptoirs sur la côte occidentale d'Afrique soulève, on le voit, de bien hautes questions. Prospérité maritime et commerciale, colonisation future, exploitation des mines du Bondouk, et, ce qui aux yeux de bien des hommes l'emporte heureusement encore sur toute idée de lucre, l'espérance de relever les noirs de l'abjecte position où ces enfans perdus de la grande famille des peuples sont toujours plongés, tels sont les intérêts engagés sur ce coin de terre presque inconnu. Mais la base première de toute opération, le point de départ des progrès possibles, c'est une loi sage sur la traite des escales. Sans l'organisation complète du commerce des gommes, la colonie ne peut espérer aucun repos. Les traitans, toujours inquiets, se ruineront par la concurrence que les restrictions imposées au compromis ne sauraient arrêter, ou, dans les momens de crise amenés par leur propre faute et souvent par la cupidité des marchands, ils préféreront l'exil et l'indépendance du désert aux malheurs qui les menacent sous le pavillon français. Les Maures de leur côté, profitant de l'incertitude du gouvernement, de la vanité des traitans, des offres cachées des blancs, des conseils des agens anglais, intercepteront la navigation du Sénégal, abandonneront les escales et feront des courses sur la rive gauche, dont les paisibles habitans finiront par s'éloigner, méprisant, eux aussi, cette protection européenne qui, loin de leur assurer le calme, les entraîne fatalement dans toutes ses querelles. Il est donc nécessaire d'étudier avec soin les phases diverses par lesquelles ont passé les relations commerciales du fleuve, si

l'on veut régler définitivement la traite. N'oublions pas toutefois que l'association, la régularité forcée des échanges, qui, dans ses formes, blesse en France les principes de liberté, ne doit pas être jugée d'après les idées européennes. Les faits ont assez prouvé que la concurrence est désastreuse, tandis que le privilége, le monopole, comme on veut l'appeler, en arrêtant le prix de la guinée, oblige les traitans, dans leur intérêt, dans celui des négocians, et par conséquent dans l'intérêt même des ports, à donner leurs marchandises non-seulement sans perte, mais avec un gain qui leur permet de payer leurs créanciers de Saint-Louis, lesquels soldent à leur tour les maisons d'Europe. Il faut se rappeler la contrée sauvage où, après tant d'efforts pour ramener le commerce aux règles si simples et si faciles qui le régissent dans les pays civilisés, l'administration s'est toujours vue obligée d'obéir aux mesures exceptionnelles que les mœurs, les traditions, l'habitude, le caractère des Arabes et des noirs, la nécessité enfin d'employer les traitans, lui présentaient comme les seules chances de salut.

S'il est prouvé que le caractère des traitans ne comporte pas une entière liberté dans leurs transactions avec les Maures, s'ils sont trop faibles, comme ils l'avouent naïvement du reste, pour résister à l'attrait d'échanger à quelque prix que ce soit, et si, malgré ces défauts, les marchands du Sénégal ne peuvent se passer de ces courtiers, excellens quand la loi les commande, dangereux dès qu'ils sont livrés à eux-mêmes, faudra-t-il donc bouleverser la colonie, irriter la population indigène, risquer enfin de perdre le commerce des gommes, plutôt que d'adoucir ou de repousser même, s'il le faut, un principe irréalisable? Espérons que le gouvernement ne laissera pas long-temps un tel problème sans solution, et si une sage direction est donnée à la traite, si les richesses naturelles sont enfin exploitées par la population noire appelée dans une voie meilleure, le Sénégal peut redevenir un jour ce qu'il a été déjà, le plus précieux de nos établissemens coloniaux.

CHARLES COTTU,
lieutenant de vaisseau.

DE

LA LITTÉRATURE POLITIQUE

EN ALLEMAGNE.

III.

POÉSIES NOUVELLES (*Neue Gedichte*), PAR M. HENRI HEINE.[1]

La poésie politique, qui s'est produite en Allemagne dans ces derniers temps avec beaucoup de bruit et d'éclat, continue d'agiter les intelligences; elle suscite des hommes nouveaux, et attire à elle des talens déjà éprouvés ailleurs. Cette liste que nous avons ouverte ici même, il y a quelques mois, ne paraît pas sur le point de se clore; M. Hoffmann de Fallersleben, M. Dingelstedt, M. Herwegh, ne sont plus seuls à solliciter l'attention publique; leur petite phalange grossit tous les jours, et qui sait si ces premiers héros, si heureux et si fiers d'eux-mêmes, ne seront pas oubliés demain pour les survenans? Les nouveaux venus, du reste, seront oubliés et dépassés à leur tour. Ce

(1) Hambourg, 1844.

qui caractérise avant tout la situation présente de l'Allemagne, c'est l'absence d'une doctrine, d'une volonté droite et claire. Elle s'agite beaucoup, mais elle s'agite dans le vide. Or, tant que cette volonté manquera, tant que l'ancien idéal, disparu pour jamais, n'aura pas été remplacé par un idéal nouveau qui puisse régler les esprits et les conduire vers un but déterminé, les agitations se succéderont sans résultat, et l'inutile émeute d'aujourd'hui amènera inutilement l'émeute de demain.

Il faut un coup d'œil exercé pour suivre ces mouvemens de la pensée publique en Allemagne. On y rencontre sans cesse mille contradictions bizarres, et une attention superficielle serait vite déconcertée dans ce tumulte. Une chose me frappe au milieu des tentatives nouvelles de ce pays, c'est combien il subit encore l'influence de cet esprit philosophique dont il croit s'être débarrassé pour toujours. Un peuple ne renonce pas sans danger à ses traditions, à ce qui était sa force et sa vie. Depuis qu'il a rompu avec les préoccupations élevées qui faisaient sa gloire, l'esprit allemand, troublé, dépaysé, cherche sa voie et ne la trouve pas. Le jour où la haute poésie que représentaient Goethe, Schiller, Herder, Jean-Paul, a été attaquée avec colère, le jour où le spiritualisme de Fichte, de Schelling, de Hegel, a été rejeté bien loin par de jeunes et aventureux tribuns, ce jour-là commençait la profonde révolution morale dans laquelle sont engagés les peuples allemands. Que cette révolution fût nécessaire, ce n'est pas moi qui voudrais le nier; j'ai expliqué, j'ai approuvé ici ce légitime mouvement qui ramenait les intelligences aux épreuves sévères du monde réel, et éveillait le besoin de l'action après les longues extases de la pensée. Seulement, de quelle manière se transformera le génie de l'Allemagne? Saura-t-il, dans cette transition si périlleuse, modifier sa nature sans la mutiler, la rendre féconde sans la violer et la flétrir? Il s'agit pour elle, en ce moment, ou de tout régénérer ou de tout perdre. Voilà la difficile situation qui est la sienne, voilà le spectacle qui attire nos regards et sollicite puissamment nos sympathies et nos études. Or, jusqu'ici l'inquiétude est permise. Le vieux génie de l'Allemagne n'est plus; mais l'esprit de l'Allemagne nouvelle est-il né, se connaît-il, a-t-il conscience de lui-même? Pour qu'il acquière cette conscience, la condition première, assurément, c'est qu'il ne renonce pas à ses traditions nécessaires. Vous qui voulez transformer l'esprit de votre peuple, ne commencez pas par le frapper violemment, et craignez de le détruire. On aura beau faire, au-delà du Rhin on ne pourra jamais se passer complètement de cette philosophie; rendez-la plus humaine,

plus appropriée au monde réel, plus soucieuse des intérêts présens, mais ne la répudiez pas. Il faudra toujours qu'une pensée élevée dirige ces intelligences; sans cette lumière, elles trébucheront misérablement. Le génie allemand ne ressemble pas au génie de la France, lequel, dans de suprêmes occasions, au milieu de la ruine de ses croyances, sait trouver en lui des ressources inattendues, et réparer miraculeusement toutes ses brèches. Une telle promptitude de cœur, un sens si droit et si résolu, un si ferme esprit de conduite, n'appartiennent point aux nations germaniques, et ce sera toujours pour elles une grande imprudence de s'aventurer trop follement. On peut parler ainsi sans faire injure à un grand peuple, car c'est peut-être une vertu, après tout, de ne savoir se passer de croyances profondes. Depuis que ce guide lui a manqué, l'Allemagne s'en va au hasard, sans but, sans volonté sérieuse, prenant le bruit qu'elle fait pour un signe de force, et s'amusant à de vaines équipées au lieu d'affronter vigoureusement les épreuves décisives qui l'attendent. Voilà pourquoi je dis qu'elle subit encore, à son insu, cette condition philosophique dont elle se croit délivrée comme d'un mal, et qui est sa nature même.

Je voudrais résumer rapidement tout ce qui s'est passé depuis le commencement de cette révolution jusqu'au point où nous en sommes. C'est une histoire qui se fait sous nos yeux, mais la confusion de la mêlée nous empêche d'apercevoir distinctement les différens groupes.

On sait quelle était l'autorité de la philosophie de Hegel, combien elle avait subjugué de hautes intelligences, comme elle régnait enfin sur presque toute l'Allemagne. Jamais l'empire d'une doctrine n'avait été plus fortement établi. Hegel résumait tous les travaux de la métaphysique allemande, comme Goethe représentait toute la poésie depuis Klopstock. Cette haute poésie d'un côté, de l'autre les systèmes souverains des penseurs formèrent, pendant quelque temps, comme une patrie spirituelle où les peuples germaniques, séparés ici-bas, pouvaient enfin se rencontrer. L'unité de l'Allemagne était fondée dans l'esprit; seulement, il fallait faire passer cette unité dans le monde réel : il fallait aussi entrer dans la vie active, après avoir épuisé tous les degrés de la contemplation. Alors parut une littérature légère, frivole, sémillante, qui prit sa gracieuse frivolité pour un témoignage de hardiesse sociale et s'en promit les plus heureux résultats. On donna à cette école le nom de *jeune Allemagne*, et ce jeu singulier dura quelques années avec des alternatives de succès et de défaites que j'ai racontées ici. Cependant, tandis que la poésie de la précédente période était ainsi réduite en poussière, la haute philosophie de

Hegel était détruite par des hommes qui se vantaient de l'avoir rendue accessible à tous, beaucoup trop accessible en effet, puisqu'on marchait désormais sur ses débris. Ces hommes s'appelèrent *la jeune école hégélienne*. Ils étaient aussi emportés, aussi farouches que leurs devanciers avaient été badins et prétentieux. Ce furent les montagnards; plus d'une exécution violente signala leur avènement, et si les prétendus girondins de *la jeune Allemagne* n'y périrent pas tous, c'est que leur élégante frivolité les sauva. Enfin, il y a quatre ans, on vit se lever plusieurs poètes politiques, les uns animés d'une inspiration véritable, les autres appuyés seulement sur une rhétorique médiocre, qui formèrent comme un troisième groupe assez distinct, quoique plus d'un parmi eux se rattache à la jeune école hégélienne, et ait reçu ses encouragemens. Voilà quelle est la situation présente, voilà l'aspect général des mouvemens de l'esprit public au-delà du Rhin.

Du camp de M. Charles Gutzkow à ce groupe de poètes politiques dont le chef est M. Herwegh, la distance est grande. Les écrivains de *la jeune Allemagne* ont une répugnance invincible pour ceux qui les ont remplacés. Le critique le plus distingué de cette école, M. Gustave Kuhne, contrôle chaque jour avec sévérité les productions nouvelles de M. Ruge, de M. Bruno Bauer, de M. Feuerbach. M. Mundt a exprimé bien souvent en termes très nets l'aversion qu'il éprouve pour ces prétendus disciples de Hegel, et M. Gutzkow, il y deux ans, dans ses *Vermischte Schriften*, traitait fort amèrement M. Hoffmann de Fallersleben et ses confrères. Eh bien! voici un évènement assez inattendu : un des écrivains qui ont eu le plus d'influence sur *la jeune Allemagne*, M. Henri Heine, vient de se joindre par un vif et brillant manifeste à la phalange des poètes politiques. C'est lui qui, il y a quinze années, avait commencé et hâté cette révolution morale dont j'ai rappelé les principales circonstances. Avec quelle ironie sans façon, avec quelle légèreté cavalière il interpellait ces graves écoles de philosophie, encore si imposantes alors! Comme il sapait en riant les bases de l'édifice! Il n'avait point de système, point de but déterminé : les partis politiques ne s'étaient pas encore formés; sa muse n'était souvent qu'un oiseau moqueur, mais comme elle sifflait gaiement sur sa branche! A ce coup de sifflet aigu et goguenard, la pompeuse décoration de l'ancienne société disparut; on vit commencer ces rapides changemens de scène que j'indiquais tout à l'heure, et M. Heine put croire qu'il avait tout conduit. Il le proclama même assez haut, si je m'en souviens bien. Pendant quinze ans, il a assisté, le sceptique rail-

leur, à ce singulier spectacle; il le regardait en souriant comme un fin connaisseur, disant un mot à celui-ci, à celui-là, écrivant une page dans la *Gazette d'Augsbourg*, un sonnet dans les *Annales de Halle*, prenant enfin un vrai plaisir de dilettante à ces émotions raffinées qu'il se donnait. Aujourd'hui, cependant, voilà qu'il revient se mêler à la lutte. Que va-t-il apporter avec lui? saura-t-il diriger ces troupes sans discipline? leur donnera-t-il par son talent une force nouvelle? ou plutôt, hélas! car c'est là son jeu le plus cher, ne va-t-il pas brouiller toutes choses et augmenter une confusion déjà si tumultueuse?

Il est permis de croire que l'entrée de M. Henri Heine dans le camp belliqueux a été accueillie par des sentimens bien divers. La surprise, j'en suis sûr, a été grande d'abord, puis la crainte et la joie, l'orgueil et l'inquiétude, ont dû se tempérer mutuellement. Il y a quelques années, avant cet avénement hautain et bruyant de la muse politique, M. Heine était vraiment le poète des générations nouvelles. Depuis que l'école d'Uhland se taisait, l'auteur du *Livre des chants* s'était emparé des esprits, et comme une frivolité légère avait succédé à la sérénité du spiritualisme, cette poésie folle, capricieuse, impie, qui éclate à chaque page de ce brillant recueil, convenait merveilleusement à ces dispositions hostiles et les aiguillonnait encore. Cependant, en 1840, M. Herwegh, M. Dingelstedt et leurs amis émurent l'Allemagne de leurs chansons politiques. M. Heine parut dépassé, et peut-être l'oubliait-on déjà, lorsqu'il les rejoint d'un seul bond; il entre dans le forum, il se jette dans la mêlée, et par les évolutions inattendues de sa capricieuse pensée, il trouble, il inquiète ses nouveaux amis, autant peut-être qu'il effraie ses adversaires. Tel est l'effet que viennent de produire au-delà du Rhin les *Poésies nouvelles* de M. Henri Heine.

C'est toujours un heureux évènement quand un poète revient à la pure poésie. M. Heine avait débuté, il y a plus de quinze ans déjà, par *le Livre des Chants*. Depuis cette époque, il avait inséré çà et là quelques vers dans les journaux, dans ses ouvrages de critique ou de voyage, dans son *salon*, et l'an dernier, un recueil littéraire d'une valeur médiocre, le *Journal du Monde élégant*, publiait en feuilletons son amusant et spirituel poème d'*Atta troll*. A vrai dire, il n'y avait là que des feuilles dispersées. Aujourd'hui c'est un livre, un livre nouveau, complet, une œuvre sur laquelle le poète semble fonder de grandes espérances, et où la muse vient rendre compte de son long silence à ceux qui l'avaient si bien accueillie. Qu'est-elle devenue en effet durant ces quinze années? M. Heine a beaucoup écrit depuis ce temps, et tout

n'est pas or dans ses brillantes productions. L'ardent écrivain qui nous a peint *l'Allemagne depuis Luther*, l'ingénieux conteur des *Bains de Lucques* et des *Nuits florentines*, a quelquefois terni, hélas! en de fâcheuses dissipations les dons charmans de son intelligence; il a emprunté aux étages inférieurs de notre littérature quotidienne de regrettables habitudes, gaspillant sa pensée et ne respectant pas toujours sa plume. Le livre qu'il publiait en 1840 avec ce titre arrogant : *Henri Heine sur Louis Boerne* (*Heinrich Heine uber Ludwig Boerne*), contenait, au milieu de passages excellens et irréprochables, un persiflage cynique, impie, où il profanait la tombe à peine refermée de l'éminent publiciste. Que dire enfin? Il y avait comme des taches dans sa légitime renommée, et un esprit sincère devait toujours éprouver quelque gêne en parlant de lui. Eh bien! voici une occasion éclatante qui peut effacer bien des fautes. La muse, offensée plus d'une fois, lui aura-t-elle pardonné? Est-ce le poète qui vient à nous?

On voit quel est le double intérêt du livre de M. Heine. Ce n'est pas seulement le pamphlétaire audacieux que nous allons interroger, c'est aussi l'artiste, c'est l'esprit charmant, l'imagination vive et délicate que nous aimions. Nous voulons sans doute juger la brusque irruption du poète dans le camp des tribuns, mais nous voulons aussi savoir si sa fantaisie a conservé la finesse et la grace qui nous charmait dans les *Reisebilder*. Aussi bien, avant d'arriver jusqu'à l'écrivain politique, nous rencontrons d'abord le rêveur d'autrefois, celui qui écrivait à dix-huit ans les premières pages du *Livre des Chants*, l'écolier amoureux qu'on ne s'attendait guère à trouver ici. M. Heine a dissimulé son joyeux pamphlet derrière toute sorte de voiles. J'aperçois d'abord des buissons embaumés d'aubépine; c'est par ces riantes avenues qu'il faut entrer. J'entre donc, et, sans plus long préambule, je suis le poète où il voudra me conduire.

Les *Poésies nouvelles* s'ouvrent par une série de petites pièces toutes naïves, fines, pleines de grace, où respire la passion la plus douce et la plus chaste. Nous retrouvons sur le seuil la jeune muse qui dictait jadis au poète de si élégantes mélodies. Réveillée par un rayon de soleil, la voici qui court à travers les forêts d'Allemagne, babillant avec les oiseaux et les fleurs. Toutes ces chansons de mai ont une sève et un parfum qui leur est propre, une originalité toute vive, même après Uhland, après Schubert, et M. Heine vraiment y excelle. La finesse du langage s'approprie merveilleusement à ces sentimens délicats, à cette fleur de l'ame qu'il sait cueillir d'une main légère. Le thême qu'il a choisi est bien vieux sans doute; qu'importe? c'est

le thème éternel, toujours jeune, toujours nouveau; il chante la nature adorée et les mille harmonies insaisissables que le poète et l'amant y découvrent. Je voudrais détacher un de ces fragiles trésors; mais que deviendront les nuances de l'expression et les délicatesses du rhythme?

Si tu as de bons yeux et que tu regardes au fond de mes chansons, tu verras une jeune belle qui s'y promène de çà, de là.

Si tu as l'oreille fine, tu peux même entendre sa voix, et son soupir, son rire, son chant, séduiront ton pauvre cœur.

Avec son regard, avec sa voix, elle te troublera comme moi-même, et rêveur printanier, rêveur amoureux, tu t'en iras errant par la forêt.

Ce frais amour qu'il porte en son cœur transfigure pour lui cette nature déjà si douce et si belle. Forêts d'Allemagne, sentiers parfumés, tout refleurit sous les pas du poète qui a retrouvé ses accens d'autrefois. Non, ce n'est pas le printemps, ce ne sont pas les tièdes rayons du soleil de mai qui font épanouir tant de fleurs; le soleil est au fond de son ame : c'est ce tendre amour qui éclaire et réjouit le bois et la vallée; c'est lui qui vient d'ouvrir les bourgeons de la forêt, qui fait trembler les aubépines des buissons, qui place un oiseau babillard sur chaque branche d'arbre, et distribue à son charmant orchestre la partition des matinées printanières.

Tous les arbres frémissent, tous les nids chantent. Quel est le maître de chapelle dans le verdoyant orchestre de la forêt?

Est-ce le vanneau au gris plumage qui sans cesse cligne les yeux d'un air important? Est-ce ce pédant qui là-haut jette son coucou à des intervalles réguliers?

Est-ce la cigogne qui, avec gravité et comme si elle donnait le signal, lève sa longue patte, tandis que tout chante à l'entour?

Non, c'est dans mon cœur qu'il habite, le maître de chapelle de la forêt. Je sens chaque mesure qu'il frappe, et je crois qu'il s'appelle amour.

Le poète continue ainsi à associer les plus secrets sentimens de son ame à ce riche épanouissement de l'immense nature, et comment ne pas le croire en effet? Comment ne pas croire avec lui que sa douce pensée fait lever tous les germes des sillons, quand il cueille à chaque pas des fleurs si précieuses, et rassemble de si fraîches odeurs de renouveau pour en parfumer son livre?

Certes, il a fallu que M. Heine fût bien habile pour nous faire oublier tant de pages moqueuses écrites hier, pour effacer l'impression de ce scepticisme railleur qui nous avait parfois si douloureusement

blessés; il lui a fallu une singulière adresse pour nous ramener avec confiance dans ces premiers sentiers où sa muse, à vingt ans, nous charmait par des graces toutes neuves. Qui aurait cru que l'auteur de tant de pamphlets sans pitié nous persuaderait, une heure seulement, de la sincérité de sa passion, et qu'on se laisserait prendre à ses chants comme à des mélodies de Schubert? Il a gagné sa gageure. Trompés une fois, l'avertissement ne nous a pas suffi. Nous nous sommes laissé ravir par cette harmonieuse parole, et le poète va nous abandonner comme autrefois. L'abandon sera plus cruel encore que dans *le Livre des Chants*, l'ironie sera plus poignante et plus douloureuse. Dans ce premier recueil de M. Heine, après les douces cantilènes du commencement, quand l'auteur brisait les fleurs qu'il venait de cueillir, la poésie pourtant ne lui faisait pas défaut. Une véritable inspiration lyrique animait ces pages désolantes; ce rire n'avait rien de vulgaire, et la raillerie atteignait souvent des proportions gigantesques. On eût dit l'ironie de Manfred, de Manfred enivré, et se livrant dans l'orgie à je ne sais quelle gaieté formidable. La transition était brusque, je le sais bien; mais cependant la muse était là qui nous conduisait elle-même, et l'on passait, sans trop de répugnance, des calmes prairies embaumées aux tristes bruyères sauvages où s'établissait le jeune poète. Ici, au contraire, dans les *Poésies nouvelles*, quel contraste entre ces premiers vers et ceux qui vont suivre! L'auteur fera succéder à la plus ravissante poésie toutes les trivialités d'une inspiration prosaïque. Nous nous égarions tout à l'heure avec M. Heine dans les frais sentiers des prairies de l'Allemagne. L'auteur avait évoqué à dessein les plus gracieuses images de cette fantaisie qui fleurit si naturellement dans les prés de la Souabe et de la Thuringe. Sous ses pas, à la voix de l'enchanteur, la rosée brillait en tremblant sur les petites fleurs bleues du sillon, l'oiseau chantait, le rossignol, amoureux de la rose, s'arrêtait pour écouter le rêveur égaré, et bientôt son doux secret, répété de branche en branche, réjouissait tous les hôtes de la forêt. Nous aussi, nous le suivions innocemment; mais voilà qu'au détour du sentier, M. Heine nous conduit brusquement dans sa mansarde. Nous ne sommes plus en Thuringe; les fenêtres du poète s'ouvrent, s'il vous plaît, sur la rue Poissonnière. O jeune belle qui vous promeniez çà et là dans ses vers, pourquoi avions-nous l'oreille trop fine, comme dit M. Heine? Pourquoi votre sourire et votre voix nous ont-ils troublés? Voici venir à côté de vous, le pied leste, le regard effronté, Angélique, Emma, Clarisse, toute une troupe joviale de créatures vulgaires.

Quelle a été l'intention de M. Heine? A-t-il voulu placer l'un en face de l'autre le mélancolique rêveur de la Germanie et l'épicurien joyeux? Cette idée a fourni à l'un de nos poètes une œuvre charmante, et les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié cette *idylle* de M. de Musset, où Rodolphe et Albert, l'un si gracieusement mélancolique, l'autre si étincelant de verve et de folie, chantent en vers alternés, comme Ménalque et Damétas, l'ineffable douceur des chastes amours et les bruyantes voluptés des sens.

J'en ai connu plus d'une et j'en sais la chanson,

disait le poète; serait-ce là l'épigraphe que M. Heine aurait voulu inscrire sur son recueil? Mon Dieu, non. M. Heine n'y a pas songé. C'était, après tout, un thème acceptable pour un certain genre de poésie, et qui n'eût pas été mal approprié à son talent. Cette opposition, ce contraste, délicatement traité, lui eût fourni peut-être plus d'une inspiration heureuse. Il y a deux poètes, en effet, chez M. Heine: il y a le compatriote d'Uhland et de Schubert, le doux chanteur de cantilènes, et le poète parisien qui est venu puiser à ces sources vives et sonores de Villon, de La Fontaine, de Voltaire, troublées par lui quelquefois. Eh bien! il pouvait nous montrer ces deux hommes, il pouvait les faire chanter alternativement. Sa plume, quand il le veut bien, est assez fine, sa main assez légère pour toucher délicatement certaines nuances, et il eût fallu que, dans l'enivrement même des joies bruyantes, l'auteur eût tempéré la hardiesse de ses tableaux par les souvenirs de la poésie printanière où il excelle, par le regret de la terre natale et par ces retours amers que connaissent si bien les voluptueux. M. Heine ne l'a pas voulu. Il a pris plaisir à peindre grossièrement, l'une après l'autre, ces courtisanes de bas étage dont la liste effrontée s'allonge sans cesse sous sa plume. On cherche en vain comment le poète rachètera la crudité de ses tableaux. La délicatesse est quelquefois dans le style, jamais dans la pensée. Quand, tout ému encore de ses premières pages, je vois paraître de tels masques sans vergogne, quand ces créatures de plaisir viennent usurper la place où brillait une pure image, j'entre en une sorte de colère contre l'écrivain qui froidement s'amuse à flétrir ses inspirations les plus douces. Il me semble que les Chananéennes raillent la gracieuse enfant qui tout à l'heure dictait de si charmans vers au poète, et je ne puis m'empêcher de répéter les sévères paroles que M. Quinet écrivait ici même il y a quelques années : « J'ai vu les chastes images de Thécla, de Clara, de Marguerite, de Geneviève, qu'insultaient de grossières cour-

tisanes. Le ricanement de l'orgie a pris la place des larmes saintes des esprits immortels, et des vices prétentieux se sont couronnés eux-mêmes de la couronne des vierges. » Seulement, ce n'est pas Thécla ou Marguerite que M. Heine laisse railler ainsi par sa muse, ce sont ses propres créations; il faut le défendre contre lui-même.

Après que cette folle bande a défilé devant nous, l'auteur nous donne ce qu'il appelle ses poésies de circonstance, *Zeitgedichte*. Ce n'est plus le poète des prairies en fleurs, ni le poète libertin qui m'impatientait tout à l'heure; cette fois, c'est le journaliste, le causeur étincelant, l'humoriste hardi et capricieux. Vraiment, j'aime mieux que M. Heine revienne à cette inspiration qui lui a souvent réussi. La douceur des premiers chants était destinée, hélas! à mettre en relief les impiétés qui allaient suivre, jeu cruel et par trop facile, qui attriste et impatiente le lecteur! Je préfère ses fines satires qui ne cachent point leurs flèches. Nous pourrons bien tout à l'heure lui demander compte de ses trop spirituelles railleries et discuter la valeur de cet étincelant persiflage; mais d'abord suivons-le aussi loin qu'il voudra. Or, le voilà qui s'assied bravement chez le bourguemestre, à l'université, au pied de la chaire du docteur hégélien, chez tel critique en renom, ou chez le poète, son confrère, que je plains de tout mon cœur. Les noms propres ne l'effraieront pas, tout au contraire. M. Heine est à l'aise dans cette tâche. Il n'est pas de moqueur plus joyeux, de confident moins discret, de combattant plus agile. Personne n'a un esprit mieux aiguisé pour cette escrime légère et cruelle qui va frapper tout un peuple à l'endroit le plus tendre. Personne mieux que lui ne sait découvrir et mettre en saillie le côté bouffon des choses sérieuses. Or, qu'y a-t-il de plus sérieux que l'Allemagne? Par ma foi, nous allons rire.

Tantôt ce sera, en quelques traits vivement dessinés sur la muraille, le profil d'un docteur hégélien qui bat sa grosse caisse, ainsi parle M. Heine, et ce sont ses images que j'emploie. Tantôt c'est un conseil adressé à un ami : « Quoi! vous imprimez de pareils livres! vous ne songez donc pas aux princes, aux prêtres et au peuple? Ah! cher ami, vous êtes perdu. Les princes ont de longs bras, les prêtres ont de longues dents, et le peuple a de longues oreilles. » Il y a ainsi chez M. Heine toute une série de sentences qu'on pourrait recueillir et qui composeraient à l'usage de la presse allemande un cours très amusant de diplomatie goguenarde. Il vient d'avertir ses amis; tournez la page, il les complimente. C'est un billet adressé de Paris à quelque tribun de *la jeune Allemagne :* « J'apprends avec plaisir que vous avez re-

noncé à votre enthousiasme pour Goethe, que Clara et Marguerite vous ennuient, que vous avez pris congé de Mignon, et que vous êtes devenu un Mirabeau germain. »

A la page suivante, c'est une ballade folle, joyeuse, dont le sens n'est pas facile à deviner, mais qui se termine par un tableau railleur et très compréhensible de l'Allemagne nouvelle. Il s'agit du noble chevalier Tannhaeuser. Tannhaeuser, le noble chevalier, habite depuis sept ans chez dame Vénus, dans les vertes montagnes; mais un jour l'ennui le prend, le noble chevalier dit de grosses injures à sa dame et s'en va. Il s'en va à Rome, où le pape Urbain, sous son dais, accompagne la procession. « Saint Père, lui dit-il, délivrez-moi des tourmens de l'enfer. J'ai habité sept ans chez dame Vénus, dans les vertes montagnes; aujourd'hui je ne puis l'oublier. Elle est si joyeuse, si folle! ses dents sont si blanches quand elle rit! Toutes les fois que je pense à ce rire franc et sonore, ah! je pleure à chaudes larmes. Pour elle, je donnerais le ciel tout entier, le soleil, la lune et les étoiles. Je l'aime d'un amour qui me brûle : seraient-ce déjà les flammes de l'enfer? » Le pape Urbain ne peut le guérir. « Mon fils, dit-il, vous êtes perdu. De tous les diables, le pire est celui que vous nommez dame Vénus. Vous êtes déjà dans l'enfer, vous êtes condamné aux flammes éternelles. » Alors le chevalier retourne en toute hâte au fond des vertes montagnes où sa dame le reçoit avec fête :

« — Tannhaeuser, mon noble chevalier, ton absence a été bien longue. Dis-moi dans quel pays tu t'es si long-temps attardé.

« — Dame Vénus, ma belle dame, je suis allé dans le pays des Welches; j'avais des affaires à Rome; mais vite je suis revenu vers toi.

« Rome est bâtie sur sept collines; c'est le Tibre qui y coule. J'ai vu le pape à Rome : le pape te fait saluer.

« En revenant, j'ai vu Florence; je suis passé par Milan, et rapidement j'ai remonté toute la Suisse.

« Quand je fus au haut du Saint-Gothard, j'entendis ronfler l'Allemagne. Elle dormait paisiblement sous la douce protection de ses trente-six monarques.

« En Wurtemberg, j'ai visité l'école des poètes souabes; chères petites créatures! charmantes petites bêtes! ils étaient assis sur de petites chaises percées, avec de petits bourrelets sur leurs petites têtes.

« A Weimar, le séjour des muses, des muses veuves, j'entendis de grandes plaintes. On pleurait, on se lamentait : Hélas! Goethe n'est plus! Hélas! M. Eckermann vit encore!

« A Postdam, c'étaient de bruyantes acclamations. Qu'y a-t-il? demandai-je tout étonné. — C'est Édouard Gans qui fait des leçons sur le XVIIIe siècle.

« La science fleurit à Gœttingue; mais elle n'y porte pas de fruits. J'y arrivai par une nuit épaisse, et ne vis de lumière nulle part.

« Dans le bagne de Celle, je ne trouvai que des Hanovriens. O Allemands! il nous manque un bagne national et des coups de fouet en commun.

« A Hambourg, la bonne ville, habite plus d'un mauvais compagnon, et quand j'allai à la Bourse, je me crus encore au bagne de Celle.

« A Hambourg, j'ai vu Altona; c'est aussi une belle contrée. Une autre fois, je te conterai ce qui m'est arrivé dans toutes ces villes. »

L'auteur termine ici brusquement sans nous donner le sens de sa fable; il y en a un cependant. Le chevalier Tannhaeuser, qui dit adieu aux plaisirs de sa retraite heureuse, au franc et joyeux rire de sa dame, et qui essaie de faire pénitence à Rome, ne serait-ce point l'Allemagne au moment où le méthodisme l'envahit et l'attriste? et le poète ne lui dit-il pas, par la voix du pape Urbain, qu'il lui est impossible de se transformer? Qu'elle y renonce donc, et que son génie, loin de s'humilier, retourne fièrement vers les montagnes de Thuringe, dans la maison de Luther; mais, hélas! en revenant chez lui, le voyageur ne trouve qu'une triste population, endormie d'un lourd sommeil. Ces idées sont familières à M. Heine, et il est permis de croire que cet adieu aux retraites voluptueuses, ce pélerinage à Rome, ce retour enfin du chevalier, ont le sens que j'entrevois. L'auteur, toutefois, ne s'est pas soucié d'éclairer nettement sa pensée; il lui a suffi d'accompagner son voyageur depuis le Saint-Gothard jusqu'à Hambourg, et de lancer à droite et à gauche de vives épigrammes.

Un peu plus loin, si M. Dingelstedt, le veilleur de nuit, arrive à Paris, il lui demande des nouvelles de l'Allemagne. « Eh bien! veilleur, qui veilles si bien, donne-moi des nouvelles. Que se passe-t-il là bas? L'Allemagne est-elle libre? » Et là-dessus il fait tenir au veilleur le plus plaisant discours du monde. « Tout va bien, répond M. Dingelstedt, rassurez-vous. Ce n'est pas comme en France, où la liberté n'existe qu'à la surface. Ces Français frivoles n'ont jamais compris la liberté. C'est l'Allemand qui sait être libre, libre au fond du cœur. Tout va bien. On nous achève la cathédrale de Cologne. Le libre Rhin, le Brutus des fleuves, on ne nous l'enlèvera jamais, car les Hollandais lui garrottent les pieds et les Suisses lui tiennent vigoureusement la tête. D'ici à quelques années, Dieu aidant, nous aurons une flotte; alors, plus de prison ; *la jeune Allemagne* ira sur les galères de l'empire. Bientôt aussi disparaîtra la presse, et nous avons grand espoir que la censure sera supprimée. Tout est vraiment pour le mieux. » Qu'est-ce à dire? M. Dingelstedt n'est-il pas, cependant, un des

écrivains les plus distingués dans ce groupe des poètes politiques? Les *Chants du veilleur de nuit* n'occupent-ils pas une place digne d'estime entre M. Anastasius Grün et M. Herwegh? Pourquoi ces railleries? Pourquoi lui faire débiter ce plaisant optimisme et l'affubler de la perruque du docteur Pangloss? Mais n'en demandons pas si long; M. Heine ne se soucie pas toujours d'être juste dans ses persiflages, et il ne faut pas le trop chicaner sur ses spirituelles étourderies. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que le poète est bien décidé à démasquer joyeusement tout ce qu'il y a de vain et souvent d'emphatique dans cette poésie politique si confiante et si orgueilleuse. Il lui semble que ses confrères se prennent beaucoup trop au sérieux. Leurs grands airs de Brutus, leurs superbes allures de tribuns l'amusent singulièrement. Quoi! tant de bruit! quoi! de si éloquens appels au peuple germain! une foi si candide dans l'énergie allemande, dans les forces vives de ce peuple qu'on invoque! Ou je suis bien trompé, ou cet esprit fin, subtil, voltairien, ne voit dans les vers de M. Herwegh ou de M. Dingelstedt qu'une rhétorique sonore; tout au plus leur accordera-t-il qu'ils sont dupes de leurs honnêtes illusions.

Mais lui, soyez-en sûrs, il ne veut pas être dupe, et la crainte de le devenir lui jouera plus d'un méchant tour. Il prendra plaisir à nier ces vigoureux instincts que M. Herwegh et ses amis voudraient réveiller chez les nations germaniques; il soufflera en riant sur ce bel idéal teutonique et le dispersera à tous les vents; il les montrera, ces vaillans fils d'Arminius, endormis dans leur sensualité grossière; le dirai-je? il les mènera tout droit à la taverne, et là, il les fera boire et chanter, comme Méphistophélès, quand il enivre les joyeux compères d'Auerbach. Ou plutôt n'est-ce pas ainsi que Voltaire, à ses heures d'impatience, gourmandait les Welches? Écoutez comme il accable son pays sous son ironique dédain :

« Nous dormons, absolument comme dormait Brutus; mais Brutus s'éveilla et plongea dans le cœur de César son froid couteau : les Romains étaient des mangeurs de tyrans.

« Nous ne sommes pas des Romains; nous fumons du tabac. Chaque peuple a son génie, chaque peuple a sa grandeur; c'est en Souabe qu'on fait les meilleures galettes.

« Nous sommes des Germains, de bonnes gens, de braves gens; nous dormons du paisible sommeil des plantes, et, dès le réveil, nous avons soif, mais non pas du sang de nos princes.

« Nous sommes fidèles comme le chêne, fidèles aussi comme le tilleul; nous

en sommes fiers. Dans le pays des chênes et des tilleuls, il n'y aura jamais de Brutus.

« Nous avons trente-six maîtres (ce n'est pas trop !) ; chacun d'eux, pour défense, porte une étoile sur son cœur, et n'a rien à redouter des ides de mars.

« Nous les appelons nos pères, et patrie la terre qui leur appartient par droit d'hérédité. Nous aimons aussi la choucroute et les andouilles.

« Quand notre père se promène, nous lui tirons dévotement notre chapeau. Non, l'Allemagne, ce pieux foyer domestique, n'est pas une caverne de bandits romains. »

M. Heine aura souvent recours à ce persiflage; ce sera sa polémique favorite de mettre en relief l'imbécillité débonnaire de son peuple, et surtout sa vie prosaïque et joviale. Vous retrouverez cette cruelle tactique dans maintes petites pièces aiguisées comme un stylet. Toutes les fois qu'il entendra ce bon peuple parler complaisamment de sa vivace énergie et se confier dans l'avenir, il lui prouvera clairement qu'il a trop bien dîné, et ces héroïques Teutons seront toujours ramenés, faut-il le dire? à des questions de cuisine.

Mais tout cela n'est rien encore; nous n'en sommes qu'à la préface, à l'introduction. Toutes ces petites pièces, ballades, romances, épigrammes, ne sont que l'ouverture fringante de l'opéra buffa que prépare le hardi maestro. Il est temps d'en venir à l'œuvre véritable, à l'objet important du nouveau livre de M. Heine. Ce ne seront plus seulement des caprices, mais un poème complet, un poème en vingt-sept chants, où l'auteur se donne pleine carrière et se livre à toute la verve de son humeur satirique. Il semble que M. Heine ait eu peur lui-même de son audace; c'est peut-être pour dérouter la censure qu'il a ainsi dissimulé son œuvre, qu'il l'a cachée derrière ces feuilles légères et bigarrées. Les mélodieuses chansons du commencement, le carnaval où passent et repassent les masques de Clarisse ou d'Emma, quelques brillantes ballades éparses çà et là, les vers dont je viens de parler, tout cela vraiment composerait un assemblage trop mêlé, si le poète n'avait voulu faire passer dans la foule son spirituel et audacieux manifeste. Le livre de M. Heine a échappé aux longues dents de la censure; le voici, ouvrons-le, et donnons à l'œuvre du brillant humoriste toute l'attention dont elle est digne. L'auteur a embrassé d'un seul coup un vaste sujet : son poème s'appelle *l'Allemagne*.

C'est un voyage. Après une absence de treize ans, le poète retourne dans sa patrie. Je traduis d'abord les premiers vers :

« C'était dans le triste mois de novembre, les jours étaient sombres, le vent arrachait aux arbres leur feuillage; je partis pour l'Allemagne.

« Et quand je fus à la frontière, je sentis mon cœur battre plus fort, je crois même que mes yeux se mouillèrent de larmes.

« Une petite joueuse de harpe chantait. Elle chantait bien doucement et bien faux; mais que je fus touché de son jeu !

« Elle chantait l'amour et les peines de l'amour; elle chantait le sacrifice et le bonheur de se retrouver là haut, dans ce monde meilleur où s'évanouissent toutes les douleurs.

« Elle parlait de cette vallée de larmes où nous sommes, des joies qui se flétrissent si tôt, et de cet autre monde où l'ame transfigurée se noie dans des voluptés éternelles.

« Elle chantait cette vieille chanson du renoncement, l'épopée du ciel, avec laquelle on console, quand il pleure, le peuple, ce grand lourdaud.

« Je sais comment on s'y prend; je connais le texte; je connais aussi messieurs les auteurs. Je le sais, ils boivent du vin en cachette, et en public ils nous prêchent l'eau claire.

« Amis, je vais vous chanter un nouveau chant, un chant meilleur! Nous voulons dès ici-bas, sur cette terre, atteindre le royaume céleste.

« Nous voulons être heureux sur la terre, nous ne voulons plus mourir de faim. Le ventre paresseux n'engloutira plus ce qu'ont gagné les mains laborieuses.

« Il croît assez de pain ici-bas pour tous les enfans des hommes; il y a aussi assez de roses et de myrtes, assez de beautés et de plaisirs, et les petits pois ne nous manqueront pas non plus.

« Oui, des petits pois pour tout le monde, dès que les cosses commenceront à crever! laissons le ciel aux anges, — et aux moineaux.

« Et quand les ailes de la mort pousseront sur nos épaules, alors nous irons vous chercher là haut et manger avec vous les tartes et la cuisine des bienheureux.

« Un chant nouveau, un chant meilleur ! il résonne comme la flûte et le violon! le *miserere* n'est plus de ce temps-ci; les cloches des morts se taisent.

« La vieille Europe est fiancée au beau génie de la liberté. Voyez-les dans les bras l'un de l'autre; ils se noient dans ce premier baiser.

« La bénédiction des prêtres leur a manqué, mais le mariage n'est pas moins légitime. Vive le fiancé, et la fiancée, et les enfans qui naîtront d'eux! »

Nous retrouvons ici sous cette forme poétique la fameuse théorie, si chère à M. Heine, des hommes gras et des hommes maigres. C'est dans son livre sur Louis Boerne qu'il l'a développée de la façon la plus complète et la plus amusante. Pour M. Heine, l'humanité se divise en deux parts, en deux races bien distinctes, et il n'y en a pas

d'autres ; ce sont les hommes gras et les hommes maigres; ou bien, pour employer un langage plus relevé, et c'est toujours M. Heine qui parle, il y aura d'un côté les Nazaréens et de l'autre les Grecs : les Nazaréens, c'est-à-dire, juifs ou chrétiens, tous ceux qui prêchent le renoncement aux joies de ce monde, et de l'autre côté, de l'autre côté de l'Hellespont, les Grecs, amoureux de la vie et de la beauté. Du reste, cette distinction ne date pas du christianisme, ce n'est pas seulement la différence de l'époque païenne et des siècles chrétiens; ces deux races ont commencé avec le monde. Il y avait des Nazaréens à Athènes, et Alcibiade a rencontré plus d'un homme maigre aux soupers d'Agathon. De même aussi les Grecs, comme on sait, ne manquent pas chez les Nazaréens. Or, M. Heine est un de ces Grecs. Au fond, les principes de M. Heine n'ont rien de bien nouveau : ce sont les idées familières à l'épicuréisme moderne ; mais comme ces idées converties en de lourds systèmes, comme ce pesant attirail du fouriérisme répugnait à ce léger et charmant esprit, il a imaginé gaiement sa théorie particulière, et le voilà installé en Grèce. Un sentiment de l'art qui ne s'éteint jamais chez un poète comme M. Heine, même au plus fort de sa débauche, l'a averti à temps et préservé d'un mauvais voisinage, car tout le monde peut être fouriériste, mais n'est pas Athénien qui veut. Son voyage sera donc, si j'ose le dire après lui, le voyage d'un homme gras dans la maigre Allemagne, la course rapide d'un Grec chez les tristes Nazaréens. Ces deux hommes, le convive de Rabelais et le spirituel concitoyen d'Alcibiade, — car je ne puis me résoudre à les confondre de la sorte, — ces deux hommes, nous les rencontrons tour à tour dans les vers fantasques de M. Heine. Quand son imagination sera un peu trop joyeuse, ce sera l'humoriste en bonne santé, le railleur pantagruélique; mais la poésie fine, gracieuse, brillante, éclatera aussi par instans, et nous reconnaîtrons le sourire de la Muse sur les lèvres de l'Athénien.

Le voici donc à la frontière. Après cette petite joueuse de harpe qui chantait si doucement, mais si faux, les premiers Allemands qu'il rencontre, ce sont les douaniers du *Zollverein*. Le bagage du voyageur est visité sévèrement. N'aurait-il pas surtout quelque ouvrage défendu? — Pauvres fous, leur dit le poète, c'est dans ma valise que vous cherchez ma contrebande! vous ne la trouverez pas : elle est là, dans ma tête. Vous cherchez si je n'ai pas des aiguilles, des dentelles de Bruxelles, des objets de bijouterie, des livres de France. Ah! j'ai dans mon esprit de petites aiguilles bien fines, bien fermes, qui vous perceront le cœur.

J'apporte au fond de ma pensée de magnifiques bijoux, des diamans pour la couronne de l'avenir, des trésors pour le temple du Dieu nouveau, du grand inconnu. Et que de livres dans mon cerveau! que de livres biffés, confisqués par la censure! Sachez, bonnes gens, qu'il n'en est point de pire dans la bibliothèque de Satan. Je les crois même plus dangereux que les œuvres de M. Hoffmann de Fallersleben.

M. Heine a toujours au bout de sa plume un nom propre qui vient ponctuer sa phrase. On a déjà vu qu'il s'attaquait volontiers à ses confrères. M. Hoffmann de Fallersleben, ce chansonnier inoffensif, même dans ses colères, et d'une gaucherie assez aimable, arrive vraiment très à propos après la bibliothèque du diable. Qu'il se console; il n'est pas le seul que piqueront les aiguilles de M. Heine. Je tourne la page, et j'aperçois M. Charles Mayer que notre homme prend à partie, en arrivant à Aix-la-Chapelle. Que vient faire là M. Charles Mayer, un gracieux élève de cette école d'Uhland poursuivie avec tant de cruauté et d'injustice par l'auteur des *Reisebilder?* A quel propos M. Heine amène-t-il son nom? A propos de Charlemagne. Il nous conduit devant le tombeau du grand empereur franc, devant l'inscription fameuse, *Carolo Magno*, et nous prie de ne pas confondre Charlemagne avec M. Charles Mayer. « Après tout, ajoute-t-il, j'aime mieux être un tout petit poète et vivre à Stuttgart que d'avoir été Charlemagne et d'être enseveli à Aix-la-Chapelle, car Aix-la-Chapelle est bien ennuyeux. » M. Heine ne voulait qu'une transition, et il abandonne M. Charles Mayer pour courir sus aux Prussiens. C'est là surtout ce qui lui déplaît à Aix-la-Chapelle, c'est la garnison prussienne, ce sont ces officiers au col raide, aux allures maussades, ces soldats avec leurs mouvemens à angle droit, ces moustaches disciplinées militairement, et puis le nouvel uniforme, le nouveau casque avec ses prétentions chevaleresques et un air moyen-âge qui réjouira, dit-il, toute l'école romantique, M. Tieck et M. Uhland. Je voudrais citer quelques vers de ce chapitre, qui est fort amusant; mais le poète m'entraîne, et voici déjà qu'il entre à Cologne.

Êtes-vous allé à Cologne? Vous êtes-vous promené dans ses rues noires? Avez-vous visité le dôme? Avez-vous vu la grue encore debout sur les tours inachevées, et le chœur avec les arcades, les statues dans les niches, les ogives ciselées, les colonnettes qui s'élancent? Un pieux respect vous saisit quand vous entrez dans ces murs si sombres. Malgré l'aspect monacal de la ville, l'émotion qu'elle inspire est douce. Toutes ces églises sont vénérables, Sainte-Ursule, Saint-Pierre, Saint-

Martin. D'ailleurs, un seul souvenir est demeuré là qui domine tous les autres. Quelque opinion qu'on ait sur l'art du moyen-âge, c'est ici qu'a été entrepris le chef-d'œuvre par excellence, le monument incomparable de cet art, et certes, si jamais le passé a demandé grace au présent d'une manière suppliante, c'est bien à Cologne par toutes les voix désespérées de cette cathédrale qu'on n'achèvera pas. Je n'ai pas besoin de renoncer aux idées de mon temps pour comprendre sans peine le sincère enthousiasme des Allemands, leur amour passionné de ces belles contrées, leur attachement pieux à ces grands souvenirs. Ce dôme de Cologne, ces flots silencieux du Rhin, ont été chantés par bien des poètes en Allemagne; hommes du nord ou du midi, protestans ou catholiques, docteurs piétistes ou docteurs hégéliens, tous étaient d'accord sur ce texte. Il y a eu des strophes inspirées et des lieux communs sans valeur : qu'importe? Du plus grand au plus petit, chacun a voulu chanter ce sujet sacré, afin de baptiser et de bénir sa muse. C'était une œuvre de piété : que pouvait-on demander davantage? J'ai lu beaucoup de ces vers, et j'en lirai volontiers beaucoup d'autres. Surtout j'écouterai avidement M. Heine lorsque, après treize années d'exil, cette brillante imagination retrouvera les grands spectacles de la patrie :

« J'arrivai à Cologne le soir, fort tard. J'entendis mugir le Rhin; l'air de l'Allemagne me souffla au visage, et je sentis son influence...

« Sur mon appétit. Je mangeai une omelette, du jambon, et comme le jambon était fort salé, il fallut bien boire du vin du Rhin.

« Le vin du Rhin brille toujours comme de l'or dans une coupe romaine toute verte, et si vous en prenez quelques gouttes de trop, cela vous monte au nez.

« Oui, au nez, un picotement si doux! quelles délices! on ne peut s'en lasser. Or, ce fut le vin du Rhin qui me poussa dehors, par la nuit obscure, au milieu des rues retentissantes.

« Les maisons de pierre me regardaient, comme si elles eussent voulu me conter des légendes du temps qui n'est plus, des histoires de la sainte ville de Cologne.

« Oui, c'est ici que le clergé jadis a mené sa pieuse vie; c'est ici que régnaient ces hommes obscurs décrits par Ulric de Hutten.

« C'est ici que les nonnes et les moines dansèrent le cancan du moyen-âge; ici Hochstraten, le Menzel de Cologne, écrivait ses dénonciations empoisonnées.

« C'est ici que la flamme du bûcher a dévoré des livres et des hommes. Pendant ce temps-là, les cloches sonnaient et l'on chantait le *Kyrie eleison*.

« Mais voyez! voyez, à la clarté de la lune, ce colossal compagnon qui se dresse tout noir et tout endiablé! C'est le dôme de Cologne.

« Il devait être la bastille de l'esprit, et les rusés papistes pensaient : dans cette prison de géant se consumera le génie de l'Allemagne.

« Alors vint Luther, et il jeta son grand cri : Halte! Depuis ce jour, la construction du dôme est abandonnée.

« On ne l'achèvera pas, et cela est bien. Ainsi inachevé, c'est le monument de la force de l'Allemagne et de sa mission protestante.

« Pauvres sots du *Domverein,* vous voulez de vos faibles mains continuer l'œuvre interrompue! vous voulez achever la vieille prison!

« Ah! pauvres fous, vous aurez beau faire la quête, vous aurez beau mendier chez les hérétiques et même chez les juifs, tout cela ne servira de rien.

« Le grand Franz Liszt jouera bien inutilement sa musique au bénéfice du dôme, et un roi plein de talent y perdra ses déclamations.

« On ne l'achèvera pas, le dôme de Cologne, quoique les sots de la Souabe aient envoyé pour la construction tout un vaisseau rempli de pierres.

« On ne l'achèvera pas, malgré les cris des corbeaux et des hiboux qui regrettent la nuit du passé et nichent dans les hautes tours des églises.

« Un jour même viendra où, loin de l'achever, on fera de la nef une écurie. »

Je m'arrête, et peut-être ai-je déjà trop soulevé le voile. De toutes les surprises que M. Heine nous ménage si plaisamment à chaque pas, celle-là est assurément la plus imprévue. Il lui a fallu une véritable audace pour affronter si décidément toutes les colères que cette page va soulever dans son pays. Ulric de Hutten a tiré l'épée contre Hochstraten et M. Menzel : les hommes obscurs vont reprendre leur correspondance et n'épargneront pas le hardi poète. Pour nous, qui pouvons juger M. Heine sans passion, que dire? Le faut-il blâmer d'avoir ainsi offensé les souvenirs et les affections de tout un peuple? Mais, je l'avoue, on ne nous a guère disposés en ce moment à nous enthousiasmer pour les cathédrales. Il m'est impossible d'oublier qu'en Allemagne, comme chez nous, en réhabilitant le moyen-âge, on a servi la cause des hommes du passé, sous quelque nom qu'ils se cachent. Le poète fait bien d'avertir son peuple. S'il le voit se prendre d'une admiration sentimentale pour ces siècles condamnés et que l'on voudrait faire revivre, c'est son droit de le mettre en garde contre les pieuses affections dont il sera dupe; c'est son devoir de le ramener à un sentiment plus sévère de la réalité. Sous la folle gaieté de ses paroles, sa pensée est sérieuse, et je l'accepte. Seulement, la forme de ces avertissemens, dira-t-on, est irrespectueuse et cruelle. Mon Dieu! oui, le bien et le mal se rencontrent sans cesse dans les vers de

M. Heine, et la tâche de son commentateur n'est pas facile. Cependant ici, sauf quelques paroles que je voudrais retrancher, le ton léger et fantasque de tout l'ouvrage me semble une suffisante excuse pour les irrévérences du poétique humoriste. Je n'ai pas le courage d'insister, et ce n'est pas moi qui voudrais combattre sous la bannière de M. Menzel.

Quand M. Heine, à la fois souriant et irrité, a achevé son apostrophe à la cathédrale de Cologne, il arrive par les rues tortueuses jusqu'au pont de bateaux du Rhin, et là il doit bien un salut au grand fleuve. « Salut, ô mon père! que de fois sur la terre d'exil j'ai pensé à toi avec confiance, avec amour! » Mais le vieux fleuve est triste et raconte douloureusement au poète ce qui lui est arrivé depuis treize ans. A Biberich, il y a quelques années, les habitans du duché de Nassau roulèrent dans ses eaux un amas de pierres pour construire une digue. Quel dur affront! comme ces pierres insolentes l'ont blessé! comme elles étaient lourdes! moins lourdes pourtant que les vers de M. Nicolas Bekker. La sotte chanson et le sot écrivain! ce souvenir l'impatiente et l'irrite. Quoi! faire du Rhin une chaste vierge, une pure jeune fille, quand les Français savent si bien le contraire! il s'arrache de dépit sa barbe grise. Le voilà ridicule à jamais, le voilà compromis politiquement :

« Car le jour où les Français reviendront, je serai forcé de rougir devant eux, moi qui si souvent, avec larmes, ai prié le ciel qu'il nous les renvoie!

« Je les ai toujours tant aimés, ces chers petits Français! Chantent-ils, dansent-ils toujours comme autrefois? portent-ils des culottes blanches?

« Je les reverrais bien volontiers, mais je crains qu'ils ne me persiflent à cause de cette chanson maudite.

« Alfred de Musset, ce gamin de Paris, viendra peut-être à leur tête en battant du tambour, et il me tambourinera d'atroces plaisanteries. »

« Ainsi se plaignait le pauvre vieillard; il ne pouvait se consoler. Je lui adressai maintes paroles encourageantes pour lui redonner du cœur :

« Ne crains pas, mon père, la raillerie moqueuse des Français. Ce ne sont plus les Français d'autrefois. Ils ne portent plus les mêmes culottes blanches.

« Maintenant ils font de la philosophie, ils parlent de Kant, de Fichte, de Hegel; ils fument et boivent de la bière; il y en a même qui jouent aux quilles.

« Ils deviennent philistins comme des Allemands, et seront pires que nous bientôt. Ce ne sont plus les fils de Voltaire, ils sont du côté d'Hengstenberg.

« Alfred de Musset, j'en conviens, est encore un terrible gamin; mais ne crains rien, nous saurons bien lui lier sa maudite langue. »

On voit que le poète ne nous épargne pas. Puisqu'il se trouve aux bords du Rhin, entre l'Allemagne et la France, il profite de l'occasion et lance ses flèches sur les deux rives : raillerie affectueuse après tout, car il nous aime, et on le lui a assez durement reproché dans son pays pour que nous devions ne pas l'oublier. Il y a d'ailleurs plus d'un bon conseil dans son persiflage, et quand il nous reproche d'être partisans d'Hengstenberg, le chef du méthodisme allemand, quand il nous reproche d'avoir renié Voltaire, je ne saurais trop que lui répondre. Je ne réponds rien non plus pour M. de Musset, que l'auteur met brusquement en scène avec un sans-façon un peu trop germanique; c'est une affaire à régler entre poètes, et si le brillant auteur de *Mardoche* veut rendre un jour à M. Heine, qui l'a souvent imité, ses railleries pleines d'*humour*, ce sera un correspondant plus digne de lui que M. Nicolas Bekker.

Nous pensions être bien loin du dôme de Cologne. Pour ma part, je me félicitais d'avoir échappé à un sujet si périlleux, car, en voyant M. Heine le prendre sur ce ton d'ironie et de colère, savais-je jusqu'où s'emporterait sa verve? Par bonheur, une moquerie légère, une poésie fantasque et gracieuse avait voilé ses hardiesses, et il m'était permis de passer outre, lorsque le poète nous ramène brusquement à la cathédrale. Avant de dire adieu à Cologne, il faut que ses rancunes, longuement amassées, fassent explosion, il faut que sa haine du joug monacal éclate d'une manière terrible.

Il fait nuit : la lune, qui vient de se lever, projette sur le pavé des rues silencieuses les ombres bizarres des vieilles maisons. Tandis que le poète regagne son toit, il aperçoit derrière lui, à la clarté de la lune, un homme enveloppé dans son manteau et qui le suit pas à pas. « Socrate, dit M. Heine, avait un démon dont les conseils ne lui manquaient jamais; Paganini était toujours accompagné d'un *spiritus familiaris* qui lui apparaissait sous mille formes; Napoléon, aux heures solennelles de sa vie, voyait auprès de lui un homme rouge. Moi-même, quand je travaille le soir, j'aperçois souvent derrière ma table un compagnon grave et silencieux. Il est d'une stature gigantesque; ses yeux luisent comme deux étoiles. Enveloppé dans son manteau, il tient à la main quelque chose qui brille d'une manière étrange, et j'ai cru quelquefois entrevoir que c'était une hache de bourreau. Il demeure toujours à une certaine distance, et semble craindre de troubler mon travail. Il y avait long-temps qu'il n'était venu me visiter, et c'est lui que je revis tout à coup dans les rues de Cologne. » Or, le mystérieux compagnon suit toujours le poète à travers le labyrinthe des petites

rues; on dirait d'une ombre ou d'un esclave. Quand le maître marche, il marche, et s'arrête quand il s'arrête. Alors le poète impatienté : « Qui es-tu? s'écrie-t-il. Je te vois toujours paraître à l'heure où des pensées profondes m'agitent et quand ce sont les destinées de l'humanité qui font battre mon cœur. Parle, que caches-tu là sous ton manteau, et que veux-tu enfin? » Le compagnon lui répond gravement : « Ne te fâche pas, je t'en prie; ne m'exorcise pas, et prends garde de devenir emphatique. Je ne suis ni un fantôme du passé, ni un fossoyeur. J'ai peu de goût pour la rhétorique et je n'entends pas grand' chose à la philosophie. Je suis un esprit pratique. Or, sache-le : ce que ton esprit conçoit, c'est moi qui l'accomplis. Les années peuvent s'écouler; je ne me décourage pas, jusqu'à ce que j'aie réalisé ta pensée. Tu penses, j'agis; tu es le juge, je suis le bourreau; avec l'obéissance d'un esclave, j'exécute toutes tes sentences, fussent-elles iniques. A Rome, on portait la hache devant le consul; tu as aussi ton licteur, mais on te porte la hache par derrière. C'est moi qui suis ton licteur, et je marche toujours après toi avec ma hache étincelante. »

Il y a un peu de mélodrame dans ce début, et M. Heine l'a senti quand il se fait recommander fort à propos de ne pas tourner à l'emphase. C'est aussi pour cela qu'il s'arrête tout court, sans oser nous dire ce que va faire son terrible licteur et pourquoi sa hache est aujourd'hui si nette, si luisante, si bien aiguisée. Au chapitre suivant, nous trouvons le poète dans son lit. « Qu'on repose doucement, dit-il, dans ces lits d'Allemagne! Ah! c'est là que la patrie est libre, heureuse, triomphante! Que de songes, que de rêves dans ces doux lits de plume!» et, s'appropriant un mot bien connu de Jean-Paul, il est heureux de penser que, si la terre appartient aux Français et aux Russes, si la mer est anglaise, les Allemands, maîtres des nuages, sont les légitimes souverains de l'empire des songes. Là-dessus, il s'endort comme si les anges le berçaient. Or, savez-vous quel doux rêve lui apportent les anges? Il rêve qu'il marche encore à travers les rues sonores de la ville, accompagné de son noir licteur. Il est las, accablé, ses genoux plient, mais je ne sais quelle force inconnue le pousse toujours plus loin. Son cœur bat avec violence, son cœur se brise, et ses doigts se teignent du sang de sa plaie. Si de ses doigts ensanglantés il touche en passant une de ces vieilles maisons, la cloche des morts y sonne tout à coup, doucement, tristement. La lune, d'instans en instans, devient plus pâle, et les nuages passent en galopant, comme des chevaux noirs, sur sa face troublée. Il marche toujours avec son étrange serviteur, et arrive sur la place du Dôme. La porte de la cathédrale est ouverte : ils

entrent. Un silence de mort règne sous les voûtes. Çà et là brillent quelques lampes allumées, pour mieux faire ressortir la profonde obscurité des longues galeries. Il s'avance toujours le long des piliers jusqu'à l'endroit où étincellent, au milieu des cierges, l'or, l'argent, les pierres précieuses. C'est la chapelle où dorment les reliques des rois Mages. Singulier prodige! il sont assis tous les trois sur leurs sarcophages de marbre, trois squelettes, affublés d'ornemens bizarres, avec leurs couronnes sur leurs crânes hideux, leurs sceptres entre leurs doigts décharnés, et exhalant à la fois une odeur de pourriture et d'encens. Tout à coup un des rois prend la parole et fait un long discours en trois points, expliquant au poète pourquoi il lui demande son respect, premièrement parce qu'il est mort, secondement parce qu'il est roi, troisièmement parce qu'il est saint. « La harangue, dit le poète, me toucha peu ; je lui répondis : Cela prouve seulement que tu appartiens au passé de trois façons. Allons? tous les trois, partez! Votre place est au fond de la tombe. Les trésors de cette chapelle seront consacrés au présent, à ceux qui vivent. La joyeuse cavalerie de l'avenir va camper ici. Allons, délogez! car si vous ne partez de bonne grace, je vous ferai chasser à coups de massue. » Cela dit, il se tourne vers son compagnon, dont la hache jetait dans l'ombre de formidables lueurs. Le licteur s'approche, et gravement, froidement, sans pitié, il met en pièces les pauvres squelettes. « Chaque coup, ajoute l'auteur, retentissait sous les voûtes avec un bruit épouvantable. Je sentis des flots de sang couler de ma poitrine, et je m'éveillai en sursaut. »

M. Heine a beau placer cette scène au milieu d'un rêve, une telle scène est odieuse, un tel rêve est impie. Il a beau trouver, en terminant, des paroles de commisération pour ses victimes et voir le sang couler de son cœur déchiré, cette invention a quelque chose de brutal qu'on ne saurait excuser. Je sens au fond de mon ame une aversion aussi franche que celle de M. Heine pour les restaurations du passé, pour le retour de la barbarie féodale ou monacale; je ne demande pas mieux que de voir arriver gaiement, enseignes déployées, cette brillante cavalerie de l'avenir dont il parle, si cela signifie le progrès toujours plus rapide des idées de justice, de vérité, de liberté, le triomphe régulier de l'ère nouvelle que 89 a inaugurée dans le monde; mais je ne veux pas que le poète, même dans un rêve fantastique, prépare la litière des chevaux sur les autels détruits, dans les chapelles outragées. Son licteur n'est pas un soldat de la société nouvelle; c'est le représentant des vieilles rancunes scandinaves et ger-

maniques qui apparaissent çà et là avec une vigueur indomptée chez cet écrivain, d'ailleurs si gracieux et si fin. Déjà, vers les dernières pages du *Livre des Chants*, il nous avait peint sur une toile sinistre les divinités du Nord escaladant les cieux chrétiens, les nains bossus, les kobolds hideux, difformes, terrassant à coups de poing les divins anges aux ailes de soie, enfin toute la théogonie brutale des pays glacés se ruant, comme une invasion de Huns, dans le merveilleux paradis de Dante. Déjà, il y a quelques années, dans ses brillantes fantaisies historiques sur l'Allemagne, il annonçait, au moment de conclure, une révolution effroyable qui viendrait du Nord; il appelait au combat ces mêmes divinités scandinaves, dont il dispose selon ses caprices, et ne nous montrait-il pas le dieu Thor armé de son marteau gigantesque, et tout prêt à démolir les cathédrales? Ce n'était pas assez de l'annoncer, il a voulu réaliser ses prédictions; il a aiguisé la hache de son licteur. Maintenant que les colères du poète germain ont été si durement satisfaites, il faut espérer que nous ne retrouverons plus de pareilles inventions dans ses livres. Certes, ce n'est point là la vocation de cet esprit charmant, et, malgré toutes les ressources d'une plume tour à tour gracieuse et énergique, il n'échappe jamais complètement à l'emphase du mélodrame, quand il ordonne à sa muse ces massacres de septembre.

Toutes ses affaires réglées à Cologne, le poète repart. La poste prussienne l'emmène du côté de Hambourg. La matinée est triste, une grise et pluvieuse matinée aux approches de l'hiver. Est-ce pour cela que le poète est si gai? En dépit de ces nuages, en dépit de cette brume froide et pénétrante, il est plus joyeux que jamais. Toutes ces petites villes qu'il traverse, Mulheim, Hagen, réveillent chez lui bien des souvenirs et l'amusent singulièrement. A table d'hôte, la cuisine allemande lui inspire des plaisanteries sans fin; les poulets, dans le plat, le reconnaissent; il y a des dindons à la broche qui lui adressent de longs discours. Comme cette oie grasse a une physionomie débonnaire! comme elle le regarde avec une expression affectueuse! Peut-être, pense-t-il, m'a-t-elle connu autrefois, quand nous étions jeunes tous deux. Elle avait sans doute le cœur très tendre, mais sa chair est bien dure. Des dindons et des oies, l'auteur passe aux Westphaliens d'une façon fort impertinente et sans la moindre transition. Ses camarades d'université étaient tous des Westphaliens, buvant sec, mangeant salé, amis à toute épreuve, et, quoique fort gras, très disposés à la mélancolie.

Ainsi va notre voyageur, assez peu difficile, cette fois, sur le choix

de ses plaisanteries, et il arrive à la forêt de Teutobourg, au champ de bataille où Hermann défit les légions de Varus et légua un glorieux souvenir à la Germanie. Voici quelques-unes des réflexions inspirées au poète par l'héroïque forêt nationale :

« Si Hermann n'avait pas gagné la bataille avec ses blondes hordes germaines, la liberté allemande aurait péri, et nous serions devenus Romains!

« La langue romaine, les mœurs romaines régneraient chez nous. Il y aurait des vestales même à Munich, et les Souabes s'appelleraient Quirites!

« Hengstenberg serait aruspice et fouillerait dans les entrailles des bœufs. Neander serait augure et consulterait le vol des oiseaux.

« Raumer ne serait pas un *lump* (gueux) allemand; ce serait un *lumpazius* romain, et Freiligrath ferait des vers sans rimes, comme autrefois Horazius Flaccus.

« Le grand mendiant, le père Jahn, s'appellerait aujourd'hui Grobianus. *Me Hercule!* Massmann parlerait latin, Marcus Tullius Massmannus.

« Les amis de la vérité se battraient dans l'arène avec des lions, des hyènes et des chakals, au lieu de se battre avec des chiens dans les petits journaux.

« Schelling serait un Sénèque et mourrait comme lui, et nous dirions à Cornélius : *Cacatum non est pictum.*

« Dieu soit loué! Hermann a gagné la bataille, les Romains ont été chassés, Varus est mort avec ses légions, et nous sommes restés Allemands.

« Nous sommes restés Allemands, nous parlons allemand, comme on le parlait jadis. L'âne s'appelle âne et non *asinus*, et les Souabes sont demeurés des Souabes.

« Raumer est resté un gueux d'allemand dans notre langue du nord : Freiligrath fait des vers qui riment, et ce n'est pas du tout un Horace.

« O Hermann! c'est à toi que nous devons cela! C'est pourquoi on t'a élevé un monument à Dettmold. Moi-même, j'ai souscrit. »

Il y a beaucoup d'esprit assurément dans tous ces vers; mais si M. Heine est seul dans son parti, si de tous les poètes ses confrères, pas un, je dis parmi les plus ingénieux et les plus hardis, ne voudrait combattre à ses côtés, nous pouvons maintenant le comprendre sans peine. C'est surtout par ce ton cavalier, par cette façon irrévérencieuse de toucher aux sujets sacrés du pays, que M. Heine s'est aliéné ses compatriotes. A l'entendre parler d'une manière si leste, on a pu se demander plus d'une fois s'il était encore Allemand. En vain s'annonçait-il comme le plus audacieux soldat de la jeune armée, en vain lançait-il au plus fort des bataillons ennemis ses flèches rapides, on ne savait trop si l'on pouvait compter sur lui; on ne connaissait pas son drapeau. Si l'humoriste capricieux, indiscipliné, échappait naturellement aux théories des critiques et des historiens littéraires, les

différens groupes politiques ne pouvaient pas davantage se rendre compte de ses contradictions bizarres, de ses évolutions imprévues. Ce n'est pas tout : à ces continuelles fantaisies d'une imagination trop pétulante ajoutez (piquant et singulier contraste!) les ruses, les finesses, les expédiens très spirituels d'un écrivain diplomate qui soigne sa gloire avec une sollicitude parfaite, qui se ménage, sinon des amis, du moins des alliés (alliés d'un jour, d'une heure, qu'importe?), qui vous environne, vous enveloppe, et moitié riant, moitié sérieux, vous empêche de savoir si vous devez lui tendre ou lui retirer votre main, qui écrivait hier dans les *Annales de Halle*, aujourd'hui dans la *Gazette d'Augsbourg*, tout cela sans trahison, je veux le croire, et seulement par la naturelle vivacité de cette chose légère qu'on appelle un poète, un dilettante, un humoriste; ajoutez, dis-je, à la nature prompte et ailée de sa muse cette diplomatie de tous les instans, et vous saurez pourquoi ses compatriotes sont souvent si embarrassés quand il s'agit de marquer sa place.

M. Heine a dû s'en préoccuper plus d'une fois. Ces idées lui sont venues surtout le jour où il célébrait à sa manière la forêt de Teutobourg, et je les trouve gaiement exprimées dans le chant qui suit. Quoi donc? oser railler les souvenirs de la vieille Allemagne, quand tous les poètes politiques s'efforcent de réveiller l'esprit altier de ces grandes époques où la Germanie était une et vigoureuse! Que diront ses confrères? que diront M. Dingelstedt, M. Prutz, M. Herwegh? Ils diront : Qui es-tu enfin? es-tu des nôtres ou du camp ennemi? es-tu chien? es-tu loup? Voilà, j'imagine, à quoi songeait notre voyageur, quand tout à coup, au milieu de la forêt, la chaise de poste craque, l'essieu se brise, il faut s'arrêter. Tandis que le postillon court au village voisin, le poète s'enfonce dans la forêt. La nuit est profonde. Il fait quelques pas sous les arbres, et soudain de longs hurlemens retentissent autour de lui. Ce sont les loups affamés, leurs yeux flamboient dans l'ombre.—Certainement, dit le poète, ils avaient su que je devais passer par là; c'est pour moi qu'ils illuminaient la forêt, c'est pour moi qu'ils chantaient en chœur. Je pris donc une pose convenable et m'exprimai ainsi d'une voix émue :

« Frères loups, je suis heureux de me trouver aujourd'hui dans cette assemblée où tant de nobles cœurs viennent hurler au-devant de moi avec amour.

« Ce que j'éprouve en ce moment est inexprimable. Ah! cette heure si belle demeurera éternellement dans mon souvenir.

« Je vous remercie de la confiance dont vous m'honorez et que vous m'avez conservée fidèlement dans toutes les épreuves difficiles.

« Frères loups, ne doutez pas de moi; ne vous laissez pas prendre aux discours de ceux qui prétendent que je suis passé du côté des chiens;

« Que je suis un apostat, et que bientôt je serai conseiller aulique à la cour des moutons. Réfuter de tels bruits était au-dessous de ma dignité.

« La peau de mouton dans laquelle je m'enveloppe quelquefois pour me réchauffer ne m'a jamais porté, croyez-moi, à rêvasser pour le bonheur des moutons.

« Je ne suis ni mouton, ni chien, ni conseiller aulique, ni aigrefin; je suis loup. Mon cœur est un cœur de loup; mes dents, des dents de loup.

« Je suis loup et toujours je hurlerai avec les loups. Adieu, comptez sur moi, et aidez-vous vous-mêmes afin que Dieu vous aide! »

« Voilà le discours que je leur adressai sans la moindre préparation. M. Kolb l'a inséré, mais en le défigurant, dans la *Gazette d'Augsbourg*. »

C'est de cette manière railleuse que le poète répond à ceux qui doutent de lui. Railleuse on non, la réponse a son importance. Décidément, le voilà enrôlé dans l'armée des loups. Il pourra bien ne pas être toujours un soldat très discipliné, il fera la guerre selon son caprice, il aura une façon particulière de hurler, mais enfin ses compagnons sont prévenus, et il faudra lui pardonner.

La précaution n'était pas inutile, car, dès le chapitre suivant, l'auteur va revenir à sa polémique habituelle, et choisir pour texte de ses spirituelles railleries les souvenirs historiques les plus chers à la nation allemande. C'était d'abord la cathédrale de Cologne, tout à l'heure c'était la forêt de Teutobourg, ce sera maintenant le grand empereur de la maison de Souabe, Frédéric Barberousse. M. Heine commence d'une manière très respectueuse; il a retrouvé les plus doux accens de cette poésie naïve qui est souvent si gracieuse sous sa plume. Tandis que les chevaux l'emmènent à travers les plaines brumeuses, tandis que le postillon sonne du cor, les refrains des chansons de son enfance s'éveillent et chantent au fond de son cœur. Il songe à sa bonne vieille nourrice, qui savait toutes les légendes du temps passé et qui les contait si bien. Il y avait une fois une fille de roi assise toute seule sur la bruyère; ses longs cheveux brillaient comme l'or; hélas! elle était captive. On l'avait réduite aux travaux de la basse-cour; la belle princesse aux cheveux d'or gardait les dindons! Ou bien c'était l'histoire de Barberousse, qu'elle racontait si gravement, si pieusement. Barberousse n'est pas mort; il habite en Thuringe, dans une caverne du mont Kiffhaeuser. Là est son écurie avec ses chevaux sans nombre, sa grande salle avec tous ses chevaliers, son arsenal avec les armes

luisantes : lui-même, dans la quatrième salle, il attend, grave et silencieux, que l'heure du combat soit venue. Alors il criera de sa voix retentissante : A cheval! à cheval! Les trompettes sonneront, les épées brilleront, les chevaux henniront, et l'empereur ira châtier les bandits qui ont assassiné au fond d'une basse-cour la noble fille du roi, la belle Germania aux cheveux d'or. M. Heine excelle dans ces vieilles légendes, les refrains d'autrefois s'adaptent sans pastiche à des vers très habilement appropriés, et ces contes de bonne femme deviennent entre ses mains de petits chefs-d'œuvre de grace et de fantaisie. Tout en songeant de la sorte aux histoires de sa nourrice, le voyageur, doucement bercé, s'endort, et vous pensez bien qu'il va retrouver Barberousse dans son rêve. Seulement, l'empereur n'est pas assis sur sa chaise de pierre, et n'a point cet air auguste et vénérable que lui donne la légende. Le poète et l'empereur se promènent familièrement dans les grandes salles, causant, discutant, et Barberousse montre à son hôte tous ses trésors, toutes ses curiosités, avec le naïf enthousiasme d'un antiquaire. Ici, ce sont des armes magnifiques; puis, voici les chevaliers : ils dorment, mais tous sont là, et pas un ne manquerait à l'appel. Ce sont les chevaux qui manquent. L'empereur en a fait chercher par toute la terre; on les attend d'un jour à l'autre; quand le nombre sera complet, alors seulement il sortira de sa caverne et commencera la bataille. « Eh! lui dit M. Heine, pourquoi attendre ainsi? S'il vous manque des chevaux, montez sur des ânes; mais, pour Dieu! ne tardez pas davantage. — Patience! répond en souriant le vieil empereur; Rome n'a pas été construite en un jour, et *chi va piano va sano.* » L'entretien est familier, comme on voit. M. Heine a voulu préparer et amener peu à peu toutes les irrévérences qui vont suivre. L'empereur, les mains derrière le dos, se promène toujours de long en large avec son hôte, comme ferait un roi constitutionnel; il lui demande avidement des nouvelles, car depuis la guerre de sept ans il n'a rien su de ce qui se passe dans le monde. Qu'est devenu le roi de France Louis XV? Qu'est devenue la Dubarry? — La Dubarry, répond l'autre avec une gravité imperturbable, a vécu fort en joie pendant le règne de Louis XV, et elle était déjà très âgée quand on la guillotina. Louis XV est mort tranquillement dans son lit, mais son successeur Louis XVI a été guillotiné avec la reine Antoinette. La reine montra un grand courage, comme il convenait à son rang, mais la Dubarry pleurait et criait lâchement devant la guillotine. — Pour l'amour de Dieu! quel langage parlez-vous, s'écrie Barberousse, et que signifient ces termes inconnus? Alors le poète lui

explique ce que c'est que la guillotine; il insiste complaisamment, avec une indifférence glaciale, avec un burlesque sang-froid, et n'a garde d'omettre aucun détail. L'empereur à la fin perd patience et traite son hôte de butor et de malappris; le poète aussi se fâche, et rien n'est plaisant comme cet étrange dialogue : « Ma foi, monsieur Barberousse, dit-il en éclatant, je regrette les politesses que je vous ai faites. Vous n'êtes qu'une vieille fable. Nous saurons nous passer de vous. Les républicains riraient bien, s'ils voyaient à notre tête un fantôme du passé avec une couronne et un sceptre. Restez dans votre caverne. Tout bien considéré, nous n'avons pas besoin d'empereur. »

Continuons : nous arrivons à Minden, triste et noire forteresse. Il est nuit déjà, et les lourdes portes se referment derrière le voyageur, ainsi que les portes d'une prison. Il se sent triste comme Ulysse lorsque Polyphème roula son énorme rocher à l'entrée de la caverne. Les auberges de Minden sont aussi sombres que la ville; le poète y dormira tristement, et les armes prussiennes qu'il aperçoit sur le fond du ciel de lit lui inspireront des rêves lugubres. L'aigle noire, l'aigle au bec crochu, viendra lui manger le cœur. Partons vite de Minden. Nous voici dans la petite principauté de Buckebourg, dont le poète emporte environ la moitié à la semelle de ses souliers. Nous sommes bientôt chez le roi de Hanovre, chez ce lord tory, condamné à gouverner une province d'Allemagne et qui regrette la vie de Londres; pour se désennuyer, il daigne exécuter de temps à autre quelques coups d'état, et faire chauffer des remèdes pour ses chiens malades. Enfin, nous entrons à Hambourg, et ce sera le terme de notre voyage.

A moitié ruinée, à moitié rebâtie, la ville est bien triste à voir. Le voyageur n'y retrouvera pas les lieux auxquels se rattachent les souvenirs de sa jeunesse. Hélas ! ce sont les seules plaintes vraiment sincères qui se soient échappées de son cœur depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe. Où est la maison de celle qui lui a souri la première? Qu'est devenue l'imprimerie où il a fait imprimer les *Reisebilder?* Mais il semble que le poète ait honte de son émotion, et déjà il a retrouvé ce sourire sardonique dont il abuse trop souvent. Il se fait conter tous les détails de l'incendie; il écoute avec une attention religieuse, il recueille toutes les plaintes, et il y en a de singulières. « Les églises ont été dévorées par les flammes. La bourse a été brûlée, la bourse où nos pères, durant des siècles, ont trafiqué les uns avec les autres, le plus honnêtement qu'ils ont pu; mais Dieu soit loué ! on a ouvert des souscriptions pour nous jusque dans les pays les plus éloignés. C'est une bonne affaire en définitive, et qui a bien rapporté huit millions. On nous

donnait aussi des vivres. Nous prenions tout. On nous envoyait des vêtemens, des lits, du pain, de la viande... Le roi de Prusse voulait même nous envoyer ses troupes. » Or, quand M. Heine a entendu jusqu'au bout ses concitoyens, il les harangue à sa façon : « Bonnes gens, rebâtissez vos maisons; mais prenez garde, votre cuisine se gâte. Vous salez trop votre soupe, et vos carpes sont mal apprêtées, etc. »

Mais il est temps d'arriver au dénoûment (s'il y en a un) de ce bizarre et joyeux imbroglio, car, après tant de caprices, après tant de satires ingénieuses, de plaisanteries souvent mêlées, de fantaisies brillantes, étincelantes, nous sommes impatiens d'apprendre quel sera le dernier mot du poète et s'il saura conclure. Or, dans les derniers chapitres, nous assistons avec lui à un souper chez M. Julius Campe, son éditeur. M. Campe est le libraire par excellence de l'Allemagne du nord, comme M. Cotta est le libraire de l'Allemagne du midi. M. Campe, dans sa ville libre, est l'éditeur de la *jeune Allemagne*, l'éditeur de Louis Boerne, de M. Heine, de M. Wienbarg; il est bien juste qu'il joue un rôle dans le poème de son spirituel protégé. Le souper est joyeux, animé, et le poète exprime plaisamment son bonheur.

« Je mangeai et bus de bon appétit, et pensai au fond de mon cœur : « Campe est vraiment un grand homme; c'est la fleur des éditeurs !

« Un autre éditeur m'eût peut-être laissé mourir de faim; mais lui m'a donné même à boire. Je ne l'oublierai jamais.

« Je remercie Dieu dans le ciel, qui a créé la liqueur de la vigne et m'a donné pour éditeur Julius Campe. »

Après le souper, après les bruyantes causeries, l'auteur, animé par le vin du Rhin, s'en va cherchant sa porte à travers les rues mal éclairées. Au coin d'un carrefour, une femme l'arrête; elle est grande, et vêtue d'une longue tunique blanche. Je supprime plusieurs détails fâcheux; M. Heine installerait volontiers les muses là où les conduisait Regnier. Cette femme, c'est Hammonia, la déesse protectrice d'Hambourg; elle dit au poète de la suivre et monte dans sa mansarde. Là, avant de lui donner ses conseils, avant de lui communiquer ses inspirations, elle commence par lui exprimer ses sympathies enthousiastes, par lui dire quelles glorieuses espérances elle a fondées sur son génie. M. Heine se met en scène sans façon, et je remarque que c'est un des endroits les plus sérieux de son livre. J'en suis fâché, je l'avoue. Le spirituel humoriste a commis là un oubli sans excuse. Après avoir tant raillé ses confrères, il eût été piquant qu'il songeât

à lui-même; puisqu'il avait disposé dans de petites niches parfaitement ornées de si plaisantes caricatures, j'aurais aimé que la sienne eût sa place dans cette galerie et pût en faire les honneurs. Au lieu de cela, nous aurons un appel à son génie, un dithyrambe, quelque chose comme une ode à Olympio. La déesse lui dit très-sérieusement que de tous les poètes d'Allemagne, Klopstock a été autrefois son enfant le plus cher, mais qu'aujourd'hui l'auteur d'*Atta Troll* lui a succédé dans son amour. Elle lui montre son portrait suspendu dans la petite chambre; il est couronné de lauriers. Seulement, elle lui reproche d'avoir si souvent offensé sa patrie. Le poète s'excuse et explique sa conduite. Enfin, après de longues conversations, après de mutuelles confidences, elle le supplie de ne pas retourner à Paris, chez ce peuple immoral, dans cette atmosphère de corruption et d'impiété. Pour le décider, elle va lui dévoiler l'avenir de l'Allemagne; mais d'abord il faut qu'il jure de ne jamais révéler ce secret terrible : oui, terrible, en effet, car l'auteur revient ici à ses prédictions de haine et de vengeance implacable. La même inspiration qui lui dictait la scène de Cologne ou les dernières pages de ses fantaisies sur l'Allemagne reparaît tout à coup avec une indomptable énergie. Le poète a beau dire qu'il se taira, qu'il ne révélera rien, il en dit assez pour porter l'effroi dans les ames inoffensives de son pays, et ce demi-silence qu'il garde ajoute encore à la mystérieuse horreur de ses lugubres inventions. « Je ne puis révéler ce que je vis, s'écrie-t-il, mais je fus saisi d'épouvante et de dégoût. Quand la déesse eut soulevé le voile, une odeur empestée me prit à la gorge. C'était comme si l'on eût remué des restes infects au fond de trente-six sépulcres. Saint-Just a bien dit, je le sais, qu'on ne guérissait point les grandes maladies avec de l'huile de rose, mais cette abominable odeur était pire que tout ce que j'aurais pu imaginer. Je ne pus la supporter plus long-temps et je m'évanouis. » Quand il se réveille, la déesse est auprès de lui, inspirée, exaltée. Elle le supplie de rester en Allemagne, elle l'aime comme elle n'a jamais aimé aucun poète. En même temps il lui semble, dans son enthousiasme, qu'elle entend déjà l'avènement joyeux des temps qui vont venir. Les crieurs de nuit chantent des sérénades, des chansons d'hyménée; les rues s'illuminent de torches, de flambeaux, et le peuple danse sur les places. La description de la fête continue ainsi, et comme le poète est agité par le vin fumeux de sa colère, comme sa parole est brusque, éclatante, comme il fait retentir à nos oreilles toute cette musique, tous ces tam-tams, tous ces tambours de basque, il nous abandonne au milieu des saturnales, étour-

dis, aveuglés, ivres enfin comme cette grave Hammonia qu'il a changée en bacchante.

Voici le dernier chant. Le poète est plus calme, il s'adresse à la jeunesse, il lui dira un jour ce qu'il a vu chez Hammonia, mais quand le règne de l'hypocrisie sera terminé. Laissons venir les jours heureux où l'on parlera avec franchise; laissons grandir la race meilleure qui pourra tout entendre.

Jam nova progenies cœlo demittitur alto.

Cette génération est née, et son jour n'est pas loin. Du reste, tout ce que le poète vient de chanter ne doit pas nous causer d'effroi, ni surtout nous donner de lui une opinion défavorable. Son cœur est plein d'amour, et ce sont les graces elles-mêmes qui ont accordé sa lyre; cette lyre est d'ailleurs celle de son ancêtre, c'est la lyre d'Aristophane, le favori des muses. Dans ce dernier chapitre, qui aura peut-être effrayé le lecteur, il n'a fait qu'imiter et modifier légèrement la conclusion des *Oiseaux*, la meilleure comédie du poète athénien. M. Heine nous déduit ainsi tous les argumens de son plaidoyer dans une conversation familière, élégante, qui repose un peu après le bruit de la bacchanale. Puis il continue à parler d'Aristophane en vers charmans, avec une grace parfaitement appropriée. S'il préfère *les Oiseaux*, il aime pourtant *les Guêpes*, et remarque que cette pièce a été récemment traduite en allemand et jouée sur le théâtre de Berlin, par ordre du roi. Le roi de Prusse aime *les Guêpes* d'Aristophane, mais bien a pris à Aristophane d'être né à Athènes il y a deux mille ans; le roi de Prusse aurait moins de goût pour lui, s'il vivait maintenant à Berlin. Là-dessus, M. Heine s'interrompt tout à coup, et, se tournant vers le roi, il lui adresse ces vers hautains qui terminent son poème :

« O roi! je ne te veux point de mal et je te donnerai un conseil : honore les poètes des temps passés, mais ménage les poètes de ton siècle.

« N'offense pas les poètes vivans; ils ont des flammes et des armes plus terribles que la foudre de ce Jupiter qu'ils ont créé.

« Offense les dieux, les anciens et les nouveaux, toute la clique de l'olympe et là haut le grand Jéhova. — Seulement, n'offense pas les poètes!

« Les dieux, je le sais, punissent rigoureusement les méfaits des humains. Le feu de l'enfer est assez ardent. C'est là qu'on doit cuire et rôtir.

« Pourtant il y a des saints dont les prières arrachent le pécheur aux flammes. Quelques aumônes aux églises, quelques messes, et l'on obtient leur suprême intervention.

« Et puis, à la fin des siècles, le Christ doit venir, il brisera les portes de

l'enfer; et le jugement aura beau être sévère, plus d'un compagnon lui échappera.

« Mais il y a des enfers dont il est impossible d'être délivré. Là toutes les prières sont vaines, et la miséricorde du sauveur du monde est impuissante.

« Ne connais-tu pas l'enfer de Dante, ses tercets redoutables? Celui que le poète y a emprisonné, aucune divinité ne le sauvera;

« Aucune divinité, aucun sauveur ne le délivrera de ces flammes qui chantent! Prends garde que nous ne te condamnions à un pareil enfer. »

En résumant tout son poème dans cette altière apostrophe, dans ce défi si direct et ces provoquantes menaces, M. Heine vient de rompre d'une manière éclatante avec son passé, avec ces habitudes de diplomatie qu'on lui a souvent reprochées amèrement. Quelque jugement que l'on porte sur le mérite et la convenance de ces vers, il faut reconnaître que l'auteur ne peut être accusé de ruse et de dissimulation. Autrefois, dans ses plus grandes hardiesses, il s'échappait toujours par on ne sait quels défilés invisibles; la fantaisie, l'humour, les mille caprices de sa verve le dérobaient sans cesse, et cet allié insaisissable, indisciplinable, inspirait plus de haine à ses amis que de terreur à ses adversaires. Cette fois, le poète a voulu parler net. La nouveauté de son livre est surtout dans la franchise, dans l'audace virile de deux ou trois passages principaux que j'ai signalés.

La publication de ce poème est donc, à de certains égards, un fait notable. Il y a là plus qu'un évènement littéraire. Les journaux du pouvoir chercheront sans doute à diminuer l'effet que doivent produire ces pages audacieuses; la harangue du loup, pour emprunter les images de M. Heine, sera défigurée dans la *Gazette d'Augsbourg;* mais l'action de ce poème ne saurait être médiocre. Seulement, quelle sera cette influence? Le poète qui s'adresse si fièrement au roi de Prusse, qui prête un secours si direct à M. Herwegh et à ses amis, aura-t-il fortifié ce jeune bataillon? Le talent brillant qu'il leur apporte saura-t-il servir efficacement la cause commune? Les secours de M. Heine ne sont-ils pas quelquefois dangereux, et cette raillerie impitoyable infligée indistinctement à tous les souvenirs du pays, ce fantasque persiflage qui frappe à l'étourdie alliés et adversaires ne devra-t-il pas agiter sans profit l'esprit public, déjà si troublé? Ne devra-t-il pas déconcerter un parti incertain, mal sûr de lui-même, et qui avait plutôt besoin d'une direction et d'un bon conseil? Il est impossible de ne pas soulever ces doutes quand on considère la situation présente de l'Allemagne.

Cette situation est triste, douloureuse, et plus grave qu'on ne se

l'imagine. En Prusse, un règne qui s'annonçait avec des intentions libérales s'engage de plus en plus dans une direction toute contraire, et s'aliène chaque jour les sympathies qu'il avait excitées d'abord. On parle d'une constitution qui doit être prochainement octroyée, mais les journaux de l'Allemagne se taisent encore sur ce grave sujet. Attendons, avant d'apprécier l'importance et les suites probables de cette révolution. Il faut pour cela connaître la nature du contrat ou de la donation royale; il faut savoir si ce ne sera point une fiction vaine comme dans les états du midi, comme en Bavière et en Wurtemberg. Je m'arrête, et je veux juger seulement la situation actuelle. Or, les illusions ne sont plus possibles : la fermentation sourde qui travaille les peuples allemands éclate de loin en loin et jette une lueur sinistre sur l'état des esprits. L'opposition grossit en silence, et bientôt on pourra voir d'un côté toutes les forces vives de la nation, et de l'autre un gouvernement soupçonné, qui rêve un nouveau moyen-âge, une organisation de castes et de priviléges, au moment même où l'esprit moderne s'éveille dans l'ame de ses peuples. Pour cacher ce vide qui se fait tous les jours autour du trône, le roi réunit à Berlin une assemblée d'hommes éminens; la science et les arts y ont des représentans illustres, mais tous ces hommes appartiennent au passé, ce sont les tories des lettres et de la philosophie. Cependant une jeune génération entre dans la vie, ardente, avide, et cherche en vain de quel côté viendra le secours. C'est surtout un point d'appui qui manque. Je ne parle plus seulement de la Prusse, mais de l'Allemagne tout entière. Il manque une croyance, une foi, une direction enfin, une direction ferme et honnête qui règle ces mouvemens inquiets de la pensée publique. Le protestantisme, ébranlé par la critique théologique, a abandonné, depuis la mort de Schleiermacher, la position élevée que cette noble intelligence avait prise, et la peur des théories hégéliennes l'a précipité dans un méthodisme ténébreux. Le catholicisme de Munich, dédaigné par la science du Nord comme un ennemi sans valeur, exhale son impuissante colère dans les poétiques divagations du vieux Goerres. La philosophie, si grande, si impérieuse il y a vingt ans, est tombée en poussière, et le riche patrimoine de Hegel est dissipé par des écoliers émancipés en d'interminables orgies. Dans ce dénûment universel, une seule chose reste encore, le rire fantasque, l'ironie fine, subtile, affectée souvent. L'oiseau bleu des contes de fée voltige sur toutes ces ruines et chante coquettement ses cantilènes moqueuses. Les hommes qui s'intéressent aux destinées de l'Allemagne voudraient trouver autre chose dans ce pays; ils lui souhaitent de se préparer plus

fortement aux épreuves qu'elle est appelée à subir; ils pensent enfin que, dans cette périlleuse transformation des idées et des croyances, il y aurait une belle place à prendre pour une littérature hardie et droite, libérale et maîtresse d'elle-même, pour un groupe de fermes esprits qui dirigeraient utilement cette opposition à la fois turbulente et timide, avide et irrésolue.

J'ai déjà exprimé ce vœu à propos des poètes démocratiques auxquels M. Heine vient de se joindre par son éclatant manifeste. La lecture de son livre me confirme dans ma pensée. On ne peut nier l'esprit qui étincelle dans les *Poésies nouvelles* de M. Heine; j'y trouve, assurément, beaucoup plus de talent, d'originalité, que dans les vers de M. Prutz ou de M. Herwegh; mais y a-t-il quelque chose de plus si je cherche l'influence possible et la direction salutaire à imprimer aux esprits? Non, il y a moins peut-être; M. Heine blesse trop cruellement l'Allemagne pour la pouvoir diriger. Vous avez perdu toute confiance dans votre pays; lui aussi, il se défie de vous. Sur ce point-là, vraiment, M. Heine est incorrigible; il a beau se réconcilier avec les loups qu'il rencontre dans la forêt, il a beau se faire admonester par la déesse Hammonia et s'humilier devant ses remontrances, à la première occasion soyez sûr qu'il recommencera de plus belle. Le poète, à de certains momens, s'aperçoit qu'il est seul; il voit qu'il a mis son auditoire en fuite; n'est-ce pas pour cela qu'il appelle cette génération meilleure, cette race franche et joyeuse, laquelle succédera aux hommes maigres et pourra l'entendre jusqu'au bout? A la bonne heure! seulement ce peuple nouveau court grand risque de n'être plus l'Allemagne. Or, puisque l'Allemagne existe et que M. Heine est un de ses plus spirituels écrivains, il vaudrait mieux peut-être se faire aimer d'elle et ne point gâter par tant d'étourderie une verve si brillante, un si vrai talent.

Quand je lis ces ingénieuses et folles satires, ces amusantes espiégleries, ces farces joyeuses qui plaisent aujourd'hui à la muse politique de l'Allemagne, je ne puis m'empêcher de songer à la *Satire Ménippée*. Voilà aussi une verve bouffonne, des tableaux bizarres, de grotesques mascarades; pourtant sous ces masques, quel groupe décidé, déterminé! quelle discipline! quelle fermeté de vues! le tiers-état est là tout entier, et son pamphlet ainsi armé devait gagner la bataille. Ici, dans les satires de M. Heine, où est la harangue de d'Aubray? Je la cherche en vain. Que l'ingénieux poète veuille bien y réfléchir, ou plutôt, puisqu'il a choisi pour maître l'auteur des *Oiseaux* et des *Guêpes*, qu'il prenne garde de se tromper sur le génie d'Aristophane.

Aristophane n'est pas seulement l'esprit le plus vif et le plus gai, l'imagination la plus gracieuse et la plus bouffonne; dans ses farces immortelles, on retrouve sans cesse le citoyen, on sent battre un cœur résolu et qui sait bien ce qu'il veut. Ce n'est pas lui que feraient dévier à chaque ligne les caprices de la plume. Au contraire, malgré quelques pages composées nettement, c'est là le défaut du poème que je viens d'analyser. Ce défaut, je le sais, est quelquefois une grace chez le dilettante aimable : soit; mais il faut renoncer alors à l'influence que M. Heine se promet d'une façon si hautaine. Celui qu'un souffle emporte comme une feuille légère, que deviendra-t-il pendant la tempête? M. Heine est un des plus charmans poètes de l'Allemagne, un de ses plus brillans esprits; il sera un écrivain politique le jour où les muses de son pays pourront lui accorder ce témoignage que l'auteur des *Oiseaux* se rend à lui-même dans ses anapestes : « Si quelqu'un des vieux poètes comiques avait voulu nous obliger à réciter ses vers sur le théâtre, il ne l'eût pas obtenu de nous facilement; mais celui-ci mérite que nous fassions cela pour lui, car il déteste les mêmes choses que nous, il ne craint pas de dire ce qu'il croit juste, et, d'un cœur courageux, il marche contre les vents et les orages. »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

DU SCEPTICISME

DE PASCAL.

SECONDE PARTIE.[1]

Qu'est-ce que le jansénisme? Une plume habile s'est chargée d'en retracer l'histoire; il nous suffira d'en rappeler les principes et d'en marquer le caractère général.

On peut dire aujourd'hui toute la vérité sur le jansénisme. Le père Annat et le père Letellier ne sont pas là pour nous entendre et porter nos paroles à l'oreille de Louis XIV. Port-Royal n'est plus. La charrue a passé sur le saint monastère; ses ruines mêmes auront bientôt péri. Nous les visitions, il y a peu de jours, une carte fidèle à la main, et c'est à grand'peine si nous pouvions reconnaître quelques-uns de ces lieux vénérables. Le temps n'a pas respecté davantage l'esprit qui les anima. Une tradition languissante subsiste à peine dans deux humbles congrégations vouées au service des enfans et des pauvres. Quelques frères de Saint-Antoine, quelques sœurs de Sainte-Marthe, voilà ce qui reste de ce grand peuple de Port-Royal, qui

(1) Voyez, pour la première partie, la livraison du 15 décembre 1844.

jadis remplissait les ordres religieux, les parlemens, les universités. A Paris, dans un coin du faubourg Saint-Jacques et du faubourg Saint-Marceau, trois ou quatre familles nourrissent un culte obscur pour ces illustres mémoires : on y parle entre soi, avec respect et recueillement, des vertus et des infortunes de la mère Angélique, de sa sœur et de sa nièce : on y prononce presque à voix basse les grands noms de M. Arnauld et de M. Pascal; on fait en secret des vœux pour la bonne cause; on déteste les jésuites, et surtout on en a peur. Chaque jour emporte quelques-unes de ces ames qui ne se renouvellent plus. Port-Royal est tombé dans le domaine de l'histoire. Nous pouvons donc le juger avec respect, mais avec liberté. Et d'ailleurs, nous aussi nous avons appris à son école à préférer la vérité à toutes choses; et puisqu'aujourd'hui on s'arme de ce grand nom pour attaquer ce qui nous est la vérité, et la première de toutes les vérités, à savoir le pouvoir légitime de la raison et les droits de la philosophie, c'est Port-Royal lui-même qui, au besoin, nous animerait à le combattre : à défaut de sa doctrine, son exemple est avec nous dans la lutte que nous soutenons.

Disons-le donc sans hésiter : le jansénisme est un christianisme immodéré et intempérant. Par toutes ses racines, il tient sans doute à l'église catholique; mais par plus d'un endroit, sans le vouloir ni le savoir même, il incline au calvinisme. Il se fonde particulièrement sur deux dogmes, déjà bien graves en eux-mêmes, qu'il exagère et qu'il fausse dans la théorie et dans la pratique : je veux parler des dogmes du péché originel et de la grace. En touchant à cette matière épineuse, je m'efforcerai d'être aussi court que le soin de la clarté le permettra.

Le nom de Port-Royal demeure attaché au problème de la grace qui a tant agité le XVIIe siècle; mais il est impossible de discerner en quoi gît l'erreur de Port-Royal sur la grace, si l'on ne remonte à la source mal connue de cette erreur.

Le dogme de la grace se rapporte à celui du péché originel. C'est parce que la nature humaine a subi dans son premier représentant une corruption plus ou moins profonde, qu'elle a besoin d'une réparation, et d'une réparation proportionnée à sa corruption : à ce vice de la nature le remède nécessaire est la grace surnaturelle de Jésus-Christ. Ces deux dogmes étant étroitement liés, l'un des deux ne peut être altéré sans que l'autre ne le soit également et dans la même mesure. Supposez que dans le berceau du monde la corruption de la nature ait été peu de chose, l'intervention de la grace sera presque superflue. Supposez, au contraire, que la corruption ait été entière, que les

deux parties essentielles de la nature humaine, la raison et la volonté, soient radicalement viciées et absolument incapables, celle-ci d'apercevoir le bien et celle-là de l'accomplir, il faut de toute nécessité que la grace intervienne d'autant plus énergiquement, puisqu'il s'agit, non plus de secourir et de fortifier l'homme, mais en réalité de créer un homme nouveau, en substituant à la raison une lumière surnaturelle et à la volonté une force étrangère. L'église catholique, gardienne et interprète de la foi chrétienne, s'est constamment placée entre ces deux extrémités. L'église a décidé que par le péché originel la nature humaine est réellement déchue, qu'ainsi la raison et la volonté ont perdu le pouvoir qu'elles avaient originairement reçu, ce pouvoir souverain et infaillible qui faisait d'Adam une créature presque angélique, capable d'apercevoir toutes les vérités à leur source même et d'accomplir le bien sans aucun effort. L'église a décidé en même temps que par le péché originel la nature n'était pas à ce point déchue que la raison fût devenue absolument incapable du vrai et la volonté du bien, du moins dans l'ordre des vérités et des vertus naturelles. L'église prévenait ainsi les deux erreurs contraires dans la matière de la grace. Et là encore elle a porté ces deux décisions, conformes aux deux premières : 1° que la grace est nécessaire pour révéler à l'homme les vérités et les vertus de l'ordre surnaturel, sans lesquelles il n'y a point de salut ; 2° que la grace vient au secours de la nature sans la détruire, qu'elle n'éteint pas la lumière naturelle, mais l'éclaire et l'agrandit, et que la liberté humaine subsiste entière, avec les œuvres qui lui sont propres, sous les impressions de la grace (1).

Sur tous ces points, Port-Royal a excédé la doctrine catholique. En outrant la puissance du péché originel, il s'est condamné lui-même à outrer celle de la grace réparatrice.

Nous l'avons dit bien des fois (2) : le génie du jansénisme est le sentiment dominant, non pas seulement de la faiblesse, mais du néant de la nature humaine. Depuis la chute d'Adam, la raison et la volonté sont par elles-mêmes radicalement impuissantes pour le vrai et pour le bien. L'homme ne possède d'autre grandeur et il ne garde d'autre

(1) On comprendra que toutes citations sont ici impossibles. Nous nous bornons à renvoyer au concile de Trente et aux constitutions et bulles papales qui ont condamné le livre de Jansénius.

(2) Voyez *Jacqueline Pascal*, p. 423, et les articles du *Journal des Savans*, novembre et décembre 1844, et janvier 1845, sur les *Rapports du Cartésianisme et du Spinozisme*.

ressource que le sentiment même de son impuissance, et celui de la nécessité d'un secours surnaturel. Ce secours surnaturel, c'est la grace, et non pas cette grace universelle qui a été donnée à tous les hommes, et qui si souvent est convaincue d'insuffisance, mais cette grace particulière et choisie qui, pour être vraiment suffisante, doit être efficace par elle-même, c'est-à-dire irrésistible (1). Elle opère en nous en étouffant la lumière naturelle sous la lumière incréée, et en mettant ses impressions victorieuses à la place des langueurs de notre volonté. C'est elle qui nous fait penser et agir, ou plutôt c'est elle qui pense et agit en nous : elle suscite la pensée de l'action, elle inspire la force qui l'exécute, et nos œuvres sont ses œuvres.

Tel est le système janséniste, mêlé de vérité et d'erreur. Par son côté vrai, c'est la doctrine catholique, qui n'est point ici en cause; par son côté faux, ce n'est qu'une théorie particulière qui tombe sous notre examen. Port-Royal est un grand parti dans l'église; mais, après tout, ce n'est qu'un parti, ce n'est point l'église elle-même, car l'église l'a condamné.

Ce qu'il y a d'essentiellement faux dans la grace janséniste, c'est qu'elle ôte toute vertu à la lumière naturelle, comme toute efficacité à la volonté. La grace chrétienne ajoute ses lumières et ses impressions vivifiantes à la raison et à la liberté humaine : elle les épure et les fortifie, elle ne les efface point; loin de les créer, elle les suppose; elle ne crée pas, elle féconde; elle ne s'applique pas au néant, mais à un germe divin qu'elle dégage et qu'elle développe. Sa vertu singulière est de produire une foi que la lumière naturelle ne produit point, la foi aux vérités surnaturelles. Mais ce n'est point elle seule qui enseigne à l'homme la liberté, le devoir, la distinction du bien et du mal, du juste et de l'injuste, la spiritualité de l'ame, la divine Providence : sans la grace, la lumière naturelle peut enseigner tout cela, et elle l'a enseigné manifestement dans tous les siècles. Selon l'église, la raison naturelle est une première révélation qui a déjà sa puissance. Pour le jansénisme, cette première révélation demeure absolument stérile sans le secours d'une révélation nouvelle et particulière.

Comme dans la doctrine catholique toutes les vérités se tiennent, de même toutes les erreurs ont leur enchaînement dans la théorie janséniste. La grace y doit être victorieuse et invincible, parce que la corruption de la nature humaine y est entière, parce qu'un tel mal exige un remède héroïque, et que du néant de la nature Dieu seul peut

(1) Voyez les premières *Provinciales*.

tirer la vérité, la vraie justice et la vraie vertu. Le principe du néant de la nature humaine a encore une autre conséquence, et une conséquence également nécessaire, le néant du mérite de nos œuvres. Elles appartiennent à la grace quand elles sont bonnes; le péché seul est à nous, parce que le péché vient de la nature corrompue. De là ce tremblement perpétuel de la créature humaine, incertaine si c'est bien en elle la grace qui opère ou l'esprit propre et la lumière naturelle; de là des austérités excessives, un ardent et sombre ascétisme, le monde converti en une thébaïde et en un calvaire, la fuite des plaisirs les plus innocens, l'impatience de la vie et l'invocation de la mort, et, en attendant, le continuel effort de mourir à la vie de la nature et de ne laisser subsister en soi que celle de la grace; de là une immense humilité et un immense orgueil, l'une qui se tire du sentiment de notre néant propre, l'autre du sentiment de l'action de Dieu en nous; de là encore l'attachement le plus opiniâtre à nos pensées, comme nous venant de Dieu même, avec un courage merveilleux, capable de résister, au nom de Dieu, à toutes les puissances de la terre, même à la première de toutes, celle du saint-siége; de là, en un mot, une grandeur incomparable et des excès de toute sorte dans la doctrine et dans la conduite : excès et grandeur mêlés ensemble, se soutenant et périssant ensemble, parce qu'ils partent du même principe, le néant de la nature et la force unique, mais invincible, de la grace. Séparer, dans Port-Royal, la grandeur de l'excès, le bien du mal, le vrai du faux, retrancher l'un, retenir l'autre; vaine entreprise! Tout ici tient au même esprit, tout vient du même fond. Tempérer Port-Royal, c'est l'anéantir. Laissons-lui donc sa grandeur et ses défauts : honorons-le, mais sans superstition. Reconnaissons dans Port-Royal les hautes qualités qui le recommandent à la vénération des siècles, la droiture, la conséquence, l'intrépidité, le dévouement; mais reconnaissons aussi que deux qualités plus éminentes encore lui ont manqué : le sens commun et la modération, c'est-à-dire la vraie sagesse.

Le jansénisme ainsi défini, que lui pouvait être la philosophie? En vérité, d'après ce qui précède, il est à peine besoin de le dire. Le jansénisme et la philosophie s'excluent évidemment. Selon le jansénisme, la grace peut tout, la nature ne peut rien, et la raison naturelle, destituée de la lumière de la grace, erre au milieu d'insurmontables ténèbres. La philosophie, au contraire, comme nous l'avons dit, est établie sur ce fondement que l'homme, même en son état actuel, possède une faculté de connaître, limitée mais réelle, et capable, bien dirigée,

de parvenir aux vérités naturelles de l'ordre moral aussi bien qu'aux vérités de l'ordre physique (1). Comme il y a une géométrie, une physique, une astronomie, etc., de même et au même titre il y a ou il peut y avoir une psychologie, une logique, une morale, une théodicée, c'est-à-dire d'un seul mot une philosophie. Les sciences physiques s'appuient sur l'expérience sensible; la philosophie s'appuie sur les sens à la fois et sur la conscience : les données et par conséquent les procédés diffèrent; mais les données sont également solides, les procédés également rigoureux, et le principe commun que les sciences physiques et la philosophie reconnaissent est la raison naturelle librement et régulièrement cultivée. Aux yeux du jansénisme, toutes les sciences humaines, et particulièrement les sciences morales, la philosophie à leur tête, ne sont que des chimères, filles de l'impuissance et de l'orgueil; la seule science véritable est celle du salut, dont l'impérieuse condition est l'intervention surnaturelle de la grace, de la grace à la fois gratuite et irrésistible. Le jansénisme va jusque-là, ou il n'a pas toute sa portée; il ne peut donc accepter la philosophie que par une inconséquence manifeste.

Et d'où peut venir l'inconséquence? De la faiblesse soit du caractère, soit de la logique. Mais la logique de Pascal était à la hauteur de son caractère passionné et obstiné. Il faut choisir entre le jansénisme et la philosophie. Pascal avait choisi, et d'un choix trop ferme pour s'écarter jamais du but marqué et chanceler sur la route.

Pascal, nous l'avons vu, est sceptique déclaré en philosophie; maintenant il est évident qu'il ne pouvait pas ne pas l'être. Examinez de nouveau, à la lumière de la théorie janséniste qui vient d'être exposée, les endroits du livre des *Pensées* où le scepticisme se montre sous sa forme, ce semble, la plus hardie, et, loin d'y trouver des paradoxes, vous y reconnaîtrez les principes avoués et l'esprit de Port-Royal. Pascal dit et répète qu'il n'y a nulle certitude naturelle. Qu'y a-t-il là d'étonnant, je vous prie? C'est le contraire qui serait à Pascal la nouveauté la plus insoutenable. Car qui lui pourrait donner la certitude? Une raison toute corrompue et qui, sans la grace, est radicalement impuissante. Il n'y a nulle preuve naturelle de l'existence de Dieu : Dieu ne se révèle à nous ni par les merveilles de la nature ni par les merveilles de la conscience. Rien de plus simple, si depuis la chute d'Adam les sens et la conscience sont des miroirs infidèles. Avant Jésus-Christ, l'homme ne pouvait savoir où il en était. Assurément,

(1) Voyez notre premier article, 15 décembre 1844, p. 1014.

car avant Jésus-Christ il était condamné à l'erreur et au vice. Depuis Jésus-Christ, l'homme, il est vrai, peut connaître et lui-même et son auteur : mais comment? Par la grace, et par la grace seule. Si l'homme en effet, par ses moyens naturels, pouvait arriver à connaître l'homme et Dieu, la grace, entendez toujours la grace janséniste, serait superflue. Il ne faut pas cela, à tout prix; il faut donc soutenir que sans la grace l'homme ne peut savoir de Dieu non-seulement quel il est, mais qu'il est. Ce n'est ni la raison ni le sentiment, nulle lumière naturelle, c'est le *feu* (1) de la grace qui fait pénétrer dans le cœur de l'homme la certitude, l'idée de la grandeur de l'ame et l'idée de Dieu. Le Dieu qui nous apparaît alors n'est pas le *Dieu des savans et des philosophes;* c'est le *Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.* L'homme n'est pas capable de la vraie vertu par l'emploi légitime de sa liberté naturelle; mais il le peut devenir par la transfiguration de cette liberté en une puissance divine qui agit en nous, souvent malgré nous, et dont les œuvres ne nous appartiennent pas. Détruire l'homme naturel, l'abêtir (2), c'est-à-dire lui ôter cette raison et cette liberté dont il se vante comme d'un privilége, le remettre aveugle et soumis entre les mains de la grace de Jésus-Christ et du directeur qui le représente (3), tel est le seul moyen de le conduire à la vérité, à la vertu, à la paix, au bonheur. Cela étant, évidemment la philosophie ne vaut pas une heure de peine, et la mépriser, c'est vraiment philosopher.

Pascal a été et il devait aller jusque-là; il devait pousser jusqu'à cette extrémité les principes qu'il avait embrassés, ou il aurait cru les abandonner : il eût été à ses propres yeux un disciple pusillanime de la grace.

Quand on a ainsi pénétré dans le cœur du jansénisme, on ne peut s'empêcher de sourire en voyant les efforts des modernes partisans de Pascal pour le défendre de l'accusation de scepticisme. Mais cette accusation, c'est son honneur : c'est votre défense qui lui serait une accusation d'infidélité aux deux grands principes du néant de la nature humaine et de la toute-puissance de la grace. Pour ces deux principes, Pascal et sa sœur auraient donné volontiers un peu plus que tous les systèmes de philosophie : ils auraient été heureux de donner leur sang. Faibles esprits, qui ne connaissez ni Port-Royal ni le XVIIe siècle! vous ne vous doutez pas que vos outrageantes apologies enlèvent à Port-Royal son vrai caractère, et au pénitent de M. Sin-

(1) Voyez le papier trouvé sur Pascal, et que nous avons rappelé dans notre premier article, p. 1033.

(2) *Ibid.*, p. 1031.

(3) *Ibid.*, p. 1033.

glin, au frère de Jacqueline, ce trait merveilleux de superbe et d'ironie à l'endroit de la raison et de la philosophie, et en même temps d'absolue soumission entre les mains de la grace, qui font de Pascal un homme à part dans Port-Royal même, et le mettent, quant au jansénisme, bien au-delà de Nicole et même d'Arnauld.

Chose admirable! dans Port-Royal, Saint-Cyran excepté, les plus rigides en fait de doctrine n'ont pas été les hommes, mais les femmes, non pas les ecclésiastiques, mais les laïques, non pas Nicole et Arnauld, mais Domat et Pascal. Dans l'affaire capitale du formulaire (1), les femmes, Jacqueline à leur tête, étaient d'avis de tout braver plutôt que de signer le contraire de ce qui leur paraissait la vérité. Elles ne signèrent que par déférence pour ceux qui gouvernaient Port-Royal; et Jacqueline succomba, trois mois après la fatale signature, sous les scrupules et les angoisses de sa conscience. Dans une assemblée qui se tint chez Pascal, celui-ci proposa de résister (2). La grace janséniste lui était devenue la vérité tout entière, le premier et le dernier mot du christianisme. Pour elle, il fut d'avis de tout hasarder, même Port-Royal. Mais il n'y allait pas seulement de Port-Royal, il y allait de la discipline ecclésiastique et de l'unité de l'église. Pascal et sa sœur ne reculèrent pas devant cette extrémité. Cette jeune femme, qui n'avait pas trente-six ans, osa dire à un docteur, à M. Arnauld, avec une hauteur et une véhémence dignes de son frère ou de Démosthènes : « Je ne puis plus dissimuler la douleur qui me perce jusqu'au fond du cœur de voir que les seules personnes à qui il semblait que Dieu eût confié sa vérité, lui soient si infidèles que de n'avoir pas le courage de s'exposer à souffrir, quand ce devrait être la mort, pour la

(1) Le récit de cette affaire est partout. J'en ai rappelé les traits principaux dans les *Documens inédits sur Domat*, *Fragmens littéraires*, p. 240, et dans *Jacqueline Pascal*, p. 396.

(2) Remettons sous les yeux du lecteur cette scène où se peint l'ame de Pascal. *Jacqueline Pascal*, p. 397 : « La majorité des assistans, entraînée par Nicole et Arnauld, se prononça pour la signature. Ce que voyant, dit le *Recueil d'Utrecht* d'après Mlle Périer, M. Pascal, qui aimait la vérité par-dessus toutes choses, et qui, malgré sa faiblesse, avait parlé très vivement pour mieux faire sentir ce qu'il sentait lui-même, en fut si pénétré de douleur, qu'il se trouva mal et perdit la parole et la connaissance. Tout le monde en fut surpris et s'empressa pour le faire revenir. Ensuite, ces messieurs se retirèrent; il ne resta que M. de Roannez, M. Domat et M. Périer le fils. Quand M. Pascal fut tout-à-fait remis, M. Périer lui ayant demandé ce qui avait causé son accident : Quand j'ai vu toutes ces personnes-là, lui dit-il, que je regarde comme ceux à qui Dieu a fait connaître la vérité, et qui doivent en être les défenseurs, s'ébranler, je vous avoue que j'ai été si saisi de douleur, que je n'ai pu la soutenir, et il a fallu succomber. »

confesser hautement.... Je sais bien qu'on dit que ce n'est pas à des filles de défendre la vérité, quoi qu'on pût dire, par une telle rencontre du temps et du renversement où nous sommes, que puisque les évêques ont des courages de filles, les filles doivent avoir des courages d'évêques. Mais si ce n'est pas à nous à défendre la vérité, c'est à nous à mourir pour la vérité.... Que craignons-nous? Le bannissement pour les séculiers, la dispersion pour les religieuses, la saisie du temporel, la prison, et la mort, si vous voulez? Mais n'est-ce pas notre gloire, et ne doit-ce pas être notre joie? Renonçons à l'Évangile, ou suivons les maximes de l'Évangile, et estimons-nous heureux de souffrir quelque chose pour la justice. Mais peut-être on nous retranchera de l'église? Mais qui ne sait que personne n'en peut être retranché malgré soi, et que, l'esprit de Jésus-Christ étant le seul qui unit les membres à lui et entre eux, nous pouvons bien être privés des marques, mais non jamais de l'effet de cette union, tant que nous conserverons la charité (1). » Et sur ce fondement, Pascal et sa sœur proposaient de tenir ferme, de refuser toute signature, et, s'il le fallait, de désobéir à l'autorité canonique des évêques et du saint-siége; parti violent qui eût séparé ouvertement Port-Royal de l'église catholique, et qui pourtant n'était qu'une fidélité extrême à la doctrine de la grace. Nicole et Arnauld ne se piquèrent pas de tant de rigueur : ils ne voulurent pas pousser la conséquence jusqu'au schisme; mais, pour cela, ils furent contraints de biaiser un peu entre la sincérité et la prudence. La grande Mme Angélique se réjouit de mourir dans cette terrible rencontre, pour ne pas signer et ne pas refuser de signer. L'autorité d'Arnauld entraîna Port-Royal; mais, si Saint-Cyran eût été là, la logique l'eût sans aucun doute emporté sur la politique, et Dieu sait ce qui serait arrivé.

On peut dire qu'il en fut à peu près de la philosophie, à Port-Royal, comme du formulaire. L'esprit et les principes de Port-Royal étaient contraires à la philosophie; mais elle avait pour elle les habitudes et l'ascendant de deux hommes éminens.

Parcourez les ouvrages de ces Messieurs, les mémoires, les relations, les lettres et tout ce qui reste de Port-Royal, vous y trouverez partout la condamnation de toute curiosité qui s'écarte du seul objet légitime, le salut, et le mépris déclaré de toutes les sciences purement humaines, et particulièrement de la philosophie. Sacy n'est pas le plus haut représentant de Port-Royal; mais il en est, à mon gré, l'expression la plus calme, la plus pure, la plus vraie. Il n'exagère

(1) *Jacqueline Pascal*, p. 400-410.

aucun des principes du jansénisme, mais il les possède et les professe tous avec une modération assurée et en quelque sorte avec une douceur inflexible. Or, demandez à Fontaine l'opinion de Sacy sur le cartésianisme et la philosophie : Fontaine vous dira qu'il blâmait fort ses deux illustres amis de leur attachement à la philosophie nouvelle (1). « Souriant doucement quand on lui parlait de ces choses, il témoignait plus plaindre ceux qui s'y arrêtaient qu'avoir envie de s'y arrêter lui-même... Il disait que M. Descartes était à l'égard d'Aristote comme un voleur qui venait tuer un autre voleur et lui enlever ses dépouilles... Dieu, disait-il, a fait le monde pour deux choses, l'une pour donner une grande idée de lui, l'autre pour peindre les choses invisibles dans les visibles. M. Descartes détruit l'un et l'autre... Au lieu de reconnaître les choses invisibles dans les visibles, comme dans le soleil, qui est le dieu de la nature, et de voir en tout ce qu'il produit dans les plantes l'image de la grace, il prétend au contraire rendre raison de tout par de certains crochets qu'ils se sont imaginés. Je les compare à des ignorans qui verraient un admirable tableau, et qui, au lieu d'admirer un tel ouvrage, s'arrêteraient à chaque couleur en particulier, et diraient : Qu'est-ce que ce rouge-là? de quoi est-il composé? C'est de telle chose ou c'est d'une autre... Ces gens-là cherchent la vérité à tâtons; c'est un grand hasard s'ils la trouvent. » Telles étaient les dispositions générales et véritables de Port-Royal envers le cartésianisme et la philosophie. Aussi, quand M. Singlin envoya son nouveau et illustre pénitent à Port-Royal-des-Champs, ce fut, dit Fontaine (2), « afin que M. Arnauld lui prêtât le collet pour les sciences, et que M. de Sacy lui apprît à les mépriser. » Pascal se forma promptement à cette école, et parvint bientôt où en était Sacy; mais, de l'humeur dont il était, il ne se contenta pas de mettre de côté la philosophie, il la foula aux pieds. Et, ici encore, l'exact logicien, les principes de Port-Royal admis, ç'a été Pascal; Nicole et Arnauld furent encore une fois pour le sens commun et l'inconséquence. Pourquoi? Par bien des raisons qu'il serait trop long de faire connaître. Marquons-en brièvement quelques-unes.

D'abord Pascal avait toute l'ardeur d'un néophyte. Converti à la fin de 1654, mort au milieu de 1662, dans ce court intervalle rempli par les grandes luttes des *Provinciales*, par des maux cruels et une agonie de près de deux années, Pascal, né avec une *humeur bouillante* (3), une force et une rigueur d'esprit encore accrues par les habitudes

(1) *Mémoires* de Fontaine, t. II, p. 53.
(2) *Ibid.*, p. 55.
(3) *Jacqueline Pascal*, p. 225.

de la méthode géométrique, s'élança vite à toutes les extrémités de la grace janséniste; et trop convaincu, trop intrépide pour séparer la pratique de la théorie, dès qu'il eut embrassé la grace de Jésus-Christ, il ne connut, il ne suivit qu'elle. Pour elle, il eût donné son sang dans la question du formulaire : il fit plus, il fit de sa vie entière une mort continue; il mourut à tout sentiment de plaisir, même le plus innocent (1), et quand il sentit s'approcher la dernière heure, pour mieux ressembler à Jésus-Christ, il demanda avec la plus vive instance d'aller rendre l'ame dans un hôpital et sur le grabat des pauvres malades. Dans la pratique comme dans la théorie, le caractère propre de Pascal est celui d'une conséquence inflexible pour les autres et pour lui-même; et en même temps il joignait à cette énergie naturelle l'ame la meilleure et l'esprit le plus fin. Il y avait en lui à la fois de l'enfant, du bel-esprit, du héros et du fanatique. Il ne prenait et ne faisait rien à demi. Or, quand on pousse l'attachement à un principe jusqu'à lui sacrifier toutes les douceurs de la vie, il n'en coûte guère d'y ajouter la philosophie. Et en vérité, de la part de Pascal, ce dernier sacrifice n'avait pas un très grand mérite.

La philosophie s'appelait alors le cartésianisme. Pascal possédait parfaitement de cette grande philosophie la partie mathématique et physique, mais il s'était à peu près arrêté là. Moitié sévérité d'esprit, moitié défaut d'étendue, Pascal n'aspirait pas à des vues universelles sur la nature. C'était sans doute un moyen assuré d'éviter bien des erreurs, mais par là aussi il a manqué la plus grande gloire : il n'a point placé son nom parmi ceux des Galilée, des Descartes, des Newton et des Leibnitz. Il faisait partie d'une petite société de gens d'esprit et de mérite où il était à la mode de dénigrer Descartes et de l'attaquer par ses mauvais côtés, par exemple, la matière subtile et quelques autres hypothèses, ce qui était assez facile, sans rien mettre à la place, ce qui était plus facile encore. De temps en temps, Descartes appliquait de rudes leçons au plus téméraire de cette petite société, l'emporté et jaloux Roberval (2). Dans l'affaire de la pesanteur de l'air, il y eut entre Pascal et Descartes un démêlé encore mal éclairci, où Pascal, qui adorait la gloire, eut au moins le tort d'oublier un peu trop le nom de Descartes parmi ceux qui avaient pu le mettre sur la voie de ses célèbres expériences (3). C'étaient deux génies entièrement opposés et

(1) *Vie de Pascal*, par Mme Périer.

(2) Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. II, p. 55 et 144.

(3) Baillet, dans la *Vie de Descartes*, démontre, par les lettres même de Descartes, combien Pascal a été peu juste envers son illustre devancier. Bossut, dans son

très peu faits pour se comprendre. L'un, essentiellement créateur, invente sans cesse et partout des principes nouveaux; il embrasse et domine toutes les parties des connaissances humaines; il aspire au système du monde, il l'atteint presque (1). L'autre excelle dans les procédés scientifiques et dans la solution accomplie de problèmes particuliers. Pascal a perfectionné et fixé à jamais la langue de la raison, mais c'est Descartes qui l'a trouvée. La tête de Pascal n'est pas moins forte que celle de Descartes, mais elle est moins ample. Livré de bonne heure à l'étude des mathématiques et de la physique, on ne voit pas que Pascal ait jamais donné une grande attention à la philosophie proprement dite. Il ne paraît ni dans sa vie ni dans ses ouvrages aucune trace d'études métaphysiques. Il avait lu sans aucun doute la *Méthode* et les *Méditations*, et il en avait retenu le grand principe de la pensée, comme signe et preuve de l'existence. Mais Roberval lui-même n'avait pas osé repousser ce principe (2); il était manifestement dans saint Augustin, et, en l'admettant, Pascal n'avait fait que suivre l'opinion générale. La logique seule l'occupa sérieusement, et encore, dans la logique, la définition qui appartient aux mathématiques autant qu'à la philosophie. Platon et Aristote lui sont inconnus, les scholastiques encore plus, s'il est possible; les deux seuls philosophes qu'il connaisse bien et dont il est évidemment imbu, c'est Montaigne, avec son disciple Charron, c'est-à-dire deux sceptiques. Le scepticisme préparait merveilleusement les voies au dogme terrible du néant de la nature humaine; et d'un autre côté ce dogme appelait et confirmait le scepticisme. Quand la grace pénétra dans l'esprit de Pascal, le trouvant vide de toute grande doctrine philosophique, elle l'envahit aisément tout entier : c'est dans l'abîme du pyrrhonisme que la foi janséniste vint le surprendre, et, au lieu de l'en tirer, elle l'y enchaîna.

Il n'en fut pas, il n'en pouvait pas être ainsi de Nicole et d'Arnauld. L'un et l'autre possédaient un fond d'études et de connaissances philosophiques, qui résistèrent à l'action du jansénisme.

Nicole avait étudié avec distinction la philosophie à l'Université de

Discours sur la vie et les ouvrages de Pascal, traite sur ce point Baillet avec beaucoup de hauteur. Montucla, dont l'impartialité et les lumières ne peuvent être contestées, porte à peu près le même jugement que Baillet, *Histoire des Mathématiques*, t. II, p. 205.

(1) Il a le premier énoncé le problème que Newton a résolu. « Descartes, dit Laplace, essaya le premier de ramener la cause du mouvement céleste à la mécanique. » *Système du Monde*, liv. V, chap. v.

(2) Voyez notre article : *Roberval métaphysicien*, *Journal des Savans*, 1845.

Paris. Il y fut reçu maître ès-arts en 1644. Arrêté dans sa carrière théologique et ecclésiastique par les troubles qu'excitèrent en Sorbonne les cinq propositions célèbres de M. Cornet, lié de bonne heure avec Port-Royal, où il avait deux tantes religieuses, dont l'une, la mère Marie des Anges Suireau, avait été abbesse et réformatrice de Maubuisson, et mourut abbesse de Port-Royal en 1658, il enseigna plusieurs années aux Granges les belles-lettres et la philosophie. Son cours de logique est le fond du livre qui fut composé plus tard dans une circonstance particulière et publié sous le titre de *la Logique, ou l'art de penser* (1). Ce livre est à la fois d'Arnauld et de Nicole (2). Il est tout pénétré de cartésianisme. On y combat à tout propos le pyrrhonisme, ainsi que la philosophie fondée sur la maxime que toute idée tire son origine des sens. On y professe le principe cartésien, que nous avons une idée naturelle, claire et certaine de l'ame et de Dieu. Les deux excellens discours préliminaires sont de la main de Nicole. Le premier, le plus important, est presque entièrement consacré à la réfutation du scepticisme et à l'apologie de la philosophie. J'en suis bien fâché pour Pascal, mais voici comment Nicole traite ses chers pyrrhoniens : « Le pyrrhonisme, dit-il, n'est pas une secte de gens qui soient persuadés de ce qu'ils disent, mais c'est une secte de menteurs (3). » Montaigne est pris à partie et très malmené. Si j'avais à indiquer la meilleure réponse au livre des *Pensées*, je désignerais la logique de Port-Royal. J'y ajouterais le beau *Discours contenant en abrégé les preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'ame* (4). Il parut en 1670, un peu après les *Pensées;* et on dirait que Nicole avait en vue les argumens sceptiques de Pascal, lorsqu'il écrivait les lignes suivantes : « Je suis persuadé que ces preuves naturelles ne laissent pas d'être solides... Il y en a d'abstraites et de métaphysiques, et je ne vois pas qu'il soit raisonnable de prendre plaisir à les décrier; mais il y en a aussi qui sont plus sensibles, plus conformes à notre raison, plus proportionnées à la plupart des esprits, et qui sont telles qu'il faut que nous nous fassions violence pour y résister.... Quelque effort que fassent les athées pour effacer

(1) *Vie de Nicole*, tome XIV des *Essais de Morale*, p. 28 : « Il lui enseigna (à Tillemont) la philosophie, et lui expliqua sur la logique tout ce qui a été donné depuis au public. »

(2) *Ibid.*, p. 36.

(3) *La Logique, ou l'art de penser*, édition de 1662. *Discours sur le dessein de cette logique*, p. 13.

(4) Elle a été placée plus tard dans ses *Essais*, t. II.

l'impression que la vue de ce grand monde forme naturellement dans tous les hommes, qu'il y a un Dieu qui en est l'auteur, ils ne sauraient l'étouffer entièrement; tant elle a des racines fortes et profondes dans notre esprit. Il ne faut pas se forcer pour s'y rendre, mais il faut se faire violence pour la contredire.... La raison n'a qu'à suivre son instinct naturel pour se persuader qu'il y a un Dieu. » Un peu plus tard, en 1671, dans le premier volume des *Essais*, au traité de la faiblesse de l'homme, Nicole parle de Descartes en des termes qui contrastent fort avec ceux de Pascal et de Sacy : « On avait philosophé trois mille ans durant sur divers principes. Il s'élève dans un coin de la terre un homme qui change toute la face de la philosophie, et qui prétend faire voir que tous ceux qui sont venus avant lui n'ont rien entendu dans les principes de la nature. Et ce ne sont pas seulement de vaines promesses; car il faut avouer que le nouveau venu donne plus de lumières sur la connaissance des choses naturelles, que tous les autres ensemble n'en avaient donné. » Sans doute, quand des théologiens étourdis appliquèrent à tort et à travers le cartésianisme à l'explication des saints mystères, entre autres de l'Eucharistie, Nicole, comme Arnauld, comme Bossuet lui-même, poussa un cri d'alarme (1) dans le sein de ses amis; mais il n'en demeura pas moins publiquement fidèle aux principes de toute sa vie. On conçoit donc que, dans la révision des *Pensées* manuscrites de Pascal, il ait fortement appuyé l'avis d'Arnauld de retrancher les superbes insultes partout adressées à Descartes et à la raison naturelle, et d'effacer le plus possible le scepticisme qui domine dans les *Pensées*. Et encore, malgré tant de suppressions, malgré tous les adoucissemens et même les changemens pratiqués, jamais les *Pensées* ne plurent à Nicole. Autant il admire et travaille à répandre les *Provinciales*, autant il reste froid à l'égard des *Pensées*, interprète en cela du sentiment unanime de ses plus illustres contemporains. J'ai déjà fait la remarque (2) qu'au XVIIe siècle nul philosophe, nul théologien célèbre n'a loué ni même cité les *Pensées*. On cherche en vain un seul mot sur ce livre dans Fénelon, dans Malebranche, dans Bossuet, et même dans l'immense correspondance d'Arnauld. Pour Nicole, il dissimulait assez

(1) Nicole, *Essais*, tome VIII, lettres 82, 83, 84. Arnauld, lettre du 18 octobre 1669. *OEuvres complètes*, t. Ier, p. 670. Bossuet, *Lettre à un disciple du Père Malebranche*. Bossuet est celui des trois qui se laissa le moins entraîner à l'humeur bien naturelle que donnent aux amis éclairés d'une bonne cause les excès qui se commettent en son nom.

(2) Voyez nos *Pensées de Pascal*, avant-propos.

mal le peu de cas qu'il en faisait. Un jour, M. de Sévigné lui ayant communiqué une lettre de Mme de Lafayette, qui contenait ce singulier éloge des *Pensées :* « *C'est méchant signe pour ceux qui ne goûteront pas ce livre,* » Nicole, tout circonspect et même timide qu'il était, eut le courage de braver cet anathème et de confesser son opinion. Mais d'abord remarquez, je vous prie, cet enthousiasme pour les *Pensées,* sortant de la société de M. de Larochefoucauld, dont Mme de Lafayette n'est ici que le secrétaire. L'auteur des *Maximes* approuve fort l'auteur des *Pensées.* Je le crois bien, en vérité. Quand on a dit soi-même que tout se réduit à l'amour-propre et à l'égoïsme, et que le reste n'est qu'hypocrisie, on doit certes applaudir de toutes ses forces à un ouvrage qui vient au secours de ce beau principe, en établissant qu'il n'y a ni morale ni religion naturelle, et que les lois, les vertus, les principes les plus autorisés ne reposent que sur la fantaisie et sur la mode. Cet accord entre Larochefoucauld et Pascal n'est ni surprenant ni fort édifiant : à mon sens, il est accablant pour Pascal. Après le silence désapprobateur de ses égaux, il ne lui manquait plus que le suffrage intéressé de ce triste personnage, bel esprit chagrin, courtisan désappointé et malade, qui n'a pas craint de se donner lui-même et l'expérience d'une vie d'intrigue pour l'exemplaire et l'histoire de l'humanité. La réponse de Nicole à M. de Sévigné est si peu connue, et elle fait si bien pour notre cause, que nous la donnons en abrégé (1).

« Après ce jugement si précis que Mme de la F. porte que *c'est méchant signe pour ceux qui ne goûteront pas ce livre,* nous voilà réduits à n'en oser dire notre sentiment, et à faire semblant de trouver admirable ce que nous n'entendons pas. Elle devait au moins nous instruire plus en particulier de ce que nous y devons admirer, et ne se pas contenter de certaines louanges générales, qui ne font que nous convaincre que nous n'avons pas l'esprit d'y découvrir ce qu'elle y découvre, mais qui ne nous servent de rien pour le trouver... Vous ne sauriez empêcher que quiconque m'avertit de ma bêtise, sans me donner le moyen de la diminuer, ne me fasse un peu de dépit... Pour vous dire la vérité, j'ai eu jusqu'ici quelque chose de ce méchant signe. J'y ai bien trouvé un grand nombre de pierres assez bien taillées et capables d'orner un grand bâtiment, mais le reste ne m'a paru que des matériaux confus, sans que je visse assez l'usage qu'il en voulait faire. Il y a même quelques sentimens qui ne me paraissent

(1) *Essais*, t. VIII, première partie, p. 245.

pas tout-à-fait exacts, et qui ressemblent à des pensées hasardées que l'on écrit seulement pour les examiner avec plus de soin. Ce qu'il dit, par exemple, tit. XXV, 15, que *le titre par lequel les hommes possèdent leur bien n'est, dans son origine, que fantaisie*, ne conclut rien de ce qu'il en veut conclure, qui est la faiblesse de l'homme, et que nous ne possédons notre bien que sur un titre de fantaisie... Ce qu'il dit au même endroit, n° 17, touchant les principes naturels, me semble trop général... Il suppose, dans tout le discours du divertissement ou de la misère de l'homme, que l'ennui vient de ce que l'on se voit, de ce que l'on pense à soi, et que le bien du divertissement consiste en ce qu'il nous ôte cette pensée. Cela est peut-être plus subtil que solide... Le plaisir de l'ame consiste à penser, et à penser vivement et agréablement. Elle s'ennuie sitôt qu'elle n'a plus que des pensées languissantes... C'est pourquoi ceux qui sont bien occupés d'eux-mêmes peuvent s'attrister, mais ne s'ennuient pas. La tristesse et l'ennui sont des mouvemens différens... M. Pascal confond tout cela. Je pourrais vous faire plusieurs autres objections sur ses *Pensées*, qui me semblent quelquefois un peu trop dogmatiques, et qui incommodent ainsi mon amour-propre, qui n'aime pas à être régenté si fièrement. »

Et savez-vous le secret de ce goût très médiocre de Nicole pour les *Pensées?* C'est que ce livre est l'expression la plus forte du jansénisme, et qu'à dire vrai Nicole n'était guère janséniste. Il s'était laissé engager dans ces querelles, un peu par conviction, beaucoup par ses amitiés, surtout par une antipathie sincère et constante pour les jésuites. Il était bien plutôt un de leurs adversaires qu'un vrai disciple de Port-Royal. Il n'avait pas connu Saint-Cyran; il n'avait jamais senti la main de cet homme extraordinaire qui osa regarder en face Richelieu et lui tenir tête; qui, du fond de son cachot de Vincennes, avec quelques billets, gouvernait souverainement Port-Royal; qui décida de la destinée d'Arnauld, et exerçait sur tout ce qui l'approchait un ascendant irrésistible; doux et humble dans la forme, comme son ami saint François de Sales, mais au fond ardent, inflexible, extrême. La seule grande influence que Nicole ait subie est celle d'Arnauld. Il l'admirait et l'aimait, et mit volontiers au service de ses desseins son élégante latinité, sa plume modérée et facile; mais il se permettait de choisir parmi les doctrines de son illustre ami. Comme lui, il repoussait la morale relâchée des jésuites, plus fausse en effet et tout autrement dangereuse que l'austérité excessive de Port-Royal; il avait horreur du probabilisme, qui ruine toute certitude et toute obligation morale;

il détestait par dessus tout l'esprit d'intrigue et de persécution de la Société, mais il était un partisan assez tiède de la grace janséniste. Son historien garde un silence officieux sur sa conduite dans l'affaire du formulaire. La vérité est qu'il y joua un grand rôle, qu'il tint tête à Pascal et à Domat (1), et encouragea fortement Arnauld dans sa résistance aux folies héroïques où Pascal voulait entraîner Port-Royal. Aussi, dès ce moment, Nicole devint suspect au parti. Après avoir suivi Arnauld dans l'exil, il se lassa vite de la vie d'émigré, et finit même par se prononcer contre la grace particulière en faveur de la grace universelle. C'était à peu près désavouer le jansénisme.

Arnauld était à la fois et plus janséniste et plus philosophe que Nicole, et il demeura l'un et l'autre, avec une constance égale, jusqu'à la fin de sa longue carrière.

En mesurant cette carrière déjà si grande, on peut juger par ce qu'a fait Arnauld ce qu'il aurait pu faire en de meilleures circonstances, et sans la fatale rencontre qui égara d'abord sa destinée. C'est Saint-Cyran qui perdit Port-Royal, en y mettant une doctrine particulière; c'est Saint-Cyran qui perdit Arnauld, en le détournant des grandes voies de l'église gallicane pour le jeter dans un sentier environné de précipices. La nature l'avait fait pour être l'égal de Bossuet, l'éloquence à part bien entendu, et il n'a été qu'un chef de parti. Il avait reçu tous les attributs du génie, la simplicité, la force, la grandeur, l'étendue, avec une facilité et une fécondité inépuisables. L'invention lui manquait un peu, comme à Bossuet; mais, comme Bossuet aussi, il la remplaçait par une rectitude presque infaillible. Dans sa jeunesse, il avait fait des études profondes d'où pouvait sortir un grand géomètre (2), un grand théologien et un grand philosophe. Il possédait même plusieurs parties du grand écrivain, un ordre sévère, une clarté éminente; point d'imagination, il est vrai, mais de l'esprit et de l'ame, souvent même de beaux mouvemens. Tant et de si rares qualités ont avorté, ou du moins n'ont pas porté tous leurs fruits, faute d'une culture réglée et paisible. Sans cesse occupé à diriger un parti, s'oubliant lui-même, dédaignant la

(1) Un manuscrit de la bibliothèque Mazarine, que nous avons souvent cité dans nos *Pensées de Pascal* et dans *Jacqueline*, contient diverses réponses inédites de Nicole à Domat et à Pascal lui-même.

(2) Les *Élémens de Géométrie* de Port-Royal sont de la main d'Arnauld, et ont servi de fondement et de modèle à tous les ouvrages de ce genre. Voyez dans la *Vie* d'Arnauld, p. 93, de précieux détails sur ces *Élémens*, qui avaient été composés pour réparer les défauts d'un travail semblable entrepris par Pascal. Leibnitz parle quelque part du rare talent d'Arnauld pour les mathématiques.

gloire, ne pensant qu'à l'intérêt de la vérité, toujours errant d'asile en asile et ne sachant pas où le lendemain il reposerait sa tête, Arnauld a passé toute sa vie les armes à la main : il a dispersé ses forces en mille écrits de circonstance, au lieu de les rassembler sur quelque ouvrage immortel. Il a semé çà et là des traits et même des pages admirables, mais il n'a pu connaître cet art patient de la composition et du style, ce soin assidu de la beauté de la forme qui seul conduit un livre à la perfection et à la postérité. Arnauld a donc manqué le premier rang en tout genre, excepté dans la controverse. Là Bossuet lui-même ne lui est point supérieur. Il serait injuste aussi de ne lui pas accorder une place très élevée en philosophie.

Arnauld, comme Nicole, avait étudié la philosophie dans un des colléges de l'Université de Paris. Entré en Sorbonne, il y prit successivement tous ses degrés avec un grand éclat. Son étude favorite fut celle de saint Augustin, où il puisa comme un avant-goût des principes de Descartes et de ceux de Port-Royal. Aussi, dès que parut, en 1637, le *Discours de la Méthode* avec les trois grands ouvrages de physique et de mathématiques qui s'y rapportent, Arnauld reconnut en quelque sorte la philosophie qu'il cherchait, qui même était déjà dans sa pensée. De 1639 à 1641, pendant deux années consécutives, il fit lui-même en Sorbonne, dans le collége du Mans, un cours régulier et complet de philosophie. On assure que de ce cours sortirent plusieurs élèves distingués qui introduisirent l'enseignement d'Arnauld dans l'Université de Paris (1). Mais la trace la plus sûre qui nous en reste est la thèse trop peu connue qu'il fit soutenir en 1641 : elle contient plus d'une proposition bien digne d'être remarquée, et l'esprit qui y règne se retrouve presque tout entier dans les écrits postérieurs d'Arnauld (2). Dans le même temps, il écrivait cette cé-

(1) *Préface historique* du tome XXXVIII, page 2. — Parmi ces élèves, on cite Pierre Barbay, depuis professeur de philosophie, dont le péripatétisme très mitigé sert, en quelque sorte, d'intermédiaire entre le vieil enseignement péripatéticien et l'enseignement nouveau, celui de Pourchot, par exemple, où paraît déjà et prévaut presque le cartésianisme.

(2) *OEuvres* d'Arnauld, tome XXXVIII, p. 1. *Conclusiones philosophicæ.* En logique, on y rencontre un certain conceptualisme, assez voisin du nominalisme, qui explique à merveille l'antipathie d'Arnauld pour la théorie des idées de Malebranche. Les universaux ne lui sont que des notions communes et des noms communs : toute réalité est dans les individus. En mathématiques, Arnauld critique les élémens d'Euclide, dont les démonstrations ne lui paraissent pas toujours assez lumineuses, préludant ainsi à ses réflexions de la quatrième partie de la *Logique* et à ses *Élémens de Géométrie.* Dès cette époque, c'est-à-dire dès l'année

lèbre consultation sur les *Méditations*, où le disciple de saint Augustin accepte sans réserve et la méthode et tous les grands principes de Descartes, la preuve de l'existence personnelle tirée de la pensée, la démonstration de la distinction de l'ame et du corps, et celle de l'existence de Dieu par l'idée de l'infini. Depuis, Arnauld n'a pas cessé d'être un cartésien déclaré, comme Bossuet. Il y a vraiment une analogie merveilleuse entre les opinions philosophiques de ces deux grands hommes. Tous deux sont cartésiens, sans préjugés comme sans faiblesse : au plus fort de la persécution, disons tout, au milieu des fautes du cartésianisme, ils eurent le courage de l'avouer encore en séparant ses principes des applications téméraires et insensées qu'on en faisait. Tous deux partaient de la ferme distinction des vérités naturelles et des vérités surnaturelles, et la philosophie leur paraissait aussi légitime et aussi assurée dans l'ordre naturel que la foi chrétienne dans l'ordre des vérités révélées. Ils se montrèrent les constans adversaires de l'épicuréisme de Gassendi et du scepticisme de Montaigne et de Huet. Ce fut Arnauld qui introduisit et s'efforça d'accréditer le cartésianisme à Port-Royal. Il est l'auteur de la quatrième partie de la *Logique*, où domine la méthode de Descartes. Lorsqu'en 1663 la censure romaine mit à l'index les *Méditations*, cette incroyable injustice ne l'arrêta point. En 1669, il fit retrancher des *Pensées* ce qui était trop ouvertement favorable au scepticisme et à Montaigne, et contraire à Descartes et à la philosophie (1). En 1675 (2), il composa un admirable mémoire pour éclairer le parlement de Paris, qui allait rendre un arrêt contre la doctrine de Descartes. Enfin, dans sa grande controverse avec Malebranche, il rappela souvent son bril-

1641, il attaque, en astronomie, le système de Ptolémée; il ose dire que l'immobilité de la terre ne repose sur aucune preuve, ni astronomique, ni physique, et que c'est l'autorité et non la raison qui nous le persuade. Plus tard, Pascal n'osera pas même aller jusque-là. En morale, le système d'Épicure, le système stoïcien et le péripatétisme sont mis fort au-dessous de la morale platonicienne, couronnée par le christianisme. La liberté humaine est admise; mais déjà se montrent quelques propositions dont le jansénisme peut s'accommoder. « L'indifférence accompagne d'ordinaire la liberté; mais elle n'y est point nécessaire. Celui qui ne peut pécher est sans aucun doute plus libre que celui qui peut pécher. » En physique, on y donne comme probable l'opinion que l'étendue n'est pas distincte des choses étendues, c'est-à-dire l'espace des corps. En métaphysique, toute essence éternelle autre que Dieu est une chimère : toutes les entités ne sont que l'être lui-même. Les formes substantielles sont inutiles. Pour un esprit libre de préjugés, il n'est pas moins évident que Dieu existe qu'il est évident que deux est un nombre pair.

(1) Voyez la lettre citée dans nos *Pensées de Pascal*, p. 77, 84, 167 et 168.

(2) Voyez *Fragmens philosophiques*, troisième édition, t. II.

lant et obstiné adversaire à la solide méthode et aux principes de leur commun maître. Jamais dans l'esprit d'Arnauld ni le jansénisme ne fit plier la philosophie, ni la philosophie n'altéra le jansénisme. La grace et la raison y avaient jeté de bonne heure de si profondes racines, qu'elles s'y soutenaient pour ainsi dire à côté l'une de l'autre, chacune par sa force propre, se rencontrant sans pouvoir s'accorder, comme aussi sans pouvoir se détruire.

Arnauld occupe une telle place dans Port-Royal, qu'on a étendu naturellement à tous les doctes solitaires ce qui appartient à lui seul. Parce qu'Arnauld était cartésien, on en a conclu que tous ces Messieurs l'étaient aussi. La conclusion n'est nullement fondée. Si Port-Royal ne put venir à bout du cartésianisme d'Arnauld, il n'est pas moins vrai qu'Arnauld ne put séduire Port-Royal au cartésianisme. Il avait beau présenter Descartes sous le manteau de saint Augustin : le philosophe paraissait toujours et épouvantait Port-Royal. Arnauld entraîna Nicole et le duc de Luynes (1); mais tout le reste demeura froid ou ennemi. Il faut voir dans Fontaine quel scandale excitait dans la sainte maison ce goût nouveau et inouï pour la philosophie (2). Sacy en gémissait, et tout le monde pensait comme Sacy. Pendant quelque temps on n'osa pas se plaindre ouvertement. Arnauld possédait une autorité immense; il était prêtre et docteur; il avait été confesseur de Port-Royal; il était le frère et l'oncle des trois personnes les plus illustres et les plus vénérées, la mère Angélique, la mère Agnès, la mère Angélique de Saint-Jean; toute sa famille peuplait en quelque sorte Port-Royal; il était le chef avoué, la lumière et l'ame du parti. Et pourtant des signes de révolte éclataient de loin en loin. Le duc de Liancourt, personnage à tous égards si considérable, rompait quelquefois en visière à l'illustre docteur. Les choses en vinrent au point que vers l'année 1680 on prit la résolution de faire un dernier effort pour enlever Arnauld à la philosophie. Un de ses amis les plus intimes, le théologal d'Aleth, M. du Vaucel, composa un véritable manifeste intitulé : *Observations sur la Philosophie de Descartes* (3). Là, du Vaucel se plaignait qu'Arnauld compromît Port-Royal en donnant à penser que Port-Royal était cartésien, tandis qu'il n'y avait de cartésiens parmi eux qu'Arnauld et Nicole. Il déclarait qu'au lieu de défendre Descartes contre les jésuites, il fallait s'unir aux jésuites contre Descartes. Il se prononçait

(1) Le traducteur des *Méditations*.
(2) T. II, p. 52 sqq.
(3) *Préface historique* du tome XXXVIII, p. 16.

avec force et netteté en faveur du livre que le père Valois, sous le pseudonyme de Delaville, venait de publier contre le cartésianisme au nom de la Société. Sainte-Marthe, un des plus purs jansénistes, approuva du Vaucel. On écrivit à Paris pour obtenir l'adhésion de Sacy. On l'obtint, mais dans les termes que comportaient la douceur et l'humilité de cet homme excellent. Il avoua *qu'il n'était pas aussi philosophe que son oncle*, et il le suppliait de songer moins à la philosophie et de consacrer sa plume à la seule piété. En dépit de ces efforts concertés, Arnauld, comme Bossuet, demeura jusqu'à la fin fidèle à Descartes et à la philosophie.

On le voit : Arnauld philosophe ne représente point Port-Royal; loin de là, il le contredit; il suit son propre génie et les habitudes de toute sa vie. C'est Sacy vers 1650, c'est Pascal vers 1660, c'est du Vaucel en 1680, qui sont les véritables interprètes de Port-Royal. Pascal avait compris d'abord et hautement exprimé l'absolue incompatibilité de la grace janséniste et de la philosophie. Le pieux théologal, en répétant ce qu'avait dit l'auteur des *Pensées*, obéissait à un instinct tout aussi sûr que le génie lui-même, à cet instinct des partis qu'il ne faut pas mépriser parce qu'il est souvent le sentiment intime de leur principe. Tout le parti se reconnut dans du Vaucel et se joignit à lui. Arnauld demeura seul, d'autant plus admirable dans son attachement à la philosophie; mais le titre même de l'admiration que sa fermeté inspire, est la sérieuse opposition qu'il rencontra de bonne heure, qu'il ne put vaincre, et à laquelle il résista pendant quarante années.

En résumé, il est, je pense, bien démontré que Port-Royal, fondé sur le double principe du néant de la nature humaine et de la puissance unique de la grace, ne pouvait admettre ni le cartésianisme ni aucune philosophie, et qu'ainsi, comme nous l'avions annoncé (1), Pascal janséniste, et janséniste conséquent, devait être tel que le peignent les *Pensées*, un chrétien mélancolique, un sceptique de génie, qui, rejetant toute raison naturelle, toute morale naturelle, toute religion naturelle, ne trouve un peu de certitude et de paix que dans la foi étroite et sombre d'une secte particulière, qu'il ne faut pas confondre avec l'église, de cette secte pleine de grandeur et de misères, qui commence, il est vrai, par les *Provinciales*, mais qui se termine aux folies de Saint-Médard.

Pascal était obscur à bien des yeux dans l'édition de Port-Royal et dans celle de Bossut. Nous l'avons éclairci à la lumière du manuscrit

(1) Voyez la fin du premier article.

autographe, et cette lumière a fait paraître le plus puissant ennemi qu'ait jamais eu la philosophie.

Oui, Pascal est un ennemi de la philosophie : elle est trop loyale pour le dissimuler, et trop sûre d'elle-même pour redouter ni Pascal ni personne. La philosophie est assise sur des fondemens d'où elle peut braver également et Port-Royal et la société de Jésus. Elle exprime en effet un besoin nécessaire et un droit sacré de la pensée. Sa cause est la grande cause de la liberté du monde, rappelée à son principe même, la liberté de l'esprit. Sa force est celle de la raison appuyée sur deux mille ans de progrès et de conquêtes.

Il est du bel air, aujourd'hui, de traiter avec un superbe dédain la raison naturelle. Assurément elle n'est point infaillible, mais elle n'est pas non plus condamnée à l'erreur ou à l'impuissance. Mille fois on a fait justice du frivole paralogisme sur lequel reposent toutes ces déclamations inconséquentes, dirigées contre la raison par la raison même, depuis Pyrrhon et Sextus, jusqu'à Pascal et ses imitateurs. Mais laissons là la logique et les théories : attachons-nous aux faits. Quel démenti ne donnent-ils pas aux contempteurs de la philosophie!

Depuis les premiers jours des sociétés humaines jusqu'à la venue de Jésus-Christ, tandis que dans un coin du monde une race privilégiée gardait le dépôt de la doctrine révélée, qui, je vous prie, a enseigné aux hommes, sans aucun secours surnaturel, sous l'empire de religions extravagantes et de cultes souvent monstrueux, qui leur a enseigné qu'ils possèdent une ame, et une ame libre, capable de faire le mal, mais capable aussi de faire le bien? Qui leur a appris, en face des triomphes de la force et dans l'oppression presque universelle de la faiblesse, que la force n'est pas tout, et qu'il y a des droits invisibles, mais sacrés, que le fort lui-même doit respecter dans le faible? De qui les hommes ont-ils reçu ces nobles principes : qu'il est plus beau de garder la foi donnée que de la trahir, qu'il y a de la dignité à maîtriser ses passions, à demeurer tempérant au sein même des plaisirs permis? Qui leur a dicté ces grandes paroles : un ami est un autre moi-même; il faut aimer ses amis plus que soi-même, sa patrie plus que ses amis, et l'humanité plus que sa patrie? Qui leur a montré, par-delà les limites et sous le voile de l'univers, un Dieu caché, mais partout présent, un Dieu qui a fait ce monde avec poids et mesure et qui ne cesse de veiller sur son ouvrage, un Dieu qui a fait l'homme parce qu'il n'a pas voulu retenir dans la solitude inaccessible de son être ses perfections les plus augustes, parce qu'il a voulu communiquer et répandre son intelligence, et, ce qui vaut mieux, sa justice,

et, ce qui vaut mieux encore, sa bonté? Qui enfin leur a inspiré cette touchante et solide espérance que, cette vie terminée, l'ame immatérielle, intelligente et libre sera recueillie par son auteur? Qui leur a dit qu'au-dessus de toutes les incertitudes il est une certitude suprême, une vérité égale à toutes les vérités de la géométrie, c'est que dans la mort comme dans la vie un Dieu tout-puissant, tout juste et tout bon préside à la destinée de sa créature, et que derrière les ombres du trépas, quoi qu'il arrive, tout sera bien, parce que tout sera l'ouvrage d'une justice et d'une bonté infinies (1)?

Je le demande : quelle puissance a enseigné tout cela à tant de milliers d'hommes dans l'ancien monde, avant la venue de Jésus-Christ, sinon cette lumière naturelle qu'on traite aujourd'hui avec une si hautaine ingratitude? Qu'on le nie devant les monumens irréfragables de l'histoire, ou que l'on confesse que la lumière naturelle n'est pas si faible pour nous avoir révélé tout ce qui donne du prix à la vie, les vérités certaines et nécessaires sur lesquelles reposent la famille et la société, toutes les vertus privées et publiques, et cela par le pur ministère de ces sages encore ignorés de l'antique Orient, et de ces sages mieux connus de notre vieille Europe, hommes admirables, simples et grands, qui, n'étant revêtus d'aucun sacerdoce et d'aucun pouvoir politique, n'ont eu d'autre mission que le zèle de la vérité et l'amour de leurs semblables, et qui, pour s'être appelés seulement philosophes, c'est-à-dire amis de la sagesse, ont souffert la persécution, l'exil, la mort même, quelquefois sur un trône et le plus souvent dans les fers; un Anaxagore, un Socrate, un Platon, un Aristote, un Zénon, un Épictète, un Marc-Aurèle!

Et cette législation romaine qui, pendant de si longs siècles, a donné au monde le gouvernement le plus équitable qui fut jamais, qui l'a inspirée et qui l'a soutenue? Apparemment encore la raison naturelle, cette raison que l'on voudrait reléguer dans un coin obscur de nos écoles, et que même on en voudrait bannir, tant on la trouve inutile ou malfaisante!

Et si nous passons au monde moderne, depuis la venue de Jésus-Christ, que de bienfaits encore n'aurions-nous pas à rapporter à la raison naturelle et à ses progrès, au milieu même des bienfaits évidens de la loi chrétienne? Mais franchissons le moyen-âge, arrivons à

(1) On ne pouvait citer ici les textes qui justifient toutes ces assertions. Ils sont nombreux et incontestables. Tout homme un peu versé dans la philosophie ancienne les sentira, en quelque sorte, à travers cette libre traduction.

notre temps, et posons cette seule question aux détracteurs de la raison et de la philosophie :

Sur quelle base est assis tout l'édifice de la société française? De quels élémens est-il formé, et quelles mains l'ont élevé? Les codes qui depuis cinquante années président à notre vie publique et privée, ont-ils été conçus et délibérés dans des synodes, comme les capitulaires de Charlemagne? Non : ils sont l'ouvrage de l'assemblée constituante et du conseil d'état de l'empire. Les élémens des lois qui nous gouvernent, ce sont les idées de toutes parts répandues par la philosophie, idées solides autant que généreuses, que la révolution française n'a point faites, mais qu'elle a proclamées, qu'elle a défendues d'abord avec l'épée, et gravées ensuite sur l'airain de nos codes pour l'exemple et pour l'instruction du monde. Dans l'ordre politique, quel est le principe avoué du gouvernement monarchique? Le droit divin est aujourd'hui une extravagance qui ne serait pas même rappelée sans péril. La force de la royauté est tout entière dans la raison publique reconnaissant la nécessité d'un pouvoir permanent et inviolable pour le maintien le plus certain de l'ordre et de la liberté. Les droits et les devoirs réciproques qui forment en quelque sorte la trame de la vie sociale, particulièrement ces grands devoirs des enfans, des pères, des époux, la loi civile les a tirés de la seule idée de l'honnête et du juste : ils reposent à ses yeux sur leur propre évidence, sur la force et la sainteté de la justice naturelle. Ainsi que le code civil, le code pénal n'a point d'autre fondement. La vertu par elle-même mérite une récompense, et le crime mérite un châtiment; il le reçoit d'abord dans les tourmens de la conscience, et il le reçoit aussi à la face de tous, comme un public enseignement, au nom de cette justice suprême, de cette justice armée qu'on appelle l'état.

Que l'on parcoure ainsi tous nos codes : on y rencontrera le même esprit; on n'y trouvera pas un seul principe qui excède la raison, la morale et la religion naturelle.

Et ce caractère incontestable de la législation et de la société française n'est pas un paradoxe, un prodige, un monstre dans notre histoire; car cette histoire n'est guère autre chose, depuis trois siècles, que le progrès continu du génie séculier. Or, faites-y bien attention : tout progrès de la sécularisation est un hommage rendu à la puissance de la raison naturelle, et par conséquent à la puissance de la philosophie. La seule existence de notre société, telle que le temps et la révolution l'ont faite, est donc le triomphe de la philosophie, et, tant que notre société durera, la philosophie n'a rien à craindre; car pour

rallier à elle tous les esprits, tous ceux du moins qui ne rêvent pas le retour de la société du moyen-âge, la philosophie n'a qu'à leur montrer la racine sacrée de l'ordre constitutionnel et de la loi française.

Allons plus loin : n'est-il pas évident à tout observateur impartial que les principes de la révolution française pénètrent peu à peu dans toutes les sociétés européennes, et même au-delà de l'Océan? Et depuis un demi-siècle ne voyons-nous pas s'accomplir chaque jour la prophétie de Mirabeau, que ces principes sont destinés à faire le tour du monde? S'il en est ainsi, il faut avouer que l'avenir de la philosophie n'est pas tout-à-fait en péril.

Telle est la réponse simple, mais péremptoire, que nous nous bornerons à faire à tous ceux qui se mettent aujourd'hui sous l'abri du nom révéré de Pascal pour renouveler le scepticisme, décrier la raison humaine, nous endormir dans un mysticisme individuel sans solidité et sans grandeur, ou nous ramener à une domination que nos pères ont brisée.

Est-ce à dire que nous entendions contester la salutaire autorité de la religion? A Dieu ne plaise! La religion et la philosophie, nous l'avons fait voir mille fois, sont établies sur des vérités différentes et non opposées. Chacune d'elles a un domaine distinct et légitime. Déclarer la guerre à la religion au nom de la philosophie serait une grande folie, car la philosophie ne peut remplacer la religion, et dans une telle entreprise elle ne ferait paraître autre chose que son ambition et son impuissance. D'un autre côté, ce ne serait pas une moindre folie de déclarer la guerre à la philosophie au nom de la religion, et, pour attirer au christianisme, de calomnier la raison, d'avilir l'intelligence et d'abêtir l'homme. La religion et la philosophie sont deux puissances également nécessaires, qui, grace à Dieu, ne peuvent se détruire, et qui pourraient être aisément unies pour la paix du monde et le service du genre humain. Le vrai courage, la vraie sagesse est d'être tour à tour pour celle des deux qui est attaquée par l'autre. Or, nous nous adressons à tout homme de bonne foi : qui attaque aujourd'hui et qui est attaqué? Évidemment la philosophie n'attaque point; elle se défend. Voilà pourquoi plus que jamais nous sommes avec elle; et, qu'il nous soit permis de le dire, en évoquant un adversaire tel que Pascal, nous avons assez fait voir que nous sommes peu disposé à reculer devant les autres.

V. Cousin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1845.

L'évènement qui occupe aujourd'hui tous les esprits est l'attitude que M. le comte Molé vient de prendre dans la discussion de l'adresse à la chambre des pairs. L'illustre chef du 15 avril, rompant un silence de plusieurs années, a combattu nettement la politique ministérielle. Il a tenu le langage que l'on devait attendre de sa haute expérience, de sa fermeté et de son noble caractère. Ses paroles auront un grand retentissement dans le pays. Tout porte à croire qu'elles exerceront une influence décisive sur la marche des choses. La séance du 13 janvier comptera parmi les plus importantes que l'on ait vues depuis long-temps au Luxembourg; mais, avant de raconter les divers incidens de cette séance, nous devons parler des circonstances qui l'ont précédée. Ce sera une histoire rétrospective que nous tâcherons d'abréger le plus possible.

On se rappelle les échecs que le ministère a essuyés dès les premiers jours de la session; le discours du trône écouté dans un profond silence et avec une froideur marquée; le candidat ministériel à la présidence du Palais-Bourbon repoussé au premier tour de scrutin, et ne passant au second tour qu'avec l'appui des radicaux et des légitimistes, enchantés, apparemment, de l'impopularité croissante du cabinet. On se rappelle l'élection de M. Dufaure à la vice-présidence; on se rappelle surtout les 168 voix de M. Billault contre les 172 de M. de Belleyme, l'un des conservateurs les plus aimés de la chambre, et que la chambre aurait nommé à une grande majorité s'il n'avait été le candidat du ministère. Ces échecs multipliés, arrivant coup sur coup en quelques jours, avaient fortement ébranlé, comme on sait, la confiance du cabinet. Ils annonçaient un rapprochement entre les deux

centres. Ils montraient les dispositions hostiles des esprits. Ils étaient le symptôme d'une situation nouvelle. A ces premiers revers était venue se joindre une complication inattendue. Le portefeuille de l'instruction publique était vacant, et ceux qui étaient sollicités de le prendre le refusaient.

Telle était, il y a quelques jours, la situation. Loin de s'améliorer pour le cabinet, elle s'est au contraire aggravée. L'accord entre le centre gauche et une fraction de la majorité est devenu plus étroit. L'opinion, en dehors des chambres, se montre favorable au rapprochement des deux centres, et le ministère entend de tous côtés des prédictions sinistres.

Il est vrai que le cabinet a obtenu la majorité dans la commission de l'adresse au Palais-Bourbon; mais cet avantage se réduit en réalité à fort peu de chose. D'abord, suivant des calculs certains, incontestables, la majorité ministérielle dans les bureaux ne s'est pas élevée à plus de trente-deux voix; ensuite, si l'on se reporte au vote antérieur sur M. Billault, on peut légitimement prétendre que, parmi ces trente-deux voix, il en est bien peu qui appartiennent réellement au ministère. Nous ne voudrions pas du reste appuyer cette prétention sur des motifs peu honorables pour une fraction du parti conservateur. On a dit que l'opposition de certains députés avait pu se trouver gênée dans les bureaux, où l'on vote à bulletin ouvert, sous le regard indiscret des amis officieux du ministère; nous croyons que la conduite de ces honorables membres a été dictée par des raisons plus dignes. Les conservateurs dissidens ne font pas une coalition; ils n'ont pas signé un pacte, un traité d'alliance défensive et offensive avec toutes les nuances de l'opposition. Ils ont exprimé un dissentiment qui les sépare du ministère sur des questions spéciales : voilà tout. Si plusieurs d'entre eux ont voté pour M. Billault, c'est que l'honorable membre du centre gauche partage leurs sentimens sur ces questions qui dominent en ce moment la politique, et que du reste, sur l'ensemble du système intérieur ou extérieur de la France, il a des tendances marquées vers la majorité. Voter pour M. Billault, quoi qu'en aient dit les feuilles ministérielles, ce n'est pas voter pour un ennemi de l'alliance anglaise et de la constitution; mais à des candidats d'une couleur plus prononcée, à des hommes que le gouvernement des quinze années a toujours rencontrés dans les rangs de ses adversaires, les conservateurs dissidens ont dû préférer pour la commission de l'adresse des candidats ministériels. Voilà ce qui explique pourquoi le ministère a eu la majorité dans les bureaux.

Dira-t-on que le ministère doit sa majorité aux explications qu'il a données, aux argumens triomphans qu'il a présentés sur les questions du jour ? En vérité, ce serait abuser de la complaisance de ses adversaires. Il n'y avait qu'une voix dans les bureaux de la chambre sur la faiblesse des explications données par les ministres, sur la sécheresse du thème que chacun d'eux était venu réciter, sur les contradictions remarquées dans leur langage, sur le désaccord qui semblait exister entre M. Guizot, par exemple, venant déclarer

que l'indemnité consentie en faveur de M. Pritchard se rattache aux mauvais traitemens qu'il a subis, tandis qu'au contraire M. Dumon, rattachant le fait de l'indemnité à l'expulsion, déclarait que le gouvernement français s'était réservé le droit de refuser toute indemnité dans le cas où l'expulsion serait motivée. Les ministres, en sortant de la chambre, annonçaient qu'ils avaient réservé leurs principaux argumens pour la tribune; mais on y croyait peu, et le parti ministériel, malgré sa victoire, était déconcerté.

Un fait grave a signalé la discussion de l'adresse dans les bureaux. M. Saint-Marc Girardin, dans un langage ferme et digne, a expliqué les dissentimens qui le séparent sur certains points du ministère. Il a donné un noble exemple de franchise et de loyauté politique. Un autre conservateur, M. Mortimer Ternaux, a prononcé quelques paroles dans le même sens. De pareils faits sont significatifs. Quand un esprit éminent comme celui de M. Saint-Marc Girardin répudie la politique ministérielle, quand un dévouement aussi sûr, aussi éclairé que le sien ne veut pas accepter la solidarité de cette politique, il y a lieu de faire des réflexions sérieuses dans les hautes régions du gouvernement.

Effrayé par tous ces symptômes qui sont venus l'assaillir depuis le commencement de la session, le ministère, avant de tenter l'épreuve de la tribune, s'est jeté dans les moyens extrêmes pour conjurer l'orage. Il a invoqué publiquement l'appui de la couronne. Des paroles augustes ont été révélées par la voie de la presse. On a fait entendre nettement que la royauté voulait le maintien du cabinet, et que toute opposition était blâmée par elle. D'honorables pairs, d'honorables députés, soupçonnés d'avoir peu de penchant pour la politique ministérielle, ont été placés sous le coup d'une censure publique. On a attaqué l'indépendance parlementaire. Singulier retour des choses de ce monde! Il y a six ans, M. Guizot, soutenu par les partis extrêmes, faisait tomber le 15 avril sous l'accusation injuste de ne pas couvrir la royauté; aujourd'hui, c'est M. Guizot qui supplie la royauté de couvrir le ministère dont il dirige, dont il défend la politique. Qu'arriverait-il, cependant, si l'on suivait le ministère sur ce terrain dangereux, inconstitutionnel, où il provoque la polémique des partis; si l'on cherchait à démontrer la fausseté des bruits qui ont couru; si, à des paroles imprudemment divulguées, on opposait d'autres paroles d'un sens bien différent, et de nature à faire trembler le cabinet; si enfin on révélait certaines opinions, certaines craintes, qui se sont manifestées récemment autour du trône, et qui ont dû exercer sur les méditations royales une sérieuse influence? Assurément, l'on serait en droit de publier là-dessus ce que l'on sait. La presse ministérielle a donné l'exemple; mais il vaut mieux garder le silence. Il faut laisser au ministère le privilége de faire intervenir à son gré le nom du roi dans la discussion. Nous croyons, du reste, que ces moyens désespérés ont peu de succès; ils font à ceux qui les emploient plus de mal que de bien. Beaucoup de gens seront tentés de voir dans les paroles royales que l'on a publiées un témoignage

de consolation offert pour adoucir le regret d'une séparation prochaine. Et quant à ceux qui verront dans ces paroles une atteinte à la liberté parlementaire, on peut être sûr qu'ils en garderont rancune au cabinet.

Le ministère semble arrivé à un point où il ne lui est plus permis de faire un pas sans faire une faute, et sans compliquer de plus en plus les difficultés de sa position. Depuis la réunion des chambres, c'est-à-dire, depuis vingt jours à peine, que de fausses démarches il a faites! que d'imprudences il a commises! Ne parlons que de sa conduite parlementaire; n'est-ce pas une faute grave d'avoir donné au discours de la couronne ce ton provocateur qui a blessé le sentiment des chambres? n'est-ce pas une faute d'avoir repoussé la candidature de l'honorable M. Dupin à la présidence? n'est-ce pas encore une faute d'avoir invoqué ouvertement le secours de la couronne pour rallier la majorité? Mais une faute plus grave que toutes les autres, une faute qui tient du vertige, et dont les conséquences pourront être fatales au cabinet, c'est le déchaînement d'une polémique, pour ainsi dire officielle, contre d'anciens ministres que le pays honore, que l'estime publique environne, que leur modération semblait devoir soustraire à toutes les attaques; dont le seul tort, enfin, était de condamner silencieusement la politique ministérielle et de rencontrer de vives sympathies dans l'opinion. Ces hommes ont été abreuvés d'outrages. Leur caractère a été indignement calomnié. Chose inouie! les mots d'intrigue et de coalition ont été prononcés contre eux! Les rôles ont été intervertis; les dates ont été confondues. Suivant l'énergique expression d'un noble pair, les martyrs de 1839 ont été accusés du crime de leurs bourreaux.

Si de pareilles violences devaient soulever quelque part une vive réprobation, c'était surtout à la chambre des pairs, où siégent les hommes d'état ainsi calomniés par l'organe le plus accrédité du ministère. Pour la noble chambre, c'était une affaire qui intéressait directement ses affections et son honneur. Aussi, depuis plusieurs jours, la polémique ministérielle était sévèrement blâmée dans les réunions de la pairie. On demandait une réponse éclatante à ces imprudentes et injurieuses provocations. M. le comte Molé était le plus directement frappé; c'était lui que l'opinion désignait pour faire cette réponse. Le noble pair ne s'est point fait attendre. Il a pris le premier la parole dans la discussion de l'adresse. Il a accepté le débat sur le terrain brûlant où on l'avait amené.

On parle d'intrigue et de coalition! Où sommes-nous donc? Qui vient donc réveiller de fâcheux souvenirs? où est la défection? où sont les traîtres? où sont ceux qui foulent aux pieds les maximes de toute leur vie, qui préconisent, dans un intérêt d'ambition, les doctrines qu'ils ont toujours combattues? Non. L'opposition qui menace en ce moment le ministère n'est pas une intrigue. Nous ne sommes pas en 1839; la majorité n'est pas trahie; la défection ne s'est pas glissée dans ses rangs. Des conservateurs attaquent, il est vrai, le ministère; mais dans quel but, par quels moyens? Les voit-on

déserter leur drapeau? Ont-ils renié la politique soutenue par eux depuis quinze ans? Non. Ils sont restés, ils resteront fidèles à leur parti, à leur politique; et s'ils attaquent le ministère, c'est par la seule raison que cette politique leur semble compromise par ses fautes.

Est-ce la première fois d'ailleurs que le parti conservateur entre en lutte avec le ministère du 29 octobre? On oublie les graves dissentimens qui se sont élevés depuis quatre ans entre le ministère et la majorité. Combien de fois n'a-t-on pas vu la majorité elle-même imposer sa politique au ministère, et le ministère lui sacrifier la sienne? Le lendemain des évènemens de 1840, le ministère veut rentrer dans le concert européen et dans l'alliance anglaise; il passe la convention des détroits, il signe le traité du 20 décembre 1841 : que fait la majorité? Elle blâme cet empressement, elle recommande au ministère de ne pas engager au dehors la liberté de la France. Elle veut que le traité du 20 décembre ne soit pas ratifié. Elle va plus loin; elle exige que le ministère négocie la révision des traités de 1831 et 1833; et M. Guizot, partisan déclaré du droit de visite, s'oblige à en poursuivre l'abolition! Plus tard, le ministère, cherchant toujours à renouer l'alliance rompue, veut procurer des avantages commerciaux à l'Angleterre. Qu'arrive-t-il? Le ministère, vaincu par les résistances de la majorité, est forcé de passer la convention linière, défavorable aux intérêts anglais. Une question s'élève en Syrie; l'anarchie dévore ces provinces sur lesquelles la France devrait étendre une main protectrice; l'Angleterre et l'Autriche, de concert avec le cabinet français, règlent à Constantinople l'état politique du Liban. Notre ministère accepte une intervention collective dans une œuvre qui devrait s'accomplir sous le patronage exclusif de la France. Que fait le parti conservateur? Il désavoue la conduite du ministère; il blâme la décision prise par les puissances, il exprime le vœu que la Syrie soit replacée sous l'administration de ses chefs indigènes. Nous ne parlons que des questions étrangères; que serait-ce si nous parlions des questions administratives, ou de politique intérieure, sur lesquelles le ministère, combattu par la majorité ou intimidé par elle, s'est vu forcé de suivre une ligne contraire à ses desseins? Dans les questions commerciales, dans les questions industrielles, est-ce le ministère qui a dirigé la majorité? Non. C'est la majorité qui a dirigé le ministère. Pourquoi le projet d'union douanière avec la Belgique a-t-il été mis de côté? Parce que le ministère a craint M. Fulchiron. Pourquoi la dotation n'a-t-elle pas été portée à la tribune? pourquoi le projet sur les ministres d'état n'a-t-il pas été défendu? pourquoi a-t-on renoncé au banc des évêques? Parce qu'on a craint la majorité. Une loi importante, celle de l'enseignement secondaire, rencontre une vive opposition; cette opposition, d'où vient-elle? Des rangs conservateurs. Qui a nommé M. Thiers rapporteur du projet de loi? La majorité conservatrice. Nous pourrions citer d'autres dissentimens entre le ministère et la majorité. Ceux que nous rappelons suffisent pour prouver que le parti conservateur n'a jamais cessé de désavouer sur plusieurs points la po-

litique du 29 octobre. Ce que les conservateurs dissidens font aujourd'hui à propos du Maroc et de Taïti, la majorité l'a fait constamment depuis quatre ans sur des questions non moins graves. La seule différence est que le ministère serait forcé de se retirer aujourd'hui devant un blâme des chambres, tandis que nous l'avons vu jusqu'ici accepter le blâme sans se retirer, et aller au-devant de la majorité quand la majorité refusait d'aller à lui.

On demande aux conservateurs dissidens quelle est leur politique : c'est celle de la majorité. Ils veulent la paix, les bons rapports avec l'Angleterre. Sur ce point, ils sont d'accord avec le cabinet; mais ils ne sont pas d'accord avec lui sur la manière d'appliquer cette politique. Entre eux et le ministère, il s'agit d'une question de conduite. Ils disent que le ministère compromet la politique de la majorité au lieu de la servir utilement, et la majorité a déjà prouvé qu'elle pensait comme eux sur bien des points. Voyez les affaires que le cabinet a créées lui-même, qu'il a cherchées pour ainsi dire, et dans lesquelles il a engagé directement sa responsabilité; voyez le droit de visite, la question de l'Océanie : ces deux affaires ont-elles servi la politique de la paix ? Ont-elles resserré l'alliance anglaise? N'ont-elles pas, au contraire, failli troubler le repos du monde ? Sans l'amitié qui lie les deux couronnes de France et d'Angleterre, sans les hommages adressés par la nation britannique au représentant couronné de notre révolution, sans la sagesse des souverains et des peuples, supérieure cette fois à la sagesse des cabinets, où en serions-nous aujourd'hui? Le ministère, depuis quatre ans, nous a donné une paix troublée et une alliance stérile. Il a voulu la paix, mais en même temps il s'est lancé dans des entreprises téméraires, sources de conflits entre les deux gouvernemens; il a voulu l'alliance, mais en même temps il l'a rendue impopulaire en France par des démarches irréfléchies et par des concessions imprudentes. Voilà ce que lui reprochent les conservateurs dissidens. Tel est le sens de cette opposition nouvelle, à la tête de laquelle vient de se placer M. le comte Molé.

Nous n'essaierons pas de peindre l'effet de cette séance qui a produit des émotions si vives. Évidemment, le ministère avait pensé que M. Molé ne parlerait pas; on avait voulu lui faire peur. On comptait encore une fois sur ces scrupules, exagérés peut-être, sur cette réserve excessive qui ont fermé pendant six ans la bouche de l'illustre pair. On ne le provoquait si violemment, on ne stimulait si outrageusement son honneur qu'afin de pouvoir exploiter son silence comme une défaite. L'évènement est venu tromper ces prévisions; mais après l'évènement on s'est hâté, comme toujours, de changer de langage et de tactique. Hier, on provoquait M. le comte Molé; on lui disait que son devoir était de s'expliquer devant le pays : on lui dit maintenant que son devoir, comme son intérêt, eût été de se taire. Pourquoi a-t-il parlé ? Encore un peu de patience, et le cours des évènemens le ramenait aux affaires. Rien ne réussit en politique comme la résignation et l'oubli des injures. M. Molé, pour avoir parlé, est aujourd'hui un homme perdu. S'il revient au pouvoir, ce

sera, comme les autres, par le chemin vulgaire de l'opposition. En vérité, M. le comte Molé doit dire qu'il y a des gens bien difficiles à contenter.

L'illustre pair a prononcé deux discours : l'un est l'exposé des griefs du parti conservateur contre la politique du ministère; l'autre est une réplique pleine d'à-propos et de vigueur, qui a paru produire une impression très vive sur M. le ministre des affaires étrangères. On peut résumer dans les termes suivans l'opinion si nettement et si éloquemment exprimée par M. Molé sur la politique de M. Guizot. C'est une politique qui exagère sans cesse son principe, qui ne sait pas se gouverner, se contenir, qui marche aveuglément devant elle sans prévoir les obstacles, qui crée partout des difficultés au lieu de les résoudre. C'est une politique qui ne sait pas garder son secret ni mesurer sa force. Elle veut la paix, mais avec une ardeur si inconsidérée, avec un désintéressement si grand, qu'elle fait perdre patience aux gens les plus pacifiques. Elle veut l'alliance anglaise, mais avec un entraînement si passionné, avec une telle prodigalité de démonstrations et de sacrifices, qu'elle finit par exciter contre l'alliance les susceptibilités nationales. C'est une politique de spontanéité, de premier mouvement, qui dépasse le but du premier coup et qui entraîne sans cesse à sa suite des réactions dangereuses. D'où sont venues les difficultés dans la question du droit de visite? De ce que M. le ministre des affaires étrangères a signé la convention de 1841, et de ce que l'extension du droit a amené la réaction de l'esprit public contre le droit lui-même. Enfin, c'est une politique aventureuse, qui aime le mouvement, mais un mouvement stérile, et qui semble chercher les embarras, soit par irréflexion, soit par bravade. Qui a forcé M. Guizot de signer la convention de 1841? Personne. Qui l'a poussé dans les embarras inextricables de l'Océanie? Personne. Ce sont des difficultés qu'il s'est créées lui-même, et qui aboutissent aujourd'hui à cette double impasse : pour le droit de visite, le ministère ne sait comment faire céder l'Angleterre ou reculer la chambre; pour l'île de Taïti, il ne sait comment y rentrer ni comment en sortir.

M. Guizot est un grand orateur. Nous l'avons vu plus d'une fois à la tribune se tirer admirablement des situations les plus difficiles. Si l'homme d'état n'a pas grandi depuis quatre ans, assurément l'homme de discussion, l'homme des débats parlementaires n'a rien perdu. Ces dernières années l'ont vu remporter les triomphes les plus éclatans. Comment se fait-il cependant que M. le ministre des affaires étrangères ait paru fléchir dans sa lutte avec M. le comte Molé? Pourquoi n'a-t-il pas trouvé sa présence d'esprit ordinaire? Pourquoi son langage a-t-il manqué d'adresse? Pourquoi, tandis que M. Molé a su toujours concilier la dignité et l'émotion de la parole, la vivacité et les convenances, M. Guizot a-t-il laissé échapper des termes qui ont causé dans la noble chambre une sensation pénible, et qui ont paru empruntés aux passions violentes d'une autre époque? Que signifie cette citation des vers connus du *Misanthrope* sur les *haines vigoureuses* que doivent ressentir contre les *méchans* les *ames vertueuses?* Qui sont les méchans et pourquoi des haines?

Singulier à-propos de venir recommander une politique haineuse au chef du cabinet qui a inauguré la politique de l'amnistie! La chambre des pairs a protesté contre ces expressions malheureuses, et M. Guizot les a atténuées par un commentaire. Nous voulons croire que ses souvenirs littéraires ont mal servi sa pensée. M. Guizot a exagéré ses expressions comme il exagère les conséquences de ses principes politiques. Toujours est-il que ce début n'a pas semblé heureux, et qu'il a paru à beaucoup de gens que la situation du ministre gênait son éloquence.

Toute l'argumentation de M. le ministre des affaires étrangères repose sur deux ou trois points que la presse ministérielle développe tous les jours. Suivant M. Guizot, si les conservateurs dissidens veulent renverser le cabinet, c'est qu'ils jugent la situation excellente. La succession est bonne à prendre; mais cette succession périra entre leurs mains. Ils n'auront pas les élémens nécessaires pour constituer une majorité de gouvernement. Placés entre les exigences de la gauche et les rancunes de la droite, ils seront condamnés à l'impuissance. Ils compromettront la politique dont la fortune aura été confiée à leur honneur et à leur dévouement.

Qu'il plaise à M. Guizot de déclarer que la situation est excellente, cela se conçoit, puisque c'est lui qui l'a faite. Cependant, c'est une assertion qu'on ne peut accepter sans examen. Si la situation est excellente, comment se fait-il d'abord que l'opposition soit si forte, que les mécontentemens soient si nombreux et si vifs, qu'il y ait en ce moment une irritation générale dans les esprits? Comment se fait-il que votre majorité s'ébranle à la chambre des députés, et que les paroles de M. le comte Molé aient été si bien accueillies à la chambre des pairs, cette assemblée d'hommes sages, si opposée à tout changement politique? Direz-vous que l'irritation est factice, que c'est un vain bruit, une émotion produite par une coalition d'intrigans et d'ambitieux? Comment le pays pourrait-il être dupe d'un pareil jeu? Comment la leçon de 1838 et de 1839 ne lui servirait-elle pas? Le pays voit tout ce qui se fait. Il juge vos adversaires aussi bien que vous-mêmes, et il leur donne raison. Non, ce n'est pas une agitation factice qui règne en ce moment dans les esprits. Les inquiétudes que fait naître la politique ministérielle ne sont pas un mensonge. Ces inquiétudes, vous les partagez vous-même. Vous dites, sur le droit de visite, que vous êtes pleinement rassuré, que les deux gouvernemens sont sur le point de nommer des commissaires mixtes qui chercheront en commun des moyens nouveaux, plus efficaces que le droit de visite pour la répression de la traite. Vous célébrez ce résultat comme une victoire. Qu'avez-vous donc obtenu? Les difficultés qui étaient débattues jusqu'ici entre les deux gouvernemens, et que les deux gouvernemens n'ont pu résoudre, malgré leur bon vouloir réciproque, seront débattues maintenant dans une commission qui sera entourée des mêmes embarras et des mêmes périls; au lieu de deux chancelleries, il y aura des commissaires; voilà tout. Appelez-vous cela une affaire terminée? Croyez-vous que les chambres, qui ont

exigé la suppression du droit de visite, puissent vous remercier du résultat que vous leur présentez? Ce résultat veut dire que vous négociez, pas autre chose. Et Taïti, croyez-vous que ce soit là une affaire conclue? Ne craignez-vous pas toujours d'apprendre des complications imprévues? Quand pourrez-vous nous dire que le sang de nos soldats a cessé de couler? Quand cesserez-vous de craindre un nouveau conflit qui pourrait remettre en question la dignité de la France? Vous dites que la paix est solidement établie, que les deux pays sont en bons termes; mais la guerre a failli éclater il y a cinq ou six mois; le bon accord a disparu un moment pour faire place à des dispositions hostiles. C'était le fruit de votre politique, qui a eu jusqu'à présent ce double effet d'encourager les exigences de l'Angleterre et d'exciter en même temps chez nous les susceptibilités nationales. Or, si votre politique ne change pas, si vous suivez toujours les mêmes erremens, le pays peut-il avoir cette confiance que vous voulez lui inspirer? Non. Ne dites donc pas que la situation est excellente, et que l'opposition exploite contre vous la sécurité et les loisirs que vous avez créés. La sécurité n'est pas à Taïti; la question du droit de visite offre des loisirs peu rassurans. Ainsi que l'a dit M. le comte Molé, les questions que vous dites terminées sont encore toutes vives, et votre politique, loin de résoudre les difficultés, est l'élément qui les perpétue.

Quant à savoir comment les successeurs du ministère actuel pourraient gouverner, ce n'est pas sérieusement que l'on soulève cette question. Si des hommes portés aux affaires après avoir trempé dans la coalition ont pu trouver une majorité de gouvernement, l'œuvre ne sera pas plus difficile pour ceux qui n'ont désavoué aucun de leurs principes, et qui n'ont pris aucun engagement que leur conscience désavoue. On exagère d'ailleurs à dessein les tendances de cette partie de l'opposition qui se rapproche en ce moment de l'opinion conservatrice. On ne parle de ses exigences futures que pour les exciter dès à présent. On voudrait qu'elle agitât le drapeau des réformes; malheureusement, au lieu de réveiller les questions de principes, au lieu de s'adresser aux passions, elle se place sur le terrain des affaires. On voudrait qu'elle fût violente, elle est modérée. Au lieu de se laisser prendre pour dupe, elle est habile. De pareilles dispositions peuvent chagriner le ministère, mais elles peuvent aussi le rassurer au sujet des embarras que de nouveaux auxiliaires de la majorité pourraient créer à ses successeurs.

L'intervention de M. le comte Molé dans le débat de l'adresse a une portée que tout le monde comprendra. Elle amènera de nouveaux rapprochemens entre les deux centres. Elle élargira la base du parti conservateur. Elle préparera les voies à une majorité puissante. On a dit que M. Molé était partisan de l'alliance russe; ceux qui liront ses discours, pourront vérifier cette assertion. Ils verront si l'alliance anglaise, pratiquée dignement, efficacement, comme il convient à la France, a un défenseur plus sûr et plus éclairé. M. Molé n'a pas voulu flatter les passions de la gauche, comme on l'a pré-

tendu; il s'est appuyé sur l'opinion conservatrice. C'est là qu'il a planté son drapeau d'une main ferme. Il était devenu nécessaire pour plus d'une raison que M. le comte Molé parlât. On commençait à abuser de son silence. Son initiative dans la lutte ouverte contre le cabinet du 29 octobre produira au dehors une sensation profonde. Elle aura surtout pour effet d'imprimer à la marche de l'opposition et à son but un caractère de modération qui peut seul en assurer le succès.

La discussion est ouverte au Luxembourg sur les différens paragraphes du projet d'adresse. On a remarqué que la réponse de la commission de la chambre des pairs au discours de la couronne ne contient pas sur tous les points une adhésion formelle et explicite à la politique du ministère. M. Guizot n'a certainement pas obtenu de la commission tout ce qu'il lui demandait. M. de Montalembert a parlé des affaires du clergé. Le jeune pair, sans être juste ni modéré, n'a pas été cependant aussi agressif que l'an dernier. On doit supposer que des membres éclairés de l'épiscopat ont tempéré cette fois l'ardeur de son zèle. Une discussion assez vive s'est élevée sur l'affaire de l'École polytechnique. On sait que l'École, licenciée au mois d'août dernier, a été réorganisée depuis. Tous les anciens élèves, sauf dix-sept, ont été admis à passer leurs examens. Pourquoi l'admission de ces dix-sept élèves a-t-elle été refusée? L'École entière avait été licenciée; tous les élèves avaient été frappés ensemble; tous se trouvaient dans une situation semblable; pourquoi l'arrêt prononcé à leur égard a-t-il fait des distinctions? Le maréchal se retranche derrière l'avis d'une commission purement consultative, qui a jugé à huis-clos et sans appeler les élèves devant elle. La chambre a paru trouver que M. le ministre de la guerre avait déployé, dans cette circonstance, une excessive sévérité. Quelques paroles de M. le comte de Montalivet, prononcées dans ce sens, ont rencontré sur tous les bancs de la chambre une vive adhésion. M. de Montalivet a fait un appel à l'indulgence du maréchal, qui n'a rien promis. Cet incident n'est pas sans intérêt dans les circonstances présentes; on en a causé dans les salons, et beaucoup de gens, sans y attacher une importance trop grande, s'accordaient néanmoins à lui trouver une signification politique.

La commission de l'adresse, à la chambre des députés, a entendu aujourd'hui la lecture du travail de M. Hébert, son rapporteur. La discussion commencera sous peu de jours. Elle est impatiemment attendue. La situation des partis, la nature des questions, le talent des orateurs, la grandeur et la diversité des intérêts engagés, tout doit faire supposer que cette discussion jouera un rôle important dans nos annales parlementaires.

LE PREMIER BUDGET DE L'ESPAGNE.

Dans très peu de jours, les cortès vont examiner le premier budget général, le premier budget régulier de l'Espagne; M. Mon a satisfait enfin des vœux bien impatiens, et l'on pourra d'un regard plus sûr mesurer, si l'on nous permet de parler ainsi, l'avenir financier de la monarchie constitutionnelle au-delà des monts. Jusqu'ici les esprits éclairés, ceux-là même dont la bienveillance envers le cabinet Narvaez n'a jamais été mise en question, n'ont approuvé qu'avec une extrême réserve les réformes partielles accomplies déjà par le ministre des finances, et on le comprend sans peine : dans l'état le plus grand comme dans le plus petit, tout se lie, tout se tient, et c'est l'harmonie de l'ensemble qui dans les détails, dans les innombrables services particuliers dont se compose l'administration publique, introduit l'ordre et le garantit. Par cette émission du 3 p. 100, qui doit tant contribuer à dégager les revenus du pays, M. Mon, en définitive, a augmenté les obligations du trésor. Sans aucun doute, si la paix et la sécurité s'établissent en Espagne, le jour viendra où le seul progrès des fortunes privées fera la fortune nationale, et assurera le paiement de toutes les obligations anciennes et récentes. Mais, d'ici là, comment subvenir aux besoins de l'état? quelles dépenses est-on nécessairement obligé de faire aujourd'hui même? sur quels revenus peut-on certainement compter? Voilà les questions que M. Mon est tenu de résoudre dans le projet de loi financière qu'il a soumis aux délibérations des cortès.

Au moment où, par la loi que vient de présenter M. Mon, se va, pour ainsi dire, inaugurer une seconde fois en Espagne le régime constitutionnel, il est curieux de jeter un coup d'œil en arrière et d'examiner comment, dans ce pays qui se régénère, les finances publiques ont été jusqu'ici gouvernées. Dans les temps les plus reculés de l'ancienne monarchie, et jusqu'à l'avènement de la dynastie autrichienne, les revenus de la couronne se formaient des droits et des redevances que se réservaient les rois d'Aragon et de Castille sur les terres concédées aux seigneurs, et des capitations que s'imposaient les communes. A l'époque même où les rois exerçaient une autorité à peu près irrésistible, à l'époque où l'influence étrangère, qui sous Charles-Quint dominait en Espagne, avait raison des plus vieilles garanties péninsulaires et réduisait la représentation nationale à n'être plus que l'ombre des anciennes cortès, on sait avec quelle énergie l'assemblée de Tolède osait, sur la question d'impôt, tenir tête au tout-puissant empereur. Quand la dynastie autrichienne eut pris le parti d'en finir tout-à-fait avec les immunités publiques, elle exigea, pour masquer l'usurpation, que les provinces envoyassent, comme autrefois, à Madrid, ces députés, qui, durant les beaux jours des communes castillanes et aragonaises, contrôlaient l'em-

ploi des deniers du royaume; ce n'était là, on le conçoit, qu'une institution morte, qui, cessant d'être prise au sérieux et par les rois et par les peuples, s'abolit enfin d'elle-même et sans bruit. Selon ses caprices, l'autorité royale imposait les tributs, et selon ses caprices elle en dépensait le produit; dans cette longue période il serait impossible de trouver la trace d'un budget. Quelques ministres, il est vrai, pour se reconnaître parmi les tracas et les embarras d'une puissance mal définie et si complètement anormale, faisaient de temps à autre dresser des mémoires par les commis subalternes; mais ce sont là des travaux d'une importance fort secondaire, qu'on recherche avidement aujourd'hui à titre de curiosités historiques, et non certes pour y puiser d'utiles enseignemens. Cependant, à la fin du dernier siècle, on comprit le besoin de débrouiller un peu l'énorme chaos enfanté par la négligente et aveugle routine, et cela explique l'immense quantité de documens statistiques laissés dans les archives des ministères par les conseillers de Charles III et par ceux de Charles IV. Comment, dès cette époque même, ne parvint-on pas, sinon à introduire l'ordre dans les services publics, du moins à remédier aux abus les plus crians? Pourquoi les vues élevées, les vastes conceptions des Aranda, des Jovellanos, des Campomanès, demeurèrent-elles à l'état de projets? On en peut aisément découvrir la raison : c'est que les abus alimentaient le luxe et la corruption de la cour; les meilleurs esprits reculèrent devant les scandales que des réformes nettement entreprises et vigoureusement poursuivies n'auraient point manqué de soulever, à la tête comme au cœur de la nation.

En 1808, l'heure des révolutions sonna pour l'Espagne. Des cortès souveraines s'assemblèrent qui, en dépit de l'invasion et de la guerre étrangère, abordèrent avec courage les plus grands problèmes sociaux. Sur les questions de principe, les cortès de Cadix firent de nombreux emprunts aux constitutions des pays plus avancés, à celles de l'Angleterre et de la France, de la France surtout; mais sur les questions de finance, elles se virent contraintes de suivre les anciens erremens. Par l'article 131 de leur constitution, les cortès de Cadix s'attribuaient, il est vrai, la faculté d'établir l'impôt et de fixer le chiffre des dépenses; il y a mieux encore, dans la fameuse charte datée de Bayonne, du 7 juillet 1808, et octroyée par Napoléon à la Péninsule, on reconnaissait, on restaurait les vieilles franchises; on prescrivait que, de trois en trois ans, les orateurs du conseil d'état soumettraient à l'approbation des cortès une loi établissant la balance entre les recettes et les dépenses. Nous n'avons pas à nous occuper des prescriptions de cette charte qui jamais ne furent mises à exécution; quant à la constitution de Cadix, il est aisé de voir que, de ses dispositions financières, ne pouvait résulter pour le pays aucun avantage réel. Les cortès constataient leur droit, sans entreprendre sérieusement de l'exercer; elles s'attribuaient la faculté de voter l'impôt et de fixer le chiffre des dépenses; mais comme, l'impôt une fois voté, elles abandonnaient au prince le soin d'en distribuer le produit dans les divers

services publics, comme, par l'article 171, le pouvoir législatif s'interdisait à vrai dire toute espèce de contrôle sur les détails innombrables de l'administration, il est évident que, sous cette charte, le pouvoir exécutif aurait pu tout à son aise tromper la surveillance des cortès, et que lui seul en définitive aurait fixé le chiffre des dépenses, et, par conséquent, le chiffre de l'impôt.

En 1814, l'invasion était repoussée, mais le monarque absolu était remonté sur son trône, et chacun avec douleur prévoyait la restauration de l'odieuse routine qui sous les précédens régimes avait épuisé le pays. On ne vit pourtant pas, Dieu merci, se réaliser de si tristes prévisions. Du règne de Ferdinand VII, il faut faire deux parts bien distinctes : d'un côté les réactions sanglantes, de l'autre les réels efforts entrepris par deux ou trois ministres de ce prince pour réhabiliter le crédit du royaume et réorganiser le système financier. Dès 1817, le génie actif de don Martin Garay projetait les plus utiles comme les plus vastes réformes ; mais ce fut en pure perte que ce ministre essaya de relever la fortune nationale : ses plans habiles furent déconcertés, bouleversés, anéantis par la révolution de 1820. Jetons un voile sur la terrible période qui sépare 1820 de 1823 : à la seconde restauration de Ferdinand VII, les finances du royaume ne présentaient de toutes parts qu'un énorme déficit. On se souvient encore en Europe des vrais prodiges accomplis à cette époque par le ministre des finances M. Ballesteros pour subvenir aux premiers besoins du pays. M. Ballesteros ne combla point le déficit; il ne releva point le trésor ; dans l'état où se trouvaient l'agriculture, l'industrie, le commerce et toutes les sources de la richesse, c'était là une œuvre impossible. Mais M. Ballesteros a prévenu la banqueroute complète et définitive; il a, de façon bien souvent à produire une illusion décevante, assuré pendant très long-temps les services publics; cela suffit, incontestablement, pour qu'au-delà des Pyrénées le nom et la personne de l'ancien ministre soient, dans tous les partis, entourés d'une sincère vénération.

A la mort de Ferdinand VII, la guerre civile déchira le pays jusque dans les entrailles; les dépenses s'accrurent au-delà de toute mesure; on s'arriéra sur les obligations anciennes; on contracta de nouveaux emprunts; on entra dans la voie fatale des anticipations; on engagea les revenus du royaume; de là les ruineux scandales, les abus sans nombre avec lesquels M. Mon a voulu en finir. Pour obéir à la lettre de la constitution, les ministres présentaient leurs budgets aux chambres : ce n'étaient là que des projets informes qu'au milieu des convulsions politiques les cortès n'avaient pas le temps d'examiner. Chaque jour, la guerre civile entassait décombres sur décombres et tarissait jusqu'aux dernières sources de la richesse nationale; chaque jour s'agrandissait l'abîme du déficit. Dans l'*estatuto real* (articles 34, 35 et 36), dans la charte de 1837 (titre XII), on attribuait aux représentans de la nation le droit de voter l'impôt et de contrôler jusqu'aux moindres dépenses des ministres de la monarchie constitutionnelle. Ce n'étaient là que de vaines

formules : on ne relève point par des lois un pays que désole la guerre civile; avant de songer à régénérer l'Espagne, il fallait la pacifier.

Mais aujourd'hui, en dépit des dernières convulsions, le gouvernement de Madrid se trouve investi d'une force très considérable, et les ministres de la reine Isabelle seraient vraiment sans excuse s'ils n'employaient point cette force à opérer dans les finances du royaume les réformes générales que leurs prédécesseurs n'étaient pas même en mesure de tenter. Aujourd'hui enfin, nous recevons des renseignemens positifs sur le budget que M. Mon vient de présenter aux cortès, et nous pouvons faire connaître les principaux chiffres de ce grand travail. M. Mon pense que, pour 1845, les recettes s'élèveront à 1,250,635,353 réaux et 23 maravédis, 312,666,838 francs environ. Voici les impôts qui, selon le ministre, doivent faire entrer cette somme dans les caisses de l'état : une contribution directe sur le produit liquide des biens fonds et des biens meubles, rapportant 350 millions de réaux, c'est-à-dire 87 millions 500,000 francs; un droit sur les mutations temporaires ou perpétuelles des immeubles, s'élevant à 18 millions de réaux (4 millions 500,000 francs); une contribution de 160 millions de réaux (40 millions de francs) sur la consommation de certains produits déterminés par la loi; un impôt de 25 millions de réaux (6 millions 250,000 francs) sur la richesse industrielle et commerciale; un droit sur les loyers, s'élevant à 3 millions 750,000 francs environ. Ce sont là les contributions que M. Mon conseille aux cortès d'imposer à l'Espagne sous des dénominations nouvelles. Dans ces contributions sont compris un grand nombre de droits et de redevances payés déjà par les provinces et jusqu'ici connus sous leurs dénominations d'origine féodale, comme les *fruits civils*, les *annates*, la *taille*, le *service de Navarre et des provinces basques*, etc., etc. De tous les anciens impôts, la loi ne maintient que certains droits indirects, que le projet énumère, quelques autres droits autrefois établis pour le paiement des intérêts de la dette et pour l'extinction de la dette elle-même, les contributions spécialement affectées à divers services publics, et enfin quelques redevances assez peu considérables, parmi lesquelles nous remarquons le droit de la *lanza*, nous voulons dire la contribution que les propriétaires des titres nobiliaires sont obligés de payer tous les ans. Le ministre se réserve d'ailleurs d'indiquer plus tard l'époque précise où se devront établir les nouvelles impositions. Passons maintenant au chapitre où sont spécifiées les dépenses de l'état.

Pour 1845, les dépenses de l'état sont fixées à 1,205,522,688 réaux 20 maravédis, ou 301,382,672 francs et quelques centimes, et voici comment ces dépenses se répartissent : 43,500,000 réaux, ou 10,875,000 francs, pour la dotation de la maison royale; 11,721,220 réaux, ou 2,830,305 francs, pour le ministère des affaires étrangères; 21,654,336 réaux, ou 5,413,500 francs et quelques centimes, pour celui de grace et justice; 126,021,868 réaux 13 maravédis, ou 31,505,305 francs environ, pour le département de l'intérieur;

323,419,845 réaux 11 maravédis, ou près de 80,855,000 francs, pour le ministère de la guerre, dans lequel se trouve comprise la garde civile tout récemment instituée; 91,056,181 réaux 16 maravédis, ou environ 22,800,000 fr., pour la marine; 362,558,540 réaux 38 maravédis, ou près de 90,650,000 fr., pour le département des finances; 95,115,629 réaux 3 maravédis, ou près de 23,780,000 francs, pour la caisse d'amortissement; 125,495,449 réaux 1 maravédis, ou environ 31,400,000 francs, pour combler une partie au moins de l'arriéré dû au clergé séculier, pour subvenir aux besoins des religieuses, et enfin pour faire face, durant l'année qui commence, à tous les frais du culte. M. Mon demande en outre au congrès l'autorisation de mettre ordre de son chef aux diverses complications que présente encore l'état de la dette intérieure et de la dette étrangère, s'obligeant à rendre compte plus tard devant les chambres de l'usage qu'il aura pu faire d'un tel vote de confiance. Il importe également de constater que la nouvelle loi financière abolit tous les droits de *jubilacion* et de *cesantia*, excepté dans les carrières civiles, en ce qui concerne les emplois conférés par le roi ou les cortès, et rapportant au moins 16,000 réaux, ou 4,000 francs, par an. Pour bien comprendre cette dernière disposition, il faut savoir qu'en Espagne il y a une quantité innombrable de militaires et d'employés retirés du service pour cause de blessures ou de maladies, ou bien encore tout simplement destitués, et qui tous conservent ou, si l'on veut, sont censés conserver une partie plus ou moins considérable de leur traitement. Il va sans dire que sur ce point important la loi proposée par M. Mon n'aura pas d'effet rétroactif, et que le ministre des finances n'entend d'aucune manière porter atteinte aux droits acquis.

Telles sont les bases et les divisions principales de l'immense travail de M. Mon; la discussion qui bientôt s'ouvrira aux cortès nous apprendra ce qu'on doit penser de tous ces calculs. Dans un pays épuisé par les abus et les prévarications de l'administration générale, mais où il suffit, pour relever la fortune publique, de revenir à de meilleurs principes, c'est une tâche glorieuse que d'être appelé à fonder un système définitif de l'impôt, à réorganiser tous les services, à réhabiliter le crédit et à lui donner ses légitimes et fécondes allures. Des informations précises sur les détails du projet de M. Mon nous permettront d'examiner prochainement les plans de ce ministre; aujourd'hui, c'est pour nous un devoir de conscience de ne préjuger en rien une si grande question.

Il est des siècles devant lesquels les évènemens se pressent à ce point que les générations contemporaines succombent en quelque sorte sous le faix. Les idées changent, les mœurs se transforment, la face du monde se renouvelle, et parfois il arrive qu'un seul homme a pu embrasser de son regard tous les bouleversemens resserrés entre son berceau et sa tombe. A quel

spectacle n'a point assisté de notre temps le vieillard octogénaire? Qu'y a-t-il encore debout des institutions et des idées sous l'empire desquelles il entra dans la vie? Réunir en une seule carrière les derniers souvenirs de l'ancienne monarchie, les tempêtes de la révolution, les glorieux enivremens de l'empire; avoir passé des luttes de la conquête européenne à celles de la liberté politique, pour voir aujourd'hui l'industrie et la banque régir souverainement une société qui professait naguère un dédain si superbe pour les forces qui la dominent, c'est avoir en une seule génération épuisé l'œuvre de plusieurs siècles. Quel tableau que celui qui peut associer aux splendeurs mourantes de Versailles l'éclat sanglant des journées révolutionnaires! quelle singulière époque que celle qui a vu succéder Mirabeau à M. de Maurepas, Robespierre à Mirabeau, Napoléon à Robespierre, et qui donne aujourd'hui comme conséquence aux théories libérales de Benjamin Constant et aux patriotiques inspirations du général Foy le règne de M. de Rothschild, l'apothéose de l'alliance anglaise et de la paix universelle!

Une transformation aussi complète est peut-être sans exemple dans l'histoire de l'humanité. Il est pourtant une génération qui pourrait sous ce rapport le disputer à la nôtre; c'est celle qui a vu clore le moyen-âge et commencer le monde moderne. Supposez un homme né aux derniers jours du règne de Henri II et mort assez vieux pour voir les premiers rayons de l'astre de Louis XIV poindre à l'horizon, et dites si cet homme-là, réunissant ses arrière-petits-fils autour de son foyer domestique, n'aura pas à leur exposer des évènemens d'un intérêt égal à ceux de nos jours si pleins et si agités.

Un tel homme aura entendu retentir autour de son berceau les derniers échos de la chevalerie, les récits des guerres du Milanais, et ceux des brillantes fêtes interrompues par la lance de Montgommery. Lorsque l'enfant prenait possession de la vie, il aura vu des jours de sang, des nuits de carnage, et la cloche de la Saint-Barthélemy aura marqué son entrée dans le monde; il aura vu la guerre déchaînant ses fureurs dans les familles et dans l'état, une croyance faible jusqu'alors grandissant peu à peu et menaçant la religion des ancêtres, deux peuples dans la nation avec leurs intérêts distincts, leurs villes, leur trésor, leur armée; il aura dû traverser les angoisses d'une paix neuf fois rétablie et neuf fois rompue, subir la honte de la foi publique outragée par tous les partis, et voir le caractère national altéré dans ses sources par le génie funeste de l'Italie. Sa jeunesse se sera écoulée dans les ardeurs de la ligue, soit qu'il applaudît à Paris les sermons de Lincestre, soit qu'il suivît dans les camps les diverses fortunes du Béarnais; puis il aura vu grandir cette haute et calme figure, et l'ardeur des factions se refroidir après de longues calamités et des déceptions réciproques. Son âge mûr aura trouvé quelque repos sous le règne de Henri IV, repos troublé toutefois par les incertitudes de l'avenir et la perspective d'agitations inévitables. Quand le crime de Ravaillac eut encore une fois livré la France aux révolutions, cet homme aura assisté aux troubles d'une longue régence qui, peut-être mesquins dans leur cause, n'en furent pas moins menaçans dans leurs effets.

Alors la passion avait fait place à l'égoïsme, et les partis religieux s'étaient transformés en partis politiques. Mais à la France menacée dans son unité et son indépendance, le ciel envoie un ministre impitoyable qui s'emparera, par le droit divin de l'audace et du génie, de cette société aux abois. Richelieu la transforme sous sa main puissante; Henri IV a étouffé à force d'habileté la bourgeoisie municipale pour se venger de la ligue; le cardinal brise à son tour à coups de hache l'aristocratie terrienne. Le vieillard qui aura traversé tant de crises aura donc assisté à une complète révolution. La puissance du seigneur et celle de la cour même auront expiré l'une et l'autre; la monarchie, qui n'était sous les Valois que le couronnement de l'édifice politique, en sera devenue la base sous les deux premiers princes de la maison de Bourbon. Après cette grande transformation consommée, un horizon inconnu jusqu'alors se sera ouvert tout à coup devant son regard : l'Europe tout entière sera engagée dans la sphère de la politique française. Dans la lutte terrible qui remue le continent et bouleverse l'Allemagne, la France se montre forte de son unité et de son organisation vigoureuse : alors il est facile de deviner Louis XIV dans le lointain, car les évènemens lui ont frayé sa route. Supposez enfin que le spectateur octogénaire de tant de révolutions entende autour de son lit de mort les bruits lointains d'une émeute de cour : sa longue expérience lui garantira la vanité de ces derniers efforts, et celui qui naquit sous le règne impuissant de François II expirera en ne trouvant plus debout devant lui qu'une seule force, la royauté devenue la règle universelle des mœurs, l'inspiration de toutes les consciences et l'arbitre de toutes les fortunes.

Voilà ce qu'a pu voir l'homme qui naquit en 1559 pour mourir en 1652, après avoir vécu sous sept rois. Supposez maintenant que cet homme ait été l'ami de Henri IV, le beau-frère de Biron, le conseiller de Marie de Médicis et l'un des premiers généraux de la guerre de trente ans; supposez qu'il ait eu des relations personnelles et multipliées avec Richelieu, le prince de Weimar, Galas, Jean de Werth, Colloredo, Piccolomini et tous les grands hommes de guerre de son temps, et vous aurez assurément l'une des figures les plus attachantes qu'il soit possible de décrire et d'observer. C'est cet ensemble si varié dans les détails et si harmonieux par l'unité qui le domine, qui donne un si grand prix à la publication des *Mémoires* du maréchal duc de La Force (1).

Aucune époque, sans en excepter la nôtre, n'a été plus féconde en œuvres de cette nature que la fin du XVIe et la première moitié du XVIIe siècle. Cependant, dans cette multitude d'écrits dont les uns furent inspirés par la vanité, d'autres par le besoin de se justifier, les mémoires du vénérable

(1) *Mémoires authentiques de Jacques Nonpar de Caumont, duc de La Force, maréchal de France, et de ses deux fils les marquis de Montpouillan et de Castelnaut,* publiés, mis en ordre et précédés d'une introduction par M. le marquis de la Grange; 4 vol. in-8°; chez Charpentier, rue de Seine.

guerrier, qui les écrivit après quatre-vingts ans, se font remarquer par un cachet tout particulier; ils portent d'un bout à l'autre le caractère du désintéressement personnel et de la plus entière sincérité. Le maréchal de Tavannes et Montluc, pour ne citer que les plus célèbres parmi les catholiques; Duplessis-Mornay, parmi les réformés, sont dominés par les ardentes passions de leur temps. Le duc de Sully prépare ses matériaux pour la postérité, comme un ministre constitutionnel pour la tribune; Marguerite de Valois couvre tous les torts de sa vie par les artifices d'une habile dissimulation; Brantôme écrit en homme de cour et de plaisir, indifférent aux grandes scènes au milieu desquelles il est jeté; Bassompierre est un bel esprit qui arrange ses bons mots, comme un fat sa chevelure; Lanoue seul, par la sincérité de ses convictions calvinistes et la modération avec laquelle il les expose, offre quelque ressemblance avec la manière grave et simple des *Mémoires* récemment livrés à la curiosité publique. M. de La Force écrit en vieux gentilhomme honnête et convaincu, invariablement attaché au calvinisme, qui fut la religion de son enfance, mais dégagé de toute prévention à l'endroit des catholiques, et pénétré de l'esprit de transaction dont son maître, Henri IV, fut à la fois l'expression et le modèle. Ses formes littéraires sont celles de l'homme de guerre instruit et observateur, et sa main octogénaire tient la plume avec une vigueur qui laisse deviner celle avec laquelle, la veille encore, il portait l'épée. Placé à côté des plus grands hommes et des plus grands évènemens de son siècle, il reste pourtant sans responsabilité personnelle dans les circonstances délicates et décisives. Ses mémoires échappent dès-lors à la nécessité de devenir une apologie : il parle moins souvent comme acteur que comme témoin bien renseigné. Ce journal loyal et sincère, expression d'une vie étrangère aux machinations politiques, commença le jour de la Saint-Barthélemy pour finir à la veille de la fronde. La vie de province et la vie de cour, les naïves habitudes du Béarn et les mœurs élégantes de Fontainebleau, s'y enlacent d'une manière heureuse et pittoresque : la correspondance du maréchal avec Mme de La Force, retirée dans sa terre, y établit comme deux courans d'idées différentes. Joignez à cela de nombreuses lettres de Henri IV, de Louis XIII, de Marie de Médicis, de Sully et de Biron, enfin les mémoires particuliers de MM. de Montpouillan et de Castelnaut, fils du maréchal, qui éclaircissent les faits trop vaguement indiqués par leur noble père, et vous aurez, à coup sûr, l'une des publications les plus importantes qui aient été entreprises depuis long-temps.

Voltaire, à qui les mémoires manuscrits de la maison de Caumont avaient été communiqués, a rendu populaire la saisissante aventure du jeune de La Force, alors âgé de douze ans, laissé pour mort sous les cadavres de son père et de son frère, égorgés à la Saint-Barthélemy. Mais c'est dans l'œuvre du vieux maréchal qu'il faut lire ce touchant épisode, que nous comprenons mieux depuis que nous aussi nous avons connu les horreurs des nuits sanglantes et le secret des miraculeuses évasions. Sauvé d'abord chez un homme du peuple, il se fait conduire à l'Arsenal, chez Mme de Brisambourg, sa pa-

rente, qui le cache dans la chambre de ses filles, sous des vertugadins. Bientôt, sur l'avis d'un parent intéressé à sa mort, le bruit de son évasion se répand, et Charles IX donne de sang-froid l'ordre de le faire périr. Il faut fuir de nouveau; le pauvre enfant sort de Paris déguisé, et soupe dans une hôtellerie avec un assassin qu'il trouve vêtu de la robe de chambre de son frère. Après des périls de toute sorte, il arrive enfin en Guyenne, où il est recueilli par son oncle. Sitôt que le roi de Navarre eut quitté la cour, M. de La Force va s'unir à lui, et dès cette époque commencent entre Henri IV et le fidèle Béarnais des relations qui ne devaient finir qu'avec la vie du grand roi. Après avoir combattu près de Henri IV sur presque tous les champs de bataille et avoir plus qu'aucun autre contribué au succès de la journée d'Arques, M. de La Force était encore à côté de son maître lorsque celui-ci tomba frappé par le fer de Ravaillac. Sa piété lui fait trouver la force de dire au monarque, qui le couvre de son sang : *Sire, songez à Dieu.* Ces mots sont les derniers qu'Henri ait entendus sur la terre.

Après ce coup terrible, M. de La Force retourna dans son gouvernement de Béarn pour faire proclamer le nouveau roi. Bientôt la lutte s'engage de nouveau entre les deux croyances, et le gentilhomme calviniste est appelé à y prendre une grande part. Enfin, l'ordre se rasseoit sous Richelieu, et M. de La Force, après avoir été zélé chef de parti, devient un des plus habiles généraux de Louis XIII. Il fait la belle campagne d'Italie, célèbre par le passage du pont de Suze; dirige en Champagne la résistance contre Gaston, duc d'Orléans, et va prendre sur le Rhin le commandement des forces que la France unit à celles de la Suède. Du jour où s'ouvre la guerre de trente ans, la vie du maréchal se passe tout entière dans les camps; enfin, épuisé de fatigues et d'années, il quitte son armée victorieuse, à l'âge de soixante-dix-huit ans, pour venir au château de ses pères mettre un intervalle entre cette vie agitée et la mort. Près de quinze ans d'une verte vieillesse lui furent encore donnés; il vit du fond de sa retraite disparaître le grand cardinal, dont il eut l'estime et jamais la faveur, et il suivit de loin dans ses épreuves laborieuses le nouveau ministre, dont il avait encouragé les premiers pas lorsque le seigneur Mazarini portait l'uniforme de capitaine de dragons.

C'est une noble vie que celle-là, et il est bon de la remettre en mémoire. M. le marquis de La Grange a rempli avec conscience un devoir pieux et difficile; il a coordonné d'une manière heureuse les nombreux matériaux que lui ont fournis les archives de la maison de la Force : le texte est éclairé par des notes importantes, et rarement la tâche d'un éditeur a été plus loyalement remplie. L. C.

V. DE MARS.

RENAISSANCE

DU

VOLTAIRIANISME.

—

Du Prêtre, de la Femme et de la Famille.

PAR M. MICHELET.

Pendant que les luttes animées de la tribune politique agitent si vivement les ambitions et les intérêts contraires, il est un spectacle qui n'attire pas nos regards avec moins de puissance, parce qu'il nous dévoile des dissentimens non moins profonds et des intérêts peut-être plus sérieux : je veux parler de ces agitations morales qu'a suscitées ou que prépare pour l'avenir la controverse philosophique et religieuse à laquelle nous assistons depuis quatre années. Nous suivons d'un regard curieux et souvent avec une émotion pleine d'inquiétude les mouvemens de cette orageuse polémique où se heurtent toutes les idées opposées, toutes les tendances contraires des hommes de notre âge, et qui permet à l'observateur attentif de pénétrer jusque dans leurs racines les besoins et les misères de notre moderne société.

Le livre que vient de publier M. Michelet : *Du Prêtre, de la Femme*

et de la Famille, est le fruit le plus récent de ces luttes passionnées. Quels que soient l'intérêt et la gravité du sujet, la renommée et le talent de l'auteur, nous aurions laissé à d'autres le soin d'en entretenir le public, si nous n'avions pas vu dans ce petit livre le commencement d'une phase nouvelle de la lutte qui a mis le clergé aux prises avec la philosophie et avec l'état. C'est là ce qui fait à nos yeux l'importance de cette publication et ce qui la désigne à l'attention des esprits prévoyans. Disons-le tout d'abord, ce livre est destiné à vérifier le mot de Joseph de Maistre : le XVIIIe siècle n'est pas fini. Quoi qu'on pense sur le voltairianisme (et pour nous, avons-nous besoin de dire que, malgré mille excès, nous l'absolvons pleinement dans le passé et ne sentons pour lui aujourd'hui qu'une juste reconnaissance), de quelque œil, disons-nous, que l'on considère la renaissance voltairienne que nous signalons, qu'on la veuille encourager ou contenir, elle est un fait de haute conséquence et un grave symptôme de l'état moral de notre époque; elle doit être un avertissement pour le clergé, et pour les amis de la philosophie le sujet de délibération le plus sérieux qui se puisse proposer.

Voilà ce qui nous décide, malgré plus d'un inconvénient, à caractériser nettement et à discuter en toute franchise le livre de M. Michelet. Tout le monde connaît les rares et brillantes qualités qui distinguent l'interprète de Vico et de Luther, l'auteur de l'*Histoire romaine* et de l'*Histoire de France*, l'éloquent professeur que la jeunesse entoure de ses enthousiastes sympathies. Comme historien, M. Michelet réunit deux qualités qui trop souvent semblent s'exclure, et dont l'heureux mélange compose un talent bien rare : d'un côté, une vaste érudition fondée sur une curiosité ingénieuse et pénétrante que rien ne fatigue, et sur une puissance de travail que vingt années d'austères études n'ont pas épuisée; de l'autre, une imagination merveilleuse qui colore les faits, fait revivre sous nos yeux les temps et les hommes, donne à la grave et sévère histoire l'intérêt émouvant d'un drame, l'agrément, le caprice, la variété d'un roman, et permet à M. Michelet de comprendre à la fois dans les vastes cadres de sa composition historique les faits et les idées, les anecdotes et les formules, les croyances, les mœurs et les arts. Au milieu de tous ces dons qu'une vive et riche nature a fécondés par un opiniâtre travail, le trait qui caractérise M. Michelet le plus nettement, c'est en certaines rencontres un sentiment singulièrement vif de la réalité historique. Sans insister sur une qualité que lui reconnaissent les plus sévères juges et les plus compétens, je dirai que la main qui a peint la chaste et héroïque figure de Jeanne

d'Arc et décrit d'un si ferme pinceau la lutte de Louis XI et de Charles-le-Téméraire est celle d'un grand artiste et d'un éminent historien.

L'hommage sincère que nous venons de rendre à M. Michelet nous donne toute liberté pour nous expliquer sur son livre, et, ce qui est plus important que ce livre même, sur la tendance qui s'y fait sentir. Nous le dirons nettement dès le début, sans vaines précautions et sans réticence : ce livre, quel que soit son mérite littéraire, si graves et si réels que soient les abus que l'on y dénonce, tant d'esprit, de piquante érudition, de véhémence éloquente que l'auteur y ait jetés; ce livre, considéré dans son fonds et pour ainsi dire d'un œil de philosophe, contient de nombreuses et capitales erreurs. Je dis plus, il est fait pour imprimer aux esprits une direction nouvelle et dangereuse, pour substituer à la défense légitime l'attaque violente, pleine à la fois de passion et de faiblesse, et à la critique large, équitable, solide, des institutions religieuses, la haine aveugle de ces institutions en attendant leur renversement; en un mot à l'esprit du XIXe siècle, tel que l'ont fait quarante années de travaux et de progrès, l'esprit autrefois fécond, aujourd'hui stérile et déplorable d'un siècle qui n'est plus. C'est pour maintenir et affermir, autant qu'il est en nous, le véritable esprit de la critique des institutions religieuses au XIXe siècle que nous prenons la plume, même au risque de déplaire à nos amis, même au risque de paraître fournir des armes à nos adversaires. Mais non, la raison publique est forte : elle saura comprendre et discerner, et fera tourner les dissentimens loyaux des amis de la philosophie au profit de la grande et sainte cause dont ils veulent tous, quoique par des moyens différens, assurer le triomphe.

I.

Dès le début de son livre, M. Michelet nous introduit dans la famille, telle qu'elle est au XIXe siècle, et nous pénétrons avec lui au plus intime, au plus secret du foyer domestique; c'est là qu'il découvre et nous montre jusque dans sa source le mal qui ronge la société moderne. Ce mal, quel est-il? C'est le divorce spirituel du chef de la famille et de sa compagne, en d'autres termes, l'opposition flagrante, radicale, profonde de leurs idées morales et religieuses. Pour que la vie sociale soit régulière, il faut que la vie domestique soit organisée fortement; or, le vrai principe d'organisation de la vie domestique,

c'est l'unité des croyances, qui fait l'union des cœurs. Otez la communauté des idées morales et religieuses, vous altérez, vous détruisez la communauté des affections, et bientôt l'anarchie intérieure des ames éclatant dans les actions de la vie, chasse du foyer domestique la confiance et la paix, ôte au mariage sa sainteté, à l'éducation sa puissance, à la société tout entière sa force et son unité.

Au moyen-âge, à travers mille agitations sociales et politiques, l'union spirituelle donnait une base solide à la vie de famille. Cette belle harmonie a disparu. Depuis trois siècles, un esprit nouveau souffle dans le monde et pénètre par degrés les intelligences et les cœurs. Des livres des philosophes, il s'est fait jour dans toutes les classes de la société, et s'est emparé peu à peu de tous les chefs de famille; mais son progrès s'est arrêté là. La mère est restée catholique, tandis que le père ne l'est plus. De là ce divorce spirituel qui jette le désordre dans l'éducation et dans l'état.

M. Michelet peint avec éloquence cette anarchie spirituelle de la famille. « C'est l'asile où nous voudrions tous, après tant d'efforts inutiles et d'illusions perdues, pouvoir reposer notre cœur. Nous revenons bien las au foyer.... Y trouvons-nous le repos?... Nous pouvons parler à nos mères, à nos femmes, à nos filles, des sujets dont nous parlons aux indifférens, d'affaires, de nouvelles du jour, nullement des choses qui touchent le cœur et la vie morale, des choses éternelles, de religion, de l'ame, de Dieu. Prenez le moment où l'on aimerait à se recueillir avec les siens dans une pensée commune, au repos du soir, à la table de famille; là, chez vous, à votre foyer, hasardez-vous à dire un mot de ces choses; votre mère secoue tristement la tête, votre femme contredit, votre fille, tout en se taisant, désapprouve. Elles sont d'un côté de la table, vous de l'autre, seul. »

Certes, voilà un désordre réel, sérieux, profond, vivement senti. Quelle en est, suivant M. Michelet, la première cause? C'est qu'à cette table, à ce foyer où la famille devrait s'abriter dans la confiance et la paix, siége un homme invisible. Comme au banquet de Macbeth, il y a à la table domestique une place qui semble vide, mais où la mère et l'épouse aperçoivent une ombre mystérieuse. Ce personnage sinistre, c'est le prêtre.

Il faut ici bien entendre M. Michelet; ce serait se méprendre singulièrement sur sa pensée que de supposer qu'il s'agit ici seulement des mauvais prêtres, des prêtres que l'esprit jésuitique a corrompus, des prêtres infidèles à l'esprit du ministère catholique. Non; il s'agit

expressément du prêtre en général, du prêtre catholique dans l'exercice normal de son ministère. Les prêtres, dit M. Michelet sans restriction et sans réserve, les prêtres, voilà nos ennemis.

Ainsi donc, le principe de l'anarchie spirituelle et morale de la famille et de la société, la plaie des temps modernes, c'est le prêtre. Pourquoi le saint ministère, autrefois si utile et si fécond, est-il devenu une institution pernicieuse? C'est d'abord que le sacerdoce catholique est fondé sur une double immoralité, le célibat des prêtres et la confession. Suivant M. Michelet, le célibat ecclésiastique est une institution contre nature qui rend le prêtre nécessairement malheureux, envieux et malfaisant. La confession ouvre à cet homme qui n'a pas de famille la porte de la famille d'autrui. Elle lui livre l'ame de la mère, et qui possède l'ame a bientôt tout le reste. Maître de la mère, le prêtre met la main sur les enfans, et quant au chef de la maison, s'il ne le peut gagner, il l'isole du moins, et de toutes façons il le remplace. « Le confesseur d'une jeune femme, dit M. Michelet, peut se définir hardiment l'envieux du mari et son ennemi secret. S'il en est un qui fasse exception à ceci (et je veux bien le croire), c'est un héros, un saint, un martyr, un homme au-dessus de l'homme. »

Ce n'est point là une hyperbole comme il en échappe à un écrivain plein d'imagination et de feu. A la fin de son ouvrage, M. Michelet donne à ses pensées sur le sacerdoce catholique le caractère d'une formule générale. 1° Tout prêtre, même saint, qui parle à une femme, même sainte, de l'amour de Dieu, lui inspire un autre amour; 2° si *cet amour reste pur*, c'est un hasard, c'est un miracle. Ailleurs, sous une forme trop peu grave, M. Michelet définit la direction de la sorte : « Chez la petite fille, *c'est l'amour avant l'amour;* chez la vieille femme, c'est *l'amour après l'amour.* »

Ainsi, cette affreuse plaie de la société moderne, l'anarchie spirituelle au foyer domestique, est l'ouvrage du prêtre, dont l'influence essentiellement malfaisante s'explique par cette double cause, que le prêtre est le directeur spirituel des familles, et que lui-même n'en a pas. Si c'est là le mal, où est le remède? Évidemment c'est d'ôter au prêtre toute action sur la famille, c'est de rendre à l'époux la direction spirituelle, la direction morale et religieuse de la femme et de l'enfant. M. Michelet n'hésite pas à proposer ouvertement de chasser le prêtre de la famille comme mesure préliminaire; mais il est loin d'avoir dit son dernier mot. Si je ne me trompe, cet esprit si vif et si fin tiendrait à injure qu'on réduisît son livre à un simple manifeste contre le célibat ecclésiastique et la confession. Sur ces deux points, Luther au

XVIe siècle, Voltaire et Diderot au XVIIIe, et de nos jours l'attique et étincelante plume de Courier, nous ont laissé bien peu à dire, et M. Michelet a horreur des lieux communs. D'ailleurs le célibat ecclésiastique et même la confession, du moins telle qu'elle est organisée aujourd'hui, ne tiennent point à l'immuable essence du catholicisme. Tout le monde sait que dans les premiers siècles de l'église il n'y avait nulle incompatibilité entre l'état du mariage et le saint ministère, que saint Pierre et saint Philippe étaient mariés et avaient des enfans (1); lisez le cinquième canon des apôtres, il prononce l'excommunication d'un prêtre qui se sépare de sa femme sous prétexte de pureté (2). Le concile d'Elibéry alla plus loin, il défendit expressément aux prêtres de s'abstenir du lit conjugal, et un autre concile, apprenant que l'église de Rome, en consacrant les prêtres, leur imposait le célibat au sein même du mariage, condamna cet usage et ordonna qu'on en revînt à la règle des apôtres (3). Qui ne sait aussi que saint Paphnus éleva la voix en faveur du mariage des prêtres au concile de Nicée, qui ne voulut rien décider là-dessus, laissant à l'état de virginité son prestige et à l'église sa liberté; et lorsque Grégoire VII, bien des siècles après, pour rendre à l'église énervée son ressort et sa discipline, imposa le célibat aux ministres de l'autel, des royaumes entiers, la Suède, la Pologne, le Portugal, les peuples de Frise, restèrent attachés à d'autres usages. Supposez maintenant que l'église modifie sa discipline actuelle, qu'elle permette le mariage aux prêtres; supposez aussi qu'elle réforme l'administration du sacrement de pénitence, qu'elle ne la confie par exemple qu'à des prêtres âgés et en rende l'usage plus rare pour les fidèles, je demande si le mal que dénonce M. Michelet sera guéri. Cette seule question ferait sourire assurément le hardi et spirituel écrivain. Ce n'est pas la première fois en effet qu'il s'explique sur le célibat des prêtres. Il écrivait il y a peu d'années dans son *Histoire de France* cette éloquente page :

« Certes, ce n'est pas moi qui parlerai contre le mariage : cette vie aussi a sa sainteté. Toutefois, ce virginal hymen du prêtre et de l'église n'est-il pas quelque peu troublé par un hymen moins pur? Se souviendra-t-il du peuple qu'il a adopté selon l'esprit, celui à qui la nature donne des enfans selon la chair? La paternité mystique tiendra-t-elle contre l'autre? Le prêtre pourrait se priver pour donner aux pauvres, mais il ne privera pas ses en-

(1) Fleury, *Mœurs des Chrétiens*, p. 96.
(2) *Acta Conciliorum*, t. I, p. 26.
(3) Basnage, *Hist. de l'Église*, t. II, chap. VII, p. 1502 et suiv.

fans!..... Et quand il résisterait, quand le prêtre vaincrait le père, quand il accomplirait toutes les œuvres du sacerdoce, je craindrais encore qu'il n'en conservât pas l'esprit. Non, il y a dans le plus saint mariage, il y a dans la femme et dans la famille quelque chose de mol et d'énervant qui brise le fer et fléchit l'acier. Le plus ferme cœur y perd quelque chose de soi. C'était plus qu'un homme, ce n'est plus qu'un homme. Il dira comme Jésus, quand la femme a touché ses vêtemens : Je sens qu'une vertu est sortie de moi.

« Et cette poésie de la solitude, ces mâles voluptés de l'abstinence, cette plénitude de charité et de vie où l'ame embrasse Dieu et le monde, ne croyez pas qu'elle subsiste entière au lit conjugal. Sans doute, il y a aussi une émotion pieuse quand on se réveille et qu'on voit, d'une part, le petit berceau de ses enfans, et sur l'oreiller, à côté de soi, la chère et respectable tête de leur mère endormie; mais que sont devenus les méditations solitaires, les rêves mystérieux, les sublimes orages où combattaient en nous Dieu et l'homme? *Celui qui n'a jamais veillé dans les pleurs, qui n'a jamais trempé son lit de larmes, celui-là ne vous connaît pas, ô puissances célestes!* (Goethe, *Wilhem Meister*.) C'était fait du christianisme, si l'église, amollie et prosaïsée dans le mariage, se matérialisait dans l'hérédité féodale. Le sel de la terre s'évanouissait, et tout était dit. Dès-lors, plus de force intérieure, ni d'élan au ciel. Jamais une telle église n'aurait soulevé la voûte du chœur de Cologne, ni la flèche de Strasbourg; elle n'aurait enfanté ni l'ame de saint Bernard, ni le pénétrant génie de saint Thomas. »

Nous ne prétendons point mettre ici M. Michelet en contradiction avec lui-même. Si nous avions une difficulté à élever contre cette belle explication du célibat ecclésiastique, ce serait seulement que M. Michelet en exagère un peu trop les avantages et le lie trop étroitement avec les destinées de l'église. M. Michelet va jusqu'à dire que le salut du christianisme est attaché au maintien du célibat ecclésiastique; mais cette exagération même nous éclaire sur le but que poursuit M. Michelet, quand il réclame aujourd'hui avec énergie l'abolition du célibat.

Ce n'est pas seulement, en effet, parce qu'il n'a pas de famille, et qu'il dirige les ames au moyen de la confession, que le prêtre catholique est un être essentiellement pernicieux, c'est parce qu'il enseigne dans le temple à nos mères, à nos femmes, à nos enfans des dogmes auxquels notre siècle ne croit plus; c'est parce qu'il répand ainsi au sein de la famille un esprit de mort, tandis que l'homme, l'époux, est animé d'un esprit de vie qu'il essaie en vain de faire pénétrer parmi les siens.

Par conséquent, tant que le prêtre enseignera la religion catholique, tant qu'il sera revêtu du caractère de ministre de l'autel et

exercera à ce titre une certaine action sur les intelligences et les ames, tant qu'il présentera aux fidèles les symboles révérés et puissans de la religion, le prêtre sera un germe de discorde pour les familles. Il ne suffit pas qu'il cesse de confesser nos femmes, il faut qu'il cesse de prêcher son Dieu. Il servira de peu de l'exclure de la famille, si on ne le chasse de l'autel. Vous ne demandez point qu'il se réforme, mais qu'il cesse d'être. A Dieu ne plaise que je prête ici à M. Michelet des pensées violentes, aussi éloignées de l'élévation de son esprit que de la noblesse de son caractère! si M. Michelet propose de supprimer le prêtre, c'est comme prêtre. Comme homme, il l'aime, le recueille, s'attendrit sur son sort, le convie aux joies de la famille, et s'écrie : « Oh! que je me sens un cœur immense pour tous ces infortunés! Que ne puis-je de mes mains relever, rallumer le foyer du pauvre prêtre, lui rendre le premier droit de l'homme, le replacer dans la vérité et la vie, lui dire : Viens t'asseoir avec nous, sors de cette ombre mortelle; prends ta place, ô frère, au soleil de Dieu! »

Cependant, la logique ne s'attendrit pas, et quels que soient les sentimens personnels de l'auteur pour les prêtres, son livre a pour but évident de les représenter comme exerçant un ministère d'immoralité et d'anarchie, et d'en provoquer le plus promptement possible l'absolue suppression.

D'honnêtes lecteurs persisteront peut-être à penser qu'il s'agit ici d'une simple transformation des institutions catholiques. C'est à nos yeux bien mal comprendre M. Michelet, et amoindrir singulièrement le livre et l'auteur. Si ce livre n'a pour but que d'attaquer les abus de la confession et du célibat ecclésiastique, d'ajouter un chapitre à celui de La Bruyère sur la direction, si c'est là ce que M. Michelet veut dire quand il dénonce le prêtre comme l'ennemi de la société moderne, l'organe de l'esprit de mort, quand il demande avec l'affranchissement de la personne du prêtre l'affranchissement de son esprit, quand il le convie à reconnaître la papauté moderne non à Rome, mais à Paris, non dans les pontifes assis dans la chaire de saint Pierre, mais dans Voltaire et Napoléon, je déclare alors que le livre de M. Michelet est pour moi une énigme indéchiffrable, et que je renonce à comprendre pourquoi un homme d'un esprit si pénétrant a remué de si grandes machines pour atteindre un si mince résultat, et a réduit au récit de quelques particularités piquantes le dessein que je lui supposais de préparer une réforme religieuse radicale et universelle.

Mais non; nous sommes assuré de ne pas nous tromper. Quel est, en effet, le fond du livre de M. Michelet ? En quelques mots, le voici:

la direction spirituelle, dans l'église catholique, a pour but direct et pour effet nécessaire de diminuer, d'affaiblir dans les ames, et d'y abolir enfin radicalement toute activité, toute volonté, toute liberté. L'ame, une fois endormie dans le mysticisme, est aux mains du prêtre, qui dispose d'elle à son gré, et par elle de tout le reste. Voilà la clé de tout l'ouvrage; voilà le fil qui conduit l'auteur à travers mille anecdotes, mille digressions ingénieuses. M. Michelet consacre la première partie de son livre à l'histoire de la direction spirituelle au XVIIe siècle. Il nous entretient tour à tour de saint François de Sales et de Mme de Chantal, de Fénelon et de Mme Guyon, de Bossuet et de la respectable sœur Cornuau; peut-être aurait-il mieux valu ne pas mettre en telle compagnie des personnages aussi suspects que Molinos et la mère Agueda, le père La Colombière et Marie Alacoque; mais quoi qu'il en soit, ce sont là des chapitres pleins d'agrément et d'intérêt. M. Michelet s'est plu à y répandre toute la finesse de son esprit, toutes les graces de son imagination. A chaque instant, M. Michelet frappe de bons coups sur les jésuites, qui déjà lui sont si redevables, et comme autrefois il épuisait contre eux sa colère, il aiguise aujourd'hui à leurs dépens sa spirituelle malice. Ce n'est pas nous qui demanderons grace pour eux.

Mais M. Michelet n'a pas voulu seulement continuer l'œuvre de Paul-Louis Courier; il poursuit un plus grand dessein, c'est de prouver que la direction spirituelle au XVIIe siècle s'est proposé pour but et a eu pour résultat nécessaire, non pas de régler, non pas d'épurer la volonté, mais de l'énerver, de l'assoupir, de la détruire. A plus forte raison en est-il de même à notre époque, et M. Michelet vérifie, dans sa seconde partie, sur le catholicisme du XIXe siècle ce qu'il a affirmé de celui du XVIIe. Il ne s'agit donc point à ses yeux d'un accident, d'un abus passager, d'une tendance particulière de la direction spirituelle; il s'agit de son invariable loi, de son caractère permanent et universel. M. Michelet est tellement convaincu de ce principe, qu'il n'hésite pas à l'appliquer à Bossuet. Quelles que soient les différences spéculatives qui peuvent se rencontrer entre Bossuet et les quiétistes, au fond, dans la pratique, Bossuet pousse au quiétisme comme les autres. Lui aussi donne à la direction pour objet propre et essentiel l'affaiblissement, la paralysie, l'extinction de la volonté, de la liberté. Voilà Bossuet janséniste et molinosiste; cela ne suffit pas aux desseins de l'auteur. Il ne lui suffit pas que Bossuet soit quiétiste, il faut que l'église catholique le devienne. Si l'on en croit le hardi généralisateur, il est de l'essence de la religion catholique (et pourquoi même se

limiter au catholicisme?), il est de l'essence de la religion chrétienne et de toute religion révélée d'abolir la liberté humaine et de l'étouffer sous la grace. Ce n'est point encore là un excès, un déréglement de la religion : c'est son principe d'action, son fond et sa vie.

L'ame humaine, inquiète de sa destinée, s'adresse à la religion, et lui demande comment se fait le salut. Le christianisme répond : « C'est la grace du Christ qui nous tient lieu de justice, et sauve qui elle veut. Quelques-uns sont prédestinés au salut, le grand nombre à la damnation. »

Remarquez que M. Michelet ne distingue point ici entre catholicisme et christianisme; thomistes, protestans, jansénistes, ont beau subtiliser, ils sont d'accord au fond pour opprimer la liberté. Que l'ame humaine, au contraire, s'adresse à la philosophie, elle en recueillera une réponse bien différente. La philosophie lui dira : Ce qui sauve, c'est la pratique libre du bien. Nous serons payés selon nos œuvres... C'est ainsi que M. Michelet entend la lutte du christianisme et de la philosophie; voilà sa formule générale des religions, c'est que toutes, et singulièrement le christianisme, prêchent aux hommes le salut par la grace divine à l'exclusion de l'œuvre et de la volonté. S'il en est ainsi, le livre de M. Michelet s'explique à merveille; tout s'y enchaîne, tout s'y rapporte à un principe commun. La religion détruit la liberté dans le dogme; le sacerdoce doit s'armer pour l'abolir dans la pratique. Or, quel est l'instrument le plus pénétrant et le plus fort du sacerdoce? C'est la confession. Le but de la confession sera donc la diminution, l'affaiblissement, la destruction graduelle de la volonté, l'ensevelissement de toute activité dans le sommeil du mysticisme.

Ne vous étonnez donc pas que tous les grands théologiens soient fatalistes, que les plus fermes esprits, les plus sobres, les plus sensés, aient été invinciblement conduits, par la logique du catholicisme, à une sorte de quiétisme pratique; que la robuste intelligence de Bossuet y ait succombé; qu'il y ait, en un mot, depuis dix-huit siècles, et aujourd'hui plus que jamais, une conspiration universelle, invisible, infinie, de tous les ministres de l'autel pour détruire chez les hommes le sentiment de leur liberté, de leur dignité morale, du prix de la vie et des œuvres. Ne vous étonnez pas enfin que le catholicisme et ses ministres, que le christianisme et toutes les églises qui le composent, que toute religion positive et tout sacerdoce soient des institutions essentiellement immorales et malfaisantes. Voilà le dernier mot de M. Michelet sur la religion; Voltaire l'avait prononcé avant lui : *Ecrasons l'infame.*

Je n'exagère rien, je n'ajoute rien, et je ne discute encore rien. J'essaie de comprendre, et, en vérité, je n'ai aucune peine ni aucun mérite à y réussir. Prémisses, conséquences, tout est clair, tout est explicite, tout est avoué. M. Michelet marche à son but, directement, ouvertement, le front levé. Nous n'avons pas prétendu deviner son livre, ni à plus forte raison le démasquer; nous n'avons fait que le raconter.

Considéré sous ce point de vue, le livre de M. Michelet et la curiosité universelle qu'il excite, le succès qu'il obtient au sein de la jeunesse, sont choses graves, qui méritent, qui appellent un examen sérieux, une discussion calme et approfondie. N'est-ce qu'un pamphlet contre les jésuites? N'est-ce même qu'une attaque spirituelle et passionnée contre la confession et le célibat ecclésiastique? Nous aurions peu de chose à dire. Nous détestons l'esprit jésuitique; nous croyons que la confession et le célibat ecclésiastique entraînent de grands abus, aujourd'hui plus que jamais; nous jugeons ces institutions avec la plus parfaite liberté, en observateur désintéressé, en critique impartial, et l'apologie de ces institutions, faite au point de vue de l'orthodoxie catholique, serait fort en péril entre nos mains; mais il s'agit ici de tout autre chose.

Le livre de M. Michelet est un manifeste violent contre le sacerdoce et la religion catholiques, contre tout sacerdoce et toute religion positive. Son but avoué est de représenter tout prêtre, toute religion comme choses pernicieuses dont on ne saurait trop désirer, trop provoquer l'immédiat renversement. La tendance du livre, l'effet qu'il produit et qu'il veut produire, c'est de porter toute l'activité intellectuelle, toute la force philosophique de notre temps, vers la ruine des institutions religieuses. Si c'est là le but de M. Michelet, à quoi nous servirait-il de le dissimuler? Les philosophes ont-ils des desseins cachés? conspirent-ils dans l'ombre? ont-ils un mot d'ordre qu'ils ne livrent qu'aux initiés? On abusera, dit-on, de nos paroles; prenez garde, si les philosophes se taisent, qu'on n'interprète leur silence.

La question est de savoir si la philosophie du XIXe siècle s'engagera dans une voie nouvelle, où des esprits téméraires la convient à s'élancer. Jusqu'à ce jour, la polémique philosophique a suivi un drapeau, qui est celui du XIXe siècle, et où les mots d'équité et de modération sont écrits à côté de ceux de liberté et de franchise. Une main hardie montre un autre drapeau, celui de l'Encyclopédie et de Voltaire, et les philosophes ne s'interrogeraient pas pour savoir s'ils le doivent suivre! Le seul moyen pour cela, c'est la discussion publique, ouverte,

sincère, sans inutiles ménagemens et sans vains détours. Le clergé est un corps; il a des chefs, une discipline; la force des philosophes n'est pas là : elle est dans la discussion loyale, mais sincère, sympathique pour les personnes, inflexible pour les idées fausses.

II.

Jetons un coup d'œil rapide sur l'histoire de la polémique passionnée, qui, depuis quatre années, occupe et divise la presse, les chambres, le gouvernement, la société tout entière. Nous apprécierons mieux ce qu'il y a de nouveau et de grave dans le manifeste que nous discutons.

Dans cette lutte, quels ont été les agresseurs? Un certain nombre de membres du clergé qui ont entraîné le corps tout entier. Pourquoi le clergé a-t-il quitté les soins du saint ministère pour se jeter dans les orages de la polémique, pour attaquer tout ensemble les droits de la philosophie et ceux de l'état? C'est que le clergé a des souvenirs, c'est qu'il a conçu des espérances. L'occasion s'est présentée pour lui de mettre la main sur l'éducation. Une si riche proie a excité si vivement sa convoitise, qu'il n'a pas hésité, pour l'atteindre, à tendre tous ses ressorts, à déployer toutes ses ressources. Il savait que, maître de l'éducation, il pouvait, avec de la persévérance et du temps, le devenir de tout le reste.

Nous sommes convaincu pour notre part que dès l'origine, si ces espérances n'avaient pas été encouragées, si la main de l'état, conduite par des yeux plus clairvoyans et dirigée par une volonté plus ferme, eût contenu le clergé, nous n'assisterions pas à ces tristes querelles; mais le clergé a senti croître son ambition avec la faiblesse du gouvernement, et il n'a entrepris rien moins que d'ébranler à la fois le double principe sur lequel repose notre moderne société.

Deux choses ont donc été attaquées, l'indépendance absolue de la philosophie, l'indépendance absolue de l'état : la philosophie et l'état se sont défendus. Dans la presse, à la tribune politique, au Collége de France, à la Sorbonne, la philosophie a trouvé des interprètes habiles, éloquens, dévoués; elle a revendiqué ses droits éternels, elle a rappelé ses services, elle a fait reconnaître son indépendance; elle a attaqué à son tour l'esprit jésuitique, l'esprit ultramontain; elle a porté un regard sévère sur le clergé, montré la faiblesse de ses apologistes, les lacunes et les défauts de son organisation; elle a même soulevé d'une main aussi hardie que courageuse le voile qui couvrait l'enseigne-

ment des séminaires (1). Enfin, quand le jour d'une discussion publique est venu, les droits de la philosophie et ceux de l'état ont trouvé des défenseurs qui ont pu les revendiquer avec toute l'autorité que donnent des noms illustres, des talens éminens, et plus encore l'union d'une fermeté inébranlable et d'une modération à toute épreuve. On peut dire qu'à la chambre des pairs, par l'organe de M. Cousin; à la chambre des députés, par l'organe de M. Thiers, la philosophie et l'état ont fait reconnaître et vu consacrer leurs droits par la raison publique. Voilà où en était la lutte du clergé et de la philosophie; voici maintenant ce qu'on nous propose : c'est de compromettre une victoire à moitié gagnée par des violences qu'un grand péril n'explique plus. Est-il besoin de dire que nous n'accusons point ici M. Michelet? Il exerce de justes représailles. Violemment attaqué, il attaque violemment; mais distinguons les questions de personnes des questions d'intérêt général, et voyons où l'on se trouve conduit quand on entreprend, sous l'inspiration d'une colère même légitime, une chose aussi sérieuse et qui demande aussi impérieusement un esprit libre que la critique des institutions religieuses.

Osons-le dire à M. Michelet. Emporté par une indignation généreuse, par de légitimes ressentimens, il n'a pu conserver cette haute impartialité si nécessaire au philosophe, cette critique compréhensive, cette sérénité équitable, qui seules impriment aux jugemens de l'historien un caractère de solidité et de durée. Lui, l'historien sympathique du moyen-âge, qui a concouru avec M. Guizot à tirer l'histoire de l'ornière des Dupuis, des Raynal, pour la faire entrer dans les larges voies d'une critique étendue et impartiale, le voilà qui détruit son propre ouvrage, rompt avec son passé, retourne en arrière et emprunte au vieil esprit du XVIIIe siècle ses passions et ses haines, ses vues exclusives, ses aveugles préventions. Comment cet esprit élevé ne voit-il pas que, loin d'avancer, de préparer les voies à la philosophie, il en retarde les progrès.

Discutons en effet sérieusement son ouvrage; laissons de côté les accidens de la polémique, les anecdotes, les portraits; allons au fond des choses. Je réduis l'essentiel du livre de M. Michelet aux trois affirmations suivantes : 1° la direction spirituelle a pour objet propre et pour effet nécessaire d'affaiblir graduellement et de détruire la vo-

(1) Voyez les livres de M. Libri, de M. Génin, les articles de M. Lerminier, de M. Jules Simon.

lonté; 2° les docteurs catholiques les plus opposés au quiétisme en théorie, notamment Bossuet, poussent, dans la pratique, à un mysticisme qui tue l'activité et la liberté; 3° il est de l'essence du catholicisme et en général du christianisme de ruiner la liberté morale au profit de la grace divine.

Tout le livre de M. Michelet, considéré comme œuvre sérieuse, est contenu dans ces trois affirmations. Eh bien! la vérité nous force à dire qu'il n'en est pas une qui tienne contre une discussion régulière.

Soutenir qu'il est de l'essence du christianisme de détruire la liberté humaine, c'est en vérité tenir trop peu de compte de toutes les données de la théologie, de la philosophie et de l'histoire. Prétendre que l'opposition de la philosophie et de la religion représente celle du fatalisme et de la liberté, c'est confondre d'une manière étrange l'usage libre de la raison, qui constitue en effet l'essence de toute philosophie, avec la liberté morale, la responsabilité des œuvres, qui sont choses toutes différentes. Oui, sans doute, la religion parle au nom de Dieu et fait la part petite à la raison libre; mais la religion, comme la philosophie, reconnaît et ne peut pas ne pas reconnaître la liberté morale; ou, pour mieux dire, toute grande religion, comme toute grande philosophie, s'efforce d'expliquer la liberté morale et de la régler. Il arrive souvent sans doute que, pour l'expliquer, on la compromet et on la détruit; mais c'est un malheur qui arrive aux philosophes tout aussi souvent qu'aux théologiens. Jansénius, Calvin et Spinoza, l'un catholique, l'autre protestant, le troisième philosophe, ont été également conduits par leurs systèmes à méconnaître et à nier le libre arbitre. Pélage n'était-il pas un théologien? c'est au nom de la théologie qu'il a nié la grace, comme c'est au nom de la philosophie que Hobbes et Collins ont nié le libre arbitre. Rien n'est donc plus artificiel que cette opposition qu'on imagine entre la philosophie et la religion; rien n'est plus évident au contraire que la distinction qu'on méconnaît entre le libre examen et la liberté morale.

Quel défenseur plus audacieux du libre examen que Luther? et cependant M. Michelet sait fort bien que Luther a écrit le *De Servo arbitrio*, et qu'il a poussé, comme Calvin, la doctrine de saint Augustin jusqu'au fatalisme. Cent fois le pénétrant historien a signalé ce curieux contraste. Bien plus, M. Michelet, qui voit aujourd'hui dans le christianisme l'ennemi du libre arbitre, qui enseigne que la philosophie, en affranchissant la raison, a affermi la liberté morale, pensée solide et vraie pourvu qu'on ne l'exagère pas; M. Michelet, qui pousse cette conviction à tel point qu'il annonce pour la moralité humaine

une ère nouvelle, qu'il prodigue aux philosophes du dernier siècle le nom de saint, et se complaît à parler de la sainteté de notre temps; M. Michelet écrivait, il y a quelques années, que, depuis que le christianisme s'est affaibli dans la société moderne, la liberté morale est en souffrance. Il disait alors :

« Certainement la moralité est plus éclairée aujourd'hui; est-elle plus forte?... Je crains qu'en prenant un si juste sentiment de ses droits, l'homme n'ait perdu quelque chose du sentiment de ses devoirs... La notion du libre arbitre et de la responsabilité morale semble s'obscurcir chaque jour (1). »

La formule de notre époque était alors pour M. Michelet le mot sinistre que le poète a inscrit de sa plume de bronze sur la vieille cathédrale : Ἀναγκή. Et l'historien attristé exhalait sa douleur en ces pathétiques accens :

« Ainsi vacille la pauvre petite lumière de la liberté morale. Et cependant la tempête des opinions, le vent de la passion, soufflent des quatre coins du monde... Elle brûle, elle, veuve et solitaire; chaque jour, chaque heure, elle scintille plus faiblement. Si faiblement scintille-t-elle que dans certains momens je crois, comme celui qui se perdit aux catacombes, sentir déjà les ténèbres et la froide nuit... Peut-elle manquer? jamais sans doute. Nous avons besoin de le croire et de nous le dire, sans quoi nous tomberions de découragement. Elle éteinte, grand Dieu! préservez-nous de vivre ici-bas (2). »

Sans vouloir abuser de ce passage, nous demanderons à M. Michelet comment il se peut faire que depuis dix ans une époque d'abaissement pour la liberté morale soit devenue une époque de sainteté; nous dirons que ni l'histoire, ni la science, ne s'accommodent de ces exagérations, et que la nature des choses ne dépend pas de la fantaisie d'un poète, tantôt plongé dans la mélancolie, et tantôt aiguillonné par la colère : nous dirons qu'il est également déraisonnable de représenter le moyen-âge et les temps modernes, aujourd'hui comme l'abaissement, demain comme le triomphe de la liberté morale; qu'au moyen-âge la moralité n'était pas aussi forte qu'on pourrait croire, et que le nom de saint y a été un peu prodigué, mais que ce n'est pas une raison pour en gratifier de notre temps, d'une manière qui fait sourire les gens sérieux, Voltaire et Rousseau, lesquels, pour être de grands esprits et de grands serviteurs du genre humain, n'en ressemblent pas davantage à des héros de sainteté; enfin qu'il est incon-

(1) *Histoire de France*, t. II, p. 622 et suiv.
(2) *Histoire de France*, II, 622.

testable que la moralité s'est affermie de nos jours avec le progrès des lumières, sans pourtant que l'esprit de pénitence et de mortification paraisse dominant, comme on se plaît à le répéter.

Mais ce que nous voulons surtout conclure des paroles que nous venons de citer, c'est qu'il y a une distinction essentielle à faire entre le libre examen et la liberté morale, et qu'il est complètement faux que la lutte du christianisme et de la philosophie soit celle de la grace et du libre arbitre.

Que le christianisme, tout en maintenant avec force la doctrine de la grace, laquelle, aux yeux d'un philosophe, a un sens très profond et garde au sein même du rationalisme une valeur durable, ait toujours réservé les droits du libre arbitre, c'est ce qu'il est trop facile de prouver. Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, n'est-il pas le type de la liberté morale? Son sacrifice, qui se renouvelle chaque jour sur l'autel, n'a-t-il pas été volontaire? Ne considérez Jésus-Christ que comme le type de l'humanité, est-ce un mystique? est-ce un quiétiste? est-ce même un contemplatif? Quoi! la religion du Christ, qui a affranchi la femme et l'esclave, et appelé à la dignité morale des millions de créatures dégradées, serait la religion de la fatalité! Mais tous ses dogmes la condamnent. Le dogme même du péché originel, loin d'exclure la liberté morale, l'implique et la suppose.

L'église a-t-elle été sur ce point infidèle à l'exemple du Christ et à l'esprit de l'Évangile? a-t-elle jamais autorisé le fatalisme, le quiétisme? Pélage sans doute a été condamné pour avoir nié la grace; mais les manichéens, les prédestinatiens, les priscillianistes, qui niaient le libre arbitre, n'ont-ils pas été frappés en même temps des anathèmes de l'église? On citera tel père ou tel docteur; mais aucun père n'est l'église. Saint Augustin lui-même, si grand qu'il puisse être, n'est pas l'église et ne l'engage pas par ses sentimens. Il a adopté dans toute leur terrible puissance les dogmes de la grace et de la prédestination. Il a épuisé son ardent génie contre Pélage et Célestius; mais il a combattu Manichée. Eût-il incliné au fatalisme, incliner, pour un ferme génie, ce n'est pas tomber. Fût-il tombé, il n'a pas entraîné l'église dans sa chute.

Quand l'augustianisme exagéré est devenu le calvinisme et le luthéranisme, l'église l'a-t-elle épargné? Les conciles du ve siècle n'ont-ils pas eu leur écho dans le concile de Trente? La part du libre arbitre, celle du mérite des œuvres, n'ont-elles pas été faites d'une main ferme et prévoyante? Un siècle plus tard, nous retrouvons dans le jansénisme une sorte de calvinisme déguisé. L'église n'a-t-elle pas fait

encore entendre sa voix? Les motifs temporels, les intrigues des jésuites ont eu leur influence; qui le conteste? Qui ne sait la part qu'a eue Louis XIV à la condamnation de Fénelon? Qu'importe? l'histoire impartiale constate ces influences diverses; elle voit, elle pèse tout dans ses équitables mains; elle flétrit l'intrigue partout où elle la rencontre, même dans les conseils de la papauté; mais aussi elle sait reconnaître la sagesse de l'église, qui, pendant une longue suite de siècles, par les pères, par les conciles, à travers mille révolutions, a maintenu dans leur équilibre les deux élémens de la vie, l'élément de la grace et l'élément de la liberté. Pourquoi la philosophie, pourquoi l'histoire ne rendraient-elles pas cet hommage à l'église? La sagesse de l'église ne fait-elle pas honneur à l'esprit humain? Ne représente-t-elle pas la raison même, devant qui expirent toutes les extravagances et toutes les folies des hommes, qui maintient contre tout faux système ces deux droits éternels de l'humanité, le droit d'être soutenu dans sa course pénible ici-bas par la main divine, le droit de participer à sa destinée et de lui imprimer le sacré caractère de la responsabilité morale. Aveugles ennemis, détracteurs indiscrets des institutions religieuses, qui ne voyez pas qu'en les défigurant, c'est la raison même que vous insultez, c'est à l'humanité même que s'adressent vos outrages.

M. Michelet croit-il servir beaucoup la cause de la philosophie en nous représentant Bossuet comme un quiétiste, comme un disciple de Molinos, et cela contre toute vraisemblance, en présence des monumens où sont écrites en caractères éclatans les preuves du contraire? Je sais bien que M. Michelet ne parle pas des opinions spéculatives de l'auteur de la *Relation du Quiétisme*, de l'*Instruction sur les états d'oraison*, et de tant d'autres beaux écrits où les dangereuses tendresses du mysticisme, où les illusions et les égaremens de la spiritualité sont jugés avec une force de raison, avec une profondeur de bon sens, que nul homme n'a égalées; il s'agit de Bossuet, directeur spirituel. C'est aussi sous ce point de vue que je l'envisage. Je dois des remerciemens à M. Michelet; son chapitre, aussi piquant qu'inexact, sur Bossuet m'a fait relire le volume entier des *Lettres de Direction* de ce grand homme. Je ne crois pas qu'un ami de la philosophie et de l'humanité se puisse donner un plaisir plus relevé et plus pur que celui de méditer ce volume. Sur la foi de M. Michelet, j'y ai cherché des traces de mysticisme et de fatalisme; j'en demande bien pardon au brillant écrivain, mais tout cela est imaginaire : je n'ai trouvé dans les lettres de Bossuet à la sœur Cornuau, et à toutes les personnes qui lui confiaient la direction de leur ame, qu'un mélange

véritablement incomparable d'élan mystique et de mesure, de tendresse et de pureté, de sublimité et de simplicité, de noble assurance et de candeur. Nulle part, Bossuet n'est plus grand; nulle part, il n'est plus respectable et plus aimable. Je n'hésite point à dire que les lettres de Bossuet à cette humble sœur Cornuau sont un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

N'est-ce point une chose touchante de voir ce grand esprit, qui conversait avec saint Bernard et saint Augustin comme avec ses égaux, résoudre, avec une patience que rien ne rebute et avec une précision qui étonne, les cas de conscience d'une pauvre religieuse? Ce grand évêque, qui s'était donné la mission de combattre l'hérésie partout où elle pouvait paraître, qui était pour ainsi dire à lui tout seul un concile vivant, toujours assemblé, l'œil ouvert sur toute la chrétienté, combattant Luther et Calvin dans Claude et Jurieu, le mysticisme dans Fénelon, le quiétisme dans Molinos et Malaval, l'ultramontanisme au sein de l'assemblée du clergé, écrivant dans les intervalles des ouvrages immortels, ce même homme trouve du temps pour diriger d'humbles ames, pour les affermir, pour les éclairer, pour les préserver d'elles-mêmes.

Une des choses les plus admirables qu'on trouve dans ces lettres, ce sont les règles que donne Bossuet pour la confession : M. Michelet attaque avec force cette institution catholique, et je laisse à d'autres le soin de la défendre; mais ne peut-on signaler les abus très réels, très sérieux de la confession jésuitique, ne peut-on même discuter librement la valeur absolue de la confession sans en défigurer le caractère et sans attaquer Bossuet? On reproche au prêtre de se substituer à Dieu dans le sacrement de la pénitence; écoutons Bossuet : « Regardez ce que je vous dis comme venant de Dieu et non de moi. Ce qui vient de l'homme ne touche point l'homme et n'entre point dans son cœur (1) ». On blâme, on flétrit la curiosité indiscrète du prêtre; voici le sentiment de Bossuet : « Il n'improuvait pas, nous dit la sœur Cornuau, la conduite de tant d'habiles directeurs qui règlent jusqu'aux moindres pensées et affections dans les retraites, et veulent qu'on leur rende compte jusqu'à un iota de tout ce que l'on a fait; mais pour lui il ne pouvait goûter cette pratique à l'égard des ames qui aimaient Dieu, et un peu avancées dans la vie spirituelle. » On signale avec raison le danger commun au pénitent et au confesseur de décrire certaines tentations. Écoutons encore la sœur

(1) Bossuet, *Lettres de Piété et de Direction*, t. XI, édit. Lefebvre, p. 299.

Cornuau : « La maxime de ce saint prélat en fait de tentations, et particulièrement de celles qui regardent la pureté, c'était de ne faire jamais de questions gênantes, craignant d'échauffer l'imagination pour vouloir trop approfondir. » Plusieurs écrivains, de nos jours, ont signalé avec une juste indignation et un courage honorable les dangereuses et immorales subtilités de la casuistique. Que pensait Bossuet sur ce point? La sœur Cornuau va nous l'apprendre : « Ce saint prélat lui avait confié qu'il n'étudiait jamais ces matières. » Voilà Bossuet médiocrement partisan de la casuistique; c'est un illustre auxiliaire sur lequel on ne comptait pas.

Mais le point sur lequel insiste M. Michelet, c'est le quiétisme pratique de Bossuet. Sur ce point, on ne peut être embarrassé en contredisant M. Michelet que pour le choix des preuves. Bossuet, partisan des voies passives, Bossuet, ennemi de l'action et de l'œuvre, Bossuet, molinosiste, c'est la plus étrange illusion qui ait jamais traversé l'esprit d'un historien. Premièrement, il faut considérer que Bossuet s'adresse à des religieuses vouées à la vie contemplative, à des ames mystiques, d'autant plus agitées d'ordinaire qu'elles soupirent davantage après la paix. Que faire avec de pareilles ames? Se proportionner à elles, pour les calmer et les affermir; c'est ce que pratique constamment Bossuet avec un mélange de sévérité et de douceur, de sens droit et de finesse, de hauteur et de simplicité qui touche et pénètre, et fait concevoir pour un si grand homme je ne sais quelle vénération mêlée de tendresse.

Voici quelques passages que je me permettrai de recommander à l'attention de M. Michelet :

« Les ames mystiques doivent beaucoup modérer leur activité et vivacité naturelles, avec toute l'inquiétude qui les accompagne, et la tourner peu à peu en une action tranquille, ferme et persévérante. »

« La créature en elle-même n'est que mensonge et que péché; mais par rapport à Dieu, qui nous attache à le servir dans ses enfans, et à Jésus-Christ, qui veut que nous l'honorions dans ses membres, nous ne devons point mépriser les créatures, parce qu'on le trouve en elles. »

« Ne faites aucun effort de tête ni même de cœur pour vous unir à votre époux, p. 352. »

« Laissez là toutes ces pensées d'une règle plus étroite. Ce n'est qu'amusement d'esprit. Accomplissez vos devoirs selon l'état où vous êtes. »

« Les oraisons passives et extraordinaires sont plus dangereuses qu'on ne pense. Ces mouvemens sont de pieuses extravagances d'un amour que sa violence rend insensé. »

Est-ce là du quiétisme? Veut-on un passage décisif? Bossuet écrit sur l'oraison à une religieuse qui inclinait aux voies passives :

« Ce n'est pas là l'oraison ni la piété que Jésus-Christ nous a enseignée. La simplicité en est la marque; la charité en est l'ame; Jésus-Christ en est le soutien. »

« N'allez pas contracter une habitude d'orgueilleuse et présomptueuse paresse qui mène à la languenr, et par la langueur à la mort. »

Quels sont les inconvéniens de la vie contemplative, du mysticisme pratique? Le mépris des créatures, l'abus des austérités, les hallucinations de l'imagination. Écoutons Bossuet. Il écrit à des religieuses :

« Donnez les heures nécessaires au sommeil, ce qui est d'une conséquence extrême dans la disposition que vous avez de vous échauffer le sang. L'obéissance, la discrétion et l'édification valent mieux que les oraisons, les pénitences, et même, en un sens, que les communions.

« Cet effort qui fait qu'on voudrait mettre son corps en pièces est un excès et une illusion.

« Souvenez-vous de ce que vous devez au prochain dans votre état; si vous y manquiez, tout le reste s'en irait en fumée. »

Voilà l'homme que M. Michelet nous dépeint comme un quiétiste, un ennemi de l'activité et de la liberté morale, et tout cela pour soutenir cette thèse, que l'esprit de la direction spirituelle dans le catholicisme, c'est l'anéantissement de la volonté, et cette autre thèse non moins fausse, non moins contraire à l'histoire, que les institutions religieuses, et particulièrement celles du christianisme, étouffent la liberté morale. Que conclure de ces erreurs d'un homme de talent que la passion égare? Ce n'est point une petite conclusion que nous en voulons tirer, et nous la croyons assez importante pour lui donner tout le développement nécessaire : cette conclusion, c'est que l'attitude que M. Michelet veut donner à la philosophie vis-à-vis des institutions religieuses est fausse et dangereuse, et qu'il en est une autre plus digne, plus forte, non moins libre, non moins sincère, mais mieux appropriée à la nature de la philosophie, à la destinée à venir des institutions religieuses, enfin à l'état actuel de la société. Caractériser cette attitude, c'est ce qui nous a mis la plume à la main, et décidé à combattre avec franchise un écrivain dont nous honorons le caractère et le talent.

III.

Nous concevons deux sortes de critique des institutions religieuses, l'une appuyée sur la philosophie et l'histoire, pesant dans ses impartiales mains le bien et le mal, le vrai et le faux, sincère, mais équitable, hardie, mais toujours maîtresse d'elle-même, libre, mais d'une liberté que la raison éclaire, que le seul amour de la vérité inspire, que la justice règle et conduit; l'autre, violente, haineuse, qui veut moins expliquer les institutions religieuses que les décrier et les détruire, ne cherchant dans l'histoire et dans la science que des armes pour le combat, peu scrupuleuse sur les moyens de détruire, ne respectant rien, n'épargnant rien, mêlant le vrai et le faux, le bien et le mal, féconde en assertions tranchantes, en inductions téméraires, en accusations passionnées.

Où peut conduire cette dernière sorte de critique? Tout au plus à l'ébranlement passager des institutions religieuses, mais elle est inféconde pour la science; c'est une critique imprévoyante qui vit au jour la journée, et ne songe pas au lendemain; l'autre, au contraire, a des résultats positifs et un but pratique, lointain, il est vrai, mais dont elle se rapproche chaque jour. Nous l'indiquerons d'un seul mot. Elle découvre partout dans l'histoire des institutions religieuses la raison humaine et ses lois. Or, la raison, se reconnaissant dans l'histoire, se comprend, s'absout elle-même, et se fortifie dans le sentiment de sa grandeur et de ses destinées. Le résultat de cette haute et pacifique critique des institutions religieuses, c'est donc de les comprendre, de les expliquer, de les absoudre, et finalement d'y substituer par degrés l'action directe, immédiate de la raison, qui doit un jour appeler tous les hommes, même les plus humbles, à la comprendre en elle-même, et à savoir tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle peut.

Quelle est celle des deux critiques dont le livre de M. Michelet nous donne l'exemple? On l'a vu. Nous croyons avoir démontré que le livre de M. Michelet, une fois dépouillé de sa brillante parure d'anecdotes et de portraits et réduit à l'essentiel, ne soutient pas le premier choc d'une discussion sérieuse. Ce sont en général des vues de détail, des aperçus ingénieux, mais partiels, généralisés sans mesure avec l'intempérance d'une imagination ardente et l'emportement d'une passion qui ne peut se contenir. C'est donc là un livre de colère et de haine, et non un livre de science et de sérieuse critique. Nous entendons dire que ce livre est hardi; nullement, c'est faible et violent qu'il faut

dire. J'appelle hardi un livre comme le *Traité théologico-politique*, où des idées vraiment neuves sur la religion sont appuyées sur une critique profonde des saintes Écritures; j'appelle hardi un livre comme *la Vie de Jésus-Christ* du docteur Strauss, dont un éloquent écrivain rendait compte dans ce recueil d'une manière si brillante et avec de justes réserves, et où une érudition forte et solide sont mises au service d'une conception originale : voilà des livres vraiment hardis; mais qu'y a-t-il au monde de moins hardi qu'une attaque contre le célibat des prêtres et la confession? Cela était nouveau il y a trois siècles. Où est la hardiesse de soutenir qu'un prêtre qui fait Dieu avec du pain peut aussi bien croire que deux et deux font cinq. Spinoza a dit cela hardiment au XVIIe siècle, mais le XVIIIe l'a rendu banal. M. Michelet est fort plaisant sur Marie Alacoque, mais peut-il espérer l'être plus que Voltaire? La hardiesse consisterait-elle à dire que le christianisme détruit la liberté morale, que les grands docteurs de l'église sont fatalistes, que Bossuet et Molinos ne diffèrent pas? Ces hardiesses-là ont un autre nom.

Allons droit à la vraie question. M. Michelet pousse à la dissolution des institutions religieuses, cela n'est pas contesté. Que veut-il mettre à la place? Apparemment la philosophie, à moins que ce ne soit une religion nouvelle. Expliquons-nous amplement là-dessus.

S'il est un besoin essentiel, universel, de toute société humaine, c'est l'existence d'un ministère spirituel. L'homme ne vit pas seulement de pain; il faut à son ame une nourriture qui le soutienne et le fortifie; en d'autres termes, il lui faut des idées religieuses et morales. Ce qui, dans une société, donne aux hommes la nourriture de l'ame, c'est ce que j'appelle le ministère spirituel.

Il y a deux grandes puissances capables d'exercer le ministère spirituel, la philosophie et la religion; toutes deux ont pour objet de donner à l'homme le pain de l'ame, je veux dire un système de croyances religieuses et morales. Il n'a jamais existé une société où le ministère spirituel n'ait été exercé soit par la philosophie, soit par la religion, soit par toutes deux ensemble, tantôt unies, tantôt divisées, tantôt subordonnées l'une à l'autre. Une société sans religion et sans philosophie n'existerait pas une année; il faudrait la composer d'hommes qui pourraient se passer du ministère spirituel, c'est-à-dire d'hommes qui auraient un corps et des besoins physiques, et n'auraient point d'ame ni de besoins moraux.

En Europe, au moyen-âge, le ministère spirituel a été exercé par la religion catholique à l'exclusion de toute autre puissance. Au XVIe siè-

cle, on voit apparaître, et au XVIIe se constituer un autre pouvoir spirituel, celui de la raison affranchie, celui de la philosophie. Les philosophes entrent en partage du ministère spirituel; ils répandent dans la société des idées religieuses et morales; ils parlent aux hommes de Dieu et du devoir. Depuis Descartes, ce droit des philosophes a toujours été plus ou moins contesté, et quel droit en ce monde a le privilége de ne pas l'être? mais depuis la révolution française, la raison publique reconnaît à la philosophie comme à la religion le droit d'exercer le ministère spirituel, le droit de répandre parmi les hommes des idées morales et religieuses.

Or, voici un écrivain qui conteste à la religion chrétienne le droit d'exercer le ministère spirituel, le droit de parler aux hommes de Dieu et de leurs devoirs. Supposons que la religion chrétienne soit universellement reconnue incapable d'exercer ce droit sublime, qui en sera investi à sa place? car enfin il faut à la société un ministère spirituel qui ait le caractère de l'universalité, qui embrasse tous les membres qui la composent, les grands et les petits, les riches et les pauvres, les savans et les ignorans, les femmes comme les hommes, les enfans comme les vieillards. La religion chrétienne étant déchue, énervée, morte, si l'on en croit M. Michelet, elle ne remplit plus ce saint ministère. Qui le remplira? Il y a trois réponses à cette question.

On peut espérer remplacer la religion chrétienne et en général les religions positives par la philosophie, ou par une religion nouvelle, ou par la simple religion naturelle. Si absurdes que puissent paraître à des esprits sérieux, à des hommes d'expérience et de pratique, ces deux dernières solutions du problème, discutons-les rapidement.

Au XVIIIe siècle, la religion naturelle était fort à la mode. Cette chimère s'est évanouie au premier souffle de l'expérience. La religion naturelle, telle au moins qu'on l'entendait au XVIIIe siècle, n'a qu'un malheur, c'est qu'elle n'existe pas; c'est un être d'imagination et de fantaisie. J'appellerais religion naturelle un certain corps de dogmes religieux et de règles morales qui seraient communs à tout le genre humain, qu'on trouverait identiques, permanens, éternels chez tous les hommes, sauvages ou civilisés, anciens ou modernes. Un tel corps de doctrines n'existe pas. Il n'y a qu'un seul point commun à tous les systèmes religieux, c'est l'idée de Dieu; mais je défie d'articuler un dogme précis qui se rencontre au sein de tous les cultes. La nature a placé en nous les germes sacrés de la religion et de la morale; c'est l'ouvrage et c'est l'honneur de la civilisation de les développer d'âge en âge. L'histoire de l'humanité à son titre le plus relevé, c'est l'his-

toire de l'idée de Dieu parmi les hommes, ou, en d'autres termes, l'histoire des croyances religieuses et des systèmes philosophiques. Chaque religion, chaque système de philosophie est un développement particulier de l'idée de Dieu; l'ordre, les lois, le progrès de ce développement, c'est l'ordre, ce sont les lois mêmes de la divine Providence. Otez les religions et les philosophies, vous ôtez la civilisation. Otez la civilisation, vous n'ôtez pas le germe de l'idée religieuse et morale, mais vous le rendez stérile. Quand un éloquent écrivain du siècle dernier prétendit écrire le symbole de la religion naturelle sous l'inspiration de la seule nature, il l'écrivait, en effet, sous la dictée d'une philosophie préparée par le christianisme. Ce n'est pas l'homme de la nature qui parle dans la profession de foi du vicaire savoyard, c'est un prêtre devenu philosophe. L'homme de la nature est un être de fantaisie, rêvé par l'imagination des philosophes du XVIIIe siècle. Ce fantôme s'est évanoui, que la religion naturelle aille le rejoindre.

La religion nouvelle est-elle une pensée plus sérieuse? Qu'on veuille bien s'entendre. Il ne peut être question ici que d'une religion positive, c'est l'hypothèse que nous discutons. Une religion positive a un dogme; elle a une morale, un culte, des symboles, des ministres, des autels. La religion païenne avait tout cela. Quand la religion chrétienne est venue la détruire et s'y substituer, elle a offert aux hommes d'autres dogmes, d'autres symboles, une autre morale, d'autres autels. Est-ce une révolution de ce genre qu'on nous propose? Allons-nous avoir un nouveau Messie, des révélateurs comme Moïse ou Orphée, un conquérant-prophète comme Mahomet? Faut-il discuter sérieusement de telles folies? Songerait-on à une transformation du christianisme? Autre chimère, autre folie qu'une expérience décisive a déjà plusieurs fois condamnée.

Conserver les symboles d'une religion positive en y faisant pénétrer un esprit nouveau, telle a été l'entreprise, audacieuse et stérile, d'une école célèbre. Des hommes de génie y ont mis la main. Un empereur y a épuisé son génie et les ressorts du gouvernement le plus puissant qui fut jamais. Cette tentative a échoué. Ce qui a été impossible au IIIe et au IVe siècle de l'ère chrétienne sera-t-il praticable aujourd'hui? Où sont les Plotin, les Porphyre, les Julien du XIXe siècle? Mais supposez qu'il se rencontre de plus grands hommes encore pour entreprendre un tel dessein; ils ne détruiraient pas la nature des choses; il est aussi impossible de conserver un symbole en en changeant l'esprit, que de faire passer une ame d'un corps dans un autre. Une révélation nouvelle, un christianisme nouveau, ce ne sont donc que

des illusions et des chimères bonnes à repaître des imaginations malades, et qui ne peuvent séduire un instant un esprit raisonnable et un peu versé dans l'histoire du genre humain.

Nous sommes persuadés d'avance que M. Michelet repousse également ces deux systèmes, et qu'il est au fond aussi éloigné de vouloir confier le ministère spirituel des sociétés modernes à une religion nouvelle, que de l'abandonner à la religion naturelle, ce qui revient, comme on l'a vu, à le supprimer. L'illusion de ceux qui espèrent une religion nouvelle est encore respectable, car enfin ils veulent un ministère spirituel : seulement ils n'en savent pas les conditions; mais ceux qui parlent de la religion de la nature et qui s'entendent eux-mêmes ne veulent pas de religion du tout. Ce sont là ces incorrigibles athées dont la race est loin d'être éteinte, et qui sont convaincus que toute religion est parfaitement inutile, et que, puisqu'ils s'en passent, leurs semblables peuvent bien aussi s'en passer.

Quelle que soit pourtant notre répugnance à ranger M. Michelet dans l'une quelconque de ces deux catégories, nous ne cacherons pas que certains passages de son livre nous ont causé une vive inquiétude. Ce n'est sans doute qu'un défaut de son style, où la solennité des formes, une sorte d'obscurité mystérieuse qui ne paraît pas déplaire à l'auteur, un certain air d'inspiration étranger à la gravité de l'histoire, à la précision sévère de la science, dénoteraient quelquefois un certain penchant vers un nouveau dogmatisme religieux. M. Michelet parle souvent de la religion de l'avenir, du prêtre de l'avenir. Y aurait-il là-dessous quelque mystère que des déclarations plus précises éclairciront? Nous en doutons. Nous nous souvenons que M. Michelet écrivait, il y a quelques années :

« J'ai baisé de bon cœur la croix de bois qui s'élève au milieu du Colysée.... Aujourd'hui encore, cette croix n'est-elle pas l'unique asile de l'ame religieuse? L'autel a perdu ses honneurs.... Mais, je vous en prie, oh! dites-le-moi, si vous le savez, s'est-il élevé un autre autel? »

Nous aimons à croire que M. Michelet est aussi embarrassé aujourd'hui qu'il y a quinze ans de découvrir une religion nouvelle. Que penser toutefois de ce passage de son nouveau livre :

« Homme, tu cherches Dieu du ciel à l'abîme;... mais il est à ton foyer... L'homme, la femme et l'enfant, l'unité des trois personnes, leur médiation mutuelle, voilà le mystère des mystères. »

Ce ton solennel, ce langage mystique, ces mots sacramentels de

trinité, de mystère, de médiation, nous avaient un instant fait croire que M. Michelet nous promettait un symbole nouveau. Nous nous sommes rassuré en trouvant à la fin de son ouvrage, à titre de conclusion positive, une théorie de l'amour, familière à tous les grands docteurs de l'église, que le christianisme opposait jadis à l'école d'Alexandrie par l'organe de ses conciles, que Bossuet revendiquait au XVIIe siècle contre le mysticisme de Fénelon. Le fond de cette théorie, c'est que l'amour n'a pas pour objet l'absorption de l'ame dans l'objet aimé, mais le développement, le perfectionnement de celui qui aime, non la mort, mais la vie. Nous faisons honneur de cette théorie au christianisme; mais elle est beaucoup plus ancienne encore, et M. Michelet, qui l'expose avec talent, a pu s'inspirer à la fois de l'Évangile et du *Banquet*.

M. Michelet, en mille passages, est si éloigné de la chimère d'une religion nouvelle, que nous le voyons incliner assez fortement vers la religion naturelle. On sait que le problème du XIXe siècle est pour lui la réconciliation spirituelle de l'épouse et de l'époux. « Cela ne peut aller ainsi, s'écrie M. Michelet; il faut que le mariage redevienne le mariage. » Comment cela? M. Michelet nous le dit d'une manière sommaire, mais expressive :

« Que cela n'arrive plus. Voyons, reprenez-vous la main. N'entendez-vous pas que votre enfant pleure? Le passé et l'avenir, vous l'alliez chercher dans des routes différentes; mais il est ici : vous trouverez l'un et l'autre tout ensemble au berceau de votre enfant. »

Si je ne me trompe, voilà bien la religion de la nature. Le père, la mère, l'enfant, c'est à coup sûr un système extrêmement simple : c'est celui des sauvages; encore les sauvages ont-ils un culte, germe grossier, mais déjà sublime de la religion. M. Michelet ajoute, il est vrai, à son système un quatrième ressort, et c'est un prêtre, mais le prêtre de l'avenir, c'est-à-dire un vieillard, qui sera l'homme de tous, « l'homme qui appartient aux pauvres, l'arbitre conciliant qui empêche les procès, le *médecin hygiénique* qui prévient les maux. » Avec tout le respect que mérite un homme du talent de M. Michelet, convenons que ce prêtre en cheveux blancs, juge et médecin, est un peu ridicule; c'est au moins un ressort inutile que la parfaite simplicité du système devait faire absolument supprimer.

Arrivons au point le plus sérieux de cette controverse. Il y a dans le monde moderne deux puissances spirituelles, la religion chrétienne et la philosophie; tout le reste n'existe que dans l'imagination des

faiseurs d'utopies. La philosophie est-elle capable, à l'époque où nous sommes, d'exercer à elle seule le ministère spirituel? voilà la véritable question.

Nous nous adressons ici aux hommes pratiques, non pas aux hommes d'imagination qui s'exaltent dans la solitude du cabinet, non pas aux hommes à qui la haine du catholicisme ou simplement celle des jésuites ôte la faculté d'apprécier sainement les choses, mais aux hommes qui connaissent à la fois les limites de la spéculation et les nécessités de la vie pratique, et nous leur demandons ce qu'ils pensent du dessein de confier à la philosophie toute seule, réduite à ses seules ressources et dans l'hypothèse de la dissolution prochaine des institutions religieuses, l'exercice universel du ministère spirituel dans les sociétés modernes. Il ne s'agit pas ici d'avoir plus ou moins de courage, mais d'avoir plus ou moins de bon sens, de connaître ou de ne pas connaître la nature humaine, de savoir ou de ne pas savoir ce que peut la philosophie, et quelles sont les conditions de son développement parmi les hommes. Voilà les philosophes chargés de parler aux hommes de Dieu et de la vie future. Les voilà, en face de l'humanité, chargés de suffire à ce besoin religieux, l'honneur et le tourment de la nature humaine, le plus universel, le plus impérieux de tous. Les ames d'élite ne sont pas les seules où le sentiment religieux vive et se déploie. Nulle ame humaine n'y est étrangère. L'homme du peuple, courbé sur le sillon, s'arrête pour songer à Dieu, pour se relever dans cette pensée. Il sent peser sur lui le fardeau de la responsabilité morale et le mystère de la destinée humaine. Qui lui parlera de Dieu? Seront-ce les philosophes? Les philosophes font des livres. Qu'importe au peuple, qui ne les peut lire, et qui, s'il les lisait, ne les comprendrait pas? Se représente-t-on Kant et Locke prédicateurs de morale et de religion? D'ailleurs, tout besoin universel de la nature humaine demande un développement régulier. Si ce besoin est laissé à lui-même, il se déprave, il s'égare. Supposez le peuple le plus éclairé de l'Europe moderne privé d'institutions religieuses; voilà la porte ouverte à toutes les folies. Les sectes vont naître par milliers. Les rues vont se remplir de prophètes et de messies. Chaque père de famille sera pontife d'une religion différente. Si donc la philosophie veut exercer le ministère spirituel, il faut qu'elle lutte contre cette anarchie des croyances individuelles, qu'elle donne aux hommes un symbole de foi, un catéchisme. On ne fera pas lire apparemment aux ouvriers les *Méditations* de Descartes ou la *Théodicée* de Leibnitz. Or, ce catéchisme si nécessaire, qui le composera? Un concile de philosophes?

Qui déléguera leurs pouvoirs à ces nouveaux docteurs? On peut se passer à la rigueur d'une église et d'un pape; mais encore faut-il un évangile. Quel homme osera dire : Voilà l'évangile de l'humanité? Et s'il en est un assez orgueilleux pour le dire, en trouvera-t-il un autre qui le veuille croire?

S'il est donc une chose palpable, évidente à tout homme de bon sens, c'est que la philosophie est incapable de se charger à elle seule du ministère spirituel dans les sociétés modernes.

Nous nous attendons à une objection : on se plaindra que nous voulions réduire la philosophie à l'inertie, en l'enfermant dans la région de la science et en lui interdisant la prédication universelle des idées morales et religieuses; on nous reprochera notre timidité, notre indifférence, qui sait? peut-être notre hypocrisie. Si graves que soient ces reproches, nous nous sentons dans un calme profond devant ceux qui pourront nous les adresser, ayant en nous une invincible persuasion que nous ne les méritons pas. Expliquons-nous nettement.

On nous dira en effet, et ce sont les modernes voltairiens qui tiendront ce langage : Vous proclamez que la philosophie est incapable de remplacer la religion; vous admettez donc que la philosophie et la religion sont deux puissances également nécessaires, également légitimes, également indépendantes, également immortelles. Il faut donc qu'il y ait entre elles une différence nécessaire, car, si elles répondent aux mêmes besoins, si elles agitent les mêmes problèmes, si elles ont les mêmes objets, il faut, pour admettre qu'il est absolument impossible de les fondre l'une dans l'autre, reconnaître qu'il existe entre elles une différence naturelle, absolue, éternelle. Il faut donc ramener la distinction des vérités naturelles et des vérités surnaturelles, donner à la religion et à la philosophie deux domaines parfaitement séparés, à l'une les vérités de la raison, à l'autre les vérités de la foi; en un mot, il faut en revenir à Descartes et au XVIIe siècle. Or, premièrement, la distinction des vérités naturelles et des vérités surnaturelles est fausse. Il n'y a pas de vérités surnaturelles; il n'y a d'autre source de vérité parmi les hommes que la raison. La raison est divine sans doute dans sa source éternelle, et en ce sens toute vérité est divine, ou, si l'on veut employer ce langage, surnaturelle; mais la raison, dans ses manifestations, est toujours humaine ou naturelle, comme on voudra. Dans les deux cas périt l'artificielle distinction des vérités naturelles et surnaturelles. Serait-on reçu à distinguer de nos jours deux sortes de phénomènes, les phénomènes naturels et les phénomènes surnaturels? En un sens, toutes les causes secondes tirent leur force, leur

être, leur vie, de la cause première, et, sous ce point de vue, le mouvement des astres, par exemple, est quelque chose de divin; mais, après tout, chaque phénomène vient d'une cause seconde, comprise dans l'ample sein de la nature, et, sous ce point de vue, il n'y a de réel et de possible que des phénomènes naturels. Cela n'est pas contesté aujourd'hui dans la science. Serait-il digne de la philosophie d'être moins avancée que la physique, et de ressusciter cette distinction, désormais détruite, sous le vain prétexte de mettre d'accord la philosophie et la religion en les séparant l'une de l'autre? Ce serait trop compter, en vérité, sur la puissance d'un pur artifice de langage. Rien de grand ne peut sortir, en philosophie, d'une fiction; la force de la philosophie est dans sa sincérité. La distinction des vérités naturelles et des vérités surnaturelles est donc fausse scientifiquement; dans la pratique, elle est inutile, puisqu'elle n'a pas empêché et n'empêche pas aujourd'hui la lutte de la philosophie et des institutions religieuses; enfin, elle est dangereuse, parce qu'elle compromet et la liberté et la dignité de la philosophie.

Nous acceptons toute l'objection. Nous tenons la distinction des vérités naturelles et des vérités surnaturelles pour une distinction parfaitement artificielle. Que l'homme politique, que l'état reconnaisse les religions positives comme enseignant un ordre de vérités distinctes, qu'il prévienne les conflits qui pourraient s'élever dans son sein entre l'enseignement officiel de la philosophie et celui de la religion, nous le comprenons à merveille; mais dans l'ordre spéculatif, il n'y a pas deux sortes de vérités : il n'y a que des formes diverses de la vérité. La vérité se montre ici sous la forme d'une religion, là sous la forme d'une philosophie. A travers la variété de ces formes, la raison garde son identité; elle reste la source unique, la source éternelle de la vérité, immuable dans son fond, variable et progressive dans ses manifestations, divine par ses lois et par son essence, humaine par ses formes variables, ses mouvemens divers, ses imperfections nécessaires. La philosophie, qui est la raison sous sa forme réfléchie, embrasse donc toute vérité. Aucune ne lui est étrangère. Sa mission est de tout comprendre, de tout expliquer. Systèmes religieux, systèmes philosophiques, théologie, sciences, symboles, cultes, elle ne laisse rien hors de soi. Son dernier terme, son idéal qui est dans l'infini, mais dont elle doit se rapprocher chaque jour, c'est de montrer à l'homme, à tous les hommes, dans tous les produits de leur activité les lois de la raison par lesquelles ils sont appelés à se gouverner. S'il en est ainsi, si la philosophie et les religions positives ont au fond le même domaine, et un

domaine universel, leur lutte est nécessaire, et il est impossible que chacune d'elles ne tende pas à absorber l'autre et à exercer toute seule le ministère spirituel dans son universalité. Nous accordons tout cela; mais la question est maintenant de choisir entre ces deux méthodes : l'une qui consiste, par un mouvement régulier de la science, toujours proportionné à l'état changeant de la société, par le développement interne, la propagation des spéculations philosophiques, par la critique calme, approfondie des institutions religieuses, à étendre chaque jour l'exercice philosophique du ministère spirituel; l'autre, qui veut engager une lutte violente, exciter les passions, provoquer le renversement d'institutions respectables, utiles, en harmonie avec les besoins et les idées d'une prodigieuse foule d'intelligences, sans savoir comment on contentera ensuite le besoin religieux qui les soutenait, comment l'on remplira l'immense lacune qu'on aura laissée dans les ames.

La question philosophique ici et la question politique sont étroitement unies. N'est-il pas certain, pour tous les hommes éclairés, que les gouvernemens doivent tendre à appeler un nombre de plus en plus grand de citoyens à jouir des droits politiques dans toute leur plénitude? La question est de savoir s'il convient d'arriver à ce résultat par une éducation politique de plus en plus étendue, par une extension toujours croissante des lumières, en un mot par le mouvement régulier des institutions, ou bien s'il est plus sage d'enflammer les passions populaires, et de conduire le peuple à l'assaut de tout gouvernement qui ne réalisera pas l'idéal désiré. Il n'y a pas la moindre différence sérieuse entre cette question et la précédente; c'est une question entre l'esprit de sagesse et de progrès d'une part, et l'esprit d'anarchie, de l'autre.

N'avons-nous pas des exemples récens bien propres à nous éclairer? N'a-t-on pas essayé d'appeler à la fois tous les hommes et à l'indépendance politique et à l'indépendance religieuse? Et pour ne parler que de celle-ci, n'a-t-on pas essayé, il y a cinquante ans, de se passer de religion, d'y substituer la philosophie? N'a-t-on pas inspiré au peuple la haine du prêtre? Ne l'a-t-on pas chassé de la famille, du temple, de l'autel, du pays? N'a-t-on pas essayé du catéchisme philosophique, de la religion naturelle, de la théophilanthropie, et même de la déesse Raison? N'est-il pas triste d'être obligé de rappeler aujourd'hui de tels exemples? Non que nous craignions le retour de ces folies impies, mais à condition que les progrès de la raison publique serviront de leçon aux philosophes, qu'on ne suscitera pas les mêmes passions, qu'on

né s'emportera pas aux mêmes exagérations. Qu'est-il arrivé, il y a quarante années, après une dissolution passagère des institutions religieuses? Un glorieux adversaire des idéologues, mais qui n'en était pas moins un grand philosophe en politique, a rouvert les temples, ramené les ministres de l'autel, et l'œuvre du concordat restera comme un des monumens les plus solides et les plus durables de son génie. N'a-t-on pas vu ce même peuple qui courait aux fêtes de l'Être suprême, saluer, dans le restaurateur de la religion catholique, le réparateur de la société même?

Pareille chose arriverait de nos jours, si le retour d'une pareille crise était possible. Sommes-nous donc depuis quarante ans un peuple nouveau? Le besoin religieux a-t-il cessé d'être un besoin impérieux, universel, salutaire? La philosophie est-elle devenue, par des découvertes ou des progrès extraordinaires, capable d'exercer le ministère spirituel dans sa nécessaire universalité? Illusions, rêveries que tout cela! ignorance inconcevable des vrais besoins de notre temps et du véritable esprit du XIXe siècle! La philosophie ne retournera pas en arrière, et de même qu'elle ne consentira pas à s'abriter, comme au temps de Descartes, derrière la distinction des vérités naturelles et des vérités surnaturelles, elle n'essaiera pas, comme au temps de Voltaire, l'entreprise téméraire de se substituer par la violence et la guerre aux institutions religieuses. Ramener Descartes et l'esprit du XVIIe siècle, ramener Voltaire et l'esprit du XVIIIe siècle, ce sont là deux anachronismes. La philosophie a conquis dans les deux derniers siècles non-seulement le droit de s'exercer avec indépendance, mais le droit d'embrasser dans son domaine, aussi vaste que la raison et l'humanité, tous les besoins, tous les développemens de la nature humaine. Abdiquer ce droit, ce serait faiblesse; mais en user comme Voltaire, ce serait imprévoyance et folie. La philosophie a montré sa puissance en renversant ce qui faisait obstacle à sa liberté, royauté, aristocratie, et, avec les institutions politiques et sociales, des institutions religieuses à qui dix-huit siècles de durée semblaient assurer l'éternité; elle a maintenant à montrer sa sagesse, en sachant comprendre et respecter ce qu'elle a vaincu, ce qu'elle n'a pas détruit. Qu'elle étende chaque jour ses conquêtes, qu'elle gagne des ames, qu'elle plonge jusqu'au fond de la société, qu'elle se propose pour idéal suprême la conquête de l'humanité tout entière; mais qu'elle sache connaître ses limites, les conditions de son développement et de son progrès; qu'elle se dépouille de toute haine, qu'elle renonce à toute violence, qu'elle s'interdise toute exagération : plus libre, plus ample et dans ses des-

seins et dans ses résultats qu'elle ne le fut et qu'elle ne pouvait l'être au XVIIe siècle, non moins sincère, non moins hardie qu'au XVIIIe siècle, mais plus impartiale, plus juste, et par conséquent plus forte, absolvant, comprenant et le cartésianisme et le voltairianisme, mais aspirant à les dépasser l'un et l'autre et à prendre un caractère qui soit le sien.

On s'effraie plus qu'il ne faudrait des attaques du clergé; c'est qu'on ne connaît bien ni sa force, ni sa faiblesse. Sa force est dans le sentiment religieux qui lui communique une puissance durable et lui donne dans le peuple une assiette solide; sa faiblesse est dans la vanité de ses entreprises contre l'ordre scientifique et contre l'ordre politique. Il y a dans le monde deux puissances d'une constitution assez vigoureuse pour résister à un injuste empiètement, la science et l'état. Que l'état soit respectueux, mais ferme; que la science soit libre, mais impartiale, le sacerdoce se résignera. On accuse l'état d'être faible, le sacerdoce d'être violent. Si tout le monde oublie ses devoirs, est-ce à nous d'oublier que la philosophie en prescrit à ses interprètes? En vérité, il ne manquerait plus à notre temps que de montrer au monde, avec un gouvernement faible et un clergé téméraire, une philosophie partiale, injuste, passionnée, destructive. Espérons, à l'honneur de notre génération, qu'il n'en sera pas ainsi. Pour nous philosophes, rappelons au clergé nos droits, à l'état ses devoirs, mais sachons aussi remplir les nôtres. N'imputons pas à crime à nos amis, surtout quand ils sont sincères, éloquens, provoqués par de cruelles injures, d'exercer de légitimes représailles; mais ne les imitons pas. Ce serait trop faire, en vérité, pour le clergé que de lui sacrifier notre modération et notre sagesse.

ÉMILE SAISSET.

LE

MONDE GRÉCO-SLAVE.

Le système constitutionnel et le régime despotique dans l'Europe orientale.[1]

I.

DES BASES DU GOUVERNEMENT CHEZ LES GRÉCO-SLAVES.

Une opinion trop généralement répandue tend à nous représenter les Gréco-Slaves comme séparés de l'Europe, et à nous faire croire que leurs mœurs orientales élèvent une barrière infranchissable entre ces peuples et les nations de l'Occident. Si cette erreur se perpétuait, elle pourrait finir par allumer, au sein de la grande famille chrétienne, des antipathies et des guerres d'autant plus acharnées, que ce seraient des guerres entre frères. L'époque où un tel préjugé s'appuyait encore sur quelque base est désormais passée; l'islamisme n'exerce plus, comme autrefois, une domination exclusive en Orient. La ruine du despotisme musulman laisse de toutes parts l'Orient reparaître tel

(1) Voyez la livraison du 15 novembre 1844.

qu'au fond il n'a jamais cessé d'être, chrétien et gréco-slave. Ce seul fait devrait suffire pour rendre plus tolérant le juste orgueil que nous inspire notre civilisation. En effet, dans cette civilisation, l'Orient aussi a sa part, puisque le premier de ses peuples, le peuple grec, initia autrefois aux sciences et aux lettres l'Occident lui-même, puisque Athènes fut long-temps la rivale de Rome, et qu'après la chute de Rome, Byzance se leva pour continuer, chez les Orientaux, l'œuvre romaine et civilisatrice. N'oublions pas que la cité politique du Bosphore exerça constamment sur tout l'Orient chrétien le même charme d'attraction qu'exerce sur l'Occident la cité pontificale du Tibre.

Ainsi, un double mouvement civilisateur, émané à la fois de Rome et de Byzance, a préparé l'état actuel de l'Europe. L'antique capitale de l'Occident, après avoir subjugué les Gaules et les Bretagnes, s'est couchée sous la croix; mais, en transmettant son héritage social aux races vaincues, elle leur a légué aussi son code et ses idées politiques. La civilisation latine est devenue, après quinze siècles, la civilisation anglo-française; elle est allée conquérir le monde transatlantique, et atteint aujourd'hui jusqu'aux extrémités de l'Océanie. De son côté, la capitale de l'Orient, après avoir converti à ses lois et à ses mœurs l'immense race slave, a dû, comme la cité du Tibre, subir le joug étranger; mais elle a su, comme l'avait su Rome, transformer sa défaite politique en une propagande victorieuse. Loin de périr, la civilisation qu'elle a créée s'est infiltrée silencieusement au sein des empires mongols et tatares, et de la Sibérie qu'elle féconde, elle est près d'envahir la Chine.

Les institutions des Gréco-Slaves et les institutions occidentales dérivent du même principe; elles ont un berceau commun, l'antiquité classique. L'Europe peut donc revendiquer les unes comme les autres. Si ces institutions diffèrent sur plusieurs points, elles ont aussi des liens étroits qu'on ne peut méconnaître. Tout ce qui caractérise les sociétés d'Europe distingue aussi le monde gréco-slave; on y retrouve la fraternité civique, la royauté tempérée, le droit d'association presque illimité, la nomination à toutes les charges par élection, le concours des capacités, la responsabilité des agens du pouvoir, en un mot la liberté réglée par la loi. Si l'on devait reprocher aux Gréco-Slaves un défaut, ce ne serait pas, certes, l'obéissance servile, mais, au contraire, une ardeur inconsidérée dans la poursuite de l'indépendance. Les Grecs et les Polonais de ce siècle l'ont trop bien prouvé. Quelle guerre d'émancipation peut se comparer à celle de la Grèce? Quel peuple civilisé a fait plus pour être libre que les Hellènes depuis

vingt ans? Aucune révolution n'a peut-être offert au même point que la révolution grecque du 3 septembre 1843 l'admirable concours de toutes les forces, de toutes les classes de la nation vers un même but. Et les Serbes, quelle héroïque constance n'ont-ils pas opposée, depuis trente années, à tous leurs tyrans intérieurs et extérieurs! Leurs luttes obstinées d'abord contre les Turcs, puis contre les Obrenovitj et la Russie, pour être inconnues de l'Occident, n'en demeurent pas moins historiques. Que dire enfin du peuple polonais, et n'est-il pas, depuis cinquante ans, le plus glorieux martyr de la liberté en Europe? Si la Grèce a eu son 3 septembre, n'a-t-il pas eu son 3 mai? Ces deux glorieuses journées n'ont-elles pas donné au monde gréco-slave ses deux chartes les plus populaires? Sans doute, la Pologne n'a pas recueilli de sa charte du 3 mai tous les fruits que la Grèce semble devoir tirer de la sienne : les grandes puissances, qui favorisent la Grèce, étaient au contraire liguées contre la Pologne; mais la France, si fière de ses souvenirs républicains et constitutionnels, ne doit pas oublier que le 3 mai polonais précéda le serment du jeu de paume et les grands jours de la constituante, et que, pour devancer alors la nation française dans l'œuvre de l'émancipation des peuples, il n'a manqué peut-être à la Pologne que d'être moins voisine de l'Autriche et de la Moscovie.

La tendance libérale des Gréco-Slaves est donc un fait incontestable. Jugeons-le par les résultats qu'il a déjà produits. Quatre constitutions principales ont témoigné à diverses époques de l'esprit généreux qui anime les peuples de l'Europe orientale. Les développemens que doit apporter l'avenir dans ces quatre chartes les mettront un jour en état de rivaliser avec les institutions les plus avancées de l'Occident. Ces monumens politiques sont la charte grecque, la charte serbe, la charte polonaise et la charte antique du royaume de Hongrie, qui chaque jour se perfectionne et s'élève à la hauteur des besoins et des idées de l'époque.

Le principe fondamental posé au fond de ces quatre constitutions du monde gréco-slave, c'est l'unité indivisible de la nation et de son gouvernement, en d'autres termes, l'absence de cette idée abstraite, absolue, qu'en Occident on appelle l'*état*. Les Gréco-Slaves ne peuvent comprendre l'état comme nous : ils repoussent cette immense machine administrative dont les mille rouages, engrénés les uns dans les autres, fonctionnent passivement, sans aucune responsabilité devant le pays, et ne subissant d'autre impulsion que celle du pouvoir central. Envisagé dans sa conception moderne, l'état est un fait purement occi-

dental et si nouveau pour l'Orient, qu'il n'a pu encore s'y produire nulle part, excepté peut-être en Russie et en Égypte. Le royaume grec même est loin de réaliser l'idée occidentale de l'état, malgré sa charte nouvelle, qui rattache en apparence d'une manière si intime le système grec moderne au système français. Ces analogies ne sont que dans la forme : le génie grec ne se développe au fond qu'en suivant sa voie propre. Les Grecs conçoivent la liberté autrement que les Occidentaux. Au lieu donc de chercher les analogies qui existent entre la charte hellénique et la charte française, analogies d'où peuvent sortir une foule de mécomptes dans nos rapports diplomatiques, il serait bien plus important d'examiner, au contraire, en quoi les deux constitutions diffèrent.

Le Gréco-Slave, avons-nous dit, ne se fait point de l'état la même idée que nous. Pour lui, l'état n'est point un fait logique ni un fait purement civil; c'est un fait à la fois naturel et divin, et qui par conséquent s'appuie essentiellement sur la religion. La guerre actuelle entre le clergé et l'Université de France, entre l'enseignement ecclésiastique et l'enseignement séculier, serait, pour le dire en passant, impossible chez ces peuples, attendu que l'église n'y peut être séparée de l'état, ni l'état de l'église. Suivant les défenseurs officiels de l'Université, l'enseignement, chez nous, doit être, non pas athée, mais laïc, à l'exemple de la société elle-même, qui, devenue majeure, s'est désormais soustraite à la tutelle cléricale. Ce langage est conforme à l'esprit moderne de l'Occident; mais en Orient, on ne pourrait l'entendre sans crier au blasphème. La plupart des Orientaux tomberaient, en nous accusant d'athéisme, dans une erreur analogue à celle que nous commettons nous-mêmes quand nous regardons les Orientaux comme servilement soumis au joug sacerdotal, parce qu'ils font dériver toutes choses du principe religieux. Nous ignorons qu'organisée selon le mode gréco-slave, l'église devient la source des plus magnifiques libertés.

Aux yeux de l'Oriental, la souveraineté absolue ne réside que dans la religion; toute autre loi que la loi divine n'a donc qu'un pouvoir relatif, subordonné. En Orient, c'est l'église qui fait naître les nationalités, et les sauve de la mort quand elles succombent. Ainsi l'église seule a ranimé la nationalité russe détruite par les Mongols, et la nationalité grecque absorbée par les Ottomans. En Russie comme en Grèce, c'est le diocèse qui a formulé la province politique : l'une et l'autre de ces divisions s'expriment par un seul mot, *éparchie*. L'évêque et le gouverneur occupent dans l'église deux trônes parallèles, de même que dans l'état ils se contrôlent mutuellement. Le terme

qui désigne un évêque, en grec *despotis*, en slavon *vladika*, signifie proprement le maître, la source du pouvoir. Si l'état politique s'écroule, le pouvoir épiscopal lui survit et le remplace momentanément. Ainsi, au Montenegro, le vladika est devenu prince temporel; à Constantinople, le patriarche remplace l'empereur byzantin aux yeux des raïas grecs, qui regardent la cour patriarcale comme le tribunal suprême de leur nation. En Pologne et en Hongrie, le pouvoir des évêques est également très étendu; mais là ce pouvoir agit contrairement à la loi de son institution. En effet, dans l'Orient vraiment chrétien, le sacerdoce dirige les peuples sans sortir du sanctuaire, tandis que, dans les états essentiellement politiques de Hongrie et de Pologne, l'épiscopat, pour garder son influence sur une aristocratie fougueuse et superbe, est contraint d'aller s'asseoir au milieu de la diète, sur les bancs même de la société politique. Il a dû perdre ainsi beaucoup de la pureté de son caractère, et c'est ce que prouve en effet l'histoire des deux royaumes hongrois et polonais.

L'église étant, chez les Gréco-Slaves, la seule souveraine absolue, c'est par elle seulement que l'état devient inviolable; c'est au nom de l'église seule qu'il peut exiger de ses sujets les derniers sacrifices. Est-il donc étonnant que chez ces peuples tout état regarde la défense de l'église comme son plus sacré devoir? De là cette clause de l'article 1er de la charte hellénique : *le prosélytisme est interdit en Grèce contre la religion nationale*, c'est-à-dire qu'on ne peut convertir aucun citoyen grec à un culte étranger, bien que toutes les religions indistinctement soient tolérées dans le royaume. La charte serbe contient une clause analogue; il en est de même pour la charte polonaise du 3 mai, qui va jusqu'à maintenir les peines terribles de l'ancien droit polonais contre l'apostasie. Plus le Gréco-Slave accorde de garanties et de solidité à la partie spirituelle de son gouvernement, moins il est disposé à en accorder à la partie purement politique. La royauté, comme nous la comprenons, avec son inviolabilité absolue, n'existe pas pour lui; la paternité forme à ses yeux la seule souveraineté civile qui soit de droit divin et ne dépende de personne. Les droits du père, en Orient, n'ont d'autres limites que celles que leur assigne, non pas l'état, mais la loi religieuse. Chez ces peuples, l'omnipotence de la paternité se fonde sur l'idée que, la vie du père étant un continuel sacrifice en faveur des enfans, il serait imprudent d'imposer à ce sacrifice tout spontané son mode d'existence. Le père n'abrége-t-il pas sa vie par le travail en faveur de ses enfans? ne déchire-t-il pas, comme l'oiseau mythologique, ses propres entrailles pour nourrir sa famille du fruit de ses

sueurs? Comment croire qu'il emploie son autorité sur sa progéniture à un autre but qu'à la rendre vertueuse? L'autorité légale du père, chez les Gréco-Slaves, a si bien pour but la conservation, au sein du foyer, des lois sacrées de la nature et de l'église, que si l'immoralité, la maladie ou la vieillesse empêchent un père d'accomplir ce devoir, il perd par là même l'autorité domestique, que la famille réunie transporte alors d'un commun accord sur une autre tête.

Le pouvoir royal chez les Gréco-Slaves est de la même nature que le pouvoir paternel. Les dénominations les plus usitées pour désigner le souverain, comme *hospodar* et *sultan*, signifient seulement un chef de famille. Ainsi Otman est regardé comme le père des Ottomans parce qu'il fut leur premier roi, et tous se disent issus de lui, comme les Maronites se disent issus de Maron, les Juifs de Jacob, et les Arabes d'Ismaël. Nos idées romaines de légitimité exposées devant un Gréco-Slave le feraient sourire, il ne saurait comprendre que nos aïeux aient attaché au mot de roi le sens latin de *rex*, *rectus*, père de la justice, règle du droit. Pour une tribu orientale, la seule règle du droit, c'est la volonté de tous; pour elle, le pouvoir suprême, n'étant qu'une délégation de l'autorité paternelle, implique ayant tout le sacrifice de soi-même aux intérêts de la race. Les sujets d'un prince gréco-slave doivent être tous plus ou moins ses enfans : un prince qui, comme le sultan, n'a de commun avec ses sujets ni le sang, ni l'adoption nationale, ni la croyance religieuse, perd tout droit à les commander; il peut être leur maître par la force de l'épée, mais il n'est pas leur souverain. Le seul moyen offert à ce maître étranger pour légitimer son autorité, c'est de gagner à sa cause un certain nombre de chefs ou de conseils de tribus qui, étant souverains de droit, l'entourent en quelque sorte de leur puissance sacrée. Il en résulte une monarchie fédérale, mais chaque tribu n'en reste pas moins toujours *autonome*, c'est-à-dire souveraine sur son sol, dans ses foyers et dans ses temples. Telle est la base gouvernementale des pays gréco-slaves.

La Hongrie offre dans son état actuel un des types les plus parfaits de cette organisation. Divisée en plusieurs royaumes et principautés sous une couronne unique, elle laisse chacune de ses provinces s'administrer par des lois et des magistrats de son choix, sans autre obligation que celle de se conformer pour la politique extérieure aux décisions de la diète générale, où siégent et votent avec la plus complète liberté les représentans des diverses nations associées. C'est dans Homère qu'il faut chercher l'idée primitive qui a présidé à la formation de ce système. Le type des états gréco-slaves est cette amphic-

tyonie de royaumes et de républiques, qui eut pour premier président Agamemnon, et pour dernier maître Alexandre. Chaque province considérable ayant ainsi une administration spéciale, il s'ensuit qu'un état gréco-slave est ordinairement une réunion de petits états juxtaposés, que la loi de leur propre conservation relie entre eux dans un conseil suprême, où se discutent les intérêts divers des pays confédérés. Évidemment sous un tel système le monarque n'a d'autre droit que celui de faire observer les lois religieuses et nationales qui régissent ces états divers, et il ne peut légitimement rien changer dans aucun de ces pays sans le consentement même des habitans. La royauté gréco-slave n'est donc qu'une présidence suprême sur un certain nombre de tribus librement associées; cette présidence peut bien être héréditaire dans une famille, mais son gouvernement doit être sans cesse contrôlé et consenti par les représentans des tribus ou des provinces.

Après l'église, le premier élément social de tout état gréco-slave, c'est donc la province et ses assemblées ou *diétines*. L'organisation de la diétine, qui est notre conseil départemental élevé à la puissance d'une chambre délibérante, varie chez les Gréco-Slaves d'un empire à l'autre, mais elle se retrouve partout, même en Russie. Le pouvoir extraordinaire conservé à ces assemblées se fonde sur des bases à la fois morales et physiques. Restées plus fidèles que les Occidentaux au culte du foyer, les populations gréco-slaves se sont peu mélangées. Malgré leurs courses aventureuses, leurs instincts les ramènent toujours au lieu natal; elles ont gardé la vie de tribu dans toute l'intensité compatible avec les progrès de la civilisation; elles offrent encore de nos jours les mœurs des âges héroïques, moins ce que ces mœurs avaient de grossier. Parmi les membres de la tribu règne une égalité complète, une union fraternelle, une solidarité pleine d'amour, une telle uniformité de manières, qu'ils peuvent se reconnaître à mille lieues de leur patrie, au moindre accent de la parole, au moindre pli du vêtement. Élevé au-dessus du cercle étroit de la vie matérielle, leur esprit de famille se nourrit incessamment de tout ce qu'il y a de glorieux dans les souvenirs locaux. Chaque province a ses bardes qui chantent son histoire, et ces rapsodies populaires se transmettent de bouche en bouche et de siècle en siècle. La province gréco-slave n'est donc pas, comme l'est chez nous le département, un espace arbitrairement fixé par le pouvoir central; c'est une division naturelle, primitive. Par exemple, les provinces de l'Hellade sont encore actuellement ce qu'elles étaient avant Jésus-Christ : elles ont gardé les mêmes noms

et à peu près les mêmes limites. Ces limites sont ordinairement deux fleuves, deux montagnes, deux mers; de là l'expression si fréquente dans les chants gréco-slaves, *franchir deux rivières, deux montagnes*, pour dire traverser une province.

La diétine ou le conseil provincial se compose de vieillards, c'est-à-dire d'hommes éprouvés élus et envoyés par les différentes communes pour siéger au chef-lieu de la province, et mettre les intérêts locaux en harmonie avec les intérêts généraux de l'état, représentés par le gouverneur civil, vicaire du roi ou de l'empereur. Ces diétines, nommées en slave *sobors*, en grec *synodes* ou *panégyries*, existaient déjà du temps des Romains, qui les désignaient sous le nom de *conventus provinciales*. Les membres dont elles se composent, *knèzes* ou *démogérontes*, envoyés par le peuple, sont les dépositaires de tout son pouvoir. Sans leur consentement, aucune loi nouvelle ne peut être introduite dans la province. Seuls ils peuvent autoriser la levée des taxes, dont la quotité doit être consentie par eux et signée par leur président. Ils ont à surveiller dans tous ses détails l'administration du *natchalnik* ou *exarque* (gouverneur), dont ils doivent légaliser les actes. Toutefois, dans ce qui touche au gouvernement central, le *natchalnik* a voix prépondérante; dans une collision entre lui et les *démogérontes*, il conserve le pouvoir exécutif et doit être obéi, jusqu'à ce que la diète suprême, informée de ce conflit, ait prononcé son jugement.

Dans ce système, si différent du nôtre, chaque employé, quel qu'il soit, est tenu de rendre annuellement ses comptes à ses commettans. Cette vérification a lieu pour le conseil d'état, dont les ministres doivent présenter leurs registres devant la diète qui les examine; pour la province, où les démogérontes inspectent en détail les cahiers de l'administration, et font punir les concussionaires; enfin, pour la commune, où le conseil des pères de famille cite à sa barre le maire et le trésorier. Il faut bien reconnaître que ces contrôles provinciaux sont souvent rendus illusoires, surtout en Turquie, par l'ignorance des commissaires auxquels ils sont confiés, et en Russie par la terreur que les représentans du tsar inspirent à la petite noblesse des diétines. C'est ainsi que dans ces deux empires la séparation de la force d'avec le droit dénature les meilleures institutions, et garantit presque l'impunité aux protégés du pouvoir; mais là où la force se trouve aux mains du peuple, comme dans les royaumes de Grèce et de Hongrie, les contrôles provinciaux sont la source de la prospérité publique.

Les membres de chaque démogérontie et diétine gréco-slave étant

responsables devant les conseils des villes et des villages qui les ont envoyés, il s'ensuit que l'autonomie provinciale émane en Orient de l'autonomie des communes. L'organisation communale des Gréco-Slaves repose sur deux bases : le culte de la famille et le culte de la vieillesse ou de l'expérience sociale. A la ville comme au village, le dernier mot des discussions les plus animées est toujours : Consultons nos vieillards, c'est aux vieillards à décider. Les vieillards, en slavon *staréchines*, en grec *gérontes*, en turc *kodja*, en albanais *pliaks*, n'ont jamais cessé de jouir en Orient des plus grands priviléges. Dans les tribus gréco-slaves restées primitives, on retrouve, comme chez les anciens Romains, une chevalerie composée de toute la jeunesse libre, qui se charge de faire la police et d'exécuter l'ordre des *pères conscrits;* mais, au-dessous de ces deux classes, il n'y a pas, comme à Rome, une masse souffrante de plébéiens, car la loi gréco-slave, dès qu'elle est libre d'influences étrangères, tend à ennoblir tous ses sujets. Chaque géronte (vieillard en âge ou en sagesse) représente une ou plusieurs familles alliées, qui l'ont élu pour chef, et dont il gère les intérêts. La réunion de ces gérontes forme le conseil communal : chaque conseil se choisit un président, qui s'appelle *knèze* ou prince, en turc *aga*, en grec *démarque* ou *démogéronte* (l'ancien du peuple). Ce terme, déjà usité dans Homère, l'est encore dans toute la Grèce. La fonction de ces princes des communes est de répartir l'impôt, d'administrer la fortune et la caisse communale, de présider à la police et au tribunal correctionnel du lieu.

Tant d'attributions différentes, réunies entre les mains d'un seul magistrat, n'ont pas chez les Gréco-Slaves les inconvéniens qu'elles entraîneraient chez nous, par la raison que le démogéronte qui cesse de gérer sa charge à la satisfaction générale peut être destitué à l'heure même par les vieillards ses collègues. Ainsi l'opinion publique ne cesse pas un seul instant d'exercer une salutaire influence sur la conduite des magistrats. S'agit-il d'en élire de nouveaux, c'est le suffrage du peuple entier, et non une classe privilégiée qui les proclame. Chaque citoyen étant éligible en même temps qu'électeur, une noble ambition s'empare de toutes les ames; l'exclusion prononcée par la voix de tous s'empreint d'une autorité qui réduit au silence les candidats même les plus remuans. En outre, le système de réciprocité qui préside à la répartition des impôts fait envisager la prospérité de chacun comme un bonheur pour tous, et la pauvreté privée comme un malheur public. Chacun, en cautionnant son voisin, devient naturelle-

ment le censeur de ses actes, et loin d'y perdre, l'existence individuelle s'élève par-là à toute la dignité de l'existence commune. Sans doute, cette solidarité n'est pas partout bienfaisante; dans les pays barbares ou soumis à des tyrans, elle s'empreint comme tout le reste de barbarie. En Serbie, du temps de Miloch, chaque commune était responsable même des vols et des meurtres commis sur son terrain. Cet usage, qui remonte au moyen-âge, et dont parlent déjà les lois du tsar serbe Douchan, se retrouve encore dans la plupart des provinces slaves de Turquie, où le rachat d'un meurtre, pour un village qui ne peut livrer le coupable, s'élève à plus de mille piastres. C'est ainsi que la tyrannie abuse des principes les plus salutaires.

Le système de solidarité gréco-slave offre d'ailleurs la plus grande variété dans ses applications. S'accommodant à tous les lieux, à tous les peuples, à tous les degrés sociaux, il se restreint dans les tribus de pasteurs, et s'épanouit dans les cités marchandes de la Grèce; dans le Nord, il adoucit, pour les Kosaques, le joug du tsar, comme, dans le Midi, il conserve sous le joug turc les nationalités chrétiennes. Il n'est pas jusqu'au serf de la Moscovie qui ne trouve dans le système communal un allégement à sa servitude; le droit de s'administrer eux-mêmes, laissé à ces esclaves dans leurs steppes dédaignées, empêche leur fierté de s'éteindre et leur donne l'espérance d'une future émancipation.

C'est surtout dans les parties du monde gréco-slave restées inaccessibles aux conquérans que les institutions communales portent des fruits admirables. Sur les hautes montagnes de la Macédoine, et dans celles des îles grecques qui, écartées des grands chemins maritimes, n'ont pas vu leurs coutumes s'altérer au contact du commerce européen, se cachent à tous les yeux de véritables paradis terrestres. Ces districts heureux ne connaissent ni espions ni police; chaque famille y est souveraine dans son foyer; le père y est vraiment le roi de ses enfans, et n'abuse pas de sa royauté, car l'accomplissement des devoirs domestiques fait les délices de ces ames simples. C'est là qu'on trouve réalisée l'égalité fraternelle, sur laquelle on ne sait faire que des rêves en Occident. Là point de cens électoral qui restreigne à quelques-uns la participation aux droits civiques; le pauvre artisan n'est pas contraint de s'abaisser devant le propriétaire; tous les deux ont la même importance sociale. L'opulence ne crée point là comme chez nous des mœurs à part : le riche laboure son champ de ses mains aussi bien que le pauvre; les femmes les plus délicates aident leurs

compagnes à laver leur linge aux fontaines, comme les princesses de l'Odyssée. La domesticité elle-même est ennoblie par l'adoption; le maître appelle le serviteur *l'enfant de son ame* (*psycho paidi*).

Malheureusement, ce sont là des oasis sociales. Dans les parties de l'Europe où le Gréco-Slave a subi l'influence plus directe du joug turc, russe ou germanique, il est loin d'avoir conservé aussi complètement la loyauté de ses mœurs. On doit rendre cette justice au gouvernement turc, qu'il n'a cherché que très tard à étouffer les libertés communales, comme l'ont fait de si bonne heure les autres gouvernemens européens. L'histoire nous montre même les Turcs, en partie subjugués par le génie gréco-slave, organisant leurs propres communes à l'instar de celles des Grecs. Cette imitation est allée jusqu'à constituer la province ottomane comme les éparchies des états gréco-slaves.

Tant que l'empire turc respecta les priviléges municipaux et provinciaux des peuples conquis, il put résister à l'Europe entière, car il avait pour lui la sympathie de ses sujets; mais dès qu'il eut commencé à se montrer centralisateur à la façon des monarchies occidentales, et à sévir contre les pouvoirs locaux, sa décadence fut rapide et sa ruine inévitable. Aussi ceux des hommes d'état orientaux qui veulent sincèrement aujourd'hui régénérer l'Orient n'imaginent-ils rien de mieux que de rétablir ce qui fut autrefois; seulement ils le font du point de vue d'un patriotisme égoïste : chacun d'eux veut le triomphe de sa race sur les races voisines. La Porte, qui a rétabli sous le nom de *siouras* les conseils provinciaux, se vante d'admettre à ces conseils, sans acception de race ni de culte, tout député élu dans les districts de la province. Si ce système était réellement pratiqué, les districts grecs devraient être représentés par des députés helléniques; mais les *siouras* épirotes et thessaliennes prouvent qu'il n'en est rien. De plus, chaque sioura est présidée au nom du sultan par le *mouhazil*, gouverneur civil du lieu; il vient, entouré d'officiers dont les ceintures sont pleines de poignards et de pistolets. L'évêque, qui préside au nom des raïas, n'a pour armes que des anathèmes spirituels, auxquels l'Osmanli répond par un sourire plein de morgue philosophique. Les séances se passent donc en délibérations arbitraires de la part des maîtres, en *téménas* (saluts profonds) de la part des sujets, et malheur au pauvre *effendi* (député grec) qui voudrait par un vote indépendant contribuer à la régénération de sa province! au sortir de la sioura, l'avanie l'attendrait.

Le statut de Gulhané, que l'Europe avait décoré du nom de charte ottomane, n'est donc qu'un mensonge; il avait été dicté par l'inten-

tion la plus tyrannique; on se flattait d'établir une centralisation impossible au sein de populations essentiellement diverses. Les peuples orientaux sont placés à des degrés relativement trop distincts de l'échelle sociale, pour que la même constitution puisse être également bonne pour tous. Le seul moyen de salut est de laisser chaque peuple du monde gréco-slave se constituer à sa guise. Une charte vraiment populaire doit résumer en elle tous les élémens du génie national. De telles chartes sont rares, puisqu'elles ne peuvent être que l'œuvre suprême d'une nationalité dans un état complet d'indépendance. On ne peut donc regarder comme des constitutions véritables, ni celle des Ottomans, fruit du machiavélisme, ni celle des Moldo-Valaques, écrasés par la Russie. Les chartes de Grèce, de Serbie, de Hongrie et de Pologne nous paraissent, dans toute l'étendue du monde gréco-slave, les seules qui méritent, au point de vue national, le nom de constitutions.

II.

LES CHARTES GRECQUE, SERBE, HONGROISE ET POLONAISE COMPARÉES.

Un examen approfondi des quatre principales constitutions gréco-slaves permet de saisir entre elles de si profondes analogies, qu'on ne peut s'empêcher de les regarder comme exprimant toutes un même principe social. L'influence aristocratique, qui domine dans quelques-uns des pays soumis à ces chartes, n'a pu détruire les analogies que nous signalons; en dépit des entraves féodales, le génie opprimé de la race gréco-slave se révèle, même dans ces contrées, par l'absence d'hiérarchie et une tendance invincible à l'esprit de famille et de communauté, c'est-à-dire à l'égalité civile en même temps qu'à l'égalité religieuse. Cette double tendance que partagent tous les états gréco-slaves provoque une législation intérieure qui est tout à l'avantage de l'indigène et au préjudice de l'étranger. La première condition pour être citoyen, c'est de professer la religion commune. On ne peut s'en étonner, si l'on se rappelle que le principe religieux domine toutes les constitutions de l'Europe orientale.

La plus haute, la plus pure expression des idées gréco-slaves sur la liberté des sujets et l'organisation des états, se trouve dans la nouvelle constitution hellénique. C'est donc la charte d'Athènes que nous prendrons comme point de départ. Quoique votée en 1843 par le peuple le plus indépendant du monde gréco-slave, cette charte sort tout entière de ce principe, en apparence anti-libéral : la religion

orthodoxe d'Orient étant la religion dominante des Grecs, tout prosélytisme exercé à son détriment est interdit aux autres communions chrétiennes. Ce n'est pas à dire que ces communions soient exclues du royaume; elles y peuvent pratiquer même publiquement leur culte en pleine sécurité, mais elles y demeurent étrangères. La loi de succession au trône déclare que le prince royal devra être *orthodoxe*, sinon il perdra son droit de succession. S'il n'a pas été stipulé que l'épouse du monarque doit pratiquer, comme le monarque lui-même, la religion nationale, c'est par la seule considération que, dans l'état actuel des choses, si ce principe était adopté, les rois de Grèce ne pourraient s'allier à aucune autre maison régnante qu'à celle de Russie. De ce premier article il suit assez, quoique la charte ne le dise pas, que l'exercice des droits politiques en Grèce présuppose la profession de foi orthodoxe. La charte que se donna le peuple serbe en 1835 renferme des dispositions complètement analogues à celles qu'on vient de lire. Les Serbes, dans leur charte légèrement modifiée par la Porte en 1839, vont même, sous le rapport de la religion, plus loin que les Grecs, puisque le prince de Serbie, sous peine de déchéance, doit non-seulement rester fidèle au rite gréco-slave ou orthodoxe, mais encore ne se lier par mariage qu'avec des personnes professant ce rite. Enfin la Hongrie reconnaît également dans ses lois une église privilégiée, l'église catholique latine.

Outre l'unité religieuse, les constitutions gréco-slaves consacrent encore l'unité politique de la race, en établissant la plus complète égalité civile. Ce second principe sert, comme le premier, de base à la charte hellénique, qui déclare électeur tout Hellène âgé de vingt-cinq ans, de quelque rang et profession qu'il soit, pourvu qu'il ne serve pas comme domestique. Le cens n'étant pas en Grèce, comme chez nous, la mesure des capacités civiques, le droit électoral y découle de la commune et non de l'état. En outre, les colléges électoraux n'ont point le caractère profane qu'impriment à ces réunions les mœurs occidentales; les élections grecques sont presque un acte religieux; elles s'accomplissent dans l'église ou en face de l'église, à la suite de prières solennelles. Il est interdit au roi de distribuer des titres qui établiraient entre les citoyens des distinctions de rang, et d'accorder des priviléges qui pourraient rappeler l'aristocratie européenne. On a reproché avec raison à l'assemblée constituante d'Athènes un *autochthonisme* étroit, lorsqu'elle a décrété que les indigènes de l'Hellade seraient seuls admissibles aux charges civiles et militaires de l'état. Il faut cependant reconnaître que cette clause est,

sinon nécessaire, au moins très utile au maintien de la nationalité grecque, tant qu'elle ne sera pas sortie de la position dangereuse et transitoire où elle se trouve aujourd'hui.

L'ancien principe occidental, que *toute justice émane du roi*, ne fut jamais celui des Gréco-Slaves; pour eux, l'administration de la justice a un caractère purement national. Aussi le roi Othon, qui voulait, dans ses amendemens à la charte, rétablir l'axiome romain, a-t-il éprouvé un refus de la part du congrès, et n'a-t-il pu obtenir que cette déclaration : *Le soin de la justice est confié au monarque, mais elle est administrée par les tribunaux du pays.* La police est en outre faite par les communes, et aux frais des *démarchies* (conseils municipaux). Les *chorophilaques* (mot que les journaux français traduisent à tort par celui de gendarmes) ne sont que les *gardiens champêtres* ou communaux de la sécurité publique (1). Toute maison privée est inviolable, et ne peut être visitée par les employés de l'état, sans que la loi les y autorise spécialement. Le gouvernement ne peut dans aucun cas confisquer les biens de famille (γενηκη δημευσις) d'un coupable, même traître à la patrie. Cette disposition repose sur l'idée tout orientale que l'héritage du γενος ou de la famille est sacré comme la famille même, que Dieu seul peut l'éteindre, et que, tant qu'elle existe, son héritage doit se transmettre intact de génération en génération. Le secret des lettres ne peut sous aucun prétexte être violé; la liberté de la presse ne peut subir aucunes restrictions; les gérans ou éditeurs de journaux ne sont point tenus au cautionnement; ils doivent seulement être citoyens grecs. Enfin, le jury ou le jugement du peuple peut seul prononcer sur les abus de la presse. Ne semble-t-il pas voir percer dans la plupart de ces dispositions l'intention secrète dont furent constamment animés les Hellènes de rivaliser de civilisation avec l'Occident, et de faire, s'ils pouvaient, mieux que l'Occident lui-même? Nous allons voir toutefois que cet antagonisme n'a pas été poussé jusqu'où il pouvait l'être.

Aux yeux des Gréco-Slaves, le pouvoir suprême est un et indivisible, il réside dans l'idée même de la nationalité. Quant à l'exercice de ce pouvoir, il est confié au roi et à la diète, qui jouissent l'un et l'autre d'une puissance égale, sous la surveillance du pays. Le roi de Grèce partage donc le droit de faire les lois avec l'assemblée délibérante (βουλευτηκη συνοδος); mais cette assemblée *co-souveraine*, qui,

(1) Une espèce de gendarmerie royale vient, à la vérité, d'être établie en Grèce; mais son rôle restera, on l'espère, uniquement politique.

dans les idées grecques, devrait être unique comme la nation, se trouve actuellement scindée en deux chambres, par suite des sollicitations impolitiques de la France et de l'Angleterre, qui voulaient garantir par là le principe monarchique, et lui ont au contraire préparé de nouveaux orages. Le non-sens que présentent en Orient deux chambres législatives n'a point été compris par la diplomatie anglo-française. Dans nos sociétés occidentales, où les passions fermentent avec tant de violence, il peut être nécessaire, pour équilibrer les forces sociales, d'avoir deux parlemens, l'un stationnaire, et l'autre progressif, délibérant, l'un au nom du roi, et l'autre au nom du peuple. La Grèce, dans son génie unitaire, pouvait se passer de ce dualisme savant, de cette organisation factice, plus propre, chez les populations simples et naïves de l'Orient, à provoquer l'anarchie qu'à l'arrêter. Pour ces jeunes nationalités, il n'y a pas, comme chez nous, deux forces distinctes dans l'état : le gouvernement et le pays. Ce sont nos antécédens féodaux, heureusement inconnus des Gréco-Slaves, qui ont créé parmi nous cette dualité. Dans la plus grande partie de l'Europe orientale, l'esprit de famille, en se maintenant, a su conserver intacte l'unité du pouvoir dans tous les cercles sociaux, depuis le foyer jusqu'au trône.

Il est remarquable que les Grecs n'ont pas même d'expression dans leur langue pour distinguer les deux parlemens. Le mot de *gérousie* (réunion de *gérontes* ou vieillards) désigne avec assez d'exactitude leur chambre des pairs; mais après cela ils ne peuvent désigner par un terme spécial la chambre des députés, car le nom qu'ils lui donnent, *vouli* (conseil), peut s'appliquer indistinctement aux deux chambres. C'est qu'en réalité l'une et l'autre ne font qu'un même corps, et le vrai nom, le seul nom populaire de l'assemblée nationale est celui de *gérousie*. Pourquoi donc a-t-on donné exclusivement ce nom à la chambre des pairs? Cette erreur serait-elle une ruse du parti absolutiste, qui espérerait attirer ainsi à la chambre des pairs une popularité arrachée à la chambre des députés? Pour rester dans la vérité, il eût fallu garder à l'assemblée des pairs son nom ancien de conseil royal (*vasiliki vouli*), appeler l'assemblée des députés le conseil national (*i ethniki vouli*), et continuer d'appeler du nom commun de *gérousie* les deux chambres. Ainsi du moins les législateurs eussent été clairs et compris par le peuple.

En Serbie, pays qui a, mieux que la Grèce, conservé ses mœurs primitives, le sénat (*soviet*) n'est que la partie du conseil d'état qui représente le peuple, comme associé à son prince dans l'exercice de

la souveraineté. Aussi, quand la nation entière, par ses représentans ou par les chefs des communes et des familles, se trouve réunie à son roi, dans la *skoupchtina* (états-généraux), le rôle du *soviet* cesse à l'instant, le congrès national prend sa place, et absorbe en lui les sénateurs. De même, la gérousie grecque ne devrait être auprès du trône que l'organe permanent de la nation, et devrait se fondre dans le congrès chaque fois qu'il se trouverait réuni. En vertu du principe de l'unité du pouvoir, le peuple et le prince de Serbie concourent ensemble aux nominations des membres du sénat, le peuple par la présentation des candidats, le prince par le droit de faire un choix. En Hongrie, la chambre des magnats, quoique séparée par suite du principe aristocratique d'avec la chambre basse, est cependant tout aussi nationale que sa rivale, et les membres n'en sont pas, du moins en grande partie, nommés par le roi. De cette manière, l'unité est maintenue dans la diète comme dans la nation; mais à Athènes, du moment que la diplomatie anglo-française est parvenue à créer deux chambres distinctes, l'une et l'autre ont dû agir séparément : le peuple choisit l'une, et les places de l'autre restent exclusivement et sans contrôle à la nomination du roi.

Non contente d'avoir ainsi désuni le gouvernement et le pays, la royauté et le peuple grec, l'Angleterre, par la note officielle de lord Aberdeen, était allée jusqu'à demander l'institution d'un sénat héréditaire. Cette fois le congrès d'Athènes protesta avec indignation contre les exigences britanniques, qui tendaient à changer la terre classique de la liberté et de la fraternité en un pays de priviléges et d'aristocratie à l'anglaise. Tous les citoyens s'associèrent par un *veto* commun au vote des députés, en déclarant fièrement que la nation leur avait donné à tous l'*eugeneia* (noblesse). Les diplomates d'Occident sentirent bientôt eux-mêmes le ridicule et le danger qu'il y aurait à montrer à un peuple oriental des enfans imberbes siégeant par droit de naissance à la gérousie, au même rang que les vieillards à cheveux blancs, éprouvés par de longs services. Obligée de céder sur ce point, l'Angleterre insista pour que du moins les sénateurs fussent nommés à vie, contrairement au vœu national, qui fixait à dix ans la durée de leurs fonctions. En adhérant, sous ce rapport, au vœu anglais, la diplomatie française détermina le congrès à céder, et à décréter que les membres de la gérousie seraient nommés à vie. Cette résolution était si contraire au désir de la Grèce, que la plupart des journaux, en l'annonçant, parurent encadrés de noir. Malgré l'amendement qui établissait que les sénateurs ne seraient choisis que parmi les hauts

dignitaires et les hommes entourés de l'estime générale, les patriotes n'ont pu se consoler de cet échec, et sans doute ils chercheront à le réparer.

Le roi de Grèce ne peut dissoudre les chambres qu'à la condition de convoquer, au bout de quarante jours, les colléges électoraux, et au bout de deux mois les chambres nouvelles. Les proportions de la représentation nationale sont, en Grèce, d'un député sur dix mille citoyens. Les provinces peuplées de vingt mille habitans ont ainsi droit à deux représentans. En outre, un décret exceptionnel du congrès assure deux députés aux Psariotes demeurant en Grèce, autant aux Spezziotes, et trois aux réfugiés d'Hydra. Les réélections n'ont lieu que tous les trois ans; mais chaque province a le droit de révoquer un député dont elle serait mécontente, et d'en envoyer un autre à sa place. La responsabilité, qui n'est point chez ces peuples une chimère comme chez nous, pèse sur tous les employés, et pour qu'elle atteigne d'une manière effective les ministres eux-mêmes, un article de la charte a stipulé que le roi, investi, pour tous les autres cas, du droit de grace, ne pourrait ni commuer ni diminuer les peines légales prononcées par le congrès contre un ministre coupable. Cependant aucun ordre du roi n'est obligatoire sans la signature d'un ministre. En devenant ainsi réelle et en s'étendant à toute chose, la responsabilité établit nécessairement, sauf le cas de violence étrangère, l'unité la plus intime entre l'état et le pays, les gouvernés et les gouvernans.

Les Gréco-Slaves s'écartent encore des idées de l'Occident en ce qui touche les questions de finances, l'impôt, sa quotité et son mode de perception. La fiscalité, dont on abuse si indignement en Europe, est à peine au berceau chez ces peuples. Ils ne grèvent pas comme nous l'industrie par d'innombrables patentes. Le principal revenu du gouvernement est l'impôt en nature ou les dîmes, d'où il suit que les états gréco-slaves, nécessairement restreints à un budget peu considérable, sont forcés de laisser entre les mains du peuple presque toutes les branches de l'administration locale. Ils ont pour maxime que leur dépense doit être calculée d'après leurs revenus, et n'en sont pas encore arrivés à reconnaître qu'un état a d'autant plus de garanties de prospérité qu'il a plus de dettes, plus de créanciers intéressés à le soutenir. Ces maximes occidentales n'ont pu jusqu'ici trouver d'écho chez les Gréco-Slaves.

Beaucoup de journaux ont cru voir dans la nouvelle charte hellénique un calque des chartes de France et de Belgique; il n'en est rien. La charte née du 3 septembre est, dans ses élémens constitutifs, aussi

ancienne que le génie grec; elle remonte à l'antiquité même, on pourrait presque dire qu'elle vient de Lycurgue et de Solon. La constitution lacédémonienne, inspirée à Lycurgue par l'oracle national de Delphes, était déjà, comme celle des Grecs modernes, à la fois monarchique et républicaine. Cette loi, qui, plus que toutes celles des temps anciens, portait l'empreinte de la durée et de la force, consacrait les droits d'une dynastie en face du peuple, représenté par des éphores élus et responsables. Les souvenirs de cet ordre de choses, religieusement conservés à travers les tyrannies romaines du Bas-Empire, se réveillent aujourd'hui. C'est ainsi, du moins, que le pensent les Grecs. Il ne s'agit donc plus de leur inoculer des institutions étrangères qu'ils peuvent bien admirer, mais dont ils ne veulent pas. Il sera plus utile, même aux intérêts de l'Europe, d'aider les chrétiens d'Orient à marcher dans la voie qui seule leur est chère, parce qu'elle est celle de leurs aïeux.

Il faut rendre, d'ailleurs, à la démocratie grecque cette justice, qu'elle est à la fois la plus vive et la plus sage, la plus progressive et la plus religieuse de toutes les sociétés gréco-slaves. Les Serbes et les Illyriens, races de pasteurs, quelque indépendante que soit leur nature, sont loin d'éprouver, pour la religion et la liberté de leur patrie, ce sentiment enthousiaste qui est comme la *furie hellénique*. Quoique également fondée sur l'élection, la démocratie serbe a des instincts plus matériels, par conséquent plus stationnaires : ses knèzes et autres magistrats sont ordinairement nommés à vie; elle accorde aux familles et aux corporations une existence plus large. On pourrait dire que la Serbie offre dans ses lois quelque chose de rude et d'agreste comme elle-même. On sent que cette société n'est pas encore totalement sortie des forêts; l'esprit de tribu, l'esprit de clan, qui la gouverna si long-temps, a laissé dans son état actuel des traces profondes.

Depuis qu'elle est libre, la Serbie s'est donné successivement trois *oustavs* ou constitutions, qui ne sont que la conséquence logique l'une de l'autre. Arrachée à Miloch en 1825, la première de ces constitutions porte, malgré ses réticences absolutistes, un cachet profondément gréco-slave. Dédaignant les classifications hiérarchiques et l'égalité roturière de l'Occident, elle cherchait à élever tous les rangs, sans en rabaisser aucun, et déclarait nobles sans distinction tous les indigènes de Serbie, par la seule raison qu'ils professaient la religion du Christ. En l'absence d'un code civil, elle déclarait prendre l'Évangile pour base de l'administration de la justice, ce qui ne l'em-

pêchait pas, par une bizarre inconséquence, d'abolir les tribunaux ecclésiastiques, et de laisser les juges civils prononcer même en matière de divorce. Chaque province répartissait à sa guise les impôts; chaque commune était solidaire des actions de ses enfans; elle devait livrer elle-même au gouvernement les coupables et les malfaiteurs, et restituer aux victimes l'équivalent des vols commis sur ses terres.

La constitution nouvelle, proclamée après l'insurrection victorieuse de 1835, fut la première charte proprement dite du peuple serbe. Malgré son éducation philosophique et assez peu orthodoxe, l'auteur de cette charte, Davidovitj, dut se conformer aux idées de sa nation sur l'origine religieuse du pouvoir. C'est à la religion que, d'après la charte serbe de 1835, les citoyens doivent tous leurs droits politiques, et le souverain toutes ses prérogatives. Le sénat (*soviet*) est investi, conjointement avec le prince ou kniaze, de tout le pouvoir législatif. Le prince ne peut promulguer ni faire exécuter aucune loi avant que le sénat l'ait consentie et signée par la main de son président. Le sénat, qui siége en permanence, représente vraiment le pays, partageant avec son kniaze la souveraineté. Ainsi, la Serbie est en quelque sorte une démocratie de vieillards; la *skoupchtina* (chambre des communes), composée des députés des villages, et qui représente, pour ainsi dire, la jeunesse nationale, ne participe point à la confection des lois; elle ne se rassemble momentanément chaque année que pour consentir, modifier ou rejeter l'ordonnance du budget. Cette charte ne déclare plus, comme la première, tous les Serbes nobles, mais elle les fait du moins égaux devant la loi, et la loi est indépendante du souverain; les juges n'ont à rendre compte à personne de leurs arrêts. Aucun citoyen serbe ne peut être arrêté sans une accusation légale, ni rester détenu plus de trois jours sans subir son jugement. Sur la terre étrangère même, le Serbe reste soumis aux lois de sa patrie. Le paysan affranchi de toute servitude ne rend plus de corvée qu'à l'état, et même dans ce cas le gouvernement doit lui payer un salaire raisonnable.

Le vice principal de la charte de 1835 était que les sénateurs, bien qu'ils représentassent presque à eux seuls la portion de la souveraineté qui revient au peuple, ne devaient cependant pas leur nomination au peuple, mais au kniaze, qui choisissait de même le président du sénat. La charte statuait, il est vrai, que les ministres présenteraient chaque année un compte détaillé de leurs actes à l'assemblée nationale, et qu'en cas de violence faite par eux aux lois, ils pourraient être mis en accusation sur la demande de la skoupchtina, puis jugés par le sénat,

devenu, suivant les paroles de l'oustav, le *tribunal suprême entre le prince et le peuple*. On reconnaissait au sénat le droit de condamner les ministres coupables, même sans le consentement du prince; mais l'exercice de ce droit était presque éludé par l'article qui accordait au kniaze la nomination des sénateurs, et lui permettait en outre de leur donner des emplois dont la gestion nécessitait leur éloignement de la cour. Il n'y avait donc pas de garanties complètes contre les abus de pouvoir du prince. Ces garanties absentes ne furent point oubliées par les patriotes lorsqu'en 1838 ils furent chargés de rédiger, sous les yeux du divan de Constantinople, la nouvelle charte serbe. Ils restreignirent sans doute beaucoup trop les prérogatives du trône. Le kniaze n'est plus guère que le président des knèzes; il a repris, depuis lors, la place qu'avaient chez les Serbes au moyen-âge les prédécesseurs de Douchan, et en Russie les héritiers de Vladimir, avant qu'on leur eût accordé le titre de tsars. Ainsi l'esprit de tribu domine encore dans les dix-sept nahias ou cercles de la Serbie, représentées au sénat chacune par un hospodar, l'élu de ses knèzes et de ses conseils de famille. Ces dix-sept sénateurs inamovibles sont comme autant de patriarches assis autour du souverain national à la manière de nos anciens pairs féodaux, avec cette différence qu'ils ne sont pas héréditaires et ne jouissent que d'un pouvoir délégué. En effet, de même que les knèzes représentent au chef-lieu et au tribunal de la nahia les pères de famille de leurs *knéjines* ou districts respectifs, de même les sénateurs représentent au conseil général de la nation les knèzes des provinces. Le système constitutionnel de la Serbie repose donc tout entier sur le respect des liens de famille et des droits communaux. Il est vrai que Miloch ayant durant tant d'années imposé des knèzes de son choix aux localités, et cet abus s'étant depuis lors mainte fois reproduit, le knèze aujourd'hui se considère autant comme employé de l'état que comme délégué du pays, et souvent il est aussi bien le chef militaire que le chef civil de sa commune. Ce mélange de fonctions et de caractères se retrouve chez les sénateurs, qui sont à la fois les élus du pays et les élus de l'état. En effet, la charte reconnaît au prince le droit de les nommer, mais de concert avec le peuple et à la condition que le choix tombera exclusivement sur des hommes éprouvés par de longs emplois.

On ne peut méconnaître l'infériorité de cette constitution comparativement à la charte grecque. Simples pasteurs, les Serbes n'éprouvent point encore le besoin d'une foule de droits devenus indispensables aux Hellènes. La presse est encore trop insignifiante en Serbie pour

qu'on y sente généralement le besoin d'abolir la censure; le public n'est point admis à écouter les débats politiques du sénat, qui se font à huis-clos. La skoupchtina, qui figure la chambre des députés, est encore, comme autrefois, une assemblée tumultueuse, dont les attributions vagues ne se trouvent nulle part précisées. Les Serbes ont transporté dans leur loi les habitudes casanières et traditionnelles de leur vie domestique; ils ont statué que chaque employé doit suivre toute sa vie la carrière à laquelle il s'est d'abord consacré; le légiste est attaché pour toujours au barreau et aux tribunaux, et le militaire ne peut obtenir aucun service public hors de l'armée.

Considérée comme transition entre les institutions de la Grèce et celles de la Hongrie, la charte serbe prêterait matière à une foule d'antithèses et de rapprochemens curieux. Nous ne constaterons ici qu'un seul fait. Bien qu'ils aient à peu près le même genre de vie pastoral et agricole, les Serbes et les Hongrois forment cependant, les uns une démocratie, les autres un état radicalement aristocratique. Nous ne saurions expliquer cette différence qu'en rappelant que la Serbie, oubliée de l'Europe, n'a point été arrachée à ses instincts naturels, tandis que la Hongrie, long-temps asservie aux Allemands, a reçu d'eux la féodalité, qui, en violentant les instincts nationaux, a peu à peu dépouillé le peuple de sa constitution primitive. Toutefois, quelque occidentale que soit devenue la Hongrie par son culte et sa hiérarchie sociale, elle est encore, par ses mœurs, profondément orientale. La féodalité n'y règne, on peut le dire, qu'à la surface; tout le fond des idées demeure gréco-slave. Il suffit, pour s'en convaincre, d'un simple coup d'œil sur la constitution nationale.

L'état hongrois a, comme l'état grec, la religion pour base; il dépasse même, sous ce rapport, les justes limites, en accordant au clergé une influence politique outrée. Ce fait vient peut-être de ce que les rois de Hongrie, employés par la cour romaine comme son principal instrument pour latiniser l'Orient chrétien, ont autrefois reçu à perpétuité du pape Sylvestre II tous les droits des légats apostoliques. Chez les Slaves proprement dits de la Hongrie, les évêques jouissent de tous les priviléges princiers. Le métropolite de Karlovits est traité en Syrmie comme un petit roi. Les Croates en agissent de même à Agram à l'égard de l'évêque. Seuls, les Maghyars, par suite de leur éducation occidentale, se montrent moins favorables au clergé, ce qui ne les empêche pas de décerner au primat de leur église des honneurs presque souverains. Comme tous les peuples d'Orient, les Hongrois ont traversé des périodes d'affreuse ty-

rannie; mais au milieu des plus rudes persécutions politiques, ils ont su garder intactes leurs libertés communales et provinciales. En vain la maison d'Autriche a introduit, tant qu'elle a pu, son génie absolutiste dans les hautes branches de l'administration; la diète suprême et les diétines des provinces ou comitats ont constamment repoussé sous toutes ses formes la bureaucratie autrichienne.

Chaque diétine hongroise, sous le nom de *congrégation*, s'assemble une ou plusieurs fois l'an, pour délibérer et décider en souveraine sur tout ce qui concerne l'administration intérieure du comitat. La session générale s'ouvre par la lecture du protocole de la congrégation précédente. On discute les rescrits et l'administration du roi, la répartition de l'impôt, le recrutement, les travaux publics, les besoins de l'industrie indigène, les demandes des comitats voisins. On élit les magistrats locaux, et les deux députés qui devront aller représenter le comitat à la diète générale. En se séparant, la congrégation confie au *brachium*, c'est-à-dire à la gendarmerie communale des *pandours*, le soin d'exécuter ses conclusions législatives et ses arrêts judiciaires. La diétine est présidée, au nom du roi, par le *fô-ispan* (*ober-gespan*), littéralement le haut caissier, ou par le *vice-gespan*. Ces deux titres, qui équivalent aux noms de comte et de vicomte, désignent en Hongrie l'administrateur suprême d'un comitat et celui qui le supplée dans les affaires secondaires. Les *ober-gespans*, qui correspondent à nos préfets de départemens, sont nommés par le roi, et seulement à vie, excepté dans quelques comitats où ces gouverneurs ont conservé le droit féodal de transmettre leur dignité comme héritage à leur fils aîné. Chaque comitat a son tribunal local, que préside le vice-gespan assisté par un juge, et de plus une espèce de cour d'appel ou de tribunal royal, que l'ober-gespan doit, sauf les cas d'absence, présider en personne.

Les ober-gespans sont magnats du royaume; réunis aux autres comtes hongrois, ils composent dans l'assemblée nationale la première table, dite *table des magnats*, où siègent également tous les prélats du royaume, tant latins que grecs, unis et non unis. Outre cette première table, qui représente les intérêts de la haute noblesse et ceux de l'épiscopat, l'assemblée nationale renferme encore la *table des états* ou des députés du peuple, c'est-à-dire, de la petite noblesse, des villes libres et du bas clergé. Malheureusement les villes ne sont point représentées dans ces états, en proportion de leur importance, puisqu'elles n'y ont toutes ensemble qu'une seule voix collective. Le motif de cette exclusion est que presque toutes les villes, étant peu-

plées d'Allemands et d'étrangers, sympathisent faiblement avec les populations indigènes : d'où il suit que dans l'intérêt de leur propre conservation, et afin de pouvoir résister au despotisme autrichien, les peuples de la Hongrie doivent restreindre autant que possible les droits politiques des cités. La réunion des deux tables des magnats et des députés compose la diète ou *comitia*. Les représentans se rendent armés à cette assemblée; c'est un dernier souvenir de la barbarie féodale et des temps où la diète n'était qu'un rendez-vous de guerre, destiné à faire voter par les guerriers sur un champ de mars national, au milieu du bruit des armes, une nouvelle campagne contre les Allemands ou les Turcs.

Entouré de la garde hongroise, le roi ouvre la diète par un discours sur l'état actuel du royaume et de ses relations extérieures, puis il se retire, et la diète commence à délibérer avec une franchise et une rudesse de langage dignes des enfans de la steppe. Responsables de leurs votes devant ceux qui les ont élus, les députés doivent écrire chaque semaine à leur comitat ce qui se passe à la diète. Quatre fois par an, les électeurs de chaque comitat se rassemblent en congrégation pour lire publiquement la correspondance de leurs mandataires, scruter leur conduite, et les remplacer par d'autres, s'ils en sont mécontens. Les effets bienfaisans de cette responsabilité ne s'étendent pas, il est vrai, en Hongrie, jusqu'aux ministres de la couronne. Ceux-ci n'ont aucun compte à rendre à la diète pour la gestion des deniers publics. De plus le roi, qui n'a pas l'initiative des projets de loi, a pourtant le droit de veto absolu, et sans sa signature aucune décision de la diète n'est valide. Il est vrai que la diète vote l'impôt de la guerre et le contingent des troupes, et elle peut refuser ces deux articles, si le gouvernement suit une voie anti-nationale. Ainsi tenue en bride, la royauté ne peut commettre que des abus partiels, ce qui n'empêche pas que ses prérogatives ne soient excessives. Aussi la diète cherche-t-elle par tous les moyens à les restreindre.

Ce n'est pas toutefois dans la prépondérance royale que se trouve le principal défaut de la charte hongroise; le vice radical de cette constitution est le monopole politique accordé à l'aristocratie. La magnifique institution des diétines, où primitivement tout citoyen quelconque, pourvu qu'il fût libre, venait parler et voter, n'est plus qu'un champ d'intrigues dans lequel les nobles ont seuls le droit d'agir. On a estimé qu'il y avait en Hongrie près de 500,000 gentilshommes, dont la plupart, vivant dans la misère, sont réduits à se faire artisans, cochers ou valets. On conçoit que de tels citoyens n'ail-

lent aux congrégations que pour y voter en faveur de leurs maîtres; quant à ceux qui sont sans maîtres, ils vendent, comme en Angleterre, leurs votes pour de l'argent, pour un bon dîner, souvent pour un verre d'eau-de-vie. Les riches candidats s'attachent de cette manière des bandes d'électeurs; souvent ils campent à part sous des tentes, comme des troupes en temps de guerre. Le matin du jour décisif, ces milliers de partisans, entourant leurs chefs respectifs, s'avancent, bannière et musique en tête, vers la maison du comitat, et chaque bande cherche à occuper le plus vite possible les principales avenues, afin de couvrir par ses cris la voix de tous les orateurs qui voudraient du haut des tribunes parler à l'assemblée contre son candidat. Faut-il s'étonner que de pareilles réunions électorales dégénèrent souvent en mêlées sanglantes, et que les coups de sabre y aient plus d'ascendant que les bonnes raisons?

Malgré les crians abus de cette liberté sauvage, il y a dans le système hongrois des vices encore plus déplorables. Ces vices dérivent tous de l'état d'asservissement où sont tenus le bas peuple et la classe agricole. Heureusement la noblesse elle-même sent ce mal, et à chaque diète nouvelle, des réformes de plus en plus décisives s'accomplissent dans la législation, en faveur des paysans. La diète de 1832, qui a été une sorte d'assemblée constituante pour la Hongrie régénérée, a commencé héroïquement la lutte contre l'intérêt aristocratique et les préjugés indigènes; elle a posé des principes d'où doit sortir un jour l'émancipation complète de toutes les classes de la nation. Le paysan a déjà acquis en Hongrie des droits considérables, un code nouveau le protège contre son seigneur; il peut racheter, par une somme assez modique, les corvées et redevances dont sa terre est grevée. La bourgeoisie des villes est chaque jour mieux garantie dans ses stipulations commerciales. Les nobles peuvent maintenant être arrêtés pour dettes. Enfin, la liberté de la presse, bien qu'elle ne soit pas légalement reconnue, existe à peu près dans le royaume, puisque la censure y est surveillée par la diète. Il ne faut donc pas juger la Hongrie par ce qu'elle est aujourd'hui, mais par ce qu'elle sera dans vingt ans. La noblesse y est animée du plus large esprit de libéralisme; elle est, on peut l'affirmer, démocrate de désir, et nous ne saurions dire s'il y a en Europe un pays où le progrès social marche relativement avec plus de rapidité.

Mais, dira-t-on, qu'est-ce qu'un pays où tous les gentilshommes sont électeurs et éligibles, et où le plus vil scélérat, s'il est possesseur d'une terre noble, fût-elle de dix pieds carrés, peut devenir député

de la nation? Aux Français qui crieraient contre un tel système, les patriotes hongrois répondent qu'en France le droit ne repose pas plus qu'en Hongrie sur la capacité. D'un côté, c'est l'argent ou le cens qui donne les droits politiques, de l'autre c'est le hasard de la naissance. Entre les deux systèmes électoraux, il y a cette différence, que celui de la Hongrie reconnaît comme électeurs tous éligibles 500,000 hommes sur 14 millions d'habitans, pendant que celui de la France, sur 33 millions de sujets, n'en admet pas 200,000 au droit électoral, et encore parmi ces privilégiés combien y en a-t-il d'éligibles? Les caprices de Plutus seraient-ils encore plus hostiles que le hasard de la naissance à l'extension des droits civiques? Vraiment, l'avenir seul, et non le présent, peut répondre à cette question. Il suffirait de ce seul fait pour ôter à la France le droit d'être sévère dans son appréciation des systèmes électoraux étrangers. Les réformateurs hongrois éprouvent au reste peu d'attrait pour l'esprit égalitaire des états occidentaux, qui, à les en croire, rabaisse les uns pour élever les autres, et amène finalement une progression effrayante du paupérisme, de sorte qu'en Occident les jouissances légitimes de la vie semblent n'être plus que pour les riches. L'aristocratie hongroise, en émancipant ses serfs et le tiers-état, prétend donc n'abdiquer aucun de ses priviléges, mais les faire partager successivement à toute la nation; elle parle d'ennoblir toutes les classes : elle ne songe pas à descendre vers le peuple, mais à l'élever jusqu'à elle. C'est en cela qu'elle espère se distinguer des démocraties occidentales, vis-à-vis desquelles la Hongrie ne dissimule, pas plus que la Grèce, ses intentions d'antagonisme. Bien qu'ils nous préfèrent à tous les autres peuples, eux exceptés, les Hongrois nous critiquent souvent, il faut l'avouer, et non sans justesse. Nous pouvons sans jalousie souhaiter à ces peuples bonne réussite dans leur entreprise. Il n'y a pas qu'une manière d'être libre, et on peut l'être à un haut degré sans l'être à la manière française.

Observons toutefois qu'il sied mal aux Hongrois, après avoir affiché de telles prétentions, de se vanter à tout venant des rapports nombreux qui existent entre leur charte et celle d'Angleterre, comme la division du pays en plusieurs royaumes unis, sa subdivision en comitats présidés par des comtes et vicomtes (*gespans* et *vice-gespans*), représentans du roi, les droits municipaux des cités, les orages des réunions électorales, et mille autres analogies. Si les législateurs maghyars répudient les tendances de l'Occident, ce ne doit pas être pour se mettre à la remorque du génie britannique; ils ont à jouer un plus

beau rôle que celui d'imitateurs. Race orientale, que les Hongrois se livrent au génie de l'Orient, c'est-à-dire au génie gréco-slave : tel est pour eux le plus sûr moyen de créer une société vraiment nouvelle, et de devenir une puissance de premier ordre. En réalité, la charte hongroise ressemble beaucoup plus à celle de l'ancienne Pologne qu'à celle d'Angleterre. Le principe même qui fait la noblesse maghyare est essentiellement autre que celui de la noblesse britannique. Tandis qu'en Angleterre le fils aîné d'un pair hérite seul de la pairie, en Hongrie tous les fils d'un magnat sont magnats comme leur père, conformément aux anciennes lois slaves, turques et grecques. Si le système héréditaire de la Hongrie blesse les idées orientales, c'est surtout en appelant les jeunes magnats encore imberbes à siéger dans les diètes au même rang et avec les mêmes droits que les têtes vénérables, blanchies par l'âge et le travail. Combien ce culte féodal de la naissance et de la propriété est grossier, comparé au culte des Gréco-Slaves pour la vieillesse et la capacité! Aussi l'avenir de la race maghyare et son ascendant politique sur les races environnantes dépendent-ils, suivant nous, principalement de son retour aux élémens démocratiques qui la constituaient à l'origine, avant que le germanisme eût implanté en Hongrie son code aristocratique. Les seuls alliés naturels des Maghyars sont les Polonais. Ces deux peuples ont d'autant plus d'intérêt à s'entr'aider, que, ruinés par les fautes de leur noblesse, tous les deux ont également besoin d'une réforme politique intérieure avant de se relever comme puissances morales sur la scène du monde.

Comme celle des Hongrois, la charte polonaise du 3 mai 1791 est surtout défectueuse sous le rapport des priviléges aristocratiques. Cette charte, qui depuis cinquante ans a servi constamment de base à tous les mouvemens nationaux de la Pologne, établit que les plébéiens peuvent devenir représentans à la diète, officiers à l'armée, employés dans toutes les branches de l'administration, mais qu'arrivés aux degrés supérieurs civils ou militaires, ils deviennent par ce fait même gentilshommes. Cette loi, qui pour l'époque fut certes un pas immense vers l'affranchissement, tendait néanmoins à éterniser la prédominance des nobles, en rejetant dans leur corps tout ce que la roture produisait d'illustre. Un autre inconvénient de cette constitution était d'employer l'église comme instrument de domination politique, et de la rendre complice des passions nationales. La Pologne latine, en posant comme base unique de ses lois l'église romaine, se mettait naturellement en guerre ouverte avec la majorité des peuples slaves, qui sont d'une autre église. Au lieu d'imiter l'habileté politique

des Maghyars, qui, placés dans un cas semblable, accordent aux prélats hétérodoxes les mêmes priviléges qu'aux pontifes de la religion nationale, la Pologne, chevaleresque et dédaigneuse, préféra se renfermer en elle-même. Sans avoir les mêmes conditions d'unité que les Grecs, elle décréta comme eux que l'église polonaise était seule privilégiée, que le prosélytisme contre elle était interdit, que sans encourir les peines terribles réservées à l'apostasie nul catholique romain ne pouvait passer à une autre église. Ces dispositions impolitiques, dans un royaume comme la Pologne, étaient cependant inspirées par un principe éminemment gréco-slave, celui qui cherche avant tout l'unité sociale et déclare indissolubles les liens entre l'église et l'état. De là que peut-on conclure, sinon que les contradictions et les malheurs, pour toute société chrétienne d'Orient qui se fait latine, sont aussi inévitables qu'ils le seraient pour une société occidentale qui se ferait grecque?

La charte du 3 mai abrogeait l'éligibilité du pouvoir royal, et le déclarait héréditaire et inviolable; mais les ministres étaient responsables devant la diète de tous les actes du monarque. Tout le pouvoir exécutif appartenait au roi; mais la souveraineté proprement dite, c'est-à-dire le droit de décréter les lois, l'impôt, la paix ou la guerre, restait encore aux mains de la diète. Cette assemblée suprême se composait de deux chambres : celle des sénateurs, et celle des nonces ou députés. Le sénat n'était qu'un conseil royal où siégeaient les ministres, les évêques, les voievodes, les castellans : il n'avait pas l'initiative des lois réservées à la chambre des nonces, et il était même obligé de souscrire toute loi qu'il avait d'abord rejetée, si elle était une seconde fois votée par les nonces. Les députés polonais, comme ceux de Hongrie, étaient responsables de leurs votes devant les colléges électoraux. Ces colléges étaient encore, il est vrai, de deux espèces : il y avait les colléges nobles et les colléges bourgeois; mais les uns et les autres jouissaient de droits égaux. A ces colléges pouvaient assister et voter tous les citoyens, c'est-à-dire tous les propriétaires, tant nobles que roturiers, de la Pologne. L'effet de cet article, qui établissait sur une large base l'existence politique des classes moyennes, était encore fortifié par la restitution assurée aux cités de toutes les anciennes franchises communales dont elles avaient joui avant les usurpations aristocratiques.

Il restait à opérer une restitution encore plus importante, c'était celle de la liberté à tous les *kmietses* ou serfs du royaume. La charte du 3 mai les déclare en effet libres; et tout esclave, fût-il musulman,

dès qu'il touche le sol polonais, cesse d'avoir un maître. Tout paysan peut quitter à son gré la ferme qu'il exploite, s'il s'y sent trop grevé par le propriétaire. L'acquisition progressive du sol qu'ils ne possèdent pas est assurée aux kmietses, moyennant un dédommagement envers les possesseurs seigneuriaux. Ainsi le droit était respecté et se conciliait avec l'affranchissement. L'incurie polonaise ne donna pas malheureusement une exécution assez prompte à ces brillans décrets. La Russie se hâta de venir protester par les armes, et, les guerres de démembrement et de partage ayant recommencé, le paysan polonais, tout en n'étant plus serf, resta exclu de la possession de la terre. Il n'en est pas moins vrai que l'état social des basses classes de Pologne à cette époque était bien supérieur à l'état de ces mêmes classes dans la Prusse, l'Autriche et la Russie. Quoiqu'elles aient prétendu faire acte d'humanité en intervenant, disaient-elles, dans l'*anarchie polonaise*, contre le seigneur pour le serf opprimé, ce sont au contraire ces trois puissances qui ont empêché la noblesse polonaise d'achever la réforme sociale qu'elle avait si glorieusement commencée par sa charte du 3 mai.

La Pologne une fois démembrée, il ne pouvait plus être question pour elle de débats politiques; mais il lui restait à défendre la liberté individuelle et les droits du citoyen : c'est sur ce nouveau terrain que se transporta l'amour d'indépendance qui caractérise la nation polonaise. Napoléon, en fondant le grand-duché de Varsovie, ne put s'empêcher de lui octroyer une constitution; elle fut proclamée en 1807. Au lieu de se modeler sur celle du 3 mai, la charte napoléonienne était, comme on devait bien s'y attendre, toute française. Si le mouvement du 3 mai ne répondait plus aux idées et aux besoins nouveaux de la société, il avait eu du moins l'honneur d'abolir le servage, qui depuis cette époque n'a plus reparu sur les terres polonaises. La constitution donnée par l'empereur était donc une injure à la Pologne, lorsqu'elle déclarait comme un fait nouveau l'abolition de l'esclavage. Nous ne nierons pas que l'intervention française n'ait eu les plus heureux résultats. L'introduction du code napoléon, en proclamant l'égalité absolue de tous les habitans du pays devant la loi, nivela les rangs et les mœurs, et créa pour la première fois en Pologne une législation uniforme. Ce code fit plus que donner l'égalité civile, il donna l'égalité politique. C'était un grand pas de fait pour reconquérir l'unité morale, dont l'aristocratie avait par ses excès dépouillé la nation. Ce grand pas était dû à la France; mais combien d'injustes entraves le protecteur laissait encore peser sur notre généreuse alliée.

La diète, appelée à fonctionner de nouveau, ne fut plus que l'ombre des diètes anciennes. Toute ingérance dans l'ordre politique lui fut interdite : elle ne put délibérer que sur les finances, le système monétaire, la législation civile et criminelle, et même, sur ces questions si restreintes, l'initiative des projets de loi fut réservée au gouvernement. La diète ne pouvait pas davantage discuter librement ces projets de loi; elle devait les faire examiner par des commissions, dont les membres avaient seuls le droit d'énoncer leur avis devant l'assemblée, et de faire à ce sujet des discours; les autres députés devaient se taire. De plus, les ministres du monarque pouvaient en toute occasion répondre aux objections des commissaires, et au moment des votes, ils avaient leur voix tout comme les nonces. Ajoutons que le maréchal, ou président chargé de maintenir l'ordre dans la diète, était désigné par le roi. Ainsi le gouvernement s'assurait une énorme prépondérance pour toutes les mesures légales qu'il désirait faire adopter. L'administration du pays n'était pas moins enchaînée que sa législature. Tous les grands emplois, enlevés à la surveillance du pays, ne relevaient que du souverain étranger, qui les soldait, et réglait à sa guise les promotions.

Par la chute de l'empire français, le grand-duché vit restreindre encore ses frontières déjà si rétrécies; il fut élevé par la sainte-alliance à l'état de royaume, et ce royaume échut à l'empereur Alexandre. Ce prince, qui n'était peut-être pas, quoi qu'en ait dit Napoléon, *le plus rusé des Grecs*, avait du moins tous les instincts grecs, et par conséquent un grand amour de la liberté. Il octroya donc, en 1815, à son nouveau royaume une constitution beaucoup plus libérale et surtout beaucoup plus polonaise que ne l'avait été celle du duché napoléonien. Cette charte reconnut à la diète le droit de discuter les questions administratives, la levée des recrues, les recettes et les dépenses de l'état; la diète put réduire ou même refuser l'impôt, qui dut être voté au moins tous les quatre ans. Il est vrai que le monarque se réservait le droit de réviser les décrets de la diète, qui, privés de sa sanction, n'avaient aucune validité; mais, en retour, un projet de loi rejeté par les chambres ne pouvait plus être reproduit, dans la même session, sans avoir été modifié. Les membres du conseil d'état perdirent le droit de voter. La session, qui, sous Napoléon, n'était que de deux semaines, put se prolonger trente jours. Tout nonce put parler et discourir. La Pologne recouvra la liberté de discussion, et même la liberté de la presse; malheureusement les principales entraves subsistèrent : la diète ne put prendre l'initiative d'une

loi que sous forme de pétition, la souveraineté absolue continua de rester en des mains étrangères, les contrôles de l'administration et la révision des comptes ne relevèrent que du roi.

Malgré ces changemens notables, tous les bienfaits de l'influence française furent conservés. L'égalité civile et politique de tous les citoyens du royaume devint un principe fondamental, et se combina avec le principe slave du vote universel. Pour montrer combien, en dépit de l'oppression politique, ce nouvel état de choses était un progrès social sur celui de l'ancienne Pologne, il suffira de dire que, réduit à quatre millions d'habitans, le royaume comptait presque autant d'électeurs que l'ancienne république polonaise, forte de vingt millions d'hommes. Ces électeurs, nobles, bourgeois et paysans, tous également éligibles, formaient une masse aussi nombreuse que le corps électoral de France avant la révolution de juillet, et si chacun eût voulu remplir les conditions de la loi, en se faisant inscrire sur le livre civique, il eût été facile de doubler ce nombre. Pour devenir une des sociétés les plus complètes et les mieux organisées de l'Europe, la société polonaise n'avait plus besoin que de l'indépendance politique. On conçoit que, ne pouvant la reconquérir autrement, elle l'ait cherchée sur les champs de bataille, et que, même vaincue, sentant sa vitalité intérieure, elle ne désespère pas de l'avenir.

Le pays où la charte polonaise a subi le moins d'altération est sans contredit le grand-duché de Posen. Les diètes de ce duché ont recouvré depuis quelque temps une grande importance, et l'on peut dire qu'elles exercent aujourd'hui leur influence sur la société prussienne elle-même. En effet, l'introduction récente en Prusse du système des diètes provinciales, qu'est-ce autre chose qu'un premier emprunt, fait par des mains habiles, à l'ancienne constitution polonaise? Sans s'en douter, la Prusse nouvelle incline aux institutions gréco-slaves. C'est que, par toute son histoire, et, on peut le dire, par ses racines même, ce royaume se trouve rattaché à la grande famille slave. La seule classe d'habitans du Brandebourg qui soit incontestablement d'origine allemande, c'est l'aristocratie. Le reste offre un mélange confus de races où le sang slave domina dès l'origine. Les Prussiens, dans leur vaniteuse prétention de tout faire autrement et mieux que les Français, n'ont au fond que légèrement modifié, en les adoptant, les diétines polonaises; mais ils n'ont pu encore compléter le plagiat, en érigeant, comme le fit la Pologne, au-dessus des diétines une diète suprême qui seule peut donner aux réunions provinciales une véritable importance politique. C'est qu'avec sa mosaïque de provinces prussienne, polo-

naise, française, westphalienne et saxonne, dont chacune veut faire prévaloir sa nationalité sur les autres, la monarchie de Frédéric pourra difficilement supporter une diète générale sans tomber dans l'anarchie. Que diraient, par exemple, les nonces polonais à la diète de Berlin? y voteraient-ils comme des Allemands? Le cabinet prussien a senti sa faiblesse, et il est sagement resté dans le système restreint des diétines, le seul que réclament d'ailleurs les plus riches provinces de la monarchie. On peut même dire que le développement des diètes partielles apportera des obstacles de plus en plus sérieux à la création en Prusse d'une diète générale.

Ce fait n'est-il pas de nature à faire regretter l'ancienne Pologne, que l'impuissante nationalité prussienne prétend remplacer en face de la Russie? Il y avait au moins dans ces gentilshommes slaves, dans cette *szlachta* aujourd'hui terrassée, assez d'esprit public, assez d'ensemble moral pour constituer une diète, et par conséquent une véritable nationalité. Sans doute le cabinet prussien mérite les plus grands éloges pour son admirable administration; mais cette administration ne peut créer l'unité sociale. En s'interdisant, dans son antipathie innée contre la France, toute imitation française, la Prusse tombe dans des imitations d'un autre genre, tant il est vrai qu'une organisation vraiment populaire manque et manquera toujours à ce pays. Il n'est pas d'ailleurs aussi facile que semblent se l'imaginer les législateurs allemands de créer une constitution nouvelle, originale, et qui ne soit pas plus ou moins la reproduction des formes anglo-françaises.

Il n'y a plus réellement en Europe que deux systèmes sociaux qui aient de l'avenir et qui portent en eux le principe du progrès. C'est d'un côté celui d'Occident, que dirige la France, et de l'autre côté celui d'Orient, ou des races gréco-slaves, qui a pour organes la Pologne et la Grèce en présence des deux puissances inertes de Vienne et de Pétersbourg. Quiconque ne tend pas à la liberté par les théories de 1789 y tend nécessairement par les théories qui ont dicté les quatre constitutions libres du monde gréco-slave. Les quatre chartes que nous venons d'examiner présentent entre elles de frappantes analogies : diétines polonaises, synodes grecs, congrégations maghyares, skoupchtinas serbes, sobors illyriens, toutes ces institutions sont identiques. Seulement, à mesure qu'on s'éloigne de la Grèce, on voit les idées civiques devenir moins claires, l'inégalité naître, l'esprit de privilége augmenter. En Serbie, tout reflète encore le système grec primitif; en Hongrie, ce ne sont plus que les cités qui conservent l'es-

prit démocratique des Hellènes. Dans la Pologne enfin les institutions que la Grèce étend au peuple entier, comme l'*armatolis*, la *gérousie*, les *démogéronties*, se trouvent concentrées sur la noblesse seule. On aurait tort d'expliquer par un instinct de tyrannie la tendance au monopole qui se remarque chez les nobles hongrois et polonais. Toute noblesse slave est instinctivement portée à l'égalité et à la démocratie; mais les invasions allemandes du moyen-âge, en important dans ces contrées gréco-slaves le rite latin et les mœurs germaniques, firent une obligation à ceux qui avaient adopté ces mœurs de tracer une ligne de séparation haineuse entre eux et les autres classes du peuple restées fidèles aux anciennes lois. L'oppression des indigènes devint ainsi durant des siècles presque une condition d'existence pour toutes les aristocraties latines du monde gréco-slave. Cet état devait durer jusqu'au jour, à peine encore éclos, où la civilisation latine, en proclamant aux risques de l'anarchie la séparation de l'état et de l'église, a rendu enfin possible la cohabitation sur le pied d'égalité de divers cultes dans un même pays.

Nous l'avons dit, des mœurs politiques communes unissent toutes ces nations que leurs rites séparent. Toutes envisagent de la même manière la royauté, l'organisation électorale, la responsabilité des mandataires et des magistrats, le contrôle à exercer sur l'administration, l'autonomie ou l'indépendance intérieure des communes. Quant au principe aristocratique, le seul qui établisse entre elles une différence, l'histoire prouve qu'il est étranger originairement aux Gréco-Slaves; il est dû à l'influence latine et germanique, qui, en s'infiltrant chez ces peuples à la fois enthousiastes et sensuels, a fait dégénérer leur culte pour les capacités morales en un culte matériel pour les droits du sang et de la propriété. On peut remarquer toutefois qu'en se faisant aristocratiques, les sociétés de Hongrie et de Pologne ont gardé le principe fondamental des démocraties gréco-slaves, qui est l'égalité de toutes les familles de la nation; elles se sont constamment refusées à admettre la hiérarchie féodale. En donnant pour base à leurs codes cet axiome, qu'aucune famille, à moins d'être royale, ne peut prétendre à des privilèges, mais que toutes sont égales devant le pays, les Gréco-Slaves établissent naturellement entre les diverses familles de chaque commune la même solidarité fraternelle que celle qui unit les uns aux autres les divers membres de chaque famille particulière. Les communes deviennent de cette manière autant de familles collectives dont l'ensemble compose la grande famille de l'état. En résumé, on trouve chez ces peuples l'état solidaire de l'église,

comme l'église est solidaire de l'état; le roi dépendant du peuple, comme le peuple dépend de son roi; le député responsable pour tous ses votes devant ses électeurs; le droit électoral étendu à la presque totalité des citoyens, et octroyé non par l'état, mais par la commune, d'après la moralité reconnue, et non d'après la quotité d'impôts versée dans les caisses du fisc; l'absence du prolétariat, puisque le pauvre, pourvu qu'il soit libre et membre d'une famille indigène, jouit des mêmes droits politiques que le riche; l'absence enfin du paupérisme, puisque, les individus n'étant point isolés comme chez nous, le pauvre trouve au besoin l'appui assuré de la famille ou de la commune dont il est membre. La société a ainsi gardé toutes ses harmonies chez ces peuples restés fidèles aux mœurs de la nature, et quoiqu'ils n'aient ni police secrète, ni bureaucratie, ni centralisation, leurs instincts d'ordre et d'union les protègent, et font que tous les citoyens d'un état deviennent spontanément, aux jours de péril ou d'honneur, comme les membres d'un même corps.

Nous connaissons maintenant les institutions des Gréco-Slaves et les chartes que ces peuples se sont données quand ils ont pu agir en liberté; mais un adversaire terrible les paralyse et contremine leurs efforts : cet adversaire, c'est le système impérial des tsars. Il n'est pas sans intérêt d'examiner en quoi les institutions civiles de la Russie s'éloignent de l'organisation des autres sociétés gréco-slaves; ce parallèle peut aider à former des conjectures sur les révolutions intérieures dont le monde gréco-slave doit tôt ou tard devenir le théâtre.

III.

DES INSTITUTIONS RUSSES MODERNES, COMPARÉES AUX INSTITUTIONS NATURELLES DES GRÉCO-SLAVES.

Le système organique des Gréco-Slaves étendait autrefois son action même sur la Russie, en y revêtant, il est vrai, des noms et des formes adaptés aux lieux, mais sans rien perdre de l'esprit d'indépendance qui lui est essentiel. Quelle cause l'a fait disparaître si complètement du sol russe? Nulle autre, suivant nous, que les invasions étrangères. La nécessité d'une discipline sévère et d'une justice terrible, pour résister d'un côté aux Mongols, de l'autre aux Polonais, avait déjà fait investir les premiers tsars de la dictature militaire. Après avoir chassé la liberté des camps, ils la chassèrent bientôt des cités, sous prétexte qu'elles étaient assiégées, mais ils ne purent encore consti-

tuer l'esclavage. Autocrates à l'armée et dans leur capitale, les tsars restaient forcément dans les provinces soumis au contrôle constitutionnel. Ce fut Pierre Ier qui devint en Russie le grand destructeur des libertés nationales. Élevé en Hollande, en France, à Londres, cherchant à reproduire dans sa colossale réforme tout ce qu'il avait trouvé de bon dans le reste de l'Europe, Pierre Ier était tout, excepté Slave. Ses successeurs immédiats héritèrent de son engouement pour les institutions occidentales. Ces institutions étrangères trouvant chez les indigènes une résistance obstinée, il fallut constamment, pour les maintenir, des mesures violentes et oppressives : de là le système de terreur que les tsars se sont accoutumés à regarder comme nécessaire. En effet, en s'obstinant à poursuivre en Orient l'œuvre occidentale de Pierre Ier, c'est-à-dire en se séparant de la masse nationale, ils devaient sentir le besoin de créer une administration indépendante du pays et une hiérarchie nobiliaire dont les places fussent exclusivement à la nomination du trône; mais, pour assurer ces résultats, il fallait transformer complètement le vieux génie slave, le génie de liberté de la Russie. Les héritiers de Pierre-le-Grand ont travaillé à cette transformation avec une persistance et un courage dignes d'un meilleur but.

La Russie pendant des siècles a joui d'assemblées provinciales analogues aux synodes grecs et aux diétines polonaises. Encore aujourd'hui chaque comitat russe a le droit d'élire ses magistrats par l'intermédiaire du collége des nobles. Ces magistrats sont dans chaque comitat sous la présidence d'un maréchal de la noblesse. C'est par l'intermédiaire seulement de ces maréchaux que le gouvernement peut entrer en rapport avec la noblesse des campagnes. Il en est de même pour les magistrats des cités. On conçoit qu'un tel état de choses doive gêner dans ses mouvemens la centralisation autocratique, et que, pour réagir contre l'esprit provincial toujours vivant, elle ait besoin d'étendre sur tout l'empire un immense réseau d'employés civils et militaires rattachés directement au trône. Non content de cette garantie, Pierre-le-Grand voulut encore assurer l'influence de la couronne sur les classes qui sont les plus indépendantes du pouvoir central, sur les propriétaires du sol et sur les marchands. Dans cette pensée, il créa une noblesse officielle, une noblesse de services, qu'il divisa en quatorze classes, et une bourgeoisie exclusivement marchande, qu'il gradua, suivant la somme d'argent déclarée par chaque membre, en six degrés ou ghildes.

Au-dessous des ghildes, Pierre ne reconnut plus aucun degré ci-

vique; il ne vit plus que le bas peuple destiné à servir les riches et les privilégiés. Encore, le tsar philosophe ne se contenta-t-il pas d'avoir annulé ainsi l'existence civile du bas peuple; il crut devoir employer la violence pour le forcer au travail, et, voulant classer même le prolétariat dans son système, il créa pour lui l'esclavage, que l'ancienne Russie ne connaissait pas plus que les autres pays slaves. Tous ceux des paysans qui ne furent pas donnés comme serfs aux seigneurs devinrent serfs de la couronne. Il n'y eut plus alors dans tout l'empire qu'un seul être qui pût se dire libre, ce fut le tsar.

Pierre Ier abolit le reste d'autorité laissé aux anciens nobles, et la dernière des classes aristocratiques n'eut plus aucun privilége qui la distinguât des *gostes* ou marchands de la première ghilde. Ces marchands, qui durent posséder un capital de 50,000 roubles, eurent le droit d'acheter des terres nobles et des serfs, et purent jouir féodalement dans leurs domaines de tout ce qui est sur le sol, sous le sol, dans l'air et dans les eaux. Les deux ghildes suivantes composèrent la bourgeoisie proprement dite des cités; pour entrer dans l'une, il fallut 20,000 roubles, et 8,000 seulement pour être membre de l'autre. Elles n'étaient autorisées qu'à posséder des maisons ou des biens sans paysans, et furent soumises absolument au service des recrues, dont les gostes peuvent s'exempter en payant des remplaçans. Après ces trois premières corporations vient la ghilde des artistes, comprenant tous ceux qui professent quelque art libéral, puis celle des *mechtchenines* (boutiquiers et petits négocians). Enfin, dans la dernière ghilde se groupent les diverses confréries de métiers, chacune avec sa constitution, chacune portant dans les solennités nationales un étendard symbolique particulier. L'organisation de ces ghildes n'aurait sans doute rien d'oppressif, si elles ne dépendaient que d'elles-mêmes et des villes ou communes, et si, se recrutant par leurs propres votes, elles étaient autonomes comme chez tous les Gréco-Slaves; mais, en Russie, elles dépendent directement de l'état, nul ne peut y entrer sans la permission et le concours du gouvernement, qui décerne ainsi ou retire les patentes à son gré, ou plutôt suivant les besoins de son fisc.

Pierre Ier n'avait pu se rallier la noblesse territoriale, qui, tenant de sa position même tous ses avantages sociaux, dénigrait la noblesse officielle, et vivait loin de la cour. Pour humilier cette gentilhommerie terrienne, les tsars déclarèrent la noblesse des titres et des ordres héréditaire comme sa rivale. Cette hérédité purement illusoire n'a servi qu'à faire disparaître l'opposition nationale de la noblesse de campagne, qu'elle a confondue dans la masse immense des

serviteurs de l'état; pour les enfans des nobles, l'hérédité n'est autre chose qu'un vigoureux stimulant et un gage de leur dévouement à l'empire, puisque l'avancement dans toutes les branches se règle uniquement sur la durée et la valeur des services, sans que le droit de naissance soit censé entrer pour rien dans les promotions. Aussi n'est-il pas rare de rencontrer en Russie des guerriers ou des artistes récemment anoblis qu'on appelle *blagorodni* (issus de noble race), quelquefois même *vissokorodni* (très hautement nés), tandis que leurs pères sont encore serfs, et personne ne trouve cela étrange, parce qu'en Russie toute capacité supérieure devient noble, dès qu'elle se fait connaître. Ainsi, la naissance civile tenant lieu de la naissance par les aïeux, la noblesse russe n'est point une caste; les grades n'y sont que le fruit de services personnels, et l'héritier d'un feld-maréchal, s'il n'est pas digne de son père, retombe au plus bas degré.

Le système russe, on le voit, présente des avantages qui sont loin de compenser ses inconvéniens, surtout l'absence totale de liberté, qui réduit tous les sujets au rôle de machines aveugles et enlève aux employés toute moralité, en leur interdisant jusqu'à l'exercice de leur conscience privée. La réforme de Pierre-le-Grand, en établissant une échelle non interrompue de rapports légaux et directs depuis l'esclave jusqu'au tsar, fit de la monarchie fédérale et communale des Russes l'empire le plus centralisé qui existe, et, au lieu d'une royauté précaire et dépendante, créa tout à coup l'autocratie. Toutefois, en se refusant à reconnaître une valeur quelconque à tout individu qui n'est pas classé parmi les agens de l'état, et en étendant la centralisation et le joug de la loi officielle jusque dans les rapports les plus intimes de la vie des sujets, le tsarisme ne finit-il pas par absorber en lui seul, par faire disparaitre l'idée même de la nationalité? Ne va-t-il pas en ce sens plus loin même que Louis XIV, qui se bornait à dire : *L'état, c'est moi?* Une telle organisation peut être admirable au point de vue gouvernemental; elle peut cacher une force de résistance et de durée incalculable; elle peut offrir les analogies les plus frappantes avec le système chinois : elle n'en offre certes aucune avec l'organisation sociale des pays vraiment gréco-slaves. Le tableau qu'on vient de tracer des institutions russes modernes est, nous osons le dire, plutôt flatté qu'assombri; si donc, même présenté avec une impartialité bienveillante, le régime russe se montre tellement inférieur au système social des autres peuples slaves, ne s'ensuit-il pas que la Russie actuelle est incapable de remplir dans le monde gréco-slave la mission régénératrice dont elle prétend être investie, et qu'au lieu de tendre à se les

assimiler, elle devrait plutôt, dans l'intérêt de sa gloire, redemander aux Slaves restés primitifs les élémens de sa propre réorganisation?

Ces élémens constitutifs du régime slave se résument dans un fait général, qui est la solidarité ou la participation de tous à l'action commune, d'où résulte le droit de chacun à être représenté politiquement dans l'état, et la nécessité pour l'état de subir la loi nationale. Le grand principe gouvernemental qui sert de base à cette union intime de la nationalité et de l'état, chez les Gréco-Slaves, est l'indépendance intérieure des familles, des communes, des cités et des tribus ou provinces. Comme chaque famille se régit au dedans par un conseil, et agit au dehors par un chef élu et constamment révocable, de même en est-il pour la commune, la cité, la province. Comme le conseil communal se compose d'une réunion de staréchines ou pères de famille, de même le conseil provincial se forme d'un certain nombre d'envoyés des communes, dont le président représente, près du gouvernement royal, la province entière; de même enfin le conseil national, qui n'est que le gouvernement, se compose des députés des diverses provinces présidés par le roi, qui représente dans le monde la nation entière. Ce système est, on le voit, une combinaison de démocratie à l'intérieur et de monarchie au dehors. L'aristocratie, considérée comme classe à part, comme noblesse de sang, est naturellement étrangère à un tel régime. Tout vrai Slave est noble, puisqu'en qualité de membre d'une famille indigène, il participe nécessairement, dans une mesure quelconque, à l'exercice du pouvoir souverain. Ce droit de noblesse ou d'inviolabilité des familles et des communes rend impossible toute centralisation administrative; chaque famille a, pour ainsi dire, son dieu lare; chaque cité, chaque province a son génie, son conseil, et s'administre elle-même par des magistrats de son choix.

On voit combien le tsarisme moderne a dénaturé les trois grands principes sociaux des Gréco-Slaves : la participation du peuple au pouvoir souverain, l'absence de noblesse ou l'égalité des familles, et l'absence de centralisation administrative ou l'autonomie des communes. Par suite de son origine violente et de son caractère factice, le régime russe moderne est presque en tout l'opposé du génie slave, puisqu'il tire le pouvoir d'en haut, et le fait découler du trône sur tout le pays, au lieu de le faire naître comme un grand fleuve de la multitude des sources locales. Loin d'être la conséquence logique et suprême de tout l'ordre social, le tsarisme s'impose au contraire à toute la société

comme une force de contrainte irrésistible. Tandis que chez les autres peuples gréco-slaves la société façonne le pouvoir à son image, chez les Russes, le tsarisme façonne la société et la subordonne à ses besoins. Le peu d'élémens sociaux qui soient restés slaves en Russie forment avec ce régime le plus criant contraste. Tels sont par exemple les magnifiques priviléges légaux de la commune russe opposés aux mesures oppressives de l'administration impériale, ce qui met perpétuellement en conflit les droits du pouvoir local avec les exigences du pouvoir central, et fait lutter avec une énergie toujours brisée, mais toujours renaissante, la loi contre le sabre, la nation contre le tsar.

Le tsarisme ne se contente pas de violer le génie slave en abolissant les franchises des provinces et en introduisant partout de force un code, une langue, un culte unique, tandis que les différences morales les plus tranchées séparent entre elles les populations de l'empire. La loi du tsar combat encore les mœurs slaves par la hiérarchie nobiliaire qu'elle établit. En effet, même chez ceux des peuples slaves où l'influence germanique a implanté l'aristocratie, comme en Hongrie et en Pologne, l'égalité la plus parfaite règne au moins parmi les nobles, et les titres qu'on y rencontre ne sont que des titres allemands, sans aucune valeur indigène. En créant des comtes et des barons de l'empire, en établissant des majorats et un code spécial pour la noblesse, les tsars vont directement contre le génie de leur nation. Le Russe en effet n'a pas même d'expression pour désigner l'idée de noblesse; il la rend par le mot *dvoranstvo*, qui signifie à la fois la courtisanerie et la réunion des cultivateurs possédant en propre une cour et une terre qu'ils sont censés labourer de leurs mains. Le mot *blagorodie* (littéralement, bonne naissance) ne désigne qu'une naissance honnête, et convient à tout homme libre, sans désigner une classe particulière de citoyens. Il en est de même de l'ancien mot *boïar*, qui s'appliquait indistinctement à toutes les personnes riches.

Enfin, si l'on compare la liberté dont jouissent le paysan et le prolétaire gréco-slave dans tout l'Orient non russe avec l'état de ces mêmes hommes sous le sceptre du tsar, on ne peut se défendre d'une douloureuse pitié pour les serfs moscovites. Les statistiques russes nous révèlent un fait terrible qui en dit plus contre le régime tsarien que les déclamations les plus passionnées : l'empire apparaît plus peuplé et plus florissant là où se trouvent le plus d'esclaves. Ainsi la *gubernie* de Moscou, terre classique de la servitude, a huit cents habitans par lieue carrée, tandis que celle de Smolensk, toute voisine,

et dont le sol est beaucoup plus fertile, mais qui garde des traces du régime polonais, n'offre dans la même proportion que trois cent quarante habitans, et la gubernie de Novgorod, terre républicaine, n'en a par lieue carrée que cent quarante-cinq.

On prétendra que l'amélioration progressive du sort des serfs est le but des efforts constans du gouvernement russe, que c'est pour relever ces malheureux qu'il abaisse et humilie de mille manières l'aristocratie. Nous répondrons que le vrai génie slave n'agit pas ainsi. Au lieu d'abaisser les uns au profit des autres, il fait participer tous les citoyens au pouvoir avec un égal amour, et, au lieu de diminuer leurs droits, il les augmente progressivement. Étudiez l'histoire des progrès sociaux de l'Hellade, de la Hongrie et de la Serbie, depuis quarante ans. C'est là que se manifeste un travail de régénération vraiment conforme au génie gréco-slave; c'est là que chaque élément provincial, chaque force indigène, joue sans crainte d'être étouffé le rôle que lui a décerné la nature. Le vieux principe romain, le principe impérial de la centralisation absolue, qui fait abstraction des nationalités en faveur de l'état, élève entre ces contrées et la Russie une insurmontable barrière. Pour les Gréco-Slaves, souveraineté et nation sont deux mots synonymes, et un seul état pour plusieurs peuples n'est possible à leurs yeux qu'à la condition du plus large fédéralisme. Les patriotes slaves, dans leur puissant travail d'émancipation au sein des trois empires orientaux de Russie, de Turquie et d'Autriche, ne peuvent se proposer autre chose que de relever l'antique système grec des amphictyonies, en lui imprimant la forte discipline moderne. Leur but est de réagir à la fois contre les trois empereurs coalisés de l'Orient, pour établir partout des administrations indigènes à la place d'une bureaucratie d'étrangers, pour substituer le règne des capacités locales au règne des créatures ministérielles, et aux choix de cour le choix populaire. Quoique affaiblie par sa division en mille tribus diverses, la race gréco-slave n'a point cherché à diminuer le nombre de ces tribus; vaincue ou non, chacune d'elles est restée inviolable dans son foyer. Les gouvernemens occidentaux, si tristement habiles à détruire les nationalités qui les gênent, n'ont pu réussir encore dans leurs coupables desseins sur l'Europe orientale. Les puissances qui l'ont jusqu'ici opprimée n'ont su atteindre que les corps, elles n'ont pu étouffer les consciences. Or c'est cette conscience sociale des peuples qui, aujourd'hui réveillée, remue toutes les provinces des trois empires d'Orient. Lisez l'histoire

de ces empires : depuis un demi-siècle, les patriotes n'y connaissent qu'un ennemi, et les absolutistes n'y ont qu'un allié, la centralisation. Plus la cour s'obstine à absorber, plus les provinces s'efforcent de retenir le pouvoir et de reconquérir leurs droits. Toutes les guerres insurrectionnelles de cette partie de l'Europe n'ont qu'un but : relever les petits et les faibles vis-à-vis des puissans, réagir en faveur des indigènes contre les étrangers, et effacer jusqu'aux traces de conquêtes séculaires qu'on avait pu croire consommées. En un mot, la révolution qui s'accomplit dans l'Europe orientale diffère de celle qui agite encore l'Occident en ce qu'elle est et restera un mouvement décentralisateur.

Ces tendances n'ont évidemment rien de favorable au développement de l'autocratie; de là vient que le cabinet russe les combat avec acharnement. Les municipalités, base de l'existence des nations orientales, sont surtout l'objet de la haine du tsar, qui ne se lasse pas de les poursuivre, au nom de l'*ordre public*, dans tout son empire, et jusqu'en Turquie et en Grèce, opposant partout où il le peut à cet élément qu'il nomme *démagogique* le monopole nobiliaire. En faut-il davantage pour montrer combien le cabinet russe exerce parmi les Gréco-Slaves une action funeste? Voulût-il même se montrer généreux, nous sommes convaincu qu'il ne le pourrait pas; car, sous peine de déchoir et de cesser d'être impérial, il doit se maintenir centralisateur, il doit garder la tradition romaine, monarchique et militaire, au milieu de peuples grecs par leurs institutions, démocrates par leurs instincts, et qui sont essentiellement pacifiques. Ainsi la législation primitive des Gréco-Slaves se trouve, par un invincible intérêt d'état, faussée et paralysée en Russie. Sans doute la société russe proprement dite est encore et restera slave; mais tant que cette société n'arrivera pas à dominer tout-à-fait son gouvernement, les autres Slaves ne peuvent espérer d'elle qu'un dangereux appui. Exclusivement protégés par le tsar, les Gréco-Slaves finiraient par perdre leur nature propre, et toutes les qualités qui doivent le plus exciter en leur faveur les sympathies de l'Europe.

C'est donc à tort que tant de publicistes occidentaux voudraient confondre la question russe avec la question slave. Sans doute le monde gréco-slave forme une grande unité, et dans ce monde nouveau tous les esprits généreux, tous les hommes vraiment libéraux, à quelque parti qu'ils appartiennent, s'entendent et s'unissent pour glorifier la race dont ils sont les enfans; mais ce n'est point par l'idolâ-

trie du tsar, c'est par un dévouement de plus en plus actif au progrès et à la liberté qu'ils prétendent appeler sur leur commune patrie les sympathies de l'Europe. Quant aux peuples slaves non encore asservis à la Russie, un double intérêt, politique et moral, les portera toujours à désirer le refoulement de cet empire, qui les menace d'un double danger, car le tsarisme, faut-il le répéter? ne reconnaîtra jamais que forcément l'indépendance de nationalités slaves étrangères à la Russie; et une fois placées sous la suzeraineté du tsar, quelque large et tolérante que la supposent ses partisans, les nations slaves ne tarderaient pas à perdre entièrement leurs institutions propres et leurs tendances naturelles. En effet, si les peuples d'Occident, fiers de leur énergie, de leur activité généreuse, dédaignent avec raison les vertus passives où se concentre aujourd'hui la force nationale de la Russie, ils ne peuvent se montrer aussi superbes vis-à-vis des autres Gréco-Slaves. Loin d'avoir comme les Russes actuels, pour religion politique, le devoir et la soumission, ces peuples, au contraire, se distinguent par un culte ardent pour la gloire, qu'ils appellent du nom même de leur race, *slava*.

La gloire et l'assurance de jouer dans le monde un rôle illustre, tel est le seul prestige par lequel la Russie pourrait fasciner les Slaves. Aidez-les à acquérir sans la Russie cette gloire, objet de leur culte; qu'ils se voient aimés de l'Europe, qu'ils sachent seulement qu'on les admire dans leurs luttes pour la liberté, et ils resteront à jamais les adversaires naturels du tsarisme. Deux idées sont indissolublement unies dans le nom même de cette race; ces deux idées, pour ainsi dire jumelles, exprimées par les mots *slovo* et *slava*, parole et gloire, indiquent les deux passions dominantes et primitives des Slaves, qui n'ont jamais pu renoncer à avoir la parole haute, le droit d'élire et de voter joint au droit d'aspirer à toutes les charges, à toutes les illustrations civiques, c'est-à-dire de participer à tout ce qui peut élever l'homme. Un Slave dépouillé de ses deux priviléges du *slovo* et de la *slava* n'est plus un Slave, c'est un transfuge banni des foyers paternels, c'est un être déchu qui, dans les dialectes slavons, n'a pas d'autre nom possible que celui de *muet* (*niemets*). C'est pourtant à ce mutisme social, c'est à l'état de race sans parole et sans gloire que le régime russe réduirait les Slaves. Comment supposer qu'ils consentent jamais à le subir? Non, ceux qui travaillent à détrôner dans le monde l'absolutisme n'ont pas d'auxiliaires plus assurés que les Gréco-Slaves. Mourir en hommes libres est le refrain de tous les chants serbes comme des hymnes polonais. Chaque peuple opprimé du monde

gréco-slave secoue aujourd'hui ses chaînes, et répète à sa manière le fameux dithyrambe que les Grecs modernes chantent dans tout l'Orient aux oreilles des oppresseurs :

« Enfin, nous te revoyons, ô Liberté! tu te fais reconnaître à ton glaive tranchant, au regard rapide dont tu mesures la terre. Sortie des ossemens sacrés des martyrs, et pleine d'une nouvelle énergie, salut, ô Liberté hellénique!

« Depuis des siècles, tu gisais dans la poussière, abreuvée d'amertume et de honte, attendant qu'une voix divine te dît : Sors du tombeau. Sans toi, nous n'osions ni parler ni lever les yeux, la terreur des tyrans comprimait nos ames. Que tu as tardé à te réveiller!

« Infortunée, il ne te restait que la triste consolation de redire aux oreilles de nos fils tes gloires évanouies. Tu te meurtrissais le sein, et tu fondais en larmes, priant le ciel de te secourir.

« Sous ton linceul sanglant, tu te dressas enfin, et glissant d'un pas furtif, tu allas mendier l'assistance des nations étrangères... Mais tu revins seule! Il est si difficile d'ouvrir les portes, quand c'est la main de la misère qui frappe.

« O mère, à ton retour, tu laissais tomber languissamment ta tête, comme le condamné pour qui la vie n'est plus qu'un pénible fardeau. Cependant, dès que la lionne, revenue dans son repaire, s'aperçoit de l'enlèvement de ses lionceaux, elle s'élance, elle rôde, altérée de sang; elle court, elle vole à travers les bois, les vallons, les collines, et promène en tous lieux la fureur, la ruine et la mort.

« La mort, la ruine, la fureur, signalent aussi ton passage, et le cimeterre menaçant des maîtres ne fait qu'enflammer ta colère. Sortie des ossemens sacrés des martyrs, et forte de ton antique énergie, salut, Liberté grecque, salut à ton retour! »

Ce dithyrambe ardent peut être regardé comme le cri patriotique de tous les Gréco-Slaves. Est-il donc possible d'accuser ces peuples d'être dévoués à la cause et au génie des tsars? Conçoit-on qu'il y ait en France et en Angleterre des diplomates qui s'acharnent au nom de la liberté contre les nationalités slaves? Que leur puissant réveil effraie les absolutistes, nous le concevons; mais ce n'est pas aux puissances libérales qu'il convient de craindre cette Europe nouvelle qui se lève dans toute la générosité et la noble exaltation de la jeunesse. Il serait temps que la vieille Europe comprît enfin cette sœur puînée, et que l'Occident latin sentît la nécessité de s'unir plus intimement aux descendans de ses vieux confédérés slavons contre les exigences ultra-orientales d'une autocratie asiatique, qui de plus en plus mine nos frontières.

CYPRIEN ROBERT.

LES

TROIS RELIGIONS

DE LA CHINE.

LEUR ANTAGONISME, LEUR DÉVELOPPEMENT ET LEUR INFLUENCE.

I.

Placée à l'extrémité de l'Asie et du monde, loin de toutes les nations qui devaient prendre rang dans l'histoire, la Chine avait une mission spéciale à remplir : c'était de former un centre de civilisation au milieu des tribus tartares, de cette race mobile et turbulente que mainte fois la Providence jeta sur les empires corrompus pour les châtier. Dès l'origine des siècles, quand les ténèbres couvrent cette partie du globe, on voit le petit royaume chinois qui s'éclaire et s'organise à la voix de ses premiers monarques. Où a-t-il dérobé cette étincelle qui brille en lui, ce feu qui l'anime? Personne ne peut le dire. De toutes parts, les hordes barbares l'enveloppent et le menacent; la lutte des peuples pasteurs et nomades contre ceux qui cultivent la terre et s'attachent au sol commence avec la fondation des plus anciennes villes du Chen-Sy

pour se continuer jusqu'à nos jours. Ici, les efforts de l'industrie, l'agriculture, les travaux d'assèchement entrepris par des princes persévérans qui ont foi dans l'avenir; là, les invasions, les guerres incessantes, l'instinct de la destruction hostile à tout ce qui veut s'élever. Dès que les deux nations sorties d'une même souche se mettent à suivre cette première impulsion qui les éloigne l'une de l'autre, il y a entre elles un antagonisme qu'on retrouvera à toutes les phases de leur existence. Les Tartares proprement dits refusent le joug des lois et s'obstinent à errer sur les plateaux de la Haute-Asie; leur époque n'est pas venue encore. Les tribus qui se soumettent de gré ou de force à l'empire chinois forment un peuple compact, homogène, uni bientôt par la conformité des mœurs et du langage. Les *cent familles*, en s'implantant sur un sol parfois rebelle, poussent au loin leurs racines fécondes. Les petits états, gouvernés par des princes feudataires qui relèvent du monarque souverain, sont autant de foyers d'où les lumières rayonnent à l'entour. Malgré les troubles intérieurs qui agitent cette monarchie féodale, la nationalité chinoise se développe et s'affermit. Les hordes qui habitent le littoral et les provinces méridionales du futur empire courbent la tête l'une après l'autre et s'assimilent aux vainqueurs; l'action civilisatrice se fait sentir tout entière du dedans au dehors.

Cependant les tribus tartares qui tendaient à s'avancer vers des climats plus hospitaliers, arrêtées dans leur élan, se divisent et se retirent en partie vers l'ouest. Le céleste empire, qui veut s'isoler, qui s'entoure de murailles comme une seule ville, afin de mieux tracer la ligne de démarcation entre ses plaines fertiles et les steppes menaçantes, ne pourra empêcher ces nations refoulées là où tant de races se heurtent et se rencontrent, au milieu même du courant des migrations, d'exercer un jour sur lui une réaction puissante. Tantôt poussée par l'esprit de conquête, attirée par des agressions multipliées jusqu'aux bords de la mer Caspienne, la Chine étend sa domination bien au-delà de ses limites naturelles; tantôt humiliée par les peuples qu'elle a subjugués ou maintenus depuis des siècles, elle est en proie aux invasions et disparaît un instant sous le flot qui l'inonde. Elle se relève, il est vrai; mais au milieu de ces vicissitudes, de ces révolutions, sa nationalité s'altère, un élément nouveau pénètre cette société déjà usée.

L'histoire des peuples anciens, même de ceux dont les annales ont été écrites et recueillies avec un soin intelligent, se perd toujours à son origine dans des fables plus ou moins obscures; il y a un point où

les plus grands fleuves, quand on remonte vers leur source, cessent d'être navigables, où l'œil ne fait qu'entrevoir le filet d'eau au flanc des pics brumeux. La Chine, vieille comme le monde, a donc aussi ses mystères, et il serait difficile de dire où les premiers souverains avaient puisé les doctrines au nom desquelles ils changèrent les familles en peuples, et plus difficile encore de savoir quelles étaient ces doctrines. Quand la chronique plus précise succède à la légende, on distingue nettement le germe d'une société qui va s'épanouir. L'influence que la république romaine exercera sur les peuples de l'Italie avant de subjuguer le monde, le royaume chinois des premières dynasties sait se la créer parmi les petites nations qui l'entourent. Les chefs de la monarchie naissante, amis de la paix, organisateurs comme Numa, comme lui aussi placent leurs institutions sous le patronage d'une inspiration surnaturelle. Ce n'était point un peuple conquérant celui chez lequel un général victorieux prenait le deuil après la bataille (1). Les saints empereurs construisirent donc d'abord tout l'édifice des lois civiles et religieuses; ce code fut consigné dans des livres qu'ils léguèrent comme un dépôt sacré, impérissable, à ceux qui surent les lire et les comprendre. Chez les Chinois, ainsi que chez d'autres nations antiques, ces mots *sage* et *savant* durent être synonymes. La tradition prit un corps; elle renfermait tout, le dogme, la morale, les arts, les sciences. L'étude d'une langue idéographique à son origine fut la seule initiation à ces doctrines dont le *Y-king* (traité des transformations) représentait la partie mystérieuse, sacramentelle. L'interprétation des ouvrages canoniques dut se transmettre par l'enseignement, et dans cette société fondée sur une large base il exista une classe de savans sans cesse renouvelée, se recrutant parmi le peuple autant que parmi les riches, aristocratie de l'intelligence et du savoir qui s'élevait en face de l'aristocratie de naissance, de la noblesse héréditaire, pour maintenir celle-ci dans les bornes du devoir et lui montrer la route.

Dans l'Inde, la caste sacerdotale détrôna de bonne heure la caste guerrière dont elle proclama plus tard l'entière extinction comme un article de foi; elle altéra les sources du passé et mit à la place des faits ces merveilleuses légendes qui éblouissent l'esprit. En Chine, les lettrés, n'ayant aucun intérêt à défigurer les évènemens, n'ouvrirent point la scène de l'histoire par ces prologues gigantesques où les per-

(1) Dans l'antiquité, quand un général avait remporté la victoire, il prenait le deuil. Il se mettait dans le temple à la place de celui qui préside aux rites funèbres, et, habillé de vêtemens unis, il pleurait et poussait des sanglots. (Traduction du *Tao-te-king* de Lao-tseu, par M. Stanislas Julien; note de la page 119.)

sonnages prennent les rôles qu'il convient au poète de leur donner. La poésie y perdit beaucoup sans doute; l'épopée guerrière et sacrée, ce chant matinal des peuples qui se souviennent à l'aurore des rêves de la nuit, manqua à la Chine. Le pouvoir temporel et l'autorité religieuse ne luttèrent point pendant des siècles. Sur les bords du Gange, les législateurs étaient des brahmanes, la suprématie resta dans leurs familles; sur les bords du fleuve Jaune, les législateurs étaient des rois; pontife souverain, représentant de Dieu sur la terre, l'empereur résuma en lui la double puissance (1). Mais bien que plus rapproché des cieux, il était à son tour dominé par la loi; il donnait l'exemple de la soumission à ses sujets, il se châtiait lui-même de leurs crimes et s'en accusait devant le maître du ciel. On peut ajouter que le monarque en Chine ne régnait qu'à la condition de maintenir dans leur intégrité les institutions consacrées avant lui. S'il s'écartait des saines doctrines, les peuples, ayant à leur tête quelque sage ministre organe des lois outragées, déclaraient le souverain déchu du trône; une révolution légale ne tardait pas à s'accomplir, et elle avait pour but non d'ébranler, mais d'affermir le principe établi.

Ainsi se succédèrent les premières dynasties; ainsi se consolida, malgré les guerres intestines et les attaques du dehors, cette monarchie vivace, qui croyait à son avenir tant qu'elle renouerait la chaîne du passé : ce fut là le dogme sur lequel elle vécut exclusivement jusqu'à la chute de la dynastie de Tchéou.

Au temps où régnait le vingt-troisième empereur de cette famille, le lien qui unissait entre elles les parties de ce grand corps menaçait de se rompre. Confucius comprit le péril; il sentit d'où venait le mal et s'efforça d'en arrêter les progrès. Si la confusion et le désordre continuaient à s'introduire dans l'état, si la corruption des mœurs et l'abandon des croyances poussaient les grands vassaux à méconnaître la souveraineté du suzerain, le peuple à se soulever, la famille à se dissoudre, c'en était fait de la Chine. Vieillie avant le temps, elle retour-

(1) Primitivement, les empereurs offraient des sacrifices sur quatre montagnes situées aux quatre extrémités de la Chine; plus tard, les *Tchéou* ajoutèrent à ces lieux sacrés une cinquième montagne, située à peu près au centre de l'empire. Afin d'obvier aux inconvéniens qu'entraînait pour les souverains l'obligation d'aller chaque année sacrifier à de si grandes distances de leur capitale, on choisit près du palais un emplacement qui pût tenir lieu de ces montagnes consacrées; il y eut un temple pour les sacrifices de premier ordre, offerts au maître du ciel par le monarque seul, un autre pour les esprits, et un troisième pour les ancêtres et les saints personnages, auxquels on rendait des hommages et non un culte.

nait à la barbarie. Le sage, alarmé des symptômes d'une décadence facile à prévoir, voulut faire revivre les lois anciennes, espérant par là ramener la nation à sa jeunesse, à son âge d'or. C'était une illusion sans doute; il essaya de régénérer la chose publique en prêchant un retour sincère aux antiques vertus. Les lettrés, ses disciples, ont donc aussi regardé la tradition comme le talisman qui préside aux destinées de l'empire, et les ouvrages canoniques comme les livres sibyllins qu'il faut à tout prix conserver dans le temple. En cela, ils n'ont fait que suivre fidèlement les préceptes et partager les convictions de leur maître.

Confucius tenta donc une réforme sans être lui-même un novateur; si on relève de lui dans les écoles, c'est qu'il formula d'une façon plus précise cette doctrine dont il se montra le plus zélé, le plus persévérant défenseur. Dans le cercle complet de ses travaux, il embrassa et resserra, comme une gerbe dans son lien, les trois branches de l'étude chez tous les peuples : l'histoire, la philosophie, la poésie. C'est toujours au passé qu'il s'adresse; il disparaît et s'efface derrière son œuvre de reconstruction. Sa chronique du petit royaume de *Lou* (dans lequel il était né) ne ressemble point aux livres historiques des autres pays orientaux; les faits y sont moins rapportés dans leur ensemble que discutés froidement un à un. L'auteur ne les expose que pour en développer avec une impartialité rigoureuse les causes et les effets; avant tout, il veut en tirer l'enseignement, la moralité. Dans ses écrits philosophiques, il n'établit ni système, ni théorie qui lui soient propres; il commente les textes, il ravive les dogmes et les croyances; il apprend à l'homme à s'étudier soi-même, aux hommes à se rapprocher les uns des autres; il trace de nouveau la ligne des devoirs qui commençait à s'effacer. Le *Livre des Vers*, recueil d'odes attribuées à des empereurs, à des princes, de chansons populaires particulières aux divers états de la monarchie fédérative, que le moraliste a rassemblées, couronnent son œuvre. Présenter ainsi sous leur forme la plus vivante, la plus capable de se graver dans l'esprit, les souvenirs des temps passés, n'était-ce pas populariser l'histoire, multiplier les exemples offerts par les siècles antérieurs, et les remettre sous les yeux d'une nation qui les oublie ou les dédaigne? Le *Livre des Vers*, ce sont les rites en action. Les rites eux-mêmes, avec tout ce qui regarde les mœurs, les usages, les fêtes, les cérémonies, les plus petites circonstances de la vie privée, furent aussi l'objet d'une étude spéciale de la part de Confucius; il les consigna dans son *Li-king*. Cet ouvrage, dont nous possédons à peine la moitié, représente la société

chinoise soumise à la double action des lois civiles et religieuses; le gouvernement, le culte, la famille, s'y montrent dans tous les détails de l'organisation traditionnelle. Enfin le grand lettré, puisant aux sources antérieures, se livra pendant vingt années aux recherches historiques, et composa en cent chapitres ses *Annales impériales* (*Chou-king*). Là, il saisit dans leur ensemble les principes du gouvernement et les fondemens du droit public. A cette époque, la Chine comptait déjà dix-huit siècles d'existence incontestable, depuis Yao (2357) jusqu'à l'auteur du *Chou-king* (551 avant notre ère). Sous les deux premières dynasties, il existait deux historiens : celui *de la gauche*, chargé de recueillir les paroles, les édits de l'empereur; celui *de la droite*, qui enregistrait les évènemens, les faits dont il était utile de conserver le souvenir. Sous les Tchéou, l'empire, mieux affermi, eut sept historiographes, parmi lesquels figuraient des savans. Ils s'occupaient des sciences, des pays étrangers, des expéditions faites contre les nations voisines, des phénomènes, des calamités publiques. Tout ce qui se passait dans l'étendue des contrées avec lesquelles la Chine avait des rapports s'ajoutait à cette encyclopédie progressive dont l'histoire des empereurs était le noyau. Ce furent ces matériaux immenses qui servirent à Confucius pour établir ses annales, où l'empire se développe graduellement avec ses lois et sa constitution discutées, approfondies, expliquées au grand jour.

On le voit, Confucius fut plus moraliste que philosophe ; fidèle au culte de l'antiquité qu'il acceptait tout entière, il n'eut point la prétention de fonder une école, encore moins celle de se placer à la tête d'une secte religieuse. Les Chinois, d'ailleurs, peuple patient et laborieux, ne sont guère doués de cet enthousiasme fanatique qui précipita les Arabes sur les pas de leur prophète; ils nous donnent une juste idée de leur sage en l'appelant le *saint homme*. Ajoutons aussi que le rôle de Confucius est à peu près unique dans l'histoire ancienne; la comparaison pèche par un point essentiel quand on le présente comme le Socrate de la Chine. Confucius n'eût pas été condamné par les juges d'Athènes à boire de la ciguë, parce que sa doctrine ne s'attaquait point aux dieux; il respecta et suivit la religion qui était alors, comme elle le fut depuis, la religion de l'état. Si les persécutions l'atteignirent, c'est que son intégrité comme ministre, la hardiesse de ses paroles, le mettaient en opposition directe avec ses collègues, et irritaient une cour corrompue dont il blâmait les excès au nom de la morale et des lois de l'antiquité.

Lao-Tseu (né l'an 604 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire cinquante-

trois ans avant Confucius) se montre-t-il dans sa vie, dans ses écrits, dans ses enseignemens, animé du même désir, du même esprit que le moraliste? Témoin, lui aussi, des désordres croissans qui jetaient la confusion dans l'empire des Tchéou et préparaient la ruine de cette longue dynastie, que Confucius cherchait à sauver, s'appliqua-t-il à porter aux maux de son temps un remède efficace? Il est difficile de le croire. Un peu misanthrope, épris de la vie contemplative à la manière des Hindous, Lao-tseu, trop visiblement choqué des folies humaines, prenait en pitié et même en dédain cette pauvre humanité que Confucius s'efforçait de guérir, de ramener à la raison par les exemples d'un passé plus sage. La différence qui existe entre les deux penseurs ressort à merveille de ce passage tiré de la *Légende fabuleuse* de Lao-tseu (1). « J'ai mis en ordre, dit Confucius dans une rencontre avec ce philosophe, le livre des vers, les annales impériales, le rituel, le traité de la musique, le livre des transformations, et j'ai composé la chronique du royaume de Lou; j'ai lu les maximes des anciens rois, j'ai mis en lumière les belles actions des sages, et personne n'a daigné m'employer. Il est bien difficile, je le vois, de persuader les hommes. — Les six arts libéraux, reprit Lao-tseu, sont un vieil héritage des anciens rois; ce dont vous vous occupez ne repose que sur des exemples surannés, et vous ne faites autre chose que de vous traîner sur les traces du passé, sans rien produire de nouveau. »

Vraie ou fausse, cette conversation prouve clairement que Lao-tseu, au moins dans l'esprit de ses disciples, est un novateur; sa doctrine (qu'on se rassure, nous n'essaierons pas de la discuter) a tout le caractère d'une philosophie. Remarquons en passant que Lao-tseu lui-même prétend aussi ne faire que transmettre les leçons qu'il a reçues (2). S'il est permis d'admettre que les idées du maître remontent aux enseignemens du premier des empereurs, Hoang-ty, il faut en conclure que la tradition se partagea en deux branches : de l'une sortit le rationalisme, tel que le comprit Confucius; de l'autre, le spiritualisme, tel que le professa Lao-tseu. Ou bien, de cette doctrine primitive antérieure à tous les deux, le moraliste n'avait pris que la partie qui se prêtait le mieux à l'analyse, et le philosophe s'attachait spécialement, dans une synthèse plus large, à la partie métaphysique.

(1) Traduction du *Tao-te-king* de Lao-tseu, par M. Stanislas Julien; introduction, p. XXIX. — *Mémoires sur les Chinois*, vol. III, p. 38.

(2) Traduction du *Tao-te-king*, par M. Stanislas Julien, note de la page 161; voir aussi le *Livre des Récompenses et des Peines*.

Quoi qu'il en soit, Lao-tseu eût-il puisé ses préceptes dans les traditions primitives, il ne poursuivait pas, comme Confucius, avec une extrême rigueur la réhabilitation des siècles précédens. On peut même l'accuser de vouloir mettre la lumière sous le boisseau; il reproche à Confucius d'être trop répandu au dehors; il voit de la vanité dans l'empressement de celui-ci à manifester la vérité au milieu de la cour et dans le palais des grands. « Celui qui possède un trésor, dit-il quelque part (1), le cache avec soin de peur qu'on ne le lui enlève. » La sagesse cependant n'est-elle pas le flambeau qu'on voudrait mettre à la main de tous les hommes, le trésor qu'au lieu d'enfouir on doit semer en abondantes aumônes autour de soi? Pourquoi le philosophe se plaît-il à s'entourer de mystère? Sous cette modestie exagérée, sous cet amour jaloux de la vérité, Lao-tseu semble cacher une vanité blessée; on le surprend à désespérer du monde, que Confucius a l'espoir et l'ardent désir de régénérer. Celui-ci traduit tout en enseignemens; celui-là explique longuement la nature du *Tao*, de cette *voie* divine qu'il cherche, dans laquelle il marche, presque sans se soucier d'y attirer les hommes sur ses pas. L'un prêche par ses paroles et par son exemple au milieu de la société qui périclite : il combat ouvertement le vice en célébrant la vertu; l'autre se retire dans la solitude et s'entretient avec ses pensées, *vox clamabat in deserto*. Le premier admire le bien et l'honore en lui-même comme en ceux qui le pratiquent; le second, remontant à l'origine des choses, et pour ainsi dire aux temps qui précédèrent la création, va jusqu'à s'affliger de la vertu qui n'est vertu que parce que le vice existe, du bien qui n'est bien que parce que le mal le fait ressortir. Lao-tseu eût-il donc rejeté le dogme de la réparation, que Confucius semblait chercher et que les bouddhistes proclamèrent?

Bien qu'inférieure à la doctrine du moraliste en ce qu'elle semble négliger l'application et la pratique, la philosophie de Lao-tseu lui est supérieure par d'autres côtés. D'abord elle a le mérite de se rattacher çà et là aux idées répandues sur toute la surface du monde païen, par conséquent de faire rentrer la Chine dans la grande famille des nations dont elle se sépare si brusquement à son origine. Si cette philosophie a la faiblesse de fuir le contact des hommes qui la gêneraient dans le libre exercice de ses spéculations, elle a le courage d'aborder les hautes cimes de l'intelligence, au risque d'y rencontrer le vertige; si elle a l'indolence de l'oiseau qui se repose sur ses ailes et s'y balance mol-

(1) *Mémoires sur les Chinois*, vol. III, p. 40.

lement, on doit lui accorder aussi la hardiesse de l'aigle qui s'élève au-dessus des nues. Cette philosophie présentait cela de dangereux, qu'elle conduisait par une fausse interprétation à la folie ou au moins aux extravagances; la morale de Confucius pouvait rapetisser les esprits en les emprisonnant dans un cercle d'idées pratiques auquel le temps ne devait rien ajouter.

Aussi arriva-t-il souvent qu'aux époques de crise, de transformations, l'empereur et le peuple, la cour et les classes ignorantes, obéissant à des instincts de nouveauté, abandonnèrent les préceptes des lettrés; mais en quittant la voie de la tradition, à quoi se ralliaient les esprits? Non pas à la pure doctrine de Lao-tseu, mais aux ridicules applications que les adeptes en avaient tirées, et qui venaient aboutir à la science occulte.

Pendant les cinq siècles qui s'écoulèrent depuis la mort de leurs fondateurs jusqu'à l'introduction officielle du bouddhisme, les deux sectes se partagèrent la Chine. La dynastie des Tchéou, qui dura près de neuf siècles (de 1122 à 249 avant J.-C.), fit parvenir à son apogée le système fédératif, qui dépérit sous les derniers souverains de la race. Durant cette période, trop féconde en troubles, la civilisation avait pris un grand essor. Les bases du gouvernement étaient posées, les lois, les rites si bien établis, qu'en beaucoup de points on a continué de les observer jusqu'à nos jours. Chaque nation a ainsi, à l'époque de son épanouissement, un vif sentiment de ses besoins, un instinct vrai du caractère qui lui est propre, et même chez celles qui ont subi le plus de vicissitudes dans le cours de leurs destinées, il reste toujours quelque chose de ces institutions, ou au moins de leurs tendances premières.

Cet âge critique de l'empire chinois fut véritablement le règne des lettrés; ils veillaient au maintien de la tradition, à la conservation de l'édifice social et d'une doctrine invariable qui s'était, pour ainsi dire, incorporée en eux; les *Tao-sse* (disciples de Lao-tseu), au contraire, restaient dans l'ombre; leurs croyances n'avaient encore eu aucune action sur les affaires publiques. Aussi les lettrés s'alarmèrent-ils extraordinairement dès qu'ils virent les choses changer de face et leurs adversaires lever la tête. Quand au dernier des Tchéou (35e souverain de sa race) succéda la famille des Tsin, quand les sept petits états encore debout après tant de guerres s'effacèrent sous la domination d'un *empereur auguste*, les lettrés furent épouvantés de ne plus trouver entre le peuple et le monarque le pouvoir intermédiaire que représentaient les rois feudataires. Tous les rouages de la machine dont ils s'appli-

quaient à calculer la force leur semblèrent brisés. Ils comprirent que leurs voix ne seraient plus écoutées au milieu du bruit de ces bouleversemens, et crièrent que la Chine allait périr parce qu'elle se jetait trop violemment dans des voies nouvelles. S'ils se trompaient en ne voyant pas au-delà du siècle présent, au moins résistèrent-ils avec une grandeur qui les excuse.

Après avoir nivelé les royaumes feudataires et les avoir transformés en provinces, Tsin-chi-hoang-ty, le premier des empereurs souverains, réorganisait la Chine à sa façon; enivré de sa gloire, occupé de réformes radicales, le jeune conquérant s'irritait de l'opposition systématique que les lettrés mettaient à ses desseins. Ceux-ci parlaient-ils sincèrement au nom de la tradition méconnue, ou plutôt ne regrettaient-ils pas ces petites cours où ils avaient rempli les principaux emplois, où ils se posaient en arbitres et en oracles? Déploraient-ils avec désintéressement l'abandon des lois anciennes, ou reniaient-ils un avenir qui se montrait hostile à leur influence, rebelle à leurs enseignemens? Le ministre Li-sse, homme ambitieux qui poussait l'empereur à l'accomplissement rapide de son œuvre, provoqua lui-même la proscription des lettrés et la destruction des livres dans un mémorable réquisitoire où abondent les accusations contre les disciples de Confucius. Il les appelle « une classe d'hommes stupides qui se piquent d'être gens de lettres, qui ont toujours à la bouche les règles des anciens et en parlent sans cesse, qui courent en toute liberté chez les princes pour fomenter des troubles, etc., etc. (1). » Les livres furent donc condamnés à périr avec les lettrés; cet acte de barbarie et de vandalisme de la part d'un monarque qui se porta à bien d'autres excès lui a été reproché éternellement comme un crime de lèse-nation, car il pouvait ôter dix-huit siècles d'histoire à ce peuple si glorieux de son ancienneté.

Tandis que les lettrés, transformés en politiques, lançaient au nom du passé contre le nouvel ordre de choses un anathème qui retombait sur eux, les disciples de Lao-tseu, travestis en magiciens, s'introduisaient à la cour. L'antagonisme des deux écoles se trahissait plus complètement; l'une remplaçait l'autre, c'est-à-dire que les intrigues du palais succédaient à la marche d'un gouvernement plus régulier. Au lieu d'avoir près de lui des savans qui l'instruisissent dans l'art de gouverner, l'empereur s'entourait de philosophes, de docteurs qui lui promettaient le breuvage d'immortalité. Ce n'étaient pas des conseils

(1) *Histoire générale de la Chine*, par le père Mailla, vol. II, p. 400.

que demandait ce novateur triomphant, mais l'assurance de jouir longtemps de sa grandeur; en rompant avec le passé, il voulait se rendre maître de l'avenir.

Mais comment se faisait-il que les insaisissables doctrines de Lao-tseu vinssent aboutir à la magie, aux sortiléges? Peut-être les plus ardens sectaires, à force de dompter leurs sens et de dégager leur esprit de son enveloppe terrestre, avaient-ils fini par prendre au propre ces paroles du maître : « Celui qui sait gouverner sa vie ne craint sur sa route ni le rhinocéros ni le tigre; s'il entre dans une armée, il n'a besoin ni de cuirasse ni d'armes; il est à l'abri de la mort. » Peut-être l'ame, en s'approchant trop de Dieu dans la contemplation, finit-elle par croire qu'elle a dérobé au ciel une parcelle du feu créateur? Peut-être aussi cet art qui consiste à évoquer les spectres, à commander aux élémens, art cultivé chez tous les peuples, dont on ne peut découvrir l'origine, avait-il été connu très anciennement en Chine, et ceux qui le pratiquaient s'étaient rangés, sans trop de raison, parmi les disciples de Lao-tseu. Au reste, Confucius et les anciens sages, sans chercher à pousser plus loin l'étude de la divination, admettent la possibilité de découvrir l'avenir au moyen des diagrammes et en perçant avec un fer rouge l'écaille d'une tortue. Dans le *Tchun-Tsieou* (la chronique du royaume de Lou), le moraliste discute sur l'opportunité de faire brûler une sorcière qui avait causé dans l'empire une sécheresse de plusieurs années (1). Les disciples de Lao-tseu se mirent donc à poursuivre avec ardeur les découvertes imaginaires que négligeaient ceux de Confucius; ils se firent une part exclusive de tout ce que leurs rivaux laissaient à exploiter dans le vaste domaine de la science occulte.

A la dynastie éphémère des Tsin succéda celle des Han (207 av. J.-C.), qui révoqua les édits de proscription et fit refleurir les lettres. Ce fut une renaissance complète; on rechercha les livres avec autant d'ardeur qu'on en avait mis à les détruire. L'édifice littéraire de la Chine se recomposa pièce à pièce à peu près tel qu'il était; cet édifice, reconstruit avec les matériaux épars, s'enrichit des travaux de la critique, et l'histoire en fut la clé de voûte. Les textes, retrouvés dans un moment d'enthousiasme et de réaction, demandaient à être revus, examinés avec soin, soumis au contrôle des lettrés d'un goût sûr. Bientôt la

(1) Il est souvent fait allusion, dans les livres chinois, à cet usage de brûler les sorciers quand ils manquaient leurs opérations magiques. Hérodote (Melpomène, livre IV, § LXIX), parle fort au long de ce même supplice infligé par les Scythes aux faux devins.

chronique, trop pleine de détails, trop longue à dérouler à mesure que l'empire comptait plus de siècles d'existence, fit place à l'histoire qui condense les faits, les présente dans leur ensemble, aux annales telles qu'elles se formèrent sous le pinceau de Sse-ma-tsien, l'Hérodote de la Chine. Ce qui distingue les écrits de ce grand homme des travaux des chroniqueurs, c'est qu'il se livre à l'examen des faits et des doctrines; ainsi, à la différence des lettrés exclusifs, il aime mieux discuter les philosophies hétérodoxes que de les considérer comme non avenues. Dans la vie pratique, cependant, il resta fidèle à cette raideur de caractère qui porta souvent les disciples de Confucius à ne jamais sacrifier leurs convictions aux faveurs impériales; on sait par quel affreux supplice il expia l'entêtement ou le courage avec lequel il prit en main la défense d'un général coupable ou calomnié. On peut donc avoir confiance dans l'histoire d'un pays, quand elle est écrite par des hommes qui, tout en songeant aux siècles antérieurs, fixent sans cesse leurs regards sur la postérité.

Cependant une révolution s'était opérée dans les esprits, et cette renaissance ne tourna pas entièrement au profit des lettrés. La Chine traversait alors une de ces phases qui font époque dans la vie des nations, où l'on admet à peu près tout, où la curiosité l'emportant sur la prudence, on tolère, on encourage même, sous prétexte de s'instruire et d'examiner, ce qu'on eût rejeté dans des temps plus sévères. Il arrive même qu'en ces jours d'éclectisme on croit avoir fait assez pour la tradition si on lui témoigne un reste d'égards. On vit donc des empereurs sectateurs de Confucius sur le trône, disciples des *Tao-sse* dans la vie privée; ce qui se passait à la cour devait se reproduire dans les diverses classes de la société. « Les grands, les hommes opulens, les femmes surtout, s'empressèrent d'embrasser la doctrine des *Tao-sse;* la pratique des sortiléges, l'invocation des esprits, l'art de prédire l'avenir, firent de rapides progrès dans toutes les provinces. Les souverains eux-mêmes accréditèrent cette secte par leur exemple, et bientôt la cour fut remplie d'une foule innombrable de docteurs auxquels on avait décerné le titre de *Tien-sse*, docteurs célestes. »

Ainsi s'exprime l'abbé Grosier dans sa *Description de la Chine;* cet état de choses se rapporte surtout au règne du grand empereur Wou-ty (140 à 86 avant Jésus-Christ). Ballotté entre les deux sectes, cet illustre monarque se laissa entraîner par les rêveries des *Tao-sse*, et crut racheter enfin ses folies en chassant ceux qu'il avait trop longtemps favorisés. L'influence des prétendus disciples du *Tao* allait

croissant dans l'empire; la morale primitive des anciens sages ne suffisait plus à l'esprit d'un peuple plus policé; elle ne pouvait plus maîtriser les cœurs excités par le luxe, avides de nouveautés, amollis par le spectacle d'une cour où abondaient les femmes et les eunuques. L'amour des lettres, de la littérature proprement dite, que les maîtres de la Chine développaient dans tout l'empire et jusque chez les peuples conquis, par l'établissement d'une foule de colléges et de gymnases, indiquait une ère de splendeur qui portait avec elle les symptômes d'une décadence prochaine. Ce fut alors qu'on vit paraître comme un prodige la lettrée Pan-Hoeï, dont la vie est tout un gracieux roman. Cette femme savante appelée à la cour, « maîtresse de l'épouse du monarque, dit Amyot, le fut bientôt aussi de presque toutes les dames de sa suite, et ces lieux où l'on ne s'occupait auparavant que de parures et de bijoux, où l'on ne s'entretenait que de petites intrigues de femmes et d'eunuques, se trouvèrent changés en une espèce d'académie. Il ne se passait pas de jour que l'on ne discutât quelque matière de littérature, ou qu'on n'y produisît quelque petite pièce d'éloquence et de poésie. L'empereur et l'impératrice donnaient l'exemple, et la *grande dame* jugeait en dernier ressort (1). »

Tandis que l'empereur Ho-ty (de 89 à 106 de notre ère) présidait dans le harem une académie littéraire, le général Pan-Tchao, envoyé par son prédécesseur pour soumettre les régions du nord-ouest, étendait ses conquêtes jusqu'à la mer Caspienne. Un instant même, assure-t-on, ce grand capitaine eut l'idée d'aller attaquer les Romains, car il n'y avait guère alors que trois puissances dans le monde : Rome à l'occident, la Chine à l'orient, au centre l'empire éphémère des Parthes. Mais les deux peuples placés aux deux extrémités du globe ne se rencontrèrent pas; après s'être un moment aperçus de loin, comme deux vaisseaux sur l'océan, ils continuèrent leur route et suivirent la pente de leur destinée.

Certes, il fallait qu'il se fît un grand silence parmi les peuples intermédiaires pour que les Chinois entendissent le bruit des armes romaines; mais en se développant dans cette direction, en s'allongeant vers l'ouest, le céleste empire soulevait, éveillait dans leur sommeil bien des nations qui plus tard devaient avoir leur rôle. Les conquêtes rapides amènent des revers après elles, pour peu que l'élan s'arrête au lieu de se soutenir; c'est ce qui arriva. Au sein même de cette prospérité extraordinaire, Ho-ty avait préparé la ruine de sa dynastie, et

(1) *Mémoires sur les Chinois*, t. III, p. 361.

de nouvelles calamités aux gens de lettres, en accordant des emplois aux eunuques. La gloire extérieure de l'empire développa, au sein de la capitale, un luxe et une magnificence qui corrompirent la nation en livrant la cour aux intrigues.

Le favoritisme grandissait autour du prince, et les lettrés, jaloux du pouvoir qu'ils voyaient s'avilir entre les mains de leurs indignes adversaires, entreprirent de couper le mal à sa racine. Ils conspirèrent contre les officiers du palais et s'organisèrent en sociétés secrètes. Une guerre en règle fut déclarée à la classe la plus distinguée, la plus honorable, la plus illustre de l'empire, par les gardiens du harem, devenus tout puissans pendant la minorité de Ling-ty, qu'ils gouvernaient à leur gré, et la régence de sa mère, esclave de leurs services. Pour lutter contre les lettrés, les eunuques se liguèrent avec les femmes du palais; ils gardaient toutes les avenues du trône, et se tenaient cantonnés au fond des appartemens intérieurs, du gynécée, où personne n'avait le droit de pénétrer sans leur permission. Ce que les disciples de Confucius, en commun avec les anciennes familles, voulaient empêcher à tout prix, c'était que la Chine ne dégénérât, comme tant d'autres empires de l'Orient, en une monarchie sans règle, sans lois, sans traditions, où le mérite disparaîtrait devant la faveur, où le souverain séquestré par les eunuques, isolé par eux des grands personnages de la cour, n'aurait plus d'autre volonté que celle de ces esclaves arrogans.

Les *Tao-sse* n'avaient point cette noble préoccupation; ils étaient sectaires avant tout; le triomphe de leurs croyances les touchait plus que la gloire ou le repos de l'état. Une épidémie désastreuse ayant mis en vogue un de leurs docteurs qui prétendait guérir les malades, le fanatisme souleva les populations déjà mécontentes. Cinq cent mille hommes armés s'élancèrent sur les pas du médecin qui se posait en prophète et aspirait au trône. La guerre civile, tel fut le parti que prirent les sectateurs du *Tao* au milieu de cette crise terrible. Ce ne fut pas la seule fois qu'on les vit ainsi paraître aux époques des calamités publiques, s'agiter quand les lettrés perdaient de leur autorité, et éblouir la foule en proclamant des doctrines dont Lao-Tseu n'était pas responsable; dès que le peuple souffrait, il cherchait auprès d'eux l'espérance que tout charlatan sait faire naître dans les cœurs malades.

La proscription décima bientôt les lettrés, car ils succombèrent dans la lutte, et le massacre des eunuques, qui vengea leur mémoire, ne put alors sauver la cause qu'ils avaient si noblement défendue. La confusion qui régna dans l'empire, après tant de désordres, fit passer

le pouvoir aux mains des généraux. Il fallut que la Chine subît le despotisme militaire, qu'elle fût divisée en trois royaumes, qu'elle arrivât au dernier degré de misère et d'affaissement, qu'elle se purifiât par de rudes épreuves avant de reparaître avec tout son éclat, et de reprendre son influence dans l'Asie orientale.

II.

Jusqu'ici, la nation chinoise, fidèle à deux croyances qui lui sont propres, n'a puisé qu'en elle-même les élémens de sa civilisation. Les deux écoles de philosophie qui la guident ou l'égarent, les sages et les rêveurs qui la ramènent dans la voie de la tradition ou l'entraînent vers des illusions trompeuses, sont nés de son sein et n'appartiennent qu'à elle. Cependant combien de modifications déjà dans son existence! Les conquêtes, les expéditions lointaines, ont mis la Chine en communication avec les peuples voisins; les révolutions du palais, les guerres civiles, ont altéré l'organisation intérieure. Le culte de l'antiquité s'affaiblit dans l'empire; il y a au fond des esprits un vague désir, un besoin inquiet de connaître, et jusqu'à un certain point d'adopter les doctrines étrangères. De toutes les contrées environnantes, c'est l'Inde qui réagit le plus fortement, et la première, tant par elle-même que par l'exemple plus voisin des peuples qui ont embrassé ses dogmes réformés; c'était le seul endroit aussi par où la Chine pût recevoir les exemples d'une civilisation quelconque.

L'an 65 de Jésus-Christ, sous le règne de Ming-ty des Han, prince éclairé, qui montra autant de respect pour la mémoire de Confucius que de zèle pour la propagation de la doctrine du moraliste, la première statue de Foë avait été élevée en Chine (1). La religion bouddhique, solennellement inaugurée par cet éclatant hommage rendu à son fondateur, fut persécutée d'abord dans la personne du prince de Tchou; ce turbulent vassal, qui conspirait contre l'empereur, après avoir demandé des encouragemens aux *Tao-sse*, adorait un dieu nouveau, dont il attendait, pour prix de son zèle, la réussite de ses

(1) Déjà les statues de Foë ou Bouddha avaient été apportées en Chine et placées dans les temples, à la suite des conquêtes sur les Hiong-nou; était-ce comme trophées ou comme statues d'un dieu qu'on devait désormais honorer? Cette question mérite d'être approfondie; nous suivons ici l'opinion commune qui place à l'an 65 de notre ère l'introduction *officielle* de cette religion étrangère dans l'empire.

desseins. A peine le bouddhisme paraît-il en Chine, qu'il se trouve en hostilité avec l'ordre établi et en rapport avec la secte du *Tao*; entre ces deux doctrines, il y avait en effet plus d'un point de ressemblance, et elles durent de bonne heure se confondre dans l'esprit du peuple. Les dogmes des *Tao-sse* avaient été admis hors de la Chine, peut-être y rentrèrent-ils cette fois incorporés à ceux qui arrivaient des bords du Gange. N'est-il pas avéré que des bonzes du XIe siècle, en entendant commenter le *Tao-te-king*, se sont écriés : Tout cela est bouddhique (1)? De même aussi, en lisant certains passages des livres bouddhiques écrits après les prédications des nestoriens dans l'Asie centrale, on pourrait dire : Tout cela est chrétien.

Les dogmes de Lao-tseu, contenus dans son *Tao-te-king*, avaient produit quelque chose de plus positif qu'une philosophie abstraite, de plus précis que les rêveries des magiciens, à savoir, une religion représentée par des temples dans lesquels on invoquait les esprits au moyen des sacrifices, et surtout par un code de morale. Ce code de morale, c'est le *Livre des Récompenses et des Peines*, traduit en entier, avec toutes ses légendes, par le savant professeur auquel on doit l'interprétation du texte même de Lao-tseu. S'il était permis d'y voir autre chose qu'une collection de pieux récits arrangés successivement, classés de siècle en siècle par des adeptes fervens et instruits, s'il n'était tout-à-fait impossible de l'attribuer à Lao-tseu lui-même, on pourrait proclamer la doctrine du philosophe comme étant celle qui, malgré certaines puérilités, honore le plus l'antiquité païenne. On y trouve prescrit l'amour du prochain, qui, à la vérité, s'étend, ainsi que chez les bouddhistes, à tous les êtres créés; mais à côté de ces mots : « Par pitié pour les papillons, n'allumez pas la lampe, etc., » on lit ceux-ci : « Payez les impôts pour les pauvres gens; rachetez les prisonniers!... etc. » Les grandes clartés qui illuminent le ciel, le soleil, la lune, certaines étoiles et planètes, sont pour ainsi dire autant d'yeux qui surveillent la conduite des hommes; mais ces puissances supérieures inscrivent les actions des mortels, en tiennent un compte exact, et ces actions se compensent les unes par les autres : il résulte de cette balance que l'homme est récompensé ou châtié selon que la somme du bien ou du mal l'emporte. Le châtiment sera la perte des grades littéraires, de la fortune, une mort prématurée; la récompense, un rapide avance-

(1) Traduction du *Tao-te-king*, par M. Stanislas Julien; observations détachées, p. XLIII.

ment dans ces mêmes grades, une longue vie, une vieillesse exempte d'infirmités à laquelle des actes pieux et charitables ajouteront encore des jours.

Ici on reconnaît à la trace les sectaires du *Tao;* c'est donc l'immortalité qu'ils cherchent en faisant le bien, et tous leurs vœux tendent à devenir pareils à ces vieillards surnaturels qui apparaissent aux docteurs avec des yeux brillans encore, de longs cheveux flottans comme dans l'adolescence! La plupart des pratiques recommandées dans le *Livre des Récompenses et des Peines* appartiennent aussi, comme nous l'avons dit plus haut, à la secte bouddhique. Ces deux religions ont cela de commun, qu'à la différence de la doctrine des lettrés, elles s'occupent de l'individu en lui-même, et lui montrent la route pour arriver au bonheur. Faites de bonnes œuvres, disent les *Tao-sse;* priez, disent les bouddhistes, car le caractère propre de la croyance en la divinité de Foë, c'est de rapprocher l'homme de Dieu par des prières multipliées.

Quand le bouddhisme pénétra en Chine, il était déjà à sa seconde période; les simples préceptes du fondateur avaient donné lieu à d'interminables commentaires, et à force de faire *tourner la roue de la loi*, de *frapper le grand tambour de la loi*, les sectaires, éblouis et étourdis, s'étaient lancés dans d'insaisissables subtilités. Sans doute aussi attaqués pied à pied par les brahmanes, rudes adversaires, habiles à manier la plus belle langue du monde, les philosophes bouddhistes se laissèrent entraîner à ces déductions qui les ont menés si loin. Cependant le maître leur avait dit : « Ne cherchez point à prouver; mettez seulement en tête de vos traités ces paroles de soumission et de foi : *Voici ce que j'ai appris!* » A la différence des *Tao-sse*, qui, partis d'un point de vue uniquement philosophique, en sont venus à croire à l'immortalité du corps, les disciples de Foë, après avoir proclamé une morale de charité, à l'exemple d'un dieu régénérateur du monde, ont fini par aboutir au dogme du vide et du néant. L'ame a été pour eux le diamant qui, soumis à l'action du feu dans le creuset, s'évanouit sans laisser de traces. Cependant leurs enseignemens, si propres à adoucir les mœurs, eurent une influence remarquable partout où ils se répandirent. A en croire des livres écrits après coup, il est vrai, par les bouddhistes chinois, le libertinage, l'ivrognerie, les dissensions de famille sont les vices et les désordres que les apôtres, dans leur zèle, cherchaient principalement à guérir en Chine; la foi pénétrait les cœurs, tantôt par l'effet de la grace, tantôt par l'effet des terreurs qu'excitait chez les infidèles une promenade en rêve à

travers les dix-huit enfers. Avec les lettrés, ces missionnaires venus de l'Inde combattaient par la parole; avec les *Tao-sse*, ils luttaient, comme Moïse en présence des prêtres égyptiens, par des miracles et des prodiges. Craignant aussi d'éveiller les soupçons des empereurs jaloux d'une autorité sans bornes, ils répétaient aux peuples de la Chine cette maxime prudente : « Si vous voulez arriver à la pureté qu'exige la loi, aimez le prince comme un père; » ou bien : « La fidélité envers le prince est le premier des devoirs. » L'ouvrage auquel nous empruntons ces citations (intitulé : *Tong-yeou-ky*, voyage des missionnaires bouddhiques à l'est de l'Inde), n'est qu'un roman; on y rencontre souvent des légendes qui appartiennent à l'histoire des prophètes et des apôtres de l'ancien et du nouveau Testament; mais ce qu'il importe, c'est de rechercher l'esprit de la secte et les dogmes qu'elle voulait faire prévaloir. Dans l'Inde, le bouddhisme avait prêché l'émancipation des castes, c'est-à-dire l'abaissement des brahmanes, il y fut cruellement persécuté; en Chine, il heurtait de front deux croyances établies, et cela en apportant une religion étrangère chez un peuple habitué à ne rien accepter du dehors. Il entravait l'organisation intérieure de l'état en appelant les adeptes dans des monastères, en instituant le célibat des religieux, qui faisait subitement cesser la famille. Or, le respect des ancêtres, cette grande vertu des Chinois, qui représente dans les individus le culte de l'antiquité, sur lequel s'appuie l'état tout entier, se trouvait par là méconnu. Les apôtres du bouddhisme durent donc rencontrer une opposition redoutable dans le céleste empire, dont ils choquaient à la fois les institutions et les préjugés; mais il y avait au fond de leurs doctrines des vérités et des erreurs qui séduisaient les cœurs et les esprits. Remarquons, à ce propos, que les trois dernières religions prêchées dans le monde, celles qui se sont le plus répandues parmi les hommes, ne sont point des croyances locales, à la différence de celles auxquelles elles se sont substituées. Elles ont un caractère particulier : le prosélytisme. Au commencement des siècles, les peuples, séparés les uns des autres, s'enfermaient dans la tradition; chaque nation, se croyant supérieure à toute autre, se cantonnait dans ses dogmes sans chercher, le plus souvent, à les répandre au dehors, si ce n'est quand la conquête assimilait le vaincu au vainqueur. Ce fut donc une ère nouvelle pour le monde, celle où la prédication essaya de réunir sous une même loi des populations ennemies, d'introduire dans une société toute faite un élément inconnu. Cet esprit de prosélytisme qui témoigne de la vie du christianisme, que Mahomet transforma en pro-

pagande à main armée, le bouddhisme en était empreint à sa naissance, et il lui dut un développement rapide, qui s'arrêta dès que périt chez les sectaires cette ardeur de conversion.

Sous les six petites dynasties qui se succédèrent si rapidement de 265 à 618 de notre ère, le bouddhisme pénétra toutes les classes de la société, s'introduisit jusqu'au palais et gagna parfois le cœur des souverains. Il se développa en Chine à la faveur des expéditions dirigées vers le nord-ouest, à l'occasion des troubles intérieurs, et aussi grace à la faiblesse des familles régnantes, qui, peu soucieuses de renouer le fil de la tradition tant de fois brisé, séparées par tant de révolutions des dynasties plus durables, étaient moins portées à suivre les exemples et les préceptes des saints empereurs. Divisé en deux royaumes, l'empire avait perdu cette organisation régulière, compacte, qui avait fait sa force; à cette époque de crise, on marchait à l'aventure, on s'éloignait de la voie ancienne. Les peuples, détournés des tendances primitives, se dirigeaient avidement vers une religion qui parlait aux yeux, et qui semblait remplir à merveille tout le vide que le rationalisme de Confucius laissait dans les cœurs. La liberté de penser se faisait jour au milieu de la confusion générale, que ne rachetaient ni les expéditions parfois heureuses, ni les conquêtes éphémères, ni le faste de ces cours extravagantes. Les chefs tartares, menaçans sur plus d'un point, forçaient les empereurs à leur accorder des titres, des principautés, des princesses de leur sang; on eût dit l'empire romain capitulant avec les Barbares, les logeant dans ses provinces, en attendant que le sceptre passât entre leurs mains.

Ce qui témoigne de la rapidité avec laquelle le bouddhisme se répandit en Chine, c'est qu'il s'y manifesta bientôt avec tous les abus auxquels il devait donner naissance. Les souverains de l'empire du midi d'une part, ceux de l'empire du nord de l'autre, se laissaient dominer par les bonzes. Les lettrés aux doctrines sévères, parfois moroses, cédaient la place aux religieux, qui, moins préoccupés des choses d'ici-bas, distraits des soins de la vie par la contemplation, par des pratiques multipliées, poussant jusqu'à l'extrême la théorie du renoncement et de la quiétude absolue, calmaient les esprits fatigués en leur promettant la paix intérieure pour prix d'une entière soumission. Il y eut des empereurs qui, comme Wou-ty des Liang (mort l'an 549 de notre ère), acceptèrent dans leur jeunesse les préceptes de Confucius; puis, l'âge arrivant avec la crainte de la mort, ils demandaient aux dogmes nouveaux, plus explicites sur ce point, de les rassurer contre les inquiétudes du dernier jour. Le bouddhisme dut

se regarder comme triomphant lorsque ce même Wou-ty, qui deux fois se retira dans un monastère, eut aboli dans ses états la peine de mort, au nom d'une croyance qui ordonne de respecter la vie de tous les êtres; quand Wen-ty (de la famille des Souï) tenta d'établir en Chine le système des castes comme dans l'Inde, et supprima dans les provinces les colléges des lettrés pour transformer ces édifices en greniers publics.

Cet envahissement des idées indiennes doit être considéré non comme la cause, mais plutôt comme l'effet de la perturbation générale d'un empire fatigué par les révolutions. En s'étendant trop vers le nord-ouest, la Chine avait elle-même rompu la digue qui la protégeait contre les influences du dehors. D'ailleurs pouvait-elle, en avançant dans les siècles, rester ce qu'elle avait été sous les trois premières dynasties, une petite nation compacte, isolée, étrangère au mouvement intellectuel des autres peuples de l'Asie? Pouvait-elle vivre quarante siècles sur le même principe, tourner éternellement dans le même cercle d'idées? Entre la morale de Confucius et le culte des esprits, né de la rêveuse philosophie de Lao-tseu, il y avait place pour une religion plus complète; entre les lettrés, gens de pratique et de tradition, et les docteurs du *Tao*, retirés dans les montagnes pour s'y livrer à la recherche du *grand œuvre*, se glissèrent les bonzes, qui priaient, qui enseignaient à l'homme à se mettre en rapport avec le ciel. Dans ces temps de troubles et de désordres, la vie tranquille des monastères, dont les souverains, par leurs largesses, faisaient presque des palais, devait sourire à un peuple pauvre, pacifique, et lui sembler un doux sommeil ou tout au moins un précieux abri contre les tempêtes du monde.

Au milieu de ces agitations continuelles, la Chine ne se montrait plus au sein de l'Asie orientale avec ce caractère de perennité qui lui est propre; mais il lui a été donné de se relever bien des fois, de reparaître plus brillante que jamais, après des siècles d'abaissement, sur l'immense étendue de pays qu'elle domine encore. On peut ajouter que ces restaurations de l'empire furent toujours marquées par un retour aux doctrines de Confucius, du moins quant à ce qui regarde la constitution de l'état. Dans les affaires du gouvernement, les dynasties mongole et mandchou elles-mêmes ont eu recours aux lettrés; quelle que fût la croyance particulière du souverain, le moraliste du temps des Tchéou redevenait l'oracle du conseil. Lorsque le premier des Tang, Kao-tsou, monta sur le trône chancelant des Soui (618), il s'occupa de réorganiser cette vaste monarchie, de la ramener à l'unité

perdue. Les lettrés se mirent à la tête de ce mouvement; tout en secondant le prince dans ses utiles projets, ils le poussèrent à réagir contre le bouddhisme, qui avait envahi toutes les classes de la société, et contre les *Tao-sse*, dont ce monarque lui-même favorisait les pratiques. Voilà donc les trois sectes aux prises à l'aurore de cette ère nouvelle! Un des savans les plus zélés pour l'ancien état de choses, Fou-y, faisant près de l'empereur l'office d'accusateur public, formula dans une requête fameuse tous ses griefs contre les deux philosophies hétérodoxes. Aux bouddhistes, il reproche « de n'enseigner ni la fidélité envers le prince, ni le respect filial, de vivre dans l'oisiveté, de porter un habit particulier, de chercher à s'exempter des charges publiques et de se délivrer de tout souci, de faire courir les simples après une félicité chimérique, de leur inspirer du mépris pour les lois et pour les sages institutions des anciens. » Plus loin, Fou-y va jusqu'à faire un crime aux bouddhistes de s'en remettre entièrement à leur dieu du soin de gouverner les hommes. Ici, le lettré s'emporte et va au-delà des préceptes du maître; on dirait qu'il fait de l'empereur un dieu agissant, une providence, un organisateur suprême, seul juge des mérites intimes et des vertus cachées. En s'adressant aux *Tao-sse*, il s'écrie : « La vie a eu et aura toujours un terme pour les hommes; les récompenses, les châtimens, les dignités, dépendent de la volonté du prince dans un état monarchique; chacun par sa conduite s'élève ou s'abaisse, amasse des richesses ou reste dans la pauvreté (1). » On le voit, en glorifiant ainsi le souverain dont ils étaient les ministres, les agens, les lettrés hautains s'oubliaient jusqu'à dire : « L'état, c'est nous! » Cependant cette violente sortie ne produisit pas tout l'effet qu'en attendait Fou-y; l'empereur se contenta de réformer les abus; il limita et restreignit le nombre des bonzes et des docteurs *Tao-sse*, espérant équilibrer ainsi les trois sectes qui se partageaient l'empire.

C'était là un grand problème à résoudre. Ces trois religions incomplètes, chacune à sa façon, ne s'excluaient pas l'une l'autre, il est vrai. On pouvait, jusqu'à un certain point, se rallier par l'esprit aux préceptes rationnels de Confucius, demander, comme Faust dans un moment de passion, aux puissances surhumaines les secrets précieux que vendaient les *Tao-sse*, puis abriter enfin sous l'édifice mystérieux des dogmes bouddhiques son ame apaisée; mais les lettrés, fiers de la haute antiquité de leur philosophie, absolus dans leurs

(1) *Histoire générale de la Chine*, par le père Mailla, vol. VI, p. 29.

enseignemens, prompts à prévoir les excès, s'élevaient toujours contre les croyances qui tendaient à soustraire les hommes aux préoccupations terrestres. Se retirer du monde pour vivre dans la pratique des vertus, s'enfermer dans un monastère pour y goûter dès ici-bas les douceurs d'une félicité éternelle, c'était, à leurs yeux, manquer aux devoirs d'un fidèle sujet, refuser à l'état le concours de ses travaux et de ses lumières.

Il arriva cependant que, sous les Tang, les trois sectes furent tour à tour favorisées; le second souverain de cette dynastie, Taï-tsou, cultiva les lettres et publia des édits par lesquels il voulait ramener le peuple aux doctrines primitives. Il réhabilita solennellement la mémoire un peu oubliée de Confucius. Un des descendans du grand moraliste fut chargé par ce prince de réunir les savans dans sa capitale, et de rédiger avec eux une explication raisonnée des livres canoniques. Sous son règne, l'un des plus glorieux qui aient illustré la Chine, l'instruction publique, l'administration des armées et des provinces, tout l'ensemble du gouvernement subit une réorganisation complète. Le céleste empire brilla de tout son éclat; mais, en revenant d'un pèlerinage au tombeau de Confucius, auquel il avait décerné le nom de *Taï-tseu*, grand-maître de la doctrine, ce sage empereur s'arrêta complaisamment au village où était né Lao-tseu, pour conférer à ce philosophe, dont il se croyait descendant, le titre posthume de souverain. Ainsi, le prince qui n'osait admettre la religion des *Tao-sse* avait trouvé ce moyen tout-à-fait nouveau d'honorer le philosophe. Après lui, l'impératrice Wou-tseou, femme extravagante, ambitieuse et cruelle, s'éprit d'un jeune bonze qu'elle nomma au commandement des troupes dans une expédition qui, heureusement pour les armées chinoises, n'eut pas lieu. Ce favori dépensa tous les deniers du trésor à la construction d'un temple gigantesque, et se rendit complice des folies de la princesse dont il gouvernait les volontés. Aussi, sous Hiuen-tsoung (713 à 756), les bonzeries furent elles supprimées. L'empereur défendit « d'honorer les statues de Foë, et à toutes sortes de personnes, prince, mandarin ou simple particulier, d'avoir aucune communication avec les religieux que l'âge ou les infirmités retenaient encore dans les temples (1). » Cependant, ce monarque, qui réagissait contre la secte de Foë, à l'instigation des lettrés, fut obligé bientôt de recourir aux lumières d'un bonze (le mathématicien Y-hing), pour réformer le calendrier de l'empire,

(1) *Histoire générale de la Chine*, par le père Mailla, vol. VI, p. 201.

comme plus tard les souverains de la dynastie mandtchou appelèrent à leur cour les missionnaires catholiques en pareille occasion. Cent quarante ans après ce premier édit, qui ouvrait de force aux religieux bouddhiques la porte des monastères, il fallut s'occuper de réformes plus violentes, tant les abus étaient devenus exorbitans sous les successeurs de Hiuen-tsoung. Cette fois, ce fut la secte des Tao-sse qui poussa l'empereur Wou-ti à persécuter une religion de plus en plus populaire. Les pagodes publiques et particulières durent être démolies, excepté deux que desservirent trente bonzes seulement, et dont l'état paya l'entretien. Les temples détruits dans les villes montaient à plus de quarante mille six cents, et ceux de la campagne à quarante mille. Le nombre des bonzes et des bonzesses qu'on avait renvoyés dans leurs foyers était de deux cent soixante mille cinq cents (1). Le même empereur, si empressé de détruire les idoles, de rendre à la vie publique et à la famille les religieux des deux sexes, de supprimer les monastères, dont il confisquait les biens au profit du trésor, abrégea ses jours en buvant trop de ces breuvages merveilleux par lesquels les docteurs du *Tao* lui promettaient de le faire revenir à une jeunesse éternelle. Cette faveur des *Tao-sse* se continua sous le règne suivant; le successeur de Wou-ty partagea ses faiblesses, donna dans les mêmes folies, et périt de la même manière, à peu près empoisonné par les drogues des *docteurs célestes*. On procédait par réactions; le caprice du souverain avait plus de part que l'équité et la raison à ces changemens; si on évitait un excès, c'était pour tomber dans un autre. Les lettrés élevaient la voix en faveur des anciennes doctrines, souvent méconnues; mais les empereurs s'affranchissaient de leur tutelle, et se laissaient aller à ces penchans particuliers que favorise la toute-puissance.

Les premiers Tang avaient ranimé dans leurs états le goût des lettres; ils avaient donné une nouvelle impulsion aux études classiques, rétabli les colléges, fondé des académies. Les sciences exactes firent de véritables progrès, et la poésie, représentée par Tou-fou et Li-tai-pe, eut ses régulateurs; mais, tandis que les lettrés plaidaient leur propre cause et celle de la tradition, tandis qu'ils révisaient et élucidaient les ouvrages canoniques, tandis que les académiciens se montraient comme les interprètes et les continuateurs de la philosophie de Confucius, les sectaires hétérodoxes fortifiaient aussi leurs doc-

(1) *Histoire générale de la Chine*, p. 489.

trines par des commentaires, leurs croyances par des légendes, leurs dogmes par des symboles mieux formulés. Pendant le VIIe, le VIIIe et le IXe siècle de notre ère, il y eut en Chine un mouvement intellectuel pareil à celui qui se manifestait dans l'Inde, vers le même temps, à l'occasion de la lutte du brahmanisme contre la réforme bouddhique. Après avoir cru et pratiqué, on s'occupa de prouver. Cette renaissance des études fut plus complète que celle qui avait signalé l'avènement de la dynastie des Han, parce que les esprits étaient plus avancés. Déjà, sous les six petites dynasties, dans ces temps de troubles, les *Tao-sse*, profitant du silence des lettrés que les désordres de l'anarchie rendaient moins influens, avaient joué un grand rôle; la plupart des commentaires du *Tao-te-king* datent de cette triste époque. L'impulsion donnée se continua sous la dynastie des Tang, et l'empereur Hiuen-tsong composa lui-même une glose de ce livre révéré; les souverains de cette famille élevèrent à Lao-tseu des temples et des statues. Ce fut aussi sous les Tang, à cette époque de critique et d'examen, ou, si l'on veut, de luttes entre les trois croyances, que les religieux de la secte de Foë, marchant sur les traces de leurs devanciers, contemporains des Han, allèrent de nouveau jusque dans l'Inde chercher les livres sacrés, qui donnèrent naissance à tant de traités, de romans fabuleux, de légendes, écrits en Chine. La dispersion des bouddhistes indiens, chassés de leur pays, vers ce temps, par les brahmanes victorieux, contribua encore à répandre dans l'Asie orientale les doctrines qui déjà s'y étaient établies par la prédication. Il y eut dans le céleste empire trois littératures, comme il y existait de fait trois religions.

La dynastie des Tang, glorieuse par ses conquêtes, par ses relations avec les peuples qui occupaient alors le plus de place dans l'histoire, périt comme celle des Han, à laquelle on peut la comparer d'ailleurs par la faiblesse de ses derniers empereurs. L'an 907, après des révolutions de palais, des révoltes et un second massacre des eunuques, commença la première des cinq petites dynasties (celle des Liang postérieurs), qui n'occupèrent le trône que pendant un demi-siècle. Répandues dans le céleste empire depuis quinze cents ans, les doctrines des *Tao-sse* s'étaient profondément enracinées dans les esprits; elles semblaient destinées à triompher surtout, comme nous l'avons remarqué déjà, quand les dynasties épuisées penchaient vers une ruine prochaine. Les *Song*, qui redonnèrent à la Chine une partie de son éclat pendant le XIe siècle, en favorisant l'étude et la réimpression des

livres anciens, en réorganisant l'instruction publique, en s'inspirant le plus possible des exemples de l'antiquité, d'après les conseils des lettrés, marquèrent l'intervalle trop court qui sépara les révolutions antérieures de l'invasion tartare. Les *Tao-sse* s'emparèrent de l'esprit du huitième souverain de cette dynastie des Song, et ce fut sous son règne que le chef des *Kin* commença à s'arroger le titre d'empereur. Trois cents ans plus tard, les Mongols proscrivirent les livres de cette secte dangereuse, à l'exception toutefois du *Tao-te-King*, qu'ils firent traduire dans leur langue. La philosophie de *Lao-tseu*, dégagée des superstitions et des rêveries qui la défiguraient, restait admise par ces maîtres étrangers. Dans le XVe et le XVIe siècle, quand une dynastie chinoise (celle des Ming) régnait de nouveau sur le céleste empire, les *Tao-sse* reparurent; mais leur influence, bien qu'elle se fît sentir par intervalles au palais, avait perdu de sa force.

Le bouddhisme, dont les progrès trop visibles, trop apparens, excitaient les inquiétudes des lettrés et provoquaient de temps à autre des réactions violentes, eût pu périr à la longue, sinon dans les esprits, du moins comme religion ayant un culte extérieur; mais les Tartares Youan la ravivèrent à leur avénement au trône, en introduisant avec eux le lamaïsme, qui est une réforme du bouddhisme indien. Les lamas jouirent auprès des souverains des mêmes faveurs dont avaient été comblés à diverses époques les bonzes et les *Tao-sse*. On conçoit que leur présence à la cour ait mécontenté les monarques contre les disciples de Lao-tseu et rejeté dans l'ombre cette secte rivale, qui avait eu ses temps de gloire et de prospérités. La réforme dont les lamas sont les chefs, en émancipant les bouddhistes de l'Asie orientale qui relevaient jadis des prêtres de Ceylan, a pour ainsi dire naturalisé en Chine cette religion étrangère.

Après bien des luttes, le trois religions ont fini par être admises en Chine à peu près sur le même pied; on peut dire qu'elles dorment d'un même sommeil dans ce pays d'indifférence, où les persécutions sont réservées aux apôtres du christianisme. Le lama auquel Koublaï-kan accorda une principauté dans le Thibet, a légué à ses successeurs son petit trône et sa puissance spirituelle, qui n'offusque point les empereurs à distance. Le chef des *Tao-sse*, revêtu du grade de grand mandarin, réside dans un beau palais au fond de la province du Kiang-si, où l'on fabrique une immense quantité d'idoles. Là, il fonctionne à l'état de grand-prêtre, visité par une foule de pèlerins qui viennent lui demander la guérison des maladies et le secret de ne

point mourir. Quant aux lettrés, ils occupent les places et les emplois, invoquant tout haut Confucius et sa doctrine, adoptant parfois dans la vie privée les superstitions empruntées aux deux autres croyances, peu avides de recherches abstraites, plus épris de poésie et de littérature que de philosophie, plus épicuriens que penseurs. Les plus sages d'entre eux, observant, les yeux fixés sur l'histoire, les symptômes de force et de décadence que présentent successivement les familles régnantes, veillent au maintien des lois et d'un état de choses qui ne leur déplaît pas. Ainsi, après les révolutions, les invasions étrangères, les malheurs de leur pays, on les a vus reparaître avec les anciens livres, les traditions sauvées du naufrage. Leur symbole, c'était surtout le livre des rites; leur divinité, la Chine une et indivisible, sans commencement ni fin, cet empire dont le souverain est la tête, et dont ils sont l'ame.

TH. PAVIE.

ÉCRIVAINS CRITIQUES

ET

HISTORIENS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE.

—

XI.

M. SAINT-MARC GIRARDIN.

RÉCEPTION A L'ACADÉMIE. — COURS DE LITTÉRATURE DRAMATIQUE.

Il arrive, à ce qu'il paraît, un âge dans la vie de tout écrivain où le fauteuil académique a d'irrésistibles séductions. La cire même dont les critiques avaient bouché leurs oreilles, pour passer devant la sirène, finit avec le temps par se fondre. A vingt ans, on aiguise sa plume contre les quarante; vingt ans plus tard, on fait ses visites aux trente-neuf. Voilà deux siècles que les choses vont ainsi, et qu'à un moment donné ces sortes d'épigrammes se métamorphosent en aménités. Les aménités sont une gymnastique préparatoire imposée à toutes les espèces de candidats. Il y a donc un moyen sûr pour l'Académie d'avoir à la longue raison des critiques, et ce moyen, c'est la vertu qu'on nomme patience, la même vertu précisément que l'Académie, en quelques-unes de ses séances, se plaît, par une juste réciprocité, à éprou-

ver chez les critiques. Voyant, l'autre jour, M. Saint-Marc Girardin debout devant le pupitre du récipiendaire et M. Victor Hugo assis dans le fauteuil du directeur, je me demandais si le hasard, en chargeant comme à plaisir le poète de répondre au professeur qui s'était constitué son libre juge, avait aussi voulu faire une malice, et ménager aux confrères de l'auteur des *Burgraves* quelque piquante revanche contre la critique. M. Hugo s'est bien vite chargé de nous détromper et de convaincre l'auditoire qu'il ne parlait que pour son compte. A moins qu'Olympio pourtant ne s'imagine être à lui seul tout l'Olympe! Mais Jupiter n'avait pas cette prétention.

Nous ne sommes pas pour rien dans un troisième siècle littéraire, et il faut bien qu'on se résigne à voir les écrivains du genre critique prendre quelquefois le pas sur les écrivains *créateurs*, comme les appelle fastueusement M. de Balzac dans ses préfaces qu'on ne lit plus, en tête de romans qu'on ne lit guère. Ah! sans doute les *créations*, comme vous dites dans votre emphatique langage, font avant tout l'honneur des lettres, l'honneur même de la poésie de notre temps. Aussi l'Académie, qui avait bien des raisons momentanées de bouder cette jeune poésie, a-t-elle fini par lui rendre hommage : après s'être un peu fait prier, elle a mis, comme le public, son apostille aux *Harmonies*, aux *Feuilles d'Automne*, aux *Consolations;* à la prochaine rencontre, elle est disposée, dit-on, à la mettre sur *Éloa*. Il y a déjà quinze ans qu'elle aurait, tout d'une voix, adopté l'illustre auteur des *Chansons*, si M. de Béranger n'avait montré à ce propos autant et plus de coquetterie que l'Académie elle-même. Mais, à l'heure qu'il est, les poètes semblent faire défaut : chez ceux qui pourront arriver un jour, l'âge manque; chez ceux qui ont l'âge, c'est autre chose, c'est le présent qui fait par trop contraste avec le passé. Ainsi, pour citer au hasard quelques exemples, le petit poème si virginal de *Marie*, ainsi les vers fortement colorés du *Pianto* avaient suscité des espérances que l'avenir n'a point tenues. Maintenant, M. Brizeux a tout-à-fait besoin de ressaisir, par une œuvre nouvelle, cette première veine si fraîche qui s'est amaigrie et comme séchée dans ses *Ternaires;* d'un autre côté, après le vide affligeant des *Rimes héroïques*, on se prend à douter que l'art désormais ait quelque chose à attendre de M. Auguste Barbier. Il ne faut pourtant pas désespérer de l'avenir; j'en serais triste surtout pour cet autre poète bien autrement vif et original, qui s'élançait dans la gloire comme un chasseur du Tyrol :

Jetant au vent son cœur, sa flèche et sa chanson,

et qui, las aujourd'hui de l'air libre des montagnes et aspirant, comme Mignon, au doux climat des loisirs, se laisse aller à cette pente périlleuse du *far niente*, dont le moindre inconvénient est de ne pas mener à l'Académie.

Il est donc évident que l'Académie bientôt aura épuisé la liste des poètes de quelque renom. Que fera-t-elle alors?... « Mais, répondra-t-on aussitôt, il se trouve que vous omettez toute une classe d'auteurs, et que c'est précisément celle-là, celle-là seule, que le public lit. Il s'agit bien de critiques vraiment! que ne nous parlez-vous du roman de tous les jours et de tout le monde, du roman qu'on s'arrache sous forme de feuilletons, qu'on réapplaudit sous forme de drame, qu'on broche en in-octavo, qu'on relie en *illustrations?* que ne nous parlez-vous du roman qui donne (et c'est là le point capital) à l'écrivain un équipage pour aller à l'Institut, et au journal des abonnés dont le défraieront ses annonces? » Voilà ce que répliquera la *littérature facile*, et la littérature facile aura raison. Si en effet on consent dorénavant à prendre la curiosité pour le bon goût, le scandale pour l'intérêt, et la notoriété pour la réputation, je crois que l'Académie fera bien de recruter ses nouveaux membres dans cette région bruyante des lettres qu'on sait être assez limitrophe de l'industrie pour qu'il surgisse à chaque instant des questions de territoire.

Et d'abord, il y aurait le roi de céans, porté en triomphateur sur le pavois de la presse quotidienne qu'il domine; heureux metteur en scène qui sait dérober son médiocre style par l'entrain du mélodrame; homme de ressources qui a inventé fort à propos le conte en dix volumes comme un remède topique pour les journaux *in extremis;* sceptique spirituel qui s'est encapuchonné par occasion d'une robe de socialiste; homme habile surtout qui, maître du succès, veut le garder à tout prix, et exploite à ces fins les mystères de la sacristie avec aussi peu de scrupule qu'il exploitait hier les mystères du bagne. Puis viendrait cet autre écrivain à demi déchu, dont toutes les ambitions ont avorté, qui a voulu avoir son Calas comme Voltaire, son Figaro comme Beaumarchais, son mysticisme comme Swedenborg, ses contes graveleux comme Rabelais, son journal à lui seul comme Grimm; observateur sagace de la vie domestique qui a gâté son talent par toutes les prétentions et son style par tous les jargons, improvisateur laborieux qui semble devoir finir aussi obscurément qu'il a commencé, et à qui enfin il ne manquait pour dernière équipée que d'affermer son maréchalat littéraire, non plus à l'état, ainsi qu'il le proposait autrefois, mais à un suzerain de feuilleton auquel il faut des vassaux. Ce serait

ensuite le tour d'un autre genre de littérature que j'appellerai, faute d'un meilleur nom, la *littérature par commandite*. Celle-là a le don de l'ubiquité; vous la trouvez ici et là, aujourd'hui et demain, partout à la fois : on l'imprime sous le même nom et le même jour au bas de dix journaux de toutes couleurs; on la joue le même soir sur dix théâtres; elle a des volumes sous presse dans dix imprimeries, des œuvres en fabrique chez dix romanciers surnuméraires, des comédies commencées sur le bureau de dix collaborateurs. En un mot, c'est la littérature des Sosies; seulement, la dupe ici n'est pas Sosie. Peut-être quelques esprits moroses trouveront-ils que ce procédé ressemble à s'y méprendre à ces entreprises de *mines par actions* qui enrichissaient l'entrepreneur aux dépens des actionnaires. Ce n'est pas moi qui le nierai; mais quel fauteuil académique, je le demande en bonne conscience, sera jamais assez grand pour contenir cette bande de coopérateurs mystérieux dont le gérant, qui a la signature, estampille à sa marque les gloires anonymes? Il faudrait pour cela (qu'on me laisse emprunter au conte sa familière expression), il faudrait le fauteuil de la mère Gigogne.

Devant ces déportemens divers, on conçoit l'embarras réel de l'Académie. Du jour où ses portes s'ouvriraient à la mêlée confuse du feuilleton, elle cesserait sur-le-champ d'être un salon, d'être ce qu'elle a été dans le passé et ce qu'il faut qu'elle reste dans l'avenir pour garder son caractère de consécration officielle, sa suprématie de goût dans la société polie. Au lieu d'être une compagnie de lettrés de bon ton, elle deviendrait par le fait une sorte de corporation, où se discuteraient les questions de propriété littéraire plutôt que les questions de linguistique, et où l'on parlerait de la contrefaçon beaucoup plus que du Dictionnaire. Dans les choix prochains, il y a donc bien des écueils à éviter; on devra glisser résolument l'aviron entre le trafic de la pensée et le dévergondage du néo-romantisme, sans compter les prétentions de la littérature surannée, de la prose comme l'écrit M. Vatout, de la poésie comme la rime M. Bonjour. Il faudra à tout prix faire tenir quarantaine aux *créateurs* pendant quelques années et se rabattre modestement sur ce qu'on appelle la littérature *sérieuse*, c'est-à-dire les philosophes, les critiques, les historiens. On a vu de pires disettes. Puis viendront encore çà et là quelques-uns de ces personnages illustres qui, dans la vie du monde et des affaires, ont eu commerce avec les lettres : de pareils choix, très sobrement entremêlés aux choix ordinaires, ont ajouté toujours à la considération publique de cette société célèbre, en la rattachant par le lien des per-

sonnes aux grands pouvoirs de l'état, en montrant que les plus hautes ambitions trouvaient aussi une dernière et douce sanction dans cette récompense littéraire. Qu'on s'en souvienne, l'Académie vit surtout de traditions, et en tout temps il y a eu, comme on disait au dernier siècle, quelques chapeaux sur les fauteuils. Respectons donc la légitime part des *chapeaux*, pourvu que sous ces chapeaux il y ait au moins une grammaire française. Nous devenons exigeans.

Au surplus, il y a long-temps que les critiques, pour ne plus parler que d'eux, ont des places de réserve à l'Académie, et c'est justice. Dans une compagnie appelée avant tout à maintenir le goût et l'autorité des choses littéraires, il serait en effet plaisant que les écrivains qui passent précisément leur vie à faire, en toute liberté et individuellement, ce que l'Académie en corps essaie de faire avec plus de réserve, fussent ceux précisément sur lesquels porterait l'exclusion. Quand on professe, comme l'auteur des *Orientales*, cette théorie, que la postérité a seule le droit de contrôle sur *le génie*, qu'on ne doit corriger les défauts d'un livre que dans un autre livre, et que le poète enfin ne relève pas de la juridiction des contemporains, on n'est guère disposé, ce semble, à croire au droit qu'a la critique d'être représentée dans cette espèce d'Élysée gigantesque et béat, entre ces quarante colosses aux *idées pures*, qui, suivant l'optique toujours disproportionnée et cyclopéenne de M. Victor Hugo, forment à l'heure qu'il est ce que les vulgaires mortels appellent l'Académie française. De là l'étonnement qui, dans le solennel et récent discours de M. Hugo, s'étalait naïvement, tout en croyant se cacher : c'est l'enfant qui s'imagine qu'on ne le voit pas parce qu'il a mis la main devant ses yeux. Évidemment le chantre d'*Olympio* trouve que l'on déroge en donnant l'habit vert aux critiques. On entend bien qu'il s'agit des critiques indépendans. Voilà, dégagée de la splendeur des métaphores, la pensée réelle, la pensée fondamentale de la harangue que nous avons entendue à la dernière séance académique. Le malheur est qu'il suffit de jeter les yeux sur les plus récentes listes de l'Institut pour se convaincre que la doctrine implicitement contenue dans les éblouissantes antithèses du poète n'est nullement partagée par ses confrères. Hier, n'était-ce pas le tour de M. Sainte-Beuve et de M. Saint-Marc Girardin? Ajoutons que ce pourrait bien être demain celui de M. Nisard, de M. Chasles, de M. Magnin ou de quelque autre pareil. M. Victor Hugo en doit prendre son parti royalement, les royautés littéraires ont leurs traversées tout comme les royautés politiques. Que voulez-vous? c'est la destinée des malheureux monarques constitutionnels

d'être ainsi entravés à tout instant. Il faut se résigner aux misères des temps. M. Hugo oublie que c'est aux chambres, hélas! et aux chambres qui les discutent, que s'adressent maintenant les *discours du trône*.

Tout à l'heure nous disions que, la littérature d'imagination faisant manque, l'Académie serait forcément amenée à remplir ses prochains vides par quelques-uns de ces écrivains du genre critique dont on a essayé ici à diverses reprises de caractériser le talent et les travaux. Entre ceux qui n'ont pas trouvé place encore dans cette galerie commencée, entre ceux que le vif éclat de l'esprit et la délicatesse de plume eussent en tout temps menés au fauteuil, M. Saint-Marc Girardin est sans contredit l'un des plus brillans. Le *Cours de littérature dramatique* qu'il a publié l'année dernière, et dont une édition nouvelle paraît en ce moment même (1) avec quelques modifications piquantes, le discours de réception qu'il vient de prononcer à l'Académie, et auquel la riposte ouvertement hostile de M. Hugo a donné plus de relief encore, c'est là une double occasion que nous voudrions mettre à profit pour réparer de longs retards et régler enfin nos comptes avec ce talent jeune encore, mais qui, tant il a été preste et rapide, a déjà un long passé et presque une histoire.

On sait par un vers des *Feuilles d'Automne* la date exacte de la naissance du poète :

> Ce siècle avait deux ans, Rome remplaçait Sparte;

mais un simple critique ne se croit pas de droits à l'hymne autobiographique, et M. Saint-Marc Girardin n'a écrit nulle part, pas même en prose, qu'il était né à Paris le 21 février 1801. Entré fort jeune à l'institution Hallays-Dabot, qui eut tour à tour en lui son meilleur élève et son meilleur maître, il suivit sans interruption les cours du lycée Napoléon, qui dans l'intervalle devint le collége Henri IV. Comme M. Victor Le Clerc, comme M. Villemain, ses prédécesseurs et plus tard ses collègues dans les hautes fonctions de l'Université, le jeune Saint-Marc fut un des lauréats distingués du concours général. Dans les premières années de la restauration, on remarquait ce genre innocent de succès bien plus qu'on ne fait aujourd'hui. Cela se comprend : au sortir des guerres de l'empire qui avaient moissonné régulièrement la jeunesse, un sentiment particulier d'intérêt devait s'attacher à ceux qui entraient ainsi dans la vie avec des palmes moins

(1) Un volume, Bibliothèque Charpentier.

sanglantes et sous les calmes auspices littéraires. Il se rencontre des années plus heureuses et plus fécondes d'où se détachent des groupes favorisés. On sait, par exemple, cette génération éclatante de la première École normale, d'où sortirent en même temps M. Cousin, M. Jouffroy, M. Patin, M. Dubois, bien d'autres encore. M. Saint-Marc eut aussi pour condisciples plusieurs hommes distingués qu'il devait plus tard rencontrer à la chambre ou dans les affaires, M. Chegaray, M. Lanjuinais, M. de Langsdorf; au concours général, le collége Bourbon lui envoyait un concurrent tout-à-fait digne de lui et qui devait devenir un jour une plume excellente, M. Vitet. Dans la vie des collégiens, la rhétorique est l'année des grandes victoires : le jeune Saint-Marc battit la plupart de ses rivaux, et, comme pour s'habituer tout de suite au succès qui en tout devait lui être facile, il revint de la Sorbonne au collége Henri IV avec ce prix de discours qu'avait naguère manqué M. Villemain, et avec ce prix de vers latins que M. Sainte-Beuve allait avoir l'année d'après.

Voilà des souvenirs un peu scholaires; mais n'oublions pas qu'il s'agit d'un professeur. Cette composition en vers latins ne fut pas d'ailleurs sans influence sur la destinée littéraire de M. Saint-Marc; elle lui fit connaître M. Villemain, et voici comment. En 1816, comme il n'y avait pas eu de concours général l'année précédente à cause des évènemens politiques, on décida que les élèves exclus par leur âge auraient cette fois le bénéfice d'une année. Le jeune Saint-Marc était dans ce cas; mais, quand on vint à l'application, sa *copie* fut éliminée. Il se plaignit, et eut recours à un membre de sa famille, M. Hochet, le secrétaire du conseil d'état. M. Hochet a été mêlé avec distinction à la presse de l'empire, il aime les lettres : les vers du rhétoricien lui plurent, et il les montra à M. Villemain, qui en fut enchanté et prit seulement plaisir à noter avec malice je ne sais quelle faute de quantité échappée à l'étourderie de l'élève. Exclu du concours, le lauréat manqué courut chez son nouveau protecteur, et, ne le trouvant point, lui laissa un mot où l'affaire était expliquée. M. Villemain fut surpris de ce billet, net, vif, courant, et la prochaine fois qu'il vit son jeune homme : « Il faut, lui dit-il, que vous ayez lu et relu la correspondance de Voltaire. » M. Villemain ne se trompait pas : c'était l'ouvrage de prédilection du jeune écolier. Au collége, on raffole de *Werther* et de l'*Héloïse;* M. Saint-Marc aimait déjà Voltaire. On le voit, le naturel chez lui l'emportait d'emblée, et sa première passion étant le bon sens, il se trouva de dix ans en avance sur ceux de son âge, sur ceux qui débutent par les illusions de l'enthousiasme. M. Ville-

main intervint au profit du concurrent écarté, qui réussit, comme on l'a vu.

Sorti du collége en 1820, M. Saint-Marc Girardin ne se demanda pas long-temps ce qu'il allait faire. Il avait trop le goût d'écrire pour ne pas être écrivain, trop le tact de son temps et l'instinct des affaires pour être tout simplement homme de lettres. Dans un article de ses premiers débuts, on rencontre cette phrase : « Je me souviens toujours que, quatre mois après ma rhétorique, me trouvant avec six de mes camarades de collége, nous nous confiions mutuellement nos projets de littérature et de gloire; chacun avait sa tragédie en portefeuille ou en idée, et sur six, il y avait cinq *Virginie;* la sixième était plus hardie et plus originale; c'était une *Mort de Lucrèce* (1). » M. Saint-Marc parle de ses camarades, mais il se garde de parler de lui : c'est que, je le soupçonne, s'il méditait déjà quelque chose, c'était bien moins une tragédie que quelque parodie maligne des tragédies des autres. Ce tempérament critique, cette aptitude, en quelque sorte native, qui se déclaraient d'abord chez M. Girardin, devaient le faire entrer aussitôt et avec décision dans la voie de la polémique littéraire et politique. C'est ce qui arriva. En général, il n'est presque pas un écrivain critique qui, dans sa vie, n'ait fait au moins une échappée dans le domaine de l'imagination. S'il en est peu à qui la poésie soit, comme elle l'est pour M. Sainte-Beuve, une autre partie de la gloire, l'art, ne fût-ce qu'en passant, a tenté chacun à son heure. Ç'a été le début ou le rêve des uns; pour d'autres, une sorte de retour, un épisode, un projet, une distraction. Presque tous s'y sont laissé prendre : M. Villemain n'a-t-il pas fait *Lascaris*, M. Chasles *la Fiancée de Bénarès*, et n'a-t-on pas eu une nouvelle de M. Nisard? M. Gustave Planche a annoncé un roman, M. Béquet avait écrit *le Mouchoir bleu*, M. Magnin a laissé jouer une comédie (2), et il a été cité de jolies strophes de M. Ampère. Ce pli rétif de l'imagination se retrouve chez les plus graves, et il n'y a pas jusqu'à l'érudition qui n'ait ses caprices inventifs : j'ai vu, imprimés, des vers de M. Guérard, et les curieux se souviennent du piquant *Lysis* de M. Le Clerc. Rien de pareil ne se rencontre, que je sache, chez M. Girardin : c'eût été se risquer dans une route où quelques-uns d'entre les meilleurs ont échoué, et M. Girardin n'a jamais eu le goût des mécomptes et du temps perdu. Toute

(1) *Mercure du dix-neuvième siècle*, tome XVII, p. 367.

(2) *Racine ou la Troisième représentation des Plaideurs*. On trouve précisément, dans *le Mercure* de 1826, l'éloge de « cette charmante petite pièce » par M. Saint-Marc Girardin. (Voyez tome XII, p. 38.)

extase de poète, toute tentative douteuse, tout élan inutile, allaient mal à cet esprit avisé, net, positif, ennemi du vague et de la rêverie.

Aussi l'écolier est à peine échappé des bancs qu'on le trouve rédigeant de la critique : il restait fidèle à son penchant. M. Saint-Marc avait fait des études excellentes, il avait de l'instruction et des lettres. L'écueil de ceux qui commencent dans ces conditions, c'est de se perdre aux dilettantismes d'érudit, de se noyer dans les notes et dans les estimables minuties de l'exactitude : M. Saint-Marc, qui, avec son expérience précoce, n'a jamais aimé que les choses nécessaires, se gara de cet autre abus; il ne tomba pas plus dans le pédantisme, comme font les débutans instruits, que dans le facile dévergondage de l'imagination, comme font volontiers les ignorans. L'intempérance en rien ne lui convenait. Dès 1821, je le trouve taillant et effilant sa plume dans un tout petit journal, heureusement oublié, *l'Écho du soir*. Il y rendait compte de l'Opéra dans le style le plus délibéré, tandis que son futur collaborateur et ami des *Débats*, le grave M. de Sacy, y rédigeait des *Esquisses judiciaires* tout aussi peu puritaines. Le style des deux publicistes faisait là ses goguettes de jeunesse et s'émancipait, mais il ne tarda pas à se ranger. Dès l'année suivante, M. Saint-Marc rédigea, pour l'Académie française, un *Éloge de Lesage* (1), qui obtint l'accessit : c'était revenir vite à la littérature sérieuse. Dans ce concours, M. Saint-Marc avait suivi les conseils de M. Villemain, qui prenait de plus en plus intérêt à lui et qui mit même, à ce propos, une note tout-à-fait flatteuse dans le *Journal des Débats*. L'opuscule n'avait pas trop la tournure académique : c'est la meilleure louange que j'en puisse faire. La manière étincelante, les tours débarrassés, la verve franche que nous rencontrerons bientôt sous cette plume alerte et facile, ne se laissent guère, il est vrai, soupçonner ici; mais sachons gré au jeune lauréat d'avoir, dès sa première brochure, rejeté le bagage de l'emphase officielle et de s'être aventuré tout seul, avec son propre style. On aime, en étudiant un écrivain, à chercher, au sein des tentatives de sa jeunesse, les germes de ce qui se développera plus tard en lui, à démêler les élémens qui finiront par l'emporter. Ce qui frappe surtout dans l'*Éloge de Lesage*, c'est qu'en plus d'un endroit déjà la vue morale s'entremêle à l'appréciation littéraire. Rien de mieux saisi et de plus finement exprimé, par exemple, que la différence du caractère de Figaro, dont l'intrigue audacieuse ne permet pas de mettre en doute le succès final, avec celui de Gil Blas, plus simple, plus rap-

(1) Didot, 1822, in-8° de 30 pages.

proché de nous, et dont l'habileté sans friponnerie laisse toujours au lecteur le plaisir d'être incertain sur le résultat. Pour qui sait deviner, un vrai critique s'annonce dans ces pages, aussi oubliées de l'auteur que de personne.

Sa pointe d'un instant à travers la littérature futile, son rapide passage dans les petits journaux, durent avoir un avantage pour M. Saint-Marc; ils lui donnèrent tout de suite cette aisance, ce dégagé, cette légèreté, qui seuls sont peu de chose, mais qui, dans un talent cultivé et sérieux, deviennent une grace et un charme. Avisez-vous d'avoir, au grand concours, le prix de discours français et de venir le lendemain rédiger une page pour la presse; vous êtes bien sûr de vous trouver dépaysé et de faire l'article le plus gauche du monde. Avec son esprit dispos, éveillé, prêt à tout, M. Saint-Marc, au contraire, se trouva tout naturellement journaliste, quand il eut un journal, comme bientôt, avec sa parole preste et acérée, il se trouvera professeur, quand il aura une chaire. Cette idée d'une chaire lui plaisait : le lendemain de ses études, il serait entré volontiers à l'École normale, si sa famille, qui voyait les professeurs suspendus et l'enseignement en défaveur, n'avait désapprouvé ce projet. Il fallait, sous la restauration, se sentir une vocation véritable pour entrer dans l'Université : après avoir commencé et laissé l'étude du droit, M. Saint-Marc Girardin concourut avec succès, en 1823, pour l'agrégation qu'on venait de constituer. Chargé dès-lors de quelques suppléances dans les colléges de Paris, il devint bientôt suspect de libéralisme aux yeux d'une administration méticuleuse : l'abbé Nicolle l'éconduisit poliment. Il fallait attendre des temps meilleurs; quoiqué la jeunesse soit impatiente, M. Saint-Marc attendit. Sa vie se passait doucement dans sa famille, et chaque année, aux vacances, il s'en allait gaiement dépenser dans quelque excursion ses minces économies d'agrégé sans chaire et de modeste répétiteur. Les voyages, les douces flâneries à l'étranger ont toujours plu à M. Saint-Marc; à ses yeux, c'est une manière commode de s'instruire. Aussi, lui qui raille tant de choses définit-il avec complaisance ce qu'il appelle les *voyages de badauds* (1) : « La badauderie, dit-il, c'est-à-dire voir pour voir, prendre les idées à mesure qu'elles arrivent, se laisser aller aux nouveautés, ne rien étudier et pourtant apprendre, mais d'une manière instinctive, voilà ce que j'appelle la badauderie, et c'est une douce chose qui a ses mérites. » Nous partageons d'autant plus cet avis, que la plupart de ces voyages nous ont

(1) *Journal des Débats*, 29 mai 1832.

valu des pages sémillantes et fraîches, toutes jetées négligemment dans des coins de journaux, et qui, recueillies, composeraient un livre charmant. Un universitaire est contraint de mesurer humblement ses plaisirs à sa bourse : M. Girardin ne fit d'abord que des courses peu lointaines; il vit la Belgique, la Suisse, les bords du Rhin; puis bientôt, avec ses économies des *Débats*, il put visiter l'Italie et séjourner à Berlin. Des traces ingénieuses de ces excursions diverses se retrouvent souvent dans ce qu'écrit M. Saint-Marc. C'est un esprit à qui tout profite; chez lui, le voyageur sert le lettré, comme le journaliste servira l'homme politique.

1826 fut une année active pour M. Saint-Marc Girardin : il retrouva ses fonctions universitaires, il débuta dans un cours public, il s'essaya à la polémique littéraire. C'est M. l'évêque d'Hermopolis qui, après trois années d'interruption, le réintégra dans l'enseignement, en lui confiant la place de professeur-agrégé de seconde au collége Louis-le-Grand. Mais il y a loin d'une classe à un amphithéâtre, et M. Saint-Marc ne manqua point la première occasion qui lui vint de s'adresser à un autre public. On sait qu'à cette époque les cours de la Société des Bonnes-Lettres avaient une couleur semi-politique : M. Girardin, qui alors ne faisait pas de politique, ne se crut nullement engagé en acceptant les offres avantageuses qu'on lui fit, par l'intermédiaire de M. Roger, avec lequel il se trouvait en relation. Il donna donc un cours sur la littérature de la renaissance, comme M. Patin en donnait un sur les tragiques grecs. Au lieu de lire un discours d'apparat, le jeune débutant n'hésita pas à improviser dès sa première entrevue avec l'auditoire. Cette parole agile, fluide, perçante, surprit et charma; moins animées, les leçons suivantes n'eurent pas le même mordant, mais on sait si M. Saint-Marc s'est retrouvé depuis. La Sorbonne alors touchait presque à sa gloire, et, quoique M. Guizot et M. Cousin se tussent encore, M. Villemain préludait, par sa merveilleuse parole de professeur, à cet enseignement sans exemple que la France entière allait écouter, et qui fut comme l'école de l'esprit public. Il semble difficile que le cours d'un jeune inconnu et surtout un cours particulier ait pu être remarqué au milieu de cet éclat; pourtant l'opinion éveillée était alors attentive à tout : elle distingua le langage à la fois serein et ému de M. Jouffroy, comme l'improvisation spirituelle et pétillante de M. Girardin. Tous dirent que M. Villemain avait un disciple, et que ce disciple pourrait devenir un émule.

Sans se compromettre nulle part, M. Girardin était devenu orateur dans la chaire monarchique des Bonnes-Lettres, il devint critique dans

les cahiers libéraux du *Mercure :* l'atmosphère d'alentour, si peu saine qu'elle fût, ne nuisait pas à cette vive et personnelle nature. Dès le début de la carrière de l'écrivain, nous avons rencontré un accessit à l'Académie, et hier l'Académie admettait M. Saint-Marc dans son sein; dès le début de la carrière du journaliste, nous trouvons un critique de théâtre, et, à l'heure qu'il est, c'est du théâtre encore que M. Saint-Marc parle à ses auditeurs de la Faculté : il se trouve que les dernières questions nous ramènent d'elles-mêmes aux premières. Si loin qu'il y ait de la Sorbonne d'à présent au *Mercure* de la restauration, on peut constater qu'à vingt ans de distance, le critique avait déjà quelque chose de ses qualités d'aujourd'hui, la célérité de diction, les saillies courantes, le tour malignement dédaigneux de l'ironie; avec son style fringant et de bonne venue, il effleurait vivement chaque sujet, et, se gardant d'appuyer sur les difficultés, il déconcertait les objections par ses aimables badinages d'esprit. Dès ce temps-là, M. Saint-Marc n'avait pas d'autre superstition que la charmante superstition du bon sens.

Commencer par le bon sens en littérature, quand tout le monde, dans le vif mouvement d'alors, commençait par l'illusion, c'était faire vis-à-vis au romantisme, c'était se constituer l'adversaire des novateurs; mais, avec sa finesse de tact, M. Saint-Marc sentit bien l'inconvénient d'une position qui lui eût mis sur les bras l'impossible défense du théâtre décrépit de l'empire : un esprit si averti et si en garde devait fuir jusqu'à la moindre apparence du ridicule. Aussi n'accepta-t-il jamais ce rôle de contradicteur déclaré, dont la politique d'ailleurs l'eût bien vite distrait. Évitant de se commettre, il se contenta donc de garder une contenance sceptique, railleuse, malignement négative, qui lui donnait tous les avantages. Point de guerre en règle, point de bataille rangée, mais quelque courte rencontre à la légère, quelque passe d'armes à la dérobée, un trait perçant par ici, une sortie d'éclaireur par là. Lors de sa collaboration anonyme au *Mercure du dix-neuvième siècle* (1), la question littéraire commençait à être vivement débattue : M. Victor Hugo traînait déjà dans ses préfaces la lourde artillerie des métaphores agressives; au *Globe*, M. Magnin agitait des théories, remuait des idées; partout les projets d'affranchissement et de rénovation fermentaient dans les jeunes têtes. En poésie lyrique, on venait d'avoir les *Méditations* et les *Odes*. Pourquoi

(1) C'était une série d'articles de théâtre publiés périodiquement sous le titre de *Lettres sur la littérature dramatique*. On les trouvera disséminés dans les cahiers de 1826 et de 1827.

au théâtre n'aurait-on pas des palmes également brillantes? Le désir était légitime : *Cromwell* et *Henri III* n'avaient pas encore désenchanté les sages. J'aime à trouver que, lui aussi, M. Saint-Marc Girardin partagea un espoir que l'expérience, on le conçoit trop, lui fit bientôt perdre : ce court et curieux épisode de son passé est-il fait pour inspirer quelque indulgence sur son présent à ceux qui le trouvent trop morose envers la littérature actuelle? On en va juger.

La première phrase du premier article de M. Saint-Marc au *Mercure* est le mot de Beaumarchais : *auteur, oseur.* On prendrait vraiment le jeune écrivain pour un révolutionnaire; il se moque des *pédans de goût et de morale,* il est tout résolu à un changement de dynastie au théâtre. « Quand la littérature est jeune, s'écrie-t-il, il faut oser pour grandir; vieille, il faut oser pour rajeunir; enfin je dirais presque comme Danton : ce qu'il faut pour vaincre, c'est de l'audace, de l'audace et toujours de l'audace. » Vous croyez tenir le critique et le prendre en flagrant délit de romantisme; ne vous y fiez pas, car la question est encore intacte, et il s'agit maintenant de savoir si *Hernani* méritera d'être *osé.* D'ailleurs, il pourrait bien y avoir dans tout cela un peu d'amour-propre de métier. « A présent, dit M. Girardin, la critique vaut mieux que les auteurs; elle est hardie, ils sont timides; elle a pris l'imagination qu'ils devaient avoir et leur a laissé la sagesse qui lui conviendrait. » Les temps ont changé, comme on voit, et peut-être la critique d'aujourd'hui a-t-elle trop parfaitement repris son rôle. Dans l'attente de ce qui ne vint pas, dans le misérable dénuement de ce qui était, M. Saint-Marc Girardin ne cessait de faire des vœux pour les tentatives dramatiques; il attaquait l'étroit système des prohibitions en littérature, il se déclarait *partisan du laissez faire et du laissez passer.* « Tout le monde, écrivait-il, appelle la réforme. » Qu'on ne le croie pas lié pourtant, qu'on ne croie pas que tout à l'heure il passera sous les fourches caudines de la préface de *Cromwell;* le protée s'appartient et ne se donne à personne qu'au sens commun. Voyez plutôt si chacun ne reçoit pas une chiquenaude à son tour. Le voilà qui dérange sans pitié la vieille perruque classique, le voilà qui lutine les tragédies *où rien ne rompt les rangs,* et la poésie surannée *où la périphrase gâte tout;* on s'imaginerait avoir affaire à un adepte du cénacle. Mais laissez dire notre impitoyable critique; il est inépuisable en fines ironies, et, à côté de ses épigrammes sur la littérature *uniformément alignée,* il se donnera tout exprès le *mauvais ton* de citer Boileau, il frappera sur les novateurs maladroits, il fustigera tous ces matérialistes de la couleur locale qui croient attraper la

poésie du paysage en rimant la flore du lieu, et la vérité historique en habillant leurs acteurs d'après le journal des modes. En somme, le malin railleur met les contendans dos à dos. « On a dit que les écus, s'écrie-t-il, étaient de tous les partis; il paraît qu'il en est de même de l'ennui; il est romantique au boulevard du Temple et classique à l'Odéon. » L'ennui, selon M. Saint-Marc, telle était la *maladie incurable*. On jugera si depuis le théâtre a guéri de cette maladie-là.

Tout cela était dit dans un style industrieux déjà, net, aiguisé, un peu sautillant parfois; mais ce défaut, si on songe à la monotone et plate critique des Duvicquet de l'époque, avait l'avantage d'agacer agréablement et de taquiner les habitudes du lecteur. L'ingénieuse variété des cadres ajoutait le piquant de l'imprévu à ces sémillantes *chroniques*. S'agissait-il, par exemple, de la censure et des pièces qu'elle rejetait? c'étaient des échantillons moqueurs et des fragmens spirituellement parodiés de cette *littérature refusée*. Talma venait-il à mourir? vite on supposait une conversation entre l'empereur et lui, et on disait la tenir d'un ami qui avait gardé la manie des dialogues de morts. M. Scribe donnait-il son charmant *Mariage de raison?* on lui adressait aussitôt le monologue d'une grisette furieuse d'être ainsi désenchantée de l'amour. Partout enfin se trahissaient l'habileté de plume et d'arrangement, les finesses de l'écrivain. Ce qui plus tard a fait avant tout l'originalité de M. Saint-Marc Girardin en littérature, je veux dire l'heureuse fusion du moraliste dans le critique, s'annonçait déjà, dans ces courts bulletins de théâtre, par des sentences aiguisées, par d'ingénieuses réflexions semées à travers. Dans toutes ces maximes éparpillées, il y a un mot qui me frappe, malgré son extrême simplicité; le voici : « Le moyen de voir les choses en beau, c'est souvent de ne les connaître qu'à demi. » Est-ce que, par hasard, à cette date reculée du *Mercure*, M. Saint-Marc aurait entrevu par prévision et deviné plus qu'à demi le véritable avenir de notre théâtre romantique, et par conséquent les tristes mécomptes qu'on sait? Je le croirais presque à cette phrase singulière dans laquelle le critique annonce formellement la mission d'opposant déclaré qu'il s'est donnée depuis dans son enseignement : « Avec la nouvelle école, notre rôle sera plus piquant. Que de fois nous aurons à crier haro quand on mettra le niais sous le nom de naïveté, et le monstrueux sous le nom d'énergie (1)! » Cette prophétie, datée de 1826, servirait à merveille d'épigraphe au *Cours de Littérature dramatique*.

(1) *Mercure du dix-neuvième siècle*, t. XV, p. 274.

J'ai insisté sur cette polémique oubliée du *Mercure*, parce qu'elle met en lumière la phase de ferveur à demi novatrice sur laquelle, trois ans plus tard, au beau milieu des triomphes du romantisme, M. Saint-Marc s'exprimait, pour parler avec lui, en vrai *classique relaps*. « Poètes, disait-il, prosateurs, critiques, oisifs de salon, nous marchions tous d'accord; je dis nous, parce qu'alors je suivais aussi cette armée, non comme chef ou sergent, je n'aurais osé, mais je faisais foule avec les badauds, venant en queue et criant fort, comme cela se fait dans les séditions où le peuple suit les soldats ameutés (1). » Certes, c'était là une grande componction pour une bien petite faute; mais peut-être notre converti, qui n'avait guère été qu'un hérétique assez orthodoxe, exagérait-il à dessein ses regrets, et se faisait-il malicieusement un repentir artificiel. Revêtir le cilice en littérature, c'est se donner le droit de l'appliquer sur le dos des autres. Voyons comment M. Saint-Marc reprit bientôt au *Journal des Débats* sa tâche ironique du *Mercure*.

Quand M. Girardin commença d'écrire aux *Débats*, la querelle littéraire était dans tout son feu. Sans compter la spirituelle brochure de M. de Stendhal et l'éloquent manifeste de la préface de *Cromwell*, sans compter la polémique harcelante de M. Sainte-Beuve et de M. Magnin (c'était là la guerre dogmatique), le romantisme, qui s'était déjà emparé avec éclat du domaine lyrique, cherchait à étendre ses conquêtes au théâtre, dans le roman, sur tous les points de l'art. En mettant à part les purs littérateurs, trop directement intéressés pour être impartiaux, on peut dire que la jeune école était prise dès-lors au sérieux par plus d'un esprit grave et expérimenté. Au *Globe*, M. Dubois était fort attentif, M. de Rémusat bienveillant, M. Duvergier de Hauranne tout-à-fait favorable aux hardis essais, aux espérances surtout des romantiques. Non-seulement M. Saint-Marc Girardin, dont le goût susceptible se trouva aussitôt choqué par les bizarreries des novateurs, ne partagea nullement ces sympathies, mais il pensa tout de suite, à propos des *Harmonies poétiques* et d'*Hernani*, ce que d'autres ont pensé depuis à propos de *la Chute d'un Ange* et des *Burgraves*. Non pas que le très habile critique se mît à la remorque des classiques du *Constitutionnel* et de l'Académie; il s'en garda bien et ne revendiqua pour eux que le droit acquis d'ennuyer le public par prescription. Dans sa polémique des *Débats*, M. Saint-Marc se garda donc de s'enrôler, et reprit, avec un talent avivé par l'exercice et plus étincelant que jamais, son rôle tout-à-fait individuel : ce fut un feu

(1) *Débats*, 29 décembre 1828.

brillant, tel que le pouvait faire un tirailleur adroit et sans pitié qui s'abritait sous le couvert inexpugnable de l'esprit. En sûreté derrière son fort solitaire, il s'amusait à taquiner tout le monde, et, dans son agile prestesse, frappait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. C'était le moyen de dépister les ripostes. D'ailleurs, les personnes étaient rarement désignées avec aigreur, et certaines œuvres même, nées sur les confins de la jeune école, le *Voyage de Grèce* de M. Lebrun, les poésies de Mlle Gay, étaient abordées sur le ton de la bienveillance : on se rencontrait là sur une sorte de terrain neutre, et il y avait armistice. Quelquefois aussi, une épithète aimable, une sorte de salut à la rencontre, étaient jetés en passant à des noms moins pacifiques : ainsi les mots de *jeune homme plein d'esprit et de science* (1) accompagnaient une allusion directe à M. Sainte-Beuve. Ces aménités pour les écrivains ne permettaient que mieux l'hostilité rieuse envers les doctrines. Rapide, impossible à atteindre dans sa légèreté, le critique, comme le Parthe, jetait ses traits en fuyant. On était irrité de sa guerre perfide, mais on ne savait où le saisir. Ses alliés non plus de la vieille école ne pouvaient guère compter sur lui : il semblait dire d'eux comme on disait en 1815 : *nos amis les ennemis*. Si, par exemple, il jouait aux novateurs le mauvais tour de les rendre responsables de la fabuleuse réussite du *Solitaire*, la littérature de l'empire attrapait aussi son horion : « M. d'Arlincourt, disait M. Girardin, invente comme les classiques de nos jours et écrit comme les romantiques. » C'est ainsi que M. Saint-Marc ne visait pas plus à satisfaire M. Hugo que M. Arnault, et qu'il égratignait aussi bien le *tatouage du style* que le *néant des périphrases;* ce qu'il voulait satisfaire, c'était le lecteur. Débutant, il lui fallait une tribune écoutée; inconnu, il lui fallait une réputation; jeune, il lui fallait une certaine autorité près du public. Les *Débats* lui donnèrent de bonne heure la première; il conquit vite la seconde à force de verve et d'esprit; il eut bientôt la troisième en se produisant sous le patronage continu du bon sens. C'est un ami de M. Saint-Marc (2) qui a dit de lui excellemment : « Il s'arrange toujours pour avoir tellement raison, qu'on ne puisse lui donner tort sans se faire injure à soi-même. » Aussi la *folle du logis* garde-t-elle quelquefois rancune à M. Saint-Marc de cette habile précaution; tout en sachant qu'il a le plus souvent raison, elle est piquée d'avoir toujours tort.

Ce n'est pas que M. Girardin aime le moins du monde les lieux

(1) *Débats*, 19 décembre 1828.

(2) M. de Sacy, *Débats* du 5 décembre 1833.

communs : les lieux communs ne plaisent à ce rare esprit qu'en ce qu'ils cachent de vieilles vérités qu'on rajeunit par une forme mordante, par toutes les ressources d'une plume consommée. Et puis, au milieu de nos caprices usés, au milieu de notre originalité banale, il se trouvait précisément que, pour notre goût désaccoutumé et blasé, le vrai avait tout le charme du faux, le bon sens toute la séduction de l'extraordinaire, la sagesse tout l'air de la fantaisie. De là vient que M. Saint-Marc Girardin eut les avantages du sens commun qu'il affichait, et plut par l'air de paradoxe qu'il affectait de ne pas avoir. Ce n'est point que chez lui le critique quelquefois n'ait ses promptitudes et ses audaces; mais sa témérité, si vive qu'elle soit, ne l'égare jamais. Il peut se risquer sur la pente, se pencher exprès sur l'abîme; n'ayez pas peur, ce n'est qu'un jeu, un jeu charmant et habile. Il n'est même pas besoin de garde-fous : son tact est là pour l'avertir. S'il se permet quelque paradoxe réel, ce n'est qu'en passant, ce n'est qu'avec toutes sortes de précautions spécieuses : encore l'épigramme sert-elle d'enveloppe aux yeux du lecteur. Le fil ne passe qu'avec la piqûre. On peut citer, comme exemple en ce genre, un fort malicieux et pétillant article de la fin de 1828 sur le premier ouvrage de M. Émile Deschamps, les *Études étrangères*. On était alors très préoccupé de la rime et du rhythme, on croisait la lance sur les questions de versification : M. Girardin trouva piquant de rattacher sur ce point les tentatives romantiques à l'école précisément qu'on venait de renverser; il prétendit, à l'aide d'exemples subtils et finement choisis, qu'en cherchant à couper et à varier l'alexandrin, les novateurs continuaient tout bonnement les *recettes* de l'abbé Delille (1). En un mot, M. Saint-Marc Girardin disait au romantisme qu'il était hérétique d'intention beaucoup plus que d'effet, et il le traitait comme un enfant qui bat sa nourrice. Il est vrai que c'était un *enfant sublime*, comme le disait Châteaubriand de M. Victor Hugo; mais M. Hugo est-il résolu à n'être jamais que cela? Nous le craindrions presque, à en juger par ses discours académiques, car c'est toujours cette manière splendide et puérile que caractérisait si bien M. Planche,

(1) Récemment encore, à propos des *Glanes* de Mlle Bertin, M. Saint-Marc, reprenant sa railleuse insinuation de 1828, montrait que l'école romantique a abusé de la description, tout comme l'école de l'empire; puis il ajoutait : « On tient toujours de ses parens, voulût-on même les oublier et les démentir. » Mais, en ne parlant plus, cette fois, que du seul penchant *descriptif*, et en abandonnant le reste du rapprochement, M. Saint-Marc a jugé lui-même son ancien et spirituel paradoxe.

c'est toujours cette absence du sentiment des proportions et de la réalité qui choquait incessamment dans son théâtre.

La contenance de M. Saint-Marc Girardin à l'égard de l'école romantique de la restauration nous semble maintenant en lumière : M. Saint-Marc, dans ce temps-là, prenait plaisir à se moquer avec sa plume de journaliste des excès contre le goût, comme depuis il s'est moqué avec sa parole de professeur des excès contre la morale. Mais ce qui me paraît marquer plus particulièrement son rôle littéraire d'alors, c'est qu'il est toujours resté individuel, c'est qu'il ne s'est jamais mêlé aux sectes et aux groupes d'aucune sorte. En évitant ainsi les combats réguliers comme les luttes organisées, en ne dépensant ses forces au profit de nulle école, M. Girardin gardait pour lui-même tous les avantages de son talent, tout le fruit de ses efforts; il n'était ni gêné par des engagemens, ni coudoyé par des rivaux. On brille plus à l'aise dans un tournoi que dans une mêlée. Une autre remarque encore qui, selon moi, sert à déterminer la position particulière de M. Girardin comme critique au milieu de l'insurrection de poètes qui précéda la révolution de juillet, c'est combien il était moins sensible alors et moins attentif qu'il ne l'a été depuis à cet éclat de la poésie lyrique, qui sera peut-être la seule gloire, mais la gloire très brillante de la nouvelle école. On en jugera par un exemple. Ayant occasion de dire son avis sur les *Nouvelles Méditations* de Lamartine, qui contenaient *les Préludes*, *le Crucifix*, et tant d'autres morceaux incomparables, M. Saint-Marc Girardin écrivait : « M. de Lamartine n'a réussi qu'une fois encore. Dans ses premières *Méditations*, il a lutté contre l'expression jusqu'à ce que la pensée poétique se montrât au dehors aussi pure qu'il l'entrevoyait dans son esprit. Ici, rien de cela. » Certes, M. Girardin en conviendra, cette critique est bien sévère, si elle n'est pas outrée; l'inspiration se trouve du coup sacrifiée à la correction. Voilà comment les *Nouvelles Méditations* étaient jugées en 1828; voyons comment *Jocelyn* le sera dix ans plus tard. Je me rappelle que, quand *Jocelyn* parut, M. Saint-Marc faisait son cours à la Sorbonne sur le XVIIIe siècle; il parlait, je crois, de Voltaire. Eh bien! le professeur n'y put pas tenir, tant le courant de cette grande poésie l'avait saisi et emporté; il jeta donc loin de lui *la Pucelle* et *le Mondain*, et, prenant tout à coup le volume d'hier, il raconta, durant deux leçons, les sentimens suscités en lui par cette récente lecture, il parla du poète et du poème avec une verve, avec une émotion et une éloquence que n'oublieront jamais ceux qui étaient là. Sans doute, ces

séances où l'enthousiasme domine ne reviennent pas souvent dans le spirituel enseignement de M. Girardin; mais aussi on avouera que *Jocelyn* ne paraît pas tous les jours.

Tout ce que je veux constater par là, c'est que l'expérience et les années ont modifié le rôle de M. Saint-Marc Girardin à l'égard de la littérature contemporaine. Peu à peu son dédain a cessé d'être aussi général; maintenant il prend ses points, il circonscrit le débat, et ne s'attaque plus qu'aux endroits vraiment vulnérables, aux honteux dévergondages du drame et du roman. La vérité est de dire que là-dessus M. Girardin a été prévoyant, qu'il a vu clair avant personne : les gerbes les plus lumineuses, tout le jeu brillant des étincelles, ne l'ont pas empêché de découvrir dès l'abord ce que tous nous voyons aujourd'hui, je veux dire la triste carcasse du feu d'artifice. Toutefois ce bon sens précurseur faisait aller le critique quelque peu loin. Aujourd'hui, son propre exemple, tant de pages d'une exquise littérature, nous serviraient à le confondre, s'il écrivait encore, comme en 1828, des phrases pareilles à celle-ci : « La littérature politique est la seule qui, avec l'histoire, ait peut-être encore de l'avenir en France. Quant au reste, poésie, tragédie, discours académiques, je crains bien qu'il ne faille dire avec Virgile : *Claudite jam rivos, pueri* (1). » Les *Harmonies*, les *Feuilles d'automne*, les *Consolations* ont heureusement donné de glorieux démentis à cette prédiction par trop dégoûtée; je crains bien que M. Girardin n'eût raison que sur la tragédie, car, pour les discours académiques, il nous prouvait lui-même hier qu'on en pouvait encore faire de charmans.

Quant au brillant avenir que le jeune écrivain réservait d'un ton si exclusif à la littérature *politique*, je m'explique cette prédilection. Lorsqu'il lançait cette prophétie, M. Saint-Marc venait précisément de débuter dans ce genre de polémique active par des articles qui faisaient éclat, et qui, du jour au lendemain, transformèrent le jeune universitaire, inconnu la veille, en publiciste important. Mais comment M. Saint-Marc Girardin était-il entré au *Journal des Débats?* Ceci nous ramène à ses antécédens académiques, à cet *Éloge de Bossuet*, qui partagea le prix avec l'excellent morceau de M. Patin, et dont M. Hugo a bien voulu dire que le style en était à la fois « vigoureux et ingénieux. » Nous ne contredirons pas l'illustre poète, quoique le discernement des nuances ne soit pas précisément son fait. Cette fois, il rencontrait plus juste qu'il ne se l'était imaginé certainement

(1) *Débats*, 30 novembre 1828, à propos de la *Correspondance* de Courier.

lui-même. Quelque chose en effet de nouveau me frappe dans ces pages; il y a là un tour ferme, des touches énergiques, auxquels la légèreté brillante de ce pinceau ne nous avait pas accoutumés jusqu'ici. Marche pressante à travers les choses, pensée remuante et qui ne s'attarde pas à approfondir, sens net et dégagé, investigation entreprenante et rapidement poussée en tout sens, M. Saint-Marc Girardin avait déjà toutes les qualités vives qu'il a portées depuis dans ses divers travaux sur l'histoire de la politique et des lettres. Une vue piquante faisait le fond de cette étude sur Bossuet, et intéressait habilement l'opinion contemporaine à ces pieux débats des théologiens du grand siècle; M. Saint-Marc montrait comment il n'y a pas de querelles où n'entre au fond l'esprit de liberté. A partir du XVIe siècle, la liberté, c'est d'examiner la foi; au XVIIIe, elle passe de la théologie dans les lettres; aujourd'hui elle est dans la politique : en tout temps elle s'établit dans notre passion dominante. Juger ainsi, c'était faire des disputes du quiétisme une question *libérale* de 1828 : nous surprenons là l'un des traits distinctifs du talent de M. Girardin. Avec lui, sans rien perdre de leur vérité et de leur couleur, les vieux évènemens rajeunissent, les vieilles idées reprennent leur fraîcheur; le critique sait les recettes de la fontaine de Jouvence. En rendant compte au *Globe* de l'éloge couronné, M. Magnin, au milieu de beaucoup de délicates louanges, regrettait de voir M. Girardin, dans ses appréciations du passé, *trop désintéressé des opinions et des personnes.* C'est que le politique, chez M. Saint-Marc, commençait à envahir sur le littérateur.

Ce détachement un peu sceptique que peuvent donner la paisible étude de l'histoire et l'expérience des choses dans les temps calmes, il eût été bien difficile de le garder long-temps au sein des luttes passionnées de la restauration. Toute plume alors était une arme; la plume acérée de M. Girardin ne pouvait rester au repos. M. Girardin avait l'instinct des affaires, le goût de l'action; un *premier-Paris*, écrit aux *Débats* par occasion, et qui se trouva être une sorte d'évènement, fit de l'heureux jeune homme un collaborateur politique, un polémiste de tous les jours. L'*Éloge de Bossuet* avait beaucoup plu à M. de Féletz, qui ne connaissait point le lauréat; un jour, il parla de lui si vivement à ses amis du journal, qu'on eut l'idée de l'attacher à la rédaction. M. Armand Bertin, qui rencontrait souvent M. Saint-Marc au théâtre du Gymnase, si à la mode alors, se chargea de la négociation, qui fut facile, comme on l'imagine. Quelques semaines plus tard, en août 1827, paraissait dans le *Journal des Débats*

cette série d'articles sur Beaumarchais qui furent si remarqués. On sait combien la différence des auditoires peut modifier les qualités d'un orateur : l'écrivain n'échappe pas à cette influence, à ce magnétisme des alentours. Il y a toujours profit ou perte dans le voisinage qu'on se fait. Le talent de M. Girardin, au sortir des ternes cahiers du *Mercure*, s'aviva singulièrement dans cette atmosphère alors si lumineuse et si excitante du *Journal des Débats*. Rien de mieux fait, rien de plus lestement tourné que ces articles, prompts, animés, allant au vif. Le style ne se perd plus aux gentillesses mignardes, aux affectations dogmatiques : il a hâte, il est décidé, il mêle la verdeur au naturel; la concision épigrammatique lui plaît, il donne du relief à ce qui pourraît paraître insignifiant; il aiguise encore ce qui serait naturellement spirituel, de sorte que chaque mot devient un trait et jaillit en étincelle. Cette allure sans apprêt, cette familiarité de bon aloi, relevées à propos par l'élégante désinvolture des tours, étaient dans la critique une nouveauté faite pour séduire; elle séduisit et mit bientôt en réputation ces flexibles saillies d'un talent que le public commençait à apprécier. Pour comble de bonheur, la censure, dont le règne allait prochainement finir, supprima le dernier des articles sur Beaumarchais; on se l'arracha quelques mois plus tard. En montrant dans l'auteur de *Figaro* un novateur sans scrupule, un promoteur hardi des idées, M. Girardin disait : « C'est là une gloire ou un crime que ne lui pardonneront guère ceux qui marchent en arrière, ceux qui marchent de côté, et enfin ceux qui ne marchent pas du tout. » M. Saint-Marc était de ceux qui marchaient en avant.

Aussi le trouve-t-on mêlé de près à la guerre terrible que le *Journal des Débats* ne cessa de faire à un gouvernement rétrograde, durant ces décisives années. Son premier article politique fut inséré le 27 novembre 1827 : c'était le lendemain de cette trop célèbre émeute de la rue Saint-Denis, par laquelle la police de M. de Villèle espérait effrayer le pays sur le résultat des récentes élections. A l'âcre et fine ironie qui perçait dès la première ligne, à la svelte prestesse des images, à la vie qui courait impatiemment dans ces phrases, à ces airs surtout de légèreté mondaine, à ce ton mélangé de conversation et d'éloquence, on devinait un style inaccoutumé, une plume nouvelle. M. Saint-Marc montrait le ministère enflant le mannequin de la révolution pour effrayer les bonnes gens, et jetant dans la balance le gourdin de ses espions. M. de Villèle n'était-il pas un trop grand homme pour disparaître autrement que dans une tempête, et ne fallait-il point sonner la trompe aux royalistes pour sauver solidairement M. de Cor-

bière et les Bourbons, le ministère de cinq ans et la monarchie de quatorze siècles? A cette hypocrite stratégie, M. Girardin opposait l'invraisemblance; il demandait si c'était le lendemain de la victoire que le parti libéral serait allé *gaminer* séditieusement sur les places publiques. Se souvenant de je ne sais plus quel passage mordant de Chamfort ou des *Actes des Apôtres*, il l'imitait habilement et l'appliquait avec verve à la circonstance :

« Tartufe s'était mortifié dimanche soir. Lundi et mardi il se vengea. La canaille se mit à courir Paris, en criant *vive l'empereur!* cri défunt qui ne ressuscite personne, cri exhumé des cartons de la police, car son ignorance des choses d'aujourd'hui trahit son origine. Le peuple accourt pour voir, la bourgeoisie s'assemble pour s'indigner de pareilles provocations. Alors gendarmerie à cheval et à pied, troupes de ligne, s'élancent sur le tout, sabrant, fusillant, renversant.....

O qualis facies et quanta digna tabella!

Qu'il faisait beau voir nos soldats prendre la rue aux Ours, s'emparer de la rue Greneta, marcher au pas de charge dans la rue Saint-Denis, tourner la rue Mauconseil, s'élancer sur le passage du Grand-Cerf, tirer sur les fenêtres gabionnées de pots de fleurs, tout cela à la lueur des réverbères, à défaut du soleil d'Austerlitz! Voyez cette cavalerie victorieuse qui court à plein galop! Gare! laissez passer la victoire! Gare aussi pour ces civières chargées de blessés qu'on porte à l'Hôtel-Dieu! Ce sont aussi des trophées, et le bulletin de la grande bataille est affiché à la Morgue! »

Plus loin, avec non moins d'entrain, il disait encore :

« Que les électeurs y songent bien! S'ils nomment les élus du ministère, qu'arrivera-t-il? Une obscurité commode couvrira les évènemens de la semaine. Pas d'éclaircissemens, pas d'enquêtes ni sur les causes ni sur les moyens. Puis, comme bientôt la censure sera établie, la littérature de la police proclamera hardiment que c'était une sédition électorale, que l'opposition voulait renverser la monarchie, mais que, le bon Dieu aidant, les factieux ont été vaincus. Comme cela sera vrai et noble! Comme il sera honorable pour la France d'avoir voulu renverser la monarchie en se barricadant rue aux Ours! Comme il sera beau que la gendarmerie ait sauvé le trône et l'autel en prenant d'assaut la rue Coquillière! »

On n'était pas habitué alors à ce libre ton, à ces tournures à la fois enjouées et sérieuses. L'article touchait la plaie à nu; le ministère indigné délibéra s'il ferait saisir le journal, et n'osa point. Cela fit éclat; l'opinion soulevée prit le parti du journaliste; tout le monde avait pris

le parti de l'écrivain, et reconnu que la presse comptait un maître de plus.

M. Saint-Marc nous parlait l'autre jour à l'Académie de ces courtes rencontres que les passions politiques font quelquefois de la justice : on était dans un de ces momens-là, dans un de ces momens où, comme il le disait encore lui-même, le journaliste doit tenir à la puissance de sa pensée plus qu'à la célébrité de son nom. Aussi M. Girardin n'hésita-t-il point à donner dès-lors le pas à ces luttes anonymes de la politique quotidienne sur les succès brillans de la publicité littéraire. A force de talent, d'ailleurs, quelques rares noms percent les mystères du bureau de rédaction et se font jour jusqu'au public : il y a des styles dont le relief trahit l'auteur, et, le voile se déchirant à certaines heures, la signature apparaît. M. Carrel, M. Saint-Marc Girardin, M. de Sacy, furent de ceux-là. Aux *Débats* d'avant 1830, M. Girardin et M. de Sacy représentaient la jeune génération, celle qui le lendemain de juillet devait tenir le dé dans le journal; c'étaient des héritiers présomptifs. Déjà autorisé et de plus en plus en crédit, quelques mois après son entrée aux *Débats*, M. Saint-Marc y avait introduit M. de Sacy, son ami de longue date. M. de Sacy n'avait guère écrit jusque-là; il sortait du barreau où son improvisation un peu sobre, mais ferme, et son argumentation aussi solide qu'accentuée lui promettaient une carrière digne du nom illustre qu'il porte. Ces fortes qualités de sa parole se reproduisirent sous sa plume, avec d'autres mérites excellens qui ont fait de lui un publiciste consommé. M. de Sacy apportait dans la discussion des journaux ce qu'on n'y apporte guère, les saines traditions du XVIIe siècle et de Port-Royal, une dialectique vigoureuse et nette, une diction en tout fidèle à la bonne langue. La trace des *Provinciales* n'est nulle part mieux marquée peut-être que dans les bonnes pages de M. de Sacy : l'ironie n'y nuit pas à l'éloquence. La polémique politique, dès qu'il l'eut abordée, s'empara si bien de M. de Sacy, que l'ambition même ne l'en fit jamais sortir.

Le *Journal des Débats* alors avait besoin de quelques talens nouveaux pour suffire aux dangers croissans de la lutte. Il fallait aux folles tentatives du pouvoir opposer l'indignation, et l'indignation est surtout une vertu de la jeunesse. M. de Châteaubriand venait encore au bureau du journal, mais il n'y écrivait plus; l'éclat de son nom, il est vrai, le récent souvenir de sa polémique, étaient bien faits pour exciter les jeunes émules qui venaient l'entendre. De son côté, M. Fiévée, vieilli, était alors plus utile par son expérience du jeu politique et

par les traits de sa conversation que par la prose finement subtile de ses articles. M. de Salvandy lui-même, qui avait un instant continué M. de Châteaubriand, n'était plus tout-à-fait aussi assidu. Souvent M. Bertin l'aîné en était réduit, pour son service de tous les jours, aux rédacteurs qu'il avait plus directement sous la main, à M. Duvicquet, dont *les premier-Paris* (grace à la passion politique) paraissaient un peu moins communs que les feuilletons, et à M. Béquet, qui, à la chute du ministère Martignac, eut les honneurs d'un procès célèbre. Dans cette situation, le concours actif de M. Saint-Marc et de M. de Sacy fut une bonne fortune pour les *Débats*, comme leur accession aux *Débats* fut une bonne fortune pour les deux écrivains. Outre toute la verve qu'il n'a cessé d'y semer en prodigue, M. Saint-Marc Girardin a eu dans la presse politique une originalité qu'on ne lui saurait contester : l'un des premiers il a introduit dans les discussions politiques ce ton de la causerie, cette simplicité de bon goût qui souvent sont la meilleure langue des affaires. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il ne chercha pas après sa manière, c'est qu'il eut tout de suite, dans ces controverses, une aisance et un naturel qui semblaient venir de vocation.

Lors de l'avènement du dernier et insensé ministère de Charles X, les attaques de la presse redoublèrent de vigueur; chaque numéro de journal était un appel frémissant aux passions du pays, chaque article respirait une émotion sincère, parce que, convaincu, on était sûr de convaincre. La moindre étincelle faisait gronder la foudre dans cette atmosphère électrique. Le 10 août 1829, on avait saisi les *Débats*, à cause des quelques lignes de M. Béquet, qui se terminaient par la phrase connue : *malheureuse France, malheureux roi!* Poursuivi et bientôt condamné, le journal ne recula pas : cinq jours après l'article de M. Béquet, un article de M. Girardin paraissait, bien autrement hardi, et dans lequel la trinité ministérielle était triplement marquée de son passé comme d'un stigmate; M. de Polignac s'appelait Coblentz, M. de Bourmont s'appelait Waterloo, M. de Labourdonnaye s'appelait 1815. L'objurgation, l'apostrophe, la moquerie, le dialogue, les formes les plus animées du langage se succédaient avec entraînement. La polémique devenait une sorte de drame. On liait ces malheureux ministres à leur passé, comme les chrétiens que leurs persécuteurs attachaient à un cadavre; on les poussait aux abîmes des coups d'état, en leur disant : « Savez-vous qu'il y pourrait périr encore des trônes et des dynasties? » C'était annoncer la prochaine révolution. M. Girardin avait raison de le dire, à armes égales, l'op-

position devait être plus forte que le pouvoir. Ce ministère imbécile voulait, ainsi que Commode, descendre dans le cirque, et il croyait que les gladiateurs adverses, comme ceux de l'empereur romain, n'avaient que des glaives de plomb. M. Saint-Marc leur montra en vain le glaive d'acier étincelant aux mains de la presse. Un combat à mort s'engageait, et dès-lors on pouvait dire à la liberté : *Morituri te salutant.*

C'est dans ces luttes d'avant-garde, dans ce feu croisé de menaces, que se passa la mémorable année du ministère Polignac. Des deux côtés, on parlait de coup d'état et de liberté : quand la liberté et le coup d'état se rencontrèrent, ce fut une révolution. Cette révolution fit naturellement de M. Saint-Marc Girardin un homme politique; le journaliste de la restauration devint, dès le lendemain, un maître des requêtes de juillet. Il ne faudrait pas croire, du reste, que ces préoccupations de la polémique active aient jamais enlevé M. Girardin aux lettres : sous cette main agile, la littérature et la politique marchaient de front. Et puis, le critique, en mainte occasion, se trouvait servir le publiciste. C'est ainsi que ses articles sur Beaumarchais firent connaître le prince de Talleyrand à M. Girardin. Charmé de cette clarté qui ne sentait pas le travail, du montant tout français de ce style, le vieux diplomate avait désiré voir le jeune écrivain; il se l'était fait amener par M. Villemain. Cette conversation dégagée, courant droit à l'à-propos, toujours prompte à la repartie, dut plaire à M. de Talleyrand, qui, comparant l'auteur à ses articles, se répéta peut-être que le style, c'est l'homme. M. Saint-Marc commençait à percer; il n'eut pas de peine à se produire, à avoir accès chez M. de Broglie, chez M. Molé, dans les meilleurs salons. Nommé professeur de rhétorique au collége Louis-le-Grand par le ministère réparateur de M. de Martignac, M. Saint-Marc s'avançait aussi peu à peu dans la hiérarchie universitaire, tandis qu'un prix nouveau, et cette fois plus important, lui était décerné par l'Académie française et achevait de le mettre en crédit dans la littérature officielle.

Le *Tableau de la Littérature française au seizième siècle*, qui fut couronné en même temps que le brillant morceau de M. Philarète Chasles, est demeuré l'une des plus agréables esquisses de M. Girardin. Ne vous avisez point de chercher là une étude minutieuse et savante, l'auteur se garde de pénétrer; il court sur son sujet, il l'effleure avec grace. Ce que j'aime surtout, c'est que dans ces spectacles confus du XVIe siècle, au milieu de tous ces drames sans dénouement, de tous ces procès en litige, cette intelligence facile porte partout la lumière

après elle. En tout, M. Saint-Marc a la vue nette et pratique des choses. Dans ce qui regarde les appréciations purement littéraires, il y aurait sans doute bien des vues à redresser, plus d'un tableau à compléter; mais l'ensemble avait et a gardé un tour animé qui séduit, des proportions heureuses dans leurs limites. Le croquis est vivement tracé, et il plaît. Ce qui donne surtout du prix à ce petit livre, c'est la sagacité avec laquelle M. Girardin a mis en relief le caractère de cet esprit, libre penseur et cependant mesuré, plus riche qu'un autre en idées propres à tous les hommes, de cet esprit persistant qui s'égare parfois et se transforme, mais qui finit toujours par se retrouver et se reconnaître. Certes c'est bien là l'esprit français, et il était ingénieux de suivre à la piste sa trace à travers les capricieux détours du XVIe siècle. Toutefois, on a depuis un peu trop abusé de cette vue, et il se trouve qu'à force de parler de l'esprit français, on finit par omettre l'esprit humain. De ce temps-ci, l'excès du patriotisme n'est à craindre qu'en littérature.

Les succès d'académie ne suffirent pas plus que la politique à absorber la plume active de M. Girardin. Cette plume se réservait encore pour l'examen courant des ouvrages parus, pour quelques vives et curieuses études d'érudition littéraire que son instinct de critique désignait à M. Girardin, et auxquelles il s'arrêtait le temps juste d'en prendre la fleur. Aux *Débats*, durant ces années si bien remplies, on le trouve parlant de tout à merveille et sans difficulté : il arrive sans fatigue et semble repartir plus dispos; c'est un charme pour lui de courir d'une aile à l'autre; la variété le distrait, le contraste l'amuse; il se jette sans peine à l'endroit le plus sérieux, et en ressort prêt à badiner; sa souplesse d'esprit le tire de tout. La fantaisie même ne lui déplaît pas par occasion, et il profite sans retard de sa première étude de l'allemand pour donner à la *Revue de Paris* d'élégans extraits d'Hoffmann, qui eurent le mérite de venir avant la traduction excellente de M. Loève-Veimars. Cette faculté d'appropriation diverse et immédiate, ce don de s'attaquer aux matières les plus disparates, cet art enfin qui se multiplie à plaisir et se fait un jeu des apprentissages, voilà encore quelques-unes des qualités significatives qui rendirent à M. Girardin toutes les routes abordables et faciles. On eût dit, en ces années fécondes, que l'exercice continu ne faisait que renouveler ses forces; aussi, sans compter le *Journal des Débats*, le trouve-t-on mêlé à toutes les jeunes entreprises, un peu à la *Revue française*, dont l'éclat sérieux ne devait durer qu'un instant, beaucoup à la *Revue de Paris*, qui commençait alors la longue carrière qu'elle a fournie. Enfin il était

partout, excepté au *Globe*, où la nouvelle école primait sous l'autorité de M. Dubois, que le style miroitant des *Lettres dramatiques* du *Mercure* avait momentanément mis en méfiance. Au milieu de cette diversité d'essais, M. Saint-Marc s'était, on le devine, réservé certains points particuliers qui lui plaisaient davantage. En histoire littéraire, il en arrive toujours ainsi; outre les libres excursions en tous sens, on s'habitue, on se cantonne volontiers dans quelques endroits de prédilection qui sont comme des asiles pour les retours.

M. Saint-Marc Girardin revenait de Berlin quelques jours avant les journées de juillet. Il rapportait de cette excursion beaucoup de vives impressions : il y avait connu Hegel (il ne vit familièrement Schelling qu'à son voyage de 1833), Michelet, et surtout Édouard Gans, qu'il a depuis si délicatement apprécié, et qui le jugeait fort bien lui-même dans cette phrase que j'emprunte à ses *Souvenirs* : « M. Girardin, esprit fin et caustique, dont l'ironie respecte cependant les principes essentiels des choses (1). » Avec sa vivacité française, M. Saint-Marc avait plu à Gans, et, lui apprenant beaucoup sur la France, il en avait tiré beaucoup sur l'Allemagne Il est vrai que dans ses *Briefe aus Paris* (2), M. Gutzkow, avec ce ton de fatuité enthousiaste qui lui est propre, réclamait récemment le monopole de cette éducation *germanique* de M. Girardin : « Il me demanda, dit-il, des renseignemens et m'apprit la France; je lui appris l'Allemagne. » Voilà une instruction aussi vite donnée que reçue! A en juger toutefois par les *Lettres de Paris*, M. Gutzkow aurait été, sous un si habile maître, un bien mauvais écolier. Nous soupçonnons même que le touriste allemand se donne un peu légèrement ces airs de précepteur à l'égard de M. Saint-Marc. Il suffisait à M. Saint-Marc d'avoir Gans pour cicérone : le familier enseignement de l'un des plus éloquens causeurs de notre siècle dispensait des leçons de M. Gutzkow. Ces libres entretiens avec quelques-uns des chefs de la pensée dans une langue voisine, ce contraste du calme de la vie de famille et des agitations de la philosophie, tant de différences avec la France dans la forme des institutions et dans les monumens de l'intelligence, tout cela agit fortement sur l'esprit du voyageur. Il revint si préoccupé de ce qu'il venait de voir, que l'insurrection des trois jours, à laquelle il assistait deux semaines plus tard, ne put le lui faire oublier. Aussi, quelques mois après la révolution, quand M. Girardin monta dans la chaire d'his-

(1) *Ruckblicke auf Personen und Zustande*, Berlin, 1836, in-12, p. 69.
(2) Leipzig, 1842, in-12, t. I, p. 58.

toire de la Faculté des Lettres, comme suppléant de M. Guizot, il ne manqua pas d'y parler de l'Allemagne, et il en parla pendant trois ans.

Un collègue éminent de M. Saint-Marc à la Sorbonne, le regrettable M. Fauriel, disait souvent qu'une fois maître des origines, on savait tout; M. Fauriel allait un peu loin, et j'ajouterai naïvement, comme correctif, ce simple mot : quand on sait le reste. Mais ce *reste* est précisément ce que tout le monde d'ordinaire connaît le mieux, parce qu'on le pratique plus facilement, parce qu'on l'aborde sans effort. Il faut convenir toutefois que l'étude des commencemens a l'avantage de mieux faire comprendre ce qui vient après, en permettant de toujours rapporter les effets aux vraies causes, les développemens aux principes. Voilà pourquoi, ayant parlé au long de l'écrivain qui s'essayait sous la restauration, il nous reste beaucoup moins à dire de l'écrivain qui depuis s'est certainement perfectionné et étendu, mais qui n'a pu perfectionner que les mérites connus de nous et s'étendre que dans le sens que nous savons. Quand un caractère est bien fait, quand un talent est sain et par conséquent régulier dans son développement, il faut que le biographe renonce au mot de M. Royer-Collard : « On s'attend à de l'imprévu. » Tel est le cas de M. Saint-Marc Girardin, à qui arriva, du reste, le même bonheur facile qu'à toute sa génération : le flot de juillet le souleva et le mit en vue. M. Girardin avait déjà l'avantage de s'être donné lui-même de l'avance, d'être entré d'emblée dans la pratique, sans perdre les belles années de la jeunesse aux vagues aspirations et aux poétiques tentatives. La révolution de 1830, en portant subitement aux affaires les hommes jeunes, interrompit ou plutôt brusqua bien des carrières : ceux qui s'étaient mis en marche la veille se trouvèrent *arrivés* le lendemain. Ainsi en advint-il à M. Girardin. Dès lors, chaque année pour lui fut un pas en avant : peu à peu l'humble orateur des Bonnes-Lettres devint professeur en Sorbonne et député, le journaliste fut fait conseiller d'état, l'universitaire de collége s'assit au Conseil royal, et l'ancien lauréat enfin entra de plain-pied à l'Académie. Il serait superflu de suivre M. Saint-Marc dans toutes ces voies si légitimement ouvertes à son activité. On n'aurait désormais affaire qu'à des choses ou à des écrits trop récens pour n'être pas connus de tous : quoique le bruit n'en paraisse pas être monté jusqu'aux sphères olympiennes de M. Victor Hugo, on nous permettra de ne pas insister et de croire le lecteur mieux informé que le poète ne s'est donné l'air de l'être. L'homme et l'écrivain sont déjà en lumière pour nous : les prémisses étant connues, nous ne serons pas long sur les consé-

quences. Voyons seulement comment le journaliste et le professeur se sont depuis lors maintenus dans l'homme public.

Ce n'est pas le lendemain des journées de juillet qu'on pouvait demander à M. Girardin de revenir à la littérature : de toute façon, la politique devait avoir son quart d'heure de suprématie. Le *Journal des Débats*, dans ces graves circonstances, avait plus que jamais besoin de ses jeunes collaborateurs; M. de Châteaubriand s'était tout-à-fait retiré devant le nouvel ordre de choses, et de son côté M. de Salvandy, qui fuyait le voisinage de la révolution, avait cessé de donner des articles. Jusqu'à son entrée à la chambre, M. Saint-Marc fut donc, avec M. de Sacy, le rédacteur actif et toujours prêt de la partie politique des *Débats*. Les temps étaient durs : il fallait être tous les jours sur la brèche, vis-à-vis de l'insurrection républicaine et de l'insurrection royaliste; mais bien avant ces révoltes-là une première émeute s'était rencontrée, l'émeute des solliciteurs. Ce fut la petite pièce comique après le drame de juillet. On se rappelle, dans *la Curée* de M. Barbier, la cynique peinture de ces prétendus révolutionnaires du lendemain,

Effrontés coureurs de salons,
Qui vont de porte en porte et d'étage en étage
Gueusant quelque bout de galons.

La Curée ne fut publiée par la *Revue de Paris* que le 20 septembre 1830; l'article sur *les Solliciteurs* parut dans les *Débats* du 16 août. Ce n'était pas, on le devine, la verve brutale du faiseur d'iambes; mais, sans se laisser troubler par ce bruit de canon dont l'air semblait ébranlé encore, M. Saint-Marc retrouvait son esprit railleur de la veille et écrivait la comédie de *l'insurrection intrigante*. On voyait sous sa plume les bataillons d'habits noirs s'élancer dès le matin de tous les quartiers de Paris et faire le blocus des ministères; on voyait cette foule agile se précipiter vers les antichambres, à pied, en fiacre, en cabriolet, suant, haletant, la cocarde au chapeau, le ruban tricolore à la boutonnière, la pétition sous le bras. Il en venait de tous les régimes, de toutes les générations, de toutes les provinces; les coches arrivaient remplis, les impériales des pataches étaient surchargées, et les six chevaux des diligences soufflaient, *attelés à tant d'intrigues*. « Tout, disait M. Girardin, se remue, s'ébranle, se hâte, le nord, l'orient, l'occident, et, pour comble de maux, la Gascogne, dit-on, n'a pas encore donné. » Mais citons quelques lignes :

« Il y a quinze ans, en 1814, les martyrs de la fidélité inondaient les anti-

chambres, la Vendée assiégeait les bureaux. C'était l'insurrection des Gérontes; l'ambition alors avait des cheveux blancs, et l'intrigue portait de la poudre. Aujourd'hui l'insurrection est plus jeune. Géronte est hors de cause, il ne sollicite plus. Valère le remplace dans les antichambres, et, à le voir, il n'a pas dégénéré de son devancier. Le costume et le langage diffèrent, mais c'est la même chose au fond. On fredonne *la Marseillaise* au lieu de *Vive Henri IV* ou *Charmante Gabrielle!* On contait les persécutions souffertes sous Marat et Robespierre; on conte ses disgrâces sous MM. de Corbière et Peyronnet. Du reste, même genre de forfanterie, même manière de se faire valoir. Les victimes abondent, il y en a de toutes les époques. Les héros aussi pullulent; les uns se sont battus en personne, lisez le journal où leur nom est cité; mais ne lisez pas l'*erratum* du lendemain, car les belles actions rapportant quelque chose, tout le monde veut les avoir faites, et il y a des exploits qui ont cinq ou six maîtres : il faudra bientôt que les tribunaux jugent cette nouvelle question de propriété. Ceux qui ne se sont pas battus ont aussi leurs titres; l'un a un parent mort à l'attaque du Louvre, l'autre est cousin d'un élève de l'École polytechnique. L'Intimé aujourd'hui ne dirait plus :

Monsieur, je suis bâtard de votre apothicaire;

il serait bâtard d'un des vainqueurs de la Bastille, et oncle d'un des braves du pont de la Grève, et, à ce titre, l'Intimé demanderait une place de procureur-général. »

Plus loin, c'était un portrait, un souvenir de La Bruyère :

« Hippias est administrateur-général. — Comment cela, bon Dieu? — Hippias, le 24 juillet, s'est foulé le bras en tombant de cheval : il est resté six jours dans sa chambre, le septième il est sorti le bras en écharpe, et le huitième il a été nommé administrateur-général. Voilà l'histoire d'Hippias. Ajoutons qu'il a renvoyé le valet qui l'accompagnait le jour de sa chute. — Mais Hippias n'entend rien à l'administration; c'est un homme aimable. Vous savez..... — Tête sans cervelle! je vous dis qu'Hippias est sorti le bras en écharpe. »

C'est ainsi que, sous un air de plaisanterie, le publiciste fustigeait courageusement l'esprit d'intrigue et de cupidité; c'est ainsi qu'il frappait sans pitié sur ces délateurs pour lesquels personne n'était bon citoyen s'il avait une place. L'odieux venait après le ridicule. M. Saint-Marc, du reste, abandonnait le ton railleur pour parler des acteurs de la révolution :

« J'aurais voulu mettre en parallèle avec l'avidité des solliciteurs l'admirable désintéressement du peuple; je n'en ai point le courage. Les gens en veste font trop de honte aux hommes en habit... J'aime ce peuple qui a montré que son éducation était faite, qu'il avait appris à l'école de la

liberté le désintéressement, l'humanité, l'abstinence, et surtout l'intelligence si difficile des conditions auxquelles la société se maintient, c'est-à-dire l'ordre et le respect de la propriété; ce peuple dont il faudrait baiser les haillons, puisqu'il les a gardés au milieu de toutes les tentatives de la révolte et de la guerre. »

On reconnaît d'avance le vers de *la Curée :*

C'était sous des haillons que battaient les cœurs d'hommes!

J'ai eu d'autant moins de scrupule à découper ces passages, à extraire quelques lambeaux de ces feuilles perdues, que M. Saint-Marc est avant tout un fils de la presse, j'ajoute vite un fils reconnaissant; dans son discours de réception, il a eu le bon goût de le dire lui-même. On aura beau faire maintenant et gémir, les journaux sont devenus une des formes essentielles de la pensée : l'Académie, en sanctionnant la presse, s'est montrée intelligente. Il y a tel article qui vaut mieux que tel gros livre : c'est la différence de la petite monnaie d'or au gros sou.

J'avais une intention tout à l'heure en citant l'éloge senti que M. Girardin avait fait du peuple de 1830 : on était dans la lune de miel de la liberté. Cela m'amène à indiquer un dernier article politique moins gaiement célèbre dans l'histoire des journaux que celui des *Solliciteurs*, mais qui, grace aux frémissantes passions d'alors, eut bien plus de retentissement. A la fin de 1831, M. Saint-Marc revenait d'Italie : arrivé à Lyon, il y fut pendant deux jours retenu par l'émeute et poursuivi des plus vives inquiétudes pour sa femme qui l'accompagnait. Échappé à ce sinistre spectacle et revenu à Paris, M. Girardin, cédant à l'indignation mal comprimée de ses souvenirs, écrivit les pages si souvent citées sous le nom d'article sur *les barbares*. C'est à tort que ce morceau fut attribué à d'autres plumes célèbres; il est bien de M. Saint-Marc. On y lisait : « Les barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie; ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières (1). » On devine quels longs et violens orages souleva, dans les journaux, cet acerbe manifeste contre les prolétaires. M. Saint-Marc Girardin ne s'est guère laissé emporter que cette fois à cet extrême langage :

(1) Dans *le Globe saint-simonien* du lendemain (9 décembre 1831), M. Michel Chevalier déclarait cet article « l'un des plus dignes d'attention que la presse eût enfantés; » il y voyait « un mélange fort curieux de traits de perspicacité et des plus barbares préjugés de caste. » Les esprits les plus distingués étaient encore sous l'empire des violences de parti.

un de ses dons, au contraire, est de garder dans l'ardeur du combat toute sa présence d'esprit. La presse a ses tacticiens comme l'armée, et il n'y a de bons généraux que ceux qui sont calmes devant le canon. Cette fois, M. Girardin avait cédé à l'emportement transitoire de la passion. Qu'on se rappelle donc, comme un heureux contraste, son jugement de tout à l'heure sur les prolétaires de juillet. Je l'aime mieux aussi le jour où il recommandait chaleureusement aux électeurs la candidature d'un violent adversaire, avec qui il croisait le fer tous les jours, M. Armand Carrel. Et cependant M. Saint-Marc savait la personnelle hostilité de M. Carrel qu'irritaient au plus haut degré son jeu leste et sa volubilité de glaive. La générosité fait rarement l'honneur des partis.

Aux élections de 1834, le collége de Saint-Yrieix élut député M. Saint-Marc Girardin, qui, de la suppléance de M. Guizot à la Sorbonne, venait de passer comme titulaire à la chaire de poésie française laissée par M. Laya. Sa présence à la chambre éloigna tout d'abord M. Girardin de la presse; depuis lors, il ne fut plus le polémiste ardent et quotidien de tout à l'heure, mais seulement un rédacteur *en service extraordinaire,* qui ne se mêlait des controverses politiques qu'à la rencontre et sur des questions isolées. Les loisirs, de toute façon, lui eussent manqué pour cette tâche; c'était bien assez déjà de s'occuper d'affaires au Palais-Bourbon, de poésie à la Faculté, d'administration au Conseil royal. Je n'ai rien à toucher ici de la carrière parlementaire de M. Girardin et de l'importance que, dans ces dernières années, il a commencé de prendre à la chambre. Sans doute, avec un peu de bonne volonté, on retrouverait quelque chose du *lettré* (comme disait M. Hugo) dans l'homme politique, et il ne serait pas difficile de noter quelque ressemblance entre l'orateur et le professeur : M. Girardin ne pouvait manquer d'être spirituel à la tribune, comme il l'est dans sa chaire... *Sed non attinet ad edictum prætoris;* nous n'avons en vue que le critique.

C'est au critique qu'il faut rapporter deux volumes relatifs à nos voisins du Rhin, et pourtant très différens de sujet, que M. Girardin publia vers 1835. Le premier portait le simple titre de *Notices*, et était tout bonnement un recueil de fragmens agréables et peu étendus, une gerbe d'épis rapidement glanés dans les articles antérieurs et les leçons de M. Girardin. Le second, sous le nom de *Rapport sur l'Instruction intermédiaire*, contenait le récit d'un voyage officiel entrepris dans le midi de l'Allemagne pour étudier de près ces sortes d'établissemens, alors sans analogues en France, et où se trouve organisée

l'éducation professionnelle. Ce qui me frappe surtout dans ces deux livres, c'est le vif amour des choses allemandes; je le retrouve empreint à toutes les pages. Comment un critique aussi positif a-t-il pu se complaire à une littérature où la rêverie domine? Comment un professeur naturellement imbu de la tradition universitaire a-t-il pu parler avec sympathie de ces écoles industrielles de l'Autriche où le dessin linéaire a remplacé sans façon l'étude du grec? Nous retrouvons là le tour indépendant qu'affectionne l'esprit tout personnel de M. Girardin. Vous croyiez que les brouillards du Rhin allaient l'effrayer, que les mythes lui répugneraient, qu'il ne se donnerait jamais le temps de discerner à travers la brume les méandres capricieux de cette poésie; et le voilà au contraire qui brave tout et se jette, en pleine Forêt-Noire, dans les sombres profondeurs des *Niebelungen*. C'est qu'avec lui cette forêt s'illumine si bien qu'on voit devant soi : seulement, prenez garde que ces jeux de clarté ne soient factices, et que, le magicien parti, vous ne retombiez dans les ténèbres. Tacite, avec son merveilleux langage, a peint d'un mot ces bandes germaines dont le vent apportait de loin le bruit à Germanicus, *inconditi agminis murmur;* en entrant dans la littérature allemande, on éprouve quelque chose d'analogue. Mais, quand les Romains revinrent plus tard, ces armées confuses s'étaient disciplinées, elles avaient des drapeaux et des chefs, *insueverant sequi signa*. Chez M. Girardin, c'est cette dernière Allemagne seulement, c'est l'Allemagne ordonnée et régulière qu'on rencontre; l'écrivain a transporté ses qualités à son sujet même, le peintre s'est un peu peint dans le portrait. Il y a des inconséquences qu'on aime; passons donc à M. Saint-Marc son faible pour l'Allemagne et cette indulgence dont il fut un peu prodigue au-delà du Rhin, un peu avare en deçà.

Dans son livre *de l'Instruction intermédiaire*, comme dans le *Rapport sur le projet de loi de l'instruction secondaire*, qu'il fit à la session de 1836, et qui annonçait déjà dignement l'excellent morceau de M. Thiers, M. Saint-Marc Girardin sut ne pas cacher son penchant pour les études professionnelles. Avec nos préjugés de collége et de la part d'un professeur en Sorbonne, il y avait presque là du courage. C'est que le moraliste (chez M. Girardin il aime à tout se subordonner) avait été frappé d'un vice flagrant de la société française. Notre système actuel d'éducation éveille en effet des ambitions et des amours-propres qu'on ne peut ensuite satisfaire, et qui, par l'étude, n'ont pas eu le temps, le loisir de se rendre légitimes. Le collége, évidemment, donne trop de ces demi-connaissances avec les-

quelles on n'est ni un savant, ni un praticien, et qui ne sont bonnes qu'à augmenter chaque année la recrue des désœuvrés incapables. « Toutes les fois, disait M. Saint-Marc, que la société, par le vice de ses écoles, fait un demi-savant, elle fait un mécontent prétentieux qu'il lui faudra plus tard satisfaire ou qui deviendra l'ennemi mortel de son repos. » Je doute que l'utile ouvrage de M. Saint-Marc Girardin sur *l'Instruction intermédiaire* contienne la solution des difficiles problèmes qu'il soulève, mais il est plein de vues et de faits qui la peuvent hâter : c'est déjà quelque chose.

Il en est de l'esprit comme de la figure : avec l'âge les contours se marquent de saillies, la physionomie se caractérise, le trait distinctif apparaît nettement. M. Saint-Marc Girardin est un critique moraliste; telle est la tendance qui, chez lui, a fini par prédominer sur les autres. C'est donc par le côté moral et pratique qu'il aime de plus en plus à aborder la littérature : derrière l'homme de talent, derrière l'homme qui écrit, il se plaît à chercher l'homme de la société, l'homme de la famille. Pour lui, c'est un plaisir de montrer que les qualités de l'esprit ne se doivent pas séparer de celles du cœur, et que le mérite ne dispense pas du devoir. En un mot, il ramène volontiers la science littéraire à la science de la vie; il abonde en déductions immédiatement applicables par chacun dans la pratique. Certes, de quelque façon qu'on la juge, cette manière est originale. M. Saint-Marc n'est pas un historien érudit des lettres, comme l'ont été M. Patin pour l'antiquité, M. Ampère pour le moyen-âge; il ne se plaît pas au tableau, comme le tente M. Villemain, au portrait, comme s'y applique M. Sainte-Beuve; ce n'est pas plus un professeur de grande esthétique comme Lessing qu'un professeur de goût comme La Harpe. Tous, dans leur procédé divers, font de la littérature leur point de départ : M. Girardin, au contraire, part de la morale et du sens commun pour arriver à la littérature. C'est un centre où il revient toujours et qui le conduit à tout. Le cadre moral lui sert à ramener à l'unité la variété des sujets et des aperçus : il en use comme d'une méthode.

Mais, dira quelqu'un, la morale confine au sermon, et M. Saint-Marc pourrait bien risquer maintes fois de n'intéresser que tout juste ceux qui l'écoutent. Pure erreur! le critique sait parfaitement qu'en morale un peu de médisance est permis, et la médisance n'ennuie jamais. C'est donc bien moins une morale dogmatique qu'une morale agressive et moqueuse : elle fustige impitoyablement toutes les vanités et toutes les faiblesses, tandis que le bon sens, lui servant d'auxi-

liaire, tombe sans merci sur les ridicules. Rien n'échappe à ce feu croisé, à ce feu nourri des deux alliés; et, comme dans cette plaine du Midi où le représentant Fréron donnait le signal, ceux qui ont fait les morts à la première décharge s'imaginent en vain que le critique leur fait grace; ils ne se relèvent que pour être frappés à leur tour. Voyez quelle succession d'amères railleries pour les vertus de contrebande, pour tout ce qui est outré et factice, pour la rêverie qui s'affiche comme pour la sensibilité qui s'étale, pour les fous rêves de l'ambition précoce comme pour les vanités qui se croient méconnues! Personne n'est ménagé, et moins que d'autres ceux qui s'avisent d'écrire : après les œuvres, les auteurs. Aussi, c'est une grêle d'épigrammes sur toutes nos maladies littéraires, sur le clair-obscur de notre prose, et sur les vagues langueurs de notre poésie, sur nos génies qui ne donnent que des prospectus, et sur nos socialistes qui réforment beaucoup le monde, mais ne réforment pas du tout leur conduite. Il n'est pas jusqu'aux pauvres érudits qui ne reçoivent un horion en passant; M. Saint-Marc ne pardonne pas plus aux nébuleux inventeurs des cycles et des symboles qu'à ces gens à découvertes dont le métier spécial est de retrouver ce qui est connu. On le voit, en quittant M. Girardin, personne n'est disposé à rimer un drame humanitaire, pas plus qu'à imprimer un in-octavo de vers individuels : le maître habile vous a enseigné à ne jamais faire dans la vie ce qu'on appelle un pas de clerc. Après l'effervescence de juillet, les caustiques avertissemens de M. Saint-Marc ont eu au moins le résultat de dégriser beaucoup des jeunes gens à qui l'exaltation avait monté la tête. Les folies d'alentour ne donnaient que trop raison à ce désenchantement railleur; on rencontrait à chaque pas les habits bariolés des saint-simoniens; le théâtre de l'abbé Châtel était ouvert à tout venant, le phalanstère pérorait, les femmes libres faisaient des pétitions à la chambre; enfin l'émeute était dans les esprits, comme elle était dans la rue, comme elle était dans les lettres. M. Girardin, l'un des premiers, osa ridiculiser tout cela et tomber sur les égaremens des sectaires comme sur le dévergondage des écrivains. J'avoue que la poésie et l'enthousiasme furent un peu froissés dans la bagarre; mais la faute était-elle seulement à M. Saint-Marc?

En blâmant ce qu'on fait, M. Saint-Marc est naturellement amené à dire ce qu'on devrait faire. Volontiers donc il prêche aux jeunes gens le double culte de la tradition et de la famille (1). Quand les au-

(1) M. Girardin a toujours aimé pour lui l'existence de famille qu'il recommande.

tres dieux tombent, c'est, selon lui, les dieux pénates qu'il faut sauver. M. Girardin songe moins aux voies idéales qu'aux réalités de la vie, et il recommande à ceux qui débutent de prendre plutôt les grandes routes que les chemins de traverse, plutôt la petite morale qui convient aux honnêtes gens que la grande morale qui convient aux cœurs sublimes. De pareils préceptes iraient mal à ceux qui se sentent une vocation pour la poésie et l'héroïsme, mais ils vont à merveille au plus grand nombre, ils sont usuels pour ceux qui ont une carrière à entreprendre, un état à embrasser. Tel est le thème favori de M. Girardin; on le retrouve ingénieusement reproduit, développé, appliqué dans presque tout ce qu'il a écrit depuis 1830. En somme, c'est le moraliste qui a le dé; il pénètre partout, même chez le publiciste : les belles études que M. Girardin a données sur Washington et sur La Fayette ne sont que la recherche dans l'histoire des effets produits par l'alliance de la morale et de la politique.

Mais c'est bien plus encore dans sa chaire qu'avec sa plume que M. Saint-Marc s'est donné le rôle de moraliste; il est professeur de conduite, si je puis dire, plus que professeur de poésie. Ce difficile métier lui plaît; il en a le goût, il y revient avec plaisir; ses absences ne sont jamais que momentanées. L'habitude et le don l'ont rendu si sûr de lui dans son improvisation que, contre l'usage, il s'inquiète peu des goûts de son auditoire, qu'il ne flatte jamais. L'empressement de la foule, les applaudissemens bruyans ne le surprennent guère; il est prêt à tout, et le public aussi bien le sifflerait, que l'orateur né se décontenancerait pas. M. Saint-Marc a une manière tout-à-fait à lui de s'attirer la popularité, c'est de la taquiner : il n'excite pas les bravos, on peut dire qu'il les surprend. Plus d'un est venu avec une clef forée dans sa poche et de grands airs hostiles, qui s'en est retourné penaud, après avoir claqué des mains. L'habile dupeur désarme les hostilités en faisant rire : aussi a-t-il le droit de railler les ridicules des auditeurs, parce que chacun d'eux s'excepte et pense au voisin. C'est le seul cours, assurément, où il n'y ait, au lieu de

volontiers aux autres : les plus cruelles épreuves, venues de cette vie même, l'y ont ramené. Écoutons un Allemand juger sur ce point M. Girardin. « Les dernières heures que je passais à Versailles appartenaient à M. Saint-Marc. Je le trouvai au milieu de sa famille, devant le feu, dont on ne pouvait encore se passer le soir, entouré de ses chers petits enfans, qui, à huit heures, venaient gentiment donner la main et dire bonsoir. Je compris qu'en France aussi on peut être heureux parmi les siens. » (Gutzkow, *Briefe aus Paris*, t. 2, p. 94.) Il est curieux de voir l'idylle germanique juger de la sorte la critique française.

complimens et de madrigaux pour la foule, que des épigrammes contre elle et des égratignures. M. Saint-Marc sait si bien son jeu, qu'il peut se permettre les conseils les plus délicats à donner, les plus difficiles à recevoir, ceux qui touchent à l'amour-propre. Certes, il faut plus que de la dextérité, il faut du courage pour fustiger de cette façon, devant le public, tous les mauvais penchans du public, pour fronder tous ses engouemens, pour mettre au vif ses plus chères faiblesses. « Ne riez pas, messieurs, disait M. Saint-Marc après avoir lu un fragment boursoufflé de je ne sais quel drame moderne, ne riez pas trop, car peut-être irez-vous l'applaudir demain. » M. Girardin est le seul professeur qui, en chaire, ait tout-à-fait conquis son franc parler.

Une autre nouveauté de cet enseignement, c'est de ne se laisser arrêter par aucune pruderie universitaire. M. Villemain, lui-même, avec sa souple parole, s'interdisait soigneusement tous les sujets scabreux : ainsi, on a de lui tout un volume de leçons de Voltaire, et ni *Candide* ni l'*Ingénu*, les deux chefs-d'œuvre de leur auteur, n'y sont désignés, même par voie d'allusion. M Girardin n'a pas cette réserve; en lieu si grave, il parle de *la Pucelle*, il parlerait de *la Guerre des Dieux*, et cela avec une finesse, un tact, un art merveilleux qui, finalement, tournent au profit de la morale. Cela tiendrait-il à ce que M. Saint-Marc fait son cours bien plus encore avec des sentimens qu'avec des idées? Des idées, on n'en a qu'un certain nombre, et beaucoup en font montre comme d'une inépuisable armée, tandis qu'ils n'ont que quelques invalides tournant autour d'une coulisse; les sentimens, au contraire, sont inépuisables, ils donnent au discours le mouvement et la vie communicative : on sent que c'est un homme qui parle. M. Saint-Marc connaît d'ailleurs à merveille toutes les ressources, toutes les stratégies de la chaire; il ménage adroitement l'intérêt, se fait discursif, accoste l'épisode, épargne sa matière, et sait enfin ne pas imiter ces soldats qui, recevant des vivres pour la semaine, mangent tout le premier jour. Ajoutez à cela une parole leste et aiguillonnée, qui ne tient pas à terre, qui court, glisse, ondoie, sème les traits dédaigneux, tourbillonne dans le persifflage, et jette en ricochets les mots heureux. Vous sortez piqué contre le professeur qui a ainsi lancé ses sarcasmes sur vos plus chères illusions, vous jurez même de ne plus revenir, et c'est vous pourtant qui, à la leçon suivante, gravirez le premier les marches de l'amphithéâtre!

M. Saint-Marc Girardin parla long-temps, dans sa chaire, de la littérature du XVIIIe siècle; dans ces dernières années, il a traité des

passions au théâtre depuis Corneille. Ce sont les premières de ces leçons qui, recueillies l'année dernière, ont formé ce volume du *Cours de littérature dramatique*, si bien reçu du public. L'ouvrage devant avoir plusieurs tomes, on ne saurait encore porter un jugement sur le cadre que s'est tracé M. Girardin; mais on peut apprécier le coin du tableau qu'il nous a montré. C'était une idée heureuse et parfaitement appropriée au procédé de moraliste cher à M. Saint-Marc, que d'aborder l'histoire littéraire, non plus par siècles, non plus par groupes ou par individus, mais par les passions même du cœur humain. Le critique prend un de nos sentimens comme l'amour paternel; il choisit une des situations que la nature nous impose, comme la lutte contre la douleur physique : puis, ce sentiment une fois isolé, cette situation une fois mise à part, il en suit la trace dans l'art, il s'ingénie en adroites comparaisons, il cherche comment on a représenté ces choses autrefois, comment on les représente aujourd'hui, et si le présent n'a pas à tirer profit de ces modèles du passé. Ce qu'il y a dans ces intéressans parallèles de vues, d'esprit, de bon style, de pages charmantes, on le devine : naturellement M. Girardin a mis là ses qualités.

Quoique M. Hugo n'en ait pas touché un seul mot dans sa réponse de l'autre jour, le *Cours de Littérature dramatique* nous ramène à l'Académie, puisqu'il a été l'occasion de la candidature de M. Saint-Marc au fauteuil. Mais qu'on me laisse, avant de terminer, produire deux ou trois réserves essentielles que je tiens à marquer, et qui pèsent à ma conscience de critique. Commençons par un grand mot auquel ses voyages d'Allemagne ont dû habituer M. Girardin : son *esthétique* ne me paraît pas assez ouverte, assez compréhensive; elle croit trop aux littératures convenues, aux arts poétiques. Pour nous, nous voulons bien des chartes littéraires, mais il faut qu'elles aient toujours leur article 14; les hommes de génie ont les priviléges des despotes. Qu'arrive-t-il quand on admet ainsi des barrières dans l'art? C'est que la Muse quitte les sommets de l'idéal et de l'enthousiasme pour descendre à mi-côte, sur les terrains moyens. A force de vouloir des poètes raisonnables, on risque tout simplement de les transformer en prosateurs. Ce ne sont point des poètes tels que les feraient les préceptes de M. Girardin que Platon eût chassés de sa république; il les eût mis aux affaires. Une autre remarque que je veux noter encore, c'est comment, en partant toujours de la donnée morale et non de la donnée littéraire, M. Saint-Marc Girardin se trouve mettre sa critique en laisse. De la sorte, tout ce qui ne rentre point dans ses

cadres n'est pas abordé par lui; c'est là le côté exclusif de son talent : il condamne les sentimens raffinés au nom de la morale, la rêverie au nom du bon sens. Ne pourrait-on pas citer pourtant tel chef-d'œuvre qui n'est que la traduction sublime d'un sentiment exagéré, telle ode qui doit tout son charme au vague de la rêverie, tel conte que la fée du caprice a touché de sa baguette? La fantaisie est notre dixième muse. J'ai d'excellentes raisons pour ne pas défendre les déportemens du drame moderne contre l'analyse corrosive de M. Girardin; mais on conviendra pourtant qu'en choisissant ce point, et en ne parlant pas du reste, le malin critique s'est donné trop beau jeu. Il triomphe contre *le Roi s'amuse*, dont il parle; les *Feuilles d'automne*, dont il ne parle pas, triomphent contre lui. L'école nouvelle est battue où il l'attaque, mais elle n'est pas battue partout, comme son silence le laisse croire; la poésie lyrique reste la plus belle conquête littéraire de notre temps. Il est une dernière objection qu'on avait unanimement soumise à M. Saint-Marc Girardin au nom du goût : à ces raisons-là, M. Saint-Marc se rend toujours. Il a compris qu'on fait trop d'honneur à certains ouvrages en les discutant au milieu d'un livre sérieux, et, dans la récente édition qu'il vient de donner de son *Cours de littérature dramatique*, le nom du *Père Goriot* a disparu du texte.

Certes, on comprendrait à la rigueur que M. Victor Hugo, librement discuté au dehors par M. Girardin, lui eût fait poliment quelques-unes de ces objections ou d'autres pareilles; mais c'était à la condition, imposée par les plus simples convenances académiques, de rendre justice au brillant passé d'un confrère dont l'avenir pourrait être plus brillant encore. Le récipiendaire précisément avait revendiqué dans son spirituel discours « la plus vieille et la plus gracieuse des libertés françaises, la liberté de la bonne compagnie, où tout peut se dire, pourvu que tout se dise bien. » M. Hugo a profité de la liberté, mais pas du précepte; il a oublié que dans les tournois littéraires la chevalerie est encore de mise. Sa harangue tendue et lourde a quelquefois atteint l'éloquence, et nulle part l'urbanité. On sait le profond dédain que M. Victor Hugo professe pour la critique : comment l'illustre poète a-t-il donc consenti à s'essayer dans un genre si misérable, et comment, s'abaissant jusque-là, a-t-il si mal réussi?

CHARLES LABITTE.

ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

L'ÉGYPTE ANCIENNE.

I.

DE LA CIVILISATION DE L'ÉGYPTE

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES GRECS SOUS PSAMMITICHUS JUSQU'A LA CONQUÊTE D'ALEXANDRE.

La plupart des écrits relatifs à l'archéologie égyptienne, antérieurs à l'an 1821, ont été rédigés sous l'influence d'une opinion historique que l'on croyait alors certaine : c'est que l'invasion des Perses et leur domination pendant près de deux siècles avaient porté un coup mortel aux institutions civiles et religieuses de l'Égypte et par conséquent aux arts qui en étaient l'expression. On devait naturellement en conclure que les monumens qui portent le caractère égyptien, sans mélange de principe étranger, appartiennent exclusivement aux temps pharaoniques.

Cette opinion parut confirmée, lors de l'expédition d'Égypte, par la découverte de zodiaques et d'autres représentations astronomiques, où l'on crut reconnaître des indices certains d'une antiquité très

reculée (1). Comme ils se trouvaient dans des édifices qui semblaient avoir le même style et être de la même époque que tous les autres, on pensa qu'ils devaient, sans exception, appartenir à des temps qui avaient de beaucoup précédé l'invasion persane, et que, depuis cet évènement, les Égyptiens n'avaient plus élevé aucun de ces monumens sacrés portant le caractère propre aux arts et aux anciennes institutions de leur pays. Telle est, en effet, l'idée qui domine dans les mémoires d'antiquité que contient la grande description de l'Égypte; mais, bien loin d'en faire un reproche aux savans qui les ont rédigés, il est juste de reconnaître que cette opinion est parfaitement conséquente aux seuls faits qui fussent alors connus.

On allait même jusqu'à croire que la ruine des institutions égyptiennes s'était étendue au système graphique. Fourier pensait que la connaissance de la langue hiéroglyphique était en grande partie perdue à l'époque grecque (2); d'autres savans (3) regardaient la présence des signes hiéroglyphiques sur un monument d'architecture égyptienne comme une preuve incontestable qu'il est antérieur à Cambyse; la pierre de Rosette elle-même ne fit pas tomber entièrement ce préjugé, et je ne puis oublier qu'en 1821, dans l'enceinte même de l'Académie des Inscriptions, j'ai entendu un savant archéologue (feu Mongez, qui ne fut pas seul de son avis) mettre en doute si le texte hiéroglyphique de cette pierre ne serait pas une pure fiction, et si les prêtres égyptiens, ne sachant plus la langue sacrée, ne se seraient pas amusés à rassembler, au hasard, des signes et des figures pour faire croire aux Grecs qu'ils la comprenaient encore. C'est ce doute que j'ai pris à tâche de lever dans une note de mon mémoire imprimé en 1821 (4), note qui doit sembler aujourd'hui aussi inutile qu'elle me paraissait alors nécessaire.

D'après cette disposition, générale à cette époque, des esprits les plus distingués, on ne peut être surpris de l'incrédulité et de la défiance qui accueillirent les conclusions du mémoire que je vins lire à l'Académie en juillet 1821. Dans ce travail, je tirais, sans hésiter, les conséquences immédiates et rigoureuses des inscriptions grecques gravées sur la façade des temples de *Tentyra*, d'*Antæopolis*, d'*Apollonopolis Parva* et d'autres villes antiques. Je soutenais que ces édifices,

(1) Voir mon article *sur l'Origine du Zodiaque grec.* — **Revue** du 15 août 1837.

(2) Fourier, *Préface historique*, p. XII.

(3) Jomard, *Mémoire sur les Inscriptions antiques.* — *Antiquités Mém.*, t. II, p. 12, 15.

(4) *Journal des Savans*, juillet 1821, p. 452 et 454.

tout égyptiens qu'ils sont, avaient été probablement construits, et certainement décorés sous les Grecs et sous les Romains.

On traita cette idée de paradoxe insoutenable. Champollion lui-même prit la peine d'en relever ce qu'il appelait alors l'*invraisemblance* (1). Cependant peu de mois après, en septembre 1822 (2), ses propres découvertes l'y ramenèrent, et finirent par l'obliger non-seulement à l'admettre, mais encore à lui donner une extension nouvelle (3).

Avant que sa mémorable découverte vînt apporter cette confirmation inattendue, j'avais cru pouvoir combattre le principal argument qu'on m'opposait alors, en recherchant s'il était vrai que la conquête persane eût exercé sur les arts et les institutions de l'Égypte l'influence désastreuse qu'on lui supposait, et si les Égyptiens, à l'époque de la domination grecque, eussent réellement perdu depuis des siècles, comme on le disait, la volonté et le pouvoir d'exécuter tous ces grands travaux d'art dont on était dans la nécessité indispensable de placer l'exécution à cette époque récente, quand on voulait rester fidèle au sens des inscriptions grecques gravées sur des monumens qui ne présentent pas de traces d'un art étranger. En mars 1822, je commençai à lire à l'Académie une série de mémoires sur l'état des arts en Égypte depuis Cambyse, où je me proposais d'établir que la civilisation n'y avait subi que de faibles modifications sous la domination persane, et qu'elle restait presque intacte lorsque Alexandre vint s'emparer du pays (4); mais la découverte de Champollion, exposée devant cette compagnie le 22 septembre 1822, me fit comprendre qu'une nouvelle ère s'ouvrait pour l'archéologie égyptienne, par l'introduction d'un élément historique qui avait manqué jusqu'alors : je crus prudent d'attendre les applications nombreuses qui allaient successivement en sortir. J'interrompis donc la lecture d'un travail déjà tout préparé, avec les seules ressources que l'on possédait; je bornai cette lecture à des considérations générales, et à un premier mémoire sur la domination persane en Égypte, dont le résumé fut indiqué dans mes *Recherches* publiées en 1823.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler comment les vues émises dans mon mémoire de juillet 1821, et développées dans celui de

(1) *Revue Encyclopédique*, mars 1822.

(2) *Lettre à M. Dacier sur les Hiéroglyphes phonétiques.*

(3) *Précis du système hiéroglyphique.*

(4) Voir l'introduction de mes *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, p. XXIII et XXIV (Paris, 1823).

mars 1822, ont été appuyées par toutes les observations qu'ont amenées d'abord la découverte de Champollion, ensuite les applications de l'alphabet phonétique dues à cet illustre philologue, et à d'autres savans ou voyageurs : d'où est résultée la preuve qu'un grand nombre des édifices qui subsistent dans la vallée du Nil ont été construits, décorés, achevés ou réparés pendant les dominations successives des Perses, des Grecs et des Romains (1).

Ma thèse principale, relative à l'effet de la domination persane, se trouvant ainsi confirmée sur tous les rapports, je croyais inutile de la reprendre, lorsque je me suis aperçu que des savans distingués hésitent encore à présent sur ce point, qui me paraît être un des plus importans de l'histoire ancienne. Un des hommes qui ont le mieux étudié les antiquités égyptiennes, sir Gardner Wilkinson, continue de penser que les Perses *ont porté un coup mortel aux arts et aux institutions de l'Égypte* (1), en sorte que tout monument de beau style égyptien devrait être considéré comme antérieur à cette époque.

D'autres savans pensent encore qu'il n'existe réellement aucun monument *égyptien* qui soit de l'époque grecque ou romaine, et que les cartouches hiéroglyphiques des Ptolémées ou des empereurs qu'on y trouve gravés, ont été remplis après coup. Ce retour vers des opinions qui, bien examinées, ne peuvent plus se soutenir, provient de ce que la question principale sur l'influence de la domination des Perses n'a jamais été discutée régulièrement ni approfondie dans ses détails, au moyen d'une comparaison suivie des textes et des monumens. C'est là ce qui m'engage à la reprendre, maintenant qu'on a tous les moyens de combiner ces deux sources de renseignemens, et, en les contrôlant les uns par les autres, d'arriver à un résultat certain et définitif.

Cette étude se bornerait à faire connaître le sort de la civilisation égyptienne sous les dominations étrangères, qu'elle serait encore digne de l'attention et de l'intérêt de tout esprit sérieux; mais elle a une portée plus grande, puisqu'elle doit amener la solution d'un des problèmes les plus intéressans que présente l'histoire des sciences.

Depuis Bailly, on s'est fait, en général, une très haute opinion de l'état où elles étaient parvenues chez les anciens Égyptiens. Malgré les résultats contraires, amenés par des recherches récentes, le pré-

(1) L'ensemble de ces idées, liées intimement à l'étude des monumens astronomiques de l'antiquité, a été présenté dans la *Revue* (15 août 1837).

(2) *Manners and Customs of the ancient Egypt.*, t. I, p. 181, 194, 212.

jugé subsiste encore, et des personnes instruites continuent de prêter à ce peuple des connaissances mathématiques et astronomiques perfectionnées, dont on est bien forcé de convenir qu'il restait très peu de traces à l'époque où des Grecs d'un esprit éminent, tels qu'Eudoxe et Platon, voyageaient en Égypte, et surtout lorsque l'école d'Alexandrie fut obligée de construire pièce à pièce, en grande partie par ses propres efforts, ce vaste monument dont Ptolémée, dans son Almageste, nous a conservé les propylées magnifiques.

Pour expliquer la disparition de cette science prétendue (1), on continue d'avoir recours *aux révolutions, aux conquêtes qui ont bouleversé l'Égypte, éteint ses institutions, dispersé ses colléges de prêtres, et anéanti leurs doctrines savantes* (2).

Mais, s'il était établi que ces effets désastreux n'ont jamais été produits; qu'en Égypte, comme en Chine, les invasions étrangères n'ont eu qu'une très faible influence sur les institutions locales, et que la civilisation égyptienne a réellement conservé son caractère propre et presque sans mélange, depuis Sésostris jusqu'à Alexandre, cette *disparition des sciences* deviendrait une hypothèse sans fondement; il serait historiquement démontré qu'au temps de Platon et d'Eudoxe, les Égyptiens savaient encore tout ce qu'ils avaient su aux époques les plus florissantes de leur empire. Dans ce cas, l'imperfection des connaissances chez des disciples aussi intelligens que zélés serait une preuve manifeste que les maîtres n'avaient jamais été fort habiles. Or, comme personne ne soutient plus à présent la grande science astronomique des Chinois, ni des Indiens, ni même des Chaldéens, à qui l'on n'accorde plus que la connaissance exacte de quelques périodes, l'Égypte restait le seul pays où ceux qui tiennent encore un peu aux chimères de Bailly et de Dupuis pouvaient espérer de trouver quelques secours. Mais si le résultat de cette étude venait à détruire cette dernière ressource, il faudrait bien en déduire, comme conséquence nécessaire, la vérité d'une assertion que j'ai mise ici même en avant, à savoir qu'avant l'école d'Alexandrie, il n'a point existé chez les anciens peuples de *science* proprement dite (3).

Tel est donc, en définitive, le grave fait historique qui doit sortir du tableau dont je tâcherai de réunir les principaux traits, et j'en avertis,

(1) Fourier, *Préface historique*, p. XI. « Les philosophes grecs n'y puisèrent qu'une instruction imparfaite, parce que la religion, les lois et les sciences étaient *presque entièrement* anéanties. »

(2) Biot, dans le *Journal des Savans*, 1843, p. 487.

(3) Voyez la dernière page de mon article, dans la *Revue* du 15 août 1837.

afin qu'on fasse plus d'attention aux détails où je vais entrer, et qu'on mette plus de sévérité à recevoir les faits ou les argumens que je vais produire.

Avant d'examiner si la conquête persanne a causé dans l'état intérieur de l'Égypte d'aussi grands changemens qu'on le pense en général, il importe de bien connaître la situation de ce pays lors de l'arrivée de Cambyse, 525 ans avant Jésus-Christ. Il faut s'assurer si, à cette époque, et même un siècle plus tôt, à partir de l'établissement des Grecs en Égypte, de nombreux signes de décadence, comme on le croit généralement, se faisaient déjà remarquer dans les institutions et les arts de ce pays, et si la force qui avait élevé les monumens de Thèbes s'était affaiblie, ou subsistait encore à peu près intacte.

I. — ÉTABLISSEMENT DES GRECS EN ÉGYPTE SOUS LE RÈGNE DE PSAMMITICHUS.

Selon le témoignage précis d'Hérodote, ni les Grecs ni aucun autre peuple étranger n'avaient été admis à former un établissement en Égypte, et jusqu'à cet évènement, qui eut lieu vers 670, l'Égypte et la Grèce étaient restées sans communications directes l'une avec l'autre. Je pourrais confirmer ce témoignage, s'il en était besoin, en établissant, contre l'opinion commune, divers points que je me borne à indiquer. Ainsi, jusqu'aux temps voisins de la fondation de Cyrène, entre 625 et 648 avant Jésus-Christ (1), les Grecs, même les insulaires des Cyclades, ignoraient jusqu'à la situation de la Libye (2), et ne trouvèrent qu'un navigateur crétois qui la connaissait pour y avoir été porté par les vents. L'unique mention de l'Égypte et de la Thèbes aux cent portes, dans les trois vers du neuvième livre de l'*Iliade*, est due à une interpolation postérieure, ce que les critiques les plus réservés reconnaissent. Dans l'*Odyssée*, le récit du voyage de Ménélas montre que l'Égypte, encore placée, comme la Sicile et l'Italie, à l'horizon géographique de la Grèce, était un pays de prodiges et d'êtres surnaturels; que cette contrée n'avait jamais eu de ports ni sur la Méditerranée ni sur la mer Rouge, où l'on ne trouve aucune ruine pharaonique; que les prétendues colonies égyptiennes d'Inachus, de Cécrops ou de Danaüs sont de l'histoire fabriquée *à posteriori*, inconnue aux anciens Grecs; enfin que les ressemblances apparentes entre les religions des deux pays sont dues à des assimilations factices, dont l'époque est postérieure au règne de Psammitichus.

(1) Thrige, *Res Cyrenensium*, p. 86, 87.
(2) Herod., IV, 152.

Mais sans entrer ici dans ces graves questions, dont j'ai plusieurs fois eu l'occasion de présenter ailleurs (1) l'examen approfondi, je me borne à constater, d'après l'opinion formelle d'Hérodote, qu'avant l'établissement des Grecs, sous Psammitichus, aucun peuple étranger n'avait joui de cette faveur.

Après une lutte prolongée, ce prince finit par triompher de ses compétiteurs, avec l'aide des Ioniens. Ceux-ci, arrivés fortuitement sur la côte d'Égypte, furent accueillis par ce chef ou dynaste du Delta; sur son invitation, ils firent venir un nombre suffisant de leurs compatriotes, et établirent définitivement Psammitichus sur le trône de toute l'Égypte.

Le service qu'il venait de recevoir de ces étrangers lui fit sentir tous les inconvéniens des préventions inhospitalières de sa nation, ainsi que l'avantage que l'Égypte pouvait retirer de ses communications avec les autres peuples. Il permit donc aux Grecs de s'y établir. Là ils trouvèrent un monde nouveau; leur génie éminemment perfectible sut apprécier les mérites de cette civilisation antique; ils s'approprièrent surtout avec une facilité merveilleuse les hautes qualités de l'art égyptien, qu'ils devaient élever, en si peu de temps, à une perfection inconnue dans le pays qui lui avait donné naissance.

Psammitichus concéda des terres, le long de la branche Pélusiaque, aux Ioniens et aux Cariens, dont la valeur avait tant contribué à le délivrer de ses rivaux. Ces colonies, protégées par les successeurs de ce prince, continuèrent de fleurir; tout fait présumer que d'autres émigrations vinrent successivement les augmenter, et, sous le règne d'Apriès, le prédécesseur d'Amasis, ces mêmes Cariens et Ioniens formaient un corps de trente mille soldats, ce qui pourrait faire supposer déjà une population de deux cent à deux cent cinquante mille hommes. Plus tard, Amasis les transféra en tout ou en partie à Memphis ou dans les environs, et en même temps il permit à tous les Grecs qui voulaient se fixer en Égypte de venir *s'établir* à *Naucratis*, sur la branche Canopique (2), expression qui semble impliquer la préexistence de la ville. Ce nom, tout-à-fait grec (3), ferait croire qu'elle avait été fondée par les Grecs à la suite d'une bataille navale; mais, quand on pense à leur usage de dénaturer ceux des noms étrangers qui pouvaient, par un léger changement, être amenés à des racines de leur langue, on a lieu de présumer, d'après le texte d'Hérodote,

(1) Dans mes Cours au Collége de France.

(2) Herod., II, 153, 154, 163, 178. — Diod. Sic., I, 67.

(3) ormé [illegible] ναῦσι κρατεῖν, vaincre ou dominer sur mer.

que le nom grec de *Naucratis* cache quelque nom égyptien d'une ville déjà existante. Cette ville fut, dès l'origine, soumise à une administration toute grecque. Selon Hérodote, elle était gouvernée par des magistrats ou *prostates*, nommés *timouques* par l'historien Hermias (1); c'est le nom que portaient aussi les premiers magistrats de Marseille, qui tirait, comme Naucratis, son origine de l'Asie-Mineure.

Un passage de Polycharme de Naucratis nous montre que sous la domination des Perses, à l'époque du voyage de Platon, cette ville conservait le culte et les usages grecs (2). Hermias, dont l'époque n'est pas connue, nous représente Naucratis comme soumise à un régime différent de celui des villes égyptiennes. Nous y trouvons un prytanée, des dionysiaques, des fêtes d'Apollon Comæus, et d'autres particularités d'administration ou de culte qui sont entièrement grecques. Athénée de Naucratis, dans tous les passages où il parle de sa patrie, nous montre qu'au temps d'Adrien et des Antonins elle conservait le même caractère. Ainsi, tous les témoignages des divers temps s'accordent pour nous faire voir que cette ville, depuis sa fondation jusqu'à l'arrivée d'Alexandre, ne cessa pas d'être une ville grecque, servant d'entrepôt au commerce extérieur, état de choses qu'avaient respecté les Perses. Après la fondation d'Alexandrie, évènement qui dut beaucoup diminuer sa richesse et son influence, elle conserva son administration, et devint ce que furent à diverses époques Ptolémaïs, fondée par Ptolémée Soter, et Antinoe, fondée par Adrien, c'est-à-dire une ville *grecque* au milieu de villes tout égyptiennes (3).

Quand nous voyons les rois d'Égypte permettre aux Grecs d'introduire, dans les lieux qu'ils leur assignèrent, l'administration qui leur était propre, nous pouvons déjà présumer qu'ils leur accordèrent aussi le libre exercice de leur religion; mais le fait résulte clairement de plusieurs textes formels d'Hérodote. Non-seulement les Grecs jouirent de cet avantage à Naucratis, mais encore Amasis leur assigna différens lieux, où ils eurent la faculté d'élever des autels et des

(1) Ap. Athen., IV, 149, F.

(2) Ap. Athen., XV, p. 675, F., 676. — Le fait dont je parle, qui concerne un certain Hérostrate de *Naucratis*, est placé dans le texte à la 23e olympiade : κατὰ δὲ τρίτην πρὸς ταῖς εἴκοσιν ὀλυμπιάδα ; ce qui répond à l'an 688 avant J.-C. Cette date est impossible, puisqu'elle se trouve antérieure au règne de Psammitichus. Je lis : κατὰ δὲ τρίτην πρὸς ταῖς ἑκατὸν ὀλ. « *vers la* 103e *olympiade;* » ce qui répond à l'an 367 avant J.-C., vers le temps des voyages de Platon et d'Eudoxe. Les mots εἴκοσι et ἑκατὸν ont pu être facilement confondus par les copistes.

(3) Athen., XIII, p. 560. E. — Id. XV, 675, F.

temples, dans lesquels ils pouvaient célébrer les cérémonies de leur culte.

Le plus renommé de ces temples fut l'*Hellenium*, à la construction duquel contribuèrent les Ioniens de Chios, de Téos, de Phocée et de Clazomènes, les Doriens de Cnide, d'Halicarnasse, de Phaselis et de Rhode, les Éoliens de Mitylène. D'autres temples furent bâtis par les Éginètes à Jupiter, par les Samiens à Junon, par les Milésiens à Apollon (1).

Hérodote ne dit point en quels lieux tous ces temples furent élevés; il est assez vraisemblable que ce fut dans la Basse-Égypte. Cependant rien n'empêche de croire que les Grecs n'aient eu, dès l'origine, la permission d'en élever partout où ils purent former des établissemens considérables. Nous avons la preuve qu'ils allèrent de bonne heure se fixer jusque dans la Haute-Égypte, et même dans la Grande-Oasis, ou l'*Oasis de Thèbes*. Selon Hérodote, cette Oasis était *possédée* de son temps par *des Samiens de la tribu Æschrionie* (2) : les commentateurs ont élevé des difficultés imaginaires sur ce nom de tribu, dérivé du nom propre si connu *Æschrion*, ce qui, du reste, importe assez peu; mais ils semblent n'avoir pas aperçu tout ce qu'a de remarquable cet établissement des Grecs dans le désert à l'ouest de Thèbes. L'historien fait même assez clairement entendre que l'Oasis était exclusivement peuplée par les Samiens, ou du moins que ceux-ci en étaient les principaux habitans.

Dans les deux cas, on voit que l'esprit aventureux et commercial des Grecs avait senti de bonne heure l'importance d'une colonie placée sur la route des caravanes venant du Darfour et du Khordofan. Les Égyptiens, sur les pas des Grecs, s'y portèrent en grand nombre; leur population y devint considérable, et finit par absorber la race grecque, car il n'en pouvait être de cet établissement lointain, ni de ceux qui furent alors formés dans la Haute-Égypte, comme de Naucratis, dont la population, toujours en contact avec les négocians de la Grèce, conserva son caractère primitif. Dans l'intérieur de l'Égypte, la race grecque, s'altérant par les alliances, dut se fondre peu à peu dans la population égyptienne, et disparaître tout-à-fait sans laisser de traces distinctes. Il faut même que de très bonne heure les usages grecs y aient été étouffés par les usages nationaux, puisqu'on n'a trouvé dans l'oasis de Thèbes aucune ruine qui puisse se rapporter à

(1) Herod., II, 178.
(2) Id., III, 26

cette race étrangère. Les temples, dont il subsiste des vestiges considérables, sont tous de style égyptien; mais ces vestiges eux-mêmes, comme on le verra plus bas, attestent le peu d'ancienneté de la colonie égyptienne.

Il paraît peu vraisemblable que les Sâmiens fussent venus s'établir de prime-abord au milieu du désert libyque; on doit croire qu'ils s'étaient, en premier lieu, fixés dans un canton de l'Égypte, situé en Thébaïde, à portée de l'oasis, en sorte que cette colonie ne serait qu'un démembrement d'une colonie grecque établie antérieurement sur le bord du Nil. Quand on cherche le point d'où les Grecs ont dû partir pour fonder cette colonie, on n'en trouve pas de plus favorable qu'*Abydos*, ville située à la moindre distance entre la Grande-Oasis et l'Égypte, et qui, par sa position et son ancienne importance, a été regardée avec raison comme ayant été jadis le point où les caravanes d'Éthiopie entraient en Égypte à la sortie du désert, après avoir traversé l'oasis. Cette considération donne quelque consistance au passage où Étienne de Byzance attribue la fondation d'*Abydos* à une co-colonie milésienne (1). Ce passage a été rejeté comme indigne de confiance. En effet, l'existence antérieure de la ville égyptienne d'*Ebòt*, dont les Grecs ont fait *Abydos*, est démontrée non-seulement par la description que Strabon (2) a faite de ses monumens, mais par les monumens eux-mêmes, dont les restes appartiennent au temps de Menephtah Ier; mais rien n'empêche à présent de croire qu'une colonie de Grecs de l'Asie-Mineure, détachée du Delta, se fût établie dans cette ville ou dans son voisinage, au temps d'Amasis, comme les Cariens et les Tyriens s'établirent à Memphis vers la même époque.

Un autre fait, qui se lie avec l'établissement des Grecs en divers points de l'Égypte, est aussi rapporté par Hérodote. Il dit que Psammitichus s'empressa de confier aux Grecs, dès qu'ils furent établis dans le Delta, des enfans du pays pour *apprendre parfaitement la langue grecque* (3) et servir d'*interprètes* entre les deux peuples. Remarquons que les Égyptiens font ici les avances; ce sont eux qui veulent apprendre le grec, et non les Grecs l'égyptien, car Hérodote ne dit pas que ceux-ci aient donné à leur tour des enfans grecs pour qu'on leur enseignât la langue du pays. En ceci se montre le peu de goût qu'ils ont toujours eu pour les langues étrangères, et le peu d'empressement qu'ils ont mis à les apprendre.

(1) Steph. Byz., *voce* Ἄβυδος.
(2) Strab., XVII, p. 813.
(3) Herod., II, 154.

Cette mesure annonce de la part du roi d'Égypte le ferme propos de mettre les indigènes et les Grecs dans un contact immédiat. Ses successeurs la favorisèrent constamment, et les Perses, dans la suite, n'y mirent aucun obstacle : aussi voyons-nous qu'au temps d'Hérodote les *interprètes* égyptiens s'étaient tellement multipliés, qu'ils formaient *une classe d'habitans*, car cet historien compte ces *interprètes* pour une des *sept* classes dans lesquelles il divise la nation égyptienne. Sans doute, on doit reconnaître que cinq de ces classes n'en forment à la rigueur qu'une seule, celle des artisans et laboureurs ou gens vivant du produit de leur industrie, subdivisée en cinq ordres de professions; mais il n'en est pas moins remarquable qu'Hérodote fasse une *classe entière* de ces interprètes, dont la fonction unique, comme il le dit, était de servir d'intermédiaire entre les deux peuples. Cette classe nombreuse ne pouvait vivre qu'en étant occupée, et elle ne pouvait l'être qu'à traduire verbalement ou par écrit de l'égyptien en grec ou du grec en égyptien: d'où l'on peut conclure que les relations des deux peuples devaient être bien multipliées pour exiger tant d'interprètes.

Ainsi, de ce texte seul d'Hérodote on pourrait tirer la conséquence qui ressort en même temps de tous les autres faits qu'il a rapportés, à savoir l'extension successive du nombre des Grecs, la fondation de leurs colonies commerciales dans les parties les plus reculées de l'Égypte, et la protection dont jouirent leurs établissemens sous la domination perse; ce qui indique déjà que cette domination ne fut point oppressive, et que ces conquérans ne changèrent rien en Égypte à ce qu'ils y trouvèrent établi.

L'institution des interprètes, établie par Psammitichus, évidemment continuée et encouragée par ses successeurs, nous indique, dans la protection qu'ils accordèrent aux Grecs, un but évident d'utilité publique, et non pas seulement le désir de trouver dans ces étrangers une garde sûre pour leur personne; elle annonce des vues politiques tendant à augmenter les richesses du pays au moyen des relations commerciales. Plus on réfléchit à l'ensemble de tous ces faits, plus on se sent disposé à croire que Psammitichus voulut vaincre l'apathie des Égyptiens et leur répugnance à faire autre chose que ce qu'avaient fait leurs pères. Désespérant de pouvoir jamais, avec eux seuls, profiter de tous les avantages commerciaux que présentait le pays le plus fertile du monde, il voulut les mettre en contact avec une nation active, industrieuse, entreprenante, et de plus la seule peut-être avec laquelle les Égyptiens ne devaient avoir

aucune répugnance d'entrer en communication, par suite de cette disposition où les Grecs furent toujours de ne voir dans les dieux des peuples étrangers que des divinités grecques sous un autre nom. Dans un autre mémoire, j'ai développé les effets de cette disposition remarquable, que je me contente d'indiquer; mais je dois encore relever ici trois circonstances importantes qui me paraissent être un résultat de l'influence étrangère en Egypte.

La première est le creusement du canal des deux mers, entrepris par Nechos. Ce fils de Psammitichus, pour entrer dans les vues de son père, voulut étendre par le commerce les ressources de l'Égypte. Les communications, devenues plus fréquentes avec les étrangers, agrandirent ses idées et le firent songer à des mesures auxquelles ses prédécesseurs n'avaient jamais pensé. Tel est le projet de joindre la mer Rouge avec le Nil, au moyen d'un canal (1). Une tradition, qui nous a été conservée par Aristote et Strabon (2), en attribuait la première idée à Sésostris, tradition qui doit avoir été inventée après coup, comme beaucoup d'autres relatives à ce prince, car Hérodote n'a eu nulle connaissance de cette tradition : il dit au contraire que Néchos *fut le premier qui entreprit de creuser ce canal;* Diodore de Sicile dit expressément la même chose (3).

Il serait bien étrange que, si le grand Sésostris eût été l'auteur de cette entreprise, Hérodote n'en eût point entendu parler, que les Égyptiens, si jaloux de la gloire de leurs anciens rois, si fiers de leur antique prospérité, n'en eussent rien dit à cet historien. La tradition doit donc lui être postérieure. Quant à la cause qui obligea Nechos de suspendre les travaux commencés, ce fut, selon Hérodote, la réponse d'un oracle qui avertit le roi qu'il travaillait pour le barbare. Cela veut dire, je pense, que les prêtres égyptiens ne voyaient pas de bon œil une opération si nouvelle, si contraire à l'esprit égyptien, et qui avait peut-être à leurs yeux le grave inconvénient d'avoir été conseillée par des étrangers. Cette cause n'a rien de commun avec celle qui, selon Aristote et Strabon, avait empêché Sésostris d'exécuter son projet, à savoir la différence du niveau des deux mers. C'est là une raison scientifique à laquelle on ne songeait pas encore sous Nechos.

La différence de niveau ne fut probablement connue et constatée

(1) Dans mon article *sur le Canal des deux Mers* (*Revue* du 15 juillet 1840), on trouvera l'histoire complète du canal jusqu'aux Arabes. Ici je me borne à l'entreprise de Néchos.

(2) Arist., *Meteorol.*, I, 14, p. 548, E. — Strab., XVII, p. 804.

(3) Herod., II, 158. — Diod. Sic., I, 33.

que lorsque Darius reprit et continua les travaux du canal. C'est alors seulement qu'on s'aperçut que la mer Rouge était plus haute que la Méditerranée. Cette différence ne pouvait, en effet, échapper à ceux qui conduisirent le canal jusqu'au golfe Arabique; or, c'est ce que Darius avait exécuté, d'après les termes exprès d'Hérodote. Cet historien dit que le canal fut alors conduit du Nil au golfe Arabique, *dans lequel il débouchait*, et qu'il *reçut l'eau du Nil*. Il est vrai que, selon Strabon, Diodore et Pline, Darius ne finit point le canal, et qu'il en fut détourné par la crainte que la différence de niveau entre la mer Rouge et la plaine d'Égypte n'entraînât la submersion de ce pays; mais on ne peut hésiter entre leur autorité et celle d'un témoin oculaire : ils ont évidemment confondu deux faits très distincts. Darius avait achevé la communication du Nil à la mer Rouge, opération qui dut révéler la différence de niveau des deux mers. Par la suite, le canal se combla et devint hors d'usage, jusqu'au moment où Ptolémée Philadelphe en reprit les travaux, ce qui donna lieu de croire qu'on ne l'avait point terminé auparavant, et que la seule crainte de l'inondation avait forcé d'en abandonner les travaux.

Il est difficile de savoir si l'idée de joindre les deux mers fut réellement suggérée par les Grecs alors établis en Egypte. Tout ce qu'on peut dire, d'après Hérodote, c'est que les Egyptiens ne s'en étaient pas avisés auparavant. Il est donc assez vraisemblable que les conseils de l'étranger furent pour quelque chose dans cette entreprise toute nouvelle.

A cet égard, on peut faire un rapprochement qui me semble avoir été négligé. C'est vers la même époque que Périandre essaya de couper l'isthme de Corinthe au moyen d'un canal. Ce prince (selon l'historien Sosicrate) mourut quarante ans (1) avant le détrônement de Crésus (dont la date, selon Volney, est de l'an 557), conséquemment en 597 ou 598; et comme son règne avait été de quarante ans, d'après le témoignage précis d'Aristote (2) et du même Sosicrate, il devait être monté sur le trône vers 636 ou 637. Or, Néchos, d'après la chronologie de Manethon, a régné de 611 à 601, c'est-à-dire que tout son règne s'est passé pendant les dernières années de celui de Périandre. Il est donc assez vraisemblable que l'opération, conçue par ce prince, de creuser un canal pour joindre ensemble les golfes Saronique et Corinthiaque, a précédé de quelques années l'opération entreprise par les ordres de

(1) Sosicrat. *ap.* Diog. Laert., I, 96.
(2) *Polit.*, V, 9, 22.

Néchos, en conséquence que celle-ci put être suggérée par l'exemple ou le conseil des Grecs.

La deuxième circonstance à remarquer est la tendance nouvelle de Nechos vers les expéditions maritimes dans la Méditerranée et dans la mer Rouge. Il fit construire des flottes, qui allèrent attaquer les côtes de Syrie et de la Palestine (1), tandis qu'auparavant les rois d'Égypte n'attaquaient ces contrées que par terre. Les vaisseaux qu'il fit construire étaient des *trirèmes*, selon l'expression formelle d'Hérodote (καὶ τρίηρες... ἐποιήθησαν). Ce n'est certes pas sans raison qu'il emploie ce mot, au lieu du terme générique de *vaisseaux* (νῆες); il veut nous apprendre que ces navires de guerre n'étaient pas du genre de ceux que les Égyptiens avaient construits jusqu'alors, et qui se montrent sur leurs monumens comme de simples barques pontées à un seul rang de rameurs, qui n'ont jamais pu, quoi qu'on en ait dit, transporter des armées jusque dans l'Inde. C'étaient de ces vaisseaux à trois rangs de rames inventés par les Corinthiens (2) un siècle seulement avant le règne de Nechos, et qui, à l'époque de ce prince, composaient, en grande partie, les flottes militaires des Grecs. Ici, l'imitation grecque ou phénicienne est évidente.

La troisième circonstance où l'on peut encore reconnaître une influence étrangère est l'idée de faire la circumnavigation de l'Afrique. Jamais pareille idée n'était entrée dans la tête d'un Égyptien. Nechos, éprouvant ce sentiment de curiosité qui semble avoir été, dans l'antiquité, une qualité propre à la race hellénique, voulut savoir la figure de la Libye; il chargea des Phéniciens de faire le tour de ce continent, en partant du golfe Arabique et en revenant par le détroit des Colonnes (3). Sans rappeler ici les longues controverses sur la possibilité de ce périple si dangereux pour les vaisseaux du temps, et sans décider si la circumnavigation a été entièrement exécutée, comme le croit Hérodote (4), on peut affirmer du moins qu'elle fut réellement entreprise. Or c'est l'idée qu'il importe de signaler, ainsi que le choix du peuple navigateur qui fut chargé de l'opération. Nechos ne pouvait la confier à de plus habiles, et ceci montre que ce prince savait employer les peuples étrangers selon les qualités qui leur étaient propres, car les Grecs ne furent pas la seule race

(1) Herod., II, 159.
(2) Thucyd., I, 13.
(3) Herod., IV, 42.
(4) Voyez la critique approfondie et judicieuse de Gossellin : *Geographie systém. des Grecs*, t. I, p. 204-217.

étrangère à laquelle les rois d'Égypte accordèrent l'entrée du pays. Les Phéniciens y furent également reçus. Au temps d'Hérodote, on les voit établis à Memphis, où ils occupent autour du temple de Phthah un quartier appelé le *camp des Tyriens* (1); il leur fut permis même d'élever aussi un temple à leur divinité principale, *Astarte*, et ce temple se trouvait, à l'époque ptolémaïque, renfermé dans l'enceinte du *Serapeum* de Memphis, sous le nom d'*Astarteum*, comme on l'apprend des papyrus grecs. Mais la colonie phénicienne paraît avoir été bornée à cet unique établissement, tandis que celle des Grecs s'était, de proche en proche, répandue sur toute la surface de l'Égypte.

Il semble donc clairement établi, par les faits qui précèdent, que, du moment où l'Égypte, cette Chine de l'antiquité classique, eut été mise en contact avec la nation grecque, établie en divers points du pays, les entreprises et les travaux de ses rois prirent une direction nouvelle.

Il serait naturel de penser que cette nouvelle direction fut accompagnée de quelque diminution dans le principe religieux qui avait fait entreprendre autrefois ces gigantesques travaux dont les restes sont encore si imposans; mais un grand nombre de faits avérés, fournis par les textes et les monumens, attestent, au contraire, que pendant cette période d'environ cent vingt ans, les rois égyptiens entreprirent d'aussi grandes constructions religieuses que leurs prédécesseurs, et qu'ils les exécutèrent presque avec la même perfection et dans le même style qu'auparavant, jusqu'au moment où la conquête des Perses vint interrompre la suite des dynasties nationales. C'est ce qui va ressortir de la section suivante.

II. — TRAVAUX DES ROIS ÉGYPTIENS DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES GRECS JUSQU'A LA CONQUÊTE DES PERSES.

Il n'entre pas dans le plan de ce travail de remonter au-delà du règne de Psammitichus; autrement je ferais voir facilement, en passant en revue les monumens exécutés par les rois éthiopiens qui ont précédé la vingt-sixième dynastie, la dernière avant les Perses, que, sous le règne même de ces rois étrangers, l'activité religieuse de l'Égypte ne s'était pas affaiblie, et que la prospérité du pays n'avait point souffert de diminution, ni les arts de décadence sensible. Mais

(1) II, 112.

je me borne à la période dont j'ai parlé, qui commence à l'époque où, débarrassé de ses compétiteurs, Psammitichus occupa seul le trône de l'Égypte.

Son premier soin se porta sur les travaux nécessaires pour compléter certains édifices sacrés. Il semble avoir voulu rendre grace aux dieux de la victoire qu'il avait obtenue sur ses rivaux. « *Lorsqu'il fut maître de toute l'Egypte*, dit Hérodote (1), Psammitichus construisit à Memphis les *propylées du temple d'Hephæstos* (Phthah), qui *sont tournés vers le midi.* » Par là, on doit entendre très probablement un de ces grands pylônes qui précédaient les temples, et qui étaient ordinairement placés sur l'alignement des enceintes en briques ou en grès qui circonscrivaient le *téménos*, ou le terrain sacré renfermant le *naos* principal, accompagné d'autres édifices. C'est ce qu'on voit à Edfou, à Ombos, à Dendéra, où deux de ces pylônes à l'est et à l'ouest existent encore, et en plusieurs points des immenses ruines de Karnak, notamment au téménos placé au sud-est de la grande enceinte (2). On devait arriver à ce temple par deux ou quatre portes, ouvertes sur les quatre côtés du téménos, qui là, comme partout, était quadrangulaire.

Ces propylées προπύλαια, du temple de Phthah, ou προπύλαιον, comme dit Diodore, devaient donc être une construction analogue aux *pylônes* de Thèbes ou d'Edfou, ou bien aux grands *propylons* de Dendéra. Selon Diodore, Psammitichus construisit en outre le propylon de l'orient, τὸ πρὸς ἕω προπύλαιον; il aura probablement pris l'*est* pour l'*ouest*, car il devait dire, à ce qu'il semble, τὸ πρὸς δύσιν, puisque les propylées de l'*orient*, selon Hérodote, avaient été construits par Asychis un siècle auparavant; et comme, d'après le même Hérodote, ceux du *nord* l'avaient été par Mœris, on a l'époque de la construction des quatre propylées du temple de Phthah, tournés vers les quatre points cardinaux. Il ne faudrait pas en conclure, comme on l'a fait, que le temple et son enceinte fussent exactement *orientés*, ce qui n'a pas eu lieu, en Égypte, pour aucun temple, à moins que ce ne fût par hasard, comme je l'ai remarqué ailleurs (3). Les expressions *orient*, *occident*, *nord* et *midi*, n'ont là qu'un sens approximatif, et c'est ainsi que, dans le langage plus sévère et plus précis des mo-

(1) Diodore s'exprime dans les mêmes termes.

(2) Marqué H sur le plan de Nestor L'Hôte : *Lettres écrites d'Égypte*, p. 189.

(3) Dans un travail intitulé *Analyse critique des Zodiaques de Dendéra et d'Esné*, qui s'imprime en ce moment dans le tome XVI des *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions.

dernes, on a pu, avec toute raison, appeler *pylônes de l'est* et *pylônes de l'ouest*, ceux qui s'élèvent en deux points opposés de l'enceinte de Dendéra (1), quoiqu'ils fassent un angle de 17 degrés avec la perpendiculaire à la méridienne.

Quoi qu'il en soit, on apprend de ces textes que les pylônes, ou constructions accessoires du temple de Phthah, avaient été élevés successivement à partir de Mœris, et qu'au temps de Psammitichus il y en avait encore deux à ajouter. Ce prince compléta donc ce qu'avaient laissé à faire les anciens rois. Selon Hérodote, il construisit encore dans l'enceinte du même temple un édifice destiné au bœuf Apis. Cet édifice, que l'historien appelle αὐλή (cour découverte), était entièrement *péristyle*, couvert de *sculptures*, et soutenu par *des colosses de douze coudées* qui faisaient l'office de colonnes. Ce devait être une construction tout-à-fait analogue à celles qu'on trouve en divers points de Thèbes, c'est-à-dire une *cour carrée*, dont les murs étaient couverts de bas-reliefs, ayant à l'intérieur une galerie supportée par des piliers, en avant desquels se trouvent des colosses qui semblent faire office de colonnes, quoique, par le fait, ils ne soutiennent rien. Les douze coudées équivalent à 6 mètres 324 millimètres, ce qui excède d'un mètre environ les colosses de la cour du temple de Rhamsès Miamoun et ceux d'un autre édifice à Karnak, qui n'ont qu'environ 5 mètres et demi jusqu'à la pointe du bonnet (1). Ce simple rapprochement donne l'idée du caractère purement égyptien qu'offre cette construction, qui ne le cédait pas en importance à des travaux du même genre exécutés par les anciens rois.

Une autre construction de même nature est attribuée à ce prince par Diodore de Sicile : « *Il construisit au Naos le péribole* (2), que soutenaient des colosses de douze coudées, *au lieu de colonnes.* » L'expression ὁ τοῦ ναοῦ περίβολος est remarquable. On ne peut entendre περίβολος d'une de ces *enceintes* qui entourent la plupart des temples en Égypte et en Nubie, et cela pour plusieurs raisons : 1° en pareil cas, c'est τοῦ ἱεροῦ ou τεμένους que l'historien aurait dit certainement; 2° ces enceintes sont ordinairement en briques, rarement en grès (3), mais jamais elles ne présentent une de ces galeries avec des colosses en guise de colonnes; ce qui, vu la grandeur que devait avoir l'enceinte du temple de Phthah, aurait dépassé de beaucoup tout ce qu'on voit à Thèbes.

(1) *Grande description de l'Égypte; Antiq.* Pl., t. III, pl. 25 et 27.
(2) Diod., Sic., I, 67.
(3) Comme à Medynet-Abou, à Edfou et ailleurs.

On pourrait croire que Diodore désigne cette espèce de péristyle qui, entourant le *naos*, se compose soit de piliers carrés, soit de colonnes. En effet, partout où on le trouve, il semble n'être pas entré dans le dessin primitif du monument et avoir été ajouté après coup; c'est ce qui paraît surtout au naos d'Hermonthis, au petit temple d'Apollonopolis magna (Edfou), au petit temple d'Elithyïa, au *Mammisi* de Tentyra, enfin au petit temple de l'ouest à Philes, dont la colonnade latérale doit avoir été ajoutée à la construction d'Epiphane par son fils Evergète II. Mais ce n'est pas là ce que les anciens auraient appelé un περίβολος, mot qui semble impliquer une enceinte détachée du corps du bâtiment.

Je trouve, au contraire, toutes les conditions qu'exige l'expression de Diodore, περίβολος τοῦ ναοῦ, dans une enceinte pareille à celle du grand temple d'Edfou; celle-ci est en grès et toute couverte de sculptures; elle se rattache à une cour antérieure *péristyle*, précédée d'un grand pylône; elle forme un véritable *péribole* complet qui entoure à la fois le *naos* et le *pronaos;* un intervalle de 15 mètres la sépare du *naos*, et seulement de 1 mètre 30 centimètres du second. La seule différence, c'est que la cour antérieure est soutenue par des colonnes et non par des colosses; mais il faut observer que le *péribole* entier d'Edfou appartient à l'époque des derniers Ptolémées, principalement à Ptolémée Alexandre (1). Or, on ne trouve plus, je crois, en-deçà de l'époque pharaonique, l'usage de ces piliers avec colosses; mais, de quelque façon qu'on se figure ce *péribole du naos* de Phthah, c'était à coup sûr une construction considérable, ayant un caractère exclusivement égyptien, qui donne une haute idée des travaux de Psammitichus.

Il en est d'autres, appartenant au même prince, dont l'histoire ne parle pas, mais qui subsistent encore; ainsi, dans le grand temple de Karnak, où le nom de Psammitichus se lit sur plusieurs points de la partie antérieure. C'est au même prince qu'appartient l'obélisque du Monte Citorio (*Campensis*) à Rome, long de 64 pieds 7 pouces 6 lignes (21 mètres); pour le choix et l'égalité de la pierre comme pour la beauté du travail, il ne le cède, et encore de très peu, qu'aux obélisques de Saint-Jean-de-Latran et de la porte du Peuple, dont l'un est de Thouthmosis III, et l'autre, de Menephtah Ier. La même conséquence peut se tirer de plusieurs monumens exécutés sous un de ses successeurs, Psammitichus II, entre autres, le bel autel de basalte du

(1) Champollion, *Lettres écrites d'Égypte*, p. 192, et mon *Recueil des inscriptions grecques*, t. II, p. 21.

cabinet des antiques (salle du zodiaque), dont les hiéroglyphes sont sculptés avec une exquise délicatesse. La bibliothèque publique de Cambridge possède un superbe torse de basalte trouvé à Saïs, portant le nom de ce prince (1). La beauté du travail de ce monument démontre que l'art égyptien n'avait pas plus déchu à cette époque que le principe religieux ne s'était affaibli, puisqu'il produisait d'aussi grandes choses que par le passé. On le trouve encore tout puissant sous le règne d'Amasis, quelques années avant l'arrivée des Perses.

Le prédécesseur de ce prince, Apriès, continuant la politique de Psammitichus et de Nechos, avait porté ses forces du côté de la Méditerranée. Il vainquit sur mer les habitans de Chypre; mais, selon Hérodote, Amasis est le premier roi d'Égypte qui ait conquis cette île, et l'ait forcée à lui payer tribut. On s'attend bien à ce que ces princes, mêlant leur politique avec celle des Grecs, au point de leur permettre d'établir des temples sur le sol de l'Égypte, leur donnèrent d'autres marques de cette tolérance religieuse.

En effet, le fils de Psammitichus, Nechos, envoie et consacre à l'Apollon des Branchides, près de Milet, le vêtement qu'il portait pendant son expédition de Syrie (2). Cette offrande a paru fort invraisemblable; et l'on a cru qu'Hérodote s'est trompé; mais d'abord on en trouve naturellement le motif dans les services que les Ioniens avaient rendus à ce prince dans la guerre syrienne. Ensuite, pour être en droit de rejeter le fait, il faudrait qu'on n'en pût citer aucun autre analogue. Or, il n'est pas possible d'oublier qu'Amasis, qualifié par Hérodote de φιλέλλην, avait épousé une *femme grecque* de Cyrène, Ladicé, fille de Battus, d'Arcesilas ou de Critobule, très probablement de la race royale. On sait de plus qu'après l'incendie de leur temple, les Delphiens, taxés à 75 talens (412,500 fr.), ayant fait une quête de ville en ville pour subvenir à cette dépense, Amasis contribua à cette œuvre pieuse en leur donnant *mille talens* d'alun, ou environ 25,000 kilogrammes pesant, dont la vente devait être pour eux d'un produit considérable. Le même Amasis fit déposer d'autres offrandes dans les temples des Grecs; à Cyrène, il envoya une statue dorée de Minerve, avec son portrait peint au temple de cette déesse; à Lindos, dans l'île de Rhode, il consacra deux statues de pierre et une cuirasse de lin admirablement tissue; ce temple passait pour avoir été fondé par les filles de Danaüs à leur sortie de l'Égypte; et sans

(1) Yorke et Leake, *les Principaux Monumens égyptiens du Musée britannique*, etc.; Londres, 1827, p. 17 et pl. XIII.

(2) Herod., II, 159.

doute en faisant cette offrande à Minerve de Lindos, Amasis croyait honorer encore la Neith de Saïs, sa patrie (1), déesse que les Grecs assimilaient à leur Minerve. Enfin, il fit placer dans le temple de Junon, à Samos, deux statues de bois qui représentaient sa royale personne (2).

La condescendance de ce Pharaon pour les dieux de la Grèce ne fut accompagnée d'aucune diminution dans son attachement pour la religion nationale. Cet attachement est prouvé par les travaux qu'il fit exécuter dans les temples de l'Égypte, travaux qui égalent, s'ils ne surpassent, ceux des Pharaons de la dix-huitième dynastie. Il fit déposer *dans tous les temples les plus célèbres* de l'Égypte, dit Hérodote, des ouvrages remarquables par leur grandeur. De ce nombre est le colosse couché sur le dos, placé devant l'Hephæstium à Memphis, et long de 75 pieds.

Il y en avait deux autres sur la même base de chaque côté du grand (3). Amasis en fit élever un troisième à Saïs, ayant même dimension et même posture, c'est-à-dire long de 75 pieds et couché sur le dos. On n'a su comment s'expliquer ces *colosses couchés*, car on n'en connaît pas d'exemples, tous étant assis ou debout. Je pense que ce devaient être des statues d'Osiris représenté couché sur le lit funèbre, comme on le voit souvent figuré dans les bas-reliefs relatifs aux funérailles du dieu. On sait en effet qu'il était particulièrement adoré à Memphis, d'abord sous le nom d'Osiris, et plus tard sous celui de Sérapis, ainsi qu'à Saïs, où l'on montrait, selon Athénagore, son tombeau et même son corps embaumé (4).

Cette dimension de 75 pieds équivaut à 26 mètres 325 millimètres dans le module d'Éléphantine, ou à 23 mètres 1 millimètre dans le module grec; en admettant même le plus faible des deux modules, ce colosse surpassait en grandeur celui même du colosse de Rhamessès, au Rhamesseum (ou prétendu tombeau d'Osymandas), le plus grand colosse connu qui, s'il avait été debout, n'aurait eu que 22 mètres (5).

Voilà donc deux colosses aussi grands, pour le moins, que les plus grands de ceux qui furent élevés à Thèbes.

Dans le téménos de Saïs, Amasis fit élever deux *grands obélisques*. L'épithète de *grands* ne permet pas de douter que ce ne fussent des

(1) Il était de Siouph, près de Saïs (Herod., II, 172,).

(2) Herod., II, 182.

(3) Avec Valla, Schaeffer et Schweighaeuser, je lis μεγάλου, au lieu de μεγάρου.

(4) *Leg. pro Christ.*, § XXV, p. 115.

(5) *Description de Thèbes*, p. 146.

obélisques de grande dimension, comme ceux de Louqsor, de Karnak, d'Héliopolis et d'Alexandrie.

C'est encore lui qui fit construire entièrement à Memphis un *temple d'Isis*, qu'Hérodote qualifie de *grand et de très digne d'être vu*, qualifications qu'il ne donne à aucun autre, et qui supposent un édifice d'une grandeur et d'une beauté particulières.

Il construisit de plus entièrement un temple de Minerve à Saïs, des propylées qui surpassaient de beaucoup, dit Hérodote, *tous les monumens de ce genre, tant par leur élévation et leur grandeur que par la grosseur et la qualité des matériaux*. L'historien met sans hésiter ces propylées au-dessus de ceux qu'on voyait dans le reste de l'Égypte; ils devaient donc surpasser tout ce qu'il avait vu à Thèbes en ce genre. Ces propylées gigantesques étaient d'ailleurs ornés de colosses d'*une grande dimension*, et de sphinx d'*une longueur considérable;* ce qui signifie clairement qu'après avoir construit un de ces pylônes plus grands que ceux de Karnak, il fit élever en avant, selon l'antique usage, deux énormes colosses assis, qui précédaient une avenue de grands sphinx. Ainsi l'œuvre d'Amasis fut *complète*. Il *acheva* ces magnifiques propylées avec toutes ses dépendances, n'y laissant rien à faire à ses successeurs. Le verbe ἐξεποίησε qu'emploie Hérodote à propos de cet édifice offre une grande propriété d'expression, et je ne dois pas négliger de remarquer qu'il a dit de même, à propos du temple d'Isis à Memphis, ἐξοικοδομήσας, pour faire bien entendre qu'à l'égard de ces grands travaux, Amasis ne fit pas comme tant d'autres rois qui commençaient les temples, mais ne les finissaient pas. Lui, il finissait ceux qu'il entreprenait et terminait ceux des autres (1). En effet, Hérodote ajoute qu'Amasis fit encore transporter à Saïs des pierres énormes pour *réparer* ou *compléter*, bien entendu les édifices qui en avaient besoin; les unes venaient des carrières situées vis-à-vis de Memphis, par conséquent de celles d'où furent tirées les pierres des pyramides et de leur revêtement; les autres, qui étaient encore plus grosses, et provenaient d'Éléphantine, devaient être d'énormes blocs de granit rose. La richesse, comme la grandeur de ces matériaux, peut donner une idée de l'importance des agrandissemens ou des embellissemens qu'Amasis ajouta aux édifices de Saïs.

Mais ce qu'Hérodote admire encore plus que tous ces grands travaux, c'est une *chambre monolithe*, ayant 21 coudées (11 mètres) de long, 14 coudées (7 mètres 38) de large et 8 de haut (4 mètres),

(1) Herod., II, 175.

ou 344 mètres cubes, qui devait peser conséquemment près de 2 millions de kilogrammes, et environ 500,000 kilogrammes (le double de l'obélisque de Louqsor) après avoir été taillé et évidé.

Outre ces immenses ouvrages (1), les monumens attestent qu'Amasis en exécuta beaucoup d'autres dont l'histoire ne fait pas mention. Thèbes et d'autres lieux en ont conservé beaucoup de traces. A Tel et Mai, l'ancienne *Thmuis*, dans le Delta, se trouve un monolithe tout-à-fait semblable à celui dont parle Hérodote, et d'une assez grande dimension, puisqu'il a 7 mètres de haut, 3 mètres 95 de large, 3 mètres 21 dans l'autre sens, selon les mesures de Chanaleilles et de Girard; M. Burton y a lu le nom d'*Amasis*. D'après cela, on voit qu'Hérodote a seulement parlé de ce qu'Amasis avait fait de plus remarquable, et que ce prince avait un goût décidé pour ces monolithes de granit qu'il tirait à grands frais de Syène et d'Éléphantine. Au témoignage de sir G. Wilkinson, les carrières de Syène portent encore plusieurs inscriptions qui annoncent que ce roi en a tiré des blocs pour les édifices qu'il voulait élever dans la vallée du Nil (2). Ainsi les monumens mêmes viennent confirmer le témoignage d'Hérodote sur les travaux exécutés par Amasis peu d'années avant l'arrivée de Cambyse.

Le ressort énergique qui avait élevé les colossales constructions de Thèbes, dix ou douze siècles auparavant, ne s'était nullement affaibli. Le goût pour ces grands ouvrages subsistait dans toute sa force; les Égyptiens savaient encore transporter et soulever ces masses énormes.

Le grand monolithe d'Amasis, avant d'être évidé, ne pesait pas plus qu'une des énormes pierres qu'on trouve encore dans les ruines de Balbeck. Plusieurs ont 58 pieds de long, et Volney en a mesuré une de 69 pieds 2 pouces de long, de 12 à 13 pieds dans les deux autres sens; cette pierre, qui est une espèce de granit, doit peser au moins 900,000 kilogrammes, et elle provient, comme toutes les autres, d'une carrière située dans la montagne adjacente à la ville, d'où les Romains ont su, à l'époque des Antonins, l'amener sur le sol du temple. Ils n'ont pas été plus embarrassés pour dresser à Rome (comme les Grecs à Alexandrie) les plus grands obélisques égyptiens, ainsi que la fameuse colonne dite de Pompée, élevée en l'honneur de Dioclétien, et tant d'autres colonnes triomphales d'égale dimension qu'ils tiraient des

(1) *Description de l'Égypte; Antiquités*, t. V, pl. 29, n° 16 à 19. — On a récemment découvert une carrière d'albâtre qui, d'après l'observation de M. Prisse, doit avoir été ouverte et exploitée par Amasis.

(2) Wilkinson, *Manners and Customs*, I, 191, 192.

carrières du mont Claudianus, dans le désert à l'est de l'Égypte (1). Ces travaux furent au moins égalés par celui que les Ostrogoths exécutèrent à Ravenne au tombeau de Théodoric. Le toit monolithe de ce tombeau a été taillé dans un bloc de pierre d'Istrie qui pesait, selon les calculs de Soufflot, plus de 2,300,000 livres. En supposant qu'il eût été évidé dans la carrière même, autant qu'il le fallait pour en diminuer le poids sans qu'il courût le risque de se briser, on trouve qu'il pesait au moins 940 milliers lorsqu'il a été transporté des carrières de l'Istrie à travers le golfe Adriatique, amené dans les environs de Ravenne, près du tombeau, et élevé sur les murs de face à 40 pieds de hauteur (2), c'est-à-dire à une élévation trois fois plus grande que celle des piédestaux sur lesquels sont placés les colosses de Thèbes. Assurément ni les Grecs ni les Romains, encore moins les Ostrogoths, ne possédaient les puissans engins dont disposent les modernes; tout annonce cependant qu'ils étaient plus avancés que les Égyptiens en mécanique.

Je suis étonné autant que personne de la patience et de l'adresse que ceux-ci ont déployées en ces occasions; mais j'ai toujours été fort éloigné de leur attribuer, comme on l'a fait souvent, une mécanique aussi perfectionnée, pour le moins, que celle des modernes. S'ils avaient eu de telles ressources, les Grecs en auraient eu connaissance, eux qui, depuis Psammitichus, parcourant librement l'Égypte, furent les témoins des immenses travaux de ce prince et de ses successeurs. Or, que la mécanique des Grecs fût encore à cette époque dans l'enfance, cela résulte du moyen grossier qu'employa Chersiphron, l'architecte du premier temple d'Éphèse, commencé au temps de Crésus et d'Amasis (3). N'ayant point de machine pour élever les énormes architraves de ce temple à la grande hauteur où elles devaient être portées, il fut réduit à enterrer les colonnes au moyen de sacs de sable (4) formant un plan incliné, sur lequel les architraves étaient roulées à force de bras. Ce passage de Pline est une autorité historique en faveur de l'usage que les Égyptiens eux-mêmes faisaient du plan incliné pour porter les lourds fardeaux à un niveau élevé, car il est impossible que s'ils avaient eu un moyen plus perfectionné et moins pénible, les Grecs de ce temps ne l'eussent point connu. C'est à l'aide de ce pro-

(1) Voyez mon *Recueil des Inscriptions grecques de l'Égypte*, t. I, p. 66.

(2) Soufflot, cité par Caylus. (Acad. des Inscriptions, t. XXXI, hist., p. 39, 40.)

(3) Ce synchronisme résulte pour moi de ce que, selon Hérodote (I, 92), Crésus avait fourni *la plupart des colonnes* de ce temple.

(4) Plin., XXXVI, 21 (14).

cédé que purent être élevés facilement les blocs des colonnes de la salle hypostyle de Karnak, qui ont 21 mètres de haut, et 10 mètres de tour, ainsi que leurs énormes architraves. On enterrait toutes les colonnes à mesure qu'elles s'élevaient, et l'on allongeait graduellement le plan incliné, ou l'on en multipliait les rampes, selon le besoin. Une application du même procédé, c'est-à-dire un plan incliné en spirale, à peu près tel que l'avait conçu Huyot (1), a fourni le moyen de dresser les obélisques, et cela sans autre secours, comme les Indiens d'aujourd'hui, que celui des leviers et d'une multitude de bras habilement combinés. C'est ainsi que Rhamessès avait employé 120,000 hommes pour dresser un des obélisques de Thèbes, fait qui seul annoncerait l'extrême imperfection ou plutôt l'absence totale de la mécanique (2). Et, en effet, dans aucune peinture égyptienne, on n'aperçoit ni poulies, ni mouffles, ni cabestans, ni machines quelconques; si les Égyptiens en avaient eu l'usage, on en trouverait la trace dans un bas-relief du temps d'Osortasen (3), qui nous représente le transport d'un colosse; on le voit entouré de cordages, et tiré immédiatement par plusieurs rangées d'hommes attachés à des câbles; d'autres portent des seaux pour mouiller les cordes et graisser le sol factice sur lequel le colosse est traîné. La force tractive de leurs bras était concentrée dans un effort unique, au moyen d'un chant ou d'un battement rhythmé, qu'exécute un homme monté sur les genoux du colosse. Si 1,000 hommes ne suffisaient pas, on en prenait 10,000, autant qu'on en pouvait réunir sur un point et pour une même action. Ce bas-relief remarquable fait tomber bien des préjugés, en nous montrant que la mécanique des Égyptiens, comme celle des Indiens actuels et des Mexicains, qui, sous Montezuma, transportaient des masses énormes sans machines d'aucune sorte (4), a dû consister dans l'emploi de procédés très simples, indéfiniment multipliés, et coordonnés habilement par une longue habitude de remuer de très lourdes masses (5).

(1) Son dessin est déposé à l'École des Beaux-Arts.

(2) Plin., XXXVI, 9.

(3) Publié d'abord par Cailliaud, puis par Champollion et Rosellini, enfin par sir G. Wilkinson, *Manners and Customs*, III, 325.

(4) P. Martyr, *De Orbe novo*, decad. v, cap. 10; cité par Prescott, *History of Mexico*.

(5) M. Prisse (qui vient de faire présent à son pays des bas-reliefs de la chambre de Thouthmosis III), m'entendant lire ce passage à l'Académie, m'a communiqué une observation qu'il a faite à Thèbes, où il a remarqué les restes d'un *plan incliné* qui a servi à élever les énormes pierres d'un des pylônes de Karnak. Mes

Les savans qui, de nos jours encore, pensent que les travaux des derniers Pharaons se distinguaient des plus anciens par des dimensions beaucoup moindres soit dans l'ensemble des édifices, soit dans l'échantillon des matériaux, n'avaient certainement pas rapproché les faits que je viens de signaler, et qui prouvent que, sous ce double rapport, les travaux du temps d'Amasis, tels que les décrit Hérodote, témoin oculaire, égalent tout ce que nous trouvons encore dans les ruines de Thèbes.

Quant au style de ces monumens, on peut être assuré qu'il n'avait presque rien perdu à cette même époque. Les voyageurs attestent que les restes des travaux des rois des dernières dynasties, avant celle des Saïtes, sont en général d'un fort bon style, et qu'on les distinguerait avec peine de ceux des époques antérieures, si les noms royaux qu'ils portent n'en indiquaient la date.

Sans aller chercher loin de nous, le musée du Louvre en fournit des preuves irrécusables. Telle est une statuette en bronze, incrustée de filets d'or, représentant la femme du roi Tachellothis; c'est un chef-d'œuvre en son genre; il n'y a rien de plus beau du temps de Rhamessés. On en peut dire autant de deux divinités léontocéphales, en granit noir, du règne de Sesonchis; d'une grande cage monolithe en granit rose du règne de Psammitichus Ier, dont les figures et légendes hiéroglyphiques sont parfaitement exécutées; d'une statue en basalte vert de ce même roi; d'un grand et magnifique sarcophage en granit noir et blanc qui appartient au temps de Psammitichus II; enfin on peut citer d'Amasis le sarcophage en basalte vert trouvé à Boulaq, maintenant au musée britannique. Il y en a un excellent dessin dans la *Description de l'Egypte* (1). Les figures et légendes qui s'y trouvent sont, d'après le jugement des connaisseurs, exécutées avec une perfection qu'aucun monument connu ne surpasse (2).

vues se trouvent, sur ce point, confirmées par un fait positif que je ne connaissais pas.

(1) *Antiq.*, Pl., t. V. pl. 23.

(2) Rien n'est plus déplorable que l'abandon dans lequel on laisse au Louvre tous ces monumens, qui formeraient à eux seuls un riche musée. Ils sont épars dans un rez-de-chaussée, pêle-mêle avec les sculptures d'Olympie, les bas-reliefs d'Assos, et d'autres débris d'un incontestable mérite. Les amis des arts, aussi bien que tous les étrangers instruits, ont fait souvent entendre leurs plaintes à ce sujet; la presse les a répétées. Nous savons, quant à nous, qu'il ne tient pas à M. le directeur du musée que ce fâcheux abandon ait un terme, et il nous a été donné l'assurance que l'année ne se passerait pas sans qu'on s'occupât des moyens d'exposer dignement tous ces précieux restes d'antiquités.

Ainsi, sous le rapport de la perfection comme de la grandeur des travaux, le dernier siècle de l'empire pharaonique paraît avoir eu peu de choses à envier au temps des Ramessès.

Il suffirait de ces résultats pour établir que l'Égypte devait être alors aussi peuplée et aussi prospère qu'elle l'avait été sous la dix-huitième dynastie. Cette conséquence de faits avérés est confirmée par ce passage positif d'Hérodote : « On dit que l'Égypte ne fut jamais dans un état plus *florissant et plus prospère* que sous Amasis, que jamais le fleuve ne fut aussi bienfaisant pour la terre, ni la terre aussi féconde pour les hommes, et qu'on y comptait alors vingt mille villes habitées. » Ce n'est pas ici le lieu de discuter la réalité de ce nombre, il nous suffit de savoir ce qui se disait en Égypte au temps d'Hérodote, car l'opinion qu'il émet n'est pas la sienne; c'est celle des Égyptiens eux-mêmes, et leur témoignage a d'autant plus de poids, qu'on connaît leur penchant à vanter les anciens temps de leur monarchie. On ne peut guère les soupçonner d'avoir, sans une intime conviction, placé le siècle d'Amasis au-dessus de tous les autres.

Voilà dans quel état les Perses trouvèrent l'Égypte. Quels changemens vont suivre leur invasion? Verrons-nous s'éteindre cette antique religion si profondément empreinte dans toutes les habitudes nationales? Que deviendront et cette classe tout entière de prêtres chargés du culte de tant de divinités, et cette autre classe si nombreuse d'artisans ou d'artistes occupés de bâtir, de sculpter des temples et des tombeaux, de peindre les caisses de momies, de fabriquer cette innombrable multitude d'idoles de toutes grandeurs et d'amulettes de toutes les formes dont la superstition des Égyptiens faisait une consommation si prodigieuse?

Quand on s'est bien pénétré de l'esprit de ce peuple singulier, on demeure *a priori* convaincu que de grands changemens n'ont pu avoir lieu pendant cette période, que *les Perses n'ont anéanti ni les arts, ni les institutions de l'Égypte*, comme on l'a prétendu. Mais, dans une question historique aussi grave, on ne peut se contenter de simples déductions; il faut tâcher de déterminer d'une manière précise, avec le double secours de l'histoire et des monumens, en quel état les Perses ont dû transmettre l'Égypte aux Grecs leurs successeurs. C'est le sujet de la seconde partie de ce travail.

LETRONNE.

DES

SALONS EN FRANCE

ET

EN ANGLETERRE AU XVIIIe SIÈCLE.

I. — *George Selwyn and his Contemporaries.*
II. — HORACE WALPOLE. — *Letters to H. Mann.*
III. — CROKER. — *Boswell's Life of Samuel Johnson.*
IV. — *The Garrick Papers.*

L'influence des idées sur les idées et d'une littérature sur une littérature laisse sa trace dans les livres : on peut l'y retrouver; mais l'action vivante de l'homme sur l'homme, d'une société sur une société voisine, s'évanouit quand le tombeau s'est ouvert pour les générations de diverses races.

Si l'on espère découvrir quelque part ce prestige fugitif des changemens de la destinée humaine, ce ne sera pas la littérature proprement dite qui l'offrira, mais tout ce qui a été fait, dit ou écrit pour ne pas être imprimé; de là sortent les révélations; là on prend la vie, la parole, le geste sur le fait : lettres, correspondances, billets, portraits, meubles, journaux, comptes-courans, débris de l'existence domestique, peuvent servir à cette œuvre. Les *Lettres de Garrick*, celles de *mistriss Piozzi*, celles de *George Selwyn*, récemment publiées à Londres, peuvent avoir ce genre d'utilité, et c'est la seule.

Ce dernier livre, édité par M. Heneage Jesse, est peu de chose en lui-même. On imprime, un siècle après, les billets que George Selwyn entassait dans son secrétaire. Selwyn ne prenait aucune part aux affaires littéraires et politiques. Ce n'était même pas un homme de valeur; il avait de l'esprit et surtout la repartie facile, un beau gilet de velours, une simplicité d'excellent goût dans sa parure, un fond d'ennui qui l'empêchait de montrer des prétentions et de blesser les autres, un besoin de sensations qui l'envoyait tour à tour à la table de jeu, et à Tyburn pour y voir pendre. Sa débauche n'avait rien d'effréné, son jeu rien de violent; ses amours comptaient à peine. Rien de sérieux et d'important ne traverse sa correspondance; lady Hervey a un équipage, tel mari divorce, tel autre devrait divorcer; il y a du scandale chez White autour de la table de jeu. Selwyn et ses amis ne pensent pas à autre chose. Walpole, le héros de leur monde, s'élève un peu plus haut, il se fait collecteur et amateur de curiosités; aussi se moque-t-on de lui dans son cercle. Ami de Mme Du Deffand, il introduit auprès de la vieille femme qui s'ennuie ce grand personnage au sourire fatigué, dont le corps plie comme un saule, et dont l'œil terne et à demi fermé semble inattentif à tout ce qui se passe : c'est Selwyn.

Sa pose est nonchalante, son air froid, sa tenue remarquable par une négligence de bon ton, et son costume sans faste; la simplicité en est *nice*, comme disent les Anglais, comme nous disions autrefois, — un des excellens mots que nous avons perdus. Eh bien! cet homme qui sait écouter (grand art), qui sourit à peine, qui laisse tomber languissamment une épigramme de ses lèvres pâles, et joue un jeu d'enfer sans paraître ému le moins du monde, c'est l'homme d'esprit et l'homme à la mode de 1750; on applaudit son silence, et quand il a dit *il fait chaud*, on le trouve profond.

Tout à l'heure il aura perdu cent guinées au pharaon, et, prenant le bras de son ami Fox, tous deux s'en iront gaiement à la chambre, lui pour dormir sur les bancs des ministres, Fox pour hurler de très belles choses contre ces ministres. Il passera ensuite dans les couloirs de la chambre haute où il trouvera l'Écossais lord March, son bon ami, ce petit homme aux cheveux grisonnans, que vous voyez se dandiner là-bas, et qui le conduira chez une de ses pensionnaires, car il en a beaucoup; la Zamperini, la Tondino, la Rena, — italiennes; — miss Helena et miss Barbara, anglaises, et dix-neuf autres. — Les Italiennes l'emportaient dans son cœur; il appréciait surtout les Vénitiennes, et parmi ces dernières la Zamperini, un petit minois, un diable difficile

à déchiffrer, fossettes souriantes, yeux fendus en amandes et étincelans de malice, je ne sais quoi du singe et de l'oiseau; le caprice écrit sur tous les traits, la peau plus que brune, la dent plus que blanche, beaucoup de la bohémienne; Reynolds a fait d'elle un charmant portrait. George Selwyn s'en va souper là; c'est un si bon garçon, et si peu à craindre dans les ménages!

Notre homme avait aussi des mélanges dans son caractère et dans ses habitudes. Il était frivole comme le vent, léger comme la paille, amoureux de toute chose nouvelle, incapable de sérieux en rien, et surtout dans le mal; vaniteux, aimable, sans passion, un bijou de salon. Il restait froid en disant de jolies choses, et ses épigrammes plaisaient davantage; mais ce qu'il aimait par-dessus un bon mot, c'était une exécution à mort, et, plus que l'exécution, la tête coupée; il payait cette curiosité fort cher. Un enfant rose et frais le charmait aussi; — un bel enfant et un vieux pendu! quels goûts! On n'est pas plus blâsé que cela. Comme son atmosphère à lui était le salon, qu'il ne connaissait ni les rues ni les forêts, que la chambre des communes l'ennuyait, que la table de jeu le fatiguait, et que d'ailleurs cette vie factice et brûlante a ses tristes retours, il trouvait dans l'enfance la naïveté de la vie qui éclot, et dans l'échafaud la naïveté de la mort.

Qu'un tel homme soit historique, voilà ce qui surprend. Il l'est comme ami de Walpole; ses lettres expliquent bien la double société d'Angleterre et de France, les salons de Mme Du Deffand et de lady Hervey. On n'a qu'à se retourner: à droite la France, à gauche l'Angleterre; deux pays nouveaux l'un pour l'autre et qui se touchent.

J'ai demandé souvent compte aux historiens littéraires, comme aux historiens politiques, de l'habitude qu'ils ont prise d'examiner seulement une fraction de l'Europe, un point isolé de l'ensemble. S'il n'est comparé avec ce qui l'entoure, ce point isolé n'a aucune valeur. Les histoires du XVIe siècle, en France, seront toutes incomplètes tant qu'on n'aura pas renoué les liens qui rattachent intimement l'Allemagne et l'Italie de cette époque à la France, à l'Angleterre et à l'Espagne. Oui, c'est charmant à voir, le XVIIIe siècle de Voltaire! Quelle gaieté! quelle tristesse! comme tout s'agite et se précipite! Mais l'Angleterre de Bolingbroke et de Chatham renferme et cache le ressort de ces agitations. Il faut les étudier ensemble et les détacher cependant. L'Angleterre du XVIIIe siècle, magnifique étude, est tellement complexe, qu'on doit, pour la comprendre, analyser la France de bien près, dans ses mœurs plus que dans ses livres et les comparer l'une à l'autre.

La tâche n'est pas aisée, tant les deux nations se ressemblent peu,

tout en paraissant se mêler. Pendant que notre régence et le doux règne de Louis XV nous berçaient sur le penchant de la révolution, le fond de la société anglaise était dramatique et même tragique. Partout, chez la bourgeoisie, commerçante et whig; chez l'aristocratie, ambitieuse et tory; chez le peuple, âpre, calviniste et haineux, un intérêt vif, des vengeances, des repentirs, des craintes et des espérances. Les *profligates* eux-mêmes, le duc de Wharton, par exemple, avaient un caractère romanesque; il était emphatique dans le vice, comme Young, son ami, l'était en poésie.

Pas de faculté qui ne se développât hardiment, de goût qui ne trouvât ses sympathies et son groupe, d'ambition qui ne déployât ses ailes et ne prît l'essor. Dans ce château, près de Newbury, les rideaux baissés, vingt bougies allumées à midi, le débauché Wilkes célèbre ses orgies, et donne au suzerain du lieu l'accolade de l'athéisme. A Londres, aux environs de Westminster, les bourgeoises accourent chez un saint, le *Sinner Saved*, qui demeure sous les combles, arrache de leurs yeux tant de larmes, verse dans leurs ames tant de discours et dans leurs esprits tant de lumières, que la veuve du lord-maire finit par l'épouser. Selwyn joue, Sheridan boit, Richardson endoctrine les dévotes, Fielding étudie les voleurs, Burke pérore éloquemment devant les banquettes, Horace Walpole fait la chasse aux vieux portraits, Gray pleure, Foote rit, Sterne rêve, Goldsmith baye aux corneilles, Clive met un quart de l'Hindoustan dans la poche de l'Angleterre; l'Amérique septentrionale se détache, et Franklin se promène au bord de la Tamise en se moquant des Anglais. De 1710 à 1790, la Grande-Bretagne est tout cela, et cette histoire aux mille faces n'a pas été écrite, même par les nationaux.

Nous, cependant, nous nous laissions aller mollement au cours fatal des choses humaines. Nous venions d'imposer la loi à toute l'Europe; la vieillesse solennelle et lugubrement majestueuse de Louis XIV se prolonge, l'influence française s'affaiblit. Triste époque; Campistron décalque Racine; le grand homme, c'est Fontenelle; la stupidité dévote du duc d'Anjou, devenu roi d'Espagne, déshonore son aïeul et son trône. *Ce petit-fils de Louis XIV*, comme le dit si bien un diplomate, *entre, sceptre en main, dans la poche de la des Ursins.* — Turcaret inaugure par la satire du vol universel un siècle que Figaro doit enterrer par la satire de la bassesse chez les grands et de la rapacité chez les petits. Siècle magnifique pourtant, fertile en génie et en voluptés, plein de graces et de splendeurs, et plus intéressant encore par sa catastrophe inévitable.

Il faut bien le dire, puisque telle est la vérité, la société se désorganisait en France, elle s'organisait en Angleterre. Paris applaudit à la triste gaieté d'un chef-d'œuvre, *Turcaret;* Londres fait Addison ministre pour avoir écrit ce grave et doux sermon périodique intitulé le *Spectateur*. Il fallait bien que l'Angleterre eût son temps de perfection relative, et atteignît l'apogée de son mode social; la France monarchique avait trouvé sa belle époque sous Louis XIV, et rien chez les Anglais ne peut se comparer à cela.

La France mal gérée faisait trois fois de suite banqueroute. L'Angleterre, admirablement administrée, créait la caisse d'amortissement, les banques et les caisses d'épargne. La France, comme un prodigue déjà ruiné, avait recours aux prêts usuraires. L'Angleterre, comme un bourgeois économe, était prévoyante même dans son luxe. Ainsi la monarchie mourait chez nous, et le gouvernement des chambres grandissait chez nos voisins. C'est bien assez pour expliquer la révolution.

Il est inutile d'appuyer sur l'antithèse des deux sociétés anglaise et française à cette époque, l'une toute d'ambition et de vie pratique, l'autre toute de volupté et de théorie. Quant à soutenir avec le docteur Schlosser de Heidelberg (1) que la France et l'Angleterre se confondirent au XVIIIe siècle pour les mœurs comme pour les idées, cela est impossible, et nous le reconnaîtrons bientôt. Jamais l'Angleterre ne fut française; jamais, au plus fort de notre anglomanie, nous n'avons abdiqué notre caractère. La liaison des deux peuples, composée d'antipathie et d'entraînement, fut d'autant plus piquante, que l'étonnement se mêlait au désir, et que l'on cherchait à se comprendre sans y réussir toujours. Cette attraction et cette répulsion, ce mouvement double et irrésistible, comment s'opéra-t-il? Que produisit-il? D'où venaient les courans électriques? Quels en ont été les moteurs et les résultats? L'étude invite à l'analyse.

Ces deux sociétés se rencontrent, s'éclairent, s'étonnent, et cherchent à se pénétrer. Quelle impression mutuelle résulta de leur double apparition et de leur choc? Il n'y avait pas, à vrai dire, de salons en Angleterre, mais des clubs, des bals, des théâtres, des châteaux, un sénat, et dans le fond la vie domestique. Nous avions, nous, le salon de Mme de Tencin, les coteries de Mme Geoffrin, de Mme Du Deffand, de Mme de Lespinasse et du baron d'Holbach; mais nous n'avions pas de vie publique. Avant d'imiter les Anglais, il nous fallait comprendre

(1) *Geschichte des XVIII th. Jarhunderts*, 2e theil., 3 abth. Leipzig, 1843.

une organisation sociale contraire à nos habitudes; ce qui n'était pas facile.

Sous Mazarin, la France connaissait si peu l'Angleterre, que le poète Saint-Amant, voyageant dans cette région ignorée, signalait *Fairfax* (milord Ferreface) comme protecteur des îles britanniques. La fille de notre Henri IV, la jeune Henriette, n'exerça aucune influence sur les sujets de son mari, et son mari lui-même, qui chassa les femmes de chambre françaises et les chapelains catholiques de sa femme éplorée, ne fut point vis-à-vis d'elle l'esclave timide et faible que l'on a prétendu.

Les rapports des deux nations ne devinrent pas plus intimes lorsque Charles II habita le Louvre et reçut l'hospitalité française. On se moquait à Paris de ce roi « qui n'avait pas un fagot, dit Clarendon dans une de ses lettres, pour chauffer les grandes cheminées du palais, et qui n'osait plus sortir parce qu'il n'avait pas payé le cordonnier, le tailleur et le boulanger, qui devenaient importuns (*clamorous*). » Il rapporta, il est vrai, de son exil un goût vif pour notre civilisation et nos mœurs, et plus tard Mlle de Querouailles lui fut adressée par Louis XIV, afin de le maintenir dans ses intentions sympathiques. Vers le même temps Saint-Évremont jouait au quinola, du côté de Blackfriars, avec Hortense Mancini, devenue vieille, mais toujours coquette, et les grandes dames de Londres imitaient de leur mieux les airs magnifiques et les vivacités hardies de Mme de Montespan.

Ce fut pour Whitehall une époque d'imitation française, ou plutôt de recherche burlesque et de prétentieuse copie de nos mœurs. La grace, qui est l'exquis de la convenance, et qui ne se passe jamais de sobriété, échappait à ces rudes imitateurs des Lauzun et des La Feuillade. Quant au peuple, qui se tenait à l'écart, il se renfermait dans sa haine et dans sa Bible. Une anecdote contemporaine m'a toujours profondément frappé; elle met en regard l'élément factice qui doit disparaître et l'élément vital qui doit régner un jour dans la société anglaise. Charles II en bonne fortune, à son ordinaire, se promenait sur les dunes de Brighton, par une belle matinée d'été, en compagnie de cette jeune et jolie marchande d'oranges, Nelly Gwynn, la seule de ses sultanes qui l'ait sincèrement aimé. Au détour d'un sentier, dans le creux d'un vallon formé par les sables mobiles, était couché un jeune enfant du peuple, berger de quinze ans, bronzé par le soleil, à peine vêtu, et qui lisait attentivement une vieille Bible in-folio; levant les yeux vers le roi et vers sa suite, il les reporta aussitôt sur le volume et continua de lire.

Cependant l'exemple du monarque avait gagné toute sa cour; quiconque voulait plaire imitait la galanterie de Versailles et l'outrait jusqu'à la briser; le théâtre abondait en traductions du français, misérables parodies de la grace copiée par la licence. *Le Bourgeois gentilhomme*, imité par Ravenscroft, *Amphitryon*, par Dryden, donnent la nausée. On ose à peine redire ce qui se faisait alors à la cour de Charles II. La peinture de ces mœurs, telle que la plume fine de Hamilton l'a donnée, est singulièrement adoucie. La haute société vivait en général dans deux ménages, l'un légitime et oublié, l'autre illégitime et mobile : on connaissait cette fraction de la société contemporaine sous le beau nom de *keeping part*, ce qui ne peut guère se traduire. Le peuple croyait de bonne foi que c'étaient là les mœurs de la France, et les puritains détestaient, autant que les courtisans admiraient cette parodie de Louis XIV, un roi placé entre deux maîtresses qui n'avaient plus de beauté, l'une la duchesse de Cleveland, qui le trompait, l'autre la duchesse de Portsmouth (Mlle de Querouailles), qui le vendait.

Aussi, ne voit-on pas que ce mouvement ait pénétré bien loin dans la société anglaise, dont le fond et le centre résistaient avec une âpreté décisive, à l'inoculation maladroite de l'imitation française. La France, malgré l'aimable ambassadeur Mathieu Prior, ne goûtait pas davantage le peu qu'elle entrevoyait de l'Angleterre. En définitive, on se dénigrait, on se méprisait et l'on s'ignorait.

Tels étaient les rapports des deux peuples.

Au moment du triomphe calviniste en Angleterre, en 1688 seulement, la première infusion et le premier mélange du goût anglais se laissent pressentir en France, avec la cour de Saint-Germain, le triste Jacques II, ses fidèles Irlandais et Hamilton. C'est là le vrai point de jonction des deux sociétés rivales. Bolingbroke vient ensuite.

Un jour, dans le salon de Mme de Tencin, qui aspirait à la succession de Ninon de Lenclos, et que Dubois daignait alors protéger de son amour, on vit paraître au milieu des gens de plaisir et d'esprit qui le remplissaient un Anglais extraordinaire. Beau, de faciles manières, le vrai grand seigneur, leste dans ses discours, plus hardi dans sa galanterie que les jeunes ducs de la régence, plus profane que ce *méchant Nocé* (1), racontant bien, parlant philosophie mieux que Gassendi et impiété mieux que Chaulieu, doué de la faculté de séduire, de dominer et d'entraîner, il fut bientôt le maître de ce brillant mauvais lieu, que des aventures sanglantes rendirent célèbre plus tard, et qui

(1) V. *Mémoires de Charlotte de Bavière.*

se trouve placé d'une si singulière façon au seuil même de la régence. C'était en 1715. Le duc d'Orléans, après avoir démonté pièce à pièce la vieille cour et détruit d'avance le pouvoir des bâtards, faisait casser par le parlement le testament de Louis XIV le lendemain même de la mort du grand roi; après avoir écrit ce testament sous la dictée du monarque, le président Voisin aidait à le détruire; tout respect pour la monarchie et l'hérédité tombait à la fois, et une scène digne de Gilblas se jouait sur le grand théâtre de la politique. Alors brilla au milieu de cette société ardente et frivole cet Anglais devenu l'amant de Mme de Tencin après tant d'autres et avant tant d'autres, homme bien autrement énergique et impétueux que tout ce qui l'environnait. C'était Bolingbroke.

Il s'était échappé de Londres exactement comme le dandy Brummell; mais l'exil de Bolingbroke avait des causes élevées, si ce n'est honorables. Il savait que les whigs l'abhorraient, que le rigorisme calviniste exécrait ses débauches, que George II, qui venait de monter sur le trône, ne ménagerait pas le premier ministre des tories, et qu'il y allait de sa tête. Un soir, il parut à l'Opéra, plus brillant que jamais, demanda pour le lendemain, selon l'usage des grands seigneurs, une représentation à sa convenance, et partit pour la France, « avec une grande perruque sans poudre, » et sous la livrée d'un valet de chambre français. Il arrachait aux calvinistes la proie dont ils étaient le plus avides, leur vengeance contre l'homme du pouvoir, contre l'écrivain blasphémateur, le voluptueux et l'homme à la mode.

On a trop vanté le style de Bolingbroke, style pâteux et facile, emphatique et inégal, assez semblable à la prose indécise de Mirabeau fils, style qui réclame l'influence personnelle, qui veut être parlé, non écrit. Ce qui plaisait dans ses livres et sa conversation, à cette époque d'ennui moral et de reconstruction ardemment pressentie, c'était une raison hautaine qui appelait à son tribunal toutes les traditions et les autorités. Aussi effrayait-il profondément les hommes de l'église anglicane. Les puritains, qui l'avaient élevé, auxquels il appartenait par sa naissance, lui avaient appris cette audace du jugement personnel, cet isolement orgueilleux de la raison. L'arme une fois trempée, il l'avait tournée contre ses instituteurs.

Par ses ancêtres et sa jeunesse, il tenait à la race des partisans de Cromwell, et comme ses passions avaient trouvé en eux des ennemis et des accusateurs, il les avait haïs comme il savait haïr : il était devenu tory. Ainsi s'explique ce caractère singulier que toute discipline révoltait pour lui-même, et qui voulait fonder ou assurer

l'autorité sur tous; puritain incrédule, épicurien et homme de pouvoir, il charma autant qu'il effraya les salons français par ce mélange si nouveau pour nous; et quand Voltaire, à vingt ans, rencontra chez l'abbé de Chaulieu cet exilé qui détruisait la Bible, haranguait comme Périclès, raillait ses ennemis, se moquait des formules et enlevait aux seigneurs leurs plus belles maîtresses, le jeune fils du notaire crut voir sortir du tombeau l'Alcibiade des temps anciens.

Ce devaient être de charmans soupers que ceux auxquels assistaient Voltaire à vingt ans, le vieux Chaulieu, Bolingbroke exilé, le comte Hamilton, le plus délicat des esprits. Ces échanges de pensée ne laissent pas trace dans les livres, la puissance électrique n'en laisse aucune à travers l'espace parcouru; mais certes, dès l'année 1720, un XVIIIe siècle bien préparé se trouvait là. Le désir de la vie politique et l'impiété de haut goût y pénétraient avec Bolingbroke. La révélation croulait; le règne des capacités politiques était substitué en théorie au règne des pouvoirs hiérarchiques. Bientôt fatigué du tourbillon frivole qui emporte vers le plaisir les jeunes courtisans de la régence, Bolingbroke se marie à Mme de Villette, et vient habiter, près d'Orléans, *la Source*, domaine charmant où le Loiret commence son cours. A la Source, auprès de cette petite rivière couverte de joncs, et dont Boucher aurait fait volontiers le portrait, le jeune Voltaire vient écouter les leçons de l'Alcibiade exilé et du libre penseur; il y passe plusieurs mois. Cet esprit infiniment plus vif et plus alerte que Bolingbroke vient recevoir de l'homme du monde et de l'homme politique l'impulsion générale de sa vie intellectuelle et de son influence future.

Chacun d'eux y trouvait son compte; Voltaire puisait d'avance à cette nouvelle et vaste source qui jaillissait pour lui d'une région hardie, inconnue, féconde, et qui allait abreuver tout un siècle. L'homme d'état, de son côté, savait ce que vaut pour ses amis et ses ennemis un homme d'esprit qui tient la plume. De retour à Londres en 1725, ce même Bolingbroke, qui avait des nerfs d'acier, qui écrivait mal, qui parlait bien, se retrouve encore au milieu des gens de lettres. Il appelle à lui et s'attache pour toujours la spirituelle et gracieuse coterie des Gay, des Swift, des Arbuthnot, groupés autour de la belle duchesse de Queensberry, et que Voltaire a connus, avant de remplir le siècle de son combat et de sa renommée. Séduit par la parole et la conversation de Bolingbroke, il se rendit à Londres, cette même année où les *Voyages de Gulliver*, expression de la misanthropie la plus âcre, venaient de paraître. Notez que la chute de Bo-

lingbroke, tory libéral, avait entraîné celle de Swift, son partisan, et que l'homme de plume n'avait pas résisté au désastre que l'homme du monde supportait sans blêmir.

Le premier anneau, mais bien faible, est donc Hamilton en France; bientôt Bolingbroke pénètre dans la société de Mme de Tencin, et fait l'éducation morale de Voltaire. A ces relations succèdent celles de Destouches, l'auteur comique chargé d'affaires de l'abbé Dubois près de la cour d'Angleterre; il n'a fait, selon moi, qu'une bonne comédie, et celle-là, il ne l'a point écrite; c'est quand il a prié le chef de l'église anglicane de demander au pape la barrette de cardinal pour son maître et l'a obtenue.

Le régent s'était montré favorable à l'inoculation anglaise. Il aimait le Nord, et il était du Nord par sa mère. Tout ce qui s'oppose à lui est du Midi : c'est Cellamare, l'Espagne, Rome, Alberoni. Il se laisse séduire par le financier Law, Écossais, qui eut le tort de venir mal à propos, et de ne pas examiner d'assez près les élémens sur lesquels il voulait agir. Cet homme aimable, que la vue des plaies de la France jeta dans la volupté, et qui eut le coup d'œil si net et si ferme en politique, comprenait que le rôle actif du Midi était terminé; fils d'Allemande, il penchait vers l'Allemagne et l'Angleterre. Ses mœurs furent un scandale, sans doute, mais sa politique sauva la France pendant quelque temps.

La pâle influence de Destouches eut bientôt cédé la place à la vive et forte action de deux hommes que les doctrines anglaises ont pénétrés : Voltaire, ami de Bolingbroke et son élève; Montesquieu, ami de lord Chesterfield, et membre de la Société royale de Londres. Ce n'est plus l'Angleterre des Stuarts qui copie burlesquement la France de Louis XIV; c'est la France énervée de Louis XV s'inoculant la sève politique du vieux pays saxon. Bientôt le mouvement se précipite; de tous côtés, les anneaux se lient, les rapports s'établissent. On admire à Paris la belle Marie Hervey, à demi française; Sterne le sentimental touche Crébillon fils le libertin; le salon de Mme Du Deffand s'ouvre aux amis de Walpole; Wilkes paraît chez Mme Geoffrin, et effraie tout ce monde brillant et doux de sa vivacité hardie et de son langage impudent; Mme de Boufflers ne veut pas quitter Londres sans voir la curiosité du pays, le dictionnaire vivant, le moraliste in-folio, Samuel Johnson. On se dispute à Paris le fameux Garrick, descendant des Garrigues de Provence, et qui apprend à Préville comment il faut être gris sur la scène. Hume se laisse adorer par les belles dames; Gibbon vient recueillir les influences de Voltaire; il ne manque plus

à cette grande mêlée que l'arrivée de Franklin, le départ et les combats de M. de Lafayette, pour achever ce que le docteur Schlosser appelle la fusion des deux races et des deux peuples.

Cette fusion était-elle profonde, était-elle réelle? Non, certes. Pour se trouver dans les désirs et les esprits, elle n'existait pas davantage dans les faits.

Sous la reine Anne, la société anglaise, même la plus haute, n'avait pas encore deviné, tant s'en faut, l'exquis et le gracieux du monde français. Les hommes les plus distingués vivaient dans les clubs. En 1730, Addison dictait à ses compatriotes, dans le *Spectateur*, de véritables règles de civilité puérile, qui rappellent celles de Catherine de Russie : « On ôtera son chapeau. » Marie Wortley Montagu, femme d'ambassadeur, se faisait remarquer par le peu de soin de son costume, et osait publier une ballade licencieuse contre une de ses amies, lady Murray, femme fort estimée, à laquelle un laquais avait fait outrage, « bien que, dit le malin Walpole, elle fût protégée contre de telles offenses par une défense de rides plus nombreuses que l'on n'en vit jamais autour d'une figure humaine. » Il restait quelque chose de farouche dans le vice, d'effréné dans l'élégance, de violent dans le bon ton, de féroce dans l'austérité, de fanatique dans la religion. Addison naquit au moment où ces teintes contraires pouvaient s'adoucir et se fondre au profit de la sociabilité, et dut sa gloire à cet à-propos de son talent.

Addison éteint la débauche chez les gens de cour, et leur en fait honte; il adoucit la rude piété des gens de roture, et leur persuade d'être aimables. C'est là sa mission. Aussi cette douce sévérité d'Addison fut-elle accueillie d'un sourire universel et d'une reconnaissance générale. Grace à l'onction d'un style naturel sans faiblesse et grave sans emphase, cet heureux esprit devint l'instituteur de son temps; la censure bourgeoise des mœurs publiques s'installa et prit rang dans les habitudes.

Quant à la France, elle est bien loin encore de cette admiration pour la vertu bourgeoise, que Diderot lui communiquera plus tard; ce qu'elle admire, c'est lord Stormond, le jeune Anglais, magnifique, beau, et qui avait le don de plaire. Les salons s'ouvraient d'eux-mêmes à Stormond comme à Bolingbroke; mais, dans les habitudes, rien ne se touchait encore; une femme du grand monde se chargea de ce soin délicat et n'y réussit pas davantage.

Dans l'histoire de ce magnétisme des mœurs réciproques des deux nations, lady Hervey ne peut être oubliée; elle continua Bolingbroke

et l'ambassadeur Stormond. C'était une beauté, ou plutôt la beauté de son temps, ce qui ne prouve pas qu'elle fût la plus belle. Enfin la mode l'avait adoptée, et cet attrait charmant, le ton du monde et la bonne humeur, la placèrent au rang des idoles. Elle ne se gâta pas au milieu de l'adoration générale, et ne devint ni pédante comme cette spirituelle lady Montagu, ni écervelée comme la duchesse de Kingston, ni folle d'amour comme la pauvre miss Howe, dont vous pouvez lire dans les journaux du temps la pathétique histoire; reine d'une saison, qui mourut le cœur brisé, et ne put abriter son repentir et son amour dans la cellule de Mlle de La Vallière. Gay, Pope, Voltaire, lord Chesterfield furent les admirateurs constans de lady Hervey, qui eut bientôt occasion de connaître la France, et de s'y plaire. Elle était, dit Chesterfield, « l'essence de tout ce qui est aimable, » et, malgré les hommages nombreux dont on l'environnait quand elle n'était encore que Marie Lepel, demoiselle d'honneur de la princesse de Galles, elle trouvait cette société, demi-puritaine et demi-débauchée, bien bruyante dans ses goûts, bien violente dans ses plaisirs.

La dynastie des Nassau avait corrigé la licence des courtisans de Charles II; la brutalité était restée. « Je me rendis en bateau à Hampton-Court, dit Pope dans une de ses piquantes lettres si vivement et si nettement écrites, n'ayant pour escorte que ma seule vertu : elle ne réussit point à me cacher à tous les yeux; le prince de Galles m'aperçut suivi de ses demoiselles d'honneur qui revenaient de la chasse. La belle vie! Déjeuner avec du jambon de Westphalie; monter un cheval de louage, et lui faire sauter ravins et haies; revenir à midi avec la fièvre et le front marqué, ce qui est mille fois plus triste, d'un sillon pourpre imprimé par un chapeau trop étroit; voilà des préparations excellentes pour faire de bonnes femmes de chasseurs, prolifiques créatrices d'une multitude de marmots gras et roses. A peine a-t-on essuyé la transpiration dont on est couvert, on attend une bonne heure chez la princesse, dans un grand appartement froid, et l'on babille en prenant un rhume; puis à dîner, comme dit Shakspeare, avec ou sans appétit, et jusqu'à minuit, bâiller, rêver ou travailler. Un ermitage dans les bois, avec un pigeonnier par derrière et une montagne en perspective, est plus agréable en vérité. Miss Lepel (lady Hervey) en est convenue avec moi; et ce qui prouve son ennui profond, c'est que nous nous sommes promenés trois ou quatre heures ensemble, au clair de la lune, sans rencontrer personne que sa majesté qui donnait audience au grand chambellan sous le mur du jardin. »

La demoiselle d'honneur mariée vint en France, y resta quelque

temps et se laissa bientôt prendre au charme de nos mœurs faciles. « Lady Hervey, dit lord Chesterfield à son fils, va passer tout l'hiver à Paris, où vous êtes; je m'en réjouis pour vous. Elle n'a pas quitté les cours, et personne n'est plus jolie et plus gracieuse sans frivolité. Elle sait infiniment et ne le dit à personne; c'est le ton de la parfaitement bonne compagnie, les manières les plus engageantes, et le je ne sais quoi qui plaît. » Là-dessus, en véritable homme du monde, il invite son fils à se ménager l'ombre protectrice des ailes de lady Hervey; cette dernière, à ce qu'il paraît, accepta l'hommage, mais non le patronage. Une fois à Paris, et mêlée aux Boufflers, aux Créqui, aux Montmorency, elle quitta le moins possible cette douce civilisation, si veloutée et si piquante. « C'était une demi-française, dit lady Bute dans ses souvenirs. » On finit par la regarder à Londres avec une sorte d'envie. « Je la crois naturalisée française, dit lady Chesterfield; elle n'est plus des nôtres. » Enfin Walpole, Français par la finesse de l'esprit, Anglais par l'originalité des goûts, se plaint, dans une de ses lettres, « de ce qu'elle raffole, dit-il, de tout ce qui est français. » Elle revint à Londres, à soixante-huit ans, le plus tard qu'elle put, pour y mourir en incrédule et « pour y mourir avec grace, » dit encore Walpole. Au milieu d'affreuses tortures qui ne lui laissaient pas un moment de répit, elle écrivait à son fils, le duc de Bristol : « Je sens ma fin approcher; mais je ne souffre pas : une vieille femme peut-elle rien désirer de plus? » Walpole ajoute : « Ses dernières paroles furent convenables comme sa vie entière; la convenance, c'est la grace, et tout le monde peut se donner celle-là quand toutes les autres ont disparu. »

Ainsi s'opérait la double séduction de l'Angleterre par la France, et de notre société par les mœurs anglaises. Nous nous laissions prendre par le côté sérieux de nos voisins; ils cédaient à l'attrait de la grace et du plaisir. Les idées hardies de Bolingbroke, l'incrédulité épicurienne de lady Hervey, que le sceptique Conyers Middleton avait élevée, descendaient à la fois dans les salons et dans le peuple, chez les bourgeois et les gens de lettres, préparés par la société de Ninon de Lenclos et par celle du Temple. Nous n'exerçions pas sur les masses puritaines, sur les bourgeois commerçans, sur les hommes d'état de Londres, une semblable influence; elle n'atteignait que quelques élégans et ne pénétrait pas plus loin que la zone de Walpole, de Mary Hervey et de George Selwyn. L'échange n'était pas égal. Une organisation politique très forte, des finances prospères, un esprit national très âpre, résistaient à notre puissance de sociabilité et de volupté.

Chez nous, une monarchie qui s'affaissait dans la banqueroute, et un énervement mêlé d'ardens désirs vers un avenir meilleur, assuraient la domination intellectuelle de nos voisins. Locke, Toland, Bolingbroke, Conyers Middleton, Chubb, vinrent renforcer les doctrines de Gassendi et les doutes voilés de Fontenelle. Bayle y mêla son érudition et son indifférence aiguisée. Mais toute cette influence des livres eût été absorbée et annulée en peu de temps, si le bouillonnement orageux de cette société anglaise n'eût sans cesse rejeté sur nous ses exilés, ses transfuges ou ses ennuyés.

Après Hamilton et Jacques II, voici Bolingbroke et Stormond, et surtout la belle lady Hervey, interprètes bien plus actifs par leur présence et leur action vivante, par leur exemple et leur jeu dans les intérêts de la société française, que la lettre morte des volumes imprimés. On peut retrouver, dans les lettres de Charlotte de Bavière, de Mme Desnoyers, de Voltaire, de Mme Dubocage, de Mme de Tencin, les traces vives de cette première impression. Il était évident que ce serait la société française qui serait entamée. Marie Hervey, elle-même, était revenue mourir à Londres. Walpole s'obstinait à défendre Shakspeare contre Voltaire, pendant que Diderot et Grimm, même Suard et Marmontel, sans compter les enfans-perdus, Mercier et Letourneur abandonnaient les anciens dieux, critiquaient Boileau, vantaient démesurément Richardson, osaient admettre *Othello* et *Hamlet* parmi les chefs-d'œuvre et ouvraient au grand William notre panthéon littéraire.

Il résulta de cette situation quelque chose de bizarre. L'impiété et la dévotion, Bolingbroke et Addison, Fielding et Richardson, Sterne et Goldsmith, c'est-à-dire ce que l'on peut imaginer de plus hostile et de plus contradictoire, pénétrèrent à la fois en France. L'élégant et populaire Addison était moral; il n'eût pas été populaire sans moralité; mais Sterne était parfois cynique, et n'en plaisait que davantage aux grands seigneurs. Quand la France, fatiguée de monarchie, voulut aussi être populaire, elle adopta la moralité d'Addison, sans se priver de Sterne et de son caprice hasardeux. Elle ouvrit Crébillon fils d'une main, et de l'autre feuilleta Richardson. Ce contraste se retrouve chez Diderot, qui décrit avec une verve si chaude les voluptés d'Otahiti, et vante la chasteté bourgeoise dans *le Père de Famille*. Le dernier terme de cette incroyable antithèse, c'est Louvet, héros de révolution, auteur de *Faublas*.

L'Angleterre en masse ne nous rendait pas l'admiration dont nous couvrions toute sa société, ses violences, ses vices et ses vertus.

Elle se moquait de nous, comme nous avions raillé, sous Louis XIV, nos imitateurs exagérés. La France était un peu dans la situation de Mme Du Deffand vis-à-vis de Walpole; elle adorait un ingrat. Walpole et l'Angleterre avaient honte de se laisser prendre à la bonne grace et aux caresses de l'antique monarchie, devenue frivole, et toujours aimable. Quant à nous, rien ne décourageait notre engouement; nous imprimions à Paris un grand journal anglais, que personne ne comprenait, et que tout le monde faisait semblant de lire; quiconque venait de Londres, était sûr de trouver son piédestal à Paris.

L'évêque Atterbury, jacobite exilé dont l'éloquence égalait celle de Chatham, mais dont le jugement n'égalait pas l'éloquence, vint aussi mourir en France, où, selon Selwyn, il voyait beaucoup les parlementaires. Après lui paraît Wilkes, cette parodie de Bolingbroke, qui se fit lord-maire quand il fut las de tourmenter la cour. C'était un satyre, horriblement laid, et en revanche fort libertin, qui disait sans cesse que, pour atteindre le cœur des femmes et l'emporter près d'elles sur le plus beau des hommes, il ne demandait qu'un jour d'avance. Hardi, violent, hâbleur, vénal, mauvais écrivain, grand charlatan, il représente comme le sommet éclatant du vice anglais à cette époque, du vice politique et du vice moral. Il fit un livre indécent, qui fut brûlé par le bourreau. Quel est ce vieux manoir éclairé de mille bougies, et que l'on voit étinceler sous l'ombre épaisse des chênes anglais? Pourquoi ces longs cris de joie et d'ivresse, interrompus par les pédales de l'orgue et par les chants de l'église catholique? Si vous payez le concierge qui est ivre (et tout le monde est ivre), il vous introduira dans l'intérieur du château. C'est le domaine de lord Dashwood, et c'est lui-même que vous voyez là-bas, au pied de l'autel, vêtu en prêtre qui officie, et parodiant indignement le sacrifice de la messe. Son premier assistant est Wilkes, l'autre est le poète Savage, l'ami de Samuel Johnson et le fils illégitime de la comtesse de Macclesfield. Voilà, vous vous en apercevez, une société énergique, et qui va jusqu'au bout des choses. Il n'y a pas d'obscénités, d'horreurs, d'infamies, que ce *club des franciscains* (l'association se nommait ainsi et portait le costume des moines) ne se permît sous ces voûtes féodales, qui devaient s'ébranler et frémir d'horreur. Là se réunissaient, sous la robe blanche et dans la vieille chapelle, à quelque fraction politique qu'ils appartinssent, les *free-thinkers*, les « libertins, » comme ils se nommaient, et les mêmes rites immondes qui se répétaient tous les mois offraient le calque exact et fidèle des cérémonies du vieux culte. Aucune femme n'y était

admise. L'œuvre immonde de Wilkes fut imprimée par les franciscains, et dans le château de lord Dashwood.

Ce groupe échevelé et extravagant des Wilkes, des Wharton, des duchesses de Kingston, et des lady Montagu, n'eut pas d'expression littéraire véritable; on ne le voit se refléter complètement dans aucun livre. Le grand-chambellan ne l'eût pas souffert; le jury était prêt à sévir; la bourgeoisie rauque et entêtée eût fait brûler le livre et pendre l'auteur. Sterne seul osa et sut reproduire quelques éclairs de ces témérités capricieuses; il fut obligé d'y mêler bien des larmes et des mystères, bien de l'analyse sentimentale et de l'érudition moqueuse. Il fit passer le tout à la faveur du style le plus ondoyant et le plus chatoyant de reflets incertains qui puisse s'imaginer. Aussi vécut-il avec les grands et les belles dames, qui tous raffolaient de lui et voulaient l'avoir à dîner. C'est le secret de sa gloire vivante; c'est par ce côté qu'il touche à Crébillon fils, métaphysicien des boudoirs, analyste des caprices, né dans une société bien différente de celle de Sterne. Quant à Sterne, — au pauvre Yorick, — singulier produit des choses bigarrées de l'Angleterre, prêtre métaphysique, cynique et calviniste, bouffon et larmoyant, sensuel et indifférent; — ce qui lui donne une valeur sérieuse, c'est qu'il est grand artiste de style au milieu de sa fantaisie et profondément triste dans sa joie, comme toutes les ames qui se creusent avec égoïsme et tous les esprits déchirés.

Quelquefois un rejaillissement de ce cynisme étouffé, qui se cachait dans le château de lord Dashwood, atteignait le plus grand monde, et touchait à la royauté même. Lord Cobham pariait (j'en demande pardon à mes lecteurs) qu'il cracherait, en plein salon, dans le chapeau de son ami lord Hervey, et le faisait; Taaffe et le fils de lady Montagu venaient à Paris, crochetaient le secrétaire d'un juif et le volaient; ce qui les conduisait droit au Grand-Châtelet : leur seule qualité d'Anglais les sauva. Le Wauxhall, le Ranelagh, créations anglaises de l'époque, les bals par souscription, qui réunissaient toutes les nuances de la fortune, du pouvoir, des titres et de la beauté, recevaient la vive empreinte de cette bizarrerie comprimée, de cette effervescence contenue par le puritanisme des classes inférieures et du monde dévot. La France, si mollement sceptique, si doucement élégante, et trop voluptueuse alors pour être effrénée, n'avait rien de pareil, et la réception même de Mme Du Barry à la cour, qui causa tant de scandale, se passait bien plus paisiblement que la curieuse fête qui mit en émoi la haute société de Londres en 1749 et dont une jeune femme du temps fait ainsi la description :

— « Je suis heureuse (mistriss Montagu écrit en ces termes à sa sœur) d'avoir tardé si long-temps à vous écrire; mais les affaires et les plaisirs sont tombés sur moi comme des torrens. J'ai passé plusieurs jours à me préparer au bal masqué par souscription, où je devais paraître dans le costume de reine-mère, en satin blanc, avec des crevés de belle dentelle neuve, fichu, manchettes, collier de perles, boucles d'oreille, des perles et des diamans dans les cheveux, et coiffée à la Vandyck. Mistriss Trevor et les deux ladies Stanhope s'étaient occupées de me parer, tellement qu'une fois dans ma vie, j'étais bien habillée. Miss Charlotte Fane était vêtue comme la femme de Rubens et extrêmement bien; nous sommes entrées ensemble. Miss Chudleigh était habillée ou plutôt déshabillée d'une manière remarquable. Elle était en Iphigénie, prête au sacrifice, mais tellement nue, que le sacrificateur pouvait inspecter à son aise les entrailles de la victime (*might easily inspect the entrails of the victim*). Les demoiselles d'honneur, qui ne sont pas les plus rigides des demoiselles, en furent si offensées qu'elles ne voulurent pas lui parler. Mistriss Pitt (1) se montra belle comme si elle fût tombée du ciel vêtue en chanoinesse. Les unes semblaient jolies, les autres riches. Tous les diamans de Londres s'étaient donné rendez-vous. Je pris la brune mistriss Chandler pour une nuit semée d'étoilés. La duchesse de Portland n'avait pas de diamans... J'imagine que vous aurez entendu parler du nouveau livre de lord Bolingbroke; il est assez court pour nous permettre, à nous autres oisifs et oisives, de le lire ou de le parcourir. »

Nous avons copié, dans son aimable frivolité, ce billet d'une femme, où le nom de Bolingbroke apparaît avec tant d'effet; mais pour assister à la fête anglaise du XVIIIe siècle, il faut consulter Selwyn et Walpole, gens à la mode, qui ne manquèrent pas de s'y rendre et complètent le tableau. « Le roi portait, dit Walpole, un habit de gentilhomme anglais de la vieille roche : il le portait fort bien; un des masques qui fit semblant de se tromper et de le croire un valet, lui donna sa tasse à garder pendant qu'on buvait le thé; sa majesté prit bien la chose et fut charmée de l'aventure. Le duc de Cumberland, vêtu de la même manière, était énorme et colossal. On a remarqué la duchesse de Richmond, en costume de femme du lord-maire du temps de Jacques Ier, et lord Delawarr en concierge du palais d'Élizabeth; c'étaient d'admirables fac-simile. Mistriss Pitt, sous un voile rouge, était d'une éclatante beauté. Quant à miss Chudleigh Iphigénie,

(1) Femme de George Pitt devenu lord Rivers.

elle représentait bien plutôt Andromède; elle était nue. » — Walpole n'en dit pas davantage.

Les suites de ce bal par souscription sont des plus piquantes. Selwyn, qui s'en amuse beaucoup, fait ressortir cet extraordinaire mélange de pruderie, d'audace et d'originalité, étranger à la France de Louis XV et de Mme de Pompadour. La princesse de Galles, Allemande et sentimentale, trouvant le déshabillé d'Iphigénie trop succinct, détacha le long voile de malines dont elle était parée, et se dirigeant vers miss Chudleigh, le jeta, en présence de tous, sur les belles épaules de la victime. La princesse passait pour accorder au grave et solennel lord Bute une préférence secrète. Miss Chudleigh ne se déconcerta pas, mais arrangeant le voile dont les plis tombaient autour d'elle, et saluant profondément la princesse : — « Votre altesse royale, lui dit-elle, sait bien que tout le monde a *son but.* » — Le mot était insolent, cynique et singulier. Quant au roi, qui avait complaisamment tenu les tasses de ses jeunes sujets, et qui avait alors soixante-sept ans sonnés, il vit les choses d'un œil plus indulgent. « Au bal suivant, dit Selwyn avec sa négligente malice, notre monarque eut pour agréable de se croire amoureux d'Iphigénie; à telles enseignes, qu'il acheta pour sa belle, dans une des boutiques (le bal était une foire), une montre qui lui coûta 35 guinées; — de vraies guinées, qu'il tira en espèces réelles, de sa propre bourse, et qui ne figurent pas sur sa liste civile. — Le lendemain, reprend Walpole, Orondate est monté à cheval comme il a pu, et a rendu ses devoirs vacillans à miss Chudleigh. »

Dans ce moment même, Richardson écrivait ses romans puritains, qui se vendaient à dix mille exemplaires; les philosophes français fondaient l'Encyclopédie, le congrès américain s'assemblait, et la comtesse Du Barry était reçue à la cour de France. Comment ne pas s'écrier avec le vieux dramaturge : « *A mad World, my masters!* Le monde est fou, mes maîtres! »

Cette miss Chudleigh, si belle en Iphigénie ou en Andromède, vint à son tour mourir en France, où elle avait acheté Sainte-Assise sous le nom de la duchesse de Kingston, et ce n'est pas une des moins étranges parmi ces excentricités qui, n'osant ou ne pouvant pas demeurer à Londres, trop marquées et trop vives pour qu'on les y souffrît, accouraient en France et amortissaient l'âpreté de leurs frasques dans la grace ironique de nos mœurs. Le duc de Wharton, à Rouen, le laid Wilkes prêchant le magnétisme amoureux dans les salons de Mme de Mirepoix, l'originale lady Montagu et son fils, la bizarre duchesse de

Kingston à Sainte-Assise; c'est bien là tout ce que l'Angleterre au XVIIIe siècle a produit de plus étrange. Si vous y joignez plus tard l'informe Gibbon, le flegmatique Hume, le taciturne Hales, vous formerez une assemblée d'extraordinaires mortels qui ont dû singulièrement désennuyer nos pères et secouer leur mollesse.

Que vous dire de cet autre aventurier, qui s'en allait, avec une maîtresse, de Londres à la Jamaïque, et de la Jamaïque à Paris, et qui, ruiné par le voyage et sa compagne, n'ayant plus de culottes, entrait un matin chez Grétry, ne le trouvait pas, détachait d'un porte-manteau le vêtement nécessaire, et partait? Le soir, comme l'ami avait reconnu l'objet volé qui parait Hales (c'était son nom), — « N'est-ce pas là ma culotte? lui demanda-t-il. — Oui; je n'en avais pas. » Il alla souper avec Grétry, s'amusa de Panard, amusa Voisenon, demanda l'aumône à tout le monde, se laissa transformer en *Dhèle*, au lieu de *Hales*, mot qui sonne à peu près de la même façon, et écrivit *le Jugement de Midas*. Il était arrivé de la Jamaïque pour faire des opéras-comiques à Paris.

Ce n'était pas là une exception, mais la règle. De 1740 à 1780, l'Angleterre jacobite, presbytérienne, puritaine, aristocratique et bourgeoise, déchirée par ces élémens enflammés, tous énergiques, livrée à des mouvemens dont la France ne pouvait se faire aucune idée, ne cessait pas de jeter sur nous son écume, ses scories, ses débris éclatans, quelquefois sa fange. Quand on ne veut reconnaître que dans les livres l'histoire des choses, et même celle des littératures, on se trompe beaucoup. Toutes les idées et toutes les influences ne s'écrivent et ne s'impriment pas; telles sont celles dont nous signalons ici la transmission ignorée. Au XVe siècle, pendant ce premier XVIIIe siècle, la même chose est advenue. La foule des Italiens savans et des Grecs fugitifs, qui couvrit l'Allemagne et les régions du Nord, prépara la réforme et sema des germes de feu que l'on n'a pas aperçus quand l'incendie eut éclaté. En de tels cas, on se regarde, on se toise, on s'étonne, on se fait de mutuels emprunts, mais on ne s'en aime pas davantage et l'on ne se transforme pas. La France, sans vie politique et amoureuse de l'élégance des mœurs, ne pouvait improviser ni un Bolingbroke, ni un Chatham, ni le tribun Wilkes; la vie politique de l'Angleterre, tumulte réglé, combat en champ-clos, ne pouvait s'accommoder des mœurs de Crébillon fils. C'est donc une idée tout-à-fait fausse que cette prétendue fusion des deux pays, qui ne se touchèrent que par leurs surfaces, et souvent se repoussèrent quand ils semblaient se mêler.

Les plus utiles chroniqueurs de ce mouvement bizarre, composé de haine et de désir, étaient précisément ceux qui flottaient à la surface des deux sociétés, sans lest et sans poids, comme Selwyn, allant de l'une à l'autre, convenant à toutes deux, n'aimant rien, s'amusant ou cherchant à s'amuser de tout, et servant de conducteurs aux impressions, non pas les plus profondes, mais les plus acceptables. Debout devant la cheminée de Mme Du Deffand, le grand et pâle Selwyn, avec sa lèvre abaissée et son sourire *incurieux* plutôt que moqueur (il avait du Benjamin Constant), était aussi bien placé qu'à la table de jeu de White, où le même sourire innocent ne le quittait pas. A Paris, il apporte des confitures anglaises; à Londres, il lui plaît un jour de se faire déposer en chaise à porteur au beau milieu d'un salon; personne ne se formalise de cette facétie. Il ne met point, comme Horace Walpole son ami, de gravité dans ses goûts frivoles; il ne touche ni au pédantisme des vieux meubles, ni à la fatuité du dédain. La vie est une glace sur laquelle il glisse; et, pour se donner une émotion, il joue, embrasse un enfant et va voir pendre. Si l'on veut absolument le classer, c'est au groupe des joueurs qu'il appartient; il n'a que cette passion qui dévore toutes les autres.

Parlez-moi de Walpole, si voulez tirer de ce groupe raffiné un représentant littéraire. Quelle grace, quel talent de raconter! quelle vive et douce finesse? Il est en dehors de la société et veut jouir de sa fortune et de ses goûts. Il fait un peu de politique et se montre à la chambre, juste ce qu'il faut pour ne pas se laisser décaster. Il aime le paysage comme on se plaît à un jeu de salon, les tableaux comme on s'amuse d'un ballet nouveau, le gothique comme un joujou favori. Cette multitude de petits goûts sérieux lui font une vie très occupée, où il trouve moyen d'accumuler toutes les futilités et de se moquer de toutes les gravités.

A l'autre extrémité du même état social, vous voyez l'esprit puritain se déployer dans Richardson, s'emparer du peuple, dominer les masses malgré la résistance de Fielding, et s'étendre jusqu'en France, où Diderot, qui vient d'écrire *les Bijoux indiscrets*, patrone et glorifie la sévérité de Paméla, de Clarisse et de Grandisson. La sagesse bourgeoise, un peu humanisée, conquiert son organe vigoureux dans la personne et les écrits de Samuel Johnson, moins dévot et moins sentimental que Richardson, — intelligence mâle et sincère, dont le portrait le plus détaillé se trouve dans l'ouvrage unique de Boswell.

Il y a quelques livres charmans et niais; celui de Boswell, très bien réédité par M. Croften Croker, est de ce nombre. Bon écouteur, char-

mant rapporteur que Boswell! Il dit tout sur son héros et sur lui-même. Il montre Samuel en pied, debout, assis, couché, renversé, de côté, dans toutes les attitudes, sous toutes les faces, dans son complet, comme la daguerréotypie reproduit les hommes, avec taches, rides, verrues, un approfondissement merveilleux de toutes les laideurs. Après tout, cela est vrai.

Il est curieux d'observer là le groupe anglais des demi-puritains littéraires, le calvinisme adouci et insinué dans la vie privée, représentés par Samuel Johnson et son cercle. Il aimait Baxter et les puritains. Il aurait volontiers pris le parti des Stuarts; mais, homme raisonnable, il s'arrêtait devant l'impossible. L'excès de sa raison condamnait la fantaisie; c'était l'ordre sans la liberté, la gravité sans l'élan. Sa phrase est carrée et massive; son bon sens n'est pas vulgaire, mais monumental. Ses compatriotes l'appelaient l'*éléphant*, et n'avaient pas tort : sagacité, activité, régularité, se trouvaient à la fois chez le colosse; mais l'exagération de cette raison mâle et solennelle a subi le même malheur et la même décadence qui ont frappé les légères intelligences et les esprits sans profondeur. On ne le lit guère plus; ses travaux philologiques ont seuls conservé du prix.

Il soutint fortement et jusqu'au bout la vieille moralité anglaise, dont il était la personnification et le dernier symbole. Je ne sache rien de plus étranger ou de plus contraire au caprice de Byron, à la sentimentalité de Wordsworth, à la divagation de Sterne. D'ailleurs estimable et même admirable en mille choses et surtout par le courage moral, l'énergie opposée aux obstacles, Samuel Johnson est un héros de cet ordre. La misère ne lui enleva pas sa dignité; au service des libraires, il ne fut ni bas ni arrogant. Pensionné de l'état, il ne flatta et n'injuria personne. Les qualités intellectuelles dont il possédait le germe, il les développa sans relâche; elles acquirent une maturité féconde. Les qualités qui lui manquaient, il n'essaya point de les acquérir ou de les enter sur sa nature.

Il faut le voir à Paris quand il vient y passer huit jours; l'éléphant s'est égaré dans un bosquet de rosiers nains. Il ne comprit nullement les Parisiens, et ceux-ci qui l'entrevirent ne le comprirent pas davantage; ils avaient admiré Hume le sceptique et Wilkes le tribun, eux qui, à l'aspect de ce gros homme qui parlait latin, qui n'avait ni jabot ni épée, et qui se roulait plutôt qu'il ne marchait; en face de son habit brun, de ses culottes couleur tabac et de son vieux chapeau, ils ne savaient que dire et que penser. Mme Du Deffand lui montra sa bibliothèque : il en tira *le Prince Titi* et *Acajou;* le lourd moraliste se

prit à rire d'un de ces énormes rires dédaigneux qui n'appartenaient qu'à lui, absolument comme un géant auquel on offrirait pour son dîner deux œufs d'oiseau-mouche; et Mme Du Deffand, avec une dignité offensée, dit à sa camériste de refermer bien vite l'armoire d'acajou.

Rien n'était moins français que ce solide tory, qui visitait la France, prête, en 1775, à détruire sa monarchie; aussi ne fit-elle pas la moindre attention à Johnson. Pour lui, le bruit de Paris l'ennuyait; il aimait mieux les Hébrides et leurs solitudes hérissées de glaces; non qu'il fût poète, tout au contraire; mais sa raison grave devinait et redoutait les crises voisines; il avait le coup d'œil pesant et profond. « A côté de Paris, dit-il, sur les grandes routes, aucun mouvement; » il aperçoit la stagnation du commerce. « Pas de classe moyenne à Paris, dit-il encore. Cette heureuse bourgeoisie anglaise manque à la France; » — rien de plus vrai. Il revient souvent à cette idée qui suffirait pour annoncer la révolution française, si tant de causes ne l'annonçaient; à diverses reprises, il s'en effraie à juste titre. La création de la classe moyenne, qui est aujourd'hui régnante, a été trente ans à se faire.

Ce même Johnson, l'anglican tory, est presque un catholique. Parmi les faits historiques que l'auteur de cette étude voudrait voir établis, il en est un qui touche à trop de passions pour ne pas être combattu long-temps encore; c'est l'analogie du protestantisme avec la race germanique, et celle du catholicisme avec la race romaine; analogie et non identité. Le schisme vivait entre les races avant de s'élever entre les dogmes. La révolte protestante du XVIe siècle est bien plus une affaire de haine nationale et de joug brisé, qu'une affaire de croyance. Ecoutez le représentant de l'église anglicane, au XVIIIe siècle, Samuel Johnson. Il est déjà puséyte; catholique par le dogme, il hait le pape comme Anglais. Sa race se révolte; sa raison consent. Il excuse la confession, admet le purgatoire, ne blâme pas le culte des saints, et ne regarde pas les indulgences comme ridicules. Que blâme-t-il donc? L'autorité papale, le joug du midi, Rome souveraine.

Si l'on veut, après avoir lu Selwyn, Boswell, Walpole, Garrick, Mme Piozzi, mais surtout Walpole et Boswell, classer tous ces groupes différens, selon le degré de sévérité puritaine qui les distingue, et selon le degré de leur adhérence au génie populaire, Johnson et son groupe, avec miss Thrale, miss Burney, Boswell, ne viendront que les troisièmes. Avant eux marchent d'abord les saints proprement dits,

les prophètes, Huntington, Henley, la plupart charlatans, et prêchant dans les carrefours; la queue de Cromwell En seconde ligne viennent Richardson et ses dévotes, armés de *Paméla*, de *Grandisson*, et d'une montagne de sermons calvinistes. La nuance s'adoucit avec Samuel Johnson, qui donne la main d'une part aux mondains, à Garrick, à Reynolds, à Burke, d'une autre aux fanatiques et aux sévères, Richardson et Huntington. Goldsmith, le charmant moraliste, se rattache à ce groupe curieux, dont il est le jouet, parce qu'il est naïf dans ses prétentions au beau monde. Le degré d'estime et de vénération de Johnson pour l'ingénu Goldsmith est touchant et honorable.

Remontez encore; vous trouvez les ombres, les esprits fades et languissans, qui ne sont rien que des plumes trempées d'encre : Mallet, Cumberland, Hawkesworth. Passons vite. Leur moralité est terne, et leur bon goût sans saveur. Arrivons jusqu'à Walpole; c'est là que commence la sphère polie et élégante; là Bentley le commentateur, Gray le poète, les charmantes Gunnings, Horace Mann, se donnent rendez-vous; la France se laisse apercevoir, et Mme Du Deffand est au fond de la perspective. Si vous voulez vous éloigner davantage de la région puritaine et populaire, au-dessus même de Walpole, vous trouvez son ami George Selwyn, l'homme comme il faut par excellence, parce qu'il ne fait rien, et que Walpole fait une multitude de riens. Ce monde spécial de Selwyn vous mène à lord March et à son sérail, essaim d'Italiennes et d'actrices aimables; il nous rapproche des Wilkes et des duchesses de Kingston, forcés de s'expatrier, tant ils choquent profondément le sentiment national. Ce sont eux précisément que la France connaît; c'est Wilkes, c'est Bolingbroke, l'évêque conspirateur Atterbury, Wharton l'extravagant, Montagu le foû. Elle lit *Paméla*, et s'abreuve d'Young; elle ne sait pas qu'Young fait de l'or avec ses pleurs, qu'il partage les orgies de Marie Wortley Montagu et de Wharton, et que c'est le plus vénal des mendians lugubres; elle ne sait pas que Richardson réunit en lui-même beaucoup du Tartuffe et un peu de l'Avare; elle admire à la fois tout ce qui lui vient de ce pays libre. La France généreuse aurait-elle été dupe?

Ainsi l'influence littéraire, que l'on a seule aperçue, vient compléter l'influence vivante et personnelle que nous avons essayé de signaler, celle des Bolingbroke, des Hamilton, des lady Hervey, des Stormund, des Atterbury. Comptez, si vous le pouvez, les personnes importantes avec lesquelles ces exilés ou ces voyageurs se trouvèrent chez nous en contact; les joyeux soupers, les amours tristes ou heureuses, les al-

liances d'esprits, les échanges d'idées, les conversations que personne n'a recueillies, les impressions reçues et rendues, les sympathies et les haines nées de ce croisement des intelligences. Voici Wharton à Rouen, Bolingbroke à Orléans et à Paris, Hamilton à Saint-Germain, lady Hervey chez la duchesse de Montmorency, Atterbury chez le président Hénault; Hales, qui se fait appeler D'Hèle, soupant avec Préville, Collé et l'abbé de Lattaignant. Chacun de ces hommes vivant, agissant, parlant dans son groupe, n'a-t-il pas sur ce qui l'entoure plus de prise, de valeur et d'action que l'ouvrage le mieux fait?

On ne se rappelle plus ces hommes que leur activité même a jetés hors de chez eux comme la lave hors du volcan, et qui ne sont plus que cendre. Ils agirent très vivement sur notre pays. Êtres remuans et sympathiques, ils vécurent parmi nous, et notre société amollie et ingénieuse leur fut comme livrée. Après eux seulement parurent Hume, qui s'étendait dans son grand fauteuil, bâillant et croisant ses mains sur son abdomen en attendant que les marquises adorassent sa laideur; Gibbon, dont la caricature amusait la sévérité de Mme Necker; le froid Robertson correspondant avec M. Suard; Sterne, dont le passage fut inaperçu malgré ses efforts, et bien qu'il s'agenouillât en pleurant devant le Henri IV du Pont-Neuf. Ce furent les gens du monde qui ouvrirent la tranchée et frayèrent la route; ils semèrent leurs doutes et leurs idées, et préparèrent l'admiration et l'étude des écrits. Si cela était donné à l'homme, si la mort et le passé n'avaient pas d'impénétrables voiles, je voudrais étudier le mouvement de la vie dans sa réalité même, persuadé que les hommes sont bien plus importans que les livres; — le livre le plus beau n'est qu'un fragment incomplet de la pensée humaine, un reflet égaré de l'homme qui l'a conçu, — et comme le débris d'un débris.

PHILARÈTE CHASLES.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1845.

Le vote qui a terminé la discussion de l'adresse à la chambre des députés a créé une situation nouvelle. Nous examinerons les conséquences de ce vote, et les devoirs qu'il impose aux différens partis politiques; mais nous devons d'abord parcourir les diverses phases du drame parlementaire dont le dénouement agite aujourd'hui tous les esprits.

Nous parlerons du ministère sans passion : en jugeant ses fautes, nous n'incriminerons pas ses intentions; nous n'insulterons pas à sa défaite. Laissons les jugemens passionnés, la calomnie, l'invective aux journaux du pouvoir, qui ont poussé si loin dans ces derniers temps les fureurs de l'esprit de parti. Ridicules violences, dont le seul effet a été de révéler la faiblesse du cabinet.

Rendons justice à l'opposition; elle a joué dans ce débat un rôle remarquable; elle a été prudente et ferme, habile, courageuse; elle a été modérée; elle a montré surtout une rare franchise. On nous parlait d'intrigue, on a vu au grand jour ce qu'était l'intrigue de ces conservateurs dissidens qui sont venus déclarer nettement, soit à la tribune, soit au milieu de leurs collègues, les motifs de leur opposition contre le cabinet. On les accusait de défection, de trahison! Quelle cause ont-ils trahie? Exprimer un dissentiment sur des questions spéciales, blâmer la manière dont le cabinet a conduit certaines affaires, est-ce là ce qu'on appelle une défection? Quel système, quel programme ont-ils défendu qu'ils n'eussent soutenu auparavant? Ils ont dit que la politique du parti conservateur avait été compromise par les fautes du cabinet; est-ce donc là trahir le parti conservateur? Depuis quand n'est-il plus permis aux partisans d'un système de critiquer la manière dont ce système est appliqué? Lorsqu'un ministère se trompe sur une question, faut-il donc, ainsi que l'a dit M. Dupin, abandonner le pays sur cette question plutôt que le ministère? Est-on conservateur pour conserver les hommes et non les choses?

Le système du ministère est la politique de la paix; c'est aussi le système de la majorité; c'est celui de tous les hommes sensés, de tous les citoyens dévoués au gouvernement de juillet. Mais comment le ministère a-t-il pratiqué cette politique? quels moyens a-t-il employés pour conserver la paix? comment a-t-il défendu les intérêts, les droits, la dignité de la France? comment a-t-il conduit les affaires du Maroc, de Taïti, du droit de visite? Tel est le problème que les chambres ont résolu d'une manière qui ne peut être douteuse pour personne. Ne nous occupons pas seulement des votes; voyons le résultat moral de la discussion. Qu'a-t-elle démontré? de quel côté est l'erreur? de quel côté se trouvent la vérité, la justice, le sentiment éclairé de l'honneur et de la dignité du pays? M. Guizot, M. de Broglie, M. Duchatel, ont défendu le cabinet avec les ressources de leurs talens divers. M. Guizot a été quelquefois éloquent; M. de Broglie a été net et élevé; M. Duchatel a parlé en taeticien habile, qui excelle à déplacer les questions et à transporter le débat sur le terrain de ses adversaires. Eh bien! nous le demandons, M. Guizot, M. de Broglie, M. Duchatel, ont-ils justifié aux yeux du pays la politique du cabinet? ont-ils, sur la question de Taïti, sur celle du droit de visite, réfuté les paroles péremptoires de M. le comte Molé? Sur l'ensemble des questions, ont-ils réfuté l'admirable discours de M. Thiers, cette improvisation si heureuse, cette causerie brillante d'un esprit si clair, si judicieux et si vaste? ont-ils rétorqué l'argumentation puissante de M. Dupin? ont-ils détruit l'effet des éloquentes paroles de M. Barrot? Enfin, qui a réfuté M. Billault, cet esprit souple et délié, cet orateur à la fois chaleureux et contenu, ce rude joûteur que la discussion a tellement fortifié et grandi depuis quatre ans? M. le prince de la Moskowa et M. de la Redorte, M. Dufaure, M. de Carné, M. de Tocqueville, M. Gustave de Beaumont, M. Léon de Malleville, ont pris tour à tour une place importante dans le débat : a-t-on réfuté toutes leurs critiques? M. Saint-Marc Girardin, sous le coup des interruptions organisées contre lui, a signalé les graves lacunes et le vice radical du traité de Tanger : que lui a-t-on répondu? Sans doute, l'opposition n'a pas eu raison sur tous les points. Certaines assertions, dénuées de preuves suffisantes, ont été démenties, l'exagération de certaines attaques a été prouvée; mais, sur chacun des points principaux, le ministère a-t-il mérité ou non un blâme sévère? Qu'on relise ses discours et ceux de l'opposition; que l'on compare et que l'on juge.

Commençons par la question du Maroc. Sur cette question, le ministère était protégé par les lauriers d'Isly et de Mogador. Il a fallu de graves motifs pour que l'opposition entrât sur ce terrain; elle eût voulu ne parler du Maroc que pour applaudir à la double victoire de notre flotte et de notre armée. Quels sont donc ses griefs contre le cabinet? Elle lui reproche d'avoir rendu la victoire inutile, d'avoir conclu un traité sans garanties, d'avoir cédé, au moins en apparence, à des exigences que le gouvernement français devait repousser. Que dit le ministère? Il répond d'abord à des objections imagi-

naires. La France, dit-il, ne doit pas conquérir le Maroc. Qui le nie? La guerre a été bien faite. Qui ne s'empresse de le reconnaître? Nous avons donné le commandement de la flotte au prince de Joinville. Qui donc vous a désapprouvés sur ce point? Mais après les victoires est venu le traité. C'est là-dessus qu'on vous interroge. Ce traité offre-t-il des garanties? est-ce un résultat sérieux pour la France? Répondez.

M. le ministre des affaires étrangères explique à sa manière les clauses du traité. A l'entendre, l'excommunication est une chose grave; c'est un arrêt de proscription contre Abd-el-Kader. L'article qui dispose que nous traiterons l'émir avec égards, s'il tombe entre nos mains, est l'acte d'une générosité spontanée. L'expulsion ou l'internat d'Abd-el-Kader sont des mesures suffisamment énergiques. Soit. Passons condamnation sur tous ces points. Que l'excommunication ne soit plus une chose illusoire; que M. Dupin ait tort de s'indigner contre la clause qui ordonne à la France d'être généreuse envers un ennemi barbare; que l'internat, que l'expulsion soient des mesures rigoureuses : mais ces mesures sont-elles exécutées? Abd-el-Kader est-il excommunié, interné, expulsé? Non. Il parcourt librement le territoire du Maroc. Personne ne songe à l'arrêter. L'empereur négocie, dites-vous? Combien de temps lui donnerez-vous pour négocier? Et si la négociation échoue, si le traité n'est pas exécuté, que ferez-vous? Le ministère répond qu'il reprendra la guerre au printemps! Ainsi donc, un traité qui n'est pas exécuté et la perspective d'une guerre au printemps, voilà le résultat diplomatique des victoires d'Isly et de Mogador. Belle conclusion!

On a demandé au ministère pourquoi il n'avait pas exigé une indemnité pour les frais de la guerre. Parce que, dit-il, on ne l'aurait pas payée. Il aurait fallu l'aller chercher à Fez. C'était une nouvelle guerre à entreprendre. Mais si vous aviez eu un gage entre les mains, non-seulement vous auriez fait payer l'indemnité, mais de plus vous auriez fait exécuter les autres clauses du traité. A cela, le ministère répond que l'occupation d'une ville n'aurait pas été une garantie; que d'ailleurs mettre le pied dans le Maroc, c'était s'exposer à le conquérir. Le discours de M. le duc de Broglie repose en partie sur cet argument. On n'a pas voulu prendre une ville, un port, à Abderrahman, par crainte de se voir entraîné dans une guerre de conquête! Singulier raisonnement d'une politique à outrance! Vous dites que l'occupation d'un point entraîne la conquête! Mais ne sommes-nous pas déjà les voisins du Maroc? Si, pour garantir l'exécution du traité de Tanger, nous avions pris un port, une ville, que serait-il arrivé? Nous aurions avancé notre frontière, voilà tout; et nous ne serions pas plus forcés alors qu'aujourd'hui de conquérir tout le territoire marocain. La politique d'abnégation est une belle chose; cependant, il ne faut pas en abuser. Il ne faut pas pousser le désintéressement jusqu'à l'oubli de sa dignité et de son droit. De ce que la France ne veut pas se lancer dans les guerres de conquêtes, il ne faut pas la désarmer vis-à-vis de l'Europe par des déclarations imprudentes. Il ne faut pas lui

retirer ses moyens d'action. Quelle serait, au milieu des conflits de l'ambition humaine, la force morale d'un peuple qui dirait : Quoi qu'on fasse, on n'a rien à craindre de moi; je ne mettrai le pied nulle part, je ne prendrai rien, par la raison que je ne veux pas et que je ne peux pas tout prendre?

Du reste, le ministère abandonne volontiers cet argument. Il sait que l'Angleterre a des établissemens sur tous les points du globe, et qu'elle n'est pas forcée, pour les garder, de conquérir le monde. Elle a Gibraltar, et ne se croit pas forcée de conquérir l'Espagne. Mais le ministère a un autre moyen d'expliquer les lacunes du traité de Tanger. Savez-vous pourquoi les frais de la guerre n'ont pas été exigés, pourquoi aucun gage n'a été pris? C'est dans l'intention de ménager Abderrahman, qui est, sachez-le bien, l'ami de la France et le modèle de toutes les vertus publiques et privées. Il fallait le rendre fort et le protéger contre Abd-el-Kader. Voilà le principe du traité. C'est une théorie nouvelle à l'usage des gouvernemens qui ne savent pas profiter de leurs victoires. Rien ne tire d'embarras comme une théorie. Cependant, lorsqu'il s'agissait tout à l'heure d'excommunication et d'expulsion, on se vantait d'avoir imposé des conditions rigoureuses à Abderrahman, et l'on déclare, maintenant, avoir voulu le ménager. On a donc suivi à la fois contre lui une politique de douceur et une politique de dureté! Tâchez de démêler la vérité au milieu de ces subterfuges contradictoires.

La vérité! le ministère ne l'a pas dite; il ne peut pas la dire; mais elle a jailli à chaque instant de la discussion. « Je n'accuserai pas le ministère d'avoir cédé aux exigences de l'Angleterre, a dit M. Billault; je n'en ai pas la preuve. » En effet, la preuve matérielle n'a pas été produite; elle est restée entre les mains du cabinet. Malheureusement les faits connus donnent lieu à de graves inductions. Quelles sont les pièces que le ministère n'a pas voulu communiquer aux chambres? Ce sont les dépêches du maréchal Bugeaud; c'est la correspondance relative aux négociations de M. Hay, aux actes de M. Bulwer et de M. Wilson. Qu'a dit sir Robert Peel le 25 juin, en pleine tribune anglaise? Que M. Guizot lui avait donné des explications complètes et sans réserve sur les projets de la France à l'égard du Maroc. Il est vrai que M. Guizot donne aujourd'hui un démenti à sir Robert Peel. Nous verrons jusqu'à quel point le ministre anglais voudra protéger dans cette circonstance la situation de M. Guizot. En attendant, que de faits démontrent l'influence anglaise dans l'affaire du Maroc! On avoue que l'Angleterre négociait pour nous; par conséquent, elle devait connaître la marche que nous voulions suivre, les demandes que nous faisions à l'empereur. M. de Nyon déclare que les Anglais sont les protecteurs, les auxiliaires du gouvernement marocain : croit-on que les auxiliaires du Maroc aient pu seconder fidèlement les intérêts de la France? Du reste, M. de Broglie ne cache pas là-dessus son opinion. « Le Maroc est le protégé officiel de l'Angleterre, nous dit-il; si le gouvernement français a été jusqu'à faire quelques sacrifices pour prévenir une complication, il a bien fait. » Or, ces sacrifices qu'approuve M. de

Broglie, tout le monde les connaît; tout le monde en pénètre le motif. Quel est le jour où M. Guizot écrit à M. de Nyon : « Abderrahman sera sans doute étonné de la modération de la France? » C'est le 30 août. Et quel est le jour où le gouvernement français consent au désaveu de M. d'Aubigny et à l'indemnité Pritchard? C'est le jour précédent, le 29 août! Quoi de plus significatif que le rapprochement de ces deux dates? Les deux concessions n'en font qu'une. M. Thiers a dit le mot : on craignait un danger apparent, on a jeté du bagage à la mer; nos victoires du Maroc ont été sacrifiées à M. Pritchard.

Par quel moyen aurait-on pu éviter ce dénouement fatal? M. Saint-Marc Girardin l'a dit, la grande faute est d'avoir enlevé les négociations au maréchal Bugeaud. Le vainqueur d'Isly, chargé de négocier au camp d'Ouchda, au milieu de sa gloire, eût apprécié mieux que personne la situation d'Abd-el-Kader et la force du Maroc. Il tenait les barbares au bout de son épée, il exerçait le prestige; il aurait imposé des conditions dignes de la France. A Tanger, nous avons traité avec l'Angleterre; à Ouchda, nous aurions traité avec le Maroc. Aussi, entendez le maréchal Bugeaud. Que dit-il? Qu'en Afrique, il a blâmé lui-même le traité! A Paris, le maréchal est devenu indulgent. Il n'approuve pas, mais il cesse de condamner. Le maréchal se fait une idée peut-être exagérée de la réserve imposée à un agent supérieur du gouvernement. Il savait qu'un mot de lui pouvait renverser le cabinet; ce mot, il n'a pas voulu le prononcer. Néanmoins, tout le monde a respecté sa réserve. La même justice n'a pas été rendue à M. Saint-Marc Girardin; son opinion a soulevé une émeute sur les bancs de la droite. On a voulu mettre en suspicion sa loyauté. L'honorable orateur, l'homme d'esprit et de talent a supporté l'orage en homme de cœur, qui n'a pas à se défendre contre des interprétations malveillantes qui ne peuvent l'atteindre. A qui ferez-vous croire que M. Saint-Marc Girardin ait voulu mettre en doute le patriotisme des négociateurs de Tanger? Qui croira que ses critiques aient porté sur le noble prince de Joinville? En vérité, pour deviner de pareilles choses, il faut être doué d'une sagacité merveilleuse, et pour exploiter de semblables soupçons contre un homme dont le dévouement et la loyauté sont connus, il faut se faire une singulière idée de l'esprit de justice et de bon goût que des gens sérieux, que des gens honnêtes doivent toujours porter dans la discussion.

Dans cette question du Maroc, l'art du ministère a toujours été de s'étendre sur les points où il n'était pas combattu, et de fuir le combat sur ceux où l'opposition le pressait vivement. Un autre moyen dont il a usé sans ménagement a été de s'abriter derrière le prince de Joinville. A voir l'emploi qui a été fait de cette tactique inconstitutionnelle, on pourrait presque supposer que le ministère, en remettant la flotte au jeune amiral, songeait aux argumens que le nom du prince lui fournirait dans la discussion. Ces argumens ont produit leur effet. La majorité, une majorité très faible, il est vrai, n'a pas voulu blâmer par son vote le traité de Tanger. Nous reviendrons

tout à l'heure sur les raisons qui ont motivé cette indulgence. Nous ne parlons en ce moment que de l'effet moral de la discussion. Le ministère a été entendu; il a fourni ses preuves; il s'est fait juger d'après les documens qu'il a choisis. Quel est le résultat pour l'opinion? La main sur la conscience, qui de nous dira que le traité de Tanger offre des garanties suffisantes, des garanties sérieuses, qu'il est conforme aux droits, à l'intérêt, à la dignité de la France? Voyez ce qu'en pensent au fond ceux même qui l'ont défendu! Le traité de Tanger appartient maintenant à l'histoire. Elle le jugera sévèrement.

Passons à la question de Taïti. On se rappelle le jour où les paroles imprudentes de sir Robert Peel ont retenti en France; nos chambres allaient se séparer, les esprits étaient émus; quelle a été l'attitude des conservateurs intelligens? Ils ont dit au ministère : Comptez sur la sagesse et sur le patriotisme du pays. M. Molé a dit à M. Guizot : Appuyez-vous sur le sentiment national. La tribune est devenue muette. Le cabinet est resté maître de l'affaire; comment l'a-t-il conduite? Deux mois après, nous apprenions le désaveu de M. d'Aubigny et la concession d'une indemnité à M. Pritchard. L'opinion s'est agitée; comment a-t on cherché à la calmer? lui a-t-on donné des preuves? Non; on lui a dit : Attendez les chambres, toutes les explications seront fournies à la tribune; vous verrez que le ministère a été le gardien fidèle de nos droits et de notre honneur. Hélas! les explications sont venues; la France les a reçues avec tristesse et avec douleur.

Nous n'avons pas besoin de résumer ici la discussion sur Taïti; qui n'a lu les discours de M. Thiers, de M. Billault, de M. Barrot, de M. Dupin? Voyez ceux de M. Duchatel et de M. Guizot, qu'ont-ils prouvé? Y a-t-il eu équité, dignité, réciprocité dans le dénouement de l'affaire Pritchard? On blâme M. d'Aubigny; pourquoi? est-ce pour avoir fait arrêter M. Pritchard? Non; M. Pritchard était l'instigateur, le provocateur de la révolte, le chef moral des insurgés; il voulait détruire notre établissement; c'est M. Guizot lui-même qui dit tout cela dans ses dépêches. On avait donc le droit de l'arrêter; c'était un devoir. M. d'Aubigny a fait emprisonner M. Pritchard. Est-ce pour cela qu'il est blâmé? Non, car s'il avait le droit de le faire arrêter, il avait le droit de le retenir. Ensuite, l'arrestation admise, l'emprisonnement était une chose forcée pour M. d'Aubigny. Si M. d'Aubigny, en l'absence du capitaine Bruat, eût expulsé M. Pritchard au lieu de l'emprisonner, il eût été désavoué. Pourquoi donc est-il blâmé? Pour avoir employé, dit-on, des procédés regrettables. Or, ces procédés, quels sont-ils? on ne les précise pas. Les pièces produites ne disent rien là-dessus de positif; on parle, il est vrai, d'une proclamation, de blockhaus, de séquestration : motifs puérils. Fallait-il donc laisser M. Pritchard en rapport avec les insurgés? On n'avait pas d'autre prison qu'un blockhaus; fallait-il faire construire une prison pour lui? fallait-il, dans un état de guerre ouverte contre des sauvages, étudier minutieusement les termes d'une proclamation? Mais ce n'est pas tout : en blâmant M. d'Aubigny, on indemnise M. Pritchard! Pourquoi l'indemnité? Parce qu'un em-

prisonnement de plusieurs jours a lésé, dit-on, les intérêts matériels de M. Pritchard. Notre gouvernement n'a pas voulu léser les intérêts matériels de M. Pritchard, qui conspirait, qui faisait couler le sang français! M. Pritchard a fait massacrer nos soldats; nous ne lui demandons rien, et nous lui payons une indemnité. Voilà ce que M. Guizot a eu le triste courage d'appeler un échange de ménagemens et de concessions réciproques. Ajoutez que M. Pritchard, indemnisé et triomphant, est envoyé près de Taïti, aux îles des Navigateurs, où il prendra un poste supérieur à celui qu'il occupait : voilà comme l'Angleterre le punit de ses violences. M. d'Aubigny est blâmé; M. Pritchard reçoit de l'avancement, et de plus une indemnité. Voilà ce qu'on appelle de la réciprocité et de la justice!

Au fond, le ministère ne se dissimule pas la faute qu'il a commise. On le voit dans la discussion. Tous ses efforts tendent à dénaturer le caractère de l'indemnité. Suivant M. Duchatel, l'indemnité est une question secondaire. Malheureusement, suivant lord Aberdeen, c'est la manifestation évidente du désaveu; et pour M. de Jarnac, c'est une découverte admirable qui termine toutes les difficultés. Pour justifier ses concessions, le ministère déclare qu'elles ont été spontanées : malheureusement, nous avons les dépêches de M. de Jarnac. Le jeune diplomate, trop ému peut-être par ses entretiens avec lord Aberdeen, faisait entrevoir à M. Guizot que le blâme était nécessaire, et l'on a blâmé; que l'indemnité plairait au cabinet anglais, et l'on a concédé l'indemnité. Non, le ministère n'a pas agi spontanément. Admettons, si l'on veut, que la pensée du blâme ait été suggérée par le rapport de M. Bruat; quant à l'indemnité, c'est une pensée anglaise. Poursuivi dans tous ses retranchemens, le ministère laisse enfin échapper son secret. Il a eu peur. Il a craint une rupture. Quel aveu de la part d'un ministère qui se vante depuis quatre ans d'avoir rétabli les bons rapports entre l'Angleterre et la France! Heureusement, les craintes du cabinet ont été imaginaires. Ne croyez pas que la froide et sérieuse Angleterre, au milieu des graves intérêts qui l'occupent, ait jamais pu penser qu'elle tirerait l'épée contre la France pour obtenir l'indemnité Pritchard. Du reste, le ministère se trouve placé devant ce dilemme que lui a posé M. Thiers : ou le danger était sérieux, et alors il faut s'en prendre à votre politique; ou il n'avait rien de réel, et alors vos concessions sont sans excuse.

L'affaire de Taïti est celle qui ruine le cabinet. Elle n'appartient qu'à lui seul. Il en a toute la responsabilité. Depuis le désaveu de M. Dupetit-Thouars jusqu'à l'indemnité Pritchard, tout le regarde. Il invoque la solidarité des chambres, par la raison qu'elles ont voté le premier crédit pour les établissemens de l'Océanie. Vain effort! Les chambres lui répondent qu'il n'a pas été question alors de juger son entreprise. Le drapeau français était planté sur une terre lointaine, où il paraissait pour la première fois; les chambres n'ont pas voulu qu'il reculât. C'est la raison décisive qui leur a fait voter le crédit. L'affaire de Taïti et celle du droit de visite sont les fautes les plus

graves du cabinet; ce sont celles qui caractérisent le plus sa politique, résumée en deux mots par tous les orateurs qui l'ont attaquée : imprévoyance et faiblesse. Imprévoyance au début, faiblesse dans toutes les complications qui ont suivi. Grace à toutes les fautes commises, les difficultés à Taïti sont devenues inextricables. Comment y rentrer, comment en sortir? Les hommes sages, d'un esprit ferme et résolu, commencent à dire leur pensée à ce sujet. « Je ne suis pas un homme timide, a dit M. Thiers; je ne crains pas les faux cris : le jour où notre dignité nous permettrait d'évacuer les Marquises, je le conseillerais. »

Nous n'insisterons pas sur ce qui s'est dit dans les deux chambres à propos du droit de visite; le cabinet est jugé là-dessus depuis trois ans. M. Guizot, après les évènemens de 1840, lorsque la France était irritée contre l'Angleterre, signe le traité du 20 décembre. Les chambres exigent que le traité ne soit pas ratifié; de plus, elles demandent la révision des traités de 1831 et 1833; elles demandent la suppression du droit de visite. Où en est aujourd'hui la négociation? M. Guizot avait déclaré que c'était pousser la France dans une voie qui aboutirait à une faiblesse ou à une folie; néanmoins, il est entré lui-même dans cette voie si périlleuse; il a accepté cette responsabilité qu'il trouvait si lourde. Qu'a-t-il fait pour obéir au vœu des chambres? L'année dernière on négociait, cette année-ci les deux gouvernemens ont nommé des commissaires à l'effet de rechercher un moyen aussi efficace que le droit de visite. C'est un grand pas, dit M. Guizot; non, s'écrie M. Dupin, c'est un faux pas, et la chambre accueille avec un rire universel cette saillie du mordant orateur, qui, vivement apostrophé la veille par M. le ministre des affaires étrangères, semblait avoir besoin d'une revanche. En effet, qu'a voulu la chambre en 1842? que le commerce de la France fût replacé sous la surveillance exclusive du pavillon national? Quel est l'objet de la commission nouvellement instituée? De rechercher un moyen aussi efficace que le droit de visite. Mais si ce moyen ne se trouve pas, qu'arrivera-t-il? Que le droit de visite sera maintenu. Or, est-ce là le vœu, la volonté de la chambre? a-t-elle entendu que le droit de visite réciproque serait maintenu tant qu'on ne lui trouverait pas d'équivalent? ou bien n'a-t-elle pas entendu au contraire que le droit de visite réciproque devait être supprimé en ce qui nous regarde, et faire place à la surveillance exclusive du pavillon national?

Au lieu d'avancer, le ministère a donc reculé sur cette question, ou plutôt il n'a rien fait. La commission est un expédient dont il avait besoin pour la discussion de l'adresse. La discussion terminée, l'expédient sera peut-être mis de côté.

La question du Maroc, celle de Taïti, celle du droit de visite, sont trois questions connexes où la même pensée se dévoile, où les fautes relèvent d'une seule et même politique, ou plutôt d'un seul et même système de conduite. M. le ministre des affaires étrangères s'est beaucoup défendu d'avoir traité conjointement ces trois questions. Il déclare que chacune d'elles a été suivie

séparément. Nous voudrions le croire; mais les dépêches même établissent cette relation étroite, cette connexité que l'opposition a démontrée. L'affaire de Taïti a réagi sur celle du Maroc; le traité de Tanger est un sacrifice fait à M. Pritchard; et, quant au droit de visite, on a dit que les complications de Taïti n'avaient pas permis pendant un certain temps de s'en occuper. M. Pritchard a donc influé sur le droit de visite comme sur le traité de Tanger.

Il était digne du pays, digne des chambres, de repousser sur ces trois questions la solidarité d'un cabinet imprévoyant et faible, qui compromet les vrais principes par des fautes de conduite, et nuit à la politique qu'il est chargé de soutenir. Telle était la pensée de l'amendement qu'a présenté l'honorable M. de Carné, au nom des conservateurs dissidens. Il ne faut pas se le dissimuler, cet amendement était un refus de concours. Tout le monde l'a jugé ainsi : il accusait le ministère d'avoir manqué de prévoyance et de fermeté dans la conduite des affaires depuis la dernière session. L'équivoque n'était pas possible. M. de Carné a développé son amendement avec une fermeté de sentimens et une dignité de langage qui ont produit sur la chambre une grave impression. M. Billault a fait, en le soutenant, un de ses meilleurs discours. Sur 422 votans, le ministère a eu 28 voix de majorité relative, 13 de majorité absolue.

Les journaux du cabinet ont triomphé. Cependant un peu de réflexion aurait pu diminuer leur confiance. Le ministère avait la majorité; mais quelle majorité! Quatorze voix suffisaient pour le renverser. Après la question générale, les questions spéciales allaient venir. Les dispositions de la chambre étaient visibles. Plusieurs membres opposés à l'amendement de M. de Carné déclaraient nettement qu'ils ne voteraient pas pour le ministère sur la question de Taïti.

On s'est demandé si M. de Carné et ses amis politiques avaient suivi la meilleure marche; si, par un amendement d'une extrême franchise, ils n'avaient pas risqué de compromettre le succès de leur campagne; s'il n'eût pas mieux valu concentrer les forces de l'opposition sur des amendemens spéciaux, plutôt que d'embrasser ainsi une question générale, où l'on devait être abandonné par ceux des conservateurs dissidens qui ne blâmaient pas sur tous les points la conduite du cabinet. Ces réflexions peuvent être fort justes. Seulement, il est bon de faire savoir qu'elles n'ont pas échappé aux partisans de l'amendement, ni à son honorable auteur. Ils connaissaient fort bien les difficultés du terrain; mais l'amendement avait pour eux deux avantages : d'abord, celui d'exprimer leur opinion, ensuite celui de l'exprimer avec une clarté évidente pour tout le monde. Peut-être ont-ils mis de l'exagération dans la loyauté; c'est un reproche qu'on ne fera pas à leurs adversaires.

Après l'amendement de M. de Carné est venu celui de M. de Beaumont sur le traité de Tanger. Le projet d'adresse déclarait que le traité avait prouvé la

puissance et la modération de la France. A la place de l'éloge, M. de Beaumont mettait le blâme. L'amendement a été rejeté par assis et levé, mais après une épreuve douteuse. De grandes difficultés s'élevaient contre cet amendement, rédigé d'ailleurs par un membre de l'opposition. Le ministère avait eu l'art d'identifier sans cesse les victoires et le traité, le prince de Joinville et la négociation de Tanger. Ce procédé peu constitutionnel avait réussi. Ajoutez l'effet qu'avait pu produire sur quelques esprits la majorité des 28 voix dans la question générale. Néanmoins, malgré ces difficultés, l'opposition a conservé contre l'amendement du Maroc ses 200 voix. Cette cohésion a étonné le ministère, qui s'attendait à une victoire moins contestée. Dès-lors, on a pu présager le sort de la politique ministérielle sur la question de Taïti. Une vive émotion s'est répandue dans la chambre. Les partis se sont préparés à une lutte décisive pour le lendemain.

Les séances des 25 et 27 janvier resteront long-temps dans les souvenirs de la chambre. Il faut avoir vu ces deux journées pour se faire une idée des émotions de la vie parlementaire. Que d'incidens! que de péripéties! que d'alternatives de triomphe ou de défaite! Que de fureurs chez les uns! que de joie tumultueuse chez les autres! que d'agitation partout! Voyez : la séance va commencer. Les ministres sont à leur banc; tous les yeux se portent sur M. Guizot, dont les traits sont amaigris, mais dont le regard lance toujours ce feu sombre qui est l'ame de son ambition et de son talent. M. Guizot a sur les lèvres un sourire amer. Il parlera aujourd'hui; il posera la question de cabinet : soyez sûr qu'il flétrira l'intrigue. Mais on vient troubler ses méditations; c'est l'honorable député du Rhône, M. Fulchiron, l'air calme et résolu, comme un général d'armée qui a pris toutes ses mesures et qui a organisé son plan de bataille. A côté d'eux, l'on remarque M. de Salvandy, le front soucieux; l'ancien ministre du 15 avril se demande s'il doit accepter ou non le portefeuille de l'instruction publique. Les députés se pressent dans l'hémicycle. M. Sauzet agite en vain sa sonnette; un groupe bruyant s'est formé vers la gauche. On voit des figures indignées; un député de l'opposition parle au milieu du groupe, et jette des regards furieux vers le centre et vers le banc des ministres. De quoi s'agit-il? On parle sans doute de corruption politique! On parle de ces conversions subites, inattendues, qui ont prouvé dans ces derniers temps la fragilité de certaines consciences et la puissance des argumens extrà-parlementaires. Mais voici M. Léon de Maleville à la tribune. Tous les députés reprennent leurs places. Le banc des interrupteurs ministériels est au complet. L'amendement de M. de Maleville déclare que l'indemnité n'était pas due, et que le ministère, dans l'arrangement conclu sur Taïti, n'a pas tenu un compte suffisant des règles de réciprocité et de justice. M. de Maleville a développé son amendement avec une précision énergique. M. de Peyramont lui succède; puis vient M. Barrot, dont le discours, accueilli avec transport, excite sur tous les bancs de la chambre une émotion patriotique bien dangereuse pour le cabinet.

M. Guizot, dans ce moment suprême, rassemble toutes les forces de son éloquence; mais que peut-il contre cette objection toujours retentissante? « Vous avez dit que M. Pritchard voulait détruire notre établissement: il a fait massacrer nos soldats, et vous, à la face de l'Europe, à la face du monde, vous donnez une indemnité à M. Pritchard! » On attendait depuis long-temps un discours de M. Dufaure; enfin, M. Dufaure a parlé. Il a montré, comme toujours, les ressources de sa dialectique puissante; il a sa part dans les deux votes des 25 et 27 janvier.

On connaît ces deux votes. Le premier jour, dans une agitation inexprimable, la chambre procède au vote par assis et levé. La première épreuve est déclarée douteuse; une seconde a lieu. M. Lacrosse, l'un des secrétaires, déclare que l'amendement a la majorité. Ses trois collègues sont d'un avis contraire. Le président proclame le rejet de l'amendement et disparaît sans avoir mis le paragraphe aux voix. La chambre se sépare au milieu d'un orage de récriminations et de clameurs violentes. On dresse des listes, qui semblent prouver l'erreur du bureau. Le second jour, M. Billault adjure la chambre de repousser publiquement le paragraphe. Le parti ministériel demande le scrutin secret, et alors, sur 418 députés, le ministère obtient une majorité absolue de trois voix. Dix-sept conservateurs, qui se sont abstenus par des raisons d'opposition sur la question de Taïti, constituent le ministère en état de minorité. Aussitôt, le débat cesse. Il n'y a plus de ministère devant la chambre. Les amendemens annoncés sont retirés, et le projet d'adresse est voté par 216 voix, trois de plus que la majorité sur le paragraphe de Taïti.

A cette nouvelle, chacun a dû croire que le ministère allait remettre ses portefeuilles au roi. Ainsi le voulaient les règles constitutionnelles. Le ministère en a eu d'abord la pensée. S'il eût suivi le conseil de ses amis, il se serait retiré dès le soir même. Des partisans dévoués de M. Guizot lui disaient : L'heure de la retraite a sonné pour vous; profitez-en, vous devez vous réserver dans l'intérêt de votre cause. Aujourd'hui, avec une majorité apparente, mais légale, votre retraite serait honorable; demain elle serait forcée. Cet avis sage n'a pas prévalu. Deux résolutions se sont trouvées en présence dans le conseil, et la résolution téméraire l'a emporté.

Le cabinet reste donc. Quelles sont ses raisons pour rester? Les voici. Il prétend d'abord n'avoir échoué que sur une question secondaire. A ses yeux, l'affaire Pritchard n'est qu'un incident : ce n'est pas une grande question politique. Le ministère oublie qu'il a posé plusieurs fois sa fortune sur cet incident. M. Guizot, M. Duchatel, M. Dumon, ont fait de l'indemnité Pritchard une question de cabinet. Quant à savoir si l'affaire Pritchard est ou n'est pas une affaire sérieuse, une grande question politique, le ministère peut regarder, écouter autour de lui. Il verra que l'affaire Pritchard n'est pas un rêve, ou du moins qu'elle n'est un rêve que pour lui.

Le ministère déclare qu'il a la majorité. Soit. Il a trois voix de majorité

absolue; est-ce là ce qu'il appelle une majorité de gouvernement? Qu'on se souvienne de ce que M. Guizot et M. Duchatel disaient en 1839 à M. Molé, réduit comme eux à une majorité relative de huit voix? Ils lui disaient que les règles constitutionnelles lui faisaient un devoir de se retirer, ou de dissoudre la chambre. A la vérité, M. le comte Molé n'avait pas besoin de cette leçon. Aussitôt après le vote, il avait donné sa démission, et il ne l'a reprise que pour dissoudre la chambre.

Le ministère nous dit maintenant qu'une majorité de trois voix lui suffit. Cependant que disait-il pendant tout le cours de la discussion? Rappelez-vous les paroles superbes de M. Guizot : « Il nous faut un concours net et ferme des grands pouvoirs de l'état. Nous ne souffrirons pas que notre politique soit défigurée, énervée, abaissée entre nos mains! » Trois voix de majorité pour la petite politique, ce serait assez peut-être; mais pour la grande politique, trois voix! c'est bien peu. Comment M. Guizot peut-il s'en contenter?

Le ministère veut rester, parce que, dit-il, il est le seul possible. A la bonne heure, voilà une opinion nettement exprimée; mais sur quoi repose-t-elle? M. Thiers, dit-on, est impossible; il n'a pas la majorité. Quant à M. Molé, il aurait peut-être la majorité, s'il consentait à demander l'appui de M. Barrot; mais il ne le fera pas, par conséquent il est impossible. A-t-on jamais vu pareilles prétentions? Et ce parti conservateur, qui tour à tour a soutenu M. Périer, M. Thiers, M. Molé et vous, qu'en faites-vous donc? Vous le confisquez! vous en faites votre propriété! Ce grand parti, si respectable jusque dans ses erreurs, vous le traînez à votre suite; vous dites à M. Thiers qu'il ne l'aura jamais! vous dites à M. Molé que, s'il vient au pouvoir, vous tournerez ce parti contre lui! Depuis quand donc vous a-t-on remis cette dictature?

Il est vrai que les conservateurs ministériels ont tenu le 19 janvier une réunion, et que, sur la proposition de M. Hartmann, une députation a été adressée au président du conseil pour demander au cabinet de conserver la direction des affaires. Voilà l'investiture parlementaire du cabinet. Cette réunion a-t-elle la majorité dans les chambres? Nous ne le pensons pas. Quoi qu'il en soit, voilà une force qui appuie le cabinet. Mais que la réunion Hartmann y prenne garde; le cabinet l'entraînera plus loin qu'elle ne veut. Quand le pouvoir s'appuie sur une majorité de trois voix, sa seule ressource, pour conserver une pareille majorité, est de la passionner, de l'exalter. C'est ce que fait déjà le ministère aujourd'hui. Voyez ses journaux; ils font une polémique des plus violentes. Organes du pouvoir, ils dépassent en fureurs tous les organes de l'opposition. Ils devraient éteindre le feu, et ce sont eux qui l'allument. Tout cela est fait pour agir sur la phalange ministérielle, pour que personne ne s'échappe de ses rangs, pour que la peur tienne lieu de courage et de fidélité. Nous avons déjà vu ce système à l'œuvre il y a plusieurs années. Cela s'appelait autrefois l'intimidation. On a deux moyens

aujourd'hui d'intimider le parti ministériel. D'un côté, on lui fait peur de l'Angleterre, et, de l'autre, on lui fait peur de M. Thiers. Cela s'appelle gouverner. Voilà comme on s'applique à se justifier du grave reproche de suivre toujours et partout une politique à outrance! Il y a des hommes qui exagèrent tout, l'opposition comme le pouvoir. Nous avons eu les ultrà de la restauration; nous aurons les ultrà de la révolution de juillet.

Vous ne persuaderez à personne qu'une combinaison intermédiaire qui s'appuierait sur les deux centres soit en ce moment une chose impossible. Vous ne persuaderez à personne que la situation soit plus difficile pour une combinaison de cette nature que pour le cabinet actuel. Les fautes qu'il a commises sont jugées; sur les questions pendantes, aucun engagement n'a été pris, aucun principe nouveau n'a été mis en avant, aucune réforme n'a été demandée. Un accord indépendant a régné entre des esprits droits, sincères, par suite d'une opinion commune sur des questions de conduite, où il s'est agi surtout d'apprécier des faits. Où sont donc les difficultés sérieuses qui entraveraient la formation d'un nouveau cabinet? Nous ne voyons pas ces impossibilités que les amis de M. Guizot découvrent si habilement; mais nous connaissons une chose impossible, c'est de continuer le système suivi depuis quatre ans par le cabinet dans les affaires diplomatiques. Que dit le ministère de cette impossibilité, et qu'en pense la réunion Hartmann?

La situation est grave. Il y a en ce moment dans la région politique des symptômes qui doivent, nous ne disons pas alarmer les esprits, mais fixer sérieusement leur attention. Depuis un mois seulement, que d'avertissemens ont été donnés et n'ont pas été entendus! En ouvrant la session, le ministère se croyait sûr de la majorité : or, le discours du trône est accueilli froidement par les chambres; M. Dufaure est nommé vice-président; M. Billault manque son élection de quatre voix, et peu s'en faut que sa candidature ne devienne une question de cabinet. La discussion commence; M. Molé se met à la tête de l'opposition conservatrice; M. de Montalivet, dans une mesure que chacun peut apprécier, exprime son dissentiment politique. Chose remarquable! le scrutin de la chambre des pairs donne 39 boules noires contre l'adresse. Arrive la discussion de la chambre des députés; un conservateur, M. de Carné, présente un amendement contre la conduite générale du cabinet dans les questions extérieures, et 200 voix votent l'amendement. Les 200 voix se prononcent également contre le traité de Tanger. Enfin, sur la question de Taïti, la minorité, en y comptant les abstenans, devient majorité. La base du ministère s'écroule; mais le ministère reste. L'opinion parle, elle n'est pas entendue. Il y a un terrain large où l'on pourrait asseoir solidement une administration nouvelle, mais on aime mieux se cramponner sur un sol étroit et qui tremble. A une majorité étendue, on préfère une majorité douteuse qu'il faut enchaîner par la violence. On pourrait arborer un drapeau de conciliation, on devient exclusif. Il y a un nom qui est une des gloires de la majorité conservatrice, c'est M. Molé; on le frappe d'ostracisme. Il y a un

homme d'état qui vient de prononcer sur l'alliance anglaise des paroles pleines de sagesse, d'un grand prix dans sa bouche : c'est M. Thiers; on le traite de tribun. M. Billault est une espérance pour le parti conservateur, les journaux ministériels en font un Robespierre. Où le parti ministériel veut-il donc en venir?

Nous ne voulons rien dissimuler. Toutes les fois qu'une situation ne se dénoue pas par les moyens que donne la pratique régulière de nos institutions, toutes les fois qu'un parti ou un ministère pousse les choses à l'extrême, tout le monde est jeté hors de ses voies naturelles, et le hasard s'empare du gouvernement. Le ministère, dit-on, voulait se retirer; c'était un bon instinct, c'était même pour les hommes qui en font la force un bon calcul. Le parti ministériel s'y est opposé, et le ministère a cédé, sans trop de répugnance peut-être, à cette contrainte; mais cette résolution a tendu aussitôt tous les ressorts du gouvernement, l'agitation a partout commencé, et aujourd'hui, pour avoir voulu éviter à tout prix une crise ministérielle, on est en face d'une crise électorale. Tel est l'état des choses. Cette crise, le ministère espère qu'il en sortira à son honneur. Nous sommes convaincus du contraire.

Nous en sommes même tellement convaincus, que nous sommes loin de nous en réjouir. En effet, c'est un grand mal, disait M. Guizot en 1839, quand les hommes qui soutiennent habituellement le pouvoir, et qui sont le parti de l'ordre et du repos, perdent dans le pays une partie de leur force et de leur ascendant, quand ils s'affaiblissent avec le pouvoir même qu'ils veulent soutenir, et qui les écrase sous ses ruines. Aujourd'hui, pour la première fois depuis quinze ans, le parti conservateur s'attache à la fortune de quelques hommes. Il s'incorpore imprudemment dans le ministère actuel. Nous craignons qu'en agissant ainsi, il ne se perde sans sauver le ministère.

Voyez en effet comme tout s'enchaîne avec une fatalité effrayante. Peut-être, en demandant au ministère de rester aux affaires, le parti conservateur voulait-il éloigner la dissolution, pensant bien que toutes les dissolutions qui se font en temps de passion lui sont funestes et dangereuses. Ces dissolutions-là, en effet, profitent toujours aux partis ardens, il ne faut pas se le dissimuler. Eh bien! voilà que par l'effet même de la résolution prise par le parti ministériel, le ministère est forcé lui-même de faire les élections; la dissolution devient inévitable, car le ministère sait bien qu'il lui est impossible de reparaître devant la chambre l'année prochaine, si la chambre est encore partagée en deux moitiés égales, comme elle l'est aujourd'hui. Nous n'avons donc pas tort de dire que dès ce moment les choses sont livrées au hasard. Quel que soit l'art avec lequel M. le ministre de l'intérieur puisse se flatter de corriger le hasard, nous ne pensons pas que le parti conservateur ait de grandes chances dans ce jeu du sort, et c'est là ce qui nous afflige.

Nous nous inquiétons d'abord de l'attitude violente et brusque que le parti ministériel a prise ou que le gouvernement a fait prendre, parce que

nous croyons que cette attitude est contraire à son caractère et à ses intérêts. Occupons-nous maintenant de la conduite que doivent tenir les conservateurs dissidens. Nous savons bien qu'on s'efforce de les pousser à l'opposition pure et simple; ils se sont séparés sur un point de la politique étrangère, mais les *zelanti* du parti ministériel n'admettent pas la moindre hétérodoxie : il faut penser, dire et faire tout ce que pense et fait le cabinet; sans cela, vous êtes excommunié. Nous croyons cependant que les conservateurs dissidens ne doivent pas prendre au mot les anathèmes de l'église ministérielle. Ils ne doivent ni s'en irriter ni s'en affliger; qu'ils restent sur le terrain où ils se sont placés; qu'ils n'aillent pas au-delà; qu'ils ne reculent pas en-deçà. On est conservateur par soi-même, par ses opinions, par ses principes, et non par le brevet qu'il plaît à quelques personnes de donner ou d'ôter. Ce que les conservateurs dissidens pensaient de la politique intérieure, ils le pensent encore : les principes qu'ils avaient, ils les ont encore; ils n'ont pas voulu voter l'indemnité Pritchard, mais ils ne sont pour cela ni radicaux ni républicains. Qu'ils gardent donc leurs convictions; qu'ils soient toujours modérés et indépendans, c'est à cette condition qu'ils finiront par éclairer, dans le parti conservateur, tous ceux qui ne sont pas fanatiques par calcul et par préméditation; ils dissiperont bientôt les préjugés qu'on a soulevés contre eux, et une fermeté persévérante leur réussira mieux, qu'ils nous en croient, qu'un repentir qu'on exploiterait d'abord, quitte à s'en moquer ensuite.

Pourquoi, en terminant, ne dirions-nous pas ici toute notre pensée? Nous espérons que le rapprochement qui s'est fait entre les conservateurs dissidens et les diverses fractions de l'opposition ne sera pas sans profit. L'opposition a été, dans toute la discussion de l'adresse, d'une modération qui certes n'a pas nui à l'éloquence de ses orateurs. Cette modération, elle la conservera. Quand le parti ministériel se fait violent mal à propos, il est du devoir de l'opposition de se montrer prudente et modérée. Le parti ministériel veut maintenir le cabinet actuel à tout prix; il entre en plein dans la politique à outrance. Que l'opposition ait au contraire une politique conciliante; qu'elle continue à réclamer seulement pour la France une juste réciprocité d'égards dans nos rapports avec l'Angleterre. Ce contraste entre un ministère qui risque témérairement le tout pour le tout, et une opposition qui réclame une satisfaction légitime pour l'honneur national, et qui la réclame sans violences et sans emportemens; ce contraste frappera tous les esprits; il aidera peut-être à dessiller beaucoup d'yeux dans la chambre, et si la question doit passer du jugement de la chambre au jugement du pays, il avertira la France de quel côté dans ce moment sont les hommes aventureux et exagérés.

V. DE MARS.

LE PORTUGAL

EN 1845.

—

SA SITUATION POLITIQUE, FINANCIÈRE ET DIPLOMATIQUE.

I. — *Costa-Cabral em relevo, ou noticia biographica d'este ministro, para servir d'auxiliar à historia do dia.* Lisbonne, 1844.

II. — *Memorandum ao corpo legislativo ou reflexões sobre o decreto do 1º de agosto de* 1844, POR UM CARTISTA. 1844.

III. — *Breves considerações sobre o estado de nossa fazenda publica*, POR O SENHOR JERONYMO DIAS DE AZEVEDO. 1845.

IV. — *Hontem, Hoje et Amanha.* 1844.

De tous les pays en révolution, le Portugal est aujourd'hui, sinon le plus bouleversé à la surface, du moins au fond le plus tourmenté, le plus alarmé sur son avenir, celui où le malaise des esprits est le moins tolérable, et où les intérêts matériels même se trouvent en définitive le plus sérieusement compromis. Sans importuner l'Europe de ses inquiétudes ni de ses plaintes, le Portugal se débat dans ces complications extrêmes qu'il faut trancher au plus vite, si l'on veut, non pas reprendre rang parmi les plus puissantes nations et parmi les plus riches, mais tout simplement vivre, ne plus courir le hideux péril de la banqueroute, échapper à une anarchie de cinquante ans. Il cherche péniblement le mot des problèmes où sont engagés le progrès politique et les libertés constitutionnelles, la fortune du pays tout en-

tière, soit qu'à l'intérieur on la fonde sur les développemens de l'industrie, de l'agriculture et des sources naturelles de la richesse publique, soit, à l'extérieur, sur les alliances et les traités de commerce; tout enfin se trouve en péril jusqu'au lendemain de la nationalité. Nous croyons, pour notre compte, que tous ces problèmes se peuvent résoudre, bien éloigné en ceci de la commune opinion qui en Portugal ne voit plus que des maux incurables, un passé sans avenir, des ruines qu'on peut çà et là remuer et changer de place, mais qu'il est impossible de relever. On n'imagine rien de mieux, quand on n'a point de près étudié les deux peuples de la Péninsule, leurs caractères, leurs passions, leurs tendances, que de conseiller au Portugal de s'associer aux destinées de l'Espagne, si orageuses qu'elles puissent encore s'annoncer. Assurément, si, dans les premières années, les années décisives du XVIIe siècle, Philippe II, abandonnant Madrid dans ses nues et arides solitudes, avait transporté le siége de son empire à Lisbonne, l'Espagne, qui n'aurait point cessé d'être une grande puissance maritime, serait de toute nécessité devenue une grande puissance commerçante; dans tous les archipels, dans les plus lointains continens, elle eût conservé ses colonies magnifiques; engagée en de plus fécondes entreprises, peut-être se fût-elle retirée de l'Italie et des Flandres. Mariées pour jamais et entourant les armes d'Aragon, les quatre couleurs de Portugal et de Castille flotteraient maintenant, sans aucun doute, sur la triple ceinture de batteries dont se hérisse le roc de Gibraltar. Cette faute de Philippe II est la plus grande qui se soit commise dans la Péninsule : aujourd'hui, deux siècles et demi après le second monarque de la dynastie autrichienne, on n'entrevoit pas même l'époque où on pourra la réparer. Les rois constitutionnels de l'Espagne ressaisiront-ils la domination du détroit que se sont laissé enlever les rois absolus? Qui le peut prédire, et qui même le peut espérer? Reprendront-ils ces riches provinces que n'a point su conserver Philippe IV? Autre beau rêve qui, pour le bonheur de l'Espagne comme pour celui du Portugal, se réalisera un jour peut-être; au moment où nous voici parvenus, il n'est point permis d'y songer.

Entre Ciudad-Rodrigo et Almeïda, quand vous descendez le versant de la Sierra de Francia, le même soleil andaloux a beau illuminer tous les horizons que le regard est capable d'embrasser, vous auriez beau ignorer qu'à deux pas de vous une ligne de raison sépare deux royaumes; cette ligne capricieuse, qui tourne les pics comme un fleuve et serpente dans les ravines, vous l'apercevez aussi nette, aussi distincte que si en effet elle marquait le cours du Tage ou du Duero : en-deçà, les *sierras* désolées de l'Estramadure; au-delà, les vertes *cincas* de l'Alemtejo. Entre elle et son ancien vassal révolté, on dirait que l'Espagne a voulu mettre des déserts, comme autrefois les premiers rois catholiques entre leurs villes renaissantes et les cités de l'Islam. Il y a deux siècles, c'était par les plus vives démonstrations de la haine et du mépris que se repoussaient les deux peuples; aujourd'hui, c'est bien pis encore : au mépris et à la haine a succédé la plus franche, la plus complète indifférence qu'il soit possible d'imaginer. On a souvent prétendu

que le Portugal est vis-à-vis de l'Espagne dans la même situation que la Belgique à l'égard de la France; on s'est trompé : députés, hommes d'état, publicistes, demeurent en Espagne, ou peu s'en faut, absolument étrangers à ce qui se passe en Portugal, et, de son côté, Lisbonne se ferait un vrai scrupule de subir au moindre degré l'influence de Madrid. Sous le gouvernement même d'Espartero, bien long-temps avant que les ultra-modérés eussent quelque espérance de ressaisir le pouvoir, les ultra-chartistes s'étaient mis à la tête des affaires; la reine doña Maria avait déjà pour ministre M. Antonio da Costa-Cabral. Les relations commerciales même, et jusqu'aux relations de voisinage, sont très peu suivies, très peu fréquentes entre les deux pays : tandis qu'à Madrid foisonnent Français, Anglais, Allemands, vous avez peine à y rencontrer un Portugais; à Lisbonne, vous placerez aisément le papier de Paris, de Londres, de Hambourg, de Saint-Pétersbourg peut-être : nous doutons fort que vous parveniez à négocier celui de Madrid.

Que le Portugal demeure donc le Portugal, puisque de part ni d'autre les deux nations péninsulaires ne sont point préparées encore à la fusion des mœurs politiques ni à la fusion des lois. Sans nous écarter de ce point de vue, nous voulons examiner comment, sous le sceptre de doña Maria, se peuvent réellement fonder les libertés constitutionnelles, comment on peut réhabiliter le crédit public et relever la fortune de la nation, à quel rang enfin le Portugal peut remonter en Europe par les traités et les alliances commerciales. Nous nous imposons là une tâche pénible : que de fautes et d'erreurs il nous faudra constater! Si sévère pourtant que nous soyons envers la cour, ou, si l'on veut, le gouvernement de Lisbonne et les partis contre lesquels il est réduit à se débattre, nous le serons moins encore que ne le sont au fond envers eux-mêmes les hommes qui soutiennent la lutte et ceux qui l'ont engagée; nous serons surtout beaucoup plus optimiste, car aujourd'hui c'est précisément le plus grand péril de la nationalité portugaise, que le Portugal lui-même n'ose point avoir une foi complète en son avenir.

I. — LA COUR DE LISBONNE. — LE MINISTÈRE COSTA-CABRAL. — LES CHAMBRES ET LA PRESSE.

L'histoire de Portugal n'offre depuis trois cents ans que des questions de personnes; si de cette histoire on supprimait l'infant dom Henri, en faudrait-il également retrancher les hardies expéditions, les immenses découvertes, et tout le merveilleux XVIe siècle de cette petite nation, à qui l'Europe moderne doit ses plus grands navigateurs? Nous ne savons, mais depuis la fin de ce XVIe siècle, depuis qu'entre Fez et Méquinez, dom Sébastien, le dernier des croisés, a disparu dans une seule bataille avec l'élite de ses chevaliers, il est pénible de voir que le sort de ce noble peuple ne tienne plus qu'à des causes particulières, et, pour ainsi dire, à des accidens imprévus. C'est la mort d'un homme, la mort du roi Sébastien, qui livre le Portugal à

l'Espagne; c'est une sorte de conspiration romanesque, une intrigue d'aventuriers et de gentilshommes qui, jetant par les fenêtres du palais des vice-rois le secrétaire Vasconcellos, brise avec son cadavre, sur le pavé de Lisbonne, la domination de Philippe IV. C'est un seul homme, le tout-puissant marquis de Pombal, qui, accueillant les idées encyclopédiques, extirpe les anciens abus, mais prépare les agitations stériles, les réels désastres de l'époque même où nous sommes. Contraints de renoncer aux colossales entreprises qui, de l'étroit drapeau du Portugal, grand tout au plus comme un *pennon* de comte souverain au moyen-âge, avaient fait une des plus magnifiques bannières chrétiennes, les petits-fils des Nuno et des Albuquerque ne savaient plus que faire de l'activité prodigieuse que leur avaient léguée leurs ancêtres. Pour le Richelieu portugais, qui par le bûcher ou la roue se délivrait des plus vieilles et des plus fières familles, c'était vraiment un embarras incroyable que le génie national. Le marquis de Pombal n'imagina rien de mieux que de l'étouffer. Absorbant en lui toute la puissance, il prit à tâche d'engourdir la vie publique, et, de toute nécessité, il devait arriver à l'éteindre; les vaisseaux de haut-bord pourrissaient dans les eaux de Porto et de Lisbonne, tandis que l'on rasait le palais des Tavora. Quand un peuple en est réduit à ne pouvoir plus rien, comment n'aboutirait-il point à ne plus rien vouloir? Et en effet, si l'on considère les vingt petites révolutions, changemens de dynastie ou de charte, qui, dans ce siècle, ont ensanglanté le Portugal, est-on bien sûr qu'au fond le peuple ait jamais rien voulu? Un esprit excellent, qui sur un terrain si mouvant a pu étudier de près les hommes et les choses, M. Jules de Lasteyrie a écrit la curieuse histoire de ces bizarres vicissitudes (1). M. de Lasteyrie a prouvé qu'à ces révolutions infructueuses, à ces émeutes avortées, les populations, ne comprenant plus guère comment se pourrait régénérer le pays, demeuraient complètement étrangères; il a prouvé qu'elles voyaient avec la plus profonde indifférence une poignée d'hommes publics, dans les chambres et au pouvoir même, faire ou défaire à leur gré les constitutions. Et encore, en 1841, M. de Lasteyrie était-il bien en état de prévoir que six mois après tout au plus, à la fin de janvier 1842, elles verraient, sans s'émouvoir davantage, un homme entré au pouvoir par la force d'un principe s'insurger, du soir au lendemain, contre ce principe, imprimer aux affaires un mouvement directement opposé à celui qui l'y avait porté, remanier ou détruire, selon ses caprices, les lois politiques, les lois civiles et financières, et selon ses caprices bouleverser jusqu'aux intérêts matériels? A l'aspect d'un tel marasme succédant à de si terribles convulsions, faut-il conseiller au Portugal de ne plus se préoccuper de chartes et d'institutions libérales? Ce serait, après avoir constaté le mal, déclarer que, pour y remédier, il n'y a rien de mieux à faire que d'en conserver la cause. Cette importance anormale, excessive, qu'un très petit nombre de personnes ont prise aux dépens des garanties sociales, et à laquelle se doit im-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1841.

puter l'état de torpeur où la nation entière est tombée, comment ne voit-on pas qu'il sera toujours radicalement impossible de la réduire à ses légitimes et naturelles limites, si l'on ne s'efforce d'y opposer le contre-poids des institutions? Dans le cas même où un homme de génie serait aujourd'hui à la tête du gouvernement de la reine doña Maria, ce dont, en vérité, on ne s'est pas trop jusqu'à ce moment aperçu, comment viendrait-il à bout de régénérer un pays sans mobiles, sans mœurs politiques, appauvri, épuisé, démoralisé, qui non-seulement ne croit point à son avenir, mais ne songe plus même à se désespérer d'une telle impuissance et d'un si complet abaissement? L'état du Portugal, étudié avec calme, ne permet pas de se méprendre sur les moyens qu'il conviendrait d'employer pour trancher les complications actuelles. Si des conseils de la cour aux discussions de la presse on cherche à découvrir comment sont traitées à Lisbonne les plus graves questions politiques, on sentira mieux l'influence vivifiante des principes et la force qu'ils pourraient donner à la société portugaise.

Nulle part en Portugal, dans aucune province, dans aucune ville, pas même dans le palais de la reine, on ne trouve cette confiance en l'avenir, qui est la condition première de toute régénération sociale. Doña Maria n'a pu oublier encore les jours d'épreuve où sa royauté fugitive n'était reconnue et saluée à Plymouth que par les proscrits de Madère et les vaincus de Porto. Dans le palais des Necessidades, la jeune reine constitutionnelle, réduite, ou peu s'en faut, à l'étroite portion du continent européen qui tout au plus offrait un point de relâche aux flottes de ses ancêtres, est à vrai dire importunée des immortels souvenirs de la grandeur nationale. Au premier aspect, vous diriez les descendans des rois de l'Afrique et des Indes réfugiés aux Necessidades comme naguère ceux de Louis XIV à Holyrood. Malgré les fautes de son gouvernement, la fille de dom Pedro est demeurée populaire; quelles que soient les haines et les préventions des partis, il n'est personne qui ne s'empresse de rendre hommage à ses qualités et à ses vertus. A la vérité, ce ne sont point là des qualités de reine; doña Maria est une épouse accomplie, une mère soucieuse et prévoyante, que son budget particulier préoccupe un peu plus, nous le croyons, que le budget du royaume, l'avenir de ses enfans un peu plus que celui de ses sujets. Ennemie du faste et répugnant à toute sorte de représentation, la reine de Portugal, si sa maison était montée à Londres sur le même pied qu'à Lisbonne, serait éclipsée par la femme d'un lord en crédit. A ceux qui savent combien son caractère est doux et timide, combien depuis dix ans la situation de son pays lui inspire de défiance, sinon même de dégoût, il est démontré jusqu'au dernier degré d'évidence que doña Maria n'a jamais été cette ardente contre-révolutionnaire à qui, en Europe, on s'est complu à faire remonter la responsabilité absolue de toutes les mesures rétrogrades que ses ministres ont pu prendre, de toutes les réactions qu'ils ont pu décréter. Aujourd'hui déjà, on sait en Portugal à qui se doit imputer la tentative de Belem; on est sûr que si, en janvier 1842, M. da Costa-Cabral a substitué la charte à la constitu-

tion de septembre, c'est à peu près contre le vœu de la reine que s'est accomplie cette révolution. Profondément dévouée à son mari, le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, dont la volonté gouverne la sienne d'une façon absolue, doña Maria lui abandonne volontiers tous les soins, tous les tracas de la royauté. A l'heure qu'il est, on peut affirmer que pas une résolution importante n'est adoptée par le ministère que le roi dom Fernando ne l'ait conseillée, suggérée; il y a mieux encore, dans les circonstances difficiles c'est lui qui préside le conseil, où son avis est prépondérant. Si parfois un dissentiment s'élève entre le roi et les ministres, la reine se fait une loi de demeurer neutre, et il faut bien que les ministres finissent par céder.

Dans les premiers temps, le prince dom Fernando n'avait point des prétentions si hautes, et son ambition se bornait à commander en chef les dix-huit mille hommes dont se compose l'armée du Portugal. En 1838, la révolution de septembre lui ôta son titre de généralissime; mais d'un autre côté la loi, depuis la naissance de son fils aîné, lui attribuait celui de roi, et le prince dom Fernando a voulu être roi en effet. A notre avis, c'est là une faute sans excuse, et la mesquine satisfaction qu'il peut éprouver à bien faire sentir aux ministres l'influence toute-puissante qu'il a prise sur l'esprit de la reine ne devrait point lui cacher les mécontentemens et les inquiétudes profondes que l'intervention d'un étranger dans les affaires publiques a soulevés au cœur du pays. A cela il faut ajouter que, jusqu'ici du moins, dom Fernando n'a point su, en se faisant un parti, donner à son autorité une solide base; la haute noblesse, qui, selon ses principes de gouvernement, devrait être son alliée naturelle, lui est plus hostile peut-être que le peuple et la bourgeoisie naissante de Lisbonne et de Porto. Dès son arrivée, dom Fernando s'est mis assez peu en peine de se concilier les sympathies de cette fière grandesse portugaise, qui, par-delà Vasco de Gama, remonte aux grands coups d'épée des Jean d'Avis et des Henri de Bourgogne; il a essayé plutôt de l'assouplir et de la vaincre par une manifeste intimidation. Il y a quelque temps, le jeune marquis de Valada perdit toutes ses charges au palais pour avoir négligé de se présenter sur le passage de la reine lors d'une visite que celle-ci faisait au monastère de Belem. Depuis des siècles, l'orgueil du noble portugais est proverbial en Europe : est-il besoin de dire que sous ces persécutions inintelligentes il s'est raidi encore, au point, nous le craignons bien, qu'il en est devenu intraitable?

Nous ne voulons pas nous faire illusion; en lisant ce qui précède, on aura peine à croire qu'il s'agisse d'un pays d'Europe, de l'Europe constitutionnelle au XIXe siècle. Bien mieux que les cours des rois et des empereurs absolus, la cour de Lisbonne, si l'on met à part le luxe ainsi que les fêtes ruineuses, vous rappellera celles du moyen-âge. C'est à notre corps défendant que nous entrons dans tous ces détails; mais puisque nous tenons à décrire la situation et les allures du pouvoir en Portugal, ne sommes-nous pas contraint de dire où il réside véritablement et comment il s'exerce? A Lisbonne, d'ailleurs, les faits que nous venons d'affirmer et ceux que nous nous pro-

posons d'avancer encore sont de notoriété publique pour qui s'attache le moins du monde à suivre le mouvement des affaires. S'ils sont pour la plupart ignorés de l'Europe, c'est que l'Europe ne s'est jamais émue que des révolutions du Portugal, presque jamais des causes qui, dans les temps où les partis ne se sont pas ouvertement combattus, ont préparé ces révolutions.

Quand les princes de la maison d'Autriche vinrent s'asseoir sur le trône d'Isabelle et de Ferdinand, leur premier soin fut d'anéantir les franchises nationales; les immenses domaines des rois catholiques devinrent la proie des grands et petits aventuriers de Flandre ou d'Autriche. Le coin resserré de la Péninsule où s'est maintenue la dynastie de Bragance nous donne en petit aujourd'hui quelque idée du spectacle que présentait la monarchie espagnole à la fin du XVIe siècle. A Dieu ne plaise pourtant que nous comparions aux illustres cortès d'Aragon et de Castille les deux faibles assemblées qui siégent à Lisbonne en vertu de la charte; à Dieu ne plaise que les Allemands dont s'entoure le roi Fernando soient par nous accusés d'avoir commis la moindre exaction! Nous voulons dire seulement que du régime représentatif le Portugal n'a plus en ce moment que l'ombre et les apparences, et qu'à la cour de doña Maria les étrangers disposent de tout. Si le roi dom Fernando gouverne la reine, il est à son tour dominé par son ancien précepteur, M. le conseiller Dietz, un homme fort respectable assurément, de mœurs austères, d'intentions excellentes, mais dont, par malheur, les lumières sont loin d'offrir les mêmes garanties. A dater du coup de main avorté de Belem, M. Dietz a inspiré toutes les résolutions excessives qui, par les mains de la reine ou du moins par celles des ministres, ont fait et défait comme à plaisir les constitutions. Au fond, M. Dietz est assez indifférent, nous le soupçonnons fort, à la constitution de septembre comme à la charte proprement dite; ce qu'il veut avant tout, c'est que le jeune roi, l'élève bien-aimé auquel il ferait sans hésiter le sacrifice de sa vie et de sa fortune, domine à Lisbonne toute autre puissance. Un instant il a rêvé pour lui la popularité et l'amour des masses; c'était en 1837, à l'époque où la reine alla proclamer la charte dans son palais de Belem. La tentative échoua, comme on sait, et M. Dietz, qui, sans aucun doute, en avait eu la pensée, conseilla au roi de faire une démonstration ouvertement contraire : encore un instant, et le roi se plaçait à la tête des gardes nationales qui forcèrent la reine à rentrer dans les voies constitutionnelles. Plus tard, on le doit reconnaître, M. Dietz n'a pas un seul moment dévié de ses opinions chartistes. En janvier 1842, quand M. da Costa-Cabral se rendit à Porto pour y abroger la constitution de septembre, Lisbonne en feu menaçait de se lever tout entière, non-seulement contre le ministre qui allait ainsi attenter à la loi fondamentale, mais contre le palais d'où il avait emporté le mot d'ordre, et où demeuraient ses plus fermes soutiens. Aux premières agitations du peuple, le roi Fernando fut sur le point de se rendre, lui aussi, à Porto, pour y organiser l'agression ou du moins la résistance contre-révolutionnaire; s'il resta dans Lisbonne, c'est que les évènemens le mirent en état d'y seconder utilement le ministre. C'est lui qui, en

vingt-quatre heures, renversa l'administration Palmella que la reine avait de bonne foi, dit-on, opposée à M. da Costa-Cabral; c'est lui qui, par ses émissaires, contribua le plus puissamment à désarmer les partisans de la constitution abolie; c'est lui enfin qui, au dernier instant, détermina la reine à sanctionner la révolution dont M. da Costa-Cabral venait de prendre l'initiative hardie. Du moment où une telle entreprise a pu réussir, il ne faut pas s'étonner qu'au palais et dans les deux chambres tout ait plié devant la volonté du prince, devant celle de son jeune ministre et devant celle de son vieux conseiller.

Tous les trois, depuis cette époque, le prince, le conseiller et le ministre, forment au palais un comité souverain où s'élaborent les lois nouvelles, où se méditent les grandes mesures, où, en finance, en administration, comme en politique, se mûrissent les plus importantes résolutions. Par le frère du ministre, M. José Bernardo da Costa-Cabral, gouverneur civil de Lisbonne, dont nous aurons bientôt à définir le talent et le caractère, ce comité dirige despotiquement les délibérations de la chambre élective. Dans la ville, son influence est plus active encore et plus puissante peut-être. Sur la diplomatie, sur les membres de la haute bourgeoisie de Lisbonne qui forment un noyau compacte et souvent redouté, sur les grands seigneurs miguélistes lassés déjà de regarder vers Porto ou les Açores si l'on aperçoit la bannière du prétendant, cette influence s'exerce par l'envoyé d'une cour parente, l'ambassadeur du Brésil, M. Antonio de Menezes Vasconcellos de Drummond. Dans ce siècle où ministres et chargés d'affaires, et jusqu'aux ambassadeurs des plus hautes puissances, contractent volontiers les mœurs bourgeoises, M. de Drummond est demeuré un type fort remarquable de la diplomatie ancienne. Généreux et même un peu prodigue, il est rare que par sa parole persuasive, par ses manières brillantes, il ne vienne pas à bout des plus fières résistances. A Rome, où il a représenté son empereur, à Lisbonne même, où, durant bien des années, M. Capaccini, son ami, a rempli les difficiles fonctions de la nonciature, M. de Drummond a tout à son aise complété son éducation politique. M. de Drummond est absolutiste; il l'est devenu, s'il faut l'en croire, en voyant combien peu a gagné dom Pedro, son ancien maître, à prodiguer les constitutions. On conçoit dès-lors que parmi les miguélistes sa tâche de convertisseur devienne souvent très facile : ceux-ci peuvent bien se résoudre à sacrifier un homme, quand on n'hésite point à leur sacrifier les principes. Quoi qu'il en puisse être, Lisbonne est la seule ville d'Europe où, grace à M. de Drummond, on voie quelques restes encore de la vieille magnificence diplomatique. A cet égard, la capitale du Portugal conserve une sorte de privilége qu'on ne peut lui disputer. A Paris, à Londres, à Rome, dans les autres grandes villes de l'Europe, on ne trouverait point un salon politique aussi animé que celui de la comtesse de Gracia-Real, où se réunissent les représentans les plus influens de la diplomatie à Lisbonne. Mme de Gracia-Real, maintenant mariée à un riche Portugais, M. de Castro, est une Espagnole de Cordoue très connue dans les cercles de Londres avant même

la chute de l'infant. Forcée aujourd'hui de renoncer aux triomphes de la jeunesse, Mme de Gracia-Real s'est rejetée sur ceux de l'esprit. Ce n'est pas la première femme qui se soit consolée par la politique des illusions évanouies d'un autre âge. Exilée du grand empire de la mode, la noble Cordouane s'est résignée : elle a quitté Londres, et, durant les années qui lui restent, elle s'amuse à gouverner le Portugal.

Si l'on a bien compris comment au palais l'autorité du roi dom Fernando, celle de M. Dietz et de M. da Costa-Cabral est parvenue à exclure toute autre influence, jusqu'à celle de la reine; si l'on a compris par quels alliés elle s'est fait reconnaître dans le corps diplomatique et dans la haute société de Lisbonne, on pourra saisir le sens précis des plaintes éloquentes qu'un ancien ministre, d'opinions très modérées, M. Mousinho d'Albuquerque, a fait entendre à la chambre élective, le 23 octobre dernier. « Quelle est donc cette force, demandait l'orateur, qui a son siége où le regard ne peut librement pénétrer, qui tantôt condamne le cabinet à l'inaction, et tantôt le pousse aux mesures extrêmes ? Dans les deux cas, le parlement devrait enfin savoir d'où vient l'entrave et d'où vient l'impulsion. Je déplore, pour mon compte, qu'à cette force-là le cabinet ne songe pas même à faire résistance, car je voudrais que, *dans le navire portugais, ce fussent des vents portugais* qui fissent flotter la bannière aux deux couleurs ! » — A Lisbonne et dans le reste du Portugal, la question de M. Mousinho d'Albuquerque est restée sans réponse. Sur ce qu'il demandait, chacun déjà savait à quoi s'en tenir; au dehors, elle n'a pas été le moins du monde comprise : on voit maintenant de qui l'ancien ministre a voulu parler.

De ce triumvirat aujourd'hui irrésistible, le roi dom Fernando, le conseiller Dietz, le ministre Costa-Cabral, ce dernier est en ce moment le plus connu en Europe, et cela se conçoit aisément. En sa qualité de ministre, M. da Costa-Cabral porte naturellement la responsabilité de tout ce qui se fait au palais et de tout ce qui s'y projette, et puis, il faut le dire, M. da Costa-Cabral, d'abord le plus ardent des révolutionnaires, à l'heure présente le plus déterminé des chartistes, a tour à tour joué un rôle considérable dans tous les partis, et dans tous il a laissé des ennemis acharnés, implacables; dans tous, il a soulevé d'inexorables colères. Depuis janvier 1842, M. da Costa-Cabral est en butte à une quantité effroyable de brochures et de pamphlets, pleins de passion, d'esprit, de malice, où tout est analysé, jugé, dénigré, condamné, ses actes, ses paroles, ses moindres sentimens, ses moindres démarches, jusqu'au son de sa voix, jusqu'aux traits de sa figure; c'est un vrai cataclysme d'épigrammes, de sarcasmes, de satires, auquel, selon nous, parmi ces populations méridionales, ne pourrait tenir le ministre, si l'extrême violence n'y faisait tort aux meilleurs argumens, et si, à force de le vouloir rendre odieux, on ne finissait par le grandir hors de toute proportion. Nous avons sous les yeux la plus remarquable de ces publications : *Costa-Cabral em relevo* (*Costa-Cabral en relief*). Cette brochure est écrite d'un style énergique, nous dirons même un peu sauvage. Opinions à part, à

ne considérer que les allures, ce style vous rappelle involontairement les rudes paysans des environs de Lisbonne, accourus, sur l'ordre de l'infant dom Miguel, avec leurs faux et leurs bâtons de rouvre pour casser la tête aux ministres du roi dom João. Pour bien mettre en relief le caractère de M. da Costa-Cabral, le pamphlétaire a recours aux plus éclatantes comparaisons; il fouille à fond toutes les histoires : attentats aux lois et à la morale publique, crimes et bouleversemens de toute espèce, tout lui est bon, pourvu qu'il puisse ajouter que M. da Costa-Cabral est capable de faire pis encore. M. da Costa-Cabral a l'ambition de César, la cruauté de Marat, l'avidité de Galba, le farouche athéisme politique de Danton, les vices de tous les grands personnages dont les annales générales des peuples nous ont transmis le souvenir. En vérité, s'il en est ainsi, nous plaignons sincèrement le premier ministre de doña Maria : que peut-il faire de si énormes défauts dans ce petit royaume si étroitement resserré entre la mer et la ligne de raison de l'Estramadure ?

Parlons sérieusement. La diatribe échevelée qui pas à pas suit M. da Costa-Cabral de la pauvre boutique de Beïra, où son père gagnait péniblement sa vie à vendre les denrées coloniales, jusqu'à son avénement définitif au pouvoir, raconte avec assez d'exactitude, — nous l'avons contrôlée sur les documens officiels, — les principaux actes de sa vie publique. Laissons de côté les exagérations, qui, après tout, ne sont guère que dans la forme, et jetons scrupuleusement un voile sur la vie privée. Que M. da Costa-Cabral soit le fils d'un petit épicier de Beïra, il se peut qu'en Portugal on lui en fasse une sorte de crime; pour nous, pour tout le monde en dehors de son pays, ces humbles commencemens font ressortir avec plus d'éclat la réelle grandeur du but qu'il a su atteindre. Si M. da Costa-Cabral était le fils d'un Loulé ou d'un Niza, en serait-il plus considérable aux yeux de l'Europe? Pourquoi donc en vaudrait-il moins pour avoir de ses propres mains élevé sa fortune, pour avoir surmonté l'obstacle de la naissance, le plus difficile qu'on ait à vaincre, en quelque pays que ce puisse être, au début d'une carrière politique? Ce qui nous importe, c'est sa carrière politique même que nous voudrions esquisser, ne nous attachant qu'aux traits généraux, à ceux qui montrent le caractère et le peignent. Quand nous aurons à raconter les évènemens qui, dans ces dernières années, se sont accomplis en Portugal, nous retrouverons encore M. da Costa-Cabral, mais, cette fois, exerçant toute l'autorité qu'à diverses reprises lui a pu donner sa parole de tribun ou son pouvoir de ministre : avant de dire en quoi le rôle consiste, il faut bien faire connaître l'homme qui le remplit.

M. da Costa-Cabral a passé dans l'exil les premières années de sa jeunesse; rentré en Portugal immédiatement après la chute de l'infant, il obtint du ministre Silva Carvalho le poste modeste de *juge de relation* dans les Açores, ce qui n'empêcha point que dès 1835 il ne fût par ces îles mêmes envoyé aux cortès. De 1835 à la fin de 1837, nous voulons dire jusqu'à la proclamation de la loi septembriste, M. da Costa-Cabral a été un des membres les plus

obscurs de la chambre élective; son histoire ne commence qu'au mouvement révolutionnaire de cette époque, dont il fut un des acteurs les plus énergiques et les plus déterminés. En ce moment-là, ce n'était point assez pour lui que la constitution nouvelle : en pleines cortès, il demandait hautement qu'on revînt sans détour à la loi de 1820. Les chartistes, dont il est aujourd'hui le chef et le principal appui, n'avaient point alors de plus violent ni de plus opiniâtre adversaire; en 1837, quand M. de Bomfim eut comprimé la révolte des maréchaux, M. da Costa-Cabral, qui durant toute la campagne lui avait été adjoint par les cortès en qualité de commissaire, fut le plus prompt et le plus ardent à solliciter contre les vaincus les mesures rigoureuses; plus tard, à l'époque où les cortès constituantes donnèrent enfin une sanction définitive à la fameuse loi de septembre, M. da Costa-Cabral se prononça formellement en faveur d'une seule chambre composée des élémens les plus démocratiques, repoussant toute espèce de chambre haute, sénat héréditaire, sénat procédant de la nomination royale ou jusqu'à certain degré de l'élection populaire. Le jeune député refusait aussi le droit de sanction à la couronne; applaudi dans les clubs, tout puissant déjà dans les loges maçonniques qu'en Portugal on est sûr de retrouver au fond de toutes les agitations civiles, M. da Costa-Cabral ne fut point étranger aux émeutes de l'Arsenal du 9 et du 13 mars 1838. Pour M. da Costa-Cabral, du reste, l'effervescence ne fut pas de longue durée; lors de ces émeutes déjà, sa conversion aux idées gouvernementales n'était plus un secret au palais ni dans les chambres: quand le ministère de M. de Sá da Bandeira, qui pendant quelque temps pacifia la ville et le royaume, investit M. da Costa-Cabral des importantes fonctions de gouverneur civil de Lisbonne, personne, même parmi ses anciens amis, ne songea le moins du monde à se récrier. Ici commence pour M. da Costa-Cabral une phase complètement nouvelle : dès ce moment, dévoué aux idées conservatrices autant pour le moins qu'il l'avait été à la révolution, il dépense à les défendre plus d'énergie encore qu'il n'en avait mis jusqu'alors à les combattre. L'avenir, et par cet avenir nous entendons l'issue prochaine de la crise politique et financière où il se débat aujourd'hui, l'avenir nous dira quel a été son mobile, l'ambition personnelle, ou le bien d'un pays déchiré jusque dans les entrailles. A la vérité, quelques mois après, l'administration septembriste du 26 novembre étant venue à se former, M. da Costa-Cabral y fut appelé par M. de Bomfim, qui lui confia le portefeuille de la justice; aux reproches que les deux partis auraient pu lui adresser, il essaya de se soustraire en gardant un silence à peu près absolu. Exclusivement renfermé dans son département, M. da Costa-Cabral ne semblait viser qu'à une réputation de ministre spécial et pratique; on ne prévoyait point que trois ans plus tard la politique du royaume recevrait de lui l'impulsion générale, et qu'il en assumerait hardiment toute la responsabilité.

La fin de ce cabinet du 26 novembre fut éprouvée par de rudes émeutes que M. de Bomfim comprima, assisté du ministre Rodrigo da Fonseca Magalhâes. De son côté, M. da Costa-Cabral ne fit point preuve alors, loin de là,

de cette résolution qui, en janvier 1842, a mis le sceau à sa fortune. C'est là pour M. da Costa-Cabral une époque obscure, où il a pu deux ou trois fois tomber sans bruit et sans bruit remonter au pouvoir. Depuis janvier 1842, M. da Costa-Cabral appartient véritablement à l'histoire; nous essaierons bientôt d'expliquer l'homme d'état et le ministre : pour bien faire comprendre l'homme, il fallait d'abord placer à côté de l'avénement définitif les vicissitudes du début et surtout le point de départ. Tel on l'a vu dans cette pénombre qui enveloppe les commencemens de sa carrière, tel on le va retrouver aux affaires, énergique et déterminé jusqu'à l'emportement bien des fois et jusqu'à la témérité, l'instant d'après irrésolu jusqu'à la faiblesse, d'un talent inégal comme son caractère, frappant de grands coups pour trancher de petites complications, et compromettant les plus graves intérêts faute de recourir aux plus simples principes du gouvernement ou de l'économie sociale; orateur impétueux, incorrect, un peu trop exclusivement préoccupé de sa fortune particulière, non pas, il est vrai, de sa fortune matérielle,— M. da Costa-Cabral est demeuré pauvre et sa probité n'a jamais été mise en question, — mais bien de sa fortune politique. C'est pour lui un malheur véritable que tous ses anciens bienfaiteurs soient en ce moment et par lui persécutés, exilés, ou du moins éloignés des affaires: M. Silva-Carvalho, qui le premier lui a confié des fonctions publiques; MM. Vieira de Castro et Sanches, sans lesquels peut-être il ne serait jamais venu siéger aux cortès; M. le comte de Bomfim, qui, au moment le plus critique, lui ouvrit au pouvoir un chemin rapide et direct.

M. da Costa-Cabral étant à la fois la tête et le bras de l'administration portugaise, il est inutile qu'on s'arrête ici à parler des autres membres du cabinet. L'illustration de M. le duc de Terceira, président du conseil et ministre de la guerre, remonte à une époque meilleure, à celle où la reine constitutionnelle eut enfin raison de l'infant. Les autres collègues de M. da Costa-Cabral, MM. Falcâo, Gomez de Castro et de Tojal, les ministres de la justice et du culte, de la marine et des colonies, des affaires étrangères et des finances, ne sont pas, à vrai dire, des personnages politiques. Les deux derniers, pourtant, ont exercé sur la situation financière de leur pays une influence notable, dont l'effet se fera long-temps encore sentir.

Solidement établie au palais, appuyée par le corps diplomatique, on conçoit que dans les deux chambres l'autorité de M. da Costa-Cabral soit à peu près irrésistible. La chambre des pairs, où M. da Costa-Cabral vient lui-même tout récemment de se donner un siége, est un corps sans initiative et sans indépendance. Les illustrations du pays, anciennes ou nouvelles, miguélistes et libérales, en sont aujourd'hui, ou peu s'en faut, complètement absentes. La noblesse miguéliste se tient dédaigneusement à l'écart; peu importe que l'on soit parvenu à rallier quelques barons et quelques vicomtes, on n'a rien pu encore sur l'esprit des plus considérables partisans de l'infant déchu. Quant aux vieux soutiens de la cause constitutionnelle, ils sont pour la plupart en dehors des affaires; le maréchal Saldanha, cet arrièr-epetit-fils de Pombal, à

qui son ancêtre avait légué la fermeté du caractère et l'esprit de résolution, met à s'effacer autant de soin qu'il en pouvait autrefois employer à conquérir le premier rang. Depuis long-temps infirme, M. de Sà da Bandeira, chaque jour davantage, se détache, en dépit de lui-même, de la vie publique. Découragé de n'avoir pu renverser le premier ministre, M. le duc de Palmella, cette célébrité européenne dont le Portugal a été si fier, aurait-il perdu dans ses derniers efforts contre M. da Costa-Cabral ce qui lui pouvait rester encore d'énergie et d'ardeur? Tout récemment, on annonçait que M. de Palmella venait de dire adieu à son pays, et qu'il allait définitivement se fixer à Paris ou à Bruxelles. M. de Bomfim a aussi quitté le Portugal, à la suite des derniers *pronunciamientos*. Avec la noblesse miguéliste elle-même, avec tous les hommes qui se sont illustrés au service de dom Pedro et de sa fille, il serait fort difficile de constituer une assemblée aristocratique; ces élémens supprimés, il ne reste plus rien. A la chambre des députés, la minorité opposante est un peu plus nombreuse, un peu plus compacte, plus résolue surtout à l'attaque, ou, pour mieux parler, plus résignée à la résistance. Si l'on veut savoir de quels élémens cette minorité se compose, et au nom de quels principes elle combat l'administration de M. da Costa-Cabral, il est temps que nous définissions les partis qui, en ce moment, agitent le Portugal.

Le parti miguéliste se divise en deux fractions bien distinctes, les absolutistes purs, et ceux qu'à toute force on pourrait appeler les absolutistes constitutionnels. La première de ces fractions se compose des plus anciennes familles nobles que la révolution a dépouillées de leurs priviléges, des débris monastiques, qui, du reste, ne tarderont pas à disparaître. Nous ne parlons pas des bandits qui, dans les montagnes des Algarves ou dans les plaines de l'Alemtejo, sont toujours prêts à mettre leurs escopettes au service des causes déchues; si demain dom Miguel rentrait au palais des Necessidades, dès demain ces prétendus champions de l'infant ne manqueraient point de se proclamer constitutionnels.

La seconde fraction miguéliste est la plus éclairée, la plus importante; nous ne doutons pas qu'un gouvernement habile ne parvînt à dissiper ses scrupules et à vaincre ses dernières répugnances; elle se compose des hommes un peu avancés de l'aristocratie de naissance et des meilleurs membres du clergé séculier. Il y a quelque temps déjà, toutes leurs prédilections étaient pour ce *despotismo illustrado* qui, sous M. Zea-Bermudez, a subsisté un jour en Espagne, et dont M. le marquis de Viluma ne serait point fâché de donner une seconde édition. Depuis deux ou trois années, pourtant, les miguélistes éclairés et intègres semblent se laisser volontiers entamer par les idées nouvelles; tout récemment ils ont pris le parti d'envoyer leurs mandataires, non point au sénat, mais à la chambre des députés. Dans cette chambre, ils ont pour représentans deux hommes qui à la vérité ne leur appartiennent point par la naissance, mais qui expriment exactement leurs idées et leurs tendances, un riche propriétaire, M. Cañavarro, un jeune médecin, M. Beirao, esprit judicieux, orateur facile, dont l'avenir est acquis,

nous le pensons, à la cause libérale. Lors du soulèvement d'Almeïda, M. da Costa-Cabral, qui voulait faire croire à une coalition entre les septembristes et les miguélistes, fit arrêter M. Beirao, et ce n'est pas une des moindres fautes de son gouvernement.

A son tour, le parti libéral se divise en quatre fractions, bien nettement séparées par les principes : les radicaux de l'*Arsenal*, à qui la révolte d'un régiment, levé parmi les ouvriers de l'arsenal, a donné ce nom retentissant; — les constitutionnels de 1820, qui, au-dessus de tout, élèvent la souveraineté du peuple, rêvant l'alliance impossible de la république et de la monarchie, mais disposés à faire bon marché de la monarchie; — les constitutionnels de 1838, ou les septembristes, dont les opinions sont à peu près identiquement les mêmes que celles des progressistes espagnols; — les partisans de la charte octroyée par dom Pedro, tant de fois abolie et restaurée depuis sa promulgation, et que M. da Costa-Cabral a remise en vigueur. Les chartistes sont avant tout préoccupés de donner à la royauté l'éclat et la force, et, en un pays si attardé encore dans les voies constitutionnelles, on ne pourrait guère leur en faire un sérieux grief, si, par les progrès moraux et matériels, ils dédommageaient réellement leur pays de ce qu'ils lui ôtent en fait d'institutions libérales. Telle est en Portugal la question aujourd'hui brûlante; nous essaierons de la résoudre quand le moment sera venu d'apprécier les mesures financières et les actes diplomatiques de M. da Costa-Cabral.

Les constitutionnels de 1820 et les radicaux de l'Arsenal sont très peu nombreux à l'heure qu'il est, et nous ne croyons pas que l'on ait beaucoup à craindre, pour l'ordre et la tranquillité du royaume, des projets de ceux qui ont pu conserver encore leurs illusions. Aujourd'hui la question est posée entre les chartistes et les septembristes, qui, par une discussion ardente, incessante, dans les chambres et dans la presse, se disputent le gouvernement. Dans l'opposition qui entreprend de renverser M. da Costa-Cabral, le parti septembriste forme la tête; il a pour chef un homme de talent et de courage, M. Manoel Passos, qui en tout autre pays, si grand et si avancé qu'on le suppose, exercerait une réelle influence. M. Manoel Passos a été le ministre de la révolution de septembre; tous les partis reconnaissent qu'il a dirigé le mouvement de façon à prévenir les excès où il aurait pu entraîner. M. Passos a gouverné sans rigueur comme sans faiblesse; parmi ses plus déterminés adversaires, il n'en est pas un qui ne rende hommage à sa probité, à la douceur de son caractère, pas un dont il ne se fasse, par ses excellentes manières, sinon un partisan, du moins un ami. Profondément dévoué aux idées libérales, ardent champion de la liberté de la presse et des garanties individuelles, M. Passos a le grand tort, quand il est au pouvoir, de chercher un peu trop à gouverner par la seule force des principes, comme si en Portugal l'esprit public était aussi formé, aussi élevé qu'en France ou en Angleterre; son éducation d'homme d'état sera complète le jour où il aura bien compris que c'est surtout par les améliorations d'in-

térêt positif, par les réformes pratiques, qu'un tel pays doit être régénéré. Aux cortès, M. Passos est un orateur chaleureux et fécond, un peu trop amoureux de la tribune, un peu trop enclin aux développemens parasites et à la digression; mais chez ces populations méridionales, qui se laissent prendre aux charmes de la parole autant pour le moins qu'aux mérites de la pensée, est-ce là un bien grave défaut?

Avec M. Passos, MM. Garrett et Julio se maintiennent depuis trois ans à leur poste, sur la brèche; tous les trois ont pour auxiliaire ou plutôt pour compagnon de lutte un jeune homme doué d'une spirituelle et vive éloquence, M. Jose Alexandre. M. Julio a fait partie déjà d'un cabinet septembriste; M. Garrett est le plus élégant publiciste de son parti, le plus remarquable poète qui dans la littérature portugaise se soit produit depuis bien long-temps. Il y a quelques mois, les septembristes ont conclu une sorte d'alliance offensive avec presque tous ceux des chartistes qui ont déjà siégé dans les conseils de la couronne : M. Mousinho d'Albuquerque, qui, le premier après la chute de l'infant, a proclamé la charte; M. Avila, esprit un peu trop généralisateur, mais que de fortes études en finance, en économie politique, ne peuvent manquer de ramener tôt ou tard aux affaires; M. Rodrigo da Fonseca-Magalhâes, que M. da Costa-Cabral a écarté de sa route, un peu trop violemment peut-être, pour se mieux saisir du pouvoir; M. Aguiar, un des membres les plus estimés du suprême conseil de justice, qui, avant M. da Costa-Cabral, a fait partie de presque tous les cabinets chartistes. A ces adversaires du premier ministre, nous joindrions le président du sénat lui-même, M. le duc de Palmella, M. de Bomfim, M. Sá da Bandeira, si M. de Bomfim, en se réfugiant à l'étranger, et M. de Palmella, en y allant fixer volontairement son séjour, n'avaient, pour le moment, laissé le champ libre à M. da Costa-Cabral, et si les forces de M. le vicomte de Sá da Bandeira, épuisées par les fatigues de la vie publique, ne trahissaient aujourd'hui ses plus fermes résolutions.

A la coalition qui vient de se conclure entre ses amis d'autrefois et quelques-uns de ses amis de la veille, devenus tout à coup d'acharnés adversaires, M. da Costa-Cabral oppose les deux chambres presque tout entières, le sénat où le gouvernement introduit selon ses caprices ses plus dévoués partisans, la chambre des députés où les fonctionnaires amovibles forment l'immense majorité. Nous avons sous les yeux les procès-verbaux de la dernière législature; nous y voyons que souvent, sur soixante-dix, quatre-vingts députés appelés à donner leurs suffrages, dix, douze, quinze tout au plus jouissent d'une certaine indépendance. Dans la liste où s'inscrivent les votes nominaux, vous n'apercevez que gouverneurs civils, conseillers du trésor, juges récemment destitués de leur inamovibilité, officiers que le gouvernement peut à son gré priver de leur grade, simples employés dans les ministères. Les députés ne sont pas soumis à l'élection directe; le pays se divise en un certain nombre de districts dont chacun nomme ses électeurs; les électeurs se réunissent au chef-lieu de la province et nomment à leur tour

les députés. Pour chaque district, le chiffre des électeurs et celui des députés varient selon le chiffre de la population; le cens, qui d'ailleurs est fort peu élevé, se calcule d'après le revenu; on peut hardiment affirmer que dans quinze districts sur vingt, c'est la volonté, ou pour mieux dire l'intervention du gouvernement qui détermine le choix. Cette intervention ne s'exerce pas toujours avec une parfaite convenance; les journaux de Porto, de Lisbonne, de Coïmbre, ont si souvent dénoncé les manœuvres des meneurs officiels, que leurs imputations ne soulèvent plus le moindre scandale; il n'est pas rare, après les élections générales, que les orateurs de l'opposition apportent à la tribune des cortès une curieuse macédoine de bulletins, marqués de cachets, de chiffres, de couleurs éclatantes, sur lesquels sont contraints de formuler leurs votes les électeurs dont le dévouement peut être le moins du monde suspecté.

On voit clairement quelle chambre peuvent enfanter des élections ainsi pratiquées. En Portugal, si l'aristocratie de naissance se tient par orgueil à l'écart, le peu qui subsiste de classes moyennes, de classes moyennes indépendantes, vivant de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, en font autant presque toujours par esprit de paresse. La démocratie, trop ignorante encore pour organiser l'attaque ou la résistance, gronde sourdement dans les cités populeuses, mais sans éclater; elle se repose de ses terribles agitations de 1838 et de 1839. Dans les campagnes, les classes laborieuses, depuis qu'on ne fait plus, sous la bannière du prétendant, de la politique à coups d'escopette, se montrent complètement indifférentes à tout évènement qui pourrait modifier un régime ou un ministère. Les élections, on le voit, sont partout abandonnées exclusivement, ou peu s'en faut, à des fonctionnaires ambitieux et besogneux, qui, le moment venu, s'empressent d'aller à Lisbonne, sur l'ordre de leurs ministres respectifs, voter les bills d'indemnité et enregistrer les lois décrétées au conseil. Rien de plus déplorable ni de plus bizarre qu'une assemblée portugaise tumultueuse et inquiète, comme il convient aux représentans d'une nation méridionale si peu avancée encore; acceptant sans hésiter les mesures capitales, elle chicane sur les plus vétilleux détails avec un tel emportement, une telle fougue de discussion, qu'on dirait de la montagne conventionnelle aux prises avec les girondins. Si à tout propos elle s'élève contre les ministères dans les couloirs ou dans les bureaux, si elle les voue à toutes les colères de l'opposition, l'instant d'après, en séance publique, elle adopte d'enthousiasme, si même elle ne les provoque, les lois contre lesquelles elle vient de se prononcer. Il suffit de connaître les précédens de cette chambre ou de lire son règlement pour bien voir qu'en Portugal gouvernement et majorité ne comprennent plus aujourd'hui grand'chose aux plus simples conditions du régime représentatif. Le droit d'interpellation, le droit d'initiative, y sont entourés de telles restrictions, qu'autant vaudrait se décider à les abolir tout-à-fait Le droit de pétition a été formellement supprimé, comme offensant envers les trois pouvoirs de l'état. Les ministres, interprétant la charte comme bon leur semble, convoquent à leur gré les chambres et à leur

gré les ajournent indéfiniment; c'est une maxime reçue que tout va le plus régulièrement possible, quand le gouvernement a préparé ou même décrété les lois, s'il se donne la peine de réunir les représentans de la nation pour leur demander un bill d'indemnité.

Dans cette masse si peu soucieuse de la dignité politique et de la dignité personnelle, si bruyante, si indisciplinée en apparence et au fond si obéissante, il est inutile de chercher le talent, le savoir, l'expérience des affaires. M. da Costa-Cabral mis à part, deux hommes seuls gouvernent despotiquement la chambre : le président, M. Bernardo Gorjâo Henriques, et le frère aîné du ministre dirigeant, M. Jose Bernardo da Costa-Cabral. M. Gorjâo est un ancien septembriste, qui tout à coup s'est converti au chartisme, sous l'empire même de la révolution de septembre, à un moment où il n'était pas sans danger de se prononcer contre les opinions dominantes. Dans les cortès qui ont voté cette constitution, M. Gorjâo a fait preuve d'un réel courage; seul et bravant les colères de la majorité et les vociférations, les menaces de la foule ameutée dans les tribunes publiques, M. Gorjâo ne laissa pas échapper une occasion de proclamer ses nouveaux principes. Pour M. Gorjâo, c'est là une époque véritablement glorieuse : nous doutons fort que, par sa présidence, il acquière les mêmes titres à l'estime et à l'admiration de ses ennemis. Aujourd'hui que son parti est aux affaires, M. Gorjâo est aussi intolérant qu'il pouvait être agressif, il y a six ans environ. Sans fortune et par cela même placé sous la dépendance immédiate du ministère, il le représente à la tête de la chambre d'une façon si notoire, qu'on ne songe plus même à lui en faire un grief. C'est lui qui, en 1843, agita les cortès et les cercles politiques de Lisbonne, tout exprès pour fournir à M. da Costa-Cabral une occasion de remanier son cabinet et d'en éloigner ceux de ses collègues, MM. Mello et Campelo, qui lui pouvaient inspirer quelque ombrage. M. Jose Bernardo da Costa-Cabral est le seul homme peut-être de la majorité dont la coalition ne conteste point la capacité. Sous dom Miguel, Jose Bernardo était déjà célèbre pour s'être prononcé à Porto en faveur de l'infant. Dom Pedro le nomma pourtant juge à Lisbonne; il ne sut pas longtemps se maintenir à ce poste : l'empereur-régent ne tarda pas à le destituer par un décret spécial. M. Jose da Costa-Cabral est un des meilleurs avocats du royaume; par la force de son esprit, par la réelle étendue de ses connaissances, il exerce à la chambre un ascendant souvent irrésistible. Simple gouverneur civil de Lisbonne, il s'efface volontairement devant son frère, et lui cède le premier rôle. Ce rôle serait le sien peut-être, s'il savait assouplir un peu son caractère et contenir des emportemens qui enlèvent les suffrages, mais en lui aliénant toutes les sympathies.

MM. de Gorjâo et Jose da Costa-Cabral ne sont pas les seuls qui, dans la majorité, aspirent à une certaine renommée parlementaire; à côté d'eux, il faut citer, pour être juste, un ancien soldat de Napoléon, aujourd'hui aide-de-camp du roi dom Fernando, le vicomte de Campanhâa, qui, avec le père Marcos, représente à la chambre les plus secrètes pensées de la cour. Le

père Marcos est un de ces prêtres qui, en 1820, prirent parti pour la révolution, un ancien coryphée des sociétés secrètes, devenu plus tard chapelain de l'empereur dom Pedro, et aujourd'hui remplissant les mêmes fonctions auprès de la reine doña Maria. Le père Marcos a laissé bien loin derrière lui l'exaltation de la première époque révolutionnaire; sceptique et railleur, quand il monte à la tribune pour y débiter ses longs discours hérissés de citations bibliques et entremêlés d'épigrammes, on serait tenté de croire qu'en politique, c'est pour lui le but suprême d'impatienter l'assemblée par ses digressions interminables, sauf à la réjouir de temps à autre par de bouffons quolibets. Le général Campanhàa et le père Marcos se chargent d'apporter à la chambre ce contingent de bizarreries et d'excentricités qui naturellement se produit dans toute assemblée délibérante. Sur les mêmes bancs, auprès d'eux, MM. Castilho et Carlos Bento, deux journalistes jeunes encore, essaient de former un groupe plus sérieux, qui enfin contracte quelques habitudes parlementaires. M. Castilho est un ancien négociant de Hambourg, et, à ce titre, peut-être n'est-il pas éloigné de se croire un petit Mendizabal. M. Carlos Bento s'est, dit-on, laissé tout récemment éblouir par l'avènement de la *jeune Espagne;* au *Diario do Governo*, dont il est le principal écrivain, il a fait des efforts jusqu'ici assez malheureux pour fonder le *jeune Portugal.*

En dehors des chambres, la lutte est plus animée, plus sérieuse. Malgré les entraves fiscales (1), le Portugal aujourd'hui compte déjà une foule de journaux politiques pleins de passion et de fougue, qui souvent éclatent en déclamations furibondes, mais dans lesquels pourtant, nous devons le dire, les questions pratiques de finance, d'administration et d'économie politique sont d'ordinaire plus soigneusement approfondies, mieux traitées qu'à la tribune des cortès. Pour son compte, le parti septembriste a déjà huit organes : la *Revoluçao de septembro*, le *Patriota*, le *Tribuno*, l'*Opposiçao nacional*, la *Collisao*, le *Cosmopolita*, l'*Angrense* et l'*Imparcial*. A la tête de ces journaux, il est juste de placer la *Revoluçao de septembro*, que M. Sampayo, entouré de la jeunesse éclairée du parti, rédige avec un talent toujours prêt à la polémique et un courage souvent éprouvé. Le *Patriota*, qui a eu pour fondateur le député Lionel Tavarès, est le seul qui n'ait point voulu entrer dans la coalition; ses principes, du reste, sont exactement les mêmes que ceux de la *Revoluçao*. De son côté, le cabinet est énergiquement défendu par le *Diario do governo*, la *Restauraçao*, les *Pobres de Lisboa*, le *Correio portuguez*. La *Restauraçao*, qui est rédigée par le député Castilho, forme en ce moment un centre littéraire où se sont produits des talens réels ; mais ces talens se tiennent en dehors de la politique : il s'en faut de

(1) Il n'est pas de pays constitutionnel où la presse soit assujettie à d'aussi intolérables conditions qu'en Portugal; si on l'exempte du timbre, on lui fait impitoyablement payer des droits de port, qui, pour trois numéros de journal, s'élèvent à 50 centimes environ.

beaucoup, par malheur, que sur ce dernier terrain le journal de M. Castilho mérite la même considération, ou, si l'on veut, donne les mêmes espérances. Le *Diario* est l'organe officiel de M. da Costa-Cabral; les avantages matériels que lui assurent ses relations avec le ministre en font un journal véritablement riche; le *Diario* est exempté de tout droit de port, et comme la plupart des employés du royaume sont tenus de le lire et de le recevoir, il suffit du seul chiffre de ses abonnés obligatoires pour couvrir et au-delà tous les frais : aussi a-t-il, dans ces derniers temps, adopté un format qui lui donne presque l'aspect d'un de nos journaux de Paris. En littérature, grace à la mordante et spirituelle critique de M. Robello, le *Diario* rivalise avantageusement avec la *Restauraçao* et le *Panorama*, consciencieuse *revue* qui se publie à Lisbonne. — En politique, le *Diario* a pour principal rédacteur M. Carlos Bento, le fondateur, ou pour mieux parler, l'inventeur de ce *jeune Portugal* qui décidément ne peut parvenir à se constituer. M. Bento pourtant semble aujourd'hui fatigué de prendre exemple sur les vives et capricieuses allures de la jeunesse politique espagnole : il s'est tourné du côté de la France; ses longs articles reproduisent depuis quelque temps, mais avec une opportunité contestable, les colères majestueuses et les hautaines ironies du *Journal des Débats*. Le *Correio Portuguez*, que rédige un chanoine, M. Lacerda, est le défenseur le plus judicieux, le plus habile de l'administration Costa-Cabral; M. Lacerda serait un vrai publiciste si, par son style diffus et sa lourde manière, il ne trouvait moyen d'amoindrir l'autorité de son opinion. Entre les journaux ministériels et les journaux opposans, une feuille de province, la plus ancienne du Portugal, et peut-être la plus répandue encore, les *Pobres do Porto*, tient une position à peu près neutre. En janvier 1842 cependant, ce journal a été le plus puissant auxiliaire de M. da Costa-Cabral; c'est lui qui à cette époque recevait ses confidences et publiait ses manifestes; c'est lui qui exprimait ses véritables intentions. A vrai dire, les *Pobres do Porto* n'exercent actuellement une certaine influence que par une sorte de feuilleton satirique où un poète, M. Bandeira, drape et gourmande tous les partis. Les miguélistes sont trop divisés, ils se retranchent d'ailleurs trop dédaigneusement dans leur orgueil ou dans leurs rancunes pour qu'il leur soit possible de se créer ou plutôt de conserver long-temps un organe; les jeunes gens du parti qui ont à cœur de jouer un rôle et d'appeler sur eux l'attention publique se voient contraints de demander une sorte d'hospitalité aux journaux septembristes : le plus remarqué jusqu'ici est un noble de province, M. Vasconcellos. S'il faut tout dire, et ceci est pour l'avenir d'un heureux présage, les uns et les autres ne se rattachent plus que par leur naissance ou leurs relations personnelles aux idées vieillies, exclusives; leur conversion aux principes sur lesquels s'appuie, ou plutôt devrait s'appuyer le nouveau régime, n'est plus aujourd'hui qu'une affaire de temps.

Du palais aux chambres, des chambres aux moindres organes de la presse;

nous avons constaté soigneusement toutes les ambitions, toutes les influences qui se disputent le royaume; pénétrons maintenant au cœur des problèmes qui s'y débattent : on verra que nulle part en Europe, pas même dans cette Espagne qui à tout propos s'agite et où tout se discute encore, on n'a au fond de plus vives inquiétudes ni de plus graves préoccupations. A ceux qui ne subordonnent à rien le triomphe des institutions libérales, pas même aux progrès matériels, le Portugal paraîtra maintenant moins avancé qu'à l'époque où pour la première fois dom Pedro promulgua la charte : le Portugal a perdu les vieilles franchises que les lois nouvelles lui devaient rendre mieux formulées, plus complètes, mieux appropriées aux besoins de ce siècle où nous vivons; et quant à la charte, elle est en ce moment si souvent éludée, méconnue, violée, qu'il n'est plus possible de la prendre au sérieux. Une telle situation n'est pas tolérable; M. da Costa-Cabral serait parvenu à rétablir l'équilibre dans les finances et à réhabiliter le crédit national, il aurait relevé le commerce, l'industrie, l'agriculture, — et l'on va voir par quels abîmes on est séparé encore d'un si magnifique résultat,— qu'il serait sans excuse de ne rien tenter pour former l'opinion publique et pour l'éclairer, pour rendre enfin son pays apte au légitime et sain exercice des libertés constitutionnelles. Il y a plus : en dehors de ces libertés, il est impossible aujourd'hui, et en ce qui concerne le Portugal nous en donnerons la preuve péremptoire, que l'on fonde jamais rien de bon, rien de grand ni de durable. Que les hommes de courage et d'intelligence prennent les hardies et fécondes initiatives, en aucun pays sûrement on n'y peut trouver à redire : c'est là leur rôle obligé, nous ajouterions même leur mission providentielle; mais que, s'isolant de leur pays et le maintenant dans l'ignorance de son lendemain, ou, qui pis est encore, dans l'indifférence politique, ils aient la prétention d'accomplir à eux seuls l'œuvre sociale tout entière, il est évident qu'ils se préparent de rudes mécomptes. Sans parler des passions et des répugnances contre lesquelles il se faut débattre à mesure que l'œuvre se poursuit, on sait combien peu on se doit fier à cette indifférence des masses; on sait par quels emportemens elles ont coutume d'en sortir, et que, le moment venu, sous l'ardent soleil du midi surtout, elles n'en ont pas pour un jour à détruire ce qu'on a pu mettre un demi-siècle à fonder.

II. — QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES. — LA CHARTE ET LA CONSTITUTION DE SEPTEMBRE. — LE CLERGÉ, LES UNIVERSITÉS, L'ARMÉE, LA MAGISTRATURE.

Le tort principal de M. da Costa-Cabral et de ses collègues est de compter un peu trop absolument, nous venons de le dire, sur la tranquillité ou plutôt sur la torpeur à laquelle, après tant de convulsions et de crises, le Portugal paraît s'être depuis quelque temps résigné. Pour les étrangers dont l'attention n'a jamais été en ce siècle attirée vers ce pays que par le bruit de révolutions sanglantes, une telle quiétude est véritablement inconcevable; quelles

illusions les hommes d'état y peuvent-ils conserver encore sur la vieille politique agressive et militante, par malheur si naturelle aux hommes publics des nations méridionales, quand on voit que tous les deux ans, à dater de 1834, le régime établi a été, avec une sorte de régularité fatale, bruyamment renversé ou remis en question? En 1834, dom Pedro détrône son frère et promulgue une seconde fois sa fameuse charte; en 1836, un mouvement populaire, qui bientôt gagne tout le royaume, emporte cette charte et la remplace par un nouveau pacte; en 1838, les radicaux de l'Arsenal prennent les armes, et le sang portugais coule dans les rues de Lisbonne; en 1840, l'émeute éclate aussi ardente, aussi meurtrière que jamais dans la capitale, à Castello-Branco et dans les plus grandes villes; en 1842, M. da Costa-Cabral lui-même, un ministre de la couronne, s'insurge à Porto contre la loi fondamentale existante et restaure l'ancienne charte. C'est exactement tout le contraire que M. le comte de Bomfim a voulu faire, en 1844, à Portalègre et dans la place d'Almeïda. Ce duel acharné que se livrent en Portugal la constitution octroyée par l'empereur dom Pedro et celle que la nation s'est donnée à elle-même, M. Jules de Lasteyrie en a déjà écrit l'histoire jusqu'au *pronunciamiento* officiel de M. da Costa-Cabral. Nous nous renfermerons dans les questions aujourd'hui brûlantes, celles qu'un si hardi coup d'état, accompli par le pouvoir à l'aide même des moyens jusqu'ici employés pour renverser le pouvoir, a partout soulevées dans le pays; ce sont les luttes récentes des partis, leurs luttes actuelles, que nous voulons raconter.

La charte de dom Pedro, toute remplie de dispositions restrictives, et maintenant les plus vieux monopoles, était formulée en vue de la société ancienne que régissait l'aristocratie de naissance; de tout temps, et cela se comprend sans peine, la classe moyenne et le peuple, si l'on excepte les fonctionnaires, ont témoigné pour cette charte ou l'indifférence la plus profonde ou la répulsion la mieux caractérisée. Ce qu'il y a eu de plus étrange, c'est que l'aristocratie elle-même n'en a jamais pris souci que fort médiocrement; la charte a institué une chambre haute moitié élective, moitié héréditaire, que le gouvernement compose et renouvelle de façon à perpétuer la pairie dans les grandes familles. Le gouvernement y appelle surtout les nobles et les évêques; eh bien! évêques et nobles n'y vont siéger qu'avec une extrême répugnance; quelques-uns d'entre eux passent des années entières sans faire une seule fois usage de leur droit. En Portugal comme en Espagne, la vieille aristocratie ne se fait point remarquer par le talent ni par le savoir. Les grands d'Espagne du moins se sont presque tous franchement et décidément ralliés à la monarchie constitutionnelle; c'est tout le contraire qu'il faut dire des grands de Portugal. Nous ne pensons point pour cela qu'en Portugal, on s'en doive tenir à une chambre unique; seulement, nous croyons que la chambre des pairs serait plus puissante, plus vivace, plus apte à contrôler l'assemblée élective, si l'aristocratie de naissance, qui n'accepte point le régime représentatif, et d'ailleurs n'est guère en état de le bien comprendre, n'en formait pas l'élément principal. Après l'échauffourée de

Belem, chartistes et septembristes paraissaient enfin s'entendre sur ce point capital; on eût satisfait les chartistes en maintenant la chambre haute, mais c'est d'après les principes généraux des septembristes, nous voulons dire en recourant franchement à l'élection populaire, qu'on l'aurait dû composer. En restaurant la charte, telle que l'a proclamée dom Pedro, à une époque où l'expérience n'en avait point signalé encore le vice radical, M. da Costa-Cabral a commis une faute réelle, et nous croyons que le jeune ministre s'en est déjà plus d'une fois repenti.

Sous la constitution de septembre, l'élection des députés n'avait lieu qu'à un seul degré; la charte a rétabli le double vote, et nous pensons que pour le gouvernement c'est encore là un très grand péril. Les électeurs qui nomment les députés, le gouvernement les tient, pour ainsi parler, sous la main, et l'on a vu déjà quelle chambre un tel système peut enfanter. Rien de mieux, assurément, si la chambre élective ne doit avoir d'autre rôle que d'enregistrer les lois et d'accorder les bills d'indemnité; mais est-il besoin de dire combien, en avilissant ainsi la représentation nationale, en amoindrissant son action, parlons mieux, en l'annulant tout-à-fait, c'est la protestation à main armée que l'on provoque, la protestation par l'émeute et le *pronunciamiento?* La constitution de septembre reconnaissait le droit d'association; elle le proclamait d'une manière beaucoup trop absolue, chose dangereuse dans un tel pays, où le goût, l'amour de la conspiration était passé à l'état chronique. La charte a fait pis encore, elle a supprimé complètement ce droit, dont l'exercice mieux défini, sérieusement contrôlé par le gouvernement, pouvait imprimer chez un peuple si peu avancé une impulsion féconde à l'industrie, au commerce, à l'agriculture. Au fond, une si sévère interdiction n'a eu pour effet que de supprimer les associations utiles, légitimes, celles qui, pour réussir, se doivent constituer au grand jour; on verra plus loin quelle situation intolérable elle fait aux sociétés industrielles et commerciales; elle ne peut rien contre ces fameuses sociétés maçonniques dont le Portugal est depuis un siècle rempli jusque dans la plus petite ville, qui en politique prennent parti et conspirent incessamment contre le cabinet ou contre la royauté. Depuis les derniers bouleversemens, ces sociétés se sont profondément divisées en chartistes et en septembristes; les unes et les autres ont ouvertement pour chefs les plus importans personnages politiques; M. da Costa-Cabral lui-même se trouve, de notoriété publique, à la tête de la maçonnerie chartiste, qui n'a pas peu contribué à son avénement. C'est ainsi, nous l'avons déjà remarqué au sujet de sa politique générale, que, pour surmonter les petits obstacles, le cabinet portugais prend de ces hautaines mesures qui, sans réprimer ni prévenir les grands maux, ne manquent jamais d'enrayer le progrès social.

Pour mieux faire connaître encore le caractère de la charte, il nous suffira de rappeler quelles maximes professent M. da Costa-Cabral et ses collègues à l'égard de l'initiative parlementaire, et de la part que doivent prendre les chambres aux travaux législatifs. Cependant, que la prérogative royale puisse

à son gré supprimer les conditions essentielles du régime représentatif, ce n'est point aujourd'hui l'abus le plus criant ni le plus redoutable péril : la vraie cause de toutes les querelles, le vrai sujet de toutes les polémiques, c'est l'article de la charte qui, selon M. da Costa-Cabral, confère au souverain le droit absolu de négocier à son gré, de conclure comme il l'entend des traités avec les puissances étrangères, sans qu'il soit le moins du monde tenu de demander aux chambres leur assentiment, ni même un semblant de sanction, sauf les cas où il s'agirait d'aliéner une portion du territoire; privilége exorbitant en un pays où l'opinion publique, pas plus que le parlement, n'exerce un réel contrôle, et où, par un simple traité de commerce avec l'Angleterre ou avec toute autre puissance, on peut relever la fortune ou consommer la ruine de la nation.

Tels sont les points essentiels sur lesquels diffèrent la charte et la constitution de septembre; au fond, dans le cas même où celle-ci aurait dû subir une révision sévère, ce n'était pas une raison pour la renverser par l'insurrection déclarée. On sera de notre avis si l'on songe que c'est l'énergique démonstration du ministre à Porto qui, entre les deux partis, a ranimé tous les griefs, exalté toutes les haines. Il est curieux de raconter comment s'est accomplie cette contre-révolution, la plus étrange, sans aucun doute, dont la Péninsule, où de tout temps la politique a eu pourtant de singulières et romanesques allures, ait jamais donné le spectacle. En janvier 1842, M. da Costa-Cabral occupait le portefeuille de la justice dans le cabinet dont M. Aguiar était le président. Dominé par M. Aguiar, qui dirigeait le département de l'intérieur, et par M. Rodriguez da Fonseca Magalhães, son plus ancien rival d'influence, qui était ministre des affaires étrangères, M. da Costa-Cabral ne put se résigner à une position secondaire. Pour arriver au premier rang, ce n'était point assez de supplanter ses deux chefs de file. M. da Costa-Cabral n'inspirait point assez de confiance au parti septembriste pour qu'une simple crise ministérielle lui pût donner la suprême direction des affaires, tant que dans la loi fondamentale du royaume subsisteraient les principes de ce parti. A ces principes il fallait donc, s'il voulait atteindre le but, substituer les idées toutes contraires à la constitution de septembre, la vieille charte de dom Pedro. M. da Costa-Cabral n'hésita point : de la conspiration dont le roi Fernando, M. Dietz, M. de Drummond, étaient l'âme, il se fit l'instrument actif; au moment où l'on pouvait le moins s'y attendre, M. da Costa-Cabral quitta brusquement Lisbonne, et se rendit à Porto, où la charte fut proclamée le 27 janvier 1842, à la grande stupéfaction du Portugal tout entier. De Porto, M. da Costa-Cabral se dirigea aussitôt sur Coïmbre, où il rencontra, mais dans l'opinion seulement, une sérieuse résistance dont il vint à bout moitié par les promesses, moitié par les menaces. A Lisbonne, la démonstration du ministre fut d'abord considérée comme une insurrection véritable; sans hésitation ni détour, la reine forma un nouveau ministère dont la présidence fut déférée à M. le duc de Palmella; M. le comte das Antas, appuyé par M. de Bomfin dans l'Alemtejo, reçut l'ordre de mar-

cher contre les troupes rebelles. A ce moment décisif, il ne dépendait peut-être que de M. de Palmella d'arrêter la révolte et de la comprimer; il suffisait pour cela de maintenir la reine dans ses bonnes dispositions, et de couper court aux tergiversations du maréchal duc de Terceira, qui commandait les troupes en garnison dans la capitale. Les premières heures de son ministère, M. de Palmella les perdit dans une complète inaction. Durant ces heures si précieuses, le roi dom Fernando ressaisissait son empire sur l'esprit de la reine; ses émissaires gagnaient publiquement les troupes à la cause des rebelles, et M. le duc de Terceira, voyant enfin clairement à qui appartenait la victoire, faisait aussi proclamer la charte par la garnison du château. Au ministère Palmella succéda immédiatement le ministère Terceira; le premier avait duré quarante-huit heures environ.

M. da Costa-Cabral, cependant, n'était pas encore maître de la situation; M. de Bomfim tenait toujours, dans les provinces, pour la constitution de septembre; il fallut, pour le décider à déposer les armes, revenir un peu sur ses pas et promulguer un décret qui, à la vérité, abolissait la constitution de septembre, mais annonçait que des cortès nouvelles seraient convoquées pour réviser la charte. La formation du nouveau cabinet était d'ailleurs la plus significative des concessions qu'en de telles circonstances l'on pût faire aux septembristes : M. le duc de Terceira avait pris pour collègues deux hommes éclairés et concilians, M. Jorge Loureiro, président du conseil en 1835, et M. Mousinho d'Albuquerque, qui tous deux avaient puissamment contribué à la fortune politique du duc et à sa réputation militaire, quand ils étaient, le premier son chef d'état-major dans les Algarves, le second son aide-de-camp. Plus que jamais il paraissait démontré que, pour quelque temps du moins, M. da Costa-Cabral demeurerait en dehors du pouvoir. M. de Bomfim se laissa prendre à ces beaux semblans de conciliation, il s'empressa de reconnaître le nouveau régime; mais les illusions ne furent pas de longue durée. Renvoyant brusquement ses amis les plus éprouvés, MM. Jorge Loureiro et Mousinho d'Albuquerque, M. de Terceira ouvrit à deux battans les portes du cabinet à M. da Costa-Cabral, et de fait, tout en conservant la présidence, lui abandonna la première place. En vain quelques bataillons menacèrent-ils çà et là de reprendre les armes; en vain un grand nombre de municipalités adressèrent-elles à la reine des représentations énergiques : la réaction marchait irrésistible, et décidée à ne plus garder le moindre ménagement. Des décrets, promulgués coup sur coup, comblèrent d'honneurs et de titres les chefs de la dernière révolte, réintégrèrent dans les cadres de l'armée et avec des grades supérieurs les officiers chartistes vaincus dans les insurrections précédentes, et, aux termes de la charte, convoquèrent les cortès ordinaires, avec aussi peu de façons que si la constitution de septembre n'avait jamais existé.

A cette époque s'est formée la coalition entre les septembristes et cette fraction des chartistes à laquelle appartiennent M. Mousinho d'Albuquerque et M. Jorge Loureiro. A la chambre des députés, où, par le système élec-

toral qu'il a depuis mis en pratique, le ministère ne s'était point encore assuré une majorité bien docile, à la chambre des pairs où, à titre d'anciens sénateurs, étaient venus siéger M. de Lavradio, M. de Bomfim, M. das Antas, MM. Sá da Bandeira, de Taipa, de Loulé, de Fonte-Arcada, et les membres de la grandesse portugaise, dévoués à la cause libérale, M. da Costa-Cabral essuya des attaques si vives, qu'il se vit bientôt réduit à ne pouvoir plus gouverner avec les chambres. En un pareil embarras, il est aisé de voir quelle détermination devait prendre un esprit aussi résolu : comme M. de Terceira avait renvoyé MM. d'Albuquerque et Loureiro, M. da Costa-Cabral renvoya les chambres; dès ce moment, M. da Costa-Cabral n'a pas un seul instant dévié de cette politique aventureuse qui le porte à ne plus rien faire que par lui-même, à compliquer les questions ou à les trancher par décret, sauf à demander plus tard, pour la forme, une sanction définitive, un assentiment sommaire aux cortès. Dans un pays comme le Portugal, une telle politique devait soulever des protestations énergiques : du moment où ces protestations ne purent légalement, librement se faire entendre à la tribune, il était inévitable qu'elles cherchassent à se produire sur un autre champ de bataille, et, à son tour, la coalition fit son *pronunciamiento* à Torres-Novas.

L'histoire de ce *pronunciamiento,* dont M. le comte de Bomfim a pris l'initiative et dont jusqu'au dernier jour il a été l'ame, est encore tout-à-fait inconnue en dehors du royaume. Par l'importance personnelle de M. de Bomfim, par la qualité des hommes qui à ce moment décisif ont suivi sa fortune, la levée de boucliers de Torres-Novas mérite qu'on la raconte; elle nous offre d'ailleurs un nouvel et très remarquable exemple de la facilité vraiment chevaleresque avec laquelle, chez les nations du midi, les hommes publics sacrifient leur position sociale, si élevée qu'elle puisse être, leurs intérêts les plus chers, leur fortune, à la moindre chance qui se présente de faire triompher leurs principes. M. de Bomfim est un général éprouvé dans toutes les guerres qui depuis les luttes de l'indépendance ont désolé son pays; il n'est pas un seul de ses honneurs, une seule de ses dignités, un seul de ses grades qu'il n'ait conquis au prix de son sang. En 1828, à l'époque où dom Miguel parvint à consommer son usurpation, M. de Bomfin, et c'est là un titre qui en Portugal l'a rendu populaire, fut de tous les serviteurs de doña Maria le seul qui jusqu'au dernier instant sut se maintenir à son poste; retranché dans l'île de Madère, dont le gouvernement constitutionnel l'avait nommé capitaine-général, il ne quitta la place que le jour où l'artillerie de l'infant eut rasé sa dernière batterie. Six ans plus tard, quand dom Pedro lui-même débarqua dans le royaume de sa fille, pour en chasser l'usurpateur, M. de Bomfim rejoignit des premiers sa bannière; plusieurs actions d'éclat lui valurent bientôt de remplir auprès de ce prince les difficiles fonctions de chef de l'état-major général. Doña Maria parvint à remonter sur son trône; mais en mourant son père ne lui laissait qu'un royaume profondément déchiré jusque dans les entrailles par les dissensions civiles. Battus et décou-

ragés, les miguélistes ne se mêlaient plus aux querelles publiques : c'étaient les vainqueurs eux-mêmes qui, selon l'usage, devaient après leur triomphe se diviser et se disputer le terrain. Alors s'ouvrit la singulière et dramatique lutte des deux chartes qui en est aujourd'hui à sa septième ou huitième phase, et dont il est encore bien malaisé, pour ne pas dire impossible, de prévoir l'issue. A chacun des épisodes qui ont marqué cette lutte sanglante, M. de Bomfim a joué un des premiers rôles. Rappelons en quelques mots comment il est, depuis 1836, intervenu dans les collisions des partis : c'est le meilleur moyen de faire comprendre de quels principes il s'est tout récemment constitué le champion. Vers le milieu de 1837, M. de Bomfim et M. de Sá da Bandeira furent chargés de comprimer la révolte des maréchaux, MM. de Terceira et Saldanha, qui avaient essayé de restaurer la charte; c'est durant cette expédition que leur fut adjoint, en qualité de commissaire, par les cortès, M. da Costa-Cabral. En 1838, l'Arsenal ayant levé dans Lisbonne même l'étendard de l'insurrection, M. de Bomfim reçut également mission de les réduire. Entre les fractions extrêmes des deux partis, entre les chartistes et les ultra-septembristes, M. de Bomfim occupe donc, on le voit, une position exactement intermédiaire; il est un des chefs les plus respectés de ce *tiers-parti* qui fait la vraie force de la nation actuelle, qui en janvier 1842, s'il eût été libre, se serait de lui-même empressé de réviser, au profit du principe monarchique, la constitution de septembre, tout en y maintenant les garanties essentielles. A trois reprises différentes, M. de Bomfim a été ministre, les deux premières fois après le coup de main avorté des maréchaux, la seconde fois après la révolte des *Arsenaleiros*. A chacune de ces trois époques, M. de Bomfim n'a été appelé au conseil que pour en finir avec une situation extrême, et pour essayer de rallier autour du trône les hommes vraiment modérés des deux partis; il n'a jamais cherché à gouverner que par l'esprit de conciliation et de tolérance : tels étaient également les mobiles et les tendances de M. Sá da Bandeira, qui en 1837 présidait le premier ministère dont ait fait partie M. de Bomfim. C'est à M. de Bomfim que M. da Costa-Cabral doit son premier portefeuille : dans le cabinet de coalition du mois de novembre 1839, où M. da Fonseca Magalhães représentait le parti chartiste, M. da Costa-Cabral siégeait au nom des septembristes exaltés, en dépit des allures douteuses qui déjà donnaient l'alarme à ses anciens amis.

En essayant ainsi de pratiquer une vraie politique de conciliation, M. de Bomfim poursuivait une illusion généreuse : deux fois les évènemens se sont chargés de le lui démontrer. En 1841, M. de Bomfim, faiblement soutenu par les chartistes et les septembristes modérés, rudement attaqué par les fractions exaltées des deux partis, ruiné au palais par le roi dom Fernando, M. Dietz et leurs courtisans, frondé à la ville par M. de Drummond, se vit contraint de se retirer laissant derrière lui dans le cabinet cette rivalité de M. de Magalhães et de M. da Costa-Cabral, qui bientôt devait pousser celui-ci à faire son *pronunciamiento* du 27 janvier 1842 à Porto. Si agités, du reste, si violemment éprouvés qu'aient été les trois ministères de M. le comte

de Bomfim, son administration n'en a pas moins été une des meilleures qui depuis la restauration du trône constitutionnel ait passé sur le Portugal. M. de Bomfim était parvenu à pacifier le royaume, à discipliner un peu cette capricieuse et turbulente armée portugaise, qui, pour le seul plaisir d'entrer en campagne et de déployer au vent sa bannière, déferait volontiers le régime qu'elle vient de fonder. A l'extérieur, M. de Bomfim s'était fait remarquer par sa scrupuleuse exactitude à payer les arriérés de la légion étrangère qui avait suivi la fortune de dom Pedro, et par l'énergique résistance qu'en moins de vingt jours il organisa contre les menaces d'Espartero; le régent d'Espagne le voulait forcer d'exécuter un traité, concernant la navigation du Douro, qui n'avait point reçu encore la sanction des cortès de Lisbonne. En moins de vingt jours, M. de Bomfim avait équipé tous les bataillons et armé tous les navires dont se composent l'armée et la marine du Portugal. L'Angleterre interposa sa médiation, et le comte-duc se vit obligé d'attendre que l'acte fût en effet approuvé par les cortès; mais, pour mettre sur pied le pays, marine, armée, cités et villages, il avait suffi de la nouvelle qu'une guerre pouvait éclater entre Portugal et Castille; ceci fait nettement comprendre, ce nous semble, les dispositions réelles où se trouve contre ses anciens dominateurs la plus faible de ces deux nations. Ce fut, depuis le jour où l'empereur brésilien débarqua à Porto, le seul véritable élan d'enthousiasme qui pour un instant ait suspendu les querelles des partis. Radicaux et constitutionnels de 1822, septembristes modérés, chartistes et jusqu'aux plus déterminés amis de l'infant déchu, tous se faisaient inscrire dans les bataillons volontaires : on eût dit de l'époque où le premier Bragance se disposait à défendre sa jeune couronne contre les vieilles bandes du comte-duc d'Olivarès.

En janvier 1844, au moment où la coalition parlementaire était plus que jamais décidée à tout entreprendre pour renverser M. da Costa-Cabral, et où celui-ci venait de lui interdire la tribune, les précédens de M. le comte de Bomfim le désignaient naturellement comme le chef de ce mouvement à main armée, qu'en dernier recours l'opposition était résolue de tenter. Le 29 janvier, M. de Bomfim, d'accord avec plusieurs de ses amis, députés et officiers supérieurs, quitta Lisbonne pour se rendre dans l'Alemtejo; le général comptait à peu près sur les deux tiers des troupes; le jour même où il se devait prononcer, il était convenu que d'autres chefs en feraient autant à Lisbonne et dans les principales villes du royaume. Soit malentendu, soit défection, dès le début, ses plans furent presque partout déconcertés; le colonel Cezar de Vasconcellos, un des plus brillans et des plus intrépides officiers de l'armée portugaise, donna pourtant le signal dans la ville de Torres-Novas. Trop peu nombreux pour résister aux forces dont pouvait disposer le gouvernement de Lisbonne, les insurgés s'enfermèrent dans Almeïda, une place depuis long-temps abandonnée, mais où du moins l'on pouvait organiser quelque défense. Ils espéraient que, si on les voyait ainsi persister jusqu'au bout dans leur périlleuse entreprise, leurs amis du dehors se décideraient à les seconder. Très peu de jours après, en effet, un *pronunciamiento*

eut lieu à l'université de Coïmbre; les étudians s'emparèrent du gouverneur civil, désarmèrent la garde municipale, et sommèrent la garnison de faire cause commune avec eux. L'officier auquel s'adressait la sommation répondit qu'il s'empresserait d'y déférer, si on lui pouvait montrer un ordre du gouverneur civil. Pendant que les étudians allaient chercher cet ordre, l'officier prit sur-le-champ ses mesures et dressa des embuscades aux divers carrefours de la ville. Quand la jeunesse des écoles revint, trop confiante dans la parole qu'on lui avait donnée, et montrant de loin, d'un air de triomphe, l'ordre du gouverneur, les soldats la reçurent à coups d'escopette, la traquèrent çà et là dans les rues, et il n'en fallut pas davantage pour mettre un terme à l'insurrection.

Dans Almeïda cependant, M. de Bomfim, M. Cezar de Vasconcellos, les députés qui s'étaient rangés sous leur bannière et tous leurs compagnons, se trouvaient réduits à l'extrémité la plus pénible; toutes les troupes disponibles du gouvernement, commandées par le baron de Leiria et les vicomtes de Val-Longo, de Vinhâes et de Fuente-Nova, investissaient de toutes parts la place. De Vizeu et de Coïmbre, on écrivait que les deux villes se prononceraient infailliblement, si les insurgés tenaient jusqu'à la fin d'avril, et il est hors de doute que M. de Bomfim aurait tenu plus long-temps encore, si bientôt vivres, argent, munitions, tout n'était venu à manquer. Pendant trois mois, les insurgés endurèrent les plus cruelles privations; plus de quatre mille bombes furent lancées sur la place par les troupes de M. da Costa-Cabral. Le 7 avril, la position était devenue intolérable; privé de tabac, ce qui pour l'homme de guerre est dans le midi une véritable torture, le soldat gardait pourtant la plus sévère discipline; manquant de pain et harassés de fatigue, les assiégés broyaient eux-mêmes leurs petites rations de grains à l'aide de ces incommodes *atafonas* (moulins à chevaux) qui aujourd'hui ne subsistent plus guère qu'en Portugal. A ce moment décisif, quelques amis de M. de Bomfim réussirent à se faire jour à travers les quatre ou cinq mille hommes qui entouraient la ville, pour aller vers le nord susciter une diversion. Le 30 avril, ils étaient dans l'Alemtejo; mais le 28 M. de Bomfim avait été contraint de signer une capitulation. Le général n'avait plus ni une once de pain ni une *cruzada;* c'est tout au plus si, en mangeant les quelques chevaux qui leur restaient, ils auraient pu, lui et ses compagnons, prolonger de quatre ou cinq jours la résistance. L'avis d'ailleurs lui était parvenu que l'ambassade d'Espagne avait conseillé à son gouvernement une intervention immédiate; il savait, à n'en pouvoir douter, que dès le mois précédent M. Gonzalez-Bravo avait dirigé des munitions et des troupes sur la ville frontière de Ciudad-Rodrigo.

M. de Bomfim sortit d'Almeïda avec les honneurs de la guerre, et se réfugia aussitôt en Espagne, accompagné de ses officiers. Quelques jours auparavant, un décret les avait privés de leurs biens et de leurs grades; la précipitation que l'on mit à les en dépouiller forme un fâcheux contraste avec le refus que fit la reine, en 1837, de sanctionner ou plutôt de promulguer une

mesure exactement semblable, adoptée par les cortès contre les maréchaux et leurs partisans. On s'en peut d'autant plus étonner que sur ce point, aux termes de la charte, la reine avait toute latitude, tandis qu'en 1837 la constitution de 1820, qui avant celle de 1838 a pendant quelque temps régi le Portugal, lui déniait jusqu'au droit de *veto*. Hâtons-nous de le dire, après la capitulation, le *pronunciamiento* d'Almeïda n'a coûté la vie à personne; M. da Costa-Cabral fut bien un peu prompt à remplir les prisons de suspects et à déporter sans jugement les plus compromis sur les côtes d'Afrique; mais on peut lui rendre ce témoignage, que du moment où il n'eut plus rien à craindre de la révolte, il en finit complètement avec la réaction.

Nous avons insisté sur le *pronunciamiento* d'Almeïda, car de tous les évènemens que depuis trois ans on a vus s'accomplir en Portugal, c'est celui qui a le mieux mis en évidence les embarras politiques et financiers contre lesquels se débat M. da Costa-Cabral. Avant d'entreprendre le siége d'Almeïda, M. da Costa-Cabral demanda aux cortès un vote de confiance, et les cortès s'empressèrent de le lui accorder. Ce vote rappelait en quelque sorte celui que M. Mendizabal avait obtenu des chambres espagnoles au commencement de sa première administration; M. da Costa-Cabral se hâta de le mettre à profit pour contracter divers emprunts dont nous aurons bientôt à dire les conditions. En se dessaisissant de leur argent, les capitalistes de Lisbonne exigèrent que l'on comprimât le plus tôt possible et à tout prix le soulèvement d'Almeïda. M. da Costa-Cabral en fit la formelle promesse, et il tint sa parole avec tant de zèle, que, le jour même où les septembristes se décidèrent à capituler, le ministre dirigeant avait dépensé déjà le montant des emprunts; il ne restait pas même un *conto* dans les caisses de l'état.

M. da Costa-Cabral est un homme de résolution; dans sa carrière politique, tout, jusqu'à ses fautes, le démontre surabondamment. Il en était venu à ce point, qu'il lui fallait ou déserter la lutte, ou trancher par un coup d'état et sans hésitation toutes les difficultés. C'est à ce dernier parti que devait s'arrêter un homme de son caractère. Un mois après la réduction d'Almeïda, M. da Costa-Cabral avait conclu un nouvel emprunt, engageant le revenu du tabac, du savon et du salpêtre à des conditions dont nous aurons également à faire connaître les détails; le ministre de la reine doña Maria s'engageait aussi avant que possible dans cette voie fatale des expédiens ruineux, d'où, à la même époque, M. Mon, le ministre des finances d'Espagne, s'efforçait de sortir en rompant avec les *contratistes*. Il faut le dire, dès le moment où le *Diario* publia sous forme de décret les conditions de l'emprunt, il s'éleva parmi les députés, parmi les membres de la chambre héréditaire, au conseil d'état, à la junte du crédit public, au tribunal de commerce, et dans les autres tribunaux, partout enfin, une opposition formidable, qui, à chaque instant, par les journaux, par les protestations collectives, par les réclamations particulières, s'efforçait de perdre le ministre dans l'esprit de la reine. Pour échapper à de si nombreux adversaires, M. da Costa-Cabral n'imagina rien de mieux que d'en venir aux dernières extrémités et de les frapper tous

à la fois. C'est alors, le 1er août, un mois, jour pour jour, après l'émission de l'emprunt, qu'il promulgua les trois décrets sur la magistrature, sur l'armée, sur l'université, qui, à ce moment même, font encore, à Lisbonne, dans la presse et à la tribune des cortès, l'objet des plus sérieuses polémiques et des plus ardentes discussions.

Le meilleur écrit qui se soit publié sur ces questions capitales a pour titre : *Memorandum ao corpo legislativo, ou Reflexoes sobre o decreto do 1° de agosto de* 1844, *por um cartista.* Ce chartiste est un membre du suprême tribunal de justice, M. Antonio-Joaquin de Magalhães. Il est impossible de mieux prouver que les décrets violent jusqu'aux moindres conditions du régime constitutionnel, et non-seulement de ce régime, mais de tous ceux où l'autorité monarchique n'a pas complètement absorbé en elle-même toute espèce de pouvoir. De l'un à l'autre bout de sa démonstration, qui, à ce point de vue, est péremptoire, M. de Magalhães s'appuie sur l'autorité de Montesquieu, de Bodin, de Jean-Jacques Rousseau, et de tous les publicistes qui, en France, ont précédé notre révolution, aussi bien que sur celle de MM. Dupin, Royer-Collard, Rossi, Benjamin Constant. M. de Magalhães, M. Duarte Leitão, M. de Silva-Carvalho et presque tous les autres membres de la haute magistrature protestèrent avec énergie; M. de Silva-Carvalho fut contraint d'envoyer sa démission à la reine. Au conseil d'état, M. de Palmella déclara que le dernier coup était porté à la loi fondamentale. Pour bien comprendre toute la force de l'opposition que faisait en plein conseil d'état à M. da Costa-Cabral M. le duc de Palmella, il faut savoir qu'en Portugal le conseil d'état forme comme une sorte de comité qui, dans les grandes occasions, est tout-à-fait libre d'exprimer sa pensée sur les actes du ministère; c'est, on le voit, sous quelques rapports, le conseil d'état d'Angleterre, et non point celui que Napoléon a institué chez nous.

Le Portugal ne nous a guère fait qu'un emprunt notable, celui de notre système judiciaire, et encore lui a-t-il fait subir de fort graves modifications. Le Portugal a une cour suprême, qui réside à Lisbonne, et à laquelle sont soumis les arrêts des *relaçoens* (cours royales) de Lisbonne, de Porto, de Ponte-Delgada et de Goa. Chaque *concelho* ou district a ses juges de première instance, *juizes de direito* et *juizes ordinarios;* il est vrai de dire que si les premiers sont nommés par le gouvernement, c'est le peuple qui a le droit d'élire les seconds. Nous devons ajouter encore que la police préventive et la police correctionnelle sont confiées à des magistrats spéciaux. Le Portugal a aussi, à Lisbonne et à Porto, deux tribunaux, ou plutôt deux jurys de commerce, choisis par leurs pairs dans la corporation des marchands, le président excepté, dont le gouvernement s'est réservé la nomination. Auprès de ces jurys, les *juizes de direito* exercent les mêmes fonctions que nos conseillers de cour royale auprès des jurys ordinaires. Les arrêts de ces deux tribunaux ne sont point, comme ceux des autres juridictions inférieures, déférés aux cours royales ou à la cour de cassation, mais à un autre tribunal suprême, siégeant à Lisbonne, qui ne connaît que des affaires com-

merciales, et dont les membres sont nommés par le souverain. Au reste, procédant de l'élection ou directement choisis par le prince, tous les magistrats du royaume étaient jusqu'ici, et depuis les temps les plus reculés, comme chez toutes les nations de l'Europe, inamovibles et placés hors la dépendance du gouvernement. Par le premier des décrets promulgués au mois d'août 1844, M. da Costa-Cabral a radicalement détruit une situation si naturelle et si normale. Qu'il soit de première instance ou d'appel, peu importe, chaque juge peut être aujourd'hui déplacé et révoqué, si depuis trois ans déjà il ne siége au tribunal où il remplit ses fonctions. Cette mesure est de tout point inexcusable; les circonstances ne la provoquaient d'aucune manière, car en Portugal la magistrature n'a jamais pris qu'une part fort restreinte aux querelles politiques; elle est d'ailleurs sans exemple dans les pays où le pouvoir politique n'exerce pas ouvertement la dictature. C'est là une de ces déterminations violentes qu'un gouvernement ne devrait jamais songer à prendre sans le concours de la représentation nationale, et encore selon les vrais et immuables principes, non pas du régime représentatif, mais des simples monarchies tempérées, si peu que l'on souhaite de garanties contre les abus et les excès du prince, aucune assemblée, aucune autorité constituante ne pourrait aller aussi loin que M. da Costa-Cabral. M. da Costa-Cabral a réduit les magistrats à n'être plus que les agens et les instrumens du pouvoir; il a subordonné à l'ordre politique cet ordre judiciaire, dont les législateurs et les chefs des sociétés les moins avancées avaient eux-mêmes respecté, constitué l'indépendance; il a détruit l'immunité qui, chez les nations constitutionnelles, suffirait à protéger la vie et la fortune des citoyens dans le cas où le pouvoir exécutif finirait par dominer et par opprimer celui qui est chargé de faire les lois. En Portugal, cette immunité était d'autant plus précieuse, que les municipalités, autrefois si libres et si florissantes, n'y jouissaient plus que d'une indépendance nominale. A la vérité, les assemblées communales y sont encore nommées par le peuple; mais leurs attributions subissent le sévère contrôle des juntes de district, et l'on n'a pas souvenir que celles-ci, bien que leurs membres soient élus par les municipalités mêmes, aient jamais résisté aux volontés du gouvernement, signifiées par une sorte de chef politique ou de préfet, qui, en Portugal, se nomme *gouverneur civil*.

Le second décret de M. da Costa-Cabral donne au ministère le droit, non-seulement de réduire les officiers à la demi-solde, mais de les destituer, sans être pour cela obligé d'exposer ses motifs. Ici également sont méconnues et froissées les idées libérales importées à Lisbonne par l'empereur dom Pedro, et proclamées dans le préambule de toutes les constitutions que depuis 1820 le pays a subies. Et, en vérité, l'on dirait que M. da Costa-Cabral s'est, de gaieté de cœur, aliéné la plupart des officiers de l'armée, dont les sympathies avaient fait jusqu'à ce jour sa force principale. Chacun le sait, l'armée portugaise ne s'est jamais fait remarquer par l'esprit de subordination et de discipline; c'était encore, il y a deux mois à peine, la seule armée d'Eu-

rope où un officier subalterne pût discuter les ordres de ses chefs et les déférer à un conseil qui trop souvent prononçait selon les opinions, ou, pour mieux dire, les passions dominantes. Certainement, il n'y a pas, dans le Portugal, un seul esprit élevé qui ne convienne qu'un tel privilége ne se pouvait maintenir; mais M. da Costa-Cabral n'avait-il aucun autre moyen d'imprimer à l'officier subalterne le respect de l'autorité? N'est-ce point un principe admis aujourd'hui sans contestation, dans tous les pays libres, que le grade militaire est une propriété véritable, et non point une fonction précaire que le gouvernement délègue ou retire selon ses caprices? Pour rallier l'officier à la cause de l'ordre, pour lui faire comprendre l'absolue nécessité de la subordination, était-il donc indispensable de l'avilir à ses propres yeux et à ceux de ses inférieurs? Comment M. da Costa-Cabral n'a-t-il pas vu que, loin de resserrer les liens de la discipline, loin de remédier à la démoralisation de l'armée, il y a mis le sceau en amoindrissant l'officier dans l'esprit du soldat, en supprimant le prestige du grade, et, partant, le respect dont ce prestige le peut seul entourer?

Le troisième décret du mois d'août place les professeurs des universités dans une situation exactement semblable à celle des officiers de toutes armes. A Lisbonne, à Porto, à Coïmbre, il n'y aura plus désormais un seul professeur, si recommandable qu'il soit par ses lumières ou par sa position sociale, qui, au gré du ministère, ne puisse être déplacé, suspendu, révoqué. A ce sujet, se présentent, avec plus de force peut-être, les réflexions que nous avons déjà faites à propos des officiers et des juges. A toutes les époques, depuis le moyen âge, les universités portugaises ont joui d'une complète indépendance. Sous ce rapport, aucune autre ne leur pouvait être, selon nous, comparée, ni en France, ni en Allemagne, ni même en Angleterre, nulle part enfin. Que, dans ces derniers temps de révolutions et de déchiremens intérieurs, les universités portugaises aient parfois abusé de cette indépendance; que, par un enseignement un peu imprudent, les professeurs aient exalté souvent les passions, ou, si l'on veut, les espérances de la jeunesse aux dépens de l'ordre et de la sécurité publique, cela n'est pour personne l'objet du moindre doute. On sait bien que, depuis vingt-cinq ans, la jeunesse des écoles a pris une part active à presque tous les *pronunciamientos;* mais, pour ramener l'enseignement supérieur au respect de l'ordre établi, était-il donc nécessaire de lui enlever toute sa liberté? Le décret de M. da Costa-Cabral porte un coup mortel aux universités portugaises. Est-il un seul homme d'intelligence qui aujourd'hui consente à occuper les vieilles chaires de Coïmbre, si, à sa première parole, un ministre, — et encore ne s'agit-il point ici d'un ministre spécial de l'instruction publique, — le peut réduire à un silence absolu? Au palais du Luxembourg, dans la discussion de la loi sur l'enseignement secondaire, M. Cousin représentait plaisamment M. le maréchal Soult discutant en plein conseil les grandes questions de psychologie et de métaphysique. Le même argument se retrouve dans les journaux de Lisbonne, qui se demandent si M. le duc de Terceira se chargera désormais de

dresser le programme scientifique, philosophique ou littéraire des universités.

Au fond, le cabinet portugais ne se préoccupe guère de l'enseignement public, ni des moyens de le relever. Pour peu que l'on soit versé dans l'histoire de la philosophie au moyen âge, on se rappelle qu'en aucune autre université les doctrines péripatéticiennes n'étaient si bien comprises, ni si bien exposées que par les docteurs de Coïmbre; en théologie, et c'est tout dire, ces docteurs soutenaient avantageusement la lutte avec les formidables casuistes d'Alcala et de Salamanque. Ce sont là de glorieux souvenirs qui n'ont pu encore s'effacer, excepté peut-être à Coïmbre, d'où ils semblent avoir disparu en même temps que l'ancienne splendeur. Seul, dans cette vieille et morne cité de Coïmbre, à Porto, à Lisbonne, l'enseignement de la médecine jette ou plutôt jetait naguère quelques lueurs mourantes, car, en vertu d'un nouveau décret de M. da Costa-Cabral, on ne pourra désormais professer que la chirurgie dans les deux dernières villes; l'enseignement de la médecine n'a été maintenu qu'à Coïmbre. Il y a quatre ans environ, on a fondé une école polytechnique à Lisbonne, et à Porto une école des arts et métiers; mais la pénurie absolue du trésor a forcé M. da Costa-Cabral de supprimer tous les secours jusqu'ici votés par les cortès en faveur des établissemens où s'enseignaient les sciences, et, à Porto aussi bien qu'à Lisbonne, les deux écoles peuvent être considérées déjà, nous le craignons bien, comme si elles avaient cessé d'exister.

De tous les organes de M. da Costa-Cabral, un seul a osé approuver le décret qui détruit l'indépendance des professeurs, et il va sans dire que c'est le journal officiel, le journal de M. Carlos Bento; les trois autres n'ont pas hésité à convenir qu'en plaçant ainsi toutes les garanties dans la main du pouvoir politique, le ministre exagérait et par conséquent faussait le système de la centralisation. Les journaux de l'opposition ont accusé M. da Costa-Cabral de n'avoir pris une si excessive mesure que pour atteindre un docteur de Coïmbre, M. João Lopez de Morães, qui a fondé l'*Opposição nacional*, et, avec M. de Morães, les autres professeurs qui lui ont fait une si rude guerre à la chambre des députés. Écartons les mobiles personnels, et, à propos des universités comme à propos de toutes les autres mesures décrétées par le ministre de doña Maria, bornons-nous à constater qu'en dehors du cabinet Cabral, aucun pouvoir, aucune institution n'est vraiment demeurée debout. A Lisbonne les cortès, dans les provinces les municipalités, partout les jurys ordinaires n'ont plus conservé qu'une ombre de vie et d'indépendance; le conseil d'état n'est plus consulté que pour la forme, si même on juge à propos de le consulter encore; la magistrature est destituée de son inamovibilité séculaire; la garde nationale est dissoute; l'officier de l'armée a perdu la propriété de son grade; le haut enseignement a cessé d'être libre; la junte du crédit public, dont nous allons avoir à définir les attributions, ne protège plus en réalité, ni le crédit privé, ni celui de l'état; aujourd'hui même, on parle de l'abolir tout-à-fait. Voilà la situation intérieure du Portugal dessinée

en traits précis et avec la plus rigoureuse exactitude. M. da Costa-Cabral ne voit-il pas que le ressort est véritablement tendu outre mesure, et qu'en un tel pays c'est là révolution qui recommence et fait de nouvelles ruines, quand le ressort vient à se briser?

Parmi les ruines que la révolution a déjà faites, il en est une du moins, nous devons le reconnaître, que le cabinet portugais est parvenu à relever. M. da Costa-Cabral a résolu enfin la question religieuse, qui d'un instant à l'autre pouvait compliquer la question politique; un rapprochement sérieux et définitif s'est opéré entre le Portugal et le saint-siége, qui, en 1834, après la suppression des ordres monastiques par Dom Pedro, fulmina une bulle d'excommunication contre le gouvernement de la jeune reine constitutionnelle. La bulle du pape divisa profondément l'église portugaise et la troubla jusque dans la plus petite paroisse; M. l'évêque de Vizeu déclara hautement qu'il ne reconnaîtrait d'autres évêques et d'autres prêtres que les prêtres et les évêques nommés par Rome. Le gouvernement eut beau envoyer des administrateurs dans les églises vacantes, et c'était le plus grand nombre: un parti puissant, bientôt formé et discipliné par M. de Vizeu, se prononça contre ces administrateurs, qui presque partout furent accueillis comme des intrus. De son côté, le pape avait, lui aussi, nommé ses commissaires qui, munis d'une bulle spéciale, parcouraient les campagnes, instruisaient et prêchaient en secret, comme après l'édit de Nantes nos ministres calvinistes, ou comme nos prêtres catholiques sous le régime de la terreur. On comprend sans peine quel parti aurait pu tirer, un jour ou l'autre, de ces hostiles dispositions, le fameux archevêque d'Evora, M. Fortunato de Bonaventura, le plus opiniâtre champion de Dom Miguel, réfugié à Rome avec le prétendant. En se rapprochant du saint-siége, M. da Costa-Cabral a donc rendu un véritable service à la cause libérale, et nous hésitons d'autant moins à le constater, que, de tous les clergés européens, celui du Portugal est peut-être celui qui jusqu'à ce jour s'est le moins laissé envahir par les ambitions politiques; le marquis de Pombal en a fini avec les jésuites, dom Pedro avec les ordres monastiques et les biens de main-morte; M. de Bonaventura vient de mourir à Rome; il ne reste plus en Portugal qu'un clergé séculier, peu instruit encore, à la vérité, mais dévoué à sa mission évangélique, fort populaire et méritant de l'être, éprouvant pour les luttes de la vie publique une telle répugnance, que les évêques appelés au sénat par la reine n'y vont siéger qu'à de rares intervalles et à leur corps défendant.

Si l'on examinait de près les articles du nouveau concordat, on pourrait démontrer que M. da Costa-Cabral, dans son empressement à reconnaître les sacrées et légitimes attributions du saint-siége, a fait trop bon marché peut-être de certains droits essentiellement inhérens au pouvoir temporel. Les administrateurs nommés par le gouvernement, le pape les désavoue de la façon la plus formelle; ce sont les commissaires mêmes du pape qui enfin reçoivent une consécration officielle; dans un pays si éminemment catholique, cette dernière mesure a naturellement soulevé de très vives inquiétudes au

sujet des actes religieux accomplis par les commissaires du gouvernement dont l'intrusion est ainsi proclamée. Le pape élève au cardinalat l'archevêque de Lisbonne, et sur ce point assurément personne en Portugal n'a trouvé à redire; mais du nouveau cardinal le pape fait un patriarche, suscitant ainsi une rivalité fâcheuse entre le prélat de Lisbonne et l'archevêque de Braga, à qui déjà l'archevêque de Tolède dispute si opiniâtrément le titre de primat des Espagnes. Ce n'est pas tout, le pape fonde à Lisbonne un chapitre patriarcal dont il définit les droits et les attributions, qu'il dote de certaines rentes annuelles et même de certains immeubles, sur les fonds du trésor et sur les biens de l'état. Si le régime représentatif n'était pas en Portugal une fiction aujourd'hui fort peu décevante, ne pourrait-on pas rappeler à M. da Costa-Cabral que c'est aux cortès et non au pape qu'il appartient de donner au clergé une constitution civile, et qu'à la rigueur, si l'on se repent d'avoir aboli la main-morte, c'est une loi du royaume, une vraie loi politique, et non pas une simple bulle, qui la doit rétablir?

Mais n'insistons point sur les difficultés infinies qui de près ou de loin se rattachent à cette ligne de démarcation qu'il conviendrait de tracer entre les deux domaines : il reste bien assez de griefs pour l'opposition à laquelle M. da Costa-Cabral est en butte de la part des membres du conseil d'état et de la junte du crédit public, des juges de première instance et des juges d'appel, des professeurs de l'université, des principaux officiers de l'armée, du parti nombreux que tous les mécontens ont formé dans la presse, à la chambre des députés et à la chambre des pairs. En s'arrogeant une autorité qui jusqu'ici n'a jamais été limitée ni contrôlée par la représentation nationale, M. da Costa-Cabral s'est engagé de lui-même en des embarras qui bien certainement ont mis en évidence son talent et l'énergie de son caractère, mais d'où il lui sera impossible de sortir s'il ne se décide à solliciter le réel concours des cortès, et à rétablir les vrais principes du régime constitutionnel. Nous ne voulons pas justifier les révoltes à main armée et les *pronunciamientos;* mais en s'attachant à mettre en relief les désordres et les maux qu'ils entraînent, les apologistes de M. da Costa-Cabral ne font-ils point le procès de la politique aventureuse qui les a provoqués? On a vu déjà quelles complications financières ont suscitées les derniers troubles : il suffira de montrer comment ces complications vont chaque jour s'aggravant, pour bien faire comprendre qu'avec ses seules ressources M. da Costa-Cabral est tout-à-fait impuissant à les trancher.

III. — SITUATION FINANCIÈRE. — IMPÔTS ET EMPRUNTS. — OPÉRATIONS DE LA BOURSE A LISBONNE. — ÉTAT DU CRÉDIT.

L'histoire des finances du Portugal, qui, au fond, n'est que trop sérieuse, a toutes les apparences, toutes les allures d'un roman véritable; ce roman mérite qu'on le raconte, car rien au monde ne fait mieux comprendre combien dans un état appauvri, d'où le commerce a disparu et où l'on ne tire

qu'un parti fort médiocre des richesses naturelles, sont de toute nécessité vaines et dangereuses les bizarres et au premier aspect si décevantes évolutions du crédit. En Portugal, l'histoire des finances se divise en deux parties bien distinctes : la première est renfermée entre l'année où la reine remonta sur son trône et celle où fut abolie la charte ; quant à la seconde phase, elle comprend toutes les années écoulées de 1836 à 1845. Les opérations financières qui ont précédé la restauration de doña Maria ne nous intéressent aujourd'hui que d'une façon très peu sensible : sous dom Miguel, le Portugal vivait à l'état de banqueroute, et assurément ce n'est point la moindre des causes qui ont entraîné la chute de l'infant. Le régime libéral se peut rendre ce témoignage, que du moment où il a été rétabli, il a immédiatement essayé de réparer les injustices du régime absolu; par malheur, dès les premiers temps, il s'est engagé en des voies si fausses, que ses efforts pour remédier au malaise n'ont guère abouti qu'à l'empirer.

En 1834, les financiers officiels de Lisbonne avaient une telle confiance dans les ressources et l'avenir du crédit, qu'on en donnerait une idée à peine, si on la comparait à celle que, sous la régence, le système de Law inspira aux capitalistes français. Le gouvernement vécut du crédit, tant que cela lui fut possible, sans reculer devant les abus les plus naïfs, devant les plus folles exagérations. C'était alors une maxime presque reçue, qu'à toute force on pouvait se passer de l'impôt; on contractait emprunts sur emprunts, on en contractait pour le seul plaisir d'en contracter, on en contractait pour payer les intérêts de ceux que l'on avait déjà souscrits. Lisbonne, éblouie, s'émerveillait et se récriait d'aise quand arrivait l'argent anglais ou français; mais l'argent étranger disparaissait en un clin-d'œil, comme les marées qui, un instant, blanchissent d'écume les galets de Cintra, et Lisbonne retombait en des inquiétudes mortelles que le gouvernement ou du moins le ministère, s'il tenait à vivre, devait aussitôt se mettre en devoir d'apaiser. A ces momens difficiles, un simple employé du trésor, aujourd'hui ministre des affaires étrangères, M. Gomes de Castro, était le seul roi, le vrai dictateur de la situation politique et financière; M. Gomes de Castro s'embarquait pour Londres : à force de démarches et de persévérance, au prix des plus coûteux sacrifices, il parvenait à découvrir un nouveau filon dans cette mine de l'emprunt, où l'on creuse de si profonds abîmes; l'opération terminée, l'infatigable négociateur rentrait à Lisbonne, où sa présence excitait les mêmes transports que si, nouveau dom Joâo de Castro, il avait découvert des continens et des archipels; l'humble paquebot où il venait de faire sa traversée était salué par des acclamations unanimes comme s'il eût été le vaisseau-amiral d'une flotte apportant aux rois du XVIe siècle les trésors du Brésil ou de Macao.

D'emprunts en emprunts, de joies trompeuses en réels mécomptes, on arriva jusqu'à l'époque où fut abolie la charte. Jetons un voile sur toute la période révolutionnaire, de 1836 à janvier 1842, pendant laquelle il n'était guère facile d'avoir recours au crédit. A tout propos attaquée, entamée, bouleversée, modifiée, renversée, restaurée, l'administration septembriste

se vit contrainte de tout laisser en souffrance. Aux premiers jours de tranquillité pourtant, on songeait à relever, ou, pour mieux dire, à fonder le crédit public, en même temps que le système tributaire, quand M. da Costa-Cabral s'en alla proclamer la charte à Porto et remettre les armes aux mains des partis. M. da Costa-Cabral, après sa victoire, ayant pris pour collègue M. Gomes de Castro, revint tout naturellement aux opérations de 1834. Cette fois pourtant, on voulut que l'impôt vînt en aide à l'emprunt, et, sans aucun doute, c'était là un progrès considérable. Par malheur encore, autant le principe était raisonnable, autant l'est peu la manière dont on s'y est pris pour le mettre en pratique : sans renoncer à aucune des exagérations de l'emprunt, le gouvernement de M. da Costa-Cabral a eu recours à toutes les exagérations de l'impôt.

En Europe, comme en Asie et en Afrique, le royaume de doña Maria renferme un peu plus de cinq millions de sujets; le Portugal seul et les îles européennes en renferment trois millions huit cent mille environ. Pour maintenir l'ordre dans la métropole et les colonies, le gouvernement de M. da Costa-Cabral entretient une armée que les chiffres officiels font monter à près de 29,000 hommes, mais qui en réalité se réduit à 18,000 fantassins et à 1,800 cavaliers. De sa toute-puissante marine, le Portugal n'a conservé que 2 vaisseaux de ligne de 80 canons, et 37 autres bâtimens de grandeurs diverses, frégates, corvettes, bricks, schooners, cutters, qui, avec un bateau à vapeur et les 2 vaisseaux de ligne, portent à peu près 944 pièces d'artillerie. C'est la marine et l'armée qui, avec les intérêts de la dette publique, absorbent, et au-delà, les ressources nationales. Pour bien faire comprendre les embarras dans lesquels se débat le gouvernement de Lisbonne, il nous suffira d'exposer ici les principaux chiffres de la dette : à l'intérieur, la dette est de 32,708 contos de reis (1), ou d'environ 198 millions de francs, et supporte un intérêt de 1,443 contos (9 millions de francs ou peu s'en faut); à l'extérieur, elle est de 48,000 contos (276 millions de francs), à un intérêt de 2,435 contos, environ 15 millions de notre monnaie. Réunies, les deux dettes forment un effrayant total de 80,708 contos de reis, un peu plus de 484 millions de francs, supportant un intérêt de 3,938 contos ou près de 24 millions de francs! Et encore, n'est-il question ici que de la dette consolidée : à ce chiffre énorme il faut joindre celui de la dette non-consolidée, composée surtout d'une foule d'obligations et de petits emprunts antérieurs à la restauration de doña Maria, d'un incroyable arriéré de soldes, de pensions, d'appointemens, dus par les divers ministères, et qu'on a pris le parti de capitaliser en 1841. Il serait impossible de donner, même approximativement, le chiffre de cette dette dont, à la vérité, le gouvernement ne prend guère souci. Imitons-le sur ce point, et ne nous occupons que de la dette consolidée, un magnifique total, on vient de le voir, et qui, avant de monter

(1) Le *reis* est l'unité minime et idéale de la monnaie portugaise; un *conto* de *reis* vaut 6,000 francs de notre monnaie; 8 reis valent 5 centimes; 160, 1 franc.

à de si monstrueuses proportions, a dû obliger l'habile M. Gomes de Castro à faire bien souvent le voyage de Londres!

En vertu d'une stipulation récemment conclue dans cette même ville de Londres, on ne paie aujourd'hui que la moitié des intérêts de la dette extérieure; les intérêts qui, de terme en terme, s'accumulent, doivent être plus tard remboursés; en attendant, ils forment une espèce de dette flottante. L'intérêt, qui aujourd'hui n'est qu'à 2 et 1/2 p. 100, sera de 3 p. 100 en 1849, et ainsi de suite, à des époques déterminées, jusqu'à ce que l'arriéré soit comblé. Rien de mieux, assurément, si, pour se mettre en état de faire face aux futures obligations, le gouvernement s'attachait, dès maintenant, à imprimer une impulsion féconde au commerce, à l'industrie, à l'agriculture; mais nous craignons fort, — et l'on va voir si nos appréhensions sont fondées, — que, loin d'augmenter les revenus du pays, le système économique du cabinet portugais ne soit combiné de telle manière qu'il doit finir par les épuiser.

Bien que M. da Costa-Cabral ait fait présenter déjà d'ambitieux budgets à l'examen des chambres, il est difficile de calculer le chiffre des recettes et celui des dépenses. Pour ne point nous perdre en d'interminables détails, qui, au lieu d'éclaircir la question, la compliquent en pure perte, bornons-nous à établir ici nettement que, s'il faut s'en rapporter aux relevés mêmes de l'administration, les charges du royaume, frais généraux, dépenses des divers ministères, s'élèvent annuellement, avec les intérêts de la dette, à un peu plus de 11,156 contos de reis, un peu plus de 66 millions de francs, tandis que les impôts, taxes, patentes, droits et monopoles de toute espèce, ne donnent qu'un revenu d'un peu plus de 9,841 contos, un peu moins de 60 millions de francs. A la fin de 1842, le ministre des finances, M. le baron de Tojal, ne faisait point mystère d'une si terrible situation; mais le gouvernement s'est bientôt repenti d'avoir ainsi ouvert aux regards du public les profondeurs menaçantes du déficit. En juin 1843, les cortès examinaient le budget des dépenses. Or, pour diminuer le plus possible l'effrayante disproportion qu'il présentait avec celui des recettes, les deux chambres, tout à coup prises d'un inconcevable accès d'indépendance, demandaient à grands cris des économies qu'à toute force elles voulaient faire porter sur tous les chapitres des divers départemens. Pour les arrêter en si beau chemin, le cabinet prit prétexte des convulsions qui alors déchiraient l'Espagne, et prorogea indéfiniment les cortès. Celles-ci pourtant ne s'étaient point séparées sans voter un certain nombre de réductions auxquelles M. da Costa-Cabral promit de se conformer; mais en présence du déficit, qui, de toutes parts, s'agrandit, est-on bien en état de ne pas manquer à une telle promesse? M. da Costa-Cabral fit en effet des économies, mais des économies illusoires, dont s'émerveillèrent pourtant les cortès, redevenues bientôt de fort bonne composition. MM. da Costa-Cabral et de Tojal retranchèrent héroïquement du budget des chiffres qui n'étaient là que pour la forme, comme les appointemens dévolus à des emplois qui jamais n'ont eu de titulaires, ou bien les salaires que recevaient, durant les années précédentes, des fonctionnaires

promus depuis à des emplois supérieurs. Une seule de ces réductions était bien réelle, et c'était la seule peut-être à laquelle on n'eût point dû songer. Elle frappait le jardin botanique de Lisbonne et quelques autres établissemens de Coïmbre, et pour long-temps, sans aucun doute, elle doit enrayer l'enseignement des sciences en Portugal. Si habile que l'on fût, du reste, à grouper les chiffres, et, çà et là, dans plusieurs chapitres, à forcer les recettes, comment serait-on parvenu à produire la moindre illusion sur cet effrayant déficit qui, de l'un à l'autre bout du royaume, laissait tant d'intérêts en souffrance? Il y a plus d'ailleurs : c'est avec ses propres chiffres que le gouvernement avait ainsi soulevé tant d'alarmes. Que serait-ce donc si l'on acceptait les calculs de la coalition! Dans un court, mais substantiel opuscule, qui a pour titre : *Breves consideraçoes sobre o estado de nossa fazenda publica*, M. Jeronymo Dias de Azevedo dresse le relevé de toutes les charges, de toutes les misères depuis les plus anciens arriérés de la dette non consolidée jusqu'aux retenues que les employés subissent à tous les degrés de l'administration : M. Azevedo porte ce déficit, ou, si l'on veut, le total de tous les arriérés, à plus de 9,000 contos (54 millions de francs)!

Quels que soient, au demeurant, les calculs que l'on adopte, les calculs du gouvernement ou ceux de la coalition, les embarras de M. da Costa-Cabral n'en sont point aujourd'hui moins graves ni plus tolérables; quand les caisses de l'état sont absolument vides, ce n'est point pour le moment la question principale de savoir à quel chiffre se doit supputer le déficit. Or, c'est précisément à cette pénurie extrême que M. da Costa-Cabral, on l'a vu plus haut, a été conduit par le *pronunciamiento* d'Almeïda. M. da Costa-Cabral était en présence d'un énorme déficit; aussi éprouva-t-il une certaine hésitation à prendre sur lui la responsabilité des moyens par lesquels on le pouvait à toute force combler. Il ne se borna pas à consulter ses collègues et les grands fonctionnaires du royaume, il fit appel aux lumières et au patriotisme de ses adversaires. Une réunion eut lieu dans son cabinet, composée des ministres, des membres de la junte chargée de surveiller les incessantes fluctuations de la dette publique et de presque tous les membres des deux chambres, chartistes purs ou coalitionistes, qui en finances avaient jusque-là fait preuve de quelque habileté. M. da Costa-Cabral ouvrit la discussion par un discours où il exposa nettement les cruels embarras du trésor; il parla longuement des expédiens décisifs auxquels, en pareille circonstance, avaient eu recours l'Angleterre et la Hollande, déclarant sans détour que les mesures ordinaires seraient impuissantes, non pas seulement à guérir, mais à diminuer le moins du monde le malaise financier. A peine eut-il achevé son discours, que ses adversaires lui répondirent avec non moins de franchise, par l'organe de M. le duc de Palmella, qu'ils étaient prêts à l'appuyer de toutes leurs forces, mais à la condition expresse qu'il rendrait immédiatement compte de tous les fonds dont il avait pu disposer depuis les premiers temps de son administration. M. da Costa-Cabral et ses collègues se récrièrent énergiquement contre de telles exigences; de part et d'autre, la discussion ne

tarda point à s'animer, et l'un des ministres, M. Gomes de Castro, s'emporta jusqu'à dire à M. de Palmella: « Qu'exigez-vous là, monsieur le duc? nous prenez-vous pour des dilapidateurs? — Je n'exige rien, répliqua M. de Palmella; c'est votre seul honneur, messieurs les ministres, qui vous fait un devoir de rendre un pareil compte à la nation portugaise. » A ces paroles, le ministre de la guerre, M le duc de Terceira, ne pouvant plus se contenir, quitta précipitamment la salle, et la séance fut levée au milieu de la plus vive agitation.

Demeurés seuls, M. da Costa-Cabral et ses collègues désespérèrent un instant de pouvoir conjurer les périls de la situation. Le ministre des finances lui-même, M. le baron de Tojal, était tombé dans un si grand découragement, qu'il aurait immédiatement remis sa démission entre les mains de la reine, si, à force d'instances, M. da Costa-Cabral n'était parvenu à le retenir auprès de lui. Avant de se séparer, les membres du cabinet nommèrent une commission chargée de proposer un moyen quelconque d'en finir avec les difficultés du moment. Dans cette commission devaient siéger les plus habiles financiers de Lisbonne, MM. Félix Pereira de Magalhâes, Florido, Roma et Jose da Silva-Carvalho. A peine réunis, les quatre commissaires déclarèrent qu'ils ne voyaient aucun remède au mal profond qui minait le crédit public et menaçait de le tuer tout-à-fait, si les ministres ne se décidaient à se départir de leur politique arbitraire; pour la seconde fois, M. da Costa-Cabral et ses collègues se virent complètement abandonnés.

Réduit à l'extrémité, M. da Costa-Cabral se détermina sur-le-champ à faire une émission nouvelle de titres de la dette publique, jusqu'à concurrence de 2,000 contos de reis (12 millions de francs); mais ici le ministre se venait heurter à des obstacles plus difficiles encore à surmonter. Nous l'avons dit, une junte spéciale, — la junte de crédit public, — est chargée, à Lisbonne, de veiller sur la dette nationale; cette junte, créée par la révolution de septembre, a pour mission d'empêcher qu'on ne porte atteinte aux intérêts des créanciers et à ceux de l'état; c'est pour cela que sur les quatre membres dont elle se compose, deux sont nommés par les créanciers, un par la chambre des députés, le quatrième par le gouvernement. Le jour où M. da Costa-Cabral leur communiqua son projet, tous les quatre s'accordèrent à le combattre; comme le ministre persistait dans sa résolution, ils adressèrent à la reine une représentation respectueuse, mais ferme et très nettement motivée, où ils déclaraient qu'en aucune circonstance, on ne les pourrait contraindre à reconnaître les nouvelles inscriptions. Un instant, M. da Costa-Cabral eut la pensée de pratiquer l'émission à Londres, mais l'agent financier qui, à Londres, vis-à-vis des créanciers anglais, représente le gouvernement de Lisbonne, ayant été consulté sur l'opportunité d'une telle mesure, répondit de façon à ôter jusqu'à la moindre espérance de succès; bon gré mal gré, il fallut renoncer à l'emprunt.

Contraint de recourir à d'autres moyens pour subvenir aux besoins du lendemain et à ceux de l'heure présente, M. da Costa-Cabral se souvint du

contrat par lequel, immédiatement après le siége de Porto, le gouvernement avait livré le monopole des tabacs à M. le comte Farrabo. Ce contrat se trouvant expiré déjà, M. da Costa-Cabral annonça qu'il le renouvellerait en faveur de toute compagnie qui serait en mesure de prêter 4,000 contos, ou 24 millions de francs, à l'état. En stipulant ainsi de lui-même les conditions de l'emprunt, M. da Costa-Cabral violait la charte, qui, par l'article 15, oblige le gouvernement de soumettre ces conditions aux cortès. Ce n'est pas là, du reste, le principal grief qu'à cette occasion on ait élevé contre le gouvernement de Lisbonne; par les orateurs et les publicistes de la coalition, le cabinet portugais a été accusé formellement d'avoir voulu jeter une nouvelle et plus riche proie à l'agiotage, en adjugeant l'emprunt à une compagnie qui porte le nom de la *Confiança nacional*, avec laquelle, depuis 1842, M. da Costa-Cabral a conclu presque tous ses arrangemens de finance, et qui dans tout le royaume est en butte à une grande impopularité. A vrai dire, la manière dont l'adjudication a été conduite confirmerait bien en quelque sorte une si grave imputation. Une autre compagnie que la *Confiança nacional* s'étant présentée pour faire concurrence aux capitalistes privilégiés, le gouvernement, ajoutant brusquement le monopole des savons et des salpêtres à celui des tabacs, augmenta les charges de l'emprunt, et déclara que l'adjudication aurait lieu dans un délai de vingt-quatre heures. En si peu de temps, il eût été difficile à la compagnie rivale de réaliser les conditions nouvelles; aussi l'emprunt fut-il le lendemain adjugé sans enchères aux capitalistes de la *Confiança nacional*.

Cet emprunt est de 4,000 contos, à 5 p. 100; en le contractant, le gouvernement s'est réservé la faculté de l'amortissement, qui, selon les calculs de M. de Tojal, doit avoir lieu en vingt-trois ans. C'est là précisément la fameuse opération financière qui, en juillet dernier, a soulevé contre M. da Costa-Cabral cette bruyante explosion de colères à laquelle le ministre a répondu par les trois décrets du 1er août. En publiant les conditions de l'emprunt dans le *Diario do governo*, M. da Costa-Cabral a fait, si l'on nous permet de parler ainsi, comme un exposé de ses embarras et de ses espérances. M. da Costa-Cabral ne conteste point que ce ne soit un système ruineux d'engager ainsi les revenus du royaume; c'est pour la dernière fois qu'il le pratique : avec cette anticipation de 4,000 contos, il se fait fort d'en finir avec les emprunts. Il prend l'engagement de subvenir aux besoins des divers services; il dresse calculs sur calculs, et emprunte à la statistique ses plus pompeux appareils, pour démontrer qu'il n'est point si malaisé qu'on l'imagine de rentrer dans les voies normales. Que faut-il penser de ces belles protestations? Que peut-on attendre de si magnifiques promesses? Nous ne savons; ce qu'il y a de certain, c'est que, pour dissiper les inquiétudes, M. da Costa-Cabral a beaucoup à faire. Ces protestations et ces promesses, M. da Costa-Cabral les a déjà faites à cinq reprises depuis qu'il est ministre, toutes les fois que la pénurie du trésor l'a forcé de recourir aux moyens extrêmes,

toujours avec la même confiance en ses ressources, toujours avec la même solennité, et toujours pour aboutir au déficit.

Mais laissons à l'avenir le soin de montrer si M. da Costa-Cabral se prépare ou non un nouveau mécompte, et bornons-nous à examiner les conditions de l'emprunt. En vérité, si c'est la *Confiança nacional* qui a stipulé ces conditions, on peut affirmer qu'elle a traité le gouvernement en vrai fils de famille anticipant sur son patrimoine : il n'en est pas une qui ne doive rapporter aux capitalistes des profits hors de toute proportion avec les chances défavorables qu'ils peuvent courir. Parlons mieux, ces chances même sont tout-à-fait nulles : la compagnie, ne livrant que par annuités les 4,000 contos à l'état, n'aura d'autre peine que de verser dans les caisses du trésor l'argent que lui rapportera l'exploitation de son monopole, ses bénéfices exceptés, cela va sans dire, et ces bénéfices doivent, dit-on, atteindre un chiffre énorme. On calcule, d'une façon approximative, que, sur la seule exploitation des tabacs, le trésor perd au nouvel arrangement une rente annuelle de 100 contos ou de 600 mille francs environ. Ce n'est pas tout, le gouvernement abandonne complètement les salpêtres à la compagnie, il les lui abandonne dans les colonies comme dans la métropole; il ne s'en est pas même réservé la quantité nécessaire pour les services publics. Or, de cette seule exploitation des salpêtres, jusqu'ici négligée comme toutes les autres, la *Confiança nacional* retirera un profit immense, incalculable, pour peu qu'elle sache, et il ne lui sera point très difficile d'y parvenir, retrouver les anciens débouchés, ceux qui subsistaient à l'époque où les seuls salpêtres ne rapportaient pas moins de 400 contos (2 millions 400 mille francs) ! Ce n'est pas tout encore : avant de livrer les premiers fonds, la compagnie a retenu, sur la somme entière qu'elle est tenue d'avancer, 300 contos, ou 1 million 800 mille francs, pour amortir une partie de l'emprunt et garantir le paiement des intérêts : il en est résulté un si grave embarras, que le gouvernement a été contraint de forcer immédiatement certaines contributions pour leur faire rendre au moins ces 300 contos. Enfin, et ici nous retrouvons les griefs élevés par la coalition, au point de vue des idées constitutionnelles, la *Confiança*, pour s'assurer la seule exploitation des produits que le gouvernement lui abandonne, a exigé que l'on élevât toutes les peines par lesquelles on essayait déjà de réprimer la contrebande; elle a exigé que des juges spéciaux, nommés par elle-même, fussent chargés de prononcer ces peines; elle a exigé l'autorisation de prendre un grand nombre de mesures préventives, et d'opérer de rigoureuses perquisitions qui ne peuvent manquer d'exaspérer les classes laborieuses. On n'en doutera point, si l'on songe qu'en bien des provinces, la fabrication des savons, livrés aussi à la *Confiança nacional* comme les tabacs et les salpêtres, est devenue, en dépit du monopole, une industrie si populaire et çà et là si florissante, que ce monopole a été vingt fois sur le point d'être aboli par les cortès.

En résumé, si M. da Costa-Cabral est pour quelque temps en mesure

avec les contos de la *Confiança nacional*, de tenir tête aux nécessités les plus urgentes, il voit bien lui-même qu'il ne faut plus songer à faire de l'emprunt la base principale du système financier; il comprend bien maintenant que ce système doit être fondé sur l'impôt, puisque après tout, c'est à l'impôt qu'un état bien ordonné demande en premier lieu les garanties de l'emprunt, en second lieu les moyens de l'amortir. M. da Costa-Cabral aspire donc à créer son système tributaire, et nous le félicitons que la pensée lui en soit enfin venue : en 1844, les cortès ont consacré leur session presque tout entière à remanier l'impôt; malheureusement, la plupart de leurs votes, forçant les contributions, surchargeant le pays et, par suite, tarissant la source des revenus publics, vont précisément contre le but auquel tendait M. da Costa-Cabral quand il les leur a demandés.

Directes ou indirectes, toutes les contributions ont été élevées. On a augmenté de cinq pour cent le droit de vente, que supportent naturellement les propriétaires besogneux, réduits à se défaire de leurs immeubles. Les droits de succession ont subi un tel accroissement, qu'ils sont hors de toute proportion avec la valeur des terres, valeur très peu considérable dans un pays où une agriculture paresseuse et routinière ne parvient pas même à placer tous ses produits. La levée du nouvel impôt a d'ailleurs été combinée d'une si étrange manière, le fisc, qui le doit percevoir, est investi de telles attributions, qu'en plusieurs provinces on parle déjà d'abandonner les terres pour se soustraire à l'obligation de payer la taxe. On a également augmenté les droits sur les fers de Suède et d'Angleterre, et l'on voit quelle lourde charge on vient d'imposer à un pays qui en définitive ne vit réellement que de son agriculture. Que le fer se vende ou non à bas prix, ne faut-il pas toujours que le laboureur en achète pour sa herse et pour sa charrue? Ajoutez qu'une si sévère mesure doit infailliblement ruiner les fonderies de Porto, de Braga, de Lisbonne, qui sont obligées d'acheter à l'étranger leur matière première. Ce coup qu'on vient de porter à l'industrie fabrile est d'autant plus rude qu'on pourrait lui rendre aisément au Brésil, par un simple traité de commerce, les débouchés immenses qu'elle y avait autrefois.

On a rétabli l'odieux impôt du sel, qui en Portugal n'avait jamais subsisté que sous la domination espagnole, et que le premier roi de la maison de Bragance s'était empressé d'abolir. Le nouveau monopole, qui déjà réduit à l'extrémité une grande compagnie depuis long-temps établie pour l'exploitation de la pêche, pèsera d'une façon intolérable sur les populations des côtes et des villes maritimes : on sait quelle énorme quantité de sel on est obligé de consommer sur les bateaux pêcheurs. Ce n'est pas tout : en créant le monopole du sel, les cortès ont rétabli la dîme exorbitante que, sous le régime féodal, les maîtres de ces bateaux payaient aux seigneurs, aux couvens, à la maison royale; seulement, aujourd'hui, ce sont les officiers du fisc qui prélèvent au profit du trésor le huitième environ du produit brut. On a grevé au-delà de toute mesure l'humble industrie linière, aussi populaire que la fabrication des savons dans presque toutes les provinces, dans le

Minho surtout, où les femmes du peuple n'ont guère d'autre occupation que de filer leur quenouille et de tisser un peu de toile grossière. L'état s'est emparé de l'impôt sur les viandes, qui jusqu'à ce jour formait le principal revenu des municipalités; cet impôt est maintenant si élevé, que selon toute apparence la consommation diminuera de moitié. En bonne santé, le paysan et l'homme du peuple ne consommeront plus que de la morue, et comme la morue vient d'Angleterre, la taxe n'aura été, en définitive, établie qu'au profit des marchands de Londres et de Liverpool. Le paysan malade sera réduit à une privation cruelle, et l'on sait que pour le pauvre, dans une telle situation, la viande est le remède le plus efficace.

Presque partout, une autre loi oblige le peuple de renoncer à l'usage du vin, les cortès ayant jugé à propos de faire supporter aux vins ordinaires une taxe tout aussi forte que celle qui déjà pesait sur les vins de qualité. Le plus clair résultat d'une telle loi sera de supprimer le commerce des vins ordinaires, qui, en ces dernières années, avait pris de très considérables développemens. A partir de cette année même, les droits de timbre sont augmentés, et il n'est pas un seul papier de commerce, un seul papier public, les journaux exceptés, qui ne soit rigoureusement assujetti au timbre, mesure excessive dans un pays où le commerce, appauvri, obéré, est obligé à chaque instant de renouveler ses obligations. On a élevé les droits d'octroi à la porte des villes, et comme à Lisbonne la banlieue est également soumise à l'octroi, on s'est mis en devoir d'agrandir la banlieue, ce qui, un beau jour, vaudra peut-être à M. da Costa-Cabral une révolte de campagnards.

Dans les ports, les droits de tonnage sont accrus de 5 pour 100, et l'on a frappé de si fortes taxes le petit nombre de produits qu'on exporte encore pour les colonies, qu'on entrevoit le moment où celles-ci n'auront presque plus de relations avec leur métropole. Les intérêts de la dette intérieure subissent une retenue de 10 pour 100, bien qu'aux termes des conventions primitives elle ne doive être, comme l'attestent les coupons mêmes, assujettie à aucun impôt. C'est aux dépens des petits rentiers, aux dépens des orphelins, des veuves et des établissemens de bienfaisance, que s'opère une retenue si considérable. On a élevé de 10 à 15 pour 100 celle que tous les ans on prélève sur les appointemens des employés en activité de service; pour les employés en retraite, la retenue est de la moitié, ni plus ni moins. Et, d'ailleurs, les premiers depuis bientôt six mois, les seconds depuis onze mois, n'ont pas même touché un seul reis de leur solde. En Portugal, l'armée seule aujourd'hui ne se ressent point de l'universel malaise : on remarquera même que dans la Péninsule l'armée n'est jamais mieux payée qu'en ces temps de révolutions et de crises, qui, pour le reste de la nation, entraînent une si désolante et si complète pénurie.

C'est une excellente idée, assurément, que de chercher à relever le trésor par l'impôt; mais, avant tout, il faudrait qu'au lieu de tarir les revenus publics, l'impôt les pût augmenter; il faudrait qu'en donnant une puissante et durable impulsion au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, on mît le

pays en état de supporter ses nouvelles obligations. M. da Costa-Cabral pourrait-il dire par quels progrès matériels se compensent les lourdes charges qu'on vient d'imposer au Portugal? Ici, vous avez beau regarder autour de vous, de Lisbonne à Portalègre, il vous sera impossible de rien découvrir. En ce moment, il est vrai, les cortès discutent une loi qui fondera l'unité des poids et mesures; c'est la seule amélioration positive dont le pays soit redevable à M. da Costa-Cabral. Les journaux du cabinet portugais ont fait sonner bien haut, tout récemment, le projet d'un chemin de fer qu'une compagnie anglaise avait offert de construire, et l'institution des caisses d'épargne à Lisbonne, à Braga, à Porto. Du chemin de fer il n'est plus question déjà, les dernières fluctuations du crédit ont amorti soudainement tous les courages; et quant aux caisses d'épargne, il faut bien constater qu'avant M. da Costa-Cabral elles subsistaient dans les trois villes à l'état d'indépendance. Le gouvernement s'est borné à les constituer en monopole. En livrant ce monopole à la fameuse compagnie de la *Confiança nacional*, il a déclaré que les sommes déposées dans les caisses ne pourraient être saisies : on craint fort qu'en définitive il n'ait ouvert, pour les jours de crise, un asile aux agioteurs maltraités par la hausse ou la baisse, qui à tout prix chercheraient à conserver leurs fonds.

Il y a quelques mois, nous devons le dire, ministres, députés, pairs du royaume, membres de la majorité ou de la coalition, tous les hommes de quelque valeur et de quelque influence, voulaient un instant faire trève aux petites querelles de personnes, pour doter leur pays d'un système complet de routes et de grandes voies de communication. Tout le monde comprenait enfin combien il est honteux pour un pays européen que dans chacune de ses provinces, même en plaine, on ne puisse voyager qu'à pied ou à dos de mulet, ni plus ni moins qu'au cœur du Maroc. Un négociant portugais, qui, en France et en Angleterre, s'était pris d'enthousiasme pour les grandes entreprises de travaux publics, conseillait d'établir un impôt dont le produit fût consacré à construire les routes, se faisant fort de réaliser un emprunt; dès les premiers jours, cet emprunt aurait permis d'employer les fonds qui devaient résulter de l'impôt. Notre spéculateur soumit ses plans à M. le duc de Palmella, qui aussitôt convoqua une sorte de commission, où vinrent siéger les capitalistes et les chefs de tous les partis. La commission adopta le projet d'impôt, mais elle se prononça énergiquement contre l'emprunt, ne voulant point exposer aux mille chances de l'agiotage une entreprise où la fortune du pays se trouvait tout entière engagée. Plus tard, le gouvernement lui-même adopta le projet ainsi modifié, et comme, de part et d'autre, on s'accordait à ne voir en ceci rien de politique, la loi des routes fut votée par les chambres à la presque unanimité. Malheureusement, vers la fin de la discussion, à un moment où l'esprit de défiance envers le cabinet régnait sur tous les bancs des cortès, l'opposition fit voter un amendement par lequel la levée comme l'emploi de l'impôt fut placée sous la surveillance des juntes de district ou des conseils généraux, ce qui à l'instant, bien que ces

juntes n'aient point conservé une grande indépendance, refroidit de beaucoup l'ardeur du gouvernement. Aussi, jusqu'à l'heure même où nous sommes, n'avait-on point songé à exécuter la loi qui pourtant avait été revêtue de toutes les formalités nécessaires avant le *pronunciamiento* de Torres-Novas.

Pourtant, comme en définitive la loi était faite, le cabinet a voulu en tirer tout le parti possible, et récemment, il y a quelques jours à peine, il a témoigné l'intention de réaliser, donnant pour garantie l'impôt des routes, un colossal emprunt de 20,000 contos (120 millions de francs). 20,000 contos! plus d'argent qu'on n'en pourrait trouver dans tout le Portugal! Cet emprunt, qui d'ailleurs s'établirait contre le vœu hautement manifesté aux cortès, à l'époque où l'on a voté l'impôt, entraînerait, s'il était sérieux, des abus et des inconvéniens plus graves encore que ceux du fameux contrat des salpêtres, des savons et des tabacs. Le crédit public est aujourd'hui si épuisé, que, pour attirer les souscripteurs, la compagnie qui avancerait les fonds au gouvernement serait obligée de promettre un intérêt annuel de 7 pour 100 au moins. Outre qu'en faisant ces avances, à mesure même qu'elle les pourrait faire, elle trouverait le moyen, comme la compagnie des tabacs, non-seulement de s'indemniser par l'impôt, mais de réaliser d'énormes profits, elle aurait le droit d'établir sur toutes les routes nouvelles des droits de péage, qui porteraient à leur comble les mécontentemens des populations. En résumé, pour avoir des routes, le Portugal paierait des impôts comme la France, où l'état fait lui-même ouvrir et chaque jour améliorer les grandes voies de communication, et en même temps il s'assujettirait à des droits de péage, comme l'Angleterre, où, à leurs risques et périls, les compagnies particulières mènent à bout ces grandes entreprises. Arrêtons-nous là, car nous courrions le risque d'insister sur de pures chimères. A Lisbonne même, cet emprunt de 20,000 contos n'est point regardé comme sérieux. Si, depuis quelque temps, on en a partout répandu la nouvelle, c'est uniquement pour déterminer les capitaux redevenus tout à coup bien timides à reparaître sur la place, une sorte de manœuvre pour relever et soutenir les fonds publics, aujourd'hui si complètement tombés.

Il faudrait bien, cependant, en finir une bonne fois avec ces équivoques moyens de bourse, qui font payer par de cruelles catastrophes l'animation fiévreuse qu'ils provoquent un instant à la surface du pays. Sans compter cette convention nouvelle, qui, dit-on, lui doit donner 20,000 contos, M. da Costa-Cabral a contracté, depuis son avénement, vingt-trois emprunts environ : qu'a-t-il gagné à spéculer ainsi sans ménagement ni mesure sur le crédit de ce pauvre petit royaume ? Pour se maintenir M. da Costa-Cabral a besoin d'avoir constamment recours à ces expédiens des *opérations mixtes,* sans exemple dans les pays les plus obérés, et qu'il est bon d'expliquer pour donner une idée de la dévorante promptitude avec laquelle va chaque jour s'agrandissant l'abîme du déficit. En Portugal, quand les employés, réduits à une intolérable misère, ne peuvent pas même toucher une légère avance

sur leur arriéré, ils vendent à bas prix leur créance aux banquiers même avec lesquels le gouvernement contracte ses emprunts. Le jour venu de couvrir ces emprunts, les capitalistes ne font en argent que la moitié des avances; l'autre moitié est représentée par les reconnaissances qu'ils ont reçues de ces malheureux employés, qui, pour ne pas mourir de faim, se sont vus contraints de céder l'intégralité de leurs droits. Avec un dégoût mêlé d'une profonde tristesse, nous détournons les regards d'un trafic si odieusement immoral, et nous en laissons toute la responsabilité aux publicains éhontés et sans entrailles qui, en pleine Europe, ont l'audace de l'exercer. Bornons-nous à constater qu'en dernier résultat, le gouvernement obéré de Lisbonne, dupe et victime comme les employés eux-mêmes, n'y peut absolument rien gagner, et qu'au lieu de conjurer ou de retarder la ruine du trésor, il la précipite et la rend inévitable. S'il lui est impossible de payer ses employés, il est bien évident que vis-à-vis des capitalistes qui les remplacent, il doit se trouver exactement dans la même situation. Mais qu'importe aux capitalistes ? N'ont-ils pas entre les mains, à titre de garanties ou de gages, la plupart des richesses nationales? S'en faut-il de beaucoup maintenant, si l'on excepte les impôts qui ont tant de peine à produire, qu'ils ne se soient emparés de tous les revenus de l'état ?

Un tel système ne peut durer; il est aisé de prévoir que les capitalistes eux-mêmes seront contraints d'y renoncer. Que le peuple s'en indigne ou soit disposé à le tolérer encore, c'est là aujourd'hui une considération fort secondaire : si l'on s'arrête, c'est que l'on aura fini par rencontrer l'épuisement absolu des populations. En Portugal, les opérations de crédit ont lieu d'une façon toute particulière qui, hier encore, assurait de scandaleux profits à un petit nombre de spéculateurs. Les fabriques, les établissemens de bienfaisance, les possesseurs de majorats, les veuves et les orphelins, n'ayant point le droit d'exposer leurs rentes aux chances de l'agiotage, le marché serait toujours à l'état de calme plat, si de temps à autre l'on n'émettait un emprunt. Lisbonne n'a point de bourse; ce sont les simples changeurs, cinq ou six tout au plus, qui se chargent de négocier les fonds publics; quand elle juge l'instant favorable, la horde des monopoleurs les va trouver et leur donne commission de prendre des inscriptions pour un certain nombre de contos. Cette intervention de la haute finance, dont on fait grand bruit, est une sorte de glu pour les petits rentiers, les petits capitalistes, qui sur-le-champ accourent en foule. Aussitôt que la hausse est parvenue au point où l'on a voulu qu'elle arrivât, les agioteurs s'empressent de vendre et réalisent d'énormes bénéfices. L'instant d'après, on le conçoit, le mouvement factice a complètement cessé, emportant sans retour l'argent et les espérances des dupes; vous diriez une de ces trombes des archipels atlantiques, qui, après elles, ne laissent que des monceaux de débris.

C'est ainsi que, pendant des années entières, une poignée d'agioteurs a fait, à son gré, hausser et baisser la rente, dominant la place et entraînant le ministère; mais le crédit a tant reçu de ces brusques et fatales secousses,

que la crédulité publique s'en est enfin révoltée : il ne faut plus songer maintenant à lui tendre de ces grossiers piéges, et d'ailleurs le malaise général a singulièrement retréci la surface que le Portugal pouvait offrir à ces immorales spéculations. En juin 1844, malgré un très fort mouvement de hausse, il n'était pas même possible de vendre à 52. Depuis plus long-temps encore que la place de Lisbonne, les places de Paris et de Londres se tiennent en garde contre de telles manœuvres ; et la preuve, c'est que le gouvernement portugais n'a jamais pu tirer parti de la hausse, soit pour amortir une partie de la dette étrangère, soit pour la convertir. Aussi, quoi qu'on en puisse dire, les capitalistes, en possession des plus sûrs revenus de l'état, répugnent-ils maintenant à traiter avec le ministère : à quoi leur servirait d'émettre de nouveaux emprunts qui n'offriraient aucune chance à l'agiotage? Les uns et les autres n'aspirent plus qu'à sortir du royaume, ou, du moins, à faire en propriétés foncières de grandes acquisitions que les bouleversemens financiers et les simples révolutions politiques ne leur puissent point enlever. Il n'est pas jusqu'au ministre des finances qui ne désespère de la situation actuelle. Ne parlez plus à M. le baron de Tojal des ressources du crédit, dont il a tant abusé; M. de Tojal a cessé d'y avoir la moindre confiance. A la vérité, M. de Tojal n'y croyait guère que depuis l'époque où M. da Costa-Cabral lui a confié le portefeuille des finances. Avant 1842, il a fait partie d'un cabinet septembriste. Ce cabinet avait si peu de foi dans le crédit, qu'il se dispensait même de payer les intérêts de la dette étrangère, ce qui, pour le dire en passant, était bien aussi un abus. On le voit donc, en 1845, M. de Tojal n'aura eu d'autre peine que de revenir à ses opinions de 1838.

Que ces opinions, du reste, soient ou non anciennes chez M. de Tojal, peu importe; plaise à Dieu seulement que M. de Tojal y persiste! plaise à Dieu qu'il les puisse fortement persuader à M. da Costa-Cabral et à ses collègues! Puissent-ils, les uns et les autres, ne plus songer à demander quelques instans de répit illusoire à ces mirages trompeurs du crédit, qui, en s'évanouissant, ne leur ont jusqu'ici laissé qu'une épuisante lassitude et d'amers découragemens! A quoi sert de grouper les chiffres, de recourir à tous les artifices de la statistique, pour dresser, comme cette année même, d'ambitieux budgets qui, à la moindre objection, à la plus légère critique, s'écroulent à la fois par la base et par le couronnement? Comment donner le change à tout un peuple qui, vous montrant ses souffrances, vous supplie, sinon d'y appliquer un complet remède, au moins de ne les point aggraver? C'est dans le sol que réside, en Portugal, le germe de la richesse publique : c'est à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, qu'il appartient de l'y féconder. Pour l'industrie et l'agriculture, M. da Costa-Cabral n'a rien fait encore. Le seul commerce pourrait prochainement rétablir l'équilibre entre les revenus et les dépenses, et par conséquent assurer l'indépendance du royaume. M. da Costa-Cabral n'a pourtant rien fait non plus pour le commerce : on n'en aura que trop la preuve par l'exact tableau que nous allons dresser des relations qui maintenant subsistent entre le Portugal et les autres nations. Nous voici enfin en demeure de re-

monter à la principale cause du malaise, qui elle-même nous doit clairement indiquer le moyen de fermer tant de plaies saignantes, d'en finir avec de si profondes et de si douloureuses complications. En Portugal, pour les chefs de tous les partis, pour les hommes sincères, il n'y a pas deux systèmes de politique extérieure. Sur la question principale, M. da Costa-Cabral peut aisément se mettre d'accord avec ses plus déterminés adversaires : le moyen de croire que sur toutes les autres il ne lui fût point également facile de s'entendre avec eux, ou du moins de les réduire à une radicale impuissance, s'il prenait franchement le parti de renoncer à cet inquiet et mesquin absolutisme qui, depuis trois ans, ne lui a suscité que des périls et des embarras?

IV. — SITUATION DIPLOMATIQUE ET COMMERCIALE.

Pour la diplomatie, en Portugal, il y a dans ce moment quatre rôles bien distincts : on comprend aisément ces rôles quand on connaît les catégories dans lesquelles peuvent se ranger à Lisbonne les ambassadeurs et les ministres des diverses nations. Dans la première, il faut placer les diplomates qui, par une intervention active, incessante entre le gouvernement et les partis, viennent chaque jour en aide à M. da Costa-Cabral; à vrai dire, cette catégorie-là, c'est l'envoyé du Brésil qui à lui seul la forme tout entière; nous avons eu à définir déjà l'influence qu'exerce à Lisbonne M. Antonio Menezes Vasconcellos de Drummond. A la seconde appartiennent les diplomates qui, avant tout, sinon exclusivement, se préoccupent de certains principes dont M. da Costa-Cabral leur paraît, à défaut de l'infant dom Miguel, le plus franc et le plus hardi défenseur; ces diplomates pourtant ne soutiennent guère le jeune ministre que par leurs encouragemens et par leurs conseils. Ici nous rencontrons en première ligne l'envoyé d'Autriche, M. le feld-maréchal baron de Marschall, qui, à proprement parler, représente à Lisbonne non-seulement l'empereur, son maître, mais la Russie, la Suède, la Prusse, la confédération germanique et tout le nord absolutiste de l'Europe; à tous ces ministres ou envoyés du nord de l'Europe nous joignons à regret l'internonce du pape, monseigneur Camillo di Pietro. Nous voudrions que le représentant de la puissance religieuse en Portugal se tînt scrupuleusement à l'écart des stériles agitations de la politique. Tout récemment, à l'époque où M. da Costa-Cabral a demandé un bill d'indemnité aux cortès, M. di Pietro est allé plus loin encore; on eût dit qu'il était jaloux de se ménager une petite place à côté même de M. de Drummond. M. di Pietro a convoqué dans son palais tous les évêques pairs du royaume, et les a déterminés à voter pour M. da Costa-Cabral. Avec un regret non moins vif, nous nous voyons également contraint d'y joindre le ministre d'une puissance constitutionnelle, le chargé d'affaires de Belgique, M. de Beaulieu. On concevra sans peine le crédit dont M. de Beaulieu jouit à Lisbonne, si l'on songe qu'il y représente l'oncle même du roi dom Fernando, qui professe pour le roi des Belges une affection profonde et une grande vénération. Avant M. de Beaulieu, M. Wan-de-

Weyer accusait plus nettement par son attitude l'influence du monarque belge, et le but vers lequel celui-ci pouvait pousser son jeune parent. En 1836, lors de la première tentative qui se soit faite pour restaurer la charte, M. Wan-de-Weyer a été, de notoriété publique, un des plus ardens instigateurs du mouvement avorté de Belem.

Après les puissances qui assistent M. da Costa-Cabral de leurs conseils, viennent celles qui sans aucun doute le patronnent et désirent qu'il se maintienne, mais se feraient un vrai scrupule de le troubler ou de l'importuner de leurs représentations, et n'entretiennent guère que pour la forme des ministres auprès de la reine doña Maria. C'est là un rôle extrêmement habile, on en peut juger, qui, sans donner le moindre titre à la reconnaissance, ni à la considération du parti que soutient M. da Costa-Cabral, indispose au-delà de toute expression le parti qui le combat. Pour ceux qui savent quelle est aujourd'hui en Europe l'attitude de notre diplomatie, est-il besoin d'ajouter que ce rôle est celui de la France? Il y a quelques années, un jeune secrétaire d'ambassade, plein de fermeté et d'intentions excellentes, M. Forth-Rouen, ayant manifestement témoigné ses sympathies au parti septembriste, il suffit d'un mot pour refroidir son ardeur; il est vrai que ce mot venait de Paris, et qu'il tombait de bien haut : « Mieux vaut, dit un grand personnage, mieux vaut n'être rien que d'être brouillon. » Ce mot a été plus tard complété par un autre, non moins significatif, attribué au même personnage, et dont voici le sens très précis : « Qu'avons-nous à faire du Portugal? Cela regarde le roi des Belges. » Nous sommes loin de contester les lumières du roi des Belges; mais, en vérité, si réellement la France a des intérêts en Portugal, elle pourrait tout aussi bien s'en occuper elle-même. La France, on ne peut le méconnaître, n'exerce pas en ce moment à Lisbonne l'influence directe et active qui devrait lui appartenir. Nous en dirons autant de l'Espagne. Auprès de doña Maria, la diplomatie espagnole prend scrupuleusement exemple sur la nôtre. Le plus clair bénéfice que l'Espagne, ainsi que la France, ait jusqu'ici retiré des étroites relations de famille qui viennent de s'établir entre doña Isabel et doña Maria, c'est que, dans les salons des Necessidades, notre grand cordon de la Légion-d'Honneur ait pu briller sur la poitrine de don Luis Gonzalez-Bravo.

Dans la quatrième catégorie se rangent les diplomates qui avant tout se préoccupent de l'industrie et du commerce de leurs nations, parfaitement indifférens aux principes et aux divers régimes qui se peuvent succéder à Lisbonne, disposés à recevoir avec un égal empressement les concessions qu'ils ambitionnent, des hommes de la charte et des hommes de la constitution de septembre : nous avons nommé l'Angleterre et les États-Unis. Parlons d'abord de l'Angleterre; il est curieux de décrire l'exacte situation où elle se trouve vis-à-vis du gouvernement de Lisbonne, qui aujourd'hui aspire à lui échapper.

Au siècle dernier, l'Angleterre a conclu avec le Portugal des conventions fort célèbres, — le traité de Méthuen, — qui, établissant une balance de commerce extrêmement inégale, devaient avoir et en effet eurent bientôt pour

résultat de dépouiller le Portugal de sa richesse en numéraire, et par suite de sa richesse agricole et industrielle. A la vérité, l'Angleterre avait d'abord admis les vins du Portugal à des conditions assez avantageuses; mais à peine le traité fut-il conclu, qu'elle accorda les mêmes conditions à la France et à d'autres nations européennes; le Portugal se vit presque réduit à ne pouvoir plus faire que le commerce restreint des vins de Porto. Les conventions de Méthuen ont enfin expiré en 1834, et depuis lors c'est le but, opiniâtrément poursuivi, de l'Angleterre de les renouveler sur les mêmes bases; malheureusement pour elle, son vassal industriel en a si bien senti les conséquences désastreuses, qu'il n'est pas en Portugal, quelles que soient d'ailleurs les querelles de la politique intérieure, un seul homme sérieux qui en veuille entendre parler. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les nombreuses brochures qui maintenant se publient à Lisbonne, celle surtout qui a pour titre : *Hontem, Hoje et Amanha* (*Hier, Aujourd'hui et Demain*), où la question se trouve très clairement exposée. Les régimes septembristes qui ont précédé l'avénement de M. da Costa-Cabral, c'est l'Angleterre qui en a préparé et précipité la chute, ces régimes ne songeant à rien moins qu'à fonder un système de douanes et de tarifs dont elle pouvait prendre ombrage. M. de Sabrosa, un des chefs de la fraction la plus avancée du parti septembriste, M. de Bomfim, un des chefs de la fraction modérée, qui tour à tour ont gouverné leur pays, sont même allés jusqu'à solliciter l'intervention de la France; il va sans dire que s'ils ont pu l'un et l'autre obtenir une réponse, cette réponse a dû être exactement semblable à celle que Naples a reçue de nous à l'occasion du droit de visite. Si, en renversant les septembristes, l'Angleterre s'était imaginé avoir plus facilement raison des partisans de la charte, l'Angleterre s'est préparé un rude mécompte. Pas plus que ses prédécesseurs, M. da Costa-Cabral ne paraît disposé à lui sacrifier l'avenir de son pays. Sur cette question, du moins, nous pouvons rendre pleinement justice à M. da Costa-Cabral. Vis-à-vis de l'Angleterre, le chef du gouvernement portugais a fait preuve d'une fermeté qui n'a fléchi ni devant les promesses ni devant les menaces. M. da Costa-Cabral a parfaitement compris deux choses : la première, c'est que, par le commerce et l'industrie seulement, se peut relever en Portugal la fortune publique, et que, pour cette raison, il est radicalement impossible de traiter encore avec la Grande-Bretagne sur les bases des anciennes conventions; la seconde, c'est que les cortès, en définitive, si commode que soit leur docilité actuelle, ne lui permettraient jamais de résoudre sans leur assentiment, un assentiment que l'on veut mûrir, le problème où se trouve engagée la fortune même de la nation. L'Angleterre a eu beau s'y prendre de toute manière; flatteries, obsessions, caresses de diplomatie, rumeurs de guerre, hautains *ultimatum*, rien ne lui a réussi. Vainement, depuis le fameux traité de la quadruple alliance, on a remanié les conventions politiques; éludant l'occasion, le Portugal a constamment ajourné les conventions commerciales. C'est tout au plus si lord Howard de Walden, le ministre plénipotentiaire de sa majesté britannique à Lisbonne, a pu obtenir une sorte

de traité provisoire, stipulant des concessions réciproques. Les avantages que les Anglais en retirent ne peuvent d'aucune façon se comparer à ceux que leur vaudrait un nouveau traité de Méthuen. Ces avantages, pourtant, sont assez considérables déjà pour confirmer le Portugal dans toutes ses répugnances. Une *revue* anglaise que nous avons sous les yeux constate elle-même que pas un navire portugais ne met à la voile pour Londres sans être chargé de fortes sommes en or et en argent.

Dans la presse de Londres, les refus de M. da Costa-Cabral ont d'abord soulevé une indignation dont on aurait peine à se faire une idée convenable; c'étaient de furieux transports de colère qui menaçaient de tout renverser à Lisbonne. Sans aucun doute, on pouvait s'attendre à voir, en faveur de la constitution de septembre, la contre-partie du *pronunciamiento* de janvier 1842. Depuis quelque temps, la presse anglaise a subitement changé de tactique; plus vif que jamais, le ressentiment subsiste, mais ce ressentiment se garde bien d'éclater au grand jour. Tout au contraire, pour M. da Costa-Cabral on professe la plus haute estime; pour lui maintenant il n'y a plus que des éloges et de touchantes avances. On parle avec affectation de ses intentions excellentes, de son ferme caractère; on parle même de son génie. Si M. da Costa-Cabral résiste encore, ce n'est point qu'il redoute l'opposition coalitioniste; non, mais, parmi ceux mêmes qui le défendent, il y a un grand nombre d'industriels dont l'intérêt particulier repousse tout rapprochement étroit avec l'Angleterre. M. da Costa-Cabral saura se mettre au-dessus de ces petites considérations de personnes; il finira par les sacrifier à l'intérêt général du royaume, qui, à toute force, exige qu'on lui rende son bienheureux traité de Méthuen. Le Portugal est un gentilhomme,— ce sont les propres expressions de la presse anglaise,—mais un gentilhomme ruiné, dont la susceptibilité est d'autant plus irritable. En ménageant un peu plus cette fierté maladive, la tolérante et magnanime Angleterre viendra sûrement à bout de ses préventions; sûrement il se jettera, le pauvre *fidalgo*, dans les bras de ces compatissans et honnêtes marchands de Londres, de Liverpool, de Manchester qui, à tout prix, veulent lui rendre son ancienne opulence et le couvrir des plus somptueux vêtemens. Que les journaux anglais aient ainsi brusquement et complètement changé de ton et de langage, il ne faut pas que l'on s'en étonne. La Grande-Bretagne s'est enfin aperçue qu'il ne lui sert absolument de rien d'agiter ce pays, de renverser régimes et ministères. Que M. da Costa-Cabral tombe demain, en quoi serait-elle plus avancée? Il est radicalement impossible que les évènemens poussent aujourd'hui aux affaires un homme qui puisse être de meilleure composition. C'est ici une question de vie ou de mort, et l'on sait déjà de quelle énergie indomptable on peut au besoin faire preuve dans ce petit royaume sur une telle question. Il y a quelques années, le Portugal ayant aboli l'esclavage dans les colonies, l'Angleterre en prit prétexte pour le forcer à reconnaître le principe du droit de visite. Le Portugal ne sacrifia qu'à la dernière extrémité la dignité de son pavillon. Avant de plier sous les inflexibles exigences de l'Angleterre, il sollicita une fois encore l'in-

tervention de la France, et cette fois encore, sans le moindre succès. Si le Portugal a ainsi lutté dans le seul intérêt de la dignité nationale, combien ne doit-il pas être encore plus disposé à la résistance, quand l'avenir de sa nationalité même, tout jusqu'à sa fortune matérielle est formellement menacé!

Ce qui nous étonne, c'est que, désespérant de surmonter par l'intimidation les résistances du Portugal, l'Angleterre s'imagine que, par de mielleuses paroles, elle pourra s'ouvrir vers son but un plus direct et plus rapide chemin. Comment une pareille illusion n'est-elle pas tombée la première fois que les plénipotentiaires des deux nations ont débattu les simples bases des tarifs? Il y a un an tout au plus, M. de Palmella lui-même et M. Florido se sont rendus à Londres, chargés de traiter à des conditions qui garantissent les intérêts de leur pays; aucune de ces conditions n'a été acceptée par l'Angleterre; il y a plus, aucune, évidemment, ne pouvait être acceptée. Voyez plutôt : existe-t-il un seul moyen d'établir entre les deux puissances une ombre même de réciprocité ? Le Portugal possède d'excellens vignobles : il est bien naturel, s'il reçoit les cotons de l'Angleterre, qu'il demande à celle-ci d'admettre ses vins. A une telle prétention, l'Angleterre ne peut répondre que par un refus absolu. Si elle dégrève les vins et les eaux-de-vie de Portugal, il faudra bien qu'elle en fasse autant à l'égard de l'Espagne, de l'Allemagne, de la France. Adieu le revenu énorme qu'en ce moment lui rapportent les droits sur les vins et les alcools. L'Angleterre fait sonner bien haut qu'elle seule, en ce moment, consomme les vins de Porto; outre que c'est là un commerce fort restreint, les vins de Porto sont d'une qualité tellement supérieure, qu'en dépit de tous les tarifs du monde il s'en consommera toujours, en Angleterre ou ailleurs, exactement la même quantité. Le Portugal est un pays agricole : pour peu qu'il reçût une culture intelligente et active, le sol y produirait, avec une incroyable abondance, toute sorte de fruits et de grains. Ces grains et ces fruits, il est inutile de songer à les exporter en Angleterre tant que l'aristocratie terrienne maintiendra sa fameuse loi des céréales. D'un jour à l'autre, le Portugal peut être un pays industriel; mais, dès ce jour, il devient un des plus dangereux rivaux de l'Angleterre, et il est inutile de chercher comment peuvent, dans un traité de commerce, se concilier les intérêts des deux nations.

En vérité, plus on regarde autour de soi, plus il paraît démontré qu'un pareil traité n'est pas possible. Qu'on regarde encore, et l'on verra qu'il n'est point dans le monde une seule nation qui, à quelque degré, ne puisse faire au Portugal les avantages que lui dénie l'Angleterre. De nombreux débouchés pourraient s'ouvrir pour ses vins en Russie, en Prusse, en Suède, dans presque toute l'Allemagne; les États-Unis ne demandent pas mieux aujourd'hui que de les venir chercher jusque dans Porto et Lisbonne. Il y a un peu plus de trois ans, la veille même de l'avénement de M. da Costa-Cabral, les cortès, à un moment d'irritation contre les exigences de l'Angleterre, votèrent des conventions spéciales avec les États-Unis; trop occupés alors à débrouiller des complications intérieures, les États-Unis ne répon-

dirent que médiocrement à de si formelles avances; ce sont eux aujourd'hui qui voudraient reprendre les négociations. Séparé à l'amiable du Portugal, si l'on nous permet de parler ainsi, le Brésil a conservé toutes ses sympathies pour son ancienne métropole; le Brésil prendrait encore ses vins, ses produits agricoles, ses instrumens aratoires, ses toiles de fil, ses fers de Braga; le Brésil est si favorablement disposé en faveur du Portugal, qu'il préfère ses fers à ceux de l'Allemagne, bien que l'Allemagne pût lui fournir les siens à un prix beaucoup moins élevé, moins chers des deux tiers ou peu s'en faut. Que l'industrie prospère à Lisbonne, à Porto, à Braga et dans toutes les villes du royaume, elle n'aura jamais à craindre de ne pouvoir placer tous ses produits; sans parler des échanges que le Portugal pourrait faire avec certains pays d'Europe et d'Amérique, ses vastes colonies qu'il néglige, en absorbant une grande quantité de ces produits, formeraient des entrepôts admirables pour un grand commerce à travers l'Asie et l'Afrique, jusque dans les lointains continens et les archipels reculés où survivent les glorieux souvenirs des ancêtres. Le vieil Orient lui-même, celui qui touche à nos portes, lui offre ses marchés, d'où le négoce européen a été si long-temps banni. Ce n'est point, à vrai dire, d'une mission politique, mais bien plutôt d'une négociation commerciale que tout récemment l'ambassadeur turc, Fuad-Effendi, a été chargé auprès de la reine doña Maria. Fuad-Effendi devait remplir la même mission auprès de la reine Isabelle : peut-être, avant d'aborder dans la Péninsule, l'envoyé turc ne soupçonnait-il pas lui-même l'isolement complet où, vis-à-vis l'une de l'autre, vivent encore les deux nations.

Pour l'Espagne, à l'avénement de Philippe V, un siècle après que le Portugal eut secoué sa domination, le Portugal n'avait point cessé d'être un vassal révolté; pour Charles II lui-même et pour le conseil de Castille, les princes qui régnaient à Lisbonne étaient les fils des ducs de Bragance, dépouillés, à titre de félons, de leurs domaines héréditaires, et non certes les légitimes héritiers du roi dom Sébastien. Aussi, lors des guerres de la succession, le Portugal se prononça-t-il contre le duc d'Anjou, le prétendant populaire, qui véritablement avait le cœur de la nation espagnole; le Portugal se jeta dans les bras de ceux qui s'intéressaient le plus vivement au triomphe de l'archiduc autrichien; il se jeta dans les bras des Anglais. La paix se conclut enfin, une paix qui assurait la couronne d'Espagne au petit-fils de Louis XIV, mais qui en même temps témoignait de la profonde lassitude et de l'affaiblissement moral du roi de France. Le fameux traité des Pyrénées est le dernier grand acte du roi Louis XIV, mais de Louis XIV épuisé de vieillesse et de chagrin. Ce traité, qui abandonnait à l'Anglais Mahon et Gibraltar, — Mahon, que nous avons rendu à l'Espagne, Gibraltar, où la Grande-Bretagne est plus solidement que jamais établie, — reconnaissait l'indépendance du Portugal et les droits de sa dynastie. En échange d'une telle concession, l'Espagne ne sut point exiger des avantages commerciaux qui, à toute autre nation que ce vieux peuple de Philippe II en pleine déca-

dence, auraient suffi pour balancer l'énorme influence dont les Anglais venaient de s'emparer à Lisbonne. L'Espagne demanda seulement pour ses nationaux le privilége dont jouissaient déjà les Hollandais, et que plus tard ont obtenu la France et l'Angleterre, le privilége d'être soumis à des juges spéciaux. C'est ici le commencement d'une question fort importante, qui maintenant même se débat entre le Portugal et l'Espagne, et que sont appelées à résoudre les cortès actuellement réunies à Lisbonne.

En résumé, on pourrait dire qu'à dater du dernier siècle les rapports ont complètement cessé entre l'Espagne et le Portugal. Maîtres absolus à Lisbonne, les Anglais interceptent toute communication aux frontières. Ce n'est point là une opinion exagérée, mais bien l'expression d'un fait rigoureusement historique. Si le Portugal est aujourd'hui sans routes, s'il est impossible d'y voyager, surtout dans les provinces qui avoisinent l'Espagne, sans courir le risque de mourir de faim, c'est aux Anglais qu'il faut s'en prendre; ce sont eux qui l'ont voulu, ce sont eux qui ont détruit la navigation sur les fleuves portugais venant d'Espagne, le Duero, le Tage, la Guadiana. A diverses reprises, les maisons régnantes de Madrid et de Lisbonne contractèrent des alliances, mais de pures alliances de famille, sans caractère politique, et surtout ne changeant rien à la situation du commerce et de l'industrie chez les deux peuples. Il était d'autant plus facile aux Anglais de prévenir toute convention préjudiciable à leur propre commerce, que leur influence n'était pas moins prépondérante à Madrid qu'à Lisbonne dès les premières années du règne de Philippe V. La politique du régent et des ministres de Louis XV, l'éloignement qu'avaient produit entre nous et nos voisins de petites intrigues de cour et les pitoyables ambitions dynastiques du prince français que nous venions de placer sur le trône de Charles-Quint, ne pouvaient entraîner évidemment qu'un tel résultat. Le Portugal devint une île véritable où l'Angleterre put tout à son aise introduire non-seulement ses marchandises, mais ses mœurs et jusqu'à ses moindres habitudes de la vie privée. Nous finirons par un trait qui fera nettement comprendre, en même temps que la domination de l'Angleterre, cette séparation absolue de l'Espagne et du Portugal. Les deux pays, qui par terre n'avaient plus aucune relation commerciale, en conservèrent un très petit nombre par mer; ces relations, c'est l'Angleterre qui les tenait et les tient encore, pour ainsi dire, dans sa main à Gibraltar.

Cette situation déplorable, qui aujourd'hui même subsiste, les deux pays ne s'en sont guère inquiétés que depuis trois ou quatre ans environ. Jusqu'en 1840, les missions diplomatiques n'étaient confiées en Espagne qu'à de vieux seigneurs, fort préoccupés d'étiquette et ne plaçant l'intérêt politique de leur nation que dans ces banales démonstrations de bon vouloir et d'amitié, dans ces complimens stériles qui, de temps à autre, s'échangent entre les gouvernemens. En 1840, on demandait à l'un des derniers ambassadeurs d'Espagne à Paris, M. le marquis de Miraflores, où en pouvait être le commerce de son pays avec la France; M. le marquis ne fut pas loin de considérer la question comme une sorte d'offense; il répondit dédaigneuse-

ment que l'on s'adressât au consul de sa majesté catholique à Paris. Pourtant, après la guerre civile, l'Espagne constitutionnelle comprit qu'il se fallait absolument départir d'une si absurde indifférence; les jeunes hommes qui, durant les dernières agitations, s'étaient produits en politique se hâtèrent de prendre l'initiative; une commission, dont le célèbre M. Olozaga était le président, fut chargée d'examiner les rapports diplomatiques avec le Portugal, et d'aviser aux moyens d'améliorer la situation.

Déjà, il faut se hâter de le dire, le gouvernement d'Espartero avait conclu avec le cabinet de Lisbonne un traité stipulant la navigation du Duero, ce fameux traité qui, sous le dernier ministère de M. de Bomfim, suscita presque une guerre entre les deux nations. On doit se souvenir que, si M. de Bomfim résista au comte-duc, qui le sommait d'exécuter immédiatement les conventions, c'est que ces conventions n'avaient point reçu encore la sanction des cortès portugaises. Le traité finit par être mis à exécution, mais en Portugal il redoubla pour ainsi dire les séculaires répugnances contre l'Espagne, grace au ton hautain que, dès le principe, le gouvernement du comte-duc jugea convenable de prendre vis-à-vis du gouvernement de doña Maria. Le Portugal demeura profondément blessé de cette ironie menaçante de M. Ferrer, ministre des affaires étrangères d'Espartero, *qui priait le cabinet de Lisbonne de ne point forcer l'Espagne à faire une conquête sans gloire.* Aussi, quand il fut question d'arrêter les règlemens stipulés par le traité, le Portugal, l'intervention de l'Angleterre aidant, supprima-t-il pour ainsi dire le traité même. En vain le Duero, rendu navigable, fut-il ouvert aux produits et aux marchandises de l'Espagne : le Portugal exigea non-seulement un droit d'introduction, mais un droit de consommation à Porto et sur toute la ligne, condition intolérable qui replace les choses exactement au point où elles se trouvaient avant même qu'on songeât à ce fameux projet de navigation.

Encore une fois, cependant, une pareille situation ne peut être acceptée par l'Espagne, et le Portugal est intéressé, autant pour le moins que l'Espagne elle-même, à ce qu'elle ne soit point maintenue. Tronquée sur la frontière de Portugal, la péninsule espagnole perd ses fleuves précisément au moment où ils deviennent navigables; ces fleuves prennent leur source dans les quatre provinces les plus arriérées de l'Espagne au point de vue industriel et commercial. C'est par les seuls fleuves portugais que toutes les quatre peuvent écouler au dehors leurs denrées et leurs marchandises : la Galice et l'Estramadure par la Guadiana, qui aboutit à Beira; les deux Castilles par le Duero et le Tage, qui mènent, l'un à Porto, l'autre à Lisbonne. Un seul fait montrera combien sont désastreuses les conséquences de cet isolement. Tous les ans, les provinces espagnoles voisines du Portugal produisent bien plus qu'il n'est nécessaire pour les besoins de leur population. Eh bien! de cet excédant de production, qui tous les ans est fort considérable, malgré l'état de décadence où l'agriculture est tombée en Espagne, on ne retire, à vrai dire, aucun profit; réduits à vendre leurs grains sur les lieux mêmes, — si toutefois ils les peuvent vendre, — les agriculteurs de Galice

et d'Estramadure en obtiennent un si bas prix, qu'il est presque inutile d'en parler. Souvent on manque de blé en Espagne même, en Andalousie ou dans quelque autre province maritime; la Galice et les autres provinces qui, par les fleuves portugais et par mer, pourraient, à peu de frais et en peu de temps, venir à leur secours, n'en gardent pas moins leurs grains, tant, par l'intérieur de l'Espagne, les communications sont difficiles et coûteuses! L'Estramadure et la Galice regorgent de blés, dont elles ne savent que faire, quand l'Andalousie en demande au reste de l'Europe, quelquefois même au Maroc et aux autres pays du continent africain.

Que le Portugal perde autant que l'Espagne, et plus encore, s'il est possible, à la séparation commerciale, cela ne peut être l'objet du moindre doute. Si bien cultivé que soit un jour le Portugal, si florissante qu'y doive être l'industrie, un pays, si resserré en définitive, qui peut avoir de si nombreux débouchés, ne saurait craindre que la concurrence de l'Espagne, s'exerçant par ses fleuves et par ses ports, lui cause jamais le moindre préjudice. Il suffirait de l'inégalité qu'établiraient, au détriment des marchandises espagnoles, les droits d'introduction et de transit, pour assurer, et bien au-delà, le complet écoulement des produits portugais. Il suffirait de ces droits pour ramener dans le pays la richesse numéraire, qui en a depuis si long-temps disparu, pour relever peut-être le trésor public, quand l'Espagne aura repris enfin son rang parmi les grandes nations commerçantes. Ce n'est pas tout : qu'est-ce qui empêcherait la race portugaise, si heureusement douée, si active, qui aujourd'hui se débat dans de stériles agitations politiques, de faire elle-même, entre l'Espagne et les autres nations, ce commerce de facteurs, par lequel ses ancêtres ont acquis autrefois une si grande opulence? Ajoutez qu'entre l'Espagne et le Portugal, on pourrait aisément établir le commerce d'échange, quoi qu'en disent les marchands d'Angleterre. L'Alemtejo, qui n'a pas de blés, possède d'excellens vignobles; l'Estramadure n'a pas de vins, et l'on sait combien les grains y abondent, combien surtout, dans des temps meilleurs, ils y doivent abonder. Or, c'est une ligne de raison qui sépare l'Alemtejo de l'Estramadure; entre les deux provinces, l'échange se pourrait faire de la main à la main. En favorisant un seul produit portugais, l'Espagne obtiendrait un placement assuré pour une partie des cotons de Catalogne. Tout cet avenir commercial ne vaudrait-il pas mieux, pour la plus faible des deux nations péninsulaires, que de s'épuiser à recevoir les cotons d'Angleterre et à désoler l'Espagne par la contrebande? A la frontière de Portugal, la contrebande est aussi active qu'à la ligne de Gibraltar; mais, dans les deux pays, en définitive, elle n'enrichit que le rebut des populations.

Pour l'Espagne et le Portugal, il y a de si grands avantages à l'union commerciale, que la commission diplomatique dont M. Olozaga était le président eut sur-le-champ à cœur, sinon de la consommer, au moins de la rendre un jour possible. La commission prit prétexte de la vieille convention qui, en Portugal, accordait des juges spéciaux aux sujets de l'Espagne. Cette convention, qui réellement porte atteinte à l'indépendance portugaise,

l'Espagne offrit de l'abolir, si le cabinet de Lisbonne la voulait remplacer par une convention commerciale. Le cabinet de Lisbonne répondit nettement qu'il n'y avait lieu à rien modifier, à rien remplacer, la guerre de 1807 ayant rompu tous les anciens traités conclus avec l'Espagne. On se rappelle qu'en 1807, l'Espagne fit en effet cause commune avec la France contre le Portugal. Ce fut, on le pense, un grand désappointement pour la commission de Madrid, qui ne pouvait s'imaginer qu'à la paix de 1810 on n'eût point expressément rétabli les vieilles conventions. On fit de longues et de minutieuses recherches dans les archives de l'état, dont la confusion était, depuis un temps infini, devenue proverbiale, et l'on découvrit enfin une toute petite convention de 1810, qui, réglant le sort des prisonniers faits de part et d'autre durant la guerre, remettait formellement en vigueur tout ce qui jusque-là avait été stipulé entre les deux royaumes. La découverte fut immédiatement signifiée à Lisbonne; mais il paraît qu'à Lisbonne les archives de l'état ne sont pas non plus tenues avec un soin exemplaire : M. da Costa-Cabral, qui déjà était ministre, fit répondre que, de son côté, il n'avait rien trouvé de semblable, et que si la convention de 1810 n'était pas apocryphe, elle n'avait pas, du moins, reçu en 1810 la ratification du gouvernement portugais. Heureusement, en même temps que la convention on avait découvert les deux gazettes officielles de l'époque, les gazettes de Cadix et de Lisbonne qui la publiaient tout entière, et il fallut bien que M. da Costa-Cabral se décidât à reconnaître les prétentions du gouvernement de Madrid.

Ces curieux pourparlers remontent à 1842. Aujourd'hui, M. da Costa-Cabral va plus loin encore; de son chef, sans consulter l'Espagne ni la France, ni aucune des nations qui en Portugal jouissent du privilége des *conservatorias*, — c'est le nom des juridictions spéciales auxquelles sont soumis les étrangers, — M. da Costa-Cabral se propose d'abolir ces juridictions. Il y a quelques jours à peine, il vient de présenter aux cortès un projet de loi qui les supprime; M. da Costa-Cabral n'a pas plus de respect, on le voit, pour les conventions internationales que pour les chartes de son pays. Nous ne concevrions pas, pour notre compte, que l'Espagne reculât devant le caprice du jeune ministre de doña Maria Le droit de l'Espagne est constant; à Lisbonne seulement, l'Espagne a quatorze mille nationaux; dans le Portugal, quarante mille, qui, sans profit pour elle, ont quitté leur terre natale. Sous l'ancien régime, quand la main-morte et la loi des majorats livraient le sol, en Galice, aux moines et aux seigneurs, les pauvres paysans, réduits à une misère extrême, émigraient en Portugal, où ils exerçaient les petits métiers, le petit négoce. C'est ainsi qu'en ce moment nos montagnards pyrénéens, ruinés par le code forestier, s'embarquent pour la Havane ou pour Montevideo. L'Espagne est d'autant plus autorisée à exiger le maintien des *conservatorias*, qu'en abolissant l'inamovibilité de la magistrature portugaise, M. da Costa-Cabral a détruit son autorité morale. Peut-elle abandonner ses nationaux à la discrétion de juges qui eux-mêmes se trouvent à la discrétion du pouvoir ? En tout état de cause, l'Espagne ne devrait céder que si on lui

offrait une compensation. Ainsi a fait l'Angleterre, qui, à l'époque où elle avait l'espoir d'obtenir un nouveau traité de Méthuen, n'a point usé de son privilége. Maintenant que les négociations commerciales paraissent indéfiniment ajournées, l'Angleterre est revenue sur sa concession : tout récemment, le cabinet de Saint-James a, lui aussi, nommé son juge conservateur.

La compensation que désire l'Espagne, c'est un traité qui, à la frontière, renverse les barrières qu'y ont élevées les antipathies et les préjugés des deux derniers siècles, un traité qui fonde une franche et sérieuse alliance commerciale, un traité qui rétablisse enfin la navigation non-seulement sur le Duero, mais sur la Guadiana et le Tage, à des conditions telles que les deux peuples y trouvent leur profit. Plus qu'en Espagne peut-être, un pareil traité donnerait en Portugal une toute-puissante impulsion au commerce et à l'industrie; le Portugal est un de ces pays où l'industrie et le commerce ne demandent qu'à prospérer. En dépit des guerres civiles et des inquiétudes publiques, le commerce de détail est çà et là très florissant; la Péninsule entière n'a pas de magasins comparables à ceux de Porto. Le Minho, Beira, Lisbonne, Portalègre, possèdent des tuileries excellentes, de belles fabriques de draps, de nombreux martinets; à Porto, déjà, on commence à construire de solides machines à vapeur. En sera-t-il de tous ces établissemens comme des fonderies que, faute de débouchés et de combustibles, faute surtout de routes sûres et commodes, on s'est vu contraint d'abandonner? En serait-il comme de toutes les exploitations de mines, qui seules eussent ramené un peu de bien-être dans les provinces, mais auxquelles il a fallu également renoncer? On aura peine à concevoir, si l'on ne connaît point le Portugal, jusqu'où l'incurie est poussée par le gouvernement de Lisbonne. Depuis trois ans qu'il est ministre, M. da Costa-Cabral n'a pas même eu le temps de faire dresser une statistique de ce que le Portugal a pu conserver d'industrie; d'une province à l'autre, de l'une à l'autre ville, les intérêts matériels sont aussi complètement isolés que si entre villes et provinces il y avait tout le continent africain. A Lisbonne, un petit nombre de fabricans avaient organisé une sorte d'exposition annuelle, pensée féconde qui infailliblement eût ranimé dans le royaume l'émulation industrielle, pour peu qu'on se fût mis en devoir de l'encourager. M. da Costa-Cabral n'y a seulement pas pris garde, et nous craignons bien que la pauvre petite exposition de Lisbonne n'ait pas le moindre avenir.

Le gouvernement de Lisbonne est formellement accusé par ses adversaires de n'avoir rien fait ni pour l'industrie ni pour le commerce, rien enfin qui doive un jour relever la monarchie portugaise. Nous comprenons l'impuissance du gouvernement de Lisbonne : eût-il les meilleures intentions du monde, comment un si bon propos tiendrait-il aux continuels embarras que lui suscite l'étroit arbitraire qu'il essaie de faire prévaloir contre les institutions? Nous ne contestons point l'énergie ni même le talent de M. da Costa-Cabral; mais en un pays où toutes les ambitions personnelles se sont jusqu'ici librement donné carrière, le gouvernement ne devrait chercher sa vraie force que dans les principes. Par malheur, cette force des principes

est la seule dont M. da Costa-Cabral ne prenne aucun souci. Que M. da Costa-Cabral ne s'excuse point sur l'indifférence que le Portugal semble professer à l'égard de toutes les lois politiques et de tous les régimes; n'est-ce pas précisément le plus grave reproche qu'on puisse lui adresser, que trois ans de ministère ne lui aient point suffi pour en finir avec une telle indifférence? N'est-ce pas le meilleur titre de la coalition, ce parti nouveau, où sont venus se réunir presque tous les anciens serviteurs de dom Pedro, les septembristes modérés et les plus influens chartistes, d'avoir senti qu'à tout prix il faut compter avec la nation, si l'on veut sérieusement entreprendre de la régénérer? Sans le concours de la nation, rien de grand ni de durable; mais, dans l'état de torpeur où elle va se dégradant, comment la nation répondrait-elle aux efforts par lesquels on essaierait de la relever? On n'est véritablement un peuple industriel et commerçant que si on est un peuple libre, un peuple politique; l'histoire de tous les âges est là pour le démontrer. Cette vérité, aussi vieille que la civilisation humaine, une seule nation la pourrait avec autorité rappeler à M. da Costa-Cabral : nous avons nommé la France, qui, à Lisbonne, doit avant tout se préoccuper de l'avenir des principes. Comme l'Espagne, la France jouit du privilége des *conservatorias;* nous ajouterons même que son droit est moins contesté, mieux établi peut-être que celui de l'Espagne; il a été nettement reconnu dans une convention du 14 juillet 1831. Avant d'accéder aux désirs de M. da Costa-Cabral, l'Espagne stipulera, nous l'espérons, des conditions avantageuses pour son industrie et pour son commerce : il serait digne de la France d'exiger, en faveur de la société portugaise elle-même, un retour sincère aux seules maximes de gouvernement qui la puissent reconstituer. Sans aucun doute, il nous serait facile, au besoin, de faire avec le Portugal un échange de produits naturels et d'objets des manufacture; mais, pour nous, ce ne serait là qu'une considération secondaire, si le Portugal cessait d'être enfin le faible et besogneux vassal de la Grande-Bretagne; si, avec l'Espagne, il formait au midi un contre-poids à l'influence de sa vieille suzeraine. Aux hommes d'état de Lisbonne qui s'imaginent que l'alliance commerciale entre leur pays et l'Espagne rétablirait infailliblement l'unité politique dans la Péninsule, à ceux qui d'avance pourraient s'affliger d'un tel résultat, nous répondrions que le vrai péril de la nationalité portugaise est dans le désordre des finances, dans la pénurie absolue du trésor, dans le malaise dissolvant qui, depuis un siècle, travaille les populations. Que le Portugal devienne enfin capable de se gouverner, qu'il soit, non pas certes, comme autrefois, un des plus riches pays de la terre, mais un pays en état de se suffire à lui-même, et l'on n'aura point la pensée d'attenter à son indépendance. Après la mort de dom Sébastien, le roi-cardinal dom Henri livra lui-même Lisbonne aux soldats de Philippe II, en abaissant le sceptre que lui avaient rapporté les fugitifs d'Alcaçar-Quivir. Sous les princes qui, dans toutes les mers navigables, envoyaient en conquérans leurs vice-rois et leurs amirantes, songeait-on seulement en Castille à s'emparer d'un village dans l'Alemtejo?

XAVIER DURRIEU.

MONOGRAPHIES POLITIQUES.[1]

HENRI IV.

Recueil des Lettres-Missives de Henri IV, publié par ordre de M. le ministre de l'instruction publique, par M. Berger de Xivrey. — 1844.

Mémoires de Jacques Maupas de Caumont, duc de La Force, publiés, mis en ordre et précédés d'une introduction par M. le marquis de La Grange. — 4 vol. in-8°, 1843.

Satire-Ménippée de la vertu du catholicisme d'Espagne et de la tenue des Estats de Paris, nouvelle édition, accompagnée de commentaires et précédée d'une notice sur les auteurs, par M. Charles Labitte. — 1841.

La Réforme et la Ligue, la Ligue et Henri IV, par M. Capefigue. — 1844.

Dans les nombreux panégyriques inspirés par le conquérant pacificateur de son royaume, on s'est plutôt attaché à mettre en relief les qualités personnelles du Béarnais qu'à juger l'œuvre même dont il fut l'instrument. Celle-ci mériterait pourtant une appréciation sérieuse, car elle fut inspirée par des idées très différentes de celles qui avaient prévalu jusqu'alors, et elle ouvrit une ère nouvelle pour la France et pour l'Europe.

Jamais prince ne fut plus propre que Henri de Béarn à la tâche que lui imposèrent les évènemens. Pour l'accomplir, ses défauts ne lui servirent peut-être pas moins que ses qualités. Si devant une sérieuse critique on voit disparaître le héros virgilien chanté dans un fastidieux

(1) Pour la série de ces monographies politiques, voyez les numéros du 15 novembre 1842, des 1er, 15 novembre et 1er décembre 1843.

poème, et le preux chevalier dont on s'est accoutumé à dessiner la brillante silhouette sur des mots heureux et des aventures galantes, il reste pour la postérité un prince d'autant de jugement que de courage, aussi propre aux transactions qu'à la guerre, aussi habile à résister à ses amis qu'à triompher de ses adversaires. Marchant vers son but avec une rare persistance, sachant entretenir le dévouement des siens sans leur en payer jamais le prix au préjudice de ses intérêts, combinant enfin tous les profits du calcul avec toutes les séductions de la spontanéité, Henri IV était l'homme le plus propre à maîtriser cette société dissolue, qui, long-temps exploitée par des médiocrités ambitieuses, ne pouvait manquer, ne fût-ce que par lassitude, de se reposer sous la main du plus persévérant et du plus habile.

La royauté n'avait été jusqu'à lui que le couronnement de l'édifice social; Henri s'efforça d'en faire la base même de la société française, et prépara presque toutes les choses accomplies sous son successeur. A l'avénement du premier prince de la maison de Bourbon se rattache la chute du régime municipal, qui avait fait la force de la ligue, et la prépondérance de la noblesse de cour, sur laquelle s'était appuyé le monarque pour combattre la bourgeoisie et le clergé, étroitement associés dans une résistance commune.

A ce règne remonte enfin le nouveau droit public européen qu'on entreprit de fonder sur l'équilibre des puissances, lorsqu'il devint nécessaire de suppléer par des combinaisons dynamiques à la pensée qui, après avoir constitué la chrétienté, venait de succomber sous la réforme. Cette époque marque donc la fin de beaucoup de choses et le commencement de beaucoup d'autres. Il y a toujours profit à l'étudier, lors même qu'on n'espérerait pas l'éclairer par des documens nouveaux. Je veux en retracer rapidement l'esquisse, afin de juger à son origine même la conception politique du chef de la maison de Bourbon; je veux surtout rappeler sous quelles influences se développa le grand mouvement qu'il fut donné à Henri IV de régler et de contenir.

La monarchie s'était transformée depuis que la maison de Valois présidait aux destinées de la France. Les rois avaient conquis leur couronne à la pointe de l'épée, en ce sens du moins que ce n'était plus du siége lointain de leurs souverainetés indépendantes que les grands vassaux menaçaient l'impuissant suzerain. Les incidens de la longue guerre qui avait assuré l'indépendance nationale au XVe siècle, les entreprises habilement machinées de Louis XI et l'extinction de la plupart des anciennes maisons princières, avaient fait passer aux mains

des membres de la famille royale les apanages et presque tous les grands gouvernemens du royaume. La plupart des hauts seigneurs avaient transporté leur domicile à la cour, et c'était contre les princes de son sang que la royauté était désormais appelée à défendre ses prérogatives. Le Louvre était devenu le centre de toutes les intrigues, le siége de tous les complots, le foyer où toutes les ambitions venaient se concentrer pour exploiter la faveur du monarque ou s'imposer à lui par la force.

Jamais la royauté n'avait été entourée de plus d'éclat, et jamais elle n'avait été plus impuissante. La force était partout, excepté dans ses mains. Les grandes villes s'administraient elles-mêmes et traitaient avec les envoyés du prince du haut de leurs remparts crénelés; le clergé, indépendant par sa richesse territoriale et régi par ses propres assemblées, ne tenait à la couronne que par les heureuses dispositions du concordat récemment conclu par François Ier. Si la noblesse avait cessé d'exercer dans ses domaines la souveraineté à laquelle elle aspirait en d'autres temps, elle en avait conservé l'administration presque tout entière. Ses baillis y appliquaient les lois, les fourches de ses justices épouvantaient les peuples, et ses membres se présentaient seuls aux *montres* pour former les contingens militaires, dont la couronne ne disposait que pour un temps fort court et sous des conditions déterminées. Les parlemens, élevés par la politique royale pour combattre l'aristocratie féodale, commençaient à fonder leur indépendance et réclamaient des droits que la royauté entendait concentrer entre ses mains. La faculté de choisir parmi les princes du sang et les grands du royaume des gouverneurs de province investis, par le seul fait de leur nomination, de toutes les prérogatives de la souveraineté, le pouvoir de lever quelques compagnies régulières et de soudoyer des reîtres à l'étranger pour les opposer aux armemens des dépositaires infidèles de leur autorité, telles étaient les seules attributions de la couronne au moment où la plus grande crise des temps modernes vint troubler toutes les consciences, remuer tous les intérêts, agiter toutes les passions, de l'une à l'autre extrémité de l'Europe.

Lorsque la lance de Montgommery eut frappé Henry II dans les pompes d'une fête, il fut facile de prévoir à quelle impuissance la royauté serait réduite, et quel abîme de calamités allait s'ouvrir pour le royaume. Des princes dont l'aîné portait au front le signe de sa mort prochaine, et dont les autres touchaient encore à l'enfance, survivaient seuls de cette maison de Valois qui avait régné sur la France pendant plus de deux siècles. Ils avaient tous hérité de la légèreté

pétulante et de l'irrésistible entraînement vers la gloire et vers le plaisir qui caractérisèrent la plupart des souverains issus de cette race brave et frivole. Une étrangère était appelée à soutenir le pouvoir chancelant au milieu des ambitions qui s'apprêtaient à le dévorer. Catherine de Médicis avait été nourrie dans les pratiques de ces petits états de l'Italie, pour lesquels la trahison et le meurtre étaient devenus des moyens réguliers de gouvernement. Les odieuses théories émises pour les justifier, les élégances d'une vie raffinée, plus corrompue par l'esprit que par les sens, tous ces enseignemens et tous ces exemples avaient pénétré avec la Florentine dans la demeure de nos rois. Jamais influences pestilentielles n'altérèrent d'une manière plus rapide et plus prompte la pureté du caractère national. La France avait vu long-temps le sang couler dans sa capitale et jusque sur les marches du trône; mais, avant cette époque, le crime avait toujours parmi nous gardé son nom : il n'avait jamais été travesti en maxime d'état, en système de politique journalière. Si les passions de nos pères étaient ardentes, quelquefois impitoyables, elles n'appelaient pas à leur aide la dague et les maléfices, les drogues des empoisonneuses et l'art des nécromanciens. Ce fut à l'Italie du XVe siècle que la France dut tout cela, et, dans ce triste commerce, elle troqua presque toutes ses vertus contre les vices qui allaient le moins à sa nature et à son génie.

Il faut avoir cette considération toujours présente à l'esprit pour comprendre la physionomie de la France dans la seconde moitié du XVIe siècle. Les trahisons, les meurtres et les guet-apens de cour, les doctrines homicides qui se répandirent dans la nation et que la chaire chrétienne accueillit trop souvent, tout ce dévergondage d'action et de parole, toute cette corruption de l'intelligence, la seule qui ne soit pas sans remède, émanait de l'Italie comme d'une sentine ouverte sur l'Europe. La ligue aurait été la plus admirable, et l'on peut dire la plus sublime des manifestations populaires, si à la pensée religieuse qui animait les masses pour la conservation de leur foi nationale, ne s'étaient jointes des inspirations plus calculées, et si le génie florentin n'avait déteint sur les chefs de ce grand mouvement tout autant que sur leurs adversaires. Machiavel a exercé sur les contemporains de Catherine de Médicis une action aussi universelle que celle de Voltaire sur la génération qui l'a suivi. L'un faussa le mouvement religieux de 1590, comme l'autre a détourné de sa direction naturelle la révolution politique de 1789. Il en est presque constamment ainsi dans l'histoire : le présent y porte toujours le poids des

erreurs et des passions du passé. C'est parce qu'il est rarement donné à des principes de se développer en dehors de toute influence étrangère à eux-mêmes qu'il faut se garder de les juger en les isolant du milieu qui les transforme et les modifie.

A l'époque où Catherine se trouva chargée du poids de cette couronne, trop lourde pour la tête mourante de François II, la cour avait trop d'intérêts particuliers à ménager pour concevoir quelque chose qui ressemblât à une politique nationale. D'un côté s'élevaient les princes lorrains, puissans par leur origine carlovingienne, leurs alliances royales et les grands gouvernemens dont ils étaient revêtus. Le duc de Guise avait sauvé la France en défendant Metz contre les forces impériales, et consommé l'œuvre de Duguesclin en arborant la bannière fleurdelisée sur les remparts de Calais. Le cardinal de Lorraine, l'une des lumières de l'église, n'était pas moins puissant par sa doctrine au concile de Trente que par son habileté et son esprit de décision au sein du cabinet. Insatiables de grandeur et d'influence, les Guise s'étaient approprié la grande maîtrise de la maison du roi, au préjudice du vieux connétable de Montmorency, et avaient enlevé à la maison de Châtillon et à ses créatures des gouvernemens de province et des commandemens de place que celle-ci entendait reprendre. Cette puissante maison, étroitement liée par le sang à celle du connétable, était alors représentée par trois frères, dont l'un commandait l'infanterie de la France, dont l'autre portait le titre d'amiral de ses flottes, dont le troisième, élevé à la plus haute dignité de l'église, donna le scandale d'un mariage et d'une apostasie, et contribua, par une activité infatigable, à réunir pour jamais les intérêts de la réforme et ceux de sa famille.

Bientôt une autre maison, dont la haute origine faisait ressortir davantage la position besogneuse, vint agiter pour son propre compte le théâtre où grandissaient chaque jour aux dépens de l'autorité royale les deux factions de Lorraine et de Châtillon. Les princes de la branche de Bourbon parurent à la cour de François II, portant encore le poids d'impopularité qui s'attachait au nom du connétable, ce grand ennemi de la France. Antoine de Bourbon, son chef, avait trouvé, par son mariage avec l'héritière nominale du royaume de Navarre, une fortune que la pauvreté de sa maison lui faisait estimer encore plus douce; il n'aspirait guère qu'à la conserver en se dérobant aux agitations qui bouleversèrent sa vie, quelques efforts qu'il fit pour leur échapper, au prix de sa dignité, pour ne pas dire de son honneur; mais le prince de Condé, son frère, dont un mariage royal

n'avait pas relevé la triste fortune, sentait dans toute son amertume la déchéance de sa race et l'espèce d'amnistie dont elle portait le poids. Il éprouvait l'ardent désir de la replacer au niveau de son origine en lui reconquérant une place usurpée par des princes étrangers au sang de saint Louis, et les périls mêmes qu'il avait à traverser dans sa lutte contre la maison de Lorraine étaient un stimulant pour cet esprit aussi enclin à l'action qu'au plaisir et à l'intrigue qu'à la guerre. Condé décida du sort de la maison de Bourbon, car le parti pris par le chef de la branche cadette entraîna bientôt le jeune représentant de la branche aînée. Il aurait suffi du seul conflit de ces ambitions princières pour troubler le règne d'une femme et d'un enfant. Ces grandes factions réunissaient en effet tous les personnages dont le nom faisait alors autorité dans la nation, dans l'église ou dans l'armée, et la royauté n'aurait pu trouver en dehors d'elles ni force matérielle ni force morale.

Cette époque était donc prédestinée à des luttes inévitables. Toutefois, ces luttes se seraient livrées à la surface de la société, et auraient fini, comme toutes les prises d'armes de cette nature, par transaction ou par lassitude, si un intérêt plus élevé n'était venu agrandir la sphère où s'agitaient toutes ces cupidités. Dans sa course rapide à travers l'Europe, le protestantisme avait rompu l'unité de l'Allemagne, bouleversé l'Angleterre, changé la face des monarchies du Nord. De Genève, il s'étendait sur la France, et faisait les plus grands efforts pour vaincre les résistances qu'il rencontra dès l'origine dans les corps de l'état et surtout dans le pouvoir municipal, expression et organe des populations elles-mêmes.

A juger de la réforme par l'état où elle est aujourd'hui descendue, on a quelque peine à s'expliquer l'ardeur et le dévouement de ses premiers apôtres. Le protestantisme ne présente nulle part aujourd'hui un corps de doctrine religieuse, et, en l'envisageant sous cet aspect, il est assurément moins menaçant pour l'unité catholique que ne le fut l'arianisme au IVe siècle, ou le pélagianisme au Ve. Si l'on ne mettait au premier rang les circonstances politiques qui firent du protestantisme l'instrument d'une révolution européenne, il serait impossible de s'expliquer une propagation aussi rapide, car quelle œuvre reposa jamais sur des idées moins concordantes, quelle doctrine marcha aussi audacieusement de contradictions en contradictions? La réforme proclamait l'indépendance de la raison humaine en continuant de l'enchaîner à des dogmes laissés désormais sans interprétation comme sans autorité. En prétendant maintenir à la parole

divine son action souveraine sur l'humanité, elle subordonnait cette parole elle-même à tous les caprices de notre orgueil, à toutes les faiblesses de notre intelligence. Si elle conservait au christianisme son caractère de révélation surnaturelle, c'était en arrachant à celle-ci l'infaillibilité qui la conserve, et sans laquelle l'œuvre de Dieu se trouve soumise à celle de sa créature. Abîme d'incohérence et de non-sens, le protestantisme attribuait à l'esprit de l'homme l'interprétation de la parole divine, alors qu'il déniait le libre arbitre à sa conscience; combinant l'austérité et le relâchement, il exagérait les rigueurs inutiles et supprimait les pratiques nécessaires, il jetait le prêtre marié dans tous les soucis de la vie du monde, en même temps qu'il refusait au monde la consolation et l'appui du tribunal de la pénitence.

Si le temps a pu mettre en relief ces contradictions de la réforme, elles n'échappaient nullement au siècle grave et savant qui la vit naître. Aussi faut-il reconnaître que, si en moins de trente années l'hérésie s'étendit sur la moitié de l'Europe, de tels progrès ne pouvaient s'expliquer que parce que Luther perpétra une révolution sociale en affectant de poursuivre une révolution religieuse.

Débarrasser les princes électeurs du joug que faisaient peser sur eux les constitutions de l'empire germanique, faciliter à Henri Tudor ses sanglans hyménées, permettre à Gustave Wasa de rémunérer les services de ses pauvres compagnons par le pillage des églises et la distribution des terres ecclésiastiques, livrer à la dévastation, des bords de la Baltique à ceux de la Méditerranée, les vieilles abbayes, les nobles commanderies et les manses épiscopales, ce n'était pas faire de la théologie, et je ne sais pas d'œuvre plus exclusivement politique que celle-là.

En substituant à l'unité du saint-empire une anarchie au sein de laquelle s'arrondirent quelques souverainetés au détriment de la patrie commune; en battant monnaie dans tout le nord de l'Europe avec les vases du sanctuaire; en recommençant en Angleterre, au profit de l'aristocratie, épuisée par les guerres civiles, l'œuvre de spoliation consommée en d'autres temps par la conquête normande, Luther a été un révolutionnaire pur et simple, et, dans sa pensée intime, le temps qu'il donnait à la controverse n'était pas certainement le plus utilement employé. La France se trouva menacée à son tour par l'invasion protestante. C'est un des momens les plus solennels de son histoire, et de l'histoire du christianisme tout entier. Son adhésion à la réforme aurait porté à l'unité catholique un coup terrible; cette défection eût tôt ou tard entraîné l'Europe méridionale, déjà menacée

par Venise et par le nord de l'Italie. La France triompha dans cette épreuve par l'énergie de sa foi populaire, le calvinisme ne parvint pas à identifier sa puissance avec celle de la royauté et de l'aristocratie aussi étroitement que dans le reste de l'Europe, par un concours de causes qu'il est important d'observer.

La Providence, qui semble réserver la France à une mission religieuse dont elle n'a pas conscience entière, avait en quelque sorte pris ses mesures à l'avance pour l'empêcher d'être envahie par l'hérésie. Sans être irréprochable, le clergé français était moins dissolu que celui dont Luther avait pu signaler avec trop de justice les vices et les souillures. D'un autre côté, aux mauvais rapports qui avaient existé entre Louis XII et Jules II avaient succédé, depuis l'avènement de Léon X à la papauté, les relations les plus bienveillantes. Le concordat conclu avec le pontife réservait aux rois très chrétiens la nomination directe aux évêchés et la collation de la plupart des bénéfices. Cette prérogative épargnait à la royauté la principale tentation d'une rupture. Les dignités ecclésiastiques directement conférées par la couronne étaient d'ailleurs le plus souvent attribuées à la noblesse de cour, et si cet usage eut pour résultat regrettable d'affaiblir l'esprit ecclésiastique, il empêcha du moins l'aristocratie française de convoiter les dépouilles de l'église avec autant d'ardeur que dans le nord de l'Europe. Enfin l'unité nationale était trop fortement constituée à cette époque pour qu'il fût possible d'aspirer à la briser au profit des ambitions princières, comme cela s'était fait en Allemagne. Au XVIe siècle, toutes les grandes provinces de la monarchie étaient réunies à la couronne, et quelques efforts qu'aient tentés pendant près d'un siècle les chefs successifs des réformés, depuis le premier prince de Condé jusqu'au dernier duc de Rohan, pour provoquer le morcellement du territoire, leurs projets de fédéralisme n'en ont jamais compromis gravement l'intégrité. Si ce grand travail d'assimilation territoriale n'avait été terminé avant les derniers Valois, la réforme aurait trouvé dans le royaume un accès beaucoup plus facile.

Les parlemens repoussèrent aussi le protestantisme par esprit de corps et par intérêt de parti. Ils s'étaient attribué des droits d'intervention exagérés sans doute sur les juridictions ecclésiastiques et la discipline même de l'église; mais cette intervention suffisait à leur ambition, et leur orgueil trouva autant de profit à rester gallicans qu'à se proclamer calvinistes. Quant aux universités, qui, à de rares exceptions près, furent le centre de la plus vive résistance aux doctrines protestantes, on sait qu'elles repoussaient alors systématiquement

toute innovation, quelle qu'en fût la nature : elles luttèrent contre le protestantisme dans le même esprit qu'elles mettaient à défendre l'inviolable autorité de la philosophie d'Aristote; elles restèrent stationnaires en religion comme en philosophie, moins peut-être par piété que par pédantisme.

Aucune cause générale ne favorisait donc en France la diffusion du protestantisme; il s'y trouva livré à ses propres forces, au lieu de devenir comme en Angleterre, en Suède, en Prusse et dans presque tout le reste de l'Allemagne, l'auxiliaire et l'instrument du pouvoir. Il fut vaincu dans cette lutte corps à corps contre le génie national, car dix siècles de l'histoire s'élevèrent contre lui. En France, plus encore que dans le reste de l'Europe, l'église avait constitué la nation. L'invasion musulmane s'était arrêtée aux plaines de Tours, le cri puissant des croisades était sorti de poitrines françaises, et la chevalerie avait, par un lien mystique, uni l'esprit nobiliaire à l'esprit religieux. La France avait presque toujours été l'auxiliaire des pontifes romains dans leur politique en Italie, quoiqu'elle eût maintenu avec une singulière et jalouse persévérance la liberté d'action de la couronne, depuis saint Louis jusqu'à Charles VII. Aucun peuple n'avait pris autant de soin pour combiner l'indépendance de la puissance temporelle avec les droits de l'unité religieuse, et le gallicanisme, dans ses prétentions exorbitantes, était devenu comme une sorte d'inoculation anticipée de la réforme, devant laquelle les progrès du protestantisme s'étaient soudainement arrêtés. Depuis le commencement du siècle, les merveilles de la renaissance avaient développé des goûts peu conciliables avec la nudité d'un culte iconoclaste; enfin l'austérité qu'affectait la réforme n'allait pas à la génération qui, après avoir vu les scandales de François Ier, était destinée sur ses vieux jours à contempler les adultères publics de Henri IV.

La réforme ne s'étendit en France que par voie de conquête individuelle. On comprend dès-lors que, de tous les pays de l'Europe, la France soit celui où les convictions calvinistes aient été le plus désintéressées et le plus sincères. La doctrine de Calvin fit d'assez grands progrès dans quelques villes et surtout dans les nombreux châteaux de la noblesse éloignée de la cour. Plus tard, dans les provinces méridionales du royaume, un levain d'hérésie, dont la fermentation était vieille de plusieurs siècles, vint lui prêter l'énergie populaire qui lui manqua presque toujours ailleurs.

Il était impossible qu'à raison de leur faiblesse numérique, les réformés ne recherchassent pas l'appui de l'une des grandes factions

de cour qui se disputaient le gouvernement. Le prince de Condé et les Châtillon, qui avaient associé leurs efforts pour supplanter les Guise, vers lesquels inclinaient toutes les préférences de François II et de Marie Stuart, leur nièce, profitèrent avec une habileté peu commune de tous les incidens d'une lutte soutenue en commun pour identifier les destinées du protestantisme avec celles de leur propre parti. Ils y avaient déjà rallié la plus grande portion de la noblesse provinciale : cette association scella l'union de plus en plus intime de l'aristocratie et de la réforme, du moins dans le midi du royaume.

Au début de la lutte, les ambitions de cour parurent au premier plan de la scène, et les religionnaires restèrent encore relégués sur le second. Tel fut le caractère de la ténébreuse conspiration d'Amboise, exécutée par des instrumens ignorans de l'œuvre pour laquelle ils étaient convoqués. Mais les passions fortes et les convictions sérieuses reprirent promptement dans ce conflit la suprématie qui leur appartient toujours, et la mesquine rivalité des Châtillon et des Guise fut bientôt élevée à toute la hauteur d'une guerre de religion. Dès l'avénement de Charles IX, une immense question avait surgi, celle de savoir quelle place il convenait de faire dans la constitution du royaume très chrétien aux novateurs qui, déplaçant la base de cette constitution elle-même, se séparaient de l'unité religieuse et menaçaient de briser l'unité politique.

Cette question était assurément la plus grave et la plus délicate qui pût alors être agitée, car l'admission des hérétiques à la jouissance du droit commun et à l'égalité civile était une chose jusqu'alors sans exemple au sein de l'Europe chrétienne. Dans la ferme croyance du temps, il n'était pas moins nécessaire d'être fils de l'église que d'être régnicole pour faire partie de la grande société française. Abjurer la foi commune, c'était répudier la patrie même. Les peuples vivaient par une seule pensée, autour de laquelle ils avaient enlacé leur avenir comme leur passé. Cesser d'être catholique, c'était se séparer de l'histoire et de la constitution du pays telle que les siècles l'avaient faite; déserter la vieille cathédrale des aïeux pour le temple construit d'hier était un acte aussi énorme que le serait dans nos idées modernes l'abandon du drapeau, symbole visible de la nationalité. Dans une contrée où les parlemens appliquaient les décisions des conciles, où les deux puissances distinctes en principe étaient toujours confondues dans leur action par les légistes et par les peuples, l'hérésie était une rébellion contre l'état même. Les édits contre les religionnaires étaient les *lois de septembre* du XVIe siècle. Comment n'eût-il pas paru tout

aussi rationnel de protéger alors le symbole de Nicée par des dispositions pénales, qu'il a pu l'être de nos jours de mettre sous la protection des lois le droit que le roi tenait de sa naissance, selon la charte de 1814, ou celui qu'il tient du vœu de la nation, selon la charte de 1830?

Il fallait de longs et rudes assauts pour entamer cette grande idée de la chrétienté qui planait sur l'Europe depuis Charlemagne, et qui n'était pas demeurée moins vivace chez les réformés que chez les catholiques. Où donc a-t-on vu que les religionnaires aient appliqué, dans les états où il leur fut donné de prévaloir, le principe tout moderne de la liberté de conscience et surtout celui de l'égalité complète des croyances dans l'ordre politique? Était-ce là ce que disaient Luther, Calvin et Zwingle? était-ce là ce que faisaient Gustave Wasa et la papesse Elisabeth? Les temps présens ne viennent-ils pas malheureusement confirmer encore sur ce point les enseignemens du passé? Les pays les plus hostiles au nouveau droit public européen fondé sur l'incompétence de l'état en matière de religion ne sont-ils pas ceux où la réforme s'est enlacée comme une plante parasite au vieux tronc dont elle aspire la sève? La France avait, même avant 1789, rendu l'état civil et l'égalité politique aux protestans. La Suède et le Danemark sont encore loin du temps de Louis XVI, et si le grand scandale de la persécution légale touche à son terme en Angleterre, c'est aux efforts persévérans de la plus pauvre des nations catholiques qu'il faut en attribuer la gloire.

Combien de temps la réforme résistera-t-elle à la liberté? Dieu seul le sait. Quant à nous, nous acceptons de grand cœur l'épreuve nouvelle préparée par les âges. La séparation complète des deux puissances nous apparaît comme l'un des plus grands bienfaits que la Providence ait ménagés au catholicisme. En accueillant avec confiance ce grand changement, le culte catholique a fait aux docteurs qui arguaient de son immobilité la réponse du philosophe : il a marché.

Sachons ne pas nous étonner si les contemporains de Charles IX et de Henri III n'envisageaient pas les questions comme nous le faisons aujourd'hui, et s'ils résistaient avec énergie à des faits dont la portée peut nous paraître insignifiante. Les seules transactions durables sont celles que les évènemens ont préparées; c'est se condamner à l'impuissance et parfois s'exposer à un martyre inutile, que de devancer le temps en prétendant substituer son œuvre propre à celle des siècles.

L'Hospital eut à la fois ce malheur et cette gloire; il appartenait moins à son siècle qu'au nôtre. Les espérances de conciliation et de

paix obstinément poursuivies pendant le cours de sa carrière le rendirent presque étranger à la génération belliqueuse au milieu de laquelle il était condamné à vivre. Il est aussi dangereux de devancer son époque que de ne pas marcher avec elle, et dans les affaires les presbytes sont aussi impuissans que les myopes. Entre Coligny et le cardinal de Lorraine, le célèbre chancelier ne pouvait manquer d'être effacé et n'était appelé à laisser dans l'histoire que le stérile souvenir de ses bonnes intentions. L'édit de Romorantin, l'édit d'Orléans, toutes les mesures de pacification successivement essayées de 1560 à 1572 avaient un défaut capital, c'est de n'être sincèrement acceptées d'aucun des deux partis. Aux yeux des huguenots comme à ceux des catholiques, les mesures déterminées par les chances de la guerre, et variables comme ces chances elles-mêmes, étaient plutôt des armistices que des actes permanens placés sous l'inviolable garantie de la foi jurée. Il serait d'ailleurs impossible de signaler, même dans les ordonnances les plus favorables aux religionnaires rendues sous le règne de Charles IX, aucune disposition qui impliquât la conquête du principe de la liberté de conscience telle qu'elle a été plus tard comprise et entendue. Si la libre pratique de leur culte était accordée aux protestans, c'était seulement dans les domaines des seigneurs possédant haute justice, ou bien encore dans l'enceinte de quelques villes déterminées, en exceptant toujours, par une disposition formelle, la résidence royale et spécialement la vicomté de Paris. Jamais le tiers-parti ne tenta davantage, même par l'édit de janvier, le premier pas du chancelier dans une route qui devait être marquée pour lui par tant de déceptions. Nous verrons bientôt dans quel sens se modifia sous Henri III l'esprit de ces conventions, devenues plus tard de véritables traités passés avec l'ennemi au même titre qu'avec l'étranger, selon la fortune des armes.

Les mesures conciliatrices de L'Hospital vinrent se briser contre d'invincibles résistances. Le peuple voyait un hérétique dans le magistrat qui se refusait à partager ses haines, et s'écriait dans ses suspicions outrageantes : *Dieu nous garde de la messe du chancelier* (1). Les parlemens résistaient à ses édits et ne consentaient à les enregistrer que sur des lettres de jussion et après des protestations éclatantes. Cette résistance était plus vive encore au sein des corporations municipales placées par leur constitution même hors de l'action d'un gouvernement désarmé, et qui, délibérant comme des corps souverains dans

(1) *Histoire de Charles IX*, par Varillas, liv. II.

l'enceinte de la cité fortifiée, s'inquiétaient fort peu des belles harangues de M. le chancelier aux états d'Orléans ou à l'assemblée de Saint-Germain. Le plus grand nombre des bonnes villes avaient entrevu dans la réforme une menace contre les droits que leur avait légués un passé encore plein de sève; elles la repoussaient comme un attentat aux douces croyances et aux pompeuses cérémonies qui constituaient alors la poésie même de l'existence. En voyant le protestantisme appuyé sur l'aristocratie territoriale marcher à la conquête religieuse et politique de l'Europe dans toute la ferveur de son prosélytisme, la bourgeoisie française, celle de Paris en particulier, comprit d'instinct qu'il fallait ou renoncer à sa foi, ou combattre à outrance pour rester maîtresse du terrain; elle prit noblement ce dernier parti, et sut le poursuivre jusqu'au bout. En fermant l'accès du trône à Henri IV jusqu'à son abjuration, elle sauva le catholicisme en France, mais ce fut pour périr elle-même à l'œuvre, successivement dépouillée de tous les élémens qui avaient fait sa force, effacée pendant deux siècles de la scène politique où elle ne devait plus reparaître qu'au jour d'une réaction terrible.

Catherine de Médicis, dont le cœur ne palpita que pour le pouvoir, s'il battit jamais pour quelque chose, voyait avec la plus complète indifférence la lutte dogmatique ouverte entre les docteurs des deux religions, lutte dont elle avait espéré d'abord tirer quelque parti dans l'intérêt de sa puissance. Obsédée par une idée fixe, tout entière à l'espoir d'établir l'ascendant de la royauté entre les deux factions qui se disputaient l'exploitation du royaume, la régente consuma sa vie en efforts non moins furieux qu'impuissans pour atteindre un résultat impossible. On la vit d'abord se lier aux Châtillon et repousser les Guise, parce que, le parti protestant étant plus faible que le parti catholique, elle crut qu'il serait plus facile de le dominer; mais les Guise, ayant promptement pénétré la pensée de Catherine, opposèrent à la déférence systématique des réformés une ardeur non moins systématique et non moins efficace. Ne pouvant se faire agréer de la reine, ils résolurent de la faire trembler, et la sommèrent de choisir entre eux et leurs ennemis. La régente subit alors la pire condition pour les ambitieux, celle de servir d'auxiliaires dans leur propre parti, au lieu d'en être l'ame.

Le duc de Guise s'étant entendu avec le duc de Montmorency et le maréchal de Saint-André, on vit s'élever le triumvirat fameux dont l'accord rendit vains tous les efforts de Catherine pour ressaisir le pouvoir. Pendant douze ans, cette femme étrangère à toutes les émotions

de son siècle fut condamnée à des manœuvres stériles entre des partis énergiques et convaincus. On la vit dépenser dans une poursuite vaine une souplesse sans égale et une fécondité d'esprit incomparable. C'est qu'il est des temps où l'on ne peut agir qu'en résumant en soi les forces vives qui les dominent. La nature avait créé Catherine incapable d'un tel rôle. Un jour, lassée de ses tentatives inutiles, elle voulut jouer ce rôle de sang-froid, en suppléant par un affreux calcul de l'esprit à la passion dont elle était dépourvue; c'est pour cela surtout que la mémoire de Catherine restera maudite dans la postérité, et qu'au souvenir de la Saint-Barthélemy elle ne pourra pas même opposer l'horrible excuse qui ne manque pas toujours aux bourreaux, et que Dieu pèse dans sa justice.

Il est difficile d'éclaircir, d'après des témoignages contemporains, les motifs véritables des diverses prises d'armes qui vinrent, en moins de dix années, interrompre le cours de cette paix si laborieusement préparée par la régente, et qui la fuyait toujours comme une ombre insaisissable. Les violences commises à Vassy en 1562 par l'escorte du duc de Guise, la querelle survenue au souper de la reine, en 1567, entre le prince de Condé et le duc d'Anjou pour la lieutenance générale du royaume, enfin le projet attribué l'année suivante à la cour de faire enlever les deux chefs des réformés pendant qu'ils profitaient dans leurs terres du bénéfice de la seconde paix; ces évènemens précipitèrent peut-être les résolutions décisives, comme le veulent les historiens, mais il y aurait à coup sûr bien peu de clairvoyance à les regarder comme les causes mêmes de la guerre. Ces causes étaient plus générales et plus profondes; elles gisaient en quelque sorte dans l'air embrasé que respiraient les partis. Jamais les édits de pacification n'avaient reçu d'exécution sérieuse. D'un côté, les protestans s'efforçaient d'en étendre les dispositions en prêchant hors des limites où l'exercice de leur culte était strictement confiné; de l'autre, les catholiques employaient la violence pour empêcher, dans les lieux où ils se trouvaient les plus forts, ce qu'ils considéraient comme un scandale. Les provocations succédaient aux provocations, et le sang coulait impunément chaque jour sur tous les points du royaume. Lorsqu'une cause morale domine à ce point les évènemens, il n'est pas d'étude plus stérile que celle d'en démêler l'origine accidentelle.

En se développant dans leur cours irrésistible, ceux-ci apprirent bientôt à Catherine qu'il fallait, malgré les leçons du *Prince*, renoncer à la pensée de battre l'un des partis par la main de l'autre, et à l'espoir de terminer cette grande lutte par quelques meurtres particuliers. La

direction des évènemens avait échappé depuis long-temps aux hommes mêmes qui les avaient provoqués, et ceux-ci avaient déjà presque tous disparu de cette scène agitée. Le prince de Condé était tombé à Jarnac sous l'arquebuse de Montesquiou, le duc de Guise avait été assassiné devant Orléans par un serviteur de Châtillon, le connétable avait péri à Saint-Denis, le maréchal de Saint-André à Dreux, le roi de Navarre avait succombé à la blessure reçue au siége de Rouen, au moment où il rêvait dans la tranchée au repos qu'il goûterait un jour sous les orangers des Baléares. Tous ces grands chefs n'étaient plus, la guerre et l'assassinat en avaient délivré le royaume. Pourtant la situation était plus troublée et le pouvoir royal plus impuissant que jamais. Catherine n'avait pas marché d'un pas plus assuré dans cette route que la mort avait ainsi nivelée devant elle. Subissant donc dans toute son étendue l'empire des passions soulevées, après s'être reconnue incapable de les contenir, la reine-mère résolut un jour de faire oublier à force d'audace les longues hésitations de sa pensée et la duplicité de sa conduite. Mettre un abîme entre elle et les réformés, donner un gage terrible aux catholiques, lui parut une combinaison habile et sûre pour échapper à ses propres incertitudes et pour conquérir cette prépondérance qu'elle poursuivait en vain depuis si long-temps.

C'était en 1572 : la paix était faite depuis deux ans, une paix pleine de troubles et de soupçons, comme toutes celles qui l'avaient précédée, et qui ne permettait pas de compter sur le lendemain. Cependant les chefs des deux partis étaient tranquilles, car on avait ménagé tous les intérêts particuliers et largement servi la cupidité des grands, à quelque religion qu'ils appartinssent. Coligny se montrait au Louvre à côté du jeune duc de Guise, et, sur l'ordre du monarque, celui-ci s'asseyait à la table royale près de l'homme auquel il imputait l'assassinat de son père. L'austère Jeanne d'Albret avait quitté ses montagnes, et consentait à voir de ses yeux les pompes de la cour catholique; Henri de Béarn, son jeune fils, était appelé à l'honneur de la plus haute alliance du royaume, et Charles IX l'allait chercher dans le camp des huguenots pour l'appeler son frère. L'enivrement des plaisirs succédait à celui des armes. Le Louvre se dépouillait du sombre appareil dont il était revêtu depuis si long-temps, et sous les voûtes de Notre-Dame on voyait réunis pour le royal mariage les plus illustres soutiens des deux religions. Charles IX applaudissait à cette union symbolique, car il était las de régner au milieu des alarmes, et, sentant la vie lui échapper, il aspirait à en jouir. Le jeune monarque

poursuivait à la fois avec une ardeur fébrile la pensée du plaisir et celle de la gloire. Le plaisir, comment le goûter dans toute sa plénitude en vivant entouré d'une muraille de hallebardes? La gloire, comment l'atteindre en combattant contre des Français?

Cette triste gloire des guerres civiles, la politique de sa mère la lui avait même dérobée; c'était au duc d'Anjou, son frère, qu'il avait été donné de cueillir les lauriers de Jarnac et de Moncontour. Cependant une occasion propice semblait s'offrir à son empressement, et une brillante carrière pouvait s'ouvrir devant sa jeunesse inutile. Les Pays-Bas échappaient alors à l'Espagne, et les insurgés suppliaient la cour de France d'en accepter la souveraineté en échange de son concours. Charles IX embrassait avec un empressement égal cette double perspective de guerre étrangère et d'émancipation filiale. Coligny, habile à cacher la souplesse d'un courtisan consommé sous le grave appareil du sectaire, entretenait constamment le jeune monarque d'un dessein dont celui-ci aimait à entendre exposer l'exécution facile et la portée incalculable. Le vieux chef des réformés commençait à devenir ainsi singulièrement agréable au roi. Son beau-frère de Béarn et le jeune prince de Condé ne lui advenaient pas moins. Une sorte de révolution paraissait donc sur le point de s'opérer dans cet esprit non moins violent que mobile. Les mémoires contemporains attestent que Catherine s'en alarma souvent, et c'est énoncer un fait sinon certain, du moins très probable, que d'attribuer en partie la résolution du 24 août au désir d'élever une barrière éternelle entre le roi et les chefs calvinistes, vers lequel commençaient à incliner ses sympathies.

On a souvent accusé la reine-mère d'avoir préparé par deux années de machinations le crime de la Saint-Barthélemy; on a prétendu associer un roi de vingt-trois ans à l'horrible préméditation de ce massacre: c'est avoir réussi à calomnier même Catherine. Le mariage du jeune roi de Navarre avec Marguerite de Valois ne fut point un guet-apens préparé pour attirer à la cour, par l'éclat d'une telle solennité, la noblesse huguenote. L'amitié de Charles pour son beau-frère, sa bienveillance pour Coligny, étaient sincères, et le ciel n'a pas permis que la couronne de France reposât jamais sur la tête d'un monstre qui aurait reculé à ce point la limite du crime. Les témoignages contemporains, et en particulier celui de la reine Marguerite (1), constatent que le roi demeura jusqu'au dernier moment étranger au complot tramé quelques jours seulement avant son exécution par sa mère et

(1) *Mémoires de Marguerite de Valois*, liv. Ier, année 1572.

par le duc de Guise; ils laissent également hors de doute la sincérité des sentimens affectueux qui entraînaient alors Charles IX vers l'amiral.

Ces dispositions publiquement manifestées alarmèrent Catherine; un évènement soudain hâta sa résolution. Au coup de pistolet de Poltrot qui avait frappé son père, le duc de Guise répondit, selon les mœurs et les maximes du temps, par le coup d'arquebuse de Maurevert. Au moment où Coligny revenait du Louvre à son hôtel, il fut blessé au bras de trois balles par l'assassin le plus expert de l'époque, homme fort connu et fort accrédité, auquel diverses expéditions entreprises par ordre de la cour avaient mérité le surnom quasi officiel de *tueur du roi*. Cet incident contraignit à prendre un parti décisif, car on était placé dans l'alternative, ou d'arrêter immédiatement tous les princes de Lorraine, ou de voir se soulever tous les amis de l'amiral qui réclamaient avec lui une vengeance juridique. Livrer les Guise à la justice, c'était se séparer à jamais de Catherine et commencer un procès qu'on n'aurait pas eu la force de conduire jusqu'au bout; laisser les huguenots courir aux armes pour se faire justice, c'était voir recommencer la guerre civile en abdiquant dès l'origine toute action et toute autorité.

Catherine se crut donc arrivée à l'heure suprême de sa vie, et résolut d'atteindre en un seul jour, par son audace, le but qui depuis douze années échappait toujours à sa souplesse et à son habileté. Machiavel avait dit : « La cruauté est bien employée lorsqu'elle ne s'exerce qu'une seule fois et qu'elle est dictée par la nécessité de s'assurer la puissance... Il faut commettre en une seule fois toutes les cruautés nécessaires pour n'avoir plus à y revenir... Les offenses doivent être faites toutes ensemble, afin qu'ayant moins de temps pour les ressentir, elles blessent moins, tandis que les bienfaits doivent se verser petit à petit, afin qu'on les savoure davantage (1). »

Ces maximes étaient celles du temps; elles passaient, comme les idées encyclopédiques au XVIIIe siècle, pour la doctrine des grands esprits et la nourriture des fortes ames : quoi d'étonnant si Catherine en subit l'influence, et si, pressée de prendre un parti, elle en essaya la sanglante application? Le roi subit une dernière fois l'ascendant de sa mère. Circonvenu par quelques gentilshommes dévoués à Catherine, il reçut avec des détails multipliés et odieusement vraisemblables la confidence d'un complot tramé par les huguenots contre sa vie; il com-

(1) *Il Principe*, cap. VIII. *De quelli che per scelleratezza sono pervenuti al principato.*

prit d'ailleurs, selon l'aveu d'un des plus impitoyables conseillers de ce grand crime (1), qu'il fallait opter entre le Châtillon et la reine, se séparer à jamais de sa mère, ou sacrifier avec l'amiral tous ceux qui aspiraient à le venger. Alors, par une péripétie terrible, cet esprit faible et malade s'élança d'un seul bond jusqu'aux dernières extrémités de la violence. Incapable de résister à l'ivresse du sang, Charles eut à peine consenti à le laisser répandre, qu'il s'y plongea jusqu'aux coudes.

Alors sonna la cloche funèbre qui a marqué ce jour d'un caractère ineffaçable. Il est demeuré unique dans nos annales jusqu'à ce que le 2 septembre ait associé à ce sanglant souvenir celui de ses horreurs nouvelles. Ces deux massacres furent inspirés par une même pensée : l'un était destiné à séparer à jamais la royauté du parti protestant; l'autre eut pour but et pour résultat de séparer à jamais la révolution du parti modéré, qui aspirait à arrêter son char lancé vers les abîmes. Toutefois, s'il fallait pousser jusqu'au bout le parallèle, Danton resterait bien supérieur à Catherine : l'un eut au moins toute l'énergie et, s'il est permis de le dire, tout le profit de son crime; l'autre s'arrêta court, hésitante et indécise, dans la voie où elle était entrée. De tous les grands attentats de l'histoire, il n'en est pas de plus stérile que la Saint-Barthélemy; il n'en est pas qui ait plus infructueusement déshonoré ses auteurs. Désavoué le lendemain, puis repris pendant quelques jours pour être abandonné de nouveau, le projet d'un massacre général des protestans n'aboutit qu'à des assassinats nombreux sans aucune efficacité politique. Le roi était sans armée, et restait, après s'être fait haïr, incapable de se faire craindre. Un grand nombre de gouverneurs se refusèrent à seconder les vues de la cour, manifestées par des ordres contradictoires. Les fugitifs ne furent jamais poursuivis; aucune disposition ne fut prise pour les empêcher de se réunir dans les provinces, où ils firent à loisir les préparatifs d'une nouvelle campagne.

L'issue de celle-ci releva toutes leurs espérances, et les laissa plus forts avec le souvenir d'une mortelle injure à venger. Après avoir résisté dans la Rochelle à toutes les forces du duc d'Anjou, les réformés allaient contraindre ce prince à lever honteusement le siége, lorsque son élection à la couronne de Pologne parut en fournir un prétexte plausible. Le traité signé avec les Rochellois victorieux contint pour tout le parti protestant les stipulations les plus favorables, et organisa

(1) Le maréchal de Tavannes.

pour la première fois la religion réformée dans une indépendance menaçante. L'humiliation des armes royales et l'établissement des places de sûreté, tel fut donc le résultat définitif d'une exécution accomplie par un fanatisme moins coupable et moins odieux dans sa barbarie que la froide politique qui l'avait suscité.

Charles ne porta pas long-temps le poids de ce crime; de sanglantes images chassèrent le sommeil de sa couche et lui infligèrent l'un des plus grands supplices de ce monde, celui du remords dans la puissance. La violence de ses émotions hâta le terme de sa vie, que son siècle fit coupable et qu'il aspirait à rendre glorieuse.

Sous Henri III, les évènemens se pressent; la situation se présente sous un aspect nouveau, et la royauté se trouve directement mise en cause. Si le calvinisme ne s'est pas numériquement étendu dans les provinces, il s'est organisé partout d'une manière formidable. Plus de cent vingt places fortes sont entre les mains des réformés; ils forment une patrie dans la patrie par l'unité de leurs pensées, et un état dans l'état par la nature des concessions qui leur sont faites. Les sympathies religieuses, vivement excitées d'un bout à l'autre de l'Europe, et devant lesquelles le patriotisme disparaît, assurent aux huguenots des ressources inépuisables. Élisabeth leur prodigue des secours; l'Allemagne jette sur le Rhin des nuées de reîtres et de lansquenets, attirés par le fanatisme religieux et par l'espoir de faire fortune. Pour résister à ces invasions menaçantes, préparées par les princes mêmes du sang de France, la cour est contrainte de rechercher le dangereux appui de l'Escurial. Philippe II devient par la force des choses le chef avoué du catholicisme en Europe, et la main qui agite l'Angleterre du fond de la prison de Marie Stuart ourdit en France la grande ligue devant laquelle la royauté disparaît comme une fiction inutile. Stimulé par les offres qu'on lui adresse et les secrets desseins qu'il voit poindre, le fils de Charles-Quint conçoit l'espoir de régner à Paris par procureur. Des rivalités excitées au sein de la famille royale, des mœurs dépravées et cruelles semblent précipiter vers une catastrophe ce royaume divisé contre lui-même et cette royauté chargée des mépris publics. Aux deux factions religieuses qui s'y combattent depuis vingt ans, il faut ajouter désormais le parti des *mignons* et celui des *politiques :* l'un qui vit des faiblesses du prince, l'autre qui grandit en exploitant les fautes de tous. Un roi de théâtre trône sur cette scène déshonorée par l'intrigue, ensanglantée par l'assassinat. Il y joue tour à tour à la guerre, à la dévotion, au machiavélisme, à la grandeur, dominé dans ces transformations diverses par la seule pensée du

plaisir. Celle-là, Henri de Valois la poursuit avec une ardeur inextinguible : en Pologne, où il croit trouver le plaisir sous une couronne; dans les cours d'Allemagne et d'Italie, où il s'arrête comme un touriste désœuvré, entre les soucis de la royauté qu'il abandonne et de la royauté qu'il va prendre. Il change de royaume comme de maîtresse, et pendant que le duc de Guise élève en face de lui l'édifice de ses audacieuses espérances, on le voit poursuivre avec persévérance la laborieuse recherche du plaisir, tantôt dans l'éclat de fêtes somptueuses, tantôt sous le froc des pénitens. Sa précoce vieillesse demande à la nature entière des émotions qu'elle lui refuse. Il dissipe la fortune publique en des profusions inouies; il essaie, pour réchauffer ses sens, des voluptés hideuses, et lorsqu'à la livrée du plaisir il associe celle de la mort, la terrible joie du sacrilége jette à peine quelques lueurs dans les ténèbres de cette ame éteinte.

L'impuissance physique du monarque était devenue aux yeux des peuples le signe même de sa dégradation morale. Elle ouvrait le champ à toutes les ambitions, et semblait légitimer tous les attentats. Lorsque la tombe s'était refermée sur le duc d'Alençon, dernier fils de Henri II, après une vie de complots avortés et de trahisons domestiques, Henri III, à peine âgé de trente ans, avait déjà perdu l'espoir de continuer sa race, et derrière cette royauté avilie, dont un coup de poignard ou les excès d'une orgie pouvaient soudainement terminer le cours, un abîme s'ouvrait devant la France. La branche la plus rapprochée du trône était représentée par un prince calviniste, qui, séparé de sa femme, n'avait pour héritiers que les princes de la maison de Condé, élevés dans le protestantisme le plus fervent. La question dynastique se trouvait donc nécessairement posée, et il était impossible que le grand péril de l'avenir ne pesât pas déjà de tout son poids sur ce malheureux règne.

On a accusé la maison de Guise d'avoir créé tous les embarras de cette époque; il serait plus exact de lui reprocher d'en avoir profité avec une habileté rare. L'extinction prochaine de la branche régnante, l'avènement imminent d'une maison huguenote, et la lutte dès-lors inévitable du principe religieux contre le principe héréditaire laissaient pressentir à tous les esprits le recours, si dangereux dans tous les siècles, à la décision suprême de la nation.

Par ses grandes qualités personnelles et par le souvenir de son père, le jeune duc de Guise exprimait plus complètement qu'aucun autre prince de son temps la pensée religieuse, qui faisait alors le fond de la nationalité française. Il comprit de bonne heure l'importance de ce

rôle, et les chances qu'il lui préparait lorsque le conflit viendrait à s'élever entre le droit dynastique et la souveraineté populaire. Sous François II et sous Charles IX, la maison de Lorraine n'avait aspiré qu'à gouverner l'état en dominant le monarque; sous Henri III, elle espéra davantage, et on la vit s'élever à la hauteur de sa nouvelle fortune. Cette maison n'aspira pas d'abord à expulser Henri de Valois d'un trône où son abaissement même préparait après lui un accès plus facile; elle ne désirait pas précipiter la crise, tant elle la jugeait inévitable. C'est le propre des révolutions de ne laisser à personne la puissance de conduire les évènemens, et d'amener des dénouemens rapides autant qu'imprévus. Au lieu d'une guerre de succession contre un prétendant huguenot, à la mort de Henri III, le duc de Guise se trouva conduit à engager contre son roi une lutte immédiate; il dut combattre pour lui arracher le sceptre de la main, au lieu de s'emparer après lui d'une couronne en déshérence. S'il est des temps où l'ambition du trône peut être patiente et où il lui est donné de ne rien risquer, il en est d'autres où il faut qu'elle sache marcher tête levée et jouer les grosses parties. Le Balafré accepta tous les périls et toutes les conditions de son grand rôle. Il parvint, par la signature de la sainte ligue, à grouper autour de sa personne toutes les forces des catholiques, en associant ses destinées à leurs plus chères espérances; puis, lorsqu'il se vit dépassé par un évènement dont il n'avait pas mesuré toute la portée, il n'hésita pas, pour conserver le vent de la faveur populaire, à substituer l'audace du factieux à la prudence du chef de parti, et la France le vit à la journée des barricades pénétrer dans le Louvre, et faire évanouir par son regard dominateur les desseins mal concertés d'une royauté hésitante.

Pendant que le fils de François de Guise héritait de la gloire et du rang de son père, les réformés voyaient grandir loin de la cour un jeune prince auquel les rattachaient les souvenirs de sa mère, et qui par son droit héréditaire paraissait appelé à rétablir un jour l'équilibre entre la faiblesse numérique des protestans et la puissance des catholiques. Henri de Béarn et Henri de Guise, deux princes du même âge, représentaient les deux idées de leur siècle; c'était entre eux que l'avenir semblait avoir à prononcer.

Nous verrons disparaître promptement de la scène le duc de Guise assassiné, tandis que le roi de Navarre va l'occuper bientôt tout entière. Puis après nous verrons celui-ci se séparer de son propre parti pour devenir roi d'une transaction en abdiquant avec éclat la pensée

même dont il avait été si long-temps l'expression et l'espérance. Quel était ce prince, quels présages pouvait fournir sa jeunesse, quelles hâtives épreuves avaient façonné cette souple et forte nature?

Ce fut un bien grand jour pour Henri d'Albret que celui où il emporta dans les pans de sa robe le vigoureux enfant destiné à le venger plus tard de l'Espagne. La chanson de sa mère dans les douleurs de l'enfantement, le vin de Jurançon et la gousse d'ail ont reçu depuis Péréfixe une consécration populaire. Tout cela est devenu vrai. Henri d'Albret était un prince d'un esprit cultivé. Il avait en matière d'éducation des idées fort avancées qu'on dirait empruntées de l'*Émile*. Il voulut faire élever le jeune comte de Viane à l'air libre des montagnes, la tête nue et les pieds déchaux. Nourri en simple gentilhomme, au château de Coroaze, dans les solitudes du Bigorre, ayant passé toute sa jeunesse dans une province aux habitudes simples, au langage pittoresque, Henri contracta dans ce commerce journalier avec la nature et avec les hommes une rectitude de pensée et un naturel de manières inconnus aux princes grandis dans l'enceinte des cours. Élevé dans les principes calvinistes par sa mère, dans le temps où Antoine de Bourbon, son père, combattait contre les réformés, à la tête de l'armée royale, le prince de Béarn avait contracté par suite de cette déplorable dissidence une indifférence précoce pour les idées qui passionnaient si vivement son siècle. Cette indifférence, entretenue par le goût des plaisirs et les entraînemens de la jeunesse, était rendue plus invincible encore par le spectacle des animosités et des violences qui répugnaient à son équité et à sa modération naturelles. Doué d'un sens droit et d'un calme imperturbable, lors même qu'il semblait dominé par l'ivresse des sens, Henri de Béarn ne pouvait s'associer ni à l'ardeur de tant de haines, ni aux illusions de tant d'espérances dont son bon sens pénétrait la vanité.

Conduit un jour à la cour à l'âge de huit ans, cet enfant alerte et frais avait charmé Henri II par la vivacité de ses réparties en langue béarnaise, la seule qu'il parlât alors. Deux années passées au collége de Navarre lui apprirent le français et quelque peu de latin. Les habitudes de l'écolier n'enlevèrent rien à l'originalité du jeune montagnard. Jeté après la mort de son père dans le camp des réformés par l'autorité de Jeanne d'Albret, proclamé à la mort du prince de Condé, son oncle, chef nominal du parti, il assista à la bataille de Moncontour à l'âge de seize ans. Son coup d'œil militaire, si l'on en croit les historiens, pénétra le vice des dispositions qui amena la perte de cette

journée si fatale aux religionnaires (1). Sitôt que la paix fut faite, il se retira dans son gouvernement de Guyenne, et vécut surtout dans ses domaines héréditaires du Béarn, où il allait poursuivant les daims sur les rochers et les jeunes filles dans les vallées, entremêlant ses volages amours de la lecture des Vies de Plutarque, que Jacques Amyot venait de traduire pour l'usage des jeunes seigneurs.

Ce fut au sein de cette vie provinciale et de ces plaisirs faciles que la politique de Catherine vint chercher le prince de Béarn pour l'unir à sa fille. Celui-ci n'accepta pas sans regret cette vie si nouvelle et si contrainte. Il parut à la cour réservé et un peu timide. Les *noces vermeilles* étaient à peine terminées, que la nuit de la Saint-Barthélemy vint arracher au roi de Navarre tous ses amis, et l'isoler dans une cour au milieu de laquelle il n'était plus qu'un otage et un prisonnier. Ce prince ploya sans trop d'efforts sous le poids des circonstances, et crut pouvoir pactiser avec la force. De tous les sacrifices imposés comme conditions de son salut, il faut bien reconnaître que l'abandon de sa religion fut celui qui parut le moins lui coûter. Entre la messe et la Bastille, il choisit volontiers la messe, et donna sur ce point au roi son beau-frère les plus complètes satisfactions.

Sans méconnaître la contrainte qui pouvait alors peser sur lui, il est curieux de retrouver dans les importantes archives de sa vie, si heureusement mises en lumière, ses diverses lettres au pape, au cardinal de Ferrare, au doyen du sacré collége (2), et de suivre les détails de la mission de M. de Duras, envoyé par le roi de Navarre vers Grégoire XIII, pour lui porter l'assurance de sa respectueuse et filiale soumission. C'est avec des exhortations qui semblent de tout point sincères, qu'il invite ses amis « à se ranger, à son exemple, à la forme de vivre que le roi désire pour la réunion de ses subjects en son obéissance (3). »

Si les actes publics du roi de Navarre étaient fort surveillés dans cette cour, les penchans de l'homme privé n'y étaient aucunement contrariés. Les filles d'honneur de Catherine de Médicis étaient d'une facilité proverbiale, et Marguerite de Valois n'avait pas acquis le droit d'être jalouse. Pris aux filets de Mme de Sauve, la grande coquette de son siècle, Henri s'inquiétait moins des sévérités de la for-

(1) Bury, *Histoire de la vie de Henri IV*, t. Ier

(2) *Recueil des lettres-missives de Henri IV*, par M. Berger de Xivrey, publié par ordre de M. le ministre de l'instruction publique. (Tome Ier, lettres du prince de Navarre.)

(3) Lettre à l'amiral de Villars, 22 octobre 1572.

tune que des infidélités de sa maîtresse. Les évènemens ne l'avaient pas révélé à lui-même, il n'avait pas encore deviné ses destinées.

Trois années s'étaient écoulées de la sorte, lorsque l'esprit remuant du duc d'Alençon engagea ce prince dans des manœuvres clandestines avec les religionnaires et avec l'étranger. Alors, comme nous l'apprend Sully (1), par suite de la résistance qu'il rencontrait pour obtenir le titre de lieutenant-général qu'avait porté son père, le roi de Navarre eut le tort de recevoir ces dangereuses confidences. La police de Catherine eut bientôt découvert la complicité des deux princes, et de ce jour le Louvre devint pour l'un et l'autre une étroite et odieuse prison. L'évasion du duc d'Alençon, préparée par la reine Marguerite, fut suivie de près de la fuite du roi son époux. Il se rendit à Tours, et, s'y trouvant entouré de la noblesse huguenote, il n'hésita pas à reprendre la cocarde de son parti, en se rendant solennellement au prêche. Son retour au protestantisme fut un moyen de trouver de la force pour la lutte dans laquelle il venait de s'engager.

Pendant que cet évènement remettait les armes aux mains du parti, le prince de Condé agitait l'Allemagne en y soulevant contre la France toutes les antipathies religieuses et toutes les cupidités de petits princes sans fortune. Les mécontens de l'intérieur eurent bientôt réuni une armée de cinquante mille hommes, à laquelle Henri III n'aurait pu résister, si l'égoïsme des prétentions n'avait fait naître chez les chefs un désaccord qui sauva l'unité de la monarchie sous Henri III, comme plus tard sous Louis XIII. Catherine parvint à dissoudre par des traités particuliers une coalition redoutable. Deux intérêts s'y trouvaient réunis sous une bannière commune. Les politiques, groupés autour de la maison de Montmorency, s'efforçaient de faire prévaloir les questions territoriales et les intérêts des grandes races sur les passions religieuses qui imprimaient à ces débats une physionomie toute populaire. Les réformés subordonnaient tout à l'intérêt de conscience, dont ils étaient les représentans ardens et convaincus. Ceux-ci faisaient la guerre au pape et à la messe, ceux-là voulaient des gouvernemens et des pensions : étrangers par leurs vues et par leurs tendances, les uns et les autres aspiraient à abaisser le pouvoir royal, afin de s'élever sur ses ruines. Le duc d'Alençon était devenu pour les politiques un instrument précieux. Frère du roi et héritier présomptif du trône, il donnait à la ligue de tous ces intérêts privés la consistance d'un parti dont il travaillait à devenir le centre.

(1) *Mémoires de Sully*, liv. Ier, année 1575.

Les princes de Condé et de Navarre représentaient pour l'Allemagne comme pour la France la cause même de la réforme. Le triomphe du duc d'Alençon tendait à reconstituer la féodalité sur la base de l'hérédité des gouvernemens provinciaux; celui des princes de la maison de Bourbon impliquait pour l'avenir la séparation du royaume de la grande unité romaine.

Le peu d'accord des confédérés arracha la France à ce double péril. Les chefs du parti politique tinrent la campagne, qui fut terminée sitôt qu'une ample satisfaction eut été donnée à leurs prétentions individuelles aux dépens du trésor public. Après avoir, dans son manifeste, réclamé pour les protestans des conditions qui auraient fait passer entre leurs mains la souveraineté du royaume, le duc d'Alençon n'hésita pas à abandonner les réformés, et renonça, pour prix de quelques apanages, au rôle qui pouvait, selon Sully, en faire l'un des plus grands princes de la chrétienté.

Le jeune roi de Navarre ne voulut pas devenir la doublure du duc d'Alençon, et partager avec lui le mépris public. Séparé désormais par l'éclat de son abjuration du parti catholique, comprenant bien d'ailleurs que ce parti était pour jamais inféodé à la maison de Lorraine, il aima mieux rester le premier dans la faction la plus faible que de disputer une position secondaire au sein du parti le plus nombreux. Arraché aux molles influences qui dominaient sa vie, Henri de Béarn ne se sentit pas plus tôt entouré d'une noblesse pleine de courage, qu'il s'engagea dans une direction ferme et arrêtée. Les circonstances, à défaut de conviction, le firent chef du parti réformé, et de ce jour sa carrière publique commence. Retiré dans son gouvernement de Guyenne après la conclusion de la paix, il ne tarda pas à y déployer les qualités éminentes destinées à briller plus tard sur un plus vaste théâtre.

Les huit années qui s'écoulèrent depuis la fuite du roi de Navarre (1) jusqu'à la mort du duc d'Alençon, qui éleva Henri au rang d'héritier présomptif de la couronne de France, ne furent pas moins agitées que stériles. La paix et la guerre s'y mêlent et s'y succèdent au point de leur imprimer un caractère indéfinissable.

L'édit de Poitiers et les articles de Bergerac, les conférences de Nérac, de Pleix, de Mazères, des actes nombreux et des négociations éclatantes, témoignent du désir persévérant d'Henri III d'octroyer aux

(1) Ce prince quitta la cour le 1er février 1576, et le duc d'Alençon, alors duc d'Anjou, mourut le 10 juin 1584.

réformés des stipulations favorables et d'assurer la paix du royaume, tandis que celle-ci n'a jamais été plus troublée par les attentats particuliers et les agressions des partis. Menacé par les progrès chaque jour croissans de la ligue, tenu en échec par l'attitude équivoque des chefs du parti politique, le roi de France devait faire les plus grands efforts pour éviter la guerre. En admettant en effet que cette guerre fût heureuse, elle ne pouvait profiter à son autorité abaissée, car l'enivrement du parti catholique était un péril pour le monarque, qui avait perdu sa confiance; et si l'on supposait des revers, ceux-ci devenaient une arme plus dangereuse encore aux mains de ses implacables ennemis. Pendant cette période où il voyait se préparer de loin sa propre déchéance, Henri III fit donc la paix aussi vite et aussi souvent qu'il le put; mais lors même que les conditions de la paix avaient été solennellement proclamées, on en aurait vainement cherché la trace dans le pays. Les provinces soumises aux seigneurs mécontens, particulièrement le Languedoc, sous Danville, celles qui formaient soit l'apanage de la maison de Condé, soit la souveraineté particulière du prince de Navarre, restaient étrangères aux stipulations proclamées par les édits pour le reste de la monarchie française. Tantôt les cours de justice ajournaient l'enregistrement des édits, tantôt les commandans particuliers des villes refusaient obstinément de s'en dessaisir, de telle sorte que, de la Garonne aux Pyrénées, il n'y avait pas moins d'expéditions militaires à entreprendre et de places à forcer pour parvenir à l'exécution des traités que pour conquérir ces traités mêmes. Les luttes de seigneur à seigneur, les surprises de places, soulèvemens de villes, maraudes, pillages et assassinats entretenaient une anarchie permanente, et rendaient la paix aussi funeste que la guerre même. Tel était plus spécialement le triste état de la Guyenne, lorsque le roi de Navarre vint reprendre possession de son gouvernement. Les forces des deux religions s'y balançaient, les places de guerre étaient tenues par des commandans appartenant à des partis opposés, la guerre de partisans était devenue une industrie, et la force la seule règle des transactions.

Le roi de Navarre ne recula pas devant tant d'obstacles, augmentés souvent par le mauvais vouloir des agens de la cour. Il entama une guerre héroïque contre le brigandage, et osa parler de justice et de traités à des hommes qui ne croyaient qu'à la force et ne prenaient conseil que de leurs passions. C'est en lisant sa volumineuse correspondance qu'on peut comprendre tout ce qu'il en coûta d'efforts à ce prince pour conquérir les terres dont il avait le gouvernement,

ville par ville et pour ainsi dire homme par homme. Jamais on ne déploya dans une œuvre difficile plus de persévérance et de courage. Ses nombreuses lettres au roi Henri III, à ses secrétaires d'état, au duc de Damville, au maréchal de Matignon, aux échevins, jurats et consuls des villes, aux pasteurs des églises réformées, ses dépêches officielles et ses billets les plus intimes, sont empreints du même cachet, et s'élèvent, si l'on peut ainsi parler, à la même hauteur de modération et de droiture. Le roi de Navarre ne poursuit qu'un seul but, l'exécution complète et sincère des édits de pacification dans son gouvernement et dans ses domaines; il le poursuit contre ses co-religionnaires aussi vivement que contre les catholiques; il ne fait aucune acception de personnes et de croyances dans les mesures de redressement qu'il réclame de la cour ou qu'il prescrit à ses officiers. On le voit aussi souvent se mettre en campagne pour réprimer les excès des protestans que pour contenir les catholiques; enfin l'on a peine à se persuader, en lisant cette vaste correspondance, qu'elle émane du chef de l'un des partis qui partageaient alors la France, tant elle est calme et précise, tant elle rappelle l'austère lucidité de notre meilleur style administratif.

« Messieurs, écrit-il, presque au début de ses fonctions, à la noblesse et aux communautés de Guyenne, ayant plu à Dieu, après tant de calamités, confusions et désolations, que les guerres et discordes civiles ont apportés en ce royaulme, toucher le cœur du roi, mon seigneur, de la compassion de si longues et continuelles misères, et l'encliner à faire un édict de pacification, chascun a pu voir clairement comme mes actions et déportemens n'ont tendu qu'à la faire bien établir en mon gouvernement, à réduire la noblesse et les villes, à promettre publiquement de la maintenir, à faire, suivant iceluy, esgal traictement, faveur et distribution de justice à ceulx de l'une et de l'autre religion, et en somme à jouir de la doulceur du bien de la paix, jusques à faire remettre entre les mains des catholiques plusieurs places et maisons, encore occupées, bien qu'aulcuns d'eulx me déteinsent les miennes propres, afin de montrer à tous exemple d'une vraie réunion.... Nous avons tous esprouvé à noz despens que toutes nos guerres et divisions du passé n'ont servi que de nous réduire à cette extrémité de toucher au doigt la ruine et dissipation générale de ce royaume, esquelles si nous rentrions à présent, il n'en faut moings attendre que de voir ralumer un feu inextinguible et une guerre irréconciliable par toute la France, et conséquemment une ruine inévitable. A ces causes, il est temps de nous desciller les yeux, pour n'être

abusez et empeschez, par les artifices accoutumez, à prévoir l'horrible orage qui déjà nous menace, et le prévenir, comme il est aisé, si nous voulons y apporter une sincère volonté et droite intention. Il est besoin que vous tous, messieurs, tant de la noblesse que du clergé, vous accordiez unanimement à faire obéir sa majesté, à suivre et exécuter cette sienne volonté et déclaration. Et puisque la conservation, le repos et le salut du peuple est la plus juste et équitable de toutes les lois approuvées de Dieu et des hommes, il faut s'employer tous à un si utile et nécessaire effect, empescher tous autres effects contraires au repos commun, et s'opposer à tous qui tascheront de le rompre, en renouvelant les défiances au milieu de nous, sans se laisser désormais circonvenir du prétexte et vérité de religion, du service du roy et bien public, dont ils ont trop souvent accoutumé de se couvrir faussement... Prenons donc cette bonne et nécessaire résolution, de pourvoir à notre conservation générale contre les prastiques et artifices des ennemys de notre repos, et je proteste devant Dieu, qui est notre juge, que sous l'autorité du roy, mon seigneur, je vous maintiendrai tous en ma protection; je feray rendre esgalement justice à un chascun, tant de l'une que de l'autre religion, et avec pareil traictement; je vous tiendray tous chers comme ma propre vie, courray sus avec vous à tous ceux qui entreprendront de troubler nostre concorde publique. En quoy je n'espargnerai ma vie, ne tous les moyens que Dieu m'a donnez (1). »

Le roi de Navarre ne dérogea jamais aux engagemens pris dans cette lettre, et solennellement renouvelés dans une déclaration adressée aux états du royaume (2). Jamais les actes ne répondirent plus complètement aux paroles dans les situations les plus diverses de la vie. Lorsque, bloqué par l'émeute dans les murs de la ville d'Eause, il échappait à la mort par un miracle d'audace; lorsque, couvert de sang, il forçait Cahors après un assaut furieux, le prince était aussi maître de lui-même, aussi fidèle à sa politique d'apaisement, qu'au jour où il négociait avec Catherine, au milieu des plaisirs de sa petite cour de Nérac, entre d'Ayelle et Fosseuse.

Le mérite éminent de Henri IV est de s'être toujours possédé dans l'entraînement des sens comme dans celui de la guerre; il unit la force du champ de bataille au sang-froid du cabinet, les qualités brillantes

(1) Lettre à la noblesse, villes et communautés du gouvernement de Guyenne; 21 décembre 1576.

(2) A MM. les gens assemblés pour les états de Blois; 1er février 1577.

du gentilhomme à la calme persévérance d'un esprit politique. Aussi quelle habileté ne le voit-on pas déployer! à quels sacrifices ne le voit-on pas consentir pour rentrer dans les voies de sa politique naturelle, lorsque les passions des siens ou l'entraînement des circonstances l'ont obligé à en dévier momentanément! La guerre provoquée par les menées de Marguerite de Valois, et connue sous le nom de *guerre des amoureux*, est à peine commencée, que Henri se prépare à négocier la paix, qu'il la provoque par ses démarches, et se montre aussi facile que son parti voudrait le voir exigeant. Plus tard, ce n'est qu'à la dernière extrémité, après la révocation de tous les édits accordés aux protestans, qu'il arme contre la cour pour résister à l'agression depuis long-temps préparée par la ligue.

C'est que si le tempérament du roi de Navarre l'entraînait à la guerre, l'intelligence de sa position le faisait constamment incliner vers la paix. Chef d'une minorité pleine de courage et en même temps d'illusions, ne parvenant à se maintenir contre la maison de Lorraine et contre la ligue que par le concours précaire du parti politique et l'assistance intéressée de l'étranger, Henri ne se flatta pas un seul jour d'amener le triomphe du parti qui avait uni ses destinées avec les siennes. Toute sa correspondance constate la réserve avec laquelle il s'expliquait en toute occasion sur la question religieuse; elle prouve ses efforts persévérans pour détourner l'attention publique de sa situation particulière, et pour rejeter dans le vague les mesures qu'elle pourrait lui commander un jour.

Une lettre contraste cependant avec toutes celles où il est fait allusion à cet intérêt si délicat et si grave : c'est une réponse de Henri à son cousin le cardinal de Vendôme, qui l'engageait, avant la mort du duc d'Alençon, à se déclarer catholique pour faire tomber la barrière qui le séparait de la nation. Henri répond avec une émotion qui ne lui est pas habituelle à cette ouverture intempestive, risquée par un jeune homme de vingt et un ans. Sans anticiper sur les évènemens, et en s'en remettant à la Providence pour le cas, alors improbable, où elle l'appellerait à des devoirs nouveaux, il proteste que ses convictions religieuses sont sincères, indépendantes de tout motif humain, et déclare qu'il ne donnera jamais aux peuples le scandale de *changer de religion comme de chemise*, convaincu que *les gens de bien l'aimeront trop mieulx affectionnant une religion que n'en ayant pas du tout* (1).

Une telle déclaration ne se reproduira plus dans ces termes affir-

(1) Lettre au cardinal de Vendôme, archevêque de Rouen; 6 mars 1583.

matifs et chaleureux, du moment où la position du roi de Navarre sera changée, et où le chef du parti huguenot sera devenu l'héritier de la couronne des fils aînés de l'église. Il est difficile de concilier l'énergique conviction qu'elle exprime avec la réserve habituelle du roi de Navarre sur cette matière. Aussi serait-elle de nature à causer quelque étonnement, si Duplessis-Mornay ne rappelait, dans ses mémoires, l'origine de cette lettre, en écrivant en marge : *dressée par M. Duplessis* (1). Il est facile de trouver la trace de la même influence dans les lettres du roi à Théodore de Bèze, et dans les dépêches officielles *dressées* pour M. de Ségur lors de sa mission près des princes protestans du Nord, mission à laquelle l'austère calviniste s'efforçait d'imprimer une couleur beaucoup plus religieuse que politique. La coopération de Philippe de Mornay aux dépêches du roi son maître se révèle par une phraséologie pompeuse et une gravité compassée. Il fait poser le roi de Navarre devant l'Europe, et substitue le langage animé d'un chef de secte au naturel parfait d'un homme dégagé de toute passion, et malheureusement aussi de toute croyance.

Les difficultés étaient grandes à la petite cour de Navarre, agitée par les intrigues de la reine-mère et par celles de Marguerite, devenue irréconciliable à son époux. On y manquait du nerf de la guerre, car le malheur des temps avait ruiné la pauvre noblesse, et il était donné à peu de gentilshommes huguenots de pouvoir, comme M. de Rosny, en venant rejoindre leur brave chef, porter en croupe derrière eux le prix de leurs hautes futaies. Il fallait se concerter avec les seigneurs mécontens qui entendaient donner à la guerre une direction toute politique, pendant que les réformés exigeaient qu'on lui imprimât une direction toute religieuse. Henri se trouvait donc placé entre des intérêts égoïstes toujours prêts à l'abandonner et des passions ardentes dont il n'était pas moins dangereux de dépendre. Il était contraint ou de rester en paix sous la protection d'édits dont le retrait était exigé par une faction puissante, ou bien d'armer contre son suzerain au risque d'avancer, par ses succès non moins que par ses revers, les affaires de MM. de Guise et la chute de la dynastie capétienne.

L. DE CARNÉ.

(*La fin au prochain numéro.*)

(1) *Mémoires de Duplessis de Mornay*, t. Ier, p. 172; 1624.

LIMOËLAN.

M. de Limoëlan fut un de ces hommes extraordinaires dont la gloire s'est perdue dans les guerres civiles de la révolution. Capitaine aux dragons de Noailles, il donna sa démission en 1790, et se jeta dans une ligue de gentilshommes qui prit le nom de confédération poitevine et qui échoua. Bientôt après il devint l'un des chefs militaires de cette fameuse conjuration de La Rouarie qui devait arrêter les progrès de la révolution.

La Rouarie mort, la conjuration découverte, Limoëlan s'enfuit à Jersey et repassa secrètement en France aux premiers soulèvemens de la Vendée; mais il était signalé dès long-temps à la police révolutionnaire, et son château de Lagrange, sur les bords de la Loire, fut l'un des premiers pillés et brûlés. Son fils, très jeune enfant, fut sauvé par un métayer qui le cacha sous du fumier et lui dit de *faire le mort*. Mme de Limoëlan avait péri. L'enfant se rappelait que sa mère l'avait hissé par-dessus une fenêtre du rez-de-chaussée donnant sur le jardin, et sans doute elle s'était sacrifiée pour le sauver.

M. de Limoëlan emmena son fils à l'armée avec lui. Il faudrait ici quelques traits du caractère de cet officier. Sa physionomie était frappante; il était d'une grande taille, sec et robuste, d'un visage maigre et vermeil, avec un grand nez d'aigle, des yeux étincèlans et des che-

veux blancs ébouriffés. Sa parole était brève, ses gestes brusques, son maintien fier et taciturne; mais on l'aimait malgré sa sévérité, il passait pour un homme juste et charitable. Ces caractères rudes plaisent au peuple, qui n'y voit que de la franchise. On disait dans le pays en commun proverbe : « Quand les Limoëlan ont quelque chose en tête, la tête a beau tomber. »

Dans l'armée vendéenne, le rôle de M. de Limoëlan fut assez obscur; peu de chefs le connaissaient, il se tut dans les conseils, et ceux qui le voyaient de près sur le champ de bataille ne s'expliquaient point la rage meurtrière dont il semblait saisi; le sabre à la main, il était un autre homme; son visage devenait couleur de sang, ses yeux jetaient la flamme : ce fut là qu'on put le juger.

Le métayer qui avait sauvé le petit Hercule de Limoëlan conjura son maître de le lui laisser en garde, alléguant les misères de la guerre qu'un enfant si jeune ne pouvait supporter; mais M. de Limoëlan ne voulut rien entendre, et renvoya le paysan tout seul aux ruines du château de Lagrange. Ce jeune homme, blessé au bras, ne pouvait suivre l'armée : il s'appelait Langevin. Durant les marches, Hercule voyageait en travers de la selle de son père. Si l'on venait à se battre, Limoëlan le confiait à quelque femme cachée près de là, ou le faisait coucher derrière une haie, en lui disant de ne pas bouger et d'attendre qu'il vînt le reprendre, et l'enfant s'y accoutuma si bien, qu'il s'endormait souvent au bruit de la fusillade. L'affaire finie, le comte venait le chercher, le front ruisselant de sueur, et, serrant sa petite main dans sa main tremblante, il le promenait sur le champ du combat. Comme cet enfant était fort aimé dans la division, il y avait toujours parmi les morts quelque gentilhomme, quelque soldat de ses amis. Limoëlan l'arrêtait auprès de chaque cadavre, et souvent on le vit essuyer avec son mouchoir des visages ensanglantés pour les lui faire reconnaître. — « Celui-ci, lui disait-il d'une voix basse et précipitée, c'est notre ami Deslandes qui vous a tant porté dans ses bras et qui vous tenait encore ce matin sur ses genoux; vous reconnaissez ses grandes bottes. » Et retenant l'enfant saisi d'horreur, il posait la main sur un autre corps mutilé qui palpitait encore : — « Voilà votre pauvre Coustard qui vous donnait de son pain. Vous n'avez plus qu'à prier pour lui, les bleus l'ont tué. »

L'enfant pâlissant trépignait de rage, et se jetait sur le sabre de son père pour venger ses bons amis Coustard, Deslandes et tant d'autres. Si le rassemblement pénétrait dans un bourg après le passage des bleus, Limoëlan menait son fils de porte en porte; il lui mon-

trait les toits fumans, les enfans égorgés, en lui rappelant que ce que les bleus avaient fait là, ils l'avaient fait à Lagrange, et que sa mère avait péri ainsi. Dans la suite, le nom seul des soldats de la république causa des transports à cet enfant, et l'on avait peine à le retenir quand il savait que son père allait se battre contre eux.

A la fin de l'année, le père et le fils passèrent la Loire et revinrent, échappés par miracle à la dernière déroute de Savenay. Dès que la guerre se ralluma, le comte de Limoëlan se réunit aux troupes de Charette. Hercule, déjà fort, chargeait à cheval à ses côtés; ils figuraient tous deux en 1796 dans l'état-major du général vendéen, quand il fit son entrée à Nantes après la pacification de la Jaunaye. Charette mort, Limoëlan, qui n'était pas homme à poser les armes, alla lever une troupe en Bretagne, et devint, après ses campagnes de la Vendée, un des chefs les plus inconnus, mais les plus redoutables de la chouannerie. On cite encore quelques-uns de ses faits d'armes dont le souvenir s'est conservé. Un jour, deux convois considérables devaient passer sur la route de Rennes; Limoëlan court leur barrer le passage à la tête d'une vingtaine d'hommes; mais, en présence d'un ennemi bien supérieur, ces hommes se troublent. Cette incertitude pouvait les perdre. Le comte, tout seul, marche droit au commandant républicain, qui saisit un fusil et le couche en joue; Limoëlan esquive le coup, saute d'un bond sur les épaules de l'officier et lui plonge un couteau dans la gorge. Ses chouans le suivirent, et le convoi fut enlevé.

A quelque temps de là, séparé des siens, Limoëlan rencontre un paysan dans la campagne et lui demande ce qu'il y a de neuf. Cet homme lui apprit que M. de Bourmont venait de prendre le Mans. — « Eh bien ! dit Limoëlan, je prendrai Loué, moi ! »

Il trouve un peu plus loin trois insurgés et les engage à marcher avec lui vers Loué; mais il les laisse à pied derrière lui, pénètre seul dans la ville au galop et descend chez les fonctionnaires républicains. Il vit en entrant des fusils dans la salle. — « Au nom du roi ! livrez vos armes; vous savez que le général Bourmont a pris le Mans, son avant-garde me suit; préparez ses logemens. »

Les fonctionnaires obéissent; Limoëlan fait charger deux cents fusils sur une charrette qu'il emmène. A trois lieues de là, il distribue les armes à ses hommes et renvoie le voiturier en lui disant : — « Va dire à ton citoyen maire que le général Bourmont a pris le Mans avec sa troupe, et que j'ai pris Loué tout seul. »

Tel fut ce Limoëlan dans les guerres civiles. En six ans, il ne coucha point quatre nuits dans sa maison de Lagrange, dont on avait re-

levé les ruines. Cependant l'insurrection s'apaisait en Bretagne; bien des chefs étaient morts ou pris, les bandes se dispersaient; des armistices, des négociations de toute sorte contribuaient à pacifier ce malheureux pays, et Limoëlan reparut enfin à Lagrange, qu'il acheva de rendre habitable. Le gouvernement l'y laissa tranquille; on voulait à tout prix calmer les haines, et d'ailleurs on ne connaissait guère le comte pour ce qu'il était, car ce fut un trait essentiel de ces guerres d'ensevelir dans l'obscurité les hommes et les choses qui auraient dû jeter le plus d'éclat.

La manière de vivre de Limoëlan dut encore rassurer l'autorité; il s'occupait dans sa retraite de l'éducation de son fils, et son apparente réconciliation fut signalée surtout par une circonstance qu'on va rapporter.

Hercule, en effet, poursuivait des études mathématiques sous les yeux de son père, sans autre récréation que la chasse, quelques vieux romans et l'unique société de Langevin, devenu le concierge de l'habitation nouvelle. La guerre avait dépeuplé le pays. La plupart des gentilshommes voisins avaient disparu; d'ailleurs, sous la surveillance d'une police ombrageuse, toute communication devint redoutable. Lagrange même, bâti près de l'ancien château de Beaulieu, était dans un site sauvage qui donnait cours dans le pays à d'anciennes superstitions. Le comte était toujours sombre et laconique, son fils ne le voyait qu'à l'heure des leçons et du repas. Cette solitude, cette maison, et tous les affreux souvenirs de son enfance, influèrent sur le caractère de ce jeune homme, où dominaient la mélancolie et l'exaltation.

Un jour son père le fit appeler dans sa chambre, chose extraordinaire dont Hercule fut fort troublé. M. de Limoëlan était assis devant une table de bois blanc et cherchait des papiers dans une cassette. Il se retourna vers son fils, debout à ses côtés.

— On vient d'établir à Paris une école militaire, où l'on doit former d'excellens officiers; j'ai résolu de vous y envoyer. Vous partirez demain.

Hercule regarda son père d'un air où se lisait assez son étonnement.

— Vous porterez l'uniforme de la république et la cocarde tricolore. Vous obéirez à vos chefs comme à moi-même. Soumettez-vous à tout, je vous l'ordonne.

A ce mot de république, une vive rougeur trahit l'indignation du jeune homme.

— Vous vous livrerez selon vos goûts, reprit Limoëlan, aux études qui conviennent soit à un ingénieur militaire, soit à un bon officier d'artillerie. Donnez vos soins à tout, s'il est possible, afin qu'on puisse plus tard vous employer selon le besoin. Je vous recommande le maniement des armes. Sachez bien tenir une épée. Vous êtes bon écuyer et bon tireur; exercez-vous encore, et quand vous serez bon officier....

Hercule, le feu dans les yeux, allait répondre, mais le père, impatienté de ses soupçons, l'arrêta rudement.

— Que craignez-vous donc? Quand vous serez bon officier, je vous mettrai à la disposition du roi.

A ce mot, le jeune homme confus baissa les yeux.

— Soit que nous reprenions les armes, continua M. de Limoëlan, soit que le roi nous revienne par des voies pacifiques, il aura toujours besoin de bons serviteurs. Je vous dirai plus tard ce qui se prépare. Tenez-vous prêt seulement à entrer dans mes vues. C'est assez que vous sachiez dès à présent combien vous pouvez être utile, et combien mes motifs sont pressans. Vous en jugerez par ce que me coûte une pareille démarche.

L'effort était visible en effet. Le comte se détourna vite sur d'autres considérations.

— Une guerre de dix ans a décimé les royalistes tant à l'étranger qu'à l'intérieur. La seule affaire de Quiberon écrasa d'un coup l'élite de la vieille armée. Nous autres qui avons survécu, nous vieillissons. Que reste-t-il ensuite? Des paysans, de pauvres gens qui savent mourir à leur manière, mais plus de chefs, plus d'officiers. Vous ne feriez ici que perdre le temps. Les affaires peuvent changer de face, et dans tous les cas votre carrière serait ouverte.

Hercule n'avait rien à répliquer aux ordres de son père; mais, d'ailleurs, ce projet le remplit de joie. Sortir de l'oisiveté, voyager, voir Paris, s'acheminer vers l'épaulette, c'était justement tout ce qu'il pouvait souhaiter. Le comte exécutait promptement ce qu'il avait résolu : le départ eut lieu le lendemain; Langevin n'en eut avis qu'au moment même, quand il fallut seller les chevaux, et le pauvre garçon, les larmes aux yeux, demanda la permission d'accompagner M. Hercule à Saint-Florent, ne fût-ce que pour l'embrasser à son aise. M. de Limoëlan assista froidement aux derniers préparatifs; mais, quand son fils tout ému lui tendit les bras, le vieux gentilhomme le serra dans les siens avec une violence mal contenue, et rentra brusquement chez lui.

Langevin revint le soir bien triste; ce départ le laissait absolument seul dans ce désert de Lagrange. M. de Limoëlan, par bizarrerie, ne voulait personne pour le servir qu'une vieille femme sourde. D'ailleurs, il n'accordait pas grande confiance à Langevin, qu'on accusait, à tort ou à raison, d'avoir montré certaine timidité pendant la guerre; et le comte, en lui donnant l'étrange titre de concierge, l'avait logé, comme par dérision, dans une masure isolée, séparée de Lagrange par des terrains incultes et les ruines de l'ancienne ferme. S'il faut le dire enfin, Langevin n'était point insensible aux bruits qui couraient sur le château de Beaulieu, dont il était fort voisin; et quand on visite encore aujourd'hui ce qui reste de ces ruines formidables, on ne s'étonne point qu'elles aient donné lieu à bien des superstitions.

Ce vieux manoir, transmis jadis aux Limoëlan par alliance, n'était plus habité depuis deux siècles, et Lagrange, qui fut alors construit à peu de distance, sur un plateau assez étendu, conserva long-temps son vieux nom de Château-Neuf, quoique déjà reconstruit et restauré plusieurs fois. Cette dernière maison fut brûlée, comme on sait, en 1793; M. de Limoëlan n'en retrouva que les quatre murs, où l'on voyait encore les cheminées sculptées des salles du rez-de-chaussée. Pressé de s'y rétablir, il fit seulement recouvrir d'une toiture ces pans de mur qui restaient. Une prairie qui s'étendait autrefois devant la façade principale s'était transformée en aire à battre le grain; de l'autre côté, des jardins en friche descendaient sur une longue pente jusque dans les fossés de l'ancien manoir.

Le château de Beaulieu, dont on ne voit de loin qu'une tour, est en réalité si vaste, que les préaux et les remparts mis en culture faisaient le fond d'une des métairies de Lagrange. La grande tour, qui s'élève sur l'extrême croupe de la colline, plonge jusqu'au fond d'une gorge sauvage, où roule parmi les roches une petite rivière; et, du haut des créneaux, cette vallée profonde et bien boisée semble un gouffre où reluit çà et là le cours de l'eau à travers les sombres feuillages. Cette solitude farouche prêtait à mille contes; mais l'histoire elle-même attachait au vieux château des souvenirs funestes. On prétend qu'il fut habité par Foulques de Sancerre, châtelain féroce, adonné aux maléfices, qui, sur la foi d'un confident abominable, égorgeait secrètement de jeunes enfans, afin de découvrir le grand œuvre. Depuis lors, disait-on, les apparitions surnaturelles ne cessaient point dans les profondeurs souterraines de l'édifice. Selon la même tradition, ces souterrains, prodigieusement étendus, perçaient le roc, passaient sous la rivière, et débouchaient au loin dans la campagne

jusque sur les bords de la Loire. Cependant il ne se trouva point dans le pays de curieux assez intrépides pour s'en assurer. Ces passages, s'ils existaient, servirent sans doute pendant la guerre au comte de Limoëlan, dont les prompts mouvemens sur l'une et l'autre rive de la Loire semblaient tenir du prodige. En 1793, on essaya souvent de brûler Beaulieu, mais la vieille muraille résista, et les soldats de la république ne purent que souiller ces voûtes féodales d'affreuses orgies, dont le souvenir se mêlait aux anciennes superstitions.

Quand on interrogeait M. de Limoëlan sur ces mystères, il affectait un grand mépris pour rassurer ses gens. Hercule, la tête échauffée depuis son enfance par les récits qu'on en faisait, tenta souvent de pénétrer dans l'intérieur du château; mais il fut arrêté par des grilles de fer inébranlables.

Au surplus, si les frayeurs de Langevin s'étaient ranimées, ce ne fut point sans sujet. Sa maison étant située à égale distance de Lagrange et du vieux château, il fut troublé plusieurs fois par des spectacles assez extraordinaires. Une nuit, entre autres, réveillé par les sifflemens d'un orage qui ébranlait ses fenêtres, il vit distinctement une traînée lumineuse sortir de la vallée, derrière la grande tour de Beaulieu. Ce feu, qui ne fut suivi d'aucun bruit, ne ressemblait point à la foudre, et Langevin ne put voir là que l'effet d'un maléfice. Il crut aussi plusieurs fois, et toujours dans la nuit, apercevoir des ombres qui rôdaient au pied des murs de Beaulieu; mais son maître ayant rebuté les premières communications de ce genre, il pensa qu'il fallait se taire. M. de Limoëlan d'ailleurs devenait de jour en jour plus farouche et plus affairé. Langevin l'approchait à peine en lui apportant de temps à autre quelque lettre venue de Paris. Il se doutait bien que ces lettres étaient de M. Hercule; mais le comte les recevait d'un tel air, qu'il n'avait jamais osé, malgré tout son désir, s'informer de son jeune maître. Deux ou trois de ces lettres, qu'on fera connaître, expliqueront ce qui se passait alors entre le père et le fils.

Limoëlan, en envoyant son fils à Paris, n'avait pas fait certaines réflexions qui le frappèrent dans la suite. La France était alors ivre de triomphes. L'Europe coalisée et refoulée de toutes parts, les merveilleuses campagnes d'Italie et d'Égypte, la dernière levée de l'ouest comprimée, pouvaient faire croire que cette république, qui n'était déjà plus qu'un nom, avait enfin vaincu tous ses ennemis tant au dedans qu'au dehors; l'enthousiasme public enivrait surtout cette jeunesse des écoles militaires, appelée à figurer bientôt à son tour sur le théâtre de ces guerres glorieuses. L'élévation rapide de tant de

généraux, la grande fortune de Bonaparte, l'étude exclusive des sciences physiques, l'ardente lecture de tous les ouvrages enfantés par le génie révolutionnaire, tout contribuait à nourrir parmi ces élèves une exaltation qui s'attachait encore au fantôme de la république, et le pouvoir nouveau ne jugeait point à propos de contrarier ces illusions, qu'il employait à son profit. Hercule de Limoëlan fut jeté dans cette brûlante atmosphère.

Quand il entra dans l'école, il venait de s'y former justement une conspiration qui n'était d'abord qu'un jeu d'enfant, sous la conduite d'un certain Marius Malseigne, jeune homme fougueux, hardi, emporté dans ses opinions, qui s'était attribué une grande autorité, et qui régnait, pour ainsi dire, entre ses camarades. Sa taille haute, la violence de ses propos, de grands airs de générosité et de résolution, expliquent cette influence. Par l'apparente conformité des sentimens, aussi bien que par la division profonde de leurs opinions, s'il est possible toutefois d'expliquer cette bizarrerie, Hercule se trouva bientôt fraternellement lié avec ce jeune homme.

A cette époque, le parti républicain, c'est-à-dire les restes du jacobinisme de 93, intriguait encore dans l'ombre contre un pouvoir mal affermi. Déjà ses efforts s'étaient marqués par des entreprises célèbres et des projets d'assassinat contre la personne du premier consul. Ses vues se tournèrent enfin sur ce foyer de républicanisme entretenu dans l'école. D'anciens montagnards y nouèrent des relations, dirigèrent ces jeunes courages, et la conspiration prit de l'importance; mais la police avertie veillait. Marius Malseigne, dans l'école, demeura le chef du complot.

A la date du 11 brumaire an x (2 novembre 1802), M. de Limoëlan écrivait à son fils :

« Vos études sont à peu près achevées. Si vous m'avez obéi, vous devez être tel que je voulais que vous fussiez. Dans tous les cas, pour des raisons pressantes, je vous prie et vous ordonne de quitter Paris sur-le-champ, et de venir, dès que vous aurez reçu cette lettre, me rejoindre à La G..., où je vous communiquerai mes intentions.

« G. DE L. »

Hercule répondit à cette lettre :

« MON TRÈS HONORÉ PÈRE,

« Vous m'avez élevé dans la loyauté, et je compte que vous me pardonnerez de me montrer digne de vos leçons et de vos exemples.

Vous me faites l'honneur de m'appeler auprès de vous en des intentions que je connais ou que je devine; j'oserai vous avouer que ma conscience me défend de m'y conformer. Il ne m'appartient pas d'entrer en discussion avec un père respecté, que je crains déjà de trop affliger; mais la cause qu'il défend ne me paraît plus la meilleure. S'il faut le dire enfin, puisque c'est ma seule excuse, je suis républicain, prêt à verser mon sang pour des principes sacrés où je vois l'unique salut du monde. Je dois à la patrie l'emploi des connaissances qu'elle m'a données. L'Europe entière nous attaque; c'est contre l'Europe que je tirerai l'épée. On m'offre une lieutenance d'artillerie au sortir de l'école, et j'espère, les choses étant ainsi, que vous me conseillerez de l'accepter. Si, malgré cet aveu que je n'ai pu retarder, vous me permettez d'aller vous serrer dans mes bras, tous mes vœux seront comblés. Quoi qu'il advienne, veuillez, cher et noble père, me tenir pour votre tendre et respectueux fils,

« HERCULE DE L. »

Par le retour du courrier, Hercule reçut ces quelques mots :

« Vous n'avez plus aucun droit de vous présenter à La G..., si ce n'est à titre d'ennemi. J'espère, pour vous, ne vous y revoir jamais. »

Hercule s'était abusé sur les suites d'une pareille déclaration. Déçu par l'absence, par le monde qui l'entourait, il s'était figuré, dans une illusion assez ordinaire, que les convictions contraires s'affaiblissaient de toutes parts; il comptait d'ailleurs auprès de son père sur l'effet de sa franchise et de sa droite intention. La lettre du comte le rappela durement à la vérité; il y reconnut trop le caractère paternel et son inflexibilité véritable pour essayer de répondre. Très touché, très combattu pourtant, il s'ouvrit de ses chagrins à Malseigne, et celui-ci ne manqua point d'en tirer avantage pour jeter tout-à-fait Hercule dans ses projets; il ne lui montra dans cet évènement qu'un nouveau sacrifice à faire à la cause de la liberté, et ce stoïcisme républicain était tout propre à séduire le noble cœur du jeune Limoëlan.

Quant au changement de ses opinions, il s'explique aisément après ce qu'on a dit. Sa jeunesse, des séductions de tout genre, sa vive amitié pour Malseigne, tout y avait contribué, et peu de temps avait suffi pour dévouer aux théories républicaines l'énergique fidélité de ce vieux sang royaliste et breton. Cependant il refusa long-temps d'entrer dans la conjuration de Malseigne, uniquement retenu par des

considérations de famille; il se croyait libre à l'égard de son père pour le fond de ses opinions; mais il n'était point sans scrupules sur ce vieux nom qu'il portait, exposé, en pareille occasion, aux chances d'un procès criminel. La dernière lettre de son père le décida; il entra dans le complot, et devint le second de Malseigne pour la prochaine exécution.

Quant à la lettre du comte qui hâtait sa décision, on devine assez que M. de Limoëlan avait pu juger dès long-temps les progrès du changement de son fils.

L'exécution du complot fut remise à l'époque où les élèves de la première promotion, dont faisaient partie Malseigne, Hercule et leurs complices, sortiraient de l'école pour attendre les ordres du ministre et leur nomination dans les divers corps de l'armée. Le plan se réduisait à refaire un 1er prairial, à soulever les faubourgs, appuyés cette fois de forces militaires. Les officiers gagnés étaient en petit nombre; mais on comptait à la fois sur leur uniforme et sur les démonstrations populaires pour décider le mouvement des troupes. On devait se saisir des consuls, dissoudre le corps législatif et convoquer une nouvelle convention nationale, avec le plein exercice de la constitution de 93; mais ce projet audacieux se ressentait de la jeunesse des conjurés, et les vétérans de la révolution qui s'y étaient mêlés prirent leurs mesures pour se tenir à l'écart en cas de revers. En effet, la police suivait les progrès de l'entreprise et la laissait mûrir à loisir, n'y voyant qu'une occasion profitable pour le gouvernement, et comptant que la punition des plus coupables parmi ces jeunes officiers fournirait un exemple salutaire à l'armée.

Le moment de sortir de l'école arriva, et les élèves se répandirent dans Paris; mais diverses divisions, dont Hercule connut la cause trop tard, amenèrent des délais: il s'était logé dans la rue Saint-Hyacinthe, fort découragé, fort aigri par des lâchetés et des défections qui se multipliaient au moment du péril. Enfin la conspiration n'était plus qu'à trois jours de son dénouement, quand, un soir, comme Hercule rentrait chez lui après une journée accablante, deux hommes, embusqués dans son escalier, se jetèrent sur lui. D'autres attendaient dehors avec une voiture de place; on le conduisit à la Conciergerie, tandis que sa chambre était forcée et ses papiers saisis. Après un interrogatoire assez bref à la police, on le mena dans une prison militaire, sans qu'il sût rien de ce qui s'était passé à l'égard de Malseigne, de Simon et de ses autres complices: il ignorait surtout que son ami, son frère d'armes, Malseigne lui-même, circonvenu, séduit par des promesses, eût vendu

tous ses secrets au ministre de la police, mais dans sa profonde mélancolie cette arrestation acheva de l'abattre. On ne trouva chez lui que des papiers insignifians; malheureusement on saisit ailleurs une de ses lettres, qui fut mise sous les yeux du premier consul. On la rapporte ici parce qu'elle fait connaître son caractère, ses dispositions du moment, et son invincible répugnance pour certains hommes dont cette intrigue l'avait rapproché. Cette lettre s'adressait à Malseigne.

« Mon ami, Simon te remettra cette lettre au nom de Durand; ne réponds point, ou sers-toi d'une autre voie. J'ai besoin d'épancher les dégoûts qui m'étouffent. Je pense à toi pour me souvenir qu'il est encore dans le monde des ames honnêtes. Ne me crois pas découragé néanmoins. Le pire qu'il nous puisse arriver, c'est de mourir : tant mieux, ce monde ne me donne point envie d'y demeurer long-temps. Voilà encore cet A., ce tueur, cet enragé d'égalité, qui passe à l'ennemi et qui entre dans l'état-major du césar, sur la foi de je ne sais quelles récompenses qui ont tenté sa lâcheté. Heureusement il n'est dans le secret de rien; mais on eût pu l'y mettre, et cela fait trembler. Ainsi tous ces hideux sans-culottes se couvrent à présent de dorures, et s'en vont les uns après les autres ramper aux Tuileries! Et un si terrible effort vers la liberté n'a pu enfanter qu'un troupeau de valets au service du premier tyran qui les voudra payer! Mêmes courages, même infamie parmi les soi-disant nôtres. J'ai long-temps conversé l'autre jour avec nos débris de la *montagne*. Ces gens-là font lever le cœur. Ils n'ont pas fait un pas hors de la mare de sang de 93; ils ne regrettent que les orgies d'Hébert à Auteuil, et n'ont encore à la bouche que les trois ou quatre sottises atroces de ce temps-là, *le couteau de la loi*, *la justice du peuple*, etc. On les comprend assez, les misérables! C'est la tyrannie qu'il leur faut à la place de ceux qui l'exercent, c'est de l'or et du sang; ils y mettent même un cynisme qui épouvante. D'ailleurs profondément ineptes, tout enivrés de leur règne d'un jour, tout bouillans de poursuivre leurs crimes, leur ignorance étonne, leur langage effraie. Qu'avons-nous de commun avec eux? que veulent-ils et que voulons-nous? Tout est à reprendre dans la révolution; parmi ceux qui l'ont conduite, ou plutôt qui l'ont souillée et perdue, je ne vois pas un homme digne de respect ni même de pitié. Je ne dis rien de Mirabeau, qui ne voulait que de l'argent et du bruit, et qui ne fut qu'un instrument justement brisé quand il devint inutile. Les girondins, demi-lâches, demi-scélérats, ne savent où ils vont ni ce qu'ils veulent, et s'effraient d'un mouvement qu'ils

ont causé; ils ne s'arrêtent dans le crime que quand le crime les menace eux-mêmes, et se laissent enfin sottement égorger. Pour Danton, je n'ose seulement me figurer ce hurleur sanguinaire, payé par la cour, par les factions, par tout le monde, qui se repose de ses boucheries, le verre à la main, parmi des prostituées, et qui recommence, dans les hôtels qu'il a pillés, les orgies de cette noblesse qui du moins n'égorgeait personne. Parlerons-nous de ce venimeux Robespierre, qui sacrifie à sa vanité bestiale jusqu'à ses complices, jusqu'à Desmoulins et Danton dont *le sang l'étouffe?* La liberté, la patrie ne sont plus rien si l'on a sifflé les platitudes de ce pédant sinistre qui expire enfin avec les convulsions d'un reptile impur, dans ce sang dont il s'est trop gorgé. Eh bien! que t'en semble? une plus abjecte tyrannie souilla-t-elle jamais le souvenir des hommes! Les constitutions, le croirait-on? se succèdent d'année en année et ne sont que des impostures; la guerre et l'échafaud détruisent les peuples, et le tout aboutit à couronner cinq malheureux de chapeaux empanachés à la Henri IV. Qu'est-ce qui l'emporte, le crime ou la démence? O honte! ô patrie! ô nom sacré de la liberté déshonoré par des monstres! ô cause de l'humanité à jamais compromise! Est-ce donc pour cela que la France s'est noyée dans le sang, qu'on a osé tout ce que nous avons vu? La France a été dupe, et je l'explique à ma manière : le gros de nos assemblées fut composé d'hommes imprévoyans et sans courage que quelques scélérats dominèrent par la terreur. Rappelle-toi la convention, rappelle-toi ces centres, c'est-à-dire la majorité, votant sous les poignards ou à l'ombre de la guillotine. Détrompés, dégoûtés de la révolution, ils s'en retirent au plus vite et se vendent, comme tu vois, au plus bas prix. La même chose eut lieu dans la nation, elle est aujourd'hui refroidie, exténuée, elle rouvre les yeux. Que devient donc ce prétendu mouvement révolutionnaire qu'on a cru général? Il n'a jamais été dans la multitude, et je refuse de le reconnaître dans cette minorité de scélérats dont je parle, et qui me feraient rougir d'aimer la liberté, s'ils la soutenaient. Si tu doutes de cet état de la France, vois dans les bras de qui elle se jette. Je craindrais de te décourager si je te connaissais moins; la vertu! la vertu! voilà le signe des miens; c'est à nous de la faire triompher; du moins il nous sera doux et glorieux de mourir pour elle.

« Salut et fraternité. »

Cette lettre fut livrée à l'autorité par Malseigne lui-même, dont la trahison ne coûta guère : l'ambition, la faiblesse qui se cache tou-

jours sous les dehors violens, ses opinions même poussées à l'extrême, l'avaient tout porté dans le camp ennemi. Le gouvernement ne daigna pas ébruiter une entreprise qui avait si peu de gravité. Malseigne, nommé coup sur coup capitaine et adjudant, fut envoyé dans les corps d'armée de l'ouest. L'autorité nouvelle en agissait volontiers de la sorte pour apaiser ses ennemis nombreux et les partis qui grondaient encore. Tous les papiers de ce complot imprudent furent également livrés ou saisis jusqu'à la lettre suivante, adressée par Hercule, du fond de sa prison, à l'un des plus jeunes complices, nommé Simon, qui ne fut pas même arrêté.

« Nous n'avons plus, cher Simon, qu'à rendre l'ame sous le pan du manteau. Voici le dernier coup. Qui l'eût deviné? C'est la plus surprenante horreur de ce temps qui en produit de belles. Je crois rêver en traçant ces quatre mots : *Malseigne nous a vendus!* Une chose me console, c'est qu'il est à peu près sûr que je serai fusillé dans huit jours. Le dictateur triomphe. Ce n'était rien pour lui que de nous tuer, il a voulu nous déshonorer, et il n'y réussit que trop avec ce lâche. Quelle honte, quel spectacle pour un Français digne de ce nom! Je suis instruit, mais trop tard. Je t'envoie ce dernier adieu malgré les précautions de mes geôliers. J'attends la mort, mais je meurs fidèle aux opinions que tu me connais.

« Vive la république! »

Cette lettre fut remise, avec la première, dans les mains du premier consul, qui se connaissait en hommes, et qui sut apprécier celui-ci. Bonaparte, qui prenait grand intérêt à cette brillante école récemment fondée, voulut connaître jusqu'aux derniers détails de cette prétendue conspiration. Il n'y vit qu'un coup de jeunesse et nul motif de se priver, dans un avenir prochain, de bons et savans officiers. Les conjurés, qu'on avait dédaigné d'arrêter, furent dispersés dans différens corps. Hercule de Limoëlan, qui parut l'homme le plus à craindre, était en prison, et deux anciens jacobins, agitateurs incurables, furent à cette occasion jetés au château d'If de Marseille.

La dernière lettre d'Hercule ne donne qu'une faible idée de son désespoir. Cette longue machination ourdie avec des hommes qu'il méprisait pour la plupart, l'état des choses publiques dont il était si cruellement blessé, les triomphes de ce gouvernement soutenu par la gloire et le génie d'un homme extraordinaire, aussi bien que par les

lâchetés de ses adversaires, tout semblait depuis long-temps se succéder pour accabler son courage; l'inconcevable trahison de Malseigne fut, comme il le disait, le dernier coup. Dès le premier moment, il résolut de se tuer dans sa prison; mais, en y songeant mieux, il fut d'avis, dans sa haine farouche, qu'il ne fallait point épargner le sang d'une autre victime à la pourpre des nouveaux Césars; et peut-être eut-il aussi la pensée de prouver à son père, par une telle mort, qu'il n'était point tout-à-fait indigne de sa famille.

Il s'attendait donc à subir le jugement expéditif d'une commission militaire. Deux jours se passèrent, mais le soir même du second jour il entendit tirer précipitamment les verrous de sa porte; le guichetier s'arrêta sur le seuil, et le prisonnier vit entrer un homme de petite taille enveloppé d'une grosse lévite, et dont il ne put distinguer le visage. Il se crut dévoué à quelqu'une de ces exécutions secrètes dont on accusait le gouvernement consulaire, il soupçonna quelque tentative de la police pour lui arracher de nouvelles révélations; mais l'homme, sans lui laisser le temps de conjecturer, lui demanda d'un ton brusque et moqueur s'il n'avait point conspiré avec les chouans pour la maison de Bourbon.

Cette question surprenante le déconcerta à tel point, qu'il put à peine répondre.

— En ce cas, reprit l'homme à la lévite, vous n'auriez pas grande répugnance à commander une compagnie dans les départemens de l'ouest, où la guerre s'est rallumée?

— Général, dit Hercule en reconnaissant le personnage, est-ce une manière de me demander une trahison?

— Si je vous en croyais capable, je vous ferais fusiller sur-le-champ; mais je suppose que vingt-quatre heures de cachot vous ont ouvert les yeux sur une folie coupable abandonnée de tous vos complices. On ne trahit personne quand on s'appelle comme vous.

On sait que déjà Bonaparte commençait avec la noblesse ce système de séductions qu'il poursuivit plus tard. L'ancien éclat du nom de Limoëlan l'avait frappé autant que le caractère du jeune homme qui le portait.

— C'est pourquoi, général, répondit Hercule, je mourrai ou vivrai comme on voudra, attaché à mes opinions.

— Eh bien! monsieur, on s'en servira, de vos opinions; en attendant, la France vous demande votre épée. Vos opinions vont-elles la lui refuser?

— Non, mon général.

L'homme, s'approchant du prisonnier, lui frappa sur l'épaule en souriant.

— C'est parce que je vous connais, monsieur de Limoëlan, que je suis venu vous faire moi-même cette proposition. Je savais d'avance votre réponse. On s'assure d'un homme comme vous en le menant devant l'ennemi; il n'a plus là qu'une chose à faire.

Il reprit, sans laisser à Hercule le temps de répondre :

— Vous êtes libre dès à présent. Vous trouverez demain votre brevet aux bureaux de la guerre. Partez immédiatement. Je me souviendrai de vous.

L'homme se retira aussi brusquement qu'il était entré, laissant Hercule plein d'agitation et d'incertitude. En repassant le peu de paroles qu'il venait d'entendre, et ce mélange d'impatience, d'autorité, de bienveillance qui les avait accompagnées, il demeurait humilié de n'avoir pu répondre, et pourtant il ne voyait point par quel moyen il eût pu résister à une manœuvre si suspecte.

Il sortit le lendemain de sa prison sans grande joie, et trouva son brevet à l'état-major, avec un ordre de quitter Paris sur-le-champ pour rejoindre son corps cantonné à Châteaubriant, dans la Loire-Inférieure. Sa seule disgrace, que la supériorité du grade semblait compenser, fut qu'il n'entrait point, du moins pour le moment, dans l'arme spéciale de l'artillerie ou du génie; il fut nommé capitaine d'infanterie.

C'était un effet de la politique des consuls d'envoyer dans l'ouest, troublé de nouveau par la chouannerie, tous les jeunes officiers compromis dans la dernière conspiration. On voulait occuper et utiliser encore cette fougue républicaine contre les ennemis les plus acharnés de la révolution. Trois jours après, Hercule fut rendu à son poste, et croyant, sur la foi des feuilles publiques, cette guerre des chouans depuis long-temps étouffée, il fut fort surpris de trouver en arrivant le pays en feu. Ce qui l'étonna davantage et le frappa de je ne sais quel pressentiment sinistre, ce fut d'apprendre que les troupes étaient placées sous le commandement supérieur de ce même Malseigne, cet ami, ce traître, si rapidement monté en grade. Grace à cette rencontre, l'officier supérieur commandant la garnison de Châteaubriant lui parut dûment prévenu sur son compte; toutefois, ce chef le reçut poliment, et lui dit dès l'abord :

— Capitaine, je vous ménage une réception digne de votre mérite et qui vous donnera occasion de vous faire connaître à vos hommes. Il y a cinq cents chouans à Segré. Je vous ai désigné pour les dissiper

à la tête de votre compagnie. Je n'y pourrai joindre qu'un piquet de hussards. J'ai peu de forces, et je suis obligé de les ménager, de ne pas m'éparpiller surtout. Je suis déjà trop faible dans ma position. D'ailleurs, je ne doute pas que ce détachement ne vous suffise. Ce sera une manière de payer votre bienvenue et de gagner vos éperons; dans une heure je vous présente à vos hommes, et vous vous mettrez en route à la nuit tombante. A propos, nous avons ici un de vos amis, le lieutenant Simon; vous serez sans doute bien aises de vous revoir. Il m'a souvent parlé de vous.

Hercule, préoccupé de ce qu'il avait appris sur Malseigne, se dit en sortant :

— Je vois qu'il s'agit de me faire tuer. Le procédé est honnête, ils y trouvent leur compte, et moi le mien.

Après que le commandant l'eut mis à la tête de sa compagnie, il s'en alla dormir quelques heures, car il était encore las du voyage, et n'eut pas même le temps de s'informer du lieutenant Simon, qu'il aurait revu avec grand plaisir. Le soir, il rassembla son monde, fit charger les armes, et l'on partit en silence avec deux ou trois paysans qui servaient de guides.

On longea des haies et des bouquets de bois jusqu'à ce qu'il fît nuit noire pour dérober la marche de la troupe. Les cavaliers seuls suivaient le grand chemin en cas que l'ennemi se laissât tenter par leur petit nombre. On traversa ensuite de grandes landes, et l'on parvint à l'endroit où les renseignemens signalaient la réunion des chouans. On n'y trouva personne. On battit le pays aux environs, on détacha des éclaireurs qui ne rapportèrent nulles nouvelles. Après quelques heures de recherches fatigantes ou de stations l'arme au bras, le capitaine posa ses sentinelles et permit à ses hommes de prendre un peu de repos.

Vers trois heures du matin, Hercule sortit en sursaut d'un sommeil agité. Son voyage rapide et les évènemens qui s'étaient succédé si vite pour lui depuis trois jours l'avaient rempli de trouble. Il se leva et se promena à pas lents autour de sa troupe endormie dans l'espace de terrain embarrassé de broussailles qui la séparait des sentinelles. Pour la première fois il fut frappé vivement de sa présence dans ce pays si proche du sien.

L'aube commençait à poindre et découvrait par degrés ces vallons boisés et ces champs de blé noir qui lui retraçaient tant de souvenirs et de cruelles scènes de son enfance. Il avait aussi jadis dormi sur ces landes, il y avait vu de même ses compagnons couchés autour de lui,

mais pour quelle autre cause et sous quel drapeau! Livré à ces déchiremens et comptant bientôt y mettre un terme, il tressaillait malgré lui d'un frisson fiévreux, glacé par l'air froid du matin, après cette nuit de fatigues.

Tout à coup il crut entendre un léger bruit dont l'éloignement et la durée le mirent en défiance. Il s'avança vivement en séparant de la main les ramées épineuses, et franchit assez tôt ce fourré de buissons pour voir, à portée de pistolet, la flamme d'un coup de feu; le soldat en vedette tourna sur lui-même, et tomba sans pousser un cri. L'explosion retentissante fut suivie de cris d'alerte et d'une courte fusillade des sentinelles qui se repliaient. Aussitôt éclatèrent des hurlemens sauvages qui troublèrent le capitaine lui-même, et dont la nouveauté ne manquait jamais son effet. Les chouans attaquaient. Hercule, qui par un hasard des plus heureux avait reconnu la direction de cette attaque imprévue, fit à la hâte filer sa troupe, qui semblait fuir, jusque sur la lisière du taillis, où il eut le temps de la mettre en ordre en l'adossant dans une position avantageuse qui permettait de reprendre la défensive. Les cavaliers, cachés derrière un bouquet de bois qui faisait saillie, eurent ordre de demeurer immobiles jusqu'à nouvel ordre, assurant les derrières du détachement et offrant en dernière ressource une réserve que l'ennemi peut-être ne connaissait point.

Les assaillans, par un trait caractéristique de leur tactique, suivirent sans ordre la marche des bleus à travers le bois en tiraillant avec les mêmes cris. Ce genre d'attaque était fort dangereux en ce que, se précipitant sans ordre et de tous côtés, et servis par tous les accidens du terrain, arbres, pierres, buissons, d'où ils tiraient à couvert, ils forçaient bientôt la troupe la mieux disciplinée à rompre ses rangs, à se débander comme eux jusqu'à se battre corps à corps. Dans une telle mêlée les paysans, sans bagages, lestes, infatigables et accoutumés au terrain, avaient ordinairement l'avantage. Ils s'éparpillèrent de la sorte à travers les arbres et sur tous les points, divisant le feu de la troupe et ripostant de leur côté par une fusillade irrégulière, mais bien dirigée. Bientôt, ne voyant nulles traces du piquet de cavaliers qu'on leur avait signalé, et jugeant la troupe assez ébranlée, ils s'élancèrent sur le terrain découvert qui la séparait d'eux, en poussant leurs cris ordinaires. La mêlée devint très chaude. Ce fut alors que les cavaliers, sur l'ordre du capitaine, débouchèrent l'un après l'autre, ce qui doubla leur nombre en apparence, et cette diversion vint à propos, car la compagnie rompue était fort inférieure, et l'on se battait

homme contre homme. Au moment où Hercule, qui s'était avancé de ce côté, criait un ordre au maréchal des logis, un homme en souquenille de matelot, qui abattait tout devant lui et qui portait un masque noir, se détourne, saute sur le capitaine, et lui lâche à bout portant un coup de pistolet qui fracasse son hausse-col. Hercule lève son épée sur cet homme, mais celui-ci, prompt comme la foudre, le prévient d'un furieux coup de sabre de marine, qui heureusement, lancé de trop près, glisse sur l'épaule et le baudrier de l'officier; cet élan mutuel les jette dans les bras l'un de l'autre. Dans cette étreinte, le capitaine serre avec tant de rage la lame de son adversaire autour de son propre corps, qu'elle éclate dans sa main, et cet effort les fait chanceler tous deux. Hercule saisit ce moment, redouble, roule avec son ennemi dont le masque tombe, et lui appuie son genou sur la gorge en tirant un pistolet de sa ceinture. Il crut d'abord que la fureur lui troublait la vue en regardant ce visage décomposé; mais, en y portant de nouveau son arme, il le reconnut. C'était bien son père lui-même.

— Sans quartier au moins! lui dit le comte à voix basse et l'écume à la bouche.

Hercule jette autour de lui un œil égaré, ramasse le tronçon du sabre de son père, et le lui présente; mais le vieillard, promptement relevé, fouillait convulsivement dans le vêtement qui couvrait sa poitrine; il en tire un couteau qui tremble dans sa main, et tout frémissant comme s'il se retenait de s'élancer encore sur l'officier, il lui dit en grinçant des dents : — Ne voudrais-tu pas me forcer à t'assassiner? Va-t-en, car tu me tentes. Que je te rencontre une autre fois!

Il s'arracha pourtant à cette place, et s'en retourna vers les siens sans hâter le pas. Les chouans se dispersaient déjà de tous côtés, et le sergent de la compagnie, qui accourait en ce moment au secours du capitaine, s'arrêta tout stupéfait en voyant la fin de la scène; mais, croyant sans doute le capitaine blessé, il s'écria en se tournant vers ses camarades :

— Tirez sur le brigand!

— Arrêtez, dit Hercule tout pâle et se jetant en travers, que pas un ne bouge!

— Mais, capitaine, c'est un chef, c'est le masque noir.

Hercule abattit de la main le fusil de cet homme.

— Tais-toi, malheureux; si tu tires, tu es mort.

Il s'aperçut à peine dans son trouble combien cette parole était imprudente et inexplicable pour les soldats. Le sergent dit tout bas à ses hommes :

— Le capitaine s'y entend! c'est justement ce masque noir qu'on cherche.

— Avez-vous entendu ce qu'ils ont dit, sergent? poursuivit un soldat incorporé de la veille, et qui passait pour un espion.

— Des complimens peut-être, et chacun s'en est allé tranquillement de son côté.

Les cavaliers, qui avaient achevé de disperser les chouans dans les landes, revinrent après avoir perdu deux hommes. Leur charge, faite à propos, avait décidé le succès d'une affaire qui semblait si mal engagée, et que la troupe devait perdre par son petit nombre.

Quand Hercule se vit seul sur ce champ couvert de cadavres, son sabre sanglant à la main, sous le coup de cette lutte abominable, il fut saisi d'un transport d'horreur qu'il ne put contenir. Il rassembla sa compagnie à la hâte, et reprit, à la tête du détachement, le chemin du cantonnement dans un silence farouche, qui fut, durant la route, un nouveau sujet d'étonnement pour ses soldats.

L'aventure circulait dans les rangs à voix basse, et l'on invoquait à ce sujet le témoignage des plus anciens compagnons qui connaissaient le masque noir pour l'avoir rencontré à d'autres affaires. C'était l'usage des chouans de désigner leurs chefs par un nom de guerre, qui souvent s'attirait une renommée terrible. Celui dont il s'agit était un des plus redoutés, et pour sa bravoure extraordinaire, et pour la rapidité prodigieuse de ses attaques, qui semblaient se multiplier dans tout le pays. Vingt fois on avait dressé des plans pour le prendre sans y pouvoir réussir. Jamais on n'avait vu son visage, et, l'imagination des soldats s'en mêlant, on allait jusqu'à dire qu'il était l'un des personnages les plus considérables de l'émigration et l'un des princes de la famille des Bourbons.

Hercule marchait la tête basse. Sans nouvelles de son père depuis long-temps, mais le croyant paisiblement retiré à Lagrange, il cherchait à s'expliquer comment et pourquoi il avait repris les armes, et, tout le ramenant à sa fatale rencontre, son trouble se trahissait par des frémissemens et des gestes involontaires.

En revenant après un tel avantage, le capitaine Hercule fut très obligeamment accueilli par le commandant, soit que la méfiance de cet officier fût diminuée par cette brillante conduite, soit que cet accueil servît à dissimuler ses sentimens véritables. Hercule, encore tout ému, saisit ce moment : — Mon commandant, lui dit-il, je vous en conjure, tirez-moi d'ici, donnez-moi quelque commission plus tranquille; je ne suis pas fait pour cette guerre. Je suis né dans ce pays,

et je ne puis voir tuer ces paysans sans que le cœur me manque. Je m'en explique nettement, et vous apprécierez mes motifs. Qu'on m'envoie sur la frontière.

Le vieil officier parut touché de ces raisons.

— Où vous envoyer? J'ai peu de monde, vous le savez. Je consulterai l'adjudant-général, qui vient d'arriver.

— Malseigne! dit Hercule.

— Ah! oui, vous le connaissez; il était à l'école en même temps que vous. Ce n'est qu'un jeune homme, mais il va vite.

— Tenez, dit Hercule, nouvelle raison pour m'éloigner. Malseigne et moi nous n'aimons plus à nous trouver ensemble. Présentez-lui ma demande, je suis sûr qu'il sera de mon avis.

— Oui, reprit le commandant avec un sourire d'intelligence, j'ai entendu parler de ce qui s'est passé à l'école.

— Que fait-il donc ici?

— On n'en sait rien précisément, une mission importante... il a des pleins pouvoirs sur les corps du département. Il s'agit peut-être d'une négociation avec les chouans. Tout cela se rattache, dit-on, à des plans de haute police. Fouché est là-dessous.

— Je comprends, dit Hercule avec un sourire de mépris. Parlez-lui de moi, puisqu'il le faut, et ôtez-moi de sa vue; je ne tiens pas à l'avancement.

La présence de Limoëlan à l'armée de l'ouest envenimait en effet la haine furieuse que lui portait Malseigne. Il fut facile à l'adjudant-général d'abuser contre Hercule des secrets de sa famille qu'il connaissait bien, et du rôle qu'avait joué son père dans les guerres de la Vendée. Il eut soin même d'insinuer parmi les officiers de l'état-major que, s'il avait rompu l'équipée de l'école, c'est qu'il avait acquis la preuve que Limoëlan travaillait secrètement pour les Bourbons. Il fut bientôt instruit de la scène suspecte qui s'était passée sur la lande, et il en fut question quand le commandant lui exposa la demande d'Hercule. Malseigne donna là-dessus ses instructions à l'officier supérieur, et choisit ce moment pour développer de grandes mesures dont il était chargé, disait-il, et qui pouvaient étouffer d'un coup la guerre prête à se rallumer sur la rive gauche par l'effet d'une machination formidable.

Le lendemain, le commandant fit appeler Hercule et lui dit que sa demande était accordée. Il lui expliqua qu'il s'agissait d'aller surveiller le cours de la Loire aux environs de Varades et d'Ancenis; que, le pays étant parfaitement calme de ce côté, c'était un poste fait pour

lui, et qu'il y pourrait tout à l'aise dessiner les paysages, qui sont fort beaux. Le commandant, sans être un méchant homme, dissimulait sous de gauches plaisanteries les motifs insidieux de cette décision. Hercule remarqua son air composé : il n'était plus le même que la veille, et surtout il reprit toute sa gravité quand il quitta le capitaine en lui souhaitant *bon voyage*.

Hercule partit le jour même avec la moitié de sa compagnie, et cette commission, qui le rapprochait du lieu de sa naissance, n'était point de nature à calmer le trouble où le jetait la vue de ce pays. La route qu'il suivait, il l'avait parcourue avec son père à la suite de l'armée vendéenne, dans l'expédition d'outre-Loire. Ces contrastes l'atteignaient partout. Il n'était point d'ailleurs sans inquiétude sur son expéditition et la démarche qu'il avait tentée auprès de ses chefs. Il craignait que le commandant n'eût mal compris sa répugnance et ne le tînt pour un lâche qui fuyait les occasions périlleuses; puis tous les bruits qu'il recueillait sur le fameux masque noir lui prouvaient que son père se mêlait plus que jamais à cette guerre furieuse. Qui pouvait dire s'il ne lui était point réservé de le rencontrer encore sur le champ de bataille, s'il n'aurait point l'occasion de le sauver en quelque affreux péril? Et quoi de mieux à faire, dans la défaite de ses illusions patriotiques, que de se dévouer pour son père, et d'expier ainsi leur fatale division?

Souvent il consultait, en marchant, l'ordre qui lui commandait de se diriger sur certains points du cours de la Loire, et d'y stationner. Cet ordre tout à coup réveilla ses craintes, car on y désignait cette portion du pays comme le principal foyer des menées séditieuses dont il avait ouï parler; mais il ne s'attendait pas à la profonde émotion dont il fut saisi le soir du second jour de marche, quand, parcourant, avec mille sentimens confus, ces bords de la Loire et ces paysages charmans si bien gravés dans sa mémoire, il découvrit tout à coup le grand chêne, un arbre immense, qui marquait, pour un homme connaissant le pays, l'endroit où était le château de Lagrange, éloigné tout au plus d'un quart de lieue au-delà du fleuve. A cette vue, son cœur battit à lui faire perdre haleine; il sentit qu'il lui serait difficile, étant si près de ces lieux bien-aimés, de se retenir d'aller les voir une dernière fois, ne fût-ce que de loin. Rien ne semblait plus aisé, puisque, longeant la Loire avec son détachement, il dépendait de lui de s'arrêter où il voudrait entre Varades et Ancenis. Son père, d'ailleurs, guerroyant de l'autre côté de la Loire, il ne courait aucun risque de le rencontrer. Il commanda la halte à une demi-lieue de Varades,

auprès de quelques maisons éparses, et justement en face du château de Lagrange, dont le chemin lui était si connu. Les environs étaient tranquilles et l'étaient depuis long-temps, d'après ce qu'on put tirer des habitans qu'on interrogea. C'était, comme on le lui avait dit, un poste d'observation dans un coin reculé du théâtre de la guerre, où il n'était pas probable qu'on pût s'inquiéter de lui.

Après avoir pris les premiers soins pour le séjour, l'esprit troublé de la même pensée, il délibéra en lui-même comment il la pourrait mettre à exécution. Il ne s'agissait de rien moins que de quitter son poste, et c'était de quoi le faire balancer; mais il pouvait croire et alléguer qu'il était trop éloigné de ses chefs pour demander une permission qu'on lui eût sûrement accordée. Un jour d'absence d'ailleurs lui suffisait, et son lieutenant pouvait fort bien le remplacer pendant ce peu de temps.

Quelques heures après l'arrivée de la troupe, un soldat, celui-là même qui avait questionné le sergent sur la lande et qui passait pour un espion, rejoignit en traînard la compagnie. Il apportait des nouvelles du cantonnement : il y avait eu le matin, disait-il, divers engagemens, et l'on avait pris un chef de chouans qui pouvait bien être le masque noir. Les soldats qui entouraient cet homme battirent des mains. Hercule s'imagina que son père était prisonnier, et, comptant s'en assurer, il n'hésita plus dans son dessein d'aller à Lagrange.

Le soir même, il fit venir son lieutenant, l'investit du commandement, lui dit à demi son projet, en ajoutant qu'un jour lui suffirait. Une heure après, à la tombée de la nuit, il passa la Loire sur une petite barque dont le batelier lui faisait remarquer certains endroits fameux dans la grande guerre par les divers passages des troupes vendéennes. Comme il répondait par des monosyllabes et des signes affirmatifs :

— Sans doute vous vous battiez déjà contre les brigands? lui dit cet homme.

— Non, j'étais encore bien jeune et je servais avec eux.

Il laissa sur le bord le marinier tout étonné de voir un Vendéen qui passait la Loire sous l'habit d'un officier bleu, et se mit en marche à la hâte, car la nuit tombait, et il avait un grand quart de lieue à faire par des chemins difficiles; mais ces chemins, il ne les avait point oubliés. En marchant très vite et dans une agitation entretenue par la rapidité de sa course, il lui échappait des soupirs, des cris de joie et de pitié à la vue de certains objets qu'il retrouvait sur son passage. Là, c'était la ruine tronquée d'un moulin qui se dressait comme une

tour isolée sur le sommet d'un coteau; plus loin, les pans de murs noircis d'une ferme incendiée; tout portait dans les environs les traces du fer et du feu des colonnes infernales. Son émotion redoublait à chaque pas, ses yeux étaient pleins de larmes, et sur la limite des champs il sautait légèrement par-dessus ces échaliers qu'il s'était si bien exercé à franchir dans son enfance.

Dans son premier projet, il ne voulait que voir de loin le toit où dormait son père, errer autour de sa maison comme un étranger, et s'en retourner aussitôt. Il comptait maintenant interroger quelque paysan, se découvrir à quelqu'un du château, avec toutes les précautions nécessaires. Enfin il aperçoit tout à coup la vieille grande tour de Beaulieu, qui se détachait en noir sur le pâle azur du ciel; la lune éclairait le paysage et bordait d'une ligne de lumière le vaste profil des remparts. Hercule s'arrêta quelques minutes pour reprendre haleine; il reconnut les masses de verdure qui dominaient la tour. C'est là que, tout enfant, il allait hardiment chercher des nids d'oiseaux. Il suit avec ravissement le contour de ces vieilles murailles dont il retrouve en son souvenir les portions qui lui sont cachées. Derrière ces créneaux se trouve le petit bâtiment ruiné de la ferme; un pan de mur écroulé lui marque la plate-forme ancienne où jadis il a vu des potagers, et cette guérite en pierre couvre l'entrée défendue qui mène aux souterrains du château. Enfin il distingue, à force d'attention, le petit chemin creux qui monte en tournant au château, la gothique porte tout ouverte et toute démantelée qui encadre un coin du ciel, et qui n'a plus dans sa ruine que la forme d'un arc-de-triomphe.

Mais à ce moment même, l'œil attiré par un point lumineux, il reporta les yeux sur lui-même et reconnut avec frayeur la garde et la dragonne de son sabre qui reluisaient au clair de lune et son uniforme brillant qui pouvait le trahir en cet endroit découvert. Il reprit vivement sa marche. Il voulait voir surtout le toit d'ardoises de Lagrange, et l'ancienne chapelle située à l'angle du bâtiment, qui était seule demeurée intacte après les incendies de 93; cet espace de terrain qui était autrefois le jardin, où étaient restés de son temps quelques pieds de vignes et des fleurs rustiques, et enfin la maisonnette de Langevin. Tout en se promettant de résister aux mouvemens qui le poussent, il avance et s'arrête de temps en temps, épiant autour de lui au moindre bruit qu'il croit entendre; il tourne ainsi les flancs du vieux château, passe sur des cailloux la rivière basse qui en baigne le pied,

gravit le chemin qui tourne autour de la grande tour, et bientôt voit une faible lumière qui le retient immobile, palpitant de joie, de crainte, de curiosité : c'était la maison de Langevin, dont il n'était plus qu'à vingt pas, ayant plus abrégé son chemin qu'il ne croyait. La lune, glissant en cet endroit sur le toit de la loge, laissait dans l'ombre l'étroite façade où brillait la faible lumière qu'il avait vue. Il s'arrêta, respirant à peine, combattu par la crainte et l'envie de courir embrasser Langevin. Bientôt il entend les grognemens d'un chien qui le font tressaillir, et puis des aboiemens. C'était le vieux Sultan, le chien de son père. La porte de Langevin s'ouvrit dans l'obscurité; Hercule, n'osant bouger, se dissimulait de son mieux devant un amas de buissons, cherchant à se confondre avec le feuillage. Langevin, qui était sorti, demeura un moment immobile dans l'ombre; puis, guidé par le chien qui frétillait en jappant, il fit quelques pas son fusil à la main, en disant : Qui êtes-vous là? Hercule, voyant le brave homme le coucher en joue, courut au-devant de lui :

— Arrête! arrête! Langevin, c'est moi!

Langevin, à ce cri, s'arrêta sans baisser son arme, perclus de frayeur et d'étonnement. Hercule, en deux sauts, fut auprès de lui, et le prit dans ses bras.

— C'est vous, monsieur Hercule, ou si c'est quelque mauvaise apparence qui abuse de moi?

Il faisait en même temps force signes de croix.

— Eh bien! j'ai failli vous tuer. Comme Langevin est mon nom, je vous aurais tué.

— Mon père est-il à Lagrange? lui dit Hercule.

— En tout cas, il n'en est pas loin.

— Mais on dit qu'il est arrêté.

— N'en croyez rien.

Puis, rabattant son arme et lâchant ses paroles une à une avec cet air hébété qui marque la plus vive émotion des paysans :

— Mais c'est égal, voyez-vous, vous êtes tout de même perdu. Entrez vite chez nous et fermons; il n'y a point de sûreté ici pour vous.

— Je le sais, dit Hercule.

— Entrez, et fermons.

Langevin l'entraîna dans sa maison avec des précautions qui montraient son effroi, et comme prêt à le défendre. Quand ils furent entrés, le paysan, jetant les yeux sur l'uniforme du capitaine à la lueur de la chandelle :

— C'est donc bien vrai que vous voilà avec les habits de la république. On sait cela ici. Ah! monsieur Hercule, vous êtes le fils de notre maître, mais il n'y a pas à cette heure un de nos hommes qui ne tirât sur vous comme sur un lièvre, votre père tout le premier, et surtout dans ce moment-ci.

— Dans ce moment-ci! Que se passe-t-il?

— Ce qui se passe! Avant qu'il soit long-temps, voyez-vous, tout le pays sera mis à feu et à sang, comme à la grande guerre. On ne me dit rien, mais j'ai des yeux. Ne faites pas parler un pauvre homme. Je ne vous dis ça que pour votre bien. Malheur à vous si vous étiez rencontré! Nuit et jour, des gens armés vont et viennent dans le pays. Chacun a repris son fusil. Il est venu aussi des étrangers que personne ne connaît; et puis le diable s'en mêle! J'ai vu bien des choses, moi, qui ne sont point dans l'ordre, et je ne rêvais point.

— Et tu es sûr qu'il n'est rien arrivé à mon père? disait Hercule.

— Mais reposez-vous donc, monsieur Hercule, reprit Langevin en avançant dans son trouble une escabelle. Vous avez besoin de boire, de manger; et moi qui n'y pensais pas! Je perds la tête.

— Je n'ai ni faim ni soif, mon ami. Mais qu'as-tu vu de si terrible?

Langevin alla doucement s'assurer que sa porte était solidement verrouillée.

— Des choses effrayantes, reprit-il à voix basse, et j'ai pourtant fait la guerre, comme vous savez; mais j'ai vu de mes yeux. Vous savez ce petit chemin qui descend aux fossés, du côté des champs, vous verriez ça d'ici s'il faisait clair; le soir, moi qui vous parle, je vois souvent passer là des files d'hommes qui marchent sans bruit, comme des ames du purgatoire; d'autres fois, ces créatures sortent par le grand soupirail; enfin, à certains jours, vous entendriez comme un coup de tonnerre, et puis une traînée de feu part de la grande tour...

— Un coup de fusil, dit Hercule.

— Non pas, ça file tout droit en l'air. Je suis sûr de ce que je dis, monsieur Hercule.

Ces propos n'étonnèrent point Hercule, qui se rappelait le naturel peureux de Langevin; mais, sans s'arrêter à des suppositions chimériques, il cherchait à pénétrer des causes trop véritables et qui étaient plus à craindre.

Langevin, qui le regardait fixement avec des yeux humides, lui dit en sanglotant :

— Tenez, monsieur Hercule, Dieu sait si j'ai du plaisir à vous voir là, mais j'aimerais encore mieux vous savoir bien loin.

Puis, se hâtant dans les soins qu'il voulait prendre, il rajusta les tisons, souffla sur des bruyères sèches qu'il avait jetées dans l'âtre, et posa sur une table quelques restes de nourriture.

— C'est vrai, dit Hercule en levant la tête, je pourrais te compromettre; tu m'as tiré d'inquiétude, je vais m'en retourner.

— Vous me faites injure, monsieur Hercule; je vous ai sauvé une fois, je vous sauverai bien deux. Vous connaissez bien Langevin, il se jetterait dans le feu pour vous. D'ailleurs, il faut que je vous reconduise; vous courriez justement grand risque à cette heure. C'est un miracle que vous ayez échappé aux embûches en arrivant. Vous resterez ici tant que vous voudrez, et vous coucherez dans mon lit. Je passerai la nuit au coin du feu.

Quelques instances que pût faire le capitaine, il fallut se résigner à cet arrangement. Il se jeta sur le lit du concierge.

— C'est que, voyez-vous, disait Langevin en allant et venant pour achever ses préparatifs, on dirait que Lagrange est désert; mais il y a partout des yeux et des oreilles. Vous allez frapper à la porte, M. le comte est absent. Vous verrez pourtant des gens qui vont et viennent. Je vous en dis peut-être trop, et sans doute je ne sais pas tout; mais le diable s'en mêle assurément. Il y a long-temps que je l'ai dit, ce vieux château noir de Beaulieu est un mauvais voisin qui porte malheur à Lagrange.

Mais il parlait encore que le capitaine, accablé des fatigues de la journée, dormait profondément. Langevin alluma sa pipe, éteignit sa lampe, et s'assit au coin du feu, où il ne tarda pas à s'endormir lui-même.

Il faisait encore nuit quand Hercule, rudement secoué, s'étonna d'entendre Langevin qui lui disait :

— Monsieur Hercule! vite, levez-vous!

— Mais il ne fait pas jour.

— Je suis fâché de vous réveiller si matin, mais le temps presse, il ne faut point nous exposer.

Hercule vit, en sautant à bas du lit, que Langevin était fort épouvanté.

— Eh bien! mon ami, je vais me remettre en route.

Mais Langevin se jeta sur lui.

— Au nom du ciel, ne bougez pas! Dieu sait ce qui pourrait vous

arriver. Ne me quittez pas. Je vais vous mettre en lieu sûr, car vous ne pouvez plus rester ici. Heureusement je me suis réveillé. Tenez, voyez-vous? il y a une lumière à la petite fenêtre de Lagrange.

— Eh bien?

— Toutes les fois qu'il y a une lumière à la petite fenêtre de Lagrange, c'est signe de quelque diablerie. Les ombres vont et viennent aux alentours. Dieu me préserve d'en dire du mal. Nous n'avons pas de temps à perdre, M. le comte en personne va faire la ronde par ici.

— Que veux-tu que je fasse?

— Vous êtes brave, vous, monsieur Hercule, c'est dans la famille; je vais vous cacher dans un endroit où le diable lui-même n'irait pas vous chercher, s'il n'y est pas déjà.

— A Beaulieu, dit Hercule en souriant.

— Justement, et par un chemin qui n'est peut-être connu que de moi. C'est notre ancien curé qui m'a forcé d'y aller avec lui pour chercher des restes de paperasses qui appartenaient aux anciens seigneurs. Sauf votre respect, il y en a quelques-uns d'enterrés là.

— Je me souviens, dit Hercule, que le premier escalier de la tour est barré par des grilles, et que j'ai bien enragé, étant enfant, de n'y pouvoir pénétrer.

— Elles sont ouvertes depuis long-temps, je m'en suis aperçu en poursuivant une fois Sultan qui allait aboyer par là, ce qui n'est pas bon signe. Êtes-vous prêt?

En disant ces mots, Langevin, une lanterne à la main, serrait à la hâte un briquet dans sa poche.

— Pour plus de prudence, passons par ici, le chemin est couvert.

Il ouvrit une fenêtre à deux pieds de terre qui donnait sur le derrière de la maison. Ils enjambèrent le rebord de cette fenêtre et traversèrent un petit terrain enclos de haies où poussaient quelques légumes.

Le ciel blanchissait à peine. Le château, les champs, les coteaux voisins, commençaient à paraître, baignés de la brume matinale. Hercule promenait partout des yeux ravis, tandis que Langevin, marchant devant, le pressait à voix basse. Il y avait à traverser un champ découvert avant d'arriver à Beaulieu; mais Langevin, par excès de précaution, passa derrière les haies. Le capitaine, chemin faisant, s'amusait avec un plaisir d'enfant à considérer autour de lui des objets où s'attachaient ses plus anciens souvenirs; c'étaient des pans de mur en ruine dont il avait souvent escaladé la brèche; les grosses pierres qui lui servaient de degrés étaient encore à la même place, seulement un

peu plus couvertes de mousses et d'herbes sauvages. Langevin était à chaque instant obligé de le pousser et de le rappeler à la prudence. Ils arrivèrent ainsi devant une poterne à moitié enfouie sous la terre et embarrassée de broussailles. Le sol du fossé s'était exhaussé en cet endroit. Langevin écarta de la main les lierres poudreux qui obstruaient l'ouverture et s'y glissa péniblement. Ils virent en entrant un jour au-dessus de leur tête.

— Voyez-vous, dit Langevin, on pourrait croire que ce conduit ne sert qu'à monter sur la plate-forme; c'est pourquoi les bleus, du temps de la guerre, n'ont jamais pénétré dans le château bas, mais vous allez voir.

Il battit le briquet, alluma sa lanterne, et descendit quelques degrés rompus; ils arrivèrent devant une grille épaisse. Langevin déplaça une pierre qui masquait la vieille serrure scellée dans le mur, poussa vigoureusement, et la grille céda sans bruit. Elle donnait passage dans un escalier qui tournait sans fin et où il n'y avait place que pour un homme à la fois, encore fallait-il marcher avec précaution pour ne se point heurter la tête aux parois. Cet escalier finissait dans une sorte de galerie étroite où Langevin s'avança le premier en rampant.

— Nous sommes ici, dit-il, dans l'épaisseur des murs, et ces endroits servaient aux soldats de l'ancien temps qui se glissaient partout pour défendre la muraille.

Comme il disait ces mots, la flamme de la lanterne faillit s'éteindre sous le vent d'une troupe hideuse de chauve-souris effarouchées qui s'envolèrent en leur rasant le visage. Hercule frissonna, car il avait horreur de ces animaux, et Langevin, qui baissait la tête, lui dit en riant :

— Ah! les chauve-souris vous font toujours peur? Vous souvient-il que j'en avais cloué une sur la grand'porte et que vous ne vouliez plus passer dessous?

Ils arrivèrent en se détournant dans une haute salle carrée, à grandes voûtes, dont les murs étaient charbonnés de dessins grossiers et bizarres.

— C'est ici, dit Langevin en levant sa lanterne, qu'on mettait les prisonniers, à ce que l'on raconte. On voit encore à la voûte deux crocs, — tenez, les voyez-vous? — qui servaient à les pendre, et ils demeuraient là pendus au milieu de leurs compagnons pour servir d'exemple. Ces pauvres gens n'avaient d'autre jour qu'un grillage taillé là-haut dans une porte masquée par la terre. Je puis vous laisser

ici, ou, si vous aimez mieux, dans un réduit moins obscur qui est là tout près.

Ils s'avancèrent dans une seconde galerie qui allait en pente et qui menait dans un de ces corps-de-garde où se réunissaient jadis plusieurs hommes d'armes pour la défense d'un point important des remparts.

— Ici du moins vous verrez plus clair; dans tous les cas, je vous laisserai ma lanterne, et, en quelque endroit que vous demeuriez, je défie bien qu'on vous y cherche.

— Mais, dit Hercule en souriant, de quoi comptes-tu que je puisse vivre ici?

— Y songez-vous, monsieur Hercule; je reviendrai avant deux heures, soit pour vous retirer, soit pour vous apporter des vivres. Soyez tranquille, je n'aurai guère autre chose en tête, et, si nous sommes assez heureux pour nous échapper tranquillement, je tâcherai de vous accompagner jusqu'à Saint-Florent.

Le métayer, avec un mouvement de cordialité combattu par le respect, tendit la main au capitaine.

— C'est égal, dit-il pour détourner son attendrissement, vous allez toujours bien vous ennuyer.

— Il est étrange, dit Hercule en levant les yeux vers les voûtes, que je sois emprisonné chez moi. Je tâcherai de passer le temps de mon mieux.

En même temps il tira de sa poche un petit volume. Langevin se retira sans vouloir souffrir que le capitaine l'éclairât, en disant qu'il reconnaîtrait bien son chemin, et Hercule entendit long-temps le bruit de ses pas incertains que lui renvoyait l'écho de ces murailles ténébreuses. Le premier moment de silence dans ce lieu sinistre lui causa quelque émotion, dont il ne put s'empêcher de sourire dès qu'il s'en aperçut. Hercule avait lu les romans du jour, et sa situation n'était point sans rapports avec les scènes mystérieuses que la littérature anglaise avait mises à la mode en France. Il ne connaissait point dans toutes les œuvres d'Anne Radcliff un château plus désert, plus profond, plus terrible, que ce vieux manoir de Beaulieu, qui lui avait inspiré tant de curiosité dans son enfance; mais il touchait au doigt maintenant le néant de ces rêveries romanesques. Que trouvait-il en effet dans ces murailles formidables? De la poussière et des oiseaux de nuit; le prestige même des souvenirs historiques s'était évanoui, et cet édifice où avaient vécu tant de preux n'était plus qu'une ruine inutile, bonne à faire peur aux enfans. Ramené à sa situation présente,

il commença de la trouver assez ridicule; il se voyait sans raison peut-être caché dans un souterrain, livré pour tout un jour à l'ennui, et se repentait d'avoir cédé si vite aux frayeurs de Langevin, qu'il connaissait pour un poltron. D'ailleurs, il craignait de demeurer trop longtemps éloigné de son poste, et cette inquiétude plus grave ne faisait que croître à mesure que le temps passait, si bien qu'il se promit de sortir du château s'il le pouvait, et de se remettre en route au plus vite, en se réservant de faire avertir Langevin par le premier paysan qu'il rencontrerait. Ces idées roulaient confusément dans sa tête, et machinalement il s'était approché d'une meurtrière d'où son regard errait sur une portion du pays environnant, que sa vue pouvait embrasser par ce petit jour. Les premiers rayons du soleil glissaient sur ces belles campagnes. Un paysan, son outil sur l'épaule, côtoyait au loin un champ de genêts. Il reconnut ces beaux paysages si chers à son souvenir. Le ciel était pur, et ce tableau lumineux, encadré dans les pierres de la meurtrière, tranchait avec la profonde obscurité du lieu où se cachait Hercule. Il demeura quelques instans devant ce spectacle, plongé dans mille rêveries confuses.

Cependant Langevin, étant heureusement sorti de la tour par les mêmes passages, courut chez lui, fit deux ou trois fois le tour de son clos, et, par suite des mouvemens qu'il crut découvrir à Lagrange, jugea prudent de demeurer quelque temps dans sa maison. Bientôt, pensant que le château était désert, il se dirigea de ce côté comme en faisant sa ronde ordinaire. En effet, le plus grand silence y régnait; tout était fermé, et, cette inspection terminée, il conçut l'espoir de faire immédiatement évader le capitaine par les chemins de traverse. A tout hasard il prit chez lui sa gourde, un peu de pain, et se glissa comme la première fois jusqu'à la poterne. Il descend à la hâte, pressé d'ouvrir son plan à Hercule; il l'appelle de loin à voix basse; l'écho des voûtes ne lui renvoie que le même bruit. Il avance en appelant, il prête l'oreille, et, n'entendant rien, comme il était assez proche de l'endroit où il avait laissé le capitaine, il s'inquiète, tire un briquet, et se guide avec la lumière. Il court au corps-de-garde, à la prison voûtée, Hercule n'y était plus. Langevin trouva seulement par terre le petit volume qu'il lui avait vu dans les mains. Il n'en fallait pas tant pour épouvanter le concierge; la peur le gagna, et il s'enfuit en criant : Monsieur Hercule! monsieur Hercule! Il revint au jour, convaincu que le malheureux jeune homme avait été la victime de quelque maléfice, de quelque attentat mystérieux, et qu'il fallait le chercher dans les entrailles du vieil édifice. A peine dehors, la terreur qui l'oppressait

laissa déborder les larmes, et, oubliant ses précautions, il retourna chez lui toujours courant, comptant appeler à son aide les premières personnes qu'il verrait. En arrivant près de sa maison, il se trouva face à face avec un soldat d'infanterie, son fusil sur l'épaule, qui frappait à la porte. Langevin, hors de lui, se crut mort; mais le soldat, venant à lui avec un air de gaieté et de franchise : N'est-ce point ici que s'est arrêté notre capitaine, le citoyen Hercule Limoëlan?

Langevin était prêt à nier par habitude; mais, frappé de ce secours inespéré qui venait à son jeune maître, il s'écria en pleurant :

— Hélas! il est peut-être mort à l'heure qu'il est, votre capitaine, et si vous voulez le secourir, il n'y a pas de temps à perdre.

Le soldat l'interroge, et Langevin, qui parle à peine, montre la tour et le chemin qui mène aux fossés.

— Attendez! dit cet homme avec feu.

Il franchit la haie d'un saut, reparaît aussitôt avec un gros de ses compagnons, qui semblaient embusqués près de là. On se hâta vers la tour en silence, et l'on suivait attentivement les traces de Langevin, qui poussait de gros soupirs.

Voici ce qui était arrivé au capitaine Hercule, dont l'inquiétude allait croissant par la longue absence de Langevin. Ayant rallumé sa lanterne, il s'était décidé à chercher quelque issue, ne fût-ce que pour tromper son ennui. Il remonta d'abord la galerie, éclairée de place en place par le jour des barbacanes, et se retrouva bientôt à l'entrée de la prison, qu'il reconnut fort bien aux coloriages grossiers qui couvraient les murs, et qui remontaient sans doute à une époque très reculée. Il eut la curiosité de les voir de près. On descendait sur le sol de la salle par un escalier sans rampe qui faisait le coude au coin du mur : c'était apparemment une précaution prise jadis contre les prisonniers en révolte. Quand il fut descendu sur ce sol poudreux, qui recouvrait peut-être bien des cadavres, sous ces voûtes profondes où sa lanterne ne jetait qu'une clarté lugubre, il tressaillit malgré lui, et son imagination mobile évoqua coup sur coup des visions effroyables; mais, à peine saisi du frisson qu'elles faisaient naître, il se mettait à rire de ces étranges dérèglemens de la pensée. Puis, levant la lanterne, il essaya de distinguer les peintures qui l'avaient attiré. C'étaient de grotesques effigies, que l'inhabileté du crayon rendait horribles, entremêlées d'inscriptions, parmi lesquelles Hercule parvint à déchiffrer celle-ci, dont l'orthographe et les caractères annonçaient l'ancienneté :

Dans un temps qui est loing du nostre,
Mon vengeur naistra de céans.
Traistre, tes petits enfants
Se deschireront l'ung l'austre.

JEAN DE LA CHASTRE,
De ceulx de Monsieur de Roquebrune.

Hercule demeura frappé du rapport éloigné qu'un esprit vif et inquiet comme le sien pouvait trouver entre cette prédiction et l'état présent de sa famille; mais une inscription voisine attira bientôt son regard, et celle-ci lui fit pousser une exclamation d'étonnement qui roula sous la voûte avec un bruit sinistre. On y lisait ces mots, d'une date plus fraîche :

Liberté, égalité ou la mort!
Vive la république une et indivisible!

FRIJAC,
Du bataillon de Tarn-et-Garonne.

C'était une preuve irrécusable que des soldats de la république, quoi qu'en dît Langevin, avaient pénétré dans les profondeurs du château; mais était-ce au commencement de la guerre? était-ce depuis peu? était-ce en vainqueurs, en pillards? ou l'auteur de cette inscription, prisonnier comme l'autre, avait-il péri dans cette affreuse captivité? Hercule, occupé de ces conjectures, sentit en marchant un corps dur qui se redressa sous son pied posé à faux, et, en approchant sa lanterne, il reconnut avec dégoût des ossemens humains dont le sol était parsemé. Cet endroit lui fit horreur. Il remonta promptement l'escalier, et découvrit alors en face de lui, à côté de la porte par laquelle il était entré, une autre porte doublée en fer et barrée d'une poutre, qui paraissait des deux côtés scellée dans la muraille; cette pièce de bois lui rappela l'antique manière de barricader les portes en usage dans le pays. Il fit couler la barre, qui disparut tout entière dans un côté du mur. La porte cédant, il regarda : c'était un autre escalier à vis. Dans l'espoir d'y trouver l'issue qu'il cherchait, et n'ayant rien de mieux à faire que de fouiller ces ruines, il s'assura que cette porte ne se pouvait point refermer, et s'aventura dans la noire spirale. Il compta cinquante-sept marches, et sentit à l'humidité du lieu qu'il était au-dessous du sol extérieur.

En cet endroit, un corridor se prolongeait devant lui à une assez

grande distance; il hésita d'abord à le suivre, d'autant mieux que ce corridor à son extrémité se divisait en plusieurs routes, et qu'il avait à craindre dans ces ténèbres de s'égarer, situation tout au moins fort désagréable. Enfin, la curiosité l'emporta; il remarqua la place de l'escalier, les divisions du carrefour, et s'enfonça au hasard dans l'un des passages, se promettant de s'en tenir là, marchant vite pour en finir, et tâtant les murs de la main; mais il crut bientôt que ses yeux, fatigués des ténèbres, étaient le jouet de quelque illusion en voyant papilloter un point lumineux dans l'éloignement. Il cacha derrière lui sa lanterne, dont le reflet pouvait s'accrocher à quelque mica des murailles, et n'en vit pas moins nettement une lueur rougeâtre comme la clarté d'un quinquet; il fut d'abord tenté de rebrousser chemin dans la crainte d'être rencontré fort mal à propos par quelques paysans de Lagrange occupés en cet endroit; mais il cédait à une impulsion irrésistible, et s'approchait sans faire aucun bruit sur le sol humide de ces cavernes. Ses suppositions changèrent en avançant, car assurément il n'était pas ordinaire de trouver des êtres humains à cette heure en des ruines séculaires protégées par des traditions effrayantes. Pour la première fois, il songea qu'il n'était pas tout-à-fait sans armes, et se trouva bien aise d'avoir gardé son sabre, qu'il avait maudit cent fois dans cette promenade ténébreuse. En approchant, il se trouva devant une ouverture assez étroite pratiquée dans le mur à coups de pioche, dont la trace était encore fraîche. La lueur qu'il avait vue partait d'une lampe placée au-delà de cette brèche comme pour signaler ce passage, et cette lampe, de la forme de celles que les paysans accrochent sous le manteau de la cheminée, persuada au capitaine que ces caveaux n'étaient point aussi abandonnés qu'on le croyait. Il passa la tête dans cette ouverture et ne vit au-delà que ténèbres. Délibérant alors sur ce qu'il allait faire, il entendit comme un murmure de voix humaines; il se rapprocha vite de l'ouverture : il ne se trompait point. Il pose sa lanterne derrière lui, et se hisse résolument par l'ouverture de l'autre côté du mur avant que les personnages qu'il entendait eussent donné à supposer qu'ils étaient plus proches. Son premier mouvement fut ensuite de se laisser tomber sur les mains, autant pour se dissimuler, en cas de rencontre, que pour mieux voir et mieux écouter; il entendit alors plus distinctement comme les propos interrompus d'une conversation qui commence entre personnes nombreuses.

Sous le coup de cette surprise, il s'avança le long du mur, dans la même attitude, c'est-à-dire sur les pieds et sur les mains, et ne s'arrêta

qu'à la vue d'une clarté nouvelle qu'un homme portait et qui parut en allumer plusieurs autres; il commença de distinguer alors, à travers de lourds piliers, des hommes debout et par groupes, qui s'entretenaient à voix basse. En même temps il sentait autour de lui un air plus frais qui le frappait au visage, et qui lui fit juger que l'enceinte où il se trouvait était fort spacieuse, mais il n'en pouvait distinguer les parois ni les dimensions précises. Enfin, il s'émut vivement et porta la main sur la poignée de son sabre, en s'apercevant que ces hommes étaient armés jusqu'aux dents.

Bientôt un mouvement se déclara parmi ces étranges personnages, dont le nombre semblait s'augmenter, une voix se fit entendre par-dessus les autres; malheureusement la voûte était si haute et la voix si combattue par l'écho, que le capitaine ne put rien saisir. Jusqu'alors ses impressions avaient été trop vives et trop rapides pour qu'il pût s'y arrêter, mais à la vue de ce spectacle qu'il ne pouvait prendre pour un jeu d'esprit, et se voyant d'ailleurs sur le point de se commettre avec ces figures suspectes, il s'interrogea sur ce qu'il convenait de faire. Aguerri contre les faiblesses de son imagination, convenablement nourri de philosophie et de sciences exactes, il ne s'arrêta pas un moment à des frayeurs ridicules, et pourtant il faut dire que ses souvenirs d'enfance, vivement réveillés par cette scène, l'avaient jeté d'abord dans un grand trouble. Sa raison reprit bientôt le dessus, et il se détourna bien vite sur les causes toutes naturelles qui donnent lieu aux croyances du peuple : il se rappela ces brigands qui, à la faveur des guerres civiles, désolaient certaines parties de l'ouest, et ces conciliabules de faux monnayeurs dont il avait lu tant de contes et qui choisissaient volontiers de tels laboratoires. Il chercha dans sa ceinture les pistolets qu'il y portait durant cette guerre, mais il les avait laissés au chevet du lit de Langevin. Il lui restait donc son sabre, et il sentit sous son uniforme un poignard qui ne le quittait plus : c'était celui que son père avait jeté à ses pieds sur la lande de Saint-Geniès; il ne lui en fallait pas davantage pour l'affermir contre tout péril.

Les hommes, d'abord dispersés, semblaient avoir pris place. Un silence profond régnait, et ce recueillement pouvait rappeler aussi les secrètes assemblées de ces religionnaires farouches qui ont tant figuré dans les révolutions d'Angleterre. Bientôt la même voix s'éleva, mais le capitaine n'entendait qu'un bruit roulant dans l'écho. Bien décidé pourtant à pénétrer ce mystère, il se glissa hardiment derrière un pilier dont l'ombre épaississait les ténèbres de son côté, et, ce mouve-

ment s'étant exécuté sans bruit, le capitaine encouragé se traîna d'un pilier à l'autre jusqu'au plus près de la compagnie. Là, retenant son souffle, il prêta l'oreille et fut troublé d'abord par une des voix qu'il entendait; mais la singularité de ce qu'il voyait l'empêcha de s'attacher au sens des paroles qui frappaient inutilement son oreille, comme il arrive au théâtre, où la pompe des décors et les costumes détournent d'abord l'attention du spectateur. Enfin il tomba tout à coup dans l'excès de la surprise et de l'épouvante en reconnaissant le principal personnage de cette scène, dont il put voir alors la disposition.

Sur une estrade qui jadis avait servi sans doute à exhausser quelque rang de stalles était une longue table où siégeaient trois hommes. Autour de ceux-ci se tenaient assis ou debout d'autres hommes, au nombre d'une vingtaine, avec différens costumes de paysans et de matelots, inégalement amassés en cercle sous des lampes dont les reflets rougeâtres faisaient briller leurs armes. L'un de ces hommes, au milieu d'un groupe, tenait près d'une lumière un paquet de papiers cachetés qu'il ouvrait et lisait les uns après les autres. C'était le débit monotone de cet homme que le capitaine avait entendu de loin. Celui-ci n'était pas encore revenu de son saisissement quand le lecteur s'arrêta : il s'ensuivit un mouvement confus, où l'on pouvait saisir des marques d'approbation; mais tout à coup le silence se rétablit, un des premiers personnages reprit la parole, et si le capitaine eût refusé d'en croire ses yeux, cette voix, qui le remua jusqu'au fond des entrailles, lui eût prouvé qu'il ne rêvait point. Cet homme était M. le comte de Limoëlan en personne. Rendu à lui-même, Hercule entendit des discours qui lui firent juger la nature des projets qui s'agitaient dans cette assemblée.

— Nous sommes informés, disait le comte, qu'il a transpiré jusqu'à la police de Paris quelques vagues soupçons des opérations qui s'apprêtent sur les deux rives de la Loire. Un détachement sous les ordres d'un lieutenant Simon a passé la rivière hier pour surveiller et prévenir les mouvemens qu'on redoute, et, d'autre part, une compagnie stationne sur l'autre rive, en observation, sous le commandement d'un jeune officier du nom de Limoëlan.

La voix du comte, non plus que son visage de bronze, ne distinguèrent point ce nom d'un autre par la plus légère altération; mais Hercule, trompé peut-être par sa propre émotion, crut s'apercevoir qu'il produisait une sensation légère parmi les hommes de cet auditoire. Il fut surtout fort étonné qu'on sût d'avance où était sa compagnie; mais il ne pouvait croire ce qu'il venait d'entendre du lieute-

nant Simon, et c'était là une nouvelle qu'il ignorait complètement. L'orateur continua.

— Il importe de déjouer ces mesures et de presser l'exécution de ce qui a été résolu devant vous. L'association compte sur vous tous; elle a pour gages vos actes passés, et, je puis le répéter pour la sûreté générale, il n'est pas un de nos chefs ou de nos agens qui n'ait exposé sa vie ou sa fortune pour la cause que nous défendons; il n'en est pas un qui ne soit prêt à lui faire le sacrifice de ce qu'il a de plus cher au monde. Je passe aux décisions du conseil. — « 29 juin, jour de saint Pierre et saint Paul, marqué pour l'entreprise de Saint-Régent sur les Tuileries et les ministères, rendez-vous des pelotons de la première division sur la rive gauche de la rivière, débarquement et distribution rapide des armes devant Saint-Florent. Je recommande la plus grande promptitude dans ce mouvement, d'où dépend le succès de la première journée. La distribution devant être faite au point du jour, on se met en marche à quatre heures. Jonction aux Ponts-de-Cé avec les divisions du Poitou. Prise d'armes le même jour de George à Morlaix, de Francueil à Vannes, de Guillaume au Mans, de Joseph à Rennes, de Thomas à Angers. En cas de contretemps, point d'hésitation. Les divers centres communiqueront par des estafettes marquées d'un ruban vert. Deux fusées partant de Laroche donneront le signal des mouvemens. Une seule indiquera le contre-ordre. Après la réunion et les engagemens prévus avec des postes détachés, marche combinée sur Paris. Le général Couëtus donnera ses ordres à Saint-Florent, et l'on me trouvera à Laroche au moment d'agir. » — Je vais faire l'appel sur la liste des signatures.

Parmi les noms, quoiqu'ils fussent pour la plupart défigurés et chargés de sobriquets, Hercule reconnut les principaux gentilshommes du voisinage, et plusieurs notamment qu'il croyait hors de France. Après que chacun eut répondu, le comte prononça lui-même le nom de Limoëlan, et, s'inclinant à son tour, il ajouta d'un ton simple :

— Qui a l'honneur de vous commander.

Il lut ensuite la formule suivante :

— Au nom de Dieu et du roi, sur mon honneur et ma conscience, je jure obéissance à mes chefs reconnus, je garderai le secret au prix de ma vie et de celle de mes proches, et de quelque personne que ce soit qui pourrait mettre l'alliance en péril.

Hercule un moment s'imagina que le comte avait tourné les yeux de son côté.

Un homme ouvrit le livre des Évangiles sur la table, et tous firent le

serment. Après les autres, le comte se leva, étendit la main sur le livre qu'on lui présentait en disant :

— Je le jure.

Après quoi il remit son chapeau sur sa tête.

— Messieurs, la séance est levée. Je n'ai plus qu'un mot à dire.

Un silence profond se rétablit.

— Nous sommes trahis !

Et dans le premier effet de cette parole le comte reprit avec feu :

— Ici même, au milieu de nous, un espion nous écoute. Point de trouble; il est en nos mains, et, quel qu'il soit, il ne peut échapper à notre justice.

Les conjurés, dans le même silence, se regardaient entre eux.

— Je demande qu'il soit jugé immédiatement, et avant que je le fasse connaître, afin que nul ne soit retenu dans sa sentence.

Hercule, se voyant découvert, ne bougea point de sa place, non plus qu'aucun des hommes qui étaient là.

— C'est à vous, monsieur le comte, dit une voix, de donner le premier votre avis.

— La mort ! dit M. de Limoëlan en se détournant.

— La mort ! répétèrent les autres.

— Qu'on le désigne ! dit la première voix.

Le comte, le bras étendu, allait parler; mais Hercule ne lui en laissa pas le temps et s'avança vers la table sous la lumière des lampes.

— Je suis sans doute celui dont on parle, mais je ne suis ni un espion ni un traître.

— Votre nom ? dit une autre voix.

— Je m'appelle Hercule de Limoëlan, je suis né dans cette maison, et je me trouve ici par hasard.

Le capitaine prononça ces paroles d'une voix aussi calme que celle de son père; elles produisirent parmi les conjurés une sensation visible où l'on distinguait l'horreur et l'admiration. Un d'entre eux, qui s'était approché, se retourna avec quelque embarras vers le comte comme pour l'interroger.

— Major, vous connaissez la sentence, dit le comte d'une voix sourde.

— Et le moment ? reprit cet homme.

— Sur-le-champ.

On se taisait, mais ce silence laissait voir ce qui se passait dans les cœurs. Hercule tira son épée et la présenta par la poignée.

— Je conçois, messieurs, que ma mort vous est nécessaire; mais je

ne suis pas un espion, je ne suis qu'un ennemi, et j'ai surpris vos secrets malgré moi. Que ce soit mon seul titre à mourir de vos mains. Voici mes armes. Vive la république!

Son regard, fermement fixé sur le comte, semblait n'adresser qu'à lui ces paroles. L'homme qui prenait le titre de major lui demanda tout bas s'il n'avait rien de plus à dire. Hercule mit la main sous son uniforme et en retira un couteau qu'il jeta sur la table en disant:

— J'oubliais encore cette arme.

Aussitôt deux hommes lui portèrent avec un certain respect la main sur l'épaule, tandis que d'autres se groupaient silencieusement en peloton militaire qui s'alla ranger à quelques pas sous les piliers. Les deux hommes qui tenaient l'officier le menèrent vers le mur opposé, et cette exécution sans sursis et sans appareil ne semblait plus qu'une froide horreur. A ce moment même, des coups sourds retentirent dans les profondeurs du caveau. Le comte se leva en criant: — Tirez sur le traître! Mais en même temps l'ouverture livrait passage à des hommes en uniforme, la baïonnette au bout du fusil et qu'on ne distingua que lorsqu'ils furent tout proches. Le comte s'élança de son siége et courut sur Hercule en levant une arme qu'un autre homme retint; cet homme était Langevin qui poussait des cris affreux. D'autres voix criaient: — Rendez-vous! rendez-vous! la défense est impossible! Plusieurs coups de feu remplirent le caveau d'une fumée épaisse qui ajoutait à l'horreur de la scène. Hercule vit tomber près de lui deux ou trois hommes qui l'environnaient. Tout ceci dura moins qu'un éclair. Comme Hercule se jetait au-devant des soldats, une balle partie du fond lui perça le bras; il s'écria: — Arrêtez! obéissez à votre capitaine!

— Capitaine! lui dit son lieutenant la rage dans les yeux, je vous trouve bien hardi. Vous n'êtes plus qu'un prisonnier, rendez-moi votre épée.

Deux soldats saisirent Hercule, et les autres, poussés par l'officier, se répandirent en tout sens dans l'enceinte, à la lueur de quelques torches; mais le gros des conjurés avait disparu par une issue fermée de lourdes grilles. On releva trois ou quatre de ces hommes qui étaient tombés, et qu'on acheva dans la première fureur. Tandis qu'on ébranlait la grille, Hercule se retourna et vit à ses côtés Langevin éperdu, qui s'attachait à ses habits; il le repoussa et, apostrophant l'officier:

— C'est sans doute ma présence en cet endroit que l'on accuse, lieutenant?

— Je n'ai point à vous répondre, capitaine; vous rendrez compte à qui de droit.

Les soldats se précipitèrent dans l'issue, dont les grilles venaient de céder. Ils remontèrent par de longs corridors jusque sur une plate-forme peu élevée qui aboutissait aux fossés, en un endroit où le rempart était démoli. Ceux qui étaient devant crièrent que les chouans s'étaient échappés. On reprit alors le chemin de Lagrange, que l'on vit de loin occupé par un détachement nombreux. Hercule marchait le dernier, entre les hommes qui le gardaient. Le commandant vint au-devant de lui.

—Comment, diable! capitaine, vous mêlez-vous aussi de trahir?

— C'est-à-dire, s'écria Hercule avec emportement, que tout me trahit moi-même. Quant à moi, je n'ai trahi personne, et sans doute je le ferai voir.

Le commandant haussa les épaules.

— J'ai ordre de vous faire juger immédiatement en conseil de guerre; c'est un grand regret pour nous. L'adjudant-général m'écrit qu'il sera ici ce soir ou demain; il entend mettre la plus grande promptitude à cette affaire, qui, malheureusement pour vous, occupe depuis long-temps l'autorité supérieure.

Il se retourna vers les officiers.

— Vous entendez, messieurs; assemblez vos hommes, et que tout soit prêt.

Le lieutenant Simon s'approcha du commandant et lui dit à voix basse :

— Je ne croirai jamais que Limoëlan soit coupable. C'est un bon républicain, fier, entêté, mais incapable d'une trahison.

— Je ne demande pas mieux que de le sauver, dit le commandant, mais cela me paraît bien difficile; en attendant, obéissons.

Hercule fut enfermé dans une pièce du rez-de-chaussée de sa propre maison. Cet évènement causait une grande émotion parmi les soldats. Il entendit long-temps des rumeurs autour du château et des roulemens de tambours qui signalaient divers mouvemens. Puis il considéra ces meubles familiers dont il était entouré, et tomba dans un tel accablement qu'il n'entendit point la porte qui s'ouvrit avec un bruit léger. Le lieutenant Simon, qui venait d'entrer, le trouva dans cet état devant un petit cadre de médaillons où étaient peints sa mère, son aïeul, et son père en son ancien uniforme.

— Eh bien! capitaine, s'écria Simon, il n'y a pas de temps à perdre, si tu veux te tirer d'ici.

Hercule avec transport courut à lui.

— Les autres sont-ils arrêtés?

— Personne que toi.

— Ah! tant mieux.

— Tant pis, mon ami. J'aimerais bien mieux que toute la bande fût prise et que tu fusses libre, car voilà une bien méchante affaire, mon pauvre Hercule.

— Qu'y veux-tu faire?

— Voici, mon ami, ce que j'y veux faire, et, entre nous, je ne tente point cette démarche de ma seule autorité; j'en ai dit quelques mots au commandant, qui ne veut pas qu'on le mette en scène, mais qui me prête les mains. Tu sais bien qu'on s'attendait depuis long-temps à quelque levée royaliste. Malseigne était chargé de dépister le complot, et je ne comprends pas comment, sachant cela, tu as pu t'en mêler. La sottise est faite, mais la police ne sait rien de positif; elle a tout lieu de craindre; notre coup manqué de ce matin peut prouver aux chouans que nous sommes mal instruits, redoubler leur audace et hâter l'exécution. Dis ce que tu sais, et tu seras récompensé plutôt que puni.

Hercule baissa la tête, pesant en lui-même si les conjurés, à demi découverts, renonceraient à leur entreprise.

— Réponds vite, dit Simon, tu n'es plus lié avec ces gens-là. Quant à toi, on sait tout, on t'excuse : tu conspirais avec ton père; encore un coup, personne n'est pris, il ne s'agit de sauver que toi.

— Mais, mon ami, lui dit Hercule avec un triste sourire, je ne conspirais pas. Une minute plus tard, on ne m'eût pas trouvé là. On allait me fusiller. C'est une histoire qu'il est inutile de dire, même à toi, mon ami.

Hercule lui prit la main affectueusement.

— Eh bien! je te connais, s'écria vivement Simon, je te crois, mais donne tes raisons au conseil.

— Je ne le puis pas, dit Hercule pensif.

— Limoëlan, ne te conduis point en jeune homme. Tu as été la dupe de ces beaux sentimens dans l'affaire de Malseigne. D'ailleurs, c'est rendre service à l'armée, à tes camarades, c'est un devoir pour toi de toute façon.

— Mon ami, je te remercie, je réfléchirai.

— Cela veut dire que tu n'en feras rien; mais songe que tu laisseras dans l'armée la réputation d'un traître.

— C'est là ce qui m'afflige, et je m'afflige aussi pour toi, Simon,

parce que je sais que tu as un bon cœur, et que tes regrets sont sincères.

— Oui, mais j'en connais que ta mort réjouira; car c'était un coup monté contre toi. Un homme de ta compagnie a servi d'espion; on cherchait à te compromettre, le commandant m'a tout avoué. Le conseil va s'assembler; songe à ce que je t'ai dit.

Il lui tendit la main en s'en allant, et le capitaine la lui serra de tout son cœur. Il entendit en effet que la troupe se rassemblait, et peu de minutes après quelques hommes de sa compagnie vinrent le prendre. Les officiers qui composaient la commission militaire s'étaient établis devant la porte du château; la troupe était rangée sur les côtés. Des paysans qu'on ne pouvait chasser étaient accourus sur le bruit qui s'était répandu que c'était M. Hercule, le fils de M. le comte, qu'on allait juger. Malgré le profond silence qui régnait, je ne sais quelles marques trahirent l'intérêt et l'émotion de l'assemblée quand on vit Hercule paraître. Il regarda autour de lui, sourit à Simon, et s'arrêta devant le conseil. Les tambours battirent.

Après les questions d'usage sur l'âge et la qualité, le commandant Bescher, président, poursuivit brusquement :

— Vous êtes accusé d'avoir pris part à un complot ayant pour but de renverser le gouvernement, et par conséquent d'avoir doublement trahi la France et comme citoyen et comme officier.

Hercule rougit légèrement, et dit la tête haute :

— Commandant, je suis faussement accusé, je n'ai trahi personne.

— Vous avez quitté votre poste hier?

— C'est de cela seul que je suis coupable.

— On vous a saisi ce matin dans une réunion de factieux?

— J'étais là fort innocemment.

— C'est bien vrai! s'écria Langevin, qu'on retenait comme témoin; mais on le fit taire.

— Déclarez ce qui s'est passé là, dit le commandant.

— Commandant, c'est ce que je ne puis dire.

— Les faits parlent d'eux-mêmes; vous n'avez qu'à vous justifier s'il est possible.

— Commandant, répliqua le capitaine d'un ton ferme, il est inutile de me presser.

— Limoëlan, s'écria le commandant avec impatience, c'est vous reconnaître coupable. L'arrêt n'est pas douteux, car vous êtes un traître.

Quelques voix s'écrièrent dans la foule : Non! non! et ces mots furent mêlés d'applaudissemens qui semblaient involontaires.

— Qu'on écarte ce peuple! s'écria le commandant, et, tandis que les factionnaires refoulaient les curieux, il se retourna d'un air agité vers les officiers. On parla chaudement et à voix basse.

— J'ai des ordres pressans, dit le commandant; nous avons déjà mis trop de lenteur. On veut une exécution immédiate et sans cérémonie, sans jugement; je suis fort embarrassé.

Les officiers s'entretinrent avec vivacité, après quoi le commandant se retourna :

— Limoëlan, vous êtes condamné à la peine de mort. Je prends sur moi d'attendre pour l'exécution l'arrivée de l'adjudant-général. Sergent, qu'on emmène cet homme et qu'on le garde à vue.

Les tambours couvrirent l'agitation dont furent suivies ces paroles. Hercule fut reconduit dans la salle qu'il occupait, et, comme il souffrait de sa blessure et qu'il était très faible, il prit quelque peu de nourriture qu'on lui avait apporté. A la fin du jour, dès qu'on le laissa seul, il courut à la fenêtre, d'où l'on voyait sur les coteaux voisins les dernières lueurs du soleil s'éteindre dans un ciel noir; de là l'on apercevait Laroche, une métairie située sur la hauteur de l'autre côté de la vallée, et d'où devait partir le signal des conjurés.

Hercule connaissait son père, et la force de ses résolutions le faisait trembler. Il frémissait des malheurs qui pouvaient éclater; mais, d'autre part, ses révélations envoyaient le comte à l'échafaud, et il ne se croyait pas le maître des secrets qu'il avait surpris. Quant à sa vie, il n'y songeait même point. Il demeura long-temps la tête appuyée aux barreaux, déchiré par ces combats. Le jour étant tout-à-fait tombé, il tira sa montre, la fit sonner dans l'obscurité, et s'assura que dans dix minutes tout serait décidé. Dans cette anxiété, il tenait les yeux fixés sur Laroche qu'il avait peine à distinguer dans la pâle clarté du ciel. Il crut bientôt apercevoir une faible lumière sur le fond noir du coteau. Peu après, une traînée de feu s'évanouit sans bruit dans les airs : c'était la première fusée, il en fallait deux pour le signal. Hercule respirait à peine. Après quelques secondes, qui lui parurent un siècle, une lueur sinistre annonça la fusée fatale, ses jambes fléchirent, et il allait quitter la fenêtre quand il vit une troisième fusée monter aussitôt après la seconde. Il ne se rappelait plus ce dernier signal; mais, assuré que l'exécution serait marquée par deux fusées, il vit là positivement un changement qui ne pouvait être

qu'un contre-ordre motivé par les évènemens de la matinée. Il joignit les mains dans son transport, comme pour remercier le ciel d'être du moins le seul à mourir. Sa dernière crainte était que les factionnaires ne donnassent l'alerte : il écouta avec de nouveaux battemens de cœur; tout demeurait tranquille, il n'entendit qu'un faible cliquetis et le pas du grenadier qui se promenait d'un bout à l'autre du corridor; mais, ainsi qu'il arrive souvent dans l'obscurité, ce silence et cette attention même le firent frissonner comme un enfant, et dans ce moment d'horreur involontaire il entendit une voix sourde qui disait près de lui :

— Ne faites point de bruit, quelqu'un va s'approcher de vous.

Cette voix, dans cette salle, et je ne sais quels souvenirs soudains de ses aïeux firent un moment chanceler sa raison.

— Êtes-vous préparé? reprit la voix.

— Approchez, dit Hercule en tressaillant, car cette voix, il crut encore la reconnaître.

Un bruit imperceptible se fit le long du mur, il fut suivi d'un froissement et d'un pas sourd, et le personnage, que le capitaine sentit à ses côtés, lui dit :

— Me reconnaissez-vous?

— Oui, mon père.

— N'ayez donc pas de crainte, je viens pour vous sauver.

— C'est vous, mon père, qu'il faut sauver, dit Hercule dans son agitation; mettez-vous en sûreté, il en est temps encore.

— Je sais tout, interrompit le comte, vous serez fusillé pour avoir refusé de nous dénoncer; ne perdons pas le temps, je ne songe plus qu'à vous. Vous êtes ici une centaine d'hommes, dans cinq minutes ils seront égorgés jusqu'au dernier. Je n'ai qu'à brûler l'amorce de ce pistolet sur le toit de cette maison; mes amis, cachés jusqu'au jour près d'ici, sauteront en trois bonds sur les postes. Impossible de leur résister, et vous êtes délivré infailliblement. Vous reconnaîtrez ensuite comme il vous plaira les façons d'agir de la république à votre égard. Je ne vous demande pas de prendre part à l'action. Dans tous les cas, voici des armes.

En même temps, le comte lui présentait dans l'ombre des pistolets qui tremblaient dans sa main, et que le capitaine repoussa doucement.

— C'est inutile, monsieur, je suis tout résolu à mourir; mais je veux mourir seul et sans mériter l'accusation dont on me charge.

D'ailleurs, j'ai prêté serment à la république; je ne deviendrais un traître qu'en m'échappant.

Le comte garda le silence un moment.

— Je vous entends, vous ne voulez point de violence. Tentons la fortune ensemble. Vous voyez combien j'ai pénétré facilement jusqu'à vous; il y a derrière la plaque de cette cheminée un passage qui a plusieurs issues sur les toits et dans les caves de cette maison. Vous n'avez qu'à me suivre, nous nous sauverons ou nous mourrons ensemble.

Hercule répondit d'une voix altérée :

— C'est une grande joie pour moi que de mourir avec votre estime; je ne puis renoncer à celle de mes camarades. Sauvez-vous seul, mon père; pour moi, je ne vous suivrai point.

— Et vous avez raison, dit brusquement le comte; je regrette qu'un homme comme vous ait servi une pareille cause. C'est donc là ce que vous voulez?

— Je voudrais aussi vous embrasser, mon père.

Le comte ouvrit les bras, et dans cet embrassement Hercule sentit que le visage du vieillard était mouillé de larmes. Entre ces deux hommes, il n'était pas besoin d'un mot de plus. Le comte se dégagea des bras de son fils, et disparut sans bruit comme il était venu.

Hercule, demeuré seul, et rassuré sur l'unique sujet de ses inquiétudes, se laissa tomber sur la grande chaise qu'on lui avait laissée, et, nul bruit extérieur ne l'alarmant sur l'évasion du comte, il s'endormit profondément.

A cinq heures du matin, un sergent vint le secouer, et lui dit avec émotion que l'exécution, d'abord marquée pour six heures, avait été retardée d'une heure, parce qu'on voulait attendre l'adjudant-général, qui serait alors arrivé.

— Mais j'ai pensé, mon capitaine, ajouta le vieux soldat, que vous ne seriez peut-être pas fâché d'avoir une heure devant vous.

Hercule s'assura facilement qu'il n'y avait point eu d'alerte dans la nuit.

— Capitaine, reprit le sergent, il y a là un paysan qui a pleuré toute la nuit au dehors, mais on a défendu de le laisser entrer.

— Je l'aurais embrassé avec plaisir, c'est un vieil ami; mais il faut obéir. Aussi bien ce pauvre Langevin m'aurait attendri. Dis-lui de ma part de s'en aller.

Hercule demeura seul, car aucun des officiers ne se sentit le cou-

rage de le revoir. A six heures, un piquet le vint prendre; deux sous-officiers se placèrent à ses côtés, et l'on se mit en marche en silence. Les troupes étaient en bataille à quelque distance du château, au milieu de ce plateau même où il était bâti, et d'où il commandait les coteaux voisins.

L'adjudant-général Malseigne venait d'arriver, et c'était le signal qu'on attendait. Le piquet parut sur le lieu de l'exécution, tandis que l'officier-général s'installait dans la salle même que le prisonnier venait de quitter. En passant devant les rangs, Hercule cherchait des yeux quelques-uns de ses camarades, mais ils ne purent soutenir ce dernier regard, et affectèrent de se détourner. Tout à coup un certain désordre se manifesta dans le groupe des officiers. Un homme décoré d'épaulettes sur un habit bourgeois tout souillé s'était jeté au milieu d'eux, et demandait impérieusement à parler à l'officier supérieur.

— C'est moi, dit le commandant Bescher; mais qui êtes-vous et qu'avez-vous à dire en un pareil moment?

— Précisément, le temps presse. Vous allez fusiller le meilleur officier de la république. Je suis le comte de Limoëlan. Vos soldats me connaissent.

— Assurez-vous de cet homme, s'écria le commandant.

— Je viens tout exprès; jugez-moi sur-le-champ, je suis prêt à vous donner les renseignemens qui vous manquent. Quant à cet officier, j'allais le faire fusiller pour nous avoir surpris. C'est moi qui l'ai blessé au bras. Le complot n'est plus à craindre, les gens qui me secondaient sont en sûreté; je vous livre ici le chef, mais ce jeune homme est innocent.

Hercule, jusque-là si ferme, pâlit au milieu des soldats, sans entendre ce que disait son père, mais ne le devinant que trop. Les officiers, déjà émus en sa faveur, pressentaient la vérité et admiraient l'étonnant caractère de ces deux hommes; ils entouraient le commandant, qui était fort touché lui-même et qui dit enfin :

— L'adjudant-général est là, cela le regarde; allez lui dire ce qui se passe et lui demander ses ordres.

Un officier partit, laissant les soldats sous les armes; les autres allèrent entourer Hercule. Le comte, debout entre deux grenadiers, attendait d'un air fort calme. En un clin d'œil, le lieutenant revint, et tous les spectateurs, en le voyant venir de loin, éprouvaient au même degré l'effet de cette scène. Cet officier remet un papier au commandant,

qui lit, jure sous sa moustache, et le jette en donnant un ordre. Il y avait sur ce papier ces mots tracés au crayon :

« C'est une comédie. Ils conspiraient en famille. Exécutez-les sur-le-champ; je prends tout sur moi. »

Les grenadiers qui escortaient le comte le conduisent à côté de son fils, et cette horreur s'exécute avec le silence et l'apparence impassible des mouvemens militaires. L'attendrissement du commandant perça dans ces mots dits à voix basse :

— Finissons-en vite.

En effet, les préparatifs furent si rapides, qu'on négligea de bander les yeux aux deux prisonniers. Au dernier commandement, le père et le fils se tournèrent l'un vers l'autre, et tombèrent ensemble sous les balles en se tenant embrassés.

L'adjudant-général Malseigne voulut bien donner à l'état-major de plus longues explications à déjeuner, et fit valoir notamment qu'il avait des instructions fort sévères, que le complot était redoutable, et que le père et le fils en étaient la tête. Il s'applaudit qu'on en fût venu à bout sans verser plus de sang. En effet, il fut approuvé et félicité par les autorités de Paris. C'était, disait-on, la dernière entreprise qui eût menacé de rallumer une guerre sérieuse dans les départemens de l'ouest.

A la fin du dernier automne, nous visitions les ruines du château de Beaulieu, quand on nous donna ces détails sur la famille Limoëlan. Un habitant de Saint-Florent, qui nous guidait, s'adressa, pour pénétrer dans le manoir, à un vieux paysan qui cultive quelque coin de terre dans le voisinage. Cet homme se munit des clés, et nous descendîmes par des escaliers ténébreux dans les souterrains où s'étaient passés la plupart de ces évènemens, qu'on nous expliquait sur les lieux à mesure que nous les parcourions. Nous marchions sous ces voûtes sombres à la clarté douteuse d'une lanterne, comme y avait marché Hercule de Limoëlan lui-même. Le vieux paysan nous donnait des détails minutieux, en employant volontiers la première personne du pluriel, que je pris long-temps pour une simple forme de son patois angevin; mais, en remontant, il m'échappa de demander à notre ami de Saint-Florent quel était cet homme.

— Eh mais, c'est Langevin lui-même, ce Langevin qui servait les MM. de Limoëlan, et c'est peut-être la même lanterne dont l'effet sinistre vous frappait tant là-bas qui a servi à M. Hercule.

Je considérai le paysan avec une curiosité mêlée de respect; mais je fus encore cette fois choqué de cet oubli, de cette froideur, de cette apathie de certains vieillards qui ont vu des choses mémorables. Pas un mot, pas un soupir, pas une marque de retour sur le passé n'était échappée à cet homme. Quand on fut remonté, je lui dis :

— Vous étiez donc présent à cette catastrophe?

Le paysan me regarda d'un air stupéfait, et il fallut que mon compagnon s'en mêlât pour lui arracher un : oui, monsieur.

— Eh bien! dites-moi, comment les bleus s'avisèrent-ils d'entrer dans la tour, dont les conduits étaient si difficiles et si peu connus?

— Voyons, Langevin, répondez à monsieur, dit mon compagnon pour m'appuyer.

— C'est moi qui les y menai pour le malheur de mes maîtres. J'aurais mieux fait de ne rien dire. Je croyais qu'ils n'étaient que quelques-uns à chercher notre jeune monsieur; mais ils étaient là une centaine cachés derrière les chênes pour guetter ce qui se passait : ils me suivirent tous. C'est ce qui fut le grand malheur de mes pauvres maîtres, puisqu'ils n'en sont pas revenus. On les fusilla bien tous les deux le long du champ.

Nous donnâmes quelque monnaie à Langevin, et quand nous fûmes à quelque distance, je dis à mon obligeant conducteur :

— C'est lui tout simplement qui a causé la mort de ses maîtres.

— C'est vrai, mais il ne s'en doute guère; il leur était fort attaché, il croit avoir tout fait pour le mieux, et puis les plus vives impressions s'effacent à cet âge.

ÉDOUARD OURLIAC.

MOUVEMENT

DE LA

POPULATION DE PARIS.

Dans une plaine qui n'était autrefois qu'un marécage de mauvais renom, sous un ciel assez maussade, qui d'ailleurs est sain, malgré ses caprices, et donne, année commune, 174 jours de beau temps, se trouve une cité sans rivale, quand on la considère comme foyer intellectuel, mais qui n'est plus que la troisième ville du monde, par rapport à l'étendue et à la population (1). La superficie occupée aujourd'hui par Paris donne 34,379,016 mètres carrés, dont 1,469,016 mè-

(1) Les sources que nous avons explorées sont, en premier lieu, les *Recherches statistiques sur la ville de Paris*, cinquième volume, publié en 1844, d'une collection entreprise en 1821. Ce dernier volume, le seul qui ait paru depuis la révolution de juillet, comprend, pour la période décennale écoulée de 1827 à 1836 inclusivement, dix-huit tableaux relatifs à la topographie, et cent vingt-trois tableaux qui expriment le mouvement de la population. Un texte plus détaillé et des tableaux synoptiques exposant les résultats décennaux ajouteraient beaucoup à l'utilité de ce travail. Nous avons aussi consulté le *Résumé statistique des dépenses et des recettes de la ville de Paris*, pendant une période de quarante-quatre ans (1797-1840), par M. Martin Saint-Léon (1 vol. in-4°); le volumineux budget de la ville de Paris, celui de l'administration des hospices, et beaucoup d'autres pièces émanées de l'autorité.

très d'eau. Si cette étendue était divisée par portions moyennes entre les Parisiens, chacun d'eux aurait pour domaine 43 mètres carrés; mais la distribution de l'air et de l'espace est fort inégale entre les habitans du centre et ceux des quartiers excentriques. Trois arrondissemens qui comprennent des faubourgs, le 1er, le 12e et le 8e, occupent de 4 à 6 millions de mètres carrés; au contraire, le 4e, le 7e et le 9e n'en mesurent que 5 à 700,000, soit environ la neuvième partie. Il résulte de cette disproportion que l'habitant du 1er ou du 8e arrondissement a pour se mouvoir un terrain de 83 mètres carrés, tandis que celui du 4e ou du 7e n'a qu'un carré de 12 mètres. La différence est bien plus grande encore, si l'on établit la comparaison non plus entre les douze arrondissemens, mais entre les quartiers qui sont, comme chacun sait, au nombre de 48. Habitez-vous le quartier des Champs-Élysées, votre lot est un carré de 190 mètres : êtes-vous l'un des hôtes laborieux du quartier des Arcis, 7 mètres carrés doivent vous suffire.

Le chiffre de la population parisienne à diverses époques pourrait être interrogé par les hommes d'état pour constater le degré de la vitalité nationale. Paris, c'est le cœur de la France, qui se gonfle et bat largement quand le pays prospère, qui se comprime pendant les mauvais jours. Le plus ancien des dénombremens officiels, celui de 1694, donne à la grande cité 720,000 ames, évaluation moins exagérée peut-être que ne le croyait le judicieux Vauban. A cette époque, l'étoile du grand roi n'avait pas encore pâli aux yeux des peuples. Le canon de Fleurus, de Steinkerque, de Nerwinde, retentissait glorieusement : on était à la veille de la paix de Ryswick. Vingt ans plus tard, après les pertes et les humiliations d'une guerre désastreuse, après les ravages de la famine et des épidémies, la population de Paris avait subi une dépression que les documens publics n'ont pas constatée, mais qui dut être considérable. On s'en ressentait encore un demi-siècle après la mort de Louis XIV, si toutefois on peut s'en rapporter au dénombrement approximatif de 1762, qui accuse seulement 600,000 ames. Une légère augmentation pendant le règne de Louis XVI, est un témoignage des efforts sincères de ce monarque pour le bien public; en 1784, une évaluation, basée par Necker sur le nombre des naissances, donna le chiffre 620,000, résultat confirmé postérieurement par des calculs plus précis. Tout à coup, le ciel s'assombrit, l'orage gronde : l'égoïsme et la peur déciment la ville du luxe et des plaisirs. Les uns se condamnent à l'exil; les autres vont se blottir obscurément dans les provinces, pour laisser passer la tempête.

Un recensement de 1789 n'attribue plus à la capitale que 524,186 individus. La décroissance continue sans doute jusqu'aux jours sanglans de 1793; il est regrettable pour l'histoire qu'on n'ait pas constaté à quel chiffre se réduisit la population parisienne pendant la terreur. La sécurité commence à renaître dès les premiers temps du consulat, et se manifeste par un épanouissement progressif de la société : on compte à Paris 548,000 habitans en 1801, et 580,000 en 1806. Cet essor est à peine suspendu par les derniers revers de l'empire. Avec le régime constitutionnel et la centralisation administrative poussée jusqu'à l'abus, la métropole devient un immense foyer lumineux dont l'expansion est surprenante. Trois ans après la restauration, Paris compte déjà 710,000 ames, et en douze ans ce nombre s'élève progressivement jusqu'à 880,000. La révolution de juillet, comme celle de 1789, éloigne momentanément les peureux et les mécontens. Le recencement de 1831 ne donne plus que 785,862 personnes, en comprenant la population mobile des établissemens militaires. La confiance renaît, la grande ville redevient, comme par le passé, le rendez-vous des gens d'affaires, le champ-clos des chevaliers d'industrie, le paradis des oisifs, et en 1836 un nouveau recensement signale 899,313 habitans. C'est, en cinq ans, une augmentation de 114,000 ames, ou environ 14 pour 100. Pour la banlieue, l'accroissement a été plus rapide encore, et s'est élevé, pendant la même période, à près de 25 pour 100, non compris les 10 à 12,000 personnes qui vont pendant les six beaux mois de chaque année habiter les communes rurales du département de la Seine. Enfin un dernier dénombrement, opéré en 1841, porte le total de la population parisienne à 935,361, et l'ensemble de la population départementale à 1,194,603. Ce surcroît de 36,000 ames pour la métropole, et de près de 100,000 ames pour les arrondissemens ruraux, serait un phénomène presque inquiétant, s'il n'avait pas une cause passagère, l'affluence déterminée par le grand travail des fortifications. Le recensement de 1841 ne nous étant connu que par ses résultats généraux, nous avons dû prendre pour base de nos appréciations le recensement analytique de 1836.

L'arrondissement le plus populeux à cette époque, comme encore aujourd'hui, était le sixième, qui renfermait 93,000 ames, tandis que le neuvième en comptait moitié moins. 12,055 individus avaient pour domicile les hôpitaux; 1,380 condamnés subissaient leur peine dans les prisons; il y avait dans les casernes 17,051 militaires; dans les établissemens religieux, 2,323 personnes. Les colléges au nombre de 10,

4 séminaires et plus de 300 maisons d'éducation renfermaient 9,251 enfans; cinq ans plus tôt, on en avait trouvé plus de 13,000; cette diminution serait-elle déjà un des effets de la lutte engagée contre l'Université? La population mobile logée dans les maisons garnies était évaluée à 35,000 individus, dont 500 étrangers. La base de la société, les familles, comprenaient environ 700,000 ames; aux familles étaient attachées plus de 110,000 personnes, les unes par les liens de la domesticité, les autres par des services divers. Un fait digne de remarque, c'est qu'en 1831 le nombre des femmes excédait celui des hommes d'environ 26,000, tandis qu'en 1836 on a compté 8,000 hommes en plus : cette différence en cinq années, ne pouvant être expliquée que par l'affluence des ouvriers de la province, est un symptôme d'activité industrielle.

Paris, en effet, n'est pas exclusivement la cité des Parisiens; c'est une propriété nationale, le rendez-vous de tous les Français : sa prospérité profite à chaque département; sa splendeur rayonne sur tout le territoire. On a constaté, en 1833, que la moitié des personnes qui résident à Paris n'y ont pas pris naissance. Sur 23,176 individus décédés, 10,858 étaient originaires des départemens, et 17 de nos colonies extérieures. En considérant que les provinciaux qui viennent à Paris pour y exercer un état sont en général des hommes faits, tandis que la population d'origine parisienne comprend en foule des enfans et des adolescens, on sera conduit à supposer que dans la classe des adultes, les Parisiens natifs sont moitié moins nombreux que les départementaux. En multipliant par 40 le chiffre des décès dans chaque classe, on obtient un total qui donne une idée assez exacte du nombre des survivans. A ce compte, en considérant que sur 5,274 provinciaux décédés à Paris, les seuls dont la condition ait pu être vérifiée, on a trouvé 866 individus de la classe dite libérale, on est conduit à conclure que plus de la moitié, que les deux tiers peut-être des personnes qui vivent à Paris de leur fortune ou de leur talent, y sont envoyées de tous les points du royaume. Paris gouverne la France, dit-on souvent avec l'accent du reproche. Erreur : c'est la nation qui daigne venir à Paris pour se gouverner elle-même. Les brillans salons de la société parisienne ne sont qu'un parlement à mille chambres où 70,000 députés de la province viennent représenter la civilisation française, de même que la France politique est représentée par ses mandataires spéciaux au Palais-Bourbon.

Dans l'ordre des professions salariées, certaines contrées semblent

prétendre au monopole d'une industrie spéciale. Ainsi, en poursuivant le calcul approximatif basé sur le chiffre connu des décès, on pourrait évaluer à plus de 5,000 le nombre des ouvriers cordonniers sortis de l'ancienne Lorraine. Presque tous les rudes enfans du Cantal, au nombre d'environ 7,000, se disputent les professions de chaudronniers, de charbonniers, de porteurs d'eau, de rémouleurs, de ferrailleurs. 4,000 maçons ou scieurs de long sont des oiseaux de passage qui ont leurs nids dans les montagnes de la Creuse. La plupart des marchands de vin et des tonneliers viennent de l'Yonne et de la Côte d'Or. Les femmes, attirées par les tristes chances d'existence qu'une grande ville offre à leur sexe, les servantes, les blanchisseuses, les filles de journée, appartiennent en général aux départemens qui avoisinent la capitale.

Dire qu'un millier d'étrangers, venus de toutes les contrées du globe, meurent annuellement à Paris, c'est porter à 40,000 le nombre de ceux qui y font résidence, soit passagèrement, soit d'une manière stable. Les laborieux Allemands y forment un groupe de 6 à 7,000; les Belges sont plus nombreux encore. Il y a environ 6,000 Savoyards, 4,000 Suisses, autant d'Anglais, et un peu plus de 600 Américains du nord.

Entre la métropole et les départemens, il n'y a qu'un échange profitable à la France entière : autant Paris reçoit de campagnards, autant il envoie de ses enfans dans les provinces. Les actes de l'état civil prouvent que l'affluence des étrangers ne lui est nullement nécessaire pour entretenir, pour accroître même sa population. De 1820 à 1829, la moyenne des naissances a été de 27,992 : pendant les sept années suivantes, période qui comprend les deux années désastreuses du choléra, cette moyenne s'est élevée à 28,475 : aujourd'hui, elle dépasserait 30,000. Les statisticiens calculent qu'il naît en France un enfant par 33 individus : si cette proportion était applicable à Paris, cette ville devrait renfermer un million d'ames. On a remarqué que les naissances masculines sont, en général, les plus fréquentes; mais la proportion entre les sexes est bientôt rétablie par un plus grand nombre de décès, pendant les deux premières années de l'existence des jeunes garçons.

De tous les enseignemens que puisse offrir la statistique, il n'en est pas de plus tristement significatif que la comparaison des naissances honnêtes à celles qui sont les fruits de la débauche et de la misère. Pendant la période comprise entre 1827 et 1836, la moyenne

décennale des enfans nés en légitime mariage a été de 18,778, dont 500 dans les hôpitaux. La moyenne des naissances hors mariage a été de 9,936, dont 4,865 dans les hôpitaux. Ainsi, plus d'un tie rs de la population de Paris naît en dehors de la loi sur laquelle repo la société, et sur trois Parisiens qu'on rencontre (1), on a chance d voir un bâtard! L'économie politique fait de merveilleuses théories sur les intérêts matériels et l'accroissement de la fortune publique. Le meilleur moyen d'enrichir une nation ne serait-il pas de la moraliser? Quelle charge accablante infligée à la partie honnête de la société par ceux qui vivent dans le désordre! Sur 10 enfans qui naissent dans les hôpitaux, il y en a 9 dont la naissance est le châtiment d'une faute. Sur 37 femmes mariées, il n'y en a qu'une qui soit réduite à faire ses couches dans un lit d'hôpital; la proportion est de 1 sur 2 pour les infortunées qui deviennent mères sans avoir été mariées.

Depuis quelques années, le nombre des enfans naturels reconnus tend à s'élever. Vers les dernières années de la restauration, les chiffres étaient d'environ 2,300 au moment de la naissance, et de 180 postérieurement à la naissance. En 1836, on comptait 2,667 reconnaissances dans le premier cas, et 250 dans le second. Nous ne pouvons voir un progrès moral dans cette augmentation : elle semble dénoter que le respect religieux pour l'institution du mariage s'éteint chez ceux même qui conservent par honneur le sentiment de la paternité. Il faut voir au contraire un symptôme favorable dans l'accroissement du nombre des enfans reconnus par le fait d'un mariage postérieur à la naissance. Au lieu de 852 mariages réparateurs constatés en 1827, on en a compté dix ans plus tard 1087. Cet heureux résultat est dû principalement à une société charitable, celle de Saint-François Régis, qui a pour but de procurer par de bons avis ou par des sacrifices d'argent la sanction légale et religieuse aux unions irrégulières. Depuis 1826, époque de sa fondation, jusqu'au 1er janvier 1844, cette société a fait consacrer 11,007 ménages illicites, et légitimer près de 9,000 enfans naturels.

Le nombre des mariages est proportionnel au chiffre absolu de la population. La moyenne des dernières années a été d'environ 8,200, c'est-à-dire qu'un mariage correspond à un groupe de 110 individus.

(1) Cette supposition n'est pas rigoureusement exacte, parce que la mortalité est plus grande d'au moins 20 pour 100 parmi les enfans naturels que parmi les enfans légitimes, et surtout parce qu'un assez grand nombre des femmes qui ont une faute à cacher viennent des départemens voisins chercher un refuge à Paris.

La comparaison entre les arrondissemens riches et ceux où les pauvres sont en majorité démontre que l'aisance et l'éducation n'influent pas d'une manière appréciable sur le nombre des mariages. On compte moins d'hommes veufs que de femmes veuves. Est-ce une raison pour conclure que les chances de mortalité sont plus grandes en ménage pour le sexe masculin? Nous ne le pensons pas. Beaucoup d'hommes renoncent à se marier par égoïsme ou par système; mais dès qu'ils ont éprouvé l'intimité conjugale, il leur devient difficile de recommencer la vie de garçon, et ils ne tardent pas à rechercher de nouvelles unions. Les femmes, au contraire, impatientes de se marier quand elles sont jeunes, s'accommodent fort bien plus tard de cette indépendance qu'apporte le veuvage. Voilà pourquoi les actes de l'état civil accusent beaucoup plus de célibataires du sexe masculin que du sexe féminin, et pourquoi, en revanche, on trouve 54,000 veuves contre 17,000 hommes veufs et non remariés.

Chaque fois que l'horloge a compté vingt minutes, une existence s'éteint et un deuil commence. Pendant la période décennale qui s'est écoulée de 1820 à 1829, le nombre total des décès a été de 238,980, ce qui donne en moyenne un peu moins de 24,000 par année; le nombre des femmes décédées a dépassé celui des hommes d'environ 4 pour cent. Pour la période qui commence à 1830, la moyenne peut être évaluée à 25,000 morts par année, soit environ 69 par jour. Une exception doit être faite pour les calamités accidentelles, comme la guerre civile ou les épidémies. Ainsi, nous comptons à part 688 personnes tuées dans les journées de juillet, 275 tuées dans la sanglante émeute du cloître Saint-Merry, et 18,602 victimes du choléra. L'histoire du fléau de 1832 est écrite dans les tables mortuaires que nous avons sous les yeux. Quelques cas éclatent dès le mois de mars, et aussitôt une frayeur aussi contagieuse, aussi funeste que la maladie, prédispose la population parisienne aux plus effrayans phénomènes. 12,733 victimes succombent en avril. On respire, on se sent renaître les deux mois suivans; en juillet, une subite recrudescence emporte 2,573 personnes. Après cette seconde crise, le principe contagieux s'éteint progressivement, mais beaucoup plus lentement qu'on ne le suppose d'ordinaire : ainsi les états mortuaires signalent encore 505 cholériques décédés en 1833, et 25 en 1834. Il est à remarquer que la mortalité a été beaucoup moindre que d'ordinaire pendant les années qui ont suivi le choléra, comme si les funérailles de 1832 n'avaient été qu'une avance faite à la mort.

Sur les 24,057 personnes décédées en 1836, on en a compté 14,645

qui ont terminé leur existence chez elles, dans une aisance plus ou moins grande, 8,326 qui ont fini leurs jours dans les hôpitaux, 64 qui sont mortes dans les prisons, 289 qui ont eu pour dernier lit les dalles glacées de la Morgue. Ces résultats, que chaque année reproduit avec d'imperceptibles différences dans les chiffres, sont profondément tristes. Ils démontrent que dans cette cité si fière de sa civilisation et de son opulence, plus du tiers des citoyens périraient sans secours et peut-être sans asile, si la charité publique ne les recueillait à leurs derniers momens. Même parmi ceux qui rendent le dernier soupir dans un lit qui leur appartient, un tiers seulement a vécu dans l'aisance. C'est une conjecture qu'on peut tirer du tableau des inhumations faites l'année dernière, dans les trois cimetières de Paris. Sur 22,661 enterremens, déduction faite de ceux qui ont été opérés à la charge des hospices et hôpitaux, il y a eu 1566 achats de terrain à perpétuité, et 4,763 locations temporaires. La fosse commune, triste rendez-vous des pauvres, a englouti 16,332 cadavres.

Même dans les phénomènes qui sortent de l'ordre naturel, la persistance des résultats, le retour périodique des mêmes chiffres étonne le statisticien. Quand une année commence, on peut prédire qu'un peu plus de neuf cents Parisiens périront de mort violente, accidentelle ou volontaire. Deux cents à deux cent vingt individus seront asphyxiés par submersion, une cinquantaine par strangulation. La mode seule conserve quelque empire jusque sur le suicide : ainsi en 1832, le plus grand nombre des malheureux qui se sont donné la mort se sont précipités dans la Seine; en 1834 et 1835, après quelques catastrophes qui avaient frappé l'imagination populaire, on préféra l'asphyxie par le charbon. Les hommes figurent pour les trois quarts dans le tableau des morts soudaines; il y a pourtant une catégorie de victimes, celles qui périssent par la brûlure, qui appartiennent presque toutes au sexe féminin.

Représentons-nous maintenant le mouvement de cette ruche immense où bourdonnent, à côté des laborieuses abeilles, tant de guêpes malfaisantes et stériles. Essayons de classer les habitans de Paris par rapport à la profession qu'ils exercent. Les *Recherches statistiques*, publiées récemment par ordre de M. le préfet de la Seine, distribuent la population parisienne en cinq catégories, en comprenant dans chaque groupe toutes les personnes qui vivent de la profession exercée par le chef de la famille. Par exemple, pour un banquier réunissant chez lui sa femme et trois enfans, on compterait cinq personnes dans la classe

des commerçans. En appliquant cette règle au recensement de 1831, on est arrivé aux résultats suivans :

Personnes de tout âge et de tout sexe trouvant, soit directement, soit indirectement, leurs moyens d'existence dans l'exercice des	1°	professions libérales.....	125,788,	ou 16	pour 100.
	2°	— commerciales.	70,727,	9	—
	3°	— mécaniques...	337,921,	43	—
	4°	— salariées.....	172,890,	22	—
	5°	— militaires....	78,586,	10	—
			785,862	100	

On s'étonnerait avec raison qu'un sixième de la population parisienne appartînt aux professions libérales, si nous n'ajoutions pas qu'on a compris dans cet ordre tous ceux qui vivent tant bien que mal d'un revenu capitalisé, d'un emploi, d'un talent. Ainsi, la moitié de ce premier groupe est formée par les propriétaires et les rentiers, au nombre de 61,000; mais, combien de propriétaires nécessiteux, combien de rentiers dont l'existence n'est qu'un prodige d'économie! 27,000 employés ou commis végètent, à peu d'exceptions près, dans des conditions subalternes. Quant aux personnes engagées dans les carrières où la culture de l'esprit est une nécessité, si peu nombreuses qu'elles puissent être, elles le sont beaucoup trop sans doute pour les ressources que leur offre notre société. Les fonctions qui ont pour base la science des lois, la magistrature, la procédure, le notariat, procurent à 7,000 personnes environ une existence plus souvent honorable que lucrative; combien d'avocats sans causes sur les 977 inscrits à la cour royale, sans compter 760 stagiaires! Il est triste pour les médecins, mais heureux pour la société que le nombre des malades n'augmente pas en proportion de celui des docteurs : au lieu de 1090 reçus en 1833, on en possède aujourd'hui 1430. Évaluer à 10,000 ames la famille des architectes, sculpteurs, peintres, dessinateurs et graveurs, ce serait assurément rester au-dessous de la réalité. Quant aux artistes musiciens et aux hommes de lettres, les documens officiels ne nous fournissent pas les moyens d'en opérer le dénombrement avec le degré d'exactitude désirable. Bien que tout le monde ait aujourd'hui la prétention d'écrire, et que la musicomanie soit un des travers de notre époque, nous croyons qu'en général le nombre de ceux qui cultivent les arts ou la littérature, avec l'intention d'en faire exclusivement leur métier, tend à décroître depuis quelques années : d'amers désenchantemens ont fait évanouir bien des vocations douteuses.

On a groupé, dans la catégorie des *professions commerciales*, les spéculateurs qui revendent en gros ou en détail des produits qu'ils n'ont pas fabriqués, depuis le banquier qui vend de l'argent jusqu'au brocanteur qui s'adresse aux passans dans les rues. Cette classe, évaluée à 70,727 personnes en 1831, en comprendrait au moins 81,000 aujourd'hui, si on lui attribuait une augmentation proportionnée à celle de la population totale. Ce chiffre, dans lequel le sexe féminin est en majorité, fait supposer environ 12,000 boutiques. Évaluer à 2,000 familles, soit 10,000 têtes, cette aristocratie de comptoir qu'on appelle le haut commerce, ce serait sans doute une exagération. Les neuf dixièmes des individus de cette catégorie sont donc de petits détaillans réduits à exploiter les plus pressans besoins de la foule qui vit au jour le jour. On remarque avec peine que les plus nombreux sont les cabaretiers : on en compte, femmes et enfans compris, environ 7,000; viennent ensuite les épiciers, 4,000; les fruitiers, à peu près autant; les limonadiers, 2,400; les bouchers, 2,000; les charcutiers, moitié moins. Le nombre des marchands ambulans dépasse 10,000. Le petit commerce a maintenant des ennemis dont il ne soupçonne pas même l'existence : il a été dénoncé par plusieurs économistes comme un fléau pour le peuple. Le bénéfice que le boutiquier prélève, comme intermédiaire entre le producteur et le consommateur, est, dit-on, un impôt d'autant plus dangereux qu'il pèse exclusivement sur les classes pauvres, et on appelle, comme un progrès, l'époque où l'ouvrier pourra s'approvisionner directement aux meilleures conditions de la fabrique.

Pour croire à la possibilité d'un tel changement, il faut n'avoir jamais observé les habitudes populaires. Ce qui soutient le petit détaillant, c'est qu'il fait crédit : le plus habile à étudier son voisinage, à discerner ceux avec qui on peut avoir la main facile, est le plus sûr d'achalander son comptoir. Pour la femme de l'honnête ouvrier, la grande politique est de ménager son crédit chez ses fournisseurs, et, dans ces familles dont les ressources sont si incertaines, n'est-ce pas une grande sécurité que la certitude d'avoir, quoi qu'il arrive, du pain à donner aux enfans, un verre de vin quand le père rentrera le soir brisé de fatigue et trempé de sueur? Sans ce besoin de crédit qu'a le pauvre et qui lui coûte si cher, le petit commerce succomberait probablement avant même que la philanthropie s'en mêlât; il céderait à l'action absorbante des puissans capitaux : de grands comptoirs régis en commandite feraient fermer par milliers ces échoppes boueuses et

enfumées qu'on appelle des boutiques; on verrait le débit des liquides se concentrer dans certains entrepôts, celui des comestibles dans de vastes magasins d'épiceries, de même qu'on voit déjà presque toute la vente des tissus monopolisée par de grands magasins de nouveautés.

La troisième catégorie, celle des *professions mécaniques*, qu'on évaluait, il y a quatorze ans, à 337,921 personnes, et qu'on peut sans crainte estimer à 380,000 aujourd'hui, est la plus nombreuse de toutes. Elle comprend les industriels proprement dits, c'est-à-dire ceux qui se livrent pour leur propre compte, ou à titre d'auxiliaires salariés, à la fabrication des produits échangeables. Les études faites par l'autorité municipale pour l'établissement d'un conseil de prud'hommes présentent une classification des industriels parisiens. En ne s'arrêtant qu'aux professions bien caractérisées, on en a compté environ 125 susceptibles d'être réparties en cinq sections (1). La première comprend vingt-quatre industries appliquées à la confection des fils et tissus. On trouve dans cette classe 2,480 fabricans aptes à concourir à l'élection des prud'hommes, c'est-à-dire exerçant depuis six ans au moins, et n'ayant jamais été en état de faillite. La seconde section, réunissant au moins vingt métiers dans lesquels on travaille les métaux, possède 5,627 notables, seulement parmi les fabricans établis. On s'étonnerait d'y trouver 650 maîtres horlogers, 742 bijoutiers, 420 fabricans d'instrumens de musique, 225 fabricans de bronze, etc., si l'on ne savait pas que Paris excite et alimente le luxe d'une grande partie de l'Europe. La troisième section, celle des produits chimiques, comptant quarante-six professions, ne réunit pourtant que 2,321 électeurs-prud'hommes. Sous le titre de professions diverses, on a groupé dans une quatrième section trente-cinq métiers qui fournissent 4,491 notables. On remarque, parmi les plus nombreux, les maîtres bottiers, 780; les ébénistes, 702; les chefs des industries relatives à la typographie et à la lithographie, 778. La dernière section, non admise dans l'ordonnance qui a constitué les prud'hommes, concerne spécialement l'industrie du bâtiment, c'est-à-dire qu'elle comprend 412 entrepreneurs de maçonnerie, 660 maîtres menuisiers, 500 maîtres serruriers, 462 peintres-vitriers, etc.; en tout : 4,080 notables.

(1) Nous consultons, non pas la nomenclature qui a servi de base au projet récemment ordonnancé, mais celle qui justifiait le projet de 1841, parce qu'elle nous paraît beaucoup plus détaillée.

Qu'à ces chefs d'établissemens, en exercice depuis six ans et de réputation intacte, on adjoigne 6,000 contre-maîtres et ouvriers patentés, on aura en total 26,000 propriétaires ou directeurs d'ateliers. Cette aristocratie de l'industrie, à raison de 4 ou 5 personnes par ménage, ne donne approximativement que 120,000 ames. Or, comme la population industrielle, prise dans son ensemble, doit dépasser aujourd'hui 380,000 ames, la différence entre ces deux chiffres, soit 260,000, représente la foule nécessiteuse des petits fabricans et des ouvriers à livrets. Il est à regretter que les publications du gouvernement ne nous permettent pas d'établir avec exactitude la statistique de la classe ouvrière. Le relevé des livrets, dressé à la préfecture de police pour une période de six années (1836-41), embrasse 118 professions et donne les résultats suivans, en nombres arrondis :

Livrets nouvellement demandés.....	152,000;	moyenne par année.	25,300
Visa d'arrivée à Paris.....	62,000;	—	10,300
Visa de départs de Paris.....	83,000;	—	13,800
Bulletins d'entrée chez les maîtres...	258,000;	—	43,000
Bulletins de sortie de chez les maîtres.	215,000;	—	35,800

Ce tableau donnerait la plus fausse idée du mouvement de la population industrielle. C'est que depuis long-temps, le décret de l'an XII, qui règle la police des ateliers, est tombé en désuétude faute de sanctionpénale contr e les maîtres et les ouvriers qui refusent de s'y soumettre. La plupart des ouvriers, et ordinairement, disent les rapports officiels, les plus anciens et les meilleurs ne prennent pas de livrets : ceux qui en ont négligent le plus souvent de les faire viser par les maîtres, lorsqu'ils changent d'ateliers. Rien ne serait plus trompeur pour le statisticien qu'un règlement si mal observé. Il faut donc en revenir aux calculs basés sur les tables mortuaires, pour faire le dénombrement approximatif des personnes engagées dans les plus importantes spécialités de l'industrie parisienne. En comprenant sous le même chiffre tous les membres de la famille, on s'éloigne moins de la réalité pour cette classe que pour la précédente, puisque souvent les femmes et les enfans y sont utilisés. Le groupe des ouvriers cordonniers paraît le plus nombreux : on y compte environ 24,000 têtes. Viennent ensuite les tailleurs, 20,000; les menuisiers, 14,000; les orfèvres, joailliers, bijoutiers et ouvriers des industries accessoires, 12,000; les serruriers, 10,000; les maçons, 8,000; les ébénistes, 5,000; les typographes de diverses classes, 8,000; les chapeliers, 5,000; les coiffeurs, 5,000. En cherchant à nous rendre

compte de la condition de la majorité des femmes, nous trouvons au moins 40,000 couturières et ouvrières en linge, en comprenant les maîtresses d'atelier, 17,000 blanchisseuses, 15,000 lingères travaillant pour la plupart à leur propre compte; 6,000 ouvrières en châles; 5,000 brodeuses, 1,500 fleuristes, etc. Le commerce, avons-nous dit, spécule en général sur les besoins de la foule : on remarque, au contraire, en parcourant la liste des diverses industries, qu'elles s'adressent pour la plupart aux classes à qui le luxe est permis.

Bien que dans les trois catégories précédentes le plus grand nombre des individus vive d'un salaire, on a groupé, sous le titre spécial de *professions salariées*, les domestiques et gens à gages qui sont rapprochés de la domesticité par la nature de leurs services. Cette classe inférieure, évaluée en 1831 à 173,000 ames, en doit comprendre au moins 200,000 présentement. Les gens sans état qui vendent leurs bras au jour le jour y figurent environ pour 60,000, tant hommes que femmes. Cette race grossière et âpre au gain, qui, des plus pauvres cantons de la France, s'abat chaque année sur Paris et y monopolise les rudes métiers de commissionnaires, de charbonniers, de porteurs d'eau, de frotteurs, forme une famille à part d'au moins 16,000 individus. La classe des domestiques proprement dits dépasse en nombre 50,000 personnes, dont les trois quarts sont du sexe féminin. On remarque que sur 10 servantes une seule est mariée : cette particularité ne donne-t-elle pas l'explication de bien des désordres? Les services spéciaux de la domesticité font vivre en outre 20,000 portiers, 11,000 cuisiniers, 10,000 cochers ou garçons d'écurie, 3,000 gardes de malades ou d'enfans, etc. Cette énumération est triste; nous ne la pousserons pas plus loin.

La population militaire, évaluée à 80,000 ames, comprend, outre les soldats de la garnison casernés dans l'enceinte de Paris, les militaires de tous grades, en activité ou en retraite. Les femmes et les enfans figurent dans ce nombre pour un seizième, environ 5,000 ames.

Après avoir ainsi groupé les habitans de Paris par rapport aux métiers qu'ils exerçent, on s'étonne du petit nombre des existences faciles et bien assises, comparé à la multitude des destinées précaires et douloureuses. L'aisance, et, dirons-nous si l'on nous pardonne d'emprunter au langage vulgaire une de ces expressions pittoresques qui donnent un corps à l'idée, *le pain cuit pour l'avenir* semble assuré, comme par privilége, à un individu sur dix. Ce fait acquiert la puissance d'une démonstration mathématique par le contraste des deux classes placées aux extrémités dans la hiérarchie des conditions, la

classe électorale et celle qui est réduite pour vivre à implorer la charité publique. Sur la liste des électeurs politiques dressée en 1836 pour le département de la Seine, 14,608 noms appartenaient aux douze arrondissemens de Paris; 70,000 personnes au plus participent donc à cette aisance que peut faire supposer une contribution directe de 200 francs par famille. Beaucoup de rentiers, d'employés, d'artistes, nous dira-t-on, sont riches sans être électeurs; mais aussi, combien de propriétaires dévorés d'hypothèques, de patentés aux abois, qui possèdent la capacité électorale sans offrir en réalité cette garantie de fortune que la société leur demande! A ces chiffres, opposons la statistique de la population indigente.

En 1841, on a compté 29,282 ménages indigens, comprenant 66,487 individus (1). C'était, comme aux derniers temps de la restauration, 1 pauvre sur 13 personnes. Les termes de cette proportion moyenne varient beaucoup entre les divers quartiers de Paris. On ne compte dans le 2e arrondissement qu'un indigent sur 33 habitans; dans le 12e et le 8e, 1 personne sur 6 réclame comme un droit la charité publique. Le tiers de ceux qui meurent à Paris ne laissent pas de quoi se faire inhumer, et, sur 3 enterremens, il en est un dont l'administration doit supporter les frais. En voyant un jour de fête la foule insouciante et fièrement endimanchée, qui croirait qu'un individu sur 4 est condamné à rendre son dernier souffle dans un lit d'hôpital? Telle est pourtant la proportion ordinaire des décès constatés dans les établissemens ouverts à la pauvreté. Quel logement peut-on obtenir pour un loyer de moins de 100 francs? Un galetas dans une masure! 18,000 ménages, composés de 2 à 3 personnes, n'ont pas d'autres habitations. Un très grand nombre d'ouvriers loge au jour le jour dans de misérables garnis, dont la location devient plus dispendieuse à la longue qu'un établissement salubre et convenable. Cette race nomade, évaluée, il y a dix ans, à 28,000 têtes, en comprend 12,000 de plus en raison de l'affluence déterminée par la grande entreprise des fortifications. Si la caisse d'épargne de Paris reçoit annuellement 40 mil-

(1) Le budget de l'administration des hospices pour 1843 déclare 35,582 ménages indigens, comprenant 19,567 hommes, 30,994 femmes, et 35,840 enfans, en total 86,401 individus. A ce compte, les personnes secourues en qualité d'indigens auraient augmenté en nombre de plus de 20 pour 100 en deux ans. Les administrateurs, comme effrayés de ce résultat, ont ajouté que ces derniers chiffres n'étaient pas d'une exactitude rigoureuse, et que le prochain recensement triennal donnerait lieu à de nombreuses radiations. Il faut donc s'en tenir provisoirement à l'état détaillé de 1841.

lions, dont la moitié est fournie par les classes qui vivent d'un salaire, le Mont-de-Piété enregistre de son côté 1,400,000 articles dont la valeur totale, estimée à 24 millions par les prêteurs, doit représenter intrinsèquement une somme de 50 à 60 millions.

Presque tous les métiers fournissent des noms à la liste des infortunés qui ont le triste courage de faire constater officiellement leur misère. On y remarque 164 hommes lettrés, désignés par les qualifications d'employés, d'instituteurs ou d'écrivains : on en comptait à peu près le double, il y a dix ans. Est-ce à dire que les professions érudites offrent présentement plus de ressources que par le passé? Nous n'osons pas le croire, et si l'on compte moins de victimes dans les voies littéraires, c'est, comme nous l'avons déjà dit, que l'encombrement tend à y diminuer. Les artistes ont plus de ressources que les écrivains contre la dernière misère. L'instrumentiste qui ne craint pas de déroger s'enrôle dans les orchestres des bals publics. Les peintres dont les toiles ne trouvent pas d'acheteurs, peuvent accepter certains travaux de décoration. 39 musiciens seulement ont sollicité des aumônes; pas un indigent n'a pris la qualification de peintre. Quant aux professions manuelles, le nombre des indigens qu'elles produisent semble en général proportionné à celui des ouvriers qu'elles emploient : on pourrait conclure de cette remarque qu'il n'y a pas, comme le vulgaire paraît le croire, de métiers absolument bons ou mauvais, et que cette concurrence qui enfante la misère est à peu près égale dans tous les ateliers. Parmi les chefs de ménage indigens, 2,196 appartiennent à l'industrie du bâtiment, qui comprend une vingtaine de professions, depuis le maçon jusqu'au fumiste. Les cordonniers inscrits sont 1011; les tailleurs, 477; les petits brocanteurs, 778; les hommes de peine, dont l'unique ressource est de vendre au jour le jour leur force musculaire, 2,934. Les professions serviles donnent les résultats suivans : portiers, 1,283; cochers et charretiers, 311; chiffonniers et balayeurs, 271. On a déjà remarqué que les domestiques proprement dits, ceux qui se vouent au service intérieur des familles, trouvent moyen de déposer aux caisses d'épargne, à peu près autant à eux seuls que les classes ouvrières prises dans leur ensemble (1). Ajoutons à notre tour que la domesticité est peut-être, de toutes les professions, celle qui fournit le moins d'indigens, relativement au grand nombre des individus qu'elle occupe. Plus de 50,000 domesti-

(1) De 1836 à 1841, les classes ouvrières ont contribué aux dépôts dans la proportion moyenne de 24 pour 100, et les domestiques dans la proportion de 21 pour 100.

ques des deux sexes n'envoient aux bureaux de charité que 315 nécessiteux. Après ces résultats, il est un autre chiffre que nous ne pouvons plus écrire sans un sentiment de honte pour l'époque présente, sans effroi pour l'avenir de cette société française qui aime à se croire l'institutrice des nations : c'est le chiffre concernant les imprimeurs typographes. Sur un groupe que nous avons évalué à 8,000 ames, en y comprenant les femmes et les enfans, nous supposons 3,000 ouvriers chefs de ménage. Eh bien! 149 sont à l'indigence, 1 sur 20, tandis que la proportion pour les laquais et les servantes est de 1 sur 160! Qu'on endosse la livrée, et on aura huit fois moins de chances de tendre la main sur ses vieux jours qu'en se livrant à cette profession qui, dans l'ancienne hiérarchie industrielle, constituait une sorte de noblesse!

Les femmes réduites à demander des secours appartiennent presque toutes à ces professions indécises dans lesquelles la plupart se réfugient quand elles commencent à s'apercevoir que le trésor de leur jeunesse a été follement gaspillé. On trouve parmi les indigens inscrits 876 blanchisseuses, 938 femmes de ménage, 1,060 revendeuses, 2,127 ouvrières à l'aiguille, et 3,532 infortunées obligées d'avouer qu'elles sont sans état. Le nombre des femmes réduites à la misère par l'abandon de leurs maris a suivi, depuis douze ans, une progression inquiétante, si on l'accepte comme une mesure de la moralité populaire. Au lieu de 1,325 inscrites en 1832, on en a trouvé 1,898 en 1841. Tant de souffrances, tant de honte qu'il faut subir, ne sont pas exclusivement réservées aux enfans de la grande ville. Paris, nous le répétons, n'est qu'un lieu de rendez-vous où les étrangers font nombre pour moitié. Dans la catégorie des nécessiteux, la proportion des provinciaux atteint presque les trois quarts. Sur 29,000 chefs de ménages indigens, il y en a 21,000 qui sont originaires des départemens. La province ne connaît Paris que par un reflet de sa splendeur, par un écho de ses folles joies. On se décide à quitter le village sous la fascination d'un beau rêve. Les derniers regards qu'on jette sur le vieux clocher, sur le toit de chaume, sur les vieillards inquiets et défians, sur les jeunes voisins ébahis et jaloux, sont des regards d'orgueilleuse pitié : en songeant, sur la route, aux fortunes qui se font à Paris, aux plaisirs qu'on y rencontre, on se sent le pas léger et l'humeur riante; on arrive enfin dans le lieu d'enchantemens, et c'est pour y trouver la honte et les angoisses de la mendicité.

Si la société n'était pas portée à secourir les pauvres par devoir et par entraînement de cœur, elle devrait encore le faire par égoïsme.

Il est rare que la misère provoque immédiatement le crime; mais elle y mène par le dérèglement de la conduite, par une dégradation qui dégénère à la longue en une sorte de sauvagerie. On a évalué à 55,000 ames la partie vicieuse de la population parisienne; sur ce nombre, dans lequel les hommes sont en majorité, 25,000 personnes peuvent être conduites devant les tribunaux par l'irrégularité de leur vie, sans être précisément malfaisantes : les 30,000 autres constituent cette classe dont la démoralisation effrontée, dont l'audace coupable sont pour les citoyens paisibles un danger permanent. Parmi ceux qui commencent par la filouterie pour arriver à l'assassinat, le plus grand nombre, n'en doutons pas, sont des malheureux qui n'ont pas eu assez de force morale pour résister aux mauvais conseils de la misère. Les 20,000 femmes suspectes que Paris renferme, à ce qu'on assure, ne sont-elles pas presque toujours des ouvrières à qui il eût été difficile de proportionner leurs ressources légitimes à leurs légitimes besoins? C'est de cette classe que sortent les créatures dégradées qui en viennent à faire métier de la débauche. On en comptait, il y a peu d'années, environ 8,000, dont la moitié trouvait moyen de se soustraire à la surveillance de la police.

Hâtons-nous de parcourir les neuf prisons de Paris; énumérons les diverses catégories de détenus qu'elles renferment. Nos chiffres, relevés sur les états officiels, exprimeront une moyenne de sept années, de 1836 à 1842 inclusivement : jeunes garçons détenus, sans accusation préalable et par mesure de correction paternelle, 24; reclus par mesure de précaution administrative, infirmes, malades dangereux, enfans en bas âge, 432 hommes et 751 femmes; prisonniers pour dettes envers le gouvernement, 24; prisonniers pour dettes incarcérés sur la poursuite de créanciers particuliers, 150 hommes et 8 femmes. Ce dernier chiffre montre que nos mœurs commerciales sont heureusement loin de la rigidité anglaise. Avant l'adoption d'un bill voté récemment sur la motion de lord Brougham, les trois prisons de Londres contenaient 620 débiteurs, dont la plupart étaient incarcérés pour des sommes très faibles. Le nouveau bill, ayant statué qu'on n'encourrait plus la perte de la liberté pour une dette inférieure à 20 livres sterling, a réduit immédiatement le nombre des détenus à 250. Il y a ordinairement dans les prisons de Paris 1,200 hommes environ et 250 femmes, retenus sous le coup d'une prévention, ou dont la condamnation n'est pas définitive. Quant aux condamnés qui ont eu à subir leur peine dans les geôles du département, la moyenne en a été de 1,440. Ce nombre se décompose ainsi : condamnés correc-

tionnellement à un an ou moins d'emprisonnement, 841 hommes et 155 femmes : dans ces nombres, chose effrayante, les enfans au-dessous de seize ans, les gamins de Paris, figurent pour 450. Les détentions correctionnelles de plus d'une année doivent être subies dans les maisons centrales. Il y a communément 250 condamnés de cette catégorie qui attendent leur transfèrement, à moins qu'ils n'aient été autorisés à rester dans les prisons de Paris par faveur et à charge de se nourrir à leurs frais. Les prisonniers criminels, détenus également dans l'attente de leur translation, sont au nombre moyen de 72. En résumé, 42,000 à 44,000 individus entrent annuellement dans les prisons de Paris; un nombre à peu près égal en sort par acquittement, par libération, par remise de peine, par translation, par évasion, par décès : ce roulement retient d'ordinaire sous les verroux 3,000 à 4,000 personnes. En 1842, le nombre des journées de présence a été de 1,344,442, et la dépense totale de 1,279,909 fr. Les condamnés d'origine parisienne se trouvent en outre au nombre d'au moins 1,200 dans les dépôts de mendicité de Saint-Denis et de Villers-Cotterets, au nombre de 1,258 dans les diverses maisons centrales de détention, au nombre d'environ 500 dans les bagnes.

Il faut, malgré notre répugnance, compléter par un dernier trait le lugubre tableau des misères et des infirmités de la grande ville. Le nombre des aliénés du département de la Seine a été porté, par la dernière évaluation, à 3,685. Plus des deux tiers de ces malheureux, appartenant aux classes nécessiteuses, doivent être enfermés dans les hôpitaux, où leur entretien retombe à la charge du public. La dépense annuelle de chaque aliéné indigent est de 545 francs, et 885,404 journées de présence en 1841 ont occasionné un sacrifice total de 1,328,106 francs.

L'impression que laisse cette revue rapide de la population parisienne est, ce nous semble, mélangée d'inquiétude. Évidemment, la capitale de la France tend à devenir, comme Londres, un immense marché d'affaires, une monstrueuse agglomération d'hommes : les abus de la centralisation administrative, la convergence de tous les chemins de fer vers la métropole, la domination intellectuelle de la presse et des tribunes parisiennes, l'attraction du luxe et de la mode, hâteront de plus en plus ce résultat. Tout ce qui ressemblait jadis à un accroissement de population était, pour nos pères, un gage de prospérité publique. Le temps de cette philanthropie naïve est passé. Chacun sait aujourd'hui que la force d'une nation réside moins dans le nombre que dans la vigueur physique, dans l'énergie morale de

ceux qui la composent : on sait aussi que les plus grands foyers de population sont, toutes proportions gardées, ceux qui renferment le plus de souffrances et de misères. Le danger que nous entrevoyons n'est pas encore apparent pour tous les yeux; de brillantes illusions entretiennent la sécurité. Paris a des revenus considérables : son administration municipale est aussi intelligente que zélée. D'immenses travaux d'amélioration ou d'embellissement sont achevés; d'autres projets, plus grandioses encore, sont à l'étude et arriveront à terme, puisque l'argent ne manquera pas. Cette transformation de la vieille cité, que nous remarquons à peine parce qu'elle s'accomplit insensiblement sous nos yeux, frappe d'admiration les étrangers qui nous visitent à distance. Dans la vie privée, les progrès du luxe sont plus merveilleux encore. Mais quel est, au fond, l'effet de cette splendeur? La pauvreté en est comme offusquée, et cherche l'obscurité pour y cacher sa honte. Dans la classe moyenne, quiconque a quelques ressources les épuise pour faire bonne contenance, car paraître est devenu un des besoins de la vie, besoin de vanité pour quelques-uns, besoin de considération et de crédit pour le plus grand nombre. De cette émulation de sacrifices il résulte un éclat superficiel et trompeur, un éblouissement universel qui nous aveugle sur les douleurs réelles et profondes. Il est bon que l'attention publique soit attirée sur ce point, et c'est pourquoi nous avons essayé de donner une signification morale aux chiffres muets et froidement alignés dans les colonnes des documens officiels.

A. Cochut.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

RÉCEPTION DE M. MÉRIMÉE.

Voilà deux siècles bientôt que le bonhomme La Fontaine écrivait :

On ne peut contenter tout le monde et son père;

il est probable que, dans deux autres siècles, la sentence ne sera pas moins banale qu'aujourd'hui, parce qu'elle ne sera pas moins vraie. L'unanimité ne s'obtient nulle part, et particulièrement dans les lettres. En politique, on en a vu qui se contentaient d'une majorité modeste; en littérature, il est permis d'être plus humble encore, et de briguer de préférence les simples suffrages de la minorité. Benjamin Constant disait que d'ordinaire le bon droit est de ce dernier côté ; c'est un propos qu'on trouve exécrable quand on est ministre, et parfait quand on ne l'est plus. La politique a ses variations; mais, dans les lettres, je tiens la maxime pour toujours excellente. On peut dire qu'en littérature l'aristocratie n'a cessé de maintenir son autorité, parce que, au lieu de priviléges, elle se trouve avoir des droits. Il n'y a de succès légitime que celui qui descend de la classe lettrée à la foule; celui au contraire qui monte de bas en haut ne saurait être qu'un engouement passager. Là est la sanction de toute po-

pularité durable; là éclate la profonde différence qui sépare *le Lépreux* des *Mémoires du Diable* et *Colomba* des *Mystères de Paris*. Je l'avoue, M. Xavier de Maistre n'a pas fait la fortune des cabinets de lecture, et le nom de M. Mérimée n'a guère été crié à son de trompe dans les carrefours du feuilleton pour convoquer l'arrière-ban des abonnés retardataires. C'est un malheur; mais peut-être *le Juif errant* aura-t-il rejoint les romans oubliés de Rétif, peut-être *le Comte de Monte-christo* reposera-t-il paisiblement auprès des élucubrations de Mercier, quand on lira encore *la Vénus d'Ille* et le *Voyage autour de ma Chambre*. L'avenir pourrait bien donner cet impertinent démenti au présent : il n'y a d'égal à la vogue de la veille que l'indifférence du lendemain. Toujours le talent a droit à sa revanche.

L'Académie française, dans ses dernières élections, a eu le bon goût et en même temps la prudence de ne point prendre le fracas pour la renommée; elle n'a pas sacrifié au veau d'or. Qu'on n'en doute point, la voie où elle vient d'entrer est la seule bonne; nous espérons qu'elle s'y maintiendra résolument. Dans l'abaissement notoire où sont tombées les mœurs littéraires, il est bon que le dévergondage de l'imagination et le trafic de la pensée ne reçoivent pas la consécration d'un corps officiel qui semble appelé, avant tout, à maintenir les traditions de dignité littéraire. En laissant de côté la valeur même des titres de chacun des derniers élus, qui ne serait frappé de voir, en quelques semaines, entrer l'un après l'autre à l'Académie M. Saint-Marc Girardin, qui n'a cessé de recommander la morale aux écrivains qui en oubliaient jusqu'au nom; M. Sainte-Beuve, qui le premier a donné le stigmate d'une dénomination à la *littérature industrielle*, et enfin M. Prosper Mérimée, qui aux déportemens du style substituant la sobriété, à l'intempérance de composition l'économie, à la précipitation les patientes retouches, au bruyant succès des entreprises mercantiles les discrètes inspirations de l'art, a fait de sa carrière une sorte de contraste épigrammatique avec celle des *lions* actuels du roman et du théâtre?

Certes, on nous permettra de croire qu'il y a là un symptôme significatif, et plus qu'une coïncidence de hasard. Dira-t-on que l'Académie se défie par système de la popularité proprement dite, et qu'elle a un parti pris contre les ovations du succès? Mais qui, dans ce temps-ci, a eu plus de succès que M. Scribe? Ses pièces sont jouées tous les soirs de Stockholm à Tombouctou, et, pour peu qu'on continue de conclure encore quelques traités relatifs à la contrefaçon, M. Scribe touchera des droits d'auteur en Sibérie. Selon nous, l'Aca-

démie a parfaitement fait de ne pas se laisser effrayer par les airs dédaigneux des aristarques du lundi : en accordant le fauteuil à M. Scribe, elle a tout bonnement donné sans pruderie un témoignage d'estime à l'homme qui a le plus spirituellement amusé son époque, ce qui après tout est quelque chose. Mais pourquoi l'Académie ne fait-elle pas pour M de Balzac, par exemple, ce qu'elle a fait pour M. Scribe ? et comment a-t-elle le mauvais goût de préférer les trois petits volumes de contes de M. Mérimée aux tomes sans fin de *la Comédie humaine?* Ce n'est pas nous qui serions embarrassé de l'expliquer. Pour être pris au sérieux en politique, il faut avant tout avoir ce que, dans le langage parlementaire, on appelle de la consistance; de même en littérature. Là, une certaine tenue, une sorte de réserve de soi-même, sont également de rigueur; il est un degré de versatilité et de désordre où le talent peut bien encore tenter quelque équipée heureuse dans le pays de la Bohême et des aventures, mais où les régions sereines et consacrées de l'art lui semblent à jamais closes. Peut-être est-ce là tout le secret de l'estime donnée, en certain lieu, à *Colomba*, au détriment de *Modeste Mignon*. Coteries, n'est-ce pas? intrigues, déni de justice envers le génie, envie du succès, misères enfin que cela! Aussi ne saurait-on trop répéter désormais que Molière et Lesage n'ont jamais été de l'Académie. Voilà plus d'un siècle, il est vrai, que les candidats éconduits se consolent avec cette aimable ritournelle. Qu'importe? on se flatte après eux d'ajouter un nom à cette liste glorieuse qui compose l'*académie refusée*. Et d'ailleurs, comme la critique des journaux quotidiens s'est faite la complice, la vassale du roman-feuilleton, qui ne lui accorde plus que juste assez de place pour le louer lui-même, on est en mesure çà et là de savourer, par compensation, quelque hymne laudative où l'Académie est menacée de mort prochaine. L'argument n'a pas précisément le mérite d'être neuf, et, depuis qu'on l'emploie, les quarante auraient eu le temps de renouveler bien des fois leurs funérailles. Quoi qu'il arrive, ce n'est pas le dernier récipiendaire qui leur servira de fossoyeur. Un choix si distingué et si vraiment littéraire honore, à notre gré, le tact de l'Académie.

M. Mérimée n'est pas un faiseur de feuilletons; il ne laisse pas déchiqueter ses nouvelles au jour le jour, selon les besoins du prote, en longs fragmens quand les tribunaux se taisent, en petits chapitres quand les assises font concurrence au roman. Serait-ce là, par hasard, le secret de certaines hostilités mal déguisées? M. Mérimée, il est vrai, n'a pas découvert le conte en dix volumes; est-ce pour cela

qu'on lui reproche sa sobriété? Il n'a pas la phrase brutalement colorée et grossièrement incorrecte de M. Frédéric Soulié; est-ce pour cela qu'on lui reproche de n'avoir point de style? Jusqu'ici les organes graves de la publicité, tout en ayant la faiblesse de céder aux envahissemens du feuilleton, semblaient avoir tracé une ligne de démarcation entre le haut et le bas du journal. Le feuilleton était confiné dans les régions inférieures; mais aujourd'hui le feuilleton passe ses frontières : il se fait conquérant, et, montant les degrés, il s'installe sans plus de façon sur le trône de la critique. On parle au lecteur du bout des lèvres des minces mérites de *Clara Gazul*, et on lui offre en même temps à déguster l'admirable prose des *Drames inconnus*. Le rapprochement est de nature à convaincre les plus inexperts.

Tout succès soulève des ombrages. Le mot de *hasard heureux* a été prononcé, je crois, à propos de la facile entrée de M. Mérimée à l'Académie française. Les moroses ont trouvé que le spirituel conteur *arrivait* trop tôt et trop vite. Serait-ce, par hasard, que l'auteur de *Colomba* aurait jamais été de ceux qui ont hâte? Pas le moins du monde, et peut-être même faut-il voir dans ce régulier et calme développement du talent de M. Mérimée l'une des causes de sa réussite si peu tardive, si peu entravée. C'est à la fois un exemple et une leçon pour ces jeunes générations que nous voyons autour de nous entrer ou plutôt se précipiter dans les choses de ce monde avec toutes sortes d'aspirations impatientes. Certes, le moment serait mal choisi pour venir parler de la candeur juvénile et de ses ordinaires illusions. Pourquoi ne serait-on pas ministre à l'âge où l'était Pitt? pourquoi ne vendrait-on pas tout d'abord ses poèmes à une guinée par vers, comme faisait lord Byron? La patience est une vertu des sots, et l'attente une perte de temps. Les méthodes peu expéditives de la vieille tactique sont bonnes à mettre au panier : faire le siége des places est un préjugé, il faut les prendre d'assaut. La poésie a donc ses chefs d'école, qui n'attendent que l'occasion pour cesser d'être anonymes; la politique a ses hommes d'état qui n'attendent que l'heure pour cesser d'être inconnus. Aussi, pour aller plus vite, se garde-t-on bien maintenant de s'incorporer comme simple soldat; on s'engage tout de suite comme général. C'est au mieux; il ne manque au plus qu'une armée, mais c'est là moindre des choses.

Voilà comment procèdent, comment s'égarent les ambitions prématurées : elles prennent la vie pour une course au clocher et tombent dans le premier ravin. M. Mérimée, qui a toujours tenu à se préserver soigneusement du ridicule, et même des qualités qu'on ne conquiert

qu'en risquant d'en être légèrement atteint si on échoue, M. Mérimée s'est gardé en tout temps et avec bon goût de ces poses athlétiques et de ces airs prétoriens. Il a voulu demeurer, après le succès, ce qu'il était au début, c'est-à-dire, un écrivain net et naturel, un narrateur parfait, qui s'est volontairement tenu sur son terrain propre, et qui a mieux aimé être roi heureux chez lui que conquérant contesté au dehors. J'aime que de bonne heure on règle ainsi et circonscrive ses désirs : c'est la marque d'un tempérament littéraire vraiment sain. L'éparpillement n'est jamais un signe de force. Certes, quand M. Mérimée s'est fait par occasion antiquaire, quand il est entré en passant à l'Académie des Inscriptions, on peut dire que ce n'a pas été chez lui une de ces fantaisies maladives qui traversent et détournent la plupart des carrières littéraires d'à-présent; au contraire, il n'a fait en cela que suivre un penchant, développer une qualité, ajouter à son domaine le champ qui y confinait. L'un des plus frappans caractères, en effet, du talent de conteur chez M. Mérimée, c'est de traiter les choses d'imagination comme des matières historiques : il est si vrai, qu'il a l'air de ne pas inventer; il inspire si bien l'illusion de la réalité, qu'on le prendrait pour un exact érudit. C'est ainsi que M. Mérimée, même quand il essayait de changer de route, a toujours su approprier le choix de ses sujets à sa nature de peintre habile, à sa vocation d'écrivain précis et sobre d'ornemens. En un mot, il n'a eu d'ambitions que celles qu'il pouvait atteindre; il n'a pris la plume que quand une idée lui venait; il n'a jamais brusqué l'art ni en rien devancé l'heure. C'est ce que j'appelle une carrière bien faite, et où le talent a toujours à merveille aidé l'à-propos.

A l'Académie, on ne se remplace pas, on se succède. Il y a cependant une certaine appropriation de convenance et je dirais presque de bon ton que l'illustre compagnie aime, avec raison, à observer dans ses choix. L'éloge d'un philosophe semble étrange sur les lèvres d'un vaudevilliste, et, on en conviendra, c'était hautement manquer à la mémoire de M. de Bonald que de confier la tâche d'une si sérieuse biographie à M. Ancelot. Cette fois-là (et ce fut par hasard, je le veux croire), l'Académie s'oublia; elle donna à la tradition ce que Montaigne appelle une nazarde. En voyant l'auteur de *Colomba* s'asseoir l'autre jour dans le fauteuil de l'auteur de *Séraphine*, on se disait au contraire que jamais legs académique n'avait eu d'héritier, sinon plus direct, au moins plus légitime. Nodier et M. Mérimée appartiennent tous deux à la famille des aimables conteurs; ils sont parens, mais sans se ressembler; ils sont frères, mais avec des natures diverses

et presque opposées. Aussi n'en était-il que plus intéressant de voir comment le spirituel récipiendaire se tirerait de ce pas difficile, comment le romancier de la réalité louerait le romancier des chimères, comment l'écrivain qui s'est appliqué à reproduire la vérité positive garderait sa contenance en plein panégyrique officiel. C'est par là qu'était surtout excitée la curiosité de l'auditoire charmant et mondain qui se pressait à la dernière séance de l'Institut. L'attente, il est vrai, n'était pas mise en émoi comme à la précédente réception, parce qu'on ne comptait pas sur un tournoi littéraire, et que la rencontre entre M. Mérimée et M. Étienne paraissait devoir être beaucoup moins belliqueuse qu'entre M. Saint-Marc Girardin et M. Victor Hugo. Ce n'était plus cette fois la scène d'Ulysse et du cyclope; mais l'intérêt semblait compensé par le piquant même du sujet. Au lieu du poète insignifiant de *l'Enfant prodigue*, on avait cette gracieuse et avenante figure de l'auteur de *Trilby*, pour laquelle, surtout quand on a pratiqué l'homme et qu'on l'a aimé (c'était la même chose), on ne se sent au cœur que faiblesse et indulgence.

Cette indulgente faiblesse ne fait pas précisément le fond de l'ingénieux et fin discours de M. Mérimée. Je me l'explique : M. Mérimée n'avait pas connu Charles Nodier. On ne pouvait d'ailleurs demander à l'auteur de la *Chronique de Charles IX* de manquer à tous ses antécédens et d'abdiquer cette fois sa manière habituelle; c'eût été le priver de ses meilleurs avantages. M. Mérimée a la haine de la rhétorique, et ce n'est pas nous qui lui reprocherons de s'être le plus possible dérobé à l'emphase apologétique du *speach* d'académie : on serait tenté bien plutôt de lui en faire compliment. Il n'y a rien d'aussi plat que la notice de convention et que les banalités de l'éloge légal : cela ne trompe personne et ennuie tout le monde. M. Mérimée a su échapper de tout point à cet écueil; sa nette et spirituelle biographie de Nodier n'a presque pas cessé de provoquer ce sourire d'approbation qui, dans la bonne compagnie, est un signe d'assentiment plus flatteur que les bravos bruyans des *chevaliers du lustre*. On ne peut pas dire que M. Mérimée ait été séduit par son sujet; il l'a traité avec la plus parfaite et la plus stricte convenance, mais sans s'abandonner un instant aux illusions de la sympathie. D'autres, en se penchant amoureusement vers cette muse magicienne de Nodier, se seraient laissé prendre à ces jeux sans fin de lumière, à ces éblouissemens du caprice. Espièglerie de lutin qui s'échappe, airs provoquans de la fée Ondine qui fuit sur son dragon d'or, taquineries charmantes de la reine Mab qui, de sa conque de nacre, jette en courant des fils tenta-

teurs, rien n'a pu entraîner le positif et malin pseudonyme de *Clara Gazul* dans le pays des songes qu'habitent Smarra et Trilby. M. Mérimée a suivi d'un regard un peu sceptique ces caravanes aventureuses à travers le domaine fantastique de la rêverie; mais il n'a pas poussé la complaisance jusqu'à se mettre de la partie. Au milieu de justes hommages, on sent courir dans tout son agréable discours une légère veine d'ironie.

Certes l'ironie aussi était propre à Nodier, et jamais la malice peut-être, sous air de bonhomie, ne s'est plus vivement aiguisée que sous cette fine plume, que sur ces lèvres amincies exprès pour le sourire; mais, par une de ces contradictions qui ont fait la faiblesse et en même temps le charme du talent de Nodier, le douteur chez lui était susceptible d'enthousiasme, le moqueur tombait dans la sensibilité: au sortir du persiflage le plus sceptique, il se jetait dans les candeurs de la crédulité et résolvait le difficile problème d'être un railleur sentimental. La première de ces qualités n'a pas compensé la seconde aux yeux de M. Mérimée. J'avoue qu'en bien des choses il eût été difficile de mettre Nodier d'accord avec lui-même. Novateur en littérature et conservateur outré en linguistique, romantique dans ses livres et puriste à l'Académie, cultivant tour à tour le pastiche et l'invention, cédant aux modes littéraires et pratiquant l'originalité, fidèle à sa fantaisie de poète et soumis aux inspirations de ses libraires, passionné pour les élans de Werther et prenant au sérieux les virgules du chevalier Croft, érudit et romanesque, bibliomane et se moquant des livres, démocrate des républiques perdues et royaliste des monarchies en péril, il n'a cessé toute sa vie de se donner des démentis, démentis sincères et peu compromettans après tout dans une si aimable et si poétique nature.

On pourrait croire qu'à la longue cette mobilité de sentimens ôta à la physionomie de Nodier son caractère. Point; c'en est, au contraire, la marque en quelque sorte distinctive. L'honneur et le malheur à la fois de l'auteur de *Thérèse Aubert* et du *Dictionnaire des Onomatopées*, c'est de s'être éparpillé à travers tous les dilettantismes de l'esprit, d'avoir cherché en flâneur les curiosités érudites comme les raffinemens d'imagination, de s'être aussi irrésistiblement passionné pour un Elzévir *à la sphère* que pour un conte de Perrault, et pour une reliure de Derôme que pour une page de Bonaventure Desperiers; d'avoir disserté avec le même plaisir sur l'antenne d'un insecte et sur l'étymologie d'un mot oublié, de s'être fait enfin le chevalier errant des causes désespérées et des paradoxes insoutenables. Vous

le voyez, nulle unité dans tout cela, nul centre, nul point de ralliement : on a spirituellement comparé l'œuvre de Charles Nodier à une armée brillante à laquelle manquerait le quartier-général. Heureusement les prestiges de la forme et le pétillant de l'esprit sont là un gage sûr de durée. Le style de Nodier est d'un artiste consommé; il a des vivacités charmantes et des langueurs ineffables. Imaginez un jeu de rayon à travers une cascade ou dans une clairière, et vous aurez l'idée de cette diction savante, délicate, flexible, colorée comme un prisme, ciselée comme une arabesque. Quand les personnages des romans de Nodier sont, ainsi qu'il arrive souvent, chimériques et impossibles, il se trouve que le style jette son riche vêtement sur ces fantômes et leur prête la vie de l'art. Le cadre est si splendide, que l'on garde le tableau. Du reste, si l'auteur de *Jean Sbogar* n'a guère donné dans ses héros que des décalques de Werther, quelques-unes de ses héroïnes, en revanche, ont été touchées de la baguette magique : Clémentine, Séraphine, Thérèse, Amélie, chœur gracieux qui sera long-temps cher aux rêveurs par je ne sais quelle fleur de jeunesse et de sentiment. C'est ce don exquis de ne pas vieillir qui a toujours conservé sa fraîcheur au talent de Nodier. On l'a dit, ici même, mieux que je ne saurais faire : « De toutes les aimables sœurs de notre jeunesse qui nous quittent une à une en chemin, et qu'il nous faut ensevelir, il lui en était resté deux, jusqu'au dernier jour fidèles, deux muses se jouant à ses côtés, et qui n'ont déserté qu'à l'heure toute suprême le chevet du mourant, la Fantaisie et la Grace (1). » Charles Nodier s'est gaspillé, et il l'a su, et il le disait avec franchise; mais comment ne pas pardonner à son insouciance? On l'aime comme l'enfant prodigue; on ne peut lui en vouloir de s'être borné, lui aussi, à être, non pas un *roi d'Yvetot*, comme Rabelais, mais un *roi de Bohême* en littérature. Ce vagabondage de son esprit ressemble à *la Prairie* de Cooper; on s'ennuierait bientôt de cette vie errante à travers les steppes, si une créature mystérieuse n'était point toujours là, cachée sous son voile, et ne jetait un intérêt romanesque sur ces pérégrinations maussades; cette inconnue qui vous touche, chez Nodier c'est la Poésie.

M. Mérimée s'est moins appliqué à discerner dans leurs nuances les qualités de l'écrivain qu'à raconter la vie aventureuse de l'homme; il a fait sa tâche plus biographique que critique. Son discours est un

(1) Voyez les articles de M. Sainte-Beuve sur Charles Nodier, dans la *Revue* du 1er mai 1840 et du 1er février 1844.

morceau bien fait, un récit franc et allant au but, habilement semé de traits d'observation et de mots incisifs : l'ordonnance en est simple, mais parfaite; les ornemens en sont sobres, mais exquis. Là, comme toujours, cette plume constamment sûre d'elle-même s'empare du détail caractéristique et répugne à tout développement inutile. L'odyssée singulière et presque fabuleuse de sa jeunesse, à laquelle Nodier lui-même a emprunté depuis tant de souvenirs pittoresques qu'il a idéalisés et transformés, cet enfant dont on imprimait à douze ans les discours républicains, ce terroriste imberbe qui menaçait son père de se tuer pour avoir la grace d'une inconnue, ce candide enthousiaste de Werther qui regardait comme le plus beau jour de sa vie celui où il put se vêtir d'un habit bleu et d'une culotte jaune, ce monomane du malheur qui se croyait proscrit et qui poursuivait les papillons dans les montagnes en croyant fuir les gendarmes, ce démocrate que le jury faillit condamner à mort pour s'être fait le parodiste des clubs démocratiques, ce royaliste qui dénonçait lui-même ses vers républicains contre Bonaparte, toute cette série enfin de personnages bizarres que joua successivement Nodier est mise en scène avec l'art achevé qu'on connaît à M. Mérimée. S'il n'y avait dans ce récit je ne sais quel caractère chimérique exclusivement propre au héros, on pourrait le regarder comme un de ses meilleurs contes. Mais voyez si le contraste est piquant! M. Mérimée ici ne fait que raconter, et il se trouve pourtant être moins *réel* que quand il invente. C'est que, de tous les romans de Nodier, le plus invraisemblable à coup sûr est encore le roman de sa vie. M. Mérimée n'eût pas de lui-même choisi ce thème-là.

L'auteur de *Colomba* a donné à l'Académie un exemple excellent et que nous voudrions voir suivi. Il ne s'est pas composé un rôle, il a osé rester de tout point fidèle à sa manière et être lui-même. Trop souvent le style académique est une espèce de livrée sous laquelle chaque nouvel élu perd son caractère. J'entendais dire l'autre jour à quelqu'un, qui tenait entre les mains le recueil récemment réimprimé des discours de réception depuis vingt ans, que c'était un bal brillant, mais où il n'y avait guère que des dominos. Le mérite de M. Prosper Mérimée, au contraire, est d'avoir su garder son propre et original costume. C'était le seul moyen de rajeunir cette forme usée de l'éloge. En ne visant pas à l'éloquence, M. Mérimée a évité le lieu commun; en se garant des formules banales, il n'est à aucun moment tombé dans l'enflure. Contre l'habitude même, il ne s'est pas fait discursif, il n'a pas grapillé l'épisode comme on n'a guère scrupule de le faire en

occasion pareille, pour varier le sujet et promener l'attention. Tout discours académique a des périodes à allusions, comme une tragédie de Voltaire avait ses tirades philosophiques. C'est la recette du genre. M. Mérimée, au contraire, s'est borné strictement à son sujet; il l'a abordé sans préambule et s'y est constamment attaché jusqu'à la fin. La difficulté était de réussir ainsi par le fond même, sans recourir aux moyens ordinaires, sans faire la moindre concession aux habitudes du lieu : M. Mérimée a vaincu la difficulté. L'auditoire n'a même pas été trop surpris; les traits d'esprit ne lui en ont pas laissé le temps, et le public d'ailleurs aime l'indépendance. Ce discours est une sorte de portrait où le profil de Nodier se découpe nettement, un petit médaillon de bronze où les lignes de sa figure font relief.

Je disais tout à l'heure que M. Mérimée n'avait accosté personne dans son discours, qu'il ne s'était permis aucun hors-d'œuvre, aucune de ces distractions si habituelles aux récipiendaires, à tous ces flâneurs oratoires qui, embarrassés de remplir l'heure exigée, imitent La Fontaine et prennent le chemin le plus long pour arriver à l'Académie; je me trompais, M. Mérimée a fait une seule, une brève exception. On ne devinerait jamais au profit de qui! Il a glissé l'éloge de Rabelais. C'est, sans nul doute, la première fois que l'auteur du *Pantagruel* obtient les honneurs académiques : M. Mérimée a eu l'art, en lieu si naturellement puritain, de faire accepter sa propre poétique sous le couvert de ce vieux nom, et de forcer chacun d'applaudir tout haut à un auteur que chacun lit tout bas. C'était une sorte de défi malicieux dont l'habile écrivain s'est tiré à merveille. Tout son discours est d'une justesse de ton parfaite et je n'ai surpris qu'une seule note qui m'ait arrêté. A un endroit, M. Mérimée, regrettant que son prédécesseur n'eût pas cultivé ce don des vers qui se révèle dans quelques pièces exquises échappées çà et là à sa muse indolente, dit que « cette voix mélodieuse nous eût rendu peut-être André Chénier. » Ce rapprochement de deux noms qui rappellent des pinceaux si contraires, surprennent de la part d'un juge délicat; j'oserai demander à M. Mérimée ce qu'ont de commun l'harmonieuse clarté, la grace facile des quelques strophes de Nodier avec cet art savant, avec ce parfum de la Grèce dont sont imprégnés les vers de *l'Aveugle?* Mais ce n'est là qu'une vétille, une chicane de critique dont l'humeur est de toujours chercher noise sur quelque point.

M. Étienne a répondu à M. Mérimée par l'organe sonore de M. Viennet. On s'est vite aperçu que M. Victor Hugo, dans sa réponse à M. Saint-Marc Girardin, nous avait transportés, en vrai poète, plutôt

au paradis de Dante qu'à l'Académie française : sa peinture idéale des béatitudes de l'Institut s'est trouvée bientôt démentie. Il y a encore, à ce qu'il paraît, guerre civile dans l'Élysée. M. Étienne est venu déclarer que la célèbre compagnie n'avait *renié ni ses lois, ni ses dieux*. De quelle Académie s'agit-il? Est-ce de celle de M. Victor Hugo où l'on est *frères plutôt que confrères?* J'en doute un peu. Il y a donc l'Académie de M. Étienne et l'Académie de M. Hugo : à laquelle croire? Peut-être que si on interrogeait les quarante membres, on trouverait quarante académies différentes. Hélas! l'éloquent poète nous avait arrêtés devant un mirage.

Les allusions de l'auteur de *la Jeune femme colère* avaient évidemment bonne intention d'atteindre l'auteur de *Notre-Dame de Paris*. C'était une riposte au manifeste de la précédente séance, car M. Mérimée, dans son discours, avait soigneusement évité tous les prétextes de rencontre; il n'avait même pas caractérisé l'influence toute singulière et le rôle à part de Charles Nodier dans les rénovations du romantisme. M. Victor Hugo a donc payé pour les méfaits de Nodier et même pour ceux de M. Mérimée : heureusement l'illustre auteur des *Feuilles d'automne* est assez riche pour solder, si lourds qu'ils soient, ses comptes à la critique. Quand M. Étienne est arrivé à l'auteur de *Colomba*, ses rancunes classiques étaient satisfaites; il a pu ne pas marchander les louanges au récipiendaire. On le devine, nous acceptons sans aucun scrupule tous les éloges donnés par M. Étienne avec une bonne grace dont il faut lui savoir gré; seulement nous les aurions voulu plus choisis, plus nuancés, mieux appropriés aux mérites originaux, au talent si français de M. Mérimée. M. Étienne avait une belle occasion de faire, par l'apologie même du nouvel académicien, la satire de nos mœurs littéraires. Les contrastes ironiques eussent fait saillie à chaque instant. Quelle est, en effet, la plaie de presque tous les écrivains d'aujourd'hui? N'est-ce pas qu'au lieu de guider leur imagination, ils se laissent guider par elle? Eh bien! M. Mérimée a fait l'opposé toute sa vie, et c'est même là l'une des qualités qui constituent sa force. Nous avons des génies qui étalent de grandes théories et qui les contredisent par de médiocres ouvrages; M. Mérimée, au contraire, n'affecte pas d'avoir une haute esthétique, il se contente de composer des récits charmans. Voyez si ce sceptique heureux et circonspect a eu aucun de nos engouemens enthousiastes, aucune de nos maladies poétiques. Tandis qu'autour de lui on prodiguait sans compter et qu'on distendait les petits sujets en nombreux volumes, il a toujours enfermé l'émotion et comme concentré l'intérêt;

tandis qu'en vraie byzantins nous sacrifiions tout à l'image et que nous passions le temps à damasquiner notre style, à brillanter nos périodes, il se contentait du nécessaire et préférait le burin au pinceau ; enfin, tandis que la plupart se perdaient dans des ambitions sans bornes et s'épuisaient à construire des tours de Babel littéraires, lui il circonscrivait son domaine, il se tenait heureux d'être l'un de nos conteurs les plus goûtés. Voilà comment M. Mérimée, au milieu des conflits d'école, sut se faire accepter de tout le monde et se rendre incontesté : son art consista à mettre en relief les qualités excellentes qu'il avait et à ne jamais prétendre aux qualités qu'il n'avait pas. Sa réserve fit son originalité, sa prudence fit son succès.

Assurément M. Étienne est un homme d'esprit : tout le monde se souvient de sa vive et libérale polémique de la restauration. Comment la réponse qu'il a faite à M. Mérimée a-t-elle un peu trompé notre attente? Des expressions vieillies s'y étaient glissées et on passait trop souvent des *bruits du forum* au *poignard du fanatisme*. M. Étienne, qui avait beaucoup connu Nodier, n'a rien trouvé à ajouter à ce que venait de raconter M. Mérimée qui ne l'avait jamais vu; il s'est contenté de redire la même chose en moins bons termes. Ce morceau, où l'emphase n'est pas toujours évitée, ne rappelait guère, il en faut convenir, l'agréable discours de réception dans lequel l'honorable académicien avait avancé, et très spirituellement prouvé, il y a trente ans, que si l'histoire de France se perdait, on pourrait la reconstruire avec les comédies. Pourquoi M. Étienne n'a-t-il pas retrouvé seulement cette verve sobre et élégante qui, naguère encore, à l'inauguration de la statue de Molière, se distingua si heureusement de la harangue maussade et lourde de M. Arago? Y aurait-il donc aussi pour l'esprit des modes qui vieillissent, et le don qu'eut Nodier de toujours rester jeune était-il une exception? J'en veux douter, et je vais relire *les Deux Gendres*.

CHARLES LABITTE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1845.

Nous assistons depuis trois semaines à un triste spectacle. Un ministère moralement condamné par l'opinion persiste à garder les affaires. Une administration qui n'a pas la majorité nécessaire pour gouverner s'impose au parlement et au pays. Par une conséquence forcée de sa situation, le pouvoir se montre violent et faible. Sa violence éclate par des destitutions; les débats législatifs attestent son impuissance parlementaire. L'adoption ou le rejet des lois dépendent d'une voix de plus ou de moins dans la chambre des députés, coupée en deux parties égales. On s'assemble, on discute, on vote sans résultat; il n'y a ni majorité ni minorité; c'est la négation du gouvernement représentatif. Au dehors des chambres, l'opinion s'inquiète et s'irrite; on demande un terme à ces expériences dangereuses. Quelle peut être sur la France et sur l'Europe l'action d'un ministère dont l'existence repose sur une illusion ou sur un mensonge, dont l'agitation fébrile ressemble aux convulsions d'un corps d'où la vie s'échappe? Le ministère attend pour vivre ou pour mourir l'épreuve des fonds secrets. Dieu veuille pour son honneur et sa responsabilité que cette épreuve, si elle le condamne, lui semble décisive! Il est temps pour tout le monde de sortir d'une situation qui commence à répandre de vives alarmes dans le pays.

Pourquoi le ministère a-t-il destitué M. de Saint-Priest et M. Drouyn de Lhuys? Les amis de M. Guizot voudraient dissimuler la rigueur de cette mesure en l'attribuant à des convenances administratives; mais personne ne s'est mépris sur l'intention de M. le ministre des affaires étrangères. Ce n'est pas pour avoir passé plus ou moins de temps loin de son poste que M. de Saint-Priest, ministre plénipotentiaire en Danemark, a été frappé. Si l'honorable pair eût parlé ou voté pour le cabinet, assurément M. Guizot ne l'aurait pas destitué. Quant à M. Drouyn de Lhuys, chef de la direction

commerciale aux affaires étrangères, on prétend que ses fonctions exigeaient entre le ministre et lui une étroite communauté de vues, un parfait accord : soit. Mais l'honorable député est à la chambre depuis trois ans, depuis trois ans il siége au centre gauche : d'où vient donc que M. Guizot a reconnu si tard la nécessité de le remplacer? Si les convenances du service exigeaient la destitution de M. Drouyn de Lhuys, cette mesure aurait dû être prise il y a trois ans; elle aurait eu alors un caractère administratif. Aujourd'hui, après un vote qui a blessé mortellement le cabinet, la destitution de l'honorable député ne peut avoir qu'un caractère politique. C'est un avertissement donné aux fonctionnaires de la chambre, c'est une menace en vue du vote sur les fonds secrets. On a voulu intimidèr les dissidens et contenir le parti ministériel. Telle a été en effet l'opinion générale de la chambre, et c'est pourquoi elle a ressenti une émotion si vive. Le ministère a dépassé le but qu'il s'était proposé, et sa violence pourra lui devenir funeste. Par une atteinte si grave à l'indépendance parlementaire, le cabinet s'est frappé lui-même, car il a frappé son propre parti. Il a humilié ses amis en leur ôtant le mérite de leur adhésion, en supprimant la liberté réelle ou apparente de leur vote. Si le ministère pouvait encore trouver une majorité dans les ténèbres du scrutin, les moyens qu'il a pris pour l'obtenir auraient détruit d'avance la valeur morale de son triomphe; une majorité conquise par l'intérêt et par la peur n'est pas une majorité. Ajoutons qu'en destituant M. Drouyn de Lhuys, dont l'opposition discrète n'avait pas encore abordé la tribune, M. Guizot a oublié la doctrine qu'il avait professée lui-même sur la liberté du vote silencieux. Il tolérait autrefois l'opposition du silence; il accordait ce refuge à la conscience des fonctionnaires amovibles. Ce dernier asile leur est fermé aujourd'hui; ils sont condamnés à opter entre une adhésion servile ou une destitution. Cette manière de comprendre les devoirs des fonctionnaires dans les deux chambres remet sur le terrain la question des incompatibilités. Un nouveau grief est ainsi venu se joindre à ceux que le ministère avait déjà amassés contre lui : grief sérieux, dont l'importance va se révéler dans la discussion des fonds secrets.

Un ministère qui a foi en lui-même ne néglige jamais l'occasion d'exercer sur les discussions des chambres un légitime ascendant. Il s'empare de toutes les questions portées à la tribune. Dans les matières administratives comme dans les matières politiques, il conduit sans cesse le débat. Est-ce là, nous le demandons, ce qu'a fait le ministère dans la discussion du projet de réforme sur l'admission et l'avancement des fonctionnaires publics? Dira-t-on que cette réforme était sans importance? Ce serait aller contre l'opinion proclamée sur tous les bancs de la chambre. Depuis long-temps, la nécessité de déterminer d'une manière fixe les conditions d'admission et d'avancement dans les services publics avait frappé les chambres. L'idée de mettre un terme aux abus de la faveur, de soustraire le gouvernement aux obsessions de toute sorte qui l'assiégent, de poser des limites à une concurrence sans frein, de fermer les carrières aux incapables pour les ouvrir aux candidats intel-

ligens, dignes de la confiance de l'état; de repousser les promotions irrégulières pour encourager les avancemens mérités; de rendre au pouvoir, à l'administration, aux chambres, une nouvelle force, en les renfermant dans le cercle d'une règle destinée à les soutenir et à les contenir en même temps; cette idée sage et libérale avait germé depuis plusieurs années dans le parlement. Un ministre de l'intérieur, en 1838, avait même conçu à ce sujet le plan d'une réforme, et les honorables députés qui ont proposé de convertir en loi ce vœu de tout le monde ont répondu à un besoin public. Leur proposition appelait donc un examen approfondi, et les questions qu'elle soulève étaient de nature à provoquer de la part du ministère une intervention sérieuse dans le débat. Pourquoi cette intervention n'a-t-elle pas eu lieu? Pourquoi, dans une affaire qui les concerne tous, tous les ministres, sauf un seul, se sont-ils abstenus? Pourquoi M. Duchâtel, qui est à la fois l'un de nos administrateurs les plus habiles et l'un des orateurs qui possèdent le mieux le langage des affaires, s'est-il à peine mêlé à la discussion? Nul mieux que lui ne pouvait résoudre ce difficile problème de la réforme à introduire dans les emplois publics. Si M. Duchâtel s'est contenté de prononcer quelques paroles, fort justes d'ailleurs, sur un des points du débat, cherchant ainsi à le diminuer, par une indifférence affectée, au lieu de l'élever et de l'agrandir par le libre concours de son talent, ne faut-il pas voir dans ce calcul la conduite embarrassée d'un ministère qui doute à chaque instant de lui-même, qui craint de soulever les difficultés en soulevant les questions, toujours disposé à se rapetisser pour se dérober plus facilement dans la lutte?

Telle a été du reste, dans une foule d'affaires, la conduite du cabinet depuis quatre ans. Rarement on l'a vu s'avancer d'un pas ferme; il n'a jamais eu l'attitude d'un gouvernement fort qui compte sur sa majorité et sur lui-même, qui se fie pour le succès dans la droiture de ses intentions, et poursuit ouvertement, à la face du pays et des chambres, l'exécution des plans qu'il a conçus. Si l'on appelle gouverner se maintenir péniblement au pouvoir, transiger sans cesse avec une majorité douteuse, la suivre dans ses oscillations, se prêter à ses exigences, consulter à chaque instant avant de penser, avant d'agir, les dispositions mobiles de son tempérament et de son esprit; si l'on appelle gouverner faire rarement ce que l'on veut et souvent ce que l'on ne veut pas, nous convenons que les ministres du 29 octobre ont gouverné la France depuis quatre années. Mais si le gouvernement représentatif d'un grand pays est autre chose qu'un perpétuel calcul des chances du scrutin; si l'on appelle gouverner donner l'impulsion, diriger, maintenir son initiative, appliquer ses vues, attirer à soi la majorité au lieu d'aller à elle, faire ordinairement ce que l'on veut et jamais ce que l'on ne veut pas; si l'on appelle gouverner marcher librement, courageusement, dans une voie tracée par le sentiment du devoir, personne ne pourra dire que le ministère du 29 octobre ait donné jusqu'ici un tel spectacle. Sans parler des questions principales, comme celle du droit de visite, où l'homme éminent qui représente la politique du cabinet a fait exactement le contraire de ce qu'il vou-

lait, acceptant des chambres la mission de détruire lui-même son propre ouvrage, et sacrifiant ses convictions à des intérêts peu dignes de lui; sans parler des influences que le ministère a subies dans la politique extérieure, influences qui ont souvent modifié ses plans de conduite, que d'exemples, dans la politique intérieure, ont prouvé sa dépendance et sa faiblesse! Quel usage a-t-il fait de son initiative? quelle réforme sérieuse a-t-il tentée? quelle direction, quelle impulsion a-t-il donnée aux débats parlementaires? Ses projets de loi, ses systèmes, comment les a-t-il soutenus? Qu'on se rappelle les chemins de fer et la loi de l'instruction secondaire : quelles incertitudes, quelle timidité devant les chambres! Tout le monde sait qu'à diverses époques le ministère a médité des mesures d'une assez grave importance : les a-t-il exécutées? A-t-il osé défendre ses convictions? On sait l'histoire de la question douanière, du projet des ministres d'état et du banc des évêques; on sait l'histoire publique et l'histoire secrète du projet de dotation : quels moyens le ministère a-t-il employés pour se tirer d'embarras après s'être un instant compromis? Quelles voies tortueuses! qnel affaiblissement du pouvoir! On a vu le ministère soutenir devant les chambres des projets de loi dont la majorité bouleversait tous les articles, et le ministère, à chaque modification nouvelle, prenait l'opinion de la majorité; on l'a vu préparer de nouvelles lois, consulter ses amis sur les chances qu'elles pourraient avoir dans le parlement, puis les oublier, en parler de nouveau, et les oublier encore, selon que la majorité paraissait disposée ou non à les accueillir. Est-ce ainsi que l'on doit conduire les affaires d'un grand pays? Mais, dira-t-on, pour agir autrement, il faut avoir une forte majorité. Nous tombons d'accord sur ce point, et nous n'avons jamais dit autre chose; seulement, puisque le ministère, de l'aveu même de ses amis, n'a jamais eu cette majorité nécessaire pour gouverner dignement et utilement, pourquoi a-t-il conservé le pouvoir? pourquoi le garde-t-il encore? Quel attrait peut-il trouver dans une situation qui le condamne à l'impuissance?

Une seule affaire a été conduite dans ces derniers temps avec cet esprit de suite et cette vigueur qui sont le propre d'une administration maîtresse d'elle-même : c'est le gouvernement de l'Algérie. Là, point d'hésitation, point de faiblesse. Tout part d'un principe nettement défini, dont les conséquences se développent en pleine liberté. Est-ce au ministère, est-ce au maréchal Bugeaud que revient le principal honneur de ce progrès décisif qui assure l'avenir de notre occupation d'Afrique? L'indépendance administrative du maréchal Bugeaud n'est un secret pour personne. Tout le monde sait que depuis trois ans il n'y a qu'une pensée en Algérie, c'est la sienne; il n'y a qu'une volonté, c'est celle de son esprit ferme et convaincu; il n'y a qu'une politique, c'est le système qu'il a créé, système qui fait l'admiration des hommes de guerre, et qui honore en même temps l'esprit civilisateur de notre époque. Lorsque la discussion des crédits de l'Afrique viendra aux chambres, nous examinerons ce système dans ses détails. Nous verrons alors quelle part le ministère peut revendiquer dans la gloire du maréchal Bugeaud.

Mais revenons aux derniers débats de la chambre, si mal dirigés par le cabinet. La proposition de réforme dans les emplois publics, combattue plutôt qu'appuyée par le ministère, a été rejetée au scrutin à la majorité d'une voix. La réforme proposée soulevait des critiques justes. On pouvait lui reprocher de trop restreindre les choix, de poser d'une manière trop absolue le principe de la hiérarchie, de mettre une confiance excessive dans la garantie des examens et des diplômes. Néanmoins la proposition était un vaste sujet d'étude. Le ministère surtout pouvait en faire l'objet d'une discussion utile. C'est pour cette raison que nous lui reprochons l'indifférence qu'il a montrée. Du reste, sans le secours de plusieurs membres de l'extrême gauche qui ont repoussé la mesure comme une entrave à l'action du pouvoir, le ministère eût porté la peine de son insouciance. Il faudra désormais que l'extrême gauche lui prête son concours dans la défense des vrais principes du gouvernement.

Une autre épreuve a constaté la faiblesse parlementaire du cabinet. Deux votes sur la réforme postale ont montré de nouveau la chambre partagée en deux fractions égales, 129 contre 130, 170 contre 170. Une voix de plus du côté de l'opposition aurait fait triompher une réforme sage, utile, populaire, que le ministère a combattue. Nous respectons les scrupules de M. le ministre des finances. Gardien du trésor, il doit le défendre contre tous les changemens de tarifs qui tendraient à diminuer ses ressources; mais la prudence de M. Laplagne n'est-elle pas exagérée? Est-il vrai qu'une diminution de moitié dans la taxe des lettres pourrait exposer le trésor à des pertes sensibles? M. Laplagne a-t-il répondu à toutes les objections qu'on lui a faites? L'exemple de l'Angleterre n'est-il pas plus rassurant qu'il ne pense? Avec une taxe uniforme de 20 centimes, est-il chimérique de supposer que le nombre des lettres sera doublé en peu de temps, et que les revenus du trésor resteront intacts? M. le ministre des finances a parlé avec sa lucidité et sa précision habituelles, mais nous doutons qu'il ait fait partager à beaucoup d'esprits ses convictions. Si le parti ministériel a repoussé la mesure, c'est qu'il a voulu sans doute éviter au cabinet un nouvel échec. Quoi qu'il en soit, faute d'une voix, la taxe excessive des lettres est maintenue. Un impôt qui est mal réparti, qui blesse le principe de l'égalité des charges publiques, qui nuit aux intérêts du commerce, qui est contraire au développement des relations sociales, est conservé dans toute sa rigueur. Une législation vicieuse reste debout. Il faut espérer que le gouvernement ne se méprendra pas sur les véritables dispositions de la chambre. Elle désire vivement une réforme. Si le ministère ne répondait pas à ce vœu, l'initiative parlementaire se montrerait de nouveau, et son triomphe serait assuré.

Les réformes administratives sont le besoin du jour. Elles sont ardemment souhaitées par le pays. Autant les innovations politiques ont peu de charme pour lui, autant il a de penchant pour celles dont le but est de perfectionner l'état social, de répandre le bien-être parmi les populations, d'encourager la moralité des classes pauvres, de répartir plus également les charges publiques, d'étendre et de fortifier l'action administrative. Voilà les réformes que

réclame l'opinion, œuvre modeste, mais utile, qu'un gouvernement sage et libéral, aidé du concours des chambres, accomplirait sans bruit et sans faste. Le ministère du 29 octobre a peu compris cette mission. Sur ce point, comme en beaucoup d'autres choses, il laissera du travail à ses successeurs.

M. de Salvandy n'a pas voulu refuser plus long-temps le portefeuille de l'instruction publique, qui lui était offert depuis un mois. Ses amis ont vivement regretté cette résolution. Avant la discussion de l'adresse, l'ancien ministre du 15 avril avait à la chambre une de ces situations rares qu'un homme politique doit prudemment ménager. Une fraction du parti conservateur le reconnaissait pour chef. Il était le représentant d'une opposition modérée qui blâmait publiquement le ministère sans tramer sa chute. L'opinion de M. de Salvandy sur le droit de visite, sur Taïti, sur le Maroc, était connue; elle était formellement contraire au cabinet. On devait donc penser que l'honorable député réserverait son appui à une politique plus conforme à ses convictions et à ses souvenirs. Le sort et l'entraînement des circonstances, beaucoup plus peut-être que la volonté réfléchie de M. de Salvandy, en ont décidé autrement. Il est devenu le collègue des ministres du 29 octobre. Ajoutons, il est vrai, que la veille du jour où il prenait cette détermination, le ministère dont il embrassait la fortune avait perdu la majorité dans le vote sur Taïti. Ce simple rapprochement suffirait, s'il en était besoin, pour justifier M. de Salvandy du reproche d'ambition. On serait tenté plutôt de lui reprocher un excès de désintéressement. Du reste, sa détermination n'a modifié en rien l'état des partis. Aucun ébranlement ne s'est produit parmi les dissidens. Loin de là, plusieurs d'entre eux ont pensé qu'après tout la présence de M. de Salvandy dans le ministère n'était pas un mal, que l'honorable député resterait sans doute fidèle à ses convictions comme à ses souvenirs, et qu'en entrant dans le cabinet, il avait dû se proposer pour but de faire triompher loyalement dans les conseils de la couronne les idées de conciliation et de transaction dont il a été l'un des plus fermes soutiens. Nous verrons par la suite, et prochainement peut-être, si ces pressentimens sont fondés.

Quoi qu'il en soit, l'entrée de M. de Salvandy dans le cabinet du 29 octobre a été marquée par une épreuve cruelle. Le jour où il prenait le portefeuille de l'instruction publique, la double destitution de M. de Saint-Priest et de M. Drouyn de Lhuys paraissait au *Moniteur*. Nous tenons de bonne source que M. de Salvandy a envoyé aussitôt sa démission. Il n'a pas voulu supporter un seul moment la solidarité de cet acte d'intimidation et de colère, de cette brusque atteinte au principe de l'inviolabilité parlementaire, principe que l'ancien ambassadeur de Sardaigne avait si noblement et si énergiquement défendu l'année dernière, lorsque la liberté du vote avait été attaquée dans sa personne. La démission de M. de Salvandy n'a pas été acceptée. Il a fallu les plus vives instances pour la lui faire reprendre.

Au milieu de ces tristes épisodes de la politique, c'est une joie bien grande pour tous les amis de la gloire littéraire de pouvoir annoncer le rétablisse-

ment de M. Villemain. Cette santé si chère est rendue aux lettres, à l'éloquence, à l'amitié, à la tendresse paternelle, aux sentimens les plus nobles et les plus doux de la vie. Tous ses amis l'ont vu; tous ont pressé sa main avec attendrissement. C'est toujours le même esprit, la même ironie fine et délicate, la même intelligence supérieure. M. Villemain parle du ministère avec un ressentiment que tout le monde trouvera légitime; mais il exprime ce ressentiment d'une façon calme et digne. On sait que le président du conseil a reçu de M. Villemain une lettre pleine de noblesse, où l'ancien ministre refuse la pension demandée pour lui aux chambres. La demande a été retirée en vertu d'une ordonnance royale. M. de Salvandy a offert à l'honorable pair de rétablir pour lui les fonctions de chancelier de l'Université; cette offre a été également refusée. M. Villemain ne veut rien accepter du cabinet; il veut garder vis-à-vis de lui une liberté complète. Il veut pouvoir dire ce qu'il pense de ce singulier empressement que l'on a mis à lui faire prononcer le mot de démission, et à s'emparer de ce mot qui n'avait point de sens au moment où on l'a surpris dans sa bouche. Il veut signaler les motifs de cette précipitation. Il veut parler librement du projet de loi sur l'enseignement secondaire, chose qu'il n'a pu faire jusqu'ici, et montrer comment, ce projet étant devenu un embarras pour le ministère, on a saisi l'occasion d'une fièvre cérébrale pour se délivrer du projet et du ministre en même temps. Il faut entendre l'illustre pair raconter les détails de cette douloureuse maladie, que le public aurait pu ignorer. C'est un récit qui ne fait pas honneur au cabinet. Les tristes révélations qui ont déjà couru sur cette malheureuse affaire peuvent être comptées parmi les causes de l'agitation croissante qui se remarque dans l'opinion.

Si le parti ministériel s'affaiblit, l'opposition, au contraire, conserve toutes ses forces. Elle n'a essuyé aucune défection; le même accord existe toujours dans ses vues. Tandis que la phalange ministérielle est violente et exclusive, l'opposition, fidèle au drapeau qu'elle a arboré depuis l'adresse, se montre modérée et conciliante. Chaque parti a ses lieux de réunion. Les ministériels ardens forment une espèce de club où l'on prend des mesures de salut public sous l'empire de la colère et de la peur, et où on lance des anathèmes contre les dissidens. L'opposition se réunit indistinctement dans des salons de bonne compagnie, où l'on parle de politique sans emportement, et où l'on n'excommunie personne. M. de Montalivet a ouvert son hôtel pour un grand bal, et l'on a rencontré sur ce terrain de conciliation M. Molé et M. Thiers, causant dans une intimité parfaite. Des hommes politiques de toutes les opinions accourent en foule les mardis aux réceptions brillantes de M. le comte Molé. Les salons de M. Thiers, ceux de M. de La Redorte, présentent le même accueil à toutes les nuances de l'opinion constitutionnelle. Tel est l'esprit de tolérance et de concorde qui anime le camp de l'opposition. C'est une trève qui peut devenir une paix durable. Aussi ce spectacle, si rassurant pour les bons citoyens, irrite au dernier point les amis exclusifs du cabinet. Ils poussent des clameurs, ils crient à la coalition;

ils comparent 1845 à 1839 : ils oublient combien le rapprochement de ces deux dates est cruel pour M. Guizot.

Nous ne voulons rien exagérer, et nous cherchons avant tout à nous rendre un compte exact de la situation. Depuis quinze jours, si nous ne nous trompons, la portion du parti conservateur qui veut maintenir le ministère se convainc chaque jour davantage des difficultés de la tâche qu'elle a entreprise. Nous ne sommes plus dans ces heures de dévoûment enthousiaste qui ont suivi le vote sur l'adresse, et la réunion Lemardelay serait aujourd'hui moins nombreuse et moins fervente qu'elle ne l'a été. Beaucoup d'hommes éclairés et modérés du parti ministériel s'aperçoivent qu'ils ont fait une faute en cherchant à sauver le ministère à tout prix. Nous savons combien les motifs qui ont poussé le parti conservateur à cette erreur sont nobles et généreux : il a voulu montrer sa fidélité; mais il y a pour les partis deux sortes de fidélités, la fidélité aux hommes et la fidélité aux principes. Nous ne blâmons pas la fidélité aux hommes, mais nous préférons la fidélité aux principes, et jusqu'ici c'est cette fidélité qui a fait la force du parti conservateur. Investi du droit de prendre part au gouvernement du pays, il a eu, jusqu'ici, cet égoïsme que nous appellerons généreux et habile, qui est l'apanage de la royauté elle-même : il a songé au pays plus qu'aux hommes; il s'est séparé tour à tour de ceux qui quittaient son drapeau ou qui perdaient leur force; il s'est séparé de M. Thiers, de M. Guizot, de M. Molé, de M. de Montalivet; il est resté lui-même, c'est-à-dire un grand parti qui puise sa force dans l'estime du pays et dans son inébranlable adhésion à la couronne. C'est ainsi qu'il agit en 1839, quand, à demi vaincu dans les élections, il n'a pas hésité à chercher, dans une nouvelle combinaison parlementaire, la puissance qu'il n'avait pas trouvée, par malheur, dans l'urne électorale. Il n'a pas essayé de se raidir contre les évènemens; il n'a pas tenté de sauver à tout prix le ministère du 15 avril. Les hommes éminens de ce ministère ne lui auraient pas permis ce suicide par fidélité; ils aimaient mieux leur parti qu'eux-mêmes. Le parti conservateur n'a donc songé qu'à maintenir sa juste prépondérance et sa légitime action dans le gouvernement du pays. Il s'est allié avec les hommes les plus modérés de l'ancienne coalition, avec M. Passy, M. Dufaure, M. Duchâtel. Au lieu d'employer la force à faire vivre les morts, chose impossible, il a mieux aimé l'employer à régler les combinaisons parlementaires et ministérielles; il a mis son poids dans la balance de l'avenir au lieu de le jeter imprudemment dans la balance du passé : c'est par là qu'il est resté puissant.

Aujourd'hui, le parti conservateur semble s'appliquer à prendre le contrepied de tout ce qui avait été fait en 1839. En 1839, le ministère du 15 avril, à demi vaincu dans la discussion de l'adresse, en appela loyalement au pays et prononça la dissolution de la chambre. En 1845, le parti conservateur n'a pas voulu que le ministère, vaincu aussi dans la discussion de l'adresse, intentât un recours devant le pays. Il s'est réuni autour du cabinet pour le décider à rester aux affaires et à conserver la chambre, et il n'est pas inutile

de noter en passant que, dans l'exposé des motifs de la loi sur les fonds secrets, le ministère déclare que c'est par déférence pour les avis du parti conservateur qu'il n'a pas donné sa démission. C'est donc à ce parti qu'il renvoie nettement la responsabilité de la conduite politique qui vient d'être tenue. Ainsi, première différence entre 1839 et 1845 : 1839 s'adresse au pays; 1845 se défie de l'opinion politique; il la brave en même temps qu'il la craint; il essaie de durer. Autre difference. En 1839, le parti conservateur ne se dit pas : Nous sommes 213 contre 205, et nous ferons vivre le ministère en dépit du pays, en dépit de l'opposition et en dépit de lui-même. Non, il a une conduite plus habile et plus prudente; il se dit : Comme majorité, nous sommes trop faibles pour soutenir un ministère chancelant; comme fraction de la chambre, nous sommes plus puissans que toutes les autres fractions. Nous ne faisons plus peut-être la majorité, mais nous pouvons la donner. Il faut donc que les hommes qui veulent arriver au pouvoir comptent avec nous. Nous ne pouvons plus rien contre eux et sans eux; mais il ne peuvent rien sans nous. Voilà quelle a été la pensée du parti conservateur en 1839. Voici quelle aurait dû être sa pensée en 1845 : laisser mourir qui doit mourir, régler les conditions auxquelles peut vivre ce qui doit vivre. Il pouvait donner l'exclusion à qui bon lui semblait; il pouvait régler à son gré le programme du nouveau ministère, hommes et choses. Il a mieux aimé prolonger la vie d'un mourant.

Malheureusement, il s'aperçoit tous les jours qu'il a tenté là une œuvre contre nature. Il n'empêchera peut-être pas le ministère de mourir, malgré tous les efforts généreux qu'il fait pour cela; mais, à coup sûr, il ne pourra pas le faire vivre. Nous l'en défions. Et le fît-il vivre, il faudra arriver aux élections, et là le ministère mourra, et le parti conservateur risque fort d'y périr avec lui. Voilà ce que sentent peu à peu les hommes éclairés du parti : ils se voient sur une pente qui les entraîne à l'abîme; ils sentent qu'ils se sacrifient sans même pouvoir sauver le ministère auquel ils s'offrent en holocauste. Ces pensées-là sont tristes, déplaisantes. De là le sentiment de découragement qui saisit peu à peu tout le monde. Nous ne savons pas quel sera, dans le prochain vote, le résultat de ces dispositions; mais nous soutenons qu'elles existent. Il faudrait donc, pour caractériser cette nouvelle situation, à côté des conservateurs dissidens, créer en quelque sorte une nouvelle catégorie des conservateurs inquiets et ébranlés. Ceux-là ne voteront peut-être pas contre le ministère; mais, à coup sûr, ils sont mécontens de voter pour lui. Ils voudraient, pour beaucoup, qu'un accident quelconque vînt, pour ainsi dire, dégager leur parole et leur amour-propre. Ils ne veulent pas pousser le ministère, mais ils seraient enchantés qu'il tombât, et c'est là, selon nous, la plus grande et la plus sérieuse cause de la chûte inévitable et prochaine du ministère. Il pourra encore trouver dans l'urne les deux ou trois suffrages de majorité à l'aide desquels il a prétendu avoir le droit de vivre depuis l'adresse : il ne retrouvera plus même les

adhésions fermes et empressées qu'il a rencontrées dans la discussion de l'adresse, ou du moins, s'il les rencontre, ce ne sera plus que dans le groupe des *zelanti* ministériels. Ceux-là ne l'abandonneront pas, et c'est bien juste, car ce sont eux qui l'ont conduit où il est.

Il ne faut pas se le dissimuler en effet : depuis 1840, il y a eu deux esprits et deux influences différentes qui ont dominé tour à tour dans le ministère et dans la majorité. En 1840, l'esprit exclusif et intolérant qu'on appelait autrefois l'esprit doctrinaire était singulièrement amorti; il semblait même avoir complètement disparu. A sa place régnait l'esprit conservateur, c'est-à-dire cet esprit habile et prudent qui n'avait pas hésité à transiger en 1839, qui s'était séparé des hommes pour sauver les principes, qui avait mieux aimé, et ce doit être là le rôle du parti conservateur, qui avait mieux aimé, disons-nous, être un pouvoir qu'un parti. C'était cet esprit conservateur qui adoptait avec habileté, avec sagesse, les inspirations de l'opinion publique sur le droit de visite et sur les affaires de Syrie. Aucune raideur fanatique, aucune intolérance, aucune exclusion; une large et noble unité, point étroite, point mesquine. Malheureusement cet esprit s'est peu à peu affaibli; la majorité qui autrefois savait se réunir et se concerter, non pas seulement pour soutenir le ministère, mais pour le contrôler, pour l'avertir, pour peser au besoin sur lui et pour le diriger, la majorité a abandonné le soin de ses affaires, elle a abdiqué entre les mains du cabinet; alors a reparu l'esprit exclusif et intolérant. Le ministère n'a plus connu les sentimens et les dispositions de la majorité, et à travers la majorité les sentimens et les dispositions du pays. Il s'est renfermé dans le cercle étroit de ses adorateurs; il a remplacé la foi du peuple par la ferveur et la dévotion de la sacristie; il a vécu dans une petite église, et il s'est cru d'autant plus fort qu'il n'a plus cherché ni à voir ni à pressentir les obstacles. De là beaucoup d'aveuglement et de présomption. Ainsi, au commencement de la session présente, il croyait que tout allait à souhait, et que la chambre revenait disposée presque tout entière à l'applaudir et à le soutenir. Aussi, quand sont venus les désappointemens, quand l'expérience a prouvé que son thermomètre marquait moins bien la température morale et politique du pays que le thermomètre de l'opposition, le ministère, tout ébahi et tout étonné, a crié à l'intrigue, et c'est par l'intrigue seulement qu'il a cherché à expliquer sa défaite.

Tout cela est grave et mérite de la part du parti conservateur une sérieuse attention. Un ministère qui ne peut plus vivre, des élections qui seront funestes si elles sont faites sous les auspices du ministère qu'on veut conserver, l'impossibilité de faire les affaires courantes du pays dans une chambre que personne ne gouverne plus et qui n'a foi à personne, pas même en elle; l'atonie du pouvoir en face de laquelle se réveillera bientôt l'énergie des partis extrêmes qu'avait domptés la raison publique, l'idée de voir, ce que Dieu veuille éloigner de nous, la crise toujours possible de la régence aggravée par une crise électorale, voilà les préoccupations qui

doivent inquiéter beaucoup d'esprits, voilà la responsabilité qui, comme le ministère l'a durement fait entendre dans l'exposé des fonds secrets, pèse sur la tête du parti conservateur.

Le ministère comptait sur le discours de la reine d'Angleterre et sur les débats du parlement anglais pour se relever des coups qui l'ont frappé dans la discussion de l'adresse. Il espérait que le discours de la reine renfermerait une déclaration explicite, qui fût un signe manifeste des bons sentimens de l'Angleterre pour la France. Il espérait que les débats du parlement seraient agités, que l'opposition britannique soulèverait des tempêtes contre sir Robert Peel, que l'arrangement de Taïti serait reproché au cabinet anglais comme une concession aux exigences de la France. Rien de tout cela n'est arrivé. Les paroles royales sont froides et sèches; elles ne raffermiront pas le cabinet. Quant à l'opposition britannique, elle s'est montrée pleine de modération et de réserve. Elle n'a point blâmé le dénouement de l'affaire Pritchard. La réparation accordée par la France lui a paru suffisante. Voyez lord Russell. Il critique la manière dont les négociations ont été conduites; il reproche au cabinet anglais d'avoir fait dès le début des demandes exorbitantes, qui ont dû être abandonnées dans la suite: il reconnaît que les officiers français avaient droit d'expulser M. Pritchard : par conséquent la conclusion du différend lui paraît suffire à l'honneur de l'Angleterre. Lord Palmerston va plus loin. Il n'admet pas que l'expulsion de M. Pritchard ait été juste; à ses yeux, M. Pritchard était consul, et cependant, malgré cette opinion qui semblerait devoir le rendre plus exigeant que lord Russell sur la conclusion de l'affaire, il trouve la réparation suffisante. Que serait-ce s'il admettait, comme tout le monde, la légitimité et la nécessité de l'expulsion? On voit que le langage de l'opposition anglaise sur l'affaire Pritchard offrira peu de ressources oratoires à M. Guizot dans la discussion des fonds secrets.

M. Guizot avait espéré sans doute que les ministres anglais diraient un mot des instructions communiquées sur les affaires du Maroc, et s'empresseraient de désavouer les commentaires auxquels ont donné lieu leurs indiscrètes paroles de l'an dernier. Cette espérance a été trompée. En revanche, sir Robert Peel a rendu un solennel hommage à la renommée politique et littéraire de M. Thiers. A Londres comme à Paris, l'opposition critique le système de l'entente cordiale. Au lieu de ces prévenances stériles qui ne servent pas même à faciliter l'arrangement des plus simples débats diplomatiques, elle voudrait une alliance digne des deux nations, une intimité féconde, basée sur de grands intérêts. Tous les orateurs, dans les chambres anglaises, se sont accordés à exprimer des sentimens pacifiques. Nous n'avons pas vu paraître, de l'autre côté du détroit, ce parti de la guerre dont on nous a si souvent menacés; il faut croire que ce parti de la guerre est à Londres ce qu'il est chez nous, c'est-à-dire un mensonge, une calomnie, qui sert d'aliment aux journaux ministériels et aux dépêches diplomatiques.

La question du droit de visite a occupé le parlement anglais. La commission mixte a été regardée comme un expédient imaginé pour soutenir momentanément le cabinet français devant les chambres. Du reste, certaines paroles assez vagues de lord Russell pourraient faire supposer qu'il y a en ce moment, au-delà de la Manche, une opinion sage et vraiment libérale, qui placerait l'amitié de la France au-dessus du triste avantage de maintenir dans leur rigueur les traités de 1831 et de 1833. S'il en est ainsi, plaise à Dieu que cette opinion triomphe des préjugés qui l'entourent!

Si le ministère avait une grande confiance dans l'œuvre de la commission instituée pour chercher les moyens de supprimer la traite par des mesures plus efficaces que le droit de visite, aurait-il mis ces jours derniers une insistance si vive à faire inscrire le projet de loi des colonies à l'ordre du jour de la chambre des pairs? Une forte minorité a réclamé l'ajournement indéfini de la discussion. Le ministère est averti. La chambre des pairs, d'accord avec le sentiment du pays, témoigne sur cette grave affaire un esprit de résistance qu'il sera difficile de vaincre.

On a reçu ces jours derniers des lettres de Macao qui donnent la traduction du traité que la France, représentée par M. de Lagrénée, ministre plénipotentiaire, vient de conclure avec la Chine. Ce traité, sauf quelques différences, reproduit les clauses des trois conventions passées avec l'Angleterre et du traité conclu avec les États-Unis. Il a été signé le 24 octobre, au soir, sur le bateau à vapeur *l'Archimède*, en rade de Whampoa, à dix ou onze milles de Canton. Le commissaire impérial Ki-ing s'est embarqué aussitôt après pour sa résidence, qu'il avait quittée depuis plus de six semaines. On raconte de singulières choses de ce voyage du commissaire impérial sur un bâtiment de guerre français. Ki-ing est un gros Tartare, de bonne mine, d'humeur très joviale, assez curieux et questionneur. Il était accompagné du trésorier de la province, nommé Wang, très bel homme, élégant et recherché, espèce de dandy chinois. L'orgueil du commissaire impérial, vice-roi de Canton, surintendant des cinq ports, a dû souffrir en acceptant la proposition qui lui a été faite de monter sur un bâtiment de guerre appartenant à des barbares. Cependant l'offre a été accueillie d'assez bonne grace. Le pavillon français est celui pour lequel les Chinois éprouvent le moins d'aversion. Ki-ing a été, dit-on, très frappé des mouvemens de la machine du bâtiment, et s'est donné le plaisir de l'arrêter deux fois en pleine marche. Il a témoigné d'abord son admiration et sa surprise; puis, une teinte de mélancolie s'est répandue sur ses traits, et ses rares paroles ont porté l'empreinte de la tristesse. L'orgueil chinois avait repris le dessus; la lutte entre l'homme éclairé qui admire l'œuvre de la civilisation et le Tartare dominé par les préjugés de sa race avait fini par le triomphe de ce dernier.

En vertu des clauses principales du traité, la France, quant aux droits de douane, est placée sur le pied des nations les plus favorisées; le souverain du céleste empire ne pourra jamais lui imposer un tribut périodique; elle pourra établir une factorerie à Canton; elle pourra établir des comptoirs dans

certains ports, et trafiquer à l'avenir dans tous les endroits qui seront ouverts aux nations les plus favorisées. Les articles de ce traité sont généralement avantageux; mais le commerce français pourra difficilement en profiter. Nous n'avons pas une seule maison de commerce à Macao. Nos fabricans n'ont pas la moindre notion des objets qu'ils doivent confectionner pour la Chine. Tout est à faire encore de ce côté. Tout est à apprendre. Il se pourrait bien, en dernier résultat, qu'on eût dépensé beaucoup d'argent et fait beaucoup de bruit pour peu de chose.

AFFAIRES DE SUISSE.

La Suisse, comme on sait, est, au nœud de l'Europe, une république dont l'unité toute morale se compose d'un ensemble de contradictions. On croirait volontiers que la nature et l'histoire ont voulu faire là, dans ce petit coin de terre central, une expérience de ce que peut l'opposition des races, des langues, des cultes, pour dissoudre ou pour combiner, à une plus haute puissance morale, cet esprit de la nationalité qui est l'ame et la vie des peuples; mais, comme l'ame humaine, celle-là non plus ne se peut disséquer ni déterminer sous le scalpel, dans aucune des fonctions du corps politique qui lui servent d'organes. La Suisse a jusqu'à présent vécu, pensé, agi comme un être qui jouit de toute son individualité propre, qui possède cette unité intime et forte, principe vital et mystérieux qui manque seul aux décompositions de la mort.

Aujourd'hui même, si la Suisse présente un spectacle inquiétant et pénible, on ne peut pas dire que ce soit celui d'un peuple misérable, sans honneur et sans vie. Elle est profondément divisée, c'est vrai, elle court peut-être à de grands malheurs, elle les affronte imprudemment; mais elle est divisée, mais elle s'aventure pour des principes, pour tout ce qu'il y a de plus noble et de plus grand, de plus digne de faire battre le cœur. Elle est, comme à toutes les crises de son histoire, comme aux jours de la lutte des hommes libres contre les seigneurs, de l'indépendance philosophique et religieuse contre le système d'autorité, comme aux jours enfin où s'ouvrit, avec la révolution française, la plus grande lutte des temps modernes, elle est toujours, disons-nous, au centre de l'histoire, au cœur de la mêlée, au fort du combat de la civilisation et de la liberté. Ainsi que nous le dirons tout à l'heure d'après les sources les plus sûres, voilà de part et d'autre des cantons prêts à se lever comme un seul homme contre ce qu'ils estiment un asservissement politique et moral : n'est-ce rien que cela? Qu'est-ce que l'Allemagne, par exemple, dont les publicistes traitent si lestement la Suisse, qu'ils comprennent si mal, peut mettre en regard de mouvemens pareils? Si la Suisse devait disparaître, comme autrefois les vieux Helvétiens gaulois, *gallica gens, olim*

armis virisque clara, elle ne périrait pas non plus dans l'ombre, et il se trouverait encore quelque grand historien, comme Tacite ou César, pour consacrer à sa chute une page honorable; mais nous ne sommes pas aux jours de Rome et d'une domination universelle. En admettant que la Suisse puisse être conquise, il est permis de demander, avec un journal de Lausanne qui faisait dernièrement cette question, si elle serait bien facile à *digérer?* Le philosophe Baader pensait à peu près de même, lorsque, dans son langage bizarre, mais expressif, il disait : « En Suisse il y a encore du *noyau*. » Qui a vu de près ce pays si différent des autres, quoique si lié avec eux, qui le connaît en lui-même, dans sa réalité pratique et populaire, comprendra ce que nous avons en vue, les élémens de force et de vie qui résident en lui, et l'énergique résistance qu'il opposerait sur tous les points de sa masse, sinon dans son ensemble, avant de se laisser absorber par d'autres.

D'ailleurs, comme chez tous les peuples rustiques et laborieux, il y a chez les Suisses, au milieu de leur rudesse fougueuse, un principe de conservation et de retenue sensée, un instinct pratique et modérateur qui les a toujours, jusqu'ici, rapprochés et sauvés dans leurs plus grandes divisions. C'est là leur bon génie. Il vient alors, comme jadis l'ermite Nicolas de Flue à la diète de Stanz, et ramène jusqu'aux plus égarés. Comme avec le vent pur et frais des glaciers, il souffle du haut de la montagne un esprit d'apaisement qui finit par être écouté. Il conseille la tolérance; il admet le communisme seulement parmi les troupeaux de l'alpage; il avertit les conservateurs d'être moins âpres et moins entêtés; il reproche aux radicaux le matérialisme ou l'enfantillage qui prend toute espèce de libertés pour la liberté, et la brutalité négative pour le progrès positif. A la dernière diète, on l'a même entendu, élevant sa voix émue devant les tribunes frémissantes et devant l'immobile assemblée, conjurer Lucerne, au nom de la patrie, de ne pas appeler avec les jésuites la discorde, et peut-être la guerre dans la confédération.

Pour bien comprendre toute la portée de cet avertissement, il faut se rappeler quelle est la situation intérieure de la Suisse. Sous l'action uniforme de l'esprit national existent autant d'esprits particuliers indépendans et égaux qu'il y a de petites républiques dans la république commune. L'équilibre est nécessaire à cette combinaison d'intérêts opposés : c'est une des conditions fondamentales de la paix, de la prospérité et de la durée de cet ordre de choses. Il faut que les protestans et les catholiques, les conservateurs et les radicaux, la race allemande et la race française ou italienne, chacune avec sa langue, les intérêts industriels et les intérêts agricoles, la démocratie pure ou représentative, et les tendances aristocratiques; il faut, dis-je, que tous ces élémens soient en présence pour se contenir réciproquement et former un organisme politique sain et vigoureux. Malheureusement, si, au sein d'une de ces oppositions, l'un des extrêmes prononcés, mais négatifs, devient, par suite d'une circonstance ou d'une transformation quelconque, l'ennemi déclaré, agressif et actif de l'extrême opposé, vous

substituez la guerre à la balance des forces. Les contradictions sont bonnes lorsqu'elles empêchent la volonté souveraine d'une république de se jeter en dehors d'elle-même du côté qu'affectionne un certain nombre de ses membres, elles sont la sauve-garde de l'ordre et du bien public; mais que l'antagonisme devienne de la haine, et soudain les tendances changées en passions, la prudence devenue défiance, l'esprit de parti aveugle et sourd, mettront le feu aux quatre coins de la républiqne. Cela n'est pas si dangereux, au fond, que dans une monarchie la subversion des principes de hiérarchie et de soumission; mais il en résulte de grands malheurs, une longue perturbation dans la prospérité et dans l'esprit public. L'histoire suisse elle-même est là pour le dire.

Or, maintenant, la Suisse semble toucher à une de ces crises qui, sans compromettre son existence, renversent le bonheur intérieur de la nation la plus heureuse qui fut jamais. Le brandon d'une guerre religieuse est agité par des mains trop hardies et trop imprudentes pour que l'étincelle ne risque pas de tomber quelque part; et partout elle trouvera de quoi allumer un incendie qui courra comme un éclair d'un bout de la Suisse à l'autre.

On doit assigner deux dates importantes, deux causes essentielles à cet état de trouble qui peut finir, d'un jour à l'autre, par une explosion. En 1841, le gouvernement d'Argovie, mi-partie protestant et catholique, mais d'une couleur libérale un peu crue, eut à se plaindre d'un certain nombre de riches couvens placés sur son territoire, et qui, dit-il, étaient des foyers permanens de conspirations et d'intrigues. A la suite d'une levée de boucliers du parti catholique, il prit sur lui de faire évacuer tous ces couvens, de renvoyer chez eux les religieux et de confisquer les propriétés de leurs maisons au profit des communes du pays et de l'état. Ces actes, comme on peut le croire, irritèrent extrêmement tout le parti ultramontain agissant, dont, il faut le dire, cela déjouait quelques mesures; ils inquiétèrent aussi, et à juste titre, la masse des populations catholiques, et cette menace latente devint un instrument pour les desseins remuans des meneurs qu'avait voulu détruire le gouvernement d'Argovie.

Dans cette affaire des couvens, qui occupa la Suisse et ses diètes pendant plusieurs années, les cantons catholiques ne furent point tous pour la réintégration des religieux dans leurs cloîtres et dans leurs biens, ni tous les protestans pour le maintien de la mesure prise par le canton d'Argovie dans l'exercice de sa souveraineté. Les deux camps se formèrent plutôt d'après des sympathies politiques, qui rangèrent Neufchatel, protestant et prussien, sous les drapeaux ultramontains, Tessin, italien et catholique, Soleure même, parmi les défenseurs d'Argovie. Cette difficulté presque insoluble fut enfin tranchée par une espèce de compromis, au moyen duquel les couvens de femmes furent rétablis, concession qu'arrachèrent à grand'peine aux deux partis les cantons modérés et médiateurs.

Cette crise surmontée, la Suisse respira. On crut être rentré dans la tranquillité passée. On oubliait que, s'il est une puissance sur la terre qui ne

pardonne pas à ceux qui l'ont vaincue, c'est celle dont le royaume ne devrait pas être de ce monde. Loin d'avoir pris leur parti, les catholiques se montrèrent plus hostiles et plus envahissans. Ils firent une révolution en Valais, toujours avec cette même audace qui se sert occultement des avantages que procurent des positions légales : le *vorort* ou directoire lucernois et le conseil d'état valaisan conduisirent les masses par des agens non avoués, mais hardiment soutenus et disposant de tout. Enfin, et c'est leur suprême ouvrage, ils ont ouvert tout récemment pour la Suisse une ère de discorde et peut-être de combats par l'introduction officielle des jésuites à Lucerne.

Lucerne n'est pas simplement, comme le Valais, une vingt-deuxième partie de la confédération qui peut à son gré se jeter, les yeux fermés, dans les bras de la redoutable congrégation sans en faire subir les conséquences directes à personne. Lucerne est un des trois cantons directeurs. A son tour, savoir tous les six ans, pendant deux ans, son conseil d'état devient le pouvoir exécutif de la confédération durant l'intervalle qui sépare les diètes, c'est-à-dire dix mois par an, et ces diètes, il les préside, il les convoque même à l'extraordinaire, s'il le juge à propos. Les jésuites à Lucerne, appelés avec un abandon aveugle par le gouvernement, ont donc un œil ouvert dans les conseils de la Suisse, une main dans sa politique, une position presque officielle dont ils sauront bien se servir pour pénétrer partout où ils le pourront et attaquer le reste. Il en sera de Lucerne comme de Fribourg, où les jésuites sont depuis la restauration : pour avoir voulu se donner des aides, on se sera donné des maîtres, et on verrait les jésuites, maîtres dans un *vorort*, directeurs occultes de la Suisse libre et en majorité protestante; quelle dérision! Ce résultat, le pays tout entier le pressent et le craint. Le Valais, Fribourg, les cantons primitifs, fervens et crédules catholiques, disent seuls que c'est une chimère. Si quelque chose pouvait convaincre, sur ce point, l'incrédulité la plus obstinée, ce sont justement les discours par lesquels les anciens élèves des jésuites se défendent de leur être inféodés à jamais. C'est absolument comme, dans *les Femmes savantes*, le bonhomme Chrysale soutenant qu'il est maître chez lui, et faisant la grosse voix de peur qu'on en doute.

Il ne faut donc pas s'étonner si, à commencer par les hommes politiques, toute la nation suisse, à une immense majorité, s'émeut à cette manifestation dangereuse de la souveraineté cantonale de Lucerne, ou plutôt du gouvernement lucernois, car, quoique le peuple ait voté sur cette question, la précaution qu'on avait prise de compter les absens comme acceptant les jésuites garantissait presque leur admission, et pourtant cette mesure a rencontré un nombre imposant de votes contraires. Lucerne est dans le droit légal, on ne le peut nier. D'autre part, le peuple suisse se sent menacé, par l'usage fait de ce droit, dans ses intérêts les plus chers et les plus précieux. Cette situation est si vive, que maintenant ce sont les populations qui s'en sont pour ainsi dire emparées; elles ont, dans les deux partis, débordé quelque peu leurs chefs; bien que soumises encore, elles sont agitées, frémissantes, elles se préparent, s'inquiètent, et finiront peut-être par créer le con-

flit, si, à force de sagesse et de modération, on ne réussit pas à les calmer avant qu'un nouvel incident, une bagatelle peut-être, les mette aux prises.

Tous ces antagonistes irrités sont voisins. Fribourg, *jésuitisé* jusqu'aux os depuis que ses enfans sont élevés au séminaire, Fribourg sépare Berne du canton de Vaud : Berne, dont le gouvernement révolutionnaire et libéral peut à peine contenir derrière lui ses impétueux paysans; le canton de Vaud, fort protestant aussi, quoique tolérant, fort éclairé sur les périls prochains, mais non moins remué, et peu disposé à voir Lucerne introduire un pareil ennemi dans le cœur de la vie suisse. A ses côtés, le Valais fanatique, tout enrégimenté et prêt pour un coup de main populaire, tout fier encore de sa victoire du Trient, menace, au premier bruit, de franchir la frontière vaudoise, et là, de faire payer cher au district limitrophe l'aide et l'hospitalité accordée à ses vaincus. Au centre, Lucerne, séparé par son lac des petits cantons ses amis, est entouré par Berne et Argovie, c'est-à-dire par les plus énergiques ennemis des jésuites. Bâle-Ville avec Bâle-Campagne, les deux Appenzell, Genève, Saint-Gall, Zurich même et le canton des Grisons, qui votera comme ce dernier en diète, n'ont pas l'adversaire en dehors de la frontière, mais en dedans. Enfin, dans les cantons qui ont le plus d'unité, je ne mentionne pas des complications assez redoutables pour le cas où de grands chocs viendraient ébranler la majorité ou l'opinion dominante. Qu'on imagine, si on le peut, une situation plus laborieusement compliquée, plus périlleuse! mais aussi qu'on se souvienne que la Suisse ne s'y trouve pas pour la première fois. Le corps le plus vigoureusement constitué a ses accidens et ses maladies; toute la question pour lui est d'éviter un médecin assez maladroit pour tuer le malade pendant la crise.

La situation morale et générale commence à se traduire en faits. Lorsque le gouvernement lucernois eut constaté, par le vote du peuple, son droit d'appeler les révérends pères, il y eut de l'émotion et du trouble dans le pays. Le respectable curé de la ville, homme influent par sa piété et par ses lumières, fit alors accepter sa démission de membre du conseil de l'instruction publique, qu'il avait déjà précédemment offerte. Quelques autres symptômes moins pacifiques pouvaient faire présager de la résistance; le gouvernement prit des demi-mesures, et l'insurrection éclata. Assez mal combinée, manquant de force et d'ensemble, elle réussit pourtant à intimider gravement le conseil d'état, qui fut sur le point d'abdiquer, tant il était peu sûr de sa position; mais, celle des insurgés étant encore plus mauvaise, leurs bandes, à peine organisées, furent battues à une rencontre, et ensuite dispersées, poursuivies, prises ou chassées.

Alors, tout de bon, Lucerne se mit en état de ville assiégée par la révolte : elle dépêcha partout pour avoir du secours, tint des conseils militaires avec Schwitz, Uri et Unterwalden, fit mettre leurs bataillons sur pied pour sa défense, et, de son côté, déploya toutes les forces armées dont elle pouvait disposer pour sa garde. Comme il est d'usage en cas pareils, on emprisonna

une foule de personnes de tous les rangs. Beaucoup des plus compromis se sauvèrent, et sont encore réfugiés dans les cantons de Berne et d'Argovie.

Sur ces entrefaites, fort heureusement, le sceptre directorial passa de Lucerne à Zurich. Il aurait été déplorable qu'un *vorort* se trouvât exposé aux paniques continuelles qui se succèdent à Lucerne. Toutes les semaines, au moins une fois, la générale bat, les signaux et les exprès volent de tous côtés pour chercher des renforts, des nouvelles de détresse et de bataille arrivent par les courriers jusqu'aux bords du Léman; puis, le lendemain, quelquefois le soir même, on découvre qu'on a donné dans un panneau d'alarme tendu par des libéraux de bonne humeur. Il semblerait qu'une fois averti, on ne dût plus se laisser prendre; mais voici déjà la troisième alerte sérieuse, et rien n'annonce que ces paniques doivent enfin cesser. Au contraire, il paraît que le parti qui veut absolument renverser les jésuites à Lucerne par tous les moyens possibles se flatte de fatiguer, à force de fausses frayeurs, la vigilance de leurs amis, pour attaquer enfin à l'improviste avec plus de chances. Ce parti, qui s'est organisé dans quelques cantons protestans et mixtes par des assemblées populaires, s'est enrégimenté en corps-francs en dehors des gouvernemens. Ceux-ci négocient et temporisent de leur mieux, soit entre eux, soit avec leurs administrés remuans.

Au milieu de tout ce bruit belliqueux, on conçoit que la diplomatie n'ait pas beau jeu et ne parvienne guère à se faire entendre. Cependant elle agit, elle s'efforce de pourvoir aux éventualités que chaque jour modifie; elle attend avec impatience les débats prochains d'une diète convoquée extraordinairement par le gouvernement de Zurich, diète qui aura probablement pour effet de rompre l'espèce de trève qui conserve encore la paix. A peine revêtu des pouvoirs de *vorort*, Zurich a envoyé une députation à Lucerne pour conjurer cet état de renoncer à sa fatale résolution, ou du moins de la suspendre. La réponse a été la demande d'un délai pour se décider, délai qu'on soupçonnait Lucerne de vouloir prolonger jusqu'à ce que l'établissement des jésuites fût un fait consommé. Le gouvernement de Zurich a dû se résoudre à convoquer la diète, et, le 21 janvier, il a adressé une circulaire à tous les cantons, les priant d'inviter leurs députés à se réunir en diète extraordinaire à Zurich, le 24 février prochain.

En réalité, les jésuites ne doivent entrer qu'en automne, s'ils entrent, et Lucerne, forcément déterminé à suivre la voie où il s'est si imprudemment engagé, serait bien aise qu'on l'en tirât autrement que par la violence, et son honneur restant sauf. Il est en outre étouffé sous le procès-monstre qu'il fait aux insurgés et à leurs partisans, et sous les dépenses excessives que nécessite son état continuel de défense. Pour suffire à tout cela, il a pris une mesure des plus iniques, et qui a déjà soulevé des réclamations dans plusieurs cantons : les biens des insurgés ont été confisqués sans égard, assure-t-on, aux dettes contractées auparavant, en sorte que les négocians en affaires avec ces Lucernois compromis risquent de perdre leur titre antérieur. Les

Bernois demandent à leur gouvernement de réparer le tort qui leur est fait par une saisie des biens de corporations lucernoises situées sur le terrain bernois. Le canton de Vaud n'a pas la même ressource, et son conseil d'état a reçu déjà de nombreuses plaintes, Lucerne étant un débouché pour ce pays vinicole.

Poussé par l'impétuosité de ses populations, Berne a député aussi au directoire deux conseillers d'état, chargés de le sonder sur le projet d'une ligue formée avant la diète, afin de s'y assurer une majorité pour l'expulsion des jésuites hors de la confédération. Berne, à qui son étendue, son caractère et sa position donnent un poids immense, est maintenant à la tête du parti démocratique en Suisse; mais, à ce trait essentiel qui lui donne, dans le débat actuel, une importance que peut à peine contrebalancer la place de *vorort* occupée par Zurich, Berne joint cette vieille habitude d'activité politique, ce vouloir à la fois habile et entêté qui a tant contribué à sa renommée, et de plus Berne a de l'argent.

La réponse de Lucerne au directoire, à peine connue (réponse d'abord évasive, à présent très nette), Berne a donc pris l'initiative des résolutions ultérieuses. Son gouvernement a délégué publiquement deux de ses membres dans tous les cantons, en commençant par Zurich, pour conférer sur les mesures à prendre. Délibérer ainsi, c'est agir déjà. Mais Berne a fait davantage : il a su à la fois ne point s'assimiler les corps-francs, ne pas les dédaigner, et se ménager quelque possibilité de les contenir; vis-à-vis des autres cantons surtout, ces corps ont été pour la politique de Berne, qui pouvait les lâcher ou les retenir, un puissant moyen de persuasion. Quelle que soit l'opinion de plusieurs de ses membres, le gouvernement bernois décline hautement tout appui donné au radicalisme et le signale comme un des ennemis de la Suisse; mais il a jugé habilement qu'il valait mieux, le fait existant, avoir les fougueuses sociétés populaires sous la main que hors de la main. Toutefois, le danger d'avoir de tels auxiliaires devient de plus en plus frappant, même pour Berne. Jamais, d'ailleurs, opinion plus prononcée n'a été implantée dans les masses que celle de l'expulsion des jésuites, et, à Berne surtout, si le gouvernement voulait la braver, il serait renversé sans coup férir. Du reste, il n'a nulle envie de se faire martyr pour une telle cause; mais toute l'adresse et même toute l'audace possibles suffiront-elles pour trouver une issue?

Jusqu'ici, les tentatives de Berne n'ont pas amené beaucoup d'unité dans les avis. Le peuple seul, partout où il est protestant, est décidé et unanime contre les jésuites; il veut les chasser par tous les moyens, légaux ou illégaux, comme les cantons du centre, avec Fribourg et le Valais sont décidés à les défendre. Quel que soit cependant le résultat positif ou prochain de cette lutte religieuse, son influence politique et sociale n'en est pas moins déjà très marquée : non-seulement elle porte sur le point le plus délicat de la question fédérale, mais elle tend de plus en plus à changer la démocratie représentative en démocratie pure; elle accoutume le peuple à intervenir, à

côté des gouvernemens, dans les questions importantes; elle va même jusqu'à faire craindre des révolutions cantonales là où le pouvoir exécutif use de son initiative dans un autre sens que celui des masses. Deux indices graves et tout récens confirment ce qui avait été préjugé à cet égard sur le développement rapide et irrésistible des volontés populaires.

Le conseil d'état zuricois avait répondu catégoriquement et négativement aux propositions de Berne, qui demandait qu'on votât en diète l'expulsion formelle des jésuites; mais tout porté vers la modération et pour la légalité qu'il se montrât dans cette réponse, le *vorort* n'était pas moins très découragé, peu sûr de ses volontés à venir : il sentait derrière lui un peuple très calme encore, mais aussi très décidé dans les sentimens qui le menèrent à la bataille de Cappel. Déjà même l'influence de cette question *confessionnelle*, la défiance qu'elle jette sur les intentions des conservateurs, s'étaient fortement marquées dans les élections. Cependant, comme les deux partis dans le canton de Zurich sont très bien enrégimentés, disciplinés, à peu près également puissans (et même, avant l'affaire des jésuites, le parti conservateur l'emportait décidément depuis quelques années déjà), celui des deux qui pressentait sa défaite ne voulut rien négliger; avec beaucoup d'ensemble et de sagesse, il organisa aussi des adhésions à sa politique et des pétitions, des manifestations populaires enfin, dans la plus favorable acception du mot. Ce fut ainsi qu'il se présenta au grand conseil, bien appuyé, avec de bons orateurs et de bonnes raisons, mais pour y être vaincu à la majorité de 8 voix. Zurich votera donc comme Berne en diète, en dépit de ses hommes les plus marquans. Rien au monde n'est capable de dépopulariser les conservateurs comme de vouloir conserver les jésuites : ils ont beau avoir d'excellentes raisons d'indépendance cantonale à alléguer; l'instinct des masses est trop impétueusement averti. En ce moment, les libéraux de Zurich sont très opposés aux volontaires d'Argovie et marcheraient plutôt contre eux qu'avec eux; mais s'il n'y avait aucun espoir de faire résoudre la question par la diète, on ne retiendrait pas plus les Zuricois que les Argoviens et les Bernois. Quant aux moyens d'exécution proposés par Berne, ils sont du ressort de la prochaine diète extraordinaire. Nous dirons seulement, en passant, que, dans la pensée de Berne, ces moyens seraient très lents et de nature à laisser tout le temps nécessaire aux retours et à l'obéissance.

Il est un second exemple, plus frappant encore peut-être, de l'influence prépondérante qu'a prise à l'instant cette question sur l'esprit populaire : c'est ce qui se passe, à l'heure qu'il est, dans le canton de Vaud.

Modéré, paisible et tolérant, le plus un de tous les cantons et presque aussi centralisé que la France, le canton de Vaud offre, pour ainsi dire, un modèle de république et à la démocratie suisse son meilleur argument. Il avait acquis beaucoup d'influence dans la confédération par cet état de choses envié de tous, aussi bien que par son attitude à la fois droite et conciliatrice; il passait surtout pour donner peu de prise à l'agitation, même dans la question des jésuites. Là aussi cependant, le conseil d'état, très libéral d'ail-

leurs, s'étant prononcé pour la légalité, pour la politique ordinaire du pays, c'est-à-dire pour le respect dû aux droits cantonaux de Lucerne, pour le maintien de l'équilibre fédéral et contre les éventualités probables d'une guerre civile et religieuse, le peuple s'est ému. Des espèces de *meetings* ont rassemblé des milliers de personnes sur plusieurs points du territoire; de nombreuses pétitions contre les jésuites se couvrent de signatures, qui, assure-t-on, dépassent déjà le chiffre de vingt mille; enfin, l'attitude des populations est telle qu'on ne doute pas, quelles que soient les raisons alléguées pour l'en empêcher, que le grand conseil n'adopte un préavis tout opposé à celui du conseil d'état : les instructions du canton de Vaud pour la diète, comme celles de Zurich, se rapprocheraient alors plus ou moins du vote de Berne, et demanderaient l'expulsion des jésuites. Si le grand conseil vaudois trompait l'attente du peuple, celui-ci, dit-on, plutôt que de renoncer à sa haine des jésuites et à ses projets pour s'en débarrasser à tout prix, ne reculerait pas devant l'idée de faire une révolution pour renverser son gouvernement, sans avoir d'ailleurs contre lui aucun autre grief sérieux.

De ce grand ébranlement, de ce réveil des instincts populaires, il sortira donc vraisemblablement ou une réaction plus générale et plus forte que celle opérée déjà dans une partie des cantons, ou un développement radical plus ou moins masqué, mais réel, de la démocratie un peu théorique établie en 1830. Si les hommes et les systèmes de cette époque n'ont pas toujours été aussi pratiques qu'il le faut pour gouverner un peuple libre et se faire accepter de lui, ce n'est pas le moment de le leur reprocher. Les radicaux, qui ne sont pas non plus le peuple, cherchent à s'en emparer, et y mettent moins de façons que leurs adversaires (lesquels n'y ont peut-être pas assez songé); ils seraient des maîtres bien autrement despotes; le bon sens démocratique ne les supporterait pas long-temps. Mais, forcé dans ce moment de défendre une cause impopulaire, le libéralisme vrai n'a pas beau jeu.

Toutefois, de ce qu'une forme plus explicite et plus vive est donnée à l'esprit républicain, il ne faudrait pas se hâter de conclure que l'avenir est perdu pour la liberté éclairée, et qu'il est conquis au radicalisme. Le radicalisme s'empare à certains momens du peuple, mais encore une fois il n'est pas le peuple. Celui-ci peut exercer sa souveraineté sans appartenir le moins du monde à l'opinion brutale et niveleuse qui s'en sert à certains momens, mais qui n'y parvient pourtant qu'en lui obéissant, qu'en s'associant à ses instincts et en portant son drapeau. On peut donc, avec vérité, faire une distinction importante entre ce qui est et ce qui paraît : si les tendances radicales ont l'air de l'emporter sur les gouvernemens, c'est parce qu'elles ont su habilement saisir la passion du jour, et qu'elles la servent avec docilité; ce n'est nullement qu'elles soient adoptées en réalité par les masses.

Sur cette ligne délicate et dangereuse où la Suisse doit chercher son salut et le repos de son avenir entre les jésuites d'un côté et les radicaux de l'autre, on peut dire que, s'il reste une sauvegarde au sang-froid dont elle a besoin, c'est la sagesse des autres nations. Une intervention quelcon-

que donnerait peut-être gain de cause aux principes les plus subversifs. L'indépendance suisse est ombrageuse, et la colère patriotique des honnêtes gens faciliterait l'accomplissement des desseins de la violence radicale. La seule démarche véritablement efficace qui se puisse tenter par les puissances amies de la confédération est celle qui engagerait le pape à défendre aux jésuites d'entrer à Lucerne. On dit qu'elle a été faite. Cela serait fort à souhaiter et pour la Suisse, et pour Lucerne, et pour les jésuites eux-mêmes, car ils commencent avec raison à trembler à Fribourg.

Il y a quelques années, les Suisses ne s'inquiétaient guère des jésuites; ils en parlaient à peine, et on les eût fort étonnés en leur disant que cette question pouvait les regarder un jour. Qui eût prévu qu'après deux ans tout serait tempête dans un ciel si calme, et pour cela? Mais la vie suisse est si fortement organisée, qu'elle soutiendra, nous n'en doutons point, ce terrible accès de fièvre, et, dût le sang couler, ce qu'à Dieu ne plaise! la confédération helvétique reprendra bientôt, avec sa tranquillité, la place moralement élevée que lui assignent son développement intellectuel et social, ses mœurs pures et modestes, ainsi que ses vertus intimes et patriotiques.

L'article que nous avons récemment publié sur la *Renaissance du Voltairianisme* a produit dans la presse, dans les écoles et dans les hautes parties du monde politique et littéraire, une impression qui n'est point encore effacée. Cette émotion générale excitée par un acte de courage et de vigueur, les cris des blessés, la fureur de leurs amis, l'absence complète de toute réplique sérieuse, la substitution désespérée des outrages aux bonnes raisons, tout prouve que l'auteur de l'article avait visé juste, et que le coup a porté. Un seul incident est regrettable dans cette lutte décisive, c'est qu'un écrivain dont les opinions avaient été discutées avec gravité et combattues avec mesure ait entrepris, sous l'inspiration d'une colère portée jusqu'à l'oubli de sa dignité, d'imprimer à un sérieux et loyal débat le triste caractère d'une discussion personnelle, et qu'il ait jeté dans la presse démocratique une lettre qui a affligé ses meilleurs amis, et dont les journaux les moins scrupuleux en fait de personnalités violentes ont rougi pour lui. Nous cherchons encore une explication spécieuse à ces déplorables emportemens, de la part d'un écrivain qui aspire à l'honneur de défendre aux premiers rangs le droit illimité du libre examen. Dans l'approbation à peu près unanime qui a accueilli l'article de la *Revue des Deux Mondes*, si quelques esprits exercés aux combinaisons de la stratégie politique ont fait leurs réserves sur la question d'opportunité, il n'en est pas un seul qui n'ait pleinement rendu hommage à la franchise de l'attaque, à la solidité, à la sincérité de la discussion, et par-dessus tout à sa parfaite mesure, à sa convenance irréprochable. Qu'a-t-on répondu à cette critique élevée, si décente dans sa vigueur même? Rien, absolument rien, car les outrages ne comptent pas. Que M. Michelet considère d'un œil attentif l'attitude générale de la presse à l'égard de son livre. Sur toute cette immense ligne qui s'étend depuis les journaux honnêtes du parti religieux jusqu'à la presse démocratique, silence

absolu ou approbation pleine de réserves. Dans les journaux du radicalisme, il est vrai, M. Michelet a rencontré des sympathies; mais une adhésion explicite et ferme, il ne l'a trouvée nulle part, pas même dans un recueil dévoué qui, tout en affichant de grandes prétentions à la haute critique philosophique et religieuse, tient un écrivain pour suffisamment réfuté quand on lui a dit, en style du père Duchesne, « qu'il n'a pas de sang dans les veines, mais de la boue. » Que doit penser au fond l'auteur de l'*Histoire romaine* de ses alliés de fraîche date? Dans quel monde, hélas! est-il allé commettre un talent si fin et si distingué? Qu'il y prenne garde : de pareilles sympathies engagent celui qui les inspire, surtout celui qui va les chercher, et on se flatterait en vain d'échapper à l'accablante solidarité de certaines apologies.

Au surplus, et quoi qu'il arrive, le but de l'article sur la renaissance du voltairianisme aura été rempli. Ou bien en effet les nouveaux voltairiens prendront le parti de la prudence, nous ne voulons pas dire de l'hypocrisie, et s'empresseront de déclarer qu'ils n'ont pas entendu attaquer sans distinction les ministres de la religion chrétienne, qu'ils n'en veulent pas aux institutions du christianisme, mais seulement à certains abus, et alors nous nous féliciterons de conserver dans nos rangs ou plutôt d'y voir rentrer des amis un instant égarés; ou bien, on arborera fièrement son drapeau, et l'on conviera la génération nouvelle à marcher, enseignes déployées, au renversement des institutions religieuses. La critique alors reprendra tous ses droits; elle frappera, sans scrupule désormais et sans ménagement, sur ces dangereuses folies. On aura beau dire qu'elle dénonce des professeurs aux rigueurs du pouvoir, la critique répondra qu'elle dénonce des doctrines insensées aux décisives rigueurs de la raison publique. Il serait trop étrange en vérité que l'on pût abriter ainsi les erreurs de l'écrivain derrière la robe du professeur, se décerner un brevet d'infaillibilité de ses propres mains, et lancer l'anathème à ses contradicteurs du haut d'une chaire inviolable; il serait trop étrange qu'il fût permis dans un pays libre, sous le singulier prétexte qu'on est chargé par l'état d'enseigner la morale à la jeunesse de nos écoles, d'entasser impunément dans des livres adressés au public les violences et les énormités, à l'abri de toute critique indépendante, et sous la protection d'une sorte de terreur organisée de longue main dans la presse démocratique. Si les choses pouvaient en venir là, il faudrait renoncer à tout libre examen, il faudrait désespérer de la dignité et des droits de la critique; mais non, l'opinion ne prendra pas le change : elle reconnaîtra qu'on ne s'attaque pas à des personnes et à des situations, mais à des doctrines; qu'on ne demande pas que tel professeur perde sa chaire, mais qu'il recouvre la modération et le sens. La critique soutiendrait au besoin l'opinion publique incertaine ou abusée; elle a les yeux ouverts sur toutes les témérités, et sans perdre de vue les ténébreuses menées et les desseins du jésuitisme un instant réduit au silence, elle continuera d'exercer sa vigilance sur d'autres excès non moins dangereux. Elle est fermement résolue à combattre les extravagances de toute espèce; c'est son droit, elle le connaît; c'est son devoir, rien ne l'empêchera de l'accomplir. Dans l'ordre philosophique et religieux comme dans l'ordre littéraire, la *Revue des Deux Mondes* maintiendra fermement sa ligne de conduite. Elle ne souillera pas, par des représailles indignes, des pages où elle entend faire régner le bon goût à côté du bon sens et associer toujours la modération à l'énergie. En continuant de surveiller et

de combattre tout déréglement d'imagination, toute entreprise violente sans portée et sans avenir, elle restera fidèle à ses traditions.

—Parmi les ouvrages intéressans publiés récemment sur l'époque impériale, il faut placer l'*Histoire des cabinets de l'Europe pendant le consulat et l'empire*, écrite avec les documens réunis au dépôt des archives des affaires étrangères (1) L'auteur, M. Armand Lefebvre, n'a pas voulu faire une histoire complète de l homme qui a rempli de sa gloire les quinze premières années de ce siècle. Il s'est renfermé dans les strictes limites indiquées par le titre de son livre, n'admettant dans son cadre que ces grands faits intérieurs qui se lient par des rapports intimes à l'histoire extérieure et qui la complètent. Il s'est trouvé dans des conditions toutes spéciales pour entreprendre et accomplir une telle œuvre. Aux traditions de famille (son père a rempli sous le consulat et l'empire des postes diplomatiques d'une haute importance), il a réuni les lumières et la maturité que donne la connaissance des affaires. Lui-même a été long-temps attaché au département des affaires étrangères : à ce titre, il a sollicité et obtenu la communication des correspondances de nos agens diplomatiques, et cette étude l'a initié à tous les secrets de la politique du temps. Son livre est le fruit de ces longues et consciencieuses études, et comme le résumé des précieux manuscrits que renferme, sur la diplomatie de la période consulaire et impériale, le dépôt des archives. M. Armand Lefebvre a su éviter l'écueil contre lequel bien d'autres à sa place auraient échoué. Il ne s'est laissé ni absorber ni entraver par cette multitude infinie de notes, de protocoles, de déclarations, conventions et traités, qui sont en quelque sorte les formes extérieures et matérielles sous lesquelles la diplomatie se manifeste au public; formes presque toujours menteuses ou incomplètes. C'est dans les correspondances de nos agens à l'étranger qu'il est allé chercher la vérité; c'est là qu'il a pénétré les mystères de ces trames funestes si souvent ourdies par nos ennemis contre notre puissance, que nous avons, à force de génie et de courage, déjouées et vaincues pendant vingt ans, et sous lesquelles nous avons fini par succomber. Il faut voir dans son livre bien moins une histoire diplomatique qu'un tableau fidèle et animé de la lutte prodigieuse qui s'ouvre dans les champs de Marengo et qui finit dans les solitudes de Sainte-Hélène.— Les deux premiers volumes de l'*Histoire des cabinets de l'Europe sous l'empire* viennent de paraître; ils embrassent la période écoulée depuis l'établissement du consulat jusqu'à la fin de la campagne de Prusse, en 1806.

(1) Chez Gosselin, éditeur, rue Jacob, 40.

V. DE MARS.

SIMPLE A-PROPOS

D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE.

NÉGOCIATIONS DE L'ANGLETERRE ET DE LA RUSSIE

AU SUJET DE LA PERSE ET DE L'AFGHANISTAN.[1]

Les négociations dont nous voulons essayer de retracer l'histoire datent déjà de loin; mais elles sont peu connues, elles sont malaisées à connaître. Communiquées rapidement aux chambres anglaises, présentées par extraits souvent écourtés, arrangées avec trop d'art pour se trouver toujours à leur vraie place, ces curieuses transactions des deux cabinets de Saint-Pétersbourg et de Saint-James n'ont pas eu chez nous le retentissement qu'elles devaient avoir. Il est peut-être à propos de leur rendre aujourd'hui un peu de cette publicité qui leur a manqué. Nous sommes engagés maintenant avec l'Angleterre dans une lutte diplomatique dont il faut espérer que nous sortirons à notre avantage; nous avons cependant besoin d'étudier notre rôle, et, pour jouer notre jeu contre elle, certes il n'est pas mauvais de nous rap-

(1) *Parliamentary papers*, 1839. *Correspondence relative to Persia and Afghanistan presented to both houses of parliament, by command of Her Majesty.*

peler comment, il y a six ans, elle perdit elle-même celui qu'elle jouait alors contre la Russie. C'est un spectacle de circonstance, et la pièce comporte plus d'une leçon à laquelle on ne s'attendrait pas. Nous espérons qu'au milieu des anxiétés de l'heure présente, ceux qui désirent en conscience se tirer d'embarras ne fermeront pas les yeux à la lumière qui peut ici leur venir du passé.

Parmi les esprits politiques sincèrement tourmentés des difficultés du moment, il en est qui, voyant dans l'Angleterre le grand ennemi du monde, ne cherchent qu'à susciter contre elle toutes les inimitiés de la France. A ceux-là d'abord il est utile de redire comment la Russie fait son chemin, par où elle passe et où elle va. Il en est d'autres qui, troublés plus que de raison à la seule idée de la puissance anglaise, inclinent trop volontiers à lui céder plus que de droit, et semblent mettre enchère sur enchère afin de se mieux garder cette précieuse amitié. Pour ceux-ci, leur premier devoir, c'est d'apprendre comment les exigences de l'Angleterre savent toujours, en temps utile, se proportionner à la fermeté qu'on leur oppose, et reculer ou s'effacer devant les dangers qu'elles provoqueraient. Admettez que cette vieille histoire d'il y a six ans ne soit qu'un apologue à l'usage de l'année courante : c'en sera là toute la morale; ce sont deux points seulement, mais on estime qu'ils suffisent. Aussi ne chercherons-nous pas autre chose dans ces nombreuses dépêches, auxquelles nous allons tâcher de donner plus de suite et de clarté que le gouvernement anglais n'a peut-être voulu leur en laisser en les publiant.

Ces négociations, que l'Angleterre ouvre en 1834 par des témoignages de confiance, et termine en 1838 par des assurances de satisfaction, n'en aboutissent pas moins très naturellement aux désastres de ses armées dans le Kaboul. Il semble qu'elle tienne à remercier les Russes du mal qu'ils lui font en lui imposant cette politique insensée par où elle se perd, car ce sont bien eux alors qui la dominent et la perdent. Elle aura beau prendre ensuite de sanglantes revanches aux mêmes lieux où l'Orient avait contemplé sa défaite, réparer des conquêtes manquées par de nouvelles conquêtes, attacher sur la poitrine de ses soldats victorieux l'effigie de la reine avec cette cruelle légende : *Victoria vindex;* plus elle s'opiniâtre et s'efforce, plus avant elle se précipite dans cette voie fatale où le cabinet de Saint-Pétersbourg l'a, pendant quatre ans, si hardiment et si insidieusement poussée. Portés par envie ou par crainte de la Russie, ces grands coups sont moins funestes à ceux qu'ils atteignent qu'à ceux qui les frappent. La Russie ne s'y trompe pas et ne s'en effraie plus; elle sait par expérience que

les œuvres productives et durables ne sont pas si bruyantes; elle vérifie ses calculs, trouve son compte, et salue son propre avenir jusque dans les triomphes de lord Ellenborough.

La pensée de la Russie en Orient, ce n'est pas tant aujourd'hui de s'y assurer un empire immédiat, c'est bien plutôt d'y user celui de l'Angleterre, en l'obligeant, par de continuelles frayeurs, à fatiguer sans cesse pour sa défense et les immenses ressources dont elle dispose et les immenses populations qui la servent ou la craignent. Elle l'assiége exprès de vagues terreurs, elle l'obsède à force d'alarmes, qui, si fondées qu'elles soient, restent insaisissables; ce sont des trames qu'on ne cache qu'à moitié, des ennemis qui ne se montrent que pour disparaître, en somme une hostilité permanente à tous les points de l'horizon. Tantôt alliée de la France contre l'Angleterre et tantôt de l'Angleterre contre la France, la Russie s'est toujours maintenue, vis-à-vis du cabinet de Londres, dans une position assez forte pour que celui-ci redoutât d'en venir avec elle à des explications très décisives. Elle était ou trop nécessaire ou trop inquiétante en Europe pour qu'on n'usât pas de grands ménagemens au sujet des affaires d'Asie, et comme d'autre part on ne se dissimulait rien de cette sourde agitation que l'ambition moscovite propage partout devant elle, comme on en savait les inconvéniens et les menaces, il fallait bien essayer de l'arrêter. Prise entre ces deux nécessités, l'Angleterre ne sut point se tirer de l'une, parce qu'elle avait trop subi l'autre.

On n'ignorait pas d'où partait le mal, mais on ne pouvait guère s'attaquer à la source sans tomber aussitôt dans des complications toutes nouvelles, et l'orgueil anglais n'est pas tellement emporté qu'il ne se résigne à propos aux exigences d'une politique de sang-froid. N'osant pas aller droit aux Russes dont on respectait quand même l'incognito d'ailleurs assez mal gardé, on voulut en quelque sorte frapper à côté d'eux, comme pour avertir et déconcerter tous ceux qui seraient tentés de se laisser gagner à leurs manœuvres. L'Angleterre a brisé dans l'Inde ses anciennes amitiés, elle en a noué d'autres moins honorables et moins solides, elle s'est faite agressive et conquérante, elle a été dure, injuste et capricieuse à l'égard de ses voisins d'Orient, le tout à l'adresse des prétentions russes et dans l'espoir de les paralyser indirectement, puisque le courage lui manquait pour les combattre en face. Elle ne pouvait pas mieux les servir, et ç'a été le comble de l'habileté ou de l'intrigue de l'obliger à ce grand déploiement de violences et d'iniquités par où elle s'est ruinée dans l'esprit des nations, livrant la place à qui saurait la prendre, diminuant à son détriment l'horreur

invétérée des Asiatiques pour les Russes, et les réduisant à regarder comme des protecteurs nécessaires ceux qu'elle appréhendait déjà pour sa part comme des rivaux naturels. C'est à Londres même que le gouvernement de Saint-Pétersbourg prépare et dispose les coups qu'il dirige sur l'Orient; c'est par l'ascendant que l'Angleterre lui abandonne en Europe qu'il se trouve si fort à l'aise pour la gêner et la compromettre en Asie. Il n'est pas jusqu'à cet inévitable progrès de l'unité administrative dont on se ressent aujourd'hui à Saint-James comme ailleurs qui ne semble s'opérer là tout à point pour faciliter l'intervention russe dans les affaires anglaises, et l'on dirait que le ministère ne s'est subordonné la compagnie des Indes en 1833 que pour aller en 1834 se jeter lui-même avec elle au-devant des insinuations et des piéges d'une diplomatie étrangère.

Un cabinet qui subit tous les sacrifices et consent à toutes les extrémités par le désir de se concilier ou par la peur de gâter une alliance trop onéreuse, qui permet qu'on prenne sur lui du dehors tous les avantages d'une politique résolue sur une politique indécise, qui, faute de savoir calculer au plus juste l'appui dont il a besoin dans ses relations extérieures, se laisse intimider par l'empire absolu d'une liaison trop exclusive, qui, faute aussi de savoir envisager d'un front assuré les conséquences des choses, aggrave à la fois ses embarras et ses torts, perdant plus, à force de reculer devant l'ennemi, qu'il ne risquait en lui barrant le passage de pied ferme; pour tout dire enfin, le gouvernement russe parlant en maître impatient ou moqueur, poussant toujours droit devant lui, pressant les évènemens et précipitant ses menées sans se soucier beaucoup ni qu'elles déplaisent ni qu'on lui résiste; le gouvernement britannique s'humiliant dans tous ses discours et dans tous ses actes, évitant constamment l'énergie des mesures directes, et, pour mieux les décliner, pour mieux garder les tristes ressources d'une position mitoyenne, ébranlant avec ses propres mains l'avenir de ses colonies d'Orient : voilà le tableau peut-être assez imprévu que ces négociations vont quatre années durant développer sous nos yeux. Puisse-t-il du moins profiter à qui de besoin!

I.

Voyons d'abord quelle était en 1834 la situation de la Russie et de l'Angleterre dans les deux pays devenus alors tout d'un coup le théâtre et l'objet de leurs transactions; nous saurons mieux combien l'une

s'est affaiblie en découvrant combien l'autre avait à gagner pour se trouver maintenant si forte.

Depuis le règne de Pierre, la Russie marche à la fois sur Constantinople et sur l'Indus. Ce sont les deux grandes routes de son ambition. Quels que soient les labeurs qui l'aient attardée le long de la première, elle en a rencontré de plus durs encore au travers de la seconde. Il y avait là des barrières qui, à moitié rompues, ne veulent pas tomber. Il y avait d'abord les cimes du Caucase, les eaux de la Caspienne, les steppes désertes de l'Oxus, mais il y avait surtout les répugnances de la nature morale aussi profondes peut-être, aussi opiniâtres que ces gigantesques empêchemens de la nature physique; il y avait l'animosité, l'intrépidité, l'esprit national des gouvernemens et des peuples sur qui la Russie devait tomber à sa première descente; il y avait l'orgueil de la Perse, la liberté sauvage des tribus du Turkestan et de l'Afghanistan.

Au moment où s'ouvrent ces négociations, la Russie n'en était plus à lutter contre les obstacles matériels; ces obstacles étaient vaincus autant qu'ils pouvaient déjà l'être. Grace au traité de Goulistan signé par la Perse en 1814 sous la sanction de l'Angleterre elle-même, grace à celui de 1828, par lequel la Perse fut bien et dûment abandonnée du cabinet de Londres; grace aux mutilations qui la démembrèrent alors pour la punir d'avoir fait la guerre qu'on lui déclarait; grace aux préoccupations qui avaient en ce temps-là distrait l'Europe, aux luttes de la sainte-alliance, aux convulsions de la péninsule espagnole, à la paralysie de l'empire ottoman; grace à tant d'évènemens où se reconnaissait presque partout la main de la Russie, la Russie de son côté avait insensiblement aplani les montagnes et traversé les mers qui lui barraient l'Orient. Elle avait franchi la chaîne du Caucase, qui depuis trois mille ans protégeait l'Asie, changé la Caspienne en un lac moscovite, banni de ses eaux le pavillon persan, jeté des avant-postes à l'est de ses rives, et répandu le nom du czar jusque chez les Tartares du nord.

C'était beaucoup; c'était à peine une moitié de la tâche que se proposait cette race de conquérans. Restait à propager son influence là où l'on n'avait encore montré que ses soldats; restait à réconcilier le Scythe avec le Slave pour ébranler de proche en proche toutes les populations de la Haute-Asie, pour les armer et les pousser toutes ensemble contre l'Inde anglaise. Ce n'était pas une question de force matérielle, la force ne peut rien contre ces énormes masses qu'il fallait là mettre en mouvement. Si l'on avait chance de succès auprès

d'elles, c'était par la séduction de quelque grande idée commune autour de laquelle on aurait osé les rallier, c'était par un appel fait à propos à des sentimens depuis long-temps étouffés, à des espérances qu'on eût crues impossibles, aux souvenirs, aux instincts d'une liberté vengeresse. Les Russes tout seuls auraient été mal venus à prêcher cette croisade; on les détestait partout, pour eux-mêmes, pour leur nature, pour leur sang; c'était une de ces antipathies qui ne jettent de si profondes racines que dans des mœurs primitives, chez des peuples encore simples. On peut l'imaginer par la constance avec laquelle les Perses se sont défendus, par la résistance acharnée des Turcomans et des Circassiens.

Au commencement de 1834, ces haines nationales n'avaient rien perdu de leur vivacité originelle. En vain l'Angleterre, liée par ses relations européennes, avait-elle en 1814 abdiqué au profit de la Russie presque toute l'autorité politique dont elle jouissait à la cour de Teheran; en vain même, au traité de 1828, avait-elle prétendu se dégager des obligations consenties en 1814, essayant ainsi, pour s'épargner de nouveaux ennuis, d'abolir d'un coup la promesse d'alliance défensive qui jusque-là l'unissait à la Perse; la Perse était et voulait rester tout entière à l'Angleterre, et, par la Perse, celle-ci savait à bon compte tenir en échec les tribus toujours remuantes de l'Afghanistan. Il y avait là double sûreté. C'était d'ailleurs le temps où les chefs de la loi, dans une sorte de consultation très remarquable, proclamaient hautement l'amitié des Anglais comme une bonne fortune pour le pays, comme un avantage positif pour la religion; c'était alors aussi qu'ils dénonçaient les partisans de la Russie comme des renégats et des traîtres. Les Anglais avaient la confiance du prince, l'affection du peuple, le commandement de l'armée; ni l'armée, ni le peuple, ni le prince, ne pouvaient souffrir la vue des Russes (1). Rien n'empêchait d'espérer qu'une politique meilleure ne les en délivrât tout-à-fait; même après le traité de 1828, rien n'empêchait qu'on ne ressuscitât le droit de protection garanti par le traité de 1814 pour disputer le gouvernement absolu des affaires de Perse aux envoyés de Saint-Pétersbourg, pour les éloigner surtout, pour les écarter à jamais des

(1) De leur propre aveu, les Russes étaient détestés; l'un de leurs agens rapporte qu'un voyageur russe étant tombé malade à Téhéran, l'envoyé d'Angleterre consentit seul à le retirer chez lui, et même au grand déplaisir du shah, qui ne voulait pas lui permettre de résider dans la ville. Une autre fois, les habitans du quartier où logeait la mission anglaise envoyèrent prier qu'on n'y reçût pas si souvent les officiers de la mission russe.

petits états afghans, où leurs intrigues n'avaient pas seulement encore pénétré (1).

L'Angleterre ne tenta rien de tout cela, et cette politique ne fut pas la sienne. Les Russes avaient peine à s'insinuer au milieu de l'Asie; chose étrange, et pourtant nous l'allons voir, ce fut l'Angleterre qui leur facilita cette rude besogne; l'Angleterre sembla prendre à tâche de leur pousser dans les bras toutes ces populations, qui fuyaient instinctivement leur approche. C'est là le rôle qu'elle a joué sans interruption par sa diplomatie depuis 1834 et par ses armes depuis 1838; c'est là comme une bizarre merveille d'aveuglement et de mensonge par où l'on peut juger des extrémités auxquelles une fausse direction finit toujours par précipiter les gouvernemens qui s'y opiniâtrent. On entendit alors les témoins étonnés de ces incroyables pratiques, ceux qui avaient assisté de près aux tristes résultats de cette aberration, ceux qu'elle frappait directement comme un désastre national, protester tous à la fois et remplir toutes les tribunes de leurs cris de colère. Il en est même de plus exaltés qui, poursuivant encore aujourd'hui une vengeance impossible, vont chercher pour la satisfaire les moyens les plus énergiques qu'ils puissent trouver dans la constitution; il en est qui en sont encore maintenant à réclamer le bill d'*impeachment*, comptant bien amener à la fin devant la justice du pays le ministre déchu qu'ils accusent de trahison (2).

Pour nous, instruits par des erreurs plus récentes et qui nous touchent de plus près, nous pouvons trop facilement expliquer de pareils malheurs sans avoir besoin d'imaginer des crimes si noirs. Il y a des torts qui ne sont pas moins déplorables, de faux calculs et de fausses idées qui mènent à mal aussi sûrement que de mauvaises passions. Si dans la conduite des affaires extérieures de l'état il est quelque chose de plus fâcheux qu'une politique corrompue, c'est une politique indécise et timide : on corrige la première, qui ne peut guère d'ailleurs

(1) M. Masson, qui se trouvait alors employé à surveiller la navigation de l'Indus, assure que les Russes n'avaient aucune influence en Afghanistan, et pendant longtemps n'y furent pas même connus.

(2) Voir un livre fort curieux où la sincérité du parti pris s'élève souvent jusqu'à l'éloquence : *Exposition of transactions in central Asia, through which the independence of states and the affections of people, barrers to the British possessions in India, have been sacrificed to Russia by Henry John viscount Palmerston, constituting grounds for the impeachment of that minister.* C'est l'œuvre de l'homme qui vint si courageusement à Paris en 1840 pour y protester au nom de la loyauté anglaise contre le traité du 15 juillet, de David Urquhart.

laisser jamais de traditions avouées; l'autre empire toujours, et trop souvent fait école. C'est cette indécision, cette timidité, cette obstination acharnée à vouloir se contenter du moins pour céder le plus, c'est ce funeste optimisme toujours enclin à supposer de bonnes intentions dans des actes hostiles, à prodiguer les complimens et les tendresses pour peu qu'on n'y réponde point par une inimitié déclarée; c'est cette ridicule frayeur des partis pris, cet amour exagéré des biais et des accommodemens; c'est aussi d'autre part cette activité stérile qui se remue pour avoir l'air d'agir, c'est cet empressement malencontreux à chercher de petits exploits pour compenser l'absence des grands, c'est tout cela qui, dans cette lutte de quatre années, a mis l'Angleterre si fort au-dessous de la Russie; ce sont là les causes de cette infériorité si soigneusement dissimulée malgré les marques très visibles auxquelles on peut la reconnaître dans la correspondance des deux cabinets; ce sont ces marques même que nous allons maintenant rechercher.

Soumise au parlement dans la session de 1839, la correspondance que nous étudions commence, dans les premiers jours de 1834, à l'occasion de la mort d'Abbas-Mirza, l'héritier présomptif du trône de Perse, le véritable représentant du pays; il s'agit de lui donner un successeur avant que le vieux roi son père le suive au tombeau. Il semblait bien difficile qu'en un tel choix les deux grandes puissances protectrices pussent obéir aux mêmes inclinations, qu'une seule décidât tout à l'avance, et qu'aussitôt proclamé le favori de l'une devînt le favori de l'autre. En politique surtout, les antécédens obligent quelquefois plus qu'on ne voudrait, et les situations respectives des peuples ne changent pas toujours au gré des hommes d'état. Or, les deux peuples se trouvaient ici, par nature et par nécessité, dans une perpétuelle contradiction de vues, de penchans et d'intérêts. Qu'arrive-t-il pourtant? La question était grave et portait loin. « Aussi longtemps que l'Angleterre gardera les Indes et la Russie ses armées, aussi long-temps l'indépendance et l'intégrité de la Perse resteront un point essentiel, un élément vital pour la conservation des Indes anglaises, un obstacle formidable à la marche des armées russes (1). » Au fond, c'était là vraiment l'affaire dont on allait traiter; la grande ressource qu'il fallait se réserver contre le czar, l'enjeu de cette espèce de bataille électorale que l'Angleterre avait à risquer, c'était bien « l'indépendance et l'intégrité de la Perse. » Par une inexplicable fai-

(1) *M'Neill's Progress of Russia in the East*, p. 6.

blesse, par la seule envie de donner quelques signes d'une prompte déférence, l'Angleterre livra la partie du premier coup.

Deux prétendans pouvaient alors à chances égales se disputer l'héritage d'Abbas-Mirza. Il y avait d'abord l'aîné de ses frères survivans, le prince de Schiraz. Maître presque indépendant d'une des provinces méridionales de l'empire dont les tribus belliqueuses affectionnaient la puissance britannique, il passait lui-même pour abhorrer l'influence des Russes; c'était sur son propre droit et non sur elle qu'il fondait l'espoir d'obtenir un trône où l'appelait la coutume de l'Orient, les fils du roi régnant venant d'ordinaire avant ses petits-fils. Mais il en était un parmi ceux-là qui au titre contestable de sa naissance joignait encore des titres bien autrement efficaces. Façonné depuis long-temps à l'autorité moscovite si bien établie dans le district d'Azerbijan, dont il était gouverneur, Mohammed-Mirza, fils d'Abbas, pouvait compter sur le bénéfice de son voisinage et de son éducation pour lui valoir une faveur dont ses patrons entendaient certainement profiter. Au moment même où mourait son père, il s'employait à leur service, commandant alors une première expédition qui leur préparait déjà le chemin de l'Afghanistan. Ce fut partie remise; mais la Russie ne pouvait être ingrate, et l'Angleterre voulut bien être dupe.

Le 3 janvier 1834, le secrétaire de l'ambassade anglaise à Saint-Pétersbourg écrit à lord Palmerston :

« On suppose ici que le shah de Perse nommera Mohammed-Mirza pour son successeur; j'ai des raisons de croire que son choix ne déplaît pas au gouvernement russe. »

Il écrit encore le 28 dans ces termes significatifs :

« Le comte Nesselrode considère les intérêts que nous avons en Perse comme tout-à-fait identiques à ceux de la Russie, et il désire vivement que le gouvernement de S. M. britannique puisse se mettre en bonne entente avec le gouvernement russe au sujet de ce pays (*a good understanding*).

Ce mot, maintenant si fameux et pourtant si vide, ne serait-il donc en réalité qu'un écho de Saint-Pétersbourg, venu jusqu'à nous en passant par Londres, une de ces phrases creuses inventées tout exprès par la Russie pour sembler des systèmes et leurrer les cabinets? Voyez seulement avec quelle docilité lord Palmerston va la relever et la prendre à son compte. Il n'y avait point là de proposition directe d'un ministère à l'autre; c'était une simple communication par voie détournée, un rapport écrit à la hâte sur un propos purement officieux, sans motifs et sans considérans. Il suffit à lord Palmerston de cette

seule insinuation pour le convertir aux mérites de l'alliance russe en Orient; il n'a contre elle ni d'objections ni d'observations immédiates, il laisse faire, il laisse le candidat de Saint-Pétersbourg s'apprêter à loisir; il garde un silence de quatre mois, sous prétexte de mieux s'éclairer; puis un jour vient où, comme par une inspiration soudaine, sans discussion et sans preuve, il répète en son nom l'étrange axiôme de M. de Nesselrode : l'Angleterre et la Russie ne peuvent avoir, au sujet de la Perse, que les mêmes intentions et les mêmes vœux! Était-ce donc là de vieilles traditions qu'il suffit de rappeler si vite et d'affirmer d'un mot? Non. C'était soulever le paradoxe le plus fâcheux et le moins attendu, c'était imposer un mensonge au pays lui-même, et lui en infliger tout le dommage par amour pour la conciliation.

Ce fut, au reste, une scène assez curieuse. Lord Palmerston avait prié l'ambassadeur russe de passer au *Foreign Office*. L'ambassadeur ne s'était pas encore donné le moindre mouvement, et depuis quatre mois il n'avait pas dit un mot de cette question dans laquelle son gouvernement prétendait agir d'un si bon accord avec le gouvernement britannique. Sans se déconcerter pour tant d'indifférence, lord Palmerston se met tout aussitôt à professer les doctrines de Saint-Pétersbourg; l'unité d'action, l'identité d'intérêts, telle est à ses yeux la politique obligée des deux cabinets dans leurs affaires de Perse. Il déclare bravement qu'en tout état de cause, il ne leur faut, quel qu'il soit, pour la prochaine succession qu'un seul et même candidat; puis, couvert à propos par cette sage théorie que l'ambassadeur russe n'avait garde de contester, il se rabat enfin à nommer par son nom celui-là même que le ministère russe lui désignait quatre mois à l'avance. L'ambassadeur répond modestement que ces bonnes assurances du gouvernement anglais seront accueillies à Saint-Pétersbourg avec satisfaction. C'est là tout son discours; pouvait-il mieux parler que M. de Nesselrode (1)?

Arrive bientôt quelque chose de plus étonnant peut-être que cette singulière concorde en un sujet si scabreux : c'est la façon dont elle se prolonge, c'est l'intimité qu'elle entraîne, c'est la portée qu'elle prend tout d'un coup. Le cabinet russe n'est pas encore satisfait d'avoir mis si facilement sur le trône de Perse un prince de son choix; ce prince lui-même pourrait céder aux vieilles prédilections de son peuple, et le meilleur moyen de l'obliger à gouverner au profit de la Russie, c'est que l'Anglais paraisse en personne à côté du Russe et

(1) Dépêche de lord Palmerston à M. Bligh, 16 juin 1834.

vienne ouvertement proclamer que celui-ci ne saurait rien faire qui n'ait son agrément; c'est qu'il s'établisse entre les agens des deux grandes puissances un concert si régulier, si patent, si manifeste, qu'on ne puisse jamais supposer qu'elles sont sourdement aux prises. Ce fut là ce que la Russie obtint de l'Angleterre, ce fut là l'origine de tous les revers dont nous racontons l'histoire, c'est là comme la clé de cette étroite chaîne tendue entre les deux cabinets, traînée par l'un, serrée par l'autre. Celui de Saint-James voulait absolument qu'on le crût en Europe l'allié de celui de Saint-Pétersbourg; il le laissait trop voir; de pareils empressemens se paient cher; rien n'est si coûteux qu'une amitié qu'on a peur de perdre.

Voici l'extrait de la dépêche communiquée par M. de Medem au *Foreign Office*, le 22 août 1834 :

« Nous nous attendons à voir les représentans de l'Angleterre et de la Russie en Perse suffisamment autorisés pour agir de concert dans un esprit de paix et d'union. L'importance qu'il y aurait de les pourvoir à cette fin d'instructions correspondantes ne saurait être diminuée par le seul fait de la nomination du prince héréditaire. »

On devait trop gagner à faire vie commune avec l'Angleterre pour y renoncer si tôt, et c'eût été dommage de rompre sans en avoir rien tiré de plus; mais on pouvait se rassurer : lord Palmerston n'était pas d'humeur assez inquiète pour s'alarmer de si peu. Le 5 septembre, il charge M. Bligh de témoigner sa joie des bonnes nouvelles qu'il a reçues, et d'exprimer au cabinet russe toute la reconnaissance de l'Angleterre, qui pourtant ne se doute pas de ces nouvelles intelligences de son gouvernement. C'est à l'ombre et dans le secret, c'est en l'absence et sans l'avis des chambres législatives à peine informées cinq ans plus tard, que le ministre d'un pays constitutionnel prend sous sa responsabilité d'accorder à des exigences étrangères l'étroite alliance dont voici la règle :

« Des instructions ont été envoyées au résident anglais de Téhéran pour qu'il ait à communiquer confidentiellement avec le représentant russe par rapport aux intérêts communs des deux pays (1). »

On ne pouvait guère céder davantage à cet ascendant mystérieux qui de Saint-Pétersbourg pesait déjà sur Saint-James. Aussi lord Palmerston semble-t-il vouloir envelopper quelques réserves dans cette abnégation même avec laquelle il approuve toutes les vues de ses dan-

(1) Dépêche de lord Palmerston à M. Bligh, 5 septembre 1834.

gereux amis. « Il se réjouit, dit-il encore le 5 septembre, il se réjouit en songeant que les deux gouvernemens sont également animés du sincère désir de maintenir à la Perse non-seulement sa tranquillité intérieure, mais aussi son indépendance et son intégrité. » Il y avait là sans doute une recommandation discrète à l'endroit des protecteurs ambitieux; c'était une double restriction glissée timidement sous un acte de faiblesse. Malheureusement cette restriction même devait tourner aux dépens de lord Palmerston, et, parce qu'ils n'osaient point être assez explicites, les termes qu'il employait vinrent à la fin retomber sur leur auteur. C'étaient des mots pleins de ressources pour les habiles, et d'une interprétation périlleuse pour qui ne saurait pas les tirer à lui le premier. On eût dit en vérité que la Russie les avait mis elle-même dans la bouche du ministre anglais, et, parlant à son bénéfice, elle n'eût certes pas mieux parlé. Ce furent pour elle des occasions uniques dont elle ne manqua pas de profiter à temps contre l'Angleterre. C'est en effet sous prétexte de maintenir « l'intégrité » de la Perse, que les Russes vont dans deux ans pointer une seconde fois ses canons contre Hérat, et la pousser d'un pas de plus sur la route de l'Inde. Ce sera pour maintenir son « indépendance » qu'ils sauront, deux ans encore plus tard, l'amener tout entière de leur côté, affectant alors d'avoir à défendre contre l'Angleterre un principe que leurs intrigues forcent l'Angleterre à combattre après l'avoir elle-même proclamé. Voilà par quel renversement de toutes les probabilités politiques lord Palmerston se trouvera puni d'avoir reculé devant une explication plus nette de ses justes appréhensions. On ne gagne jamais à vouloir insinuer de biais ce qu'on a droit d'exiger en face.

Mohammed-Mirza était à peine le maître de ses états qu'il songeait à les augmenter. Roi par la grace de la diplomatie russe et des armes anglaises, il aspire pourtant à renouveler les conquêtes de Nadir; il veut attaquer les Indes en marchant par Hérat. Tant d'audace ne pouvait lui venir sans quelques bons conseils, et, au chemin qu'on lui voyait prendre, on reconnaissait déjà le doigt de la Russie. Traînée par elle comme à la remorque, liée par des engagemens dont nous avons montré toute l'intimité, l'Angleterre avait alors besoin de plus d'énergie pour sortir du mauvais pas où elle s'était mise qu'elle n'en avait eu jadis quand elle y était tombée. Fallait-il donc subir ces extrémités? Fallait-il qu'on eût organisé les forces militaires de la Perse pour les employer au service de la Russie et les tourner contre ses propres alliés, contre soi-même? Était-ce à pareille fin que devait aboutir l'alliance anglo-russe? Non, si l'on savait parler ferme et la

ramener hautement à l'esprit dans lequel on l'avait d'abord acceptée. C'était une question de vigueur et de franchise; on pouvait déclarer que l'Angleterre, en s'obligeant elle-même, avait bien entendu obliger la Russie au même titre et par les mêmes conventions; que, la base commune de cet accord étant le désir mutuel de la paix, l'Angleterre s'opposait décidément à ce que tout autre langage fût maintenant considéré comme émanant de Saint-Pétersbourg : on pouvait dire à la Perse que l'envoyé russe la trompait, que l'Angleterre ne lui souffrirait jamais cette ambition renaissante, et que, bien résolue à contrarier ses projets, elle ne voulait pas même en laisser commencer l'exécution. Mais c'était par-dessus tout une question d'ordre général, un débat international qui devait s'agiter à Londres et non point à Téhéran, de cabinet à cabinet, clairement et directement, par les chefs même des deux politiques, et non par des agens inférieurs. Nous allons voir pourtant à quoi l'on s'en tint, et où l'on se réduisit.

Le 25 juillet 1835, lord Palmerston écrit pour la première fois à M. Ellis, ambassadeur extraordinaire en Perse; ce sont quelques lignes bien malheureuses :

« Vous avertirez spécialement le gouvernement du shah de ne point se laisser pousser à faire la guerre contre les Afghans. Que la Perse réussisse ou non, ses ressources n'en seraient pas moins dissipées dans cette guerre, et ses moyens de défense diminués pour l'avenir. »

Voilà le grand effort de cette politique peureuse : toujours des insinuations qui toujours serviront d'armes pour la battre! Politique déshonnête, puisqu'il faut bien, quand on écrit ainsi, se cacher d'un allié auquel on avait promis toute confiance; politique impuissante à force d'être vague et détournée, puisqu'on en est à soigner timidement son propre intérêt sous air de servir l'unique intérêt des autres! Quel poids sauraient avoir de si débiles paroles à côté des âpres insistances de la Russie? La Russie ne peut-elle pas au contraire en tirer avantage, et l'Angleterre ne semble-t-elle point encourager des projets qu'elle combat si mollement? N'est-ce point donner carte blanche à la Perse que de lui prêcher la modération par amour pour elle et non par respect pour soi? N'est-ce pas tout exprès se rejeter en arrière pour montrer d'avance à la Russie qu'elle aura les chemins ouverts et le champ libre? Elle y comptait bien.

Un mois après l'arrivée des instructions de lord Palmerston, M. Ellis lui écrivait de Téhéran :

13 novembre 1835.

« Il est très déplaisant de savoir que le shah médite d'importantes conquêtes du côté de l'Afghanistan, et, d'un commun accord avec tous ses sujets, se croit sur Hérat et sur Kandahar des droits aussi complets que le furent jadis ceux de la dynastie Suffavéenne. Ces prétentions lui sont particulièrement inspirées par le souvenir des succès d'Abbas-Mirza dans sa campagne du Khorassan, et par les suggestions du colonel Borowski. »

C'est donc sous l'influence de la Russie, c'est à l'école de ses diplomates que la Perse en vient à comprendre ainsi « l'intégrité » de son territoire. Lord Palmerston, en la revendiquant pour elle dans cette triste dépêche du 5 septembre 1834, ne pensait guère qu'à défendre ses provinces du nord contre les Russes; elle entend maintenant élargir ses frontières de l'est et tracer la route par où les Russes eux-mêmes marcheront sur les Anglais.

M. Ellis réfléchit deux mois et demande ensuite une explication aux ministres persans. Il ne dit rien de leurs rapports secrets avec l'envoyé moscovite; il admet, à bon droit d'ailleurs, la justice de leurs plaintes contre le khan d'Hérat. Mais on ne veut pas seulement une réparation, un hommage; on veut annexer à l'empire tout le pays qui va de Kandahar à Ghizni, on réclame les droits qu'on tient du temps de Nadir-Shah; il n'y a point de raison pour qu'on n'aille pas à Delhi reprendre aux Anglais l'héritage du Mogol, qui fut aussi jadis le domaine de Nadir (1). Évidemment là c'est une pensée russe. M. Ellis se contente de répondre « qu'il oserait bien affirmer (*ventures his opinion*) que des prétentions datées de si loin ne pourront être regardées d'un œil indifférent par le gouvernement britannique. » Huit jours ne s'étaient pas encore écoulés, qu'il était enfin obligé de voir les choses telles que les avaient faites et l'aveuglement volontaire de son cabinet et la timidité de ses propres démarches. On ne daignait plus même jouer à jeu couvert; il fallait donc que l'Angleterre parlât. Elle avait certes beaucoup à dire; mais, comme son ministre avait craint de trop prévoir, son envoyé craignit de trop s'expliquer.

8 janvier 1836.

« J'ai appris hier de source certaine que le ministre de la Russie près de cette cour s'est exprimé dans les termes les plus énergiques sur l'avantage

(1) L'envoyé de Kandahar à Téhéran disait à M. Ellis, en avril 1836, que tout l'Afghanistan, à l'exception d'Hérat, se soumettrait volontiers par une sorte d'hommage féodal à l'empire de Perse pour donner au shah le moyen de pousser jusqu'à Delhi, comme avait fait Nadir. (M. Ellis à lord Palmerston, 10 avril 1836.)

que le shah trouverait à ne point trop retarder l'expédition d'Hérat. Le motif qu'il a donné pour qu'on dépêchât si fort cette entreprise, c'est la crainte des obstacles que le gouvernement anglais y pourrait apporter, vu son désir bien connu de restaurer un jour ou l'autre la monarchie des Afghans. Je m'étais jusqu'ici borné sur ce sujet à l'expression pure et simple des recommandations pacifiques dont j'avais été chargé par le gouvernement de sa majesté; mais, après avoir découvert que le ministre russe était sur le point de tenir ou avait déjà tenu un langage tout-à-fait contraire, je me suis déterminé à être plus explicite avec les ministres du shah, me hasardant à en user ainsi par suite de la connaissance que j'avais personnellement des vues générales de l'administration britannique relativement à la Perse et à l'Afghanistan. En conséquence, j'eus hier une conférence avec Haji-Mirza-Aghassi et avec le ministre des affaires étrangères; je leur rappelai qu'ils avaient déclaré que les droits de souveraineté du shah s'étendaient dans l'Afghanistan jusqu'à Ghizni, et je les informai que la position officielle où je m'étais trouvé placé dans le bureau des Indes (1) me mettait à même de leur dire en toute confiance que les autorités britanniques les verraient avec grand déplaisir poursuivre en Afghanistan des plans de conquêtes trop lointaines. »

Merveilleux effet de l'indécision ou de la peur! Laissé sans instructions en face de circonstances dont on savait pourtant la gravité, le représentant du cabinet anglais ose à peine tenir au cabinet persan le langage inefficace d'un simple particulier; ce n'est point au nom de son gouvernement et du droit des traités, c'est en se couvrant de ses souvenirs personnels, c'est à l'aide de cette vague et chétive autorité qu'il prétend décourager des ambitions dont il n'a pas été maître d'empêcher l'essor. Et voyez quel singulier contraste! l'ambassadeur anglais ne sait rien, n'a rien à dire des intentions de ceux qui l'ont envoyé; il a gardé par devers lui les appréhensions naturelles d'un conseiller de l'*India-Board;* il vit de ses réminiscences d'administrateur; il est en dehors de cette politique courante où la diplomatie asseoit son terrain. L'ambassadeur russe au contraire connaît non-seulement ce qu'on fait à Saint-Pétersbourg, mais aussi ce qu'on veut faire à Londres. Il annonce en 1836 la guerre de Kaboul, à laquelle le secrétaire-général de la compagnie des Indes ne croyait pas encore en 1837 (2); il apprend à la Perse qu'il n'y a point à s'occuper des insinuations pacifiques de l'Angleterre au sujet de l'Afghanistan, puisque l'Angleterre n'aspire qu'à bouleverser le pays dont elle se dit la protectrice. M. Ellis cependant ne peut opposer à son audacieux

(1) *Board of control.*

(2) Lettre de M. M'Nanghten, 10 avril 1837.

rival ni des protestations assez fermes ni des démentis assez autorisés; il ne réussit qu'à se tenir lui-même en échec; il semble que ses instructions aient été dressées tout exprès pour se contrarier. On lui recommande bien haut d'agir de concert avec la Russie (5 septemtembre 1834); on l'invite à l'attaquer sourdement par des remontrances confidentielles (juillet 1835); il a charge de prémunir la Perse contre la guerre qu'on lui suggère (juillet 1835); il s'empresse de justifier cette guerre en droit, et se résigne à la tolérer en fait (janvier 1836). Ce sont deux partis pour un; entre les deux, c'est à la Perse de choisir, sauf à la Russie de la conseiller tout de suite et à l'Angleterre de s'en fâcher après.

Il y a mieux : dans une dépêche du 4 février, M. Ellis rapporte en toute humilité qu'il a lui-même essayé de convertir le prince d'Hérat au respect de la domination persane; il lui a écrit de manière à faire partout supposer que le shah marchait contre lui d'accord avec l'Angleterre. Il y a mieux encore : il n'a pu obtenir qu'on lui permît d'envoyer sa lettre par un officier de sa mission, et l'on n'a consenti à la laisser passer qu'à la condition qu'elle fût dépêchée par les autorités persanes, ou, pour tout dire, soumise au contrôle russe. C'est en servant ainsi malgré soi une politique dont on n'ignore pas le caractère hostile et la direction menaçante; c'est en acceptant les affronts qu'elle jette par force à ces amis suspects qui n'osent point s'avouer ses ennemis; c'est en se réduisant à dissimuler si long-temps de justes prétentions et de justes ressentimens, qu'on se réveille enfin tout à coup face à face avec l'étroite nécessité d'une rupture désormais sans remède.

« La Perse, s'écrie alors M. Ellis, la Perse n'est plus dorénavant une barrière qui couvre l'Inde; c'est la première parallèle d'où l'on donnera l'assaut. »

Eût-il donc été tout-à-fait impossible de prévenir une si dure extrémité? Cet entraînement de la Perse était-il si déterminé qu'on ne pût l'arrêter à temps en frappant où il fallait? Ce fut précisément ce courage-là qui manqua. On s'en prit à la Perse d'une ardeur de conquêtes dont elle ne pouvait mais; on feignit de ne point apercevoir derrière elle le bras de la Russie, qui la poussait à force ouverte dans cette voie scabreuse, au bout de laquelle il y avait la guerre avec l'Angleterre. Cette insistance acharnée de la Russie, cette irrésolution de la Perse jusque sous le coup des obsessions d'une si dangereuse alliée, ces deux points sont trop manifestes pour qu'on puisse les méconnaître

dans la correspondance de M. Ellis. Voici des lettres curieuses par la naïveté avec laquelle on y retrace ce continuel progrès de l'influence russe, ce visible déclin du nom britannique, sans qu'on ait l'air pourtant de songer ni à relever l'un, ni à contrarier l'autre. M. Ellis écrit encore en avril ce qu'il écrivait en janvier; seulement le ministre moscovite le prend alors de plus haut, le ministre anglais de plus bas, celui-ci ayant naturellement gagné tout le temps perdu par celui-là.

16 avril 1836.

« Je suis allé voir hier successivement Haji-Mirza-Aghassi et Mirza-Massoud; je savais que l'envoyé russe avait eu la veille en leur présence une longue audience du shah; l'entretien ayant roulé sur l'expédition d'Hérat, il avait recommandé qu'on se hâtât cette année même, parce que, disait-il, ce qu'on pourrait faire maintenant avec 10,000 hommes ne serait plus praticable l'année prochaine avec des forces doubles. Haji-Mirza-Aghassi m'avoua que le shah préférerait de beaucoup, à la nécessité d'une expédition contre Hérat, la soumission volontaire du khan et l'assurance qu'il ne renouvellerait plus ses brigandages.

« Mirza-Massoud me tint le même discours. On trouverait des difficultés si nombreuses à vouloir exécuter tout de suite cette entreprise, qu'on peut bien dire qu'il n'y a pas de raison de croire qu'elle aura lieu. J'ai essayé de faire mettre en ligne de compte, parmi ces difficultés, le risque sérieux d'inquiéter gravement le gouvernement britannique, laissant à penser de quel œil on verrait les ministres persans admettre dans leurs conseils les avis et l'aide d'une autre puissance européenne. »

C'était là sans doute un pauvre langage, moins fâcheux encore cependant pour l'honneur anglais que cette impertinente comédie dont le diplomate russe allait se donner le plaisir : c'est M. Ellis lui-même qui fait tout au long le récit de sa déconvenue.

« Sachant que le ministre russe insistait sérieusement auprès du shah pour qu'il persévérât dans ses projets, et lui offrait même, en qualité d'homme du métier, de l'aider au besoin dans l'exécution, je me suis rendu aujourd'hui chez le comte Simonich, et je rapporte maintenant à votre excellence la substance de notre conversation.

« Je commençai par établir que l'Afghanistan devait être considéré comme la frontière de notre empire indien, qu'aucune nation européenne n'ayant encore de relations ni commerciales ni politiques avec cette contrée, l'Angleterre verrait nécessairement avec jalousie toute intervention directe ou indirecte dans les affaires qui la concernaient; c'était sur ce principe que je m'appuyais pour m'excuser vis-à-vis du comte Simonich de la liberté avec laquelle je lui demandais s'il était vrai, comme le bruit en venait jusqu'à

moi, que le gouvernement russe offrît au shah un corps de troupes ou n'importe quelle autre assistance pour l'aider dans l'expédition projetée contre Hérat.

« Le comte me dit d'abord que nos cabinets respectifs seraient beaucoup plus à même que nous de traiter la question, il finit par déclarer formellement qu'elle n'avait même jamais été abordée par lui dans ses rapports avec les ministres persans; mais, s'apercevant ensuite, à quelques remarques sorties de ma bouche, que j'étais fort au courant de la discussion qui avait eu lieu en présence du shah au sujet d'Hérat, il me dit alors que du reste, pour cette expédition comme en toute autre matière, il avait donné les avis qui lui semblaient le plus favorables à l'intérêt de sa majesté persane. Ma réponse fut qu'à mon sens l'organisation de l'administration intérieure du royaume était l'objet le plus pressant qui dût attirer l'attention du shah, mais qu'après tout je ne voulais pas prendre sur moi de disputer au comte Simonich le droit de donner ici les conseils qu'il pouvait juger les plus opportuns. »

Il ne restait en vérité qu'à faire amende honorable pour avoir osé sonder les intentions d'un allié si fidèle; c'était là tout ce que l'Angleterre gagnait à parler enfin d'une façon un peu plus directe, sinon plus déterminée: je me trompe, elle y gagnait encore de hâter les coups qu'elle voulait prévenir. La Russie avançait toujours, malgré les remontrances de l'ambassadeur anglais et malgré les appréhensions du cabinet persan, gourmandant les unes en raillant l'impuissance des autres. La guerre dont M. Ellis voulait douter le 16 avril est devenue certaine le 29. Il écrit à lord Palmerston :

« Il est impossible qu'on ne voie pas ici la portée de mes observations, et je tiens pour assuré que ni le shah ni ses ministres ne se sentent fort à l'aise en songeant à l'effet que pourrait produire sur le gouvernement britannique une poursuite plus opiniâtre de leurs projets favoris contre Hérat et Kandahar. Il devient cependant toujours plus probable que l'expédition aura lieu; les régimens arrivent de l'Azerbijan; ils ont reçu six mois de paie, et les démêlés de la frontière du sud-ouest sont arrangés de manière à laisser le shah parfaitement libre de se porter ailleurs. »

Toutes ces facilités lui venaient de la Russie; c'étaient les assurances pacifiques de la Russie qui lui permettaient de se dégarnir de troupes du côté de Tiflis; c'était l'intervention de la Russie qui lui ménageait la neutralité des Turcs; c'était l'argent de la Russie qui payait d'avance ces soldats sur lesquels on comptait à Saint-Pétersbourg pour se frayer le chemin de Calcutta; c'étaient enfin les menaces de la Russie qui enchaînaient la Perse au rôle ambitieux qu'on lui avait imposé malgré ses prédilections pour l'Angleterre. « La Perse, écrivait

M. Ellis, ne veut pas ou plutôt n'ose pas (*dare not*) se placer avec nous dans la condition d'une alliance trop étroite. » L'amitié de l'Angleterre ne lui servait de rien pour la protéger contre les exigences des Russes, puisque ces exigences n'avaient guère de force qu'en s'autorisant du concours officiel de l'Angleterre elle-même; c'était ce concours qu'il eût fallu démentir. « Il faudrait, disait encore M. Ellis, pour bien arrêter les projets du shah, que l'Angleterre se prononcât ouvertement contre eux. » Entre ces deux grandes puissances, dont chacune eût voulu dominer toute seule, la Perse ne pouvait résister à la contrainte de l'une qu'en lui prouvant la contrainte de l'autre. C'était à l'Angleterre de mettre son ultimatum en face de l'ultimatum russe. Était-ce donc là ce qu'on avait fait? Il sembla tout d'un coup que l'on entreprit de mieux faire.

II.

M. Ellis est rappelé; on lui donne pour successeur M. M'Neill. Le choix devait paraître bien significatif; M. M'Neill était un de ces hommes d'humeur aventureuse et décidée comme il s'en trouve quelquefois dans les rangs secondaires de la diplomatie anglaise : diplomates par occasion, voyageurs par goût, marchands, missionnaires ou soldats par métier, on les voit se prendre de passion pour une tribu sauvage, pour une peuplade errante, pour quelque petit prince barbare de l'Orient ou de l'Occident, apporter au service de ces bizarres amitiés tout ce qu'il y a d'original et d'opiniâtre dans le caractère anglais, s'attaquer tout seuls, sous prétexte de les défendre, à tel ou tel état européen, et lui faire la guerre pour leur compte avec l'énergie du fanatisme; vrais touristes politiques, avoués ou désavoués par la mère-patrie, suivant les intérêts du moment ou les fantaisies personnelles des cabinets. Or, M. M'Neill était de notoriété publique le champion de la Perse et l'ennemi juré de la Russie. Revenu en Angleterre vers la fin de 1834, après un long séjour en Orient, il s'était bien vite efforcé de répandre les convictions dont il était lui-même pénétré. Aussi lord Palmerston n'avait-il eu garde de le comprendre dans cette malencontreuse ambassade qui venait d'échouer si fâcheusement sous la conduite de M. Ellis. On l'avait écarté en 1835; on le choisit en 1836 pour représenter l'Angleterre auprès d'un gouvernement que l'Angleterre abandonnait, depuis bientôt deux ans, à l'influence des Russes. M. M'Neill avait-il donc modifié ses opinions, ou seulement les dissimulait-il? En aucune manière; c'était

le moment où paraissaient sous son nom les protestations les plus ardentes contre les empiètemens de l'ambition moscovite en Orient, les accusations les plus formelles contre l'indécision du cabinet de Londres, qui, faisant toute sa faiblesse, faisait toute la force de ses ennemis. A l'en croire, il suffisait que le ministère anglais déclarât nettement son opposition pour que cette opposition déconcertât les menées des Russes : ceux-ci ne pourraient jamais parvenir à soumettre la Turquie et la Perse sans le concours même de l'Angleterre; mais, une fois assurés de ce concours, ils étaient les maîtres de l'une comme de l'autre, et, maîtres de l'Orient, ils le devenaient aussitôt de l'Europe; on ne saurait plus arrêter leur marche qu'en leur retirant l'imbécile appui qui la facilitait; le seul espoir de salut pour l'Angleterre, le devoir le plus étroit de son gouvernement, c'était de rompre avec la Russie (1).

Étaient-ce donc là maintenant les conclusions auxquelles lord Palmerston aboutissait lui-même, et sa politique avait-elle pris subitement toute cette hardiesse? Si ce n'était M. M'Neil, était-ce lui qui changeait? Encore bien moins. Il jouait simplement alors ce jeu trop ordinaire aux gouvernemens responsables, qui, voulant à la fois contenter et l'opinion publique et leurs propres penchans, acceptent les agens qu'elle leur désigne, sauf à les employer contre les vœux qu'elle forme. Il nommait un ambassadeur actif jusqu'à l'inquiétude, résolu jusqu'à la témérité; il lui donnait une mission d'impuissance et d'inertie. Voici quelles étaient les instructions de M. M'Neill, les mêmes que celles de M. Ellis; après toute une année d'alarmes, lord Palmerston ne trouvait rien de plus à dire en sortant de son silence.

2 juin 1836.

« Votre devoir sera de décourager en toute occasion les projets ambitieux qui pourraient entraîner le shah, et de lui bien représenter tout l'avantage qu'il y aura pour la Perse à maintenir des relations amicales avec les états de son voisinage.

« Quant aux relations du gouvernement persan et de l'Afghanistan, il sera nécessaire de vous rappeler constamment l'article du traité de 1814, qui porte sur ce sujet aussi long-temps que le traité lui-même règle les rapports de l'Angleterre et de la Perse; mais, comme le gouvernement de sa majesté verrait avec regret toute attaque faite par la Perse contre l'Afgha-

(1) *Progress of Russia in the East. — England and Russia. — Sultan Mahmoud and Mehemet-Ali-Pacha. — Quarterly Review*, n° 105. — *British and Foreign Review*, nos 1, 2, 3.

nistan, vous êtes autorisé à offrir au shah les bons offices de la mission anglaise pour accommoder les différends qui pourraient s'élever entre les deux nations. »

C'était là neutraliser toute l'action qu'on pouvait attendre du caractère de M. M'Neill; c'était l'attacher lui et ses idées à des prescriptions tellement équivoques ou tellement insignifiantes, qu'elles ne laissaient plus de milieu entre la nullité à laquelle s'était résigné M. Ellis et l'éclat auquel menait presque nécessairement l'esprit de son successeur. Comment en effet, après avoir si violemment démontré l'intérêt que l'Angleterre avait dans les affaires de Perse, et le danger dont les progrès de la Russie menaçaient l'Europe entière, comment M. M'Neill pouvait-il s'empêcher de parler au nom du cabinet qui l'envoyait et se réduire à supplier la Perse au nom de son propre avantage? comment pouvait-il souffrir qu'on le laissât se débattre inutilement à Téhéran contre des intrigues qui partaient de Saint-Pétersbourg et qu'il fallait commencer par arrêter là? Puis, qu'avait-il à faire de cet article du traité de 1814 qu'on lui donnait pour règle de tous ses rapports avec la Perse et l'Afghanistan? Le traité avait été imposé à la Perse par l'Angleterre et la Russie, assez étrangement unies par la réciprocité de leurs jalousies et de leur défiance; l'article 9, auquel s'en référait maintenant lord Palmerston, portait l'empreinte de cette situation : « Si la guerre, y disait-on, venait à se déclarer entre les Afghans et les Persans, le gouvernement anglais n'interviendrait d'aucun côté, à moins que sa médiation pacifique ne fût sollicitée par les deux parties. » L'Angleterre et la Russie comptaient sur la Perse, l'une pour s'ouvrir l'Afghanistan, l'autre pour le tenir en échec : c'était là le secret de cette neutralité, acceptée dans l'espoir d'assurer la frontière indienne, demandée dans l'espoir de la découvrir. Le temps avait donné raison aux calculs de la Russie; ce n'était plus l'Afghanistan, c'était la Perse qui menaçait l'Inde, et l'Angleterre, qui n'avait plus besoin de précautions contre les ambitions afghanes, se trouvait avoir les mains liées par ces précautions même depuis qu'il s'agissait d'arrêter l'ambition du shah. Restait seulement à savoir si ce traité de 1814, tant de fois violé par tous les intéressés, demeurerait encore valable au détriment du gouvernement britannique. Lord Palmerston se chargeait de le rajeunir et de le fortifier, pour mieux se mettre en garde contre les vivacités de son nouvel ambassadeur, en l'astreignant à la lettre perfide de cette convention à moitié abrogée.

Telles étaient donc les instructions qu'emportait M. M'Neill, soumis malgré lui, comme l'avait été M. Ellis, aux obligations officielles d'une entente cordiale avec les Russes. Sa seule tâche était d'empêcher sous main leurs progrès, et il savait bien que la mollesse inévitable de cette fausse résistance ne lui laissait plus aucun effet sérieux. Les choses étaient d'ailleurs trop avancées. La première expédition d'Hérat ayant manqué, l'orgueil et l'honneur de la Perse se trouvaient cette fois compromis, si l'on ne recommençait. Le comte Simonich continuait ses intrigues et encourageait les Persans à de nouveaux efforts. M. M'Neill, à peine arrivé, écrit aussitôt à lord Palmerston que le ministre russe presse le shah d'entreprendre une campagne d'hiver contre Hérat (septembre 1836). Lord Palmerston ne répond que pour ordonner à son envoyé la prudence et la discrétion; aussi cette dépêche n'est-elle pas soumise avec les autres à l'enquête des chambres. On peut en deviner le sens par la réponse de M. M'Neill : « Je continue, disait-il assez tristement, à m'observer et à m'abstenir (*refrain*) d'amener la discussion sur les affaires d'Hérat (24 février). »

Lord Palmerston voulait-il donc cette fois marcher directement à l'ennemi, et se réserver le soin de traiter avec qui de droit ce difficile sujet qu'il interdisait à son représentant. Ses dépêches de juin 1836 n'étaient-elles qu'une erreur et non pas une faiblesse? Prétendait-il réellement servir de son côté la politique décidée dont il avait donné le signal en nommant M. M'Neill au poste qu'il occupait? Il semble en effet qu'il prenne plus au sérieux les alarmes de M. M'Neill que celles de M. Ellis, et, sur le vu de sa lettre, il écrit par une sorte d'inspiration soudaine une dépêche des plus nettes à l'adresse du cabinet de Saint-Pétersbourg.

LORD PALMERSTON A LORD DURHAM.

27 janvier 1837.

« J'ai l'honneur de prévenir votre excellence qu'elle ait à demander au comte Nesselrode si le comte Simonich agit en vertu de ses instructions. Au cas où votre excellence apprendrait que la conduite du ministre russe est conforme aux ordres de son gouvernement, elle aurait à représenter au cabinet de Saint-Pétersbourg que ces expéditions militaires du shah sont au plus haut degré malavisées et injustes, qu'elles le mènent à sa perte et causent la ruine de ses états. Il serait si contraire à tous les principes professés par le gouvernement russe de faire faire auprès du shah les instances dont on accuse le comte Simonich d'avoir poursuivi sa majesté persane, que l'on doit supposer que l'ambassadeur agissait sans instructions. S'il en est ainsi,

le gouvernement anglais ne doute pas que le cabinet russe n'arrête enfin une conduite si différente de la politique qu'il a déclaré suivre et si contraire aux intérêts d'un allié pour lequel il prétend avoir tant de bienveillance et d'amitié. »

Était-ce là seulement un de ces accès de violence par où les volontés faibles essaient de se tromper elles-mêmes en s'épuisant d'un seul coup? C'était quelque chose de pire, c'était l'effet d'une politique encore plus abaissée; c'était un emportement de commande qu'on se permettait après s'être assuré qu'il ne pouvait être dangereux. On imposait les prescriptions les plus timides au caractère déterminé de M'Neill; on se targuait de faire porter par lord Durham un si rude message : c'est qu'on savait bien en quelles mains on le confiait. Lord Durham représentait l'Angleterre à Saint-Pétersbourg, du choix même de l'empereur. L'empereur avait refusé de recevoir sir Stratford Canning, contre lequel il gardait une rancune de dix ans, attestée par des menaces publiques; il avait demandé au cabinet whig de lui envoyer pour ministre l'un des chefs du parti tory; le vœu pouvait sembler indiscret; on n'y résista point, et dans le temps même où la politique avouée de l'Angleterre était généralement contraire à la Russie, elle avait pour organe à Saint-Pétersbourg un homme que l'empereur comblait d'honneurs, chargeait de décorations et traitait en ami particulier. Un autre tory, lord Londonderry, visitant lord Durham à peu près à cette époque, le félicitait de l'intimité qu'il avait su maintenir pour sa part entre les deux gouvernemens, de la confiance qu'il avait donnée au czar, du bonheur avec lequel il le déshabituait de ses soupçons et de ses doutes à l'endroit de l'Angleterre (1). C'était là d'ailleurs l'objet bien connu qu'il se proposait; il venait de déclarer publiquement qu'il comptait « sur l'union de l'Angleterre et de la Russie pour maintenir la paix du monde (2). » On comprend maintenant que lord Palmerston se plaignît avec tant d'audace; il était sûr que cette audace inaccoutumée n'aurait pas d'écho. Ce qu'il y avait d'impérieux et d'agressif dans la dépêche du ministre whig allait singulièrement s'adoucir en passant par la bouche de l'ambassadeur tory. Lord Durham répond le 24 février:

« Conformément aux instructions de votre seigneurie, j'ai parlé au comte Nesselrode de la façon d'agir du ministre russe en Perse; son excellence m'a

(1) *Recollections of a Tour in the north of Europe.*

(2) Lettre de lord Durham à M. Gisborn, consul de sa majesté britannique à Saint-Pétersbourg, 5 mai 1836.

dit qu'elle était convaincue que notre ambassadeur avait été mal informé, et que le comte Simonich n'avait jamais donné au shah l'avis qu'on lui attribuait. »

On fit plus que de nier; on avait affaire à un ami, on voulut prouver. Lord Durham parlant encore à M. Rodofinikin de la conduite du comte Simonich, celui-ci, l'un de ces Grecs trop habiles que la Russie sait employer à son service, offre à l'ambassadeur anglais de lui montrer le livre original où sont inscrites en double les instructions données aux ambassadeurs. Le gouvernement anglais serait ainsi convaincu des bonnes intentions de la Russie quand il en aurait sous les yeux les témoignages réguliers. Pouvait-il d'ailleurs persister à croire que le comte Simonich eût voulu de son chef déjouer et rompre, par une politique toute contraire, cette politique amicale qu'on lui dictait? Lord Durham était en termes trop intimes avec le cabinet russe pour profiter de ces ouvertures, et répondre par une enquête minutieuse à cette généreuse confiance. Il ferma le livre qu'on lui présentait.

Lord Palmerston, à moitié satisfait de ces démonstrations équivoques, demande encore assez mollement le rappel du ministre russe, qu'on lui promet, bien entendu, sans l'accorder; mais il n'en écrit pas moins à M. M'Neill pour lui reprocher ses soupçons, et l'exhorter à vivre en bonne intelligence avec l'envoyé russe, qui se fâche de ces mauvais sentimens à son égard.

M. M'Neill répond en toute hâte par trois dépêches du 1er et du 3 juin 1837. Il ne comprend pas cette sécurité obstinée de son cabinet, il prouve que le ministre russe a grand tort de se plaindre de lui, puisqu'il a toujours lui-même agi comme l'ennemi de l'Angleterre; il établit clairement toute l'opposition de la politique vraie des Russes à Téhéran et de la politique officielle qu'ils professent à Saint-Pétersbourg. Les deux missives datées du 3 juin sont encore plus importantes. Dans l'une, M. M'Neill raconte que la guerre va recommencer contre Hérat; qu'ayant prié les ministres persans de l'informer sur-le-champ de tous les mouvemens du shah, il n'a su celui-ci qu'en entendant crier le jour du départ; « qu'enfin ayant demandé ce qu'il en était, on lui a répondu qu'on regardait les opérations militaires comme une pure matière d'administration intérieure, et que sa majesté irait ou du côté de Khiva, ou du côté d'Hérat, ou ailleurs. » Tant d'ironie cachait mal une inspiration russe. L'autre dépêche enfermait une lettre du secrétaire général de la compagnie des Indes qui annonçait les alarmes inspirées au gouvernement de Calcutta par

l'ébranlement de la Perse, et comptait sur M. M'Neill pour faire savoir au cabinet de Londres les démarches de l'envoyé russe à Téhéran.

Malheureusement, au moment même où le ministre anglais transmettait au *Foreign Office* ces graves nouvelles, le ministre russe, averti sans doute à temps par son cabinet, écrivait, comme de lui-même, une dénégation formelle de tous les procédés qui lui étaient imputés. « Il avait employé, disait-il, les recommandations les plus pressantes pour arrêter l'expédition contre Hérat, et, si sa majesté persane se décidait à marcher cet été, elle n'irait pas trop loin. »

Le comte Nesselrode envoie aussitôt cette dépêche de commande à lord Palmerston, et celui-ci, toujours prêt à se contenter sans trop d'exigences, ne trouve pas de meilleur argument contre les alarmes de M. M'Neill que de lui transmettre la lettre du comte Simonich. Il répondait ainsi aux faits attestés par son ambassadeur à la date du 1er juin, mais il feignait de ne pas avoir en même temps sous les yeux les témoignages qui les avaient confirmés deux jours après. Le recueil officiel porte la trace de cette confusion volontaire. Voici donc tout ce que lord Palmerston a d'essentiel à dire le 4 août 1837, après avoir reçu près de quatorze dépêches en moins d'un an :

« J'ai reçu votre correspondance jusqu'à la date du 3 juin, et je l'ai mise sous les yeux de la reine. Vous verrez par la lettre du comte Simonich au comte Nesselrode, dont vous avez ici une copie incluse, que le ministre russe certifie à son gouvernement qu'il avait déjà pressé le shah d'abandonner au moins pour le moment son expédition contre Hérat. »

Le comte Simonich écrivait ces lignes trompeuses le 28 mai, deux jours avant celui où M. M'Neill écrivait de son côté le récit des intrigues qui donnaient à l'agent russe un démenti si formel, et lord Palmerston n'avait pas plus tôt envoyé ces fausses assurances de paix à son ministre en Perse, qu'il recevait une nouvelle lettre où celui-ci lui apprenait que le comte Simonich jetait enfin le masque, réclamait hautement la guerre, et tantôt prétendant agir en son propre nom, se vantait de désobéir aux ordres de son gouvernement, tantôt avouait les avoir seulement un peu dépassés en poussant aux armes un prince qu'on lui avait commandé du moins de n'en pas détourner.

L'aveu était complet, digne du sang-froid moqueur de la diplomatie russe; la trahison évidente jusqu'à l'impudence. Lord Palmerston n'avait plus de biais à prendre, et, s'il ne se taisait, il fallait en venir à des paroles décisives : il se tut. Le comte Simonich garda son poste, et l'Angleterre conserva vis-à-vis de la Russie le *statu quo* dans lequel la

maintenaient à son détriment les frayeurs du cabinet whig. M. M'Neill, resté seul contre la Russie et la Perse, va suivre désormais ses propres inspirations, chercher des secours ailleurs que dans le ministère, redoubler d'énergie vis-à-vis du shah, et, par l'inflexible rigueur des mesures auxquelles le condamne la timidité de son gouvernement, précipiter de plus en plus la Perse aux bras de la Russie qu'on n'a pas osé fermer en temps utile.

M. M'Neill, d'après ses instructions, d'après toutes les recommandations de lord Palmerston, ne devait point intervenir, au nom de l'Angleterre, entre la Perse et l'Afghanistan; il s'était à grand'peine abstenu (lettre du 24 février 1837). Tout d'un coup il se décide; le gouvernement de l'Inde, menacé de plus près par le progrès des Russes, se hasardait à prendre l'initiative, et donnait au ministre anglais en Perse les instructions que le cabinet anglais lui refusait. M. M'Neill écrit le 30 juin 1837 :

« J'ai été chargé par le gouvernement indien de dissuader le shah d'entreprendre une autre expédition contre Hérat. Je vous ai donné à penser, dans ma dépêche du 24 février, que cette guerre me paraissait une juste guerre, et je m'étais demandé s'il était à propos de l'interrompre par des menaces; mais maintenant le gouvernement d'Hérat offre des conditions si avantageuses, que je suis convaincu que la Perse ne saurait gagner davantage en force et en sécurité par la conquête de la place : de ce moment donc il me semble que la guerre même est devenue fort injuste. L'esprit du traité de 1814 est en effet que l'Angleterre assurera la paix entre la Perse et l'Afghanistan, et non point la conquête de celui-ci par celle-là. »

C'était une interprétation toute contraire à celle que supposaient les instructions de juin 1836; c'était une intervention directe et active mise à la place d'une neutralité indifférente, c'était faire ce qu'avait demandé M. Ellis, menacer la Perse d'un côté pour l'empêcher de céder aux menaces de l'autre. « Je ne vois pas, écrivait M. M'Neill le 4 juillet, pourquoi nous cacherions à la Perse que la nécessité de pourvoir à notre propre sûreté nous oblige à réclamer d'elle qu'elle s'abstienne d'attaquer nos remparts et d'affaiblir notre position. »

Mais il eût fallu, pour le succès de cette nouvelle conduite, que le ministre anglais parlât au nom de son cabinet; il ne parlait encore qu'au nom du gouvernement de l'Inde, et la Perse n'était pas assez convaincue que l'effet suivrait : elle comptait trop bien sur cette alliance forcée qui enchaînait l'Angleterre aux œuvres de la Russie. Le 11 juillet 1837, après dix-neuf mois d'agressions déclarées, confiant dans l'impunité que lui méritait la protection du czar, le gou-

vernement persan déclare officiellement qu'il ne se considère plus comme engagé par les traités qui l'unissaient à l'Angleterre; c'était la réponse dictée par la Russie à l'intervention tardive signifiée par M. M'Neill. Celui-ci demande des explications qu'on ne daigne pas lui donner, ou qu'on n'a pas jugé à propos de communiquer au parlement. Trois mois après, son messager est insulté; c'est encore une difficulté de plus. Il écrit lettres sur lettres pour demander à lord Palmerston d'appuyer énergiquement les réparations qu'il réclame; mais il a bien soin de lui montrer en même temps toute la gravité de la situation dans l'ensemble général des circonstances, dans les mouvemens de la Perse, dans les menées de la Russie; l'insulte faite au messager n'est qu'un trait du tableau.

« En un temps où le gouverneur de Ghilan est amené ici chargé de chaînes, livré à la disposition de l'ambassadeur russe et puni au gré de son excellence pour avoir exécuté la sentence de la loi contre un mahométan sujet de la Russie, je crains en vérité de n'avoir pas exigé une réparation assez complète. » (25 novembre 1837.)

Et le lendemain, rattachant cet incident à la guerre d'Hérat, comme une preuve assez claire de l'insolence à laquelle le gouvernement persan se croirait autorisé par cette conquête, il écrivait encore :

« Les ministres du shah ont ouvertement dit qu'ils croyaient que la possession d'Hérat serait pour eux une sorte de main mise sur l'Angleterre, que l'Angleterre n'aurait plus désormais rien à leur refuser, que, cette place une fois en leur pouvoir, ils seraient, quand ils le voudraient, tout-à-fait maîtres ou de nous troubler dans l'Inde, ou d'en livrer le passage à nos ennemis. »

Enfin, n'ayant toujours pour s'aider dans ses négociations que cette inutile dépêche du 4 août 1837, où on lui vantait l'innocence du comte Simonich, M. M'Neill écrit de nouveau le 18 janvier 1838 :

« Je n'ai pas besoin de répéter à votre seigneurie tout ce que je pense de l'effet que pourrait produire la chute d'Hérat sur la tranquillité intérieure et la sécurité de l'Inde anglaise, et je ne conçois pas qu'il y ait un traité qui puisse nous obliger à permettre qu'on menace ainsi la stabilité de notre empire en Orient. L'évidence du concert établi entre la Perse et la Russie dans des vues hostiles aux intérêts anglais est chose qu'on ne peut nier, et la grandeur du mal qui nous menace est à mon compte si prodigieuse, qu'on ne peut imaginer que ce soit une puissance alliée qui veuille y contribuer. Nos rapports avec la Perse ont originairement pour but avoué d'assurer une garantie de plus à nos possessions dans l'Inde, et elles ont été maintenues dans l'intention de nous protéger contre le seul état qui pouvait nous menacer de ce

côté-là; mais si la Perse, d'accord avec cet état lui-même, emploie tous ses efforts à détruire cette sécurité qui était le seul objet de notre alliance avec elle, si elle ne s'occupe qu'à faciliter et à presser les desseins que cette alliance avait pour but de combattre, j'avoue que je ne puis nous croire encore tenus à la lettre d'un traité dont l'esprit est si manifestement violé. Je n'hésite point à répéter encore, à confirmer une opinion très solidement établie chez moi : si nous voulons garder l'alliance de la Perse aussi long-temps que possible, il faut l'empêcher de prendre Hérat. »

On ne pouvait avoir ni plus de sens ni plus de fermeté : maintenir ses alliés dans le juste respect de l'amitié même qu'ils professent pour vous, c'est le vrai moyen de les garder en leur évitant les rencontres fâcheuses qui les font perdre. Cependant, à toutes ces instances, à toutes ces explications si claires et si pressantes, qu'est-ce que lord Palmerston répondait? Au commencement de février 1838, il avait reçu toutes les lettres de novembre 1837, comme il avait reçu toutes celles de juin au mois d'août; mais, toujours soigneux de décliner les embarras et de reculer les solutions, il feignait alors, comme il avait déjà feint, d'ignorer la situation tout entière. Il fermait les yeux sur les dépêches les plus alarmantes, et parfaitement informé de la rupture déclarée, le 11 juillet, par le gouvernement persan, de l'arrivée des agens russes dans le Kaboul, de l'ouverture des hostilités sous la direction du comte Simonich, de tous ces graves évènemens où le cabinet de Saint-Pétersbourg se trouvait de plus en plus impliqué, lord Palmerston ne songeait encore à parler que du messager insulté, parce que, sur ce point-là du moins, on pouvait prendre la Perse toute seule à partie. Quant au reste, on verrait plus tard.

« J'ai la satisfaction de vous informer que le gouvernement de S. M. approuve entièrement la direction que vous avez prise et la marche que vous avez suivie dans toutes les matières auxquelles se rapportent vos dépêches.

« Je remets à vous envoyer de plus amples instructions relativement aux affaires dont vous traitez jusqu'à ce que vous m'ayez informé de la réponse faite par le gouvernement persan aux demandes très convenables que vous lui avez adressées. »

Lord Palmerston n'était pas heureux dans sa correspondance diplomatique. Le 4 août 1837, il certifiait la sincérité du rôle joué par le comte Simonich au moment même où celui-ci convenait de sa mauvaise foi. Le 12 février 1838, il attendait tranquillement les réparations du gouvernement persan au moment où M. M'Neill recevait l'assurance qu'on n'en ferait pas, et comme il avait différé tout exprès de donner d'autres instructions, son envoyé se trouvait les mains liées

en face des manœuvres toujours plus actives de la Russie et du progrès toujours plus menaçant de la Perse.

En effet, dans quel moment devait arriver cette lettre du 12 février? Le shah s'est remis en campagne : il a de nouveau marché sur Hérat; M. M'Neill n'a pu se résigner à rester plus long-temps immobile. Sur l'ordre fort indirect du gouverneur-général de l'Inde, il se rend lui-même au camp d'Hérat (8 mars 1838) pour forcer les Persans à suspendre les hostilités. Il presse, il menace; le shah s'excuse comme il s'excusait auprès de M. Ellis. Il n'est pas libre de ses volontés, il n'est pas maître de ses mouvemens. « Il craindrait de donner ombrage au gouvernement russe en abandonnant la place avant qu'elle fût prise. S'il eût su qu'il courait risque de perdre l'amitié du gouvernement anglais, il n'en serait certainement pas venu jusque-là. Si M. M'Neill était à même de lui annoncer que l'Anglelerre l'attaquerait au cas où il ne se désisterait pas, il se désisterait tout de suite. Il fallait seulement qu'on lui parlât au nom de l'Angleterre de manière à le rassurer contre la Russie. » M. M'Neill faisait de son mieux à lui tout seul, et gagnait du temps; il allait des assiégeans aux assiégés, de la ville au camp, portant, échangeant, dictant les concessions des deux partis. Il avait déjà posé les préliminaires de la paix; mais arrivent alors à la fois devant Hérat et l'ambassadeur russe et la dépêche anglaise du 12 février. La paix est rompue. Le comte Simonich reprend du jour au lendemain l'empire qui lui échappait, M. M'Neill perd toute autorité; la lettre de lord Palmerston lui retire tout moyen d'agir. Pas un mot à l'adresse de la Russie; rien sur la question d'Hérat; toute cette grande affaire subordonnée à l'arrangement d'une difficulté secondaire! *I delay sending further instructions!* M. M'Neill n'avait plus rien à dire.

Son crédit baissa rapidement quand on le vit si mal soutenu; les déplaisirs et les affronts de toute sorte tombèrent bientôt sur les Anglais. La Russie exigea qu'on renvoyât les officiers qui se trouvaient encore au service du shah, et, par une de ces coïncidences malheureuses auxquelles lord Palmerston s'exposait toujours à force d'égards pour des amis douteux qui ne répondaient jamais qu'avec de fâcheux procédés, les officiers anglais furent chassés du camp d'Hérat au moment où M. M'Neill recevait l'ordre de les laisser à la disposition du shah tant qu'il ne serait pas lui-même obligé de quitter le territoire persan (1).

(1) Dépêche du 10 mars 1838.

Il lui fallut presqu'aussitôt se résoudre à cette dernière extrémité; il lui fallut rompre toutes relations diplomatiques et se retirer sans avoir même abordé officiellement aucune discussion qui touchât aux intrigues russes, rompre et se retirer pour ce tort insignifiant du gouvernement du shah vis-à-vis de son messager, et non point pour cette hostilité continue qui depuis trois ans menaçait les barrières de l'Inde anglaise. La majesté du nom britannique était perdue au grand profit de ces bons alliés qui avaient inventé tout exprès l'entente cordiale de l'Angleterre et de la Russie en Orient.

Meshed, 25 juin 1838.

M. M'NEILL A LORD PALMERSTON.

« Après avoir épuisé tous les moyens que je pouvais imaginer pour amener le gouvernement persan à m'accorder la satisfaction qu'il me doit au sujet du messager, voyant bien que je n'obtiendrais rien, je me suis enfin senti obligé de quitter la cour.

« Il est maintenant de toute nécessité qu'une réparation publique vienne prouver aux peuples de la Perse et de l'Asie centrale qu'on ne nous insulte pas impunément. Nous ne saurions autrement, je ne dis pas reprendre notre première position, mais garder encore un peu de considération et de crédit. Les Persans et les Afghans réunis au camp du shah ont vu avec une sorte de stupéfaction qu'on pût traiter une ambassade anglaise comme une troupe de proscrits, punir ceux qui par hasard l'approchaient, et permettre à des officiers russes de menacer quiconque était surpris me rendant visite sous ma tente. »

C'est après en être venu à ces extrémités, c'est après qu'il ne reste plus aucun espoir de l'emporter par une sage et ferme assurance que M. M'Neill reçoit la réponse écrite à sa lettre du 8 mars, en date du 21 mai. Cette fois, on lui permettait d'agir au nom de l'Angleterre, et de déclarer nettement la façon dont elle considérait les procédés du shah :

« Il fallait lui dire tout de suite, mandait lord Palmerston, que le gouvernement britannique voyait dans cette expédition un esprit d'hostilité tout-à-fait incompatible avec l'esprit et l'intention de l'alliance établie entre la Perse et la Grande-Bretagne. »

Au même moment, une flotte anglaise, envoyée par le gouvernement de l'Inde, débarquait sur la côte de Perse, et prenait possession de l'île de Karrack. M. M'Neill renvoie alors un émissaire au camp du shah, pour y annoncer et la résolution de lord Palmerston et l'ar-

rivée du corps d'invasion. Il pouvait enfin menacer et agir en liberté. Il n'était plus temps.

« Avant que mon message fût arrivé jusqu'au shah, un traité avait été conclu entre le prince de Kandahar et sa majesté persane; le ministre russe avait formellement garanti l'accomplissement des engagemens contractés par les deux parties. Un traité du même genre était en voie d'achèvement avec le Kaboul, et le capitaine Vicovitch, après avoir vu le shah dans son camp, était reparti pour Kaboul et Kandahar, muni de grosses sommes destinées à terminer les arrangemens qu'il avait si heureusement commencés, à établir la domination persane et la suprématie russe sur tous les états afghans. Le pays entier qui va des frontières russes de l'Araxe aux bords de l'Indus avait été insensiblement travaillé et soulevé par des agens moscovites, les uns ouvertement accrédités, les autres envoyés sans mission publique, tous occupés à former une grande ligue qui non-seulement contrariât les vues et les intérêts de l'Angleterre, mais encore troublât et menaçât son empire en Orient. »

Voilà donc jusqu'où s'avançaient maintenant les intrigues des Russes, et nous les suivrons bientôt dans cette seconde route qu'on leur avait faite par le Kaboul jusqu'aux limites de l'Hindoustan. Le camp d'Hérat, que l'Angleterre avait inutilement voulu dissoudre, servait ainsi de rendez-vous à tous ceux qui conspiraient contre elle soit sur l'Indus, soit sur l'Euphrate, et c'était de là que partaient les trames qui, grace à sa fausse politique, allaient ainsi l'amener à jeter elle-même le désordre et la guerre dans toute la Haute-Asie. La Russie se montrait partout à la fois, partout hostile et tracassière, partout armée des mêmes artifices et employant les mêmes hommes. Vicovitch à Kaboul joue le même rôle que Simonich à Téhéran, pesant sur les princes indigènes de tout le poids de la constance moscovite et de l'inconséquence ou de l'inertie des Anglais. Nous trouverons là tout à l'heure de nouvelles scènes diplomatiques, contemporaines des premières, qu'elles expliquent, et dont elles préparent le dénouement.

C'est en vue de ce dénouement, c'est en songeant à tous ces grands évènemens qui vont éclater en Asie plutôt peut-être qu'aux faits accomplis en Perse, c'est en voulant parer à d'autres embarras, à de nouveaux périls, que lord Palmerston écrit sa dernière lettre à M. M'Neill, le 27 juillet 1838. Il renonçait enfin au système de réserve et de temporisation qu'il avait jusque-là pratiqué vis-à-vis de la Perse; il découvrait dans le traité de 1814 non plus une raison d'immobilité, comme à l'époque de ses dépêches de juin 1836, mais un droit d'intervention, comme le voulait M. M'Neill en janvier 1838. Il allait plus loin qu'il

n'avait jamais été : il ne se contentait plus de signaler l'influence russe comme une embûche éternelle sur le chemin de la Perse, comme une séduction funeste dont la Perse seule avait à se méfier pour son compte et dans son intérêt; il proclamait tout haut que les suggestions de la Russie étaient décidément contraires à la paix et à la fortune de l'Angleterre.

C'était un grand effort, un effort inutile après les extrémités auxquelles on en était réduit du côté de la Perse, un effort sans but et sans résultat, s'il ne portait point ailleurs qu'où l'on semblait le diriger. Voici la lettre de lord Palmerston :

« Monsieur, vous aurez à représenter au shah de Perse que l'esprit et l'intention du traité qui unit son empire à la Grande-Bretagne, c'est de faire de la Perse une barrière défensive pour la sûreté des possessions anglaises dans l'Inde, c'est de procurer à l'Angleterre la coopération du gouvernement persan pour la défense de l'Orient. Or, il semble au contraire que le shah ne soit occupé qu'à détruire les états qui, séparant la Perse de l'Inde, peuvent nous servir de barrières accessoires, et dans cette entreprise il s'est ouvertement allié avec une autre puissance européenne pour exécuter des projets qui, s'ils ne sont point absolument hostiles, ne sont certainement pas ceux d'un gouvernement ami. Les choses en étant là, comme le shah n'a pas reculé devant des procédés tout-à-fait contraires à l'esprit du traité ci-dessus mentionné, l'Angleterre se sent complètement libre de renoncer désormais à cette même convention, et d'adopter toutes les mesures que pourront lui suggérer l'intérêt et la sécurité de ses possessions. »

Lord Palmerston n'avait pas su garder l'alliance de la Perse au temps où il n'était besoin que de modération et de fermeté; maintenant qu'il l'avait perdue, il en venait à la violence et aux menaces. C'est que le gouvernement anglais, sortant de cette indécision où l'avait si long-temps arrêté la crainte de la Russie, prenait enfin un parti extrême, non pas contre la Russie, qu'il ménageait toujours, non pas même contre la Perse, qui restait bravement son ennemie sous la protection du czar, mais contre l'Orient tout entier, qu'on voulait alors frapper de terreur et soumettre à l'impression de la puissance britannique après lui avoir, pendant quatre ans, donné le spectacle de sa faiblesse. On voulait se relever de l'abaissement où l'on était tombé en acceptant l'alliance russe par quelques grands exploits qu'on allait faire au nom de l'Angleterre toute seule. On s'était amèrement repenti de la mollesse avec laquelle on avait combattu les progrès du czar en Perse; on voulait les arrêter dans l'Afghanistan comme par un coup de foudre, et l'on avait si peur de se laisser gagner de vitesse par cette

infatigable activité de la diplomatie moscovite, qu'on préférait tout détruire à l'avance sur son passage. Nous verrons bien où conduisit ce nouveau système, nous le jugerons par ses fruits.

Quoi qu'il en soit, la dépêche écrite le 27 juillet 1838 à l'adresse du gouvernement persan tenait donc sa place dans un ensemble de mesures qui touchaient et s'appliquaient ailleurs. Il s'agit maintenant d'arriver à ces mesures suprêmes auxquelles lord Palmerston se fiait pour arracher la Russie de l'Orient; il faut en chercher les causes sur le théâtre où se produisaient alors les évènemens qui les motivèrent.

III.

Depuis quatre ans que le cabinet de Londres veillait ainsi lui-même d'une façon assez malheureuse aux affaires de la Perse, le gouvernement indien avait été très occupé dans les royaumes de Kaboul et de Lahore; il s'était effrayé de ces pas si rapides, qui rapprochaient tout d'un coup les Russes de l'Indus, et, troublé par ce fatal assentiment que l'Angleterre donnait elle-même à leur marche, déconcerté par cette alliance imprévue qui les implantait à Téhéran comme ses amis, il avait cherché de nouvelles forces pour se défendre contre eux. L'année même où l'accord des deux grandes puissances, au sujet de la Perse, se trouvait professé par lord Palmerston, le gouvernement de l'Inde, regardant comme rompue cette barrière qui l'avait si longtemps protégé, travaillait à s'en élever d'autres, et, voulant remplacer l'appui qui venait de lui manquer, déclarait officiellement l'union qu'il avait contractée depuis 1828 avec le roi de Lahore (1).

Ainsi, tandis que le cabinet de Londres admettait qu'il y eût un concert permanent, des vues uniformes, des communications sans réserve entre ses agens et ceux de Saint-Pétersbourg, le gouvernement de l'Inde ne songeait qu'à parer aux effets inévitables de cette funeste combinaison, et regardait comme un mortel danger pour Calcutta cette grande amitié qu'on prétendait faire passer pour un expédient si merveilleux à Téhéran. Or, quelle que fût l'indépendance primitive de la compagnie, ses directeurs avaient petit à petit perdu la meilleure partie de leurs attributions souveraines, et, notamment de-

(1) C'était le secrétaire-général de la compagnie qui, dans un livre publié à Calcutta en 1834, établissait très nettement que l'alliance de Lahore était le seul remède aux succès obtenus par la Russie dans la guerre de 1827 et consacrés par le traité de Turkmantschaï.

puis 1833, ils ressortissaient pleinement et entièrement du ministère; l'*India-Board*, ou bureau du contrôle, était devenu tout-à-fait une autorité hiérarchique imposée par les chambres à la cour des directeurs; le président de l'*India-Board* était membre du cabinet et collègue obéissant de lord Palmerston : c'était donc avec sa permission et sous sa responsabilité que la compagnie s'effrayait si singulièrement d'une politique dont il était l'auteur, c'était lui qui jetait l'Angleterre aux bras des Sykhs de Lahore. En même temps et parce qu'il abandonnait la Perse aux exigences des Russes, il reculait pour se défendre de l'Euphrate à l'Indus, et protestait à distance par cette union malencontreuse avec Rundjet-Singh contre cette union mensongère qu'il se laissait imposer par le czar. C'était un subterfuge qu'il croyait bon pour remédier, sans trop de péril, aux exigences des Russes, et contrarier de loin des progrès qu'il n'osait empêcher de plus près. Lord Palmerston se trompait encore, et ses timides calculs ne devaient pas le servir d'un côté plus que de l'autre.

Le gouvernement de l'Inde avait fait beaucoup pour ruiner sa domination et mériter la désaffection de ses sujets. Il n'avait rien fait qui pût mieux que cette alliance nouvelle le déconsidérer et l'affaiblir. Nous ne voulons pas entreprendre ici le tableau des révolutions de la Haute-Asie, et décrire longuement la situation respective des Afghans et des Sykhs; notre but n'est pas de suivre toutes ces vicissitudes intérieures par lesquelles a passé l'établissement des Anglais dans l'Inde : notre but est seulement de caractériser la lutte qu'ils y ont soutenue contre la Russie, de signaler partout ce même tort dont ils ont partout porté la peine, cette faiblesse pusillanime en face d'un ennemi dont les exigences se multipliaient toujours avec leurs concessions, cette sorte d'imbécillité morale qui les poussait dans un plus grand mal par peur d'un moindre. Il nous suffira donc de rappeler en quelques mots l'état général du pays pour qu'on puisse aussitôt se représenter le même spectacle qu'on a déjà vu dans les affaires de Perse : l'Angleterre, inquiète et comme éperdue, fuyant à tout hasard cette main redoutable que la Russie semble étendre sur elle, et tombant de mécomptes en mécomptes, parce qu'elle a d'abord biaisé devant le péril au lieu d'aller droit à lui.

Qu'étaient-ce en effet que les Sykhs? Une population toute nouvelle au milieu de ces antiques populations de l'Orient, une race qui n'avait ni traditions ni ancêtres, comme les Rohillas, les Afghans, les Persans, les Turcomans ou les Radjpoutes; une nation de soldats envahisseurs également détestés des mahométans et des Hindous au milieu

desquels ils vivaient à part, condamnés à cet isolement par la seule différence de leur religion plus encore peut-être que par les jalousies éveillées autour de leur récente fortune. Cette fortune avait son origine dans le génie d'un seul homme, admirablement servi d'ailleurs par les circonstances au milieu desquelles il avait grandi. Le trône de Rundjet-Singh s'était élevé sur les débris de l'empire renversé des Afghans. Assez redoutables au commencement du siècle pour obliger l'Angleterre à rechercher contre eux l'alliance de la Perse, assez inquiétans encore en 1814 pour que l'Angleterre les abandonnât alors volontiers à l'ascendant du shah, les Afghans avaient succombé vers ce temps-là sous leurs propres dissensions. La famille des Douraniens, à laquelle ils devaient toute leur splendeur d'autrefois, avait fini par céder la place à la famille victorieuse des Baraksaïs. Diminué de moitié, l'empire avait formé quatre petits royaumes : Hérat, Kaboul, Kandahar et Peshawer. De tous les membres de l'ancienne dynastie, il n'y en eut qu'un seul qui sut se garder une couronne; ce fut Shah-Kamran, prince d'Hérat, le même qui se défendait encore si énergiquement contre la Perse. Un autre Douranien, Shah-Soudjah, banni d'abord du trône de Kaboul par son propre frère en 1810, avait été dépouillé de toute chance d'y remonter par l'avènement du Baraksaïs Dost-Mohammed. Il avait pourtant conservé toujours un espoir opiniâtre. C'est cet espoir d'un prétendant incapable que nous allons voir exploité par les convoitises réunies des Sykhs et des Anglais.

C'était sous ombre du droit de ce malheureux prince, et à titre de protecteur, que Runjet-Singh avait commencé ses conquêtes. Il avait pris, depuis vingt-cinq ans, la meilleure part des terres afghanes, le Moultan en 1810, Cashmir en 1819, Peshawer en 1823; il avait assemblé, discipliné, aguerri des armées. Maître de toutes ces riches contrées, fier de la force militaire qu'il tenait de ses généraux européens, il voulait maintenant aller jusqu'au Kaboul, et, comprenant les ressources de la diplomatie tout aussi bien que la manœuvre du soldat, il employait cette singulière finesse du génie barbare à se rattacher au gouvernement des Indes, tout en gardant son indépendance et son ambition. Il comptait détrôner Dost-Mohammed avec l'amitié violentée de Shah-Soudjah pour prétexte, et l'appui intéressé de l'Angleterre pour justification souveraine.

A quoi donc l'Angleterre devait-elle se résoudre? Quel parti prendre et quelle alliance choisir? Celle du prince régnant à Kaboul, ou celle du roi conquérant de Lahore? La question avait été implicitement décidée en 1828, lorsque la nouvelle du traité de Turkmantschaï et

la crainte de voir la Perse livrée sans défense à la Russie firent ouvrir des relations amicales avec Runjet-Singh. Cette décision s'était encore trouvée confirmée en 1833, lorsque le secrétaire-général de la compagnie des Indes, à l'entrée d'une nouvelle campagne entreprise sans plus de succès par Runjet-Singh et Shah-Soudjah contre Kaboul, avait positivement déclaré « que le gouvernement anglais portait un intérêt direct à leur expédition. » La position allait enfin se marquer d'une manière tout-à-fait nette en 1838, par un traité formellement et officiellement consenti entre l'Angleterre et le roi de Lahore.

Avait-on là trouvé la voie la plus sûre? Il était plus que permis d'en douter; on ne pouvait se donner d'amis qui fussent moins considérés en Orient, on ne pouvait perdre à plaisir un rôle plus avantageux que celui dont on se privait par cette alliance exclusive, le rôle de modérateurs et d'arbitres par où l'on eût concilié les Afghans et subordonné les Sykhs. Malheureusement on était si troublé de l'approche des Russes, qu'on ne se croyait plus jamais ni assez loin d'eux, ni assez protégé contre eux; on avait travaillé si long-temps à la ruine de l'Afghanistan de concert avec la Perse, qu'une fois la Perse marchant à son tour de concert avec la Russie, on croyait déjà l'Afghanistan perdu avant même que la Russie y eût mis le pied, et comme on s'était condamné à servir humblement cette politique, comme on prêtait à ce double progrès de la Russie et de la Perse le concours d'une bonne intelligence trop hautement professée pour qu'on pût la desservir sous main d'une façon bien efficace, on n'avait plus d'espoir de résistance que dans les Sykhs, et l'Angleterre comptait que Runjet-Singh saurait mieux qu'elle faire face au czar. Singulière préoccupation de ces politiques aveuglés! On n'oubliait qu'une chose, c'est que depuis 1824 Lahore était en correspondance avec Saint-Pétersbourg; c'est que Runjet-Singh avait en ce temps-là juré « que le moment était venu de chasser enfin les Anglais de l'Asie, » c'est qu'il se méfiait tellement de l'Angleterre, qu'il avait d'abord refusé de recevoir Allard et Ventura, de peur qu'ils ne fussent des Anglais déguisés. On voulait croire que l'intérêt de son ambition et de sa vengeance contre les Baraksaïs lui ferait oublier ces vieux ressentimens, et l'on s'obstinait à ne pas voir que les Baraksaïs eux-mêmes se trouvaient par la violence de leurs antipathies nationales, par suite des dangers qu'ils couraient, les ennemis les plus certains de la puissance moscovite. On fermait les yeux à cette leçon du passé qui disait si clairement que, pour arrêter les Persans en 1834, il fallait s'appuyer sur les Afghans, comme on s'était appuyé sur les Persans, en 1799, pour résister

aux Afghans (1). C'était là d'ailleurs l'avis d'Alexandre Burnes; il écrivait : « Si nous pouvons rétablir l'union dans la famille des Baraksaïs, ce que je regarde comme très aisé, nous éleverons dans ce pays, au lieu d'états divisés et ouverts à toutes les intrigues, une barrière qui préservera nos possessions. » Dost-Mohammed, homme intelligent et résolu, se fût prêté de grand cœur à cette salutaire politique; mais, menacé par l'alliance du prétendant Douranien avec les Sykhs et par l'alliance des Sykhs avec les Anglais, il ne pouvait renoncer à se chercher un appui d'un autre côté; l'Angleterre elle-même, à force de rigueurs mal entendues et de partialité maladroite, le jette malgré lui dans les bras des Russes, les appelant ainsi sur le chemin qu'elle prétendait leur fermer.

La première communication dont il y ait preuve entre le Kaboul et la Russie date du commencement de 1836; encore a-t-elle été regardée plus tard comme une invention mensongère, et, quand on l'a mise sous les yeux du parlement, on n'en avait pas au préalable bien vérifié l'authenticité. C'est une lettre adressée par Dost-Mohammed à l'empereur, quoique Dost-Mohammed ait toujours soutenu qu'il ne l'avait pas écrite. On était peut-être bien aise d'avoir à l'avance un grief contre un prince qu'on voulait à toute force traiter en ennemi. Vraie ou supposée, voici la lettre du khan de Kaboul :

« Il y a beaucoup de sujets de querelles et de différends entre la maison royale des Douraniens et la mienne. Le gouvernement anglais incline à soutenir Soudjah-Oul-Moulk. Ce gouvernement a sous sa domination l'Hindoustan tout entier, et il est très lié avec Runjet-Singh, le seigneur du Pandchab, son voisin. Il ne montre point à mon égard de sentimens favorables, parce que j'ai toujours combattu les Sykhs tant que je l'ai pu. Votre gouvernement impérial a fait amitié avec les Persans; s'il plaisait à votre majesté d'arranger aussi les choses dans le pays des Afghans et d'assister cette nation, qui se monte à vingt lacs de familles, vous me rendriez votre serviteur. J'espère que votre majesté impériale m'accordera la faveur de me recevoir comme les Persans eux-mêmes sous sa protection particulière et sous celle de son gouvernement. Mes Afghans et moi nous pouvons devenir utiles de plus d'une façon, et c'est chose qu'on pourrait toujours essayer, quoi qu'il plût à votre majesté de décider à notre sujet. »

(1) C'était même ce qu'on avait fait en 1809, lors de l'union momentanée de la Russie, de la Perse et de la France contre l'Inde anglaise. Pendant que l'Angleterre combattait à Téhéran l'influence du général Gardanne par la mission de sir Hartfort Jones, elle soulevait l'Afghanistan contre la Perse, dont elle venait d'employer les ressources contre l'Afghanistan lui-même.

Si Dost-Mohammed était réellement l'auteur de cette dépêche, il avait bien changé de conduite au mois de mars suivant; lord Auckland venait d'arriver, en qualité de gouverneur-général, amenant avec lui l'espoir d'une nouvelle politique. Dost-Mohammed s'empresse de retourner aux Anglais et d'en appeler à eux.

« Votre seigneurie n'ignore pas les dernières transactions qui ont eu lieu dans ce pays, la conduite injuste et malavisée des Sykhs, les infractions qu'ils ont commises contre les traités. Dites-moi tout ce que votre sagesse pourra vous sugérer pour régler cette affaire; instruisez-moi, guidez-moi. J'espère que votre seigneurie me considérera, moi et mon peuple, comme étant tout à elle, et me favorisera souvent de ses lettres bienveillantes. Quoi qu'il vous plaise de décider par rapport à mon gouvernement, je m'y conformerai toujours. »

Lord Auckland répondit le 22 août avec les assurances les plus amicales, promettant son impartiale médiation pour réconcilier les Afghans et les Sykhs. C'était encore le temps où le ministère louvoyait en Perse, biaisant et reculant devant les Russes; il n'avait pas davantage de parti pris dans l'Inde; on s'en tenait même à peu près aux règlemens des communes de 1782 qui ordonnaient à la compagnie une absolue neutralité vis-à-vis des princes du pays. C'était alors d'ailleurs que l'on se laissait si facilement rassurer par lord Durham au sujet du comte Simonich; on affectait la tranquillité, on se dissimulait quand même les progrès des Russes; il était naturel qu'on permît à la cour des directeurs de reprendre un moment ses vieilles traditions de sagesse, et de séparer encore une fois sa politique des complications européennes. Ils écrivaient donc le 20 septembre 1837, en réponse à toutes les communications du gouverneur-général du 2 juillet 1832 au 17 mars 1836 :

« Quant à ce qui concerne les états qui sont à l'ouest de l'Indus, vous avez uniformément suivi la ligne que vous deviez tenir; il ne faut avoir de liaison politique avec aucun gouvernement de ce pays, il ne faut prendre aucune part dans leurs querelles. »

Le principe n'avait peut-être pas été si rigoureusement observé qu'on voulait bien le dire; mais, enfin, on le professait toujours; il allait suffire d'une année pour tout renverser. Et cependant à la même époque, au commencement de 1837, lord Auckland envoyait Burnes à Kaboul, lui mandant qu'il eût à s'y occuper uniquement de relations commerciales et d'intervention pacifique; on ne prétendait apaiser les différends de Dost-Mohammed et de Runjet-Singh que dans l'intérêt

même du chef afghan et pour lui éviter sa ruine. Or, celui-ci avait su jusque-là se défendre tout seul, et l'on se rendit si suspect, on s'employa si brutalement pour le convertir à la paix, qu'on l'amena forcément à la guerre, à la guerre contre les Anglais et non plus contre les Sykhs. Un si fâcheux dénouement n'était point de la faute de Burnes : il l'éloigna tant qu'il put; mais de nouveaux acteurs, apportant de nouvelles intrigues sur un théâtre réservé naguère à l'influence britannique, avaient ainsi subitement exaspéré les inquiétudes du gouvernement de l'Inde, et grossi ses exigences avant même que les ordres de Saint-James le précipitassent aux dernières extrémités. Les agens russes paraissaient pour la première fois dans le Kaboul; ils allaient y jouer le même rôle qu'en Perse, et cette approche inattendue déconcertait d'autant plus qu'on osait moins s'en plaindre à qui devait en répondre.

Burnes entre à Kaboul au mois de septembre 1837; il est reçu de la manière la plus honorable et la plus flatteuse. Mais au mois d'octobre arrive à Kandahar un agent de la Perse avec des présens et des robes pour Dost-Mohammed; au mois de décembre, un agent russe, le lieutenant Vicovitch, s'introduit à Kaboul même, sous prétexte d'apporter la réponse de l'empereur à cette lettre qu'on disait écrite par Mohammed au commencement de 1836.

L'ouvrage de Burnes est ici très précieux; il complète et explique les documens publiés par le gouvernement anglais, et l'on y retrouve fort à point le reste des dépêches mutilées tout exprès dans l'édition officielle pour faire croire à l'initiative malveillante et à l'hostilité déterminée du khan de Kaboul. Il fallait en effet, quand on en usait avec lui d'une si dure façon, qu'on eût de bonnes raisons de le prendre pour ennemi. La meilleure, c'est qu'on était violent en Orient parce qu'on voulait ménager les Russes en Europe; mais celle-là ne pouvait guère se dire, et Burnes, qui ne la connaissait pas, avait certifié par les témoignages les plus positifs les bons sentimens de Mohammed à l'égard des Anglais Le malheureux Burnes était, comme M. M'Neill, un homme parfaitement instruit des habitudes et des calculs de la politique orientale, des idées et des passions de tous ces princes demi-barbares dont l'Angleterre et la Russie se disputaient la conduite avec des chances si différentes; Burnes et M'Neill étaient de plus des esprits justes et des caractères solidement trempés. Or, par une remarquable coïncidence, chacun arrivait de son côté à des conclusions analogues : l'un soutenait que la crainte seule soumettrait la Perse à la Russie; l'autre, que la crainte seule soumettrait l'Afghanistan à la

Perse (1). Tandis que M'Neill assurait qu'il suffisait de la décision bien arrêtée de l'Angleterre pour maintenir le shah dans son alliance, Burnes affirmait qu'il faudrait qu'elle poussât bien rudement pour obliger le khan de Kaboul à rompre avec elle. Et voici justement que le ministère britannique, qui avait hésité trois grandes années avant d'intervenir officiellement en Perse, brusque en moins de six mois une intervention rigoureuse dans les affaires de l'Afghanistan. C'est que sa précipitation avait même cause que ses lenteurs; elle en était le fruit et la punition : il lui fallait enfin une guerre à Kaboul pour n'avoir pas su demander à Saint-Pétersbourg les justes explications qu'on lui eût certainement données, s'il avait moins attendu et moins tergiversé. Il n'y avait pas là deux politiques; il n'y en avait qu'une, la politique de l'équivoque et de la faiblesse qui recule le plus possible devant les difficultés, et les franchit à contre-temps en en créant d'autres, parce qu'il lui manque le sang-froid qui les résout à propos.

En Afghanistan comme en Perse, le ministère, soit directement, soit par l'intermédiaire du gouverneur de l'Inde, n'agissait ainsi qu'en opposition permanente avec les rapports de ses envoyés; aussi plus tard brouillait-il ceux de M'Neill et tronquait-il ceux de Burnes. Écoutons seulement Burnes lui-même rendre justice aux véritables dispositions du khan de Kaboul. Il écrivait, le 20 décembre 1837, au secrétaire-général de la compagnie des Indes :

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous transmettre, pour en informer son excellence le gouverneur-général de l'Inde en son conseil, la nouvelle très extraordinaire que voici : il est arrivé hier dans cette ville un agent qui vient directement de la part de l'empereur de Russie. Dans une circonstance d'une nature si imprévue, je n'ai pas voulu vous envoyer de courrier avant d'être mieux informé. Hier même au matin, Dost-Mohammed m'a rendu visite pour me demander conseil, disant qu'il s'en rapportait à moi dans cette occasion; qu'il ne voulait avoir affaire avec aucune autre puissance que l'Angleterre; qu'il ne voulait recevoir aucun agent étranger tant qu'il lui resterait l'espoir de se concilier notre sympathie; qu'il était enfin tout prêt à chasser l'agent russe, à l'arrêter en route, à le traiter comme on l'entendrait. C'est à ma requête qu'on laisse le lieutenant Vicovitch pénétrer jusqu'ici. »

Rien n'était plus rassurant que cette dernière partie de la dépêche; le ministère anglais l'a prudemment supprimée. En publiant ses documens après la guerre faite, il ne voulait pas qu'on vît qu'il eût

(1) *The Afghan nation will never submit to Persia but by fear.* — Lettre d'Alexandre Burnes en date du 18 juin 1838, supprimée dans le recueil officiel.

pu se passer de la faire. C'est pour cela qu'il retranche encore cette autre lettre tout aussi significative :

« Depuis que je suis ici, j'ai vu un agent de la Perse pénétrer jusqu'à Kandahar, s'annoncer avec les promesses les plus séduisantes, et obligé pourtant de quitter tout aussitôt le pays, parce que personne n'était allé le prier de venir à Kaboul. Après lui, ce fut un agent russe, qui, porteur de complimens magnifiques et d'engagemens très solides, ne reçut pour tout accueil que les stricts égards commandés par le droit des gens et de l'hospitalité. Le khan de Kaboul ne s'est pas même autorisé des offres qu'on lui faisait pour traiter de plus haut avec nous; il a dit que ses intérêts étaient attachés à l'alliance anglaise, et qu'il ne l'abandonnerait pas tant qu'il lui resterait le moindre espoir de la conserver. »

Cette lettre était du 15 janvier 1838; elle était écrite par Burnes au milieu de la négociation qu'il suivait pour opérer un rapprochement entre les Afghans et les Sykhs. Il s'en fallait que cette besogne fût aisée : Dost-Mohammed ne pouvait se rassurer en songeant à l'amitié des Anglais et de Runjet-Singh, son implacable ennemi, l'usurpateur de Peschawer, le spoliateur des Afghans; d'autre part, le contrôle exercé par les Russes sur le commerce du Turkestan, leur alliance avec les Persans hérétiques, son horreur et celle de son peuple pour ces Shiites maudits, le laissaient tout aussi alarmé de ce côté-là. Il en revenait donc sans cesse à prier M. Burnes qu'on le protégeât à la fois et contre les Sykhs et contre la Perse; il suppliait qu'on lui rendît Peschawer, son seul boulevard, et que l'on ne permît pas au shah d'exécuter à l'amiable sur Kandahar les projets de conquête qu'il ne pouvait accomplir par force sur Hérat. C'était en d'autres termes, engager l'Angleterre à revenir aux voies naturelles de la politique indienne, à maintenir l'indépendance afghane envers et contre tous, au lieu de s'unir aux Sykhs pour l'attaquer d'un côté, pendant que les Russes la minaient de l'autre. Mohammed ajoutait encore que, si l'on voulait désunir les chefs afghans et détruire entre eux toute hiérarchie, il savait bien qu'on ne pouvait y mieux réussir qu'en l'affaiblissant lui-même; restait à connaître si l'Angleterre y trouverait un grand avantage, et si ç'avait été son intention de le ruiner tout-à-fait en lui offrant ses sympathies.

La réponse ne tarda pas; on lui fit signifier un ultimatum aussitôt qu'on connut la présence de Vicovitch, un ultimatum inflexible et désastreux. Le gouvernement indien ne voulait se mêler ni de Kandahar ni de Peschawer, ni s'exposer au mécontentement des Russes, ni se

brouiller avec ses bons alliés de Lahore; il fallait que Mohammed subît tous les sacrifices, abandonnât tous ses droits, et renvoyât le lieutenant Vicovitch le plus tôt et le plus poliment possible (*with courtesy*). Burnes discuta doucement et patiemment ces sévères conditions. Il gagnait même du terrain, et « les Afghans, disait-il, commençaient à prononcer le nom de Runjet-Singh avec le respect convenable, par égard du moins pour son excellence le gouverneur-général. » Tout d'un coup arrivent des lettres dépêchées par l'agent russe de Kandahar; les négociations sont rompues; Burnes se retire, comme s'était retiré M. M'Neill lorsque le comte Simonich était venu défaire en un moment toutes ses espérances de paix au camp d'Hérat. La Russie avait saisi l'instant favorable, et Burnes abandonnait son entreprise manquée, laissant Mohammed lui-même dans une grande consternation. « Il ne pourrait tenir un mois contre l'Angleterre, disait-il, et la pensée de lui déplaire le remplissait de terreur; il n'ignorait pas que le maharajah Runjet-Singh était notre ami, et qu'il ne devait pas l'attaquer; mais nous pouvions à notre volonté secourir Peschawer, sinon par les armes, du moins par de simples remontrances qui eussent contenu le roi de Lahore : au contraire, nous étions plus que jamais ses amis déclarés, et nous le préférions aux Afghans, qui se mettaient pourtant tout à notre service. » A coup sûr, ce n'étaient pas là les provocations d'un ennemi bien déterminé. Burnes lui-même, en s'en allant, ne croyait pas encore que les Afghans pussent jamais se jeter aux bras des Russes et s'unir aux Persans; un pareil concert devait frapper d'horreur tous les Sunnites de Kaboul. (Lettre écrite de Jellalabad, 30 avril 1838.)

Il le fallait cependant, l'Angleterre en était dès-lors à déclarer la guerre. D'où lui venaient donc maintenant ces violentes résolutions? et le gouverneur de l'Inde se voyait-il en un si grand danger? L'Asie s'était-elle soulevée tout entière? Les Persans avaient-ils pris Hérat? Les Russes, Bockara et Khiva? Non; mais, comme le disait Burnes, « c'était seulement un capitaine de Cosaques qui, sans pompe ni cortége, avait galopé jusqu'au Kaboul. » Aussitôt on envoyait à Lahore le secrétaire-général de l'Inde pour négocier un traité contre le Baraksaïs (23 mai 1838), on écrivait au cabinet de Londres pour lui demander ses instructions suprêmes (22 mai), on envoyait jusqu'au littoral de Perse la flotte expéditionnaire qui prenait Karrack (20 juin), on concluait avec les Sykhs une alliance offensive pour coopérer avec eux au rétablissement de Shah-Soudjah, et remettre Kaboul sous leur

protection (26 juin). Enfin l'on publiait cette fameuse proclamation de Simla, qui annonçait l'entrée des troupes anglaises en campagne (1er octobre 1838).

C'est que c'était le moment où après tant d'hésitations, tant de lenteurs et de retards, lord Palmerston en arrivait enfin à confirmer les mesures prises par M. M'Neill, et lui donnait, après qu'il avait été obligé de rompre, toute la force dont il aurait eu besoin plus tôt pour n'en pas venir là. C'était alors qu'il écrivait pour le khan d'Hérat cette menaçante missive du 27 juillet. L'inquiétude et l'emportement de lord Auckland se rencontraient tout à point pour agir avec cette décision désespérée à laquelle le regret de tous ses sacrifices perdus poussait maintenant lord Palmerston. Entravé par les nécessités de sa politique générale, n'osant pas se priver de l'alliance russe en Europe parce qu'il avait le malheur de s'y fier et le malheur encore plus grand de la réserver comme un moyen de bascule, obligé de la ménager ainsi quand même, il s'était astreint durant quatre années à laisser passer en silence les intrigues moscovites; il n'avait point averti les princes de l'Orient que l'Angleterre s'en tenait offensée, il avait tâché de les en détourner au nom de leur intérêt; jamais il n'avait parlé au nom de son gouvernement; on ne l'avait pas écouté; l'Inde était sérieusement menacée. Lord Palmerston prenait enfin un parti, mais lequel? Il jetait la guerre dans tout l'Orient, il créait à l'empire britannique des périls sans fin; il suscitait contre lui des ressentimens et des vengeances; il le mêlait de plus en plus aux querelles intérieures d'un pays où sa domination ne pouvait s'asseoir que par la neutralité; il le lançait tout exprès dans une voie de conquêtes où l'on n'avait marché jusqu'alors qu'à regret et malgré soi; il frappait partout où les Russes avaient mis le pied, partout où ils allaient le mettre, espérant que ces grands coups étonneraient et feraient réfléchir, sans songer que ces grandes injustices ne se pardonneraient pas. Du moins encore disait-il à présent que ses alliés d'Asie ne pouvaient avoir de rapports avec ses alliés d'Europe sans que ces rapports ne fussent considérés par l'Angleterre comme des actes d'hostilité. C'était toujours la même inconséquence pour les esprits simples des hommes d'Orient, mais enfin on l'avouait hautement; c'était là tout le progrès, c'était là le sens de cette nouvelle politique manifestée par la dépêche de lord Palmerston en date du 27 juillet, et par la proclamation de lord Auckland en date du 10 octobre 1838. C'était ainsi que les affaires de Perse enfantaient d'autres complications et de bien plus funestes, au moment même où elles se terminaient par la levée du siége d'Hérat

(15 août 1838); c'était ainsi qu'après avoir traîné si long-temps, elles poussaient tout d'un coup les affaires du Kaboul à cette fin violente qui semblait un dénouement et qui n'était pourtant que le commencement d'autres malheurs.

La proclamation de Simla unissait sous une même réprobation les mouvemens du shah de Perse et l'indocilité du khan de Kaboul; elle leur prêtait les mêmes intentions, elle affirmait que, d'un côté comme de l'autre, on subissait l'influence des Russes au détriment des Anglais; elle annonçait la guerre; cependant la guerre n'éclata pas tout de suite. Vient alors en effet comme une dernière péripétie qui n'est pas la moins piquante dans ce drame diplomatique. La Russie, clairement signalée par l'Angleterre à la défiance de l'Orient, se fâche, se moque et menace; l'Angleterre en même temps proteste, se plaint et finit par reconnaître au cabinet de Saint-Pétersbourg le droit absolu de contrecarrer son allié de Saint-James, ce qui ne l'empêche pas elle-même de renouveler encore ses assurances de respect et d'amitié. Les deux notes se croisent dans la Baltique; la note russe est du 20 octobre, la note anglaise du 26. Chose étrange! lord Palmerston veut bien regarder la première comme une réponse; dans le recueil des documens parlementaires, il la publie à la suite de la sienne, à l'encontre des dates; il se déclare satisfait et semble considérer le démêlé comme fini parce qu'on a daigné railler et réfuter six jours à l'avance ce qu'il allait dire six jours après : tant de bon vouloir méritait plus de reconnaissance. Voici ces deux notes dans l'ordre même qu'on leur a supposé.

26 octobre 1838.

LORD PALMERSTON AU COMTE NESSELRODE.

« Les évènemens qui se sont passés récemment en Perse et en Afghanistan obligent le gouvernement britannique à demander au gouvernement russe quelques explications indispensables au sujet de certaines circonstances liées avec ces évènemens, et très importantes pour les relations des deux états.

« Le soussigné n'a pas besoin de rappeler au comte Nesselrode que leurs gouvernemens ont pris depuis long-temps et par des motifs semblables le plus profond intérêt aux affaires de Perse. La Perse étant si proche de la Russie, c'est pour celle-ci sans doute l'objet d'une légitime sollicitude que de maintenir ses voisins dans des rapports de paix et d'amitié... La Russie doit naturellement désirer que la nation persane soit prospère et que le monarque persan s'abstienne de toute entreprise agressive au dehors pour diriger une attention exclusive sur les réformes intérieures. L'Angleterre,

de son côté, regardant la Perse comme une barrière nécessaire à la sécurité de ses possessions dans l'Inde contre les attaques de toute autre puissance européenne, a fait alliance avec le shah, mais dans cette vue seulement et avec cet objet que la Perse fût bien réellement son amie, qu'elle restât indépendante de tout contrôle étranger et vécût en paix avec ses voisins. Les intérêts de la Russie et de l'Angleterre dans ce pays se trouvent donc être non point simplement compatibles, mais presque identiques, et c'est parce que les deux gouvernemens ont reconnu cette identité qu'ils étaient convenus de traiter ensemble les affaires relatives à la Perse, et d'essayer d'y suivre d'accord une marche commune. »

Singulière illusion que le seul rapprochement des deux diplomaties avait suffi pour démontrer! singulier mensonge imposé sous des prétextes factices par les nécessités cachées de la politique européenne! C'était l'Angleterre qui faisait en Orient toute la force de la Russie par cette alliance maladroite qu'elle préconisait encore après en avoir subi tous les inconvéniens. Lord Palmerston continuait ainsi de ce ton pacificateur que nous sommes en vérité assez surpris de lui voir, et dont il aurait bien dû garder quelque chose avec nous :

« L'opportunité d'un tel concert entre la Grande-Bretagne et la Russie a été souvent démontrée par le gouvernement russe, reconnue par le gouvernement anglais... Pendant quelque temps, ils ont suivi la même ligne (*the same similarity*) dans leur politique respective vis-à-vis de la Perse, et leur double influence a semblé dirigée vers un même but, employée constamment à raffermir la tranquillité intérieure et la paix extérieure de la Perse... Mais, tandis que la Russie professait un désir marqué d'agir en bon accord avec l'Angleterre au sujet de la Perse, ses envoyés se trouvaient engagés dans des mesures soigneusement dissimulées, conçues dans un esprit hostile au gouvernement britannique et tout-à-fait opposées à nos intérêts. »

Suivait la longue énumération de toutes les perfidies moscovites, la présence et l'activité militaire du comte Simonich au siége d'Hérat, le traité conclu sous sa garantie entre la Perse et le Kandahar, dans lequel la Russie promettait ses secours contre l'Angleterre elle-même. C'étaient des faits, des faits irrécusables, et cependant on tâchait encore d'éluder la conséquence directe à laquelle ils aboutissaient; on ne voulait pas croire à cette hostilité du gouvernement de Saint-Pétersbourg, dont on avait en main des preuves si décisives; on en revenait à lui demander encore, comme en 1837, s'il fallait le juger par ses actes ou par ses intentions; on espérait toujours dans ces intentions si mal traduites.

« Le gouvernement de sa majesté se considère comme autorisé à demander au cabinet russe s'il doit chercher le dernier mot de sa politique relativement à la Grande-Bretagne et à la Perse dans les déclarations adressées à lord Durham par le comte Nesselrode et par M. Rodofinikin, ou dans les actes du comte Simonich et de M. Vicovitch... Le système de communications réciproques qu'on avait suivi jusqu'à présent donnait bien le droit au cabinet de Saint-James d'attendre des explications directes pour croire à un changement définitif, au lieu de le laisser ainsi déduire des actes même de la diplomatie russe en Orient. »

Oui certes, il y avait une grande conspiration conduite en Perse par la Russie, avec l'aide de l'Angleterre et contre l'Angleterre, un complot tramé sous le voile d'une alliance intime, un acharnement obstiné de manœuvres ennemies, une violente passion de conquêtes souterraines par où les Cosaques se seraient un jour trouvés tout portés sur les bords de l'Indus face à face avec les cipayes de l'Angleterre. L'Angleterre savait et surveillait tout depuis quatre ans. Elle n'avait osé rien arrêter; elle éclatait après coup. Voyez la belle audace :

« Le gouvernement britannique admet aisément que la Russie est libre de poursuivre, par rapport aux matières en question, la conduite qui lui semblera le plus favorable à ses intérêts, et la Grande-Bretagne a trop la conscience de sa force, elle sait trop bien l'étendue et la suffisance de ses moyens de défense sur tous les points du globe, pour regarder avec une inquiétude sérieuse les transactions auxquelles cette note se réfère. »

Alors à quoi bon l'écrire? Était-ce pour demander la permission de se venger sur les Afghans de cette grande magnanimité que l'on montrait à l'endroit des Russes? Et quand on allait faire payer si chèrement les faibles pour les forts, avait-on bien le droit de se prétendre si rassuré? Non, mais on tenait seulement à ne point se commettre en Europe, et à se laisser une porte ouverte pour retrouver au besoin l'alliance russe entamée malgré tout par les évènemens de l'Orient. Lord Palmerston recueillit en 1840 les fruits de la condescendance dont il usait en 1836, et, quand se fit tout d'un coup cette grande amitié de l'Angleterre et du czar, on s'en serait moins étonné si l'on se fût rappelé cette obséquieuse dépêche par laquelle on avait voulu l'acheter à tout jamais deux ans auparavant. Voici comment elle finissait :

« Le soussigné est autorisé à exprimer en terminant les vœux du gouvernement de sa majesté; le gouvernement de sa majesté souhaite que le cabi-

net de Saint-Pétersbourg voie dans ces communications une preuve nouvelle de l'anxiété avec laquelle on maintient sans altération (*un impaired*) les relations amicales qui subsistent si heureusement entre les deux pays, et auxquelles nous attachons une si juste et si grande valeur; des explications demandées avec franchise et dans un esprit de paix écartent les mésintelligences et conservent la bonne harmonie entre les peuples. »

Que disait maintenant le gouvernement russe au moment même où il allait recevoir cette dépêche, à laquelle il était ainsi censé répondre d'avance? Si à toute force on voulait voir une réponse dans cette lettre équivoque, c'était bien la plus ironique et la plus vaine que pût fournir le langage de la diplomatie.

20 octobre 1838.

LE COMTE NESSELRODE AU COMTE POZZO DI BORGO.

« L'empereur a lu avec une sérieuse attention les dépêches de votre excellence, qui lui rendaient compte des deux entrevues dans lesquelles lord Palmerston, parlant de la situation présente des affaires de Perse, a manifesté les appréhensions données au gouvernement de la compagnie des Indes par l'expédition du shah contre Hérat. A cette occasion, le principal secrétaire d'état de sa majesté britannique pour les relations étrangères ne vous a pas caché qu'en Angleterre l'opinion publique attribuait à l'influence russe une part décisive dans les évènemens qui se passent maintenant en Perse, et imputait à notre cabinet des intentions dangereuses pour les établissemens de l'Inde. Ces considérations sont trop sérieuses et pourraient avoir un effet trop fâcheux sur toutes nos relations avec la Grande-Bretagne pour que nous n'hésitions pas un seul instant à prévenir les craintes par des explications franches et spontanées. »

Qu'était-ce donc que cette explication si honnêtement annoncée? La chose la moins rassurante du monde.

« La politique de l'empereur en Orient est guidée par les mêmes principes qui la dirigent en Europe. Éloignée de toute idée d'envahissement, cette politique n'a pour objet que le maintien des droits de la Russie et le respect des droits légitimement acquis par les autres puissances. La pensée de troubler seulement la tranquillité des possessions anglaises dans l'Inde ne s'est jamais présentée à l'esprit de notre auguste maître. Il ne désire que le juste et le possible. »

Quel était donc celui qui, avec toutes les réserves du style de la diplomatie, étalait encore une vertu si pédantesque? C'était le prince qui avait anéanti la Pologne, démembré la Turquie, dépouillé la Suède, divisé l'Allemagne. Et il parlait de justice! et il osait dire encore :

« Si le gouvernement britannique met dans ces principes, auxquels nous avons toujours été fidèles, la confiance qu'ils méritent, il sera bien facile à votre excellence d'éclairer les doutes que l'on a conçus à Londres sur notre manière d'agir. »

Et venaient alors les éclaircissemens. L'empereur ne pouvait pas en vouloir aux Anglais s'ils n'avaient rien fait contre lui; il ne pouvait pas les atteindre, puisqu'ils étaient séparés par les mers, les fleuves et les montagnes de l'Asie : assurance moqueuse et perfide qui renfermait une menace, puisqu'arrivaient tout aussitôt les faits qui allaient la démentir. Au dire du comte Nesselrode, c'était l'Angleterre qui avait attaqué la première, et il finissait par ne plus cacher que la Russie avait bien su manœuvrer au besoin jusqu'à l'Indus; c'était donc à l'Angleterre de conclure et de prendre garde, de se tenir avertie par les derniers paragraphes de la dépêche, pour ne point trop se fier aux premiers, pour ne point trop compter ni sur cette innocence que le czar accusait après l'avoir attestée, ni sur ces distances, dont le czar se riait après les avoir exagérées. Quant aux Russes, ils n'avaient rien à se reprocher; ils démentaient tous les griefs qu'on élevait contre eux. Ils avaient voulu empêcher la guerre d'Hérat; Vicovitch et Simonich n'étaient que des agens pacificateurs; si par hasard ils avaient un peu dévié, l'Angleterre ne pouvait s'en fâcher. Quel est le gouvernement qui se trouve toujours servi comme il le voudrait? L'Angleterre elle-même avait-elle moyen d'empêcher ces turbulens voyageurs qui venaient en son nom porter le trouble dans toute l'Asie?

« Si nous rappelons ces faits, si nous faisons remarquer l'infatigable activité de certains individus qui se jettent en avant sans être accrédités ni reconnus par leur gouvernement, ce n'est pas que nous voulions imputer au gouvernement lui-même le blâme qu'ils méritent. Au contraire, nous regardons le cabinet britannique comme étant tout-à-fait en dehors de ces tendances que nous signalons; mais, de même que nous plaçons une juste confiance dans la rectitude de ses intentions, nous nous croyons en droit d'attendre de lui qu'il n'élève pas de doute sur les nôtres. »

Imagine-t-on rien de plus piquant après quatre années de mutuelles tromperies, de tromperies connues des uns comme des autres, et dont la dépêche russe donnait tout aussitôt le compte, oubliant naturellement la part du cabinet de Saint-Pétersbourg et faisant fort au long celle du cabinet de Saint-James? Aussi l'empereur entendait-il que tout fût réparé: il voulait que l'Angleterre se réconciliât avec la Perse, de peur que cette anxiété produite par sa faute ne gagnât la Russie

elle-même, et ne l'obligeât à prendre les mesures indispensables pour sa propre sécurité.

« Ces remarques que l'empereur commande à votre excellence de communiquer en entier au ministère britannique serviront, je l'espère, à le contenter, et mettront dans son vrai jour la politique conservatrice et désintéressée de notre auguste maître. Notre attitude sera nécessairement réglée par la détermination définitive que le gouvernement britannique jugera convenable d'adopter. »

C'était là tout; et, pour trouver dans cette lettre une réponse satisfaisante aux demandes qu'on allait soi-même écrire, il fallait une grande résignation. Cette humilité singulière, lord Palmerston sut encore l'obtenir de cet orgueil trop irritable que nous lui avons connu. Il écrivit le 20 décembre au comte Pozzo di Borgo, pour répondre à la note du 20 octobre, communiquée seulement le 11 du mois suivant, et donnée cependant comme réplique conciliante à la note anglaise du 26 octobre 1838.

« C'est avec grand plaisir que je me trouve à même de vous assurer que la communication par vous adressée au gouvernement de sa majesté lui a paru dans ses résultats généraux tout-à-fait satisfaisante (*highly satisfactory*). Le gouvernement de sa majesté doit conjurer (*deprecate*) comme un grand malheur tout évènement qui tendrait à interrompre la bonne entente si heureusement établie entre les deux cabinets. »

Le comte Nesselrode répond très sèchement le 29 janvier 1839 :

« Ces explications ont apporté aux deux cabinets l'occasion de recevoir et d'offrir d'un côté comme de l'autre des assurances qui portent le caractère d'une juste réciprocité, et ne sauraient avoir de valeur qu'autant qu'elles se correspondent. Notre cabinet, en prenant note de ces assurances, attend qu'on lui fournira la preuve de leur entière réalisation (*entire fulfilment*). »

Le compliment dut sembler mince; c'était une menace qu'on tenait en réserve. On attendait une meilleure occasion pour en poursuivre l'effet, et ce fut sans doute au traité du 15 juillet que la Russie réclama « l'entière exécution » de ces bonnes promesses dont elle avait daigné se payer jusque-là. Jusque-là elle avait su fort à propos fermer les yeux et prendre en patience tout le bruit que l'Angleterre faisait en Orient. Elle avait protesté, elle n'intervint pas; c'est que l'Angleterre travaillait au profit de sa rivale. Au moment même où s'échangeaient encore ces témoignages de feinte confiance, le cabinet de Londres croyait achever un grand exploit, en décidant à la fin les évènemens d'Asie, en donnant une suite trop efficace à la funeste proclamation de

Simla, en forçant les troupes de la compagnie à passer l'Indus, en se précipitant dans cette voie malheureuse où le cabinet russe avait toujours voulu le pousser. Le 19 février, l'armée réunie des Anglais et des Sikhs entrait en campagne pour commencer la guerre de Kaboul. Plutôt que de tenir tête en Europe à des embarras qui n'étaient là qu'éventuels, plutôt que de parler ferme à la Russie, au risque de chagriner une amitié si tortueuse, le cabinet de Londres allait chercher en Asie des revers trop certains pour qui connaissait les lieux et les mœurs; il allait fortifier la position des Russes, tout prêts à tirer parti de ses mauvaises affaires d'Orient pour faire les leurs en Occident. Plutôt que de suivre hardiment ces grandes lignes toutes droites où les états de premier ordre ont si bon air à marcher, où ils peuvent se rencontrer si honorablement, plutôt que de traiter face à face avec les Russes, il préférait leur disputer le terrain à distance et par des contremines qui ne devaient ensevelir que sa fortune; car ce fut là réellement la fin de ces négociations dont on vient de lire l'histoire, ce fut par là que se termina cette triste série de mensonges et de faiblesses, ce fut là que tout aboutit. Le premier résultat de la politique de lord Palmerston en Orient, ç'a été l'expédition de lord Auckland; le second, le massacre des Anglais par les Afghans; le troisième, le massacre des Afghans par les Anglais et le ridicule triomphe de lord Ellenborough. Dieu garde l'Angleterre des autres, et la préserve du reste! Mais il n'en est pas moins véritable qu'à force d'avoir exaspéré les animosités politiques et le fanatisme religieux de l'Asie, sous prétexte de lui inspirer la terreur de son nom, elle a diminué partout, elle a éteint l'aversion qu'on y ressentait jadis pour le nom des Russes; elle a détruit le respect de sa force et répandu la crainte d'une puissance qu'elle osait à peine attaquer de biais; elle a servi d'avant-garde à l'invasion moscovite (1).

On connaît assez ces grands et formidables évènemens, on connaît moins la diplomatie qui les prépara. Les Anglais ont judicieusement caché cette cause secrète de tous les maux dont ils auront tant de peine à sortir : par deux fois on a voulu dans les chambres soulever le voile qui couvrait la victoire de l'habileté russe sur la pusillanimité

(1) Un officier anglais, voyageant dans la Haute-Asie après tous ces évènemens, rapporte que le czar y passait déjà pour le roi des rois de l'Europe, et qu'on y traduisait ainsi son titre impérial. « Les habitans d'Hérat, dit le capitaine Conolly, croient que les Russes sont des géans et des mangeurs d'hommes destinés à faire la conquête de l'Orient. » La crainte des Russes a pénétré dans le Bengale, et leur nom descend peu à peu jusqu'à la moitié de l'Hindoustan.

britannique; par deux fois, on l'a laissé retomber. D'une époque à l'autre, le ministère avait changé, le silence restait le même. Sir Robert Peel répondait encore en 1843 à la motion de M. Roebuck par ces paroles empreintes d'une réserve trop significative : « Il n'est point, je le dis maintenant, il n'est point de l'intérêt public de présumer que la Russie n'ait pas alors été sincère dans les assurances d'amitié qu'elle nous donnait. » C'était tout son discours à cet endroit-là.

IV.

Le gouvernement anglais avait dissimulé de tout son pouvoir cette humiliation continue de sa diplomatie; nous l'avons racontée. Peut-être trouvera-t-on qu'en remettant au jour ces blessures qu'il avait si soigneusement cachées, nous n'avons pas assez triomphé de sa défaite; peut-être, dans ce long récit de ses fautes, aurons-nous semblé plus attaché à développer toute l'astuce du vainqueur qu'empressé d'étaler le malheur du vaincu, plus disposé à nous inquiéter de l'un qu'à nous féliciter de l'autre. C'était en effet notre pensée. Nous savons qu'auprès d'un certain nombre de théoriciens politiques l'alliance de la Russie est pour la France une sorte de contre-poids indispensable qui la maintient en équilibre et fait sa force contre l'Angleterre. Nous savons que l'Angleterre elle-même affecte de garder cette espèce de balance dans ses amitiés, et rehausse pour nous le prix de la sienne en nous montrant à propos qu'elle peut au besoin se tourner tout entière d'un autre côté; mais nous croyons que l'Angleterre et la France ne jouent ainsi qu'un jeu de dupes, diminuant à plaisir les chances sérieuses qui pourraient les réunir dans un accord pacifique pour affermir d'autant un ennemi commun qui profite assidûment de leurs divisions. Nous n'ignorons pas tous les bénéfices qu'on peut nous promettre comme les résultats naturels de l'abaissement des Anglais par les Russes; mais nous craignons bien qu'une fois ce grand abaissement commencé il ne s'arrêtât qu'après avoir gagné plus loin. Nous nous rappelons tous les titres de la France en Orient, tous les noms français qui s'y sont illustrés, les voyageurs Chardin et Tavernier, les administrateurs Dupleix et La Bourdonnaye, les généraux Allard et Ventura; nous regrettons qu'on fasse si peu d'usage de tant de souvenirs qui se perdent, de tant d'influences qu'on aurait pu ressusciter ou féconder; nous voyons avec douleur les restes caduques de notre ancien empire dans les Indes, la solitude et la ruine de Pondichéry, Pourtant, quoi que l'avenir nous réserve, peut-être préférons-nous

encore la faiblesse de notre situation présente à ce leurre trop peu sûr d'un pacte avec les Russes. Nous ne nous fions pas à ces amitiés contre nature, et nous redoutons jusqu'aux présens qu'elles pourraient apporter avec elles.

Entre l'Angleterre et la France il y a bien du sang versé, bien des souvenirs de triomphe et de désespoir, bien des sujets de rancune nationale, il y a six cents ans de bataille; c'est hier que pour la première fois les Russes ont campé sur le Rhin. L'imagination populaire ne se frappe pas si vite; elle est encore tout occupée de ces prodigieux désastres que nous avons été chercher sous les neiges de leur pays; elle se figure que nous avons payé nos comptes en 1815, et qu'ils n'ont plus de revanche à prendre. Elle a tort. D'autre part, nous sommes si près de l'Angleterre, ses institutions ont, tout au moins à la superficie, tant de rapports avec les nôtres, que les différences qui restent (et elles sont profondes), vues pour ainsi dire d'en face et saisies d'aplomb, sans transition, sans ménagement, sans perspective, nous déplaisent cruellement, nous choquent, nous exaspèrent, et nous font oublier ces grandes et sérieuses affinités politiques au nom desquelles nous devrions pardonner bien des erreurs, parce qu'elles nous permettent bien des espérances. La Russie, au contraire, est si loin de nous, elle est séparée de nos idées et de nos lois par des barrières si hautes, que le contraste est peut-être moins saisissant parce que l'on pense moins à la comparaison. Il ne faudrait cependant pas l'oublier. Pour nous, même aujourd'hui, même sous le coup de ces passions que des conciliateurs maladroits semblent réveiller, même en présence de cette crise imminente par laquelle l'Angleterre et la France se trouvent à tout moment et malgré tout menacées, même au milieu de ces violences qui voudraient faire croire aux deux nations que chacune d'elles n'a pas d'ennemi plus direct que l'autre, nous persistons à penser que pour l'Angleterre comme pour la France le péril n'est pas dans la spontanéité factice de ces prétendues antipathies. Le péril est ailleurs; il est dans l'attitude, dans les combinaisons, dans les sourdes manœuvres, dans l'intervention lente, patiente et silencieuse de la Russie. La Russie ne peut avancer en Orient que par la condescendance et l'intimidation de l'Angleterre; elle ne peut avancer en Europe que sous la condition de brouiller et de diviser l'Angleterre et la France. Ce sont là deux plans parallèles qu'elle suit par une même conduite et d'un même pas. Marcher sur une ligne l'aide à marcher sur l'autre. C'est en effrayant l'Angleterre des éventualités d'une lutte continentale qu'elle l'oblige en Orient à tant de fâcheuses

concessions et de fausses entreprises. C'est en exploitant les mauvais côtés de ses hommes d'état, c'est en flattant à propos leur orgueil de marchands, de gentilshommes et d'insulaires, c'est en donnant le change à l'esprit public qu'elle arme contre la France, au nom de vieilles haines féodales, cette grande nation qui la première accueillit si sincèrement, quoi qu'on en dise, le renouvellement de juillet. C'est ainsi qu'elle est parvenue à mettre les choses où elles en sont, grace à nos appréhensions malavisées, au sentiment exagéré de nos embarras, à l'éclipse trop prolongée de notre dignité nationale, grace d'autre part à l'aveuglement et à la précipitation du cabinet anglais vis-à-vis du nôtre, grace à sa mollesse vis-à-vis du cabinet russe. Tout a servi la Russie, et elle a su s'y prendre de telle sorte en 1840, qu'au bout de quatre années la question vînt se poser comme elle se pose maintenant entre l'Angleterre et la France, toutes deux campées face à face comme sur un pont trop étroit pour que l'une puisse passer sans que l'autre ne tombe.

Terrible extrémité, d'où l'on ne sort sans se briser qu'à la condition d'arrêter court, de reprendre haleine, de regarder autour de soi, et, les yeux enfin tout grand ouverts, d'apercevoir au loin l'ennemi vrai qui se réjouissait à distance du choc fatal préparé par ses artifices! Voilà pourquoi nous retraçons aujourd'hui cet épisode d'histoire diplomatique. Ce n'est pas seulement pour qu'on voie que l'Angleterre sait au besoin adoucir sa fierté et parler un langage moins superbe : c'est pour rappeler où se cache le danger, le grand et réel danger de l'Occident; c'est pour qu'on se demande, si par hasard ces lignes arrivaient de l'autre côté du détroit, quel bénéfice on pourra trouver en fin de compte à pousser à bout les justes susceptibilités de l'honneur français, quel triomphe ce sera d'avoir déterminé une rupture dont la Russie profitera pour gagner en Orient le terrain qu'elle ne peut pas encore gagner en Europe. On ne sait pas assez tout le chemin qu'elle a fait dans ces dernières années : on se rassure en calculant les sacrifices que lui coûte l'héroïsme des Circassiens; mais qu'est-ce qu'un point sur la mer Noire pour qui possède déjà la Caspienne, et traite la Perse en pays conquis? Il est bien probable que la diplomatie britannique n'est pas plus heureuse aujourd'hui à Téhéran qu'elle ne l'était en 1836. Les Russes ne cachent plus qu'ils veulent à toute force revendiquer les provinces persanes qui bordent encore la Caspienne, Ghilan et Mezanderan. Pierre-le-Grand les avait prises; ils veulent les reprendre. Leurs croisières en surveillent les côtes, coulant bas tous les navires qui ne portent point leur pavillon; leurs

ingénieurs en explorent le sol, et tout dernièrement encore ils étaient au moment d'ouvrir des mines et de créer un établissement sur le territoire de la Perse, malgré le gouvernement du shah (1). En présence de pareilles menaces, il est également impossible et que l'Angleterre ne proteste pas et qu'elle proteste avec efficacité. Mais telle est la malheureuse situation à laquelle le traité de 1840 l'a réduite : elle se voit obligée de conserver une alliance qui lui coûtera peut-être plus que toutes nos froideurs. On la tient en garde contre celle qu'elle eût préférée; on profite de cette contrainte, qui l'empêche de se plaindre tout haut, pour travailler sourdement à sa ruine; on se joue d'elle à Téhéran, parce qu'on s'est joué d'elle à Londres.

Un mot encore, et certes il faut que l'Angleterre y songe. Chaque fois qu'elle se remue contre nous, ce funeste mouvement resserre les liens tendus par la Russie pour gêner son empire d'Asie, et chaque fois que les Russes font un pas de plus à l'est de la Caspienne, ils s'assurent une chance de plus pour ruiner le commerce anglais sur le continent. Le commerce qu'ils entretiennent eux-mêmes avec l'Orient est le meilleur appât qu'ils puissent offrir à l'Allemagne. Or, c'est un grand négoce et qui va toujours s'accroissant (2). L'Allemagne en suit les progrès avec une attention plus intéressée qu'on ne pense; elle compte les bénéfices qu'elle aurait à partager, elle calcule le prix auquel on pourrait les lui vendre; elle est toute prête à l'offrir. Croit-on par hasard que l'union des douanes germaniques, déjà si ennemie des pays de l'Occident, aurait beaucoup à refuser au cabinet de Saint-Pétersbourg? Croit-on qu'elle ne deviendrait pas tout aussitôt plus active et plus exclusive, le jour où, en échange de sa soumission, le czar ouvrirait à ses produits les vastes débouchés des marchés asiatiques? Croit-on que ce ne serait pas une terrible révolution, le jour où, « sur un signal donné de Saint-Pétersbourg, communiqué à Berlin, répété à Constantinople et à Alexandrie, on verrait en un moment toute l'Europe septentrionale et centrale, les deux Turquies, toutes

(1) La question n'est pas encore vidée. A la date du 11 novembre 1844, le shah était toujours persécuté par M. de Medem pour laisser arriver les mineurs et recueillir le charbon qui doit servir aux bateaux de la Caspienne; il s'y refusait et disait qu'il ne céderait qu'à la force.

(2) Les exportations russes pour l'Asie montaient, de 1825 à 1829, à la moyenne de 21,430,299 roubles; de 1829 à 1832, elles s'élevèrent à la moyenne de 56,498,578. Les Russes sont depuis un siècle à Pékin; nous arrivons d'hier à Canton. (Voir, au tome II des *Mémoires* de Klaproth, la relation si importante du traité conclu par le czar avec les Chinois en 1727.)

les parties commerçantes de l'Afrique, de l'Arabie et de la Perse, fermées à l'Angleterre et à la France, sans une seule entrée par où l'on pût forcer cette ceinture de fer dont la clé serait au pouvoir du czar (1)? »

Celui qui tenait ce langage, c'était un Français (2), et certes la France a sa part de cet immense péril. On ne saurait trop le répéter aujourd'hui, il y a pour nous, dans nos relations extérieures, une puissance plus naturellement hostile que l'aristocratie britannique : c'est l'autocratie du czar; un peuple plus redoutable que le peuple anglais qui, lui du moins, vit de notre vie, qui jusque dans ses misères ou dans ses préjugés porte si haut la conscience féconde de sa liberté : ce peuple, c'est le peuple russe, vraie machine sans ame, maniée par un gouvernement d'étrangers, comme un poids inerte qu'il jette dans la balance européenne; formidable instrument dont on façonne tant qu'on peut les ressorts matériels en étouffant toujours davantage l'esprit qui voudrait par hasard les mouvoir; instrument de violence et d'iniquité aux mains de la diplomatie la plus ambitieuse qu'il y ait dans le monde. La Russie ne se nourrit pas de théories et d'idées : elle n'est au service que d'elle-même; elle veut conquérir pour conquérir, le triomphe pour le triomphe, le gain pour le gain; c'est la passion qui menait les Barbares il y a quinze cents ans, et, chose étrange, avec la connaissance profonde, avec la vue claire de toutes les ressources morales que les nations de l'Occident peuvent rassembler pour résister à la puissance brutale. Nous prétendons viser avant tout aux convenances matérielles, nous préconisons les alliances d'intérêts, nous faisons grand fi de la communauté qui résulte si nécessairement des mêmes principes. La Russie ne s'y trompe pas; ce sont les principes qui lui font peur, et voici la leçon qu'elle-même nous donnait il

(1) Voir les chapitres 5, 6 et 7 de l'ouvrage de M. Nebenius sur les douanes allemandes. Il démontre avec soin tout ce que le commerce germanique gagnerait à une alliance intime avec la Russie. Président du ministère de l'intérieur dans le grand-duché de Bade, M. Nebenius était bien au courant de la situation. Son livre est du commencement de 1835. La réaction teutonique, si artificiellement éveillée en 1840, est venue pousser les idées du même côté que les intérêts, et, si l'on n'y prend garde, l'influence commerciale de la Russie finira par s'appuyer en Allemagne sur une influence morale. *Teutonisme* et *panslavisme*, ce sont là des mots et des idées russes.

(2) M. Blaque, rédacteur du *Moniteur ottoman*, homme d'un courage et d'une intelligence dont on n'a point assez usé, mort à la peine en défendant avec une énergie admirable l'indépendance et l'intégrité de l'empire.

y a quelques années, sans compter bien entendu qu'elle deviendrait si publique :

« Le principal effet des révolutions opérées avec des théories, c'est d'introduire dans les pays d'autres intérêts que ceux qui proviennent des causes et des nécessités purement locales. Les rapports des puissances de l'Europe ont changé de nos jours selon les principes sur lesquels chaque état a trouvé convenable d'appuyer sa forme particulière de gouvernement. La France et l'Angleterre, ces ennemies naturelles, se trouvent d'accord parce qu'elles représentent le système constitutionnel. La Prusse noue avec la Russie une liaison tout intime. Phénomène singulier! mais puisque les états, au lieu de suivre la ligne politique tracée par leur position géographique et par leurs intérêts naturels, prennent désormais pour guides de leurs amitiés les doctrines qui président à leurs gouvernemens respectifs, on comprend que l'idée de la balance politique sur laquelle l'Europe reposait depuis si long-temps ait beaucoup perdu de sa valeur. Ainsi de notre temps une lutte contre la France et l'Angleterre aura toujours un double caractère. Ce n'est pas seulement une lutte contre la force militaire de l'ennemi, c'est une lutte contre la force morale qu'il puise dans ses principes politiques; il s'agit de combattre d'une part les baïonnettes et les boulets, de l'autre les idées.... Quelque déplorable que fût le triomphe des armées réunies de l'Angleterre et de la France, ce malheur ne serait rien à côté du triomphe bien autrement funeste de leurs principes constitutionnels (1). »

La leçon est complète; d'un côté comme de l'autre, il faut nous en souvenir : nos récentes discordes lui donnent trop d'à-propos.

ALEXANDRE THOMAS.

(1) Extrait d'une *Note sur la situation présente et l'avenir de l'Allemagne*, écrite en 1834 par ordre du cabinet de Saint-Pétersbourg, et communiquée confidentiellement à plusieurs gouvernemens de l'Allemagne; chef-d'œuvre d'exactitude et de sagacité dans les appréciations politiques.

MONOGRAPHIES POLITIQUES.

HENRI IV.

Recueil des Lettres-Missives de Henri IV, publié par ordre de M. le ministre de l'instruction publique, par M. Berger de Xivrey. — 1844.

Mémoires de Jacques Nompar de Caumont, duc de La Force, publiés, mis en ordre et précédés d'une introduction par M. le marquis de La Grange. — 4 vol. in-8°, 1843.

Satire-Ménippée de la vertu du catholicon d'Espagne et de la tenue des Estats de Paris, nouvelle édition, accompagnée de commentaires et précédée d'une notice sur les auteurs, par M. Charles Labitte. — 1841.

La Réforme et la Ligue, la Ligue et Henri IV, par M. Capefigue. — 1844.

SECONDE PARTIE.[1]

Les embarras du roi de Navarre furent singulièrement augmentés, lorsqu'au 10 juin 1584 Henri se trouva investi, par la mort du dernier frère du roi, du titre d'héritier présomptif de la couronne de France. A partir de ce jour, il devenait impossible d'écarter du débat la question de successibilité et la question religieuse, qui allaient désormais le dominer.

Henri était hérétique relaps. S'il existait dans les idées et le droit public de l'époque un empêchement dirimant au sacrement de la

(1) Voyez la livraison du 15 février.

royauté, c'était assurément celui-là. Lorsque le premier serment de Reims imposait l'obligation de défendre contre l'hérésie l'unité de la foi, lorsque les lois ecclésiastiques avaient le caractère et la force des lois civiles, et que le prince s'honorait du titre d'évêque du dehors, l'exercice du pouvoir royal par un protestant était une impossibilité non moins évidente que ne le serait de nos jours la souveraineté d'un roi constitutionnel qui nierait la constitution. Jamais, du reste, obstacle ne fut plus universellement aperçu. Sur ce point, tous ceux qui ne s'avouaient pas ouvertement calvinistes s'exprimaient dans les mêmes termes. Relativement à l'impossibilité de voir un prince calviniste exercer les fonctions royales dans le royaume des fils aînés de l'église, il n'y avait qu'une opinion au parlement comme à l'hôtel de Grève, aux halles des marchands comme dans les salons des grands seigneurs. Catholiques politiques et catholiques ligueurs, gallicans et ultramontains, depuis l'avocat Pasquier jusqu'à l'avocat David, du président de Harlay au fougueux Lincestre, tout le monde faisait des déclarations presque identiques.

Dans la polémique engagée à cette époque, pas un catholique ne contesta la nécessité où se trouvait Henri de Navarre, pour s'asseoir au trône de son aïeul saint Louis, de rentrer en communion morale avec son peuple. La seule différence notable entre l'opinion des politiques et celle exprimée par les ligueurs, c'est que, suivant ceux-ci, le droit héréditaire était incapable de saisir un hérétique excommunié, tandis que, selon les autres, le droit de succéder était, dans tous les cas, bien et dûment acquis à l'héritier naturel, à condition qu'il rentrerait dans la communion nationale et qu'il se réconcilierait canoniquement avec l'église. La plupart des parlementaires admettaient une sorte de droit absolu en soi, mais inerte, et quoiqu'ils s'exprimassent sur ce point en termes confus, ils paraissaient en subordonner l'exercice à une prompte réconciliation avec l'église. Qu'on lise avec attention les nombreux écrits du parti politique, et l'on y trouvera cette doctrine partout consignée. Les auteurs même de la *Ménippée*, dans les plus vives ardeurs de leur dévouement monarchique, invoquent à chaque page la promesse solennellement faite par le roi de donner pleine satisfaction à la conscience de ses sujets sitôt que sa conversion ne lui sera plus imposée l'épée sur la gorge, au préjudice de son honneur comme prince et comme homme.

Henri partagea constamment sur ce point l'opinion de l'universalité de ses partisans catholiques, et à aucune époque de sa carrière on ne citerait une seule parole de laquelle on pût inférer qu'il espérât jamais

se voir assis au trône de France avant d'avoir fait tomber la barrière qui le séparait de la nation. A cet égard, il y eut trois nuances diverses dans son langage, et chacune d'elles correspond aux différentes phases de sa vie.

Tant que vécut le duc d'Anjou, Henri évita autant qu'il le put de s'expliquer sur l'avenir, en ayant grand soin d'en présenter les éventualités comme très incertaines. A l'époque même où il était sans droit et sans prétentions prochaines au trône de France, n'ayant de force qu'à titre de chef du parti protestant, ses ménagemens pour ses coreligionnaires ne le firent jamais se départir d'une réserve dont on murmura plus d'une fois autour de lui. Devenu héritier de la couronne, nous l'entendons déclarer officiellement à la nation et aux trois états du royaume qu'il se soumet d'avance à la décision d'un concile œcuménique, et même, au besoin, à celle d'un simple concile national, et le calviniste Mornay est chargé de rédiger lui-même dans ce sens ses déclarations réitérées (1). Enfin, quand le poignard de Jacques Clément lui aura frayé la voie du trône, et qu'il faudra rassurer la conscience du petit nombre de catholiques restés fidèles à son droit et à sa fortune, Henri annoncera solennellement l'intention de se faire instruire aussi promptement que le lui permettront les soins de la guerre. Il ouvrira, dès cette époque, une négociation directe avec Rome, et la seule question qui divisera les catholiques au moment de l'acte solennel de Saint-Denis sera celle de savoir si l'absolution peut être spontanément donnée par les évêques français avant l'assentiment de la cour pontificale. Si Henri IV ne s'était pas fait catholique, il fût resté, de son aveu, le chef impuissant d'une minorité, et jamais il n'aurait régné sur la France. Je ne sais pas, dans l'histoire, de fait plus avéré que celui-là.

On sait de quelles forces disposait l'association des villes et communautés de France au moment où la mort du duc d'Anjou vint donner Henri de Navarre pour successeur à Henri de Valois. Il y eut dans la ligue, à dater du jour même de sa fondation, deux intérêts qui se confondent dans l'histoire, mais qui n'étaient pas moins distincts par leur nature et leur tendance propre. L'un émanait de la résistance populaire à la réforme et se proposait un double but, le maintien de l'influence catholique dans le gouvernement et la suppression de

(1) Voyez entre autres, au tome II de la *Collection des lettres-missives de Henri IV*, la lettre à MM. de la faculté de théologie au collége de Sorbonne, 11 octobre 1585, et la *Déclaration à MM. du clergé, de la noblesse et du tiers-état*, 1er janvier 1586.

l'exercice public du culte octroyé aux protestans par les édits; l'autre n'était connu que d'un petit nombre d'adeptes : il s'agissait de préparer les esprits à un changement de dynastie, et de provoquer un vaste bouleversement au profit commun d'une maison ambitieuse et d'un cabinet étranger. Dans toutes les révolutions, la loyale sincérité des masses est exploitée par un intérêt embusqué derrière elles, et le complot grandit à couvert derrière l'irritation publique. La ligue subit l'effet de cette loi à peu près générale, ce qui ne l'empêcha pas d'être un mouvement aussi spontané que naïvement honnête.

A l'organisation de la noblesse protestante consacrée par les édits, au système des places de sûreté, des contributions volontaires et des réunions synodales, la bourgeoisie catholique avait répondu en formant autour de chefs de sa confiance et de son choix une organisation analogue. Les faiblesses et les oscillations du pouvoir, depuis vingt ans, avaient séparé du gouvernement l'opinion publique, qui, sentant sa puissance, était prête à en abuser. Lassés de voir les intérêts les plus sacrés à leurs yeux subordonnés aux froids calculs d'une reine sans conviction et aux mobiles caprices d'un prince dégradé, les catholiques avaient puisé l'esprit de résistance dans l'énergie de leurs mœurs et de leur foi. Bientôt l'idée d'un grand pouvoir à constituer, d'une haute influence municipale à conquérir, était venue ajouter les vagues enivremens de la liberté à l'ardeur des inspirations religieuses, et l'on avait vu se déployer le vaste mouvement populaire dans toute la hauteur de sa puissance et de son audace.

Dès le règne de Charles IX, des unions provinciales s'étaient formées en Languedoc, en Picardie, en Bretagne, dans l'Anjou, dans la Provence. Les gentilshommes s'engageaient sur leur honneur et l'épée de leurs ancêtres, les bourgeois, sur leur salut et les saintes reliques de la paroisse, à équiper un certain nombre d'hommes d'armes, à payer une contribution volontaire, à faire service de leur personne ou de leur bourse pour aider le roi à combattre l'hérésie. Le but avoué de ces associations, le seul qui fût alors sérieux, était de rétablir l'exercice exclusif de la religion romaine dans toute l'étendue du royaume.

C'était surtout au milieu de la bourgeoisie de Paris, dans les parloirs aux marchands et les grandes salles de l'hôtel de Grève, que les magistrats populaires devisaient ensemble et se concertaient pour faire tête à l'hérésie et l'extirper du sol de la France. La noblesse provinciale, qui constituait la force du parti réformé, était sans action dans Paris, où le clergé, le parlement et surtout l'université exer-

çaient une ardente propagande catholique. Paris aimait les princes qui traversaient ses rues entourés d'une pompe royale, et dont le luxe alimentait son commerce; mais sa riche bourgeoisie avait très peu de goût pour les hobereaux du Béarn et de la Saintonge, qui joignaient à l'orgueil de leurs vieux parchemins la morgue austère du calvinisme.

L'organisation de cette grande cité rendait facile la formation d'une puissante association dont le pouvoir municipal était la base en même temps que l'instrument. Malgré les réformes introduites par nos rois dans l'administration de la ville de Paris après les grandes séditions du XVe siècle, toutes les fonctions importantes continuaient à émaner de l'élection, et la souveraineté de la capitale était aux mains de son corps municipal. Ses échevins gardaient les clés des tours qui en protégeaient l'enceinte. Les corporations d'arts et métiers, les confréries diverses, choisissaient sans contrôle leurs syndics et leurs prévôts; les habitans réunis sous leurs bannières dans les halles ou dans les cloîtres élisaient les chefs de la garde bourgeoise, depuis les colonels jusqu'aux dizainiers, et cette *garde nationale*, constituée sans intervention royale, devint l'armée même de la ligue. Les seize quartiers de Paris obéissaient à seize quarteniers investis de toutes les attributions de police et d'une haute autorité morale. Ces seize magistrats furent les chefs naturels du grand mouvement municipal. Comment n'en aurait-il pas été ainsi? L'autorité de la magistrature élective s'exerçait d'une manière à peu près absolue sur la force publique et sur les finances de la capitale; aux délégués de la bourgeoisie, conseillers, avocats, procureurs et greffiers au parlement, marchands de la rue Saint-Denis et du Pont-au-Change, appartenait le droit d'armer les citoyens, de les convoquer au son du beffroi, de tendre les chaînes dans les rues, de réglementer les industries et de veiller à la police urbaine. Cette société, que le pouvoir ne s'était point assimilée, vivait de sa vie propre dans toute l'énergie de ses instincts et de ses croyances. Symbole de l'unité nationale devant l'étranger, la royauté du XVIe siècle exerçait une mission plus militaire qu'administrative. Placée entre l'autorité morale de l'église et la puissance de corps indépendans, elle n'avait la main ni sur les intérêts, ni sur les consciences, et lorsqu'un grand ébranlement était imprimé à l'opinion, celle-ci ne voyait s'élever aucune digue devant son cours.

Tous les historiens s'accordent pour attribuer à l'avocat David, l'un des chefs de la bourgeoisie parisienne, la pensée de réunir dans une ligue commune les nombreuses associations organisées dans les pro-

vinces pour s'opposer aux progrès de la réforme. Devenu l'un des premiers instrumens de la conspiration ourdie par les princes de Lorraine et par le cabinet de l'Escurial contre la maison de France, David mit au service de cette cause les ressources d'un esprit inventif et d'une activité infatigable. Par ses écrits, par ses paroles et par ses démarches, il prépara les esprits à un changement que les évènemens semblaient préparer de loin, indiquant toujours les verdoyans rejetons de la tige de Charlemagne comme les successeurs naturels d'une royauté décrépite et d'une race abâtardie.

A Rome, où David s'était rendu pour exposer ses hardis projets, il fut accueilli avec froideur et inquiétude; la prudence accoutumée du saint-siége s'alarma d'une telle entreprise et des chances redoutables qu'elle pouvait entraîner pour la cause catholique elle-même. Ce n'était pas à coup sûr le zèle qui manquait à Grégoire XIII et à Sixte-Quint : l'approbation donnée aux plus tristes scènes de cette époque ne l'avait que trop constaté; mais le saint-siége comprit qu'un intérêt d'ambition se trouvait étroitement enlacé dans tous les plans de la ligue à l'intérêt religieux, et que les vues secrètes l'emporteraient promptement sur les résolutions patentes. Il jugea que ce n'était pas chose facile que de renouveler l'œuvre du pape Zacharie en face de la réforme maîtresse de la moitié de l'Europe, et d'altérer d'une manière notable l'équilibre du monde en faisant passer la France sous l'influence, pour ne pas dire sous la domination même de l'Espagne. C'était là une perspective qui alarmait fort sérieusement les souverains pontifes eux-mêmes, peu jaloux de jouer dans l'Italie conquise et dominée par la cour de l'Escurial le rôle d'aumôniers des rois catholiques. Rome s'alarmait surtout à la pensée que la puissance de la ligue finissant par absorber celle d'une royauté mise en tutelle, Henri III pouvait se trouver conduit à réunir ses forces à celles des huguenots pour échapper à la domination du parti catholique; et, quel que fût son désir d'abattre l'hérésie dans le royaume très chrétien, le saint-siége reculait avec effroi devant la perspective de voir le protestantisme conquérir en France ce qui avait fait sa force en d'autres contrées, l'appui et le concours de l'autorité temporelle. De là les longues hésitations et les constantes répugnances de Sixte-Quint. Les déclarations du duc de Nevers, envoyé près de lui par le parti catholique, attestent les efforts persévérans du pontife pour arrêter les progrès de la ligue et ménager l'autorité royale tant que vécut Henri III. Sixte ne céda que devant des circonstances devenues plus fortes que sa propre volonté, tout énergique qu'elle pût être. Lorsqu'il donna

son approbation à la ligue, celle-ci était déjà maîtresse du royaume et avait fait capituler la royauté; le pape n'engagea d'ailleurs contre le roi de Navarre une lutte directe et personnelle en prononçant son excommunication qu'après que le pontife se fut trouvé directement placé entre le péril imminent d'une succession protestante et celui d'un changement de dynastie.

Éconduits à Rome, les agens de la maison de Lorraine avaient trouvé en Espagne un accueil plus empressé. Dès la tenue des premiers états de Blois, en 1576, le cabinet de l'Escurial exerçait au sein du parti catholique une influence prépondérante. Le traité secret signé au château de Joinville entre les princes de la maison de Lorraine et le successeur de Charles-Quint avait garanti la couronne au cardinal de Bourbon, à l'exclusion de tous les princes non catholiques de sa branche. Cet acte ouvrait dès-lors à MM. de Guise, à la mort du vieil oncle du roi de Navarre, une perspective assurée. Pour prix de cette concession et des larges subsides promis par la cour de Madrid, on s'engageait à rendre au roi catholique les places conquises dans les pays-bas espagnols. D'autres dispositions d'une nature plus générale avaient été ajoutées à celles-là : elles portaient sur l'interdiction du culte public aux protestans et la réception du concile de Trente dans le royaume, double clause qui, à cette époque, constituait à bien dire le symbole officiel du parti catholique.

Comment ce parti ne fût-il pas devenu le maître de la France? Tout plein de la sève populaire et conduit par des chefs habiles, il associait à ses plans religieux le redressement des griefs, la convocation des états-généraux, la chute des mignons et la purification de cette demeure royale où l'ire publique voyait une autre Sodôme. La puissance de la ligue était devenue tellement irrésistible, surtout à Paris, qu'il ne restait à Henri III d'autre parti à prendre que de s'en déclarer le chef. Lorsqu'une situation est forcée, tous les reproches sont injustes. Ce qu'on peut imputer avec plus de raison au dernier des Valois, c'est d'avoir, par l'irrésolution de ses conseils et les tergiversations de sa conduite, compromis chaque jour le bénéfice de ses concessions et la dignité même de son malheur.

Le règne de ce prince put être considéré comme moralement terminé au mois de juillet 1585, lorsqu'après des résistances aussi longues qu'infructueuses il se vit contraint de signer l'édit de Nemours. Interdire tout exercice de la religion réformée dans le royaume, placer ses sujets calvinistes entre l'abjuration et l'exil, les déclarer à jamais incapables de toute fonction, leur retirer sans motif nouveau

le bénéfice de tous les édits de son règne, donner enfin aux princes de Lorraine toutes les places fortes réclamées par eux, c'était abdiquer à la face du monde et déclarer que le roi de France s'appellerait désormais Henri de Guise.

Si cet acte fut pénible à Henri III, il ne porta pas au roi de Navarre un coup moins sensible.

Nous avons indiqué les motifs pour lesquels ce prince avait constamment répugné à engager avec le chef de sa race une lutte dont l'issue ne pouvait être que funeste à lui-même. En voyant donc disparaître tout espoir de constituer un parti intermédiaire et de préparer pour l'avenir le triomphe d'un système de transaction, en se trouvant désormais placé entre deux fanatismes également intraitables, Henri de Bourbon éprouva une émotion tellement violente que *sa moustache en grisonna;* mais le propre des hommes éminens est de modifier leur conduite sans abandonner leurs desseins, et c'est là ce que sut faire ce prince avec une rapidité surprenante.

Sitôt qu'il se vit menacé dans son gouvernement par les forces royales réunies à celles de la ligue, il lança des émissaires dans toutes les provinces, des agens en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, en Danemark, pour obtenir de l'argent et des secours, préparant tout pour faire tête à l'orage. Il échappa successivement, par une stratégie habile, à l'armée du maréchal de Matignon et à celle du duc de Mayenne, et, prenant l'offensive à son tour, il entama une série d'entreprises aussi hardies qu'heureuses contre des troupes divisées par les vues secrètes de leurs chefs non moins que par les ordres contradictoires émanés de la cour et du conseil de la ligue. Battant tous les buissons de la Gascogne et du Poitou, tenant tantôt dans des bicoques contre des armées, et tantôt s'élançant par des sentiers inconnus au centre du camp ennemi, on le vit, pendant deux années, suppléer à l'infériorité de ses forces par la fécondité de son esprit et l'audace de sa résolution. Ame de feu dans un corps de fer, homme de sang-froid jusque dans l'exaltation de la victoire, Henri était singulièrement propre à cette guerre dans laquelle le rôle du général se confondait avec celui du soldat. Passant du champ de bataille aux conférences, essuyant le feu de l'*escadron volant* après les charges de la cavalerie catholique, le prince s'abouchait à Saint-Bris avec Catherine, qui vouait ses vieilles années à l'intrigue, comme elle lui avait consacré sa jeunesse; et pendant qu'il rassemblait toutes les forces du protestantisme pour les opposer à la brillante armée du duc de Joyeuse, il nouait des négociations avec les gouverneurs royalistes alarmés de l'autorité con-

quise par une seule maison et de la prépondérance chaque jour croissante de la ligue. Le coup de foudre de Coutras vint frapper celle-ci de stupeur, et donner à Henri III la plus dangereuse des tentations pour un prince faible, celle d'échapper par la ruse au parti dont il subit le joug.

On comprend que ce joug pesât au descendant de soixante rois, et qu'un reste de fierté fît bouillonner son sang lorsque dans les rues de Paris, où l'outrage se dressait pour lui sous les formes les plus sanglantes, Henri voyait applaudir avec transport le duc de Guise; mais en essayant une tardive résistance contre une domination qu'il avait acceptée, Henri III ne vit pas qu'entre les gentilshommes huguenots et la bourgeoisie ligueuse il n'y avait pas encore place pour une puissance intermédiaire, et qu'il fallait désormais, ou supplanter les princes lorrains dans la confiance publique, ou se jeter hardiment dans l'armée du Béarnais, pour marcher enseignes déployées contre Paris et contre la ligue. Hors de ces deux résolutions, il n'y avait à recueillir que honte et déception. La lutte était trop vive, et les intérêts n'étaient pas encore assez alarmés pour qu'un tiers-parti pût alors rester maître du champ de bataille.

Le roi avait sans doute réussi à détacher de la ligue quelques parlementaires : il était parvenu à tempérer la fougue de l'Hôtel-de-Ville et à s'assurer, en cas d'attaque contre sa personne, le concours du plus grand nombre des colonels de la garde bourgeoise, choisis pour la plupart parmi les dignitaires des cours de justice; mais l'influence des chefs de la milice était dominée par celle des cinquanteniers et des dizainiers, tous sortis des corps de métiers et imbus de l'esprit des confréries. A l'autorité du conseil de Grève, groupé autour du prévôt des marchands, les seize quarteniers opposaient des réunions spontanément formées par les citoyens les plus zélés, les prédicateurs les plus ardens, les hommes les plus enclins aux résolutions décisives. La ligue avait aussi sa plaine et sa montagne; elle eut ses déchiremens intérieurs aussi bien que ses rivalités sanglantes, et, comme toutes les révolutions populaires, ce grand mouvement municipal échappa promptement à ses premiers incitateurs.

Les débris de la dernière armée royaliste s'étaient dispersés après la défaite de Coutras. Le duc de Guise était maître des troupes qui venaient de repousser au-delà des frontières les reîtres envoyés par l'Allemagne protestante au secours de ses frères de France. Au milieu des colères publiques dont le flot montait d'heure en heure, Henri de Valois ne pouvait compter que sur le dévouement de quel-

ques gentilshommes et sur celui de ces régimens suisses qui allaient faire pour la première fois, autour de la demeure royale, l'épreuve de leur longue fidélité. C'était trop peu contre toute une ville qui se croyait trahie par son roi, et qu'une longue excitation avait préparée à une extrémité terrible. La journée des barricades, qui chassa Henri III de sa capitale et livra Paris à la ligue pendant cinq années, fut un de ces mouvemens dont, seule entre toutes les nations, la France semble avoir le redoutable privilége. Le 14 mai 1588, on vit un peuple tout entier quitter son labeur et sa famille pour descendre dans la rue afin d'y jouer sa vie pour une idée; on le vit triompher de la discipline par l'audace, et combiner dans une irrésistible puissance d'agression l'héroïsme du dévouement, l'enivrement de la révolte et de la mort.

Henri se fit, comme tous les rois vaincus, l'illusion de croire qu'il l'avait été par surprise. Chassé de Paris, il réunit à Blois les états-généraux de son royaume; mais il vit bientôt qu'au sein de cette assemblée les passions n'étaient pas moins ardentes que sous les halles de Paris, et que les engagemens avec la ligue étaient plus étroits peut-être. Alors il appela l'assassinat au secours de son impuissance, et son bras énervé tenta un coup qu'un roi dans toute sa force aurait à peine osé. Il fit répandre dans un guet-apens le sang de l'homme le plus populaire de la France et celui d'un prince de l'église, puis le disciple de Catherine se crut le maître du mouvement parce qu'il en avait frappé la tête. Il aurait eu raison si, comme le pensait sa mère, la ligue n'avait été qu'une conjuration; mais c'était une grande opinion nationale, et cette opinion ne recula pas devant un crime. Ce crime devint au contraire entre ses mains un grief et une arme de plus. A la nouvelle de l'attentat de Blois, Paris consomma sa révolte, et, pour la première fois en France, la souveraineté populaire descendit en armes sur la place publique, afin d'y proclamer la déchéance d'un roi et d'y revendiquer le droit imprescriptible de présider aux destinées de la nation.

Le peuple de la ligue devança le peuple de la Bastille, et les barricades de mai s'élevèrent au même titre que les barricades de juillet. Le XVIe siècle tenta, au profit d'une idée religieuse, ce qu'on a fait plus tard au profit d'une idée politique. La cause était assurément aussi noble, et l'intérêt n'était pas moins grand. Quelques mois plus tard, lorsque le meurtre de Henri III eut expié le meurtre du duc de Guise, le peuple de Paris déclara Henri IV exclu du trône, parce qu'il était étranger à la foi de la nation et repoussé par le saint-siége. Un peuple catholique subordonnait l'usage de sa souveraineté à la déci-

sion de la seule autorité religieuse reconnue par lui; ceci était fort naturel, et confirmait le droit de cette souveraineté elle-même, bien loin d'en impliquer l'abandon. L'ultramontanisme de cette époque n'était donc au fond que le libéralisme de la nôtre. Les gens qui, au XVIe siècle, en appelaient à Rome étaient les hommes de la souveraineté nationale; ceux qui déclinaient alors l'autorité du saint-siége étaient les sectateurs purs et simples du droit divin des rois et de leur autorité inamissible. Il a fallu beaucoup de subtilités pour empêcher de voir cela, et une grande mauvaise foi pour ne pas l'avouer.

L'incendie allumé dans la capitale eut bientôt embrasé le royaume du fond de la Bretagne à l'extrémité de la Provence. Les corps municipaux et la plupart des grandes compagnies judiciaires, réunis par une pensée commune et par une commune passion, engagèrent une correspondance intime qui restera comme le plus grand monument de l'esprit d'association en France. Dans de telles conjonctures, Henri III fut conduit à une résolution qui, prise à temps, pouvait avoir son importance, mais dont le bénéfice était désormais fort diminué pour lui. Il vint chercher un refuge dans l'armée protestante et confier sa couronne à ceux qu'il avait récemment déclarés indignes de vivre sur le sol de sa patrie.

Jamais le roi de Navarre ne déploya un tact plus exquis que dans cette occurrence délicate. Il s'effaça devant son roi malheureux avec non moins d'habileté que de convenance. Henri de Bourbon voyait se réaliser ainsi le plus cher et le plus ancien de ses vœux. Il cessait d'être le chef d'une minorité religieuse pour devenir le représentant et le défenseur du pouvoir royal opprimé. L'armée huguenote s'appelant désormais l'armée royaliste, il espérait voir les intérêts particuliers de la réforme disparaître devant ceux de la grande unité dont la royauté française était le symbole respecté.

Peut-être une telle espérance n'aurait-elle pas été trompée, si Henri III avait continué de vivre. Le catholicisme non équivoque de ce prince pouvait jusqu'à un certain point couvrir la religion de ses auxiliaires, dont la cause venait alors s'absorber dans la sienne. Si la victoire, qui s'était déclarée pour le roi après sa jonction avec les réformés, avait continué de lui rester fidèle, les peuples auraient pu voir dans ce retour de fortune le triomphe de la majesté royale plutôt que celui de l'hérésie. Mais le crime de Jacques Clément vint arracher soudain à Henri de Bourbon le précieux abri sous lequel il prenait si grand soin de cacher sa propre bannière, et rendre à la question religieuse l'intérêt passionné que ce prince s'efforçait de lui enlever. Dans la nuit

du 2 août 1589, la garde écossaise fléchit le genou devant un nouveau maître, et les rudes compagnons du Béarnais le saluèrent roi de France, près du corps de son prédécesseur assassiné.

Quel début dans la royauté, et quelle perspective sanglante! A Saint-Cloud, des larmes, des soupçons, des regards méfians et sinistres; à Paris, des cris de joie et des hurlemens de triomphe. Le fanatisme qui semblait planer sur ce vaste horizon et l'envelopper de toutes parts reculerait-il après un premier succès, et n'allait-il pas recommencer contre un roi excommunié ce qu'il venait d'exécuter contre un roi catholique? Cette armée, formée à si grand' peine par la jonction des deux princes, n'allait-elle pas se dissoudre sitôt qu'un droit incontesté cesserait d'en rallier les élémens divers? Que feraient les catholiques si le nouveau roi persistait dans sa croyance, que feraient les protestans s'il se déclarait disposé à l'abandonner? En donnant aux premiers la satisfaction qu'ils réclamaient, était-il assuré de gagner leur confiance tant que Rome persisterait à ne pas l'absoudre, et ne s'exposerait-il pas à perdre des fidélités éprouvées pour courir après des dévouemens incertains? Serait-il jamais sérieusement adopté par la France catholique, et que pouvait-il attendre de l'Europe protestante après une abjuration qu'un éclatant succès ne ferait pas même pardonner? Fallait-il retourner dans ses montagnes, comme le lui conseillaient quelques-uns, se retirer pour un temps près de la reine Élisabeth, comme le voulaient d'autres, ou bien fallait-il rester en roi devant sa capitale, et recevoir, à défaut de l'onction sainte, le sacre glorieux des batailles? Mais comment faire la guerre sans argent, comment résister à l'or de l'Espagne, aux menaces pontificales et au sentiment public universellement soulevé? comment tenir la campagne contre l'armée chaque jour grossie du duc de Mayenne, avec des troupes étrangères les unes aux autres et qui se débandaient d'heure en heure?

Déjà le duc d'Épernon avait déserté le camp royal, emmenant dans les provinces dont il avait le gouvernement plusieurs milliers des meilleurs soldats de l'armée. Beaucoup de gentilshommes catholiques avaient suivi cet exemple, un plus grand nombre se disposaient à l'imiter. Parmi ceux qui continuaient à servir le nouveau roi, la plupart ne le faisaient qu'avec hésitation et froideur, sans attachement pour sa personne, et sous la déclaration formelle qu'il n'y avait pas à compter sur eux au-delà du terme de quelques mois réclamé par Henri pour réfléchir à ses devoirs de roi et de chrétien. Les seigneurs les plus qualifiés du royaume, le duc de Montpensier, le duc de Longueville, le duc de Nevers, le duc de Luxembourg, appartenaient à cette caté-

gorie, qui correspondait aux sentimens de la portion modérée du parti catholique.

Ceux d'entre les membres du parlement de Paris qui avaient suivi à Tours Henri de Valois ne consentaient à engager à son successeur qu'une fidélité conditionnelle (1). Chacun se montrait exigeant et hautain en face de ce pouvoir qu'un souffle semblait devoir renverser. Chacun faisait ses réserves, quelquefois sous l'inspiration de sa conscience, le plus souvent dans l'intérêt de son ambition. Si les nobles compagnons de la vie laborieuse du Béarnais, si quelques officiers royalistes, groupés autour de Biron, dominés par le calme imperturbable et la sérénité confiante du monarque, s'écriaient, en pressant les mains du vainqueur de Coutras : *Sire, vous êtes le roi des braves, et ne serez abandonné que des poltrons*, on voyait la plupart des gentilshommes catholiques, au rapport d'un témoin oculaire de ces grandes scènes, « renfoncer leur chapeau en présence du roi lui-même, fermer les poings, comploter, se toucher la main, faire des vœux et promesses dont on disait pour refrain : Plutôt mourir que d'avoir un roi huguenot (2). »

Conquérir un royaume, dont les huit dixièmes étaient catholiques, avec une armée composée pour les deux tiers de protestans, telle était la tâche imposée à Henri IV. Lorsqu'on voit commencer sous de tels auspices l'un des plus beaux règnes de notre histoire, on demeure confondu en comparant la faiblesse des moyens à la grandeur des résultats. C'est dans les écrits de l'homme qui contempla de si près les perplexités de son maître qu'il faut voir se dérouler la suite de ces

(1) On sait que, de son côté, dans la déclaration enregistrée au parlement séant à Tours sitôt après son avénement, Henri IV promettait solennellement « de maintenir la religion catholique, apostolique et romaine dans le royaume, de ne conférer les bénéfices et dignités ecclésiastiques qu'à des catholiques, d'exécuter les offres qu'il avait faites plusieurs fois de s'en rapporter sur l'article de la religion à un concile général ou national qui serait assemblé, s'il était possible, dans six mois; qu'il n'y aurait plus dans le royaume d'exercice public d'aucune autre religion que de la catholique, excepté dans les endroits dont les huguenots étaient en possession; qu'on ne mettrait que des commandans catholiques dans les villes et châteaux qui seraient pris sur l'ennemi; que les charges et dignités ne seraient conférées qu'à des catholiques, sauf les restrictions insérées dans le traité du mois d'avril précédent, passé entre lui et le feu roi; qu'il procurerait par toute sorte de moyens le châtiment de ceux qui auraient eu part au détestable parricide commis contre la personne de ce prince, et qu'enfin il permettrait qu'on députât au pape pour l'informer des raisons que les principaux seigneurs avaient eues de reconnaître sa majesté pour leur souverain. »

(2) D'Aubigné, t. III, liv. II.

difficultés, qu'on estimerait insolubles, si elles n'avaient été si merveilleusement surmontées; c'est dans ces pages judicieuses qu'on suit à l'œuvre le roi politique, livrant dans son cabinet de plus rudes combats que sur le champ de bataille, couvrant par sa loquacité gasconne et par sa franchise calculée sa prodigieuse entente du caractère, des intérêts et des faiblesses de chacun.

A tout moment, huguenots et catholiques le menacent d'une défection éclatante. Les premiers, indignés des promesses du roi, voudraient que leur chef se rejetât franchement dans les bras des seuls hommes sur lesquels il pût compter, et fît un énergique appel à Genève, à l'Angleterre, à la Hollande et à toutes les puissances protestantes dont les intérêts politiques se confondent avec ceux de la réforme; les autres se plaignent avec amertume que les six mois réclamés par le monarque soient écoulés sans que son abjuration ait été consommée, et s'alarment en voyant le saint-siége persister à repousser ses ouvertures et à le noter d'indignité. Il n'est pas de jour où les deux partis ne soient prêts à tirer l'épée, et la haine était poussée à ce point au sein de l'armée royale, au rapport du duc de Sully, que le premier soin après la bataille était de séparer les cadavres des morts, afin qu'ils ne s'imprimassent pas l'un à l'autre une flétrissure dans la tombe.

Les préoccupations personnelles étaient plus vives encore que les soucis d'une autre nature. Il n'était pas un commandement de place à donner, une compagnie à pourvoir, qui ne rouvrît la lutte entre les catholiques et les huguenots. Aux premiers, Henri IV assurait toutes les bonnes et lucratives positions; il dédommageait les seconds par des témoignages charmans de regrets et de secrète confiance. Reçu froidement aux levers du roi, Rosny est admis la nuit dans sa tente, et l'homme pour lequel aucune négociation n'a de mystère ne réussit pas même à obtenir le gouvernement d'une bicoque! A bout de désintéressement et de patience, Rosny lui-même s'éloigne, pour ne pas dévorer plus long-temps, en face de ses ennemis, des refus qui lui font douter du cœur de son ami et de la justice de son roi.

Personne ne fut plus souvent condamné à être ingrat, et ne s'en acquitta de meilleure grace. Épuisant sans réserve le dévouement des siens, Henri échappait par des mots heureux à la dette de la reconnaissance, et appliquait avec bonheur un système qui aurait paru odieux chez un autre. Ce prince prit à la ligue tous les membres de son cabinet, la plupart des généraux de ses armées et des grands dignitaires de sa cour; il traita avec tous ses ennemis, au préjudice de

ses plus vieux serviteurs, tarifant chacun selon la mesure de son importance, selon le degré même de sa haine. C'est là ce que le XVIIIe siècle a cru devoir appeler la *clémence* de Henri IV, et ce que nous appelons aujourd'hui sa politique : politique pénible, mais nécessaire, qu'un roi chevalier n'aurait point faite, mais qui seule était possible au milieu de la corruption générale que les longues perturbations amènent presque toujours à leur suite.

C'était avec ces hommes aigris et ces serviteurs nouveaux que Henri IV allait conquérir pied à pied un royaume où, lors de son avénement, Tours, Blois et Caën étaient à peu près les seules places importantes qui arborassent ses blanches couleurs. Dominé par le conseil de la sainte-union, frémissant sous la parole de ses orateurs, Paris redoublait d'ardeur et de sacrifices. Il avait dirigé une armée nombreuse et bien pourvue sur la Normandie, où le roi s'était retiré pour recevoir les secours de l'Angleterre. Rouen y surpassait Paris dans son dévouement à la vieille cause municipale et catholique. Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, presque toute la France d'outre-Loire retrouvait ses vieux souvenirs d'indépendance et d'administration locale. La Flandre espagnole versait de grandes forces sur la Picardie, et la catholique Bretagne avait ouvert tous ses ports aux flottes de Philippe II.

Ce fut pourtant cette armée royale, si inférieure en nombre et en ressources à la grande armée populaire qui vainquit à l'héroïque journée d'Arques et à la grande bataille d'Ivry, ce furent ces gentilshommes mécontens et désunis qui triomphèrent des bonnes villes de France, associées dans une pensée de conscience et de liberté bourgeoise; enfin, l'on vit ces escadrons, sans artillerie, sans argent, sans union, et le plus souvent sans discipline, défaire et chasser deux armées espagnoles, commandées par le prince de Parme, le premier capitaine de son siècle. Comment cela se put-il faire, et pourquoi la ligue fut-elle vaincue?

Le coup décisif porté par Henri IV à ses ennemis fut assurément son abjuration. La France conquit son roi à Saint-Denis, et ce prince y conquit à son tour un royaume. *Le canon de la messe*, ainsi qu'il le déclarait dans une spirituelle saillie, pouvait seul faire brèche aux bonnes murailles de Paris. Le retour de Henri de Bourbon à la religion de ses ancêtres et de ses peuples transformait la ligue en faction. Enlever à un parti l'idée du droit sur lequel il s'est fondé, c'est le frapper à mort dans la conscience publique. Mais les obstacles qu'on vient de rappeler, joints aux démarches passionnées d'un légat in-

strument aveugle de l'Espagne, avaient retardé de quatre années l'accomplissement de la promesse faite par le roi lors de son avénement à la couronne. Ces retards étaient une arme formidable, et si la sainte-union n'a pas triomphé avant l'acte solennel du 25 juillet 1593, il faut bien en inférer qu'il y avait en elle un germe de ruine et d'impuissance. Quel était-il?

La ligue réussit à empêcher Henri IV de régner tant qu'il ne fut pas catholique, mais elle échoua complètement dans ses efforts pour constituer une autre royauté. La première partie de cette tâche était fort simple, c'était l'application du vœu presque unanime de la nation et de la loi fondamentale du royaume; la deuxième présupposait un accord de vues qui manqua complètement à la grande conjuration espagnole et lorraine.

Si le prince *auprès duquel tous les autres princes paraissaient peuple* (1), si le fier Balafré avait vécu durant ces jours de crise, nul doute qu'en s'appuyant sur les intérêts du tiers-état, il n'eût été en mesure de tenter avec un succès presque certain un mouvement analogue à celui qu'avait consommé le chef de la troisième race à l'aide des hautes influences féodales. Une telle révolution aurait ouvert devant la France le cours de destinées nouvelles et très différentes, car elle aurait rendu Louis XIV impossible, et probablement l'assemblée constituante inutile en inaugurant deux siècles plus tôt l'avènement de la bourgeoisie à la tête des affaires publiques. Mais le duc de Guise était mort, et la prévoyance de Henri III avait anéanti jusqu'à ses restes pour que le peuple ne les vénérât pas comme des reliques. Son jeune fils était captif au château de Tours. Dans la maison même de Lorraine, on inclinait d'ailleurs à faire valoir les droits du marquis de Pont, petit-fils d'Henri II par sa mère. Enfin, le duc de Mayenne, chef effectif du gouvernement et de l'armée, s'étonnait, non sans motif, que dans sa propre famille on pût songer pour le trône à une autre candidature que la sienne; aussi, dans l'impossibilité d'y monter, n'aspira-t-il guère, pendant toute la durée de sa lieutenance-générale, qu'à faire proroger les pouvoirs dont il se trouvait investi, en laissant sans solution une situation qui le rendait nécessaire.

L'élection du cardinal de Bourbon fut inspirée par ces prétentions sans audace et ces ambitions expectantes. Si cet acte d'indécision et d'imprévoyance fut bientôt rendu vain par la mort de ce roi quasi-légitime, il ne créa pas moins en faveur de la maison de Bourbon un titre

(1) Mot attribué à la duchesse de Retz.

incontestable, même aux yeux de ses ennemis. Du moment où l'on reconnaissait la puissance du droit héréditaire, et où l'on ne fondait l'exclusion du chef de la branche aînée que sur une incapacité déterminée, il était évident que le droit de ce prince se reproduirait dans toute sa force aussitôt que sa position religieuse serait changée.

L'Espagne, de son côté, par suite des préoccupations paternelles de Philippe II, subordonna toujours à l'élection de l'infante le succès de la grande cause catholique; elle vit dans la ligue un moyen de donner la couronne de France à une princesse d'Autriche, et de prendre des places fortes à sa convenance. Le cabinet de l'Escurial traita avec tout le monde sans omettre les politiques; il fit diverses ouvertures au roi de Navarre lui-même qu'il aurait reconnu sans hésiter, sous condition de consentir au démembrement de son royaume. Entretenant la guerre civile par des subsides et par des secours insuffisans pour la terminer, l'Espagne laissa penser à tous les partis que l'impuissance de la France valait à ses yeux plus qu'une victoire. Que l'on ajoute à l'impopularité inséparable d'une telle politique l'antipathie inspirée à la bourgeoisie ligueuse par la hauteur de la hidalgie castillane, le désaccord inévitable entre une garde bourgeoise et une armée étrangère formant ensemble la garnison d'une grande capitale; qu'on songe aux conflits journaliers que ne pouvait manquer d'engendrer une situation révolutionnaire durant laquelle aucun pouvoir n'était défini, et l'on se convaincra que la ligue a succombé principalement par l'effet de l'intervention étrangère.

A l'égoïsme des prétentions vint se joindre la lutte qui s'ouvrit promptement entre les différentes classes de citoyens associés dans la sainte-union. Ce grand mouvement populaire avait traversé la phase bourgeoise et la phase démocratique; puis, selon l'invariable formule de toutes les révolutions, la crainte provoqua au sein des classes moyennes la réaction qui ouvrit à Henri IV les portes de sa capitale.

Après l'expulsion de Henri III, lorsque les capitaines des quartiers, les procureurs au Châtelet et les marguilliers des paroisses se trouvèrent revêtus de la plus haute puissance politique et maîtres souverains de la Bastille et du Louvre, un tel changement parut fort doux à la bonne bourgeoisie parisienne, y compris la plupart des membres des cours et tribunaux; mais lorsqu'on vit le président Brisson et les conseillers Tardif et Larcher pendus en Grève par la justice sommaire de quelques démagogues, arbitres suprêmes des destinées d'une opulente capitale, on commença, dans les parloirs des marchands et sous les hauts lambris des parlementaires, à s'inquiéter de l'avenir

et à se demander où tout cela s'arrêterait. Ce fut bien pis lorsqu'il fallut soutenir un long siége et supporter des privations d'autant plus affreuses qu'on y était moins préparé. Les gens du peuple, appuyés aux piliers des églises, la face blême et le front intrépide, prenaient patience en écoutant leurs orateurs chéris et en accueillant, au milieu des tortures de la faim, les plus folles illusions aussi bien que les plus vaines espérances; mais les gens de robe et de finance, les hommes de lettres et de loisir ne se mettaient pas aussi facilement au régime de cette viande creuse, et s'épuisaient en efforts persévérans pour faire baisser le thermomètre de l'opinion publique. Il est curieux, durant la tenue des états de Paris, de suivre les progrès de cette lutte engagée par les intérêts contre les passions, et de constater jour par jour les conquêtes que ceux-là font sur celles-ci. Au milieu de cette lassitude et de ce découragement inséparable des longs efforts parurent ces nombreux pamphlets et ces mordantes satires des politiques, œuvres élégantes et froides, dont l'à-propos fit le succès, parce qu'elles opposaient à point nommé à l'entraînement populaire les prosaïques réalités d'une vie de souffrances et de privations.

« Oh! que nous eussions esté heureux si nous eussions esté pris dès le lendemain que nous fusmes assiégez! Oh! que nous serions maintenant riches, si nous eussions faict cette perte! Mais nous avons brûlé à petit feu, nous avons languy, et si ne sommes pas guaris. Nous avions de l'argent pour racheter nos meubles, et depuis nous avons mangé nos meubles et notre argent. Si le soldat eût forcé quelques femmes et filles, encore eût-il épargné les plus notables; mais depuis elles se sont mises au bordeau d'elles-mesmes et y sont encore par la force de la nécessité qui est plus violente et de plus longue infamie que la force transitoire du soldat, au lieu que celle-ci se divulgue, se continue et se rend à la fin en coustume affrontée sans retour. Nos reliques seraient entières, les anciens joyaulx de la couronne de nos rois ne seroient pas fonduz comme ils sont. Nos faux-bourgs seroyent en leur estre et habitez comme ils estoyent, au lieu qu'ils sont ruinés, défects et abatuz. Nos rentes de l'Hôtel-de-Ville nous seroient payées, nos fermes des champs seroient labourées, et en recevrions le revenu au lieu qu'elles sont abandonnées, désertes et en friche. Nous n'aurions pas veu mourir cinquante mille personnes de faim, qui sont mortes en trois mois espar les rues et dans les hôpitaux, sans miséricorde et sans secours. Nous verrions encore notre Université florissante et fréquentée, au lieu qu'elle est déserte et solitaire, ne servant plus qu'aux paysans et aux vachés des villages voisins; nous ver-

rions la salle et la galerie des Merciers pleines de peuple à toute heure, au lieu que n'y voyons plus que l'herbe verte qui croist là où les hommes avoyent à peine espace de se remuer. Nos ports de Grève et de l'Escole seroient couverts de bateaux, pleins de blés, de vins, de foin et de bois. Permettez-moi que je m'exclame pour déplorer le pitoyable état de cette royne des villes, de ce microcosme et abrégé du monde! Ha, messieurs les députés de Lyon, Thoulouze, Rouen, Amiens, Troyes et Orléans, regardez à nous, et y prenez exemple, et que nos misères vous fassent songer à nos despens (1). »

Les conseils donnés à la bourgeoisie parisienne par Pierre Pithou et ses collaborateurs de la *Ménippée* furent suivis au pied de la lettre. La classe moyenne employa, pour préparer une capitulation, les mêmes efforts qu'elle avait consacrés à organiser la résistance. On vit les membres les plus notables de l'administration municipale et des corps de métier, jusqu'alors ligueurs indomptables, conspirer avec Brissac et le seconder bientôt après, lorsqu'au prix de 1,600,000 livres ce gouverneur ouvrit au roi les portes de la capitale dont la garde lui avait été commise. Brissac trahit la ligue comme d'autres ont trahi l'empire, au déclin de sa fortune et à la veille d'une défection générale. Il fut l'homme des intérêts en souffrance et des esprits refroidis par la réflexion : prenant les devans, il fit, à son profit particulier, un acte que l'ensemble de la situation aurait bientôt rendu nécessaire.

Mais si la bourgeoisie déserta la sainte-union pour ramener l'abondance sur sa table et le calme dans la cité, cette grande époque ne reste pas moins comme son principal titre d'honneur aux yeux de la postérité et au jugement de l'histoire. La bourgeoisie française ne céda qu'après avoir contraint son roi à s'incliner devant la loi et la volonté du pays, en se faisant catholique. Jusqu'aux conférences de Suresne et à la promesse d'abjuration, on la vit soutenir héroïquement la lutte au prix des plus pénibles sacrifices, de ceux qui devaient répugner davantage à ses habitudes régulières et à ses mœurs pacifiques. La ligue atteignit son but et ne réussit pas à le dépasser; elle conserva l'orthodoxie religieuse, sans lui sacrifier l'une des lois fondamentales du royaume, et la France sut rester catholique, en maintenant, par une déclaration solennelle, rendue sous les bayonnettes espagnoles, l'exclusion perpétuelle des étrangers de la couronne. L'arrêt du 28 juin 1593 est l'un des actes les plus glorieux de la vieille magistrature (2). Il empêcha une résistance long-temps légitime de

(1) *Satire ménippée,* harangue de M. Daubrai pour le tiers-état.

(2) « Sur la remontrance faite par le procureur-général du roi, et la matière

devenir une révolution, fit la part de tous les droits, au milieu des périls de la guerre et sous les cris de l'émeute, avec la calme équité qu'on aurait apportée dans le règlement d'une contestation privée.

Après l'abjuration de Saint-Denis, un tel arrêt devenait le signal de la prochaine entrée du roi *catholique et français* dans la capitale de son royaume. Neuf mois d'attente s'écoulèrent cependant, plus remplis par les négociations secrètes que par les opérations militaires, et durant lesquels la corruption fut pratiquée avec aussi peu de ménagement que de scrupule.

Les spéculateurs qui, dans la nuit du 22 mars 1594, livrèrent aux troupes royalistes la porte Saint-Honoré et introduisirent clandestinement Henri IV dans Paris, cédèrent moins à des considérations politiques qu'à des motifs d'intérêt privé. Comme le disait quelques jours après le monarque gascon dans un accès d'humeur joyeuse, en se chauffant à la large cheminée du Louvre, *ils vendirent à César ce qui appartenait à César* (1). Mais telle était la condition faite au Béarnais, et qu'il accepta durant tout le cours de son règne avec une facilité dont il est difficile de faire honneur à son esprit chevaleresque.

A peine installé à Paris, il courait faire visite à mesdames de Nemours et de Montpensier, adressait des émissaires à tous les princes de Lorraine, et préparait le bilan de toutes les consciences ennemies. Il achetait Rouen de Villars, l'un des plus furieux ligueurs, payait un million au duc de Joyeuse pour Toulouse, 800,000 livres à Lachâtre

mise en délibération, la cour n'ayant, comme elle n'a jamais eu, d'autre intention que de maintenir la religion catholique, apostolique et romaine, en l'estat et couronne de France, sous la protection d'un roi très chrétien, catholique et français, a ordonné et ordonne que remontrances seront faites, cette après-dînée, par M. le président Le Maître, assisté d'un bon nombre de ladite cour, à M. le lieutenant-général de l'estat et couronne de France, en présence des princes et officiers de la couronne, estant de passage en cette ville, à ce qu'aucun traité ne se passe pour transférer la couronne en la main des princes et princesses étrangères, que les loïs fondamentales de ce royaume seront gardées, et les arrêts donnés par ladite cour pour la déclaration d'un roi catholique et français soient exécutés, et qu'il ait à employer l'autorité qui lui est commise pour empêcher que, sous prétexte de la religion, la couronne ne soit transférée en main étrangère, contre les lois du royaume, et pour venir, le plus promptement que faire se pourra, au repos du peuple, pour l'extrême nécessité duquel il est rendu; et néanmoins dès à présent a déclaré et déclare les faicts et ceux qui le seront cy-après pour l'établissement d'un prince et d'une princesse étrangère nuls, et de nul effet et valeur, comme faicts au préjudice de la loi salique et autres lois fondamentales du royaume. » (*Journal du règne de Henri IV*, par Pierre de l'Étoile, t. Ier, p. 368.)

(1) *Journal de Henri IV*, t. II, p. 10.

pour Orléans, 400,000 livres à M. de Villeroy pour Pontoise, traitait avec le duc de Lorraine au prix de trois millions, en assurait autant au duc de Mayenne et au duc de Guise. Il achetait plus tard, à un prix plus exorbitant encore, la soumission du duc de Mercœur et la pacification de la Bretagne. Il consacrait enfin une somme de plus de trente-deux millions de livres à provoquer ces capitulations individuelles dont Sully nous a précieusement conservé le tarif et les quittances (1).

En observant avec quelque attention les premières démarches de Henri IV après son entrée dans Paris, il est facile de voir que ses appréhensions constantes, pour ne pas dire exclusives, portaient sur les dispositions secrètes du peuple. Il croyait l'Espagne lassée d'une entreprise toute pleine de déceptions, et n'ignorait pas que la vieillesse de Philippe II le faisait incliner à la paix. Il savait que l'or et les honneurs lui assureraient les grands, et que la mémoire de si récentes calamités maintiendrait les classes aisées dans une passive obéissance; mais il ne se dissimulait pas que d'ardentes colères couvaient au sein des masses. Celles-ci se croyaient trahies et ne se tenaient pas pour vaincues. Elles voyaient avec une profonde répulsion, assis au trône des rois, le renégat qu'on leur avait appris si long-temps à insulter et à maudire. Se refusant à reconnaître pour sincère une conversion intéressée que Rome persistait encore à ne pas ratifier par une absolution, bon nombre d'esprits faisaient de cette abjuration même un grief de plus contre lui. D'ailleurs les souffrances passées touchaient peu le peuple, car elles sont malheureusement son partage sous tous les régimes, et ces grands jours de crise lui avaient apporté du moins des émotions qui lui avaient fait oublier sa misère, et dont il regrettait la perte. Il avait alors une cause à défendre et du sang à verser pour une pensée chère à son cœur. Ces souvenirs, qui survécurent à quinze ans de prospérité pour enfanter Ravaillac, étaient, dans les premières années du règne de Henri IV, un péril de chaque moment. Ce prince ne se faisait pas illusion sur les répugnances qu'il inspirait au peuple de sa capitale et de beaucoup de villes ligueuses; aussi peut-on voir dans le journal de sa vie que d'efforts il tentait chaque jour pour se concilier les masses, quels semblans de confiance et de sécurité il affectait au milieu des précautions multipliées d'une police alarmée et vigilante. Henri consacre aux processions et aux longues solennités populaires tout le temps qu'il dérobe à ses maîtresses; il recherche et

(1) Mémoires de Sully, liv. x.

pensionne les hommes importans de la sacristie et des halles, et donne une place de prédicateur de la cour au célèbre Lincestre lui-même (1). Il prodigue aux membres du parlement restés à Paris sous le gouvernement de la ligue toutes les charges de l'administration et toutes ses faveurs personnelles, pendant qu'il se montre réservé jusqu'à la froideur pour les parlementaires émigrés à Tours et demeurés fidèles à sa fortune; ce prince pratique enfin, en toute occasion, la maxime qu'il n'y a pas à s'occuper de ses amis lorsque leur dévouement est assuré.

La lassitude générale avait amené la restauration. Ce qu'elle représentait pour le pays, c'était le désarmement des partis et la fin de la guerre. Le besoin et l'espoir de la paix assurèrent à cette restauration, non pas la bruyante popularité dont se sont complu à la doter les peintres et les poètes, mais cette popularité calme et froide que donnent pour un temps les intérêts satisfaits. En même temps qu'il achetait ses ennemis en paraissant leur pardonner, Henri entamait avec l'Escurial une négociation dont l'issue pouvait désorganiser complètement la faction instrument dévoué de l'Espagne et si long-temps soutenue par ses subsides. S'il avait cru devoir, après son entrée dans sa capitale, faire acte de puissance royale en déclarant solennellement la guerre au roi catholique, les besoins de sa politique lui commandaient impérieusement de la terminer. Engagé comme l'était Philippe II, le succès d'une telle négociation ne paraissait pas facile, quelque désir que pût éprouver le vieux monarque dans l'intérêt de son faible successeur. Une patience à toute épreuve et une mesure extrême pouvaient seules la faire réussir. Henri IV ne se laissa détourner de ce but, devenu la principale nécessité de sa politique parce qu'il était la plus chère espérance de ses peuples et la condition tacite de son avénement, ni par les lenteurs inséparables de toute transaction avec l'Espagne, ni par le redoublement de violences et d'insultes que ses succès provoquèrent au-delà des Alpes et des Pyrénées. Depuis ses nobles procédés envers la garnison espagnole, à son entrée dans Paris, jusqu'au combat de Fontaine-Française, à la reprise d'Amiens, et au long siége de La Fère, toutes ses opérations et tous ses actes furent soigneusement calculés pour atteindre le résultat capital de ses efforts et de ses vues.

Se faire absoudre à Rome, se faire reconnaître à Madrid, entrer enfin dans la grande communion catholique par la double consécra-

(1) *Journal de Henri IV*, t. II, p. 74.

tion de son chef spirituel et de son chef européen, telle fut la préoccupation constante d'un prince qui ne se dissimula jamais les périls inséparables d'une situation équivoque et d'un titre contesté. A Rome ses humbles et souples négociateurs, à Paris ses secrétaires d'état, sortis de la ligue et vieillis dans les traditions de l'alliance espagnole, n'épargnèrent aucune démarche, ne se laissèrent rebuter par aucune difficulté. Henri savait qu'il n'était pas encore temps de se montrer superbe, et qu'il faut mesurer ses exigences à ses forces. L'absolution solennelle donnée par Clément VIII au roi de France dans la capitale du monde chrétien, le traité signé à Vervins entre ce prince et le roi catholique, étaient indispensables pour asseoir sur des bases stables le trône du chef de la maison de Bourbon. Ces précieuses conquêtes diplomatiques une fois consommées, il lui fut enfin permis de poursuivre une autre pensée que celle de sa propre conservation.

Durant la période de douze années qui s'écoule de 1598 à la mort de Henri IV, la physionomie de son règne s'éclaircit et s'élève. A la vie d'expédiens du chef de parti, à sa morale facile, à ses allures gasconnes, succèdent des vues systématiques appliquées avec une dignité persévérante. C'est toujours le prince à la parole vive, à la réplique heureuse, à la pensée nette et précise; mais on sent que le souverain absorbe l'homme, et le modifie sensiblement, même au sein de ses faiblesses. Roi très chrétien, époux d'une Médicis, père d'un jeune dauphin, appuyé sur Rome et sur le clergé, reconnu et admiré par toute l'Europe, entouré de tous ses ennemis, qui font cortége à sa gloire, le Béarnais ne vit plus à cheval, dans les incertitudes et les anxiétés de chaque jour; du sommet élevé où la fortune l'a porté, il embrasse d'une vue sereine une plus vaste perspective. Henri veut donner à la grande monarchie dont il est devenu le chef héréditaire, et qu'il laissera aux mains d'un enfant, des fondemens plus solides, il s'occupe surtout de conjurer pour l'avenir des dangers analogues à ceux qui faillirent amener le démembrement de la France. Constituer plus fortement l'unité nationale en restreignant toutes les forces indépendantes de la puissance royale, arracher à l'Espagne la prépondérance que lui avait léguée Charles-Qniut en fondant l'équilibre européen sur la liberté du corps germanique, tel fut le double projet dont l'expérience du passé lui avait démontré l'urgence, et auquel il consacra toute la maturité de son intelligence et de sa vie.

L'édifice de la nationalité française, si péniblement élevé par les grands hommes et par les siècles, avait failli s'abîmer durant les violentes convulsions de la ligue. Voisine de l'Espagne, à laquelle obéissaient les deux mondes, de la Savoie, dont une maison ambitieuse tra-

vaillait à faire un royaume en exploitant sa position de gardienne des Alpes, subissant l'influence des cantons suisses et des Provinces-Unies, où l'esprit municipal avait enfanté des nations, la France avait aussi sous les yeux le dangereux exemple de cet empire d'Allemagne que l'aristocratie princière tentait de dissoudre au profit de sa puissance. Un d'Épernon en Saintonge, un Lesdiguières en Dauphiné, un duc de Mercœur en Bretagne, menaçaient la puissance des rois non moins sérieusement que les maisons de Saxe ou de Hesse pouvaient menacer celle des empereurs.

A ce péril de l'hérédité des gouvernemens provinciaux, contre lequel luttait depuis long-temps la royauté des Valois, la ligue était venue en ajouter un autre. Elle avait éveillé la bourgeoisie et le peuple lui-même à la vie politique, et le mouvement communal du XIIIe siècle paraissait prêt à se développer sous un aspect nouveau. Un lien plus intime resserrait les corporations dont était parsemé le sol de la France, et les villes, par de longs sacrifices, quelquefois par d'héroïques résistances, avaient rajeuni tous les droits conquis en d'autres siècles. La réaction catholique aidait singulièrement à ce retour vers un passé tout illuminé par la foi, et, chose digne de remarque, les espérances poursuivies par les réformés ne lui étaient pas moins favorables. Ainsi le pouvoir monarchique se trouvait également menacé par les prétentions du parti territorial, représenté par les gouverneurs de province, et par l'émancipation de la bourgeoisie que le catholicisme groupait à Toulouse, autour du Capitole, tandis que la réforme la réunissait en armes dans l'enceinte imprenable de La Rochelle. L'ame attristée de Henri IV avait pénétré toute la portée de ce redoutable mouvement dirigé contre l'unité du royaume, et qui ne fut contenu sous le règne de son successeur que par la subite intervention d'un grand homme. Il ne proposa pas un autre but à son règne que de lutter par avance contre des périls inévitables et prochains. Ce prince mit son habile modération et sa prudence consommée au service de la cause que le formidable héritier de sa pensée politique fit triompher par le glaive du bourreau.

Le chef de la maison de Bourbon ne lutta pas avec moins de persévérance contre les libertés municipales que contre les prétentions seigneuriales. Il énerva les unes en substituant graduellement aux pouvoirs mal définis des officiers électifs une administration régulière et un puissant système financier; il travailla à désarmer les autres en faisant prévaloir l'esprit de caste sur l'esprit aristocratique, et la vie de cour sur la vie de château. Henri IV, porté au trône par la noblesse provinciale, se fit le chef des gentilshommes de race contre

les grands seigneurs terriens aussi bien que contre les bourgeois. Ceux-ci lui avaient, pendant cinq ans, fermé l'accès du trône; ceux-là menaçaient, dans un prochain avenir, la faiblesse de son successeur. Gardant rancune aux premiers pour les souvenirs de la ligue, redoutant les seconds par les prévisions de la régence, Henri tenta des efforts persévérans pour diminuer la puissance des uns et des autres; il s'attacha à changer les grands seigneurs en simples capitaines de ses gardes, et les hommes influens des parlemens et des grandes villes en secrétaires du roi, maîtres des requêtes et pensionnaires du trésor. Dans l'aristocratie, bon nombre se laissèrent prendre à cette haute et intime familiarité avec le monarque, les autres s'enfermèrent dans leurs terres ou derrière les remparts des places de sûreté, pour attendre des temps plus favorables. Dans la bourgeoisie, on oublia vite le glorieux épisode de la ligue, et, successivement évincés de toutes les fonctions importantes, effacés et humiliés par les gentilshommes maîtres de tous les accès de la cour, ses membres principaux rentrèrent silencieusement dans leurs comptoirs et dans leurs poudreuses études pour attendre, près de deux siècles, le moment de reparaître avec la vengeance dans le cœur sur la scène qu'ils étaient ainsi contraints de déserter.

Henri IV poursuivit sans relâche cette œuvre d'amortissement de toutes les forces contemporaines. Cachant, comme Auguste, sous des dehors systématiquement populaires, la réalité de sa puissance et l'orgueil de sa race, il laissa tomber en désuétude, malgré des engagemens formels et réitérés, la seule institution nationale universellement respectée, celle des états-généraux. Il remplaça ceux-ci par une simple assemblée de notables, et, lorsqu'il se déclarait prêt à *se mettre en tutelle entre leurs mains*, il disposait adroitement les choses de manière à rendre complètement vains tous les résultats de leurs délibérations (1). Surveillant sans bruit et réprimant sans éclat les tentatives qu'il y avait quelque péril à divulguer, il lui suffisait que La Trémouille et Bouillon sussent qu'il avait l'œil sur eux, et qu'il n'ignorait rien des choses qui se murmuraient dans les conciliabules des réformés. Cependant, lorsqu'un grand exemple pouvait trouver des imitateurs au milieu de ses serviteurs mêmes, lorsque le danger ne sortait plus de ces partis mécontens qu'il fallait savoir ménager jusque dans leurs

(1) Sully explique fort au long comment les notables de Rouen furent conduits par d'habiles manœuvres à faire des propositions tellement inexécutables, que les membres de l'assemblée furent les premiers à supplier bientôt après le monarque de n'avoir aucun égard aux articles de leurs cahiers. (*Mémoires*, liv. VIII.)

violences, mais du sein des forces monarchiques qu'il essayait si péniblement de grouper autour du trône, alors il se montrait inflexible presque jusqu'à la cruauté. Que sont les exécutions de Montmorency et de Cinq-Mars auprès de celle du maréchal de Biron, et lequel de Richelieu ou de Henri IV a subi les plus dures nécessités de la politique? Montmorency avait été pris les armes à la main; Cinq-Mars était un traître qui conspirait par vanité contre son roi et contre son bienfaiteur; ni l'un ni l'autre n'avaient épuisé leur sang pour placer la couronne sur la tête du monarque dont ils imploraient le pardon; l'un venait de soulever le tiers du royaume, l'autre en ouvrait les portes à l'Espagne : tout cela était plus grave que les vantardises de Biron et ses manœuvres impuissantes avec la Savoie; mais la conspiration du maréchal était le premier indice d'un mal pressant dont Henri mesurait chaque jour les conséquences en méditant douloureusement près du berceau de son fils. Il voyait clairement qu'il n'avait été qu'une digue, et qu'après lui le torrent tendrait à reprendre son cours : cette désespérante conviction le rendit inexorable; il se vengea, pour ainsi dire, à l'avance en abattant la glorieuse tête d'un soldat et d'un ami (1).

Il n'est pas une combinaison politique de Henri IV dont Richelieu n'ait été l'exécuteur. Le terrible cardinal n'a guère fait qu'appliquer, selon son caractère et selon la différence des temps, les pensées qu'échangeaient Henri de Bourbon et Maximilien de Béthune pendant leurs conversations intimes dans la grande allée de l'Arsenal ou sous les sapins de Fontainebleau.

La guerre aux deux branches de la maison d'Autriche, l'alliance maritime avec l'Angleterre contre l'Espagne, la liberté du corps germanique sous le protectorat de la France, l'équilibre de l'Allemagne fondé sur l'égalité des deux religions, la balance politique de l'Europe, telle qu'elle fut réalisée un demi-siècle plus tard par le traité de Westphalie, aucun de ces points de vue, alors si nouveaux et si hardis, n'échappait à la sagacité du roi. Il se préparait avec patience et

(1) Les importans *Mémoires* du maréchal duc de La Force, récemment publiés par M. le marquis de La Grange, et qui jettent tant de jour sur cette époque, attribuent à l'influence du duc de Sully sur Henri IV et à la haine personnelle de ce ministre contre le maréchal de Biron l'exécution de l'arrêt de mort. La Force, beau-frère de Biron, en fait un crime au surintendant : rien de plus naturel; mais il est un point de vue politique auquel ces *Mémoires* ne se mettent pas, quoiqu'il suffise d'en parcourir les curieuses pages pour s'y trouver soi-même placé. Voyez la lettre du maréchal à Mme de La Force, 4 juillet 1602, et la lettre du roi à M. de La Force, 7 août. (Tome Ier, page 334.)

discrétion à diriger dans ce sens l'activité de la France, contraint, pour cela, de soutenir des luttes quotidiennes avec les membres les plus considérables de son conseil. Villeroy et ses vieux collègues persistaient, avec la nation presque tout entière, à considérer comme une sorte d'article de foi le maintien des bons rapports avec l'Espagne, afin de résister aux puissances protestantes et aux tentatives insurrectionnelles de l'intérieur. Le grand parti espagnol exerçait alors en Europe une influence sans limites. En France, il eut pour chef Marie de Médicis jusqu'au ministère de Richelieu, et l'épouse même de Jacques Ier professait avec éclat les mêmes sentimens au milieu de l'Angleterre protestante. Aucun prince de la chrétienté ne rougissait dans ce siècle de s'avouer pensionnaire du roi catholique, et le souvenir de Charles-Quint semblait encore tenir le monde dans une respectueuse déférence.

Le surintendant des finances était le seul ministre qui osât appuyer les vues novatrices du monarque, et qui ne craignît pas d'aller jeter en Angleterre les bases d'un traité en faveur des Provinces-Unies et d'une alliance éventuelle contre l'Espagne et l'empire; mais Sully était protestant, et ses croyances religieuses expliquaient ses inclinations politiques. Une telle interprétation donnée aux vues de Henri IV l'aurait perdu dans l'opinion de ses peuples non moins que dans celle du monde catholique. L'œuvre la plus haute de sa politique fut assurément de poursuivre la réalisation de ces pensées en y faisant incliner la cour de Rome elle-même, et en reprenant à la tête du catholicisme une position assez forte pour faire tomber toutes les calomnies en écartant tous les soupçons. D'Ossat exploita avec une rare habileté les traditions de la chancellerie romaine et les intérêts temporels du saint-siége en Italie, en concurrence, sur presque tous les points, avec ceux de l'Espagne (1). Aussi, dans les difficiles négociations relatives au marquisat de Saluces et à l'édit de Nantes, dans l'affaire plus délicate encore de la dispense à obtenir pour le mariage de la duchesse de Bar, sœur du roi, Rome se montra-t-elle, durant ce règne, aussi dévouée à la politique de la France qu'à la personne du monarque. Ainsi appuyé du saint-siége, sur lequel il avait fait monter par son intervention deux pontifes qui lui durent la tiare (2), entouré des jésuites rappelés par lui, et qui rendaient témoignage de son orthodoxie

(1) Voyez surtout, dans la correspondance du cardinal d'Ossat, le beau mémoire intitulé : *Avis sur la guerre de Savoie*, 6 septembre 1600.

(2) Léon XI, cardinal de Médicis, et Paul V, cardinal Borghèse. « Le pape Léon XI, dit avec aigreur le chef irrité des calvinistes, avait coûté au roi trois cent mille écus à faire. » (*Vie de Duplessis-Mornay*, liv. II, p. 305.)

comme de sa justice, Henri avait repris toute la liberté de ses allures et rendu à la France, avec son rôle naturel, une prépondérance éclipsée pendant près d'un siècle.

C'est par comparaison qu'il faut juger les époques comme les hommes, et lorsqu'à de longs jours d'impuissance et de honte on voit succéder ce temps d'activité réparatrice, on sent qu'un esprit original et puissant a passé par là. Le nom de grand a donc pu être justement attribué par ses contemporains au prince qui sut frayer à sa patrie une voie vers de hautes destinées. N'acceptons pourtant qu'avec réserve tous les résultats de ce règne mémorable, et ne méconnaissons ni les idées fausses ni les germes dangereux qu'il prépara pour l'avenir.

Exclusivement préoccupé, comme presque tous ses prédécesseurs, du soin de constituer territorialement la France, Henri ne s'inquiéta point de la constituer politiquement. Il la laissa plus dépourvue d'institutions qu'elle ne l'était avant la ligue; il ne fonda rien qui pût résister aux intérêts égoïstes dont l'inévitable coalition l'alarmait pour la jeunesse de son fils, et en mourant il emporta dans la tombe son œuvre tout entière. Cinquante années d'agitations étaient donc restées stériles. La bourgeoisie trouva sa perte dans le grand mouvement dont elle avait espéré voir sortir la légitime consécration de son importance; la noblesse conquit des honneurs et ne réclama aucune puissance, plus jalouse d'être admise aux levers du monarque que d'entrer légalement en partage de son autorité. Par leur concert et leur menaçante attitude, les réformés obtinrent des conditions beaucoup plus favorables que toutes celles qui leur avaient été concédées jusqu'alors, et l'édit de Nantes leur assura une position politique et militaire que Sully lui-même n'hésite pas à déclarer incompatible avec les attributions d'une monarchie. Cependant le grand principe de la liberté de conscience ne s'établit ni dans les esprits ni dans les mœurs, et la force seule garantissait des droits exposés chaque jour à se voir contestés le lendemain. Au lieu de régler par des institutions régulières cette vie politique qui avait circulé à torrens aux états de Blois et de Paris, on estima qu'il était plus habile de la tarir à toutes ses sources, là du moins où l'on pouvait l'atteindre sans trop de péril, et le roi seul resta debout dans le royaume, appuyé sur une brave noblesse dont on fit moins un corps qu'une caste, et à laquelle on persuada que son seul devoir envers la France était de se faire tuer pour elle. De plus, Henri IV, dans son triomphe, eut des flatteurs, et ceux-ci altérèrent singulièrement la physionomie des évènemens contemporains et la portée de la restauration qui l'avait fait monter au trône.

On feignit d'oublier que celle-ci ne s'était opérée que par suite de la

conversion du roi, et l'on présenta comme une victoire ce qui n'était qu'une transaction. La ligue, qui avait été assez puissante pour amener le prince au but principal qu'elle s'était proposé, ne fut plus envisagée que comme une rébellion aussi odieuse dans son principe qu'impuissante dans ses efforts, et la solennelle protestation de tout un peuple devint une émeute que la magnanimité du monarque daignait pardonner au repentir des coupables. Plus une parole de liberté, plus un appel aux droits de la nation, plus un souvenir à ses vieilles franchises, sur ce sol que les plus audacieuses théories avaient naguère remué jusqu'aux abîmes. Au contrat immémorial passé entre la royauté franque et la nation, la conspiration des historiographes et des publicistes de cour substitua une sorte de droit absolu et surhumain, indépendant de toutes les lois comme de toutes les volontés populaires. La royauté se crut inviolable et consacrée jusque dans ses faiblesses et dans la légitimation de leurs fruits. Lorsqu'un double mariage avec l'Espagne eut infusé toute la froideur et toute la morgue castillane aux deux successeurs immédiats de Henri IV, en leur faisant perdre jusqu'aux dernières traces des populaires allures de leur ancêtre, il devint plus facile d'observer à nu le génie de cette royauté transfigurée, et de s'alarmer des destinées préparées pour la France et pour elle-même. Pendant que le pédantisme de Jacques Stuart formulait avec l'appui de l'anglicanisme épiscopal ce droit divin des rois, contrefaçon de la théocratie juive et de l'omnipotence païenne des Césars, l'épée du Béarnais, secondée par la ferveur royaliste des parlementaires et des docteurs gallicans, faisait prévaloir en France des doctrines analogues, et l'on entendait alors les beaux esprits répéter en chœur, comme un dogme non moins religieux que politique :

> Les rois, enfans du ciel, sont de Dieu les images;
> Jupiter en prend cure et les garde d'outrages;
> Il les faict révérer, réputant les honneurs
> Estre à lui-mesme faicts, qu'on rend à ses seigneurs (1).

Il y avait aussi près de là au mot : *l'état, c'est moi*, que de ce mot lui-même à une révolution. Enfin, lorsqu'on apprécie dans leurs conséquences dernières les grandes combinaisons européennes conçues par Henri IV, il est difficile de n'y pas voir une sorte de consécration du matérialisme politique et de l'anarchie religieuse qui consumaient les peuples. Une telle politique était nécessaire sans doute, car aucun lien moral ne les réunissait alors, et il était important que la

(1) *Singeries de la Ligue*, dédiées à MM. de Paris, par Jean de La Taille.

France prît l'initiative d'une réorganisation de l'Europe, devenue indispensable; mais des théories d'équilibre, exclusivement fondées sur l'égalité des puissances et le balancement des intérêts, n'étaient évidemment une garantie pour aucun droit : il suffisait, en effet, qu'une iniquité fût commise en commun pour être sanctionnée par un pareil droit des gens, qui consacrait le vol collectif en n'excluant que le vol individuel. Aussi les nationalités ne furent-elles jamais moins respectées dans le monde que par les générations qui ont fait du balancement des états la seule base de leur foi sociale, et faut-il reconnaître que le partage de la Pologne a été le dernier mot du droit public élaboré au siècle précédent, et dont l'initiative appartient à Henri IV.

Indifférent et sceptique dans un siècle pieux, ce prince n'avait foi que dans la force tempérée par la prudence. Le côté humain des choses saisissait seul cette nature ardente et sensuelle. Jamais esprit ne fut doué d'un sens plus pratique; rarement intelligence fut mieux organisée pour le gouvernement d'une société et la reconstitution d'un pouvoir. C'est cette gloire qu'il faut conserver tout entière au grand pacificateur de la France, en le dépouillant du masque de bonhomie et de sensibilité d'opéra-comique qui cache et dénature parfois sa sérieuse physionomie. Le dernier et le plus sagace historien de la grande époque dont nous venons d'esquisser les traits principaux, M. Capefigue, a fait observer avec beaucoup de raison que Henri IV est devenu le héros des contemporains de Voltaire et de Louis XV par ses faiblesses beaucoup plus que par ses qualités véritables. C'est à l'homme qui trouvait qu'un royaume valait une messe, et qui changea trois fois de religion, c'est au monarque qui consacra tous les désordres par la publicité des siens, que les flatteurs du roi de Prusse et de Mme de Pompadour ont dressé une statue peu ressemblante. A nous qui avons vécu dans d'autres temps et assisté aux épreuves d'une restauration moins heureuse, parce qu'elle fut moins habile, il appartient de comprendre dans toutes ses nuances cet esprit souple et pénétrant qui sut ajouter à tant de dons heureux les apparences de presque toutes les vertus qu'il n'avait pas. Les révolutions sont des lentilles qui révèlent des détails inobservés et des aspects nouveaux. Mieux comprendre le passé est l'un des profits les plus nets des agitations contemporaines, et le sens historique s'est singulièrement développé en ce pays depuis qu'il a vu à l'œuvre tant d'intérêts et tant de passions contraires.

L. DE CARNÉ.

DE

LA LITTÉRATURE POLITIQUE

EN ALLEMAGNE.

IV.

LE MOUVEMENT CONSTITUTIONNEL EN PRUSSE.

UNE PROFESSION DE FOI (*Ein Glaubensbekenntniss.*)

La Prusse accroît chaque jour, au milieu des états germaniques, l'importance considérable qu'elle s'est acquise. Malgré les antipathies de l'homme du sud, malgré tant de défiances, tant de rancunes toujours vivaces, c'est Berlin qui est la vraie capitale de l'Allemagne. Tous les mouvemens de l'opinion viennent consacrer d'année en année cette prééminence. Ce n'est pas seulement parce que Berlin possède l'université la plus savante et la plus riche, parce que la société y est plus vive, plus lettrée, plus brillante qu'en aucune autre ville, parce que les arts y fleurissent, et que Frédéric-Guillaume IV a rassemblé autour de lui une aristocratie de talens illustres; non, tout cela n'est rien encore, et cette protection des arts qui recherche les hommes du passé, en haine des générations nouvelles, est certainement plus fri-

vole, plus imprudente, que sérieuse et féconde. Au lieu d'un encouragement salutaire, comment y voir autre chose qu'un défi? Le vrai signe de la supériorité que conserve l'Allemagne du nord, c'est le bruit qui se fait autour d'elle, ce sont les attaques dirigées contre son gouvernement; ce sont tant d'appels, tant de colères, tant de vives et solennelles réclamations adressées directement au roi de Prusse.

Si le gouvernement prussien pouvait penser que les promesses faites par Frédéric-Guillaume III sont la seule cause de l'agitation toujours croissante des esprits; s'il pouvait croire que tout serait calme sans le contrat passé en 1813, il méconnaîtrait ce qui fait la grandeur et l'autorité de son pays. A mesure que les principes de la révolution française se propagent au-delà du Rhin, il est nécessaire que la Prusse reçoive toutes les pétitions de l'esprit moderne, et quand même, il y a trente années, un serment n'eût pas été prêté dans le péril commun, ce serait toujours à elle qu'il faudrait demander ces libertés qu'on invoque. Pourquoi cela? Parce que toute la culture philosophique, parce que toute la vie de l'intelligence est depuis long-temps dans l'Allemagne du nord. Là où la pensée est vivante, là aussi doivent se porter les efforts des partis. Sérieusement, que pourrait-on demander à Munich ou à Vienne? Le caractère le plus honorable de l'administration du feu roi, c'était, on le sait, sa foi dans l'intelligence, son respect pour les droits de la raison. Ce fut une noble action, après Iéna, de s'appuyer, pour relever la monarchie abattue, sur toutes les forces de l'esprit; ce fut aussi une bonne politique. Jamais la pensée ne fut plus libre, plus puissante, et, pour prix de cette liberté, elle ressuscita tout un peuple qui avait failli disparaître. On connaît assez la période héroïque de l'université de Berlin; les noms de Fichte et de Hegel disent tout. Or, ce libre développement intellectuel devait amener de grandes conséquences; la Prusse est restée chargée des destinées de l'Allemagne, et plus l'esprit moderne s'affermira dans ce pays, plus aussi on exigera du cabinet de Berlin la consécration des libertés nouvelles. C'est là un rôle difficile peut-être pour les gouvernans; cette gloire les embarrasse; ils s'en passeraient volontiers, et en secret, bien souvent, ne se repentent-ils pas de la politique de Frédéric-Guillaume III? S'ils osent avoir cette pensée, la plus vulgaire prudence leur conseille de n'en rien laisser paraître. Malheur à l'état qui regrette la gloire de son peuple, à cause des solennels engagemens qu'elle lui impose! Regret inutile d'ailleurs, et absurde autant qu'il serait coupable. Le nouveau règne ne réussirait pas à diminuer cette vigueur intellectuelle des états du nord, et, par suite, à affaiblir

les désirs, à détourner les exigences de l'Allemagne entière. Qu'il accepte donc pour son pays cette reconnaissance qui l'importune; qu'il s'habitue peu à peu à des pétitions si glorieuses, et qu'il prête l'oreille chaque jour à ce nouveau cri, à cette protestation nouvelle qui, d'heure en heure, monte vers le trône.

Il y a trois ans à peine, c'était M. George Herwegh qui interpellait le gouvernement de Berlin, et le sommait de donner à l'Allemagne les libertés promises; l'année dernière, on entendit les nobles plaintes de M. Anastasius Grün; hier, ce fut le tour de M. Henri Heine et de ses spirituelles moqueries. Toutes ces lyres si différemment inspirées, toutes ces voix irritées, harmonieuses, ironiques, s'unissent en un *crescendo* qui commence à devenir sérieux. Remarquez en outre que les poètes dont je viens de parler ne sont pas les enfans de la Prusse; M. Henri Heine est né à Hambourg, M. Herwegh est Souabe, M. Anastasius Grün est un gentilhomme autrichien. Ainsi, de tous les points de l'Allemagne, du nord et du sud, de Hambourg, de Stuttgard et de Vienne, un même cri monte vers Berlin. Jusqu'à présent, le résultat le plus net de ces pétitions a été de former, au sein même de la Prusse, un parti, encore faible et irrésolu, je le sais, mais qui existe pourtant, et qui cherche peu à peu à se constituer. L'opposition libérale ne devait pas assister à ces bruyans efforts sans comprendre le rôle qui lui est tracé. Le gouvernement peut bien rester sourd à toutes les sommations; mais la Prusse elle-même abdiquerait, si elle ne prenait une part active au développement de l'esprit moderne. Ce travail intérieur du parti constitutionnel en Prusse vient d'être mis en lumière par un livre qui a vivement ému l'Allemagne. L'écrivain qui l'a publié, le poète qui a jeté brusquement ses beaux vers au milieu des luttes politiques, ne sort pas, comme ses devanciers, de l'Allemagne du midi ou des villes libres du nord; c'est un Prussien, et son livre est l'expression même de ce parti nouveau, de ce parti constitutionnel que je signalais tout à l'heure. Je ne m'étonne pas que ce manifeste ait été salué par un succès si bruyant; avec ses qualités et ses défauts, il a eu cette singulière bonne fortune de représenter à merveille l'état de l'opinion publique, ce qu'elle ose et ce qu'elle redoute, son audace et son indécision, ses efforts et ses faiblesses. Ce n'est pas tout : une circonstance particulière augmentait l'importance de cette publication. Le poète, la veille encore, était un ami assez fidèle, et presque un défenseur avoué, on le croyait du moins, de cette politique qu'il combat aujourd'hui. D'où venait donc qu'il avait saisi si résolument ce nouveau drapeau? Ou bien, si c'était hier un indifférent, un artiste

inoffensif, qui donc l'avait irrité tout à coup? qui avait arraché à sa muse débonnaire de tels cris de liberté? quelle puissance inconnue lui avait délié la langue? Les forces secrètes de la conscience publique éclataient ici visiblement, et l'on devine l'étonnement, l'enthousiasme qui accueillirent cette profession de foi. Mais je veux entrer dans ce récit avec plus de détail; il faut savoir ce qui s'est passé avant l'heure où le poète s'est levé, il faut tâcher d'écrire la véritable préface de son livre, et demander ensuite à ses vers tout ce qui devra éclairer pour nous le mouvement des esprits dans l'Allemagne du nord.

Avant de jeter aux échos de la popularité cette éclatante profession de foi, M. Ferdinand Freiligrath était déjà, quoique jeune encore et tout nouveau venu, un poète aimé et fêté. On avait accueilli ses premiers vers avec une faveur très bienveillante; l'éclat des couleurs, la souplesse du rhythme, mille coquetteries, mille singularités de style, de hardies et curieuses nouveautés avaient charmé la foule, et M. Freiligrath était salué comme le plus habile, le plus distingué, disait-on, parmi les poètes qui avaient succédé à l'école d'Uhland. Il n'y avait pas, à vrai dire, une poésie très haute dans ce recueil que venait de couronner un si brillant, un si rapide succès. Ce n'était pas là une inspiration très profonde; on ne pouvait guère entrevoir chez le jeune écrivain ces ressources fécondes, ces richesses qui doivent prospérer, et qui promettent des productions durables. Tous ces trésors de l'ame qui s'agitent confusément dans la première ébauche des jeunes maîtres, et d'où l'artiste doit un jour dégager ses chefs-d'œuvre, ce n'était point là ce qui avait séduit les admirateurs de M. Freiligrath. Au contraire, la pensée était presque toujours absente dans ses vers; mais le peintre avait jeté une si chaude lumière dans ses tableaux! il avait un sentiment si fougueux de la beauté sensuelle! il préparait avec tant de vigueur d'éblouissantes fantaisies! C'étaient des peintures de l'Orient, des villes de Syrie ou du Thibet, des bazars d'Alep, des harems, des marchés d'esclaves, et les femmes étalées aux yeux des acheteurs; c'étaient surtout d'étranges scènes du désert : des crocodiles rampaient aux bords du Nil, des éléphans énormes ébranlaient pesamment le sol, la girafe tremblante se cachait dans les broussailles; puis accouraient les hyènes, les chacals, les léopards. Le poète savait peindre avec une singulière vivacité tous ses héros à la robe fauve, et vraiment, quoiqu'il y eût bien rarement une idée, un sentiment sincère, une émotion poétique sous ces peintures, il fallait s'arrêter devant la toile pour en admirer les richesses. L'imitation des *Orientales* de M. Hugo était évidente dans le recueil de M. Freili-

grath, et on aurait dû retrancher encore quelque chose à cette demi-originalité de la forme que lui accordait la critique; mais l'auteur avait obtenu grace en s'appropriant, avec un hardi bonheur, toute une part de l'Orient que lui abandonnait M. Hugo. Aux grandes scènes du désert, aux couleurs fortes, éclatantes, et pour ainsi dire classiques, du monde oriental, il ajoutait les détails singuliers, les raretés, les curiosités bizarres, et il excellait à placer très sérieusement dans un coin du tableau quelque étrange figure chinoise ou japonaise.

Certes, si jamais poète parut éloigné de la politique, c'est bien celui-là. Du Nil au Sénégal, de Tombouctou à Madagascar, la politique allemande n'a que faire, et ce riche coloriste, qui appropriait si habilement des strophes sonores et enflammées aux personnages baroques de la nature africaine, n'eût pas trouvé, pensait-on, une seule rime convenable pour les mots de constitution et de liberté de la presse. Est-ce pour cela que M. Freiligrath fut classé assez long-temps parmi les poètes conservateurs, et salué enfin comme leur chef? M. Freiligrath n'en sut rien d'abord; bien évidemment, il n'avait eu aucune intention politique en publiant ses vers, et s'il était fort peu porté vers la litterature de plus en plus bruyante des jeunes tribuns, il ne l'était guère davantage vers la poésie officielle, dont on le nommait tout à coup grand-chambellan. Chose plaisante! ce fut le plus sérieusement du monde que le parti anti-libéral garda pendant deux années M. Freiligrath pour représentant et mandataire dans la république des lettres. L'auteur, remarquez-le bien, n'avait encore chanté que les ours et les crocodiles. C'est vraiment une curieuse histoire, et il s'est joué là autour de M. Freiligrath la plus amusante des comédies. Un poète inoffensif, insouciant, un artiste amoureux de la forme et de la couleur, jeté tout à coup, on ne sait comment ni pourquoi, au milieu des partis politiques qui le tirent à eux, réclamé par les uns, puis accaparé par les autres, et suivant enfin par faiblesse, par ennui, l'un de ces partis qui s'est emparé de sa muse, jusqu'à ce qu'il rompe avec ses amis de la veille et se jette brusquement dans le camp de ses adversaires; voilà le petit drame politique et littéraire dont le dénouement inattendu a beaucoup occupé les esprits. J'en signalerai rapidement les principales scènes, non pour ajouter un chapitre à cette histoire déjà si longue, hélas! de la vanité des poètes, mais parce que ces détails se lient nécessairement à la marche des idées, au mouvement de la pensée publique au-delà du Rhin. Ce que je vais dire est à la fois sérieux et comique. On peut saisir dans le jeu de ces menus

évènemens plus d'une révélation importante sur l'état des partis en Allemagne, mais il n'est pas défendu d'en sourire.

J'étais à Heidelberg quand parut, il y a quelques années, le premier recueil de M. Freiligrath, et je n'ai pas oublié le succès bruyant du jeune poète. Au milieu des éloges, des acclamations, des cris d'enthousiasme, une chose me frappa surtout, c'est qu'un journal très libéral, l'organe le plus avancé des opinions démocratiques, avait découvert dans ce livre la poésie d'une société nouvelle, et, jusqu'à un certain degré, l'expression des idées que proclamait la jeune école hégélienne. Ce journal, c'étaient les *Annales de Halle*. J'avoue que mon étonnement fut grand. Je venais de lire les vers de M. Freiligrath, j'avais admiré la vivacité de ses couleurs, les hardis contrastes de ces tons sombres ou éclatans; mais je ne comprenais pas comment cette poésie africaine pouvait servir les partis politiques de l'Allemagne. Je m'expliquai depuis cette singulière opinion. C'était le beau temps des *Annales de Halle;* les écrivains étaient dans toute la première ardeur de la révolte; M. Arnold Ruge et ses amis attaquaient l'esprit ancien, tantôt avec une verve très brillante, tantôt avec une colère farouche; les universités, troublées dans leur vieille gloire pacifique, avaient vu de jeunes docteurs soumettre leurs œuvres et leurs doctrines au contrôle inflexible d'une critique redoutable; le romantisme de Louis Tieck, d'Achim d'Arnim, de Clément de Brentano, était ébranlé dans son donjon féodal, et le bâton noueux du manant faisait voler en éclats la fragile cuirasse dorée dont s'affublaient les fantômes du moyen-âge. Jusque-là tout allait bien; mais ce n'était pas tout. Non-seulement, on faisait une bonne et rude guerre à toutes les ridicules restaurations du passé, à l'esprit ancien qui voulait simuler la jeunesse, à une littérature mourante qui essayait de revivre; mais, en haine de ce passé condamné à disparaître, on attaquait aussi ce qu'il renfermait de vivace, d'immortel, ce qu'il eût fallu seulement transformer et approprier à des sentimens nouveaux. Le spiritualisme était poursuivi sans cesse et sans pitié; Uhland, Rückert, ces derniers chanteurs d'une brillante époque, étaient critiqués avec colère au nom d'un matérialisme impatient; car tous ces jeunes et ardens docteurs avaient hâte de s'emparer de la terre, et le poète qui célébrait ou laissait entrevoir un idéal supérieur était accusé de trahison. Cet idéal n'existait pas du tout chez M. Freiligrath; on lui sut gré de ses chaudes peintures, et ses lions à la fauve crinière, ses crocodiles aux écailles gluantes, ses dromadaires, ses ours, ses tigres, ses chakals, toute sa

rugissante ménagerie fut accueillie aussi sérieusement que possible comme un renfort inattendu, comme une très utile armée d'auxiliaires.

Voilà donc M. Freiligrath vanté par la jeune gauche hégélienne, qui aperçoit dans ses vers les symptômes d'une époque nouvelle; ce fut le premier acte de la comédie. Le poète cependant ne se prêta pas au rôle qu'on prétendait lui imposer; il ne refusa pas, il n'accepta pas; il est vraisemblable qu'il n'avait pas compris ce qu'on voulait de lui, et qu'il continua dans son atelier à peindre tranquillement ses ours et ses chakals. Tandis qu'on publiait sur son œuvre de si singuliers commentaires, le jeune écrivain affermissait son talent et s'efforçait d'acquérir des qualités nouvelles. L'étude et la réflexion sont de bonnes conseillères; M. Freiligrath comprit peu à peu que ces tableaux matériels, ces fantaisies outrées, n'étaient pas précisément la poésie la plus haute, et, sans renoncer à ces soins de la forme où il excelle, il songea davantage à la pensée, à l'émotion, à l'ame enfin, sans laquelle il n'y a point d'inspiration véritable. Revenue des terres lointaines, des plateaux du Thibet et des plaines brûlées des Cafres et des Hottentots, sa muse s'enferma dans une maison solitaire aux bords du Rhin. Là, elle travaillait, elle s'interrogeait elle-même, elle surveillait attentivement l'emploi de ses forces, et le calme de cette solitude lui fut vraiment favorable. Quand M. Freiligrath publia son *Album de Roland*, on vit chez lui une direction toute nouvelle, et de sérieux efforts pour atteindre à un degré plus élevé de son art. Une émotion plus sincère, absente trop souvent dans son premier recueil, animait ces strophes brillantes. Ce n'était plus seulement un coloriste audacieux qui nous étonnait, c'était un poète ému qui parlait à notre ame. Mais quoi! M. Freiligrath va être troublé bientôt dans sa studieuse retraite. L'opinion démocratique avait voulu s'emparer de son brillant atelier; à son tour, le parti conservateur fera invasion, aux bords du Rhin, dans la paisible demeure du poète, et l'auteur de l'*Album de Roland* sera placé, bon gré, mal gré, aux avant-postes de la société qu'on assiège. C'était le temps, en effet, où le bataillon des poètes politiques s'organisait avec un certain éclat : M. Hoffmann de Fallersleben, destitué pour ses chansons, avait perdu sa chaire à l'université de Breslau; M. Dingelstedt, allumant sa lanterne et sonnant les heures, chantait, du haut de la tour, les mélancoliques refrains du *veilleur de nuit;* M. Prutz abandonnait la polémique des journaux, et, devenu poète par imitation, il ajustait des rimes emphatiques à ses articles de la veille; enfin, M. George Herwegh, le plus irrité et le plus éloquent,

faisait retentir dans ses strophes guerrières je ne sais quel cliquetis de lances et d'épées. Au milieu de ces voix sonores qui s'élevaient de toutes parts, on put craindre un instant que tous les poètes ne suivissent l'orageuse bannière de M. Herwegh. Quoi! pas un ne nous resterait! pas un, pensaient-ils, ne continuerait à chanter paisiblement! La Muse, toujours si rêveuse, toujours si inoffensive du Rhin jusqu'au Danube, la Muse allait porter partout des idées de liberté et de réforme! L'inquiétude était grande, quand tout à coup on s'avisa de songer à M. Freiligrath. Dans l'effroi subit qui se répandait, on ne demandait plus qu'un seul juste pour sauver la ville. *Hic vir, hic est*..... Ce juste, ce sauveur, on le proclama donc, sans l'avoir prévenu, et bien décidément cette fois M. Freiligrath fut transformé en représentant officiel de la poésie conservatrice.

Je ne crois pas que le jeune poète se soit prêté davantage à cette brusque et singulière tactique. Indifférent à toutes ces luttes, sa vanité toutefois était flattée par le bruit qui se faisait autour de lui. Pour qui se décider cependant? Quel drapeau choisir? Si les deux partis avaient persisté à se disputer sa réputation, M. Freiligrath eût sans doute été fort empêché dans son choix; mais cet embarras lui fut épargné. Au moment même où le parti conservateur s'emparait de son nom, ses premiers admirateurs, sans rompre ouvertement avec leur protégé, se retiraient peu à peu et l'abandonnaient. La Muse si décidée de M. Herwegh devait faire oublier les vers de M. Freiligrath, et les rédacteurs des *Annales de Halle* s'étonnèrent eux-mêmes d'avoir pu signaler son apparition comme le début d'une poésie toute libérale. J'ai sous les yeux une série d'articles, du mois de septembre 1841, où les *Annales de Halle*, devenues alors les *Annales allemandes*, expriment en termes polis, mais très nets, cette sorte de rupture avec le poète qu'on aimait hier. Ces articles, signés des initiales de M. Arnold Ruge, sont consacrés particulièrement à M. Herwegh, aux *Poésies d'un vivant*, dont la publication récente avait obtenu un succès extraordinaire. On pense bien que M. Herwegh y est exalté avec enthousiasme, comme le vrai poète de la génération présente; quant à M. Freiligrath, le matérialisme ardent de ses premiers vers ne peut plus le sauver, il est oublié désormais. Négligé ainsi par ceux qui l'avaient si fort vanté la veille, M. Freiligrath devait suivre les nouveaux amis qui lui adressaient les plus affectueuses avances, et bientôt en effet, sans amour et sans haine, il se laissa mener, timidement encore et presque à son insu, par ce courant perfide qui faisait dériver son frêle esquif.

Cette situation, indécise d'abord, devint peu à peu plus nette. Plusieurs circonstances vinrent fixer, toujours malgré lui, les incertitudes du brillant écrivain. Dans ce recueil nouveau, dont M. Arnold Ruge avait salué la publication avec des cris de victoire, M. Herwegh fondait pour ainsi dire une école, et formulait des principes très décidés; il voulait que le poète prît parti dans les luttes de son temps, il commandait l'action, et pour marquer sans équivoque les positions diverses, pour éviter toute méprise, il apostrophait avec une certaine vivacité railleuse les écrivains que le culte paisible de l'art éloignait du champ de bataille. C'était indiquer expressément la place que chacun occupait, et en quelque sorte ranger deux armées en présence. Or, M. Freiligrath était rangé par M. Herwegh dans l'armée ennemie. Je trouve, dans les dernières pages des *Poésies d'un vivant*, une série de sonnets particulièrement consacrés à ces délicates questions de personnes. Le jeune tribun s'adresse tour à tour aux écrivains en renom, aux écoles célèbres, aux différens groupes, et c'est pour les classer, comme j'ai dit tout à l'heure. Il interpelle d'abord les poètes de la nature, si nombreux en Allemagne, poètes de la Souabe, postérité gracieuse de Schelling, chantres naïfs d'un panthéisme innocent: combien sont-ils? Qui pourrait les compter? Qui pourrait surtout les suivre dans leurs mélodies inépuisables? A force de voir la divinité partout, à force de la chercher dans un fétu de paille, dans un ciron, dans un atôme, ils ont condamné la Muse à l'infiniment petit, et certes, de Heilbronn à Ludwigsbourg, il n'y a pas un brin d'herbe qui n'ait inspiré un volume. « Vous faites bien, leur dit M. Herwegh; Dieu remplit l'univers : chantez-le en toute chose, et découvrez-le à nos ames; mais quand le lion est devant vous, c'est le lion qu'il faut chanter, et non l'invisible insecte perdu dans sa crinière. » Plus loin, c'est à Uhland lui-même qu'il s'adresse : « O maître, je ne lis plus tes chansons, tes douces ballades, tes histoires d'amour et de chevalerie. Nous avons d'autres amours maintenant et d'autres haines. Une seule de tes ballades m'est restée en mémoire; te rappelles-tu celle qui commence ainsi : Malheur à vous, ô fiers palais! *Weh euch ihr stolzen Hallen!* » Des poètes, M. Herwegh passe aux artistes, et il leur recommande aussi de consacrer, chacun à sa manière, les douleurs et les espérances de l'époque présente. Tous ces sonnets sont élégans, habiles, irréprochables, et une sorte d'urbanité assez rare dans les vers emportés du jeune poète tempère tous les reproches, adoucit tous les coups qu'il frappe. Voici ce qu'il dit à M. Freiligrath :

« Le ciel commençait à redevenir bleu; l'hiver s'apprêtait à faire sa retraite,

et la terre se parait de végétation nouvelle; je pris ton livre et m'y plongeai profondément.

« Soudain un secret et ardent désir s'empare de mon ame; je vois les plumes de l'autruche qui s'agitent, je me crois dans *les Mille et une Nuits* : là, pensé-je, les femmes seraient si douces pour moi!

« Mais voilà que ma bien-aimée m'apporte les premières fleurs du printemps; elle vient avec son châle bleu, avec sa légère robe rose, et me tend sa main plus douce que la soie.

« Adieu, encore cette fois, à ton cher Orient! mon cœur, si avide, il y a un instant, des contrées lointaines, mon cœur restera dans la terre natale et y cherchera sa vie. »

Assurément, rien n'est plus poli, rien n'est plus inoffensif; mais, malgré la grace parfaite du langage et des idées, ce petit sonnet si peu redoutable prend une signification assez vive par la place qu'il occupe. M. Freiligrath était relégué désormais parmi ces indifférens que Dante n'a jugés dignes ni du paradis ni de l'enfer, et qu'il a condamnés aux limbes. M. Herwegh ne s'irritait pas non plus contre le poète de l'Orient, contre l'habile trouvère de Roland et des châteaux ruinés du Rhin; mais son ironique politesse lui marquait sa place dans le monde fantasque des *Mille et une Nuits*, ou dans les limbes immobiles de l'école romantique; car en même temps qu'il rangeait ainsi du même côté Uhland, M. Tieck, M. Freiligrath, il saluait avec enthousiasme les poètes qui s'étaient mis au service des idées nouvelles, M. Dingelstedt, M. Follen, et l'auteur éloquent d'un beau drame sur la mort de Danton, M. George Büchner, enlevé aux lettres par une mort prématurée. Les partis étaient donc très distincts, très reconnaissables; M. Herwegh avait enfermé chacun dans son camp.

On comprend que les écrivains conservateurs dussent profiter de cette circonstance, et que M. Freiligrath fût attiré de plus en plus et circonvenu de mille façons par la littérature du pouvoir. Quelques mois après, en janvier 1842, l'auteur de l'*Album de Roland* recevait une pension du roi de Prusse.

Pourquoi ne pas laisser au poète la suprême indépendance qui est le meilleur privilége de la Muse? Pourquoi troubler ce repos qui aurait pu être fécond? Quelle imprudence à ces deux partis opposés d'avoir ainsi persécuté ce timide artiste qui ne voulait qu'un peu de solitude pour rêver aux scènes éclatantes du désert, et nourrir en paix son imagination! Si M. Herwegh eût réussi alors à pousser M. Freiligrath dans les voies de la poésie démocratique, était-ce pour sa cause un allié bien puissant que ce poète arraché par la vanité aux études

paisibles, et devenu tribun par complaisance? Et que dire du parti conservateur? Comment a-t-il pu croire que M. Freiligrath lui serait jamais d'un grand secours? Comment n'a-t-il pas prévu l'éclat inévitable qui devait rompre un jour cette ridicule amitié, et les rancunes très légitimes que lui garderait le brillant écrivain? Il n'a réussi, en effet, qu'à faire au jeune poète une sotte et fausse position. Je ne reproche pas à M. Freiligrath la pension qu'il a acceptée; je lui reproche, et surtout à ses protecteurs, les embarras qu'il s'est créés et les fautes qu'il a été entraîné à commettre. En continuant paisiblement les travaux qui avaient commencé sa réputation, il montrait que la faveur du roi était venue trouver un poète digne d'estime, un honorable artiste, mais qu'elle n'était point la récompense d'un engagement contraire à la dignité de la Muse. Cet engagement, j'en suis bien sûr, n'existait pas; mais on put croire qu'il avait été conclu, et M. Freiligrath autorisa de tels soupçons le jour où, sans motif sérieux, sans conviction décidée, il se jeta dans ces luttes qui n'étaient pas faites pour son talent, et injuria en termes pleins d'amertume M. Herwegh et son parti. Rangé parmi les défenseurs de la politique du roi de Prusse, il se croyait engagé, bien que malgré lui, à combattre les adversaires du pouvoir; d'un autre côté, il était interpellé doucement par l'auteur des *Poésies d'un Vivant*, et l'embarras de ce rôle singulier devenait chaque jour un tourment plus cruel pour cet honnête et pacifique artiste. Un jour donc, il rompit tout à coup son silence, et sans y être poussé par une conviction forte, agité seulement par une sorte de colère fébrile, il écrivit contre M. Herwegh cette moqueuse diatribe dans laquelle on sent bien plutôt le dépit, la mauvaise humeur, l'inquiétude d'une situation fausse que la vivacité sincère d'une opinion ardemment embrassée. C'était le lendemain du jour où M. Herwegh, ébloui par le succès de son livre, troublé par son voyage à Berlin, enivré d'ovations, de fêtes, de banquets, écrivit au roi de Prusse de si étranges gasconnades. C'est à cette fastueuse épître que répond M. Freiligrath; la pièce est intitulée : *Une Lettre*.

« Quel voyage! quelle course triomphale à travers le monde! quel éclat de torches depuis Zurich jusqu'à Berlin! du fond des cœurs, et aussi du fond des cuisines, l'encens montait vers toi. Les propos de table venaient, par pelotons, frapper bruyamment tes oreilles.

« Nouveau saint George, tu allais, libre et fier, à travers l'Allemagne, cherchant, pour l'égorger, le dragon de la tyrannie. Comment donc se fait-il que le monstre siffle encore sans crainte? n'aurais-tu pas d'aventure, dans l'ivresse du festin, laissé passer l'heure propice?

« Ah! fier dictateur, comme ton sceptre s'est vite brisé! L'agitateur n'est plus; que reste-t-il? Un Souabe. Quoi! ta fleur est déjà flétrie! Ta couronne, pauvre ami, pend déjà de travers sur ton oreille! C'est toi-même qui as écrit pour ta gloire la lettre perfide qui l'a tuée.

« Maintenant, philistins et envieux peuvent mettre la main sur toi. « Voilà, voilà le vivant! il s'est frappé de mort! » Ah! celui que pare le vêtement de la célébrité doit le garder avec soin, comme une neige sans tache. Tu l'as trop prouvé : c'est la gloriole qui flétrit la gloire.

« Si quelqu'un se dit le défenseur de nos libertés, que ce soit un soldat éprouvé déjà, et qu'il prenne garde, au lieu de la chose publique, de ne nous donner jamais que son moi. Quand la lutte est sérieuse, quand on brise des lances pour la cause de tous, qu'il n'aille point, ce glorieux, prendre en main la lance de l'orgueil.

« Celui qu'on a accueilli comme toi avec la coupe de l'honneur, comment a-t-il pu y trouver la folie au moment où tout un peuple buvait à sa santé? O honte! tomber dans l'ivresse, la bouteille à la main! et bégayer, au milieu des fumées du vin, les malédictions du ridicule!

« Ce fut là ton sort!—Le héros peut tomber avec honneur dans le bruit de la bataille. Autrefois et aujourd'hui, bien des citoyens sont partis pour l'exil; mais autour d'eux, dans la foule, point de cris, point de reproches; leur étoile s'éteignait au ciel, noblement et sans se flétrir.

« Si la corde liait leurs mains, la liberté leur tendait les siennes. Le regard sombre de leurs amis ressemblait au feu de la torche qui va mourir. Les fronts étaient chargés d'orages; les murmures s'échappaient sous les visières baissées; la colère mal contenue grondait. Ah! s'il en était de même avec toi!

« Toi! c'est un bruit sourd, à peine saisissable, qui te suit, comme il suit le stupide faucheur. Quel bruit! le tremblement de la végétation sur le jeune arbre de la liberté, le bruit des feuilles et des fleurs qui le paraient si gracieusement, et que ta faulx, grand Dieu! a brisées presque toutes d'un seul coup!

« Ainsi tu vas!—Ce que j'ai dit sonnera durement peut-être à tes oreilles; mais celui qui a injurié Arndt a mérité le même traitement. Tu disais que le vieux géant était trop vieux pour nos luttes; tu n'as prouvé qu'une seule chose, c'est que tu es trop jeune.

« Adieu donc! — mais que ce soit pour revenir cependant! La liberté peut pardonner! Rapporte-nous ton ancien honneur, rapporte-nous-le avec des chants! Fais flotter deux fois les étendards éclatans de la poésie! O poète, répare ta défaite! Pauvre Souabe, fais oublier tes sottises! »

Sans doute, les conseils que donne ici M. Freiligrath, les reproches qu'il lance si vivement, vont presque tous et parfaitement à leur adresse; mais ce n'était pas à lui peut-être qu'il appartenait de s'exprimer ainsi. Le dirai-je? il semble que l'auteur s'efforce de se donner le change à lui-même; on voit trop qu'il sent le besoin de se faire illusion; il vou-

drait croire qu'il a tout-à-fait le droit d'admonester son ardent confrère. M. Herwegh venait d'adresser au roi de Prusse une lettre emphatique, où une déclamation de mauvais goût compromettait misérablement ce qu'il y avait de sincère et de généreux dans les espérances de son parti : le poète, se sentant devenir dieu, avait substitué la vanité fanfaronne à la cause sacrée des libertés publiques; aussitôt M. Freiligrath se hâte de railler cette fâcheuse démarche du jeune écrivain, et, cela est trop visible, il croit faire oublier la faute toute différente qu'il a commise lui-même. Ce fut, au contraire, une nouvelle erreur, un nouvel engagement plus regrettable encore; c'était un pas de plus dans cette voie embarrassée où l'avaient poussé de si mesquines circonstances.

A partir de ce moment, les choses furent plus nettes. M. Freiligrath ne pouvait plus se dédire; il avait enfin accepté ce rôle que des conseillers intéressés lui insinuaient perfidement, il avait pris et agité leur drapeau d'une main à la fois tremblante et irritée. La guerre des deux poètes s'envenima d'heure en heure. Vers la même époque, un autre poète, moins connu sans doute que M. Freiligrath, mais qui n'est point sans valeur, M. Emmanuel Geibel avait reçu comme lui une pension du roi de Prusse. M. Geibel habitait, comme M. Freiligrath, sur les bords du Rhin et dans la même ville. Est-ce le hasard qui l'a voulu? étaient-ils unis d'amitié? y avait-il entre eux un commerce sincère de pensées et de sentimens? Je n'en sais rien; mais il arriva que tous deux, dans leur résidence de Saint-Goar, écrivirent presqu'en même temps contre M. Herwegh. Cette double attaque partie du même lieu, ces deux coups d'arquebuse tirés du même rempart, paraissaient indiquer un plan concerté et une sérieuse déclaration de guerre. Il fut dès-lors admis par un grand nombre que MM. Freiligrath et Geibel étaient décidément les chefs d'une poésie officielle. M. Herwegh le comprit ainsi; or, tous les ménagemens étant désormais impossibles, l'auteur des *Poésies d'un Vivant* revint sans peine à sa vivacité accoutumée, et les deux chevaliers du roi de Prusse, derrière les créneaux de Saint-Goar, eurent à subir en prose et en vers plus d'un rude et vigoureux assaut.

Ce ne fut pas seulement M. Herwegh qui accepta le défi de son adversaire; presque tous les poètes politiques prirent part à ce débat. M. Freiligrath devint l'objet de maintes railleries, les unes très acerbes, les autres moins vives sans doute, mais tout aussi cruelles pour son amour-propre. On parodiait volontiers les refrains de ses chansons orientales; M. Freiligrath avait commencé un de ses chants par ces

mots : Ah! que ne suis-je à la Mecque! M. Prutz lui dérobe ironiquement son vers pour en faire le sujet d'une pièce moqueuse. Quand M. Dingelstedt part pour Constantinople : « Quoi! vous aussi, lui disent ses confrères, vous aussi, vous allez à la Mecque! Vous voilà bientôt musulman, comme Freiligrath! » Musulman, ce n'était pas assez dire, et on va le transformer bientôt d'une manière moins humaine; le poète du désert de Sahara sera assimilé sans façon à quelqu'un des héros qu'il a chantés, ours, tigre ou dromadaire. C'est M. Henri Heine qui a imaginé cette métamorphose dans ce bizarre poème d'*Atta-Troll*, où il préludait gaiement aux hardiesses des *Poésies nouvelles*. *Ist Freiligrath kein Dichter?* Est-ce que Freiligrath n'est pas poète? dit plaisamment l'ours de M. Henri Heine dans ses mélancoliques réflexions sur la destinée des bêtes, et citant avec orgueil les noms illustres de ses confrères aux pattes velues. Les railleries continuaient sur ce ton, et chaque nouveau recueil de vers politiques apportait son épigramme cruelle ou plaisante.

Toutes ces piqûres d'épingle inquiétaient peu sans doute le jeune poète, et certes ce n'est pas pour expliquer la brusque résolution prise par lui il y a quelques mois que je rapporte de telles misères; mais à force d'être ainsi interpellé et mis en scène, M. Freiligrath devait prendre malgré lui un intérêt plus vif à ces questions du jour auxquelles les dispositions naturelles de son esprit l'auraient laissé fort indifférent. Il devait sentir combien le parti dont il avait accepté aveuglément l'influence était abandonné d'heure en heure, combien les espérances de l'Allemagne, audacieusement trompées après trente années d'attente, autorisaient les réclamations des gens de bien, et légitimaient cette opposition chaque jour plus nombreuse et plus vive. Sans doute, et ce n'est pas moi qui le nierai, il est permis à un poète, quoi qu'aient dit M. Herwegh et M. Arnold Ruge, il est permis à un artiste, à un amant studieux du beau, de ne pas égarer la Muse dans la mêlée tumultueuse; il lui est permis de dire ce que répondait le noble auteur des *Harmonies* aux vers injurieux de la *Némésis :*

> Non, sous quelque drapeau que le barde se range,
> La Muse sert sa gloire et non ses passions;
> Non, je n'ai pas coupé les ailes de cet ange
> Pour l'atteler hurlant au char des factions.
> Non, non, je l'ai conduite au fond des solitudes...

M. Freiligrath pouvait penser ainsi; mais le jour où le poète prend parti dans ces luttes du moment, le jour où il abandonne les solitudes,

où il affronte les dangers de la vie active, il est regrettable qu'il s'associe à une opinion illibérale, et qu'il combatte, au lieu de les éclairer et de les anoblir, les mouvemens sérieux, les développemens légitimes de la pensée publique. On lui pardonnerait plus volontiers les témérités et les folles aventures. M. Freiligrath dut le sentir bien vivement quand il commença à voir clair dans ces questions si nouvelles pour lui. Malgré le costume officiel qu'il avait accepté, sans trop y songer, sa pensée, au fond, était libérale. S'il avait pu se consulter lui-même, s'il avait eu le temps d'interroger sa conscience avant d'engager sa parole, il n'y a point de doute qu'il n'eût chanté la liberté et les droits de l'Allemagne. On vient de voir comment il avait été peu à peu séduit et enveloppé. « Pauvre poète! s'écriait un critique allemand quelques semaines seulement avant la conversion inattendue de M. Freiligrath, pauvre poète! le voilà affublé, bien malgré lui, d'un uniforme, et obligé de faire bonne mine à mauvais jeu! Comment il s'en tirera? c'est ce qui le regarde. Tous ses vers, ses chasses de lions, ses émirs dans le désert, son hymne à Diégo Léon, sa lettre à M. Herwegh, et ses propres chants de liberté, comment fera-t-il pour les soumettre à cette même étiquette qu'on lui impose, malgré qu'il en ait? Ce n'est pas là un médiocre embarras. » Il n'y avait qu'un moyen pour M. Freiligrath de sortir, par un coup décisif, de toutes ces déplorables incertitudes : c'était de déclarer enfin son erreur et de rompre dignement, sans colère, avec le parti qui avait compromis sa muse. Les lignes que je viens de citer étaient insérées dans un recueil littéraire (*Blaetter für literarische Unterhaltung*), le 17 septembre 1844. Quinze jours après, au commencement du mois d'octobre, M. Freiligrath publiait sa *Profession de foi*, et il ouvrait son volume par cette épigraphe d'une lettre de Chamisso, qui résume avec vérité la situation de son esprit : « Je ne suis point passé des tories aux whigs, mais, dès que j'eus ouvert les yeux sur moi, je m'aperçus que j'étais whig. »

La *Profession de foi* de M. Freiligrath est intéressante par sa franchise. L'auteur n'a pas cherché à dissimuler les vers qu'il a écrits depuis deux ans sous une tout autre inspiration; il les reproduit bravement à côté des hymnes où s'éveille enfin sa pensée frémissante. Il y a deux hommes dans ce livre, le whig d'aujourd'hui et le tory de la veille, ou plutôt, pour parler comme le poète, ce whig endormi qui s'ignorait lui-même. Ces manifestes de poésie officielle ne sont pas, après tout, aussi compromettans qu'on pourrait le craindre; excepté sa dure invective contre M. Herwegh, je ne trouve rien dans cette première partie dont un poète libéral doive se repentir très vivement.

Si M. Freiligrath s'est exécuté de bonne grace, si sa confession a été franche et complète, s'il a imprimé dans son recueil toutes les pièces publiées çà et là dans les journaux pendant les deux années qu'on lui reproche, son crime, en vérité, n'est pas irrémissible. Sa plus grande faute sera toujours, comme nous l'avons dit, de s'être laissé engager, par faiblesse, dans des embarras ridicules, et le plus fâcheux souvenir de cette faute, ce seront les strophes cruelles lancées avec tant de violence contre un homme qui adoucissait sa voix pour lui parler, et qui voulait, par des railleries aimables, par une ironie permise, l'attirer peu à peu dans les rangs de la liberté. Le poète a expié ses torts en réimprimant cette diatribe à côté des pièces nouvelles qui en feront mieux ressortir l'amertume factice; c'est la punition qu'il s'est infligée à lui-même. Du reste, dans cette première partie, dans ce recueil tory, je ne rencontre, avec les vers contre M. Herwegh, que des pièces, un peu pâles peut-être, mais inoffensives, et où n'éclate aucun sentiment que doive répudier la muse convertie de M. Freiligrath. C'est un hymne sur l'exécution de Diégo Léon, ce sont des strophes écrites, il y a deux ans, à propos de la mort récente de Charles Immermann; c'est une pièce intitulée *les Vents*, dans laquelle le poète, en comparant le souffle de la liberté à une douce haleine de printemps, à une tiède matinée de mai, semble maudire les vents irrités qui rugissent autour de lui et condamner la muse orageuse de M. Herwegh. C'est encore une élégie fort belle sur la poésie romantique; le poète la rencontre aux bords du Rhin, dans les tours en ruines, dans les cimetières abandonnés; ce fantôme pâle, éploré, cette femme en deuil, c'est elle! Elle pleure un monde qui n'est plus, elle, veuve du moyen-âge. Le poète se jette à ses genoux, il l'implore, il lui demande quelques-unes des mystiques extases que ne connaît pas la bruyante activité du monde moderne. Vous croiriez que le rêveur renonce ici à l'esprit de son temps, et que c'est là une des pièces qui inquiétaient et irritaient ses confrères; mais, non, il s'arrache bientôt aux séductions du passé et rentre dans la vie. Voilà, si l'on veut, une transition, et nous sommes amenés tout naturellement à la seconde partie du volume. Le trouvère a dit adieu aux ombres décevantes du moyen-âge; la nuit mystérieuse de cette poésie voilée s'efface par degrés dans son imagination; l'aube blanchit déjà le sommet des collines, tout est prêt pour la journée nouvelle.

Bon Matin, bon Jour, c'est le titre même de la fraîche et gracieuse pièce qui ouvre la seconde partie, la partie importante, sérieuse, du livre de M. Freiligrath. La nuit, sur les bords du Rhin, est peuplée de

fantômes trompeurs; mais quand le jour se lève, il faut, malgré les enivremens mystiques de la nature, malgré les incantations de l'ondine qui attire le pêcheur au fond des eaux, il faut secouer ce sommeil perfide, et féconder en soi les vigoureux instincts de la pensée moderne, comme ce grand fleuve qui porte la vie dans les riches vallées. M. Freiligrath sera le poète des contrées rhénanes; ce sera son rôle dans le chœur des poètes où il vient prendre sa place. Sur cette grande ligne du Rhin où les principes du monde nouveau ont pénétré avec l'épée, dans ces sillons vivaces d'où on n'a pu arracher complètement les semences que nous y avons jetées, dans ces nobles villes qui gardent toujours, quoi qu'on puisse dire, la visible empreinte de 92, le poète n'est-il pas admirablement placé pour chanter? Là, les grandes idées naissent d'elles-mêmes, et avec une netteté, avec une précision bien rares en Allemagne. Le souffle de la révolution est encore là. Au lieu des cris de guerre, au lieu des proclamations emphatiques qui défraient le volume éloquent, mais bien pauvre d'idées, de M. Herwegh, j'aperçois dans les strophes de M. Freiligrath des doctrines nettes, décidées, des principes de droit et de justice qui m'attirent. J'y vais tout droit pour marquer le caractère de son livre. Quoiqu'il combatte souvent et avec aigreur l'influence française, il la subit à son insu, et, qu'il le sache, il lui doit ses meilleures inspirations. La tribune qu'il a choisie sur les bords du Rhin, sur un sol remué par nos armes et nos idées, cette tribune est la plus noble qu'il y ait en Allemagne; il suffit d'y élever la voix pour réveiller les glorieux échos.

Je trouve d'abord dans le recueil de M. Freiligrath une forme très heureuse et qui ne s'était pas encore rencontrée chez les poètes politiques de son pays. Ce sont ces ballades vives, dramatiques, d'un dessin ferme, d'une couleur brillante, qui lui servent à mettre en relief les idées qu'il défend. Presque tous ses confrères, M. Prutz, M. Hoffmann, M. Dingelstedt, M. Herwegh, aiment à se répandre en imprécations; ce ne sont que dithyrambes, odes pompeuses, invocations bruyantes, cris de bataille. Il y a là beaucoup plus de tapage que de vraie poésie. C'est le vacarme d'une musique militaire dont tous les instrumens ne sont pas d'accord. M. Hoffmann joue du fifre et agite ses grelots; M. Prutz bat la grosse caisse d'un bras vigoureux; M. Herwegh, pour imiter les Germains d'Arminius, chante un bardit avec accompagnement de lances et de boucliers. Ce chœur d'opéra-comique est fatigant, s'il se prolonge trop, et l'on regrette que beaucoup de vrai talent soit ainsi dépensé en lieux communs et en déclamations. L'année dernière, à propos des *Poésies d'un vivant*, j'indiquais à M. Herwegh

certaines chansons de Béranger, où des sujets analogues aux siens sont traités avec un art dont les poètes politiques d'Allemagne ont grand tort de se croire dispensés. Je lui rappelais cette belle ballade des *Contrebandiers*, dans laquelle les sentimens exprimés chez M. Herwegh par une vaine et bruyante rhétorique sont rendus avec tant de vie, de mouvement, d'originalité. Eh bien! je trouve chez M. Freiligrath plusieurs essais fort heureux de cette poésie plus haute qui manque à ses devanciers, et à laquelle cependant plus d'un parmi eux serait digne d'atteindre. Au lieu de répéter en des variations interminables le thême, le motif adopté, le poète s'est exercé à une composition vive et nette; il a essayé de mettre en relief, par quelque tableau habilement imaginé, les idées qu'il veut répandre. Ce sont des ballades, des élégies, de petits drames, courts, nets, bien conduits, bien terminés, et d'où la pensée jaillit avec lumière. Ce talent de composition que M. Freiligrath avait montré d'abord dans des peintures chargées de couleurs trop fortes et que n'illuminait aucune idée, il l'applique cette fois aux sentimens nouveaux qui l'animent. On peut vraiment louer sans réserve cinq ou six ballades de ce genre, en regrettant seulement que l'auteur abandonne si tôt, et pour ne plus la retrouver, l'heureuse veine qu'il a découverte. M. Daniel Stern a indiqué ici, d'une main délicate, la douce et triste ballade de *Rübezahl;* je n'ai rien à ajouter, mais je signalerai les autres pièces qui viennent se joindre à cette élégie lugubre, et forment avec elle un chœur désolé dont les plaintes pénétreront plus avant que les rimes sonores des couplets belliqueux.

C'était une excellente idée de nous peindre d'une manière si dramatique et si naïve les malheurs de la Silésie, la détresse du peuple, l'affreuse misère des pauvres tisserands. L'enfant de l'ouvrier a entendu conter, hier soir sans doute, la vieille légende de Rübezahl, du bienfaisant génie de la montagne, et le lendemain, en portant sa toile à la ville, il s'arrête dans la bruyère, il appelle le bon génie, le sauveur du pauvre paysan : « Rübezahl! Rübezahl! Il va venir, pense-t-il; il m'achètera ma toile, car nous ne sommes pas des mendians, nous ne demandons que le salaire de notre ouvrage. Si cette toile lui convient, il en voudra d'autres, et nous en avons de si belles à la maison! Alors mon père ne jurera plus; ma mère ne sera plus si triste, si désolée. Rübezahl! Rübezahl! » Il appelle toujours, mais Rübezahl ne vient pas, et l'enfant découragé, désespéré, éclate en sanglots qui fendent le cœur, car à qui se confier maintenant? à quel sauveur s'adresser si Rübezahl lui-même abandonne le pauvre tisserand? Il y a dans tout

ce tableau une émotion irrésistible, et puis, voyez l'intérêt puissant de ces plaintes si légitimes et comme elles deviennent plus douloureuses dans cette bouche naïve! Puisque les pères ne peuvent obtenir justice, le poète fera parler les enfans, il les enverra demander secours aux puissances mystérieuses, aux gnomes de la bruyère, aux anges du paradis, et des voix monteront de toutes parts pour protester contre la misère et l'oppression. Je retrouve la même intention dans une pièce moins belle peut-être, moins dramatique, mais qui emprunte un intérêt tout aussi douloureux aux funèbres circonstances qui l'ont inspirée. C'est l'élégie que l'auteur a intitulée *Une Ame, Eine Seele*. Vous venez de voir l'enfant du pauvre, le fils du fabricant de toile, demandant au bon génie de la bruyère le salaire de la semaine, un peu d'argent, un peu de pain, pour son père qui a tant travaillé, pour sa mère qui se lamente. Cet autre enfant que l'auteur met en scène ne demande pas du pain, il demande le bon droit, la justice, la liberté. Son père a été jeté en prison, dans un duché d'Allemagne, sur on ne sait quelle vague accusation de complot. C'était pourtant un homme éminent, un publiciste, un jurisconsulte distingué, un professeur de l'université de Marbourg. Au mépris des plus simples règles de l'équité naturelle, on l'a laissé au cachot pendant cinq ans, sans le vouloir juger. Il faut dire, à l'honneur de ce pays, l'universelle indignation que soulevèrent ces procédures monstrueuses. Les défenses, les consultations, se succédaient sans relâche; les jurisconsultes les plus vénérés protestèrent avec force contre ces honteuses violences; une fois, ce fut M. Mittermaier, l'ancien président de la chambre des députés du duché de Bade, et la consultation du célèbre professeur ne fut ni la moins énergique ni la moins redoutable. Vains efforts! le cri de la conscience publique était insolemment dédaigné. Il eût fallu ici un Voltaire : la plume intrépide qui réclamait pour Sirven et Labarre contre l'iniquité de son temps n'eût pas été inutile pour rappeler la notion du juste à ces tribunaux secrets, à cette magistrature dépendante. Ces puissances occultes sont terribles; rappelez-vous l'archiduc des chats-fourrés dont Rabelais a dessiné l'effrayant portrait. Puisque nul n'a réussi, ce sera un enfant qui parlera; mais à qui s'adressera-t-il? A Rübezahl? au bon génie de la légende? Non, à Dieu, au ciel, aux grands hommes de la patrie qui, entrés déjà dans une vie meilleure, habitent les sphères célestes. Il montera au ciel, et peut-être les sauveurs invoqués par lui seront-ils moins sourds que Rübezahl. Écoutez; c'est une triste et touchante histoire. Tandis que M. Jourdan, épuisé par cette longue captivité, attend sous

les verrous l'heure du jugement qu'il sollicite et que l'Allemagne entière réclame pour lui, sa femme et ses enfans demeurent privés de toutes ressources, et sans les secours de la bienfaisance publique, cette détresse allait aux dernières extrémités. Cependant un des enfans de Jourdan, une toute jeune fille, vient de mourir l'an dernier au milieu de cette effroyable misère. C'est elle que le poète conduit au ciel dans l'assemblée des grands citoyens du pays, et celui qui la reçoit, à côté de Schiller, à côté de Schubart, c'est le fier et courageux Seume, né, comme Jourdan, dans le duché de Hesse, et exilé, il y a cinquante ans, par ceux qui emprisonnent aujourd'hui le noble publiciste.

« Une jeune ame s'envola vers le ciel; d'un vol léger elle monta; c'était presque un enfant encore, pure, sans tache; elle entra timidement par les portes d'or.

« Ah! c'est la fille du patriote. » Un murmure court çà et là dans la nue. Parmi les morts d'Allemagne, les meilleurs se lèvent et s'empressent à sa rencontre.

« Voici venir le noble et ferme Seume, l'homme de la liberté et de la poésie; Schiller se hâte à travers les lumineux espaces; puis Hutten, puis Schubart. — Tous, tous, ils arrivent.

« Ils la contemplent avec une ineffable douleur, ils la saluent (ah! combien d'amour, de respect et de douceur!), et, sans dire un mot, leurs regards inquiets interrogent son visage, son douloureux sourire.

« Mais elle, elle incline la tête, elle baisse les yeux, elle reste là, tremblante et brisée; de chaudes larmes coulent de ses yeux, que n'a pu fermer la main paternelle.

« Voyez alors le noble Seume, comme son poing tremble malgré lui! Comme les veines se gonflent sur le front large et sombre de Schubart!—La liberté n'existe que dans le royaume des songes, dit Schiller plein d'une colère amère.

« Mais Seume : « Jeune fille, console-toi! la mort aussi, tu le sais, est un libérateur! Qu'ils bâtissent des prisons, qu'ils forgent des chaînes; ton père sera libre avec les hommes libres.

« Libre, vers moi, vers nous, il viendra un jour. Lui aussi, il sera mort pour la patrie! Lui aussi, il sera une lumière sacrée vers laquelle, durant la tempête, les Allemands élèveront leurs cœurs et tendront les mains.

« Avec quel orgueil son ame épuisée se reposera! Ce sera son premier repos, je le sais! Prie pour qu'il meure! prie, enfant! Je connais les puissans dont l'iniquité a brisé ses forces.

« Ceux qui le tiennent dans l'étroit cachot sont ceux qui me poussaient jadis, loin de ma patrie, dans l'immense univers. C'est la même race de tyrans. Ne t'a-t-on point parlé de Seume, qui s'embarqua pour la Nouvelle-Hollande?

« Prie donc pour que bientôt, aux bords du Lahn, l'herbe nouvelle joue et serpente sur un tombeau. La place de ton père est ici, près de Hutten. Fille de Jourdan, prie, et sois consolée! »

Assurément, de tels vers, de telles plaintes, animées par un sentiment si légitime, doivent servir énergiquement les intérêts les plus vifs de la cause libérale. La question de la publicité des tribunaux est une de celles que le parti constitutionnel doit ramener sans cesse, avec force, avec persévérance, avec la ferme volonté d'obtenir justice; or, ces peintures simples, vraies, qui ne sont que l'expression sentie de douleurs hélas! trop réelles, aideront beaucoup à populariser cette cause sacrée. Quand le poète aura touché les cœurs, quand il aura porté partout ces tableaux lamentables, le devoir des jurisconsultes sera plus facile; ils trouveront dans le sentiment public une sympathie plus directe, une plus vigoureuse assistance. Voilà un bon exemple, une excellente direction à suivre, et, dans le cercle de la poésie politique, le plus heureux, le plus efficace, le plus noble emploi de la Muse.

Je citerai une autre ballade d'un intérêt moins élevé, mais qui, par sa forme vive et tragique, signale bien douloureusement aussi les vices d'une législation inhumaine. Que les tribunaux soient secrets et dépendans, que des procédures irrégulières puissent se conduire dans les ténèbres et échapper au contrôle de l'opinion, que l'accusé ne soit pas protégé par la publicité des débats et qu'il ne trouve pas dans le pays un tribunal supérieur, je veux dire la conscience publique, vigilante, attentive et prête à juger le juge, c'est là sans doute un mal épouvantable et auquel je ne voudrais pas comparer le mal dont je vais parler; mais si, dans certaines parties de la législation, dans la police des campagnes, il est permis à l'obscur agent du pouvoir de se faire immédiatement justice, d'être à la fois et sur-le-champ juge et bourreau, de punir à main armée celui qui enfreint la loi, comment ne pas s'indigner d'une telle barbarie? Comment ne pas flétrir en les signalant ces abominables traditions de la justice féodale? L'artisan qui n'a plus d'ouvrage, celui de la Silésie, par exemple, le tisserand dont le fils invoquait tout à l'heure le bon Rübezahl, le pauvre paysan dont la famille meurt de faim sort de sa hutte, le fusil sur l'épaule; il entre dans la forêt, il voit un sanglier et tire. Souvent ce sera le fermier, le laboureur, dans son propre champ. S'il chasse en fraude, sans doute il est coupable, et l'amende ou la prison le punira. Cependant le garde l'a entendu, il accourt, et, comme le braconnier se sauve à toutes jambes, voilà le forestier qui ajuste le

fuyard et l'étend mort au coin du bois, dans son champ, à cent pas de sa cabane. C'est là une abominable histoire; où cela se passe-t-il? Au moyen-âge? chez le seigneur féodal? chez le baron du mont et de la plaine? Non, cela est arrivé hier, avant-hier, cela arrivera demain. Où donc? En Allemagne. Et rien n'est plus régulier; le forestier n'a point commis de meurtre, il n'a pas assassiné ce pauvre homme; il a fait son devoir, et la loi l'absout d'avance. A coup sûr, il est permis à l'écrivain de flétrir cette législation sans pitié, ces vestiges d'une barbarie qui n'est plus, et d'invoquer pour le coupable l'exercice régulier de la justice. Il ne faut pas, je le sais, inventer des maux imaginaires, soulever le pauvre contre le riche, le faible contre le puissant : ce n'est pas la mission de la Muse d'irriter les passions mauvaises; mais quand le mal est public, quand la loi est barbare, quand elle autorise de tels désordres et que ces violences ont été répétées plus d'une fois, il ne faut pas non plus que le poète craigne le reproche de déclamation, et si sa plainte est noblement exprimée dans un petit drame énergique, sincère, animé d'une généreuse pensée, tous les gens de bien l'approuveront, tous les cœurs honnêtes s'indigneront avec lui. Voici les vers de M. Freiligrath.

« Triste et silencieuse matinée! les feuilles frémissent doucement; le cerf a conduit ses petits sur la lisière du bois; sur la lisière du bois, dans les sillons ensemencés. Il est là, debout, fouillant du pied la terre. Cependant derrière les buissons sont assis les paysans, le père avec le fils.

« Le vieux tient en main son fusil rouillé. — Un cerf! un cerf dix-cors! Morbleu, garçon, tire-moi ce coup-là. — L'enfant presse la détente. Voilà un habile tireur : le cerf dix-cors est tombé.

« Les petits se sauvent: — Bravo! — dit le père; il s'élance et appuie son genou sur la bête renversée. — Eh! garçon, c'est un coup de maître! Vois donc, juste à l'épaule. C'est Dieu qui bénit notre champ; le cerf ne s'engraissera plus dans nos sillons.

« Il n'a plus besoin de grains, il ne brisera plus nos blés. Eh bien! à quoi t'amuses-tu là, Frédéric? Vite, donne-moi la corde. Bien, les pieds liés l'un contre l'autre. Touche donc, il est déjà froid. — Or, avec sa suite et ses chiens, voilà le garde qui sort de la forêt.

« Le garde! que Dieu les protège! Il connaît tous les sentiers. N'importe, les deux paysans ne font qu'un saut et s'enfuient; le fusil est resté à terre. Le garde court aussi : — Arrête, canaille! leur crie-t-il, qu'ai-je besoin du fusil? ce sont les tireurs que je veux.

« Peine perdue! Alors il appuie son arme contre sa joue et vise; il vise ferme, froidement, long-temps : sur qui? sur des hommes, sur des hommes en fuite? N'importe! il presse une détente. Dieu! c'est là du bonheur! le vieillard tombe; il a été atteint à la nuque.

« Le voici donc, mourant, couché dans le champ d'orge qui lui appartient. Son cœur se brise; il soupire, il étouffe. Le sang qui s'échappe sous ses vêtemens tombe dans le sillon, sur la semence; il coule tout fumant sur les mottes de terre. Que pense l'alouette de tout cela?

« Elle reposait dans son nid paisible; tout à coup le sang y pénètre. Alors elle s'envole, gazouillant un air de fête, et emportant du sang sur ses ailes. Elle le fait briller devant Dieu aux rayons du soleil, et puis le secoue en babillant sur la cime des épis.

« Pluie féconde! rosée précieuse! c'est la bénédiction de l'alouette qui fait prospérer la semence. Il en tombe des gouttes aussi sur l'enfant qui trépigne au milieu du champ, et tient son père embrassé en poussant des cris furieux.

« — Va-t-en, garçon; pourquoi embrasser ce corps qui se raidit? Va-t-en, plus de pleurs. Vois donc : il est déjà froid. Ne colle plus ta bouche rose sur ces lèvres toutes bleues. Regarde : voici déjà les chiens qui accourent haletans. Dieu tout-puissant! c'est l'hallali!

« Ainsi, sur le même carré de terre, ils sont là couchés, l'homme et le cerf! Cependant la chasse continue dans la forêt; bêtes fauves, bêtes noires sont poursuivies; c'est une grande chasse à courre. Le garde siffle et rit; pourquoi pas? Il a exécuté les lois de la chasse!

« C'est pour cela qu'il ne s'attriste point de la douleur terrible de l'enfant. On oubliera le paysan, on mangera le cerf. Pour lui, il aura peut-être la médaille; oui, la médaille, cela manquait vraiment! Quant à cette canaille de Frédéric, on le jettera dans un cachot.

« Le voyez-vous, sombre et collé contre les grilles? Un ménétrier est à la porte; il chante (l'enfant en a frémi!), il chante sa chanson aux passans : « Vive tout ce qui croît fièrement et librement sur la terre! vive la forêt et « la plaine! vive la chasse et le chasseur! »

C'est encore là un tableau vif et net, une touchante plaidoirie, une pétition éloquente. Tout ce qui pourrait ressembler à de la déclamation a été prudemment écarté. Les choses parlent d'elles-mêmes. On a vu la joie naïve du paysan, le cerf qui tombe, puis tout à coup le forestier qui paraît, nos gens qui prennent la fuite, et ce fusil du garde long-temps et froidement ajusté : sur qui? grand Dieu! — c'est la seule réflexion que se permette le poète, c'est le seul instant où il entre en scène, — sur un homme désarmé qui se sauve, et enfin la mort du vieillard, son fils éperdu, et le garde qui s'en va en sifflant. N'aimez-vous pas aussi ce dernier trait pour achever le drame, cette moralité, cette protestation glissée innocemment, le joueur d'orgue arrêté devant la porte de la prison et chantant la liberté de la plaine et de la forêt, et la chasse et le chasseur? C'est au nom de l'humanité que le poète a parlé : il n'y a pas là, Dieu merci, de système social,

on ne conteste pas les devoirs réciproques des hommes réunis en société, les conditions nécessaires du droit commun, on ne réclame pas l'irrégulière indépendance de l'état de nature; mais cependant, comme ce souvenir naïf des libertés primitives, évoqué dans un vieux refrain populaire, ajoute ici par le contraste à l'émotion très légitime que le poète a voulu produire! Je ne sais si je m'abuse, mais je crois que ces sortes de ballades sont, dans la poésie politique de l'Allemagne, une nouveauté habile et hardie, une bonne et franche inspiration. Béranger a chanté aussi le braconnier, et sa pauvre femme qui traîne ses trois enfans dans les bois, tandis que le mari est sous les verrous; il a chanté Jeanne la rousse, avec quelle grace, on le sait, et de quelle voix attendrie!

Un enfant dort à sa mamelle,
Elle en porte un autre à son dos;
L'aîné qu'elle traîne après elle
Gèle pieds nus dans ses sabots.
Hélas! des gardes qu'il courrouce,
Au loin le père est prisonnier.
Dieu! veillez sur Jeanne la rousse;
On a surpris le braconnier.

Le sujet pourtant n'est pas tout-à-fait le même. Il devait y avoir quelque chose de plus dans l'écrivain allemand, sous une législation bien différente. Ce ne pouvait plus être seulement la sympathie involontaire du poète pour le braconnier, le contrebandier, le bohémien, pour tous les révoltés et leur libre vie. Au lieu de cette sympathie tout idéale, laquelle est bien de mise en poésie, il fallait qu'on trouvât dans ses vers un sentiment très réel, une protection vigoureuse et directe, et que le poète osât dénoncer le crime d'une loi inique. M. Freiligrath y a réussi, et nous lui souhaitons de persister dans cette voie. Cette défense du droit mérite que des écrivains tels que lui y consacrent leur talent. C'est là de la poésie politique, démocratique, dans le meilleur sens du mot; je veux dire une poésie librement inspirée, passionnément sensible aux maux de l'humanité, et dont les accens généreux doivent servir la cause sainte du bien et de l'honnête. Il est permis peut-être de louer avec quelque vivacité cette direction salutaire de la pensée, car aujourd'hui, au milieu des paradoxes d'une littérature épuisée, l'amour simple du vrai, loin de ressembler à un lieu commun, a presque l'attrait d'une nouveauté courageuse. N'avons-nous pas vu dernièrement un romancier aux abois entreprendre une tâche toute contraire? En France, cinquante années

seulement après 89, il s'est trouvé une plume pour calomnier ce peuple des campagnes, cette race forte, active, patiente, dont le poète allemand a chanté la détresse. Un pamphlétaire prétentieux a accumulé dans des pages sans vergogne je ne sais quelles horreurs nauséabondes; il lui a paru piquant d'injurier en face cette société nouvelle qui est notre mère, et les efforts patiens des classes pauvres, et ce bienfait de l'égalité si chèrement conquis; il a peint une réunion d'escrocs, une caverne de bandits, et cette belle œuvre, il l'a intitulée : *les Paysans*. Je m'arrête : de tels outrages à l'esprit moderne, aux principes dont nous vivons, suffiraient pour décréditer l'écrivain qui s'en charge. On ne discute pas de telles inventions, on ne les réfute pas, mais on relit avec plus d'amour une strophe de Beranger, et, je rougis en traçant ces mots, là-bas, au-delà du Rhin, chez un peuple que nous précédions jadis, la ferme protestation d'un poète à peine connu en devient plus noble et plus belle.

Les pièces plus spécialement politiques se rencontrent en grand nombre dans le recueil de M. Freiligrath, mais elles sont de valeur fort inégale, et l'on regrette que l'auteur ne se soit pas appliqué plus souvent à présenter sa pensée sous cette forme vive et nette qui convient à son imagination. Dans la ballade, c'est un maître; en général, il est moins à l'aise dans la haute poésie lyrique. Son haleine est courte; l'enthousiasme de sa pensée n'est pas toujours assez vigoureux pour le soutenir long-temps dans ces périlleuses régions. Je signalerai toutefois plusieurs pièces vraiment belles. L'hymne intitulé : *la Liberté! le Droit!* (*Die Freiheit! das Recht!*) se recommande par le développement habile d'une noble idée. L'auteur n'est plus guidé par cette forme du récit, du tableau vif et dramatique où il excelle, et pourtant son inspiration, cette fois, n'a pas faibli. La manière dont il chante la liberté est sérieuse et pleine d'élévation. La liberté pour lui ne peut être séparée du droit. La liberté! la justice! il les aperçoit comme deux sœurs, deux compagnes célestes qui se tiennent par la main. Dès que l'une arrive, l'autre n'est pas loin; dès que le sentiment du droit s'est emparé de la conscience d'un peuple, la liberté lui apparaît aussi et l'appelle. C'est pour cela que le poète est confiant et qu'il chante avec calme cette liberté tant désirée. Toutes ces idées sont nobles et sérieuses; une pensée élevée et précise remplace ici les vagues déclamations, la rhétorique accoutumée des tribuns. Ce manifeste acquiert d'ailleurs une valeur nouvelle au milieu des pièces qui l'entourent; on dirait le commentaire réfléchi et très poétique cependant de ces touchantes ballades où M. Freiligrath dénonçait une

législation coupable. Qu'il chante donc le droit commun; que lui et tous ses amis, poètes et publicistes, éveillent le sentiment du juste dans l'ame des nations allemandes; qu'ils signalent partout les traces de la vieille iniquité féodale; que l'idée du droit enfin apparaisse, et que la liberté l'accompagne!

Il y a beaucoup de grace et de fraîcheur dans l'hymne consacré à l'arbre de l'humanité, à cet arbre puissant où tant de fleurs, l'une après l'autre, ouvrent au soleil leurs belles corolles. Le poète attend avec impatience l'instant béni où la fleur d'Allemagne embellira aussi l'arbre immortel. Chacun des peuples de la terre, chacune de ces fleurs sacrées s'est épanouie à son heure; l'esprit du monde, comme un souffle printanier, mûrissait la sève dans la tige, et à la lumière féconde de la liberté elles s'ouvraient enfin pour prodiguer leurs trésors. Mais, hélas! combien de fleurs attendent encore aujourd'hui ce rayon divin! La sève monte, le bourgeon tremble, la fleur s'agite sous son enveloppe; quand luira le soleil qui doit briser ses liens? Ici le chant du poète s'élève à Dieu comme une prière; l'espérance adoucit sa plainte; c'est l'hymne du laboureur dans une matinée de printemps. Et devançant la bénédiction qu'il appelle, il décrit déjà, comme s'il la voyait, cette fleur nouvelle, cette fleur merveilleuse, qui s'épanouira bientôt sur l'arbre de vie.

La muse de M. Freiligrath n'a pas toujours cette calme sérénité; il y a place çà et là dans ses vers pour des tableaux effrayans et des cris de vengeance. La scène intitulée : *Dans une Maison de Fous* (*Im Irrenhausse*), est une invention assez vigoureuse, un peu exagérée pourtant, un peu emphatique, et qui devra sembler telle, si je ne me trompe, même en un pays où la censure soulève tant de légitimes haines. C'est le censeur, en effet, que le poète fait comparaître à son tribunal, et la situation où il le place, les crimes dont il le charge, l'effroyable châtiment qu'il lui inflige, fournissent à sa plume l'occasion d'une peinture sombre et lugubre. Le censeur, celui qui flétrissait la pensée, celui qui avait reçu charge de mutiler les manifestations de l'esprit, le censeur est devenu fou. Des images terribles courent devant ses yeux; tout ce qu'il a outragé, tout ce qu'il a voulu anéantir, la vérité, la liberté, la justice, l'entourent comme des fantômes irrités, et viennent se venger de lui. Ce ne sont pas les furies de l'antiquité, ce sont les messagers de la société moderne, les anges de la loi nouvelle, qui viennent le frapper au visage avec leurs épées flamboyantes. Il y a là beaucoup de vivacité, d'énergie, de colère, et tout un appareil singulièrement dramatique. Quand le poète regarde dans

la cellule du fou, celui-ci est debout, tout droit, immobile comme une statue de pierre. Pas un signe, pas un mouvement. Son regard étincelant est fixe comme celui de Macbeth quand l'ombre de Banco se dresse devant lui. Puis la vie éclate tout à coup dans cette pierre froide; les vengeurs qu'il apercevait de loin s'approchent et l'entourent, il voit briller des épées, il voit s'agiter des flammes; la lutte commence. Il croyait les avoir bien tués : puisqu'ils réssuscitent malgré tant de coups dont il les a frappés, cette fois sa main sera plus ferme; mais les anges sourient gravement, et lui disent qu'on ne tue pas l'esprit. Sa raison s'égare de plus en plus, il s'emporte en imprécations, en blasphèmes, il veut anéantir une fois pour toutes cet ennemi qui toujours reparaît; alors la Vérité lui flagelle le visage, et il tombe sur son lit en demandant grace. « Silence! dit le poète, ne le jugeons pas; ce malheureux n'était qu'un instrument. Il n'y a de place en mon cœur que pour la pitié. » Le tableau tracé par l'auteur est plein de poésie; je crois cependant qu'il a mis trop de colère dans ses peintures. Le drame est trop vif; M. Freiligrath a dépensé inutilement une énergie qui aurait été mieux employée ailleurs. Tout esprit juste y doit sentir une exagération qui le blessera. Malgré toutes les haines qu'elle provoque, malgré le mal qu'elle fait, la censure, même en Allemagne, n'a plus cette puissance cruelle que le poète a éloquemment châtiée, et ce n'est pas sur ce ton qu'il faut la poursuivre. Aux plus mauvais jours de l'ancienne société, sous la tyrannie religieuse, quand le censeur avait le bourreau pour auxiliaire, quand le bûcher attendait le livre et l'écrivain, ces fortes images n'auraient rien dit de trop. Si, au lieu du censeur de Cologne ou de Berlin, vous me montrez dans cette prison le persécuteur de Bruno ou de Galilée, le président de ce parlement qui a brûlé Vanini, certes j'approuverai cette vigoureuse peinture, je comprendrai ces remords sanglans qui l'agitent, ces visions épouvantables qui le viennent assaillir, et ce fouet de lumière avec lequel la Vérité flagelle le visage du meurtrier me représentera l'avènement prochain, la prochaine victoire de cet esprit nouveau qu'il a voulu tuer. Toutes ces inventions placées en leur lieu, éclairées du jour qui leur convient, pourront être vraiment belles, et l'auteur aura le droit de rappeler, comme il le fait, ce grand souvenir poétique de Macbeth et de Banco. Mais aujourd'hui, avouons-le, les choses sont un peu changées. Le formidable inquisiteur de Philippe II est devenu le censeur très ridicule du roi de Prusse, et il est si facile de tromper sa vigilance! Il semble même que cette tactique doive être un attrait pour les esprits souples et alertes; nos écrivains du XVIIIe siècle s'y

jouaient de mille façons, et dans ce moment même, au-delà du Rhin, M. Henri Heine est passé maître en ces petites guerres. Je ne défends pas le censeur de Cologne, je ne demande pas grace pour lui; son métier est odieux, sa plume est inepte, je l'accorde; c'est pour cela précisément qu'il faut prendre garde de le traiter comme un héros et sur un ton beaucoup trop sublime. Pour qui veut exercer une action efficace, rien n'est plus important que cette juste mesure, cet exact sentiment des choses. Voltaire, dans l'épître au roi de Danemark, attaque un certain censeur russe qui se croit bien redoutable; rappelez-vous comme il le plaisante! Il le prie de réfuter ses livres, et comme celui-ci aime mieux les brûler, il lui dit gaiement :

> Tu les brûles, Jérôme, et de ces condamnés
> La flamme en m'éclairant noircit ton vilain nez.

Cela ne vaut-il pas mieux que vos imaginations tragiques? M. Hoffmann de Fallersleben a été mieux inspiré que M. Freiligrath, quand il a emprunté à Voltaire ces railleries sans façon, lesquelles n'ont jamais été mieux employées qu'en de telles circonstances. M. Hoffmann a chanté aussi le censeur; ces jours-là, sa bonhomie accoutumée s'est faite ironique, railleuse, parfois même assez spirituelle. Il a montré au doigt son héros, il l'a tourmenté par mille espiégleries, il a dévoilé tous ses ridicules, toutes ses sottises, et ces fines et légères attaques sont bien mieux appropriées, à coup sûr, que les dithyrambes indignés.

Ces observations sur une pièce d'ailleurs fort remarquable m'amènent tout naturellement à des critiques bien plus graves, bien plus considérables, que je dois à M. Freiligrath. Je me suis appliqué à mettre en lumière les mérites sérieux qui recommandent plusieurs de ses ballades, j'ai loué avec empressement les qualités nouvelles, l'élévation, l'éclat, qu'il a donnés à la muse politique de son pays; il m'est sans doute permis de signaler avec la même franchise tout ce qui manque à son livre. Or, comment le poète a-t-il écrit à côté de ces vers si noblement inspirés des facéties indignes de son esprit? Comment a-t-il pu méconnaître à ce point le caractère de son talent, et s'essayer d'une main si maladroite à de capricieux badinages pour lesquels il faut tant de qualités qu'il n'a pas? M. Freiligrath possède une imagination forte, brillante, et il vient de prouver que cette imagination, trop amoureuse jadis de la forme et des couleurs bizarres, pouvait s'élever à une beauté plus pure : il est maître d'une langue sonore et harmonieuse; mais (pourquoi force-t-il la critique à le lui

rappeler?) ce ne sont pas les caprices, les finesses, les ruses de l'ironie qui sont la vocation de sa muse. L'élégant persiflage de M. Henri Heine lui est interdit. Il est vrai que ce n'est pas toujours M. Henri Heine qu'il voudrait contrefaire; il imite bien plus souvent la bonhomie joyeuse de M. Hoffmann de Fallersleben, et il est tout aussi malheureux avec l'un qu'avec l'autre. La gaieté bruyante ne lui réussit pas mieux que la raillerie légère. C'est tantôt une joie beaucoup trop naïve, tantôt une plaisanterie guindée et fausse. Par quel commentaire excuser cette incroyable épître que M. Freiligrath adresse à M. Hoffmann de Fallersleben? Est-il possible d'aller se perdre avec plus d'intrépidité dans toutes les erreurs du mauvais goût? Est-il possible de compromettre plus résolument les bonnes inspirations qu'on a rencontrées la veille? M. Freiligrath avait écrit une préface, un peu raide, mais suffisamment digne, pour nous expliquer sa conduite et son passage dans les rangs des whigs; ce drapeau auquel il s'était rallié, il l'avait tenu lui-même d'une main ferme dans plusieurs ballades politiques, dans plusieurs hymnes de son recueil, et maintenant il va détruire l'excellente impression qu'il a produite, en nous racontant, sur un air de vaudeville, quoi donc? sa conversion opérée, le verre à la main, par M. Hoffmann de Fallersleben! Les deux poètes se sont rencontrés à Coblentz, et les voici attablés à l'hôtel du Géant. Il est tard, la nuit est avancée, mais la joie, les vives causeries, et le vin surtout, prolongent la veillée bruyante. Quelle soirée! quel instant décisif et solennel! Entre deux bouteilles de champagne, le poète assiégé s'est rendu à discrétion. Le voilà converti à la foi nouvelle. L'éclatante lumière qui renversa saint Paul sur le chemin de Damas est remplacée ici par les calembours du poète de Breslau, lesquels, dit M. Freiligrath, brillaient comme des éclairs. L'illumination ne s'est point faite sur un Sinaï foudroyé, sur un éblouissant Thabor; mais la fumée pourtant n'y manque pas, et cette nuit profonde, ces lampes qui s'éteignent en charbonnant, cette orgie à deux dans les salles désertes de l'hôtel du Géant, tout cela paraît à l'auteur un cadre suffisamment poétique et mystérieux pour y consacrer à jamais le souvenir de sa conversion. C'est M. Freiligrath lui-même qui nous donne fort au long ces édifians détails et bien d'autres encore. Si un adversaire du poète avait publié contre lui cette satire burlesque, je pourrais comprendre, tout en la blâmant, l'intention qui aurait conduit sa plume; mais quand c'est M. Freiligrath qui parle de cette façon et qui affronte si follement le ridicule, en vérité que faut-il penser? que faut-il dire? Il faut montrer pour sa dignité plus de souci qu'il n'en a

eu lui-même, il faut laisser dans l'ombre toutes ces facéties, tâcher de les oublier, éviter surtout d'en triompher trop aisément; il faut dire enfin que, malgré ces plaisanteries détestables, on veut prendre au sérieux son manifeste politique, et ne point renoncer à l'estime qu'avaient inspirée de très beaux vers.

M. Freiligrath certainement gardera rancune un jour à celui qui l'a si mal inspiré. Les pièces qu'il imite de son nouvel ami sont le plus fâcheux commentaire de cette singulière épître qu'il lui adressait tout à l'heure. Les facéties auxquelles M. Hoffmann sait donner une tournure particulière de bonhomie naïve sont bien gauches, bien maladroites, dans la bouche de M. Freiligrath. M. Hoffmann est le poète candide, c'est trop dire, le ménétrier joyeux des tavernes; il ne chante guère qu'après boire, et ses meilleurs refrains exhalent sans façon une odeur de bière et de tabac qui ne répugne pas au goût allemand. On sent combien ce rôle doit peu convenir au chantre inspiré des ballades. Je ne sais rien de plus maussade que sa plaisanterie, rien de plus attristant que sa gaieté. Ici, ce sont deux pièces sur le prince Louis de Prusse qui, au commencement de ce siècle, changea le costume des troupes et supprima la queue; là-dessus, force quolibets, appels et prières au prince pour qu'il revienne supprimer toutes les queues et toutes les vieilleries. Un peu plus loin, il s'agit de Wallenstein : « O Wallenstein, dit le poète, comme nous savons t'imiter, et que de Wallenstein parmi nous! Le chant du coq te faisait peur, dit-on; et nous aussi, le chant matinal qui annonce le jour nouveau, le chant du coq nous fait trembler! » Ce sont là de ces médiocres épigrammes qui, pour valoir quelque chose, veulent être légèrement lancées. Ces sortes de railleries prennent chez M. Hoffmann un air de candeur qui les rend parfois originales, et l'on sait avec quelle grace charmante et redoutable M. Heine excelle à les aiguiser, à les empoisonner. Au contraire, la langue éclatante de M. Freiligrath fait ressortir désagréablement la pauvreté de son persiflage. Une autre fois, il apprend qu'une maison de jeu vient d'être établie à Ebernbourg, aux bords de la Nahe, dans cette vallée où Ulric de Hutten trouva un asile chez Franz de Sikkingen. L'auteur évoque tout aussitôt le refrain fameux du poète guerrier : « *Jacta est alea, ich hab's gewagt!* le sort en est jeté, c'en est fait! je l'ai osé! » et ce *jacta est alea* opposé aux cris des joueurs devient pour lui une matière à antithèses, un texte de plaisanteries fort peu spirituelles. Cette pièce, moitié sérieuse, moitié satirique, commencée avec noblesse et terminée par un badinage équivoque, a le grand tort en outre de rap-

peler une ode très brillante de M. Herwegh, où le cri audacieux d'Ulric de Hutten est répété avec une émotion sincère et jeté fièrement à tous les échos. Ce voisinage est fâcheux cette fois pour M. Freiligrath, et s'il veut relire les vers de son jeune confrère, il comprendra toute la faute qu'il a commise.

Il a été moins malheureux peut-être dans une imitation de Goethe, dans cet intermède comique qu'il emprunte à Faust, et où il fait comparaître sous un masque railleur tous les hommes éminens que le roi de Prusse a rassemblés à Berlin. On sait que, dans le premier Faust, Goethe a chanté le Brocken et toutes les sorcelleries du moyen-âge, qu'il évoque sur la montagne endiablée. Après cette scène bizarre, après cette nuit de Walpürgis, commence un intermède satirique, un songe étrange, non pas le songe d'une nuit d'été, mais le songe de la nuit de Walpürgis. De petites épigrammes, finement aiguisées, sifflent de droite et de gauche comme des flèches; poètes, artistes, philosophes, critiques, tous ceux que l'auteur a voulu désigner au ridicule, arrivent l'un après l'autre, disent un mot, et rentrent dans la foule. Ces rapides apparitions, ces marionnettes si tôt venues, si tôt disparues, forment une ronde très comique, qui s'agite au souffle de Titania, sous la fantastique direction de Puck et d'Ariel. Voilà la scène que M. Freiligrath a imitée, le cadre dont il s'empare pour y placer ses personnages. Titania, Puck et Ariel ont disparu, du moins sur le premier plan; le maître des cérémonies, c'est le chat botté. M. Henri Blaze a ingénieusement remarqué que, dans l'intermède de Goethe, ces légères figures aériennes empruntées à Shakspeare, Ariel, Titania, servent à voiler, à tempérer, par l'idéal et la fantaisie, ce qu'il y a de trop cru, de trop réel, de trop prosaïque dans la satire; ici, au contraire, en substituant à Titania le chat botté de M. Tieck, M. Freiligrath n'a rien voulu adoucir, et c'est de quoi nous pourrons le blâmer tout à l'heure. Voici donc le chat botté qui paraît et ouvre l'intermède; le marquis de Carabas l'a envoyé pour amuser le souverain. Après lui, ce sont les maîtres de chapelle, M. Meyerbeer, M. Mendelsohn, et il s'agit d'organiser la fête. La fête sera complète : on aura *Antigone*, *Médée*, *le Songe d'une nuit d'été*, *les Guêpes*, *les Captifs;* Sophocle, Euripide, Shakspeare, Aristophane et Plaute, toujours sous la direction du chat botté. « Les voici, dit le chat botté, le nord et le sud, le moderne et l'antique; je vais mêler tout cela, un, deux, trois, comme un jeu de cartes. » Alors paraît Antigone, et elle prononce, les yeux baissés, un quatrain mélancolique; puis vient un personnage de Shakspeare, qui lui offre

galamment son bras; puis les Guêpes, puis les Captifs, joyeux d'être enfin délivrés, et saluant le gracieux souverain qui les rend à la lumière. « Hélas! répond le groupe des mécontens, il y en a bien d'autres qu'on pourrait délivrer aussi! » Cependant le bruit s'accroît, et le chat botté commence à se plaindre du vacarme. Quelle foule! quelle cohue! quel tapage! On ne pourra plus entendre ses fines lectures! Sa poésie à la voix grêle, ses graces subtiles, ses élégances du siècle dernier, qui les goûtera désormais? Le persiflage se prolonge ainsi fort long-temps, car, après les poètes, après M. Tieck et son cortége, défile toute la procession officielle, magistrats, censeurs, conseillers auliques, ministres même, jusqu'à ce que le soleil se lève sur le Brocken, et qu'une matinée de mai dissipe ces ombres du passé. L'invention, il faut l'avouer, est assez plaisante; c'est tout-à-fait une satire dans le goût allemand, et je ne nierai point ce qu'il y a de vif et de piquant dans une telle mascarade de la cour de Berlin. Le trait final n'est pas le moins heureux : le poète a osé dire tout haut que cette assemblée, si noble d'ailleurs et si illustre, ne représente que le passé de l'Allemagne, et point du tout les désirs, les espérances des générations nouvelles. Je n'affirmerai pas durement avec M. Freiligrath que ce sont là des ombres que l'aube dissipera; mais enfin, cela est trop évident, le soleil se lève ailleurs, et il éclaire déjà d'autres horizons. On peut donc accepter le tableau railleur tracé par le poète; il a suivi Goethe, et, soutenu par le maître, il a su échapper à ce mauvais goût, qui semble la condamnation de sa muse toutes les fois qu'elle se veut contraindre à une gaieté factice. Seulement, tout en admettant l'intérêt littéraire de cette brillante mise en scène, j'ai bien des doutes sur sa convenance morale. Ces railleries sont justes; mais était-ce à M. Freiligrath qu'il appartenait de s'y jouer si cruellement? Était-ce à un ami de la veille, à un disciple émancipé, de persifler ainsi le bon et spirituel vieillard dont le dilettantisme aimable représente si gracieusement, jusqu'au dernier jour, une poésie qui va mourir? Une telle promptitude à renier ses affections semble plus choquante encore, lorsqu'on vient de lire, dans le recueil même de M. Freiligrath, les vers si sincèrement émus qu'il consacre à la poésie romantique. Dans ces beaux vers, il indique avec noblesse la situation de sa pensée; il dit adieu à la muse de Tieck, d'Arnim, de Brentano, d'Uhland, à cette école superficielle sans doute, mais aimable et affectueuse. Bien qu'elle ait voulu endormir l'Allemagne dans les rêveries du moyen-âge, il n'oublie pas ce qu'elle a eu de grace et de tristesse, et il salue avec émotion, en la quittant,

cette reine découronnée. Or, puisqu'il a exprimé de tels sentimens, comment a-t-il pensé qu'on accepterait les cruelles invectives auxquelles il s'abandonne un peu plus loin? Si ce n'était qu'une peinture légèrement railleuse, tout le monde y sourirait; mais le poète a souvent la main lourde, et il fait intervenir, on ne sait trop pourquoi, l'ombre de Voltaire, qui dit grossièrement à M. Tieck : « Nous rions tous deux, mon bon ami, mais je suis le maître, tu n'es qu'un bouffon. » On conviendra que de tels vers doivent arrêter brusquement le lecteur le mieux disposé. Au moment où M. Freiligrath, l'année dernière, attaquait si durement ses anciens maîtres, *le Chat botté* de M. Tieck était joué à Berlin, et obtenait un prodigieux succès. Le roi avait eu le désir de voir représenter une des œuvres favorites du spirituel humoriste. Shakspeare et Aristophane venaient d'être traduits sur la scène avec beaucoup d'éclat; il fallait aussi évoquer pour ces solennités studieuses ces ingénieux petits drames de M. Tieck, qui doivent tant aux comédies d'Aristophane et aux fantaisies de Shakspeare. On alla donc chercher *le Chat botté* dans le magasin un peu suranné de l'école romantique, et il fut amené sans trop de péril à la clarté de la plus vive lumière entre *les Guêpes* et *le Songe d'une nuit d'été*, entre les bouffonneries de Philocléon et les féeries poétiques de Titania. Heureux loisirs de ces soirées brillantes! le public de Berlin se laissa charmer sans peine, et nul ne songea à chicaner l'aimable vieillard dont les gracieuses inventions reparaissaient, après cinquante ans, pour recevoir un dernier et universel hommage. Il y avait bien çà et là quelques esprits assez clairvoyans qui se demandaient pourquoi on affectait d'honorer si exclusivement les poètes du passé, d'où venait qu'on organisait une telle réaction, et s'il était bien convenable de faire servir à ce but les noms les plus aimés ou les plus vénérés de l'Allemagne; mais M. Tieck n'était pas responsable de cette politique, et on se serait bien gardé de s'en venger sur le spirituel écrivain. Pourquoi donc M. Freiligrath n'a-t-il pas fait de même? Lorsque, dans son amusante mascarade, il fait paraître le chœur des mécontens qui jette plaisamment de mélancoliques réflexions au milieu de la fête du chat botté, sa raillerie est spirituelle et polie; mais, s'il insiste, s'il frappe au lieu de sourire, s'il fait insulter M. Tieck par l'ombre de Voltaire, il nous montre encore une fois combien cette escrime légère convient peu à sa plume, il commet une de ces fautes que le goût offensé ne pardonne pas.

Le meilleur conseil qu'on puisse donner à M. Freiligrath, c'est de renoncer à l'ironie. Il faut à sa muse les sujets sérieux, les couleurs

éclatantes; il faut à ce peintre hardi une toile où sa main puisse appuyer sans scrupule. La légèreté qu'il affecte l'a entraîné, comme on voit, dans bien des erreurs : une des plus graves est le détestable couplet qui termine son livre; finir par un calembour, après tant de beaux vers! Décidément, M. Hoffmann de Fallersleben persécute M. Freiligrath. Pour oublier ces maladroites contrefaçons, je relis avec plus de plaisir de courtes pièces que j'ai oublié de signaler dans cette rapide analyse du livre, et qui, sans appartenir à la série de ses ballades plus importantes, se détachent tout-à-fait des pièces fâcheuses que je viens de blâmer. Ce sont de rapides chansons, des strophes animées, provoquantes, fièrement et légèrement enlevées. L'auteur conserve l'inspiration sérieuse qui est la sienne; il ne s'abaisse pas à une gaieté de mauvais aloi, et pourtant ces vifs refrains sont une diversion habile aux inspirations plus fortes, plus vigoureuses. C'était là le délassement qu'il devait chercher après les hymnes et les ballades. Je signalerai les strophes charmantes intitulées : *Musique de guerre*. La jeune femme du poète est assise à son piano, et celui-ci lui demande un air de bataille; alors cette musique aux fiers accens, sa femme chérie qui s'associe de la sorte aux plus hardis sentimens de sa muse, sa petite maison qui retentit de ces notes belliqueuses, tout lui remplit l'ame de joie et de courage. La pièce intitulée *Inondation* exprime aussi une intrépidité charmante, et comme un défi jeté aux élémens. Celle où l'Angleterre s'adresse à l'Allemagne n'est ni moins vive ni moins éloquente. Une autre petite chanson, *En Dépit de tout*, est un vrai chef-d'œuvre d'entrain, de bonne humeur et de cordiale allégresse; c'est la chanson du brave homme. Le poète chante le brave homme, l'homme pauvre, l'homme de rien, comme Béranger a chanté les gueux. En dépit de tout, le brave homme est heureux; point de places, il est vrai, point de rubans; qu'importe? c'est un brave homme. Est-ce là un titre si commun? Vive l'aristocratie des braves gens! Ces idées ne sont rien; ce qui est plein de grace, c'est le mouvement du style, le rhythme vif et alerte, la rapidité électrique d'un sentiment naïf et allègrement exprimé. Voilà les strophes que j'ai relues pour effacer l'impression désagréable des facéties de l'auteur; mais surtout je relirai ces nobles hymnes, ces ballades généreusement inspirées, ces douloureuses élégies, où le poète a consacré quelques-unes des idées fécondes qui doivent guider l'opposition constitutionnelle en Prusse. Ce sont là les vrais titres de M. Freiligrath; c'est par ces beaux vers qu'il a mérité tant d'éloges et tant de blâmes, tant de sympathies empressées et tant de récriminations

amères, enfin tout un succès agité, tumultueux, qui a été comme un évènement pour l'Allemagne.

On entrevoit en effet, dans ce livre, ce que pourrait être une opposition sérieuse, intelligente, et quelle influence elle obtiendrait bientôt, si elle s'attachait à des doctrines précises, à des principes nettement définis. Le mouvement constitutionnel, qui est au fond des esprits, a été comme révélé et mis en lumière par l'enthousiasme que ce manifeste a provoqué. Il existe en Prusse, chez une partie considérable de la nation, un fonds d'idées libérales, d'instincts généreux, d'espérances légitimes, qu'il s'agit d'encourager et de fortifier chaque jour. C'est là que doit se porter tout l'effort des publicistes. On peut affirmer que, malgré le tumulte assez incohérent de sa littérature politique, malgré la fièvre qui la tourmente, l'Allemagne, la Prusse surtout, verrait enfin se former cette opposition ferme et réfléchie dont les services lui seraient si utiles pour la transformation morale commencée sous nos yeux. Il n'y a que trop de griefs clairs et positifs; comment serait-il difficile de formuler un programme auquel se rallieraient tant d'esprits généreux, qui, jetés sans guide dans des routes diverses, cherchent follement l'impossible? On a vu toute une armée se mettre en marche pour la conquête d'une société nouvelle; les cœurs étaient résolus, les armes étaient prêtes; une seule chose avait été oubliée, on n'avait pas de drapeau. De là, comme on pense, l'indiscipline, les désertions, les pillages, les folles aventures; ne serait-il pas bien temps d'y songer?

On sait quels sont les principaux points de ce programme, une constitution, la responsabilité des ministres, la liberté de la presse, la publicité et l'indépendance des tribunaux; mais on est trop porté à perdre de vue ce but solennel qu'il importe, au contraire, de contempler et de poursuivre sans cesse. Au moment où il se vante si haut d'être entré dans la vie pratique, l'esprit allemand prouve beaucoup trop combien c'est pour lui une tâche difficile. Ce converti de la veille, ce néophyte fougueux, oubliera demain sa foi et ses engagemens. Ce disciple nouveau de la réalité retournera dans une heure à toutes ses fantaisies. C'étaient hier des fantaisies métaphysiques; ce sont aujourd'hui des fantaisies sociales. Le sujet seulement est changé; mais où est donc cette pensée pratique dont on est si fier? Attachez-vous à une série de principes : établis dans cette citadelle, vous tiendrez sûrement la campagne. M. Freiligrath a réveillé l'attention publique quand il a chanté le droit commun et signalé les crimes d'une législation barbare. S'il avait eu le bonheur de consa-

crer par d'aussi beaux symboles les autres griefs du parti libéral, son livre eût été un manifeste bien plus décisif. Qu'on lui sache gré pourtant de l'heureux instinct qui l'a poussé, car, parmi tant de demandes si légitimes, s'il y en a une qui soit pressante, urgente, et ne souffre point de retard, c'est bien celle qui a été chantée par lui.

Que les constitutions promises au moment du péril, après Iéna, avant Leipzig, aient été refusées obstinément pendant plus de trente années, que le contrat passé en 1813 ait été anéanti, oui, sans doute, c'est une violation de la foi jurée et le sujet des réclamations les plus saintes; mais il y a un mal plus grand peut-être : c'est ce contraste effrayant, cette contradiction incompréhensible entre les lumières d'un peuple et les désordres qu'il accepte. Il n'y a pas de pays au monde où la science du droit soit plus forte, plus florissante qu'en Allemagne. Science inutile! science menteuse! dans ce même pays, auprès de ces universités où professent des jurisconsultes si profonds, vous trouverez des tribunaux dépendans, une justice asservie au pouvoir, des lois qui donnent pour juge à l'accusé celui-là même qui l'accuse. En vérité, je ne puis comprendre que l'attention des publicistes sérieux ne se tourne pas de ce côté. Ce ne sont pas ici de vagues plaintes, des déclamations vides de sens; voilà des faits, des exigences nettes et clairement définies; les choses parlent toutes seules, elles appellent, elles crient. Pourquoi donc, parmi tant de tribuns, s'en trouve-t-il si peu qui veuillent porter le débat sur ces questions sacrées? Des avocats se sont réunis dans plusieurs villes d'Allemagne pour délibérer sur ce sujet; un journal a été fondé à Leipzig dans l'intérêt de la publicité des tribunaux, et afin d'arracher au mystère des procédures tout ce qu'il est possible de lui soustraire sous l'empire des lois actuelles. Ce sont là des tentatives vraiment libérales, mais ce n'est point assez; ces efforts isolés ne seront rien, tant que les voix les plus hautes et les plus autorisées garderont le silence. Pourquoi les universités n'osent-elles pas, au nom de la science dont elles ont le dépôt, demander au pouvoir l'application de ces principes qu'elles enseignent? Ne serait-il pas temps que les notions du juste et de l'injuste sortissent de l'ombre des écoles? Quoi! il existe un pays où le même homme est à la fois accusateur et juge! il existe un pays où la justice est dépendante, où le pouvoir est en réalité le seul juge véritable, où tous les arrêts, avant d'être publiés, doivent être envoyés au ministre de la justice qui peut les admettre ou les casser, comme bon lui semble! il existe un pays où la défense n'est pas libre, je me trompe, où elle n'existe pas, où l'on peut s'en passer, où ce

n'est pas une partie essentielle du procès, où c'est une tolérance, une grace, et quelle grace, bon Dieu! la grace pour l'accusé de conférer avec son défenseur seulement en présence du juge, et la permission à l'avocat de défendre son client seulement dans les limites que l'accusation lui impose! il existe un pays où ces iniquités sont inscrites solennellement dans le code, et les universités de ce pays sont peuplées de jurisconsultes éminens, et cette science dédaigneuse ne réclame pas contre la barbarie qui l'entoure! Ce n'est pas tout : une partie de ce pays avait conservé nos lois, que lui avait données la révolution; on a tout fait pour détruire dans les ames ces saintes notions du droit et de la justice. Peu à peu, dans l'ombre, par des coups détournés, on a enlevé à la loi française tout ce qui a pu lui être soustrait pour le rendre à la barbarie. Que de manœuvres en outre pour éloigner insensiblement les esprits, pour éteindre dans ces provinces le respect de cette législation! que de vieilles rancunes excitées sourdement! quel usage indigne de ces mots sacrés de patrie et de fierté nationale! C'était une lutte ouverte entre les idées barbares et la lumière de la civilisation moderne. Cette lutte, le nouveau règne crut l'avoir menée si bien, qu'un jour, il y a deux ans à peine, il osa proposer aux états provinciaux du Rhin de substituer la loi prussienne au code français. Qu'eût-il fallu penser de l'Allemagne, si le ferme bon sens de l'assemblée n'eût repoussé ces insolentes prétentions? L'idée même du droit était abandonnée et livrée volontairement. On ne pouvait craindre sans doute une telle résignation. La résistance a été ferme, mais cela ne suffit point encore. Ce n'est pas assez d'avoir maintenu la législation donnée aux provinces du Rhin par la France nouvelle, de l'avoir maintenue, toute mutilée qu'elle est; il faut que l'opinion poursuive cette tâche avec calme, mais avec force; il faut qu'elle commence par-là toutes les réformes sollicitées d'une manière ardente, mais trop vague et trop indécise. Voilà le point de départ nécessaire. L'opposition est ici sur un terrain solide où on ne peut la vaincre. S'il est vrai que cette cause n'est pas encore aussi populaire qu'on le désire, le poète qui chanterait ces vœux de tous les esprits éclairés accomplirait une œuvre efficace, populaire, l'œuvre d'un bon citoyen. Oui, il faudrait à l'Allemagne un poète ému, généreux, éloquent, qui pût jeter à tous les échos ce grand cri de justice. Schiller, la flamme au front, n'eût pas manqué aujourd'hui à cette tâche glorieuse. Or, ces idées une fois bien établies, pense-t-on que la révolution politique ne deviendrait pas plus certaine, et que l'opposition constitutionnelle, plus nombreuse, plus autorisée, plus fortement

soutenue par la conscience publique, ne verrait pas se réaliser enfin, dans un délai presque inévitable, les solennelles promesses de 1813?

Ce mouvement constitutionnel, qui commence à se dégager en Prusse, a surtout deux obstacles à redouter parmi les esprits libéraux, le scepticisme des uns, l'hostilité déclarée des autres. Au moment des transformations sociales, il n'est pas rare de rencontrer des hommes de cœur qui doutent de l'esprit nouveau et des formes qui doivent le représenter. A ce scepticisme, à ce découragement précoce, ajoutez les jalousies nationales qu'il est si facile d'envenimer au-delà du Rhin, et dont les gouvernemens profitent avec une très habile diplomatie; faudra-t-il ressembler à l'Angleterre? à la France surtout? Ne doit-on pas craindre l'influence de nos idées? Voudra-t-on copier, imiter? A ce seul mot, l'orgueil s'irrite, et cet enthousiasme cosmopolite, qui a été long-temps la gloire de l'esprit allemand, fait place aux mesquines rancunes, aux préoccupations étroites. Ce mal existe, il disparaîtra devant le bon sens public, il s'efface déjà, mais il existe. Ce n'est pas tout : il y a des ennemis plus redoutables. Ceux dont je viens de parler doutent, s'inquiètent, s'interrogent et n'osent avancer; ceux-ci, au contraire, attaquent décidément et rejettent tous ces essais qu'il faudrait encourager et soutenir. Dans un pays où l'esprit libéral cherche à se discipliner pour vaincre, je sais des écrivains qui se sont donné pour mission de railler ce parti à mesure qu'il se forme et de le mettre en déroute. Vous les croiriez inspirés par le pouvoir, tant ils servent bien sa politique, et ce sont ses plus violens ennemis. J'ai sous les yeux plusieurs brochures publiées l'année dernière par M. Edgar Bauer sous ce titre : *les Tendances libérales en Allemagne* (*Die liberalen Bestrebungen in Deutschland*). L'oreille attentive au moindre bruit de liberté, l'auteur s'en va de pays en pays, suivant ces mouvemens partout où ils éclatent. Aujourd'hui le voilà en Prusse, dans les provinces de l'est, en Silésie ou à Kœnigsberg; hier, c'était dans le duché de Bade; demain, il ira sur le Rhin, à Cologne ou à Dusseldorf. Qui le pousse ainsi? Que porte-t-il avec lui? Quel drapeau? quelle propagande? Vous pensez qu'il étudie ces sentimens nouveaux qui se déclarent, qu'il veut les nourrir, les fortifier, entretenir enfin l'esprit public encore si incertain, si irrésolu. Non, il fera précisément le contraire. M. Jacoby publie à Kœnigsberg sa courageuse brochure des *Quatre questions*. Il résume avec force les griefs de l'opinion; ce manifeste ranime les esprits en leur montrant un but direct, une espérance permise. Le livre est saisi; l'auteur, mis en jugement, est condamné d'abord, puis acquitté; enfin, l'opinion a été

émue, et Kœnigsberg devient un des centres les plus actifs du progrès libéral. Aussitôt M. Edgar Bauer prend la parole, et, critiquant avec aigreur tout ce qui vient d'arriver, il disperserait volontiers, s'il y pouvait réussir, cette opposition si peu sûre d'elle-même. Or, ce qu'il a fait ainsi à Kœnigsberg, il le fera demain à Carlsruhe, et après-demain à Cologne. Qu'est-ce à dire? Quel est le but de M. Bauer et de ses amis? Ils ont sans doute des théories beaucoup plus efficaces à proposer! Ce dédain supérieur cache des desseins profonds! Nous avons affaire à de grands politiques! Que serait-ce si on ne trouvait là, en cherchant bien, que les rêveries prétentieuses et les bizarreries théologiques de la jeune école hégélienne? Le bon sens de l'Allemagne résistera; elle n'aura pas rompu avec ce mysticisme, qui la fascinait jadis, pour se livrer de nouveau à l'insatiable démon du vide. Malgré les attaques de cette singulière théologie républicaine, la véritable opposition doit continuer son œuvre. M. Edgar Bauer peut se croire très bien inspiré quand il poursuit de sa critique pédantesque tous les actes du parti constitutionnel; sa prédication ne vaut rien, elle est à la fois trop violente et trop antipathique à l'esprit du monde moderne. En voulant allumer un incendie révolutionnaire, il souffle si fort sur cette lumière faible et vacillante, qu'il semble tout prêt à l'étouffer. Mais non, elle ne s'éteindra pas, cette flamme précieuse, elle grandira, comme ces feux qui, répétés de cime en cime, portent au loin une nouvelle de victoire. De l'Elbe jusqu'au Rhin, de Kœnigsberg jusqu'à Cologne, les états provinciaux continueront de réclamer les sérieuses réformes qui doivent rompre les derniers liens du passé, et introduire décidément l'Allemagne dans les voies de la civilisation moderne.

Ces idées qui s'éclaircissent peu à peu, ces résolutions qui s'affermissent, ce mouvement enfin qui s'accroît, voilà ce qui a donné au livre de M. Freiligrath une importance inattendue. Toutes les fois qu'il a chanté ces sentimens vrais, ces désirs sincères, il a rencontré de nobles accens; toutes les fois qu'il a touché avec un heureux instinct ces cordes si bien préparées, elles ont vibré harmonieusement. C'est l'opinion qui a fait parler le poète, et peut-être à son tour elle lui doit d'avoir mieux compris et plus ardemment aimé les principes qu'il a chantés. Est-ce assez cependant? A cette pensée publique qui l'inspirait, le poète a-t-il rendu tout ce qu'il pouvait rendre? Si la profession de foi de M. Freiligrath peut être regardée comme le manifeste d'un parti tout entier, il y a là encore bien de l'indécision. Des parties excellentes qui répondent franchement à des sentimens vivaces, et à côté de cela mille faiblesses, voilà ce livre. C'est par ces qualités et ces défauts, je le sais, qu'il exprime assez bien l'état présent des esprits.

Ce manifeste où éclatent des vers si généreux, et que terminent des couplets vulgaires, c'est bien aussi ce parti honnête, dévoué, mais indécis et qui ne sait pas conclure. Représenter si exactement son parti, ce peut être une bonne fortune pour un livre, ce n'est pas un succès véritable, ce n'est pas une victoire. On s'impatiente contre l'auteur, qui reste si maladroitement à la moitié de sa route; car son œuvre, telle qu'elle est, nous laisse entrevoir quelle éclatante occasion il a perdue, que de choses fécondes il a négligées, et, pour tout dire enfin, quel beau livre il n'a pas fait!

Ce n'est pas assez pour le poète politique de chanter en beaux vers ce que d'autres ont exprimé au forum ou dans la presse. Répéter harmonieusement la clameur confuse d'une époque, fixer dans des œuvres durables le cri fugitif de l'opinion, oui, sans doute, c'est là une partie de sa tâche; ce n'est pas la plus difficile ni la plus haute. Nous n'avons pas affaire ici à une muse obéissante qui doive seulement renvoyer comme un écho docile le bruit qui a frappé son oreille : elle abdique, si elle n'agit pas; son devoir est surtout de donner une voix à des sentimens qui n'ont pas encore parlé. Ces sentimens obscurs, indécis, quand le poète leur a prêté une expression distincte, ils s'éveillent, ils sont révélés à la conscience, ils peuvent devenir féconds. Ce serait surtout dans la situation présente qu'il y aurait place pour de tels développemens de la poésie politique. Au milieu du travail inquiet qui s'agite, combien de pensées encore endormies qu'on pourrait éveiller au fond des intelligences! Je crois comprendre ce que serait, en un pays comme l'Allemagne, et dans la transformation qu'elle subit maintenant, une telle poésie vraiment digne de cette mission supérieure. La vivacité lumineuse de Béranger pourrait s'y associer aux prophétiques symboles du chantre de Pollion. Qui remplira cette tâche? Sera-ce M. Freiligrath? sera-ce M. Herwegh? L'un et l'autre, avec des qualités et des défauts très différens, ils sont encore bien loin de ce but idéal. Ce n'est pas une raison pour y renoncer. Quelle occasion plus glorieuse pour une ame noblement inspirée? Un peuple entier s'agite; les plus légitimes désirs sont excités; les sentimens les plus sacrés s'illuminent. Vérité, liberté, justice, dignité de l'homme, respect de la raison, toutes ces paroles prennent un sens meilleur et commencent à enthousiasmer les cœurs. Derrière ces sentimens qui éclatent, il y en a mille autres qui se dégageront bientôt. Heureux le poète qui chantera en de beaux symboles ce travail de la patrie! heureuse surtout la muse nouvelle, si elle fait prospérer au fond des ames tant de germes précieux qui n'attendent qu'un rayon de lumière!

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA TRAITE A CUBA

ET

LE DROIT DE VISITE.

La Supresion del Tráfico de Esclavos Africanos en la isla de Cuba,
por don José A. Saco.

L'île de Cuba, la première des îles atlantiques dont les vastes baies aient abrité les vaisseaux d'Europe, la seconde où l'esclavage des noirs d'Afrique a remplacé la servitude indienne, présente aujourd'hui un singulier spectacle. A Cuba comme dans presque toutes les autres Antilles, l'industrie et l'agriculture ne prospèrent que par le travail des nègres : nulle autre part, cependant, on ne s'élève avec une si ferme persévérance contre le trafic des nègres; nulle autre part, la grande iniquité du XVIe siècle n'a été plus énergiquement flétrie. Un enfant de Cuba, un de ceux dont la vieille colonie espagnole est à bon droit le plus fière, M. Saco, s'est fait l'interprète de ses vœux et de ses espérances; M. Saco propose les seuls moyens peut-être que puisse, de nos jours, employer l'Espagne pour détruire la traite, d'autres moyens, avons-nous besoin de le dire? que le droit de visite, la croisière anglaise et la perpétuelle intervention de l'Angleterre dans

les affaires de la colonie. M. Saco n'est pas un inconnu pour l'Europe. Une femme qui par sa naissance appartient à Cuba, par son éducation à la France, Mme la comtesse Merlin, dans un travail publié ici même (1) sur sa patrie lointaine, a dignement caractérisé le talent du publiciste havanais. Mme la comtesse Merlin l'a dit en d'excellens termes, M. Saco se fût fait estimer en tout pays pour la netteté des aperçus, la force des idées, le tissu serré des déductions et la concise fermeté du style. Sans aucun doute, Mme la comtesse Merlin faisait allusion à de remarquables essais sur les *Causes du Vagabondage à Cuba* et sur la *Construction des chemins*. M. Saco y décrit avec une exactitude scrupuleuse l'état présent des Antilles; pour qui sait observer et prévoir, il est aisé d'y pressentir l'avenir réservé dans le Nouveau-Monde à la civilisation européenne. De 1832 à 1834, M. Saco a dirigé la *Revista bimestre Cubana*, si célèbre aux Antilles, qui, selon M. Quintana, ce doyen des lettres castillanes, est une des meilleures revues jusqu'ici publiées dans les pays espagnols. A cette époque déjà, M. Saco dénonçait à la métropole la hideuse industrie négrière avec toute l'énergie de son talent, mais avec la modération de son caractère. Cette modération pourtant ne le put mettre à l'abri de la persécution; un ordre du capitaine-général Tacon lui enjoignit de quitter l'île, où depuis lors il n'a pu rentrer. Deux ans plus tard, en 1836, l'opinion publique rapportait à Cuba un si étrange arrêt de proscription; M. Saco fut nommé député aux cortès. Malheureusement pour son pays, il lui fut impossible de remplir un mandat si honorable : quelques mois après sa nomination, les cortès constituantes de 1837 enlevaient le droit de représentation directe à Cuba. Vainement, à deux reprises, en 1837 et 1838, dans deux écrits chaleureux qui ont pour titre : *Examen des idées de la commission de réforme* et *Parallèle entre les colonies espagnoles et certaines colonies anglaises*, M. Saco plaida-t-il la cause de ses compatriotes; cette interdiction des droits politiques, dont Cuba s'est vu frapper en 1837, a été jusqu'ici maintenue par toutes les cortès.

Aujourd'hui cependant le gouvernement de la métropole est contraint d'adopter lui-même, au sujet de la traite des nègres, les idées généreuses dont M. Saco s'est, il y a dix ans, porté le champion. Et, en vérité, il était temps : l'île de Cuba se trouve dans la situation la plus périlleuse; l'autorité de l'Espagne, la suprématie de la race blanche, la civilisation européenne, y sont plus que jamais compro-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er juin 1841.

mises; le gouvernement de Madrid ferait preuve d'une complète inintelligence, s'il ajournait au lendemain les mesures qui peuvent encore extirper le mal ou du moins en arrêter l'effroyable développement. Il ne s'agit point ici d'examiner comment l'Espagne peut empêcher sa plus brillante colonie de suivre l'exemple des républiques méridionales de l'Amérique; ce serait bien peu connaître l'état présent des Antilles espagnoles, si l'on s'imaginait que la race blanche y puisse en ce moment méditer de grands projets d'indépendance. Non, ce n'est point là qu'est le péril; c'est une question de vie ou de mort qui maintenant se débat pour cette race, et non pas une pure question politique. Lorsqu'on a tant à craindre pour sa fortune, pour l'existence même, a-t-on bien le temps de songer à l'émancipation?

Le péril aujourd'hui est tout entier, et pour la colonie et pour la métropole, dans l'attitude hostile, les alarmantes dispositions, les ressentimens inexorables de la race noire, qui, hier encore, avait recours à l'insurrection déclarée. En 1842, une révolte éclata dans une habitation particulière, où se trouvaient les esclaves employés aux travaux du chemin de fer de Cardenas. On crut d'abord qu'il fallait s'en prendre d'une telle explosion aux nombreux voituriers qui autrefois transportaient les sucres à Matanzas, et dont la construction du chemin de fer devait nécessairement ruiner l'industrie : cela parut d'autant plus vraisemblable, qu'un violent incendie dévora, quelques mois plus tard, une seconde habitation, une des plus belles de l'île, appartenant aux principaux actionnaires des chemins de fer de la Havane et de Matanzas; mais, à la fin de 1843, on fut bien forcé d'assigner à tous ces mouvemens, à tous ces symptômes, leur cause véritable et leur véritable caractère. En novembre 1843, une insurrection, dès longtemps préparée, ayant ses chefs, son drapeau, et, si l'on peut ainsi parler, pratiquant la propagande, mit complètement à découvert les réelles et constantes préoccupations de la race noire. Cette fois, les rebelles ne se bornèrent point à incendier quelques maisons et à couper sur pied les cannes à sucre; quand la révolte fut accomplie, ils ne songèrent point à chercher un refuge dans les montagnes; c'était à des ennemis politiques, à des ennemis de caste et de race que l'on avait affaire, et non point à des maraudeurs. On put aisément s'en convaincre lorsqu'on les vit, après avoir assassiné leurs maîtres, parcourir le pays, le fer et le feu à la main, appelant aux armes tous ceux de leurs frères qui ne jouissaient point encore de la liberté. Un jour de plus, et Cuba eût été le Saint-Domingue du XIXe siècle; par bonheur, au moment où la conflagration s'allait répandre dans la colonie

entière, un propriétaire, don Esteban de Oviedo, découvrit à la Sabanilla, à sept lieues de Matanzas, une vaste conspiration, ourdie avec une habileté extrême, et où s'étaient profondément engagés non-seulement les nègres de l'habitation, mais encore ceux de tout le district, soixante mille, ni plus ni moins, qui avaient pour complices, à la Havane et dans les villes principales, un très grand nombre d'hommes de couleur, de ceux même qui depuis long-temps, sinon depuis leur naissance, sont en pleine possession de la liberté. Dès les premiers interrogatoires que subirent les conjurés, on fut frappé de l'intelligente hardiesse qui présidait à tous leurs plans, de la stratégie savante avec laquelle, si on ne l'avait point prévenue, aurait éclaté et se serait propagée la rébellion. On en put facilement conclure que, si la race esclave fournissait les instrumens du complot, il en fallait chercher ailleurs la pensée. Or, comme de tous les naturels, de tous les habitans du pays, colons ou Espagnols, peu importe, il n'en est pas un seul dont ce complot ne dût anéantir jusqu'aux moindres intérêts, on fut bien contraint de remonter à la vraie source, et d'imputer à la propagande anglaise ce péril immense auquel on venait d'échapper.

Est-ce à dire pour cela que l'Angleterre entretienne parmi les noirs des agens qui les poussent à la révolte? Non, certes; ce serait là un moyen d'une trop vulgaire habileté. A la vérité, il n'y a jamais eu, à la Havane, ni dans les autres ports de l'île, un seul consul anglais dont l'attitude n'ait été moralement un encouragement positif pour tous les hommes de couleur ou de race noire qui songeraient à briser la domination des blancs par la violence. Si une lutte sérieuse entre les deux races désole un jour la reine des Antilles espagnoles, on peut être sûr d'avance que les Anglais n'en demeureront point, à la Jamaïque, les spectateurs impassibles. Que les nègres finissent par l'emporter, sans aucun doute la magnanime Angleterre ne pourrait se résoudre à le souffrir; mais, d'un autre côté, la métropole actuelle, les colons de race espagnole ne devraient point s'abuser sur l'issue de la crise : ce n'est point à leur profit qu'elle pourrait se terminer. Sur ce point, ils peuvent se fier pleinement à la nation envahissante qui, aux guerres de la succession, a gagné Gibraltar. Vous imagineriez difficilement par quelles manœuvres elle fait aujourd'hui pénétrer aussi avant que possible dans la race noire la haine du joug espagnol. On se souvient du consul Turnbull, ce Pritchard des Antilles, qu'en 1841 le capitaine-général Valdez se vit obligé d'expulser de l'île, malgré le caractère officiel dont il était revêtu. Quel que soit le génie d'intrigue dont M. Turnbull puisse être doué, si grande qu'ait été sa persévérance,

il doit s'avouer vaincu par les pieux missionnaires wesleyens, des deux fameuses sociétés abolitionistes de Londres, qui ont pour chefs les plus riches lords du royaume-uni. Endoctriner les esclaves dans l'île même, embaucher les nègres sous les yeux des autorités, ce sont là des menées pleines de périls pour qui les entreprend, et que, d'un instant à l'autre, on peut déjouer, pour peu qu'on ait de vigilance. Il vaut bien mieux s'emparer de l'esclave avant qu'il ait mis le pied dans la colonie; il vaut bien mieux, avant même que le négrier ait accompli sa hideuse presse, pénétrer le nègre de tous les sentimens qui, plus tard, le pousseront à la révolte dans les *ingenios* espagnols.

Le 10 mars 1843, le *Morning-Herald* racontait avec complaisance l'accueil empressé, bienveillant qu'avaient fait aux missionnaires anglais, dans l'intérieur de l'Afrique, non loin des sources du Niger, les rois sauvages des pays où s'exerce l'abominable industrie du négrier. Ces missionnaires, disait le *Morning-Herald*, s'étaient donné pour mission de civiliser l'Afrique; il convient de ramener à ses proportions véritables une si ambitieuse prétention. Les abolitionistes de Londres n'ont rien fait pour la civilisation en Afrique; la seule haine du maître qui peut un jour les acheter, voilà ce qu'ils ont inculqué aux nègres de Dahomey, de Benin, d'Ashanti, qui plus tard viennent peupler les habitations de Cuba. Ces nègres sont dès-lors des instrumens tout façonnés pour la révolte, et il est hors de doute que, si la Grande-Bretagne essayait enfin de réunir Cuba à la Jamaïque, elle aurait en eux des alliés déterminés, intrépides, qui ne reculeraient ni devant les excès ni devant les périls. Dans les premiers temps, les colons de Cuba tombaient de leur haut quand ils entendaient le nègre, complètement étranger du reste à la civilisation européenne, bégayer dès sa sortie du bâtiment négrier des paroles anglaises, des phrases toutes faites empruntées aux missionnaires wesleyens. Ils savent aujourd'hui où et comment il a pu les apprendre; ils voient clairement dans quel but le méthodiste de Londres est allé les lui enseigner.

D'une telle conviction, maintenant bien arrêtée, nous ne voulons pour preuve que l'énergique représentation adressée au capitaine-général don Leopoldo O'Donnell par les principaux colons de Matanzas, avant même qu'on eût découvert la conspiration de la Savanilla. Nous avons sous les yeux ce document remarquable, que l'*Imparcial* de Barcelone a publié le 24 février 1844. Les colons de Matanzas faisaient nettement ressortir les périls de la situation, les périls auxquels on venait d'échapper, et qui, dans l'avenir, devaient nécessairement se reproduire; ils suppliaient le capitaine-général de réprimer par tous les moyens pos-

sibles cet infame trafic de la traite, qui non-seulement rendait chaque jour plus effrayante la supériorité numérique de la race noire sur la race blanche, mais leur amenait d'implacables ennemis jusque dans le foyer domestique. Le général O'Donnell ne voulut rien entendre; récemment débarqué dans l'île, le général n'avait pu se dégager encore de cet incroyable préjugé espagnol qui décida les cortès, si éminemment libérales pourtant, de 1812 et de 1820, à maintenir le trafic des noirs. Jusque dans ces derniers temps, on s'est imaginé en Espagne que, si la population blanche de Cuba n'avait rien à craindre de la population noire, elle n'aspirerait plus qu'à l'indépendance. Voilà pourquoi, sous l'ancien régime, on ouvrait à la Havane, à Matanzas et dans tous les ports de l'île, ces nombreux *asientos* où, à toutes les saisons de l'année, se vendaient des milliers de nègres; voilà pourquoi les assemblées constitutionnelles elles-mêmes se prononçaient hautement pour la traite, qui, en dépit des conventions de 1817, de 1835, de toutes les stipulations conclues avec l'Angleterre, en dépit du droit de visite, de la continuelle croisière entretenue par la Grande-Bretagne dans les mers d'Afrique, de la répression sévère exercée par le tribunal mixte de Sierra-Leona et par celui qui siége à la Havane, étale effrontément aujourd'hui même sa marchandise humaine sur toutes les côtes de la colonie. En 1841, le gouvernement de Madrid ne daignait pas même répondre aux vives doléances des principales corporations de la Havane, — le tribunal de commerce, l'ayuntamiento, la junte de *fomento*, une association de négocians et de planteurs qui a pris l'initiative de toutes les grandes entreprises d'intérêt public. En vain on lui prouvait les inconvéniens et les périls de la traite, en vain on le conjurait de faire appel en Europe à toutes les classes souffrantes et laborieuses, lui montrant dans toutes les campagnes de l'île un champ immense pour les spéculations de l'industrie européenne; en vain, il y a quelques mois à peine, les colons de Matanzas, exprimant avec plus d'énergie encore les mêmes appréhensions, suppliaient-ils le capitaine-général, non pas seulement de prendre des mesures qui pussent essentiellement changer les conditions de la race blanche et de la race noire, mais de protéger la première, de lui assurer un peu de sécurité, en disséminant çà et là dans les habitations quelques bataillons de la garnison vraiment trop considérable, qui, à la Havane et à Santiago, parade en pure perte, ou peu s'en faut, devant les palais du gouverneur et de son lieutenant. Prières, cris d'alarme ou de détresse, rien n'ébranlait le gouvernement de Madrid, qui, jusqu'au bout, serait demeuré impassible, si les obsessions de l'Angleterre

ne l'avaient contraint de faire, lui aussi, une démonstration contre la traite et le commerce des noirs. Le 2 juin 1843, le gouvernement de Madrid ordonna au capitaine-général Valdez de réunir une commission de colons et de négocians, et de prendre son avis sur les moyens d'en finir avec la traite. Ce document est, sans aucun doute, un des plus étranges, un des plus bizarres qu'il soit possible d'imaginer; cette traite, si solennellement flétrie par le congrès de Vienne, dont toutes les puissances, grandes et petites, s'étaient engagées à poursuivre l'abolition, et qui, entre l'Espagne et l'Angleterre, avait été à deux reprises, en 1817 et en 1835, l'objet des conventions les plus formelles, voulez-vous savoir comment on la qualifiait dans la dépêche du 2 juin adressée au capitaine-général de Cuba? Pour le gouvernement du comte-duc qui, près de tomber, n'avait plus conscience, sans aucun doute, de ses actes ni de ses paroles, la traite, au moment où il s'agissait de la supprimer complètement, était, nous nous bornons à traduire les expressions de la dépêche, une sorte d'institution qui jusqu'alors avait efficacement, puissamment contribué à maintenir l'agriculture à Cuba, à y développer tous les germes de la richesse, à y fonder une prospérité sans exemple dans les Indes occidentales. Le moyen que le capitaine-général de Cuba prît au sérieux le projet d'abolition dont lui parlait le gouvernement de Madrid, entremêlant ses menaces contre les négriers d'éloges et, s'il faut tout dire, d'encouragemens qu'au XVIe siècle même on se fût fait scrupule de leur accorder!

On le comprend sans peine, le général Valdez ne tint aucunement compte des instructions si manifestement contradictoires que lui envoyait un régime dont la dernière heure était sur le point de sonner. Le général ne jugea pas même à propos de nommer cette commission de négocians et de planteurs, qui devait aviser aux moyens de supprimer l'industrie des négriers; mais, devant l'expérience, il n'est pas de préjugé qui ne soit contraint de fléchir, si ancien, si enraciné qu'il puisse être; à Madrid comme à la Havane, les dernières insurrections ont enfin dessillé tous les yeux. Le mal qui d'heure en heure travaille jusque dans les entrailles la société d'élite que forment à Cuba les descendans des premiers colons espagnols, s'est montré dans sa réalité effrayante; il faut bien, si l'on veut y porter remède, prendre le parti de remonter à la vraie cause de tous les périls. En 1843, en 1844, les révoltés ont subi une répression sanglante qui, chez les noirs, a répandu la terreur, et chez les blancs une consternation profonde. Un grand nombre de nègres et d'hommes de couleur furent passés par les armes. Parmi les condamnés se trouvait un jeune mulâtre, Pla-

cido, qui sans aucun doute fût plus tard devenu un des maîtres de la poésie espagnole. De long-temps on ne pourra se remettre à la Havane de l'émotion que sa mort y a produite. Si vives que soient à Cuba les divisions de race et de caste, il n'est pas de colon qui ne reproche au gouvernement de Madrid l'exécution du malheureux Placido. Aujourd'hui encore, les vaisseaux qui rentrent dans la métropole sont chargés de nègres qui vont expier au bagne de Ceuta ce vigoureux effort qu'ils viennent de faire pour se saisir de la liberté. Dans son numéro du 18 février, l'*Heraldo* annonce que trente-neuf de ces malheureux ont été récemment débarqués à Cadix. Dès la fin de 1843, le gouvernement espagnol comprit qu'il n'y avait plus de ménagemens à garder envers la traite, et le général O'Donnell reçut l'ordre positif de réunir cette commission, devenue fameuse par les termes dans lesquels l'avaient instituée les derniers ministres d'Espartero. La commission, bien que dans son sein elle comptât des partisans déclarés de la traite, et entre autres le doyen même des trafiquans d'esclaves, se mit consciencieusement en devoir de rassembler les bases d'une loi sévère contre le commerce des nègres; c'est précisément ce petit code pénal que les cortès viennent de donner pour sanction au droit de visite, si expressément stipulé par les traités de 1817 et de 1835.

Le gouvernement de Madrid est entré là dans une voie excellente. Ce n'est point encore ici le moment d'examiner s'il ne lui aurait pas été possible de supprimer la traite sans reconnaître le droit de visite, sans renoncer pour son compte à la liberté des mers, sans abaisser devant le pavillon britannique celui dont les couleurs flottaient sur le premier navire d'Europe qui ait abordé au Nouveau-Monde. Bornons-nous maintenant à constater cette sérieuse intention, qu'il vient de manifester hautement, d'en finir avec la hideuse contrebande qui, sous la protection des capitaines-généraux, introduit à Cuba des milliers d'esclaves, comme les fraudeurs de Gibraltar introduisent en Andalousie les produits manufacturés de Liverpool et de Londres, sous la protection du canon anglais. La suppression n'aura pas seulement pour avantage de rendre la sécurité aux colons de Matanzas, de Santiago, de la Havane, à la population blanche de l'île entière; elle ôtera désormais tout prétexte aux déclamations des sensibles publicistes du *Morning-Herald* et du *Times*, des généreux orateurs qui, à la chambre des lords et à la chambre des communes, continuent, dans le seul intérêt de leur commerce et de leur puissance coloniale, les philanthropiques prédications de Wilberforce. De quel droit maintenant l'Angleterre demanderait-elle, comme il y a quatre ans, à intervenir dans

l'administration intérieure des colonies espagnoles? Si, en dépit des concessions que vient de lui faire le cabinet de Madrid, elle intriguait encore à Cuba par ses agens diplomatiques, la Grande-Bretagne démasquerait ses intentions les plus secrètes, et alors, à défaut de l'Espagne, ce serait à la France et aux États-Unis d'aviser.

Immédiatement après le vote du congrès qui a formellement supprimé la traite, M. Martinez de la Rosa a prescrit à tous les ambassadeurs d'Espagne, à tous les envoyés de la reine Isabelle, à tous ses représentans en Europe, de favoriser le plus possible l'émigration dans les Antilles. Ce n'est point la première fois que le gouvernement de Madrid offre des conditions avantageuses aux Européens industrieux et de bonne volonté qui, dans les colonies espagnoles, s'associeraient à la fortune et à l'avenir de la population blanche : jusqu'à ce jour pourtant, de telles conditions ne pouvaient être acceptées. En 1775, à Cuba, sur cent habitans, on pouvait encore compter cinquante-six personnes de race blanche; un demi-siècle après tout au plus, c'étaient les noirs qui formaient le plus grand nombre : c'est à peine si sur cent personnes on trouvait quarante-quatre blancs. Et ce n'est pas tout : de jour en jour, la disproportion devenait plus effrayante; la population noire s'accroissait à tel point que, dans quelques années peut-être, on n'aurait pas pu décider un seul Européen à se venir fixer dans la plus belle, dans la plus prospère des colonies qui jamais aient reconnu la domination des rois catholiques. De 1835 à 1839, trente-cinq mille passagers blancs ont débarqué à la Havane, où prennent terre les émigrans d'Europe; durant le même espace de temps, soixante-trois mille nègres d'Afrique avaient été jetés sur la côte occidentale de l'île, et ce n'était pas là le seul point par où les négriers pussent exercer leur odieuse industrie. Pour notre compte, à ne considérer que la situation actuelle, nous ne pouvons comprendre que le gouvernement espagnol se soit aperçu si tard du péril auquel l'incurie des précédens régimes abandonnait les colons. Jetez un coup d'œil sur les pays qui environnent Cuba, partout c'est sur des ennemis, et des ennemis de race noire, que vos regards vont tomber. Tout à l'entour de Cuba, la race noire forme comme de sombres nuées d'où l'extermination pourrait dès demain sortir, si dès demain les liens étaient rompus entre les colons d'Espagne et leurs frères d'Europe. A l'orient, la république militaire d'Haïti, soutenue par les marchands d'Angleterre, discipline en silence ses bataillons déguenillés, mais tout pleins de cette énergie, de cette bravoure sauvage qui bouillonne encore et s'exalte au souvenir des luttes si vaillamment, si cruellement engagées par leurs pères, et où

ceux-ci ont trouvé l'indépendance. Au sud, la Grande-Bretagne brandit incessamment à la Jamaïque le drapeau de l'émancipation : dans une seule nuit, les émancipateurs de la Jamaïque pourraient venir en aide aux révoltés de Cuba. Çà et là, dans l'archipel de Bahama, vous apercevez, menaçant la Havane et tous les flancs de la colonie, les îlots où les croiseurs britanniques déposent les esclaves arrachés aux négriers. Nous ne parlons point de nos esclaves de la Martinique et de la Guadeloupe, qui tôt ou tard également ressaisiront leur liberté. Regardez plutôt au nord, du côté même où les caps de la Floride et les ports de la Louisiane, de la Géorgie et des Carolines, établissent de si directes, de si fréquentes communications entre Cuba et le continent américain : de ce côté, trois millions de noirs s'agitent sourdement, résignés en apparence, mais à tout moment excités par les innombrables sociétés abolitionistes; trois millions, ni plus ni moins, dont l'Union américaine, ce colosse des mers atlantiques, redoute elle-même les emportemens convulsifs. Que l'Espagne se hâte : l'heure est venue de réparer les fautes des régimes absolus et des premiers régimes constitutionnels. L'île de Cuba est la plus importante colonie qu'elle ait conservée dans le Nouveau-Monde; par les contributions écrasantes dont on l'a frappée, l'île de Cuba, bien souvent, a suppléé presque, depuis Ferdinand VII, aux tributs énormes que sa métropole tirait autrefois des Indes occidentales. C'est elle qui, en ce moment, ouvre les plus vastes et les plus sûrs débouchés au commerce et à l'industrie de la Péninsule; que l'Angleterre s'empare de Cuba, et un coup mortel est porté à la marine marchande de l'Espagne, qui maintenant aspire à se relever. Par sa position géographique, l'île de Cuba doit assurer à l'Espagne régénérée une influence prépondérante dans les évènemens qui tôt ou tard changeront la face du nouvel hémisphère. C'est à l'Espagne de voir s'il lui convient de sacrifier d'avance et aujourd'hui même une telle influence aux États-Unis ou à l'Angleterre, qui l'une et l'autre convoitent cette magnifique possession, que, dans leur admiration naïve, les vieux chroniqueurs ont nommée le boulevard des Indes occidentales, la clé du golfe de Mexique, la sentinelle avancée du canal de Bahama.

Si l'Espagne veut conserver Cuba, il faut de toute nécessité qu'elle comprenne ce qui lui reste à faire. Ce n'est pas tout que de proclamer la suppression de la traite; le code pénal qu'elle vient de promulguer, toutes les prescriptions par lesquelles elle essaiera de décourager les trafiquans d'esclaves, rien ne lui réussira, si elle ne se met en devoir de substituer dans l'île même au gouvernement d'un capitaine-général

qui trop souvent ne peut être qu'un soldat parvenu, à l'état de siége qui depuis 1825 pèse sur la colonie, une administration libérale, intelligente, conforme, en un mot, aux principes qui maintenant régissent la métropole. N'est-ce point une chose inconcevable que, sous le régime constitutionnnel, les domaines américains de la monarchie espagnole soient plus durement traités que sous Charles IV lui-même? Pour son compte, l'île de Cuba demande qu'un ministère soit créé qui, sous le nom de *ministère d'outre-mer*, s'occupe spécialement des affaires coloniales, et, assurément, c'est assez des possessions que l'Espagne a conservées dans les quatre parties du monde pour former un vaste département. Elle demande que la nouvelle constitution lui rende la représentation directe aux cortès, que lui a ôtée la charte de 1837; elle demande qu'un conseil colonial soit fondé, semblable aux conseils des colonies françaises, lequel pourrait concourir avec le capitaine-général à l'administration de l'île, abandonnant à ce dernier le gouvernement politique, le commandement absolu des forces militaires, toutes les attributions enfin qui garantissent à la Péninsule la conservation de sa colonie. Cette requête des colons de Cuba, nous ne concevons point qu'à l'époque où nous sommes, l'Espagne la puisse repousser. Telle est la cause que M. Saco s'est chargé de plaider, aujourd'hui que l'Espagne semble enfin se départir d'une insouciance qui menaçait de passer à l'état chronique. S'il est vrai que le bon sens, la justice, aient leur jour en Espagne, cette cause est gagnée déjà auprès du gouvernement de Madrid.

II.

L'œuvre de M. Saco se peut diviser en deux parties bien distinctes : dans la première, M. Saco prouve, de la façon la plus péremptoire, que la nature du travail dans les plantations, le climat des Antilles, le salaire exigé par les ouvriers libres, ne peuvent plus être un prétexte pour continuer la traite, ni un obstacle pour la colonisation européenne; il prouve que, depuis l'abolition du trafic des nègres, la culture du sucre a donné aux Antilles françaises et anglaises de plus considérables produits, que si en certains pays ces produits ont essuyé une diminution sensible, la diminution a été partout ailleurs compensée, et bien au-delà, par les progrès du commerce et de l'industrie. Dans la seconde partie, M. Saco s'attache à démontrer qu'en tout état de cause, l'Espagne ne doit point hésiter le moins du monde à supprimer la traite, si elle tient à conserver sa colonie la plus pré-

cieuse : qu'importerait, après tout, que dès demain l'abolition absolue du trafic amoindrît même de moitié la richesse de l'île? Ce ne serait là qu'une considération extrêmement secondaire; le vrai problème, celui qu'il s'agit de trancher aujourd'hui, c'est la question de savoir si, pour ne point tout perdre, on est disposé à sacrifier quelque chose. Au surplus, M. Saco le démontre jusqu'à l'évidence dans la seconde partie de son livre, de telles craintes ne sont que de pures chimères : qu'une administration intelligente appelle enfin sérieusement, sinon dans les hautes régions où elle tranche les affaires, du moins dans ses conseils, les enfans même de l'île, ceux qui ont les plus grands, les plus nombreux intérêts au développement de la prospérité coloniale, et non seulement Cuba se lavera de cette souillure du trafic des nègres, qui maintenant lui est commune avec le seul Brésil, mais le travail des ouvriers libres, la colonisation européenne, en feront pour la métropole une telle source de richesse, que celle-ci n'en sera plus à regretter d'avoir perdu le Mexique ou le Pérou.

C'est la culture de trois plantes, le sucre, le tabac, le café, qui de nos jours constitue l'industrie de Cuba. Pour le tabac et le café, pas la moindre difficulté : les plus déterminés partisans de la traite sont forcés d'avouer que l'une et l'autre plantes peuvent prospérer à Cuba sans le secours des noirs. C'est la culture du sucre qui forme tout le problème; s'il en faut croire les trafiquans de nègres, à l'instant même où l'on aura supprimé la traite, sonnera la dernière heure de l'industrie sucrière; à les entendre, une telle industrie comporte de si rudes fatigues, un si dur travail, que la race africaine y peut seule résister; cette race est la seule qui puisse pleinement se développer sous le soleil des Antilles; les races européennes s'y établiraient d'ailleurs sans obstacle, que pas un planteur ne serait en état de payer le salaire que ne manqueraient point d'exiger les ouvriers blancs. Chacune de ces trois objections subit, dans le livre de M. Saco, une réfutation complète; nous ne concevons pas, pour notre compte, qu'on les puisse désormais reproduire de manière à faire illusion.

L'industrie sucrière se compose, on le sait, de procédés compliqués et bien différens les uns des autres; il faut distinguer entre le travail agricole ou la culture de la canne et la fabrication même du sucre. Le travail agricole demande fort peu de soins et de peines; combien de professions et de métiers, exercés par les blancs aux Antilles, qui exigent incomparablement plus de fatigues! N'est-ce pas, du reste, un fait constaté, que les cannes à sucre consommées à l'état naturel comme toute autre espèce de fruits, ce sont des blancs qui en grande

partie les sèment et les récoltent? La fabrication du sucre est incontestablement plus pénible; c'est pourtant une exagération véritable de prétendre que le blanc n'y peut suffire. Il suffit bien à la fabrication du fer, à la construction des chemins, des ponts et des canaux, à la préparation des produits chimiques, à l'exploitation des mines. Il n'est pas, dans la préparation du sucre, un seul procédé qui nécessite une si considérable dépense de force que ces travaux, accomplis chaque jour aux Antilles par des ouvriers européens. Ajoutez que de toutes les professions imaginables, la fabrication du sucre est la plus saine; ajoutez que l'invention et le perfectionnement de certaines machines dispenseront bientôt l'homme des plus épuisantes fatigues. Ici encore, nous avons pour nous l'expérience; l'immense quantité de sucre qui tous les ans s'exporte des possessions anglaises ou hollandaises d'Asie, de Java, des Moluques, de Sumatra, qui donc les produit, sinon des ouvriers libres? Parlerons-nous de la Prusse, qui aujourd'hui même possède cent fabriques de sucre; de la Russie, qui en a cent soixante environ; de l'Allemagne, qui en compte déjà plus de cent quarante; de la France, qui en avait naguère un plus grand nombre que ces trois pays? On dira peut-être que le sucre de canne est le seul qui soit en question; mais, dans les provinces de Malaga et de Grenade, l'Espagne elle-même possédait autrefois de magnifiques plantations de cannes à sucre. Si les malheurs politiques y ont tué cette industrie dont les vestiges subsistent encore à Velez, à Nerja et dans quelques autres villes, qu'en peut-on inférer contre l'aptitude des blancs?

Nous le voulons bien pourtant, ne parlons que de l'Amérique : est-il donc bien difficile d'y trouver des colonies entières où, à de certaines époques, on s'est, et sans le moindre inconvénient, passé du travail des noirs? A Puerto-Rico, en 1832, sur quinze cent soixante-dix-sept plantations, trois cents au plus étaient exploitées par des ouvriers esclaves. Au Mexique, c'est mieux encore : depuis un siècle déjà, quand on achète une habitation au Mexique, on a peine à y rencontrer quelques vieux nègres, faibles débris de la servitude ancienne, et encore s'empresse-t-on de leur rendre la liberté. Si l'industrie sucrière est profondément déchue dans la Nouvelle-Espagne, ce n'est pas au défaut d'esclaves noirs qu'on doit s'en prendre, mais aux convulsions civiles qui maintenant encore désolent ce malheureux pays, à la difficulté des transports, au mauvais état des routes, à la rareté des débouchés, au taux misérable où les produits sont enfin descendus.

Mais on dira : peu importe que les ouvriers européens soient aptes à l'industrie sucrière, s'ils ne peuvent résister au climat des Antilles, si

la race noire est seule en état de supporter ce brûlant soleil d'Amérique, moins brûlant encore pourtant que son soleil africain. Ici également, nous avons à combattre d'étranges préjugés et des exagérations incroyables. Si l'Européen, le naturel de tout pays froid, est sujet à la fièvre jaune, dont le nègre est exempt, il ne faut pas s'imaginer que pour ce dernier ce soit là un vrai privilége. Les créoles de Cuba, les naturels de toutes les autres îles de l'Atlantique, ceux de l'Amérique espagnole, de tous les pays enfin dont le climat est exactement semblable à celui de Cuba, ne sont-ils pas aussi respectés par le fléau des Antilles? Songez en outre que, mieux connue, mieux traitée, la fièvre jaune se guérit maintenant comme toute autre maladie; si de temps à autre elle emporte encore les Européens, ce n'est plus au climat qu'on le doit imputer, mais à l'imprudence des nouveaux débarqués, à leur manière de vivre, à leurs habitudes déréglées. Aujourd'hui, on le peut affirmer, la fièvre jaune est reléguée sur les côtes; pénétrez un peu avant dans les terres, et vous n'avez plus rien à craindre de la contagion. Cela est si vrai que, lorsqu'on veut acclimater à Cuba les régimens arrivés d'Espagne, on se borne tout simplement à les interner durant les premiers mois; il suffit pour cela qu'ils s'éloignent de deux ou trois lieues, et, en certaines saisons, d'une demi-lieue seulement, de cette baie fameuse de la Havane, où sévissait autrefois la fièvre avec le plus de persévérance et d'intensité.

Au demeurant, si le nègre est exempt de la fièvre, n'est-il pas plus sujet que le blanc à toutes les infirmités qui accablent l'espèce humaine? Combien, dans la hideuse cale du négrier, expirent au milieu des plus atroces souffrances, avant même d'arriver en vue des Antilles! Combien, durant leur vie entière, sont frappés de maladies particulières à leur race, de plaies cruelles qui rongent la peau et dévorent les membres! Combien sont atteints de cette manie mortelle qui les pousse à manger de la terre, de cette éruption vénérienne incurable si connue aux Antilles sous le nom de *pian!* En 1833, quand le choléra-morbus envahit la colonie espagnole, c'est surtout contre la race noire que se déchaîna le fléau asiatique. Il serait instructif de dresser l'exact tableau de la mortalité aux Antilles : on verrait si, tous les ans, la race noire ne fournit point à cette liste funèbre le plus considérable contingent. Tous les mois, d'ailleurs, on voit à Cuba débarquer par centaines, après une traversée difficile, les naturels des Canaries et ceux de l'Amérique du Nord, des Européens de toutes nations, Espagnols, Français, Anglais, Allemands : comptez ceux d'entre eux qui succombent aux chaleurs et à l'inclémence du climat,

et en même temps les nègres qui expirent dans la cale des négriers ou dans les habitations de l'île, et vous verrez encore si, entre les deux races, la terrible balance ne penche pas en faveur des blancs.

On se ferait difficilement une idée de la force qu'a conservée aux Antilles même le préjugé qui interdit au blanc les industries pénibles. Il y a quelques années, on s'était imaginé aussi que le noir seul pourrait résister au service des machines sur les bateaux à vapeur anglais; il a fallu que la plus douloureuse expérience prouvât précisément tout le contraire, c'est-à-dire que le blanc y était incomparablement plus apte que le noir. Remontez à l'origine de toutes les colonies européennes, vous aurez bientôt la conviction que le climat n'a jamais été pour rien dans le progrès ou la décadence de leur population blanche. Au XVIIe siècle, c'étaient des Normands qui suffisaient à tous les travaux dans les îles françaises. Cinquante ans plus tard, les Normands eux-mêmes s'étaient rebutés comme tous les autres ouvriers européens. Ce n'est point devant la fièvre ni devant les chaleurs qu'ils se retirèrent, mais devant les abus de l'administration, devant le régime intolérable qui alors pesait sur les colons, devant la concurrence de l'industrie négrière, qui assurait de si exorbitans profits, et au trafiquant qui vendait l'esclave, et au planteur qui l'achetait. Suivez l'analogie pour toutes les autres Antilles, la Jamaïque, Grenade et les Grenadines, Saint-Christophe, la Dominique, les Barbades, pour toutes les îles enfin de l'archipel atlantique. Partout vous serez contraint de reconnaître que le climat est hors de question. Partout la décadence de la race blanche tient à des causes purement politiques, à l'oppression de la métropole, aux tributs écrasans, aux prohibitions industrielles et commerciales, aux tentatives d'émancipation déjouées et sévèrement réprimées, à la piraterie, au brigandage des forbans, aux guerres civiles, aux émigrations en masse. Les révolutions de la Grande-Bretagne avaient jeté un grand nombre de familles anglaises dans les Barbades; ce n'est point le climat, mais bien Charles II, qui, par son fameux acte de navigation, a dépeuplé ce riant archipel.

L'Espagne, qui, dans le nouvel hémisphère, a guidé l'Europe entière, a aussi donné l'exemple de la colonisation blanche; ce sont les soldats de Colomb, d'Almagro, de Pizarre, qui d'abord ont desséché les lacs, dompté les fleuves, ouvert les routes, bâti les villes et les forteresses. Plus tard, le colon espagnol ne fut plus qu'un officier de fortune, un parvenu fainéant, un cadet de famille soudainement enrichi par le revenu des mines et l'exploitation des races asservies; il eût cru lui-même se marquer au front du sceau de l'infamie et de l'abjection sociale,

s'il s'était abaissé à travailler comme le *peau rouge* et le noir. Pourtant, en 1517 déjà, à l'époque précisément où le noir a remplacé le *peau rouge*, on songeait à maintenir l'équilibre entre la population blanche et la population venue d'Afrique. Communautés religieuses récemment établies dans les Indes, gouverneurs-généraux, employés civils et militaires, tout le monde suppliait le roi catholique d'envoyer aux îles des laboureurs de Castille; la fière Castille fermant l'oreille, c'est au reste de l'Europe qu'on faisait appel, absolument comme de nos jours le font les planteurs de Cuba. A Cuba, la colonisation a commencé en 1511; deux cent soixante-trois ans plus tard, en 1774, la population blanche s'y élevait à peine à 96 mille ames. En 1841, soixante-six ans seulement après le recensement de 1774, elle comptait 418 mille personnes. La population totale de l'île était naguère d'environ 1,007,624 personnes, 418,291 blancs, 436,495 esclaves, et 152,838 hommes de couleur. Il suffit de rapprocher ces chiffres pour voir à quel point la population blanche est débordée par les hommes de couleur et les esclaves dont le nombre, d'ailleurs, va de jour en jour augmentant.

En vérité, si c'est principalement par le climat qu'on s'explique les destinées de la population blanche aux Antilles, on lui impute, ce nous semble, de bien singuliers caprices. Comment, de 1774 à 1841, a-t-il pu si énergiquement la favoriser, après l'avoir, pendant deux cent soixante-trois ans, forcée à demeurer stationnaire? Qu'on ne cherche plus, enfin, à faire prendre le change sur les causes de ses progrès et de sa décadence. L'histoire de Cuba s'explique par l'histoire même d'Espagne, comme celle de la Jamaïque ou des Barbades par l'histoire de l'Angleterre. Jusqu'à Charles III, ce grand prince qui a eu trois Colbert, les trois comtes d'Aranda, de Florida-Blanca et de Campomanès, l'île de Cuba était livrée aux monopoleurs de Cadix et de Séville : le moyen que la colonisation européenne s'y pût librement développer! Charles III abolit l'incroyable privilége de Séville et de Cadix : treize ports, dans la Péninsule, furent à la fois autorisés à commercer avec le Nouveau-Monde. Plus heureuse que ses sœurs des Antilles et les autres colonies de l'Espagne, l'île de Cuba finit même par obtenir la liberté absolue du commerce. Avec l'Union naissante, avec la France, et le monde civilisé tout entier, elle établit des relations aussi nombreuses, plus nombreuses peut-être qu'avec la mère-patrie. Voilà pourquoi, un demi-siècle après, la population blanche était devenue déjà cinq fois plus considérable. C'est au régime constitutionnel à poursuivre et à consommer l'œuvre de Charles III, aujourd'hui, en supprimant la traite, plus tard, du moment où une telle mesure ne pourra

porter aucun préjudice aux intérêts coloniaux, en supprimant l'esclavage même. Maintenant la traite crée au travailleur libre une concurrence écrasante contre laquelle il n'est pas possible de lutter.

Nous voici enfin parvenu à la plus sérieuse objection qui se puisse faire contre le travail libre. Supposez qu'il n'ait plus à redouter la concurrence qui actuellement l'empêche de se constituer aux Antilles espagnoles : comment les planteurs seraient-ils en état de lui payer son salaire? Une telle objection n'a pas plus de valeur que les autres : M. Saco, qui traite la question avec une véritable supériorité de vues économiques, en signale clairement le vice radical. Se prévaloir de l'excessive élévation du salaire aux Antilles pour conclure contre le travail libre, n'est-ce pas conclure contre ses prémisses? C'est tout au contraire la traite qu'il faut condamner, car vous venez précisément de mettre en relief un des abus intolérables qu'elle doit nécessairement entraîner. Que le travail des blancs soit hors de prix dans les plantations, cela est facile à comprendre; c'est une preuve tout simplement que les travailleurs libres n'y ont pénétré encore qu'en très petit nombre. Que les ouvriers s'accroissent, et le salaire diminuera de toute nécessité. Du soir au lendemain, il descendit, en 1841, à un taux raisonnable dans la ville de Puerto-Principe, où venaient de débarquer deux cents laboureurs de Catalogne : que serait-ce donc si la colonisation blanche se pratiquait en grand dans l'île entière, et si les bras d'Europe arrivaient, non plus par centaines, mais par milliers?

Au fond, dans le cas même où le travail libre imposerait au planteur des frais aussi considérables que le supposent les partisans de la traite, ce ne serait point une raison pour ne pas chercher à l'établir aux Antilles espagnoles. Sans doute, il y aurait là un inconvénient et un mal; mais y porter remède en maintenant un mal plus grand encore, en arrêtant les progrès de la colonisation européenne, en la rendant désormais impossible, ce serait méconnaître les plus simples principes de l'économie sociale. On serait d'autant plus coupable que jamais, en aucun état de cause, une telle situation ne peut être désespérée, et que, par les améliorations positives, par la réforme de l'administration générale, on viendrait aisément à bout du malaise que pourrait entraîner la réforme de la constitution particulière du travail. Pour prévenir ce malaise, il suffirait d'alléger le poids des contributions sous lesquelles fléchit maintenant l'industrie sucrière : pourquoi même ne supprimerait-on pas, pour un certain temps, celles dont on frappe aujourd'hui les objets de première nécessité que le planteur est tenu de fournir à ses ouvriers? Qu'on ouvre des routes sur la surface entière de l'île; qu'on fasse disparaître les obstacles innombrables qui, sur

les côtes, gênent encore la navigation; que les transports enfin deviennent aussi faciles, aussi peu coûteux que possible : on sera bientôt dédommagé de toutes ces dépenses par les prodigieux développemens que l'industrie et le commerce ne peuvent manquer de prendre. Le rapide accroissement de la consommation comblerait vingt fois pour le moins dans les caisses du trésor public le vide que le dégrèvement de l'impôt aurait pu y creuser.

M. Saco s'arrête avec bonheur à décrire le nouvel aspect que, par le travail libre, prendraient infailliblement les admirables campagnes de l'île. Ici vraiment on serait un moment tenté de croire que le publiciste a fait place au poète. Rien de plus riche ni de plus éclatant que ce tableau de la future prospérité des Antilles, où resplendit le soleil de l'Atlantique, non plus sur des déserts ou de vastes domaines dont les maîtres ne peuvent, faute de bras, exploiter la meilleure part, mais sur les plantations innombrables, les petites propriétés cultivées jusque dans les moindres recoins, que le travail libre créerait à Cuba, comme, au fond de l'Asie, il les a créées déjà dans les colonies hollandaises de Java, de Manille et de Singapour. Regardez sans crainte pourtant; si vives que soient les couleurs, M. Saco n'a pas voulu porter atteinte à la réalité austère du fond. S'il se complaît à mettre en plein relief les vrais prodiges qu'une vaste et intelligente culture, soutenue, fécondée par l'association, enfanterait aux Antilles, si de son long exil, des vicissitudes qui ont éprouvé son courage et son patriotisme, il se console par une calme et fière contemplation de l'avenir, M. Saco ne perd pas un instant de vue les embarras du présent. Ce qu'il désire avant tout, c'est qu'on en finisse avec la traite, qui aujourd'hui paralyse complètement la colonisation européenne; c'est que le travail libre, qui tôt ou tard doit remplacer le travail des esclaves, reçoive enfin de sérieux encouragemens. De tous ces encouragemens, c'est l'abolition même de la traite qui sans aucun doute sera le plus puissant, le plus efficace. Sur ce point, une statistique rigoureuse autorise toutes les espérances du publiciste. A deux reprises, en 1807 et en 1834, le parlement anglais a fait publier de complets documens sur la situation de ses colonies d'Amérique. En 1807, au moment où l'on allait supprimer la traite, on calculait qu'en six ans, de 1801 à 1806, l'industrie sucrière avait produit 1,138,390,736 kilogrammes. Dans le même espace de temps, de 1829 à 1834, vingt-deux ans après la suppression du trafic des nègres, ce même produit s'élevait à 1,190,990,556 kilogrammes environ. Dans les colonies françaises, à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Guyane, à Bourbon, la traite, bien que prohibée dès 1814, n'a cessé de fait qu'en 1832. Ici encore nous n'avons qu'à

comparer les chiffres. Durant les huit dernières années où s'est maintenue la traite, la production a été de 518,731,074 kilogrammes; elle en a donné 553,058,466, de 1832 à 1838.

En résumé, à ne considérer que les résultats généraux, les colonies françaises et anglaises n'ont vu d'aucune façon décroître, par la suppression de la traite, ni leur industrie ni leur importance. Remarquez d'ailleurs qu'une telle situation, qui aujourd'hui seulement va commencer aux Antilles espagnoles, sera incomparablement meilleure pour l'île de Cuba. Les colonies françaises, les colonies anglaises, avant l'acte d'émancipation de 1834, ne présentaient qu'une surface singulièrement étroite à la colonisation européenne, si on la compare aux immenses campagnes vierges qui, depuis Colomb, sollicitent le travail libre dans la première Antille où ait abordé le grand navigateur. Le gouvernement de Madrid est tout-à-fait revenu enfin de l'incroyable préjugé qui autrefois le portait à ouvrir de nombreux *asientos*, et, hier encore, à favoriser, par ses capitaines-généraux, la contrebande négrière. Le plus grand péril pour la métropole, ce n'est pas que les colons de Cuba rêvent l'indépendance. L'île de Cuba ne cesserait d'être espagnole que pour devenir anglaise ou s'incorporer dans l'Union américaine. Gagnât-elle à sa condition nouvelle les droits politiques que lui a ôtés l'Espagne, il est certain qu'elle y perdrait sous le rapport industriel et commercial. La rivalité jalouse et sans cesse en éveil des États-Unis et de l'Angleterre est une garantie sûre que, de bien long-temps, Cuba ne secouera la domination péninsulaire, fût-elle aussi résolue à s'émanciper que l'étaient en 1776 les colons anglais de l'Amérique du Nord, ce qu'en dépit des justes griefs de la colonie espagnole, on peut, non pas révoquer en doute, mais nier absolument. L'Espagne n'est donc plus disposée à éluder les conventions conclues avec l'Angleterre contre la traite : les récentes discussions des cortès, la promulgation du code pénal qui sanctionne le droit de visite, l'appel que M. Martinez de la Rosa vient de faire aux classes laborieuses de l'Europe, le démontrent de la plus formelle façon.

Au demeurant, si on le voulait bien, tout ce luxe de répression contre le trafic des nègres serait parfaitement inutile; pour détruire la traite à Cuba, une des deux contrées américaines où en ce moment encore elle se pratique, le gouvernement de Madrid pourrait fort bien se passer de l'intervention anglaise. Plût à Dieu qu'il fût aussi facile d'en venir à bout au Brésil, cet autre pays du Nouveau-Monde où le négrier exerce son industrie! A Cuba, le capitaine-général tient pour ainsi dire dans sa main les négriers et leur fortune; impossible de se

soustraire à son pouvoir absolu, ni de tromper sa vigilance; impossible qu'une goëlette arrive dans l'île, si déserte que soit la côte où elle vient aborder, impossible qu'elle essaie d'en sortir, sans que par ses carabiniers, ses marins, les meilleurs et peut-être les seuls bons de l'Espagne, le capitaine-général ne soit à même de suivre tous ses mouvemens. L'avenir de la colonie est donc tout entier entre les mains de l'Espagne; à l'Espagne seule, et non point à l'Angleterre, de supprimer réellement la traite; à elle de livrer les campagnes à des populations européennes qui rétablissent en faveur de la race blanche une immense supériorité numérique sur la race noire; à elle de constituer le travail libre, pour qu'elle aussi puisse un jour émanciper ses esclaves; à elle de réorganiser sa colonie et d'y favoriser le progrès social, de telle manière que tout prétexte soit enlevé à l'Angleterre d'y ourdir des intrigues et d'y entretenir, d'y exalter les profonds ressentimens de la race asservie.

Tout récemment, réduite à se débattre dans les complications intérieures, peut-être aussi courbant à son insu le front sous le remords de n'avoir rien fait pour abolir la traite, l'Espagne s'est vue contrainte de céder aux obsessions de l'Angleterre; elle a reconnu le droit de visite, elle a d'avance sanctionné toutes les avanies que les croiseurs anglais peuvent faire essuyer à ses marins au long cours, tous les arrêts des juges anglais du tribunal mixte de Sierra-Leona, où pas un juge espagnol n'a siégé encore, et de cette autre juridiction étrangère qui, sous pavillon britannique, s'est venue installer sur le fameux ponton établi en 1837 dans la baie même de la Havane. Ce qui manquait à l'Espagne, ce n'était pas seulement la puissance, c'était presque le bon droit et, si l'on peut ainsi parler, comme le bon témoignage de soi-même. Demain, quand elle aura bien réellement supprimé la traite, le bon droit sera pour elle un droit si incontestable, que les Anglais eux-mêmes ne pourront guère songer à le mettre en question. Alors, en attendant qu'elle ressaisisse la puissance, qu'est-ce qui l'empêchera de s'associer, sinon par des actes, au moins par des vœux hautement exprimés, à la résistance dont la France et les États-Unis ont enfin donné le signal? Qu'est-ce qui l'empêchera de protester contre les croiseurs britanniques, les prétendus tribunaux mixtes et contre le ponton de Cuba?

On le voit donc, la réelle suppression de la traite, accomplie par les capitaines-généraux eux-mêmes et par les marins, est le seul moyen efficace, le seul qui reste à l'Espagne de relever son drapeau devant le pavillon de l'Angleterre, de revenir un jour sur le sacrifice qu'elle

vient de faire à la Grande-Bretagne de l'indépendance maritime et de la dignité nationale. A ne se préoccuper que des sentimens d'humanité et de justice, n'était-ce pas une chose honteuse, d'ailleurs, que dans les domaines de l'Espagne, le commerce des nègres fût encore ouvertement protégé comme dans cet empire à demi civilisé du Brésil? Les écrivains qui ont le mieux étudié Cuba, M. de Humboldt, M. Saco, M. Ramon de la Sagra et tous les autres, ne craignent point d'affirmer que le négrier espagnol est de nos jours aussi avide, aussi cruel, aussi destitué de principes religieux et moraux qu'à l'époque où les célèbres débats du parlement anglais sur l'émancipation des esclaves mirent à nu tout-à-fait son hideux brigandage. Hier encore la traite était l'ordinaire occupation de la marine marchande espagnole. De tous les ports de Cuba, parfois même des ports de la Péninsule, de Cadix et de Barcelone surtout, de rapides vaisseaux, cent cinquante environ, cinglaient tous les ans vers les côtes d'Afrique. A leur retour des marchés infames où il s'étaient pourvus de leur cargaison humaine, quarante au moins entraient à la Havane, quarante à la Trinidad et à Santiago, vingt à Matanzas. Dans chacune de leurs cales étroites, huit cents nègres au moins étaient entassés. Sur ces huit cents nègres, une centaine périssait avant d'avoir un maître; mais qu'importaient au négrier les petites avaries que pouvait essuyer sa marchandise? Songez donc que, s'il pouvait seulement débarquer cinq cents esclaves dans l'île, il réalisait un bénéfice net de 120 à 130,000 *duros* (de 600 à 650,000 francs)! Un si énorme gain valait bien la peine qu'on bravât la croisière anglaise, et d'ailleurs un brick de négrier, bien gréé, bien léger, monté par un équipage vieilli dans la traite et connaissant tous les écueils, toutes les baies, toutes les anses des mers qu'il pratique, peut aisément échapper à tous les croiseurs du monde le long des immenses côtes méridionales d'Afrique et des côtes non moins vastes de Cuba. A Regla, à Casa-Blanca, à Baltimore, il y avait des chantiers spéciaux où l'on ne construisait que des bricks de négriers.

Arrivé dans l'île, le négrier avait pour lui tous les planteurs manquant de bras, qui le venaient supplier de leur vendre ses esclaves, toutes les autorités subalternes, qui, pour une légère redevance, fermaient les yeux sur ses plus hardies opérations. Les plus énergiques réclamations de l'Angleterre forçaient-elles parfois de faire un exemple, le négrier n'était passible que des peines prononcées par les lois de l'île, lois absurdes et confuses, chaos inextricable, où le juge ne rencontrait jamais une arme assez forte, non pas pour punir, mais pour intimider l'effronté trafiquant. Si vous remontiez plus haut, dans

le palais des gouverneurs-généraux, dans le cabinet même de Madrid, vous pouviez bientôt vous apercevoir qu'en réalité les plus puissantes sympathies lui étaient acquises; le négrier était, pour tout dire, considéré comme le plus ferme soutien de la domination espagnole dans la colonie. Aussi, vraiment, si l'on excepte les hommes d'élite qui ont reçu l'éducation européenne, la société de Cuba rappelait-elle exactement les premières colonisations de l'Espagne; même indifférence pour le sort du nègre, même esprit public, mêmes préjugés. Les traditions favorables à l'esclavage, qui en Espagne remontent en si directe ligne par les persécutions des Morisques, par l'oppressive féodalité gothe, à la servitude antique, galle, ibérique et romaine, vivaient à Cuba, absolument comme au XVIe ou au XVIIe siècle, comme à l'époque où des marchands portugais essayèrent d'introduire les esclaves d'Afrique jusque dans les *huertas* de Valence et les *sierras* de l'Andalousie. Si, comme le duc qui, avec tant de magnificence, hébergea le chevalier de la Manche et son écuyer, vous aviez eu des îles Barataria à distribuer dans Cuba, mais de vraies îles en mer et non point en terre ferme, comme l'explique si plaisamment le bachelier Carrasco, soyez sûr que vous auriez trouvé de nombreux Sancho qui auraient regretté qu'au lieu d'être peuplées de blancs, ces îles ne le fussent point de nègres dont la vente eût du moins rapporté un honnête profit.

Soyons juste, le gouvernement de Madrid n'avait qu'une idée fort vague de tous ces excès et de toutes ces misères. Le capitaine-général seul était en mesure de les lui dévoiler complètement; or, le capitaine a été presque toujours le principal complice des négriers. Jusque dans les derniers temps, le gouverneur-général de Cuba a été choisi dans cette liste interminable d'officiers-généraux besogneux, desquels trop souvent on peut dire, avec une légère variante, comme des anciens cadets de Gascogne ou de Bretagne, qu'ils n'ont guère que la cape et l'épée. Arrivé à Cuba, le pauvre soldat, blanchi avant l'âge dans les guerres d'Aragon ou de Navarre, excédé de privations et de fatigues, démoralisé par les persécutions essuyées ou par celles qu'il a pu exercer lui-même, se voit aussitôt en possession d'un traitement énorme de 25,000 *duros* (125,000 francs), quatre ou cinq fois le traitement d'un premier ministre de la reine constitutionnelle. Installé dans des palais ou dans des châteaux magnifiques, il se voit entouré de gardes veillant sur sa personne, comme à l'Escurial les soldats wallons veillaient sur la personne de Philippe II. A toute heure, des flatteurs l'environnent, exaltant son courage ou sa puissance, convoitant les faveurs innombrables qu'il leur peut, en effet, dispenser;

c'est une cour plus brillante, plus soumise, plus corrompue surtout que celle de la reine à Madrid. Corrompu lui-même par les maximes de gouvernement et d'administration qu'il entend de toutes parts professer, ébloui de tant d'éclat, enivré de jouissances tardives, d'autant plus vives qu'il les a plus long-temps ambitionnées, comment repousserait-il les offres du négrier qui, moyennant une demi-once d'or (40 francs) par tête de noir, achète sa protection et son appui formel? Désormais, il n'entre pas dans l'île une seule cargaison d'esclaves qui ne lui rapporte deux ou trois cents onces (16,000 ou 24,000 francs). C'est un continuel torrent de doublons et de quadruples qui se vont engouffrer dans ses coffres. Peu lui importe que l'effroyable accroissement de la race noire doive un jour entraîner la complète ruine de la race blanche : au moment où éclatera la catastrophe, depuis longtemps déjà il aura déposé le commandement. Favoriser la traite et tous ses abus, c'est le moyen de s'enrichir plus vite, c'est-à-dire d'aller plus tôt jouir, dans la mère-patrie, de cette opulence qui tout à coup lui survient. Adieu donc les derniers scrupules, adieu la vieille probité du soldat, l'honneur et la dignité du haut grade, adieu la proverbiale loyauté castillane ! Le hautain général des guerres de l'indépendance, le chevalier de Calatrava et de Saint-Jacques, grand'croix de Charles III et d'Isabelle-la-Catholique, grand d'Espagne peut-être et à coup sûr sénateur ou *procer* du royaume, n'est plus qu'un prévaricateur insatiable, le patron suborné d'un misérable pirate, d'un marchand d'hommes, ce rebut des contrebandiers !

Hâtons-nous de rendre justice aux derniers capitaines-généraux de Cuba, qui du moins ne sont pas tombés dans une telle abjection, au général Valdez surtout, qui, au besoin, vendait les glands d'or de son écharpe, pour venir en aide à la veuve du soldat. Quant au gouverneur actuel, don Léopoldo O'Donnell, nous aimons à croire qu'il a su se préserver aussi de cette corruption endémique; mais, en vérité, ce n'est pas dans les hommes, c'est dans les institutions que se doivent trouver les garanties. Or, on aura beau multiplier les croiseurs sur les côtes, on aura beau promulguer les plus sévères lois contre la traite : s'il convient plus tard à un capitaine-général que la traite se fasse, la traite continuera, en dépit de toute la marine anglaise, en dépit de tous les hommes d'état, de tous les législateurs de Madrid. Sur tous les points des deux hémisphères, dans la Péninsule, au Mexique, dans l'Amérique méridionale, partout la race espagnole s'initie enfin à la liberté politique, partout, excepté à Puerto-Rico et à Cuba. La situation de Puerto-Rico et de Cuba est même plus défavorable que celle des autres colonies espa-

gnoles, celle des Canaries, par exemple, qui du moins suivent la fortune de la mère-patrie. Cette fortune, Puerto-Rico et Cuba l'ont suivie également jusqu'à cette ère libérale où l'Espagne est récemment entrée, durant tout le temps que les vastes domaines des rois catholiques se sont vus contraints de reconnaître le pouvoir absolu. A la mort de Ferdinand VII, ou plutôt à la chute de l'*estatuto real*, la métropole a brusquement refusé d'associer ses deux plus belles colonies à ses destinées constitutionnelles. Le vieux régime s'est maintenu à Cuba; le capitaine-général de 1845 est le capitaine-général de 1792; le lieutenant d'Isabelle II aux Antilles ressemble de tout point à celui de Charles IV, à l'envoyé de don Manuel Godoy. A la Havane, le gouverneur réunit tous les pouvoirs imaginables, législatif, administratif, exécutif, militaire, judiciaire, ecclésiastique, oui, ecclésiastique, car, en sa qualité de vice-patron religieux des Indes, il est appelé à contrôler les deux évêques de l'île, ni plus ni moins que ses officiers subalternes. De sa volonté arbitraire et irresponsable dépendent la liberté, la fortune, la vie même de ses vassaux, qui ne sont protégés ni par la représentation directe aux cortès, ni par des *ayuntamientos* d'élection populaire, de vraies corporations municipales, qu'on puisse prendre au sérieux, ni par la liberté de la presse. A Cuba, la presse est livrée à une triple censure préalable, censure inintelligente et tracassière, qui s'exerce, non-seulement sur tout ce qui se publie dans l'île, mais sur les livres qui arrivent de l'étranger. Il y a quelques années à peine, le gouvernement de Madrid y avait peur à tel point du progrès des lumières, qu'il s'opposait à la fondation des lycées et des écoles; quatre-vingt-dix mille enfans y végétaient sans éducation. L'Espagne levait pourtant sur sa colonie un tribut annuel de 12,000,000 de *duros* (60,000,000 de fr.), dont le quart entrait, comme aujourd'hui même, dans les caisses du trésor à Madrid; 36 millions de francs servaient et servent encore à équiper la nombreuse armée qui tient garnison dans les Antilles, la coûteuse marine qui en défend les côtes; mais sur les 12 millions de francs qui, tous les ans, sont expédiés pour Madrid, eût-ce donc été trop que de prélever à Cuba quelques milliers de *duros* pour fonder sérieusement et entretenir l'enseignement public à tous les degrés?

Une telle situation n'est plus tolérable. Sur ce point, le livre de M. Saco doit entraîner à Madrid toutes les convictions. L'Espagne, qui ne voit plus de péril pour elle dans les progrès de la colonisation blanche, ne peut plus vouloir et ne veut plus que l'île de Cuba demeure soumise au gouvernement absolu d'un soldat. L'Espagne essaiera d'y former, d'y élever l'opinion par l'instruction publique; la force que l'opinion y doit prochainement conquérir, l'Espagne n'en-

treprendra point de la comprimer. Elle ne lui contestera plus enfin le droit de se produire; elle-même règlera l'exercice de ce droit,— le plus légitime que puissent revendiquer les peuples, puisqu'il est, après tout, la garantie de tous les autres, — en instituant de l'un à l'autre bout de l'île de sérieux *ayuntamientos*, des municipalités électives, à la Havane une sorte de conseil-général où, par leurs mandataires, planteurs, négocians, ouvriers, puissent exprimer leurs vœux et leurs espérances. Peu importera d'abord qu'un tel conseil soit une assemblée populaire ou seulement une assemblée de notables; ce sera beaucoup déjà que l'Espagne se décide à le convoquer. Le gouvernement politique et militaire sera toujours exclusivement confié au gouverneur; d'ici à long-temps, la part qu'on aura faite au colon dans l'administration du pays absorbera toute son activité, occupera toute son intelligence. L'Espagne, du reste, pourra facilement empêcher qu'entre les mains de son capitaine-général une si grande puissance ne devienne oppressive. Autrefois, quand les rois catholiques dominaient jusqu'aux extrémités du Nouveau-Monde, c'était un des traits distinctifs de leur politique d'envoyer auprès des vice-rois une sorte de haut commissaire d'une probité reconnue, dont la seule présence empêchait les exactions trop criantes. A moindres frais et d'une plus sûre façon, la reine constitutionnelle contrôlera les actes de ses lieutenans à Cuba; il suffira que les députés de l'île viennent, comme avant 1837, défendre les intérêts des colons aux cortès; il suffira d'émanciper la presse à la Havane, à Santiago, à Puerto-Principe, à la Trinidad. On ne rendra point la presse justiciable d'un jury créole, de qui sans doute il ne faudrait pas attendre une complète impartialité; mais du moins elle n'aura pas dans les colonies une situation plus difficile que dans la Péninsule même, où de rigoureuses lois spéciales préviennent ou répriment jusqu'à ses moindres écarts. Arrêtons-nous pourtant, car peut-être exprimons-nous là les vives espérances de la colonie bien plutôt que les réels projets de la métropole. Ces espérances seront-elles bientôt accueillies et réalisées par l'Espagne? Nous le croyons; selon toute apparence, l'Espagne ne veut point qu'un autre Haïti se fonde à Cuba; elle ne veut point, si la reine des Antilles ne doit pas être perdue pour la race blanche, que l'Anglais s'établisse à la Havane, comme en 1712 à Mahon et à Gibraltar.

XAVIER DURRIEU.

BATAILLE D'ISLY.

Nous devons les pages suivantes à une bienveillance précieuse qui touche de très près à M. le maréchal Bugeaud. Ce qui rend ce récit vraiment remarquable à nos yeux, c'est qu'il peint, outre la bataille d'Isly, le général qui l'a gagnée. Nulle part le maréchal Bugeaud ne paraît mieux tel qu'il est; nulle part son caractère et son génie militaires ne sont mieux exprimés. A côté du récit d'un grand évènement, nous trouvons dans les pages que nous publions le portrait d'un homme, et d'un homme qui a sa physionomie et sa destinée à part dans l'histoire de notre siècle.

Nous croyons savoir que le maréchal Bugeaud songe à écrire l'histoire de la guerre d'Afrique depuis quatre ans. Le récit suivant, emprunté en grande partie aux conversations de l'illustre maréchal, peut donner une idée de l'intérêt qu'aura un pareil ouvrage. Cet intérêt tiendra surtout à l'homme. Ce ne sera pas seulement une collection de bulletins de l'armée d'Afrique; ce sera, si nous pouvons parler ainsi, une collection de leçons sur le genre de guerre qu'il faut faire en Afrique, leçons vérifiées par le succès. Henri IV disait que les mémoires du maréchal de Montluc étaient le breviaire du soldat, les mémoires du maréchal Bugeaud seront le bréviaire de l'officier et du général en Afrique.

Le grand enseignement surtout qui sortira, selon nous, des mémoires du maréchal, et qui ressort déjà clairement du récit que nous donnons à nos lecteurs, c'est l'importance de la force morale dans la guerre. La force morale, aux yeux du maréchal Bugeaud, l'emporte singulièrement sur la force matérielle. Nous dirions volontiers qu'il y a parmi les hommes de guerre, comme parmi les philosophes, deux écoles opposées, l'école matérialiste et

l'école spiritualiste. L'école matérialiste tient surtout aux gros bataillons, et elle croit que c'est toujours de leur côté que Dieu aime à se ranger. Il faut à cette école un matériel considérable; elle aime l'artillerie et ne conçoit pas de campagne sans un équipage considérable. Elle a foi en la vertu de l'obéissance mécanique; les soldats et les officiers sont, à ses yeux, des ressorts plus ou moins puissans, qu'il s'agit de faire jouer habilement. Un homme, quel qu'il soit, ne vaut qu'un autre homme; les batailles ne sont que des chocs de forces opposées et non des luttes de sentimens. Peu lui importe que le soldat ait telle ou telle idée, telle ou telle disposition morale; il suffit que le fusil soit bien chargé et bien manié. Telle n'est pas l'école que j'appelle spiritualiste; elle s'inquiète beaucoup des dispositions de l'officier et du soldat. Elle cherche soigneusement à préparer les ames et les esprits d'une armée, croyant qu'un soldat bien persuadé de la supériorité qu'il a sur l'ennemi vaut deux soldats. Cette école croit donc à l'ascendant de l'esprit sur le corps, et c'est pour cela que nous l'appelons l'école spiritualiste. Peut-être ces dénominations philosophiques feront sourire les militaires qui nous liront, nous les croyons vraies cependant; nous aimons à voir le maréchal Bugeaud, dans le récit qu'on va lire, faire, la veille même de la bataille d'Isly, aux officiers assemblés autour de lui, un cours de guerre, démontrant à l'avance et expliquant le combat qu'il va livrer. Nous ne voulons pas, au reste, gâter par un froid commentaire le récit de cette belle scène, cette fête offerte par les officiers de la division de l'ouest aux officiers des troupes arrivées avec le maréchal, cette soirée de bivouac et cette éloquence du maréchal Bugeaud qui, sans y penser et sans s'efforcer, atteint naturellement au sublime, lorsqu'il montre d'un mot aux soldats la supériorité d'une armée disciplinée sur une multitudé confuse et désordonnée, en comparant l'armée disciplinée au vaisseau qui fend les flots de la mer, emblème à la fois simple et admirable de la force intelligente aux prises avec la force brutale.

Et ce n'est pas seulement au milieu de ses officiers que M. le maréchal Bugeaud professe hardiment ce *spiritualisme* de la guerre, ce n'est pas seulement à cette armée qui l'aime et qui l'admire, qu'il prédit la victoire et en démontre l'infaillible certitude. Il écrit en Europe avec la même assurance, et personne n'a oublié ce rapport rédigé la veille de la bataille et qui finissait ainsi : « J'ai environ 8,500 hommes d'infanterie, 1,400 chevaux réguliers, 400 irréguliers et 16 bouches à feu, dont 4 de campagne. C'est avec cette petite force numérique que nous allons attaquer cette multitude qui, selon tous les dires, compte 30,000 chevaux, 10,000 hommes d'infanterie, et 11 bouches à feu; mais mon armée est pleine de confiance et d'ardeur : elle compte sur la victoire tout comme son général. Si nous l'obtenons, ce sera un nouvel exemple que le succès n'est pas toujours du côté des gros bataillons, et l'on ne sera plus autorisé à dire que *la guerre n'est qu'un jeu du hasard.* » Ce n'est pas là seulement le langage d'un général sûr de la victoire; c'est aussi, si nous ne nous trompons, le langage d'un chef d'école

ardent à proclamer ses principes, empressé à convertir, et qui veut faire de sa victoire non-seulement un trophée pour son pays, mais un argument pour sa doctrine.

Abd-el-Kader avait vu détruire pièce à pièce cette nationalité arabe qu'il avait édifiée par tant de travaux et d'habileté. Après le combat de l'Oued-Malah, le 11 octobre 1843, où il avait perdu les restes de son infanterie et son premier lieutenant Sidi-Embareck, il se retira sur la frontière de l'empire de Maroc; il y reçut une généreuse hospitalité, sinon de l'empereur, du moins des populations qui le vénèrent comme un grand homme, comme un saint, et surtout parce qu'il a fait la guerre dix ans aux chrétiens. Se maintenant près du territoire algérien, il y entretenait des relations très actives, au moyen desquelles il parvint à faire émigrer plusieurs fractions des tribus de la frontière, qui, réunies, pouvaient lui fournir un millier de cavaliers. Il parvint aussi à recomposer une petite troupe régulière, infanterie et cavalerie, avec les émigrans et quelques-uns de ses anciens soldats dispersés, qui venaient le rejoindre.

Dans ce même temps, il envoya une ambassade à Fez, pour implorer des secours de son chef spirituel, l'empereur Mouley-Abd-el-Rahman. Si cette ambassade n'eut pas un succès déclaré, elle obtint du moins une grande tolérance pour les manœuvres de l'émir contre notre frontière. Il trouvait chez les Marocains des ressources pour porter de temps à autre chez nous une guerre de surprises, et dès qu'il se voyait un peu compromis, il rentrait dans son asile, qui était inviolable jusqu'au moment où la guerre entre la Maroc et nous serait déclarée.

Les secours donnés à Abd-el-Kader, la liberté qui lui était laissée de nous attaquer, étaient de véritables actes d'hostilité envers la France. Des représentations énergiques et répétées furent faites par notre diplomatie à Tanger.

Précédemment le général Bedeau, commandant à Tlemcen, ayant voulu visiter notre frontière dans l'hiver de 1843, avait été attaqué par quelques cavaliers du kaïd d'Ouchda, et par un certain nombre de cavaliers des tribus. Sans riposter, il n'opposa à ces fanatiques qu'une attitude calme et ferme qui les arrêta. A la suite de cette échauffourée, il adressa des remontrances très vives au kaïd d'Ouchda. Celui-ci affirma que les coups de fusil tirés l'avaient été contre sa volonté et celle de l'empereur; il promit que cela ne se renouvellerait plus. Depuis, Abd-el-Kader vint deux fois attaquer les environs de Tlemcen,

aidé de 3 à 4,000 Marocains qui l'accompagnaient en volontaires. La manière dont ils furent accueillis sur notre territoire, les dégoûta de ces entreprises. Nos plaintes à l'empereur furent réitérées; on y répondit, avec la mauvaise foi punique, en nous accusant nous-mêmes d'avoir violé le territoire, mais en même temps on protestait du désir de maintenir la paix.

Le reste de l'année 1843 se passa sans hostilités ouvertes sur cette frontière; mais Abd-el-Kader continua d'y recevoir une chaleureuse hospitalité, et il était évident que les Marocains avaient très peu de bienveillance pour nous. Indépendamment du fanatisme religieux et du sentiment national, ils nous voyaient avec inquiétude construire un poste à Lalla-Maghrania, à trois lieues sur la rive gauche de la Tafna, et à même distance de la frontière.

Cette attitude du Maroc éveilla l'attention de nos généraux; néanmoins ils purent croire que ce système de malveillance et de perfidie pourrait se prolonger pendant long-temps encore avant de dégénérer en guerre ouverte. Dans l'expectative d'une éventualité qui pouvait se faire attendre long-temps, le gouverneur-général ne pouvait suspendre toutes les opérations nécessaires pour achever et consolider notre conquête.

Au printemps de 1844, le général de Lamoricière fit manœuvrer plusieurs colonnes pour obtenir la soumission de quelques tribus au sud de Mascara, au sud et au sud-ouest de Tlemcen. De sa personne, il se porta avec une colonne à Lalla-Maghrania, dans le but d'achever cet ouvrage, de prendre possession de tout le territoire de la frontière, et de forcer les tribus émigrées à rentrer en s'emparant de leurs récoltes.

Le colonel Eynard manœuvra entre Tiaret et Saïda.

Le général Marey poussa jusqu'à Leghouat, à cent trente lieues d'Alger, afin d'ouvrir à notre commerce une des routes à travers le *Petit Désert*, appelé ainsi, quoique très habité.

Dans l'est d'Alger, le pays soumis n'allait que jusqu'à l'Isser, c'est-à-dire à dix-huit lieues. Le gouverneur avait négocié tout l'hiver avec les tribus kabyles qui habitent les deux rives de l'Oued-Sebaou, sur le versant nord du Jurjura. Ces fiers montagnards avaient toujours répondu qu'ils ne se soumettraient qu'après avoir brûlé de la poudre. « Si nous nous soumettions avant, disaient-ils, nos femmes ne voudraient ni nous regarder ni nous préparer le couscoussou (1). »

(1) Sorte de gruau préparé au beurre, cuit au bain-marie avec ou sans viande; on l'assaisonne souvent avec du raisin sec, des dattes et des légumes.

Ce fut donc en vain que nous leur offrîmes la douceur de nos mœurs et de nos lois, les avantages de notre civilisation; il fallait des arguments plus persuasifs. Le gouverneur se décida à les envahir lui-même avec une colonne de 6 à 7 mille hommes; mais, avant d'entreprendre cette expédition difficile, il échelonna les troupes qui restaient disponibles de manière à ce qu'elles pussent se porter le plus rapidement possible sur la frontière de l'ouest, si nous étions menacés de la guerre avec le Maroc.

Le 12 mai, le gouverneur, avec la moitié de ses forces, revenait de Dellys, où il avait été chercher un convoi que lui avaient apporté les bateaux à vapeur. Au moment où il allait traverser l'Oued-Sebaou, il fut attaqué par 12 mille Kabyles de la rive droite. Il jeta son convoi de l'autre côté, sous la garde d'un bataillon, et, ayant fait mettre sac à terre au reste de l'infanterie, il prit immédiatement l'offensive. Les Kabyles furent délogés de toutes leurs positions; ils laissèrent 400 hommes sur le carreau, et furent mis dans une complète déroute.

Le gouverneur, ayant rejoint le reste de ses troupes à Bordj-el-Menaiel, remonta l'Oued-Sebaou, en longeant les montagnes des Flissa. A l'extrémité est de cette chaîne, il se trouva, le 16, en présence d'un gros rassemblement placé dans une position très forte, dont les abords étaient couverts par plusieurs redans successifs en pierre sèche. Dans une guerre ordinaire, il eût été prudent de ne pas attaquer un ennemi ainsi posté, de remettre le combat et chercher de meilleures circonstances en manœuvrant autour; mais la puissance morale, si essentielle dans toutes les guerres, joue un rôle immense dans celle d'Afrique; la moindre hésitation de notre part est considérée par les indigènes comme un échec pour nous, et le contre-coup s'en fait immédiatement ressentir sur les territoires déjà soumis. Nous sommes tenus de prouver en toute occasion qu'aucun obstacle ne peut nous arrêter.

Pénétré de cette grande nécessité, le général en chef décida l'attaque pour le lendemain de très grand matin. Plusieurs arêtes conduisaient à la crête de partage des eaux, où se trouvaient les principales forces de l'ennemi. On proposa d'attaquer en même temps plusieurs d'entre elles : « Non, répondit le gouverneur, nous aurions ainsi trois ou quatre combats de tête de colonnes à livrer, et par conséquent beaucoup plus d'hommes à perdre. Si l'une de ces attaques échouait, les troupes battues ne rallieraient pas les autres à cause des profonds ravins qui séparent les arêtes. Il vaut mieux monter par un seul point, et arriver tous ensemble à la ligne de partage; là, je

couperai la ligne de l'ennemi en deux, et tous les retranchemens que nous n'aurons pas attaqués se trouveront tournés, et tomberont par ce seul mouvement. » Trois bataillons furent destinés à garder le bagage et les sacs des troupes qui devaient faire l'attaque. Le reste de l'infanterie reçut l'ordre de rouler dans le sac de campement, porté en sautoir, du biscuit pour deux jours et les cartouches que ne pouvait pas contenir la cartouchière. Chaque soldat reçut deux rations de viande qu'il fit cuire pour la mettre dans la poche. L'ambulance et les mulets à cacolets furent distribués, partie derrière le bataillon de tête, partie au centre, partie à la queue. Chaque chef de bataillon reçut l'instruction de prendre l'offensive contre les attaques de flanc, sans attendre l'ordre du commandant en chef. Nous passons sous silence les autres dispositions de détail.

Le 17, à deux heures du matin, la colonne, forte de 4,500 baïonnettes, 200 sabres et 6 pièces de canon, s'ébranla en silence pour aborder l'arête qui avait été choisie, et dont la route avait été soigneusement reconnue, afin de ne pas s'égarer dans l'obscurité.

On n'évaluait pas l'ennemi à moins de 20,000 hommes.

Il avait plu très fort jusqu'à minuit; cette circonstance nous fut très favorable. Les Kabyles avaient quitté les premiers retranchemens pour s'abriter dans les villages qui se trouvent dans les pentes. Nous n'éprouvâmes de résistance que dans un village qui est à cheval sur l'arête, à peu de distance du sommet. Ce point fut enlevé par un bataillon de zouaves, et la tête de colonne atteignit bientôt la crête. Le jour paraissait alors; toute la partie droite de l'ennemi, effrayée d'être ainsi isolée de la gauche, et voyant ses retranchemens pris à revers, abandonna ses positions.

Quatre bataillons, la cavalerie, une partie de l'artillerie, poursuivirent vivement et firent éprouver à l'ennemi de grandes pertes. Pendant ce temps, la partie gauche de la ligne prenait l'offensive sur quelques compagnies qui avaient été laissées dans un bois pour la contenir jusqu'à ce que la queue de la colonne pût arriver et opérer sur la gauche des Kabyles comme nous venions de le faire sur la droite.

Le général en chef, voyant la victoire décidée contre la droite, revint contre la gauche avec une partie des troupes victorieuses. Les Kabyles furent successivement débusqués de plusieurs positions fortes, et ils parurent un instant renoncer au combat : il était alors deux heures après midi. Les troupes étaient fatiguées : le général fit cesser le combat et établit le campement; mais sur le soir, des renforts nombreux étant arrivés du pied nord du grand pic du Jurjura, les Kabyles

se réunirent de tous côtés et vinrent nous attaquer. Il fallut recommencer la bataille, et ce ne fut que vers six heures du soir que nous restâmes définitivement maîtres de la crête de partage des montagnes de Flissa, où toutes les tribus à vingt-cinq lieues à la ronde étaient venues combattre. Elles avaient perdu un millier d'hommes restés sur place, notre perte n'était que de 140 hommes.

Le lendemain, le général en chef apprit la nouvelle de l'attaque que les Marocains avaient faite le 30 mai contre les troupes du général de Lamoricière en avant de Lalla-Maghrania. Heureusement, il reçut en même temps des offres de soumission de la plupart des tribus qui avaient combattu la veille. Les circonstances lui commandaient de se montrer facile dans les arrangemens. Il renonça au projet qu'il avait de leur imposer une forte contribution de guerre; il se borna à leur demander les impôts ordinaires. Trois jours furent employés à organiser le pays et à investir les nouveaux chefs. Le 25, le gouverneur alla s'embarquer à Dellys, escorté par les fonctionnaires qu'il venait de nommer. Deux bataillons s'embarquèrent aussi; le reste des troupes fut dirigé sur Alger à marches forcées.

Le gouverneur resta trois jours à Alger pour faire les affaires les plus urgentes et ordonner les dispositions qu'exigeait la guerre qui se manifestait dans l'ouest; puis, ayant mis sur des bateaux à vapeur le 48e et le 3e léger, un matériel d'ambulance et de l'artillerie de montagne, il partit pour Oran. Il fut assailli par une tempête, et il mit cinq jours à faire une traversée qui ne demande ordinairement que vingt-huit heures. Il débarqua le 3 juin à Oran, et le 12 il rejoignit le général de Lamoricière à Lalla-Maghrania.

Pendant la route, il avait remarqué chez les tribus qu'il avait traversées une grande inquiétude. Les chefs se présentaient à son camp, mais il n'y avait plus cette expansion, cette gaieté qui s'était montrée dans la visite qu'il leur avait faite au mois de mars. Il apprit que le pays était inondé de lettres d'Abd-el-Kader et d'agens marocains qui invitaient les populations à la révolte. Il comprit dès-lors qu'il fallait quelques actions éclatantes à la frontière pour contenir en arrière les Arabes, agités par l'espoir de la délivrance.

L'épreuve que subissait alors notre conquête, était des plus périlleuses. Pour s'en faire une juste idée, il faut que le lecteur sache que l'empereur de Maroc est, on le dit, descendant de Mahomet, qu'il est le chef religieux de tout le nord de l'Afrique, et qu'il dispose de nombreux guerriers. Il était donc naturel que les tribus de l'Algérie crussent que l'heure de la liberté avait sonné pour elles.

Tout retard, toute hésitation de notre part aurait augmenté le danger.

En arrivant, le gouverneur écrivit au général marocain, El Guennaoui, pour lui demander une entrevue avec le général Bedeau. La conférence fut acceptée; le général marocain y vint avec 5,000 hommes. De notre côté, 4 bataillons et 800 chevaux s'avancèrent. Dès le commencement de l'entrevue plusieurs propos outrageans furent adressés au général Bedeau par les assistans, et bientôt après, plusieurs coups de fusil furent tirés contre nos troupes, ils blessèrent le capitaine Daumas et plusieurs soldats. Le général marocain suspendit un instant les pourparlers pour rétablir l'ordre. Pendant ce temps, le général Bedeau et les officiers de sa suite eurent une contenance calme et ferme. En rentrant, El Guennaoui déclara que, ne pouvant pas contenir l'enthousiasme de ses soldats, il fallait terminer au plus vite. Il ajouta que l'empereur désirait rester en paix, mais qu'il voulait que les Français abandonnassent Lalla Maghrania, et se retirassent derrière la Tafna, qui serait désormais notre limite.

« Je ne suis pas autorisé, dit le général Bedeau, à faire une pareille « concession.—Si vous ne la faites pas, répliqua El Guennaoui, c'est la « guerre.—Soit, » répondit le général Bedeau. Là dessus on se sépara, le général Bedeau rejoignit les troupes en observation; mais au moment où il commença sa retraite, son arrière-garde fut vivement attaquée.

Instruit de ce qui se passait, le gouverneur sortit brusquement du camp, rallia les généraux Bedeau et de Lamoricière, reprit l'offensive, mit les Marocains en déroute, et leur tua 400 hommes, qui restèrent en notre pouvoir. Nous perdîmes dans cette circonstance deux capitaines de spahis, et une vingtaine d'hommes tués ou blessés. Ce petit combat produisit le meilleur effet, en avant et en arrière. Plusieurs chefs arabes, qui avaient accompagné le gouverneur, furent renvoyés pour en porter la nouvelle à leurs tribus, qui dès ce jour-là montrèrent beaucoup plus d'empressement pour les approvisionnemens de l'armée.

Le lendemain, le gouverneur écrivit à El Guennaoui qu'il ne respecterait plus le territoire marocain, qu'il y chercherait Abd-el-Kader, qu'il entrerait à Ouchda, et que cependant il était toujours prêt à rétablir l'harmonie entre les deux empires, aux conditions qu'il lui indiquait.

Nous entrâmes, en effet, à Ouchda, que les Marocains ne défendirent pas. La ville fut respectée, nous vécûmes abondamment dans le

voisinage, mais sans détruire. Nous observions encore des ménagemens dans l'espoir d'éviter une guerre sérieuse.

Le 3 juillet, nous revenions sur Lalla-Maghrania, en longeant la rive droite de l'Isly; les Marocains nous suivirent pendant une lieue et tiraillant.

Il paraissait évident qu'ils n'avaient pas l'intention d'en venir à un combat sérieux, mais qu'ils voulaient seulement pouvoir se glorifier de nous avoir poursuivis. Le général, ne voulant pas leur laisser ce petit avantage moral, fit volte-face et marcha sur eux; ils furent bientôt mis en déroute. Notre cavalerie lancée, après une heure de poursuite, en sabra quelques-uns, et tous disparurent sur divers points de l'horizon. Cette action, peu importante par ses résultats matériels, produisit encore un bon effet moral; nos soldats appréciaient de plus en plus la faiblesse de ces multitudes désordonnées. De leur côté, les Marocains apprenaient à nous respecter, et les impressions des combats du 15 juin et du 3 juillet nous ont puissamment aidés dans la bataille du 14 août.

El Guennaoui, malheureux dans deux combats, fut arrêté et remplacé par Sid-Hamida. On répandit habilement que la destitution du premier était due à ce qu'il avait attaqué contre la volonté de l'empereur.

Hamida s'empressa d'ouvrir des relations avec le gouverneur; il protesta de l'envie qu'avait son maître de rester en paix; il annonça l'arrivée du fils de l'empereur qui venait avec des intentions pacifiques. Nous étions alors en avant d'Ouchda; nous n'avions plus de vivres, et nos cacolets étaient garnis de malades : il fallait de toute nécessité revenir à Lalla-Maghrania. Le gouverneur, attribuant sa retraite à notre modération, répondit que, puisqu'on lui tenait ce langage, il allait se retirer derrière nos limites, et que là il attendrait les communications qu'aurait à lui faire le fils de l'empereur. C'était une espèce de suspension d'armes; elle n'avait que des avantages pour nous, puisque les effets moraux étaient en notre faveur, que la chaleur était trop grande pour donner de l'activité à la guerre, et que d'ailleurs il nous arriverait des renforts en cavalerie.

Le fils de l'empereur se fit long-temps attendre; il fit une grande halte à Tésa, une autre à Aïoun-Sidi-Mellouk; enfin, il se décida à venir jusqu'à Coudiat-Abd-el-Kahman, à trois lieues ouest d'Ouchda; de là, il fit écrire au gouverneur par Sid-Hamida. Comme toujours, il protesta de son désir de la paix, mais il terminait en demandant d'une manière péremptoire les limites de la Tafna. Le général en

chef répondit par les mêmes protestations pacifiques; mais, quant à l'abandon de Lalla-Maghrania et de toute la rive gauche de la Tafna, il dit que *Dieu seul pouvait l'y contraindre.* De ce jour, il n'y eut plus aucune communication.

Nous apprenions à chaque instant par quelques Arabes des environs de Nédroma, qui communiquaient avec le camp des Marocains, que l'armée du fils de l'empereur se renforçait journellement, que déjà elle se composait de sept camps, posés sur sept collines rapprochées; ils ajoutaient que chacun de ces camps était aussi grand que le nôtre.

L'approche du fils de l'empereur, les forces nombreuses qu'il conduisait, avaient réveillé les espérances derrière nous. La bonne volonté des tribus s'affaiblissait graduellement. Les transports qu'elles nous fournissaient diminuaient. Quelques partis s'étaient montrés sur notre communication avec le port de Djemaa-Ghazaouet. Il était à redouter que les Marocains ne fissent un gros détachement par notre gauche, pour aller avec Abd-el-Kader insurger le pays derrière nous. Toutes ces circonstances rendaient une bataille désirable, car une plus longue attente pouvait nous ruiner sans combattre. Il était urgent d'attaquer cette armée tant qu'elle était agglomerée, et avant qu'elle eût reçu des renforts d'infanterie, qui devaient lui arriver des montagnes du Riff.

Le maréchal se décida donc à attaquer l'armée marocaine. A cet effet, il rappela le général Bedeau, qui était en observation à Sebdou avec 4 bataillons et 4 escadrons. Il appela aussi à lui 2 escadrons du 2e de hussards qui étaient arrivés à Tlemcen. Ces deux détachemens le rejoignirent le 12 août.

Depuis plusieurs jours, le maréchal préparait moralement et matériellement sa petite armée à la grande action qui s'annonçait; il réunit plusieurs fois les officiers, sous-officiers et soldats autour de lui, pour les bien pénétrer de quelques vérités, de quelques principes, dont la démonstration et l'application étaient prochaines.

« Les multitudes désordonnées, leur disait-il, ne tirent aucune puissance de leur nombre, parce que n'ayant ni organisation, ni discipline, ni tactique, elles ne peuvent avoir d'harmonie, et que sans harmonie il n'y a pas de force d'ensemble. Tous ces individus, quoique braves et maniant bien leurs armes isolément, ne forment, quand ils sont réunis en grand nombre, qu'une détestable armée. Ils n'ont aucun moyen de diriger leurs efforts généraux vers un but commun; ils ne peuvent point échelonner leurs forces, et se ménager des réserves; ils ne peu-

vent pas se rallier et revenir au combat, car ils n'ont pas même de mots pour s'entendre et rétablir l'ordre. Ils n'ont qu'une seule action, celle de la première impulsion. Quand ils échouent, et ils doivent toujours échouer devant votre ordre et votre fermeté, il faudrait un dieu pour les rallier et les ramener au combat. Ne les comptez donc pas; il est absolument indifférent d'en combattre 40 mille ou 10 mille, pourvu que vous ne les jugiez pas par vos yeux, mais bien par votre raisonnement, qui vous fait comprendre leur faiblesse. Pénétrez au milieu de cette multitude, vous la fendrez comme un vaisseau fend les ondes, frappez et marchez sans regarder derrière vous : c'est la forêt enchantée; tout disparaîtra avec une facilité qui vous étonnera vous-mêmes. »

Ces grandes vérités, répétées plusieurs fois sous diverses formes et avec de nouveaux développemens, portèrent la conviction dans tous les esprits. Il n'était pas un soldat qui ne crût à une victoire certaine. La seule crainte qui existât, c'est que les Marocains ne voulussent pas accepter la bataille.

Le général en chef ne se borna pas à préparer les ames et les esprits, il fit répéter, toutes les armes réunies, la manœuvre qu'il avait adoptée pour combattre la nombreuse cavalerie marocaine. C'était un grand carré formé d'autant de petits carrés que nous avions de bataillons. L'ambulance, les bagages, le troupeau, étaient au centre, ainsi que la cavalerie, formée en deux colonnes sur chaque côté du convoi. L'artillerie était distribuée sur les quatre faces, vis-à-vis des intervalles des bataillons qui étaient de 120 pas. On devait marcher à l'ennemi par l'un des angles formé par un bataillon qui était celui de direction. La moitié des autres bataillons était échelonnée à droite et à gauche sur celui-ci. L'autre moitié des bataillons formait la même figure, renversée en arrière. C'était donc un grand lozange, fait avec des colonnes à demi-distance par bataillon, prêtes à former le carré. Derrière le bataillon de direction se trouvaient deux bataillons en réserve, et ne faisant pas partie du système, c'est-à-dire pouvant être détachés pour agir selon les circonstances.

Les avantages que cette disposition a sur les grands carrés à face continue seront évidens pour les hommes de l'art.

1° Ce grand losange marche avec autant de légèreté qu'un seul bataillon, car chaque bataillon n'a qu'à observer sa distance avec le bataillon qui précède.

2° Et, c'est là le point important, chaque bataillon est indépendant de son voisin qu'il protége, et dont il reçoit protection par le croise-

ment des feux; il ne subit pas inévitablement les conséquences de l'échec qu'aurait éprouvé son voisin; il a sa force en lui-même.

3° La cavalerie peut sortir et rentrer par les intervalles au moment opportun, sans rien déranger à l'harmonie du système.

Le 12 au soir, les officiers de l'ancienne cavalerie de la colonne offrirent à leurs camarades qui venaient d'arriver un grand punch. Le lit pittoresque de l'Ouerdefou, ruisseau sur le bord duquel nous étions campés, avait été artistement préparé et formait un jardin délicieux; il était illuminé par toutes les bougies que l'on avait pu trouver dans le camp, et par quarante gamelles de punch dont la flamme bleue, se réfléchissant sur les feuillages divers, produisait un effet admirable.

Le maréchal avait été invité à cette fête de famille. Au premier verre de punch, il lui fut porté un toast qui lui fournit l'heureuse occasion de parler de la bataille qui se préparait; il le fit avec tant de chaleur, que le plus grand enthousiasme se manifesta dans cette foule d'officiers jeunes et ardens. Ils se précipitèrent dans les bras les uns des autres, en jurant de faire tout pour mériter l'estime de leurs chefs et de leurs camarades; ils se promirent de se secourir mutuellement, de régiment à régiment, d'escadron à escadron, de camarade à camarade. Des larmes, provoquées par le sentiment le plus vif de la gloire et de l'honneur, ruisselaient sur leurs longues moustaches. Jamais on ne vit une scène plus dramatique et plus touchante. « Ah! s'écria le général, si un seul instant j'avais pu douter de la victoire, ce qui se passe en ce moment ferait disparaître toutes mes incertitudes. Avec des hommes comme vous on peut tout entreprendre. »

Il indiqua alors la marche progressive de la bataille, ses épisodes probables, ses résultats. Ses auditeurs se rappelleront toujours que les choses se sont passées exactement comme il les avait décrites (1).

Nous avons dit que l'on craignait que les Marocains ne voulussent pas accepter le combat; dans le but de le leur rendre inévitable, nous feignîmes, le 13 au soir, de faire un grand fourrage, qui nous porta à quatre lieues en avant de notre camp. Comme nous avions souvent fourragé dans la même direction et presque à la même distance, il était à présumer que l'ennemi ne prendrait pas cela pour un mouvement offensif, et qu'ayant ainsi gagné quatre lieues, nous n'en aurions plus que quatre à faire pendant la nuit, de telle sorte qu'au

(1) C'est en sortant de cette scène qu'il écrivit la dépêche si remarquable dans laquelle il annonçait d'avance la victoire. (*N. du D.*)

jour nous pouvions nous trouver en présence du camp marocain que nous croyions plus près qu'il ne l'était réellement. A l'entrée de la nuit, les fourrageurs se reployèrent sur les colonnes pour simuler la retraite sur notre camp, et, dès que nous nous fûmes dérobés à la vue des éclaireurs marocains, les colonnes s'arrêtèrent; il leur fut ordonné de se reposer pendant quatre heures, sans rien déranger à l'ordre de marche; elles furent entourées de vedettes.

A minuit, nous nous remîmes en mouvement; au petit jour, nous arrivions à Isly : nous n'y trouvâmes point d'ennemis. Le passage, assez difficile, nous prit plus de temps que nous ne pensions; il était cinq heures du matin quand nous nous remîmes en marche. Comme nous avions été signalés par les éclaireurs, les Marocains avaient tout le temps nécessaire pour lever leur camp et éviter la bataille; mais, pleins de confiance dans leur nombre et fiers du souvenir de la destruction de l'armée de dom Sébastien de Portugal, ils s'étaient décidés à l'accepter, et nous rencontrâmes leur armée au second passage de l'Isly. Leur camp s'apercevait à deux lieues de là; il blanchissait toutes les collines. A cet aspect, nos soldats firent éclater des cris de joie. Le bâton qu'ils portent pour s'aider dans la marche et tendre leurs petites tentes fut jeté en l'air avec un ensemble qui prouvait que tous à la fois avaient été frappés du même sentiment de satisfaction.

Le maréchal fit faire une halte de quelques minutes pour donner ses dernières instructions à tous les chefs de corps réunis autour de lui. Comme il savait qu'il n'y avait que trois gués, il ordonna de passer la rivière en ordre de marche, et de ne prendre l'ordre de combat que sur l'autre rive, après en avoir chassé les nombreux cavaliers qui l'occupaient. Cette manœuvre hardie eût été impossible devant des troupes européennes, car on sait le danger qu'il y a à se former sous le feu de son ennemi; mais, entre deux inconvéniens, il fallait éviter le plus grand. Si l'on avait pris l'ordre de combat avant de passer la rivière, il aurait fallu presque autant de gués que de bataillons pour ne pas se brouiller : or, il n'y en avait que trois; partout ailleurs, c'étaient des berges escarpées.

Le passage s'opéra avec audace, l'ordre de bataille fut pris sous le feu le plus vif et sous des attaques réitérées. Bientôt l'ennemi déploya toutes ses forces en un vaste croissant, qui, en se fermant, nous enveloppa complètement. Le bataillon de tête fut dirigé sur le camp, les troupes marchaient au grand pas accéléré, le général ayant défendu de battre la charge, disant que de tels ennemis ne méritaient pas cet honneur.

Nous marchâmes pendant une heure au milieu de cette nuée de cavaliers en repoussant leurs attaques par la fusillade et la mitraille; ils portèrent leurs principaux efforts sur nos derrières, peut-être dans l'espérance de ralentir notre marche sur le camp. On ne fit que deux petites haltes pour raccorder les bataillons qui avaient été dans la nécessité de s'arrêter afin de repousser les attaques. Enfin, le général, voyant l'ennemi dégoûté du combat et éparpillé sur tous les points de l'horizon, fit sortir la cavalerie, qui se forma en quatre échelons disposés à l'avance : le premier se dirigea sur le camp, les autres étaient échelonnés; le dernier devait s'appuyer à la rivière. Cette cavalerie ne pouvait plus rencontrer sur sa route de forces capables de l'arrêter, et d'ailleurs l'infanterie, continuant et accélérant sa marche, lui présentait un appui, et au besoin un asile assuré. Tout céda devant elle; le camp, les canons, les bagages, les bêtes de somme, tout tomba en son pouvoir.

L'ennemi était parvenu à rallier de l'autre côté du camp 8 à 10,000 chevaux qui se disposaient à reprendre l'offensive sur notre cavalerie, rompue par l'enlèvement de ce vaste camp; mais l'infanterie, laissant les tentes sur sa droite, vint faire un bouclier à nos cavaliers. Après un petit temps d'arrêt pour rallier et laisser respirer les hommes, on reprit l'offensive, et, notre cavalerie s'étant réunie, nous franchîmes une troisième fois l'Isly, et nous poussâmes cette vaste cohue sur la route de Fez. Il était alors midi. Aucun autre cours d'eau n'était connu que celui d'Aïoun-Sidi-Mellouk, qui est à douze lieues de là; on ne pouvait espérer de prendre la cavalerie, et l'on avait entre les mains tout ce qui était saisissable.

Le maréchal, toujours attentif à ménager les forces des soldats, fit cesser la poursuite, et nous ramena au camp marocain, où de nombreuses provisions nous dédommagèrent de nos fatigues.

Ainsi finit cette bataille qui a consacré la conquête de l'Algérie.

****

ACADÉMIE FRANÇAISE.

RÉCEPTION DE M. SAINTE-BEUVE.

Il y a précisément vingt ans qu'avait lieu à l'Académie française la réception de M. Casimir Delavigne. C'était au lendemain de cette agréable comédie de *l'École des Vieillards* dont les soixante premières représentations avaient donné un chiffre de recettes supérieur à celui des recettes de *Figaro*. Le nom populaire du jeune écrivain brillait alors de son plus serein éclat; l'opinion émue puisait dans son émotion même un plus reconnaissant souvenir pour les patriotiques *Messéniennes*, les sourires excités par les spirituelles saillies des *Comédiens* étaient encore sur bien des lèvres, et tous les esprits dévots au culte de la poésie chaste admiraient les chœurs du *Paria*. Jusque-là, M. Delavigne n'avait pas quitté sa voie propre; fidèle à ses instincts, il ne s'était pas très inquiété du besoin d'innovations littéraires qui commençait à se produire avec vivacité autour de lui. Et, en effet, comme poète lyrique, on l'avait vu adopter une manière dès le lendemain de Waterloo, c'est-à-dire avant les *Méditations* de M. de Lamartine,

avant les premières *Odes* de M. Victor Hugo; comme poète dramatique, il avait tout de suite, dans la tragédie, essayé de continuer *Andromaque* par la pureté du style, *Zaïre* par le mouvement et l'intention philosophique; dans la comédie, il avait ressaisi et fondu avec esprit et grace l'aimable genre de *la Métromanie* et du *Méchant*. En un mot, c'était de nature un *classique* ingénieux, élégant, distingué, d'une imagination facile, qui tour à tour savait attraper avec un égal bonheur l'éloquence harmonieuse à la suite de Racine, le facile enjouement à côté de Gresset. Il semble que son entrée à l'Académie française, dans l'asile même et comme dans la citadelle (alors jugée imprenable) des traditions, aurait dû affermir à sa place M. Delavigne et l'éloigner moins que jamais de la route sûre où jusque-là il avait marché au milieu des applaudissemens. Ce fut l'opposé. D'autres eussent songé à dépouiller toute hérésie, même légère, sur le seuil orthodoxe de l'Institut : l'auteur des *Vêpres Siciliennes*, au contraire, prit possession du classique fauteuil en levant, pour la première fois en pareil lieu, la bannière de l'innovation. A dire vrai, il s'agissait d'une innovation bien modeste : l'honnête écrivain voulait viser désormais à un rôle intermédiaire, au rôle de conquérant pacifique, et il laissait deviner ses projets.

Aimons les nouveautés en novateurs prudens;

le Victor de ses *Comédiens* avait déjà trahi le faible du poète à flatter le goût public, son penchant prochain à l'imitation discrète, à une sorte d'appropriation modérée des beautés hasardeuses qui allaient être risquées sur la scène. En 1825, c'est-à-dire avant *Cromwell* et *Henri III*, au moment même où paraissait *Clara Gazul*, M. Delavigne déclarait timidement à ses nouveaux confrères de l'Académie qu'il y avait des poètes décidés à s'ouvrir de nouveaux chemins, et que, malgré ce génie des tempêtes qui garde les mers inconnues de la poésie, on devait tenir compte de ces dispositions et y obéir.... *raisonnablement*. Le rôle de Vespuce tentait M. Delavigne plus que celui de Colomb : aussi allait-il essayer *Marino Faliero* après lord Byron. Son discours de réception à l'Académie fut une sorte de programme de sa seconde manière; mais comme le poète était encore indécis et flottant, sa prose terne, embarrassée, se ressentit des hésitations de la pensée ; pour la première fois, M. Delavigne eut peu de succès. C'était un signal de retraite, d'une retraite qui devait aussi être glorieuse.

Si on fût venu dire à quelque *classique* invétéré, comme il y en avait dans ce temps-là, comme il devait s'en trouver plus d'un sur les bancs mêmes de l'Académie, que le poète des *Vêpres siciliennes* aurait un jour pour apologistes à l'Institut le critique contesté du *Globe* et l'auteur anathématisé de *Han d'Islande*, un sourire dédaigneux d'incrédulité eût certes accueilli l'assertion. C'est pourtant ce qui s'est réalisé naturellement et sans qu'aujourd'hui personne y trouve à redire. Les révolutions littéraires ont leurs péripéties comme les autres : plus d'un conventionnel et plus d'un émigré se trouvèrent voisins au sénat impérial; M. Victor Hugo siége le plus pacifiquement du monde à côté de M. Viennet. C'est le jeu de la vie. Le plus piquant est que, dans son excellent discours, M. Sainte-Beuve ait pu, et d'une façon légitime, faire à son prédécesseur un grief de ces concessions multipliées qui compromirent sinon sa popularité, au moins le caractère original de son talent. Il était très spirituel de la part d'un écrivain sorti d'une autre école, et qui lui-même maintenait son drapeau, de montrer avec bon goût et dans des termes parfaits qu'en quittant sa propre bannière pour se rapprocher de celle des vainqueurs, on pouvait éviter de mauvais jours, mais qu'on perdait par là les fruits d'une lutte glorieuse, d'une lutte qui à la fin aurait retrouvé ses heures de triomphe. Les vifs et unanimes applaudissemens qui ont accueilli l'observation du pénétrant critique ont prouvé combien était vraie aussi cette autre remarque qu'aujourd'hui le public subordonne en tout les questions de genre aux questions de talent : le récipiendaire a dû s'en apercevoir pour son propre compte au suffrage très marqué qui, sur tous les bancs indistinctement, a accueilli sa fine appréciation de M. Casimir Delavigne. En 1827, parlant dans *le Globe* de l'auteur des *Messéniennes*, M. Sainte-Beuve écrivait : « Là où d'autres ne sont que de plats copistes, il saura être original, comme il l'a déjà été; peut-être même il le deviendrait difficilement dans un autre genre que celui-là. » M. Sainte-Beuve, pour être vrai, n'a eu qu'à reprendre son opinion d'il y a dix-huit ans, et à la développer avec la grace exquise, avec la délicatesse qu'on lui connaît, et qui n'ont jamais eu plus de séduction qu'à la dernière séance académique.

Cette séance, fort attendue, avait provoqué une curiosité toute particulière dans le brillant et aristocratique auditoire qui, bien avant l'heure fixée, encombrait la salle trop étroite de l'Institut. Un pareil empressement fait honneur au goût public et montre qu'à elles seules les lettres suffisent encore à intéresser. Cette fois, il n'y avait qu'elles

en jeu, et tous ceux qui étaient là, on peut le dire, désiraient beaucoup plus quelque brillant tournoi littéraire qu'une passe d'armes politique. M. Victor Hugo a eu la bonne inspiration de ne se souvenir qu'à de rares intervalles de sa candidature à la pairie, et nous n'avons pas eu le renouvellement de cette singulière et brillante séance académique dans laquelle l'héritier glorieux de Lemercier rejeta son sujet sur le second plan, et dérobant la politique à M. de Salvandy, qui le recevait, lui laissa la tâche piquante de parler de littérature. A la réception du successeur de M. Delavigne, il a été surtout question de M. Delavigne; il y avait des poètes pour orateurs, et il a été question de poésie : cela n'arrive pas toujours. Les auditeurs, avec nous, se sont félicités de l'exception.

L'entrée de M. Sainte-Beuve à l'Académie offrait cela de particulier à l'attention, que deux écrivains de l'école nouvelle se trouvaient pour la première fois en présence devant la célèbre compagnie. A l'occasion de M. Saint-Marc Girardin, on avait pu se convaincre que l'illustre auteur de *Notre-Dame de Paris* ne se tirait pas avec une extrême souplesse de la délicate obligation d'introduire un contradicteur; on se demandait s'il serait plus heureux à l'égard d'un ancien soldat de son propre camp, devenu général avec les années et maintenant chef d'une armée à part. Lui répéterait-il, comme dans les *Odes et Ballades :*

> Que ta haute pensée accomplisse sa loi.
> Viens, joins ta main de frère à ma main fraternelle.
> Poète, prends ta lyre; aigle, ouvre ta jeune aile;
> Étoile, étoile, lève-toi !

Lui dirait-il encore : « mon poète, » comme dans cette belle pièce des *Feuilles d'automne*, où il était parlé du

> Doux luth de miel et d'ambroisie

de l'auteur des *Consolations ?* Voilà ce que les curieux se demandaient, et nous étions du nombre des curieux. L'embarras ne semblait pas moins grand, pour M. Victor Hugo, d'avoir à s'expliquer sur la portée littéraire de l'auteur de *Louis XI*, son compétiteur au théâtre. Quant au récipiendaire, on était moins inquiet de ce qu'il avait à dire sur M. Delavigne. Ce pouvoir en effet sympathique et rare de s'appliquer aux natures les plus diverses, de comprendre les genres et les écrivains les plus disparates, qui constitue l'art du critique, quelqu'un l'a-t-il

jamais eu à un plus haut point et avec des nuances plus déliées que M. Sainte-Beuve? Chez lui, c'est un don véritable. M. Hugo transporte volontiers ses propres et fortes qualités à ce qu'il contemple; M. Sainte-Beuve, au contraire, ramène à lui et s'approprie les natures qu'il regarde. C'est ce qu'on peut appeler la faculté impersonnelle : dans l'ordre de l'observation, elle fait le critique; dans l'ordre de l'imagination, elle fait l'écrivain de théâtre : le premier attrape le portrait, le second crée des personnages. On était donc sûr que M. Sainte-Beuve rendrait pleine justice au poète élégant et pur, à l'homme excellent dont il venait remplir le fauteuil. Mais quelle contenance, humble ou décidée, prendrait-il vis-à-vis de l'Académie? L'ombre de *Joseph Delorme* se verrait-elle immolée au pied de la statue de Boileau, ou bien serait-elle évoquée de sa tombe? Les malins se le demandaient à côté de moi, et la curiosité semblait fort éveillée dans tout ce grave et aimable auditoire.

M. Sainte-Beuve a été digne de sa réputation et de lui-même; on n'a pas plus de grace et d'esprit. Son discours, où les plus épineuses questions sont abordées avec une convenance, une légèreté de touche et un à-propos merveilleux, est sans contredit l'un des plus charmans qui ait été prononcé à l'Académie française. M. Sainte-Beuve avait à peine parlé quelques minutes, qu'il était maître de ceux qui l'écoutaient, les promenant du sourire à l'émotion. A bien des reprises, les murmures flatteurs, les bravos sincères, ont témoigné de l'assentiment unanime de la salle : le succès a été de si bon aloi, que j'ai vu plus d'un *immortel*, naguère hostile à la candidature de M. Sainte-Beuve, donner le premier le signal des applaudissemens.

Ce qui a plu surtout dans cet éloge senti de M. Casimir Delavigne, où ne s'est point glissé un seul de ces lieux-communs que les meilleurs n'évitent pas toujours en pareille occasion, c'est la dignité littéraire, la dignité personnelle avec laquelle M. Sainte-Beuve a parlé de lui et de l'honorable mémoire qu'il avait à célébrer. En n'évitant aucune des questions qui se présentaient naturellement, il a eu l'occasion de maintenir, comme il le devait à lui-même, son drapeau; en ne courant pas de front sur les difficultés pour le plaisir de les braver, il n'a eu chance d'aigrir aucune opinion adverse; enfin, parlant de tout avec aménité, mesure et bon goût, il a séduit les plus rebelles.

Il y a long-temps qu'on l'a dit, les peuples les plus fortunés sont ceux qui ne laissent pas d'histoire. De même pour les hommes heureux : ils n'ont pas de biographie; M. Casimir Delavigne fut de ceux-là.

Au monde il donnait ses œuvres, à la famille ses loisirs; on applaudissait à la pensée, on connaissait peu le penseur. Cette existence à demi voilée, ce goût de la retraite, cet assidu et calme labeur en vue du public, tout cela n'offrait pas sans doute un ensemble bien animé; mais M. Sainte-Beuve, et après lui M. Victor Hugo, ont fait ressortir avec un charme infini tout ce qu'il y avait de dignité sereine et d'intime poésie dans ce recueillement habituel, dans cette pratique assidue. M. Delavigne méditait longuement chaque œuvre, et s'y appliquait sérieusement comme à un devoir qu'il aimait. « La famille comprenait tout cela, a dit M. Sainte-Beuve; on lui ménageait des loisirs; il pouvait être rêveur et distrait à ses momens. » M. Victor Hugo ne s'est pas exprimé avec moins de grace : « Il avait ce goût charmant de l'obscurité, qui est la soif de ceux qui sont célèbres. Il composait dans la solitude ces poèmes qui plus tard remuaient la foule. » C'est, je crois, un mot de Mme de Staël, que la gloire est le deuil éclatant du bonheur. S'il est une gloire qui ne soit pas cela, et qui laisse vivre le bonheur à côté d'elle, c'est assurément celle que goûta M. Delavigne. Heureux ceux qui comme lui se mettent sous l'invocation de la divinité cachée, heureux ceux qui inscrivent pour devise à une vie illustre : *Diis ignotis!*

Si ces détails de biographie dont il sait tirer, comme critique et comme moraliste, de si ingénieuses lumières ont un peu fait défaut ici à M. Sainte-Beuve, le sagace appréciateur a trouvé sa revanche dans l'énumération analytique des œuvres de M. Casimir Delavigne. Il a l'air à dessein de s'effacer, de n'être qu'un rapporteur bienveillant et impartial; mais laissez-le faire, laissez-le s'envelopper de réserve : son opinion ne se fait que mieux sentir par les termes assortis dont il use. La pensée réelle se découvre sous la délicate ténuité de l'expression. L'essai de conciliation tenté dans certaines œuvres particulières à M. Delavigne, son rôle individuel assez glorieux, mais qui n'eut ni influence ni école, ce don singulier de se distribuer avec une facilité égale entre la comédie et la tragédie, tant de qualités élégantes et mitigées, un penchant natif à perfectionner la poésie plutôt qu'à l'agrandir, une verve heureuse de détails et une bonne méthode d'ensemble, l'éminente faculté de saisir la foule par des combinaisons dramatiques habilement proportionnées, cette muse circonspecte et industrieuse qui savait partager pourtant les passions du grand nombre, une tenue persistante dans le caractère et dans le talent, une sympathie douce inspirée par le poète et qui ne se séparait pas de l'estime pour

l'homme, un bon sens capable d'éloquence et une finesse d'esprit susceptible d'enthousiasme, en un mot tout cet idéal tempéré qui caractérise la carrière si tôt interrompue du poète est marqué avec beaucoup d'art dans le spirituel discours de M. Sainte-Beuve. Certes, il y avait de la force dans cette réserve; la renommée populaire de M. Casimir Delavigne aura sa place dans l'histoire des lettres contemporaines. On rendra justice à cette qualité merveilleuse d'imitation qui lui permettait d'amener à son niveau les meilleurs dons des génies créateurs, de trouver dans la prose sémillante de *Don Juan d'Autriche* des tours de dialogue à la Beaumarchais, dans certains vers de *la Fille du Cid* des traits de vigueur cornéliens, dans *Louis XI* quelque chose des hardiesses de Goethe; mais, à vrai dire, si dignes de considération que soient ces divers ouvrages, l'originalité vraie de M. Delavigne n'est pas là : il y est quelquefois excellent, il n'y est pas précisément lui-même. J'aime mieux *les Comédiens* et *l'École des Vieillards*, auxquels une versification exquise assure la durée dans le répertoire de Dufresny et de Gresset; j'aime mieux les douces langueurs de Néala et les chœurs splendides de ses brahmes; j'aime mieux la mélancolie voluptueuse des petits morceaux imités du grec, et surtout ces ravissantes pièces *les Limbes*, *A mon Fils*, *l'Ame du Purgatoire*, les *Adieux à la Madelène*, qui, par la perfection du rhythme comme par la grace des images, peuvent compter entre les plus jolis vers de notre langue. Quant aux *Messéniennes*, elles furent surtout une noble action; il fallait admirer cette lave, à présent refroidie, quand elle sillonnait les flancs du Vésuve.

Tout le monde a su gré à M. Sainte-Beuve d'honorer dignement le souvenir de son célèbre prédécesseur; tout le monde aussi, dans les deux camps (mais y a-t-il encore deux camps?), lui a su gré de réserver en même temps, à travers l'urbanité et la politesse, ses doctrines personnelles, sa propre tradition littéraire. Il n'est nulle part honorable de mettre son drapeau dans sa poche. Quand M. Sainte-Beuve, dans un très piquant paragraphe, fait un grief à M. Delavigne d'avoir transigé en littérature, et qu'il croit au succès franchement possible d'un poète classique qui, sans faiblir, eût maintenu sa ligne au théâtre, il n'abdique pas le moins du monde, il découvre seulement son opinion sur les infructueuses tentatives du drame moderne, et se donne spirituellement le plaisir de battre l'ancienne école avec des verges qui sont à elle. Quelques lignes après, M. Sainte-Beuve a d'ailleurs trouvé occasion de glisser sa théorie connue des deux styles, du style

convenu et du style spontané, qui ressemble fort peu au procédé académique. L'auteur de *Joseph Delorme* n'a donc rien renié, comme le railleur feuilleton d'une amie de M. Victor Hugo nous le faisait craindre l'autre jour. Mme de Girardin oubliait qu'être appelé *traître et félon* par une femme (même quand elle tâche d'être si peu femme) est toujours très flatteur pour un homme, et qu'il y avait là de quoi rendre fat plus d'un poète.

Certain vers des *Consolations*, dans un sonnet adressé à M. Victor Hugo, m'est revenu plus d'une fois au souvenir, quand l'illustre auteur des *Feuilles d'Automne* en est arrivé à l'appréciation des titres littéraires de M. Sainte-Beuve :

Votre souffle en passant pourrait nous renverser.

Mais le colosse au contraire s'est fait benin; comme Hector, il a doucement bercé Astyanax dans son casque, quoiqu'Astyanax ne soit rien moins qu'un « jeune géant » dans les *Odes et Ballades*. M. Victor Hugo a loué en termes trop délicats les mérites de M. Sainte-Beuve pour que nous ne détachions pas ici cette page qui exprime à merveille nos propres opinions, et qui est une noble marque d'équité de la part du célèbre poète :

« L'Académie peut le proclamer hautement, et je suis heureux de le dire en son nom, et le sentiment de tous sera ici pleinement d'accord avec elle, en vous appelant dans son sein, elle a fait un utile et excellent choix. Peu d'hommes ont donné plus de gages que vous aux lettres et aux graves labeurs de l'intelligence. Poète, dans ce siècle où la poésie est si haute, si puissante et si féconde, entre la messénienne épique et l'élégie lyrique, entre Casimir Delavigne qui est si noble et Lamartine qui est si grand, vous avez su dans le demi-jour découvrir un sentier qui est le vôtre et créer une élégie qui est vous-même. Vous avez donné à certains épanchemens de l'ame un accent nouveau. Votre vers, presque toujours douloureux, souvent profond, va chercher tous ceux qui souffrent, quels qu'ils soient, honorés ou déchus, bons ou méchans. Pour arriver jusqu'à eux, votre pensée se voile, car vous ne voulez pas troubler l'ombre où vous allez les trouver. Vous savez, vous poète, que ceux qui souffrent se retirent et se cachent avec je ne sais quel sentiment farouche et inquiet qui est de la honte dans les ames tombées et de la pudeur dans les ames pures. Vous le savez, et pour être un des leurs, vous vous enveloppez comme eux. De là une poésie pénétrante et timide à la fois, qui touche discrètement les fibres mystérieuses du cœur. Comme bio-

graphe, vous avez, dans vos *Portraits*, mêlé le charme à l'érudition, et laissé entrevoir un moraliste qui égale parfois la délicatesse de Vauvenargues et ne rappelle jamais la cruauté de La Rochefoucauld. Comme romancier, vous avez sondé des côtés inconnus de la vie possible, et dans vos analyses patientes et neuves, on sent toujours cette force secrète qui se cache dans la grace de votre talent. Comme philosophe, vous avez confronté tous les systèmes; comme critique, vous avez étudié toutes les littératures.....

« Par vos recherches sur la langue, par la souplesse et la variété de votre esprit, par la vivacité de vos idées toujours fines, souvent fécondes, par ce mélange d'érudition et d'imagination qui fait qu'en vous le poète ne disparaît jamais tout-à-fait sous le critique et le critique ne dépouille jamais entièrement le poète, vous rappelez à l'Académie un de ses membres les plus chers et les plus regrettés, ce bon et charmant Nodier, qui était si supérieur et si doux..... »

Voilà de nobles jugemens exprimés dans un noble langage. En tout ceci, on le voit, l'attitude de l'éminent écrivain a été digne; nous aimons à rendre ce témoignage public à ses sentimens.

La réponse que M. Victor Hugo a faite à M. Sainte-Beuve, et où il a parlé, en termes excellens, de l'auteur du *Paria*, a plus d'une fois produit l'émotion. M. Hugo a obtenu beaucoup plus de succès que dans son précédent et très contesté discours sur M. Saint-Marc Girardin. Son morceau d'avant-hier a des portions touchées avec vigueur, des traits de charmante poésie. On a particulièrement remarqué une fraîche et délicieuse esquisse de la vie intérieure de M. Delavigne, et des pages fortement colorées sur Port-Royal, qui, malgré l'abus de la pompe, ont obtenu le rare et précieux suffrage de M. Royer-Collard. Si M. Sainte-Beuve affine trop sa pensée, M. Victor Hugo grossit trop la sienne. Chez lui, les riches métaphores abondent, redoublent, s'entrecroisent, et l'idée souvent est comme oppressée sous ces splendides draperies de synonymes : c'est toujours le même abus éblouissant, le même emploi savant de l'hyperbole et de l'antithèse. Mais des traits de vraie grandeur rachètent heureusement ce luxe exagéré de la forme, cette solennelle étiquette de la phrase; il n'y aurait souvent qu'à émonder le feuillage trop touffu pour que le tronc du chêne se montrât dans sa majesté. Certains détails médiocrement heureux eussent aussi pu disparaître : sans parler du ton de prédication qui me gâte un peu cette éloquence, je n'aime pas, par exemple, cette insistance traînante sur Waterloo dont Béranger a si bien dit :

Son nom jamais n'attristera mes vers.

Il y a des sujets sur lesquels il faut glisser; en voulant flatter le patriotisme, on le blesse. Quant à la nouvelle sortie que M. Victor Hugo fait contre la philosophie, nous ne pouvons y voir qu'un caprice peu digne de sa haute gravité; la philosophie et la poésie sont sœurs, l'une enseigne ce que l'autre chante. Est-ce une revanche que l'auteur des *Orientales* voudrait prendre sur l'auteur de *la République?* Platon au moins ne chassait que les poètes, il absolvait la poésie; nous aimons à croire que M. Hugo fait tout le contraire, et qu'il tolère les philosophes tout en bannissant la philosophie; car comment imaginer qu'un si sérieux esprit en veuille aux choses à cause des hommes?

En somme, la séance académique de jeudi est l'une des plus brillantes à laquelle nous ayons jamais assisté. Rien n'a manqué à l'éclat de cette fête vraiment littéraire, où M. Villemain est venu reprendre ses fonctions de secrétaire perpétuel. Aux vifs et universels applaudissemens qui l'ont accueilli dès son entrée, l'illustre écrivain a pu juger de la joie sincère qu'on avait de le voir rendu aux lettres, comme déjà il l'était à l'amitié.

CH. LABITTE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

28 février 1845.

Le ministère n'est pas renversé, mais la question ministérielle est jugée. Le cabinet du 29 octobre a eu douze voix de majorité absolue dans les fonds secrets. Il a obtenu ces douze voix après avoir employé les destitutions, les menaces, les séductions, les sollicitations de toute sorte. Des membres du parti légitimiste et de l'extrême gauche ont voté pour lui. Des conservateurs lui ont donné leurs boules sans lui donner leur confiance. Ils auraient voulu que le ministère tombât sans être frappé par eux, et ils gémissent aujourd'hui de leurs scrupules. Telle est la majorité dont le suffrage est invoqué par le cabinet. Elle peut lui servir de prétexte pour garder le pouvoir, mais elle ne lui donne pas la force suffisante pour l'exercer. Le terme de sa carrière est désormais fixé. Il porte en lui le sentiment de sa chute. Cependant il essaie encore de dissimuler sa faiblesse en prenant un langage fier et résolu. La partie est gagnée, dit-il; nous sommes les maîtres du terrain; maintenant gouvernons. Que le ministère gouverne donc, s'il le peut; qu'il mette en pratique la théorie nouvelle de M. Guizot sur les petites majorités. Jamais doctrine ne fut mieux imaginée pour la circonstance. Qu'on nous montre par quel secret plus un ministère est faible dans la chambre, plus il acquiert de force dans le pays et devant l'Europe. Nous avions cru jusqu'ici qu'une forte majorité était nécessaire pour tranquilliser les esprits, surtout à la veille d'une crise électorale. Nous avions pensé qu'une majorité nombreuse était nécessaire pour donner du poids aux décisions des chambres, pour assurer la marche des affaires, pour élever le pouvoir au-dessus des passions et des intrigues, pour le faire respecter au dehors, pour lui inspirer partout des résolutions fermes et dignes. Le ministère du 29 octobre va nous convaincre de notre erreur; il va prouver qu'on peut gouverner grandement, utilement,

avec une imperceptible majorité, et que c'est la chose la plus simple du monde.

La discussion des fonds secrets n'a duré que deux jours. Encore, le premier jour a-t-il été entièrement consacré à l'incident des destitutions. M. Drouyn de Lhuys a parlé avec beaucoup d'esprit et de mesure. Il est toujours difficile de venir parler de soi à la tribune et de donner des détails sur une situation personnelle. M. Drouyn de Lhuys s'est tiré de cette difficulté avec un rare bonheur. Il est résulté clairement de ses explications que M. le ministre des affaires étrangères a eu sur les devoirs politiques du député fonctionnaire deux opinions opposées, deux convictions contraires, à quelques années ou même à quelques mois de distance. Ainsi, en 1839, lorsque M. Drouyn de Lhuys, secrétaire d'ambassade, se portait au collége de Melun comme candidat de l'opposition, M. Guizot encourageait sa candidature. Il trouvait l'attitude politique de M. Drouyn de Lhuys parfaitement compatible avec les devoirs du fonctionnaire. Il est vrai que M. Guizot était alors de l'opposition. Depuis, M. Drouyn de Lhuys, directeur de la division commerciale aux affaires étrangères, est venu siéger dans la chambre. Il a pris place au centre gauche; il a voté publiquement contre la politique étrangère du cabinet. Qu'a fait M. Guizot? Pendant trois ans, il a respecté la situation de M. Drouyn de Lhuys; mais le jour où il a cru devoir intimider la chambre, il l'a destitué. M. Guizot a vainement essayé de justifier cette mesure de colère et de passion. Personne ne conteste au gouvernement le droit de choisir à son gré les agens de sa politique, et de prendre sous sa responsabilité les mesures nécessaires pour garantir son action administrative; mais que les députés fonctionnaires dépendent du caprice ministériel, qu'un ministre vienne proclamer aujourd'hui à la tribune la liberté du vote silencieux, et que demain le même ministre, changeant de doctrine avec les circonstances, vienne faire des distinctions entre les fonctions administratives et les fonctions politiques, entre les questions spéciales et les questions de politique fondamentale, se réservant ainsi la faculté d'avancer ou de reculer, selon les besoins de sa position, les limites de l'indépendance parlementaire; que l'arbitraire soit substitué à la règle, que les fonctionnaires des deux chambres soient sans cesse placés sous le coup d'une menace, cela n'est tolérable ni pour la dignité du parlement, ni pour la dignité du pouvoir lui-même. La destitution de M. Drouyn de Lhuys et le discours de M. Guizot devaient nécessairement ramener devant la chambre la question des incompatibilités. L'honorable M. de Rémusat, en reproduisant sa proposition, s'est rendu l'interprète du vœu public.

Le ministère demandait un vote de confiance. La question était nettement posée. Elle a fourni à M. Billault l'occasion d'un nouveau succès parlementaire. L'habile orateur n'a jamais été plus incisif, plus pressant, et à la fois plus contenu. Sa modération a captivé les centres. Il faut le reconnaître, le talent et la situation de M. Billault grandissent tous les jours, grace aux fautes de ce cabinet dont il s'est fait si résolument l'adversaire, et qu'il pour-

suit sans relâche depuis quatre ans. Le ministère du 29 octobre a beaucoup fait pour la fortune parlementaire de M. Billault; l'honorable député serait bien ingrat, s'il ne conservait pas à M. Guizot quelque reconnaissance.

M. Guizot, dans cette discussion des fonds secrets, a déployé toutes ses ressources oratoires; il a montré surtout une verve d'expression et une aisance d'esprit qui ne sont pas le caractère habituel de son talent. Pourquoi faut-il que des facultés si rares soient dépensées au service d'une cause perdue? pourquoi faut-il aussi que ces grands dehors d'éloquence couvrent au fond des raisons si petites et des sophismes si dangereux? M. Guizot repousse les ministères de conciliation; il veut que la chambre comme le pays soient tranchés en deux partis inconciliables, systématiquement opposés l'un à l'autre. M. Guizot repousse les transactions politiques, il n'admet que les transactions individuelles. Peut-on méconnaître à ce point l'esprit de notre époque et les conditions du gouvernement représentatif? Pas de transactions! mais quel est le pouvoir sérieux qui refuse aujourd'hui de transiger, et qui ne fasse des concessions dans l'intérêt même de la cause qui lui est confiée? Sans parler des gouvernemens libres, voyez les gouvernemens absolus, voyez les états du nord de l'Europe. En Suède, en Danemark, en Prusse, dans les états d'Allemagne, le pouvoir transige. Il modifie son principe, il atténue ce qu'il a d'exclusif et de rigoureux, il obéit à l'esprit du temps. Pas de conciliation, dites-vous, pas de transactions! mais quand cela serait possible ailleurs, ce serait impossible en France. Que faisons-nous depuis 89, en philosophie, en industrie, en politique, si ce n'est un travail de rapprochement et de fusion entre des principes long-temps ennemis, long-temps en guerre? En politique, nous cherchons à concilier la liberté et l'ordre, la discussion et le pouvoir, les droits de l'individu et ceux de la société; nous voulons la paix, mais une paix suffisamment digne et glorieuse. Partout nous voulons cimenter l'alliance entre des intérêts qui semblent se repousser les uns les autres, et qu'un gouvernement habile doit savoir rapprocher et confondre dans une satisfaction commune. Telle est l'œuvre de notre époque. Nous admettons partout les idées de conciliation, nous repoussons partout les théories exclusives; ce sont elles qui ont fait le malheur du genre humain. Et l'on vient nous dire aujourd'hui : Point de transactions! point de partis intermédiaires! autant vaudrait dire que la justice, la modération et le bon sens doivent être bannis du parlement.

M. le ministre des affaires étrangères a oublié ce qu'il disait en 1827. A cette époque aussi, il y avait en France un parti qui repoussait les opinions mixtes, et qui voulait que la chambre fût divisée en deux camps séparés par un abîme. On sait quel a été le triomphe de ce parti, et ce qu'il en a coûté à la restauration pour avoir suivi ses conseils. M. Guizot était alors le partisan des opinions intermédiaires. Il voulait qu'on transigeât; il voulait que le gouvernement élargît sa base au lieu de la rétrécir. Il donnait à la restauration de sages avertissemens. Le langage qu'il tenait alors, les conservateurs dis-

sidens le tiennent aujourd'hui. Non, il ne faut pas repousser l'esprit de transaction. Il ne faut pas considérer la chambre comme divisée en deux camps, où flottent deux drapeaux ennemis dont les couleurs ne doivent jamais se confondre. Il ne faut pas dire : Ici tout est vérité, là tout est mensonge; ici tout est juste, là tout est contraire à l'équité et au bon sens. Un pareil langage ne serait ni vrai ni politique. Il ne faut pas laisser supposer que le dévouement à la constitution, à la monarchie de juillet, aux grands principes du gouvernement des quinze années, soit l'apanage exclusif d'une partie de la chambre. Ce serait affaiblir la cause qu'on veut soutenir, et ce serait calomnier l'opposition. L'esprit révolutionnaire ne forme qu'une très petite minorité dans le parlement. Le ministère le sait mieux que personne, puisqu'il trouve aujourd'hui l'appoint de sa majorité dans les partis extrêmes. Au temps où nous vivons, il ne faut pas proscrire les opinions intermédiaires. Il ne faut pas vouloir que le fanatisme, la passion, la haine, remplacent de part et d'autre la modération et la justice. Quand on est le ministre d'un gouvernement constitutionnel, œuvre du temps et des révolutions; quand on se prétend l'organe du parti conservateur, on ne se déclare pas l'ennemi des transactions politiques, car le gouvernement constitutionnel et le parti conservateur admettent naturellement ces transactions, pourvu qu'elles soient honorables et dignes. Nous en avons eu plus d'un exemple depuis 1830, sans compter l'amnistie, que M. Guizot a combattue. Enfin, quand on veut la dignité du pouvoir, on ne doit pas préférer aux transactions politiques les transactions individuelles, car les premières se font au grand jour et honorent le gouvernement qui a le bon esprit de les faire à propos, tandis que les secondes se passent dans le secret et discréditent le pouvoir, en faisant suspecter les moyens qu'il emploie pour subjuguer les consciences.

Du reste, il est bon de le faire remarquer, cette profession de foi sur les transactions politiques était, de la part de M. Guizot, un hors-d'œuvre dans la discussion des fonds secrets. Personne, en effet, ne parle en ce moment de transactions. De quoi s'agit-il entre l'opposition et le ministère? S'agit-il d'une question de principes, d'un changement à faire dans la constitution ou dans la politique fondamentale des quinze années? Non; il s'agit seulement d'une question de conduite. Au dehors, le ministère a été imprévoyant et faible; il a mis la France dans une fausse situation vis-à-vis de l'Angleterre. Au dedans, il manque de décision et compromet le pouvoir. Ainsi que le déclare l'honorable M. Hervé dans la lettre qu'il vient d'écrire à ses électeurs, le ministère, depuis quatre ans, n'a montré dans sa politique intérieure aucun esprit de suite et d'unité; il n'a eu que des velléités stériles; il a subi l'influence au lieu de la donner. Il n'a eu qu'une volonté, celle de garder le pouvoir. Voilà les reproches adressés au cabinet par une minorité de 205 voix, compacte et résolue. Que veut cette minorité? Substituer la fermeté et la prudence à l'indécision et à la faiblesse, voilà tout; et, pour faciliter la tâche d'une administration nouvelle, l'opposition modérée lui offre

son concours sans lui imposer d'autre loi que de réparer par une conduite habile les fautes commises par le cabinet. Tel est en réalité le vœu de l'opposition. Ainsi donc, lorsque M. le ministre des affaires étrangères dénonce de prétendus projets de transaction, lorsqu'il déclare que la politique fondamentale est en péril, ce sont là des expédiens de tribune destinés à effrayer le parti conservateur et à serrer ses rangs autour du cabinet. La vérité est que personne ne songe à menacer la politique fondamentale. La seule politique en péril est celle du droit de visite, de l'Océanie, de l'indemnité Pritchard. Est-ce donc là la politique sur laquelle il ne faut pas transiger?

C'est la tactique du cabinet de faire supposer que le parti ministériel suivrait tout entier les ministres du 29 octobre dans leur retraite, et que leurs successeurs ne pourraient gouverner sans l'appui de toutes les oppositions réunies. Le ministère veut nous faire croire, ainsi que l'a dit M. Barrot, que nous avons devant nous le dernier homme et le dernier mot du parti conservateur. Cette prétention ne mérite pas un examen sérieux. Il est évident pour tous les gens de bonne foi qu'une administration nouvelle, formée dans un esprit de conciliation, trouverait dans les deux centres les élémens d'une majorité puissante. Il est évident que le ministère n'entraînerait avec lui qu'un très petit nombre d'adeptes, dont l'opposition violente aurait pour effet de fortifier le cabinet nouveau en perpétuant à côté de lui le souvenir et comme l'image d'une politique condamnée par l'opinion; rapprochement heureux qui le ferait valoir par le contraste. M. Guizot a donc produit fort peu d'effet sur les centres quand il leur a dit que le ministère du 29 octobre, s'il succombait, ferait place à un pouvoir protégé, humilié, forcé chaque jour de mendier son pain. Ces paroles blessantes, dirigées contre un homme que l'opinion désigne pour réparer les fautes de M. Guizot, ont paru l'expression de la colère et du dépit : il eût été plus courageux d'ailleurs de les prononcer au Luxembourg. Dans tous les cas, l'accusation est étrange : M. Guizot déclare que M. Molé, s'il venait au pouvoir, subirait le joug d'un patronage humiliant. Or, que fait aujourd'hui M. Guizot? Qu'a-t-il fait depuis deux mois? qu'a-t-il fait depuis quatre ans? Vit-on jamais un ministère plus protégé, moins fier, ayant moins le droit de l'être, que le ministère du 29 octobre? En 1839, M. Molé avait huit voix de majorité; il avait pour lui le prestige d'une défense éclatante qui avait forcé l'admiration de ses adversaires; il était le chef d'une administration fortement unie, dont M Guizot a su apprécier plus tard les talens et les lumières. Le parti ministériel s'engageait à le soutenir jusqu'au bout. Néanmoins M. Molé a quitté le pouvoir; il n'a pas voulu conserver une situation qui ne lui laissait pas une liberté suffisante pour gouverner dignement, honorablement. Et voilà l'homme que M. Guizot accuse aujourd'hui de vouloir placer le gouvernement dans une condition humiliante! M. Guizot, quand il parle de ses adversaires, ne devrait pas s'oublier lui-même. Qui ne sait tous les sacrifices que son amour-propre est capable de faire lorsqu'il s'agit de conquérir le pouvoir ou de le garder? Qui ne se souvient de sa visite à M. Thiers pour le solliciter de former

avec lui un cabinet? Qui ne sait les tentatives inutiles qu'il a faites à plusieurs reprises du côté de M. de Montalivet? Qui ne se souvient de la coalition et du triste spectacle qu'a donné M. Guizot mendiant l'appui de M. Thiers, de M. Barrot, de M. Berryer, non pas dans l'intérêt du pouvoir, mais dans l'intérêt de son ambition; abandonnant son drapeau, son parti; de conservateur se faisant tribun, et soutenant les principes extrêmes avec le zèle d'un nouveau converti. M. Guizot ne veut pas que le pouvoir soit protégé! De la part d'un ministère qui aurait quarante voix de majorité, cette déclaration se comprendrait; mais de la part d'un ministère qui accepte l'appui des radicaux et des légitimistes, elle n'a rien de sérieux. M. Guizot, qui ne veut pas que le pouvoir soit protégé, a sans doute la prétention de ne pas l'être lui-même. Sur ce point comme sur le reste, M. le ministre des affaires étrangères serait encore en défaut. Tout le monde sait en effet que M. Guizot personnellement ne réunit pas vingt voix dans la chambre; le parti ministériel ne lui appartient pas; ses sympathies sont à M. Duchâtel, plus habile que M. Guizot dans l'art de se concilier les hommes et de discipliner une majorité. Ainsi donc, M. Guizot, qui fait aux candidats du pouvoir une situation si dure, ne remplit pas lui-même les conditions qu'il impose. Le pouvoir est humilié doublement dans sa personne, d'abord parce qu'il fait partie d'un ministère protégé, ensuite parce qu'il est protégé lui-même dans ce ministère.

Dès le lendemain de la discussion des fonds secrets, il a été facile de reconnaître que la situation du ministère était toujours la même. Les questions d'affaires ont remplacé les questions politiques, et la discussion des affaires est venue démontrer de nouveau que le cabinet ne peut diriger la chambre. Le projet de loi sur le conseil d'état a été débattu. La matière est importante, mais devant un cabinet qui n'a de système arrêté sur rien, devant une administration qui ose à peine songer au lendemain, devant une chambre inattentive, distraite, qui semble mettre en doute la présence même des ministres sur leurs bancs, comment discuter sérieusement une question pareille? comment examiner toutes les difficultés qu'elle soulève? Aussi, la discussion a été tronquée. On a même été au moment de couper court à l'examen des articles et de renvoyer la loi dans les cartons de la chancellerie. La précipitation de la chambre ne l'a pas empêchée néanmoins de repousser l'opinion du gouvernement sur plusieurs points. C'est un résultat auquel il faut maintenant s'habituer. Que la discussion soit approfondie ou non, peu importe; tout projet de loi présenté par le cabinet ne peut sortir intact du débat. Le projet sur le conseil d'état, modifié par la chambre élective, passera donc de nouveau sous les yeux de la chambre des pairs.

Un incident, qui est venu interrompre dès le début la discussion du projet de loi sur le conseil d'état, a montré, par l'agitation soudaine qu'il a répandue, les véritables préoccupations de la chambre. L'honorable M. Garnier-Pagès a interpellé le gouvernement sur ses intentions à l'égard de l'emprunt que l'Espagne veut négocier sur la place de Paris. Le gouvernement autorise-

ra-t-il cette négociation? Exposera-t-il les capitaux français aux dangers qu'elle renferme? Verra-t-on se renouveler les déprédations qui ont été commises de 1823 à 1833? C'est une question de probité, de moralité publique. Sans doute, il y a des ménagemens à observer vis-à-vis d'une nation amie; mais il est impossible que notre gouvernement reste neutre dans cette affaire, et regarde les bras croisés un gouvernement étranger opérer la ruine des spéculateurs français. La discussion, sur la demande de M. Garnier-Pagès, a été ajournée d'un commun accord; elle sera reprise dès que la question aura été mûrement examinée par le ministère et par la chambre. D'ici là, M. le ministre des finances a pris l'engagement de ne pas permettre que le nouveau fonds fût coté à la bourse de Paris. Cette résolution provisoire, et le débat qui l'a précédée, auront du retentissement à Madrid. On doit présumer que l'initiative de la chambre a surpris le ministère dans cette circonstance et a dérangé ses plans.

Jamais jusqu'ici les chambres n'ont fait un si fréquent usage de leur initiative. Le nombre et l'importance des propositions qui, depuis quelques jours seulement, sont émanées de la puissance parlementaire, ont vraiment quelque chose de remarquable. Rien ne prouve plus clairement la faiblesse du pouvoir. Si les chambres gouvernent, c'est que le ministère abdique entre leurs mains. Ainsi, nous venons de voir M. Garnier-Pagès soulever incidemment une grave question de crédit public et de politique étrangère. Après lui, M. de Saint-Priest est venu annoncer des interpellations sur la conversion des rentes. D'un autre côté, M. Roger (du Loiret) propose de modifier plusieurs articles du code d'instruction criminelle, et sa proposition, que M. le garde des sceaux trouve inopportune, est prise en considération par la chambre. M. Duvergier de Hauranne a proposé de changer le mode de voter; sa proposition, examinée par une commission, sera prochainement discutée. M. de Rémusat vient de lire sa proposition sur les incompatibilités; la semaine prochaine, on la discutera. A la chambre des pairs, M. le comte Daru propose un ensemble de mesures destinées à réprimer les abus scandaleux qui se commettent dans les souscriptions de chemins de fer. Cette proposition est admise à l'unanimité. M. le ministre des travaux publics adhère lui-même à la plupart des opinions de l'honorable pair, et, pour excuser son silence sur un objet si important, il déclare qu'un projet de loi sur la matière allait être présenté, et que M. Daru a devancé la pensée du gouvernement. On peut répondre à M. Dumon que la pensée du ministère paraît généralement un peu lente à se former, puisqu'il arrive si fréquemment qu'on prenne les devans sur elle; mais cela n'a rien d'étonnant. Que peut faire un cabinet dont l'existence est toujours menacée? Peut-il avoir la confiance et la liberté d'esprit nécessaires pour user de son initiative? Il voit le mal, mais il n'ose indiquer le remède; il a peur des chambres, il craint toujours un échec dans la discussion.

Aux embarras qui surgissent de ces propositions, viennent se joindre d'autres difficultés. Les débats de l'an dernier sur les chemins de fer vont

recommencer. La lutte entre les systèmes va renaître. D'un autre côté, la commission du budget se montre sévère. Les dépenses de la marine excitent particulièrement son attention. Elle s'élève plus fortement que jamais contre les désordres de la comptabilité maritime. Elle critique le mauvais emploi des fonds votés par les chambres, les abus commis dans les ports, les vices des constructions navales. Ce sont là des difficultés administratives; voici maintenant des difficultés politiques. Le projet de loi sur le régime des colonies a fait au cabinet une situation fausse vis-à-vis de la chambre des pairs. Une lutte s'est établie entre le gouvernement et la commission. Le gouvernement veut se réserver la faculté de pouvoir changer par ordonnance le régime intérieur des colonies, afin d'obtenir, au moyen d'une émancipation prochaine, la conclusion des démêlés sur le droit de visite. La commission de la chambre des pairs refuse son concours à cette combinaison, qui expose, dans un intérêt passager, la puissance coloniale de la France. Elle ne veut pas que le cabinet puisse dire à l'Angleterre : J'ai plein pouvoir pour émanciper les colonies françaises; faisons un arrangement : je vous donne l'émancipation, donnez-moi la révocation des traités de 1831 et 1833. La commission ne veut point partager avec le cabinet la solidarité de ce compromis. On ne sait pas encore si la chambre pensera comme sa commission; mais on peut prévoir dès à présent que le plan du cabinet rencontrera dans la discussion une vive résistance. A la chambre des députés, les crédits supplémentaires fourniront nécessairement l'occasion d'un grand débat politique. Les dépenses de l'Océanie figurent dans ces crédits; c'est tout dire. Restent les circonstances imprévues, toujours menaçantes pour un cabinet qui a fait tant de fautes, et dont la base est si fragile. Reste aussi cette affaire de Portendick, dont l'opinion commence à se préoccuper, bien que les détails en soient peu connus. On sait seulement que là encore la France, condamnée par arbitrage, paie aux Anglais une indemnité de 44,000 francs; avec le ministère du 29 octobre, il est toujours question d'indemnités. Tantôt il paie des indemnités qu'il ne doit pas, tantôt il ne sait pas se faire payer les indemnités qu'on lui doit. L'histoire l'appellera le ministère des indemnités.

Nous ne sommes pas alarmistes; nous ne voulons pas charger les couleurs de la situation. Nous essayons de la dépeindre telle que nous la voyons, telle que le bon sens public la juge, telle que le ministère lui-même et ses amis l'envisagent quand ils ne parlent pas à la tribune ou dans la presse, et quand leur esprit n'est pas troublé par la mauvaise humeur que leur donnent les dissidens. Nous ne voulons pas rendre le tableau plus sombre qu'il ne l'est en effet; mais nous ne voulons pas non plus inspirer aux autres une sécurité que nous n'avons pas. Nous cherchons à dire la vérité. Tout le monde comprendra que cette vérité est triste. Il y a deux sortes de gens qui peuvent se réjouir de la situation actuelle. D'abord, ce sont ceux qui spéculent sur les crises du pouvoir et qui l'abaissent à leur niveau pour mieux l'exploiter. Quelle fortune pour eux qu'un ministère dont l'existence dépend d'une

dizaine de voix! En second lieu, s'il y a des gens qui peuvent se réjouir de la situation actuelle ce sont les ennemis même du gouvernement de juillet, car ils ont tout à gagner au discrédit de ce gouvernement. Un ministère qui ne peut vivre ni mourir, un pouvoir condamné à l'immobilité, une chambre où la majorité n'existe pas, des discussions sans fruit, sans résultat; l'inquiétude des esprits, la suspension de la vie politique et administrative, tout cela est fait pour contenter l'esprit révolutionnaire. Aussi, vous voyez que plusieurs membres des partis extrêmes ont appuyé le ministère dans les fonds secrets. Mais si l'esprit révolutionnaire peut se réjouir, il n'en est pas de même de l'esprit conservateur, qui est en grande majorité dans le pays comme sur les bancs de la chambre. La situation présente est funeste à ses intérêts. Il est urgent pour lui qu'elle ait un terme. Quand le pouvoir perd dans l'opinion, quand il n'agit pas, quand il traîne une existence précaire, quand il est à la merci des intérêts cupides et des passions aveugles, la cause du parti conservateur souffre de cet abaissement. Un pareil état de choses ne peut se prolonger. Le parti ministériel le sent lui-même; il voit maintenant l'abîme où le ministère l'a conduit; il voit la faute qu'il a commise en formant la réunion Lemardelay. Il reconnaît enfin qu'il ne peut éviter l'une de ces deux choses : ou la chute prochaine du ministère, ou la dissolution de la chambre au mois d'octobre. Le parti ministériel a dans les mains un moyen sûr d'empêcher la dissolution au mois d'octobre, et de l'ajourner à l'année prochaine. Ce moyen, l'emploiera-t-il? Les esprits éclairés du centre droit, les ministériels inquiets et ébranlés, suivront-ils l'exemple que vient de leur donner l'honorable M. Hervé? Que l'on consulte là-dessus le ministère. S'il dit ce qu'il pense, il répondra qu'il n'est sûr de rien.

Tandis que le pouvoir, en France, tremble devant les chambres, n'osant user de son initiative, et réduisant tout l'art de gouverner à rester immobile, on voit en Angleterre un homme d'état qui domine son parti par l'énergie de son caractère et la grandeur de ses vues. Les plans financiers de sir Robert Peel ne sont pas irréprochables. Lord John Russell les a justement attaqués sur plusieurs points : ses critiques ne seront point réfutées; mais, à part certains détails qui disparaissent dans l'ensemble, il est impossible de ne pas admirer cette conception hardie au moyen de laquelle le ministre anglais change d'un seul coup le système financier de son pays. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette grande innovation, c'est qu'elle est pleine de sagesse et de prudence, en même temps qu'elle porte en apparence ce caractère d'audace qui agit puissamment sur l'imagination britannique. Sir Robert Peel supprime dans les revenus du trésor huit cent treize articles, évalués à plus de 83 millions de francs; il proclame la liberté commerciale, mais il conserve l'*income-tax,* évaluée à plus de 85 millions; il promet de la supprimer dans trois ans, mais il est évident que si les réductions opérées ne font pas rentrer au trésor par le développement de l'industrie et du commerce ce que le trésor abandonne, l'*income-tax* sera maintenue et prendra un caractère de perpétuité. Ce résultat probable est déjà admis dans la pensée de sir Ro-

bert Peel et l'Angleterre l'admet avec lui. Au milieu de l'enthousiasme général, le parti ministériel ose à peine murmurer. Le parti agricole, qui craint de perdre ses droits sur les céréales, étouffe ses plaintes. L'opposition triomphe; ce sont ses principes, ce sont ses convictions qui viennent d'être proclamés par le pouvoir. Seulement, présentée par sir Robert Peel, la réforme financière et commerciale est assurée du succès; présentée par l'opposition, elle n'aurait pu vaincre les obstacles que la situation privilégiée du ministre tory, jointe à son habileté et à son ascendant parlementaire, a si heureusement surmontés jusqu'ici.

Les vives polémiques ont recommencé dans la presse de Madrid; encore quelques jours, et le congrès entamera des discussions bien plus ardentes que celles d'où est sortie la réforme de la constitution. Il ne s'agit plus maintenant de ces belles théories sociales que les orateurs espagnols ont, à qui mieux mieux, développées à leur tribune; on fait même trève, nous sommes heureux de le constater, aux petites querelles de personnes. Le débat n'est plus si haut, ni si bas; cependant, pour avoir changé de terrain, il n'en est pas moins irritant. On le comprendra sans peine, si l'on songe que tous les intérêts matériels de la Péninsule et un très grand nombre d'intérêts particuliers s'y trouvent engagés. Le congrès est enfin sur le point de discuter ce fameux budget général de M. Mon, dont nous avons déjà fait connaître les détails; mais avant qu'il se prononce sur l'œuvre complète de M. Mon, c'est une partie de cette œuvre, un seul acte du ministre des finances, ou plutôt du cabinet tout entier, qui essuiera la plus rude épreuve: nous voulons parler de la restitution des biens du clergé non vendus, que M. Mon a déjà proposée aux cortès. Le cabinet de Madrid a cédé à de très hautes sollicitations, contre lesquelles il avait jusqu'ici lutté si énergiquement, qu'on ne pouvait guère s'attendre à ce qu'il se départît de ses premières résolutions. Le gouvernement espagnol a fait là une concession extrêmement périlleuse; de quelque façon qu'il s'y prenne, il lui sera impossible de ne point se heurter à un écueil. Cela est si évident, qu'en vérité nous ne concevons pas que M. Mon et ses collègues se soient aventurés dans cette sorte d'impasse où, grace à eux, vont se choquer les plus ardentes passions et les plus opiniâtres intérêts, les passions religieuses et les intérêts créés par la révolution. Il s'en faudra de beaucoup que le revenu des biens non vendus constitue au clergé une dotation convenable; c'est à peine s'il pourra suffire à un tiers de ses besoins. Comment subvenir aux deux tiers restans? Le clergé aura-t-il, comme toute autre classe de fonctionnaires, outre sa dotation indépendante, un chapitre particulier dans le budget du royaume? Nous doutons fort que les plus fougueux défenseurs des intérêts matériels du clergé, M. de Viluma et ses amis, consentent jamais à ce que le problème soit ainsi tranché; telle est précisément la question sur laquelle s'est élevée au congrès cette altercation violente qui a décidé M. de Viluma à donner sa démission. Pour mettre le clergé en état de compléter sa constitution civile, lui accordera-t-on la faculté d'acquérir? Ce serait tout simplement rétablir, avec ses into-

lérables abus, avec ses conséquences les plus désastreuses, ce principe de la *main-morte*, que l'ancien régime avait entraîné dans sa chute. Ira-t-on plus loin encore? Essaiera-t-on de remettre le clergé en possession des biens déjà vendus? Ici, on rencontre de tels obstacles, que tout cabinet, quel qu'il soit, ne peut manquer de s'y briser, pour peu qu'il entreprenne de les vaincre. Dans tous les partis, dans tous les rangs, dans les chambres, dans la magistrature, partout enfin en Espagne, vous trouvez des acquéreurs de biens nationaux tout-à-fait déterminés à combattre la réaction. L'un d'eux, le jour même où M. Mon a lu au congrès le projet de loi qui rend au clergé les biens non vendus, est monté à la tribune pour porter au gouvernement le défi d'achever son œuvre en restituant les domaines aliénés. Ce député, le frère du ministre des finances dans le cabinet Gonzalez-Bravo, a nettement déclaré qu'une guerre civile, à laquelle il n'hésiterait pas à prendre part, non plus que ses amis, éclaterait du moment où l'on essaierait de porter le moins du monde atteinte aux droits acquis. Le cabinet a eu beau répondre, par l'organe même de son président, que ces droits n'étaient pas menacés; il n'est point parvenu à dissiper les inquiétudes que le dernier acte du ministère a soulevées dans Madrid et dans tout le pays. Rien de plus grave, à notre avis, que cette protestation des acquéreurs de biens nationaux, au moment surtout où dans le royaume se reproduisent les bruits de conspiration. Il ne faut point s'exagérer l'importance de la conjuration militaire qu'on vient de découvrir à Vittoria; il y a là, cependant, pour le gouvernement de Madrid un sujet de réflexions très sérieuses : dans un pays où l'on est encore si prompt à conspirer, est-il bien prudent, bien opportun de soulever une question qui infailliblement doit rendre plus vives que jamais les divisions des partis?

Comme nous l'avions prévu, la question des jésuites a produit une révolution dans le canton de Vaud. Il y a dans cette révolution trois choses qu'il faut bien comprendre, si on veut en apprécier toute l'importance et le véritable caractère. D'abord, ce n'est point une simple révolution gouvernementale, un changement de personnes, quoique, dans le moment même et au gré de ses principaux meneurs, elle puisse bien n'aboutir qu'à ce résultat. C'est la révolution d'un canton dont les mouvemens intérieurs ont toujours eu une grande influence sur les affaires générales de la Suisse, de celui par lequel a commencé le renversement de l'ancienne confédération en 1798 et de l'œuvre de la restauration en 1830. Aussi, la révolution actuelle du canton de Vaud a-t-elle eu sur-le-champ le plus grand retentissement en Suisse et au dehors. Après cela, ce qu'il ne faut pas non plus y méconnaître, c'est que le peuple l'a réellement voulue, non pas sans doute telle précisément qu'elle s'est faite, mais enfin il a bien entendu se montrer, commander, agir en maître. *Le peuple est maître;* c'est non-seulement ce qu'il a pensé en venant à Lausanne, c'est ce qu'il a dit textuellement et de mille autres fa-

çons. Il était exaspéré contre les jésuites : pour les chefs, comme le disait naïvement un paysan vaudois, les jésuites n'étaient sans doute que *le fil qui enveloppait le fond du peloton;* mais ce fil, le peuple l'a suivi de bonne foi, sans trop savoir où il le conduisait, il est vrai, et maintenant c'est le peuple qui mène. Où? il ne le sait. Les élections qui doivent reconstituer un gouvernement viennent de commencer : depuis deux jours, il n'en est pas sorti encore un seul des anciens députés qui avaient voté avec le précédent gouvernement contre l'expulsion des jésuites. Ceci, et la défection des milices signataires des pétitions achève bien de démontrer que l'ancien conseil d'état ne pouvait que conseiller la sagesse et n'avait nul moyen matériel de la faire triompher. Telle est, d'ailleurs, la loi des démocraties. Des gens bien informés assurent en outre que, le corps représentatif eût-il voté l'expulsion des jésuites, une grande assemblée populaire n'en aurait pas moins été convoquée pour exiger la démission de la majorité du conseil d'état. En Suisse, le peuple est roi, et de temps en temps il se lève pour chasser la canne à la main ses ministres. Enfin, trait non moins essentiel, cette révolution a aussi une portée morale : elle attaque, elle ébranle tous les progrès que le canton de Vaud avait faits depuis quinze ans. Ici encore, pourtant, c'est le peuple qui l'a voulu. Quelques-uns de ces progrès lui pesaient, et, l'occasion venue, il s'en est pris aux hommes qui, obéissant à l'esprit du siècle, avaient voulu les lui donner, croyant qu'il y consentait, et s'étaient acquittés de cette tâche honorable avec plus ou moins d'habileté. Essayons d'entrer dans quelques détails, sur ce dernier point particulièrement : cela en vaut bien la peine, car c'est dans les petits états que l'on voit le plus vite et le plus à nu les vices ou les points faibles des théories et des situations politiques.

Dans la nuit orageuse où l'histoire s'accomplit, les révolutions sont une vive lumière. Elles montrent l'état vrai d'un peuple en politique et en morale; elles sont le jugement du passé, la leçon de l'avenir, la plus grande et la plus fatale étude que la société puisse faire pour se connaître elle-même. Que faut-il dire en effet, et que faut-il penser lorsqu'une nation, se reniant elle-même dans tout ce que son développement eut d'élevé, de généreux, s'en vient un matin chasser et briser tout ce qui avait grandi au-dessus du niveau populaire, dans l'intérêt même et pour la gloire de tous? Telle est pourtant la crise que subit le canton de Vaud. Gouvernement libéral, respect de la constitution et des lois, ascendant de la classe éclairée, indépendance cantonale, politique modérée et influente au sein de la confédération, le flot révolutionnaire a tout emporté. Le radicalisme règne et triomphe. Il a déjà mis partout son esprit à la fois niveleur et arbitraire. La légalité s'en est allée, la liberté subsistera-t-elle? Si l'on voulait donner un nom à l'état de choses actuel dans le canton de Vaud, il faudrait reconnaître qu'il est, au fond, sous le régime du bon plaisir de la foule.

Grace aux qualités privées du caractère national, ce bon plaisir n'est ni féroce, ni pillard; c'est ce dont se vantent les meneurs comme d'une gloire civique, et comme si ce n'était pas assez, en fait d'immoralité, que la sub-

version complète de tous les principes d'ordre et de subordination. Malgré la diffusion de mauvaises doctrines, une monarchie peut subsister; mais une démocratie où les masses ne connaissent plus que leur droit aveugle, sans garantie pour personne, cette démocratie est attaquée moralement dans le principe même de sa vie. Si bientôt l'esprit public ne se retrempe à des sources plus vraies et plus saines, un tel mal est plus grand que le règne passager des hommes violens, plus grand que l'inertie des honnêtes gens dans le péril, plus grand même que celui d'une chute politique qui met le canton de Vaud si fort au-dessous du rang que lui assignaient l'intégrité de ses magistrats, le nombre et la distinction de ses établissemens publics, l'activité intellectuelle et le patriotisme éclairé de ses citoyens.

En réalité, deux sociétés très différentes se trouvaient superposées l'une à l'autre dans ce beau pays : l'une, le peuple, était heureuse, mais défiante, ignorante par entêtement, malgré tous les efforts de l'autre; celle-ci, la classe des travailleurs intellectuels, se composait de tout ce qui sait et réfléchit. Dans cette seconde société se trouvaient le gouvernement, l'instruction publique, les ministres du culte, toutes les nuances de partis qu'on désigne par les mots de conservateurs, de doctrinaires, de libéraux. Elle avait d'autant mieux le droit de compter sur la confiance du pays, qu'elle faisait tout pour lui et par lui, qu'elle le représentait fidèlement en tout ce qu'il y a de bon et d'élevé, qu'elle soutenait ses intérêts au dedans et au dehors. Même elle avait fini par croire si bien au succès de son œuvre civilisatrice, qu'il a fallu toute la brutalité de la dernière révolution pour lui montrer qu'elle s'était trompée.

On ne peut pas grandir moralement un peuple malgré lui. Il y a des momens où les germes de bien semés dans une nation sont trop faibles contre l'effort des passions déchaînées. Exploitant l'instinct aveugle des masses contre les jésuites, les radicaux se sont glissés entre les deux sociétés, pour persuader à l'une que l'autre la trahissait. Ils ont réussi; la défiance est partout. La classe éclairée se dit avec amertume : C'est donc à cela qu'ont abouti nos efforts! A quoi servent le dévouement et la probité? De son côté, le peuple voulait empêcher une guerre fratricide; il n'a ni sécurité ni espoir à offrir à qui ne veut pas flatter l'enivrement de ses volontés. Il résulte de cette séparation de la partie intelligente de la nation d'avec celle qui tient maintenant le pouvoir un malaise profond, une oppression générale pour la première, outre la douleur et la honte des faits accomplis. Aussi, tout ce qui peut émigrer part, les jeunes gens surtout, les officiers, qui seraient probablement appelés à servir dans cette guerre civile qu'on rend inévitable. Le gouvernement provisoire, sans même attendre les conseils régulièrement élus qui auraient pu lui demander plus justement la coopération volontaire des citoyens dans un nouvel état de choses, le gouvernement provisoire a exigé de tous les fonctionnaires une adhésion à ce qui s'était passé, faisant ainsi violence à la confiance de tous ceux qui ont cru ne pas devoir quitter les affaires publiques dans un moment critique, tout en désapprouvant la révolution. Ce

fait n'est qu'un symptôme, avec bien d'autres, qui indique le peu de souci du parti triomphant pour la véritable liberté; mais que lui importe? il a réussi. Le peuple croit en lui : il y croira jusqu'à ce que l'expérience soit faite. Il ne reste plus qu'à souhaiter que l'expérience ne soit ni trop longue ni trop dure.

Berne a donc atteint son but et reconquis son ancienne province. Genève, quoique attaqué par les mêmes moyens, a jusqu'ici résisté. Pourra-t-il résister jusqu'au bout de la crise actuelle, et ne devra-t-il pas, comme appoint nécessaire à la majorité en diète, faire volontairement son sacrifice? Ce serait sans doute immoler l'avenir au présent; mais il est des situations où tout semble permis pour conserver la paix.

Maintenant, les résultats ne peuvent tarder à se montrer, soit en Suisse, où la loi du plus fort s'établit ainsi au-dessus de la justice, où les grands cantons vont opprimer les petits leurs aînés, soit à l'intérieur du canton de Vaud, où un grand conseil, sorti de la révolution, va réviser toutes les lois et même la constitution qui leur sert de base. Aucune conjecture n'est possible. Les corps-francs, la diète, les cantons armés, tout cela est en présence. Dieu veuille pour la Suisse qu'il ne soit pas nécessaire de recourir à l'intervention étrangère!

Le Théâtre-Français a donné mardi dernier une comédie nouvelle. *Le Gendre d'un Millionnaire* est une comédie en cinq actes, en prose, où figurent des gens de notre connaissance. Un homme d'affaires enrichi, et qui est fier de sa fortune comme un Rohan de ses armoiries; un pauvre jeune homme ambitieux, qui n'a rien et aspire à tout; une jeune fille, — la fille du riche parvenu, — étourdie et vaniteuse, qui, se croyant à la veille d'épouser un vicomte, s'écrie : que vont dire mes amies de pension? une autre jeune fille, simple, modeste et qui a du cœur, — il y en a encore, — et de plus, un brave garçon, l'honnêteté même, sans prétention aucune et qui a une bonne étoile, voilà le personnel au complet de la nouvelle comédie, et certes ce sont là des personnages, y compris le dernier, que nous avons rencontrés d'autres fois, et qui, à coup sûr même, étaient dans la salle le jour de la représentation. Qu'on ne crie pas d'abord à la vulgarité! car il serait facile de riposter par de grands exemples. Si le poète dramatique prend des personnages connus pour les jeter dans une action qui ne l'est pas, et leur faire parler une langue naturelle et originale; s'il trouve le moyen de nous amuser beaucoup sur les planches avec des gens qui nous ennuieraient beaucoup ailleurs, faut-il se plaindre? Non, même quand on n'exécuterait que la moitié du programme, car si en ce moment nous étions si difficiles en matière de comédie, il faudrait se contenter du vieux répertoire, ou éteindre la rampe et mettre la clé sous la porte.

La pièce jouée l'autre soir roule sur une idée assez originale. L'homme enrichi, qui ne veut se dessaisir ni de sa fille, ni de son argent, a calculé tous

les inconvéniens qu'il y aurait pour lui à marier sa fille à quelqu'un qui aurait le droit d'être exigeant : or, quiconque est riche, quiconque a un beau nom, s'arroge ce droit-là. M. Thomassin en conclut qu'il doit donner sa fille à un homme qui, n'ayant rien, n'exigera rien, et sera entièrement à sa merci; il offre donc à M. Duvernay, son clerc, la main de Mlle Adolphine. Duvernay, jeune et ambitieux, accepte cette proposition inespérée, quoiqu'il eût un autre amour dans le cœur, et Adolphine ne refuse pas, quoiqu'elle eût préféré certain vicomte, mais elle est si pressée d'avoir une calèche et d'aller se montrer au bois! Le mariage est conclu, et c'est là réellement que commence la pièce, avec les tribulations d'un mari qui n'a rien apporté dans la communauté, si ce n'est un noble cœur, et dont le beau-père est millionnaire et la femme coquette. Cette situation était féconde en scènes comiques d'un effet neuf. Les auteurs de la comédie nouvelle n'en ont pas tiré tout le parti possible; ils ont tourné trop court pour arriver au larmoyant. Puisque leur comédie se rapproche surtout du genre de Picard, il fallait que le Picard (le bon Picard, s'entend) se montrât davantage ici. Dans *le Gendre d'un Millionnaire,* le comique est plutôt dans les mots que dans les scènes. Il est vrai que, s'il y avait eu plus de gaieté dans les premiers actes, elle n'aurait pu s'exercer qu'aux dépens de la dignité du mari, et qu'alors il eût été assez difficile d'amener le cinquième acte, qui est touchant. Ce qu'on aime surtout dans ce dénouement, c'est de voir la jeune femme, légère et dédaigneuse du premier acte, que la noblesse de son mari touche au cœur, et qui, après l'avoir dédaigné sans le comprendre, commence à le comprendre, parce qu'elle finit par l'aimer. Quant au beau-père, qui abdique entre les mains de son gendre et de sa fille, il paraît moins vraisemblable. Si quelqu'un est incorrigible, c'est un parvenu avare et entêté.

A la première représentation, *le Gendre d'un Millionnaire* n'a pas été bien écouté par tout le monde; il était évident que plus d'un avait apporté en entrant une sorte de mauvaise humeur, puisqu'elle s'est manifestée trop tôt, et sans attendre le motif. Le second jour, mieux écoutée, la pièce a été applaudie franchement : il faut ajouter que quelques coupures avaient été faites à propos; des mots assez heureux ont été mieux compris. Les acteurs ont bien rempli leur rôle. Mme Volnys a eu dix sept ans dans *le Gendre d'un Millionnaire*, comme elle avait su en avoir quarante dans la pièce de M. d'Onquaire. — Nous ne parlerons pas du style, on sait trop que nous avons perdu le secret du style comique. Qui donc retrouvera le diamant?

— A mesure que les progrès de la civilisation et les découvertes scientifiques donnent à l'Europe une influence plus marquée sur les autres parties du globe, il lui importe davantage de bien connaître les peuples éloignés, les nations anciennes qui, brillantes autrefois, s'éteignent aujourd'hui dans l'ombre; si elles meurent et s'effacent, ce doit être au profit de quelque autre. Quant à la France, pour peu qu'elle n'ait pas renoncé à continuer en Asie un rôle assez glorieux et long-temps soutenu, il ne doit pas lui être indifférent de savoir ce qui s'est passé depuis vingt-cinq ans en Perse, dans

les provinces orientales de la Turquie, sur les bords de l'Euphrate et dans l'Inde. Elle entretient avec ces contrées des relations si peu suivies, qu'elle n'est guère instruite de leur situation politique et commerciale que par des documens étrangers qu'elle peut contrôler au moins sans en contester la valeur. Depuis Constantinople jusqu'à Calcutta (et désormais on peut dire jusqu'à Péking), à travers la Syrie et l'Égypte, le golfe Persique et la mer Rouge, combien d'intrigues se sont fait jour, que nous ignorons complètement, ou sur lesquelles nous sommes peu éclairés! Tandis que les affaires européennes nous préoccupent d'une façon presque exclusive, deux nations puissantes se disputent la possession de l'Asie, luttant à qui dictera ses lois dans ces grands empires affaiblis. D'une part, une armée anglaise s'avance vers Caboul, vers Hérat; le pavillon britannique flotte sur les murs d'Aden; une flottille anglaise fait voile vers le littoral de la Perse; les agens de la compagnie usurpent une autorité toute-puissante à Bagdad et à Bassora; la côte d'Arabie, maintenue en respect, réprime ses corsaires, et se lie étroitement avec la présidence de Bombay; de l'autre, une expédition russe tente d'avancer jusqu'à Khiva; ses agens mystérieux vont et viennent, se glissent çà et là sous des motifs divers, épient les manœuvres d'une politique envahissante, instruisent le cabinet de Saint-Pétersbourg des projets de l'Angleterre et inquiètent la nation qui ne règne que par le prestige de son audace sur des populations sans énergie. Au sein même de l'Inde, des symptômes de mécontentement se manifestent; des radjas dépossédés quittent brusquement leurs palais pour aller en exil; une race royale disparaît du sol de l'Asie. Des traités de plus en plus onéreux enlèvent aux princes qui règnent encore jusqu'à l'ombre de l'indépendance. Ici la diplomatie, là la force des armes, triomphent d'un peuple rebelle au joug; peu à peu une même domination s'étend sur une immense contrée partagée jadis entre tant d'états distincts. Les royaumes environnans, s'ils ne s'inclinent pas devant le vainqueur, apprennent bientôt ce que pèse sa vengeance; les limites du colossal empire sont chaque jour reculées; à mesure qu'il s'accroît, il projette autour de lui une ombre fatale qui fait périr les peuples voisins. L'Europe elle-même, dans son étonnement, s'habitue à accepter des faits accomplis, sans presque en apprécier les résultats; trop portée à ne prendre intérêt qu'à ce qui la touche plus immédiatement, la France ne recherche guère les causes souvent étranges qui font tomber entre les mains de la compagnie des Indes un territoire grand comme celui de la Prusse ou de l'Espagne.

C'est qu'il est très difficile pour nous de pénétrer les secrets de cette politique dont le centre est à Calcutta et qui rayonne aux extrémités de l'Asie, de juger ses actes, de deviner ses tendances. Cette connaissance, on pourrait dire cette révélation, on ne doit l'attendre que de ceux qui ont vécu long-temps sur les lieux, qui ont habité les pays où s'exerce une influence mal aisée à saisir dans son ensemble. Il y a des peuples fort peu communicatifs, séparés de nous par des différences si grandes de mœurs et de langage, si habitués à l'oppression, et par suite si défians, qu'il n'est pas donné à tous les voyageurs d'entrer en relations avec eux. Les peuples orientaux sont de ce nombre; celui-là seul a le droit de prétendre à les faire connaître qui a résidé long-temps parmi eux, qui s'est servi de leur propre langue pour s'entretenir avec eux, qui est intervenu dans leurs affaires politiques et privées.

Familiarisé de longue main avec les nations orientales, chez lesquelles il a vécu en qualité de voyageur et de consul, M. Fontanier est donc en mesure d'éclairer le public sur tout ce qui touche l'Inde dans ses rapports avec les pays environnans et dans son organisation intérieure. Après avoir parcouru la Perse et l'orient de la Turquie à des époques diverses qui embrassent une période de vingt années, il a pu étudier la double politique qui agit dans ces provinces. La suivre pas à pas, la surprendre dans son développement, la démêler à travers le voile sous lequel elle se cache, tel a été le sujet des deux premières parties de son voyage (1); le troisième volume est destiné à compléter ce tableau, auquel s'ajouteront encore le récit et l'appréciation des évènemens qui ont poussé les flottes anglaises vers les côtes du céleste empire.

— Sous le titre de *Charles Ier, sa cour, son peuple et son parlement* (2), M. Philarète Chasles vient de donner une série d'études, à la fois piquantes et profondes, sur la révolution d'Angleterre. Laissant de côté la suite régulière des faits, l'enchaînement logique des évènemens, qui avaient été exposés dans le bel et sévère ouvrage de M. Guizot, M. Chasles s'est appliqué aux mœurs, aux caractères, aux curiosités biographiques, aux mille particularités inconnues de la vie d'alors, lesquelles expliquent très souvent les petites causes des grands évènemens. On a là l'*intérieur*, pour ainsi dire, de la révolution anglaise : c'est le procédé des peintres flamands appliqué à l'histoire. Ce mélange habile d'aventures et de traits de mœurs, d'anecdotes et de portraits, ne fait pas disparate et s'enchaîne à merveille sous la plume experte et brillante de l'écrivain. En France, cette histoire *intime* de la révolution anglaise était tout-à-fait inconnue : M. Philarète Chasles l'a curieusement recherchée dans tous les vieux monumens des annales britanniques, qui lui sont si familiers. La mosaïque qu'il a ainsi reconstruite avec amour forme un tableau qui, quoiqu'il soit très amusant, est profondément instructif. Le piquant ici n'ôte rien au sérieux de l'entreprise : on ne serait pas tenté de rire en apprenant des détails inconnus sur les amours de Danton ou sur les habitudes de Robespierre! C'est ce genre d'intérêt qu'offre à un haut degré le *Charles Ier* de M. Chasles. Les récits de la vie publique y étant à chaque instant éclairés par les récits de la vie privée, on se trouve comme rapproché des acteurs et on devient un contemporain. L'ouvrage, exécuté avec luxe, est orné de ces belles gravures de Cattermole, qui ont coûté au célèbre peintre anglais tant de voyages et d'années. Cette *illustration* est, contre l'habitude, une véritable œuvre d'art, qui est justement célèbre au-delà du détroit, et qui mérite d'obtenir chez nous la même popularité.

(1) *Voyage dans l'Inde et le golfe Persique par l'Égypte et la mer Rouge*, par V. Fontanier, vice-consul de France à Bassora, seconde partie.

(2) Un volume grand in-8°, chez Janet, 59, rue Saint-Jacques.

V. DE MARS.

DE

LA CIVILISATION MEXICAINE

AVANT FERNAND CORTEZ.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE,
PAR M. WILLIAM PRESCOTT.[1]

COLLECTION DE DOCUMENS AMÉRICAINS,
PUBLIÉE PAR M. TERNAUX-COMPANS.[2]

I. — DÉBARQUEMENT DE CORTEZ.

L'an 1519, le soir du jeudi-saint, une flottille guerrière venait de mouiller entre l'îlot de Saint-Jean-d'Ulloa et la côte. Les hommes qu'elle portait étaient jeunes, sauf peut-être deux prêtres à l'air vénérable. Le chef avait trente-quatre ans. La résolution et la confiance brillaient dans leurs regards, et leurs visages brunis par le soleil, indiquaient qu'ils n'étaient pas au début de leur voyage. Quelques-uns qui déjà avaient passé par là dans une première course donnaient à leurs compagnons des détails sur la disposition des lieux, sur le site des montagnes et des rivières, sur le caractère des naturels. A ces récits, l'un des nouveaux débarqués, placé à côté du capitaine, répon-

(1) Trois volumes in-8°, publiés à Boston et réimprimés à Paris chez Baudry.

(2) La collection Ternaux, composée de pièces jusqu'alors inédites en français ou même en espagnol, comprend actuellement plus de vingt volumes, dont six concernent le Mexique.

dait en chantant d'un ton dégagé quelques vers d'une vieille ballade sur l'enchanteur Montesinos : « Ceci est la France, Montesinos, ici est Paris la grande ville, ici le Duero qui se jette dans la mer, » comme s'il eût voulu exprimer que l'expédition venait d'atteindre enfin un grand empire.

C'était Cortez, qui, après avoir touché à Cozumel et avoir fait une rude campagne contre les Indiens de la province de Tabasco dans la presqu'île de Yucatan, s'était tourné vers les rivages mexicains, où déjà Grijalva avait mis le pied, et quelques-uns des compagnons de ce dernier étaient avec lui. La relation de ce navigateur, les renseignemens recueillis par Cortez dans le Yucatan, et les vagues rumeurs semées dans les îles du voisinage s'accordaient à dire qu'on trouverait sur ces rivages un peuple plus industrieux que tout ce qu'on connaissait alors de l'Amérique, et chez ce peuple beaucoup d'or. Lorsque Cortez, à la vue de quelques ornemens en or parmi les gens de Tabasco, leur avait demandé d'où cela venait, on lui avait constamment répondu : de *Culhua*; c'était le Mexique.

Cortez et ses compagnons s'étaient placés dans la nécessité de se signaler par de grands exploits. Ils avaient commis une faute qui, à moins d'actions d'éclat, ne pouvait s'expier que sur un gibet pour les chefs, dans les présides pour la foule. Ils étaient partis de Cuba en état flagrant de rébellion. Sur le récit de Grijalva, qui, en différens points de la côte mexicaine, avait eu des entrevues avec les naturels, avec des officiers de Montezuma, et avait échangé des verroteries et autres menus objets de production européenne contre de beaux ouvrages en or, le gouverneur Velasquez avait organisé une expédition formidable pour ces temps et pour une colonie naissante telle qu'était Cuba, et en avait confié le commandement à Cortez. Celui-ci avait, dans cet armement, engagé tout son avoir. Un matin au lever du soleil, le 18 novembre 1518, Cortez, prévenu que Velasquez, dont on avait excité la jalousie, s'apprêtait à lui ôter la conduite de l'entreprise, mit à la voile de San Yago de Cuba sans prendre congé, d'accord avec ses lieutenans. Velasquez averti était accouru sur le rivage assez à temps pour voir Cortez prêt à donner le signal et pour s'entendre demander ironiquement ses ordres. De là l'audacieux aventurier était allé continuer ses préparatifs et recruter sa petite armée dans d'autres ports de l'île, à Macaca, à Trinidad, à la Havane, toujours suivi par les anathèmes impuissans et les vains mandats d'arrêt de Velasquez, toujours embauchant des hommes et enlevant des approvisionnemens et des munitions. Il était donc un révolté, un séditieux, un bandit. Il

l'était au vu et au su de tous ses compagnons, qui étaient par conséquent ses complices avérés. Mais ils étaient braves : plusieurs avaient servi contre les Français en Italie, contre les Turcs dans les parages du Levant; ils avaient pris la résolution, facile à tenir aux Castillans de ce temps-là, d'être des héros; ils se croyaient assurés de racheter leur faute par d'insignes exploits.

Naturellement, au moment où l'expédition avait mis à la voile, Cortez et ses compagnons jugeaient les populations mexicaines d'après les tribus sauvages de Saint-Domingue et de Cuba, race inoffensive et molle, sans industrie et sans vaillance, et même en débarquant à Saint-Jean-d'Ulloa, malgré la bravoure des hommes qu'ils avaient rencontrés dans le Yucatan, ils n'avaient pas entièrement secoué cette première illusion. Ils s'attendaient principalement à trouver beaucoup plus d'or et de richesses de tout genre. Sans doute en effet au Mexique il y avait de l'or, mais, ainsi que le disait le chef spartiate à l'envoyé du roi de Perse, il fallait *venir le prendre*. Or, pour cela ils n'étaient que 663 soldats et marins, dont seulement treize arquebusiers et trente-deux arbalétriers, avec dix pièces de canon et quatre fauconneaux. Le nombre de leurs chevaux n'était que de seize, et Dieu sait ce qu'il en avait coûté pour en réunir ce petit nombre (1). Tout le reste était à pied, armé d'épées, de piques ou de masses. Tel était le résultat du dénombrement de ses forces que Cortez avait fait au cap Saint-Antoine, au moment du départ définitif de l'île de Cuba. Six cent soixante-trois hommes contre un empire!

Mais qu'était-ce donc que cet empire?

Dans leurs rapports avec les gens de Tabasco, ce que Cortez et ses compagnons avaient recueilli sur le Mexique indiquait quelque chose à part dans le Nouveau-Monde, une nation dont l'opulence et la puissance n'avaient pas de bornes dans l'opinion de ces tribus, qui pourtant n'étaient pas étrangères aux élémens de la civilisation, car elles avaient de belles cultures et des villes. Les Aztèques (tel était le nom des Mexicains proprement dits) avaient porté leurs armes au loin jusqu'à des centaines de lieues de Tenochtitlan (aujourd'hui Mexico), leur capitale; ils avaient fait de grandes conquêtes qu'ils avaient conservées, et répandu partout la terreur de leurs armes. Jusqu'à Guatimala, on reconnaissait leurs lois ou leur suprématie. Le nom de leur empereur,

(1) Les chevaux étant très rares alors à Cuba, Cortez les avait payés de 450 à 500 *pesos de oro* par tête, soit moyennement 475. La valeur du peso de oro, suivant Mr Prescott, est de 64 fr., ce qui porte chaque bête à 30,400 fr.

Montezuma, inspirait le plus profond respect et le plus grand effroi. Dans sa première entrevue avec Teutlile, gouverneur de la province où il avait débarqué, qui était un militaire plein de courtoisie, véritable homme de cour, remarquable par son intelligence et sa finesse, Cortez ayant dit à cet officier qu'il était l'envoyé d'un grand empereur, aussi renommé que son propre maître, Teutlile reçoit avec l'air de la stupéfaction la nouvelle qu'il puisse exister quelque part un souverain d'une puissance égale à celle de Montezuma. Quelques semaines après le débarquement, Cortez, dans une entrevue avec un cacique, lui demande de qui il est le vassal : « Eh! répond le chef, de qui peut-on l'être, si ce n'est de Montezuma? » Plusieurs mois plus tard, quand il s'est avancé dans l'intérieur, après sa lutte contre les Tlascaltèques, interrogeant un autre chef, il s'informe si Montezuma n'est pas son souverain : « De qui Montezuma n'est-il pas le souverain? » fut la réponse. Un luxe inoui régnait autour de la personne de ce prince. L'étiquette était de lui parler les yeux baissés : « Je crois, dit Cortez à Charles-Quint, qu'il n'y a pas de soudan, pas de prince infidèle connu jusqu'aujourd'hui, qui se fasse servir avec autant de faste et de magnificence; » et ici, dans la bouche de Cortez, le mot de soudan et de prince infidèle est une manière de superlatif. Les paroles conservées par Bernal Diaz, par lesquelles l'empereur aztèque accueillit Cortez lorsqu'il lui donna audience dans son palais à Mexico, montrent ce qu'il était pour les populations du Nouveau-Monde, et par conséquent ce qu'il pouvait accomplir, entreprendre ou espérer avec des guerriers aussi braves et aussi innombrables que ceux de ses armées : « Vos amis de Tlascala vous auront probablement raconté, dit-il avec un sourire, que j'étais semblable aux dieux, que j'habitais des palais d'or, d'argent et de pierreries; mais, vous le voyez, ce sont des contes sans fondement. Mes palais sont, comme les habitations de tous les hommes, de pierre et de bois. Mon corps, ajouta-t-il en découvrant son bras, est, regardez-le, de chair et d'os comme le vôtre. Certes, je tiens de mes ancêtres un immense empire, j'ai de grands territoires, de l'or et de l'argent, mais...»

Allons cependant au fond des choses; examinons ce qu'était le capital intellectuel et matériel de l'empire mexicain, à quelle hauteur morale il était parvenu, quelle en était la condition religieuse.

II. — DES ARTS ET DES SCIENCES CHEZ LES MEXICAINS.

La première de toutes les richesses, la population, y était fort abondante. La formule accréditée était que Montezuma comptait trente

vassaux pouvant chacun mettre sous les armes cent mille hommes. Je suis disposé à admettre que, dans ces régions occidentales, on se permettait des hyperboles qui ne le cédaient en rien à celles de l'Orient, et je ne crois pas plus aux trois millions de soldats de Montezuma qu'au million d'hommes amené par Xercès d'une rive à l'autre de l'Hellespont; mais, à chaque instant, dans les lettres de Cortez et les récits de Bernal Diaz ou des chroniqueurs, on voit apparaître des troupes de soldats de quarante ou de cinquante mille hommes. Tout tend à prouver qu'alors le pays était plus populeux qu'aujourd'hui. On sait quel grand nombre d'hommes peut nourrir entre les tropiques une petite superficie. M. de Humboldt évalue ce que j'appellerai la puissance nutritive du sol cultivé en bananes à vingt-cinq fois celle d'une bonne terre à froment dans nos régions d'Europe (1). La banane, à la vérité, ne vient pas sur le plateau même, dans la vallée de Mexico; elle ne réussit que dans les terres moins élevées, dans ce qu'on nomme la *terre chaude* (*tierra caliente*), ou la *terre tempérée* (*tierra templada*); mais, sur les deux versans de l'Océan Pacifique et de l'Atlantique, l'empire aztèque avait une grande étendue de *terre chaude* et de *terre tempérée*, et, sur le plateau, dans la vallée de Mexico, qui est qualifiée de *terre froide* (*tierra fria*), quoiqu'on s'y passe de feu toute l'année, on avait le maïs, qui, entre les tropiques, rend jusqu'à huit cents grains pour un (2), et qui, alors comme aujourd'hui, sous la même forme de *tortillas* (crêpes), faisait le fond de l'alimentation publique. Les grandes villes étaient pressées les unes contre les autres. Tout autour du bassin des lacs dans ce splendide Anahuac (3), plus riant et plus magnifique alors qu'il ne peut l'être de nos jours (4), il y avait vingt cités de la magnificence desquelles on a gardé le souvenir. Outre la superbe capitale, sortant, comme Venise, du sein des eaux, c'étaient Tezcuco et Tlacopan, résidences de souverains; Iztapalapan, fief du frère de l'empereur; Chalco, Xochimilco, Xoloc, Culhuacan, Popotla, Tepejacac, Cuitlahuac, Ajotzinco, Teotihuacan, etc., presque toutes réduites aujourd'hui à de misérables vil-

(1) Voir l'*Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, t. II, p. 394.

(2) On estime que le rendement moyen du maïs au Mexique, bon an mal an, est de 150 grains pour un. 800 est un rendement extraordinaire et local.

(3) C'est le nom qu'avait reçu et que conserve encore le vaste plateau qui forme une bonne partie du territoire actuel du Mexique, à cheval sur les deux grands océans. Il signifie *voisin de l'eau*, à cause des lacs qui en occupent le centre.

(4) Parce que les Espagnols, dans le but de mettre Mexico à l'abri des inondations, ont à demi desséché les nappes d'eau et mis à nu une terre imprégnée de sel où rien ne peut venir.

lages, comme les métropoles de la Grèce, comme Thèbes et Memphis, plus heureuses encore que Babylone, Ninive et Persépolis, dont on connaît à peine le site. Mexico avait plus de 300,000 ames. Elle était beaucoup plus vaste que la ville moderne rebâtie par Cortez autour du même centre, et celle-ci compte au moins 150,000 ames (1). Tezcuco en avait 150,000; Iztapalapan, au moins 60,000. Au pied du versant opposé de la chaîne neigeuse qui domine Mexico, la cité sacerdotale et marchande de Chololan (Cholula) n'avait pas moins de 100,000 ames.

Une population nombreuse est l'indice d'un certain avancement de la civilisation. Là où beaucoup d'hommes sont agglomérés sur le même espace, il faut de l'industrie pour les nourrir, des lois régulières pour adoucir les frottemens. Afin de maintenir en paix cette multitude, il faut des mesures d'ordre et de prévoyance, et la prévoyance et l'ordre impliquent la science.

L'industrie humaine était déjà remarquable sur le plateau. L'agriculture, le premier des arts, la mère nourricière des états, était florissante. On sait en vertu de quel admirable privilége le sol mexicain est propre à toutes les cultures. Par l'effet de l'élévation graduelle du terrain depuis le niveau de la mer jusqu'à un immense plateau qui atteint 2,000 et 3,000 mètres, et sur lequel s'élèvent encore des cimes couronnées de neiges éternelles, il présente sous la zone torride, dans un espace raccourci, la succession de tous les climats, depuis les plaines ardentes des rivages qui produisent l'indigo jusqu'aux flancs du Popocatepetl où, pendant que l'œil plonge dans la terre chaude, on foule aux pieds les lichens, la végétation de l'Islande et de la baie d'Hudson. La flore mexicaine est d'une grande richesse. Avec le maïs et la banane, les Mexicains cultivaient le coton qu'ils excellaient à filer et à tisser. Ils avaient le cacao dont ils faisaient un breuvage que le grand Montezuma affectionnait, et dont l'Espagne et toute l'Europe se délectent aujourd'hui; c'est le chocolat, désigné encore par le nom que lui donnaient les Aztèques (*chocolatl*). Ils n'avaient pas le café, ni la canne à sucre, mais ils tiraient le sucre de la tige du maïs. Ils cul-

(1) « C'est sur le chemin qui mène à Tanepantla et aux Ahuahuetes que l'on peut marcher plus d'une heure entre les ruines de l'ancienne ville. On y reconnaît, ainsi que sur la route de Tacuba et d'Iztapalapan, combien Mexico, rebâti par Cortez, est plus petit que l'était Tenochtitlan sous le dernier des Montezuma. L'énorme grandeur du marché de Tlatelolco, dont on reconnaît encore les limites, prouve combien la population de l'ancienne ville doit avoir été considérable. » (Humboldt, *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, t. II, p. 43.)

tivaient les plantes médicinales, très multipliées chez eux. Une des lianes de leurs forêts leur donnait la vanille que le Mexique a encore le privilége de fournir à l'Europe. Sur leurs cactus ils élevaient la cochenille, qui de nos jours est de même l'un des principaux objets du commerce mexicain. La culture la plus curieuse qu'ils eussent était celle d'un aloès particulier, l'*agave mexicana* connu communément parmi eux sous le nom de *maguey*. On sait que tous les peuples ont recherché quelque boisson fermentée, et, aux yeux du physiologiste, la merveille de l'islamisme c'est d'avoir pu astreindre les Orientaux à l'abstinence de tout breuvage pareil. De ce penchant, disons mieux, de ce besoin général des peuples résulte l'extension qu'a reçue dans presque toute la civilisation la culture de la vigne (1). Les Aztèques ne possédaient pas notre vigne, qui, dès la conquête, importée sur le plateau d'Anahuac, y a très bien réussi (2). Le maguey leur en tenait lieu. Au moment où il montait en fleur, on coupait cette tige ascendante toute juteuse. Le suc saccharin qui affluait alors, pendant plusieurs jours, se recueillait dans un calice pratiqué au cœur de la plante même, et, après avoir subi la fermentation, il faisait, sous le nom de *pulque*, les délices des buveurs. Les feuilles du maguey, broyées et mises en pâte, donnaient un papier blanc sur lequel on écrivait comme les Égyptiens sur le papyrus. La fibre de ces feuilles se tissait en étoffes communes et servait à fabriquer des cordes, comme celle du chanvre. Les pointes dont elles sont armées remplaçaient les aiguilles et les poinçons. Entières, ces feuilles épaisses recouvraient les maisons. La racine donnait un manger agréable et nourrissant. On tirait encore de cette plante un sirop très sucré. Le maguey, enfin, répondait à mille besoins et était un trésor pour eux. Ils n'ont pas cessé de le cultiver. Le pulque est présentement encore la boisson de prédilection de la nation mexicaine. A Mexico, les tables des Européens sont les seules où il ne soit pas servi quotidiennement. A l'approche des villes, on voit de vastes champs où sont rangés en quinconce de massifs aloès auxquels on ne

(1) La boisson fermentée des Chinois est tirée du riz à peu près comme la bière est une boisson fermentée faite avec de l'orge. D'autres peuples ont fait fermenter les jus sucrés de diverses plantes.

(2) La culture de la vigne a été la cause ou plutôt l'occasion de la révolution du Mexique. Le gouvernement espagnol, dans l'intérêt de la métropole, avait interdit la culture de la vigne ainsi que celle de l'olivier dans la Nouvelle-Espagne. Le curé de la petite ville de Dolorès avait planté des vignes et voulait les répandre parmi les Indiens, ses paroissiens; les autorités les firent arracher. Peu après, il prit les armes avec ses Indiens, et fut le premier général de l'indépendance.

pourrait comparer ceux qu'on voit en Europe en pleine terre ni même dans les serres; c'est le maguey, dont le jus flatte le palais mexicain et enrichit le fisc, et qui a conservé de même la plupart des usages qu'il avait parmi les Aztèques. Ainsi, par exemple, on n'a pas cessé d'en faire du papier (1). Le maguey et le nopal (cactus) sont les deux plantes caractéristiques du plateau mexicain. Dans la partie inculte du plateau, d'immenses espaces n'offrent à l'œil que des magueys ou des nopals isolés ou en bouquets épars, végétation étrange et mélancolique, qui reste insensible au souffle des vents au lieu d'y répondre, en se balançant, par le frémissement de nos forêts, et qui, par cette rigidité, ferait croire au voyageur, lorsqu'il a perdu de vue les villages, qu'il traverse un de ces pays dont il est question dans les contes de fées, où un génie courroucé a pétrifié la nature.

L'agriculture mexicaine connaissait l'art des irrigations. Des canaux qu'on a laissé combler depuis la conquête répandaient une admirable fertilité sur des terres étendues. L'art forestier était connu et pratiqué. Des règlemens sévères empêchaient la destruction des bois dans la vallée de Mexico. Les princes mexicains avaient reconnu l'utilité des forêts pour tempérer les ardeurs de l'été, et pour maintenir les cours d'eau nécessaires à l'arrosement. Inférieurs en cela encore à leurs devanciers, les Espagnols ont porté sur le plateau mexicain cette horreur des arbres qui leur vient peut-être des peuples pasteurs d'où ils descendent, et qui a fait du plateau des Castilles la plus nue et la plus triste des plaines. Aujourd'hui le bois manque au Mexique pour le traitement des mines d'argent les plus riches de l'univers, et il a fallu que le génie de l'homme y suppléât en imaginant une méthode d'extraction de l'argent *à froid*, où, au lieu de combustible, on fait intervenir du mercure, du sel, de la chaux et un autre ingrédient minéral appelé *magistral*.

Si l'agriculture mexicaine avait de grandes richesses végétales, elle était, quant au bétail, d'un extrême dénuement. Au Mexique, on ne possédait aucune bête de somme; le bœuf, le cheval, l'âne et le chameau y manquaient complètement (2), et c'est une preuve positive

(1) M. Prescott cite deux fabriques de papier de maguey.

(2) Il n'est pas rigoureusement exact de dire que l'Amérique n'eût ni bœufs, ni moutons, ni chèvres. L'Amérique du Nord offre dans les grandes plaines de la vallée du Mississipi, et dans les vallées attenantes jusqu'à celles du Rio-Bravo del Norte, deux espèces de bœuf sauvage; mais il y a loin de la vallée de Mexico au Rio-Bravo del Norte, et dans leurs migrations, en venant d'Atzlan, les Aztèques s'étaient tenus à l'ouest des régions peuplées de ces quadrupèdes. Dans les monta-

que les Mexicains ne pouvaient avoir eu avec l'ancien continent que des rapports accidentels, et qu'ils n'étaient point des colons émigrés de l'Asie. On pourrait tirer la même conclusion de ce qu'ils ne connaissaient pas la soie, qui joue en Chine un si grand rôle (1). Les Mexicains n'avaient pas même l'alpaca du Pérou. Le mouton et la chèvre leur étaient également inconnus. On comprend tout de suite quelle lacune l'absence des grands quadrupèdes laisse dans une civilisation. On peut se passer du mouton, plus aisément encore de la chèvre; mais, quand on manque de bêtes de somme, il faut que l'homme en prenne la place. De là, pour une partie des populations, une existence servile. Tous les transports donc, dans l'empire aztèque, se faisaient à dos d'homme; les chefs allaient en litière sur les épaules de *tamanes* (porteurs). Pareillement en Chine, quand on est hors des vallées des grands fleuves ou loin des canaux, le transport à dos d'homme est d'usage ordinaire. Il n'en est plus ainsi au Mexique. Les mulets pour le grand commerce, et les ânes pour l'approvisionnement des villes, ont délivré l'homme de ce labeur pénible et humiliant. Dans les seuls districts montagneux, l'habitude de transporter à dos d'homme de lourdes charges, des bois même, s'est perpétuée (2).

Pour transmettre les nouvelles et les ordres, Montézuma avait des relais d'hommes organisés avec une vitesse à peu près égale à celle de nos malles-postes qui brûlent le pavé. Grace à ces rapides coureurs, sur sa table somptueuse on servait du poisson qui, la veille, nageait dans le golfe du Mexique. Aujourd'hui que les chevaux abondent au Mexique, et qu'il y a une route carrossable de Mexico à la Vera-Cruz, personne ne songe plus à se passer, même pour une fois, pareille fantaisie.

Comme par reconnaissance envers la nature qui leur avait prodigué les trésors du règne végétal, les Mexicains avaient la passion, le culte des fleurs. Dans de splendides jardins, ils réunissaient, à grands

gnes de la Nouvelle-Californie, il existe des espèces de chèvres et de moutons; mais ces animaux, dont on n'a tiré aucun parti, sont confinés dans une presqu'île que les Aztèques non plus que leurs prédécesseurs ne paraissent point avoir visitée.

(1) Les Aztèques connaissaient une sorte de ver-à-soie, mais elle était tout-à-fait différente de celle qui s'élève en Chine ou généralement dans l'ancien continent; si l'on vendait à Mexico un peu de cette sorte de soie, ce n'était qu'une industrie sans importance. On a même contesté qu'elle existât. Il est donc permis de dire qu'en tant que production d'une utilité nationale, la soie ne se trouvait point chez les Aztèques.

(2) D'après M. de Humboldt, la charge ordinaire de ces hommes est de trente à quarante kilogrammes.

frais, les fleurs embaumées ou éclatantes que le sol leur offrait dans les bois, sur le bord des rivières. Ils y joignaient les plantes médicinales méthodiquement arrangées, les arbustes remarquables par leur floraison ou leur feuillage, l'excellence de leurs fruits ou la vertu de leurs graines, et les arbres au port majestueux ou élégant; ils se plaisaient à distribuer leurs platebandes et leurs bosquets sur le penchant des collines où ils les tenaient suspendus. C'est ainsi qu'ils égalaient les célèbres jardins de Sémiramis, rangés par l'antiquité, dont les modernes ont accepté le jugement, au nombre des merveilles du monde. Ils y conduisaient par des aqueducs des eaux prises au loin, qu'ils épanchaient en cascades, ou dont ils remplissaient de spacieux bassins peuplés de poissons rares. Des pavillons mystérieux se cachaient sous les feuilles, des statues se dressaient du milieu des fleurs. Toutes les curiosités que nous rassemblons dans nos jardins des plantes, les oiseaux au beau plumage, renfermés dans des cages grandes comme des maisons, les animaux sauvages et les bêtes fauves, concouraient à l'ornement de ces lieux de plaisance. L'Europe, à la même époque, manquait de jardins des plantes (1). Quand on lit les récits de la conquête, on se prend d'admiration pour le jardin du roi Nezahualcoyotl, à Tezcotzinco (deux lieues de Tezcuco), suspendu sur le flanc d'une colline dont on gravissait la pente par cinq cent vingt marches, et que couronnait, par un tour de force de l'hydraulique, un bassin d'où l'eau descendait successivement dans trois autres réservoirs ornés de statues gigantesques. On s'arrête de même à la description des jardins dont Cuitlahua, frère de Montezuma, son éphémère successeur, avait embelli sa résidence d'Iztapalapan, et de ceux d'un simple cacique, à Huaxtepec, qui n'avaient pas moins de deux lieues de tour, à ce que dit Cortez dans sa troisième lettre à Charles-Quint. On s'étonne de tout ce que Montezuma lui-même avait accumulé dans le sien de Mexico. Aujourd'hui le voyageur qui, à Chapoltepec, erre à l'ombre des énormes cyprès portant le nom de Montezuma, mais antérieurs à ce prince, et foule avec un recueillement qu'on ne peut maîtriser ce sol jadis consacré à la sépulture des empereurs, comprend tout ce que le monarque aztèque avait pu faire, avec l'art de ses jardiniers, dans la plaine qui entoure cette solitaire colline de porphyre, en aidant l'action du soleil tropical de celle de l'eau pure qui sourd du pied du rocher, et il trouve raisonnable ce qu'on nomme

(1) Le premier jardin des plantes qui ait été établi en Europe est celui de Padoue, fondé en 1445; les autres n'ont suivi que d'assez loin cette époque.

la folie du jeune vice-roi Galvez, qui, pour jouir du magnifique spectacle étalé tout autour, fit construire au sommet le superbe château réduit déjà à l'état de ruine. Les plus humbles particuliers partageaient le goût des grands pour les fleurs. Lorsque Cortez, après son débarquement et la fondation de la Villa Rica de la Vera-Cruz, fait son entrée dans la ville de Cempoalla, les indigènes viennent au-devant de lui, hommes et femmes, se mêlant sans crainte aux soldats, portant des bouquets et des guirlandes de fleurs dont ils ornent le cou du cheval de Cortez, et passent autour de son casque un chapelet de roses.

Une autre curiosité, qui semble répandre sur le nom des Aztèques un parfum d'idylles, et donnerait à supposer que ce peuple avait des goûts d'une innocence riante comme les bergers de l'Arcadie, c'étaient les chinampas ou jardins flottans qui étaient répandus sur les lacs. Des amas de lianes ou des radeaux tourbeux en avaient sans doute inspiré l'idée aux Aztèques, alors que, comme les juifs, il se préparaient à leur grandeur future sous la rude loi d'un pharaon, chef d'une nation étrangère à laquelle ils étaient soumis. Le terrain leur était mesuré comme la Bible dit que l'était la paille aux Hébreux; ils en avaient créé en liant les uns aux autres, à la surface du lac, des paquets de roseaux ou de branchages sur lesquels on répandait une légère couche de terre. Et l'usage en resta lorsque les Aztèques furent les maîtres. Ces îles artificielles de 50 à 100 mètres de long servaient à la culture des légumes et des fleurs pour le marché de la capitale. Quelques-unes avaient assez de consistance pour que des arbustes assez élevés pussent y croître; on y édifiait même une cabane en matériaux légers. On les amarrait à volonté contre la rive par des perches, ou, au contraire, on les faisait avancer par le même procédé avec leur parure fleurie. Ce spectacle frappait vivement les Espagnols et leur faisait dire, selon Bernal Diaz, qu'il fallait qu'ils eussent été transportés dans une région enchantée, pareille à celle dont ils avaient lu la description dans le roman d'*Amadis de Gaule*, fort célèbre à cette époque.

L'état de leurs arts et métiers était satisfaisant : ils produisaient non-seulement ce qui était utile pour les besoins de la vie, mais même des objets d'un grand luxe. Le coton et le fil d'aloès leur fournissaient leurs habits; ils faisaient en coton une espèce de cuirasse (*escaupil*) impénétrable aux flèches; ils savaient teindre les tissus d'un grand nombre de couleurs minérales ou végétales : j'ai nommé surtout la cochenille, qui est à la lettre une couleur animale. Ils cuisaient de la poterie pour les usages domestiques et faisaient aussi des ustensiles en

bois vernissé comme les Russes d'aujourd'hui. Ils n'avaient pas le fer : cet utile métal, sur les deux continens, n'a été connu de l'homme qu'assez tard après que la civilisation était éclose; mais, semblables en cela aux Égyptiens et aux premiers Grecs, ils le remplaçaient par le bronze qui, écroui, acquiert une grande dureté (1). Ils y suppléaient aussi au moyen d'une substance minérale vitreuse, mais plus dure que le verre, appartenant aux terrains volcaniques, l'obsidienne (*iztli*). Ils étaient habiles à tailler l'obsidienne en tranchans; ils en faisaient des outils, des couteaux, des rasoirs (car, quoique moins barbus que nous, ils avaient des barbiers), des pointes de flèche ou de pique. De leurs mines qu'ils exploitaient grossièrement, ils extrayaient du plomb, de l'étain, de l'argent, de l'or, du cuivre. Ils excellaient à travailler les métaux précieux; les ornemens et vases d'or et d'argent que Cortez reçut de Montezuma avant de gravir le plateau et ceux qu'il trouva à Mexico étaient fondus, soudés, fouillés au burin, enrichis de pierres gravées, émaillés avec un art ignoré alors des orfèvres d'Europe, et ceux-ci eux-mêmes s'avouaient vaincus, s'il faut en croire les écrivains contemporains de la conquête. « Aucun prince du monde connu, écrit Cortez à Charles-Quint, ne possède de joyaux d'une aussi grande valeur, » et il indique bien que la façon ne le cédait en rien à la matière elle-même (2).

(1) L'usage du bronze, c'est attesté par les fouilles de Pompéi, au lieu de l'acier, s'est maintenu, même fort tard, dans la civilisation à laquelle nous appartenons.

(2) Cortez proteste, dans ses lettres à Charles-Quint, qu'il n'exagère rien, et en effet ces lettres portent l'empreinte de la circonspection et de la réserve. Il s'est toujours conduit envers son souverain comme un loyal sujet. Il n'a jamais mérité d'être accusé d'hyperbole. Voici un extrait d'une de ces lettres :

« Un rapport complet sur les usages et les coutumes de ces peuples, sur l'administration et le gouvernement de cette capitale et des autres villes appartenant à ce souverain, exigerait beaucoup de temps et un grand nombre d'écrivains fort capables. Je ne pourrai donc rendre compte à votre majesté que de la centième partie des faits qui méritent d'être rapportés; mais je ferai mon possible pour raconter le mieux que je pourrai quelques-uns, dont j'ai été témoin oculaire, si merveilleux, qu'ils passent toute croyance, et dont nous ne pouvons pas même nous rendre compte. Le seul reproche que l'on puisse m'adresser, c'est d'avoir fait un rapport incomplet; mais on ne dira jamais que j'ai exagéré les faits, ni ici, ni dans tout ce que j'écrirai, car il me paraît juste d'exposer à mon prince et maître la vérité le plus clairement possible, sans rien admettre qui puisse l'obscurcir ou l'exagérer... »

Comment Cortez aurait-il exagéré au sujet de ces pièces d'orfévrerie, puisqu'il les envoyait à Charles-Quint? Las Casas, Oviedo et Pierre Martyr, qui les ont vues de leurs yeux en Espagne, joignent leur témoignage à celui du *Conquistador*.

On peut dire à ce sujet qu'ainsi qu'il est d'usage dans les pays aristocratiques et despotiques, où les jouissances de quelques-uns absorbent l'existence d'un grand nombre et où s'applique la maxime, *humanum paucis vivit genus* (1)..., la civilisation mexicaine avait en abondance le superflu et manquait souvent du nécessaire. La même réflexion se présente à l'esprit naturellement, à l'occasion d'un autre art que les Aztèques pratiquaient avec un grand succès, celui des étoffes de plumes. Le pays abonde, comme au surplus toutes les terres tropicales, en oiseaux au beau plumage. Ces plumes, artistement tressées au moyen d'une chaîne en coton et associées quelquefois au poil des animaux, formaient des tissus des couleurs les plus riches et les plus variées, d'un dessin fort correct, qui servaient à la parure des riches, à la tenture des appartemens et des temples. Cette industrie occupait beaucoup de bras, et il paraît que ce fut celle dont les produits firent le plus de sensation en Europe.

Un chef mexicain, aux jours de bataille, se parait, par-dessus sa cuirasse en or, d'un mantelet de plumes; il portait un casque, tantôt en bois et en cuir, tantôt en argent, figurant la tête menaçante d'un animal qui servait de signe distinctif à sa famille, avec un panache de plumes à ses couleurs. Ses bras étaient garnis de bracelets; un collier d'or et de pierreries lui descendait sur la poitrine. Plusieurs avaient un bouclier sculpté et bordé de plumes tressées. Leurs armes étaient les flèches, la fronde, le javelot, la pique, et le *maquahuitl*, sorte de glaive qu'on maniait à deux mains, comme les épées du moyen âge, long d'un mètre environ, à deux tranchans formés de lames d'obsidienne fixées dans une barre de bois. Souvent la pointe des flèches et des piques était en cuivre. Ils se formaient en corps, en colonnes, et savaient défiler avec un certain ordre. L'Européen, la première fois qu'il se trouvait en présence de tels adversaires, jugeait aussitôt qu'il n'en aurait pas raison facilement. Cette pensée vint assaillir l'ame de Cortez, lorsqu'il fut face à face avec les Tlascaltèques, moins policés pourtant que les Mexicains et d'un luxe bien moindre, et moins bien armés, mais non pas moins vaillans.

Leur architecture était déjà monumentale. Le sol mexicain fournit différentes pierres d'origine volcanique, sortes de laves ou d'amygdaloïdes d'une grande résistance. Le *tetzontli*, de toutes ces pierres la plus employée à Mexico, est poreux et par conséquent léger, ce qui le rend très commode pour la construction, en même temps que la sub-

(1) Le genre humain vit pour le bon plaisir d'un petit nombre. (*Lucain.*)

stance en est dure et inaltérable. Pour la sculpture, qu'ils pratiquaient beaucoup, ils avaient des porphyres noirs, d'autres bigarrés. Les palais étaient spacieux, mais presque tous à un étage seulement et composés de plusieurs corps de logis distribués dans une vaste enceinte, disposition qui ressemble beaucoup à celle des palais de la Chine. Il y a tout lieu de penser que c'était motivé par les tremblemens de terre, qui sont fréquens à Mexico, mais n'y sont pas violens, de sorte que les modernes ont pu y élever des édifices d'une assez grande hauteur, pourvu qu'ils les fissent passablement massifs (1). Les Aztèques lambrissaient leurs palais en bois odoriférans habilement sculptés. Extérieurement les murailles étaient recouvertes d'un stuc blanc, solide, qui les faisait briller au soleil, si bien que lorsque, pour la première fois, les Espagnols rencontrèrent une ville mexicaine (celle de Cempoalla), les cavaliers de l'avant-garde revinrent au galop annoncer à leurs camarades que les maisons étaient plaquées de lames d'argent. Intérieurement les appartemens étaient ornés de marbres et de porphyres ou tendus en tapis de plumes. Les temples étaient de grandes pyramides en briques cuites au soleil ou simplement en terre, avec un parement en pierre, surmontées de sanctuaires et de tours qu'ornaient les statues des dieux; au sommet brûlaient nuit et jour des feux qui, dans l'obscurité des longues nuits tropicales, donnaient aux villes un aspect mystérieux et imposant. L'immensité des temples et des palais, l'énorme travail que supposaient les constructions de tout genre réunies dans la vallée de Mexico, au nombre desquelles il faut citer les chaussées en maçonnerie jetées dans le lac, arrachèrent des cris d'admiration aux *conquistadores* et à leur général, peu prompt cependant à s'émouvoir. Lorsque Cortez, dans ses rapports à Charles-Quint, mentionne la ville d'Iztapalapan, qu'il traversa avant d'entrer dans la capitale de Montezuma, c'est pour lui dire qu'il y a des palais comparables à ce que l'Espagne offre de plus beau. Au sujet de Mexico, quand l'opiniâtre défense de Guatimozin l'oblige de la démolir maison par maison, il raconte à l'empereur que c'est avec un amer chagrin, parce que c'est *la plus belle chose du monde.*

La mécanique mexicaine était dans l'enfance : en cela, les peuples de l'antiquité les plus fameux n'étaient pas plus avancés. Cependant les Mexicains étaient parvenus à mouvoir de grandes masses, moins énormes, à la vérité, que celles des Égyptiens. Telle était, par exem-

(1) La Mineria (école des mines), qu'on a voulu construire dans un style léger, a tout de suite menacé ruine.

ple, la pierre du zodiaque aujourd'hui encastrée dans les murs de la cathédrale de Mexico (M. Prescott l'estime à 50,000 kilogrammes), qu'on avait fait venir par terre de plusieurs lieues.

Un religieux venu immédiatement après la conquête, et qui a laissé l'un des meilleurs livres qu'on ait sur cette civilisation, le père Toribio, caractérise en ces termes l'industrie des Mexicains :

« En général, ils n'ignorent rien de ce qui a rapport aux travaux des champs et de la ville. Jamais un Indien n'a besoin de recourir à un autre pour se construire une maison ou pour se procurer les matériaux nécessaires. Dans quelque endroit qu'ils soient, ils savent où trouver de quoi lier, couper, coudre tout ce qu'ils veulent, et allumer du feu. Les enfans même connaissent les noms et les qualités de tous les animaux, des arbres, des herbes, qui sont de mille espèces, ainsi que d'une multitude de racines dont ils se nourrissent. Tous savent tailler une pierre, bâtir une maison, faire une corde, un câble de jonc, et se procurer ce qu'il faut pour cela. Enfin ils connaissent tous les métiers qui ne nécessitent pas un grand talent ou des outils délicats. Lorsqu'ils sont surpris par la nuit en pleine campagne, en un instant ils se construisent des cabanes, surtout lorsqu'ils voyagent avec des chefs ou des Espagnols; alors tous, quels qu'ils soient, mettent la main à l'ouvrage de bon cœur. »

La multiplicité des produits de l'industrie mexicaine est certifiée encore par les descriptions, consignées dans plusieurs relations, du marché de Mexico, qui se tenait tous les cinq jours sur une place entourée de portiques, dont Cortez dit qu'elle était vaste deux fois comme la ville de Salamanque, et que 60,000 personnes y trafiquaient à l'aise. L'ordre qui régnait dans cette multitude et présidait aux transactions, la rapidité avec laquelle des magistrats spéciaux résolvaient les litiges et punissaient les infractions à la loi, sont des preuves plus irrécusables encore du degré où ces peuples étaient arrivés.

Leur système de numération écrite et parlée était simple. Pour ne parler que de la première, elle reposait sur le nombre vingt, qui était représenté par un drapeau. La base du système était ainsi divisible, non-seulement par le nombre cinq, que tous les peuples paraissent avoir affectionné, sans doute à cause des doigts de la main, mais aussi par le nombre quatre, qui implique lui-même la division par deux. On sait que le côté faible de notre système décimal consiste dans l'impossibilité de diviser par quatre le nombre dix, qui en est la base (1).

(1) On reproche au nombre dix, base de notre numération, de n'être divisible ni par quatre ni par trois. Bien souvent on a exprimé le regret qu'on ne lui ait pas substitué, dans la numération écrite et parlée, le nombre douze, lequel eût été alors

Leurs signes représentaient ce qu'on nomme en arithmétique les *puissances* successives de 20, c'est-à-dire 20 fois 20 ou 400 qu'on indiquait par une plume, 20 fois 400 ou 8,000 qui se figurait par une bourse, et ils avaient rarement besoin d'aller au-delà de cette troisième puissance, parce qu'ils en combinaient le signe avec leurs autres figures. C'est comme si nous avions des chiffres successifs pour les nombres dix, dix fois dix ou cent, dix fois cent ou mille. D'un à vingt, les nombres se représentaient en groupant autant de points qu'il y avait d'unités. Cette écriture arithmétique, fort inférieure à celle que nous tenons des Indous par l'intermédiaire des Arabes, et qui est fondée sur l'idée si ingénieuse des valeurs de position (1), vaut celle des Grecs et des Romains, et y ressemble prodigieusement, car les principaux chiffres romains correspondent aux puissances successives de dix. Les signes vingt, quatre cents, huit mille, se fractionnaient par moitié et par quart, afin d'indiquer, sans grande complication, tous les nombres. Ainsi 200 se figurait par la moitié d'une plume, 6,000 par les trois quarts d'une bourse.

J'ai nommé les manuscrits des Mexicains Ils avaient une écriture, ils en avaient même plus d'une. Ils se servaient non-seulement de signes hiéroglyphiques, tant *figuratifs* que *symboliques*, mais aussi, de même que les Égyptiens, de signes *phonétiques*, représentant non plus une chose, ou une action, ou une idée, mais un son. De là à l'alphabet il n'y a qu'un pas, ou, pour mieux dire, c'est déjà un alphabet; mais bien moins que les Égyptiens ils firent usage de cette découverte précieuse des signes phonétiques, et se bornèrent presque toujours aux signes figuratifs et symboliques. Il en résultait qu'il fallait beaucoup aider l'écriture par la mémoire. Leurs livres, en feuillets comme les nôtres, et non pas en rouleaux comme ceux des anciens, étaient réunis en bibliothèques. Malheureusement, presque tout fut brûlé après la conquête. Le premier archevêque de Mexico, homme recommandable d'ailleurs par la chaleur avec laquelle il protégea les Indiens contre la rapacité des colons, venus, semblables à des oiseaux de proie, pour dévorer les fruits de la conquête, rechercha dans le pays tous les manuscrits, et en fit, sur la grande place de Mexico, un solennel auto-da-fé. Il y en avait, disent les écrivains du temps, une

représenté par le chiffre 1 suivi d'un zéro, les nombres *dix* et *onze* étant désignés alors par deux chiffres particuliers en sus des neuf chiffres que nous avons aujourd'hui.

(1) C'est-à-dire sur la convention qu'en avançant un chiffre d'un rang vers la gauche, on le décuple.

montagne, et chacun eut à cœur d'imiter ce triste exemple, croyant ainsi montrer son zèle pour la religion.

L'état de leurs connaissances astronomiques dénoterait des moyens d'observation et des méthodes d'appréciation d'une exactitude surprenante. Ils étaient parvenus à connaître la longueur de l'année mieux que les Romains du temps de César, mieux que l'Europe officielle sous François Ier et Charles-Quint; leur méthode d'intercalation pour tenir compte de la fraction de jour qui entre dans la durée exacte de l'année *tropique* était équivalente, à très peu près, à celle qu'a établie la réforme grégorienne. Par celle-ci, on intercale vingt-quatre jours en cent ans (1); les Aztèques en intercalaient 25 en 104 ans. La différence est bien faible. La longueur de l'année tropique est de 365 jours, plus une fraction représentée par 5 heures 48 minutes 49 secondes. Cette fraction de près d'un quart de jour par an, qui oblige à l'intercalation d'un jour entier ou d'un certain nombre de jours après une certaine période, était supposée, dans le calendrier introduit par Jules César, d'un quart tout juste. De la sorte, on était en avance, au temps du pape Grégoire XIII, de dix jours. La réforme grégorienne, décrétée en 1582, qui intercale un jour tous les quatre ans, sauf aux années séculaires, pour lesquelles toutefois l'exception n'a lieu que trois fois sur quatre, suppose que cette fraction est de 5 heures 49 minutes 12 secondes. L'année moyenne du calendrier grégorien est donc trop forte de 23 secondes, soit un jour en quatre mille ans (2). Chez les Mexicains, l'année moyenne mettait cette fraction à 5 heures 46 minutes 9 secondes. Leur année moyenne se trouvait ainsi conforme au calcul célèbre des astronomes du calife Almamon.

Laplace, frappé de cette approximation des Mexicains, aurait voulu l'attribuer à quelque communication avec l'Asie; mais il fut arrêté par une réflexion fort judicieuse. « Pourquoi, dit-il, si cette détermination aussi exacte de la longueur de l'année leur a été transmise par « le nord de l'Asie, ont-ils une division du temps si différente de « celles qui ont été en usage dans cette partie du monde (3)? » Le mieux est donc de croire que cette estimation était l'ouvrage des peuples du Mexique eux-mêmes.

Cette estimation exacte de l'année n'était pas chez eux un fait isolé

(1) Plus exactement quatre-vingt-dix-sept en quatre cents ans.

(2) D'où il résulte qu'on se retrouverait à point en *débisextilant* une année tous les quarante siècles.

(3) *Système du Monde*, liv. V, chap. III.

et sans conséquence; c'est d'après elle qu'était rigoureusement calculé le retour de leurs fêtes et de leurs cérémonies religieuses. Raison de plus pour leur en faire honneur.

A côté de ces preuves remarquables de puissance intellectuelle et de civilisation, on retrouve les signes de l'enfance des arts. Ainsi, pour monnaie ils avaient des grains de cacao, en nombre connu, dans des sachets, ou de la poudre d'or, en quantité incertaine, dans des tuyaux de plume, ou des morceaux d'étain en forme de T. Eux, si habiles à travailler l'or et l'argent, n'avaient pas eu l'idée de frapper ces métaux ou de les fondre en disques ou en carrés d'un poids déterminé. On a assuré même que la notion du poids leur manquait, ce qui est incroyable et inadmissible, quoique M. Prescott semble le considérer comme vraisemblable; une seule chose paraît certaine, sur les marchés mexicains tout se mesurait au volume ou au nombre de pièces; voilà ce que rapporte Cortez à Charles-Quint, mais il se garde bien de dire que la notion de la pesanteur manquât à ces peuples.

III. — LITTÉRATURE DES MEXICAINS.

J'ai dit que les Mexicains avaient des livres. C'est qu'ils possédaient une véritable littérature historique et poétique. Ils faisaient des vers; ils composaient des chants, des odes. La ville de Tezcuco, capitale florissante des Acolhues, se signalait par l'amour des lettres. On y parlait le plus pur et le plus raffiné des dialectes d'Anahuac. Selon l'expression de M. Prescott, c'était l'Athènes du Nouveau-Monde. De tout le Mexique, les familles les plus illustres y envoyaient leurs fils, selon Boturini, apprendre les délicatesses du langage, la poésie, la philosophie morale, la théologie, l'astronomie, la médecine et l'histoire. Le mouvement littéraire et scientifique y prit une grande activité sous le règne de Nezahualcoyotl, prince glorieux, qui reconquit, tout juste un siècle avant les Espagnols, le trône de ses pères, d'où un usurpateur l'avait chassé. Il créa, sous le titre de conseil de musique, une académie qui cumulait, avec ses occupations lettrées, des fonctions administratives et politiques. C'était un corps voué aux muses, comme nous pourrions dire, conservateur des bonnes traditions et du goût, protecteur des jeunes talens. A certains jours solennels, les auteurs venaient y réciter des poèmes et y recevoir des prix. Les trois souverains mexicains, rois de Tezcuco, de Tenochlitlan (Mexico) et de Tlacopan, *las tres cabezas*, pour employer l'expression ordinaire des narrateurs espagnols, étaient membres de

ce corps et participaient à ses travaux, de même que Napoléon était de l'Institut. Ils s'honoraient d'avoir pour confrères, en cette qualité, les hommes les plus instruits du pays, quelle que fût leur naissance. Comme conseil de censure, cette assemblée avait à juger les ouvrages d'astronomie, d'histoire, de chronologie et de toute science, avant qu'ils fussent livrés au public; mais son action n'était pas toujours préventive, car il paraît qu'elle reprenait les auteurs et les punissait, et on retrouve ici un exemple de la cruauté du code pénal de ces peuples : le mensonge historique, lorsqu'il était commis de propos délibéré, était puni de mort. C'était enfin un conseil général de l'instruction publique, décernant aux professeurs leurs diplômes et surveillant les études.

Le roi Nezahualcoyotl ne dédaignait pas de se ranger parmi les poètes qui concouraient devant l'académie : c'était cultiver les arts avec plus de discernement et de grandeur que Néron, lorsqu'il chantait devant le peuple, ou que Louis XIV, lorsqu'il paraissait dans les ballets, même avec la prétention d'être *nec pluribus impar*, et on ne dit pas qu'il ait jamais commis de petitesses littéraires, qu'il ait été jaloux de ses rivaux, ou que, intraitable à l'égard des critiques, il les ait jamais envoyés aux carrières. C'est que ce prince était réellement le premier poète de son époque. Il offre beaucoup de ressemblance avec deux grands princes de l'Orient, le roi David et le kalife Haroun-al-Raschid. Comme le premier, il releva une monarchie en ruines; comme le second, il était d'une rare magnificence et d'un goût exquis dans ses constructions; comme tous les deux, il fut législateur et organisa une administration complète dont sa personne était le centre. Il remplissait ses devoirs administratifs avec zèle, intelligence et succès, et c'est à peine si, dans ses états, il restait des terres en friche. Semblable au kalife de Bagdad, il aimait à prendre des déguisemens et à parcourir sa capitale avec son Mesrour et son Giafar, se mêlant aux groupes pour savoir ce qu'on pensait de son gouvernement, et recherchant des aventures qui lui donnaient occasion de déployer ses belles qualités. On retrouve dans sa vie un épisode qui semble calqué sur l'histoire des amours de David pour Bethsabé, la femme de l'infortuné Urie. Ses odes, dont quelques-unes ont été conservées, ne sont certes pas à la hauteur des psaumes de David, et il est difficile d'en juger la forme sur des traductions un peu libres probablement; mais le fonds en est bien remarquable. Elles respirent une philosophie d'une douce mélancolie et pleine de confiance en une autre vie. Ses maximes, recueillies çà et là et rapportées, avec mille détails sur sa vie et son

gouvernement, par un Indien de sa descendance directe qui a écrit en espagnol, Ixtlixochitl, sont d'une rare beauté. Quant à ses idées religieuses, c'est à croire qu'il avait conversé avec Platon ou avec saint Paul. Après avoir regagné le trône de ses pères, il accorda une amnistie générale en prononçant ces paroles : « Un roi punit, mais ne se venge pas. » Il semble qu'on entend Louis XII disant que le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans. C'est lui qui éleva un temple magnifique, avec cette inscription sur l'autel, qui rappelle celle de l'Aréopage si heureusement relevée par saint Paul : *Au Dieu inconnu*, *cause des causes*. Et si l'on veut juger du caractère de sa poésie, voici un extrait décoloré d'une de ses odes (1).

« Les pompes passagères de ce monde sont comme des saules verts qui, bien qu'ils arrivent à un âge avancé, finissent par être consumés par le feu. La hache les renverse, un ouragan les déracine, la vieillesse et la décrépitude nous courbent et nous attristent.

« Toutes choses sur la terre sont destinées à périr. Au comble de la splendeur, au milieu de l'ivresse de la joie, une faiblesse impitoyable s'en saisit, et elles tombent en poussière.

« Le globe est un sépulcre. De tout ce qui s'élève et vit à sa surface, il n'est rien qui ne doive rentrer sous terre. Les rivières, les torrens et les sources descendent en courant, sans jamais remonter aux lieux plaisans qui les virent naître. Ils se hâtent comme s'il leur tardait de se précipiter dans les gouffres sans fond de Tluloca (le dieu de la mer). Ce qui était hier n'est plus aujourd'hui, et de ce qui subsiste aujourd'hui, qui peut dire ce qui restera demain ?

« La pourriture des tombeaux, ce sont les corps qu'animait jadis l'ame vivante d'hommes puissans qui s'asseyaient sur des trônes, présidaient des assemblées, menaient les armées à la victoire, soumettaient des empires, se faisaient décerner les hommages et les adorations des hommes, se gonflaient d'un vain orgueil, se gorgeaient de domination.

« Mais toutes ces gloires se sont dissipées comme la fumée menaçante que lance la bouche du Popocatepetl (2), et ce qui reste de toutes ces vies pompeuses se réduit à une peau grossière sur laquelle le chroniqueur a tracé quelques lignes. »

Vient ensuite une strophe où le roi législateur et poète semble

(1) M. Ternaux, dans sa collection, en a reproduit, d'après Granados y Galvez, le texte otomite avec la traduction espagnole du même, qu'il a mise en français. Il y a joint une autre ode qu'on pourrait qualifier de *lamentation*, en espagnol et en français.

(2) Volcan élevé et couvert de neige qui domine la vallée de Mexico.

s'être inspiré à la fois de la pensée qui a dicté à Juvénal ses beaux vers :

Expende Annibalem, quot libras in duce summo (1)....

et des paroles que le prêtre chrétien adresse à chaque fidèle le mercredi des cendres, en lui faisant un signe sur le front :

« Hélas! si je vous conduisais dans les détours obscurs de ces panthéons et si je vous demandais où sont les os du puissant roi qui fut le premier chef des anciens Toltèques, et ceux de Necaxecmitl, le pieux adorateur des dieux; si je vous sommais de m'apprendre quels sont les restes de l'impératrice Xiuhtzal à l'incomparable beauté, et du pacifique Topietzin, dernier souverain du malheureux royaume toltèque; si je vous disais de m'indiquer quelles sont les cendres sacrées de notre premier père Xolotl, celles du très magnifique Nopaltzin et du généreux Tlotzin, et même celles encore chaudes de mon père, glorieux et immortel malgré ses malheurs; si l'on vous adressait de pareilles questions sur tous nos illustres ancêtres, que répondriez-vous si ce n'est ce que je répondrais moi-même : *indipohdi*, *indipohdi*, je n'en sais rien, je n'en sais rien; car les premiers et les derniers sont confondus pêle-mêle au sein de la terre. Ce qu'il en est d'eux, il en sera un jour de nous-mêmes et de ceux qui viendront après nous. »

Il termine par ces consolantes paroles :

« Mais demeurons pleins de courage et de confiance, nobles chefs, et vous aussi, amis fidèles, loyaux sujets. Aspirons au ciel où tout est éternel et où chaque chose défie la corruption. La tombe avec ses horreurs est le berceau du soleil et les ombres lugubres de la mort sont des lumières éblouissantes pour les espaces étoilés (2).... »

IV. — DE LEUR CONSTITUTION POLITIQUE ET SOCIALE.

L'empire mexicain était une fédération de trois royaumes qui s'étaient formés chacun par l'agglomération volontaire ou forcée de plusieurs des peuplades de la famille des Nahuatlacs : c'étaient le royaume des Aztèques, dont la capitale, avons-nous dit, était à Tenochtitlan (Mexico), celui des Acolhues ou Tezcucans, dont le roi résidait à Tezcuco de l'autre côté du lac, et enfin le moindre royaume de Tlacopan (Tacuba). A l'origine, ces trois états étaient d'un rang égal, et s'il y

(1) « Mets les restes d'Annibal dans la balance. Combien pèse-t-il, ce guerrier puissant qui, etc. »

(2) L'obscurité de ce passage doit être attribuée à ce qu'il a un sens mystique et se rapporte aux idées des Mexicains sur la vie future. Ils plaçaient leur paradis dans les stations du soleil.

avait eu une primauté, elle eût été pour celui de Tezcuco, qui se distinguait par sa culture intellectuelle et morale. Réunis, ils ne dépassaient pas l'enceinte de la vallée de Mexico, qui n'a pas plus de 300 à 400 kilomètres de tour. L'organisation intérieure des trois royaumes était à peu près la même, ce qui était naturel à des nations d'une même souche, parlant les dialectes d'une même langue. Peu à peu ils éprouvèrent cette vérité bien connue, mais trop peu pratiquée, que l'association fait la force. Ils étendirent leur domination au loin et s'incorporèrent de nombreuses nations. Celui des trois qui gagna le plus fut l'empire aztèque, peuplé d'une race plus active, plus résolue, plus fière, et d'une énergie supérieure. A l'arrivée des Espagnols, l'empereur mexicain exerçait sur les deux princes ses confédérés une suprématie incontestée. Il les consultait toutes les fois que se présentait une circonstance grave, mais on peut dire qu'ils n'étaient plus que les premiers de ses vassaux.

L'organisation politique était militaire et théocratique, non cependant sans plusieurs restrictions; il semble que tel doive être constamment le point de départ des grandes sociétés. Cependant elle différait de l'Inde et de l'antique Égypte en ce que la nation n'était point partagée en castes dont il fût impossible de franchir les barrières. Les enfans prenaient d'ordinaire la profession de leurs parens, mais c'est ce qui arrive communément dans toute société qui est assise. Il y avait une noblesse, à plus d'un degré même, possédant des immunités, telles que l'exemption des taxes; mais ce que j'appellerais dans le style européen les charges de l'état n'étaient point héréditaires. L'empereur les déléguait à qui se recommandait par ses exploits. Dans la famille impériale elle-même, quand les enfans étaient trop jeunes, le frère du monarque défunt leur était préféré. Un noble ne dérogeait pas en s'appliquant à l'industrie. « Livre-toi, disait un père noble à son fils, au travail des champs, ou aux ouvrages en plumage; choisis enfin une profession honorable. Ainsi ont fait tes ancêtres avant toi, autrement comment auraient-ils subvenu à leur existence et à celle de leur famille? Je n'ai vu nulle part qu'on puisse se suffire à soi-même par sa seule noblesse. » De pareilles idées supposent entre les privilégiés et le commun des hommes l'absence d'une démarcation profonde. Aussi tout homme qui se distinguait à la guerre était-il anobli. « C'est la coutume, dit l'un des acteurs de la conquête, de récompenser et de payer très généreusement les gens de guerre qui se distinguent par une action d'éclat. Quand ce serait le dernier des esclaves, ils le font capitaine, l'anoblissent, lui donnent des vassaux, et il jouit d'une si grande estime, que

partout où il se présente on le respecte, on l'honore comme un vrai seigneur (1). » Dans une des dernières rencontres, au siége de Mexico, le commandant des Espagnols ayant demandé quelques nobles qui vinssent parlementer avec lui, « nous sommes tous nobles, » lui répondirent les Aztèques.

Les princes aztèques avaient institué chez eux des distinctions tout-à-fait semblables aux ordres de chevalerie, ayant leurs insignes particuliers et leurs priviléges spéciaux. Il paraît même qu'il y existait un grade inférieur qu'il fallait avoir acquis pour porter des ornemens sur sa personne. Jusque-là on était forcé de se vêtir d'un tissu grossier fait avec la fibre de l'aloès. Les membres de la famille impériale eux-mêmes étaient en cela soumis à la loi commune. Ainsi dans la chevalerie du moyen-âge on n'avait le droit de bannière et celui d'inscrire une devise sur son écu, on n'était en un mot chevalier qu'après s'être signalé par quelque fait d'armes. Ces ordres militaires des Aztèques étaient accessibles à tous, sans distinction de naissance. Les empereurs eux-mêmes n'étaient membres de quelques-uns de ces ordres qu'à certaines conditions. Des institutions semblables existaient chez tous les voisins des Aztèques.

On trouve des traces de l'esprit chevaleresque entendu à l'européenne dans plusieurs de leurs usages. Ainsi, pendant des guerres acharnées entre les Aztèques et les gens de Tlascala, les nobles aztèques faisaient passer aux seigneurs tlascaltèques du coton, du sel, du cacao, toutes choses que le pays de ceux-ci ne fournissait pas et qu'ils ne pouvaient, une fois en guerre, se procurer du dehors, parce que le territoire de Tlascala était enclavé entre les provinces aztèques. Ces envois étaient accompagnés de paroles courtoises. Il n'en résultait cependant rien de contraire à l'honneur; de part et d'autre, après ces politesses, on s'égorgeait le plus bravement du monde sur les champs de bataille.

Les lettrés, si je puis employer l'expression chinoise, étaient en grande considération. Nous avons vu comment les rois se mêlaient à eux sur le pied d'égalité dans des corps analogues à nos académies. Le commerce proprement dit était une profession particulièrement honorée; les commerçans allaient en caravanes nombreuses, bien armés. Ils rendaient à l'état des services de plus d'une sorte, par les renseignemens qu'ils rapportaient, non moins que par les richesses

(1) *Relation d'un gentilhomme de la suite de Cortez.* (Collection Ternaux, p. 55 du volume intitulé : *Pièces relatives à la conquête du Mexique.*)

que produisaient leurs échanges; les princes les traitaient avec distinction. Le crédit dont jouissaient cette profession et celle des lettrés, et le rang qui leur était attribué, sont bien dignes de remarque et sont propres à donner une idée favorable de l'avancement de ces peuples. Dans l'enfance des sociétés, toute l'importance est dévolue sans partage au guerrier et au prêtre.

L'esclavage subsistait cependant parmi eux, mais il était tout personnel, et ne se transmettait point par la naissance. C'était chez eux une maxime de droit public, que l'homme naît libre. L'esclave conservait deux droits civils qu'on regarde non sans raison comme incompatibles avec l'esclavage, celui de la propriété et celui de la famille. On était réduit à cette condition par arrêt des tribunaux dans les procès criminels, pour dettes envers l'état, ou lorsqu'on s'y résignait soi-même en se vendant. Les parens avaient la faculté de trafiquer ainsi de leurs enfans. Les lois protégeaient l'esclave et stipulaient ses droits avec rigueur. Le maître traitait l'esclave avec ménagement comme un membre de la famille, ainsi que nous le voyons en Orient; il arrivait rarement qu'il le vendît, à moins de vice ou de penchant prononcé à la désobéissance. Il va sans dire que les prisonniers de guerre étaient mis en esclavage, lorsqu'on ne leur faisait pas un plus mauvais parti.

Les lois étaient promulguées régulièrement, et des tribunaux étaient chargés de les appliquer. Parmi les Aztèques, il y avait trois juridictions, dont le premier degré était électif, et le dernier se réduisait, pour chaque division du territoire, à un seul juge nommé par le prince, inamovible, des arrêts duquel il n'y avait point appel même au souverain. Dans les affaires civiles cependant, la juridiction n'avait que deux degrés. Dans le royaume de Tezcuco, l'organisation judiciaire était différente, mais toujours conforme aux principes de la raison et de l'équité. La loi mexicaine était partout d'une sévérité extrême; la peine de mort s'y montrait sans cesse : peine de mort pour le meurtre, pour l'adultère, pour certains vols spécifiés; peine de mort pour le propriétaire qui déplaçait les bornes des champs; peine de mort même pour le fils de famille qui se livrait à l'ivrognerie ou qui dissipait son patrimoine. En comparaison du bon roi Nezahualcoyotl, auteur d'un code qui du royaume de Tezcuco était passé chez les princes ses voisins, le terrible Dracon est un législateur plein de mansuétude.

L'administration veillait à un grand nombre de besoins publics. Le service des impôts se faisait avec exactitude et rigidité. Les taxes se payaient en denrées ou en produits; de vastes greniers et d'immenses magasins étaient destinés à les recevoir. Malheur au contribuable qui

ne s'acquittait pas; l'inexorable percepteur le faisait vendre comme débiteur du trésor. Modérés à l'origine, les impôts, sous les derniers empereurs, étaient devenus très onéreux, parce que les princes s'étaient créé, par leur faste, d'artificielles nécessités, et que, pour maintenir l'obéissance des provinces conquises, ils étaient forcés d'entretenir des armées nombreuses.

Comme dans les états qui se sentent en croissance et ont l'humeur conquérante, l'armée était de la part du souverain l'objet d'une vive sollicitude. Ainsi, sous le dernier Montezuma (1), l'empire aztèque fut doté d'une institution pareille à celle qui compte parmi les plus beaux titres de Louis XIV, il eut un Hôtel des Invalides.

Dans le même intérêt de leur agrandissement, les empereurs aztèques pratiquaient des usages qui semblent ne jamais accompagner qu'une civilisation raffinée et déjà corrompue. On voit en effet, dans le récit de la conquête, que Montezuma avait à sa solde quelques-uns des conseillers intimes des souverains ses alliés; c'est ainsi qu'il parvint à tendre un piége à Cacamatzin, qui occupait le trône de Tezcuco, et à le faire tomber entre les mains de Cortez.

La forme du gouvernement était celle d'une monarchie absolue, non cependant sans quelques tempéramens. Il y avait de grands vassaux, fort puissans, que le prince avait à ménager. Il les retenait auprès de sa personne une partie de l'année, dans sa capitale, où ils menaient une existence fastueuse, entourés de leurs gens; c'étaient les chefs des pays conquis, dont l'assimilation n'était pas parfaite, à beaucoup près, faute d'avoir encore reçu la sanction du temps. Pourtant les monarques aztèques étaient parvenus, par l'adresse et par la terreur, à accréditer la fidélité à leur personne comme une sorte de dogme, qui, lors de la conquête, fut observé à peu près en raison de la durée de l'incorporation des provinces et de leur proximité de Mexico. Le prince concentrait en lui la puissance législative; mais il est à croire que chacun des grands caciques la conservait dans ses domaines, entre certaines limites.

En second lieu, les populations avaient une forte garantie contre l'absolutisme dans l'inamovibilité des juges de l'ordre le plus relevé. Enfin, de quelque respect qu'on entourât la personne du prince, il ne paraît pas que les sujets y vécussent dans l'asservissement au point d'être avilis; c'était une soumission qui n'excluait même pas la dignité, et on a lieu de croire que, chez le Mexicain, le sentiment du devoir

(1) Il y a eu de ce nom deux souverains. Le premier avait été fort renommé.

envers le souverain s'accordait, jusqu'à un certain point, avec celui des droits de chacun. On en trouve la preuve dans les discours qu'a conservés l'oïdor Zurita (1), par lesquels les chefs inférieurs accostaient l'empereur, et les femmes la souveraine. C'est une suite d'avis exprimés avec franchise, et les chambres législatives d'Europe, de quelque esprit d'opposition qu'elles fussent saisies, ne consentiraient pas à tourner ainsi une adresse au roi. En voici une phrase qui donne la mesure du reste : « Dieu, dit-on au souverain, vous a fait une grande faveur en vous mettant à sa place; honorez-le, servez-le, prenez courage, ne doutez pas; ce puissant maître qui vous a donné une charge si pesante vous aidera et vous donnera la couronne de l'honneur, si vous ne vous laissez pas vaincre par le méchant. »

Le discours du grand-prêtre à l'empereur, lors de ce que je pourrais appeler son sacre, avait à peu près le même caractère. Il y avait même des cérémonies destinées à graver dans l'ame des puissans de la terre leurs devoirs sacrés envers les populations : «... On conduisait le nouveau dignitaire (le futur souverain élevé au rang de *tècle*) dans une partie du temple, où il restait quelquefois un ou deux ans à faire pénitence. Il s'asseyait à terre pendant le jour; le soir seulement on lui donnait une natte pour se coucher. La nuit, il allait au temple, à des heures fixées, pour brûler de l'encens, et les quatre premiers jours il ne dormait que quelques heures dans la journée. Près de lui étaient des gardes qui, lorsqu'il s'assoupissait, lui piquaient les jambes et les bras avec des épines de *metl* ou *maguey*, qui sont comme des poinçons, et lui disaient : *Éveille-toi, tu ne dois pas dormir, mais veiller et prendre soin de tes vassaux. Tu n'entres pas en charge pour avoir du repos. Le sommeil doit fuir de tes yeux, qui doivent rester ouverts et veiller sur le peuple.* »

Avec de la bonne volonté, on découvrirait même, dans les formes de l'avènement au pouvoir, des indices de l'exercice de la souveraineté populaire : « ..... L'héritier présomptif était préalablement décoré du titre de tecuitli (ou tècle), le plus honorable chez eux. Après plusieurs cérémonies religieuses, les gens du peuple l'insultaient par des paroles injurieuses et l'accablaient de coups pour éprouver sa patience. Telle était leur résignation, qu'ils ne proféraient pas une parole, et ne détournaient pas même la tête pour voir ceux qui les insultaient ou les maltraitaient (2). »

(1) Collection Ternaux, pages 32 et suiv. du volume consacré à ce magistrat.

(2) Ce passage et le précédent sont extraits du mémoire de Zurita, pages 24

L'organisation politique et sociale des Aztèques était telle que Cortez en résume ainsi son opinion à Charles-Quint : « Pour l'obéissance qu'ils montrent à leur souverain et pour leur manière de vivre, ces Indiens sont presque comme les Espagnols, et il y a à peu près autant d'ordre qu'en Espagne. Si l'on considère que ce peuple est barbare, privé de la connaissance de Dieu, de tout rapport avec les autres nations, et de la raison (1), on ne peut voir sans étonnement combien tout est sagement administré. »

VI. — DE QUELQUES TRAITS DES CROYANCES DES MEXICAINS ET DE LEURS PRIÈRES.

Les Mexicains croyaient à un Dieu suprême, créateur et maître de l'univers; dans leurs prières, ils le qualifiaient de « Dieu par qui nous vivons, qui est partout, connaît tout, dispense tous les biens; » ou encore « le Dieu invisible, incorporel, la *parfaite perfection* et pureté, sous les ailes duquel on trouve le repos et un abri inviolable. » Sous cet être suprême étaient rangées treize grandes divinités et plus de deux cents moindres, ayant chacune leur jour consacré, recevant toutes certains honneurs. Les Aztèques honoraient de préférence le dieu de la guerre Huitzilopochtli, dont ils avaient porté l'image devant eux, comme les Hébreux l'arche du Seigneur, durant leur long pélerinage d'Aztlan à Tenochtitlan.

Parmi les divinités de l'olympe mexicain, une autre, dont on voit revenir souvent le nom pendant la conquête, est le dieu de l'air, Quetzalcoatl. Il avait résidé sur la terre et avait enseigné aux hommes l'art de la culture, celui de travailler les métaux, celui plus difficile de gouverner, et, disait la tradition, « il se bouchait les oreilles quand on lui parlait de la guerre. » D'après la mythologie aztèque, il avait fait goûter aux hommes des douceurs comparables à l'âge d'or des Grecs. Sous lui, on voyait la terre se couvrir, sans culture, et de fleurs et de fruits. Un épi de maïs faisait la charge d'un homme, de même que

et 25. La première citation concerne les fils et successeurs des chefs de Tlascala, dont le gouvernement était une oligarchie reconnaissant quatre chefs. La seconde est relative non-seulement à Tlascala, mais à Chololan (Cholula), qui était un grand fief relevant de la monarchie aztèque, et à Huetzocingo, qui était resté presque jusqu'à la fin indépendant des empereurs mexicains. Mais c'était partout la même race d'hommes, et, à quelques nuances près, le même esprit et les mêmes mœurs.

(1) Le mot *privé de raison* signifie ici, de même que celui de *barbare*, l'ignorance du christianisme. C'est ce qui résulte de la correspondance même de Cortez, où il est dit ailleurs que les Indiens sont remarquables par leur raison.

les grappes de raisin que les Juifs affamés par quarante ans de désert trouvèrent dans le pays de Chanaan. Le coton s'offrait sur l'arbre, teint des plus riches couleurs; l'air était rempli de suaves parfums, et des oiseaux au brillant plumage faisaient entendre sans cesse une tendre mélodie. Cependant ce dieu paternel pour les hommes encourut l'inimitié d'une divinité plus puissante, et fut obligé de quitter le pays. En s'exilant, il s'arrêta dans la ville de Cholula, où, par la suite, on lui éleva un temple dont la base pyramidale subsiste encore. Parvenu au bord du golfe du Mexique, il prit congé des fidèles qui l'avaient pieusement suivi, en leur promettant que ses descendans ou lui-même reparaîtraient un jour, et se jetant dans son esquif, fait de peaux de serpent, il se dirigea vers le mystérieux pays de Tlapallan, dont on ne savait rien, sinon qu'il était à l'orient, au-delà des mers (c'est-à-dire dans la même direction que l'Europe). La fable de Quetzalcoatl était-elle une tradition, sous forme merveilleuse, de la domination des Toltèques, qui avaient apporté dans le pays les arts et les sciences et avaient disparu, ou se fondait-elle sur le récit de l'apparition, en quelque point du continent américain, de quelque enfant perdu de l'Europe, sur l'aventure de quelque navigateur que le grand courant équatorial, ou les vents alisés, ou la tempête, avaient jeté sur les rivages du golfe mexicain, ou bien indiquait-elle une connaissance nuageuse des expéditions des Scandinaves en Amérique pendant le xe, le xie et le xiie siècle?

Quoi qu'il en soit, le souvenir du bon temps de Quetzalcoatl et l'espoir de son retour étaient gravés dans les esprits. On l'attendait comme un messie. Ces populations de peaux-rouges, à la barbe claire et raccourcie, rappelaient à leurs enfans que Quetzalcoatl était haut de taille, qu'il avait la peau blanche, les cheveux noirs et une longue barbe. On ne s'y fût pas pris autrement si on avait voulu prédire l'arrivée des Espagnols.

La tradition de Quetzalcoatl n'est pas dénuée de ressemblance avec la mythologie antique; mais les Mexicains avaient des légendes qui ressemblaient bien autrement aux récits fabuleux de la Grèce. Lorsqu'on parcourt ce qui nous en a été conservé, souvent on croirait lire les métamorphoses d'Ovide. J'en citerai comme exemple un extrait de Boturini, qui n'a point été traduit :

« Un homme nommé Yappan, désirant mériter la faveur des dieux, quitta sa femme et sa famille, se retira dans le désert pour y mener une vie chaste et contemplative, et se construisit une cabane près d'un autel de pierre consacré à la pénitence; mais les dieux, qui doutaient de la sincérité de sa con-

version, chargèrent Yaotl, son ennemi mortel, de l'observer continuellement et de leur rendre compte de toutes ses actions. Yappan résista pendant long-temps à plusieurs beautés que l'on envoya pour le tenter, de sorte que les dieux commencèrent à louer sa vertu et à railler Tlazolteotl, déesse de l'amour, de ce que Yappan ne lui était pas soumis comme les autres hommes. Celle-ci, piquée de leurs plaisanteries, finit par s'écrier : Croyez-vous donc, dieux puissans, que Yappan persévérera jusqu'au bout pour mériter la récompense que vous accordez aux hommes vertueux? Je descendrai moi-même sur la terre pour vous montrer combien la vertu des hommes est fragile et s'ils peuvent me résister.

« La déesse s'approcha de la demeure de Yappan; mais, comme elle le trouva assis sur l'autel de la pénitence, elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle serait sans pouvoir sur lui tant qu'il n'aurait pas quitté cette retraite. Elle lui dit donc d'une voix douce : Ami Yappan, viens à moi; je suis la déesse Tlazolteotl qui t'apporte la récompense de ta vertu. Trompé par ces paroles, le pauvre Yappan se hâta de courir au-devant d'elle; mais à peine s'était-il éloigné de l'autel, qu'un feu nouveau circula dans ses veines, et il tomba dans le piége qui lui était tendu.

« Yaotl, qui n'avait cessé de l'observer de loin, fut si indigné de cette conduite, qu'il ne put s'empêcher de courir vers lui en s'écriant : Misérable! n'as-tu pas honte de tromper les dieux et de profaner ainsi leur sanctuaire? En disant ces mots, il lui abattit la tête d'un coup d'épée. Yappan tomba par terre en ouvrant les bras, et les dieux le changèrent en un scorpion couleur de cendre qui a toujours les bras ouverts. Yaolt, dont la vengeance n'était pas encore satisfaite, alla chercher Tlahuitzin, femme de celui qu'il venait d'assassiner, et lui dit, en lui montrant le corps de son époux : Vois, Tlahuitzin, la manière dont j'ai châtié celui qui a osé offenser les dieux; mais ma vengeance ne serait pas complète, si tu ne partageais pas son sort. A ces mots, il fit rouler sa tête à côté de celle du malheureux Yappan. Tlahuitzin fut aussitôt changée en scorpion couleur de feu, et, en cherchant à se cacher sous les pierres de l'autel, elle y rencontra son époux.

« Les Mexicains prétendent que tous les scorpions descendent de ce malheureux couple, et que, par honte du péché de Yappan, ils n'osent se montrer au grand jour et se cachent sous des pierres. Quant à Yaolt, il n'échappa pas à la punition que méritait son double crime, et fut métamorphosé en sauterelle. » (Extrait d'un ouvrage intitulé : *Idea de una nueva historia de la America septentrional*, par Boturini.)

On retrouve dans les croyances du Mexique certains traits généraux communs à tous les cultes de l'ancien continent, d'où résulte entre toutes les religions une harmonie dont on ne peut se rendre compte qu'en leur supposant à toutes un berceau commun. Ainsi les Mexicains croyaient au déluge; leur Noé, appelé Coxcox, s'était sauvé dans un navire. Ils avaient une légende qui rappelait la tour de Babel; l'histoire

de notre mère Ève et du perfide serpent avait son analogue parmi eux. Fait plus surprenant encore, plusieurs de leurs pratiques et de leurs dogmes se rapprochaient du christianisme même; ils avaient le dogme d'un péché originel, et ils s'en lavaient par le baptême. Ils considéraient l'espèce humaine comme jetée sur la terre par punition, et imploraient sans cesse dans leurs prières la miséricorde divine. « Quand un enfant vient au monde, dit Zurita (1), ses parens le saluent en lui disant : Tu es venu pour souffrir, souffre et prends patience. » Parmi les objets de leur culte figurait la croix; le fait est constaté par vingt témoignages pour le Yucatan, qui touchait au Mexique ancien et fait partie du Mexique moderne, et il est difficile d'en douter pour le Mexique proprement dit, car on lit dans le récit du voyage de Grijalva, prédécesseur de Cortez en ces parages : « A l'île nommée Uloa (aujourd'hui Saint-Jean-d'Ulloa, citadelle de Vera-Cruz), ils adorent une croix de marbre blanc sur le haut de laquelle est une couronne d'or. Ils disent que sur cette croix il est mort quelqu'un qui est plus beau et plus resplendissant que le soleil (2). » Ils avaient la confession et l'absolution. Les secrets du tribunal de la pénitence, car le mot s'applique très bien ici, étaient inviolables; mais l'on ne se confessait qu'une fois en sa vie, et par conséquent aussi tard que possible. Probablement parce que, à l'époque où les Espagnols arrivèrent, il y avait une sorte de confusion entre l'autorité politique et l'autorité religieuse, par l'ascendant que le clergé avait pris dans l'état et sur l'esprit du prince, l'absolution religieuse purifiait des crimes, même par devant le bras séculier, et long-temps après la conquête on voyait encore les Indiens poursuivis par la justice demander à être relâchés en présentant un billet de confession de leur curé. Enfin, ils avaient une cérémonie pareille au sacrement de l'eucharistie, où les prêtres distribuaient aux fidèles les fragmens d'une image du dieu qu'on avalait en se prosternant, disant que c'était la chair même de la divinité.

Leurs prières attestaient des sentimens d'une charité touchante, le pardon et l'oubli des injures. « Vis en paix avec tout le monde, disait l'une des oraisons; supporte les injures avec humilité; laisse à Dieu qui voit tout le soin de te venger. »

Les règles de la morale privée tendaient à inspirer les meilleurs

(1) Alonzo de Zurita est un homme de loi qui écrivit après dix-neuf ans de séjour au Mexique. Il avait été chargé, comme oïdor de l'audience de Mexico, de faire un rapport sur les différentes classes de chefs des indigènes. M. Ternaux lui a consacré un volume.

(2) Voyage de Grijalva raconté par le chapelain. (Collection Ternaux.)

sentimens pour le prochain; on dirait véritablement la charité chrétienne. Dans l'exhortation par laquelle se terminait la confession, le prêtre disait au fidèle : « Donne à manger à ceux qui ont faim, des habits à ceux qui sont nus, quelques privations que ce soin doive t'imposer, car la chair des malheureux est ta chair, et ils sont des hommes semblables à toi-même..... »

VII. — DES MOEURS ET DE LA SOCIABILITÉ.

Les mœurs n'étaient point dissolues; elles étaient plutôt sévères. A l'exception des chefs, qui possédaient plusieurs concubines, chaque homme n'avait qu'une femme, et encore les concubines des princes étaient-elles reconnues par la loi et avaient-elles certains priviléges qui relevaient leur condition. « Quiconque regarde une femme avec trop de curiosité, enseignait-on, commet un adultère par les yeux. » C'est identiquement une parole du Christ rapportée par saint Matthieu. Le mariage était entouré de formalités protectrices; il se célébrait avec solennité. Le divorce n'était permis que dans des cas déterminés et moyennant l'arrêt d'un tribunal spécialement institué pour résoudre les questions que le mariage pouvait soulever. L'adultère était puni de mort, et la vie du roi Nezahualpilli offre trois exemples remarquables de l'application de cette peine : l'un sur la reine même, épouse de ce prince, qui cependant n'était rien moins que la fille de l'empereur de Mexico; la princesse et ses complices furent jugés et suppliciés suivant toutes les rigueurs du code, malgré l'élévation de leur rang; le second, sur une dame noble qui s'était donnée à lui sans lui révéler qu'elle était en puissance de mari; le troisième, sur son propre fils, qui avait eu une correspondance en vers avec une des concubines royales, cas prévu par la loi. Les tribunaux prononcèrent la sentence, et le père la laissa exécuter, mais il s'enferma ensuite pendant plusieurs semaines dans son palais, dévoré de douleur, sans consentir à voir personne.

La position sociale des femmes ressemblait beaucoup plus à ce que nous avons en Europe qu'aux usages de l'Asie. Elles n'étaient pas enfermées dans le harem comme chez les mahométans, on ne leur mutilait point les pieds comme en Chine. Elles allaient le visage découvert, étaient admises aux fêtes et s'asseyaient aux banquets. Nous avons telle province, en France, au XIXe siècle, où parmi les paysans, la femme ne prend pas part aux festins et ne s'en mêle que pour servir humblement les seigneurs de la création. Les femmes mexicaines étaient exemptes des travaux de force, que les hommes

se réservaient par une délicatesse qui serait bonne encore à enseigner sur la surface de l'Europe occidentale, et que, parmi les peuples civilisés, les Anglais seuls savent fidèlement et scrupuleusement observer. Au Mexique, en cela les choses n'étaient certes pas au même point que dans l'Angleterre moderne; mais l'intention subsistait. Il est peu de signes auxquels on puisse aussi sûrement reconnaître l'avancement de la civilisation. Chez les sauvages, la femme est une bête de somme; il n'est au monde condition pire que celle des *squaws* des tribus de l'Amérique du Nord, sur toute l'étendue des États-Unis. Combien de fois dans nos Pyrénées, voyant des femmes gravir les pentes les plus rapides avec une charge de fumier sur les épaules, ou descendre des plateaux les plus élevés sous un faix de foin ou de gerbes de blé, je me suis pris à souhaiter qu'il n'y eût pas par-là à ce moment quelqu'un des Anglais qui pendant l'été viennent chercher le soleil dans ces vallées charmantes et y apportent en échange leurs guinées. Un gage certain de la position faite aux femmes par la civilisation mexicaine, c'est qu'elles participaient aux fonctions sacerdotales. Il y avait des prêtresses mexicaines aussi bien que des prêtres, et une sorte de parallélisme entre les attributions des prêtres et celles des prêtresses; mais le sacrifice, et on verra tout-à-l'heure en quoi il consistait, était réservé aux prêtres et même aux seuls dignitaires du clergé. La pureté des prêtresses mexicaines a été certifiée par les missionnaires espagnols, qui cependant n'ont pas assez d'anathèmes pour la religion des Aztèques, où ils voient à tout instant les ruses du malin esprit et l'empreinte du pied fourchu.

On acquiert la connaissance personnelle, intime, d'une civilisation en examinant les règles de conduite et de convenance, les formes de la décence et de la civilité, ce qui enfin dirige chacun dans les actes habituels de la vie. Or, on a le moyen d'apprécier de ce côté la société mexicaine. Les instructions minutieuses d'un père à son fils, d'une mère à sa fille, dans chacune des classes, ont été conservées heureusement, et Zurita les a reproduites (1). Je citerai ici tout au long les avis des parens de la classe moyenne, ou, pour employer les expressions de Zurita lui-même, des habitans des villes, des marchands et des artisans. C'est à la fois un recueil de préceptes moraux et un code abrégé de ce qu'on peut appeler la *civilité puérile et honnête*.

(1) Pages 132 et suivantes du Mémoire de Zurita, dans la collection Ternaux. C'est le texte même de M. Ternaux que nous reproduisons. M. Prescott s'est borné à citer les avis de l'une des mères, celle de la classe moyenne.

Conseils d'un Père à son Fils.

« O mon fils très cher, créé par la volonté de Dieu (1), sous les yeux de tes père et mère et de tes parens, comme un poussin qui sort de sa coquille, s'essaie à voler, tu t'essaies à la peine. Nous ignorons jusqu'à quand Dieu nous permettra de jouir de toi; supplie-le, mon fils, de te protéger, car il t'a créé; c'est ton père, il t'aime mieux que moi. Adresse-lui tes soupirs nuit et jour, qu'il soit l'objet de tes pensées, sers-le avec amour, il te sera miséricordieux et te délivrera de tout danger. Respecte l'image de Dieu et tout ce qui a rapport à lui. Prie-le dévotement, observe les fêtes religieuses; celui qui offense Dieu mourra misérable, et ce sera sa faute.

« Honore et salue les vieillards, console les pauvres et les affligés par tes discours et par tes bonnes œuvres.

« Révère, aime, sers tes père et mère, obéis-leur, car le fils qui ne se conduit pas ainsi s'en repentira.

« Aime et honore tout le monde, et tu vivras en paix.

« N'imite pas les insensés qui ne respectent ni père, ni mère, et qui, semblables aux animaux, n'écoutent les conseils de personne.

« Fais bien attention, mon fils, de ne pas te moquer des vieillards, des malades, des estropiés, ni des pécheurs. Ne sois pas superbe à leur égard, ne les hais pas, mais humilie-toi devant le Seigneur, et crains d'être aussi malheureux qu'eux.

« N'empoisonne personne, car tu offenserais Dieu dans sa créature, ton crime se découvrirait, tu en porterais la peine, et tu mourrais de la même mort.

« Sois probe, poli, et ne cause de la peine à personne.

« Ne te mêle pas des affaires où tu n'es pas appelé, dans la crainte de déplaire et de passer pour un indiscret.

« Ne blesse personne, évite l'adultère et la luxure : c'est un vilain vice qui cause la perte de celui qui s'y livre, et qui offense Dieu.

« Ne donne pas de mauvais exemples.

« Sois modeste en tes discours; n'interromps pas les personnes qui parlent, ne les trouble pas; si elles s'expriment mal, si elles se trompent, contente-toi de ne pas les imiter. Garde le silence quand ce n'est pas à toi de parler, et si l'on t'interroge, réponds ouvertement, sans passion et sans mensonge. Ménage les intérêts des autres, et l'on fera cas de tes discours. Si tu évites, ô mon fils, de rapporter des contes, de répéter des plaisanteries, tu éviteras

(1) Les mots de Dieu, de Seigneur, ont été substitués par les religieux, qui recueillirent ces poésies après la conquête, à ceux de diverses divinités de l'olympe aztèque : de même celui de démon remplace l'indication de quelque mauvais génie de la mythologie mexicaine; mais c'est le seul changement que ces religieux firent à ces pièces. Ils l'ont dit expressément, et ils contrôlaient l'une par l'autre plusieurs traductions faites par des vieillards lettrés de différentes villes.

de mentir et de semer la discorde, ce qui est un sujet de confusion pour celui qui le fait.

« Ne sois pas un batteur de pavés, ne rôde pas dans les rues, ne perds pas ton temps dans les marchés ou dans les bains, de crainte que le démon ne te tente et ne fasse de toi sa victime.

« Ne sois pas affecté ou trop recherché dans ta mise, car c'est un indice de peu de jugement.

« Dans quelque endroit que tu te trouves, que ton regard soit modeste; ne fais pas de grimaces, évite les gestes déhonnêtes; tu passerais pour un libertin, et ce sont des piéges du démon. Ne prends personne par la main ou par ses habits, ce qui est le signe d'un esprit indiscret. Fais bien attention, quand tu marches, de ne pas barrer le passage à qui que ce soit.

« Si l'on te prie de te charger d'une affaire, et que ce soit pour te tenter, excuse-toi honnêtement de le faire, bien que tu puisses en retirer quelque avantage, et tu seras tenu pour un homme sage et prudent.

« N'entre pas ou ne sors pas avant tes supérieurs; évite de prendre le pas sur eux, laisse-leur toujours la place d'honneur, et ne cherche à l'emporter sur personne, à moins que tu ne sois élevé en dignité, car tu serais regardé comme un grossier. Sois modeste; l'humilité nous mérite la grace de Dieu et des puissans.

« Ne te hâte pas trop en mangeant ou en buvant, et, si tu es à table, offre à celui qui se présentera à toi dans le besoin de prendre part à ton repas; tu en seras récompensé. Si tu manges en compagnie, que ce soit sans avidité et sans gloutonnerie, tu passerais pour un gourmand. Prends tes repas la tête baissée, et de manière à ne pas finir avant les autres, de peur de les offenser.

« Si l'on te fait un présent, quelque faible qu'il soit, ne le dédaigne pas, et ne pense pas mériter davantage, car tu n'y gagnerais pas devant Dieu ni devant les hommes.

« Confie-toi entièrement au Seigneur, c'est de lui que te viendra le bien, et tu ne sais pas quand tu peux mourir.

« Je me charge de te procurer ce qui te convient, souffre et attends patiemment. Si tu veux te marier, dis-le-moi; et puisque tu es notre enfant, n'entreprends pas de le faire avant de nous en avoir parlé.

« Ne sois ni joueur ni voleur, car un de ces défauts occasionne l'autre, et c'est très honteux. Si tu évites de l'être, tu ne seras pas diffamé dans les places publiques et dans les marchés.

« Suis toujours le bon parti, ô mon fils. Sème, et tu récolteras; tu vivras de ton travail, et conséquemment tu seras satisfait et chéri de tes parens.

« On ne vit dans ce monde qu'avec bien de la peine, on ne se procure pas facilement le nécessaire. J'ai eu bien du mal à t'élever, et pourtant jamais je ne t'ai abandonné et je n'ai rien fait dont tu puisses rougir.

« Si tu veux vivre tranquille, évite de médire, car la médisance occasionne des querelles.

« Tiens secret ce que tu entends dire; qu'on l'apprenne plutôt par d'au-

tres que par toi, et si tu ne peux t'empêcher de le dire, parle franchement sans rien cacher, quand même tu croirais bien faire.

« Ne raconte pas ce dont tu as été témoin. Sois discret, car c'est un vilain vice que d'être bavard, et si tu mens, tu seras certainement puni. Garde le silence, on ne gagne rien à parler.

« Si l'on t'envoie en message près de quelqu'un qui t'accueille durement, qui parle mal de celui qui t'a envoyé, ne rapporte pas cette réponse donnée de mauvaise humeur, et ne laisse pas entendre qu'on te l'a faite. Si l'on te demande comment tu as été reçu, réponds tranquillement, en termes doux; cache le mal que l'on t'a dit, dans la crainte d'irriter les deux parties, qu'on ne se blesse ou qu'on ne se tue, et que plus tard tu ne dises tristement : *Ah! si je ne l'avais pas dit!* mais il sera trop tard, et tu passeras pour un brouillon, sans que tu aies d'excuse.

« N'aie aucun rapport avec la femme d'un autre, vis chastement, car on n'existe pas deux fois dans ce monde, la vie est courte, difficile, et tout a un terme.

« N'offense personne, n'attente pas à son honneur, rends-toi digne des récompenses que Dieu accorde à chacun comme il lui plaît, reçois ce qu'il te donnera, remercie-le, et si c'est beaucoup, ne t'enorgueillis pas. Humilie-toi, ton mérite n'en sera que plus grand, et les autres n'auront pas occasion de murmurer; mais au contraire, si tu t'attribues ce qui ne t'appartient pas, tu recevras des affronts et tu offenseras Dieu.

« Lorsque quelqu'un te parle, ne remue ni les pieds ni les mains, ne regarde pas à droite et à gauche, évite de te lever ou de t'asseoir si tu es debout; tu passerais pour un étourdi et un impoli.

« Si tu es au service de quelqu'un, aie soin de te rendre utile avec zèle et de lui être agréable; tu ne manqueras pas du nécessaire, et tu seras bien traité partout : si tu fais le contraire, tu ne pourras rester chez personne.

« Mon fils, si tu refuses d'écouter les conseils de ton père, tu feras une mauvaise fin, et ce sera ta faute.

« Ne sois pas orgueilleux de ce que Dieu t'a donné et ne méprise pas les autres; tu offenserais le Seigneur, qui t'a placé dans une position honorable.

« Si tu es ce que tu dois être, on te citera aux autres pour modèle quand on voudra qu'ils se corrigent.

« Voici, ô mon fils! les conseils que te donne un père qui te chérit; observe-les, et tu t'en trouveras bien. »

Conseils d'une Mère à sa Fille.

« Ma fille, je t'ai mise au monde, je t'ai élevée et nourrie comme il faut, l'honneur de ton père a rejailli sur toi; si tu ne fais pas ton devoir, tu ne pourras pas vivre avec les femmes vertueuses, et personne ne voudra de toi pour épouse.

« L'on ne vit dans ce monde qu'avec beaucoup de peine et de travail, les forces s'épuisent; il faut donc servir Dieu pour qu'il nous aide, nous sou-

tienne et nous accorde la santé. Il faut être active et soigneuse pour acquérir le nécessaire.

« Ma fille chérie, évite la paresse et la négligence, sois propre et laborieuse, soigne ton ménage, fais-y régner l'ordre, que chaque chose soit à sa place : voilà comme tu apprendras à faire ton devoir quand tu seras mariée.

« Dans quelque endroit que tu ailles, respecte la pudeur; ne marche pas trop vite ni en riant ou en regardant çà et là les hommes qui passent près de toi; ne regarde que ton chemin : c'est ainsi que tu acquerras la réputation d'une honnête femme.

« Aie bien soin d'être polie, de parler convenablement; et quand on t'interroge, que tes réponses soient courtes et claires.

« Soigne ta maison, fais de la toile, travaille; tu seras aimée, tu mériteras d'avoir le nécessaire pour vivre et te vêtir, tu seras heureuse, et tu remercieras Dieu de ce qu'il t'a donné les talens nécessaires pour cela.

« Ne te laisse pas aller au sommeil ni à la paresse, n'aime pas trop à rester au lit, à l'ombre ou au frais, car tu deviendrais nonchalante, libertine, et tu ne pourrais vivre avec honneur et convenablement. Les femmes qui se livrent au libertinage ne sont ni recherchées ni aimées.

« Que tu sois assise ou levée, que tu marches ou que tu travailles, que tes pensées et tes actions, ma fille, soient toujours louables. Remplis ton devoir, afin d'obéir à Dieu et à tes parens.

« Ne te fais pas appeler deux fois, viens tout de suite pour voir ce que l'on désire, afin que l'on n'ait pas le chagrin de punir ta paresse et ta désobéissance.

« Écoute bien les ordres que l'on te donne, ne réponds pas mal; et si tu ne peux pas faire ce que l'on t'ordonne sans manquer à l'honneur, excuse-toi poliment, mais ne mens pas et ne trompe personne, car Dieu te voit.

« Si tu entends appeler une autre personne et qu'elle n'arrive pas aussitôt, hâte-toi d'aller voir ce que l'on désire; fais ce que l'on voulait qu'elle fît, et tu seras aimée.

« Si l'on te donne un bon avis, profites-en, ne le méprise pas, de crainte de te faire mésestimer.

« Que ta démarche ne soit trop hâtée ni déshonnête; tu passerais pour une femme légère.

« Sois charitable, n'aie de haine ni de mépris pour personne, évite l'avarice, n'interprète rien en mauvaise part, et ne sois pas jalouse du bien que Dieu accorde à d'autres.

« Ne fais pas de tort à autrui dans la crainte qu'on ne t'en fasse à toi-même; évite le mal; ne suis pas les penchans de ton cœur, tu pourrais te tromper, tomber dans le vice, et tu ferais ta honte et celle de tes parens.

« Évite la société des menteuses, des paresseuses, des commères et des femmes de mauvaises mœurs; elles te perdraient.

« Occupe-toi de ton ménage, ne sors pas de chez toi pour te divertir, ne perds pas ton temps au marché, dans les places et les bains publics; c'est

très mal, et c'est ainsi que l'on se perd, que l'on se ruine et que l'on devient vicieuse, car on y nourrit de mauvaises pensées.

« Lorsqu'un homme cherche à t'adresser la parole, ne l'écoute pas, ne le regarde pas, garde le silence, et ne fais pas attention à lui; s'il te suit, ne lui réponds pas, dans la crainte que tes paroles n'excitent sa passion. Si tu ne fais pas attention à lui, il cessera de te suivre.

« N'entre pas chez les autres sans besoin, pour éviter que l'on ne jase sur ton compte.

« Si tu vas voir tes parens, témoigne-leur tes respects; ne sois pas paresseuse, prends part au travail qui est en train si tu le peux, et ne reste pas à regarder celles qui travaillent.

« Si tes parens te choisissent un époux, tu dois l'aimer, l'écouter, lui obéir, faire avec plaisir ce qu'il te dit, ne pas détourner la tête lorsqu'il te parle; et s'il te disait quelque chose de désobligeant, cherche à surmonter ton chagrin. S'il vit de ton bien, ne le méprise pas pour cela. Ne sois ni bourrue, ni incivile, car tu offenserais Dieu, et ton mari s'irriterait contre toi; dis-lui avec douceur ce que tu crois convenable. Ne lui tiens pas de discours offensans devant les autres et même étant seule, car c'est toi qui en porterais la honte et le mépris.

« Si quelqu'un vient rendre visite à ton mari, reçois-le bien et fais-lui quelque amitié.

« Si ton mari ne se conduit pas convenablement, donne-lui des avis sur la manière de se conduire, et dis-lui d'avoir soin de sa maison.

« Sois attentive à ce que l'on travaille à tes terres, aie soin des récoltes et ne néglige rien.

« Ne prodigue pas ton bien, aide ton mari dans ses travaux; de cette façon, tu ne manqueras pas du nécessaire et tu pourvoiras à l'éducation de tes enfans.

« Ma fille, si tu suis mes avis, tu seras aimée et estimée de tous. En te les donnant, je remplis mon devoir de mère; en les suivant, tu vivras heureuse. S'il en est autrement, ce sera de ta faute; tu verras plus tard ce qui t'arrivera de ne m'avoir pas écoutée, et l'on ne pourra pas dire que j'ai négligé de te donner les conseils que je te devais comme mère. »

Dans le discours d'un père à son fils, et plus encore dans celui d'une mère à sa fille, il n'est pas un mot que, dans notre civilisation du XIXe siècle, des parens ne crussent à propos de dire à leurs enfans, et, circonstance plus remarquable encore, ce qu'il y aurait à y ajouter se réduirait à peu de chose.

VIII. — SACRIFICES HUMAINS.

A en juger par les sentimens que propageait la religion des Aztèques, par les pratiques qu'elle recommandait aux hommes dans

leurs rapports mutuels, par les idées morales qui étaient accréditées parmi eux comme règles de conduite individuelle, c'était un peuple sage et bienveillant, et Mexico aurait pu prétendre, avant Philadelphie, au nom chrétien de *ville de l'amour fraternel*. Mais, ô fragilité de notre nature, ô contradiction du cœur humain ! ces sentimens et ces pratiques charitables, cette bienveillance et cette équité, ces ménagemens pour les femmes, qu'on regarde avec raison comme la preuve la plus concluante de la douceur des mœurs et de la culture sociale, se combinaient, par une affreuse sophistication, avec les sacrifices humains, avec des festins de cannibales. On sacrifiait des hommes en grand nombre sur les autels des dieux, et on dévorait solennellement les corps des victimes; c'étaient les banquets du plus grand apparat, ceux où l'on réunissait le plus de délices. Ils avaient, avons-nous dit, un sacrement qu'on pourrait appeler leur eucharistie; le pain qui y servait était pétri avec du sang! L'esprit demeure confondu quand on voit que ces exécrables cérémonies n'étaient point parmi les Mexicains un legs de la barbarie, transmis de génération en génération, et que des fils civilisés maintenaient par un stupide respect pour de grossiers ancêtres. Il y aurait de quoi changer en un scepticisme amer la foi en la perfectibilité humaine, dont pourtant s'alimentent avec prédilection les ames généreuses. C'était en pleine voie de civilisation que l'idée de ces horreurs était venue aux Aztèques. Plus ils avançaient, plus grandissaient leurs arts, et plus ils semblaient se passionner pour ces pratiques féroces. On dirait qu'ils étaient fascinés par un génie infernal, et on conçoit que les Espagnols aient été persuadés qu'ils avaient des communications directes et intimes avec Satan.

Citons quelques lignes de M. de Humboldt sur l'origine des sacrifices humains au Mexique (1) :

« Depuis le commencement du XIVe siècle, les Aztèques vivaient sous la domination du roi de Colhuacan; c'étaient eux qui avaient contribué le plus à la victoire que ce roi avait remportée sur les Xochimilques. La guerre finie, ils voulurent offrir un sacrifice à leur dieu principal, Huitzilopochtli ou Mexitli (dieu de la guerre), dont l'image en bois, placée dans une chaise de roseaux, appelée *siége de Dieu*, était portée sur les épaules de quatre prêtres; ils demandèrent à leur maître, le roi de Colhuacan, de leur donner quelques objets de prix pour rendre le sacrifice plus solennel. Le roi leur envoya un oiseau mort, enveloppé dans une toile de tissu grossier. Pour ajouter la dérision à l'insulte, il leur proposa d'assister lui-même à la fête. Les Aztèques feignirent d'être contens de cette offre; mais ils réso-

(1) *Vues des Cordillières*, etc., par M. de Humboldt, p. 94.

lurent en même temps de faire un sacrifice qui inspirât de la terreur à leurs maîtres. Après une longue danse autour de l'idole, ils amenèrent quatre prisonniers xochimilques qu'ils avaient tenus cachés depuis long-temps. Ces malheureux furent immolés avec les cérémonies observées encore lors de la conquête des Espagnols, sur la plate-forme de la grande pyramide de Tenochtitlan, qui était dédiée à ce même dieu de la guerre Huitzilopochtli. Les Colhues marquèrent une juste horreur pour ce sacrifice humain, le premier qui eût été fait dans leur pays : craignant la férocité de leurs esclaves, les voyant enorgueillis du succès obtenu dans la guerre contre les Xochimilques, ils rendirent la liberté aux Aztèques, en leur enjoignant de quitter le territoire de Colhuacan.

« Le premier sacrifice avait eu des suites heureuses pour le peuple opprimé; bientôt la vengeance donna lieu au second. Après la fondation de Tenochtitlan, un Aztèque parcourt le rivage du lac pour tuer quelque animal qu'il puisse offrir au dieu Mexitli; il rencontre un habitant de Colhuacan appelé Xomimitl. Irrité contre ses anciens maîtres, l'Aztèque attaque le Colhua corps à corps : Xomimitl vaincu est conduit à la nouvelle ville; il expire sur la pierre fatale placée aux pieds de l'idole.

« Les circonstances du troisième sacrifice sont plus tragiques encore. La paix s'est rétablie en apparence entre les Aztèques et les habitans de Colhuacan. Cependant les prêtres de Mexitli ne peuvent contenir leur haine contre un peuple voisin qui les a fait gémir dans l'esclavage; ils méditent une vengeance atroce; ils engagent le roi de Colhuacan à leur confier sa fille unique pour être élevée dans le temple de Mexitli, et pour y être, après sa mort, adorée comme la mère de ce dieu protecteur des Aztèques; ils ajoutent que c'est l'idole même qui déclare sa volonté par leur bouche. Le roi crédule accompagne sa fille; il l'introduit dans l'enceinte ténébreuse du temple : là, les prêtres séparent la fille et le père; un tumulte se fait entendre dans le sanctuaire; le malheureux roi ne distingue pas les gémissemens de sa fille expirante; on met un encensoir dans sa main, et, quelques momens après, on lui ordonne d'allumer le copal. A la pâle lueur de la flamme qui s'élève, il reconnaît son enfant attachée à un poteau, la poitrine ensanglantée, sans mouvement et sans vie. Le désespoir le prive de l'usage de ses sens pour le reste de ses jours. Il ne peut se venger, et les Colhues n'osent pas se mesurer avec un peuple qui se fait craindre par de tels excès de barbarie. La fille immolée est placée parmi les divinités aztèques, sous le nom de *Tetcionan*, *mère des dieux*, ou *Tocitzin*, *notre grand'mère*, déesse qu'il ne faut pas confondre avec Ève, ou *la femme au serpent*, appelée *Tonantzin*.

Bientôt ils mangèrent solennellement les corps des victimes.

Quels que fussent les incidens à l'occasion desquels les sacrifices humains avaient commencé chez les Aztèques, cet usage abominable dérivait non d'une férocité bestiale, mais d'une croyance religieuse. Les Mexicains regardaient le séjour de l'homme ici-bas comme une

expiation et une épreuve; tout montre dans leur religion qu'ils croyaient que, sur la terre, *tous les êtres gémissent*, pour me servir de l'expression de saint Paul, et ont besoin d'être rachetés. Ils étaient persuadés que la Divinité s'apaise par le sang. Le sang, pensaient-ils, concilie les dieux ou détourne leur colère. C'est ainsi qu'ils arrivèrent à maintenir et à étendre, comme une cérémonie religieuse, ce qui avait pu d'abord n'être qu'un sanguinaire avertissement ou une horrible vengeance contre le roi de Colhuacan. Solis, dans *la Conquête du Mexique*, place textuellement cette explication des sacrifices humains dans la bouche d'un cacique vénéré de Tlascala, Magiscatzin (le même que M. Prescott nomme Maxixca). Dans un entretien avec Cortez, ce chef lui dit que ses compatriotes ne pouvaient *se former l'idée d'un véritable sacrifice, à moins qu'un homme ne mourût pour le salut des autres.*

L'idée religieuse des Mexicains, au sujet de la vertu du sang répandu sur les autels, leur était commune avec toute l'antiquité. Tous les peuples sans exception, sauvages et civilisés, avant la venue du Christ, ont cherché la rédemption par le sang, parce que le sang, source de la vie, leur a paru l'offrande la plus agréable aux dieux courroucés. Partout et toujours, jusqu'au christianisme, le sang des hommes a coulé pour honorer les dieux, malgré les protestations de la raison et du sentiment humain, qui pourtant, chez les anciens, avaient fait remplacer, dans la plupart des circonstances, mais non pas dans toutes, nos semblables par des animaux. Pour Moïse, on a remarqué qu'il « n'y a pas une des cérémonies prescrites par ce législateur, pas une purification, même physique, qui n'exige du sang. » Le christianisme même, qui a mis fin à l'effusion du sang sur les autels, s'est conformé à ce que de Maistre appelle la *doctrine de la substitution* ou de la réversibilité des douleurs de l'innocence au profit des coupables. Les péchés de nos pères et les nôtres y sont lavés par le sang. Pour être absous de son antique chûte, le monde a dû recevoir un bain de sang. Les plus savans docteurs de l'église l'ont entendu ainsi : « Dans l'immolation du Calvaire, *l'autel était à Jérusalem, mais le sang de la victime baigna l'univers*, » a dit Origène, qui, en cela, n'a pas voulu faire une simple métaphore, mais a eu l'intention d'énoncer un fait mystérieusement accompli. Cette fois, il est vrai, c'est le sang de Dieu lui-même qui dispense d'une autre *hostie*, et désormais les temples sont purifiés de tout sang terrestre. On peut remarquer même que le sacrifice rédempteur n'est pas fait une fois pour toutes, et qu'il se perpétue, car la messe n'est

pas une simple commémoration, et le sang du Christ y est offert tous les jours (1).

On comprend ainsi que de Maistre ait dit, non sans le motiver longuement, que les sacrifices humains du Mexique et des peuples anciens ou modernes, étrangers au christianisme, avaient leur origine dans la conscience universelle du genre humain, et provenaient d'une vérité tombée à l'état de *putréfaction*.

C'est de même une cause religieuse qui seule peut rendre pleinement compte de l'excessive rigueur du code pénal des Mexicains, car la pensée de retenir les hommes par la terreur n'en serait pas à elle seule une explication suffisante. Les Mexicains pensaient, ainsi que les druides au rapport de César, que le supplice des coupables était fort agréable à la Divinité.

Il faut dire, à la décharge de ces populations, que les sacrifices humains ne furent pas adoptés parmi les différentes nations du Mexique sans beaucoup de résistance. Les autres peuplades eurent d'abord horreur des Aztèques. Plus tard, le grand roi Nezahualcoyotl combattit long-temps chez ses propres sujets le penchant qui leur avait fait adopter ces boucheries, à l'image et à l'instigation des gens de Tenochtitlan, et il espéra les ramener au culte pur des Toltèques. Cependant, comme il ne pouvait avoir d'enfans de l'épouse qu'il avait ravie au vieux seigneur de Tepechpan, les prêtres lui remontrèrent que c'était l'effet de la colère des dieux, indignés de ce que le sang ne fumait plus sur les autels, et à la fin il céda : de nouveau le sang des hommes fut offert aux dieux; mais le fils qu'il attendait ne vint pas davantage, et il s'écria : « Ces idoles de bois et de pierre sont incapables de rien entendre ni de rien sentir. Il n'est pas possible que ce soient là les auteurs du ciel et de la terre, et de l'homme roi de la création. Il y a un Dieu plus puissant, invisible, ignoré, qui est le créateur de toutes choses; lui seul peut me consoler dans mon affliction et me soutenir dans les cruelles angoisses que j'éprouve. » Il se retira dans ses jardins de Tezcotzingo, y passa quarante jours dans le jeûne et la prière, offrant aux dieux l'encens du copal, et faisant brûler sur les autels des herbes aromatiques. Ses vœux furent exaucés. Alors, revenant ouvertement à son antipathie contre les sanglantes superstitions du pays, il érigea le temple dont nous avons parlé, qui était sous la consécration du *Dieu inconnu, la cause des causes*, et il interdit les sacrifices humains, défendant même de répandre dans le temple le sang des animaux. Après sa mort, qui eut lieu vers 1470, un demi-siècle avant

(1) Voir J. de Maistre, *Éclaircissemens sur les sacrifices*.

la conquête, les temples du royaume de Tezcuco s'ensanglantèrent de nouveau et rivalisèrent avec ceux des Aztèques.

M. Prescott, qui a peu de goût pour les discussions théologiques, a assigné aux sacrifices sanglans des Mexicains des motifs purement *humains*. J'ai indiqué tout à l'heure, d'après le témoignage même des contemporains et des auteurs de la conquête, ce que j'en crois être la cause supérieure. Toutefois l'observation de M. Prescott subsiste. Tous les actes des hommes, il faut le reconnaître, ont un mobile *humain*. La politique des empereurs et l'esprit de domination des prêtres s'accommodaient de ces fêtes horribles. Tous les pouvoirs de la terre aiment à inspirer la crainte : ils ne sauraient s'en passer, la crainte crée l'obéissance, qui est dans les nécessités premières des gouvernemens comme des sociétés; mais ils tendent à dépasser la proportion dans laquelle le jeu de ce ressort est avantageux, et souvent, en place de la crainte voisine du respect, ils vont aux confins de la terreur, s'ils ne les franchissent pas. C'est ce qu'on voit presque partout en dehors de la civilisation européenne, et ce dont souvent cette civilisation elle-même a offert le spectacle dans son propre sein. Ces exécrables sacrifices, chez les Aztèques, n'étaient donc pas seulement conformes à une croyance religieuse qui était sincère, tout le fait supposer, chez les princes et les prêtres; les uns et les autres en outre les jugeaient utiles à l'affermissement de leur autorité. Comme on l'a remarqué au sujet des spectacles de gladiateurs chez les Romains, la vue du sang entretenait chez les populations l'énergie militaire, et contrebalançait l'influence du progrès des arts et du raffinement des mœurs, qui tendait à les amollir. Ainsi, l'empereur aztèque avait plus de chances d'avoir une bonne armée pour maintenir sous sa loi les peuples qu'il avait conquis. Soit par l'effet de penchans superstitieux, soit par un épouvantable calcul, à mesure que l'empire s'agrandit les sacrifices humains se multiplièrent. Jamais il n'y avait eu autant de sacrifices humains que sous le dernier Montezuma, et ce prince augmentait sans cesse le nombre des victimes. Les compagnons de Cortez eurent la patience et le courage de compter les crânes disposés en trophées dans les enceintes de quelques-uns des temples; ils en trouvèrent une fois 136,000. L'estimation la plus modérée est qu'à l'arrivée des Espagnols, tous les ans 20,000 personnes étaient immolées. Lors de l'inauguration du grand temple du dieu Huitzilopotchli, à Mexico, en 1486, trente-trois ans avant la conquête, 70,000 victimes, ramassées pendant plusieurs années dans toutes les parties de l'empire, furent égorgées une à une. La boucherie dura plusieurs jours sans relâche; la procession de ces malheureux occupait deux milles de long.

Les victimes étaient les criminels, les rebelles; quand une ville avait manqué à sa fidélité envers le souverain, on la taxait à un certain nombre de personnes, hommes, femmes et enfans. Mais c'était la guerre qui contribuait le plus à alimenter les autels. Dans un entretien avec Cortez, l'empereur interrogé par le *conquistador* sur le motif qu'il pouvait avoir eu pour ne pas en finir avec les Tlascaltèques qui refusaient de reconnaître sa suzeraineté, répondit qu'en cessant la guerre avec eux, on eût été embarrassé pour se procurer des victimes en nombre suffisant pour honorer les dieux.

Cependant tout captif n'était pas pour cela même inexorablement voué au sacrifice. Les Mexicains tenaient la bravoure en grande considération, et ils offraient aux plus braves des prisonniers une chance de salut :

« Il existait au milieu de toutes les places de la ville des constructions circulaires en chaux et en pierres de taille, de la hauteur de huit pieds environ. On y montait par des gradins; au sommet était une plate-forme ronde comme un disque, et au milieu une pierre ronde scellée, ayant un trou au centre. Après certaines cérémonies, le chef prisonnier montait sur cette plate-forme; on l'attachait par le pied à la pierre du milieu, au moyen d'une petite corde; on lui donnait une épée, une rondache, et celui qui l'avait pris venait le combattre; s'il était de nouveau vainqueur, on le regardait comme un homme d'une bravoure à toute épreuve, et il recevait un signe en témoignage de la vaillance qu'il avait montrée. Si le prisonnier remportait la victoire sur son adversaire et sur six autres combattans, de sorte qu'il restât vainqueur de sept en tout, il était délivré, et on lui rendait tout ce qu'il avait perdu pendant la guerre. Il arriva un jour que le souverain d'un état, nommé *Huecicingua* (Huexotzingo), combattant avec celui d'une autre ville, nommé Tula, le chef de Tula s'avança tellement au milieu des ennemis, que les siens ne purent le rejoindre. Il fit des prouesses admirables, mais les ennemis le chargèrent avec tant de vigueur, qu'ils le prirent et le conduisirent chez eux. Ils célébrèrent leur fête accoutumée, le placèrent sur la plate-forme, et sept hommes combattirent contre lui. Tous succombèrent l'un après l'autre, quoique le captif fût attaché suivant l'usage. Les habitans de Huexotzingo, ayant vu ce qui s'était passé, pensèrent que s'ils le mettaient en liberté, cet homme, étant si brave, n'aurait point de repos jusqu'à ce qu'il les eût tous détruits. Ils prirent donc la résolution de le tuer. Cette action leur attira le mépris de toute la contrée; ils furent regardés comme des gens sans loyauté et des traîtres, pour avoir violé dans la personne de ce seigneur l'usage établi en faveur de tous les chefs (1). »

Provenant de nations dont les croyances étaient les mêmes, les

(1) Collection Ternaux, *Relation d'un gentilhomme à la suite de Cortez*, p. 61 du volume intitulé : *Recueil de pièces relatives à la conquête du Mexique*.

victimes subissaient leur sort sans se plaindre. Les populations les regardaient comme des messagers députés vers la Divinité, qui les accueillait favorablement pour avoir souffert en son honneur. Elles les priaient de se charger de leurs réclamations près des dieux, de leur rappeler leurs affaires. Chacun leur confiait ses vœux en leur disant : « Puisque tu vas retrouver mon Dieu, fais-lui savoir mes besoins afin qu'il y satisfasse. » On les parait, on leur faisait des présens avant l'immolation. Il y avait au temple une fête mêlée de danses auxquelles le captif prenait part, et au moment suprême, on lui disait le message le plus important qu'il eût à remplir près des dieux.

Dans les conquêtes des Mexicains, on rencontre, même à côté des réserves faites pour les autels des dieux, de nombreux traits de clémence. Le récit des agrandissemens successifs de l'empire aztèque, par Tezozomoc, que M. Ternaux a récemment publié, montre que ce n'étaient point des vainqueurs impitoyables. Ils donnaient à leur générosité quelquefois des formes étrangement naïves, comme ont pu le faire souvent les barbares envahisseurs de l'empire romain ou les chefs de bandes du moyen-âge. J'emprunte un exemple à ces annales de Tezozomoc : il s'agit de la conduite de l'empereur Axayacatl, père de Montezuma, après l'assaut de la ville de Tlatelolco, envers les vieillards, les femmes et les enfans. Les guerriers de Tlatelolco avaient affecté beaucoup d'arrogance.

« Axayacatl et les principaux chefs mexicains allèrent alors chercher les vieillards, les femmes et les enfans qui s'étaient cachés au milieu des roseaux, et dont une partie s'était enfoncée dans les marécages jusqu'à la ceinture, quelques-uns même jusqu'au menton, et leur dirent : « Femmes, avant de sortir de l'eau, il faut, pour nous montrer votre respect, que vous imitiez le cri des dindons et des autres oiseaux du lac. » Les vieilles femmes se mirent alors à crier comme des dindons, et les jeunes comme les oiseaux que l'on appelle cuachil ou yacatzintli, de sorte qu'elles firent un tel bruit, que l'on eût dit que le marais était réellement rempli d'oiseaux. Axayacatl leur permit ensuite de sortir du lac, et les remit en liberté. »

A côté de ces sacrifices, dans la religion même des Mexicains on trouve des traits qui annoncent un sentiment profond d'humanité. Ainsi leur conception de la vie future leur faisait admettre trois états qu'on pourrait comparer à ce que nous appelons le paradis, le purgatoire, l'enfer ; mais leur enfer se distinguait par l'absence de tortures physiques. C'était une peine morale qui y était infligée ; les damnés étaient livrés à leurs remords au sein de ténèbres éternelles (1), et le

(1) A proprement parler, l'intermédiaire entre le paradis et l'enfer se rappro-

même peuple qui avait cette notion élevée, purifiée de l'autre vie, se livrait, sur la plus grande échelle, au nom de la religion, à des exécutions matérielles, sous la forme la plus hideuse. Le bûcher que d'autres religions ont employé cache au moins la victime dans des flots de fumée. Ici l'offrande était une effusion de sang; le sang était répandu, étalé, on en faisait parade à la face du soleil, sous les regards attentifs d'une foule immense. Conduite par les prêtres processionnellement à pas lents, au son de la musique et au milieu des chants du rituel, la victime gravissait une pyramide qui formait le temple, et dont on faisait le tour à chacune des trois ou quatre terrasses qui la partageaient en étages. La pierre du sacrifice était tout en haut, en plein air, entre les deux autels où brûlait, nuit et jour, le feu sacré, devant le sanctuaire en forme de tour élancée qui recélait l'image du dieu. Le peuple assemblé au loin contemplait, dans un profond silence, sans perdre aucun détail. La victime enfin, après des prières, était étendue sur la pierre fatale. Le sacrificateur, quittant la robe noire flottante dont il était ordinairement vêtu, pour un manteau rouge, s'approchait armé du couteau d'itzli, lui ouvrait la poitrine, en retirait le cœur fumant, barbouillait de sang les images des dieux, versait le sang autour de lui, ou en faisait, avec de la farine de maïs, une horrible pâtée. Voilà ce qui s'alliait pourtant avec la passion des fleurs, avec les idées les plus pures; voilà ce dont on venait repaître ses yeux cinquante fois par an, après s'être, la veille ou le matin, doucement balancé dans une atmosphère embaumée, au milieu d'une végétation riante, sur les eaux du lac, à bord des féeriques chinampas!

Diverses circonstances redoublent la stupeur que causent de telles pratiques de la part de ces peuples et forcent d'admettre qu'elles procédaient, comme nous l'avons dit, de la doctrine d'expiation interprétée par une atroce frayeur : la peur est féroce mille fois plus que le courage. A côté de ces cérémonies de sang, le culte des Aztèques en présentait d'autres d'une candide innocence; on eût dit le doux et tendre Abel honorant le Très-Haut. C'étaient des processions entrecoupées de chants et de danses où les jeunes gens des deux sexes rivalisaient de parure et de beauté et déployaient une agilité extraordinaire (1). De jeunes filles et des enfans, la tête ceinte de guirlandes

chait plus du premier que du second. C'était une ombre de paradis, où l'on n'avait que des joies fort ternes.

(1) Les Aztèques avaient une grande dextérité pour toutes sortes de tours d'adresse. On en amena à la cour de Castille, qui firent le ravissement des Espagnols.

de fleurs, la joie et la reconnaissance sur la figure, portaient pieusement des offrandes de fruits, prémices de la saison, et d'énormes épis de maïs, qu'on déposait, en brûlant des parfums, devant les images des dieux. Si des victimes étaient immolées alors, c'étaient des oiseaux, particulièrement des cailles. Tel était le caractère du culte des Toltèques, sur la civilisation desquels les Aztèques étaient venus greffer leurs instincts plus énergiques et plus passionnés. Quelques-unes des cérémonies des Toltèques étaient ainsi demeurées intactes, sans que la main violente de leurs successeurs y mît son empreinte, et faisaient le plus étrange contraste avec celles qui étaient sorties de l'imagination des Aztèques eux-mêmes.

Ces inventions d'un mysticisme affreux étaient disposées avec beaucoup de pompe et d'art. Chacun de ces sacrifices sanglans représentait un drame qui dépeignait quelqu'une des aventures du dieu auquel il était consacré, et d'où ressortait une moralité. Dans le nombre on pourrait signaler des solennités dont à coup sûr le spectacle révolterait les hommes de notre siècle, à cause de l'acte tragique qui les terminait, mais dont il est impossible de lire la description sans en admirer la majesté, le sens profond et, je ne puis trouver d'autre expression, l'élégance; pour un peu plus j'eusse dit la grace. Telle était celle du *Feu nouveau*, telle, mieux encore, la fête du dieu Tezcatlipoca, générateur de l'univers, ame du monde.

D'après la cosmogonie des Aztèques, le monde avait éprouvé quatre catastrophes où tout avait péri. Ils en attendaient une cinquième au terme d'un de leurs cycles de cinquante-deux ans, où tout devait de même disparaître, jusqu'au soleil qui devait être effacé des cieux. A l'achèvement du cycle qui, de même que la fin de l'année, concordait à peu près avec le solstice d'hiver, ils célébraient une fête commémorative de la fin et du renouvellement qu'avait quatre fois subi le monde, et destinée à conjurer le cinquième cataclysme dont le genre humain, la terre et les astres eux-mêmes, sans excepter celui qui sert de foyer à l'univers, étaient menacés par un arrêt des dieux. Les cinq jours néfastes par lesquels se fermait l'année étaient consacrés à des manifestations de désespoir. Les petites images des dieux qui ornaient les maisons et les protégeaient, comme les dieux lares des anciens, étaient brisées. On laissait mourir les feux sacrés qui brillaient sur la pyramide de chaque teocalli (temple); on cessait d'allumer le foyer domestique; chacun détruisait son mobilier, déchirait ses vêtemens. Tout prenait l'image du désordre pour la venue des mauvais génies qui projetaient de descendre sur la terre.

Le soir du cinquième jour, les prêtres, emportant les ornemens de leurs dieux, s'en allaient en procession jusqu'à une montagne éloignée de deux lieues, menant avec eux la plus noble victime qu'ils pussent trouver parmi les captifs. Sur le sommet de la montagne on attendait en silence l'heure de minuit; la constellation des pléiades, qui jouait un rôle dans leur cosmogonie, s'approchait alors du zénith; c'est à cet instant que la victime était sacrifiée. On enflammait par frottement des bois placés sur sa poitrine béante, c'était le *feu nouveau* dont aussitôt on communiquait la flamme à un bûcher funèbre sur lequel la victime était consumée. Dès que le bûcher embrasé flamboyait au loin, des cris de joie et de triomphe s'élevaient vers le ciel des collines du voisinage, des sommets des temples, des terrasses des maisons, où toute la nation réunie, debout, les regards tournés dans la direction de la montagne, attendait avec anxiété l'apparition de ce signal de salut. Du bûcher sacré, des courriers partaient de toute leur vitesse, tenant des torches ardentes pour distribuer le feu nouveau qui sur leurs pas aussitôt éclatait de toutes parts aux sommets des autels. Peu d'heures après, le soleil se levant sur l'horizon annonçait aux hommes que les dieux prenaient en pitié la création, et que, pour la durée d'un cycle encore, le genre humain était à l'abri de la destruction; mais, pour se racheter pendant le cycle d'après, il fallait que les peuples, durant les cinquante-deux ans qui leur étaient accordés, demeurassent fidèles à la loi venue des dieux. Les jours intercalaires qui suivaient, au nombre de douze ou treize, étaient consacrés à des fêtes. On réparait les maisons, on remontait les ménages en ustensiles, on faisait de nouveaux vêtemens, et on rendait graces au ciel.

La fête du dieu Tezcatlipoca était d'un différent caractère. La mythologie aztèque le figurait sous les traits d'un homme à l'éternelle jeunesse, d'une beauté accomplie. Une année d'avance, on choisissait parmi les captifs celui qui était le plus beau, en prenant garde qu'il n'eût aucune tache sur le corps. De ce jour, le dieu était personnifié en lui, et des prêtres attachés à sa personne s'appliquaient à le façonner, afin qu'il eût une tenue pleine de dignité et de grace. On l'habillait avec élégance et splendeur. Il vivait au milieu des fleurs, et les parfums les plus exquis brûlaient à son approche. Lorsqu'il sortait, il avait à son service des pages ornés avec une royale magnificence. Il allait et venait en toute liberté, s'arrêtant dans les rues ou sur les places publiques pour jouer, d'un instrument qu'il portait, quelque mélodie qui lui plaisait, et alors la foule se prosternait de-

vant lui comme devant le Dieu créateur de qui tous les êtres tiennent la vie. Il menait cette existence de faste et d'enivrement jusqu'à ce qu'on ne fût plus qu'à un mois du jour fatal. A ce moment, on lui amenait quatre vierges d'une rare beauté qui, une fois à lui, n'étaient plus désignées que par les noms des quatre principales déesses. Il passait ainsi son dernier mois dans le plaisir, menant avec lui ses célestes épouses dans de somptueux banquets chez les premiers personnages de l'état, qui se disputaient l'honneur de l'avoir et de lui rendre les hommages dus au dieu lui-même.

Cependant le jour du sacrifice arrivait; l'appareil des délices s'évanouissait subitement autour de lui. Il disait adieu à ses belles compagnes, et une des barques d'apparat de l'empereur le conduisait sur la rive du lac, à une lieue de la ville, au pied de la pyramide consacrée au dieu. La population de la capitale et des environs était rangée tout autour. Il gravissait lentement en tournant, selon l'usage, les cinq étages du teocalli, et faisait des stations à chacune desquelles il se dépouillait de quelqu'un de ses brillans insignes, jetait quelques-unes des fleurs dont sa personne était ornée, ou brisait l'un des instrumens sur lesquels il avait fait entendre ses accords. Au sommet de la pyramide, il était reçu par six prêtres, tous, un excepté, vêtus de noir, avec leurs longs cheveux épars. Le sacrifice était consommé, et le cœur de la victime, présenté d'abord au soleil, était mis aux pieds de la statue du dieu. Puis, les prêtres s'adressant à la foule, tiraient de ce mythe ensanglanté de solennels enseignemens, disant que telle était l'image de la destinée de l'homme, auquel tout semble sourire au début de la vie, et qui souvent termine sa carrière dans le deuil ou par un désastre, et avertissant que la prospérité la plus éclatante touche à la plus sombre adversité.

IX. — DES PRÊTRES DE CES PEUPLES.

Après ces détails sur les sacrifices humains, on comprendra mieux la position des prêtres dans la société mexicaine, de quel crédit et de quelle autorité ils jouissaient. Lorsque les dieux réclament de pareils honneurs, on conçoit combien leurs ministres, organes de leurs volontés et intermédiaires entre le ciel et la terre, doivent être craints et obéis.

Le clergé mexicain formait dans l'état un ordre nombreux, riche, puissant, nombreux à ce degré, que le grand temple de Mexico, qui réunissait, il est vrai, le culte de plusieurs dieux, et où Cortez trouva

quarante sanctuaires, comptait cinq mille prêtres. A chaque temple était attachée une certaine quantité de terres pour la subsistance des prêtres et pour le maintien du culte où l'on déployait beaucoup de pompe. Ils faisaient exploiter leurs terres par des tenanciers qu'ils traitaient avec la même libéralité qu'on voyait en France et en Espagne, partout en Europe, du temps, peu éloigné encore, où les ordres monastiques étaient propriétaires. Peu à peu une grande partie du sol mexicain passa entre les mains des prêtres; la dévotion des princes, ou leur politique bien ou mal conçue, les poussait à favoriser ainsi l'agrandissement des domaines du clergé. Sous le dernier Montezuma, la richesse territoriale du corps sacerdotal était devenue immense. Les dons des fidèles ajoutaient encore à l'opulence de cet ordre par l'offrande de fruits de la terre et de productions de toute sorte. Le clergé mexicain était, cependant, sobre pour lui-même; les prêtres vivaient retirés autour des temples, priant régulièrement à plusieurs heures du jour, pratiquant souvent le jeûne, se flagellant très durement et se déchirant la peau avec des pointes d'aloès. S'ils se mêlaient au monde, c'était, non pour en partager les plaisirs, mais pour y assurer leur influence. Au sujet du célibat des prêtres, les témoignages se contredisent. Cortez dit expressément : « Les prêtres ne se marient point et n'ont aucun rapport avec les femmes. » Et, en effet, il semble que les hommes qui imposaient à la société les expiations les plus cruelles dussent subir eux-mêmes une rude loi de sacrifice. Cependant M. Prescott adopte l'opinion contraire. Ne peut-on croire qu'une partie du clergé seulement était astreinte à cette règle? C'est ce que dit Pierre de Gand, et ainsi s'expliquerait la contradiction apparente. Avec l'excédant de leurs revenus, ils faisaient des charités d'une manière qui rappelle les distributions à la porte des couvens espagnols. Néanmoins, il ne paraît pas que, comme les moines de la Péninsule, ils eussent du penchant à encourager ou même à tolérer la fainéantise. L'obligation du travail apparaît au fond de tous les préceptes de la religion aztèque.

Ils s'étaient attribué le monopole de l'éducation, et en conséquence ils prenaient dans les temples, auprès d'eux, les jeunes gens des deux sexes des classes nobles et des classes moyennes, les prêtresses élevant les jeunes filles, et les prêtres les garçons. Ils retenaient les enfans des chefs jusqu'au jour où on les mariait, comme des néophytes dévoués, et leur laissaient croître la chevelure pour ne la couper qu'alors. L'enseignement avait plusieurs degrés; mais dans ce cadre d'instruction tout avait un sens ou un but religieux. Le délassement

des filles était de tresser de leurs mains des ornemens pour les autels et les sanctuaires; les garçons entretenaient les feux sacrés, chantaient aux cérémonies comme nos enfans de chœur, avaient soin des fleurs qui ornaient les temples et des guirlandes dont étaient entourées les statues des dieux. On les initiait aux secrets de la science; on leur apprenait l'écriture et la lecture des hiéroglyphes. Dans des écoles supérieures, on leur faisait pratiquer l'astronomie et l'astrologie, et on les familiarisait avec les principes du gouvernement. La tenue des écoles était extrêmement sévère : le mensonge en était proscrit avec une rigueur particulière, et si un enfant persistait à s'y adonner, pour qu'il servît d'exemple, on lui fendait légèrement la lèvre. Dans tout ce qui touchait aux mœurs, on y déployait une grande austérité.

Après avoir pétri à leur gré l'esprit et le cœur des jeunes gens, les prêtres mexicains les plaçaient et les poussaient dans la société. C'était une garantie de plus pour leur influence dominatrice.

L'ordre sacerdotal était gouverné par deux grands-prêtres, qui étaient élus, dans le sein même du clergé, par le prince assisté des principaux chefs. Cette dignité se conférait à la capacité, quelle que fût la naissance. Après le souverain, les deux grands-prêtres avaient le pas sur tout le monde dans l'état, et rien à peu près d'important ne se faisait sans qu'ils fussent consultés.

X. — DE L'ORIGINE DE LA CIVILISATION MEXICAINE.

Nous pouvons maintenant nous poser une question :

D'où dérivait la civilisation de ces peuples? On ne peut le dire avec quelque certitude. A la fin du XIIe siècle, plusieurs peuplades de la même famille étaient venues du nord se fixer dans la belle vallée de Mexico, désignée aujourd'hui encore, par son nom antique d'Anahuac : c'étaient les Chichimèques, race barbare, et ensuite les Nahucetlaques en sept tribus distinctes, parmi lesquelles on distinguait les Acolhues ou gens de Tezcuco, les Mexicains proprement dits ou Aztèques, les gens de Tlascala, ceux de Chalco, de Xochiacilco et les Tepanèques. La mystérieuse région qui leur avait servi de point de départ était indiquée chez les Aztèques par le nom d'Aztlan. Ce devait être bien loin au nord-ouest de Mexico. Le pélerinage avait été long et périlleux, signalé par beaucoup de vicissitudes. Il avait été interrompu par plusieurs stations, l'une desquelles est probablement indiquée par les ruines nommées *Casas Grandes*, éparses sur les bords du Rio-Gila. Mais ils ne s'arrêtèrent définitivement que lors-

qu'ils eurent rencontré le signe annoncé par l'oracle, un aigle perché sur un nopal au milieu des eaux et tenant un serpent à son bec (1). A cette place ils fondèrent leur ville de Tenochtitlan, devenue depuis, sous le nom de Mexico, l'une des plus belles de l'univers. On assure que dans les environs de la baie de Nootka, qui est, comme on sait, sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord, et dans tout l'espace compris entre les 50e et 60e degrés de latitude, on trouve des tribus dont l'idiome en plusieurs dialectes a de remarquables rapports avec la langue mexicaine. Les peuplades apparues sur le plateau mexicain vers la fin du XIIe siècle y avaient trouvé des nations possédant les attributs de la civilisation. C'étaient les héritiers, mais non la descendance directe des Toltèques, peuple avancé dans les arts et les sciences, à l'humeur douce, aux habitudes laborieuses, qui s'était présenté, venant du nord pareillement, sur le plateau d'Anahuac, l'an 648 de notre ère; mais, quatre siècles après, en 1051, après avoir été amoindris par la peste et la disette, les Toltèques avaient émigré pour se porter plus au midi, où l'on peut croire qu'ils fondèrent dans l'Amérique centrale et dans le Yucatan les villes dont on retrouve aujourd'hui avec étonnement, à Mitla, à Uxmal, à Palenque, par exemple, les ruines majestueuses, échappées à l'action du temps et à celle de la végétation tropicale, destructrice puissance. Les Toltèques avaient érigé de vastes monumens. C'est à eux qu'on doit le groupe des pyramides de Saint-Jean de Teotihuacan (2), qui sont en argile avec un revêtement en pierre, en cela semblables à celles de Sackarah dans la Haute-Égypte, partagées de même par des terrasses en plusieurs étages, et qui, comme toutes les pyramides d'Égypte, y compris les célèbres monumens en belle pierre, situés dans la plaine de Giseh, aux portes du Caire, sont orientées vers les quatre points cardinaux (3). Ils furent aussi les architectes de la vaste pyramide de Cholula, qui servait de support au sanctuaire du dieu des airs Quetzalcoalt, au sommet de laquelle aujourd'hui le voyageur aperçoit une chapelle entourée d'arbres et desservie par un moine indien (4).

(1) Ce sont aujourd'hui les armes nationales du Mexique indépendant.

(2) La principale de ces pyramides, celle qui est dédiée au soleil, a aujourd'hui encore une hauteur de 55 mètres avec une base de 208 mètres de côté. La grande pyramide de Cheops, à Giseh, a 234 mètres de base et 146 mètres d'élévation.

(3) Quelques personnes cependant ont attribué les pyramides de Saint-Jean de Teotihuacan à un peuple plus ancien, les Olmèques.

(4) La pyramide de Cholula n'est pas plus élevée que celle du soleil à Saint-Jean de Teotihuacan, elle est exactement de la même hauteur; mais le côté de sa

Selon toute apparence, il convient de rapporter aux Toltèques la plupart des arts utiles et des connaissances qui distinguaient les Aztèques eux-mêmes.

On peut penser que l'Asie, mère commune de toutes les civilisations de l'ancien-monde, avait contribué pour une part à fournir les élémens de la sociabilité mexicaine, ou du moins apporté un contingent aux idées religieuses et aux sciences des nations d'Anahuac. Des traditions, qui, par plusieurs côtés, ainsi qu'on l'a vu, se rapprochent de nos croyances bibliques, sembleraient leur être arrivées par là. Le fait est que la communication de l'Asie à l'Amérique, par le nord-ouest de celle-ci, est très facile. Le détroit de Behring, qui sépare les deux continens vers le 66° de latitude, n'a que *cent kilomètres* de large, et encore au milieu du canal trouve-t-on quelques îles qui peuvent servir de station intermédiaire (1). Sans remonter tout-à-fait à ces latitudes septentrionales, où l'Asie n'a jamais offert que des régions glacées et des tribus barbares, il est aisé de passer en canot, du Kamtchatka ou même du Japon par les îles Kouriles, aux rivages américains, en allant d'île en île dans l'archipel allongé des Aleütiennes, de manière à ne jamais rester plus de quarante-huit heures d'une fois sur l'Océan. On peut encore remarquer qu'une chaîne d'îles d'une immense longueur s'étend, sans interruption considérable, des parages de la Chine, sinon de beaucoup plus loin, à l'Amérique, car si les Aleütiennes se développent du Kamtchatka au nouveau continent, de la Chine au Kamtchatka on trouve premièrement Formose, puis le chapelet des îles Lieou-Kieou, le groupe plus massif du Japon, et enfin les Kouriles. Alors que le céleste empire, ayant plus de sève qu'aujourd'hui, éprouvait le besoin de s'épandre, tandis qu'actuellement toute sa prétention serait de se refermer sur lui-même, l'esprit de commerce et la propagande religieuse ont poussé les hommes à suivre cette immense chaussée de plus de 5,000 kilomètres de long, tantôt sous-marine, tantôt appa-

base est presque double de celui de la pyramide de Cheops, exactement de 440 mètres. Elle est orientée tout comme les autres, et partagée en étages, comme celles de Saint-Jean de Teotihuacan et de Sackarah, par des terrasses successives, régnant chacune sur tout le pourtour. De même que celles de Sackarah, elle est en briques cuites au soleil.

(1) Quelquefois, selon M. de Humboldt, les Tchouktches d'Asie, malgré leur haine invétérée contre les Esquimaux du golfe de Kotzebue, passent par là aux côtes américaines. Ainsi, ces sauvages auront été les premiers de l'ancien continent, selon toute apparence, à visiter le nouveau; mais ils y allèrent sans rien voir, rien apprendre, ni rien rapporter, et ils ne purent s'y étendre au loin, car rien ne les y engageait.

raissant au-dessus de la surface des eaux, en archipels allongés, qui relie les plus belles régions de l'Asie au Nouveau-Monde. Deux cents ans avant notre ère, les annales chinoises mentionnent l'expédition mystique de Thsin-Chi-Houang-Ti, qui parcourut ces mers orientales « pour chercher un remède qui procure l'immortalité de l'ame. » Ces nations commerçantes, alors voyageuses, possédaient très anciennement la boussole pour se guider. On serait donc fondé à présumer, sauf vérification historique et archéologique, qu'elles ont découvert le nouveau continent. Pour des peuples civilisés et puissans, qu'était-ce en effet que le voyage d'Amérique, en comparaison des pérégrinations que des sauvages ont pu accomplir dans le même grand Océan, sur des distances de plus de 2,000 kilomètres, de Taïti, par exemple, à la Nouvelle-Zélande, ainsi que c'est bien constaté par l'analogie des idiomes et des coutumes?

Les rapports anatomiques entre les Asiatiques de l'Orient le plus reculé et les indigènes de l'Amérique sont si nombreux, que M. de Humboldt a pu s'expliquer en ces termes : « On ne peut se refuser d'admettre que l'espèce humaine n'offre pas de races plus voisines que le sont celles des Américains, des Mongols, des Mantchoux et des Malais. » Cependant cet argument est loin de suffire à établir que les habitans de l'Amérique soient venus de l'Asie. La science ne contredit point la tradition biblique de l'unité de l'espèce humaine, et du moment que l'on croit à cette unité, il est tout simple d'admettre que la proximité des lieux, proximité extrême ici, on vient de le voir, entraîne celle des conformations, comme elle a causé celle des plantes qu'offrent les deux continens tant qu'ils s'avoisinent, soit par le Groënland, soit par le Kamtchatka; mais on reconnaît dans les notions scientifiques des Mexicains quelques points de conformité avec la science asiatique, qui forcent d'admettre certain contact entre les hommes des deux continens. J'en citerai un exemple, le plus frappant de tous :

Les Aztèques distinguaient les jours successifs dans leur calendrier par des signes représentant certains animaux. Les peuples d'origine mongole désignent de même par des figures d'animaux les douze signes du zodiaque. Sur les douze bêtes adoptées par les Orientaux, quatre existent au Mexique (1); on les retrouve dans le calendrier mexicain. Trois autres qu'offre l'Asie manquaient à l'Anahuac, mais y avaient des analogues assez voisins (2); c'est par ces analogues que les

(1) Le lièvre, le serpent, le singe, le chien.

(2) Chez les Mongols, ce sont : le léopard, le crocodile, la poule, remplacés sur

avaient remplacés les Mexicains. Les cinq autres signes mongols (1) n'ayant ni semblables ni analogues au Mexique, on y avait substitué des animaux tout différens. Et il ne faut pas perdre de vue que si les signes mongols servaient de préférence à indiquer les années successives des séries composant leurs cycles, on les faisait servir aussi à représenter et les mois et les jours et même les heures. Enfin, les signes du calendrier aztèque, de même que ceux des Mongols, avaient un usage astrologique, et c'est peut-être par là que la communauté était venue.

Le calendrier lunaire des Indous, formé de signes plus arbitraires encore, offre une correspondance curieuse avec le calendrier des Aztèques. Pour se refuser à accueillir ces preuves d'une communication d'un continent à l'autre, il faudrait nourrir un respect bien profond pour *sa majesté le hasard*, ainsi que disait un monarque philosophe.

Le Nouveau-Monde n'était donc pas sans avoir eu quelques rapports avec les hommes civilisés de l'Asie, et quelques-uns des élémens de la civilisation mexicaine en conservaient la trace manifeste; mais il serait plus que téméraire de considérer la civilisation mexicaine comme une branche sortie du tronc asiatique. En Europe, nous portons sur nos institutions et nos personnes la preuve d'une filiation grecque et romaine. A défaut de la philologie, de la technologie, et de l'étude des religions et des mœurs, l'histoire seule nous interdirait le doute sur ce point. Nous dérivons des Romains et des Grecs par voie de colonisation ou de conquête, et avec un peu d'effort on trouve directement chez nous, abstraction faite des monumens de l'histoire, les signes certains d'une origine plus ancienne encore. Entre l'Asie et le Mexique point de liens semblables. Dans la civilisation, la descendance se reconnaît à de frappantes similitudes dans la vie usuelle, et les Mexicains n'avaient de l'Asie ni ses animaux utiles, le cheval, le bœuf, le mouton, le chameau, ni ses grains alimentaires. L'Asie vit de riz; ils se nourrissaient de maïs. Les Mexicains ignoraient le fer, qui était connu en Asie quinze siècles avant l'ère chrétienne. Leur écriture et leur numération ne ressemblaient point à celles des Asiatiques; on n'a découvert rien de commun entre leur langue et celles de l'Asie. Or, si le Mexique avait été colonisé par des Asiatiques, par tous ces côtés il en eût gardé la marque. Les Chinois et les Japonais ont des

le calendrier mexicain par l'*ocelotl* (quadrupède féroce, semblable au jaguar, mais plus petit), le lézard, l'aigle.

(1) La souris, le bœuf, le cheval, le mouton, le porc.

annales régulièrement tenues, et, malgré de Guignes, rien n'y annonce la découverte d'un continent, rien n'y indique des échanges avec l'Amérique. De même aucun souvenir de la Chine et de l'Inde ne subsistait au Mexique. Ainsi les Mexicains n'étaient, par rapport à l'Asie, ni des enfans, ni des colons ou des initiés. Les communications entre l'Anahuac et le revers oriental de l'ancien continent se réduisaient au contact de quelques Asiatiques isolés, égarés de leur chemin, desquels les Mexicains avaient tiré quelques notions de science et d'astrologie et quelques traditions cosmogoniques, et qui n'étaient pas retournés chez eux. On peut croire enfin que ce que les Aztèques avaient des grands peuples de l'Asie, ils ne l'avaient reçu que par intermédiaire et déjà dénaturé.

Considérées isolément, les traditions donneraient même à croire que ce serait plutôt du revers de l'ancien continent qui est opposé à la Chine, de l'Europe en un mot, que serait venue la civilisation mexicaine, et, disons-le, la civilisation américaine en général. Chez les peuples régulièrement constitués que les Espagnols ont rencontrés dans le Nouveau-Monde, sur les trois plateaux du Mexique, de Cundinamarca et du Pérou, la tradition représente les initiateurs comme arrivant en effet de l'orient, et non pas de l'occident. Au Mexique Quetzalcoatl, dans le pays de Cundinamarca Bochica, et au Pérou Manco-Capac, viennent de par-delà les monts ou même d'au-delà des mers, du côté où le soleil se lève, et les descriptions qu'on donne de leurs personnes se rapportent à notre race caucasienne mieux qu'à toute autre.

Mais le plus sûr est de considérer la civilisation mexicaine comme autochtone. Les races rouges avaient trouvé chez elles-mêmes les principaux matériaux de leur édifice religieux, social et politique. Des êtres supérieurs les avaient tirés du fond de leur génie, ou les avaient reçus par l'effet d'une de ces illuminations révélatrices auxquelles il faut recourir comme à la cause suprême lorsqu'on essaie de remonter à l'origine des sociétés. Que si, parmi les analogies qu'on a invoquées en faveur des divers systèmes d'après lesquels la civilisation du Mexique procéderait d'une de celles de l'ancien monde, il est des traits de ressemblance remarquables et séduisans, tels que les pyramides colossales et orientées, quelques autres caractères de l'architecture, et l'emploi de signes hiéroglyphiques, il convient de se demander s'il ne serait pas juste de les attribuer simplement à ce que l'homme est semblable à lui-même dans ses ouvrages comme en sa personne, et si, au contraire, il ne serait pas bien surprenant que les

premiers siècles des empires, dans des climats analogues, quelque séparés qu'ils puissent être par la distance, n'offrissent pas spontanément quelques similitudes (1).

Pour montrer combien il est facile de s'abuser en tirant des conséquences de certains rapprochemens entre la civilisation antécolombienne de l'Amérique et celle de l'ancien continent, M. Prescott fait remarquer que, dans la cérémonie funèbre des Aztèques, on retrouve des ressemblances à la fois avec les usages des peuples catholiques, avec ceux des musulmans, des Tartares, et de l'antiquité tant romaine que grecque. Faut-il en conclure que c'est à chacune de ces origines qu'on doit faire remonter la civilisation aztèque? N'est-il pas plus simple de croire qu'elle ne dérive d'aucune d'elles et qu'elle est autochtone, sauf à admettre pourtant qu'elle a eu des relations accidentelles avec l'un ou l'autre des revers de l'ancien continent, avec tous les deux peut-être?

Mais par quels évènemens la civilisation européenne est-elle venue se greffer sur celle d'Anahuac? Quel a été le caractère de la conquête de Cortez? Quels en ont été les incidens? C'est ce que nous essaierons de dire dans un prochain article.

MICHEL CHEVALIER.

(1) Parmi ces systèmes, on doit citer celui de lord Kingsborough, qui veut faire descendre directement la civilisation mexicaine du peuple juif. En faveur de cette opinion, il est possible, en effet, de réunir des conjectures; mais on n'a rien trouvé de ce qui pourrait composer les élémens d'une certitude, rien qui puisse équivaloir aux preuves d'une communication avec l'Asie la plus orientale. Ce système, s'il ne fait pas de prosélytes, aura du moins produit un admirable monument historique. C'est le fac-simile de tout ce qui a été conservé des manuscrits aztèques et divers dessins sur les antiquités de l'Amérique centrale, avec le texte de l'*Histoire universelle de la Nouvelle-Espagne*, par le franciscain Sahagun, qui avait séjourné fort long-temps au Mexique, à partir de l'an 1529. Lord Kingsborough a déployé dans cette publication le luxe dont l'aristocratie britannique se plaît à fournir d'éclatans exemples.

LE CHRISTIANISME

ET

LA PHILOSOPHIE.

INTRODUCTION PHILOSOPHIQUE A L'ÉTUDE DU CHRISTIANISME,

PAR M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.[1]

La question si haute et si grave de l'éducation publique, tant agitée depuis quelques années et qui semble aujourd'hui plus loin que jamais d'être résolue, l'attitude que le clergé de France a prise dans ce débat orageux, les prétentions extraordinaires élevées par le corps entier de l'épiscopat, ont fait renaître avec éclat deux problèmes qui occupent et passionnent en ce moment tous les esprits. L'un de ces problèmes est essentiellement politique, c'est celui des rapports de l'église avec l'état; l'autre a un caractère plus général et une importance peut-être plus relevée, c'est le grand et éternel problème des rapports de la religion et de la philosophie. M. l'archevêque de Paris,

(1) Chez Le Clère, rue Cassette, 29.

qui, en 1843, dans un écrit justement remarqué (1), s'était prononcé sur la question de la liberté d'enseignement, vient de s'expliquer aussi sur les deux autres problèmes que la force des choses a suscités. Outre son *Introduction philosophique à l'étude du christianisme*, M. l'archevêque nous donne sur les *Opinions controversées entre les ultramontains et les gallicans* une brochure qui n'est, dit-on, que le prélude d'un plus considérable ouvrage. Il faut féliciter le public et louer M. l'archevêque de Paris de cette remarquable activité. Dans la haute position qu'occupe ce prélat, une grande part d'initiative lui appartient naturellement, et on doit ajouter que personne ne la peut exercer d'une manière plus salutaire. M. l'archevêque de Paris est un théologien de mérite, un savant jurisconsulte, un esprit politique et modéré, très exercé aux affaires, connaissant bien et sachant accepter l'esprit de son temps. A tous ces titres, l'intervention du digne prélat dans les questions politiques et religieuses qui nous divisent ne peut qu'en éclairer et en faciliter l'heureuse solution.

Nous n'avons nullement dessein de toucher au problème épineux et compliqué des vrais rapports de la puissance temporelle avec l'église. On sait qu'un magistrat éminent qui a traité cette matière avec autorité vient d'être l'objet d'une censure dont l'opinion s'est vivement émue, et qui a rendu nécessaire l'action de l'état. M. Dupin saura, au besoin, maintenir, de sa plume et de sa parole, les vrais principes d'un gallicanisme éclairé, et continuer avec fermeté cette tradition de liberté et de sagesse des Pithou, des Daguesseau, des Portalis, et de tous ces illustres parlementaires dont il fait revivre sous nos yeux l'éloquence et l'érudition.

Un peu moins incompétens peut-être pour aborder l'autre problème, celui des rapports du christianisme et de la philosophie, nous ne pouvons songer ici à l'embrasser dans sa vaste étendue; nous ferons du moins connaître les vues de M. l'archevêque de Paris, auxquelles il sera quelquefois nécessaire de mêler les nôtres. Plus d'un faux préjugé ferme la porte aux idées saines; plus d'une illusion dangereuse tourmente les imaginations; plus d'une passion offusque et trouble les jeunes ames. Calmer ces passions, dissiper ces illusions, déraciner ces faux préjugés, tel sera le but, nous voudrions pouvoir dire le résultat de la discussion où nous allons entrer.

Mais avant d'entamer aucune controverse, hâtons-nous de rendre hommage au caractère général du livre de M. l'archevêque de Paris.

(1) *Observations sur la controverse relative à la liberté d'enseignement.*

C'est l'ouvrage d'un esprit éclairé, d'un homme de bien, d'un véritable pasteur des ames. Nous n'avons point affaire ici à un pamphlet où la passion et l'imagination viennent au secours de la raison absente ou égarée. M. l'archevêque de Paris sait d'où il part et où il va; c'est un homme sérieux qui s'adresse à de sérieux lecteurs et qui s'efforce de les convaincre avec les seules ressources d'une haute et calme raison. Par la gravité du style, par l'excellent ton de la discussion, par la sagesse et la modération des pensées et des sentimens, ce livre rappelle les meilleurs modèles; un La Luserne, un Bausset, un Frayssinous, ne le désavoueraient pas.

On se souvient que M. l'archevêque de Paris éleva le premier la voix en 1843 pour blâmer avec force les indignes attaques qui venaient de partir du sein de la fraction brouillonne et remuante du clergé. Pourquoi ce noble exemple a-t-il rencontré si peu d'imitateurs? Pourquoi le prélat conciliateur qui l'avait donné n'y est-il pas lui-même inviolablement resté fidèle? Triste preuve de la force d'entraînement qu'exercent les partis! On s'est fait un point d'honneur dans le clergé de ne point désavouer une agression dont on reconnaissait tout bas l'injustice, l'excès et la témérité. Peu s'en faut que les évêques qui ont eu le courage de résister au torrent n'aient été accusés de trahir leur parti et de déserter pendant la bataille. Qu'est-il arrivé? Les téméraires ont entraîné les sages : la voix de la raison a été étouffée sous les clameurs de la colère et de la haine. Le clergé tout entier s'est laissé mener à la suite de quelques emportés, et l'on a vu M. l'archevêque de Paris lui-même donner des gages à la violence et accepter par faiblesse une solidarité qu'il avait d'abord courageusement repoussée. Félicitons hautement M. l'archevêque de Paris de revenir aujourd'hui à des sentimens de modération si dignes de ses lumières, si conformes à son caractère personnel et à toute sa carrière, si convenables à son éminente position. La force véritable et le véritable honneur d'une ame élevée au sein d'un grand parti, ce n'est pas de suivre tous ses mouvemens, mais de les régler; ce n'est pas d'obéir à des entraînemens d'un jour, mais de rester religieusement fidèle à des intérêts durables, et de savoir, en certains momens décisifs, préférer le salut de son parti à sa faveur.

I.

Ce qui frappe tout d'abord en ouvrant le livre de M. l'archevêque de Paris, c'est une concession d'une importance immense. M. l'arche-

vêque n'hésite point à déclarer (1) que la raison humaine est capable par sa propre vertu, sans aucun secours extraordinaire, sans autre appui qu'elle-même et son union naturelle et permanente avec l'éternelle raison, de découvrir et de démontrer toutes les vérités essentielles sur lesquelles repose la vie morale et religieuse du genre humain. Une ame libre et spirituelle, faite à l'image de Dieu, capable de concevoir l'ordre et d'y conformer volontairement sa destinée, une vie future où l'ame recevra le prix de ses œuvres des mains d'un Dieu parfait, législateur du monde moral, providence invisible et toute-puissante qui conduit et conserve tous les êtres, mais qui aime d'un amour plus profond et soutient d'une action plus pénétrante la créature faible et sublime qui réfléchit ses attributs les plus excellens; Dieu terrible et bon, infaillible et juste, source et fin de tout amour, de toute perfection, de tout progrès, voilà les grandes vérités que la raison humaine trouve dans son propre fonds et qu'elle est capable d'enseigner aux hommes. On aperçoit d'un coup d'œil la portée de cette déclaration. Elle sépare complètement M. l'archevêque de Paris de toute cette école ultramontaine qui se rallie aux noms de Joseph de Maistre et de Bonald, et soutient depuis quarante années l'absolue impuissance de la philosophie et de la raison.

Qu'on ne vienne donc plus nous dire au nom de l'orthodoxie chrétienne que toute libre philosophie aboutit nécessairement au scepticisme; qu'enfermée dans les bornes étroites d'un monde fini, la raison humaine est incapable de s'élever jusqu'à cet être des êtres dont l'infinité la surpasse; qu'emportée au flot du temps, et traînant partout avec soi les conditions d'une individualité misérable, elle ne saurait ni poser, ni maintenir l'immuable et universelle loi du devoir. Ce ne sont là que déclamations vaines dont il faut laisser au scepticisme la responsabilité et les périls. Qu'on ne dise pas surtout que le développement indépendant de la raison favorise le panthéisme, puisqu'il n'y a rien de plus naturel pour la raison que de concevoir la providence de Dieu et la responsabilité des êtres libres. Panthéisme, fatalisme, scepticisme, aberrations passagères de quelques philosophes contre lesquels proteste la raison qui redresse tous les faux systèmes et ramène sans cesse les intelligences égarées à ses inviolables lois. Cette raison, gardienne vigilante de toutes les grandes vérités morales et religieuses, M. l'archevêque de Paris, sur les traces de saint Paul, la proclame aussi pure, aussi sainte, aussi infaillible que la révélation elle-même :

(1) *Introduction philosophique*, pages 15, 17 et suivantes de la seconde édition.

« La raison et la révélation, dit-il (1), sont deux émanations *du même Père des lumières, duquel émane tout don parfait;* deux paroles prononcées par le même *Dieu de vérité qui ne peut ni mentir, ni se démentir.* » Nous recueillons avec une satisfaction sincère ces solennelles déclarations. Cependant il nous est impossible d'oublier entièrement que M. l'archevêque de Paris n'a pas toujours tenu le même langage; il y a un an, à pareille époque, il adressait aux fidèles une instruction pastorale où la raison humaine était dénoncée comme radicalement stérile en matière de dogmes fondamentaux (2). En 1843, dans un écrit sur la liberté d'enseignement, M. l'archevêque ne se montrait pas moins sévère pour la raison; elle était à ses yeux frappée d'un caractère de variabilité et d'individualité qui la rendait incapable de fonder une loi morale. C'est là une doctrine bien connue, à laquelle reste attaché le grand nom de Pascal, que M. Lamennais a ressuscitée, il y a vingt-cinq ans, avec un éclat extraordinaire, et qui, plus ou moins tempérée par l'inconséquence ou adoucie par une honorable docilité, survit dans M. Bautain, M. Lacordaire, M. Gerbet, et domine souvent à son insu presque tout le clergé de France. M. l'archevêque de Paris, qui penchait ouvertement de ce côté dans ces dernières années, revient-il une fois pour toutes à la grande école du gallicanisme, à celle des plus beaux génies qui aient honoré l'église, Bossuet, Malebranche, Fénelon, et des plus sages esprits qui l'aient gouvernée, les Bérulle, les Gerdil, les La Luzerne, les Frayssinous, les Eymery? Ou bien faudrait-il supposer que le nouveau clergé a deux théories à son service, l'une qu'il tient en réserve pour les jours où la philosophie est humiliée, l'autre pour ceux où elle se relève dans l'estime publique? Il serait pénible de le croire, et toutefois on se souvient encore que dans des circonstances récentes où la philosophie était attaquée avec le dernier acharnement, où son plus illustre interprète était sous le poids de mille calomnies, M. l'archevêque de Paris crut le moment bien convenable pour adresser à la chambre des pairs une brochure violente qui avait pour but avoué de représenter la philosophie comme une école de panthéisme et de scepticisme (3). Aujour-

(1) *Introduction philosophique*, p. 17.

(2) *Instruction pastorale sur l'union nécessaire des dogmes et de la morale*, p. 17.

(3) Dans cette même brochure, M. l'archevêque de Paris élevait une présomption de matérialisme et d'athéisme contre un des professeurs de la Faculté des Lettres, à l'aide d'une phrase étrangement mutilée et détournée de son véritable sens. M. Garnier a, du reste, répondu de la manière la plus catégorique à cette inexplicable accusation.

d'hui, M. l'archevêque, qui combat encore et avec raison ces deux faux systèmes, à qui emprunte-t-il des armes? A ce même philosophe qu'il voulait accabler l'an dernier, et qu'il cite aujourd'hui avec complaisance.

Nous ne relèverions pas ces tristes contradictions, si le dernier livre de M. l'archevêque de Paris ne portait aucune trace de l'influence qu'a exercée sur cet esprit naturellement modéré et conciliateur l'esprit nouveau d'intolérance et d'exclusion qui anime le clergé depuis trente années. Nous venons d'entendre M. l'archevêque de Paris rendre un solennel hommage à la puissance de la raison; tout à coup, par le plus étrange des retours, il lui refuse absolument toute vertu propre, toute initiative réelle en matière morale et religieuse.

Il y a ici une sorte d'évolution stratégique qui vaut la peine d'être remarquée. Dans le corps de son ouvrage, M. l'archevêque de Paris reconnaît avec l'ancienne église de France une religion naturelle, indépendante de toute révélation, commune à Platon et à saint Augustin, à Socrate et à Bossuet; mais comme s'il craignait de donner à la philosophie un trop grand sujet de triomphe ou de paraître suspect de rationalisme à nos modernes ultramontains, M. l'archevêque a soin de placer à la fin de son livre la note que voici : « Si nous avions à discuter l'origine de cette religion naturelle, nous n'aurions pas de peine à prouver qu'elle a été primitivement révélée. Nous l'appelons naturelle, non parce que la raison a pu la découvrir, mais parce qu'une fois connue, la raison suffit pour la comprendre et le raisonnement pour la démontrer (1). » Cette note, discrètement placée dans le coin le plus obscur de l'ouvrage, ne cache rien moins qu'une théorie tout entière sur l'origine de ces grandes vérités morales et religieuses qui forment la foi naturelle du genre humain. C'est la théorie célèbre de Bonald et de Joseph de Maistre qui explique nos idées par une parole divine communiquée au premier homme et transmise par la tradition. Ainsi la raison humaine séparée de la tradition, réduite à ses seules forces, est capable tout au plus de nous guider dans la satisfaction des instincts les plus grossiers de notre nature. Toute idée du devoir et du droit, toute notion de Dieu et de sa providence, lui sont étrangères.

Est-on embarrassé de cette théorie? paraît-il extraordinaire qu'Anaxagore ait emprunté à la tradition l'idée d'une intelligence ordonnatrice inconnue à Thalès et à Anaximène, que Socrate ait reçu de sa mère Phénarète la foi en un Dieu unique et spirituel, ou qu'il ait

(1) *Introduction philosophique*, p. 256-257.

recueilli cette haute notion au sein d'un peuple qui lui fit boire la ciguë, pour crime d'impiété envers les dieux; que Platon ait écrit la *République* et le *Banquet*, sous la dictée des traditions populaires? M. l'archevêque de Paris a une autre théorie toute prête; il nous assure que ces grandes découvertes de la philosophie ancienne sont tout simplement un emprunt fait aux saintes Écritures. Faut-il mettre Socrate en communication avec les Juifs? faut-il faire lire la Genèse à Pythagore? M. de Maistre n'hésitait pas, M. l'archevêque de Paris n'a guère moins de courage. Il irait jusqu'à mettre en relation Platon et le prophète Daniel, plutôt que d'accorder à la raison humaine le droit de s'élever à Dieu par la force naturelle qui est en elle. Voilà donc deux doctrines bien distinctes; or, il faut choisir entre M. de Bonald et Bossuet, entre saint Thomas et M. l'abbé Bautain. Il faut que M. l'archevêque de Paris, qui enseigne alternativement les deux théories contraires, nous dise quelle est celle des deux à laquelle il faut se fier : est-ce à l'instruction pastorale de 1844 qu'il faut donner la préférence, ou à l'introduction philosophique de 1845? et dans cette introduction elle-même, est-ce au corps de l'ouvrage ou aux notes explicatives?

Pour nous, nous croyons que M. l'archevêque de Paris est au fond un bon gallican que les circonstances extérieures ont de temps en temps un peu dévoyé. Au fond, cet esprit éclairé et plein de mesure est disposé à reconnaître dans certaines limites l'autorité morale et religieuse de la raison. Tel est du moins l'esprit dominant de son dernier livre; c'est même au point qu'en certains endroits, M. l'archevêque, chose merveilleuse, pourra paraître à plusieurs exagérer la puissance de la raison.

« Nous soutenons, dit-il, tout à la fois que la raison peut connaître la religion naturelle, et que cependant la révélation a été nécessaire, *sinon à chaque homme en particulier*, du moins aux hommes en général, et surtout aux sociétés païennes pour conserver les dogmes et la morale de cette religion primitive (1). » Ce passage semble de nature à effaroucher les oreilles pieuses, et nous voilà, nous, philosophes, presque tentés de nous plaindre qu'on nous accorde trop; car enfin la révélation chrétienne est présentée ici comme ayant le caractère d'une nécessité plutôt relative qu'absolue. A quoi sert-elle en effet? A conserver, à maintenir dans sa pureté et son intégrité la religion naturelle, rien de plus. Est-elle même absolument nécessaire dans cet

(1) *Introduction philosophique*, p. 22.

ordre-là? Non, elle l'est seulement au peuple; les esprits d'élite peuvent à la rigueur s'en passer : d'où il suit qu'à mesure que la société s'éclaire, la nécessité de la révélation se concentre dans une partie de plus en plus restreinte de la société.

On pourrait presser encore ces conséquences; mais il serait injuste d'aller plus loin avant d'avoir bien entendu M. l'archevêque de Paris et de s'être formé une idée exacte de l'ensemble de ses vues sur les rapports de la philosophie avec le christianisme.

M. l'archevêque de Paris est un esprit essentiellement positif. Sans rester étranger aux spéculations de la haute théologie, sans méconnaître le rôle que la religion peut jouer dans le mouvement des sciences, M. l'archevêque de Paris aime à l'envisager sous le point de vue pratique, à en faire comprendre l'action conservatrice et sociale. D'ailleurs, M. l'archevêque n'écrit pas pour quelques spéculatifs; il s'adresse à tous les hommes de bon sens, et il veut les ramener par le bon sens lui-même à la religion.

S'il est une condition fondamentale de vie pour les individus et les peuples, c'est l'existence d'une morale reconnue de tous, de ceux même qui en violent les prescriptions; voilà le solide principe sur lequel s'appuie M. l'archevêque de Paris. Or, point de morale sans religion. La morale la plus simple implique certains dogmes religieux. La morale, en effet, est une loi, et une loi demande un législateur et une sanction. Otez l'existence d'un Dieu juste, ôtez l'immortalité de l'ame, toute morale devient impossible ou stérile. Jusque-là nous ne pouvons qu'applaudir à la solidité des raisonnemens de M. l'archevêque. Pourvu que l'étroit lien dont il enchaîne avec raison, d'une part, la loi morale et son divin principe, de l'autre, le caractère obligatoire du devoir et la nécessité d'une sanction infaillible, n'ôte rien à l'indépendance parfaite des notions morales et au caractère intrinsèque d'obligation qu'elles imposent; pourvu, en un mot, que la loi morale, rattachée à Dieu législateur, comme les axiomes mathématiques à Dieu vérité ne dépende pas plus que ces axiomes mêmes de la volonté arbitraire d'un Dieu primitivement conçu sans règle et sans loi, nous accordons à M. l'archevêque de Paris ce que nul philosophe et nul homme de sens ne sauraient contester, c'est que les croyances morales et religieuses sont unies par une étroite solidarité, et que dans un cœur bien fait et dans un esprit juste elles ne se séparent jamais.

Ces deux points fortement établis, M. l'archevêque de Paris, tout en reconnaissant à la raison humaine une force assez grande pour s'élever aux vérités essentielles de l'ordre moral et religieux, pour

constituer en un mot une religion naturelle, soutient que cette religion est complètement insuffisante. La raison livrée à elle-même laisserait s'obscurcir et se perdre les vérités morales et religieuses; il lui faut un secours étranger, surnaturel, le secours de la révélation. M. l'archevêque appelle ici à son aide l'expérience de l'histoire; il soutient que dans l'antiquité, la philosophie, égarée par l'orgueil des faux systèmes, n'a pas su maintenir dans leur intégrité les grandes vérités nécessaires à la vie du genre humain. Dans les temps modernes, éclate à ses yeux avec la même force la profonde insuffisance de la raison; loin d'épurer et de consolider les grandes et saintes idées du juste et du divin, elle semble s'attacher à les dissoudre et à les effacer du cœur des hommes. Chaque système est un coup mortel porté à une grande vérité religieuse; l'ensemble des systèmes, c'est la ruine et le chaos de toutes ces vérités.

Après ce sombre tableau des destinées et des agitations stériles de la pensée philosophique, M. l'archevêque de Paris nous montre l'influence du christianisme sur la civilisation du genre humain. Tandis que la philosophie détruit, le christianisme organise. Ce que la philosophie sépare, parce qu'elle ne le peut embrasser, le christianisme l'unit par la foi. Cette influence bienfaisante n'est pas seulement prouvée par l'expérience, elle résulte de la nature même des dogmes chrétiens et de cette philosophie profonde mille fois supérieure à tous les systèmes, qui se cache sous la profondeur des symboles et que l'église conserve comme un inviolable dépôt contre tous les déréglemens de l'hérésie, du schisme et de l'erreur. Voilà le tissu très simple et très fort du livre de M. l'archevêque de Paris.

On ne saurait nier qu'il ne l'ait conçu avec force, suivi avec vigueur, traité avec une grande puissance de raison, de gravité et de sens. Les philosophes remarqueront le chapitre consacré à montrer l'action conservatrice exercée par les mystères du christianisme sur les dogmes fondamentaux de la religion naturelle. Cette partie de l'ouvrage est touchée avec une véritable supériorité. Le docte écrivain, qui en d'autres parties, pour se proportionner sans doute aux jeunes esprits, était quelquefois descendu aux humbles développemens d'une dissertation de collége ou de séminaire, prend ici un vol plus haut et se soutient sans jamais chanceler au faîte des spéculations de la théologie.

Les autres parties de l'ouvrage, sans se maintenir au même niveau, renferment de grandes et solides vérités; mais plus nous y attachons de prix, plus il est nécessaire de les dégager des graves erreurs qui

s'y trouvent mêlées, afin que le mérite même du livre et la juste autorité de l'auteur ne servent pas une autre cause que celle du vrai.

Cette discussion sera plus claire et aboutira plus aisément à un résultat précis, si, dès le début, nous faisons nettement connaître nos conclusions sur la doctrine générale de M. l'archevêque de Paris. Nous tombons d'accord avec lui sur deux points essentiels; le premier, c'est l'absolue insuffisance de la religion naturelle, dont la cause, du reste, est parfaitement distincte à nos yeux de celle de la philosophie. Nous lui accordons en outre que le christianisme a été nécessaire, et l'est encore, pour conserver et répandre parmi les hommes les vérités essentielles de l'ordre moral et religieux; mais nous croyons qu'il se trompe essentiellement quand il refuse à la philosophie le droit d'exercer le ministère spirituel au même titre que le christianisme : voilà le point précis de notre dissentiment. Au surplus, comme nous n'entendons pas le christianisme ni la religion naturelle de la même manière que M. l'archevêque de Paris, c'est pour nous une double nécessité d'expliquer notre adhésion sur les deux premiers points et de justifier notre dissentiment sur le troisième. Commençons par nous entendre, s'il est possible, sur la religion naturelle et son rapport avec les religions positives, notamment avec le christianisme.

II.

Le mot célèbre de Diderot : *Toutes les religions du monde ne sont que des sectes de la religion naturelle*, caractérise à merveille l'opinion qui dominait au XVIIIe siècle sur la nature et la valeur des institutions religieuses. A en croire les philosophes de cette époque, les religions n'ont pas été un instrument nécessaire et fécond, mais un obstacle pour la civilisation; elles ont corrompu la religion naturelle au lieu de la perfectionner, n'y ajoutant guère qu'un amas de superstitions et d'erreurs, ouvrage de la crédulité des faibles et de la politique des puissans. L'histoire des religions nous offre le triste spectacle des égaremens de l'humanité, toujours crédule et toujours trompée; car au fond, les religions n'ont point d'assiette solide dans la nature de l'homme : ce sont des institutions tout artificielles, sans racine profonde et sans rapport intime avec la destinée morale et religieuse du genre humain. Toutes les religions sont également fausses, sinon également malfaisantes. Moïse et Orphée, Zoroastre et Confucius, Mahomet et Jésus-Christ, sont des imposteurs ou des fous.

Voilà bien la philosophie des religions telle que le XVIIIe siècle l'a conçue. Allez de Voltaire et de David Hume à Boulanger et à Dupuis, descendez du brillant *Essai sur les mœurs*, de l'ingénieuse esquisse sur l'*Histoire naturelle des Religions* à l'indigeste compilation de l'*Origine des cultes* et à la rhétorique déclamatoire du *Christianisme dévoilé*, vous retrouverez partout les mêmes idées. Montesquieu et Rousseau font seuls peut-être exception à cette loi générale; encore ne serait-il pas difficile d'en trouver de sensibles traces dans le célèbre dialogue du philosophe et de l'inspiré, aussi bien que dans plus d'un endroit piquant des *Lettres Persanes;* mais quel progrès de ce spirituel badinage à la profondeur, à la majesté de *l'Esprit des Lois!* Dans ce livre immortel, le plus beau monument que le XVIIIe siècle nous ait laissé, l'influence éminemment bienfaisante et civilisatrice des religions, et entre toutes du christianisme, est marquée en traits pleins de force et d'éclat. Vous sentez à chaque page les germes d'une philosophie des religions qui surpasse l'horizon du XVIIIe siècle, et fait de Montesquieu presque notre contemporain.

Il est clair aujourd'hui pour tout esprit de quelque étendue que cette théorie du XVIIIe siècle sur les religions est radicalement fausse. Elle repose sur une des hypothèses les plus étranges qui jamais aient été imaginées, l'hypothèse d'une religion parfaite, placée au berceau des sociétés, et qui se serait de plus en plus obscurcie et dépravée sous l'influence des religions positives. Cette hypothèse vaut bien celle qu'imaginait Rousseau quand il peignait l'homme de la nature, primitivement innocent et heureux, mais corrompu par la civilisation, théorie fantastique et creuse qui s'est condamnée elle-même en se formulant dans ce paradoxe fameux : « L'homme qui pense est un animal dépravé. » Rousseau et Diderot ont fait comme les poètes qui chantaient l'âge d'or, lesquels, plaçant dans le passé du genre humain cette perfection qui est en effet dans ses destinées à venir, substituaient un souvenir stérile et un vain regret à de saintes et fécondes espérances.

L'hypothèse d'une religion parfaite, antérieure à la civilisation, ne soutient pas l'examen. Quels sont les dogmes de cette religion? Un Dieu spirituel, unique, intelligent, libre et bon, qui aime également tous les hommes? Or, il est clair qu'avant le christianisme les hommes ne connaissaient pas ce Dieu. Nous ne trouvons partout que des dieux nationaux et limités. Le Jéhovah du mosaïsme lui-même est un dieu local. L'idée d'un Dieu unique et universel est essentiellement chrétienne; quelques sages avant Jésus-Christ l'avaient connue et enseignée aux esprits d'élite; l'humanité ne la connaissait pas. A ce moment

même, une grande partie des hommes l'ignore. Hors des peuples chrétiens, on chercherait vainement l'idée d'un Dieu unique et universel. Au sein même du christianisme, avec quelle peine elle pénètre dans le peuple? Supprimez un instant la tradition et l'enseignement chrétiens, et vous verrez ce que deviendra parmi les hommes le dogme d'un dieu spirituel, leur père commun.

J'en dis autant pour la morale : l'idée de la fraternité humaine est une idée chrétienne. Les stoïciens, il est vrai, s'étaient élevés jusque-là, comme Platon, avant Jésus-Christ, avait atteint jusqu'au Dieu inconnu, au Dieu en esprit et en vérité de l'Évangile ; mais le christianisme seul a fait connaître à tout le genre humain le dogme de la charité universelle, et j'ose affirmer que, si les habitudes et les traditions chrétiennes pouvaient être aujourd'hui supprimées, les idées locales prévaudraient et le sentiment de la fraternité humaine s'évanouirait dans les ames.

Quoi de plus naturel pourtant, quoi de plus raisonnable que de croire à un Dieu unique qui a fait tous les hommes frères? Oui, cela est naturel et raisonnable, c'est-à-dire cela est conforme aux inspirations de la nature et de la raison; mais ces nobles instincts resteraient étouffés en nous sans une culture assidue et régulière. Cette culture, c'est la civilisation qui la donne; les deux forces que la civilisation emploie à ce grand ouvrage, ce sont la religion et la philosophie. Otez la religion et la philosophie, vous ôtez les arts et la poésie, vous ôtez même les institutions civiles et politiques, en un mot vous ôtez la civilisation; il reste sans doute les germes de tout cela, mais ces germes périssent avant d'éclore.

Pour ne parler en ce moment que des religions, il est incontestable qu'elles ont rempli et remplissent encore aujourd'hui dans le monde une action civilisatrice. Qu'est-ce qui a fait la grandeur de la race juive, si ce n'est la loi de Moïse? Où est la source de la vitalité indomptable de cette race que ni Babylone, ni la Grèce, ni Rome n'ont pu détruire, que vingt siècles de persécutions n'ont pas encore épuisée, si ce n'est dans la forte religion que Moïse recueillait au Sinaï sous la dictée de ce Jéhovah, dont la voix gronde encore comme un écho lointain dans le terrible et sombre Dieu du juif Baruch Spinoza? Quel est le monument où la civilisation juive avec sa poésie, ses institutions, son histoire, ses mœurs, est gravée en caractères durables? C'est un monument religieux, la Bible. A qui la race arabe doit-elle son réveil, sa grandeur, ses destinées merveilleuses? Au père de sa religion, à Mahomet. Qui a donné à la Grèce ses arts, sa littérature, sa

liberté, sa philosophie, sinon la religion d'Orphée? Que seraient, séparés de la religion grecque, Homère, Phidias, Sophocle? Platon lui-même en serait diminué (1).

Combien la philosophie des religions du XVIIIe siècle paraîtra plus fausse encore si nous parlons du christianisme? Quel homme sérieux conteste aujourd'hui que le christianisme ait civilisé le monde moderne? Qu'était-ce du temps de Clovis et Charlemagne que la religion naturelle? Cherchez-en les principes parmi ces races, ces hordes barbares qui se pressaient sur le sol de l'Europe? Qui est-ce qui parlait alors aux hommes d'un Dieu spirituel, juste et bon, d'une ame libre et immortelle, de charité et d'amour? Était-ce le christianisme ou cette fantastique religion de la nature rêvée par la philosophie du XVIIIe siècle?

Le XVIIIe siècle ne s'est pas connu; il a maudit le christianisme, et il en est le fils légitime. Toutes ces idées épurées sur Dieu et sa providence, ces principes d'humanité, de justice universelle, que le XVIIIe siècle a si glorieusement appliqués à la réforme de la société moderne, de qui les avait-il hérités? De deux puissances qu'il a presque également méconnues, le christianisme d'abord, et la philosophie du XVIIe siècle, la philosophie de Descartes et de Leibnitz. Si étrange que puisse paraître au premier abord ce résultat, il est certain que la religion naturelle telle que le XVIIIe siècle l'a conçue, la religion naturelle au nom de laquelle il a combattu le christianisme et les systèmes philosophiques, cette même religion naturelle est un produit du christianisme. Expliquons ce rapport curieux de filiation avec l'étendue convenable.

L'homme naît avec deux besoins, distincts à la fois et inséparables, le besoin moral et le besoin religieux. Être libre, il sent qu'il existe une loi qui doit régler sa volonté; être capable d'intelligence et d'amour, il faut un objet infini à son esprit et à son cœur. Tout être humain a donc l'instinct du bien et l'instinct de l'infini, en un mot, l'instinct du divin; c'est l'honneur de l'espèce humaine. Tout être qui peut vivre sans la foi au divin ou qui a étouffé cette foi sublime n'appartient pas à l'humanité.

L'instinct moral et religieux, l'instinct du divin, voilà ce qu'il y a de primordial dans l'homme, ce qui est antérieur et supérieur à toute religion et à toute philosophie, ce qui devient l'aliment et le fondement de toute croyance religieuse et de toute spéculation philosophique. Cela seul est commun à tous les hommes, sauvages ou civilisés, anciens ou modernes, de race caucasienne ou sémitique; cela seul constitue l'unité du genre humain.

(1) Voyez le grand ouvrage de Creuzer, si savamment refondu par M. Guigniaut.

Si l'homme se contentait de cet instinct confus, il resterait plongé dans une éternelle enfance, il manquerait sa destinée, il rendrait inutile le don le plus parfait que Dieu ait fait à la créature; la Providence y a pourvu. Il est dans la nature de l'instinct moral et religieux de se développer avec énergie. Le premier produit de ce développement, c'est ce qu'on appelle une religion. Point de peuple, point d'individu sans religion. L'athée est un être abâtardi, un produit accidentel et monstrueux de la civilisation, et l'homme dans la pureté de sa nature est, suivant la forte parole d'un ancien, un animal religieux. L'instinct du divin ne s'épuise pas dans l'enfantement des religions; il se développe sous d'autres formes. Après l'enthousiasme, la réflexion; après la foi, la curiosité, mère de la science; après la religion, la philosophie. Ici, même loi générale : point de civilisation un peu complète sans un développement de réflexion et d'analyse, sans une moisson plus ou moins riche de systèmes philosophiques.

Le fonds commun de toute religion comme de toute philosophie, c'est l'invincible besoin qui pousse l'homme à développer cet instinct de sa nature, l'instinct du divin. En ce sens, toutes les philosophies et toutes les religions sont unes; mais la nature humaine est diverse selon les temps et selon les lieux, et il y a dans la suite des générations une transmission perpétuelle de croyances et d'idées, un développement, un progrès. De là, la diversité des philosophies et des religions, diversité régulière soumise à des lois qui sont les lois mêmes de la nature humaine. Or, un jour est venu, préparé par la divine Providence, où toutes les religions du monde se sont connues, et, se trouvant diverses et opposées, ont engagé une lutte et se sont brisées, pour ainsi dire, l'une contre l'autre, pour faire place à une religion nouvelle qui a recueilli et organisé leurs débris. Ce jour, on peut le signaler par une date que le genre humain n'oubliera jamais, la naissance de Jésus-Christ.

Quel avait été le but de toutes les religions antérieures à Jésus-Christ, de la religion égyptienne, de la religion persane, des religions de la Grèce et de Rome? Évidemment ç'avait été de satisfaire l'instinct moral et religieux, de trouver les conditions de la vie morale et religieuse du genre humain. Or, c'est un fait qu'aucune religion n'avait atteint ce but; en ce sens, aucune de ces religions n'était digne de l'homme. C'est pour cela que toutes sans exception, après avoir fourni leur carrière, après avoir contribué chacune pour sa part au développement moral et religieux du genre humain, sont tombées pour ne jamais renaître; c'est pour cela que tous les efforts de la philosophie d'Athènes et d'Alexandrie, réunis à la politique des empereurs, ont

été impuissans à maintenir les religions de l'antiquité. Tous les ressorts ont été tendus; on a essayé des moyens matériels, des persécutions et des supplices; on a essayé des moyens spirituels, de la transformation du paganisme par la philosophie; on a essayé de l'abrutissement systématique des chrétiens; on a invoqué le patriotisme, la superstition, la force brutale, la tradition, tout ce qui a une puissance parmi les hommes : rien n'y a fait. Pourquoi cela? Pourquoi toutes les religions de l'antiquité portaient-elles au cœur un germe de mort inévitable? Parce qu'aucune religion avant le christianisme n'avait réussi à déterminer les conditions essentielles de la vie morale et religieuse du genre humain. Pourquoi le christianisme a-t-il remplacé toutes les religions? Parce qu'il a résolu ce problème. Le christianisme contient en effet toutes les vérités essentielles; il a hérité de toutes les religions et de tous les systèmes philosophiques; il a fondu ensemble tous ces élémens en apparence discordans, Moïse et Platon, la sagesse de Memphis et de Delphes à la sagesse d'Athènes et d'Alexandrie; il a emprunté à la Grèce sa métaphysique, au stoïcisme sa morale, à la Judée ses traditions, à l'Orient son souffle mystique, à Rome son esprit de gouvernement, et c'est ainsi qu'il est parvenu à réunir ensemble tous les élémens de la vie morale et religieuse dans un corps de doctrine incomparable. Cet enfantement merveilleux n'a pas été l'œuvre d'un jour : cinq siècles ont été nécessaires pour constituer le christianisme dans des conditions d'organisation durable. Le dogme a été fixé sous le feu des hérésies par la sagesse des conciles. L'église s'est constituée; les dogmes ont été précisés, définis, coordonnés, enfermés dans des formules indestructibles. En accomplissant cette œuvre magnifique, le christianisme a sauvé le genre humain; il a pour jamais assuré ses destinées. Le genre humain s'ignorait lui-même avant le christianisme; le christianisme lui a donné le sentiment de son unité.

Voilà pourquoi le christianisme a triomphé des religions de l'antiquité, pourquoi le christianisme est une religion qui ne ressemble à aucune autre, pourquoi le christianisme dure tandis que tout tombe autour de lui, pourquoi le christianisme est destiné à embrasser tout le genre humain, pourquoi le christianisme est la dernière des religions; voilà enfin pourquoi il a pu dire : Le ciel et la terre passeront, mais ma parole ne passera point.

Ceux qui parlent d'une religion nouvelle ne s'aperçoivent pas que le christianisme n'est pas une religion comme les autres. Le christianisme a déterminé les conditions essentielles de la vie morale et religieuse du genre humain. Il a donc résolu le problème religieux.

L'objet des philosophies n'est pas seulement de recueillir les vérités essentielles, mais de les expliquer, et en outre de découvrir sans cesse des vérités nouvelles. Aussi, le christianisme, en fermant la carrière des religions, ne ferme pas celle de l'esprit humain, que rien au monde ne peut fermer, qui est de soi sans limites et sans terme. Mais l'objet capital des religions est de recueillir, de conserver, d'enseigner les vérités essentielles. La religion chrétienne a fait cela. Elle est donc en un sens juste et profond la seule religion vraie, parce qu'elle est la seule parfaitement digne de l'homme, et, par une suite nécessaire, elle est la dernière des religions.

Le XVIIIe siècle s'est donc trompé sur la nature des religions et sur la religion chrétienne en particulier. Il a cru que les religions étaient l'ouvrage de la crédulité et de l'imposture, tandis qu'elles sont le produit naturel et régulier de l'instinct moral et religieux du genre humain. Il s'est trompé sur le christianisme, parce qu'il a cru que c'était une religion comme une autre, et qu'elle était contraire à la religion naturelle et à la raison.

C'est une erreur radicale. Ce que le XVIIIe siècle a appelé religion naturelle, c'est le fonds du christianisme et de la raison. Il y a, en effet, au XVIIIe siècle trois grandes tentatives pour codifier la religion naturelle. Cette triple entreprise se rattache aux trois principales écoles philosophiques, l'école de Kant, l'école de Rousseau, l'école de Reid. Je laisse de côté l'Encyclopédie, les matérialistes et les athées, qui, après avoir célébré la religion naturelle et la loi naturelle, aboutissent à nous dire que la morale consiste à se conserver, et la religion à croire à la nature.

Les trois écoles dont je parle professent un grand mépris pour les systèmes philosophiques, et une grande indépendance à l'égard des croyances religieuses, laquelle se concilie avec une foi sincère chez les sages de l'Écosse, s'arrête au respect chez Kant, et va chez Rousseau plus d'une fois jusqu'à l'hostilité. Or, recueillez dans la *Critique de la Raison pratique* de Kant, dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard* et dans les *Essais* de Reid, les articles fondamentaux de la religion naturelle; qu'y trouverez-vous? Ces mêmes vérités que le christianisme a pour la première fois réunies en un système parfaitement approprié au genre humain, et que la philosophie moderne, le génie des Descartes, des Malebranche, des Leibnitz, a assises sur le fond même de la raison, au-dessus de tous les systèmes théologiques et de toutes les hypothèses métaphysiques.

Examinez en effet les dogmes fondamentaux sur lesquels repose le

christianisme; on les peut réduire à trois : le dogme de la trinité, le dogme de l'incarnation, et le dogme de la rédemption. Nous n'avons point à entrer ici dans toutes les profondeurs de ces dogmes; nous n'en dirons que ce qui se rapporte strictement à notre sujet. Or, quel est le sens le plus évident de ces trois dogmes?

Le dogme de la trinité établit d'abord l'unité absolue de Dieu, sa spiritualité, son incommunicable et absolue perfection. Ce Dieu incommunicable dans le fond de son être n'est point un principe inerte et sans vie, une force abstraite non encore développée qui ne rencontrera la réalité et ne s'actualisera que dans ses œuvres. C'est un Dieu en qui s'unissent par un mélange inconcevable la perfection et la personnalité. Il se connaît, il s'aime, il vit en soi, d'une vie libre et indépendante, en dehors du temps et de l'espace. De la personnalité il n'exclut que les misères; il en contient le principe, la vie dans l'intelligence et l'amour. Unité, personnalité, indépendance de Dieu, voilà le dogme de la trinité.

Ce Dieu ne reste pas dans les muettes profondeurs de son existence éternelle. Il est amour, et l'amour lui conseille de répandre hors de soi sa perfection. Il crée, il remplit l'espace et le temps des merveilles de sa puissance. Il se réfléchit dans un être libre comme lui, doué d'intelligence et d'amour, capable de comprendre et d'adorer l'Éternel.

Cette création suprême comble l'intervalle qui sépare le fini de l'infini. Dieu se dérobe, pour ainsi dire, dans la nature, sous la fatalité de ses lois. Il se montre dans l'homme; il y habite; il s'unit à la nature humaine par un lien incompréhensible. Il se fait homme, il s'incarne.

L'homme n'était, sans cette incarnation, qu'un animal plus perfectionné, fils du temps et fait pour en être dévoré, partie de ce cercle enfin d'existences qui se produisent et se détruisent sans cesse. Par l'incarnation, il devient un être à part, un être capable d'intelligence et d'amour, capable d'immortalité. Mais cette intelligence est faible, cette volonté est sujette à faillir. L'homme connaît le mal, et le voilà séparé de son principe. Pour qu'il se rachète, pour qu'il se relève, il faut une miséricorde infinie qui donne un prix infini à son repentir. Voilà le mystère de la rédemption.

Dieu a revêtu la nature humaine. Il est mort pour tous les hommes, il les veut sauver tous, parce que tous les hommes sont frères, membres de Dieu, soumis à une même loi de justice et d'amour. De là cette morale sublime qui a dépassé tout ce que la sagesse antique avait conçu de plus pur, et a réglé pour jamais les rapports et les af-

fections de l'homme. L'amour de soi-même, à titre d'image de Dieu, l'amour de nos semblables à titre de membres du Christ, toutes ces affections, dirigées vers l'amour général de Dieu, voilà le code éternel de la morale fondé sur le code éternel de la religion.

Nous n'ignorons pas les mille objections qu'on peut élever ici, et nous ne pouvons les discuter en ce moment. Qu'il nous suffise de dire que nous n'avons pas prononcé une parole qui ne soit conforme au texte le plus exact de la plus sévère orthodoxie, et tout ensemble à la raison la plus éclairée et la plus libre.

Voilà cette religion naturelle que Rousseau développe si éloquemment dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, dont Kant enchaîne les principes avec une vigueur supérieure dans sa *Critique de la Raison pratique*, que l'école écossaise, sous une forme moins sévère et moins éloquente, mais avec une force de bon sens et une droiture de conviction admirables a promulguée à son tour au XVIIIe siècle. On a cru qu'en écrivant l'évangile de la religion naturelle, Rousseau avait détruit le christianisme. Non, il en était un interprète, il le transformait en philosophie.

III.

Nous espérons avoir fait clairement comprendre comment il se rencontre que, tout en ayant d'autres vues que M. l'archevêque de Paris sur la religion naturelle et sur le christianisme, nous tombions cependant pleinement d'accord avec lui sur deux conclusions essentielles de son livre : la première, que la religion naturelle est absolument insuffisante pour le genre humain ; la seconde, que le christianisme a été, depuis dix-huit siècles, et est encore nécessaire pour maintenir et pour répandre parmi les hommes les vérités morales et religieuses. Peut-être entrevoit-on déjà que les mêmes raisons qui nous font donner les mains à ces deux thèses de M. l'archevêque nous interdisent de lui accorder la troisième, qui est pourtant celle à laquelle il tient le plus, savoir, que la philosophie est de sa nature impuissante en matière de morale et de religion.

M. l'archevêque de Paris s'efforce d'abord d'établir que la philosophie n'a pu sauver les dogmes de la religion naturelle au sein des nations païennes. Allons droit à l'erreur capitale sur laquelle est assise toute cette prétendue démonstration. M. l'archevêque de Paris se forme une sorte d'idéal de religion naturelle, et le confrontant tour à tour avec les divers systèmes de philosophie de l'anti-

quité, le platonisme, le stoïcisme, l'éclectisme d'Alexandrie, il ne voit partout que des images défigurées du modèle qu'il a pris soin de nous présenter. Or, comment M. l'archevêque de Paris a-t-il composé ce parfait modèle? En recueillant au sein du christianisme et de la philosophie moderne toutes ces hautes vérités qui sont aujourd'hui tellement gravées dans nos ames, qu'elles nous paraissent toutes simples et toutes naturelles. Qui ne voit ce qu'il y a de factice dans cette démonstration? Au sein de cette longue élaboration d'idées morales et religieuses, où la philosophie ancienne a épuisé sa fécondité, et dont le christianisme a plus tard recueilli les fruits, qui pourrait s'étonner de ne rencontrer nulle part un corps de doctrine aussi homogène, aussi fortement lié, que celui de l'église? Tout grand ouvrage veut du temps. L'église elle-même n'en a-t-elle pas mis à organiser sa foi, et s'imaginerait-on qu'on enseignât au Didascalée d'Alexandrie, du temps de saint Pantène, un dogme aussi précis que celui qu'enseignent aujourd'hui les catéchistes de Notre-Dame? M. l'archevêque de Paris voudrait-il bien nous dire où était, au VIIe siècle avant l'ère chrétienne, ce qu'il lui plaît d'appeler la religion naturelle? Est-ce dans les poèmes d'Homère ou dans la théogonie d'Hésiode qu'était déposé le dogme d'un Dieu unique et spirituel? Est-ce à Delphes ou à Éleusis que s'enseignait la spiritualité de l'ame? Quelle voix s'est élevée pour la première fois au sein du paganisme pour attaquer les croyances polythéistes? C'est celle de Xénophane, un des pères de la philosophie grecque. L'auteur de *la Cité de Dieu* a consacré une grande partie de ce bel ouvrage à combattre les superstitions de l'anthropomorphisme païen; mais l'école d'Élée lui avait porté les premiers coups dix siècles avant saint Augustin : tant le polythéisme avait de racines dans le genre humain! tant la philosophie grecque a eu de peine à les extirper! tant il est chimérique de croire que le dogme d'un Dieu unique et spirituel soit une donnée naturelle et primitive de la raison! Xénophane est le premier en Grèce qui ait proclamé ce dogme essentiel dans deux vers immortels (1) que nous a conservés saint Clément d'Alexandrie, et dont voici le sens :

> Un seul Dieu supérieur aux dieux et aux hommes,
> Et qui ne ressemble aux mortels ni par la figure ni par l'esprit.

Le dieu de l'école d'Élée est une conception déjà admirable; mais cette unité sublime qui le caractérise est une unité abstraite qui acca-

(1) Clément d'Alex., *Stromates*, V. — Comp. Eusèbe, *Præpar. Evang.* XIII, 13.

ble la pensée et reste étrangère à la vie. Qui a conçu Dieu pour la première fois comme une intelligence, pure de tout mélange, source de l'ordre et de l'harmonie de l'univers? C'est encore un philosophe, c'est Anaxagore, à qui Aristote, saisi d'admiration pour un de ses plus glorieux prédécesseurs, accorde ce magnifique éloge : « Quand un homme vint dire pour la première fois qu'il y avait, dans la nature comme dans les animaux, une intelligence qui est la cause de l'arrangement et de la beauté de la nature, cet homme parut seul avoir conservé sa raison au milieu des folies de ses devanciers (1). » Ce dieu déjà si épuré est encore bien éloigné de l'homme. Il est l'architecte de l'univers physique; il n'est point le législateur du monde moral. Socrate vient annoncer aux hommes le dieu de la conscience, le suprême et incorruptible arbitre de nos destinées, le juge et le père de tous les hommes. Élève de Socrate, héritier d'Anaxagore et de Parménide, interprète accompli de la sagesse de l'antiquité, Platon en recueille tous les trésors et les assemble dans ces immortels dialogues, véritables évangiles de la philosophie où toutes les grandes vérités morales et religieuses sont développées tour à tour dans des cadres merveilleux et enchaînées l'une à l'autre par leurs rapports les plus profonds, tantôt enlacées dans les nœuds d'une dialectique sévère, tantôt déployées dans la majesté d'une vaste et haute synthèse, voilées quelquefois sous les graces d'une allégorie ingénieuse ou sous les amples développemens d'un mythe épuré, revêtues enfin du plus beau langage qu'ait entendu l'oreille des hommes. Sans doute, ces grandes vérités sont engagées dans un système de philosophie destiné à périr : Aristote, après Platon, proposera un autre système; mais toutes les vérités essentielles sont dans le monde, elles n'en sortiront plus. Qui a mieux connu qu'Aristote l'unité, la spiritualité, l'intelligence de Dieu, ce moteur immobile de sa philosophie dont l'essence sublime est tout entière dans ces deux mots : intelligible et désirable, νοητὸν καὶ ὀρεκτόν (2). L'école stoïcienne a hérité de cette profonde métaphysique, et quelquefois sans doute elle l'a altérée; mais qu'elle est grande dans l'ordre moral, l'école de Chrysippe et de Cléante, de Caton et de Brutus, d'Épictète et de Marc Aurèle! N'eût-elle découvert que le principe de la fraternité du genre humain, cela suffirait à sa gloire. Or, c'est bien le stoïcisme, quelque silence discret que garde sur ce point M. l'archevêque de Paris, c'est le stoï-

(1) Aristote, *Métaphys.*, I, 3.
(2) Aristote, *Métaphys.*, XII, 8.

cisme et non le christianisme qui a reconnu pour la première fois que les hommes sont frères, et frères en Dieu. Le germe de cette conception admirable est dans Socrate : « Je ne suis, disait ce grand homme, ni Athénien, ni Grec, mais citoyen du monde (1). » Noble parole, digne d'un chrétien, et qui n'empêchait pas Socrate de combattre bravement à Délium, et d'emporter à Potidée sur ses robustes épaules Alcibiade blessé. Le stoïcisme a répandu dans le monde grec et romain pendant quatre siècles cette généreuse doctrine qui fut saluée par le peuple romain au théâtre dans un vers bien connu de Térence, et que Lucain n'exprimait pas avec moins de force dans ce beau vers :

Nec tibi, sed toti genitum se credere mundo.

Ainsi, c'est la philosophie grecque qui a mis au monde toutes les grandes vérités morales et religieuses. L'unité de Dieu, sa spiritualité, sa providence, fondement de ces lois *non écrites* que Socrate prêchait sur l'agora au peuple d'Athènes, la liberté, la responsabilité, l'immortalité de l'ame humaine, l'idée de la justice universelle et de la fraternité du genre humain, nous venons de voir tout sortir par degrés du développement progressif de la pensée humaine et du sein fécond de cette philosophie grecque dont on accuse la stérilité.

M. l'archevêque de Paris soutient que tous les systèmes de la philosophie ancienne aboutissent au panthéisme ou au dualisme, et dans l'un et l'autre cas portent atteinte à quelqu'une des vérités de la religion naturelle. J'en tombe d'accord; mais il faut bien remarquer que les philosophes ne se proposent pas seulement de recueillir les vérités essentielles de l'ordre moral et religieux : ils veulent aussi les expliquer, et trop souvent, pour les expliquer, ils les compromettent. C'est la loi de l'esprit humain, toujours exclusif quand il aspire à embrasser toutes choses. Les théologiens n'ont pas le privilége d'échapper à cette commune loi, et je défie qu'on en cite un seul, saint Augustin ou saint Thomas lui-même, qui, une fois sorti de la stricte littéralité du dogme, ait essayé de résoudre une de ces éternelles antinomies qui pèsent sur la pensée humaine, sans tomber dans quelque périlleuse extrémité. Que cela s'appelle quiétisme ou mysticisme, jansénisme ou fatalisme, réalisme ou panthéisme, peu importe. Pour empêcher l'esprit humain de jamais faire un faux pas dans sa course immortelle

(1) Plutarque, *De Exil*, 7.

au travers des problèmes religieux et philosophiques, il faudrait lui interdire le mouvement.

M. l'archevêque de Paris triomphe de cette fragilité de la raison humaine. La philosophie ancienne, dit-il, n'avait, pour arrêter ses égaremens, aucune barrière sacrée et puissante. Le christianisme a élevé cette barrière. J'accorde cela sans difficulté. Oui, si la philosophie ancienne a découvert et mis au monde toutes les grandes vérités morales et religieuses, le christianisme seul les a enchaînées dans un corps de doctrine complet et précis; seul il a pu les enseigner aux hommes au nom de Dieu, seul il a pu les mettre sous la garde d'une autorité permanente et réputée infaillible. Que ce soit l'éternel honneur du christianisme; mais il y a une ingratitude étrange de la part de ses ministres à soutenir que le christianisme ne doit rien à la philosophie ancienne, rien à Socrate, rien à Platon, rien à Aristote, rien à Zénon et à Plotin, et cela pour aboutir à ce résultat hautement démenti par l'origine et l'organisation du christianisme, que la raison humaine est naturellement impuissante en matière de vérités morales et religieuses.

On ne saurait croire dans quels argumens désespérés se jette M. l'archevêque de Paris pour effacer les preuves éclatantes de l'influence exercée par la philosophie ancienne sur la formation du christianisme. Il défigure de la manière la plus étrange le système de Platon, lui attribuant tour à tour la théorie de l'émanation, qui est panthéiste, et la théorie de deux principes coéternels, qui est dualiste; confondant les temps et les lieux, et ne paraissant pas distinguer les platoniciens qui s'entretenaient à Athènes, sous les ombrages d'Académos, avec ces néo-platoniciens de Rome et d'Alexandrie, qui ont vu saint Clément et Athanase. Nous sommes loin de faire un crime au savant auteur du *Traité de l'Administration temporelle des Paroisses* d'avoir peu fréquenté Platon; nous dirons seulement à ceux qui seraient tentés d'aller chercher dans le livre de M. l'archevêque de Paris même une imparfaite esquisse du plus beau système qu'ait produit l'antiquité : Ne lisez pas ce chapitre du docte prélat, lisez deux pages du *Phédon* et du *Banquet*.

M. l'archevêque de Paris n'est pas moins injuste pour l'école stoïcienne; il en supprime toutes les grandes parties. A quoi bon relever les imperfections de la physique de Zénon, quand tout le monde sait que la gloire du Portique est dans sa morale? Je ne citerai pas Sénèque à M. l'archevêque de Paris; il ne manquerait pas de me dire que Sénèque avait lu saint Paul, lui qui n'hésite pas à faire connaître la

Bible à Socrate, lequel ne sortit jamais d'Athènes que pour payer sa dette de citoyen à Potidée et à Délium. Mais ouvrez le *De officiis* de Cicéron, qui apparemment n'a reçu de lettres d'aucun apôtre, et dites-moi si c'est un médiocre honneur pour une école de philosophie d'avoir inspiré, avant le christianisme, des pensées comme celles-ci : « C'est la loi de la nature que tout homme fasse du bien à son semblable, quel qu'il soit, par cela seul qu'il est homme comme lui (1). » Je trouve dans les *Lois* ce passage qui est encore d'un plus grand caractère : « La raison étant ce qu'il y a de plus excellent, et se rencontrant tout ensemble dans l'homme et en Dieu, il existe par elle entre Dieu et l'homme une société qui est la première de toutes. — Ce monde est donc comme la cité commune des hommes et des dieux (2). » — « Réduire l'homme aux devoirs de la cité particulière, disait encore le stoïcisme, et le dégager à l'égard des membres des autres cités, c'est rompre la société universelle du genre humain (3). »

Croirait-on, après avoir lu ces immortels arrêts de la sagesse philosophique, que M. l'archevêque de Paris se laisse emporter par l'idée chimérique de la religion naturelle jusqu'à soutenir qu'à mesure qu'on remonte les âges de l'antiquité, on trouve des idées plus pures sur la divinité et la morale; qu'au contraire, plus on s'approche des temps chrétiens, plus on voit ces saintes idées s'obscurcir et se dépraver? Voilà une étrange philosophie de l'histoire. Quoi! Socrate a altéré les idées religieuses du polythéisme en donnant sa vie pour le dogme d'un seul Dieu! Platon s'est formé sur la Divinité des notions moins épurées que Homère! Quoi! le Jupiter capricieux et libertin de l'Iliade est plus près du vrai Dieu que cet être dont Platon a écrit : « Disons la cause qui a porté le suprême ordonnateur à produire et à composer cet univers. Il était bon, et celui qui est bon n'a aucune espèce d'envie. Exempt d'envie, il a voulu que toutes choses fussent autant que possible semblables à lui-même. Quiconque, instruit par des hommes sages, admettra ceci comme la cause principale de l'origine et de la formation du monde, sera dans le vrai. Dieu, voulant que tout soit bon et que rien ne soit mauvais, autant que cela est possible, prit la masse des choses visibles qui s'agitaient d'un mouvement sans frein et sans règle, et du désordre il fit sortir l'ordre, pen-

(1) Cicéron, *Des Devoirs*, III, 6.
(2) Id., *Des Lois*, I, 7.
(3) Id., *Des Devoirs*, III, 6.

sant que l'ordre était beaucoup meilleur. Or, celui qui est parfait en bonté n'a pu et ne peut rien faire qui ne soit très bon (1). »

Voilà un de ces passages qui faisaient dire à saint Justin que le Verbe de Dieu s'était révélé aux sages du paganisme avant de s'incarner dans Jésus-Christ. M. l'archevêque de Paris ne veut voir dans l'admirable morceau que nous venons de citer que les traces de dualisme qui s'y font sentir. Quant aux vérités admirables qu'il faut bien aussi y reconnaître, M. l'archevêque de Paris a recours à son expédient désespéré, l'origine orientale et judaïque du platonisme, oubliant que, deux pages après, il reproche avec une assurance triomphante à Platon d'avoir ignoré l'idée de la création, que M. l'archevêque de Paris trouve dans la Genèse en caractères éclatans. En vérité, ce pauvre Platon a été bien maladroit de lire si légèrement les premiers versets de la Genèse.

Le dernier argument de M. l'archevêque de Paris est encore une contradiction. D'un côté, il soutient que la religion naturelle a été transmise par tradition aux sages de l'antiquité, lesquels d'ailleurs n'ont pas ignoré, à ce qu'il pense, la révélation mosaïque; de l'autre, il soutient qu'entre le christianisme et la philosophie ancienne, il y a contradiction absolue, et, se faisant une arme de cette contradiction imaginaire, il s'écrie : Comment le christianisme viendrait-il de la philosophie ancienne, puisqu'il enseigne des dogmes tout opposés? Nous répondrons que, d'après M. l'archevêque de Paris lui-même, il y a différence et non contradiction entre Platon et saint Augustin, entre Socrate et Jésus-Christ, entre la morale d'Épictète et celle de saint Paul. D'ailleurs, personne ne soutient que la philosophie grecque soit le seul élément dont le christianisme s'est formé. Le christianisme a recueilli un triple héritage. La Grèce, Rome, l'Orient, ont concouru à son organisation. Mysticisme oriental, haute et profonde métaphysique d'Athènes et d'Alexandrie, sens pratique, esprit de discipline et de gouvernement des Romains, il a tout pris et tout fondu au creuset d'un vaste éclectisme. On a beaucoup déclamé, de nos jours, contre l'éclectisme des Alexandrins; mais, en vérité, le tort d'Alexandrie, ce n'est pas d'avoir voulu être éclectique, mais de ne pas l'avoir été assez. Qu'est-ce qu'un système qui prétend à tout concilier et à gouverner le genre humain, et n'a rien de mieux à lui offrir qu'un Dieu inaccessible, sans personnalité et sans vie, que la pensée ne peut com-

(1) Platon, *Timée*, trad. de M. Cousin, t. XII, p. 119.

prendre, que le cœur ne peut sentir sinon dans les chimériques ravissemens de l'extase, achetés au prix de notre individualité même, le plus excellent de tous les dons de Dieu (1)? Le vrai éclectisme, aux premiers siècles de notre ère, c'est celui de l'église. Elle ne sacrifie ni le dogme de l'incompréhensibilité de la nature divine, ni celui de son intelligibilité, qui sert de contre-poids à l'autre. Elle maintient l'incommunicable perfection de l'Être suprême, sans lui immoler la dignité de l'homme. Cet abîme éternel qui sépare Dieu et sa créature, et que la théorie de l'émanation ne parvenait pas à combler, elle l'a comblé, elle, par l'idée de l'homme-Dieu. C'est ce que saint Augustin a compris d'une manière merveilleuse. « Platon, dit-il, m'enseigna le vrai Dieu; mais il ne me dit pas la voie qui y mène, et cette voie, c'est Jésus-Christ. » Par le dogme de l'homme-Dieu, l'église consacre la liberté et la dignité de l'homme, et en même temps sa faiblesse, son néant et la nécessité permanente du secours divin.

En général, l'église ne repousse rien que les extrémités : elle veille sur les vérités essentielles et ne souffre pas qu'on en diminue le trésor. Elle maintient la grace contre Pélage et la liberté contre Manès, la divinité de Jésus-Christ contre Arius, son humanité contre Nestorius et contre Eutychès; elle n'épargne personne, pas même ses plus chers enfans. Au IIe siècle, elle frappe Tertullien; au XIe, elle frappera Abailard; au XVIIe, elle ne fera pas grace à Fénelon. En même temps, elle laisse à l'ardeur naturelle de l'esprit humain une certaine liberté. Le stoïcisme quand il ne va pas jusqu'à Pélage, le mysticisme quand il ne s'emporte pas jusqu'à un quiétisme énervant, le sentiment du néant de l'homme quand il s'arrête en-deçà de Jansénius, l'église souffre et tolère tout cela. C'est là du moins le rôle qu'elle a joué dans ses jours de puissance et de vie, depuis le concile de Nicée jusqu'au concile de Trente, inflexible pour tout excès, pour toute témérité, pour toute doctrine exclusive, gardienne vigilante et incorruptible des vérités essentielles.

Voilà pourquoi le christianisme est à nos yeux le chef-d'œuvre de la raison, l'honneur du genre humain, et, en un sens juste et profond, la règle éternelle des intelligences, des plus hautes comme des plus humbles, celle d'une pauvre femme agenouillée dans le temple et celle de Leibnitz. On s'est étonné d'entendre un ami de la philosophie

(1) C'est un point qui a été mis en pleine lumière par M. Jules Simon dans sa belle *Histoire de l'École d'Alexandrie*, dont le public attend la seconde partie. On consultera aussi avec fruit sur le mysticisme alexandrin le livre plein de science et d'intérêt que vient de nous donner M. Barthélemy Saint-Hilaire.

plaider avec énergie la cause du christianisme, de l'église et de ses docteurs les plus illustres. En vérité, je crois rêver. Sommes-nous en 1845 ou en 1792? L'horizon de Fréret, de Dupuis, de Volney est-il le nôtre? Notre philosophie des religions serait-elle moins étendue que celle de Montesquieu, moins sympathique pour le christianisme que celle de Jean-Jacques Rousseau? Ne savons-nous pas que le christianisme et l'église, ce sont les témoignages les plus décisifs et les plus glorieux de la puissance de la raison, de la dignité du genre humain, de la grandeur de ses destinées? Ne savons-nous pas que l'humanité ne compte pas de plus grands serviteurs que les pères de l'église, les Athanase, les Chrysostôme, les saint Hilaire, les Augustin, les saint Bernard, et que jamais l'humaine raison, dans l'équilibre difficile et salutaire qu'elle doit garder entre mille tendances contraires, n'a trouvé de modérateur plus puissant et de modèle plus accompli que Bossuet. Abandonnons à une autre époque ces aveugles haines, ces préjugés indignes d'un siècle où la raison est libre désormais et doit trouver l'impartialité juste et facile après le triomphe. Combattons les excès, les abus, les injustes empiètemens de la religion et de ses ministres, mais n'attaquons pas le principe. Veillons sur lui au contraire; ce sera veiller sur nous. La raison, en étudiant de près le christianisme, s'est reconnue elle-même. Ce qu'elle voulait détruire, c'est son plus parfait ouvrage. Oui, l'idée chrétienne, l'idée de l'homme-Dieu avec ses développemens naturels, est la plus magnifique conquête du genre humain. Par elle, il s'est vraiment connu lui-même dans les conditions essentielles de sa vie morale; par elle, il a pris possession de ses destinées immortelles. Ce serait une philosophie bien étroite, que celle qui ferait remonter ses attaques jusqu'au principe même du christianisme, et croirait la raison intéressée à diminuer la gloire de ses plus profonds docteurs.

Ce serait aussi une bien injuste théologie que celle qui, séparant le christianisme de tout ce qui a servi à le constituer, ne verrait dans la philosophie qu'une source d'erreur et de mal, et s'armerait de la grandeur du christianisme contre la raison et la philosophie. A nos yeux, la naissance du christianisme, son triomphe, sa durée, ne sont point un scandale pour la raison, et le sentiment que nous inspire l'étude des merveilleuses destinées de cette grande religion, c'est une foi profonde dans la force de la raison que Dieu n'abandonne jamais aux témérités et aux contradictions des individus, mais qu'il éclaire et gouverne sans cesse par des lois qui sont un reflet de sa nature éternelle. La raison a trouvé dans l'antiquité, par l'action de la philosophie, toutes

les grandes vérités morales et religieuses; par l'action du christianisme, elle les a codifiées dans un corps de doctrine admirable. De nos jours, enfin, la raison se reconnaissant elle-même sous les formes diverses de son développement, se retrouvant tour à tour dans la philosophie ancienne, dans le christianisme, comme aussi dans tous les systèmes religieux ou philosophiques qui ont servi à le préparer, aspire à prendre possession de toutes ses conquêtes, à recueillir sans en perdre une seule les grandes vérités morales et religieuses, à les accroître encore, et à les présenter à toutes les intelligences sous la forme la plus élevée, la plus digne d'une créature que Dieu a faite pour le comprendre aussi bien que pour l'aimer.

Nous concluons donc en repoussant avec la même force et la prétendue impuissance de la raison prouvée par l'histoire du christianisme, et l'hostilité radicale, absolue, nécessaire, que certains esprits s'imaginent exister entre le christianisme et la philosophie. Quelques mots, en terminant, pour répondre à diverses objections qui se sont élevées de divers points de l'horizon philosophique au sujet de l'attitude à la fois indépendante et conciliatrice que nous proposons à la philosophie par rapport au christianisme. Nous croyons avoir répondu par avance aux trois principales, et il suffira presque de les indiquer pour les résoudre. Les uns nous disent : Vous respectez sincèrement le christianisme; vous désirez du fond de l'ame, non qu'il périsse, mais qu'il vive et répande partout ses bienfaits, et cependant vous lui faites une condition basse et humiliante, en le reléguant dans une sphère inférieure, en élevant quelque chose au-dessus de lui. Je réponds que c'est une nécessité absolue de la philosophie, tout comme du christianisme, de ne rien reconnaître en dehors ni au-dessus de soi. L'humiliation, si elle existait, serait égale de part et d'autre, ou plutôt il n'y en a pas. Ce serait une chose étrange de soutenir que la philosophie fait au christianisme une trop petite part en lui disant : Vous êtes le chef-d'œuvre de la raison, l'honneur et le salut du genre humain, la règle impérissable, sinon la limite de toutes les intelligences, depuis le pâtre jusqu'à Newton et à Cuvier. Pour en dire plus, il faut être le christianisme lui-même.

D'autres voix nous crient : Vous condamnez la philosophie à l'hypocrisie et à l'inertie. Nous sommes encore moins embarrassés de ces deux reproches que du premier. Quoi! nous manquons de sincérité, parce que nous proclamons pour le christianisme un respect, une admiration et une sympathie qui sont au fond de notre ame et s'y fortifient sans cesse par l'étude approfondie de cette grande et sainte

religion. On suppose évidemment ici qu'il y a contradiction entre le christianisme et la philosophie, que la philosophie est la vérité et la lumière, le christianisme l'imposture, les ténèbres et l'erreur, que nous ne voulons du christianisme que comme d'un moyen de police bon pour contenir les masses populaires. Mais cette contradiction radicale, absolue du christianisme et de la philosophie, sur laquelle on s'appuie pour dénoncer notre hypocrisie, on la suppose, on ne la prouve pas. On nous impute de la reconnaître, et nous la repoussons énergiquement au nom de l'histoire et de la raison. Oui, sans doute, il y a différence entre le christianisme et la philosophie, et cette différence suffit pour déterminer une rivalité, une lutte nécessaires; mais d'une lutte généreuse et pacifique entre deux puissances spirituelles, à une guerre acharnée, à un combat à mort, où l'un des deux adversaires doit succomber, n'y a-t-il pas toute la différence qui sépare le tumulte et l'anarchie des principes de ce mouvement régulier qui fait l'ordre et la vie?

Le catholicisme et le protestantisme ne sont-ils pas deux puissances diverses? Chacune d'elles n'aspire-t-elle pas à absorber l'autre? Est-ce qu'elles ne vivent pas régulièrement toutes les deux sous la protection commune des lois de l'état? C'est que le catholicisme, comme le protestantisme, comme cette autre religion qui s'appelle la philosophie, sont également dignes de l'homme, également capables d'exercer le ministère spirituel, et de répandre dans la société des idées morales et religieuses. Voilà pourquoi l'état peut et doit les protéger également, et en même temps les contenir dans certaines limites, celles de la justice et de la raison universelles, pour l'intérêt commun de la société. Si le pasteur protestant ne voit pas un ennemi dans le prêtre, pourquoi le philosophe verrait-il dans le prêtre et le pasteur de mortels adversaires? C'est au philosophe, au contraire, plus qu'à tout autre, de comprendre les puissances qui sont distinctes de la sienne, sans lui être opposées, et de les respecter en les comprenant. Ce commun respect de la philosophie et de la religion l'une pour l'autre n'ôterait rien à la liberté de leur action, et ceci nous amène à répondre d'un seul mot au dernier reproche qu'on nous adresse, celui de réduire la philosophie à l'inertie. Nous ne nous attendions pas, il faut l'avouer, à être accusés d'exprimer une ambition médiocre au nom de la philosophie; que lui proposons, en effet? rien de moins que ceci : la conquête pacifique du genre humain.

ÉMILE SAISSET.

ANCIENS

POÈTES DE LA FRANCE.

—

LOUISE LABÉ.[1]

Cette célèbre Lyonnaise a obtenu un honneur que n'ont pas eu bien des noms littéraires plus fastueux, on n'a pas cessé de la réimprimer : l'édition de ses œuvres, publiée en 1824, avec notes, commentaires et glossaire, était la sixième au dire des éditeurs, ou plutôt la septième, comme l'a prouvé M. Brunet; et voilà qu'un imprimeur de Lyon, connaisseur et littérateur distingué lui-même, M. Léon Boitel, vient de faire pour sa tendre compatriote, la Sapho du XVIe siècle, ce que M. Victor Pavie faisait, il y a peu d'années, à Angers, pour Joachim Du Bellay : il vient d'en publier une charmante édition de luxe, tirée à 200 exemplaires, avec notice de M. Collombet, mais débarrassée d'ailleurs de toute cette surcharge de notes qui ne sont bonnes qu'une fois, et qu'il faut laisser en leur lieu à l'usage des érudits. En ne craignant pas de s'occuper à son tour des œuvres de l'aimable élégiaque, M. Collombet, le sérieux traducteur de Salvien et

(1) *OEuvres de Louise Labé.* — A Lyon, chez Boitel; à Paris, chez Techener, place du Louvre.

de saint Jérôme, a fait preuve de patriotisme et de bon esprit ; il n'a pas eu plus de faux scrupule que n'en eurent en de telles matières ces érudits du bon temps, l'abbé Goujet, Niceron et autres ; les vrais catholiques, à bien des égards, sont les plus tolérans. Pour nous, cette publication nouvelle nous est une occasion heureuse, que nous ne laisserons pas échapper, de réparer, envers Louise Labé, un oubli, une légèreté involontaire qu'un critique ami, M. Patin, nous reprochait dernièrement avec grace (1). Il est toujours très doux de pouvoir réparer envers un poète, surtout quand ce poète est une femme.

Nous avions beaucoup trop négligé Louise Labé, parce qu'en étudiant au XVIe siècle le mouvement et la succession des écoles, on la rencontre très peu. C'est une gloire, un charme de plus pour une muse de femme de ne pas avoir rang dans la mêlée et de ne pas intervenir dans ces luttes raisonneuses. Louise Labé fut un peu en son temps comme Mme Tastu, comme Mme Valmore du nôtre : sont-elles classiques, sont-elles romantiques? elles ne le savent pas bien ; elles ont senti, elles ont chanté, elles ont fleuri à leur jour ; on ne les trouve que dans leur sentier et sur leur tige. A d'autres la discussion et les théories! à d'autres l'arène!

Les œuvres de Louise Labé parurent pour la première fois en l'année 1555, c'est-à-dire au moment où toute la génération éveillée par Du Bellay et Ronsard prenait son essor, où la jeune école de droit de Poitiers, Vauquelin et ses amis, se produisaient dans leur ferveur de prosélytes, et où, sur toutes les rives du Clain et de la Loire, retentissaient, comme des chants d'oiseaux, des milliers de sonnets, quelques-uns charmans déjà, quelques-autres un peu rauques encore; mais Louise Labé, précédemment louée par Marot, n'eut pas besoin, elle, pour s'élancer à son tour, de rompre avec le passé et de s'éprendre de cette ardeur rivale. Si elle dut en partie ce rôle d'exception au caractère tout intime et passionné de ses vers, elle ne le dut pas moins à la position littéraire qu'occupait alors en France la cité lyonnaise. Lyon, en effet, était un centre plus à portée de l'Italie et qui gagnait à ce voisinage quelques rayons plus hâtifs de cette docte et bénigne influence; Lyon avançait, on peut le dire, sur le reste de nos provinces, et peut-être, à certains égards, sur la capitale. Des Florentins en grand nombre, à chaque trouble survenu dans la république des Médicis, avaient émigré sur ce point et y avaient fondé une espèce de colonie qui continuait d'associer, comme dans la patrie première,

(1) *Journal des Savans*, n° de décembre 1844.

l'instinct et le génie du négoce au noble goût des arts et des lettres. De telle sorte, la *renaissance* à Lyon s'était faite insensiblement par voie d'infusion successive, et il y eut bien moins lieu que partout ailleurs au coup de tocsin de 1550, qui ressemblait à une révolution. Les preuves de ce fait général seraient abondantes, et le Père de Colonia, sans en tirer toutes les conséquences, a pris soin d'en rassembler un grand nombre dans l'histoire littéraire qu'il a tracée de sa cité adoptive. L'Académie de Fourvière, espèce de société de gens doctes et considérables, d'érudits et même d'artistes, dans le goût des académies d'Italie, et qui devançait la plupart des fondations de ce genre, date du commencement du XVIe siècle. Lorsqu'au début de son règne Henri II, avec Catherine de Médicis, fit sa première entrée solennelle à Lyon en septembre 1548, la petite colonie des Florentins voulut donner à la reine le régal de la *Calandra*, représentée par des comédiens qu'on avait mandés exprès d'au-delà des monts. La fête même de cette réception était dirigée dans son ensemble par Maurice Sève, ancien conseiller-échevin et poète distingué du temps; les Sève tiraient leur origine d'une ancienne famille piémontaise. Ce Maurice Sève, qui célébra en *quatre cent cinquante-huit* dizains une maîtresse poétique sous le nom de *Délie*, s'acquit l'estime des deux écoles; les novateurs, qui aspiraient à introduire une poésie plus savante et plus relevée que celle de leurs devanciers, ne manquent jamais, dans leurs préfaces et manifestes, d'admettre une exception expresse en faveur de Maurice Sève. Celui-ci faisait en quelque sorte école, une école intermédiaire, et lorsque Pontus de Thiard qui écrivait dans le Mâconnais, c'est-à-dire dans le rayon ou ressort poétique de Lyon, publiait en 1548 ses *Erreurs amoureuses*, qui devançaient les débuts de la Pléïade à laquelle il allait appartenir, c'est à Maurice Sève qu'il adressait le premier sonnet. On le voit donc, la réforme poétique, tentée ailleurs avec éclat et rupture, s'entamait à Lyon sans qu'il y eût, à proprement parler, de solution de continuité; mais il n'en faudrait pas conclure qu'elle s'y produisit plus coulamment ni d'une veine plus ménagée. L'érudition de Maurice Sève et de Pontus de Thiard, leur quintessence platonique et scientifique ne laisse rien à désirer aux obscurités premières de Ronsard et de ses amis, et ils n'ont pas l'avantage de se dégager par momens, comme ceux-ci, avec netteté, avec un jet de talent proportionné à l'effort; ils ne se débrouillent jamais. Louise Labé était disciple de Maurice Sève, et elle lui dut assurément beaucoup pour les études et les doctes conseils; mais, si elle atteignit dans l'expression à quelques accens heureux, à

quelques traits durables, elle ne les puisa que dans sa propre passion et en elle-même.

Sa vie est restée très peu éclaircie, malgré la célébrité dont elle jouit de son vivant, malgré les mille témoignages poétiques qui l'entourèrent et dont on a conservé le recueil comme une guirlande. Cette célébrité même et le caractère passionné de ses poésies furent cause qu'après sa mort il se forma insensiblement sur elle une légende qui, accueillie et propagée sans beaucoup d'examen par des critiques d'ordinaire plus circonspects, par Antoine Du Verdier et Bayle, recouvrit bientôt le vrai et finit par rendre l'intéressante figure tout-à-fait méconnaissable. Les consciencieux éditeurs de 1824 sont heureusement venus remettre en lumière quelques points authentiques, et ils se sont appliqués surtout (tâche assez difficile et méritoire) à restituer à Louise Labé son honneur comme femme, en même temps qu'à lui maintenir sa gloire comme poète. Ouvrez, en effet, la *Bibliothèque françoise* de Du Verdier et le *Dictionnaire* de Bayle, vous y voyez Louise Labé désignée tout crûment par la qualification de *courtisane lyonnoise*. Bayle, qui n'a pour autorité que Du Verdier, se donne le plaisir de broder là-dessus et d'accorder à sa plume, en cet endroit, tout le libertinage qui fait comme le grain de poivre de son érudition. La Monnoye, dans ses notes sur La Croix du Maine, en a usé à son exemple; il cite sur Louise Labé un petit distique et un quatrain qu'on ne trouve point, dit-il, dans la guirlande de vers à sa louange; je le crois bien, car ces petits vers salaces ont tout l'air d'être de la façon du malin commentateur lui-même. Nous pourrions faire comme lui et nous égayer sans peine aux dépens de la belle Louise; nous croyons même savoir une petite épigramme qui ne se trouve pas non plus dans le recueil des vers imprimés en son honneur, et que La Monnoye, qui donnait dans l'inédit, a, je ne sais pourquoi, négligée. La voici :

N'admirez tant que *la belle Cordière*
D'Amour en elle ait conçu tout le feu :
Son bon mari qui n'entendoit le jeu
Chez lui tenoit fabrique journalière,
Grand magazin de câbles et d'agrès,
Croyant le tout étranger à la Dame;
Mais Amour vint, la malice dans l'ame,
Choisit la corde et n'y mit que les traits.

Que si l'on examine de plus près les témoignages des contemporains de Louise Labé, les indications et inductions qui ressortent de

ses vers mêmes, on n'atteint pas à la certitude (où est la certitude en un sujet si délicat?), on arrive toutefois à la mieux voir, à la voir tout autre qu'à travers les badineries des commentateurs érudits, lesquels ont fait ici, en sens inverse, ce que tant de bons légendaires ont fait pour leurs saints et saintes; je veux dire qu'ils n'ont apporté aucune critique en leur récit, et qu'ils se sont tout simplement délectés à médire, comme les autres à glorifier. Ce qui d'ailleurs a le plus nui à Louise Labé, je m'empresse de le reconnaître, et ce qui a pu induire en erreur, ce sont les pièces mêmes de vers à sa louange attachées à ses œuvres. Chaque siècle a son ton de galanterie et d'enjouement. Au XVIe siècle, les honnêtes femmes écrivaient et lisaient l'*Heptameron*, et le grave parlement, dans les Grands-Jours de Poitiers, célébrait sur tous les tons la *Puce* de Mlle Des Roches. Les sonnets amoureux de Louise Labé mirent en veine bien des beaux-esprits du temps, et ils commencèrent à lui parler en français, en latin, en grec, en toutes langues, de ses gracieusetés et de ses baisers (*de Aloysiæ Labœæ osculis*), comme des gens qui avaient le droit d'exprimer un avis là-dessus. Les malins ou les indifférens ont pu prendre ensuite ces jeux d'imagination au pied de la lettre. Je ne prétendrai jamais faire de Louise Labé une Julie d'Angennes, mais en bonne critique il faut grandement rabattre de tous ces madrigaux. De ce qu'une foule de poètes se déclarèrent bien haut ses amoureux, doit-on en conclure qu'ils furent ses amans, et faut-il prendre au positif les vivacités lyriques d'Olivier de Magny plus qu'on ne ferait les familiarités galantes de Benserade? Je dis cela sans dissimuler qu'il y a, dans les témoignages cités, deux ou trois endroits embarrassans, incommodes; on aimerait autant qu'ils fussent restés inconnus (1). Et puis elle ne recevait pas seulement dans sa maison des poètes, mais aussi de *braves capitaines*, gens qui se repaissent moins de fumée. *On est* donc *fort entrepris*, selon l'expression prudente de Dugas-Montbel, pour rien asseoir de certain; il y a du pour, il y a du contre. Je ferai valoir le pour de mon mieux.

Louise Charlin, Charly ou Charlieu (on trouve toutes ces variantes de noms dans des actes authentiques), dite communément Louise Labé, était fille d'un cordier de Lyon; elle dut naître vers 1525 ou

(1) Ce regret doit s'entendre surtout d'une certaine ode d'Olivier de Magny (1559) adressée à *sire Aymon* (ou Ennemond), le mari de la *belle Cordière*; elle a été réimprimée par M. Breghot du Lut, à Lyon, en 1830, dans une *Note pour servir de supplément* à l'édition de 1824 : ce post-scriptum dérange un peu les conclusions mêmes de l'excellente édition.

1526. Son père était dans l'aisance, et l'on a fait remarquer avec raison que cette profession de marchand cordier s'appliquait alors à un genre de commerce beaucoup plus étendu qu'aujourd'hui, puisqu'il comprenait la fourniture des câbles et des autres cordages nécessaires au service de la navigation. Qui disait cordier pourtant voulait désigner toujours (qu'on le sache bien) un fabriquant tenant de l'artisan, qui avait son *tablier* durant la semaine, et mettait lui-même la main à la corde. Ce qui est certain, c'est que l'éducation de Louise fut fort soignée, qu'elle vécut dans les loisirs et les *honnêtes passe-temps;* elle apprit la musique, le luth, les arts d'agrément, les belles-lettres, sans négliger pour cela les travaux d'aiguille, et enfin elle associait à ces goûts divers, déjà si complets chez une femme, les exercices de cheval et des inclinations passablement belliqueuses. Il semblait, en un mot, pour parler le langage d'alors, que *Pallas* l'eût instruite en tous ses arts ingénieux et dotée de tous ses dons. Louise Labé, sans viser précisément à l'émancipation des femmes comme nous l'entendons aujourd'hui, faisait quelques pas hardis en ce sens; elle était de celles, ainsi qu'elle le dit dans sa dédicace à son amie *Mademoiselle Clémence de Bourges*, qui donnaient le conseil, sinon l'exemple, et qui osaient du moins *prier les vertueuses dames d'élever un peu leurs esprits par-dessus leurs quenouilles et fuseaux*. Chez elle, jeune fille ou femme, ce fut toujours le père ou le mari qui tint la *quenouille;* dans cette profession de cordier, l'expression se trouvait littéralement vraie et sans métaphore. Lyon offrait, à cette époque, une réunion de personnes du sexe très remarquables par les talens en tous genres, et, à ne consulter que les poésies de Marot, on y trouve célébrées les deux sœurs Sybille et Claudine Sève, parentes de Maurice, la savante Jeanne Gaillarde, toutes plumes *dorées*, comme il dit, et les sœurs Perréal, qui étaient peintres. Louise Labé, qui a très bien pu, même avant son mariage avec le cordier Ennemond Perrin, s'être appelée *la belle Cordière*, prit rang de bonne heure, et, dès l'âge de seize ans, sa beauté et son esprit la produisirent. On sait, à n'en pouvoir douter, que, dans son enthousiasme d'amazone, elle alla au siége de Perpignan, en 1542, n'étant âgée que de seize ans, et qu'elle y figura en homme d'armes, sous le sobriquet de *Capitaine Loys*. Il est à croire qu'elle suivit en effet à ce siége ou son père ou son frère, fournisseurs peut-être à l'armée, et de là à ses exploits chevaleresques, un peu exagérés sans doute par les poètes et les admirateurs de sa beauté; il n'y a qu'un pas. Nous n'en ferons pas tout-à-fait une Jeanne d'Arc ni une Clorinde, non plus que nous n'écouterons Calvin, qui abuse

du souvenir de cette aventure pour supposer qu'elle s'habillait continuellement en homme, et qu'elle était reçue dans ce costume chez Saconay, l'un des dignitaires de l'église de Lyon. C'est dans un pamphlet latin contre Saconay qu'il articule ce grief avec force injures. D'autre part, les admirateurs de Louise la comparaient pour ce fait de jeunesse à Sémiramis; elle-même a dit moins pompeusement et en rendant au vrai la couleur romanesque :

Qui m'eut vu lors en armes fière aller,
Porter la lance et bois faire voler,
Le devoir faire en l'estour furieux,
Piquer, volter le cheval glorieux,
Pour Bradamante, ou la haute Marphise,
Sœur de Roger, il m'eut, possible, prise.

D'autres périls plus naturels l'attendaient, auxquels n'échappent guère ces fières héroïnes, et qu'elles recherchent peut-être en secret sous tout ce bruit. Ce fut à ce siége, selon la vraisemblance, ou dans les rencontres qui suivirent, qu'elle s'éprit d'une passion vive pour l'homme de guerre à qui s'adressent évidemment ses poésies et dont elle regrette plus d'une fois l'absence ou l'infidélité par-delà les monts. La première des pièces consacrées à la louange de Louise, dans l'édition de 1555, est une petite épigramme grecque qui peut jeter quelque jour sur cette situation; à la faveur et un peu à l'abri du grec, les termes qui expriment son infortune particulière de cœur y sont formels. Voici la traduction :

« Les odes de l'harmonieuse Sapho s'étaient perdues par la violence du temps qui dévore tout : les ayant retrouvées et nourries dans son sein tout plein du miel de Vénus et des Amours, Louise maintenant nous les a rendues. Et si quelqu'un s'étonne comme d'une merveille, et demande d'où vient cette *poétesse* nouvelle, il saura qu'elle a aussi rencontré, pour son malheur, un Phaon aimé, terrible et inflexible! *Frappée par lui d'abandon*, elle s'est mise, la malheureuse, à moduler sur les cordes de sa lyre un chant pénétrant; et voilà que, par ses poésies mêmes, elle enfonce vivement aux jeunes cœurs les plus rebelles l'aiguillon qui fait aimer. »

Cette passion qui s'empara de Louise, d'après son propre aveu (Élégie III), *avant qu'elle eût vu seize hivers*, et qui l'embrasait encore durant le *treizième été* (treize ans après!), fut-elle antérieure à son mariage avec l'honnête et riche cordier Ennemond Perrin, ou se continua-t-elle jusqu'à travers les lois conjugales? C'est une ques-

tion assez piquante et qu'il n'est pas tout-à-fait inutile d'agiter, quoiqu'il semble impossible de la résoudre.

Les poésies de Louise Labé parurent pour la première fois en 1555, c'est-à-dire treize ans après le mémorable siége; à cette époque, il paraît que Louise était mariée; on le conjecture du moins d'après plusieurs indices que relève la *Notice* de l'édition de 1824, et qu'il ne faudrait peut-être pas discuter de trop près (1). Quoi qu'il en soit, voici ce qui me paraîtrait le plus vraisemblable : Louise Labé, jeune et libre, aurait aimé et chanté ses ardeurs, comme il était permis alors, et sans trop déroger par là aux convenances du siècle. Puis, ces treize années de jeunesse et de passion écoulées, elle se serait laissée épouser par le bon Ennemond Perrin, beaucoup plus âgé qu'elle, qui lui aurait offert sa fortune, son humeur débonnaire et ses complaisances, à défaut de savoir et de poésie; elle aurait fait en un mot un mariage de raison, un peu comme Ariane désolée (chez Thomas Corneille) si elle avait épousé ce bon *roi de Naxe*, qui était son pis-aller. Son mariage, qu'il ait eu lieu avant ou après la publication des poésies, n'y aurait apporté aucun obstacle, parce que ces poésies étaient connues *depuis long-temps* dans le cercle de Louise Labé, que ses amis en avaient *soustrait des copies*, comme l'allègue le privilége du roi de 1554, qu'ils en avaient même *publié* plusieurs pièces *en divers endroits*, et que son mari ne pouvait en apprendre rien qu'il ne sût déjà, ni en recevoir aucun déshonneur. Voilà une explication qui concilierait à merveille la considération dont Louise ne cessa de jouir de son vivant avec la vivacité de certains aveux élégiaques et avec la publication de ce qu'elle appelait *ses jeunesses*. Cependant l'ode d'Olivier de Magny, publiée en 1559, et dans laquelle le gracieux poète, un des adorateurs de Louise Labé, parle très lestement de ce mari que jusque-là on n'avait vu nommé nulle part ailleurs (2), donne à soupçonner qu'il

(1) Ainsi, dit-on, la plupart des pièces d'éloges imprimées avec ses œuvres, en 1555, lui sont adressées avec la qualification de *dame*; mais dans ces mêmes pièces on l'appelle également *pucelle*. Et quant à la preuve qu'on veut tirer, pour son mariage, de la description que fait certain poète du beau jardin voisin du Rhône qu'on dit être celui de son mari, je ne vois pas pourquoi le père de Louise n'aurait pas eu aussi bien, de ce côté, un jardin tout proche des terrains qui servaient aux travaux de leur commune profession. Dans le privilége du roi daté de mars 1554, elle n'est désignée que sous le simple nom de *Louise Labé*, sans le nom du mari.

(2) On en peut prendre idée par le début; le reste est de plus en plus vif :

Si je voulois par quelque effort
Pourchasser la perte ou la mort

n'y a peut-être pas lieu de se mettre tant en frais pour sauver le décorum. Les mœurs de chaque siècle sont si à part et si sujettes à des mesures différentes, qu'il serait, après tout, très possible que Louise, en sa qualité de bel-esprit, se fût permis, jusque dans le sein du mariage, ces chants d'ardeur et de regret, comme une licence poétique qui n'aurait pas trop tiré à conséquence dans la pratique. Nous-même, en notre temps, nous avons eu des exemples assez singuliers de ces aveux poétiques dans la bouche des femmes. J'ai sous les yeux de très agréables poésies publiées avant juillet 1830, et qui n'ont pas fait un pli, je vous assure, de touchantes élégies dans lesquelles une jolie femme du monde écrivait :

. . . . . J'étais sans nulle défiance;
J'avançais en cueillant un gros bouquet de fleurs,
En chantant à mi-voix un air de mon enfance,
Avec lequel toujours on m'endormait sans pleurs.
Tout à coup je le vis au détour d'une allée,
Je le vis, et n'osai m'approcher d'un seul pas;
Je m'arrêtai confuse, interdite, troublée,
Le regardant sans cesse et ne respirant pas.
Il était jeune et beau; sa prunelle azurée
Se voilait fréquemment par ses cils abaissés...
Ah! comme son regard pourtant m'eût rassurée!
En le voyant ainsi, de mes rêves passés
Je croyais ressaisir la fugitive image,
Et retrouver un être aimé depuis long-temps;
Mon écharpe effleura le mobile feuillage,
Et l'inconnu put voir le trouble de mes sens!...

Et quant à ce qui est des jeunes filles poètes qui parlent aussi tout haut de la beauté des jeunes inconnus, nous aurions à invoquer plus d'un brillant et harmonieux témoignage, que personne n'a oublié, et

Du Sire Aymon, et j'eusse envie
Que sa femme lui fust ravie,
Ou qu'il entrast en quelque ennui,
Je serois ingrat envers lui.

Car alors que je m'en vais voir
La beaulté qui d'un doux pouvoir
Le cueur si doucement me brusle,
Le bon Sire Aymon se recule,
Trop plus ententif (*attentif*) au long tour
De ses cordes, qu'à mon amour, etc.

où l'on n'a pas entendu malice apparemment. Tout ceci soit dit pour montrer que Louise Labé a pu s'émanciper quelque peu dans ses vers sans trop déroger aux convenances d'un siècle infiniment moins difficile que le nôtre.

Il est vrai qu'elle s'émancipe un peu plus qu'on ne le ferait aujourd'hui; son 18e sonnet est tout aussi brûlant qu'on le peut imaginer, et semble du Jean Second tout pur; c'était peut-être une gageure pour elle d'imiter le poète latin ce jour-là. Louise était savante, elle lisait les maîtres, elle avait contracté dans le commerce des anciens cette sorte d'audace et de virilité d'esprit qui peut bien n'être pas toujours un charme chez une femme, mais qui n'est pas un vice non plus. Il faut ne pas oublier cette éducation première en la lisant; mais surtout un trait chez elle absout ou du moins relève la femme, et la venge des inculpations vulgaires : elle eut la passion, l'étincelle sacrée, c'est-à-dire, dans sa position, le préservatif le plus sûr. Il lui échappe en quelques endroits de ces accens du cœur qu'on ne feint pas et qui pénètrent. Bayle et Du Verdier, qui n'entendaient pas finesse au sentimental, ont pu prendre ces élans pour des marques d'un désordre sans frein et continuel : libertinage et passion, c'est tout un pour eux; et Bayle, sans plus de délicatesse, se retrouve ici d'accord avec Calvin. J'en conclurais plutôt (s'il fallait conclure en telle matière) que Louise Labé, en mettant les choses au plus grave, dut être pendant des années aussi uniquement occupée qu'Héloïse.

Les œuvres de Louise Labé se composent en tout, d'un dialogue en prose intitulé : *Débat de Folie et d'Amour*, de trois élégies et de vingt-quatre sonnets. Une sérieuse et charmante épître dédicatoire à *Mademoiselle Clémence de Bourges, lionnoise*, prouve mieux que toutes les dissertations à quel point de vue studieux, relevé et, pour tout dire, décent, Louise envisageait ces nobles délassemens des muses : « Quant à moi, dit-elle, tant en escrivant premièrement ces jeunesses que en les revoyant depuis, je n'y cherchois autre chose qu'un honneste passe-temps et moyen de fuir oisiveté, et n'avois point intention que personne que moi les dust jamais voir. Mais depuis que quelcuns de mes amis ont trouvé moyen de les lire sans que j'en susse rien, et que (ainsi comme aisément nous croyons ceux qui nous louent) ils m'ont fait à croire que les devois mettre en lumière, je ne les ai osé esconduire, les menaçant cependant de leur faire boire la moitié de la honte qui en proviendroit. Et pour ce que les femmes ne se montrent volontiers en public seules, je vous ai choisie pour me servir de guide, vous dédiant ce petit œuvre.... »

Louise Labé se présente donc devant le public en tenant la main de cette demoiselle honorée dont elle se signe *l'humble amie :* voilà sa condition vraie et si peu semblable à celle qu'on lui a faite à distance.

Qui a lu et qui sait par cœur la jolie fable de La Fontaine, *la Folie et l'Amour*, n'est pas dispensé pour cela de lire le dialogue de Louise Labé dont La Fontaine n'a fait que mettre en vers l'argument, en le couronnant d'une affabulation immortelle :

> Tout est mystère dans l'Amour,
> Ses flèches, son carquois, son flambeau, son enfance....

Le dialogue de Louise Labé, dans la forme ou dans le goût de ceux de Lucien, de la fable de Psyché par Apulée, de l'*Éloge de la Folie* d'Érasme et du *Cymbalum mundi* de Bonaventure Des Periers, est un écrit plein de grace, de finesse, et qui agrée surtout par les détails. Je laisse à de plus érudits à rechercher à qui elle en doit l'idée originale, le sujet, à quelle source de moyen-âge probablement et de *gaye science* elle l'a puisé, car je ne saurais lui en attribuer l'invention; mais elle s'est, à coup sûr, approprié le tout par le parfait développement et le tissu ingénieux des analyses. Dès l'abord, dans la dispute qui s'engage entre Amour et Folie au seuil de l'Olympe, chacun voulant arriver avant l'autre au festin des Dieux, Folie, insultée par Amour qu'elle a coudoyé, et après lui avoir arraché les yeux de colère, s'écrie éloquemment : « Tu as offensé la Royne des hommes, celle qui leur gouverne le cerveau, cœur et esprit; à l'ombre de laquelle tous se retirent une fois en leur vie, et y demeurent les uns plus, les autres moins, selon leur mérite. » Les plaintes d'Amour et son recours à sa mère après le fatal accident, surtout le petit dialogue familier entre Cupidon et Jupiter, dans lequel l'enfant aveugle fait la leçon au roi des Dieux, sont semés de traits justes et délicats, d'observations senties, qui décèlent un maître dans la science du cœur. Puis l'audience solennelle commence : Apollon a été choisi pour avocat du plaignant par Vénus, « encore que l'on ait, dit-elle, semé par le monde que la maison d'Apollon (1) et la mienne ne s'accordoient guère bien. » Apollon accepte avec reconnaissance et tient à honneur de démentir ces méchans propos. Mercure, d'autre part, est nommé avocat d'*office* de Folie, et il fera son devoir en conscience, « bien que ce soit chose bien dure à Mercure, dit-il, de moyenner déplaisir à Vénus. » Le discours d'Apollon est un discours d'avocat, un peu long, élo-

(1) C'est-à-dire Diane et les Muses.

quent toutefois; il peint Amour par tous ses bienfaits et le montre dans le sens le plus noble, le plus social, et comme lien d'harmonie dans l'univers et entre les hommes. Les diverses sortes d'amour et d'amitié, l'amour conjugal, fraternel, y sont célébrés; Apollon cite Oreste et Pylade, et n'oublie David et Jonathas; Mercure à son tour citera Salomon. A part ces légères inconvenances, le goût, même aujourd'hui, aurait peu à reprendre en ces deux ingénieuses plaidoiries. Apollon y fait valoir Amour comme le précepteur de la grace et du savoir-vivre dans la société; la description qu'il trace de la vie sordide du misanthrope et du *loup-garou*, de celui qui n'aime que soi seul, est énergique, grotesque, et sent son Rabelais : « Ainsi entre les hommes, continue Apollon, Amour cause une connoissance de soi-mesme. Celui qui ne tâche à complaire à personne, quelque perfection qu'il ait, n'en a non plus de plaisir que celui qui porte une fleur dedans sa manche. Mais celui qui désire plaire, incessamment pense à son fait, mire et remire la chose aimée, suit les vertus qu'il voit lui estre agréables et s'adonne aux complexions contraires à soi-mesme, *comme celui qui porte le bouquet en main....* » Tout ce passage du plaidoyer d'Apollon est comme un traité de la bonne compagnie et du bel usage. Retraçant avec complaisance les artifices divers par lesquels les femmes savent, dans leur toilette, rehausser ou suppléer la beauté et tirer parti de la mode, il ajoute en une image heureuse : « et avec tout cela, l'habit propre *comme la feuille autour du fruit.* » Amour, au dire d'Apollon, est le mobile et l'auteur de tout ce qu'il y a d'aimable, de galant et d'industrieux dans la société; il est l'ame des beaux entretiens : « Brief, le plus grand plaisir qui soit après Amour, c'est d'en parler. Ainsi passoit son chemin Apulée, quelque philosophe qu'il fust. Ainsi prennent les plus sévères hommes plaisir d'ouïr parler de ces propos, encore qu'ils ne le veuillent confesser. » Et la poésie, qui donc l'inspire? « C'est Cupidon qui a gaigné ce point, qu'il faut que chacun chante ou ses passions, ou celles d'autrui, ou couvre ses discours d'Amour, sachant qu'il n'y a rien qui le puisse faire mieux estre reçu. Ovide a toujours dit qu'il aimoit. Pétrarque, en son langage, a fait sa seule affection approcher à la gloire de celui qui a représenté toutes les passions, coutumes, façons et natures de tous les hommes, qui est Homère. » Quel éloge de Pétrarque! il semblera excessif même à ceux qui savent le mieux l'admirer. Voilà bien le jugement d'une femme, mais d'une femme délicate, éprise des beaux sentimens, non d'une Ninon. En un mot, dans toute sa plaidoirie, Apollon s'attache à représenter Amour dans son excellence et sa clair-

voyance, Amour en son âge d'or et avant la chute pour ainsi dire, Amour avant Folie.

Mercure, au contraire, plaide les avantages et les prérogatives de Folie, cette fille de Jeunesse, et son alliance intime, naturelle et nécessaire avec Amour. Il ne voit dans cette grande querelle qui les met aux prises qu'une bouderie d'un instant. Prenez garde, dit-il en commençant, « si vous ordonnez quelque cas contre Folie, Amour en aura le premier regret. » Il entre insensiblement dans un éloge de Folie qui rappelle celui d'Érasme, et il se tire avec agrément de ce paradoxe, *sans Folie, point de grandeur :* « Qui fut plus fol qu'Alexandre,... et quel nom est plus célèbre entre les rois? Quelles gens ont esté, pour un temps, en plus grande réputation que les philosophes? Si en trouverez-vous peu qui n'ayent esté abruvés de Folie. Combien pensez-vous qu'elle ait de fois remué le cerveau de Chrysippe? » Il poursuit de ce ton sans trop de difficulté, et de manière à frayer le chemin à Montaigne; mais c'est quand il en vient aux charmantes analogies de Folie et d'Amour, que Mercure (et Louise Labé avec lui) retrouve son entière originalité. Il soutient plaisamment, et non sans quelque ombre de vraisemblance, que les plus folâtres sont les mieux venus auprès des dames : « Le sage sera laissé sur les livres, ou avec quelques anciennes matrones, à deviser de la dissolution des habits, des maladies qui courent, ou à démesler quelque longue généalogie. Les jeunes Dames ne cesseront qu'elles n'ayent en leur compagnie ce gay et joli cerveau. » Toutes les chimères et les fantaisies creuses dont se repaissent les amoureux au début de leur flamme sont merveilleusement touchées. Puis, à mesure que, dans cette analyse prise sur le fait, il suit plus avant les progrès de la passion, le trait devient plus profond aussi, et le ton s'élève. Il n'est pas possible, à un certain endroit, de méconnaître le rapport de la situation décrite avec ce qu'exprimeront tout à côté les sonnets de Louise : « En somme, dit-elle ici par la bouche de Mercure, quand cette affection est imprimée en un cœur généreux d'une Dame, elle y est si forte, qu'à peine se peut-elle effacer; mais le mal est que le plus souvent elles rencontrent si mal que plus aiment, et moins sont aimées. Il y aura quelqu'un qui sera bien aise leur donner martel en teste, et fera semblant d'aimer ailleurs, et n'en tiendra compte. Alors les pauvrettes entrent en estranges fantaisies, ne peuvent si aisément se défaire des hommes, comme les hommes des femmes, n'ayans la commodité de s'eslongner et commencer autre parti, chassans Amour avec autre Amour. Elles blâment tous les hommes pour un. Elles

appellent folles celles qui aiment, maudissent le jour que premièrement elles aimèrent, protestent de jamais n'aimer; mais cela ne leur dure guère. Elles remettent incontinent devant les yeux ce qu'elles ont tant aimé. Si elles ont quelque enseigne de lui, elles la baisent, rebaisent, sèment de larmes, s'en font un chevet et oreiller, et s'escoutent elles-mêmes plaignantes leurs misérables détresses. Combien en vois-je qui se retirent jusques aux Enfers pour essayer si elles pourront, comme jadis Orphée, révoquer leurs amours perdues? Et en tous ces actes, quels traits trouvez-vous que de Folie? avoir le cœur séparé de soi-mesme, estre maintenant en paix, ores en guerre, ores en trêve; couvrir et cacher sa douleur; changer visage mille fois le jour; sentir le sang qui lui rougit la face, y montant, puis soudain s'enfuit, la laissant pâle, ainsi que honte, espérance ou peur, nous gouvernent; chercher ce qui nous tourmente, feignant le fuir, et néanmoins avoir crainte de le trouver; n'avoir qu'un petit ris entre mille soupirs; se tromper soi-mesme; bruler de loin, geler de près; un parler interrompu, un silence venant tout à coup, ne sont-ce tous signes d'un homme aliéné de son bon entendement?... Reconnois donc, ingrat Amour, quel tu es, et de combien de biens je te suis cause!... »

Il règne dans tout ce passage une éloquence vive et comme une expression d'après nature; le mouvement de comparaison soudaine avec Orphée : « Combien en vois-je..., » est d'une véritable beauté. — Mercure a donc mis dans tout son jour la vieille *ligue* qui existe entre Folie et Amour, bien que celui-ci n'en ait rien su jusqu'ici. Il conclut d'un ton d'aisance légère en faveur de sa cliente : « Ne laissez perdre cette belle Dame, qui vous a donné tant de contentement avec Génie, Jeunesse, Bacchus, Silène, et ce gentil Gardien des jardins. Ne permettez fâcher celle que vous avez conservée jusques ici sans rides, et sans pas un poil blanc; et n'ôtez, à l'appétit de quelque colère, le plaisir d'entre les hommes. »

L'arrêt de Jupiter qui remet l'affaire à huitaine, c'est-à-dire à *trois fois sept fois neuf siècles*, et qui provisoirement commande à Folie de guider Amour, clôt à l'amiable le débat : « Et sur la restitution des yeux, *après en avoir parlé aux Parques*, en sera ordonné. » Cet excellent dialogue, élégant, spirituel et facile, mis en regard des vers de Louise Labé, est un exemple de plus (cela nous coûte un peu à dire) qu'en français la prose a eu de tout temps une avance marquée sur la poésie.

Les vers de Louise sont en petit nombre. Ses trois élégies coulantes

et gracieuses sentent l'école de Marot; elle y raconte comment Amour l'assaillit en son âge le plus *verd* et la dégoûta aussitôt des œuvres ingénieuses où elle se plaisait; elle s'adresse à l'ami absent qu'elle craint de savoir oublieux ou infidèle, et lui dit avec une tendresse naïve :

Goûte le bien que tant d'hommes désirent,
Demeure au but où tant d'autres aspirent,
Et crois qu'ailleurs n'en auras une telle.
Je ne dis pas qu'elle ne soit plus belle,
Mais que jamais femme ne t'aimera
Ne plus que moi d'honneur te portera.
Maints grands Seigneurs à mon amour prétendent,
Et à me plaire et servir prêts se rendent;
Joûtes et jeux, maintes belles devises,
En ma faveur sont par eux entreprises;
Et néanmoins tant peu je m'en soucie,
Que seulement ne les en remercie.
Tu es tout seul tout mon mal et mon bien;
Avec toi tout, et sans toi je n'ai rien.

La situation de Louise, ainsi absente loin de son ami qui porte les armes en Italie, a dû servir à imaginer celle de Clotilde de Surville, qui, par ce coin, semble modelée sur elle. Clotilde bien souvent n'est qu'une Louise aussi vive amante, mais de plus épouse légitime et mère. C'est dans ses sonnets surtout que la passion de Louise éclate et se couronne par instans d'une flamme qui rappelle Sapho et l'amant de Lesbie. Plusieurs des sonnets pourtant sont pénibles, obscurs; on s'y heurte à des duretés étranges. Ainsi, pour parler du tour du soleil, elle écrira :

Quand Phébus a son *cerne* fait en terre.

C'est là du Maurice Sève, pour le contourné et le rocailleux; ce Sève, je l'ai dit, tenait lieu à Louise de Ronsard. Elle n'observe pas toujours l'entrelacement des rimes masculines et féminines, ce qui la rattache encore à l'école antérieure à Du Bellay. Mais toutes ces critiques incontestables se taisent devant de petits tableaux achevés comme celui-ci, où se résument au naturel les mille gracieuses versatilités et contradictions d'amour :

Je vis, je meurs; je me brûle et me noie;
J'ai chaud extrême en endurant froidure;
La vie m'est et trop molle et trop dure;

J'ai grands ennuis entremeslés de joye.

Tout à un coup je ris et je larmoye,
Et en plaisir maint grief tourment j'endure;
Mon bien s'en va, et à jamais il dure;
Tout en un coup je sèche et je verdoye.

Ainsi Amour inconstamment me mène :
Et quand je pense avoir plus de douleur,
Sans y penser je me treuve hors de peine.

Puis quand je crois ma joye estre certaine,
Et estre au haut de mon désiré heur,
Il me remet en mon premier malheur.

Louise était évidemment nourrie des anciens : on pourrait indiquer et suivre à la trace un assez grand nombre de ses imitations; mais elle les fait avec art toujours et en les appropriant à sa situation particulière (1). Son précédent sonnet et sa manière en général de concevoir la Vénus éternelle, m'ont rappelé un très beau fragment de Sophocle, assez peu connu, que nous a conservé Stobée (2). Je ne crois pas m'éloigner beaucoup de Louise en le traduisant; il remplacera le morceau de Sapho, trop répandu pour être cité.

« O jeunes gens! la Cypris n'est pas seulement Cypris, mais elle est surnommée de tous les noms; c'est l'Enfer, c'est la violence irrésistible, c'est la rage furieuse, c'est le désir sans mélange, c'est le cri aigu de la douleur! Avec elle toute chose sérieuse, paisible, tourne à la violence. Car, dans toute poitrine où elle se loge, aussitôt l'ame se fond. Et qui donc n'est point la pâture de cette Déesse? Elle s'introduit

(1) Ainsi, à la fin de son élégie première, elle se souvient de Tibulle qui dit (liv. I, élég. v) contre le médisant et le jaloux :

Vidi ego, quòd juvenum miseros risisset amores,
Post Veneris vinclis subdere colla senem...

Louise Labé applique cela, non plus à un homme, mais à une femme, à quelqu'une de celles qui la blâmaient :

Telle j'ai vu qui avoit en jeunesse
Blâmé Amour, après en sa vieillesse
Brûler d'ardeur et plaindre tendrement
L'âpre rigueur de son tardif tourment.
Alors de fard et eau continuelle
Elle essayoit se faire venir belle... etc.

(2) *Anthologie* de Stobée, titre LXIII.

dans la race nageante des poissons, elle est dans l'espèce quadrupède du continent; son aile s'agite parmi les oiseaux de proie, parmi les bêtes sauvages, chez les humains, chez les Dieux là haut! Duquel des Dieux cette lutteuse ne vient-elle pas à bout au troisième effort? S'il m'est permis (et il est certes bien permis de dire la vérité), je dirai qu'elle tyrannise même la poitrine de Jupiter. Sans lance et sans glaive, Cypris met en pièces d'un seul coup tous les desseins des mortels et des Dieux. »

Et puisque j'en suis à ces réminiscences des anciens, à celles qui purent se rencontrer en effet dans l'esprit de Louise ou à celles qu'aussi elle nous suggère, on me permettra une légère digression encore qui, moyennant détour, nous ramènera à elle finalement. Parmi les hymnes attribués à Homère, il en est un très beau adressé à Vénus. Le début ressemble par l'idée au fragment de Sophocle qu'on vient de lire; le poète chante la déesse qui fait naître le désir au sein des hommes et des Dieux, et chez tout ce qui respire. Mais il n'est que trois cœurs au monde qu'elle ne peut persuader ni abuser, et près desquels elle perd ses sourires : à savoir, « l'auguste Minerve, qui n'aime que les combats, les mêlées, ou les ouvrages brillans des arts, et qui enseigne aux jeunes filles, sous le toit domestique, les adresses de l'aiguille; puis aussi la pudique Diane aux flèches d'or et au carquois résonnant, qui n'aime que la chasse sur les montagnes, les hurlemens des chiens ou les chœurs de danse et les lyres, et les bois pleins d'ombre, et le voisinage des cités où règne la justice; et enfin la vénérable Vesta, la fille aînée de l'antique Saturne, restée la plus jeune par le décret de Jupiter, laquelle a fait vœu de virginité éternelle, et qui, à ce prix, est assise au foyer de la maison, à l'endroit le plus honoré, recevant les grasses prémices. » A part ces trois cœurs qui lui échappent, Vénus soumet tout le reste, à commencer par Jupiter, dont on sait les aventures. Or, de peur qu'elle ne se puisse vanter d'être seule à l'abri des mésalliances, Jupiter, un jour, l'enflamme elle-même pour le beau pasteur Anchise, qui fait paître ses bœufs sur l'Ida. La manière dont elle le vient aborder, la coquetterie de sa toilette et l'artifice de discours qu'elle déploie pour le séduire sans l'effrayer, sont d'un grand charme et d'une largeur encore qui ne messied pas à la poésie homérique. Elle a soin de le surprendre à l'heure où les autres pasteurs conduisent leurs troupeaux par les montagnes, un jour qu'il est resté seul, par hasard, à l'entrée de ses étables, jouant de la lyre. Elle se présente à lui comme la fille d'Otrée, roi opulent de toute la Phrygie, et comme une fiancée qui lui est destinée : « C'est une femme troyenne

qui a été ma nourrice, lui dit-elle par un ingénieux mensonge, et elle m'a appris, tout enfant, à bien parler ta langue. » Anchise, au premier regard, est pris du désir, et il lui répond : « S'il est bien vrai que tu sois une mortelle, que tu aies une femme pour mère, et qu'Otrée soit ton illustre père, comme tu le dis, si tu viens à moi par ordre de l'immortel messager, Mercure, et si tu dois être à jamais appelée du nom de mon épouse, dans ce cas, nul des mortels ni des Dieux ne saurait m'empêcher ici de te parler d'amour à l'instant même; non, quand Apollon, le grand archer en personne, au-devant de moi, me lancerait de son arc d'argent ses flèches gémissantes : même à ce prix, je voudrais, ô femme pareille aux déesses, toucher du pied ta couche, dussé-je n'en sortir que pour être plongé dans la demeure sombre de Pluton! »

Cette naïveté de vœu en rappelle directement un autre bien orageux aussi, bien audacieux, et moins simple dans sa sublimité, celui d'Atala lorsque, découvrant son cœur à Chactas, elle s'écrie : « Quel dessein n'ai-je point rêvé! quel songe n'est point sorti de ce cœur si triste! Quelquefois, en attachant mes yeux sur toi, j'allais jusqu'à former des désirs aussi insensés que coupables : tantôt j'aurais voulu être avec toi la seule créature vivante sur la terre; tantôt, sentant une divinité qui m'arrêtait dans mes horribles transports, j'aurais désiré que cette divinité se fût anéantie pourvu que, serrée dans tes bras, j'eusse roulé d'abîmes en abîmes avec les débris de Dieu et du monde!... »

Or, pour revenir à Louise Labé, qui ne se reprochait point, comme Atala, ses transports, et qui, en fille plutôt payenne de la renaissance, n'a pas craint de s'y livrer, elle se rapproche avec grace de la naïveté du vœu antique dans son sonnet XIII, qui commence par ces mots :

> Oh! si j'estois en ce beau sein ravie
> De celui-là pour lequel vais mourant,
> Si avec lui vivre le demeurant
> De mes courts jours ne m'empeschoit Envie...

et qui finit par ce vers :

> Bien je mourrois, plus que vivante, heureuse!

Je suis obligé, bien qu'à regret, d'y renvoyer le lecteur curieux, pour ne pas trop abonder ici en ces sortes d'images; mais j'oserai citer au long le sonnet XIV, admirable de sensibilité, et qui fléchirait les plus sévères; à lui seul, il resterait la couronne immortelle de Louise :

Tant que mes yeux pourront larmes espandre,
A l'heur passé avec toi regretter;
Et qu'aux sanglots et soupirs résister
Pourra ma voix, et un peu faire entendre;

Tant que ma main pourra les cordes tendre
Du mignard luth, pour tes graces chanter;
Tant que l'esprit se voudra contenter
De ne vouloir rien fors que toi comprendre;

Je ne souhaite encore point mourir.
Mais quand mes yeux je sentirai tarir,
Ma voix cassée et ma main impuissante,

Et mon esprit en ce mortel séjour
Ne pouvant plus montrer signe d'amante,
Prîrai la Mort noircir mon plus clair jour!

Ce dernier vers pourra sembler un peu serré, un peu dur; mais le sentiment général, mais l'expression vive du morceau, ces *yeux* qui *tarissent*, *montrer signe d'amante*, ce sont là des beautés qui percent sous les rides et qui ne vieillissent pas.

Il nous serait possible de glaner encore dans les vingt-quatre sonnets de Louise Labé, de relever quelques traits, quelques vers :

Comme du lierre est l'arbre encercelé...
J'allois resvant comme fais maintefois,
Sans y penser. . . . . .
Où estes-vous, pleurs de peu de durée?...

Mais, après ce qu'on a lu, l'impression ne pourrait que s'affaiblir. Louise, en terminant, allait au-devant des objections, et, s'adressant au cœur des personnes de son sexe, elle faisait noblement appel à leur indulgence :

Ne reprenez, Dames, si j'ai aimé,...
Et gardez-vous d'estre plus malheureuses.

Il ne paraît pas, en effet, que cette publication de ses vers ait rien diminué de la considération autour d'elle, car je ne tiens pas compte des propos grossiers et des couplets satiriques, comme il est à peu près inévitable qu'il en circule sur toute femme célèbre (1). Elle avait

(1) On peut chercher une de ces chansons diffamantes et tout-à-fait *fescennines* dans un petit écrit intitulé : *Documens historiques sur la vie et les mœurs de Louise Labé*, Lyon, 1844; mais de telles malignités, ainsi exprimées, ne prouvent

environ vingt-neuf ans à la date de cette publication; elle vécut jusqu'en 1566, et mourut à l'âge où les cœurs passionnés n'ont plus rien à faire en cette vie, ayant vu se coucher à l'horizon les derniers soleils de la jeunesse. Son testament, qu'on a imprimé, témoigne de son humilité à la veille du jour suprême, et de son attention bienfaisante pour tout ce qui lui était attaché.

Le silence que Louise a gardé dans les dix dernières années de sa vie, et le soin qu'elle prit, dans sa publication de 1555, de marquer à plusieurs reprises que ces petits écrits ont été composés depuis long-temps et que ce sont œuvres de jeunesse, pourraient faire conjecturer qu'elle entra à un certain moment dans un genre de vie un peu moins ouvert à la publicité. Elle dut pourtant continuer de jouir plus que jamais du contre-coup de sa renommée; tout ce que Lyon avait de considérable, tout ce qui y passait d'étrangers de distinction allant en Italie, devait désirer de la connaître, et sa cour sans doute ne diminua pas. Quoi qu'il en soit, ce silence des dernières années, qui ne laisse arriver d'elle à nous, dans toute cette existence poétique, qu'un accent de passion émue et un cri d'amante, sied bien à la muse d'une femme, et l'imagination peut rêver le reste.

Ce ne fut que vingt ans environ après sa mort qu'Antoine Du Verdier enregistra à son sujet, en les ramassant crûment, certaines rumeurs courantes, et donna signal à la longue injustice. Il eut beau faire, lui et ceux qui le copièrent : malgré l'injure des doctes qui voulurent transformer sa vie en une sorte de fabliau grivois, *la belle Cordière* resta populaire dans le public lyonnais; la bonne tradition triompha, et quelque chose d'un intérêt vague et touchant continua de s'attacher à son souvenir, à sa rue, à sa maison, comme à Paris on l'a vu pour Héloïse. C'est qu'aussi Louise Labé, telle qu'on la rêve de loin et telle que nous l'avons devinée d'après ses aveux, demeure, par plus d'un aspect, le type poétique et brillant de la race des femmes lyonnaises, éprises qu'elles sont de certaines fêtes naturelles de la vie, se visitant volontiers entre elles avec des bouquets à la main, et goûtant d'instinct les vives élégances, les fleurs et les parfums. Que si l'on nous pressait trop sur cette théorie des Lyonnaises que nous ne croyons que vraie, il serait possible de citer à l'appui, aujourd'hui encore,

rien. *La belle Cordière* eut des ennemis et des *brocardeurs* jusqu'au sein de son triomphe; qui peut en douter? Qui nous dit même que l'ode légère d'Olivier de Magny (1559) n'est pas du fait d'un ami brouillé qui gardait quelque rancune au mari? Cela en a presque l'air.

celui des noms célèbres de femmes qui résume le mieux la grace elle-même. Mais nous ne parlons que de Louise. Son souvenir, agité et traduit en tous sens, était resté si présent, qu'en 1790 un des bataillons de la garde nationale de Lyon, celui du quartier qu'elle habita et de la rue *Belle-Cordière*, s'avisa d'arborer aussi son nom et son image sur son drapeau : on la transforma même alors, pour plus d'à-propos, en une héroïne de la liberté; on lui mit la pique à la main, et l'on surmonta le tout du chapeau de Guillaume Tell, avec cette devise :

Tu prédis nos destins, Charly, *belle Cordière*,
Car pour briser nos fers tu volas la première.

L'épisode du siége de Perpignan était devenu ici une croisade pour la liberté. Voilà ce que Bayle aurait eu de la peine à prévoir; c'est une exagération dans le sens héroïque, comme les doctes avaient eu la leur à son sujet dans le sens badin. Ainsi fait la tradition populaire, se jouant à son gré de ces figures lointaines comme le vent dans les nuages. Après tant de vicissitudes contraires et tous ces excès apaisés, il survit de Louise Labé un fonds de souvenir plus vrai, plus doux. Une muse tendre qui a vécu quelque temps sous le même ciel et qui en a respiré l'influence, Mme Valmore s'est rendue l'écho de cette tradition vaguement charmante sur elle dans les vers suivans qui sont dignes de toutes deux :

. . . . . .
L'Amour! partout l'Amour se venge d'être esclave :
Fièvre des jeunes cœurs, orage des beaux jours,
Qui consume la vie et la promet toujours;
Indompté sous les nœuds qui lui servent d'entrave,
Oh! l'invisible Amour circule dans les airs,
Dans les flots, dans les fleurs, dans les songes de l'ame,
Dans le jour qui languit, trop chargé de sa flamme,
Et dans les nocturnes concerts!

Et tu chantas l'Amour! ce fut ta destinée.
Femme! et belle! et naïve, et du monde étonnée!
De la foule qui passe évitant la faveur,
Inclinant sur ton fleuve un front tendre et rêveur,
Louise! tu chantas. A peine de l'enfance
Ta jeunesse hâtive eut perdu les liens,
L'Amour te prit sans peur, sans débats, sans défense,
Il fit tes jours, tes nuits, tes tourmens et tes biens.

Et toujours, par ta chaîne au rivage attachée,

Comme une nymphe ardente au milieu des roseaux,
Des roseaux à demi cachée,
Louise, tu chantas dans les fleurs et les eaux!

Louise Labé, nous l'avons pu voir en l'étudiant de près, était beaucoup moins fille du peuple et moins naïve; mais qu'importe qu'elle ait été docte, puisqu'elle a été passionnée et qu'elle parle à tout lecteur le langage de l'ame? Cette *nymphe ardente* du Rhône fut certainement orageuse comme lui : est-ce à dire qu'elle rompit comme lui sa chaîne? En prenant aujourd'hui parti, à la suite de plusieurs bons juges, pour sa vertu, ou du moins pour son élévation et sa générosité de cœur, nous ne craignons pas le sourire; nous nous souvenons que des débats assez semblables se raniment encore après des siècles autour des noms d'Éléonore d'Est et de Marguerite de Navarre, et pourvu que le pédantisme ne s'en mêle pas (comme cela s'est vu), de telles contestations agréables, qui font revivre dans le passé et qui se traitent en jouant, en valent bien d'autres plus présentes.

SAINTE-BEUVE.

LA

JEUNESSE DE FLÉCHIER.

« L'éloquence continue ennuie. » — C'est une phrase piquante de Pascal qui se trouve être à elle seule toute la rhétorique de ceux qui font profession de n'en pas avoir. Je m'imagine que l'auteur des *Pensées* aura jeté un jour ce mot entre ses notes, au sortir de quelque lecture de Balzac. Pénétré de Montaigne, admirateur de la langue des *Essais*, si pleine de saveurs exquises, et qu'il venait, avec sa propre et incomparable plume, de porter à la perfection, Pascal devait tenir peu de compte de tous ces beaux arrangeurs de mots, de ces artisans harmonieux de la période qui, en disciplinant la langue, lui avaient cependant préparé les voies. Le Fléchier que nous connaissons tous, le faiseur de *pièces d'éloquence* officiellement admirées, ce Fléchier-là, quoique plus aimable dans sa diction fleurie que le rhétoricien Balzac, eût bien pu inspirer aussi le trait malin de Pascal. Malheureusement, il y avait dix ans que le sublime janséniste n'était plus quand le futur évêque de Nîmes prononça sa première oraison funèbre. Mais qu'importe la chronologie? pour être anticipée, l'épigramme n'en a pas moins sa juste application.

Ce n'est pas que je veuille le moins du monde me faire le détracteur de cette belle ordonnance, de cette noblesse lumineuse, de cette élégante symétrie de langage qu'on rencontre dans les écrits de Flé-

chier. Fléchier a droit, dans l'histoire de la prose française, à une place honorable : un rôle distinct, une part d'originalité lui reviennent. Il ne fait pas comme Boileau, il ne rompt pas en visière avec la tradition immédiate, avec l'école de Louis XIII ; c'est cette école, au contraire, qu'il continue, mais en polissant son langage, en évitant l'enflure, en faisant un art du choix des termes et des constructions, en recherchant le nombre, la correction, la scrupuleuse justesse des termes, en un mot les secrets du style et les manéges de l'écrivain. Sorti de l'hôtel Rambouillet, il en a gardé les délicatesses en les épurant; successeur direct des Balzac et des Godeau, il a suivi leurs exemples d'éloquence, mais en dégageant ce genre de l'emphase. C'est pour cela que d'Olivet disait : « Il nous a appris les graces de la diction. » Qui nierait d'ailleurs que, malgré les antithèses du bel esprit et les tours communs de l'arrangeur de syllabes, Fléchier, dans ses oraisons funèbres de Turenne et de Montausier, n'ait attrapé certaines teintes d'éloquence sombre et de douceur pathétique? On comprend que, quand l'orateur, avec son action triste et sa voix traînante, récitait ces pages du haut de la chaire, la lenteur même du style devait avoir quelque chose d'imposant et qui répondait à merveille à la solennité du sujet. Et puis il y avait l'illusion des contemporains : à chaque opuscule de Fléchier, Mme de Sévigné séduite se récrie que c'est une *pièce achevée*, et ne tarit pas sur ce style *parfait* et *également beau partout*. L'aimable écrivain ne se doutait guère, d'Alembert le remarque en termes excellens, qu'en parlant de Turenne dans une simple lettre, elle avait rencontré des traits d'un sublime bien autrement touchant que celui du prédicateur.

Encore une fois, je ne voudrais pas déprécier la gloire du panégyriste de Turenne; mais comment accorder à Voltaire que, même dans cette oraison célèbre, Fléchier ait *égalé* Bossuet? Comment accorder à La Harpe que ce soit là un *grand coup de l'art?* A quoi bon méconnaître les rangs? La place est encore belle au-dessous de l'historien des *Variations*. D'Alembert, en parlant d'*alignement* et de *compas*, Thomas (le reproche lui allait bien!), en parlant de *mécanisme*, ont tous deux marqué d'un mot l'immense espace qui sépare Fléchier de Bossuet. Cependant la réputation de Fléchier a quelque chose de légitime; s'il n'a pas été l'un des prosateurs vraiment souverains de sa grande époque, une gloire honorable lui revient du moins, celle d'avoir épuré la diction et comme clarifié le style. Ç'a été, qu'on me passe le mot, un précepteur excellent de la langue. Balzac n'avait fait qu'ébaucher le genre que Fléchier a rendu parfait : or, la perfection dans un genre,

c'est la durée. Voilà pourquoi Dussault a pu dire avec justesse que les oraisons de Fléchier « ont fixé chez nous un des types originaux du style. » Certes, de pareilles et si sérieuses qualités sont faites pour défier la mauvaise volonté des critiques; mais toujours est-il qu'on peut tourner le trait de Pascal contre Fléchier : « L'éloquence continue ennuie. » Osons être net : malgré tant de mérites dignes d'être sentis, il y a du rhéteur, beaucoup du rhéteur dans Fléchier. Jolies périodes emmiellées, comme dit Pétrone, *mellitos verborum globulos;* le malheur est qu'elles soient saupoudrées de pavot, *papavere sparsos.* De là vient qu'on estime Fléchier et qu'on le lit peu : c'est tout ce que je voulais dire.

M. Villemain (1) a quelque part écrit que Fléchier n'était « pas assez goûté de nos jours. » Serions-nous donc injustes envers celui qui, selon la remarque de l'illustre écrivain, a l'un des premiers rencontré les véritables formes de la langue française, qui sont la grace et la dignité? Dire pourtant que les *Oraisons* de Fléchier tiennent, dans notre littérature, la même place à peu près que le *Panégyrique de Trajan* chez les Latins, n'est-ce pas assez? n'est-ce pas donner l'estime réelle qu'elles méritent à ces pièces, comme le dit l'auteur lui-même, « travaillées dans les cabinets (2)? » Seulement il est permis, ce me semble, de mettre les *Lettres* de Pline bien au-dessus de son *Panégyrique.* Voilà précisément ce qui m'arrive pour Fléchier. On peut risquer d'être un moment sévère ou même dur, quand on se sent, pour l'instant d'après, de vives inclinations à l'indulgence. Peut-être aussi, avec ses agrémens ingénus, sa douceur badine et sa fleur d'enjouement tempérée de mélancolie, le Fléchier inattendu que nous allons rencontrer nous donne-t-il un peu de prévention contre les syllabes cadencées et les tours arrondis de ce que j'appellerai le Fléchier officiel et légal; telle est la perfidie des contrastes. Ce spirituel prosateur, aussi naturel qu'expressif, et dont les allures naïves comme les négligences sont à propos relevées par l'air de qualité tout particulier à ce temps-là, cet écrivain si différent de l'orateur composé et pompeux que nous connaissons, vient d'être révélé aux lecteurs par les *Mémoires sur les Grands-Jours tenus à Clermont* (3), qu'a retrouvés et publiés un savant bibliothécaire de l'Auvergne, M. Gonod. C'est avec ce nouvel et tout gracieux auteur que nous voudrions faire, en passant, connaissance.

(1) *Essai sur l'Oraison funèbre.*

(2) Voyez le premier des *Discours académiques* de Fléchier.

(3) Un vol. in-8°, chez Porquet, quai Voltaire, 1.

Rien qu'à parcourir, il est vrai, dans leurs parties moins fréquentées, les dix gros tomes des œuvres de Fléchier, rien qu'à lire ces lettres, ces poésies, ces opuscules oubliés, on devinait le bel esprit sous le rhéteur, on voyait quelque pointe aimable percer à travers la solennité voulue du discours; mais qui lit à présent les vers latins, qui lit les missives complimenteuses de Fléchier? D'un autre côté, les curieux, quelques fureteurs comme nous, innocemment passionnés pour les moindres débris du grand siècle, gardaient le souvenir de certains billets de Fléchier omis dans les éditions et tout empreints du parfum le plus galant de l'hôtel Rambouillet. C'était au mieux. Cependant le public proprement dit, laissant aux raffinés en histoire littéraire ces agréables indiscrétions des collecteurs d'autographes, demeurait complètement étranger à tout cela et continuait à ne considérer l'*éloquent prélat* que comme l'auteur consacré de l'*Oraison funèbre de Turenne*. C'est ainsi que le lecteur gardait tranquillement à Fléchier son admiration un peu somnolente; c'est ainsi qu'on admettait les titres de l'orateur à la gloire, sans trop s'aviser de les vérifier. L'aimable volume publié par M. Gonod changera forcément cette situation, parce qu'il ne peut manquer d'être lu, beaucoup lu...., première différence avec les *Oraisons*. — Suivons un instant la trace que j'indiquais tout à l'heure; notons ces signes, en quelque sorte précurseurs, qui pouvaient faire soupçonner d'avance ce que confirme positivement la publication actuelle, et révéler à la dérobée certains traits de cette nouvelle et avenante physionomie du bon évêque.

Il y a un petit ouvrage de lui, trouvé dans ses papiers posthumes, tardivement publié à la fin du dernier siècle et aujourd'hui enfoui dans ce pompeux catafalque qu'on appelle des *œuvres complètes*. Personne que je sache ne s'avise d'aller chercher là ces pages reposées et délicates, écrites par Fléchier au déclin de la vie, dans sa lointaine retraite de Nîmes, et où certains souvenirs enjoués du monde s'entremêlent avec cette mélancolie souriante que laisse à ceux qui vieillissent l'expérience prolongée des choses. Ce livre des *Réflexions sur les Caractères des hommes*, écrit par un contemporain de La Bruyère, et dont certains passages semblent annoncer la manière tempérée et fine de Vauvenargues (1), mériterait d'être cité beaucoup plus qu'il ne l'est. Pour

(1) Vauvenargues a été bien dur pour Fléchier; mais j'aime à rappeler son jugement pour mettre un peu à couvert mes sévérités de tout à l'heure : « C'est un rhéteur qui écrivait avec quelque élégance, qui a semé quelques fleurs dans ses écrits, et qui n'avait point de génie; mais les hommes médiocres aiment leurs semblables,

les lecteurs des nouveaux *Mémoires*, le contrôle est piquant et sert à montrer ce qui s'était conservé de l'abbé dans l'évêque, du beau diseur des ruelles dans le harangueur sacré. Quelquefois, c'est un souvenir amer de la vie mondaine, de cette vie pourtant que Fléchier regarde encore comme une école nécessaire : « Il faut savoir le monde pour y vivre et pour n'y vivre pas; mais bienheureux ceux qui prennent le dernier parti! » Ce trait de la fin est la flèche dont le monde, comme le Parthe, l'avait frappé en fuyant. D'ailleurs, aucun enseignement morose, aucune sévérité affectée, ne gâtent ces indulgentes sentences mêlées d'insinuantes observations. Son goût de bel esprit pour la compagnie des femmes est resté le même qu'il était dans la jeunesse; seulement le moraliste conseille d'éviter la société de celles qui ne sont pas *revenues de la bagatelle*. Ici, on le devine, c'est l'évêque, ce n'est plus l'abbé qui parle. Le goût de l'urbanité, le sentiment de la politesse, lui dictent surtout ses préceptes : « On va souvent voir une dame parce qu'il y a toujours compagnie chez elle; que c'est un réduit de gens d'esprit et de qualité; qu'on y parle toujours de bonnes choses ou au moins indifférentes; que l'on se fait connaître, et que l'on se met sur un pied à se pouvoir passer de jeu et de comédie. » Voilà de grands avantages; mais sommes-nous assez loin des rigides maximes de M. de Saint-Cyran, et Port-Royal tout entier n'eût-il pas frémi de ces relâchemens? Heureusement Fléchier ne publiait pas plus ses *Réflexions* de prélat qu'il n'imprimait ses *Mémoires* de jeune homme : réserve habile, car la pruderie de Mme de Maintenon eût vite mis en disgrace l'évêque aimé de la cour. Il est vrai que Fléchier disait à un endroit : « Il y a aujourd'hui tant de dames distinguées par leur vie exemplaire qu'un peu de conversation avec elles fait plus d'effet qu'un sermon d'une heure. » Peut-être Mme de Maintenon se fût-elle adoucie à cette phrase qu'elle n'eût pas manqué de prendre pour elle et qui la mettait du coup au-dessus de Bossuet. L'esprit d'édification est vain quelquefois, et l'orgueil de l'humilité est le plus implacable de tous.

et les rhéteurs le soutiennent encore dans le déclin de sa réputation. » Certes, le mélancolique moraliste se serait beaucoup adouci, s'il avait pulire les *Réflexions sur les Caractères des hommes* et surtout les *Mémoires sur les Grands-Jours*, qui viennent seulement de paraître. Un penseur de la famille de Vauvenargues, M. Joubert, a, au contraire, jugé Fléchier avec une grande indulgence; il vante « cette élégance où le sublime s'est caché, cette beauté qui s'est voilée, cette hauteur qui se réduit au niveau commun des hommes. » Pour ma part, je passerais volontiers entre ces deux jugemens, dont l'opposition caractéristique est digne de remarque.

Mais, à vrai dire, pour surprendre Fléchier jeune, le Fléchier des *Mémoires*, nous pouvons encore nous mieux adresser qu'à un livre de son âge mûr. Sans doute on trouve, dans les *Réflexions*, comme un lointain écho des galantes causeries de l'hôtel Rambouillet et des libres dîners de ce maître des requêtes chez lequel le spirituel abbé était précepteur : malgré cela, c'est au saint évêque qu'on a affaire. Richelieu disait qu'il n'avait, pour garantir ses entreprises, qu'à jeter sa robe rouge par-dessus : ici aussi, la mitre de Fléchier recouvre le tout, mais pas si bien pourtant qu'elle ne laisse entrevoir l'élégante et mondaine soutane de l'ami de Mlle de Lavigne. Cette Mlle Anne de Lavigne serait-elle par hasard une actrice, comme on l'a affirmé à la légère en publiant quelques-uns des billets(1) qui lui furent adressés par l'abbé Fléchier? Voyez donc la belle avance d'être femme, d'écrire des vers, et de faire du bruit en ce monde! Bientôt quelque bélître d'éditeur, qui n'aura pas lu son Goujet (l'honnête nécrologe des poètes), poussera brutalement votre ombre sur les planches de l'Hôtel de Bourgogne, quand vivante vous ne jouiez de rôle que sur le Parnasse. Et c'est ainsi qu'au lieu de passer à la postérité pour une précieuse du *salon bleu*, on vous rangera sans façon dans les coulisses, parmi les suivantes de la Béjart! Voilà un argument de plus pour la prochaine pétition aux chambres sur l'émancipation de la plus aimable moitié du genre humain. Mais rien, hélas! n'est nouveau sous le soleil : en plein XVIIe siècle, une belle dame d'Auvergne avait le pressentiment de la *femme libre* et disait à Fléchier : « Il y a de l'injustice d'avoir tenu nos esprits captifs depuis tant de siècles; » à quoi le malin abbé répliquait : « Vous triomphez assez de nous, sans nous vaincre encore en science. » C'est précisément la réponse que nous ferions volontiers à tous les *bas-bleus*.... si tous les *bas-bleus* étaient jolis. Pour sa part, Mlle de Lavigne jouissait de cet exceptionnel privilége; du moins la nièce de Descartes, dans les vers qu'elle lui adressait sous le nom de son illustre oncle, parle-t-elle de sa *beauté divine*, et, on le sait, les femmes ne se font guère qu'à bon escient de ces complimens-là. Mlle Anne de Lavigne était tout bonnement une jeune personne qui, se piquant de poésie et de cartésianisme, était venue de Vernon à Paris, tout exprès pour trouver des rimes et pour pratiquer les beaux-

(1) Trois de ces lettres, qui provenaient des cartons du président Hénault, furent publiées par Sérieys (*Lettres inédites de Henri IV et de plusieurs personnages célèbres*, 1802, in-8°, p. 151-162). Les autres, également adressées à Mlle de Lavigne, ont été insérées dans la première série de la *Revue rétrospective* (t. I, p. 244 et suiv.).

esprits de l'époque : le recueil de *Vers choisis* du père Bouhours contient plusieurs pièces d'elle, dans le goût des madrigaux quintessenciés de Mlle de Scudery et des langoureuses fadeurs de Mme de La Suze. Goujet nous apprend qu'elle mourut encore jeune, en 1684, un an avant la promotion de Fléchier à l'épiscopat : c'est à une date fort antérieure que je rapporte la liaison du futur évêque avec la belle muse normande. On voit par les lettres mêmes dont il est question que la plupart furent écrites quand Bossuet occupait le siége de Condom, par conséquent après 1669. Fléchier alors était déjà sorti de la jeunesse, il avait plus de trente-cinq ans, il était à la veille de prononcer sa première oraison funèbre, celle de la duchesse de Montausier, qui est du 2 janvier 1672. Puisque ces obscurs et curieux commencemens n'ont été mis en lumière par aucun biographe, on me permettra d'en dire un mot. La correspondance avec Mlle de Lavigne est la dernière, la plus tardive trace des mondaines influences que les mœurs de l'hôtel Rambouillet exercèrent sur le talent de Fléchier. Dans la phase première et inconnue de sa vie d'écrivain, c'était un héritier perfectionné des coquetteries de Voiture, un précurseur des graces de Mlle de Launay ; demain ce ne sera plus que le successeur solennel, le vainqueur, si l'on veut, du pompeux Balzac. Plus d'un lecteur peut-être aura désormais l'impertinence de préférer les *Mémoires sur les Grands-Jours* à l'*Oraison funèbre de Turenne;* c'est à désespérer tous les honnêtes esprits qui croient à la rhétorique.

Les lettres de Fléchier à Mlle de Lavigne sont écrites sur ce ton de galanterie exagérée et assez innocente au fond que les salons avaient mis en honneur, et dont Boileau chassa la mode en se moquant sans pitié des poètes

> Qui, toujours mangeant bien, meurent par métaphore.

Aussi ne faut-il pas voir dans ces singuliers billets, entremêlés de prose et de vers, plus qu'il n'y a réellement. Quelquefois ce sont de simples lieux communs de ruelle et comme des *développemens* de politesse amoureuse, de passion de société, relevés par l'effort du tour élégant, par la recherche de l'expression *précieuse*. S'agit-il, par exemple, des merveilles de l'âge d'or et de ces graces qu'on dit que la nature avait quand elle était jeune, quelque Tircis ne manque pas d'être mis en jeu et de vanter les faciles plaisirs de ce temps-là :

> La pudeur n'était pas une vertu connue;
> Nul remords ne troublait leurs désirs amoureux;
> Ils étaient innocens lorsqu'ils étaient heureux.

Ces regrets amènent naturellement l'aimable abbé à se plaindre des coquettes, car il n'aime pas qu'on l'éconduise :

Au seul nom de l'amour elles sont alarmées,
Feignant de n'aimer plus dès qu'elles sont aimées,
Persécutent un cœur qu'elles ont attristé,
Et font une vertu de cette cruauté.
Je sais bien qu'au moment qu'elles font les cruelles,
Elles souffrent souvent ce qu'on souffre pour elles,
Et qu'alors que leur sort nous paraît le plus doux,
Elles sont quelquefois plus à plaindre que nous...

Certes voilà d'assez jolies rimes, et qui le paraissent surtout quand on se rappelle les lourds, les plats *Dialogues sur le Quiétisme* versifiés par l'évêque de Nîmes : son héroïne ici l'inspirait. Tous ces vers en somme sentent assez leur *Guirlande de Julie*, quelque chose de ces charmantes langueurs, de ces molles aspirations que Racine plus tard reprit en les épurant, et qu'il rendit divines dans *Bérénice*.

Fléchier, d'ailleurs, ne s'en tenait pas à ces généralités banales, et ses phrases à madrigal avaient le plus souvent une adresse. Quelquefois même ce n'était plus un simple compliment sur des yeux malades :

Quoiqu'ils souffrent beaucoup de mal,
Ils en font encor davantage;

il arrivait à la galanterie déclarée. Un jour, Mlle de Lavigne voulant s'amuser à jouer un *personnage tendre* de quelque pièce de théâtre, Fléchier se chargea de lui choisir un rôle, curieux de savoir si une si cruelle personne pourrait s'acquitter d'une tâche à ce point contraire à sa nature :

Est-ce à la beauté trop sévère
Que vous voulez vous en tenir?
Et pourquoi faut-il contrefaire
Ce que vous pouvez devenir?

Parlez d'amour en vers, en prose,
Faites-en toute la façon;
Croyez-moi, c'est tout autre chose
Quand on en parle tout de bon.

Mais peut-être ici Fléchier jouait-il à son tour l'expérience. La belle accepta le rôle de Judith (1) : ce fut pour son correspondant un nou-

(1) La *Judith* de Boyer étant de 1695, c'était peut-être celle d'un poète de Langres, Gérard Bouvot, 1649.

veau thème de badinage amoureux, et cette fois l'ironie s'en mêla. Le malin abbé, sans autre précaution oratoire, déclara qu'il était plus inquiet pour le cœur de Judith que pour la tête d'Holopherne. « Peut-être ne perdrait-il pas la vie, et vous pourriez perdre quelque autre chose que les demoiselles sages comme vous estiment autant. » Et plus loin il insistait encore :

> Je crois que vous irez comme elle,
> Climène, mais apparemment
> Vous en reviendrez autrement.

Le propos était un peu vif de la part d'un abbé, et Fléchier dépassait du coup son maître l'évêque de Vence, le prélat chéri des précieuses. Godeau du moins avait publié ses tendres *Lettres à Bellinde* plusieurs années avant de songer à la prêtrise, et, comme il l'a dit lui-même :

> Alors qu'un jeune sang, bouillonnant dans ses veines,
> Rendait son cœur sensible aux amoureuses peines.

On le voit, Fléchier, en rimeur relaps de frivolités amoureuses, était très capable d'envoyer à Mlle de Lavigne cette lyre émaillée qui lui parvint mystérieusement dans une petite boîte de coco. Goujet n'en dit rien; mais une prévenance si raffinée me semble tout-à-fait digne de cette imaginative fleurie. Je soupçonne du reste, comme on n'était plus dans l'âge d'or, que tout cela se passait le plus innocemment du monde. Personne n'en était scandalisé, et un jour, à Saint-Germain, que M. l'évêque de Condom avait à dîner M. de Cordemoy, M. l'abbé Fléchier et M. Regnier-Desmarais, on lut des vers de Mlle de Lavigne qui parurent charmans, mais qu'on trouva *trop froids*. Nous aurions mauvaise grace à nous faire plus prude que Bossuet.

Cette belle inclination se passa-t-elle uniquement dans la région idéale des désespoirs convenus et des sentimens arrangés? Ne fut-ce qu'une contenance obligée de soupirant de ruelle? C'est un point qu'auront à débattre les biographes. Je sais bien que, dans l'aimable portrait qu'il fait de lui-même, Fléchier dit : « Il n'y a guère d'homme plus sensible. » De plus, le portrait se trouve adressé, c'était de rigueur, à une belle dame anonyme : « Il est juste que vous sachiez comment est fait et comment se gouverne un cœur que je suis persuadé que vous possédez. » S'agit-il ici de Mlle de Lavigne? On serait presque tenté de le croire; mais cela ne prouverait rien encore. Fléchier, continuant de se peindre, ne dit-il pas à un endroit : « La cour a loué sa politesse, et les dames les plus spirituelles ont trouvé ses let-

tres ingénieuses et délicates? » Voilà bien le secret de cet étalage d'airs galans et d'aspirations passionnées : évidemment le gracieux abbé visait à passer dans les réduits à la mode pour la fleur des beaux esprits. Déjà les airs fins et spirituels de son visage, son éloquence d'orateur, son naturel doucement paresseux, les tours élégans de son style, l'abandon enjoué de ses causeries dans les petits cercles, toutes ces qualités lui avaient, dès son début, conquis bien des suffrages; mais ce n'était pas assez. Quoiqu'il fût arrivé à Paris seulement en 1659, c'est-à-dire l'année même où Molière bafouait les *précieuses* à la scène, il voulut aussi être un homme des salons, et c'est ainsi qu'il subit l'autorité encore persistante des belles compagnies du temps de Louis XIII. Du reste, cela se comprend, car la première personne chez qui le produisit son protecteur Conrart se trouva être précisément M. de Montausier (1). C'est dans ce monde subsistant de l'hôtel Rambouillet que Fléchier connut Bossuet, et qu'il devint l'ami d'Huet, *jucundissimus amicus* (2). C'est là qu'il se lia avec celle qui fut d'abord la plus adorable des *précieuses*, Mme de Sévigné. Ce commerce de conversations polies et de lettres complimenteuses, ces entretiens subtils sur des questions de cœur, cette vie enfin de société mondaine et raffinée, plaisaient beaucoup au jeune abbé : son talent en reçut une empreinte qui ne s'effaça jamais, mais qu'il couvrit plus tard de pompe oratoire. Faisant, en 1672, l'oraison funèbre de la duchesse de Montausier, il ne put s'empêcher, au milieu de ces solennités de la mort, de rendre hommage à des souvenirs qui lui étaient chers, et de parler de « ces cabinets, que l'on regarde encore, disait-il, avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom de l'incomparable Arténice, et où se rendaient tant de personnes de qualité et de mérite qui composaient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation. » Prononcés dans une chaire chrétienne, ces mots montrent quelle marque vive avait laissée l'hôtel de Rambouillet sur l'esprit de Fléchier. Décidément les fadeurs que le futur évêque écrivait à Mlle de Lavigne ne doivent pas trop nous effaroucher; ce n'est que le

(1) D'Alembert lui-même, dans son très bon *Éloge*, n'a pas assez tiré profit d'une biographie fort mal digérée sans doute, mais pleine de détails curieux, qu'on trouve en tête du tome Ier (le seul publié) d'une édition de Fléchier entreprise, en 1773, par le président Ménard. C'est une source peu connue et très précieuse. Quant au texte des œuvres, il faut avoir recours à celui qu'a donné à Nîmes l'abbé Ducreux, en 1782 : l'édition de M. Fabre de Narbonne est très mauvaise.

(2) Huet, *Commentar. de Rebus ad eum pertinentibus*, 1718, in-12, p. 233.

vocabulaire de ce *pays de Tendre* dont Mlle de Scudery lui avait prêté la carte.

Je l'ai dit, les lettres écrites à Mlle de Lavigne paraissent de plusieurs années postérieures à ces *Mémoires* récemment retrouvés, où la plume de Fléchier rencontre tant de graces affables et comme un mélange d'art coquet et de négligence naïve qu'elle n'a jamais retrouvé depuis. Dans ce progrès si prompt de la langue, dans ce rapide développement du style qui caractérisent l'ère glorieuse de Louis XIV, toute date a son importance significative. Chose curieuse! les *Mémoires sur les Grands-Jours de Clermont* sont de 1665 (1), de l'année même où parurent les *Maximes*. Combien le relief, combien l'effigie nette des petites médailles frappées par La Rochefoucauld, ne se détachent-ils pas à côté de ce gracieux pastel tracé par Fléchier d'un crayon si frais et si expressif! L'art, sur les points les plus divers, touchait déjà à la perfection, mais sans l'avoir encore atteinte que dans *le Cid* et dans *les Provinciales;* Molière préludait au *Misanthrope;* Racine n'avait point encore donné *Andromaque,* on ne connaissait pas La Fontaine par ses *Fables,* et Despréaux ne s'était fait de renom que par les premières de ses *Satires*. Quant à Bossuet, il ne devait prononcer l'oraison funèbre de Henriette de France qu'en 1669, et Fléchier lui-même, je l'ai dit, celle de la duchesse de Montausier qu'en 1672. En un mot, on touchait à tous les chefs-d'œuvre, sans en presque posséder encore; ce moment décisif fut comme la *veille des armes* du grand siècle. Jusque-là, le livre de Fléchier était possible : le lendemain, il n'eût plus été au pouvoir de personne, et surtout de Fléchier, de l'écrire. Ce livre marque donc à merveille le court intervalle où la prose française, déjà perfectionnée et éclaircie, retenait encore quelque chose et comme le parfum le plus exquis des fleurs bigarrées de François de Sales et des graces mignardes de Voiture. Il y a là des souvenirs heureux de cette phrase relevée et de condition, de ces airs libres qui furent propres à certains prosateurs de la période de Louis XIII; il y a là aussi je ne sais quel pressentiment du beau naturel qui caractérise les écrivains de Louis XIV. Si le style quelquefois est négligé, si la pensée

(1) Du moins la meilleure partie. Fléchier a depuis retouché et intercalé divers passages, sans se soucier des contrastes de son langage, qui est tour à tour au passé et au présent. Ainsi, à un endroit, il dit d'un procès : *Nous attendons l'issue* (page 161), et ailleurs (page 201) il parle d'une chose qui ne peut avoir eu lieu que deux ans plus tard. On pourrait noter un grand nombre de ces contradictions chronologiques que l'éditeur n'a pas pris le soin de relever.

souvent est un peu gâtée par des atteintes de bel esprit, la langue en revanche est charmante. Qu'était donc Fléchier, lorsque, suivant les jolies inclinations de sa plume, il se donna ainsi l'agrément de jeter, en courant, sur le papier la chronique des *Grands-Jours?* C'est lui qui a dit quelque part : « On croit que je compose avec peine et avec contention; il n'en est rien. J'écris, au contraire, avec une extrême facilité. » Le père La Rue, qui était des amis de Fléchier, l'a jugé bien différemment : « Il ne sortait rien de sa plume, de sa bouche, même en conversation, qui ne fût travaillé; ses lettres et ses moindres billets avaient du nombre et de l'art. » Auquel se fier de ces témoignages contradictoires? Pour mon compte, je les accepte tous deux et je les concilie : Fléchier pensait aux *Mémoires*, le père La Rue pensait aux *Oraisons funèbres*, et chacun sans doute avait raison. Il y a si loin, en effet, de cette éloquence compassée et patiente à cette grace vive et enjouée! Durant les sept années d'intervalle qui tout au plus les séparent, l'orateur perdit toute ressemblance avec l'abbé; il avait changé de manière, il ne tenait plus la plume de la même main.

Fléchier partit en 1665 pour Clermont, où Louis XIV avait convoqué ce tribunal exceptionnel, cette espèce de *cour prévotale* qu'on appelait les Grands-Jours; il y avait sept ans déjà qu'il habitait Paris. Mais comment était-il venu, lui simple prêtre, chercher fortune si loin de sa Provence? Il y était venu par hasard. Le hasard est le grand dispensateur des carrières. D'Alembert lui-même, dans son bel *Éloge*, n'a pas touché assez nettement ces détails sur lesquels tous les moutons de Panurge qu'on appelle des biographes n'ont pas manqué de le copier. Né en 1632 dans le comtat d'Avignon, où son père, issu pourtant de nobles ancêtres, exerçait la simple profession de fabricant de chandelles, Esprit Fléchier fut confié très jeune à un avocat de Tarascon, qui lui fit suivre les cours du collége tenu dans cette ville par les prêtres de la Doctrine. Un oncle de Fléchier était supérieur de cette congrégation; dès l'âge de quinze ans, le neveu y entra. Bientôt on lui fit professer les humanités, et il finit par être envoyé comme régent de rhétorique à Narbonne; c'est là que ses prédications commencèrent d'être remarquées et que se déclara sa vocation pour la chaire, dont il devait un jour devenir l'un des maîtres. Il y avait douze années que Fléchier avait l'habit quand son oncle mourut : ce protecteur venant à lui manquer, le jeune régent eut à subir quelques désagrémens dans sa compagnie; il la quitta. Une affaire relative à cette mort lui fit entreprendre le voyage de Paris; Paris lui plut, il y resta. Ceci se passait vers la fin de 1659; Fléchier alors avait vingt-huit

ans; il était sans fortune. En attendant qu'il pût s'insinuer et parvenir, il accepta le modeste office de professer le catéchisme aux enfans dans une paroisse.

Son talent pour les vers latins le fit vite distinguer. J'ai dit que Conrart l'avait produit à l'hôtel Rambouillet, et que Fléchier y avait fait la connaissance d'Huet. Huet était naturellement le patron des beaux esprits qui se piquaient de latinité; dès 1661, le jeune abbé lui écrivait en lui envoyant des vers : « J'ai toujours vécu sans ambition, et je n'ai été jusqu'ici homme de lettres que pour moi. Je suis dans le dessein de persévérer dans cette vie cachée et de ne rendre jamais mes défauts publics. En me réduisant à cette juste retenue, je me réserve quelques confidences particulières (1). » Serment de vestale qui sera dès demain infidèle. Il est quelqu'un à qui un auteur n'a presque jamais la force de cacher ses secrets, et ce quelqu'un, c'est le public. Fléchier, qui cherchait à se produire, à se faire des protecteurs, ne manqua pas une occasion de mettre publiquement en relief l'art qu'il avait acquis d'aligner de jolis hexamètres; il en adressait au Mazarin sur la paix avec l'Espagne, au comte de Brienne sur ses voyages, au dauphin sur son avenir; mais ce fut surtout à propos du brillant carrousel donné par le jeune Louis XIV que la muse érudite de Fléchier triompha. Son poème latin sur ce sujet charma tous les beaux esprits; on fut surpris galamment de l'art merveilleux avec lequel étaient choisies et enchâssées les épithètes descriptives; on admira avec quel bonheur étaient rendus les plus difficiles détails de ces courses brillantes, où tant d'exercices et de jeux divers, où tant de quadriges chamarrés se mêlaient aux bannières de toutes couleurs.

Sic gerere imperium discant, sic ludere reges;

le jeune roi fut enchanté de voir ainsi louer ses fêtes, et l'imprimerie royale reproduisit avec magnificence les vers de Fléchier. Les affaires du jeune abbé étaient en bonne voie. Chapelain, l'arbitre des graces d'alors, *arbiter elegantiarum*, déclara qu'il reconnaissait en lui « un très bon poète latin (2). » Dans ce temps-là, c'était la fortune.

Il y a une piquante anecdote de la vie de Fléchier, que je place à peu près à la date où nous sommes et que j'emprunte à l'abbé d'Artigny (3), chez lequel les biographes se sont d'autant plus gardés de l'aller

(1) *OEuvres de Fléchier*, édit. de Nîmes, t. X, p. 20.

(2) *Liste de quelques gens de lettres vivans* (dans Desmolets, suite des *Mém. de Littérature* de Sallengre, t. II, p. 32).

(3) *Nouveaux Mémoires de Littérature*, t. V, p. 253 et suiv.

prendre, qu'elle fait toucher au doigt le faible du célèbre prédicateur pour le lieu commun, son penchant déclaré vers la rhétorique. Tout s'explique pour qui a recours aux origines.

Quand Fléchier vint à Paris, il y rencontra une espèce de charlatan oratoire, un *distillateur de galimatias*, comme on l'appelait, qui avait nom Richesource. Ce bizarre personnage donnait, dans sa chambre de la place Dauphine, des cours *garantis;* il s'agissait sous lui de devenir éloquent. Pour cela, on prenait chaque semaine, durant trois mois, trois leçons de deux heures; dès-lors, le tour était fait. Qu'importait qu'on eût dépensé trois louis d'or? on était initié, par compensation, aux plus mystérieuses recettes de l'éloquence. Fléchier donc paya ses trois louis et devint le favori de Richesource. En tête de l'*Idée de la Rhétorique*, publiée en 1662 par le maître, on lit de méchans vers de l'élève, où sont vantés outre mesure les talens de ce grotesque pédagogue, qui, selon lui,

> Donne aux prédicateurs un secret sans pareil
> De gagner les cœurs par l'oreille.

Mais ce n'était pas assez. Bientôt Richesource fit imprimer *le Masque des Orateurs*, « à la prière, dit-il, d'un des plus honnêtes jeunes hommes et des plus obligeans que j'aie jamais connu et servi dans ma profession. » On devine qu'il s'agit de Fléchier. Or, quelle est la méthode prônée dans ce livre? Celle que l'auteur lui-même appelle impudemment *le plagianisme*. C'est une manière commode : vous faites une liste des divers lieux communs à traiter dans votre discours; puis, pour chacun d'eux, vous prenez quelque passage d'un auteur connu que vous copiez en changeant seulement les expressions et que vous amplifiez en ajoutant des mots, en rendant l'original *méconnaissable*. Richesource enseigne et applique, dans les détails, avec le calme le plus sérieux du monde, l'art de *cacher son jeu*, de substituer des locutions à d'autres, de s'approprier le fond en modifiant quelque peu la forme. D'Artigny l'appelle avec indignation le Cartouche du Parnasse; c'était plutôt un Mandrin dogmatique, professant la théorie sans descendre à l'application : je lui donnerais volontiers pour devise le mot d'Ovide : *vivitur ex rapto*. Tel fut le précepteur de Fléchier. Les plis de la jeunesse ne s'effacent jamais entièrement : plus tard Fléchier aura beau faire, quelque chose de ce procédé lui restera sans qu'il s'en doute; quand il ne *développera* plus le texte des autres, c'est le sien propre qu'il *développera;* en un mot, il assortira des phrases disertes et solennelles sur quelque idée commune, il choisira de beaux mots,

il sera un artisan de diction harmonieuse. Et pourtant il y avait à coup sûr autre chose dans le Fléchier des *Mémoires;* il y avait un écrivain original et charmant, d'un abandon embelli par l'art, d'un tour gracieux d'imagination, d'une gentillesse douce et naturelle. Mais l'ingénieux abbé, visant plus haut, se mit au régime prescrit par les prosodies et les rhétoriques : il rima des vers français « comme on prend des leçons de danse pour acquérir une démarche noble, » et, avec les conseils de Richesource, il fit faire toute sorte de belles révérences à sa prose. Voltaire n'avait-il pas raison de dire qu'il n'y a rien de pis pour le style que les maîtres de menuet? Je renvoie aux *Oraisons funèbres.*

Au milieu de tout cela, Fléchier commençait à se mettre en réputation; il hantait les meilleurs cercles, on le comptait parmi les plus beaux esprits. C'était déjà, dans les ruelles littéraires, une manière de personnage assez accrédité. La bienveillance de M. de Montausier avança surtout ses affaires : dès l'abord, les flatteries insinuantes du jeune auteur avaient déplu à ce caractère d'Alceste, ami de l'indépendance réciproque. Fléchier, averti à temps, ne s'épargna pas désormais à le contredire et regagna si bien ses bonnes graces, que bientôt il se vit autorisé par lui (quoique Mascaron ou Bossuet semblassent ici désignés) à faire son début dans l'oraison funèbre par l'éloge de cette femme vraiment adorée de son mari et de son siècle, Mme la duchesse de Montausier. En montant dans la chaire pour prononcer ce discours, Fléchier n'avait qu'une renommée de salons; en la quittant, il était entré dans la gloire. Ce n'est pas l'heure de le suivre à travers la brillante arène des succès oratoires, où ses triomphes parurent si légitimes, que Fénelon, le sachant mort, s'écriait : « Nous avons perdu notre maître. » Je ne voulais mettre en saillie que cette première période oubliée, sur laquelle la publication récente des *Mémoires* semble éveiller de préférence l'attention.

Il n'y avait pas deux ans encore que Fléchier habitait Paris, quand un de ses anciens confrères de la Doctrine chrétienne l'introduisit chez M. Lefèvre de Caumartin, conseiller du roi, maître des requêtes, qui ne tarda pas à le choisir comme précepteur de son fils. C'est en cette qualité que Fléchier (il avait alors trente-trois ans) accompagna la famille de son élève en Auvergne, quand M. de Caumartin fut chargé des sceaux près la cour des Grands-Jours, convoquée extraordinairement à Clermont en 1665. Durant ce séjour de quelques mois en province, Fléchier rédigea les *Mémoires* qui viennent d'être pu-

bliés (1), et qui sont tout simplement une sorte de mémorial de ce qui se passait chaque jour à ces terribles assises criminelles, et de ce qui se disait chaque soir dans les ruelles des belles conseillères venues de Paris. Pourquoi le spirituel précepteur laissa-t-il échapper de sa main désœuvrée ces pages faciles et d'un coloris si frais? Évidemment ce fut pur jeu de lettré, distraction des *matinées longues et difficiles*, et, comme dit Mme de Sévigné, le plaisir de laisser trotter son esprit sur le champ vierge du papier. Dans notre langage d'aujourd'hui, nous appellerions cela du dilettantisme de plume. Aussi, écrivant surtout pour son amusement propre, ne songeant guère aux applaudissemens, Fléchier rencontra-t-il l'exquis du naturel, je ne sais quel air de jeunesse, je ne sais quel mélange délicat de rêverie et de badinage, qui font de son livre d'insouciant une sorte de petit chef-d'œuvre. Les *Mémoires sur les Grands-Jours* sont le vrai pendant littéraire des *Mémoires de Gramont*, avec cette différence que là où Hamilton n'a que de l'esprit, Fléchier a encore de la sensibilité. On se demande sans doute à qui, dans la pensée secrète du rédacteur, étaient destinés les *Grands-Jours*. Certes, il ne s'est jamais rencontré d'auteur qui n'ait écrit que pour lui seul : dans la littérature comme au théâtre, le monologue est de pure convention; en réalité, on parle au public sans en avoir l'air. J'admettrai volontiers qu'en jetant ainsi sur des feuilles ses souvenirs de chaque journée, Fléchier n'avait pas le projet arrêté et immédiat d'une publication; autrement il n'eût pas osé se permettre ce déshabillé piquant de style, cet abandon et cette aisance de coin du feu. Mais pour mon compte, j'ai assez de propension à supposer qu'il destinait ce récit frivole à quelque cercle favori. Évidemment ce n'est pas le suffrage des dames de Clermont qu'il briguait, puisqu'on lit expressément dans son livre que « les femmes y sont laides. » On imaginerait plutôt que certaines après-midi en furent secrètement égayées chez Mme de La Fayette, qu'on le lut mys-

(1) Jusqu'ici on n'avait qu'un très court et insignifiant extrait de ces *Mémoires*, inséré en 1782, par l'abbé Ducreux, dans le Xe volume de son édition de Fléchier; encore Ducreux avait-il cru faire par là une concession à ceux qui, avec grande raison, regardaient cet ouvrage manuscrit « comme une espèce de chef-d'œuvre. » Pour lui, il le trouvait d'*un genre singulier*, et n'estimait guère ce style *extrêmement négligé*. Les critiques différèrent beaucoup d'avis sur le prix de ces quelques fragmens mutilés : Suard, moins sagace que de coutume, les trouvait *indignes d'être rappelés*, tandis que Victorin Fabre, plus avisé cette fois qu'on ne l'eût cru, pressentait la valeur de ce charmant livre. Le banal adage retrouve ici son application : *Habent sua fata libelli*.

térieusement et avec délices à l'hôtel d'Albret, que Mme Cornüel en sourit à la dérobée dans ses soirées du Marais, ou qu'enfin le vieux Retz en sollicita quelque furtive copie de Mme de Sévigné pour distraire les intervalles de sa goutte. Telle est l'approbation qu'obtint peut-être dans son temps ce séduisant ouvrage qui ne devait être rendu public que près de deux siècles plus tard.

Fléchier n'a eu aucune prétention en racontant, comme elles lui venaient, ces anecdotes entremêlées de souvenirs personnels, de descriptions ravissantes, et d'une certaine pointe de malice qui n'exclut pas la mélancolie. Les choses sérieuses ont là leur place à côté des fleurettes les plus gaies, les agréables dissipations à côté des solides aperçus. Pas de plan d'ailleurs, pas de compartimens factices. L'ouvrage n'est nullement *composé;* tout s'y succède dans un gracieux désordre; ce sont les hasards charmans d'une promenade sans but, les avenantes surprises de la flânerie. Chez les habiles, le caprice est quelquefois un excellent maître des cérémonies : on s'oublie à errer sur les pas d'un cicerone si doucement dupeur. En réalité, Fléchier n'a pas d'autre projet que de raconter la *Gazette des Tribunaux* de Clermont; mais c'est, contre l'habitude, une gazette très bien faite, où tout se succède avec d'heureux contrastes, et où les graces de la diction, le don de conter, l'enjouement de plume, donnent du prix aux moindres détails. Incessamment on passe de quelque épouvantable récit d'assassinat, de quelque horrible drame judiciaire, à un procès bien plaisant ou bien scandaleux : ainsi, après l'histoire d'un gentilhomme féroce qui se vengeait de ses justiciables en les laissant moisir durant plusieurs mois dans une armoire humide, on a l'anecdote égrillarde d'un chanoine aux genoux de sa chambrière; ainsi, après ces scènes terribles de gentilshommes auvergnats qui avaient des duels par troupes armées et qui traitaient à la façon d'Abélard les pages dont ils étaient jaloux, arrive une plaidoirie grivoise sur quelque mari libertin ou un réquisitoire amusant contre des goguettes monacales.

L'audience d'ailleurs ne dure pas toujours, et l'intervalle des séances permet des excursions : c'est tour à tour un patient qu'on exécute ou une belle galante à qui il advient aventure; c'est une troupe de comédiens qui arrive et qu'on va voir, ou bien un beau sermon qu'on prêche devant messieurs de la cour. Ne redoutez pas l'uniformité. M. le président marie sa fille, et nous allons à la noce; la compagnie va se promener, et, en l'accompagnant, nous rencontrerons des paysages auprès desquels pâlissent les plus suaves descriptions de *l'Astrée*. Comment s'ennuyer, quand on entend de languissantes histoires de ber-

geries amoureuses succéder à des bavardages médisans sur la femme du voisin? Vous êtes au courant de toutes choses : voici des sonnets de province qui prêtent à rire, voilà la fleur des nouveautés poétiques que le dernier ordinaire a apportées de Paris. Court-il des couplets, même messéans, par la ville? on vous en garde la primeur. Y a-t-il un bal? vous aurez une place de réserve. Y a-t-il une dévotion? votre stalle sera gardée dans le chœur. Pas une figure plaisante ne passe d'ailleurs sans qu'on ne vous en offre une jolie silhouette : l'avocat dameret qui se faisait suivre de deux grands laquais à galons verts; le prédicateur pédantesque qui montrait les rapports des Grands-Jours avec le jugement universel, la caillette de province avec *ses bras baissés comme une poupée*, rien n'échappe à la malice déliée de l'observateur. Caquetages de boudoirs, chronique de la salle des pas-perdus, rivalités médisantes, bruits envieux des cellules, traits échappés à la verve des causeries, tout s'enchaîne, tout se succède avec un merveilleux agrément et un air de négligence indifférente qui ne messied pas. On s'intéresse à ces commérages de la petite ville qui font revivre toute une époque, à ces anecdotes bizarres qui sont autant de peintures de mœurs. Sous cet air de futilité se cachent de sérieux enseignemens pour l'historien. Un jeu de rayon montre des milliers d'atomes à l'œil qui ne les soupçonnait pas : tout un petit monde inconnu reparaît ainsi et s'agite dans ces pages d'apparence frivole.

L'un des plus grands charmes des nouveaux *Mémoires* de Fléchier, c'est l'art achevé du narrateur. Si *réels* que soient ses récits, on voit tout de suite qu'il a de la propension à les arranger avec grace, et qu'il ne lui coûterait guère d'inventer aussi de tendres aventures. Y a-t-il, en effet, une situation un peu touchante, aussitôt il la caresse, il s'y applique, il entre dans les raisons des acteurs, il prête aux personnages leur langage probable, il insère des conversations arrangées comme les historiens de l'antiquité prêtaient des harangues à leurs héros; en un mot, il fait du *roman historique* en matière de sentiment. Il excelle à décrire une inclination naissante dans une jeune ame, à marquer les fines nuances de la passion, à tracer ces subtiles analyses de cœur auxquelles Mme de La Fayette, quelques années plus tard, se complaira dans *la Princesse de Clèves*. Quelques histoires de ce genre sont parfaitement narrées : ainsi celle de cette *adorable trompeuse* qui, neuf ans fidèle à une liaison contrariée, finissait, la veille du mariage, par abandonner son amant, et par courir aux bras du premier arrivant qui *se voulait pourvoir d'une galanterie;* ainsi celle de ce berger et de cette bergère qui se donnaient l'un à

l'autre à boire dans le creux de la main et sur lesquels on avait jeté un charme, auquel Fléchier croyait de la meilleure foi du monde. On le voit, le correspondant musqué de Mlle de Lavigne tournait tout aussi galamment l'anecdote amoureuse que le billet mondain. Les difficiles matières du sentiment sont abordées par lui avec un laisser-aller, avec un air d'entente qui surprendraient quelque peu de la part d'un futur évêque, si l'on n'était d'ailleurs rassuré par de graves témoignages sur la *sévérité de ses mœurs* que d'Alembert, dans son temps, a constatés. « Il ne me faut que de l'amitié, » dit Fléchier lui-même à un endroit. Certes je veux croire que le séduisant abbé n'eut jamais de plus grands engagemens; mais on conviendra qu'il savait deviner à merveille ces délicatesses du cœur. Écoutez-le plutôt parler du plaisir qu'il y a de « n'avoir plus à recommencer une chose si difficile qu'une déclaration ; » écoutez-le dire « qu'une fois la déclaration passée heureusement, on va bien vite après cela ; » écoutez-le encore s'écrier : « Que l'amour est puissant, et qu'il regagne facilement un cœur qu'il a soumis autrefois ! Il se sert de l'absence même qui détruit la tendresse pour la renouveler, et retrace si bien dans l'esprit les objets que le hasard éloigne des yeux, qu'on aime bien souvent davantage ce qu'on n'a pas l'avantage de voir quand on veut. » Assurément, il y a là un instinct qui simule à s'y méprendre l'expérience. Ninon disait que les prudes étaient les jansénistes de l'amour : Fléchier ne fut d'aucune façon janséniste. Il était en tout trop aimable pour être en rien rigoureux.

Sa parfaite indépendance en matière de discipline religieuse me paraît un autre point digne de remarque; elle lui assigne une place à part dans le clergé du grand siècle. Les *Mémoires sur les Grands-Jours* contiennent une foule de témoignages fort curieux de cet esprit tolérant, dont l'exemple semble se présenter assez à propos. Une douce ironie, comme il convient à cette indulgente nature, sert le plus souvent de couvert à Fléchier pour glisser ses plus vifs griefs; mais bien des scandaleux abus ne s'en trouvent pas moins dénoncés de la sorte au bon sens du lecteur. Fléchier est partisan d'une réformation des mœurs ecclésiastiques, qu'à cette date de Louis XIV on n'aurait certes pas cru si urgente. C'est dans les termes les plus exprès qu'il constate le *libertinage des couvens déréglés*, le *scandale des religieuses de campagne :* je m'explique à présent l'austère réaction tentée par Port-Royal. Peu d'années avant les Grands-Jours de Clermont, les prêtres sortaient encore *couverts de rubans* et « couraient aux comédies (1)

(1) L'avis que l'abbé Fléchier, dans ses *Mémoires*, exprime sur le théâtre est

avec les dames. » Certes, on ne se douterait guère qu'on est en plein XVIIe siècle. Il ne paraît point au reste que la vie cloîtrée plût beaucoup à Fléchier : « Ces beautés voilées, dit-il des nonnes, ont je ne sais quoi de triste et de contraire à mon inclination. » Aussi ses plaintes sont vives sur ce qu'on force les vocations, sur ce qu'on ôte aux enfans par des menaces la liberté de refuser. « Sans les filles, écrit-il à un endroit, qu'on sacrifie tous les jours, les couvens seraient moins peuplés. » Voilà une grave accusation dans la bouche d'un prêtre, d'un futur évêque, qui bientôt allait devenir l'une des gloires de l'église de France! Cette libre hardiesse de jugement ne fait pas un instant défaut à l'auteur des *Mémoires sur les Grands-Jours :* rencontre-t-il, par exemple, des religieuses venues aux eaux sous prétexte de santé, il ne manque pas d'insinuer que la vraie cause de leur voyage est « la liberté de se voir à toute heure; » lui parle-t-on d'une bulle pour exemption de juridiction, il se récrie crûment sur *l'effronterie* de la cour de Rome. Les bons jésuites aussi attrapent quelques petites égratignures en passant, et Fléchier ne les ménage guère sur les *voies dont ils se servent;* on trouve même à propos d'eux cette phrase, dont je ne change pas un seul mot : « Ils chassèrent avec violence ceux qui avaient le soin de l'instruction de notre jeunesse et voulurent instruire nos enfans malgré nous. » C'est une devise toute trouvée, c'est une épigraphe parfaite que je prends la liberté de recommander aux successeurs de Fléchier dans l'épiscopat.

On serait mal venu à s'imaginer que ce libre esprit de contrôle nuisit jamais en rien à la foi du futur évêque de Nîmes. Élevé par une mère croyante, dont la vie n'avait été qu'*une longue préparation à bien mourir* (1), entretenant sans cesse ces traditions chrétiennes

bon à enregistrer : « Je ne suis pas de ceux qui sont ennemis jurés de la comédie, et qui s'emportent contre un divertissement qui peut être indifférent lorsqu'il est dans la bienséance; je n'ai pas la même ardeur que les pères de l'église ont témoignée contre les comédies anciennes.... » Plus tard, devenu évêque, Fléchier change quelque peu d'opinion, comme on le devine; je lis dans un mandement contre les spectacles, adressé par lui, en 1708, aux fidèles de Nîmes : « Nous crûmes, la première fois, que ce n'était qu'une curiosité passagère d'un divertissement inconnu dont vous vouliez vous désabuser, et nous eûmes quelque légère condescendance; mais, puisque c'est une habitude de plaisir qui se renouvelle tous les ans, nous connaissons que ce n'est plus le temps de se taire et qu'un plus long silence pourrait vous donner lieu de penser que nous tolérons ce que l'église condamne. » Il est piquant de comparer l'opinion que Fléchier avait à trente-trois ans quand il était déjà prêtre, avec celle qu'il avait à soixante-seize ans, fort peu de temps avant sa mort. Quoiqu'il fulmine une condamnation, la bonté et l'indulgence percent encore dans l'écrit du vieillard.

(1) *OEuvres de Fléchier*, t. X, p. 17.

par une édifiante correspondance avec sa sœur qui était religieuse à Béziers, Fléchier ne cessa de professer toute sa vie les sentimens les plus catholiques. Dans ses *Mémoires* même, on en a la preuve : il y rapporte naïvement ses dévotions et ses sermons, il raconte sans étalage comment il disait ses prières, comment il consacrait toute la matinée du jour des Morts à penser pieusement aux amis qu'il avait perdus. De son temps, personne ne s'avisa d'élever le moindre doute sur son absolue sincérité religieuse, et Saint-Simon, ce juge sévère, a pu dire de lui dans une phrase qui veut être citée, parce qu'elle est un honneur : « Il mourut célèbre par son savoir, par ses ouvrages, par ses mœurs, par une vie très épiscopale. Quoique très vieux, il fut fort regretté et pleuré de tout le Languedoc. » Oui, Fléchier croyait, mais il sut montrer que la tolérance et la raison chez un prêtre ne sont pas incompatibles avec la foi. Devenu évêque, il osa faire une guerre acharnée à toutes les pratiques superstitieuses; c'est lui qui traitait de *pieuse mascarade* et de *nouvelle espèce de folie* une confrérie de pénitens blancs qu'on voulait établir dans son diocèse; c'est lui qui, à propos d'une croix miraculeuse, protestait, dans une lettre pastorale, contre « ceux qui mettent leur confiance en du bois et en des prodiges menteurs. » Le bon sens, à ce qu'il paraît, n'exclut pas la charité autant qu'on le pourrait croire : c'est bien à ce tendre prélat qu'il appartenait de mourir endetté au profit des hôpitaux; c'est bien à lui que revenait, dans les dragonnades religieuses du midi, ce rôle de doux conciliateur auquel il ne fit pas un instant défaut. Il y a dans ses lettres (1) une phrase qui me frappe et qui fut comme le programme de toute sa vie épiscopale : « La violence et l'oppression ne sont pas les voies que l'Évangile nous a marquées. » Pour l'aimable douceur, l'excellent Fléchier a sa place désignée à côté et peut-être même au-dessus de Fénelon.

Nous n'avions à chercher dans les *Mémoires sur les Grands-Jours* que la peinture même de l'homme; les historiens, je le répète, y trouveront des faits du plus haut intérêt qui constatent l'effroyable désordre dans lequel était encore l'administration de la justice en certaines provinces, et qui montrent combien l'œuvre de l'unité monarchique était encore loin de sa fin. Dans les pages les plus sanglantes de l'histoire de Corse, il n'y a rien de comparable aux féroces vengeances, aux odieuses exactions de ces gentilshommes indomptés de l'Auvergne, sur lesquels la justice exceptionnelle des Grands-Jours

(1) Lettre à M. Viguier, du 14 décembre 1682.

tomba comme la foudre. La noblesse, dans ce coin du royaume, était, pour parler avec Fléchier, un simple *titre d'impunité pour les criminels;* ces cruels suzerains des montagnes étaient les véritables *sangsues du peuple.* Pour eux, il n'y avait ni gouvernement, ni lois, ni juridiction; on tuait ouvertement les gens de la force armée et on se faisait sans danger justice soi-même. Les procès sans nombre qui furent évoqués aux Grands-Jours imprimèrent une terreur salutaire à toute cette gentilhommerie barbare et ne contribuèrent pas peu à rattacher l'Auvergne à la royauté par des liens désormais plus étroits. Il y a dans le sombre et étrange tableau retracé par l'habile plume de Fléchier une page caractéristique et désormais nécessaire à l'histoire de France sous Louis XIV.

C'est là le côté sérieux des *Mémoires :* les annales des mœurs proprement dites s'y trouvent aussi éclairées par bien des détails neufs et pittoresques. La physionomie des provinces d'alors est là tout entière, esquissée par ses côtés les plus plaisans : le *Voyage* de Chapelle et Bachaumont, si précieux à ce point de vue, n'est rien pourtant en comparaison du livre de Fléchier. On a successivement sous les yeux, et peintes de main de maître, toutes les Madelon, toutes les Cathos, toutes les comtesses d'Escarbagnas du pays. C'est une troupe des plus amusantes : l'une danse la *bourrée* avec fureur, comme l'autre hiver on dansait ici la polka; l'autre se querelle et se bat à coup de manchon; une troisième, *précieuse languissante*, se jette à la tête de Fléchier, sous prétexte qu'il arrive de Paris, le lieu où s'écrivent et où se passent sans doute les romans. Peu séduit par les avances de ce dernier *bas-bleu* qui se plaignait amèrement de rencontrer « si peu de gens polis et bien tournés dans ce pays barbare, » Fléchier se contenta de lui prêter une traduction de *l'Art d'Aimer* d'Ovide, ajoutant, à part lui, que ce n'était pas la même chose que l'art de plaire. Qu'on en soit sûr, ces badinages servent à mieux faire comprendre l'état de cette société mal revenue encore des voluptueuses turbulences de la fronde. Je le répète, on apprend beaucoup dans le frivole volume de Fléchier; on y apprend même que les *grisettes* étaient « de jeunes bourgeoises de la ville qui avaient une galanterie un peu hardie, et qui se piquaient de beaucoup de liberté. » Voilà une étymologie auvergnate à laquelle on ne s'attendait pas.

Un dernier genre d'intérêt que les *Mémoires sur les Grands-Jours* offrent à la curiosité des lettrés, c'est que quelques noms célèbres du XVIIe siècle s'y rencontrent çà et là sous la plume du spirituel écrivain. Ainsi on voit positivement, dans le livre de Fléchier, que Pascal

(écrivit-il avec ce souvenir le *Discours sur les Passions de l'amour?*) avait été fort épris d'une belle savante de Clermont, qu'il ne quittait pas d'un instant; on y voit aussi que sa sœur, Mme Gilberte Périer, était *très considérable dans la ville*. A d'autres endroits, il s'agit de Mme Talon, la mère de l'avocat-général, qui avait accompagné son fils en Auvergne pour l'aider dans la réforme des établissemens religieux : cette originale figure, si vivement dessinée par Fléchier, eût été digne, avec son humeur de législateur, avec sa façon de donner des ordres souverainement, de figurer à Port-Royal, entre M. de Saint-Cyran tout au moins et M. Singlin. Ailleurs encore, c'est de Chapelain qu'il s'agit : « M. Chapelain, dit notre abbé, dont la vertu, la prudence et l'érudition sont connues partout où il y a des gens de bien. » Les comédiens venus à Clermont s'étaient avisés de jouer la petite parodie de quelques scènes du *Cid*, connue sous le nom de *Chapelain décoiffé*, et qui était alors dans sa primeur. Une pareille audace contre l'illustre auteur de *la Pucelle* indigna MM. des Grands-Jours, et l'ordre fut solennellement donné aux gens de la troupe de s'abstenir désormais de cette *méchante* pièce, composée, dit Fléchier, par *quelques envieux*. Or il faut se rappeler que Boileau avait vraisemblablement trempé dans la facétie de *Chapelain décoiffé;* cela marque nettement la position de Fléchier dans la littérature de son temps. Sorti de l'hôtel Rambouillet et de la suprême génération de l'école de Louis XIII, il en dut garder certaines opinions et certaines rancunes : pour lui évidemment, comme pour Huet, l'idéal était un peu en arrière, et Boileau, qui avait malmené beaucoup de leurs anciens amis, leur demeura suspect (1). En plein Louis XIV, je l'ai dit déjà, Fléchier fut le continuateur amélioré, mais direct, de la tradition des Du Vair et des Balzac, des Godeau et des Patru. Il représente dans sa perfection ce genre d'éloquence ornée et harmonieuse.

La publication des *Mémoires* ne met que mieux dans son jour cette situation particulière à Fléchier dans le développement de la prose française au XVIIe siècle; elle le rattache même plus directement à cette période finissante de la manière *Louis XIII*, à laquelle appartien-

(1) Au VIIIe chapitre des *Réflexions sur les Caractères des hommes*, quelque trace de cette prévention s'est glissée. Fléchier avoue bien que Despréaux a poussé le genre satirique *au plus haut point qu'il pouvait aller:* mais il se hâte d'ajouter : « Pour moi, j'aimerai toujours mieux nos Virgiles et nos Horaces français que nos Juvénals et nos Perses; le génie libre et élevé me plaira toujours plus que celui des autres, quoiqu'ils soient pleins de feu, d'agrément et de force. » La tendresse d'ame de Fléchier se trouvait ici d'accord avec ses sympathies de lettré.

nent les plus jolis vers de Segrais, les premières lettres de Mme de Sévigné et *la Princesse de Montpensier* de Mme de La Fayette. Le livre de Fléchier en marque la plus coquette nuance et le plus heureux moment. On est au seuil d'une époque de génie et de goût; le style va se transformer, et, comme dans toute transformation, quelques qualités vont disparaître que personne ne retrouvera, et Fléchier moins que personne. Eh bien! c'est ce je ne sais quoi qui avait sa senteur la veille et qui devait être évaporé le lendemain, c'est ce léger parfum que l'auteur des *Grands-Jours* a su fixer sous sa plume. Ce fruit de sauvageon, bien venu et mûri jusqu'à la saveur par un soleil propice, Fléchier eut en quelque sorte le hasard de le cueillir. Sans doute il tire encore trop de petites étincelles du choc des antithèses, sans doute il a des tours un peu languissans et il se perd quelquefois dans les circonlocutions précieuses; mais, en revanche, les beaux tours de langage que la régularité va bannir, les agréables façons de dire que la pruderie classique fera disparaître! Ces graces un peu traînantes n'en ont peut-être que plus de charme quand on songe à la majesté alignée des prochaines *Oraisons funèbres*. Il se rencontre là des touches de style, une gaieté à fleur d'ironie, une douceur au goût qui ravissent. Cela charme et repose. Fléchier lui-même, dans ses *Réflexions sur les Caractères des hommes*, a excellemment dit : « Il est des beautés régulières qui n'agréent pas tant que de jolies personnes; il en est de même des écrits. Ce qui est, en effet, le plus beau et le meilleur ne plaît quelquefois pas tant qu'une certaine manière d'écrire galante et agréable. » Le galant et agréable auteur expliquait ainsi lui-même, sans le soupçonner, sa destinée à venir. Il y a deux Fléchier très distincts à l'heure qu'il est.

On ne voulait parler ici que du premier, et l'heure précisément est venue où le simple bel-esprit des ruelles va devenir un prédicateur célèbre. Que d'autres le suivent dans ces éclats de la gloire : nous nous arrêtons au seuil de la terre promise. Désormais aucun succès ne va manquer à l'orateur sacré : l'Académie à l'unanimité l'appellera dans son sein, et, le jour de sa réception, son triomphe sera si grand, que Racine, admis en même temps, n'osera faire imprimer son discours. Chaque jour sa fortune se fera plus brillante : le voilà en effet qui prêche à la cour et qui devient en peu de temps aumônier de la dauphine, puis évêque de Lavaur; enfin on le contraindra, pour dernière faveur, d'accepter sa promotion au siége de Nîmes. Alors il écrira à Louis XIV : « C'est une grande preuve de votre bonté que vous me réduisiez à ne vous demander que la diminution de vos bien-

faits. » Fléchier n'était pas ambitieux; il se trouvait comblé. Retiré en son diocèse, l'excellent prélat se fit un devoir d'y résider jusqu'à sa mort, qui n'eut lieu qu'en 1710. Son double caractère d'ancien habitué de l'hôtel Rambouillet et d'homme de cœur ne se démentit pas un instant dans cette retraite : on en peut trouver des preuves aussi diverses que significatives dans un remerciement à Mlle de Scudery, qui lui avait envoyé ses *Conversations*, et dans le noble mandement par lequel il condamna *les Maximes des Saints* de Fénelon. On lit au milieu de la première cet étrange passage : « Il me prend quelquefois envie, mademoiselle, de distribuer votre livre dans mon diocèse pour édifier les gens de bien et pour donner un bon modèle de morale à ceux qui la prêchent; » on lit dans le second cette belle parole : « M. de Cambrai n'a manqué que par un trop grand désir de perfection. » Fléchier est tout entier dans ces deux phrases; jusqu'au bout, il y eut en lui du bel-esprit et de la tendresse. Là est le secret de son talent et de son cœur.

L'auteur des *Oraisons Funèbres* gardera la renommée paisible dont il est en possession depuis plus d'un siècle et demi : c'est un nom désormais consacré, et qui, bien au-dessous de Bossuet et de Bourdaloue, a sa place désignée près de Mascaron. Mais une gloire inattendue et plus douce s'attache désormais au souvenir rajeuni de Fléchier : celui qui a écrit les *Mémoires sur les Grands-Jours* demeurera certainement comme un modèle d'aménité et de grace, entre Voiture, qu'il rappelle en le corrigeant, et Hamilton, qu'il annonce en l'égalant. Certes, s'il pouvait nous lire, Fléchier serait, au premier abord, surpris et même piqué du ton de nos éloges : il s'était arrangé une si belle place entre les modèles de l'art oratoire, et voilà que, sans égards, on le classe parmi les maîtres du badinage ! Notre sympathie pourtant est si vive, notre assentiment est si sincère, que, vaincu par ces instances, le bon évêque finirait peut-être par échanger contre cette simple tresse de bluets les palmes de vainqueur, la couronne d'ache et de nénuphar qu'on a dès long-temps déposée sur son front, au nom de la rhétorique et de l'éloquence. Au besoin, du reste, nous lui citerions ce joli mot d'un de ses *Discours académiques :* « Les louanges sont les doux supplices de la vertu. »

CHARLES LABITTE.

HISTOIRE

DU

CONSULAT ET DE L'EMPIRE

PAR M. A. THIERS.

En terminant la lecture des trois premiers volumes de cette histoire, nous avons l'ame remplie par une émotion aussi profonde qu'élevée. Ces volumes racontent la grandeur de la France. Nous y avons trouvé le tableau des belles années qui, au commencement du siècle, virent luire sur notre pays une gloire non moins irréprochable qu'éclatante. Ici la raison n'est pas en lutte avec le patriotisme, et, sur cette grande époque, le penseur le plus sévère peut avoir les sentimens du peuple.

C'est donc la France qui fait le fond de ce livre et qui en est, pour ainsi parler, la noble matière. Quarante ans nous séparent à peine de cette partie de l'histoire nationale, tracée par un homme politique qui, dans les évènemens contemporains, joue un des premiers rôles. C'est établir d'un mot la compétence de l'historien. Il y a des choses qui ne peuvent être écrites que par des hommes qui ont agi; ainsi pensaient les anciens, chez lesquels la vie publique était l'initiation nécessaire à l'art d'écrire l'histoire. A Florence, Machiavel et Guicchardin ne furent pas d'un autre avis.

Toutefois, quand on se préoccupe plus encore des affaires politiques de son temps que des jouissances désintéressées de l'esprit, il est permis de regretter qu'un homme d'état éminent ait le loisir d'écrire l'histoire, quand il devrait en faire. Ce n'est guère ici le cas de répéter : *Deus nobis hæc otia fecit*, car il n'est pas d'une politique prévoyante de se priver long-temps du concours d'un talent supérieur. Mais d'un autre côté, pour l'homme d'état momentanément séparé des affaires, il n'est pas d'occupation plus naturelle, de dédommagement plus noble que d'écrire l'histoire : c'est d'ailleurs encore un exercice des facultés politiques qui trouvent dans de grands sujets une carrière assez large pour se mouvoir à l'aise. Seulement la carrière ne sera-t-elle pas semée d'écueils, si l'homme d'état historien ne craint point de peindre une époque dont beaucoup d'acteurs n'ont pas disparu, dont beaucoup de problèmes sont encore à résoudre?

Tout en se félicitant que M. Thiers écrivît l'histoire du consulat et de l'empire, ceux qui le considèrent comme un des représentans nécessaires de la politique de notre époque pouvaient craindre que la publicité immédiate d'un pareil livre n'eût pour l'homme d'état d'assez graves inconvéniens. Comment parler d'un passé si glorieux pour la France et si peu éloigné, sans blesser l'Europe, sans offusquer les cabinets, sans éveiller des susceptibilités hostiles? Ces appréhensions étaient naturelles : jusqu'à un certain point, nous les avons partagées; mais vraiment elles tombent devant le livre même. Il y règne une modération si haute, une impartialité si calme, une estime si sincère pour les grandes qualités des hommes et des gouvernemens qui ont été les adversaires de la France, que personne en Europe ne pourra avec quelque ombre de justice s'irriter du patriotisme de l'auteur.

Ce que les anciens appelaient la gravité dans l'histoire se retrouve dans le livre de M. Thiers. Cette gravité, c'est l'harmonie de toutes les bonnes qualités d'un esprit ferme et grand aux prises avec un sujet immense, et n'y étant pas inférieur. On sent chez l'historien une sérénité d'intelligence, et, pour ainsi dire, une égalité d'humeur qui le montrent tout-à-fait maître de lui-même et de ses innombrables matériaux. Aussi, dès qu'on s'est engagé quelque peu dans le grand récit qu'il déroule, on prend confiance en lui, dans la sûreté de son coup d'œil, dans l'équité de ses jugemens. Assurément, chez M. Thiers, l'homme perce à travers l'historien, et c'est un des principaux charmes de son livre. Dans l'historien de Napoléon, nous retrouvons toutes les qualités qui ont mis M. Thiers si haut comme orateur politique; mais si à la tribune, au plus vif des luttes parlementaires, M. Thiers

se montre si lucide et si calme, soit qu'il approfondisse une question épineuse, soit qu'il apprécie un point du passé, on peut juger si, dès qu'il prend la plume de l'histoire, toutes ces belles aptitudes ne s'élèvent pas chez lui à une puissance plus grande encore. Il y a chez l'historien des convictions très fermes et très nettes, mais jamais elles n'empiètent sur le domaine, sur la vérité des faits : l'histoire enfin entre les mains de l'homme politique ne perd rien de son incorruptible véracité; elle reste ce qu'elle est dans son essence, suivant l'expression d'un maître immortel, *testis temporum, lux veritatis.*

Au surplus, peu d'historiens ont eu, comme M. Thiers, autant de moyens de connaître et d'exposer la vérité : jamais un plus riche trésor de documens authentiques n'a été mis à la disposition d'un écrivain. Toutes les archives du royaume ont été ouvertes à M. Thiers, celles des affaires étrangères, celles du ministère de la guerre. Enfin il a été donné à M. Thiers de pénétrer dans le secret des archives de *la secrétairerie d'état*, qui contiennent en originaux tous les papiers, tous les écrits émanés de Napoléon lui-même. Ces papiers, ces écrits sont les irréfragables témoins de l'activité, de la puissance d'esprit de l'empereur, activité, puissance surhumaines qui lui ont permis d'enfermer dans un espace de quinze ans plus de résultats qu'il n'en faudrait pour illustrer plusieurs vies d'homme. L'empereur disait quelquefois que ce n'était pas par son épée qu'il avait conquis et gouverné le monde, mais par sa plume. Par des communications directes, par des notes concises et frappantes, il animait de sa pensée ses ministres, ses ambassadeurs, ses conseillers d'état, ses aides-de-camp. Les dépêches de M. de Talleyrand, quand il avait le portefeuille des affaires étrangères, ne furent souvent que le développement des pensées que l'empereur avait jetées sur le papier. Au camp de Boulogne, Napoléon, qui avait emmené avec lui le ministre de la marine, M. Decrès, lui adressait, dans la même journée, de nombreux billets; c'était un ordre à exécuter sur-le-champ, c'était un plan pour l'avenir, une idée dont il fallait dès à présent préparer l'exécution. Avant M. Thiers, personne n'avait été admis à consulter ces précieux monumens de la pensée de Napoléon. Personne sans doute ne réclamera contre un pareil privilége. Ce que le gouvernement ne saurait confier à un écrivain sans mission, sans caractère, il a pu, il a dû le communiquer à un ancien président du conseil, à un homme d'état qui, par son passé et son avenir, a d'incontestables droits à ces hautes confidences. M. Thiers a trouvé aussi dans plusieurs cabinets étrangers un empressement vraiment courtois à mettre sous ses yeux des pièces

intéressantes, des documens utiles. N'est-il pas de l'intérêt commun qu'un écrivain, ayant la position et l'autorité de M. Thiers, tienne entre ses mains tout ce qui peut éclairer sa religion d'historien? Nous avons donc ici une histoire vraiment puisée aux sources, aux sources primitives et les moins altérées.

Mais il se trouve, et ceci n'étonnera que les hommes qui n'ont pas réfléchi sur la science et l'art de l'histoire, qu'avec le nombre et l'abondance des matériaux la difficulté d'élever un monument augmente. Pour les modernes, la science et l'art de l'histoire sont dans de tels rapports, que plus la science recule ses limites, plus l'art de l'écrivain a d'obstacles à vaincre. Sans doute, si l'antiquité nous a légué, dans la littérature historique, d'admirables artistes, c'est surtout au génie naturel de ces hommes privilégiés que nous devons ce précieux héritage; toutefois il faut faire la part de la civilisation politique au milieu de laquelle ces hommes vivaient. Les faits et les évènemens se produisaient pour ainsi dire avec une simplicité classique qui était, pour la mise en scène, comme une préparation première. Dans nos sociétés modernes, que de complications dans les faits, que de ramifications dans les évènemens et dans les choses! Tout est complexe et immense: raconter les destinées d'un des grands états de l'Europe, c'est avoir à vaincre tout ensemble les difficultés d'une histoire particulière et d'une histoire générale. Que sera-ce s'il s'agit de la France au moment où elle accomplit sa révolution, où elle soulève toutes les questions tant pour elle que pour les autres peuples, où elle est en lutte avec tous les gouvernemens de l'Europe, où elle enfante, au milieu des tempêtes, une société nouvelle! C'est de cette mêlée ardente de questions et de choses, de cette masse immense de matériaux qu'accumulent la succession rapide des plus grands évènemens, les discussions des assemblées, les bulletins des généraux, la correspondance des diplomates, les rapports de tous les agens politiques, c'est de cette masse immense et confuse qu'il faut tirer non pas une compilation intéressante, mais une œuvre d'art, si l'on veut prendre place dans la famille des grands historiens. Ces difficultés sont si grandes, qu'avec la plus sincère confiance dans les qualités supérieures de l'esprit de M. Thiers on pouvait craindre qu'il ne parvînt pas entièrement à les surmonter; mais, disons-le sur-le-champ, elles ont été tout-à-fait vaincues, et de cette lutte le talent de l'écrivain est sorti plus grand et plus fort que nous ne l'avions encore vu.

L'*Histoire du Consulat et de l'Empire* est composée avec un art merveilleux. Grace à la connaissance anticipée du troisième volume

que nous devons à la bienveillante communication de l'auteur, nous avons pu embrasser tout l'ensemble du tableau que déroule M. Thiers depuis le 18 brumaire jusqu'au consulat à vie. Ce grand sujet est partagé en quatorze livres dont chacun reçoit son titre du fait principal et dominant au récit duquel il est consacré; tantôt c'est *l'Administration intérieure*, *le Concordat*, tantôt c'est *Ulm et Gênes*, *Héliopolis*, *la Paix générale*. Chaque livre est complet et vaste, mais il y a de la mesure dans l'étendue. Ce n'est pas ici le cas de dire que *chaque acte en sa pièce est une pièce entière*. Non, chaque partie dépend harmoniquement de l'autre, et toutes concourent à la grandeur de l'ensemble. Le lecteur est conduit, entraîné sans s'en apercevoir; le spectacle auquel il assiste est grand, varié, infini, jamais confus. Une progression irrésistible qui sort des faits eux-mêmes, et c'est le triomphe de l'art, vous mène, vous pousse, et c'est non-seulement sans fatigue, mais avec un plaisir sérieux, avec une sorte d'enthousiasme intime et sévère, que vous parcourez toute l'étendue de cette carrière immense, à la suite d'un guide qui n'a ni dévié ni fléchi.

La lecture de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* causera plus d'une surprise à ceux qui avaient supposé que l'auteur puiserait surtout ses inspirations dans une admiration sans réserve et sans critique du génie de Napoléon et de ses actes. A entendre quelques personnes, le livre ne devait être qu'un pamphlet napoléonien. Cette maligne espérance se trouve déçue. Devant la sublime figure de Bonaparte, M. Thiers a gardé toute sa liberté d'esprit; il n'a pas affublé le premier consul d'une grandeur fantastique : c'est un homme, et non pas un héros idéal que nous avons sous les yeux. La grandeur de Bonaparte ressort d'autant plus vive qu'elle est plus simplement rendue et plus librement jugée. Dans cette première période même, où tout est si jeune, si pur et si glorieux, il y a des degrés, des nuances que M. Thiers a exprimées de la manière la plus heureuse. Avec la gloire de l'homme, les exigences du dictateur s'accroissent. Un an après Marengo, Bonaparte était plus impérieux. En représentant l'impatience que lui causait l'opposition du tribunat, M. Thiers ajoute : « N'ayant pas vécu dans les assemblées, il ignorait cet art de ménager les hommes, que César lui-même, si puissant qu'il fût, ne négligeait pas et qu'il avait appris dans le sénat de Rome. Le premier consul exprimait son déplaisir publiquement, audacieusement, avec le sentiment de sa force et de sa gloire, et n'écoutait guère le sage Cambacérès, qui, fort expérimenté dans le maniement des assemblées, lui conseillait vainement la mesure et les égards. » (T. III, p. 323). Quand

M. Thiers nous montre le premier consul recevant à Lyon, des députés de l'Italie, le titre de président de la république italienne, il s'exprime ainsi : « Cette fois comme tant d'autres, il ne fallait souhaiter au général Bonaparte qu'une chose, c'est que le génie qui conservé accompagnât chez ce favori de la fortune le génie qui crée. » (T. III, p. 398.) Enfin, lorsque la paix d'Amiens fut signée, lorsque, après dix années de la plus grande et de la plus terrible lutte, on posait les armes, arrivé à ce grand moment, l'historien fait entendre ces graves paroles : « Qui avait fait cela? qui avait rendu la France si grande et si prospère, l'Europe si calme? Un seul homme, par la force de son épée et par la profondeur de sa politique. La France le proclamait ainsi, et l'Europe entière faisait écho avec elle. Il a vaincu depuis à Austerlitz, à Iéna, à Friedland, à Wagram; il a vaincu en cent batailles, ébloui, effrayé, soumis le monde. Jamais il ne fut si grand, car jamais il ne fut si sage! » (*Ibid.*, p. 427.) On le reconnaît, même en face de prospérités sans nuages et sans taches, l'historien ne peut se défendre de reporter sa pensée sur d'autres époques, et cette préoccupation naturelle, que partage avec lui le lecteur, éloquemment exprimée d'intervalle en intervalle, empreint les récits les plus brillans d'une mélancolique gravité.

A la grandeur de Napoléon M. Thiers n'a rien sacrifié, ni dans les choses ni dans les hommes. Si nécessaire que fût au commencement du siècle la dictature du premier consul, l'historien nous montre qu'elle trouvait sa plus grande force dans les institutions qui étaient les conséquences naturelles du génie modéré de la révolution française. Le premier consul n'est pas grand aux dépens et au détriment de la France; il est grand parce qu'il sait comprendre et conduire un pays plein de sève et de vie, dont le génie souple et vigoureux passe avec promptitude d'excès affreux au régime réparateur de l'ordre et de la gloire. Telle est l'impression vraie, profonde, qu'on reçoit du livre de M. Thiers. La figure des contemporains illustres de Bonaparte n'est pas effacée dans l'intention d'exhausser encore le héros. Le génie militaire de Moreau est loué dignement; on comprend tout ce qui le distingue et le distance de Bonaparte, et de trois ou quatre hommes de guerre comme Annibal et César; en même temps on reconnaît combien est glorieuse la place que lui font dans l'histoire les batailles qu'il a livrées, notamment celle de Hohenlinden. « Cette bataille, dit M. Thiers, est la plus belle de celles qu'a livrées Moreau, et assurément l'une des plus grandes de ce siècle, qui en a vu livrer de si extraordinaires. On a dit à tort qu'il

y avait un autre vainqueur de Marengo que le général Bonaparte, et que c'était le général Kellermann. On pourrait dire, avec bien plus de raison, qu'il y a un autre vainqueur de Hohenlinden que le général Moreau, et que c'est le général Richepanse; car celui-ci, sur un ordre un peu vague, avait exécuté la plus belle manœuvre. Mais, quoique moins juste, cette assertion serait injuste encore. Laissons à chaque homme la propriété de ses œuvres, et n'imitons pas ces tristes efforts de l'envie, qui cherche partout un autre vainqueur que le vainqueur lui-même. » (T. II, p. 253, 254.) Voilà la justice et l'éloquence d'un grand historien.

En parlant des contemporains du premier consul, nous ne saurions oublier les portraits de Fouché et de M. de Talleyrand. Quand un portrait historique n'est qu'un prétentieux assemblage de rapprochemens plus forcés que naturels, d'antithèses plus brillantées que justes, nous en faisons peu de cas. Dans ce genre, des écrivains médiocres peuvent réussir, et à un examen superficiel produire quelque illusion. Au contraire, si, à travers un large récit, vous vous trouvez en face d'un portrait vigoureux et ressemblant, qui est comme la concentration bien éclairée de toutes les qualités qui constituent un des principaux personnages de l'action historique, alors le portrait n'est plus un accessoire capricieux, mais une pièce nécessaire d'un grand ensemble. A entendre quelques personnes, M. Thiers devait se faire l'apologiste de Fouché. Voici comment il le juge : « M. Fouché, ancien oratorien et ancien conventionnel, était un personnage intelligent et rusé, ni bon ni méchant, connaissant bien les hommes, surtout les mauvais, les méprisant sans distinction, employant l'argent de la police à nourrir les fauteurs de troubles autant qu'à les surveiller; toujours prêt à donner du pain ou une place aux hommes fatigués d'agitations politiques, procurant ainsi des amis au gouvernement, s'en procurant surtout à lui-même, se créant mieux que des espions crédules ou trompeurs, mais des obligés qui ne manquaient jamais de l'instruire de ce qu'il avait intérêt à savoir; ayant de ces obligés dans tous les partis, même parmi les royalistes qu'il savait ménager et contenir à propos, toujours averti à temps, n'exagérant jamais le danger ni à lui-même, ni à son maître, distinguant bien un imprudent d'un homme vraiment à craindre, sachant avertir l'un, poursuivre l'autre, faisant, en un mot, la police mieux qu'on ne l'a jamais faite, car elle consiste à désarmer les haines autant qu'à les réprimer; ministre supérieur si son indulgence extrême avait eu un autre principe que l'indifférence la plus complète au bien et au mal, si son activité incessante avait eu

un autre mobile qu'un besoin de se mêler de tout, qui le rendait incommode et suspect au premier consul, et lui donnait souvent les apparences d'un intrigant subalterne. Du reste, sa physionomie intelligente, vulgaire, équivoque, rendait bien les qualités et les défauts de son ame. » N'est-ce pas là une manière de peindre simple et large? Évidemment l'historien qui, en quelques lignes, livre au lecteur un personnage aussi vivant, l'a long-temps étudié dans ses actes et dans sa vie. L'écrivain n'arrive à des résumés puissans qu'à travers la patience d'une analyse exacte. Nous ne transcrirons pas ici le portrait de M. de Talleyrand, quelque achevé qu'il soit; il faut savoir se borner. Nous relèverons en passant un trait charmant. M. Thiers dit que M. de Talleyrand était *doué d'une paresse utile*, et qu'il rendait au premier consul de véritables services par son penchant même à ne rien faire. C'est avec une pleine indépendance que l'historien du consulat et de l'empire apprécie le célèbre diplomate. Nous disions ici, il y a deux ans, en parlant des brillans *Éloges* de M. Mignet, que le moment de juger M. de Talleyrand n'était pas encore venu. Pour M. Thiers seul, en possession de tous les documens que nous avons indiqués plus haut, le moment a pu venir, et nous croyons que, sauf des révélations imprévues, le jugement porté par M. Thiers sera définitif.

Dans le portrait de M. de Talleyrand, et au sujet de sa conversation, nous n'aurions pas trouvé le nom de Voltaire, qu'il nous eût été impossible de ne pas établir une comparaison entre l'auteur de l'*Essai sur les mœurs des nations* et l'historien du consulat et de l'empire. Tous deux portent dans l'histoire au même degré la rapidité du coup d'œil, un bon sens supérieur, une clarté irrésistible. Nous parlons du bon sens de Voltaire, quand la vivacité de ses passions anti-chrétiennes ne l'égare pas. Maintenant constatons les différences. Il y a dans la prose de l'auteur du *Siècle de Louis XIV* une continuité d'élégance qu'on retrouve dans toutes les parties, dans tous les détails, quelque rapide que soit la marche de l'écrivain. L'historien de Napoléon n'a pas cette égalité classique dans l'éclat du style; mais pour les qualités du fond il a sur Voltaire de notables avantages, il est sérieux et politique. C'est la gloire de Voltaire que son scepticisme n'ait rien ôté à son dévouement pour la cause de l'humanité, mais il faut reconnaître que ce scepticisme l'a souvent empêché, en dépit du plus admirable talent, d'atteindre l'austère grandeur de l'histoire. L'homme qui dans sa correspondance a écrit cette phrase : « J'ai pris les deux hémisphères en ridicule, c'est un coup sûr, » a dû plus d'une fois défigurer ce genre humain qu'il voulait peindre. On n'est pas plus juste en se

moquant toujours de l'humanité qu'en l'exaltant outre mesure. D'ailleurs, Voltaire, si sagace qu'il fût, ne pouvait deviner ce qu'il lui avait été impossible d'apprendre. Tout l'esprit d'un homme de lettres est insuffisant là où il faut l'expérience d'un homme politique. Depuis quinze ans, M. Thiers est dans la vie publique; depuis quinze ans, il siège au parlement, il a été tour à tour sous-secrétaire d'état des finances, ministre du commerce, de l'intérieur, des affaires étrangères. Voilà pour un historien une école que rien ne peut remplacer. Sans parler du matériel des choses, que dirons-nous de la connaissance qu'on acquiert des hommes, de l'expérience qu'on a des partis, des enseignemens parfois douloureux que ne vous épargne pas le présent, et qui tournent au profit de l'écrivain?

On reconnaît, en lisant le livre de M. Thiers, les opinions modérées, les vues hautes, les sentimens généreux et conciliateurs qu'il doit à l'expérience des quinze ans qui viennent de s'écouler. On voit tout ce que l'historien doit à l'homme politique. Si M. Thiers n'avait pas passé quinze ans dans les épreuves et les tourmentes de la vie publique, il eût pu être ce qu'il s'était déjà montré sous la restauration, le plus ingénieux des publicistes et un écrivain militaire du premier ordre; mais il n'eût pas traité avec la supériorité dont nous avons les preuves sous les yeux toutes les questions fondamentales de politique intérieure et étrangère. Il est avoué aujourd'hui que M. Thiers n'a pas de rival dans l'art d'expliquer un plan de campagne, d'en décrire les développemens et de faire assister le lecteur à ces grandes rencontres auxquelles les hommes demandent un triomphe éclatant pour leurs idées ou leurs passions. L'*Histoire du Consulat et de l'Empire* fortifiera encore cette gloire originale. On comprend non moins vivement qu'un homme du métier les actions de Marengo et de Hohenlinden racontées par M. Thiers, qui nous fait admirer la descente en Italie par le mont Saint-Bernard comme une témérité raisonnable. Toute l'affaire d'Égypte, qui n'est cependant qu'un épisode de cette grande histoire, est traitée avec une ampleur qui ne laisse rien à désirer. La victoire d'Héliopolis, ce beau modèle de la bataille d'Isly, parle à l'imagination comme un évènement merveilleux, et cependant elle n'est que le résultat prévu de la supériorité du courage tranquille sur la fougue barbare. C'est le réveil de Kléber, la réparation de ses fautes, la glorieuse expiation des mauvaises passions qui l'avaient animé contre Bonaparte. L'incapacité de Menou, qui succède à Kléber dans le commandement, est démontrée au lecteur par la haute critique de l'historien; elle amena l'évacuation de l'Égypte. Néanmoins M. Thiers,

avec son équité ordinaire, a des paroles d'estime pour la conduite de Menou dans les derniers momens. Menou, en effet, résista avec constance dans Alexandrie qu'assiégeaient les Anglais. Or, le courrier d'Égypte qui apportait la nouvelle de la reddition d'Alexandrie arriva à Londres quelques heures après la signature des préliminaires de la paix d'Amiens. Il faut rendre cette justice au ministère anglais, qu'il ne témoigna à nos négociateurs aucune humeur de n'avoir pas connu ce résultat plus tôt. « Toutefois, dit M. Thiers, c'est une preuve que la résistance d'Alexandrie avait été utile, et que même, dans une cause désespérée, la voix de l'honneur, qui conseille de résister le plus long-temps possible, est toujours bonne à écouter. » C'est ainsi que l'histoire contient des leçons pour tous ceux qui sont appelés à l'honneur de servir leur pays.

Revenons aux idées et aux institutions de l'ordre civil. Après avoir expliqué et critiqué le mécanisme de la constitution de l'an VIII, M. Thiers expose l'administration intérieure de la France. L'assemblée constituante et la convention nationale avaient, sur les ruines de l'ancien régime, improvisé des organisations administratives qui n'avaient abouti qu'à l'anarchie. Le pouvoir était partout, excepté au centre; il était fractionné en d'innombrables municipalités cantonales que détruisit la constitution de l'an VIII, pour leur substituer la circonscription par arrondissement. A la tête de chaque arrondissement et de chaque département, le premier consul plaça un représentant du pouvoir exécutif; c'est le préfet et le sous-préfet, qui eurent à côté d'eux une petite assemblée délibérante, telle qu'un conseil de département, d'arrondissement ou de commune. Ainsi, à chaque degré de l'échelle administrative, on créait l'union du pouvoir exécutif et du pouvoir administratif. Cette idée nous paraît aujourd'hui bien simple; il fallut cependant un homme de génie pour la trouver et l'exécuter. Les pages que M. Thiers consacre à toute cette organisation, à l'appréciation de l'état de nos finances, à l'établissement du conseil d'état, qu'il nous montre comme étant alors un grand conseil politique, sont excellentes. « Le premier consul, dit M. Thiers, qui n'aimait pas la discussion publique, parce qu'elle agitait alors les esprits trop long-temps émus, la recherchait, la provoquait même dans le sein du conseil d'état. C'était son gouvernement représentatif à lui. Il y était familier, original, éloquent, s'y permettait tout à lui-même, y permettait tout aux autres, et, par le choc de son esprit sur celui de ses contradicteurs, faisait jaillir plus de lumière qu'on n'en peut obtenir d'une grande assemblée, où la solennité de la tribune,

les inconvéniens de la publicité, gênent et compriment sans cesse la vraie liberté de la pensée. » C'est dans la discussion du code civil que le premier consul étonna les jurisconsultes qui siégeaient au conseil d'état. Par des lectures rapides et bien choisies, il s'était mis au courant des principes élémentaires de la science des lois : ces principes lui suffirent pour discuter avec supériorité les théories entre lesquelles il fallait choisir. Qui croirait qu'à cette époque quelques gens d'esprit qui faisaient des discours au tribunat n'avaient pour le projet du code civil que de malveillantes et frivoles épigrammes? C'est qu'ils avaient beaucoup d'humeur et très peu de connaissances positives.

Le livre XII, qui a pour titre *le Concordat*, est un des plus remarquables de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, et nous croyons qu'il produira une sensation profonde au milieu du choc d'idées et de querelles religieuses dont nous avons le spectacle. Jamais l'intervention du bon sens avec toute sa netteté et toute sa puissance ne fut plus désirable et plus nécessaire. Des imaginations plus ardentes que fortes s'agitent dans un triste chaos. Les uns nous apportent comme une nouveauté, comme une panacée sociale, la risible théorie du mariage des prêtres; d'autres semblent croire qu'on fabrique des dogmes nouveaux avec des mots sonores, prophètes singuliers qui sont, au surplus, trop gens d'esprit pour se croire eux-mêmes. Cependant, comme pour prendre une triste revanche, dans les rangs du clergé on attaque les lois de l'état. Un prince de l'église commence une croisade contre les plus vieilles maximes de la monarchie française, et une partie de l'épiscopat paraît disposée à le suivre. Des deux côtés, ces écarts sont fâcheux. A ces esprits malades ou agités, nous offrirons les graves paroles de M. Thiers sur le rôle des religions positives dans les affaires et les sociétés humaines.

« Il faut une croyance religieuse, il faut un culte à toute association humaine. L'homme, jeté au milieu de cet univers, sans savoir d'où il vient, où il va, pourquoi il souffre, pourquoi même il existe, quelle récompense ou quelle peine recevront les longues agitations de sa vie; assiégé des contradictions de ses semblables, qui lui disent, les uns qu'il y a un Dieu, auteur profond et conséquent de toutes choses; les autres qu'il n'y en a pas; ceux-ci qu'il y a un bien, un mal, qui doivent servir de règle à sa conduite; ceux-là qu'il n'y a ni bien ni mal, que ce sont là les inventions intéressées des grands de la terre : l'homme, au milieu de ces contradictions, éprouve le besoin impérieux, irrésistible, de se faire sur tous ces objets une croyance arrêtée. Vraie ou fausse, sublime ou ridicule, il s'en fait une. Partout, en tout temps, en tout pays, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, dans les pays

civilisés comme dans les pays sauvages, on le trouve au pied des autels, les uns vénérables, les autres ignobles ou sanguinaires. Quand une croyance établie ne règne pas, mille sectes, acharnées à la dispute comme en Amérique, mille superstitions honteuses comme en Chine, agitent ou dégradent l'esprit humain. Ou bien, si, comme en France en 93, une commotion passagère a emporté l'antique religion du pays, l'homme, à l'instant même où il avait fait vœu de ne plus rien croire, se dément après quelques jours, et le culte insensé de la déesse Raison, inauguré à côté de l'échafaud, vient prouver que ce vœu était aussi vain qu'il était impie.

« A en juger donc par sa conduite ordinaire et constante, l'homme a besoin d'une croyance religieuse. Dès-lors, que peut-on souhaiter de mieux à une société civilisée qu'une religion nationale fondée sur les vrais sentimens du cœur humain, conforme aux règles d'une morale pure, consacrée par le temps, et qui, sans intolérance et sans persécution, réunisse, sinon l'universalité, au moins la grande majorité des citoyens, au pied d'un autel antique et respecté?

« Une telle croyance, on ne saurait l'inventer quand elle n'existe pas depuis des siècles. Les philosophes même les plus sublimes peuvent créer une philosophie, agiter par leur science le siècle qu'ils honorent : ils font penser, ils ne font pas croire. Un guerrier couvert de gloire peut fonder un empire; il ne saurait fonder une religion. Que dans les temps anciens, des sages, des héros, s'attribuant des relations avec le ciel, aient pu soumettre l'esprit des peuples et lui imposer une croyance, cela s'est vu; mais, dans les temps modernes, le créateur d'une religion serait tenu pour un imposteur, et, entouré de terreur comme Robespierre, ou de gloire comme le jeune Bonaparte, il aboutirait uniquement au ridicule.

« On n'avait rien à inventer en 1800. Cette croyance pure, morale, antique, existait : c'était la vieille religion du Christ, ouvrage de Dieu suivant les uns, ouvrage des hommes suivant les autres, mais, suivant tous, œuvre profonde d'un réformateur sublime; réformateur commenté pendant dix-huit siècles par les conciles, vastes assemblées des esprits éminens de chaque époque, discutant, sous le titre d'hérésies, tous les systèmes de philosophie, adoptant sur chacun des grands problèmes de la destinée humaine les opinions les plus plausibles, les plus sociales, les adoptant pour ainsi dire à la majorité du genre humain, produisant enfin ce corps de doctrine invariable qu'on appelle UNITÉ CATHOLIQUE, et au pied duquel Bossuet, Leibnitz, après avoir pesé le dire de tous les philosophes, sont venus soumettre leur superbe génie. Elle existait cette religion qui avait rangé sous son empire tous les peuples civilisés, formé leurs mœurs, inspiré leurs chants, fourni le sujet de leurs poésies, de leurs tableaux, de leurs statues, empreint sa trace dans tous les souvenirs nationaux, marqué de son signe leurs drapeaux tour à tour vaincus ou victorieux! Elle avait disparu un moment dans une grande tempête de l'esprit humain; mais, la tempête passée, le besoin de croire revenu,

elle s'était retrouvée au fond des ames comme la croyance naturelle et indispensable de la France et de l'Europe.

« Quoi de plus indiqué, de plus nécessaire en 1800, que de relever cet autel de saint Louis, de Charlemagne et de Clovis, un instant renversé? Le général Bonaparte, qui eût été ridicule s'il avait voulu se faire prophète ou révélateur, était dans le vrai rôle que lui assignait la Providence, en relevant de ses mains victorieuses cet autel vénérable, en y ramenant par son exemple les populations quelque temps égarées. Et il ne fallait pas moins que sa gloire pour une telle œuvre! De grands génies, non pas seulement parmi les philosophes, mais parmi les rois, Voltaire et Frédéric, avaient déversé le mépris sur la religion catholique, et donné le signal des railleries pendant cinquante années. Le général Bonaparte, qui avait autant d'esprit que Voltaire, plus de gloire que Frédéric, pouvait seul, par son exemple et ses respects, faire tomber les railleries du dernier siècle.

« Sur ce sujet, il ne s'était pas élevé le moindre doute dans sa pensée. Ce double motif de rétablir l'ordre dans l'état et la famille, et de satisfaire au besoin moral des ames, lui avait inspiré la ferme résolution de remettre la religion catholique sur son ancien pied, sauf les attributions politiques qu'il regardait comme incompatibles avec l'état présent de la société française.

« Est-il besoin, avec des motifs tels que ceux qui le dirigeaient, de rechercher s'il agissait par une inspiration de la foi religieuse, ou bien par politique et par ambition? Il agissait par sagesse, c'est-à-dire par suite d'une profonde connaissance de la nature humaine, cela suffit. Le reste est un mystère que la curiosité, toujours naturelle quand il s'agit d'un grand homme, peut chercher à pénétrer, mais qui importe peu. Il faut dire cependant à cet égard que la constitution morale du général Bonaparte le portait aux idées religieuses. Une intelligence supérieure est saisie, à proportion de sa supériorité même, des beautés de la création. C'est l'intelligence qui découvre l'intelligence dans l'univers, et un grand esprit est plus capable qu'un petit de voir Dieu à travers ses œuvres. Le général Bonaparte controversait volontiers sur les questions philosophiques et religieuses avec Monge, Lagrange, Laplace, savans qu'il honorait et qu'il aimait, et les embarrassait souvent, dans leur incrédulité, par la netteté, la vigueur originale de ses argumens. A cela il faut ajouter encore que, nourri dans un pays inculte et religieux, sous les yeux d'une mère pieuse, la vue du vieil autel catholique éveillait chez lui les souvenirs de l'enfance, toujours si puissans sur une imagination sensible et grande. Quant à l'ambition, que certains détracteurs ont voulu donner comme unique motif de sa conduite en cette circonstance, il n'en avait pas d'autre alors que de faire le bien en toutes choses, et sans doute, s'il voyait, comme récompense de ce bien accompli une augmentation de pouvoir, il faut le lui pardonner. C'est la plus noble, la plus légitime ambition, que celle qui cherche à fonder son empire sur la satisfaction des vrais besoins des peuples.

« La tâche qu'il s'était proposée, facile en apparence, puisqu'il s'agissait de satisfaire à un besoin public très réel, était cependant fort épineuse. Les hommes qui l'entouraient, presque sans exception, étaient peu disposés au rétablissement de l'ancien culte, et ces hommes, magistrats, guerriers, littérateurs ou savans, étaient les auteurs de la révolution française, les vrais, les uniques défenseurs de cette révolution alors décriée, ceux avec lesquels il fallait la terminer en réparant ses fautes, en consacrant définitivement ses résultats raisonnables et légitimes. Le premier consul avait donc à contrarier vivement ses collaborateurs, ses soutiens, ses amis. Ces hommes, pris dans les rangs des révolutionnaires modérés, n'avaient pas, avec Robespierre et Saint-Just, versé le sang humain, et il leur était facile de désavouer les grands excès de la révolution; mais ils avaient partagé les erreurs de l'assemblée constituante, répété en souriant les plaisanteries de Voltaire, et il n'était pas facile de leur faire avouer qu'ils avaient long-temps méconnu les plus hautes vérités de l'ordre social. Des savans comme Laplace, Lagrange, et surtout Monge, disaient au premier consul qu'il allait abaisser devant Rome la dignité de son gouvernement et de son siècle. M. Rœderer, le plus fougueux monarchiste du temps, celui qui voulait le plus promptement, le plus complètement possible, le retour à la monarchie, voyait cependant avec peine le projet de rétablir l'ancien culte. M. de Talleyrand lui-même, le prôneur assidu de tout ce qui pouvait rapprocher le présent du passé et la France de l'Europe, M. de Talleyrand, l'ouvrier en second, mais l'ouvrier utile et zélé de la paix générale, voyait néanmoins avec assez de froideur ce qu'on appelait la paix religieuse. Il voulait bien qu'on ne persécutât plus les prêtres; mais, gêné par des souvenirs personnels, il ne désirait guère qu'on rétablît l'ancienne église catholique avec ses règles et sa discipline. Les compagnons d'armes du général Bonaparte, les généraux qui avaient combattu sous ses ordres, dépourvus la plupart d'éducation première, nourris des vulgaires railleries des camps, quelques-uns des déclamations des clubs, répugnaient à la restauration du culte. Quoique entourés de gloire, ils semblaient craindre le ridicule qui pouvait les atteindre au pied des autels. Enfin, les frères du général Bonaparte, vivant beaucoup avec les lettrés du temps, encore imbus des écrits du dernier siècle, craignant pour le pouvoir de leur frère tout ce qui avait l'apparence d'une résistance sérieuse, et ne sachant pas voir qu'au-delà de cette résistance intéressée ou peu éclairée des hommes qui approchaient le gouvernement, il y avait le besoin réel et déjà senti des masses populaires, lui déconseillaient fortement ce qu'ils regardaient comme une réaction imprudente ou prématurée.

« On assiégeait donc le premier consul de conseils de toute espèce. Les uns lui disaient de ne pas se mêler des affaires religieuses, de se borner à ne plus persécuter les prêtres, et de laisser les *assermentés* et les *insermentés* s'entendre comme ils pourraient. Les autres, reconnaissant le danger de l'indifférence et de l'inaction, l'engageaient à saisir l'occasion au vol, à se faire sur-le-champ le chef d'une église française, et à ne plus laisser ainsi

dans les mains d'une autorité étrangère l'immense pouvoir de la religion. D'autres enfin lui proposaient de pousser la France vers le protestantisme, et lui disaient que, s'il donnait l'exemple en se faisant protestant, elle suivrait cet exemple avec empressement.

« Le premier consul résistait de toutes les forces et de sa raison et de son éloquence à ces vulgaires conseils. Il s'était formé une bibliothèque religieuse composée de peu de livres, mais bien choisis, relatifs pour la plupart à l'histoire de l'église, et surtout aux rapports de l'église avec l'état; il s'était fait traduire les écrits latins de Bossuet sur cette matière, il avait dévoré tout cela dans les courts instans que lui laissait la direction des affaires, et, suppléant par son génie à ce qu'il ignorait, comme dans la composition du code civil, il étonnait tout le monde par la justesse, l'étendue, la variété de son savoir sur la matière des cultes. Suivant sa coutume quand il était plein d'une pensée, il s'en expliquait tous les jours avec ses collègues, avec ses ministres, avec les membres du conseil d'état ou du corps législatif, avec tous les hommes enfin dont il croyait utile de redresser l'opinion. Il réfutait successivement les systèmes erronés qu'on lui proposait, et le faisait par des argumens précis, nets, décisifs. » (T. III, p. 205-212.)

Il faut se donner dans notre historien le spectacle de la persévérance avec laquelle le premier consul poursuivit le triomphe de son plan pour amener la réconciliation de l'église et de l'état, et la restauration du culte catholique. Les négociations furent longues tant à Rome qu'à Paris; elles étaient même traversées par M. de Talleyrand, que la cour de Rome avait blessé; mais enfin la volonté du premier consul l'emporta, et, le 15 juillet 1801, le concordat fut signé. L'année suivante, les articles organiques furent rédigés, et le nouvel épiscopat institué; enfin, le 15 avril 1802, un *Te Deum* solennel, auquel assistait le premier consul environné de tous les corps de l'état, était chanté à Notre-Dame pour célébrer en même temps la paix générale et la réconciliation avec l'église. Rien ne manque à cette peinture, car M. Thiers a soin d'y joindre la mention d'un article qui paraissait au *Moniteur* ce même jour de Pâques. Cet article était écrit par M. de Fontanes, qui rendait compte du *Génie du Christianisme*. M. Thiers dit aussi son mot sur le livre de M. de Châteaubriand, mot d'un classique orthodoxe qui sait cependant tempérer la vérité de son jugement par cette brillante image : « Le *Génie du Christianisme* vivra, fortement lié à une époque mémorable; il vivra, comme ces frises sculptées sur le marbre d'un édifice vivent avec le monument qui les porte. »

Nous arrivons ainsi à la fin du troisième volume, à l'établissement du consulat à vie. C'est terminer par une grande scène politique où

tout est admirablement mis en relief, les impatiences de la famille Bonaparte, plus empressée que son chef lui-même à rétablir la monarchie; l'opinion de la France, qui voulait que le pouvoir fût déclaré viager dans la personne du premier consul; le silence de Napoléon, qui ne dit pas sa pensée; la méprise du sénat, qui s'imagine qu'une prorogation de dix ans suffit à l'ambition du dictateur; l'utile dextérité de Cambacérès, qui fait changer la position de la question; enfin toutes les institutions réformées ou pratiquées suivant le génie de la monarchie. M. Thiers clot son troisième volume en citant cette parole de Tronchet : « Ce jeune homme commence comme César; j'ai peur qu'il ne finisse comme lui. »

Quand après cette lecture on interroge ses impressions et ses souvenirs, on trouve que l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* est singulièrement propre à instruire les esprits et à les élever, sans leur inspirer une exaltation fâcheuse ou stérile. L'instruction féconde qu'on recueille à travers l'ouvrage nous a rappelé ce qu'un des grands hommes de l'antiquité, Cicéron, demande à une histoire vraiment digne de ce nom : « L'exposition des faits exige l'ordre des temps, la description des lieux; dans les évènemens importans qui méritent d'être transmis à la postérité, on veut connaître la pensée qui les a préparés, puis l'exécution, enfin le résultat. Aussi l'écrivain doit d'abord énoncer son opinion sur l'entreprise elle-même, faire connaître non-seulement tout ce qui s'est fait et dit, mais de quelle manière, et, quand il arrive aux résultats, en indiquer fidèlement les causes, sans oublier de faire la part du hasard, de la prudence et de la témérité. Il ne se contentera pas de rapporter les actions des personnages célèbres, il peindra leurs mœurs et leur caractère (1). » En vérité, on dirait qu'en composant son livre, l'historien du consulat et de l'empire a toujours eu devant les yeux ces conseils légués par un des plus grands esprits de l'ancienne Rome. Son livre, en effet, ne convient pas moins à ceux qui savent ou croient savoir beaucoup qu'à ceux qui le liront en ignorant ce dont il traite, car ces derniers y puiseront toute l'instruction nécessaire. Cette instruction, M. Thiers la

(1) « Rerum ratio ordinem temporum desiderat, regionum descriptionem; vult etiam, quoniam in rebus magnis memoriaque dignis consilia primum, deinde acta, postea eventus exspectantur, et de consiliis significari quid scriptor probet, et in rebus gestis declarari, non solum quid actum aut dictum sit, sed etiam quomodo; et quum de eventu dicatur, ut causæ explicentur omnes, vel casus, vel sapientiæ, vel temeritatis : hominumque ipsorum non solum res gestæ, sed etiam, qui fama ac nomine excellant, de cujusque vita atque natura. » (*De Oratore*, lib. II, c. xv.)

donne par ses récits; il la donne par ses critiques. Comme le demande la grande autorité que nous venons de citer, il exprime son opinion sur les choses, et, dans l'appréciation des résultats, il fait la part du génie de l'homme et celle de la fortune. La masse des connaissances positives que le lecteur devra à l'historien ne recommande pas seule son livre, que rehausse encore un sentiment moral profond et pur. L'amour éclairé de l'ordre, de la grandeur raisonnable de la France, et des bienfaits de la paix, quand elle est honorable et digne, anime l'historien, et de son ame passera dans celle du lecteur. On sent que l'historien est fier de son pays, mais il ne le flatte pas, même quand il parle de ses plus éclatans triomphes.

Si, en cherchant à apprécier l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, notre pensée s'est, à deux ou trois reprises, reportée vers l'antiquité, ce n'est pas sans raison. Il y a dans ce livre un ton, une physionomie qui rappelle l'art antique. Ce n'est pas là une impression fugitive : à travers tout l'ouvrage, cette impression est durable. Après tout, si Bonaparte rappelle César, si l'empire rappelle en certains points le règne d'Auguste, pourquoi l'historien de Bonaparte et de l'empire n'aurait-il pas quelque chose des écrivains de l'antiquité? Il en a la simplicité; comme eux, il a la puissance et l'industrie de dire beaucoup dans des compositions d'une étendue modérée. C'est le triomphe de l'art historique : c'est la manière des grands maîtres, c'est celle de Thucydide et de Tacite. Ainsi s'écrivent les livres qui durent. L'*Histoire du Consulat et de l'Empire* nous paraît destinée à prendre une belle place dans la littérature nationale et à la garder.

Quand on compare ce dernier ouvrage avec l'*Histoire de la Révolution française*, quels progrès a faits l'écrivain! Les premiers volumes consacrés à la constituante sont un commencement presque timide et à coup sûr incomplet d'un grand ouvrage : l'historien ne se révèle qu'au milieu des orages de la gironde; enfin, quand il faut raconter les campagnes d'Italie, il entre tout-à-fait en possession de lui-même. Dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, dès le début l'allure de l'écrivain est pleine de fermeté; il aborde son sujet, il marche devant lui avec l'aisance facile d'un homme qui connaît le but où il tend et tous les chemins qui l'y doivent conduire. Pour le style, la transformation n'est pas moins complète. Quinze années d'action et d'étude ont fait de M. Thiers un grand écrivain.

Puisque nous avons rapproché ces deux histoires qui sont l'œuvre, l'une d'une jeunesse déjà puissante, l'autre d'une maturité vigoureuse, nous dirons, pour terminer, qu'en laissant de côté la question

de la gloire littéraire, ces deux histoires sont un double service rendu au pays. Sous la restauration, M. Thiers, et avec lui M. Mignet, relevait l'image oubliée de la révolution française. C'était une action politique pleine de courage et d'opportunité. Nous avions alors besoin de connaître l'histoire de la liberté et des efforts de nos pères pour la conquérir; aujourd'hui M. Thiers, par l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, nous apprend comment la société nouvelle a été fondée, comment une main puissante a établi l'ordre, donné au gouvernement une centralisation féconde, et glorifié la France aux yeux du monde. Dans ce second enseignement, il n'y a pas moins d'utilité et d'à-propos. Il est beau d'être doué de la force de produire un pareil livre au milieu des agitations de la vie politique. Dans quelques jours, ce livre sera dans toutes les mains, dans le cabinet de l'homme d'état, dans les salons, sur la table de l'étudiant, dans les ateliers de l'ouvrier; il aura passé la frontière. Il ira satisfaire toutes les curiosités qui l'attendent : il soulèvera bien des controverses et des critiques, peut-être même bien des colères, en dépit de la modération si haute et si sincère qui s'y fait sentir; mais nous croyons que les amis de M. Thiers peuvent être tranquilles sur le résultat définitif d'une si redoutable épreuve, et que l'opinion reconnaîtra dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* le livre d'un grand esprit et d'un noble cœur.

LERMINIER.

CLÉMENT BRENTANO.

LETTRES DE JEUNESSE DE CLÉMENT A BETTINA.[1]

Il y a quelque vingt ans, si l'on nous eût demandé comment finirait un jour la jeune pensionnaire qui débutait dans la vie par la correspondance d'*Un Enfant avec Goethe*, la question, avouons-le, nous eût profondément embarrassés. Avec cette cervelle effervescente, ce cœur émancipé dès le premier âge, tout était à prévoir. Aujourd'hui, le phénomène surprendrait moins, nous en avons tant vu depuis. Au XVIe siècle, une femme qui se serait annoncée de la sorte n'eût point manqué de devenir, sur ses vieux jours, nonne ou sorcière. Par malheur, au temps où nous vivons, on ne croit plus aux sorcières, et la vie des cloîtres a perdu bien de sa poésie; en revanche, nous avons la femme libre. En Allemagne, l'emploi ne laissait pas d'offrir sa nouveauté, Bettina le prit, et nous dirons à sa louange qu'elle s'en acquitte à merveille. Impossible de mieux se draper en oracle, de parler d'un ton plus résolu au roi de Prusse, d'un air plus inspiré à la jeunesse des écoles, de paraphraser en style romantique, en périodes musicales pleines de fantaisie et d'élégance, toutes les théories socialistes, toutes les idées d'avenir en germe au sein de la *jeune Allemagne*, et de faire plus ingénieusement amnistier par le lyrisme de la forme des choses qui, simplement dites, eussent envoyé leur auteur méditer cinq ou six mois en prison. Goethe et Mirabeau, Caroline de Günderode et l'abbé Sieyès, Clément Brentano, So-

(1) Charlottenbourg, 1844, Bawer; — Paris, Klincksieck.

phie Laroche et Beethoven! les noms ne lui coûtent rien, elle s'en saisit au hasard, comme d'un écheveau qui lui sert à dévider le fil de soie de sa quenouille. On devine quel singulier cliquetis doit résulter d'un pareil assemblage; tout cela est romanesque, bizarre, désordonné; n'importe, au milieu de tant d'extravagances, le trait de génie perce; il y a l'étoile en ce chaos. On a dit du chanteur Garat que c'était la musique même, semblable remarque pourrait se faire au sujet de l'*enfant;* Bettina, c'est la poésie ni plus ni moins. Prenez son premier livre, cette folle correspondance avec Goethe, le seul après tout d'entre ses ouvrages où l'originalité de sa nature ait franchement passé, vit-on jamais fredaine si sublime? Un souffle inspiré court à travers ces pages frémissantes qu'il anime comme ferait une brise du ciel glissant sous les profondeurs d'un bois sacré. Épanchement d'une ame qui déborde, ces lettres ont en elles je ne sais quoi d'enivrant qui vous monte au cerveau; à la vérité, l'ivresse ne se prolonge pas, chez vous du moins, qui bientôt laissez aller le volume et vous surprenez à sourire. Cependant, la pointe de scepticisme que tout lecteur qui sait son monde se doit à lui-même une fois émoussée, vous y revenez, et, bon gré mal gré, finissez par suivre jusqu'au bout cet enfant exalté que son génie entraîne tantôt par la main le long des prés en fleur, tantôt sur son aile de flamme vers les campagnes du ciel et les royaumes étoilés où Bettina va saisir la musique des sphères, pour vous en rapporter tout à l'heure en chuchotant les mystérieux accords, effrayée elle-même des étranges secrets qui lui échappent, et dont elle mesure à peine la profondeur. Du reste, le mysticisme de l'*enfant* n'a rien qui doive trop nous étonner; la sœur de Clément Brentano était à bonne source, et, pour peu qu'on veuille remonter aux écrits de Wackenroeder, à toute cette littérature d'illuminés que suscita le mouvement romantique de Tieck et des Schlegel, et dont se dégage idéale et pure la figure platonicienne de Novalis, on verra par quelles influences d'atmosphère Bettina ne pouvait manquer d'être amenée à cet état d'exaltation que respire sa correspondance.

J'ai parlé de Wackenroeder, jeune écrivain de la pléiade berlinoise que la mort prit au lendemain de ses débuts, extatique auteur d'un petit livre intitulé : *Épanchemens de cœur d'un Religieux dilettante* (*Herzenergiessungen eines Kunsliebenden Klosterbruders*). Ce titre indique assez les tendances de l'ouvrage. On n'imagine rien de plus chaleureux, de plus fervent, de plus empreint d'enthousiasme et d'ascétisme; ce sont à tout propos des hymnes adressés à Cimabuë, à Fra Angelo da Fiesole, à Raphaël; et encore les saints artistes ne figurent-ils là que comme simples échelons d'où s'élance, pour aller se perdre au sein d'abstractions nébuleuses, le délire apocalyptique du jeune néophyte. « En l'absence de belles créatures, je me sers de certains types que j'ai dans l'ame (1), » s'écriait le peintre immortel de la *Madona*

(1) « Essendo carestia di belle donne io mi servo di certa idea che me viene al' mente. » (Raphaël, *Lettre au comte de Castiglione.*)

di San-Sisto. Ainsi de Wackenroeder; en l'absence d'une idée dominante où vînt s'abîmer son mysticisme, il évoquait l'art et ses interprètes. — Maintenant, au lieu du pâle et maladif jeune homme, supposez une nature active, nerveuse, bondissante, une espiègle de bonne humeur comme l'*enfant* devait l'être à seize ans; au lieu d'une ame languissante qui s'épuise à chercher au dehors un élément à son exaltation, supposez une ame amoureuse, ardente, affolée de tout et qui déborde, et, les mêmes influences étant données, vous aurez le mysticisme de Bettina, c'est-à-dire le plus singulier, le plus incroyable, le plus barroque qui se puisse rencontrer, un mysticisme sentimental et religieux, littéraire et philosophique, plein de bruits du printemps et de musique de Beethoven, et qui, somme toute, finit par vous aller au cœur et raviver en lui maintes émotions de jeunesse dont nous ne distinguions plus la profondeur, comme si (me passera-t-on ce langage?) dès long-temps l'herbe avait poussé dessus.

Un ingénieux critique, M. Kühne, la plume la plus vigilante et la plus active de la jeune phalange, écrivait naguère très spirituellement que Bettina avait passé sa vie à improviser toute sorte de ballets plus fantastiques les uns que les autres. D'abord ce fut Goethe qu'elle mit sur le piédestal du sanctuaire, uniquement pour décrire autour de lui, avec ou sans écharpe, des pas de bayadère ou de bacchante. Puis vint le tour de Caroline de Günderode, la douce fille cloîtrée qu'elle alla chercher jusqu'au fond de sa cellule de nonne pour la travestir en idole. Enfin, dernièrement, dans son livre politique, c'était encore un pas de trois qu'elle exécutait devant les yeux du roi de Prusse entre M. le bourgmestre et M. le pasteur, une façon de grave menuet sur une de ces ritournelles sérieusement bouffonnes qui eussent édifié nos pères, et que les sceptiques du jour accueillent le sourire aux lèvres. Je ne sais, mais je me trompe, ou ce livre nouveau, cette prétendue correspondance de Clément Brentano, rédigée après coup, n'est qu'une quatrième répétition du manége favori, et le bon Clément m'a bien l'air de venir poser là dans le seul but de fournir à la bayadère allemande l'occasion de révéler au public certains entrechats de fraîche date et de l'initier à plusieurs ronds de jambe dont Fanny Elssler elle-même, en dépit des leçons de M. de Gentz, ne s'était jamais doutée.

Mais voyons d'abord ces correspondances telles que Bettina nous les présente, quitte à discuter ensuite la question d'authenticité. « *Couronne printanière de Clément Brentano, tressée à sa mémoire avec ses lettres de jeunesse, et selon ses propres souhaits exprimés par écrit;* » ce titre, si étrange qu'il puisse paraître, indique assez sous quels auspices l'ouvrage prétend se produire, et d'ailleurs voici qui, à défaut du titre, semblerait devoir lever toute équivoque : « Chère enfant, écrit Clément à Bettina, conserve mes lettres, prends bien garde qu'elles ne s'égarent; c'est ce que j'ai écrit de plus fervent, de plus rempli d'amour dans ma vie. Je veux un jour les relire et me retirer en elles comme en un paradis. Les tiennes me sont sacrées. »

Et plus loin, dans un style non moins enveloppé de mysticisme, et renchérissant encore sur la première recommandation : « Ne perds aucune de mes lettres, garde-les saintement; je les destine à me rappeler la meilleure partie de moi-même. Lorsque les *spectres* me poursuivront et que je serai mort, *tresse-m'en* une couronne. » Le mot y est. — Je n'ai pas besoin d'insister sur ce qu'il y a de bizarre et de maladif dans ce style. Quiconque sait le moins du monde quel était ce Clément Brentano s'attend à tout. Nature poétique, du reste, il a écrit nombre de merveilleuses fantaisies dans le goût romantique du moyen-âge, et nul mieux que lui n'a su enjoliver d'arabesques variées et de majuscules d'or le burin sec et nu d'une vignette populaire; mais cette imagination, vers quel abîme de terreurs et de pratiques superstitieuses ne devait-elle pas l'entraîner? Nouvelliste visionnaire, peintre exalté de je ne sais quel martyrologe fantastique à la manière d'Höllen-Breughel, il lia commerce avec les somnambules et l'entretint. C'était l'humeur la plus extravagante, le véritable frère de Bettina avec plus de portée dans l'esprit, à ses bonnes heures s'entend; car, dans cette famille des Brentano, les momens lucides se comptent.

Il était d'origine méridionale, et vous eussiez dit qu'une lave lui consumait le sang. Il y avait du moine africain, de l'ascète chez cet homme toujours en chasse de fantômes, et dont l'intelligence portait un cilice. Comme s'il eût craint que les sujets d'épouvante ne vinssent à lui manquer, on le vit, sur la fin, se faire le confident de la sœur Emmerique, cette augustine du cloître d'Agnetenberg, à Dülmen, à la mémoire de laquelle il écrivit tout un volume. Ce fut le comte Léopold Stolberg qui le mit en rapport avec la sainte cataleptique. Brentano passa des années auprès d'elle, notant chaque vision, saisissant chaque mot au passage. Nous avons vu Kerner renouveler le manége à propos de cette somnambule de Prévorst dont il a recueilli l'histoire, nous allions dire la légende. Histoire ou légende, le volume de Clément Brentano est des plus curieux; je crois même que M. de Montalembert l'a traduit; dans tous les cas, je le lui recommande. Sainte Élisabeth de Hongrie n'offre pas à l'inspiration de la muse néo-catholique une somme de miracles plus intéressans, une série de dessins plus propres à recevoir les mignonnes enluminures qu'affectionne tant un certain dilettantisme religieux ayant cours. Sœur Emmerique vivait dans la contemplation mystique de la passion de notre Seigneur, si bien qu'elle en était restée marquée des stigmates du crucifiement. Chaque année, aux approches de la sainte semaine, les cinq plaies reparaissaient; sur ses mains, sur ses pieds une rougeur surnaturelle indiquait l'empreinte des clous sacrés; un sillon écarlate figurait sur son cœur le coup de lance, et le vendredi, au moment où le voile du temple se déchire, son front cataleptique, devenu moite, laissait perler une rosée de sang. Lorsque Brentano vint à elle, sœur Emmerique le connaissait déjà pour l'avoir vu dans ses rêves. La visionnaire s'exprimait le plus souvent en paroles d'une naïveté enfantine. « Un jour, écrit Clément, je venais de glorifier devant elle

la piété de quelques protestans, saintes ames à qui je devais mille bienfaits: Emmerique avait abondé dans mon sens; tout à coup elle s'endort. A peine ses yeux sont-ils fermés qu'elle m'attire par le bras : « Sors de cette allée glissante et déserte, murmura-t-elle, où les fleurs tombent incessamment sans rien produire, et dirige-toi vers ce pommier chargé de fruits où des anges sont assis. » — Elle tenait les juifs en grande compassion, les regardant tous comme fermés à la grace; pour les luthériens, au contraire, elle admettait des exceptions. Lorsque Stolberg mourut, elle vit Luther non point dans les flammes, mais se démenant et grimaçant comme un possédé. Autour de lui s'agitait une multitude furieuse qui le maudissait et lui montrait les poings. « Je n'ai jamais vu de spectre, disait un jour Clément à Kerner, mais que j'en aie entendu, cela je puis l'affirmer. » — Quand la mère d'Emmerique mourut, sa petite sœur, enfant débile et malade, en reçut un contre-coup terrible, et chaque soir, lorsque nous étions retirés tous les trois dans la chambre, une voix semblable à la voix de la défunte s'élevait, appelant la petite et prononçant distinctement le nom de Marie. C'était à faire dresser les cheveux sur la tête. » Puis il ajoutait : « La fin de sœur Emmerique fut pénible; toutes ces saintes natures ont de la difficulté à mourir. Un instant avant de rendre l'ame, elle s'accusa d'être la plus grande pécheresse, se recommanda à la miséricorde de Jésus, et alors seulement elle put mourir. Elle était si bonne, son visage parfois rayonnait comme d'une auréole, et je lui dois d'avoir appris que la sainteté seule est belle. » Tout en causant ainsi, les larmes lui venaient aux yeux, et il finissait en s'écriant : « J'ai le désespoir dans le cœur quand je songe combien je suis indigne de parler de choses semblables. »

En racontant les extases de la bonne sœur, nous allions oublier de dire qu'elle avait coutume de rapporter de ses pèlerinages quotidiens aux campagnes du paradis des albums entiers de figures et de paysages que le Murillo de l'école moderne de Dusseldorf, le mystique Steinle, n'a pas dédaigné de reproduire trait pour trait dans les dessins qui servent d'illustrations à l'histoire de la nonne de Dülmen. L'ame d'Emmerique allait aussi en rêve visiter Marie-Antoinette dans son cachot, mais sans savoir qui elle était. Plus tard seulement, la nonne, apercevant un portrait de la reine, reconnut en lui la pieuse dame avec laquelle elle s'était mise tant de fois en communauté de prière. Par occasion, il prenait fantaisie à la nonne de pousser jusqu'à l'Himalaya ses promenades *somnambulantes*, et de ces pérégrinations, bien qu'elles ne s'effectuassent qu'en songe, elle revenait la plupart du temps avec des ampoules aux pieds; son guide surnaturel planait devant elle, l'encourageant lorsque les forces lui manquaient.

Avant sœur Emmerique, une autre passion de Brentano avait été la Günderode, celle dont la fantasque Bettina devait plus tard si ingénieusement broder l'histoire. Chose étrange, le poignard qui servit à l'infortunée Caroline pour consommer son suicide, ce fut Brentano qui le lui donna; ce fut

lui encore qui la mit en relation avec l'homme auquel il était réservé d'exercer une si fatale influence sur sa destinée. « Sans moi, dit Brentano, elle serait morte protestante; c'était une douce nature, ajoute-t-il, faite pour le recueillement et la prière. »

Il lisait à merveille, d'une voix profonde et sonore. Kerner le comparait à Lenau, le lyrique souabe, mais pour l'originalité seulement, car chacun avait sa manière, qui lui était propre. Tieck, dont nous parlions dernièrement, complétait ce trio; mais, avec Tieck, on sent peut-être un peu le virtuose; chez Lenau, c'est la voix qui vous enchante, une sorte de musique éolienne qui rappelle le son des harpes. Quand Brentano lisait, l'atmosphère devenait aussitôt fantastique. Vous eussiez dit qu'il rêvait. Ces lectures de Clément Brentano ont laissé à Weinsberg, dans la poétique retraite du bon Kerner, de merveilleux souvenirs, qui ne s'effaceront jamais. Une femme d'esprit en a même recueilli, pour les livrer au public, les plus saisissantes impressions. « On aurait souhaité alors d'être tout oreille, écrit Mme Emma de Niendorf dans son agréable petit volume de réminiscences. Votre ame altérée s'abreuvait de cette musique d'idées; on se serait cru dans un de ces bois enchantés où circulent des voix d'une douceur ineffable, mais si tristes, si divinement tristes, qu'on voudrait mourir en les écoutant. Rien de profane; du commencement à la fin, le mystère ne se démentait pas; c'était comme si vous eussiez regardé à travers une fente sombre dans je ne sais quelle mine remplie d'éblouissantes émeraudes, dans je ne sais quel féerique jardin caché au fond des sacrés abîmes de la terre; vous eussiez dit plutôt ces îles de fleurs au sein de la neige immaculée, s'épanouissant, calice contre calice, dans la solitude des glaciers; ces virginales fleurs des Alpes, dont la mélodie, parfum et couleur, n'appartient qu'au ciel, et qui, seulement comprises de lui, s'exhalent comme dans la solitude d'un cloître du sein de ces éternelles cathédrales faites de glace et de granit. »

Un soir qu'ils étaient réunis autour de la lampe de famille, la conversation vint à rouler sur la Günderode. Le sujet plaisait au petit cercle, et, de temps en temps, on aimait à le reprendre. Brentano, qui avait rimé ce jour-là, tira de sa poche un court poème a la mémoire de son amie, une sorte de pièce allégorique dont je regrette de ne pouvoir donner ici que l'esquisse. Je doute d'ailleurs que le texte original en ait jamais été publié. C'est un dialogue romantique entre le pèlerin (Clément) et l'enfant (Caroline de Günderode). — Vous assistez d'abord au paisible développement de l'enfance, à ces charmans ébats du dimanche lorsqu'on vient visiter les grands parens. Quelle joie alors de courir sur les meubles, de chiffonner les rideaux, d'éparpiller dans tous les coins les mille pierres du cabinet de minéralogie! En ces folles équipées auxquelles la petite sœur s'associe, la peur des araignées est à peu près la seule préoccupation qui trouble notre espiègle. Bientôt viennent d'autres jeux. Sous la coupole azurée du ciel d'Orient, l'Alhambra nous révèle ses prodiges. Là, parmi les créneaux dentelés, à travers des forêts de sveltes co-

lonnes de marbre, au bord des bassins de cristal, dont l'oranger et le laurier embaument la transparence, erre la jeune fille. Au fond d'un magique bosquet, non loin du réservoir d'où jaillit le flot sonore et limpide, brille une couronne de fleurs. Là se tient Gatzull, le plus beau des chevaliers maures, gardant les fleurs mystérieuses. Infortuné chevalier, qu'est devenue ta douce bien-aimée, que sont devenus les jours de mai d'un passé rayonnant? Depuis des siècles, Gatzull attend que sa princesse vienne. O prodige! la voilà qui s'avance vers lui; c'est elle. Le prince maure tombe aux pieds de la jeune fille. Désormais le charme est rompu. — Ainsi rêvait Caroline par une belle nuit d'été, pendant que la lune argentée montait au ciel d'azur et que le rossignol vocalisait dans la feuillée. — Tout à coup la scène change, et la vision aérienne disparaît. Voici venir par les chemins et trottant sur son âne la divine mère du Seigneur, sainte Marie de Judée. Elle s'approche de la jeune fille, et d'une voix pleine d'amour : « Viens, lui dit-elle, viens avec moi, saisis le pan de ma robe, comme jadis, enfant, tu t'attachais à la jupe de ta mère, viens et me suis. » — Pour peu qu'on veuille se rappeler les diverses périodes de la romanesque existence à laquelle il est fait allusion, on aura le sens secret de la légende. Aussi nous dispenserons-nous de l'expliquer; nous aimons mieux recommander l'aimable motif à la fantaisie d'un de nos poètes, de M. Sainte-Beuve, par exemple, si heureux d'ordinaire en ces élaborations ingénieuses, et qui trouverait là peut-être un pendant à certaine page exquise des *Consolations*, imitée de la *Vita Nova*.

On a dit de Brentano qu'il n'avait qu'à ouvrir ses poches pour que des légions d'anges et de gnomes s'en échappassent; le mot est vrai. En revanche, les pures préoccupations d'artiste n'occupèrent jamais qu'une place bien mince dans son cerveau. Tout entier aux caprices du moment, à ses boutades, il ne se doute point de ces sollicitudes curieuses dont certains lettrés entourent la chère œuvre, de ces soins paternels qu'on apporte si volontiers à la protéger aux débuts. Ce n'est pas lui dont le cœur eût bondi de joie à l'aspect du précieux volume. Au contraire, il avait horreur de se voir imprimé. « C'est pour moi une douleur insupportable, répétait-il souvent; figurez-vous une jeune fille forcée d'exécuter pour divertir les gens une danse qu'elle aurait apprise aux dépens de son innocence et de son repos. J'ai écrit au moins autant de livres que ma sœur, mais je garde sur elle l'avantage de les avoir tous jetés au feu. » Parfois il lui arrivait de s'enfermer chez lui, d'allumer des cierges, et de se mettre ensuite à prier des nuits entières pour ceux qui souffrent. Singulière chose que cette fusion de l'esprit méridional et du génie du nord, dont cet homme offre le phénomène. J'ai dit qu'il y avait de l'ascète chez Brentano, du religieux extatique des bords du Nil, du thaumaturge; il y avait aussi du don Quichotte.

Mais revenons à ces prétendues correspondances de Clément Brentano, à cette *couronne printanière* que la Bettina se pose avec tant de complaisance sur le front tout en ayant l'air de la tresser à la mémoire de son frère.

Puisque Mme la baronne d'Arnim était si préoccupée d'élever un monument aux mânes de Clément Brentano, que ne nous donnait-elle une édition revue et définitive des poésies du mystique rêveur? Là du moins le zèle pieux qu'elle aime tant à montrer se fût, il semble, exercé plus utilement. Il fallait choisir soigneusement parmi les meilleures pièces, annoter au besoin et composer de la sorte un petit volume où les esprits curieux de toute chose en littérature, même d'extravagances, fussent allés chercher le véritable sens de cette imagination bizarre, de cette riche intelligence enfouie sous un fatras cabalistique et démonologique, à travers lequel l'étincelle perce pourtant par intervalles. C'eût été là un méritoire service rendu au souvenir de Clément, un service d'autant plus réel, que ses poésies, je parle des meilleures, de celles qu'une heure sereine et lucide vit éclore, portent en général le cachet de son originalité. En-deçà comme au-delà des morceaux dont je parle, qu'il s'agisse de causerie intime ou de confidences épistolaires, vous ne trouverez guère que prélude ou bien écho affaibli. La préoccupation unique de Mme d'Arnim en cette affaire était de donner un certain montant à quelques divagations échappées à la jeunesse de son frère. De là des remaniemens continuels du texte, dont le lecteur ne saurait être dupe, toute sorte d'arrangemens, d'impromptus à tête reposée dont le moindre défaut n'est pas toujours de mettre au bout de la plume de Clément le style individuel, caractéristique de Bettina. Le malheur veut qu'un tel système ait quelque peu vieilli; Mme d'Arnim n'en est pas aux débuts avec ces interpolations singulières, et quand on a mis en prose des vers de Goethe pour laisser croire aux gens que la redite, l'*illustration*, était du côté du poète, tandis qu'elle, l'*enfant*, donnait le motif *génial*, on peut tout se passer en fait de caprices de ce genre. Je le répète, le procédé n'a point changé, c'est toujours le même exercice, la même pirouette; seulement, cette fois, notre zingara décrit ses évolutions autour de l'ombre de son frère trépassé, ce qui donne au ballet une physionomie éminemment fantastique, et vous force à songer au célèbre pas de la nonne au troisième acte de *Robert-le-Diable*. Un peu de musique de Meyerbeer ici conviendrait à merveille.

Je doute que ces lettres aient jamais été écrites, en tant que correspondance du moins. Qu'elles existassent à l'état de fragmens épars, de notes dispersées sur les feuillets d'un livre de jeunesse, remanié après coup, on l'admettrait plutôt. Le fait est que ces lettres sont sans date; pour la plupart, elles ont trait à des évènemens de la révolution française. Le duc de Choiseul habite à Francfort la même rue que Bettina; tous les après-midi, le noble émigré se rend à la maison Brentano, où le prince d'Aremberg arrive aussi chargé d'un dossier de lettres de Sieyès, de Mercier, de Pétion, et de tant d'autres, documens « intéressant au plus haut point les destinées du monde. » Tout ce que Bettina entend là « met sa jeune ame en désaccord avec ce que le monde lui présente, et lève à ses yeux le voile de la corruption. » Le soir, lorsque chacun s'est retiré, l'aïeule et l'*enfant* causent ensemble; d'ordinaire

l'entretien roule sur Mirabeau, qu'on appelle une comète enflammant tout à son approche. La vieille pousse même l'admiration pour l'illustre orateur de la constituante jusqu'à faire des extraits de ses lettres; et, donnant une épingle à Bettina, elle lui enjoint de piquer au hasard le papier. Or, l'épingle fatidique attrape cet aphorisme : que « la puissance de l'habitude est une chaîne que les plus grands génies ont eux-mêmes beaucoup de peine à rompre. » Là-dessus toute sorte d'apostrophes déclamatoires en l'honneur de Mirabeau. « Son esprit, s'écrie l'*enfant* en un mouvement d'exaltation digne d'une prêtresse d'Apollon Pythien, son esprit a passé dans mon sang; je lui devrai de me tenir jusqu'à la fin en garde contre cet esclavage de l'habitude. » Puis, reprenant le dithyrambe : « Ah! Clément! écrit-elle à son frère, ce Mirabeau, que je voudrais donc être en sa présence! Dès que je pense à lui, je sens mon visage qui brûle. De toute la puissance de mes bras, de mes yeux, de tout ce qui chez moi peut étreindre, je voudrais embrasser ses genoux, les genoux du héros qui porte sur sa lèvre les destinées du peuple, qui anime ce peuple, qui l'embrase au souffle de sa bouche. » C'est textuel. Ne dirait-on pas que le grand homme est là, qu'il se dresse au milieu de l'action, de la lutte, dont ces paroles pleines d'enthousiasme semblent un écho vibrant et rapproché? Patience, nous verrons tout à l'heure. Elle reçoit de son héros une silhouette au crayon; c'était la manie du temps; nous en avions, si l'on s'en souvient, déjà surpris l'exemple dans le commerce épistolaire de Goethe et de Mme la comtesse Auguste Stolberg. Une note de Lavater accompagne le croquis; le mystique cicérone du visage humain ne trouve aucune expression aux traits de Mirabeau. Cette face de l'orateur populaire lui paraît une caricature; il y découvre le symbole du raccornissement de l'ame. Le nez de Mirabeau, au dire du grammairien de la physionomie, indique bien mieux un rustre qu'un héros; ses lèvres, tuméfiées et pendantes par les coins, n'annoncent aucun sentiment honnête; son œil brille, mais d'une *sombre arrogance*, et son front porte la marque d'une énergie sans pudeur plutôt que les nobles indices du courage. En un mot, c'est la caricature du génie, une exaltation voisine de la démence. A ce commentaire peu flatté, on l'avouera, du masque de son idole, l'*enfant* devient pourpre de colère et bondit comme un jaguar blessé. « Creusé de petite vérole, dites-vous? eh! que m'importe, à moi? c'est dans le creux de son intelligence que je veux m'étendre, c'est là que je veux m'ensevelir! » Ce petit accès de rage, si ridicule qu'il soit, se comprendrait encore comme un résultat des passions du moment; mais, je le demande, que penser d'un pareil fanatisme combiné froidement, après coup, et devenant un effet? Mirabeau mourut au commencement d'avril 1791, et, en admettant que la cervelle volcanique de l'*enfant* ait bouillonné pour les héros de la constituante et de la convention, Bettina se trouverait avoir à l'heure qu'il est soixante-dix ans, ni plus ni moins; ce qui, je pense, ne ferait nullement le compte de Mme d'Arnim. Du poète ou de la femme, lequel des deux se trompe? Je gage que, s'il fallait opter, la spirituelle baronne s'arran-

gerait encore pour donner raison au poète, même au risque de passer pour centenaire. Cent ans, après tout, n'est-ce point l'âge des fées?

Dans les œuvres d'imagination, qui en doute? les dates ont moins d'importance, et, pour quelques anachronismes qui se rencontrent, on serait mal venu de chicaner un auteur; mais des correspondances qu'on publie sous la responsabilité d'un nom littéraire honorablement connu de toute l'Allemagne peuvent-elles donc prétendre aux libertés que s'adjuge à bon droit un conte fantastique? Derrière cette enfant qui sue sang et eau pour me faire croire à la naïveté de ses expansions romanesques, au sincère élan de ses enthousiasmes, je ne vois qu'une matrone occupée à repasser les souvenirs d'autrefois, à recueillir des lettres de jeunesse qu'elle annote ingénieusement, et dont elle va semant les marges de mille découvertes venues avec l'âge en un cœur resté cependant toujours jeune. M. Kühne le critique, dont nous parlions plus haut, l'a dit excellemment : « Si Bettina eût ressenti tout ce qu'elle prétend avoir ressenti, elle ne s'en serait pas tenue aux paroles, et le monde aurait salué en elle une moderne Jeanne d'Arc. »

Son frère, Clément Brentano, la jugeait bien : « C'est un bouquet dénoué, s'écriait-il souvent; les fleurs y sont, il y en a même de fort rares dans le nombre; mais, pour rassembler tout cela, aucun lien. » Folle et bizarre nature vouée pour la vie à toutes les excentriques puérilités de ces malheureux petits êtres qu'un hasard terrible baptise à leur naissance du nom d'enfant de génie! A neuf ans, elle aspirait à vivre de la vie d'une fleur, et tandis qu'elle se roulait dans l'herbe, au soleil, sa compagne allait remplir un arrosoir à la fontaine pour le lui répandre ensuite sur la tête, ni plus ni moins que s'il se fût agi d'une tulipe ou d'un cactus opuntia, *flore cœruleo odoratissimo*. Cependant aujourd'hui encore, à Berlin, l'enfantillage continue. A la vérité, on a renoncé aux tapis de gazon, un rhumatisme est si vite pris; mais il reste, Dieu merci, les tapis d'Orient pour y faire la chatte et la couleuvre, et soupirer d'un accent plein de cajolerie enfantine : « Bettina veut dormir (*die Bettina will schlaffen*). » Cette originalité affichée ainsi à tout propos, ce calcul chez les femmes de l'effet à tout prix, est, à mon sens, le pire fléau qu'ait produit la divulgation de l'esprit littéraire, de l'esprit artiste particulier à notre époque. A défaut des attributs du génie, on s'en est adjugé les travers. Les femmes surtout, plus impressionnables, plus faciles à se payer de vanités, ont donné en plein dans cet amour de l'accessoire. Parmi tant de cervelles creuses, plus d'un grand esprit s'est rencontré sans doute, et nous n'en déplorons que davantage de l'avoir vu se mettre en dehors des convenances. On ne sait point assez combien la façon de vivre, la tenue d'un auteur influe sur l'autorité de sa parole, et quel lustre un beau livre peut recevoir de la dignité personnelle de celui qui l'écrit. Mais je m'aperçois qu'un pareil raisonnement me conduit tout droit à Mme de Sévigné, ce qui nous éloignerait singulièrement de notre sujet. Entre l'esprit le plus charmant, le plus orné, le plus du monde qu'il y ait eu, et Bettina, l'*enfant de la nature*,

aucun rapport ne saurait exister. A propos de cette appellation souvent donnée à Bettina, je reviens encore à Brentano.

Clément raffolait de sa sœur; s'il en parlait, c'était avec complaisance et de façon tout humoristique. A la fois railleur et tendre, d'une verve sarcastique entrecoupée de traits pleins de bonhomie et de sensibilité, il aimait à vous initier aux mille contrastes de cette nature insaisissable, et comme ce peintre qui, d'un coup de pinceau, fait d'une tête d'enfant qui pleure un frais et gracieux visage souriant d'aise, il vous donnait d'un même crayon l'ange et le lutin. « La vie de Bettina est impardonnable, disait-il, mais non blâmable. » Plusieurs fois il lui prit fantaisie de consulter la visionnaire à l'endroit de sa sœur. « Pour celle-ci je ne puis pas prier, répondit toujours Emmerique; elle *vit avec la nature.* » D'une dévotion ascétique dans ses pratiques, et dans son extérieur d'une dignité hautaine quelque peu farouche, il avait en lui du prêtre catholique espagnol, de l'inquisiteur. Son visage rappelait celui de Goethe, et lorsqu'il paraissait la tête haute et grisonnante, l'œil en feu, la joue hâlée par le soleil et sillonnée par l'habitude des larmes, vous eussiez dit, en dépit de sa lévite violette à la coupe du jour, d'une peinture italienne du temps des Médicis. Il entrait chez vous comme un spectre, et, pour peu que le vent fût au sombre, prenait place sans articuler un mot; en revanche, aux temps d'épanchemens, sa causerie avait de singuliers éclairs. Les bras accoudés sur la table, la lampe derrière lui, placée de manière à ne point offusquer sa vue, il fallait l'entendre pérorer de la science et de la religion, du ciel et de l'enfer, de *omni re scibili.* « Pauvre homme que je suis, disait-il à Kerner, parce que la poésie m'emportait dans l'air comme un ballon, n'ai-je pas été me croire un intéressant personnage! En fait de religion, je m'étais égaré complètement. Combien de nuits j'ai passées dans les larmes à prier Dieu de m'enseigner quoi que ce fût où me rattacher! Je ne sais quel jeu du destin me fit connaître Emmerique... J'ai le malheur de ne point savoir me borner dans mes affections; c'est au point que je m'épouvante dès que je sens qu'un individu va m'intéresser. Chacun m'emporte un lambeau de moi-même. Je ne comprends rien à la modération, à la mesure; je n'ai jamais su verser de l'eau dans un verre sans le faire déborder. » C'était, on le voit, un tempérament fait pour l'illuminisme, « le calice où le vin céleste n'avait qu'à se répandre. » Le premier livre qu'il médita fut un manuscrit du XIVe siècle, « les lettres d'une recluse à son confesseur. » Brentano avait même extrait du volume plusieurs passages, entre autres celui-ci, tout empreint des graces mystiques du légendaire et qu'il se plaisait à citer. — La nonne y raconte que dans une de ses extases elle s'est mariée avec son divin Seigneur, et décrit l'appareil symbolique des vêtemens qu'elle portait aux fiançailles : d'abord un voile en triangle (allusion à la trinité), puis une tunique de pourpre (l'amour), puis une ceinture blanche (la pudeur), de blanches sandales (la pureté), etc., etc. De cet hymen sept enfans sont issus, en premier lieu : l'Obéissance, l'Humilité, l'Abstinence et la Pauvreté, ces deux derniers toujours à la maison et

ne quittant point leur mère d'un instant. Plus tard sont nées la Patience et la Douleur, et enfin la Paix en Dieu, la quiétude. La nonne décrit ensuite la chambrette nuptiale qu'elle habite avec son époux divin, et les doux entretiens qu'elle et lui ont ensemble. — En assistant aux lectures de cet homme, à ses incroyables spéculations, je me demande si c'était bien là un contemporain. Avec son tempérament fanatique, sa nature ardente, fiévreuse, portée à l'hallucination, son esprit dévoré d'un incessant besoin de merveilleux, Brentano aurait dû naître en plein moyen-âge. Véritable héros de légende. comme il eût figuré dans une fresque du Campo-Santo, le chaperon d'or sur les tempes, la palme ou le glaive à la main, en saint canonisé du martyrologe! comme il eût poétiquement tenu sa place dans un des cycles supérieurs de la vision dantesque! De nos jours, l'illuminé Clément n'était, même en Allemagne, qu'un anachronisme.

Il apparaît ainsi de loin en loin de ces ames dépaysées faites pour vivre étrangères au monde qui les entoure et se consumer en un long cri d'angoisse et de détresse. Ne dirait-on pas, à les voir, ces pauvres oiseaux attardés appelant sur une grève aride leurs frères des airs dès long-temps envolés au pays des tropiques? Et cependant pour ces ames dépareillées presque jamais l'appel ne reste sans écho. Les infirmes se cherchent par le monde et se trouvent. Il y a dans certaines souffrances du cœur un magnétisme inexplicable qui d'un pôle à l'autre pousserait deux ames à se rapprocher. Voyez Brentano et sa petite église : Emmerique, Günderode, Bettina, une cataleptique, une nonne humanitaire, un enfant de la nature. Mais c'était la maison des fous, s'écriera-t-on. Qui vous dit que cela aussi ne l'a point fait vivre? Qu'importe le troupeau et le berger, si l'étoile éclaire?

Vis-à-vis d'Arnim, l'époux de Bettina, l'attitude de Clément trahit quelque embarras. Le grand poète avait trop de scepticisme au fond du cœur, trop de fine raillerie au bout des lèvres, pour plaire long-temps à notre mystique. Brentano commença par l'aimer d'exaltation : dans cette nature réservée et critique, il n'avait vû d'abord que le romantisme, et ce fut par ce point qu'ils se rencontrèrent; mais, chez Arnim, il y avait plus qu'un romantique, il y avait l'homme de son siècle : aussi, du côté de Brentano, l'enthousiasme ne devait point tarder à se refroidir, et, de désillusion en désillusion, il finit par en venir à regretter la part qu'il avait prise au mariage. « C'est moi, disait-il, qui l'amenai à Bettina, que je livrais par là à la littérature, aux philosophes, à la jeune Allemagne; c'est moi qui suis cause qu'elle n'a plus de religion. Si j'eusse été moins impie à cette époque, j'y aurais regardé à deux fois avant de conduire vers elle un protestant. » La boutade se comprend de reste : on avait entrevu un sectaire, un nouveau frère pour sa thébaïde, et l'on trouvait un esprit fort, une imagination tumultueuse, ardente, folle, si vous voulez, mais au fond point dupe d'elle-même, et qui pouvait impunément, et sans être éblouie le moins du monde, tirer en l'air au clair de lune tous ses merveilleux feux d'artifice; car, s'il y avait du romantique allemand chez Arnim, il y avait aussi

du Boccace. Noble et chevaleresque nature! Un Berlinois de ses amis nous racontait dernièrement certaine circonstance originale de la première entrevue avec Bettina, et qui prouverait que, lorsque Brentano les présenta l'un à l'autre, nos deux futurs époux s'étaient une fois du moins déjà rencontrés. Un jour, Arnim se promenait *sous les tilleuls* (*unter den Linden*), Bettina vint à passer. Achim d'Arnim était beau comme les anges, il avait la noblesse de l'ame empreinte sur tous les traits du visage, et son large front à la Schiller ne respirait qu'enthousiasme et génie; *l'enfant*, qui ne marchait point les yeux baissés, sentit la tête lui tourner. Tout entière à sa première impression, Bettina s'approche du poète, et de ce ton résolument mutin qu'elle affecte encore aujourd'hui : « Vous, dit-elle en le dévisageant d'un regard de feu, si vous voulez, je vous épouse. » Arnim sourit, et peu après le mariage se célébra. — Il ne nous appartient point ici de rechercher s'il trouva le bonheur dans cette union fantasque. Les bienséances ont leurs réserves. Contentons-nous de rappeler à ce sujet le mot de Clément; il est significatif : « Arnim, écrit quelque part le frère de Bettina, Arnim vécut tourmenté jusqu'à la fin de l'histoire avec Gœthe. » A la bonne heure! on constate volontiers de pareils instincts chez les gens qu'on aime. Voilà nos scrupules levés sur l'homme; quant au poète, Achim d'Arnim est un des plus grands que l'Allemagne ait eus. Nous reviendrons à tous les deux.

HENRI BLAZE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1847.

La situation s'aggrave en se prolongeant. Chaque jour démontre l'affaiblissement progressif du cabinet. Dans les questions d'affaires comme dans les questions politiques, les obstacles l'arrêtent à chaque pas. Partout il recule, partout il cède à une puissance supérieure. Irrésolu dans le conseil, son hésitation le suit à la tribune. Il n'ose défendre ses convictions. Il abandonne ses projets l'un après l'autre. Il ne songe qu'à parer les coups de ses adversaires, et croit vaincre les difficultés en les ajournant. Dans cette lutte sans gloire et sans dignité, le pouvoir s'abaisse. Son autorité diminue dans les chambres et dans le pays. Les mauvaises passions profitent de cet abaissement, et les amis du gouvernement s'inquiètent. Ils pensent aux éventualités dont l'avenir de la France est menacé. Ils se demandent si l'on agit sagement en laissant les affaires à des mains plus capables de susciter les crises que de les prévenir ou de les calmer. Ils se demandent aussi quelle peut être au dehors l'influence d'un cabinet dont l'existence est si précaire. Que deviennent les intérêts diplomatiques de la France, si le ministère du 29 octobre conserve vis-à-vis des gouvernemens étrangers l'attitude qu'il a devant nos chambres?

Cependant, quoique timide dans ses résolutions et dans ses actes, le ministère est quelquefois hautain dans ses discours. Il voudrait dissimuler par la fierté du langage les embarras de sa position. Écoutez M. Guizot lorsqu'il parle de ses adversaires : quelle amertume et quel mépris! En dehors du 29 octobre, M. Guizot ne voit point de ministère possible; il ne voit que

des combinaisons éphémères, des cabinets protégés, cherchant leur force, mendiant leur pain! Quel langage dans la bouche d'un ministère qui lui-même est dominé depuis quatre ans, qui cherche la force partout et ne la trouve nulle part, qui accepte le pouvoir pour vivre et non pour gouverner, qui remue ciel et terre pour rassembler, dans les circonstances décisives, des majorités de quatre et de onze voix, parmi lesquelles il faut compter les injurieux suffrages de quelques radicaux pessimistes! M. Molé, par respect pour l'opinion qu'il représente dans le pays, ne pouvait laisser sans réponse les paroles provocantes de M. Guizot. La discussion des fonds secrets au Luxembourg a donc amené une nouvelle lutte parlementaire entre l'illustre président du 15 avril et le chef éloquent de la coalition de 1839.

Nous ne sommes pas de ceux que ces combats réjouissent. Nous laissons à d'autres le soin d'applaudir quand les hommes éminens du parti conservateur se divisent, et lorsque leurs divisions éclatent au grand jour. On connaît là-dessus notre sentiment. Ces divisions nous affligent. Nous souhaitons, dans l'intérêt du parti conservateur, qu'elles deviennent rares; mais si M. le comte Molé a pris plusieurs fois la parole depuis le commencement de cette session, à qui la faute? Pendant cinq ans, l'honorable pair avait gardé le silence. Il n'approuvait pas la politique du ministère, et cependant il se taisait. Qui est venu le chercher sur son banc? D'où sont parties les provocations? On a beau dire qu'un homme politique du rang de M. Molé doit mépriser les attaques dirigées contre sa personne; quand l'outrage vient d'une presse pour ainsi dire officielle, comment le dédaigner? Quand l'injure, à peine dissimulée sous des formes oratoires, tombe de la tribune, comment ne pas la relever, surtout si elle part d'un adversaire puissant, dont la parole exerce un grand prestige? Qui peut blâmer un homme d'état de garder soigneusement sa renommée? D'ailleurs il ne s'agissait pas seulement pour M. le comte Molé de défendre un caractère injustement méconnu. Ce qui a décidé l'honorable pair à prendre une attitude agressive contre le cabinet, c'est l'intérêt du parti conservateur. M. Molé pense que la politique du 29 octobre compromet la cause qu'elle croit défendre : son devoir était de le dire. Il a vu le danger : pourquoi l'aurait-il caché? Qui mieux que lui pouvait donner à la couronne et au pays un avertissement utile? Personne, du reste, n'accusera M. Molé de s'être laissé entraîner par sa situation nouvelle au-delà de son parti. Il est resté conservateur, et plus conservateur que le ministère, en l'attaquant. De justes ressentimens, de tristes souvenirs qu'on a eu l'imprudence d'évoquer devant lui, ont pu donner à ses paroles une certaine véhémence, qui a rappelé un instant ses vives répliques de 1839; mais sa pensée, toujours maîtresse d'elle-même, est restée sage et mesurée. La passion n'a pas nui à ses principes. Pourrions-nous en dire autant du langage que tenait M. Guizot dans la coalition? Comparez les derniers discours de M. Molé et la lettre de M. Guizot aux électeurs de Lisieux. Qui des deux s'est montré le plus conservateur dans l'opposition?

Deux politiques, qui prétendent l'une et l'autre à la direction du parti conservateur, sont en présence. L'une est exclusive, absolue : c'est celle qui voulait dominer au 6 septembre; l'autre est modérée et conciliante : c'est celle du 15 avril. L'une, dans un moment d'oubli, a laissé échapper le mot de haines vigoureuses, qui a trahi des sentimens d'une autre époque; l'autre prononce le mot de tolérance. Celle-ci veut faire du parti conservateur une secte ombrageuse et immobile, qui ne se recrute nulle part, qui repousse toutes les alliances; celle-là propose au parti conservateur des alliances honorables, devenues nécessaires. Ici, faute du nombre, on érige la faiblesse numérique en système, on prétend qu'une petite majorité suffit pour gouverner; là, on pense que le pouvoir a besoin d'une grande majorité, et l'on offre les moyens de la lui donner, sans transaction impolitique, sans concession dangereuse. D'un côté, le pouvoir semble, entre les mains qui le tiennent, un patrimoine dont on est jaloux et que l'on partage à regret, surtout avec les nouveaux venus; de l'autre côté, on considère le pouvoir comme une grande école d'expérience, où les préjugés s'effacent vite, et où il convient d'appeler de temps en temps, sous la garantie des noms éprouvés, les nouveaux talens, les renommées naissantes, qui se forment dans les rangs modérés de l'opposition : conduite habile, que l'aristocratie anglaise a pratiquée de tout temps, et que doivent tenir tous les gouvernemens sages, qui ne veulent pas mourir par l'isolement. Tel est le terrain sur lequel se rencontrent aujourd'hui M. Guizot et M. Molé. La lutte n'est pas nouvelle entre ces deux hommes d'état. L'opposition de leurs tendances politiques vient de la nature différente de leur esprit, de leur caractère, et même de leur talent. M. Guizot met au service de son ambition une admirable éloquence, qui lui donne un sentiment exagéré de sa force; son excessive confiance lui cache le danger. Il traite les évènemens comme les hommes, avec dédain. De plus, M. Guizot aime le pouvoir avec passion, et se fait d'étranges illusions sur les motifs qui le poussent à le conquérir ou à le garder. M. Molé sait mieux mesurer la force du pouvoir et calculer ses chances. Quand le combat est nécessaire, il y déploie, comme on l'a vu, de grandes ressources; mais il aime mieux prévenir les luttes. Il préfère l'intérêt de l'état à l'éclat d'une renommée qui grandit dans les orages. Le spectacle de nos révolutions l'a rendu prudent.

Où commence et où finit le parti conservateur? M. Guizot et M. Molé diffèrent sur ce premier point. Pour M. Guizot, le parti conservateur, c'est le parti ministériel, c'est le club Lemardelay. Pour M. Molé, c'est la réunion de toutes les forces qui ont fondé le gouvernement de juillet et ont formé ce faisceau que Casimir Périer a tenu d'une main puissante. Ces forces se sont séparées depuis, sous l'influence d'une politique exclusive qui a dominé dans les conseils du pouvoir ou dans les chambres. Elles ont voulu plus d'une fois se rallier; mais cette politique a empêché les rapprochemens, elle entretient encore aujourd'hui la désunion et la défiance. Pour rapprocher ces élé-

mens épars, que faut-il? Montrer dans le gouvernement un esprit libéral et conservateur à la fois, agir d'après les vues qui inspiraient Casimir Périer lorsqu'il ratifiait l'occupation d'Ancône, le ministère du 15 avril lorsqu'il proclamait l'amnistie, M. Thiers lorsqu'il venait apporter à la loi de régence le concours de sa popularité et de son talent. Mais on ne ralliera point le parti conservateur en suivant une politique stérile au dedans, faible au dehors, en élevant des barrières entre les hommes, en condamnant l'esprit de tolérance et de modération, en accusant, par exemple, M. Molé d'avoir changé de camp au 15 avril, parce qu'il a voulu s'appuyer sur les deux centres. Chose étrange, c'est M. Guizot qui reproche à M. Molé d'avoir changé de camp! Faut-il s'étonner que la réplique de l'honorable pair ait été vive, et qu'il ait répondu en adversaire indigné?

On demande encore quels sont les griefs de M. Molé contre le ministère du 29 octobre. Les scrutins de la chambre des députés et de la chambre des pairs se sont chargés, depuis deux mois, de répondre là-dessus aux plus incrédules, et d'éclairer les consciences les plus rebelles. Il est permis à M. Guizot de s'isoler dans la contemplation de son œuvre, de conserver son enthousiasme pour la politique du droit de visite et de Taïti, d'oublier le concours de M. Thiers en parlant des fortifications et de la loi de régence, d'oublier le maréchal Bugeaud en parlant de l'Algérie, d'oublier le roi en parlant du voyage à Windsor. Il est permis à M. le ministre des affaires étrangères, lorsqu'une opposition formidable se dresse devant lui, de croire encore qu'il rêve, et de ne voir dans cette opposition qu'un mouvement factice, effet passager d'un double travail des partis dans les chambres, et des journaux dans le pays. Grace à Dieu, de pareilles illusions ne sauraient être contagieuses. Les opinions sont faites, toute l'éloquence de M. Guizot ne les changera pas. Les fautes du 29 octobre sont évidentes pour tous les yeux. La discussion les a démontrées, et les embarras de la situation présente sont le triste commentaire de la discussion. Que deviendra le parti conservateur dans les élections prochaines? voilà la question qui préoccupe tout le monde, amis ou ennemis du gouvernement de juillet. L'inquiétude que cette question répand dans le pays, les craintes qu'elle donne au parti conservateur, les espérances factieuses qu'elle fait naître, voilà le grief de M. le comte Molé contre la politique du 29 octobre. Que l'honorable M. Guizot se rappelle ses griefs contre le 15 avril. La source en était-elle aussi légitime, et pouvait elle s'avouer aussi franchement?

M. Guizot a déclaré que son désir, il y a un mois, avait été d'abandonner le pouvoir. Il trouvait, dit-il, l'occasion belle pour se retirer; mais une réunion de conservateurs ayant prié le cabinet de garder les affaires, leur vœu a dû être écouté, et maintenant M. Guizot s'applaudit de n'avoir pas obéi à son premier mouvement. Il dit à M. Molé : « Vous le voyez, le parti conservateur est avec nous; il ne vous suivrait pas. Il s'inquiète de vos paroles, de vos alliances : vous êtes entré seul dans l'opposition. » Certes, voilà de

ces hardiesses de tribune qui n'appartiennent qu'à M. le ministre des affaires étrangères. M. Molé seul dans l'opposition! Et que font donc les conservateurs dissidens? M. Guizot n'a-t-il jamais entendu parler de M. de Montalivet, de M. Dupin, de M. Saint-Marc Girardin, de M. de Carné, et de vingt autres honorables membres dont le dissentiment est devenu public? M. Guizot compte pour rien M. Dupin. Sans doute, il a oublié les rudes attaques de l'honorable député dans la discussion de l'adresse, comme il a oublié de les réfuter. Si M. Molé est seul dans l'opposition, pourquoi donc l'opposition réunit-elle 205 voix? La gauche sera bien reconnaissante envers M. Guizot de l'hommage qu'il rend à sa puissance. La France et l'Europe seront bien rassurées, en apprenant qu'il suffit du déplacement d'une dizaine de voix dans la chambre pour constituer le parti conservateur en minorité. Si c'est là le fruit de la politique du 29 octobre, on a de singuliers remerciemens à lui faire. M. Molé seul dans l'opposition! ce trait, il faut le dire, n'a pas été seulement dirigé contre M. Molé; il était destiné du même coup à frapper M. de Montalivet. Tout le monde sait, tout le monde approuve l'honorable scrupule qui retient M. de Montalivet sur son banc à la chambre des pairs. Chacun sert son pays à sa manière et selon les devoirs de sa situation. Si M. de Montalivet garde une neutralité apparente, personne n'ignore ses sympathies politiques, et l'on sait qu'il est homme à les défendre partout, à ne les renier nulle part. Personne assurément n'a pris le silence de M. de Montalivet pour une adhésion au ministère. M. Guizot, moins que personne, aurait pu se faire illusion sur ce point. Combien de fois n'a-t-il pas offert à M. de Montalivet l'entrée du cabinet, et que de refus n'a-t-il pas essuyés! Il faut croire que ces refus auront laissé dans l'ame de M. Guizot un secret dépit qui n'attendait qu'une circonstance pour se satisfaire. M. Guizot s'est vengé de M. de Montalivet en le déclarant ministériel. Il ne pouvait choisir, en effet, une vengeance plus ingénieuse et plus piquante; mais le coup n'a point porté. Non, M. Guizot ne parviendra pas à faire supposer que M. de Montalivet s'incline devant la politique du 29 octobre. M. de Montalivet réserve son enthousiasme pour une meilleure occasion. Non, M. Molé n'est pas entré seul dans l'opposition. Quant à savoir si le parti conservateur suivrait M. Molé au ministère, nous sommes toujours surpris que ce soit M. Guizot qui soulève cette question. Le parti conservateur, il y a quatre ans, a rendu son appui à M. Guizot. Pourquoi repousserait-il M. Molé, qui n'a jamais abandonné ses rangs, et qui lui donne aujourd'hui une nouvelle preuve de sa fidélité et de son dévouement?

M. Duchatel a prononcé un discours habile. M. le ministre de l'intérieur a toujours l'art de se placer sur un terrain qui offre peu de prise. D'ailleurs, il a une situation privilégiée dans le ministère. Sa responsabilité directe y est faiblement engagée; le poids des fautes de la politique extérieure ne retombe pas sur lui; les questions de finances, devenues si embarrassantes pour le cabinet, ne le concernent pas; la question religieuse lui est étran-

gère. Aussi, de tous les ministres du 29 octobre, M. Duchatel est celui qui a toujours montré le plus de décision. On voit qu'il se sent libre, et qu'il porte aisément le fardeau du pouvoir. M. Duchatel, en répondant à M. Molé, s'est attaché à démontrer que nous jouissons d'une paix profonde, animée par les progrès des arts, du commerce, de l'industrie et par les grands travaux de la civilisation moderne. Si la France a des chemins de fer, elle les doit au ministère du 29 octobre. Soit. Nous n'insisterons pas aujourd'hui sur ce moyen de défense; nous ne rappellerons pas les mésaventures de la loi de 1842. Aussi bien, ce n'est pas là le point capital du discours de M. le ministre de l'intérieur : il ne serait pas monté à la tribune pour si peu. En prenant la parole, M. Duchatel n'a eu qu'un but : rassurer le parti ministériel sur l'époque de la dissolution. M. Molé avait montré la dissolution comme suspendue sur la tête du parti conservateur, destiné à être décimé dans les colléges, et à former une minorité où la politique du 29 octobre, vaincue dans le pays comme dans les chambres, viendrait se réfugier et organiser ses vengeances. M. Duchatel a déclaré que le ministère n'avait pas l'intention de dissoudre la chambre cette année. Nous ne mettons pas en doute la bonne foi de M. le ministre de l'intérieur; cependant sa déclaration ne nous persuade pas. Pour ajourner la dissolution, il faudrait que le ministère pût se dire qu'il aura la majorité l'année prochaine. Or, c'est à peine s'il est sûr de conserver jusqu'au bout de l'année 1845 cette majorité de quelques voix qui lui a déjà fait défaut depuis plusieurs jours, et qui semble maintenant se réserver pour les grandes circonstances. Avec le ministère du 29 octobre, la dissolution aura lieu cette année. La chambre ne pourrait atteindre le terme légal de sa durée qu'avec un ministère nouveau, qui trouverait une forte majorité dans l'union des deux centres.

M. de Salvandy a parlé; il a cru devoir à ses nouveaux collègues et à lui-même de prendre la défense du ministère contre M. le comte Molé. Nous regrettons qu'il ait fait à ses convictions récentes un sacrifice si pénible. Ce sacrifice, personne ne le lui demandait. M. de Salvandy ne peut être le défenseur de la politique du 29 octobre. Il a souvent blâmé cette politique; il s'en est séparé plus d'une fois avec éclat : ce n'est pas à lui qu'il appartient de la célébrer, de la soutenir, lorsqu'elle succombe sous le poids de ses fautes. Le pays ne comprendra pas cet excès de générosité. Il y a beaucoup d'autres choses que l'on comprendra difficilement dans le discours de M. de Salvandy. Il y en a qui ont affligé profondément ses amis, et nous sommes du nombre. Cela ne nous empêche pas de rendre hommage au talent de parole qu'il a montré. Il faut d'ailleurs remercier le nouveau ministre de l'instruction publique d'avoir dit trois choses : la première, qu'il était venu apporter dans le cabinet des sentimens de susceptibilité nationale; la seconde, qu'il était venu y apporter des sentimens de conciliation; la troisième, que le ministère du 15 avril était un grand ministère. Ces trois choses ont dû être particulièrement agréables à M. Guizot.

Les incidens regrettables qui ont troublé la discussion des fonds secrets au

Luxembourg ont ému le public. Il y a vu la preuve que le cabinet répand l'irritation dans les esprits les plus paisibles, et qu'il n'exerce pas une influence sérieuse sur les débats des chambres. Comment les convenances seraient-elles toujours respectées dans la discussion, lorsque les ministres eux-mêmes donnent l'exemple des personnalités les plus offensantes? Que dire du langage tenu par le maréchal Soult au général Cubières? Est-ce ainsi qu'un président du conseil, un ministre de la guerre, apostrophe en pleine tribune un pair de France? Déjà M. Guizot, en destituant M. de Saint-Priest, avait montré à la pairie comment il comprenait l'indépendance parlementaire de chacun de ses membres; M. le ministre de la guerre, en gourmandant M. de Cubières, a montré comment il comprend leur dignité. La destitution de M. le comte de Saint-Priest devait naturellement amener quelques explications. M. Guizot, interpellé sur ce sujet, a reproduit sa théorie des dissentimens partiels et des dissentimens généraux, et il a ajouté : Si M. de Saint-Priest a exprimé un disssentiment partiel, j'ai eu tort de le destituer. L'honorable pair, ainsi sollicité de se rétracter, n'a pas voulu donner cette satisfaction à M. Guizot. Loin de chercher à se justifier, il a exprimé nettement son opposition par de généreuses paroles, qui ont vivement impressionné la chambre.

A part ces incidens dont nous avons parlé, la discussion du Luxembourg a constamment excité le plus vif intérêt. Un discours de M. de Montalembert a été très favorablement accueilli. L'honorable pair, mettant de côté cette fois les luttes religieuses, a caractérisé de la manière la plus piquante les fautes du cabinet. Cette excursion sur le domaine de la politique temporelle lui a pleinement réussi. Le mandement de M. de Bonald et la déclaration d'abus prononcée sur l'avis du conseil d'état ont inspiré à M. Portalis de graves paroles, que le clergé fera bien de méditer. Enfin, après trois séances, les fonds secrets ont été votés, et, ce qui ne s'était jamais vu au Luxembourg depuis la révolution de juillet, sur 155 votans, 44 boules noires ont refusé leur confiance au cabinet. Il y a deux mois, la minorité, sur 182, était de 39; elle est aujourd'hui de 44 sur 155. Tels sont les progrès du ministère dans l'opinion. Désormais, l'opposition de la chambre des pairs doit être comptée comme un élément sérieux dans la crise ministérielle qui occupe les esprits. Une minorité de 44 voix, dans une chambre presque entièrement nommée par la couronne, est le symptôme d'un grand ébranlement dans le pays. Et quels sont les hommes qui marchent à la tête de cette minorité? Un homme d'état désigné par l'opinion pour relever le drapeau d'une politique ferme et conciliante, d'anciens ministres que l'estime publique environne, des noms illustres, des capacités éprouvées. On assure que ces dispositions menaçantes de la pairie ont vivement troublé le cabinet. Elles ont dû influer sur la résolution qu'il a prise tout récemment de faire ajourner la discussion de la loi des colonies. Le ministère craint un échec dans cette discussion. Le voilà donc paralysé au Luxembourg comme au palais Bour-

bon. Partout l'influence lui échappe; il avait espéré que la chambre des pairs serait un contre-poids qui établirait une sorte d'équilibre dans sa situation parlementaire; cet espoir lui est enlevé.

Nous venons de voir comment les fonds secrets ont été discutés à la chambre des pairs; voyons maintenant ce qui s'est passé depuis quinze jours à la chambre des députés.

Trois questions importantes ont occupé la chambre : le projet de loi sur les pensions civiles, la proposition de M. de Rémusat sur les incompatibilités, la conversion de la rente. Nous passons sous silence d'autres objets secondaires. Sur chacune de ces trois questions, le ministère a dû prendre un parti; quel a été son rôle, quel a été celui de la chambre?

La loi sur les pensions civiles était réclamée par l'intérêt public. Il s'agissait de fixer le sort des employés de l'état dans des proportions équitables, et sans imposer au trésor une charge trop lourde. La matière avait été longtemps controversée dans les commissions des finances, à la tribune et dans la presse. Des principes divers avaient été soutenus. Ce débat préliminaire avait déblayé le terrain. La chambre était suffisamment instruite. En un mot, c'était une de ces lois qu'une administration forte, entourée de la confiance des chambres, soumet sans la moindre crainte à l'épreuve de la discussion. Qu'est-il arrivé cependant? Le projet de loi, malgré les louables efforts de M. le ministre des finances, a trébuché à chaque article, et a disparu au scrutin. Les manœuvres employées par le ministère ont rendu son échec plus complet. Au moment du vote, voyant que ses amis n'étaient pas en nombre, il a conseillé de déserter le scrutin; mais l'expédient n'a pas réussi. Malgré l'appel fait au parti ministériel, la victoire est restée à l'opposition; 201 voix contre 188 ont repoussé le projet de loi.

La question des incompatibilités soulève de sérieuses réflexions. Il y a dans la chambre des abus à réprimer. Dans l'intérêt du pouvoir lui-même, il y a des mesures à prendre contre le débordement des petites ambitions; dans l'intérêt du service administratif, il y a des règles à poser pour empêcher que des fonctions utiles, nécessaires, puissent devenir des sinécures. Sous ce rapport, des incompatibilités sont déjà établies dans la loi : il s'agit de savoir si l'on doit en étendre le cercle. D'un autre côté, lorsqu'on examine cette grave matière, il faut considérer l'état de notre société et le principe de notre gouvernement; il faut voir quels sont, dans le sein de la chambre élective, les élémens les plus capables d'assurer l'avenir des institutions que nous avons fondées; il faut apprécier les conséquences politiques de la substitution d'une force à une autre dans la composition du parlement. Si l'on ôte une des bases du pouvoir, il faut chercher à la remplacer, car le pouvoir, dans nos sociétés modernes, ne pèche point par l'excès de sa force. La proposition de M. de Rémusat résout-elle toutes ces difficultés? nous avons peine à le croire. D'ailleurs l'honorable député déclare lui-même qu'il n'a pas la prétention d'apporter à la chambre un plan irréprochable. Les nouvelles doctrines émises par M. Guizot

sur la situation des fonctionnaires dans la chambre ramenaient sur le tapis la question des incompatibilités; M. de Rémusat devait naturellement reprendre sa proposition. Il l'a développée avec cette finesse et cette élégance de parole qui le distinguent. Son discours est un modèle de précision et de clarté. Il a eu l'art de dire des vérités dures sans blesser les gens; il a fait plus d'une fois sourire ses victimes. Quant au ministère, quelle a été son attitude? Quel langage a-t-il tenu? Pendant plusieurs jours, il est resté en suspens. Deux opinions se sont partagé le cabinet. L'une voulait qu'on repoussât la prise en considération, l'autre qu'on l'acceptât. Enfin, ce dernier parti, soutenu par M. Duchâtel, a prévalu. Le ministère a donc déclaré, par l'organe de M. Guizot, qu'il admettait la prise en considération, mais qu'il se réservait de combattre énergiquement le principe des incompatibilités. Étrange contradiction, nouvelle preuve d'inconsistance et de faiblesse : l'année dernière, M. Guizot s'opposait à la discussion des incompatibilités, qu'il jugeait dangereuse; aujourd'hui, sous le vain prétexte que cette discussion peut convertir certains esprits, il l'accepte, dans la crainte d'un échec, sacrifiant ainsi à ses intérêts ceux de son parti, et lui faisant adopter, d'une année à l'autre, deux résolutions contraires. Est-ce là ce qui s'appelle conduire une majorité, suivre un système, et conserver intact le dépôt du pouvoir? Lorsque des conservateurs effrayés sont allés, il y a un mois, remettre leur cause entre les mains de M. Guizot, est-ce ainsi qu'ils l'ont prié de la défendre?

Tout a été dit sur la conversion; la question est jugée. Le ministère devait s'attendre à la voir reparaître. Comment a-t-il traversé cette nouvelle épreuve? Tout le monde le déclare, ses amis comme ses adversaires, il a été timide et inconséquent : timide, en n'osant pas repousser nettement une mesure qu'il trouve inopportune; inconséquent, en prenant l'engagement téméraire de présenter un projet de conversion l'année prochaine, comme si un ministère pouvait, dix mois à l'avance, répondre des évènemens. Mais, dites-vous, si les évènemens sont contraires, nous ne présenterons pas la conversion. Alors pourquoi prendre un engagement? N'eût-il pas été plus simple de ne rien dire? La franchise n'eût-elle pas été ici un bon calcul? Cependant le ministère a persisté jusqu'au bout dans cette fausse voie. Lorsque M. Muret de Bort a proposé un projet de concession immédiate, le ministère a d'abord hésité s'il admettrait la prise en considération; puis, toutes réflexions faites, plus jaloux de sa conservation que de sa dignité, il s'est résigné à subir ce nouvel affront. Il a déclaré qu'il ne s'opposait pas à l'examen de la mesure proposée par M. Muret de Bort, mais qu'il combattrait la mesure dans la discussion.

Ainsi, ce n'est pas le pouvoir qui fixe le terrain des débats parlementaires; c'est la chambre des députés. Qu'il s'agisse de politique étrangère, de politique intérieure, d'administration, de finances, c'est la chambre qui pose les questions; ce n'est pas le ministère. Les rôles sont changés. Ce n'est pas le

gouvernement qui consulte la chambre, c'est la chambre qui consulte le gouvernement, sauf à se passer de ses avis. Le ministère a ses projets de lois qui sont défigurés, meurtris dans la discussion, et vont périr au scrutin; la chambre a ses propositions qui occupent tous les esprits, qui répondent aux besoins, aux intérêts, aux passions du jour, qui animent la presse et la tribune. Ainsi l'initiative parlementaire, développée outre mesure par la faiblesse ou la timidité du pouvoir, met le pouvoir au second rang. Triste situation pour un cabinet où l'illustration, l'éloquence, le talent des affaires, brillent d'un si vif éclat! situation dangereuse, qui préoccupe tous les esprits sérieux. En effet, depuis un mois, l'agitation du monde politique a changé d'objet. Il y a un mois, la question du droit de visite, Taïti, l'alliance anglaise, étaient le sujet de tous les entretiens et de tous les reproches contre le cabinet. Aujourd'hui, ces reproches ont fait place à d'autres tout aussi graves, et qu'une triste évidence justifie. On accuse le ministère de perpétuer une situation où le pouvoir s'amoindrit tous les jours, et les accusateurs ne sont pas tous dans l'opposition. Si le ministère regarde attentivement autour de lui, il peut déjà voir des amitiés mécontentes, des dévouemens ébranlés. Plus d'un admirateur de M. Guizot, plus d'un membre de la réunion Lemardelay commence à se dire, comme nous le disons nous-mêmes, que la situation s'aggrave, que le pouvoir s'abaisse, que des habitudes dangereuses s'introduisent dans le parlement; que l'immobilité, l'isolement, ne sont pas la vie du gouvernement représentatif; qu'un ministère dont la majorité flotte entre quatre et onze voix, et qui perd cette majorité dans les questions d'affaires, est exposé d'un jour à l'autre à périr d'inanition; qu'après tout, les ministres du 29 octobre, en se faisant adresser il y a un mois les encouragemens de la réunion Lemardelay, ne lui avaient pas révélé toute la faiblesse de leur position; que les conservateurs se sont engagés les yeux fermés, qu'il est temps pour eux de les ouvrir, d'arrêter les suites d'une erreur funeste, et de délivrer leur responsabilité. Voilà les réflexions que commencent à faire des hommes dont le dévouement à la cause conservatrice a été habilement exploité, et qui craignent aujourd'hui d'avoir été pris pour dupes. Ces réflexions ne sont pas les seules. En voyant le cabinet du 29 octobre accepter si facilement la situation qui lui est faite, apporter si peu de résistance aux envahissemens de la chambre, et laisser grandir devant lui les difficultés, une pensée est venue naturellement. On s'est demandé s'il y aurait dans le ministère un projet formé de gagner du temps pour augmenter les embarras de la succession ministérielle, et pour arriver à la dissolution. Y aurait-il en ce moment une politique qui spéculerait sur l'affaiblissement du parti conservateur dans une nouvelle chambre, comme elle a spéculé jusqu'ici sur sa force? Y aurait-il des gens qui se diraient : Si le parti conservateur succombe avec nous dans les élections, nous recueillerons ses débris, nous en formerons une minorité imposante, un parti puissant, à la tête duquel nous dominerons le gouvernement? S'il est vrai qu'un pareil calcul existe, il ne faut pas s'étonner que le parti ministériel s'ébranle.

Au dehors, il est une question qui ne cessera jamais de causer des inquiétudes au cabinet. Le bruit s'est répandu que les dernières nouvelles de Taïti sont alarmantes. Les récits publiés dans les journaux sont déjà loin d'être rassurans. Les naturels sont toujours en armes. La reine Pomaré paraît vouloir se soustraire au protectorat de la France. L'espoir chimérique d'une intervention anglaise entretient sa résistance et ses ressentimens. Nos officiers, investis d'une autorité illusoire, gémissent du rôle peu digne qui leur est confié. Qu'arrivera-t-il si, comme on l'annonce, la société centrale de Londres, autorisée par le gouvernement anglais, s'apprête à envoyer près de Pomaré un grand nombre de missionnaires méthodistes? Quelle sera la force capable de prévenir de nouveaux conflits? et, si les luttes recommencent, quelle sera la situation des autorités françaises? Quels seront les devoirs de notre gouvernement? Il faut croire que le ministère, instruit par des renseignemens confidentiels, redoute de nouvelles difficultés, car il envoie des renforts dans l'Océanie. On parle de deux frégates et de huit cents hommes. La mission particulière de M. le capitaine Page, rapprochée de ces faits, autorise de graves conjectures.

M. le duc de Broglie est parti pour Londres. L'honorable pair va régler avec le docteur Lushington la question du droit de visite. On indique les propositions dont il est porteur. Deux moyens seraient, dit-on, présentés pour remplacer le droit de visite réciproque. L'un consisterait à organiser des croisières mixtes en permanence au point de départ et à l'arrivée des bâtimens négriers; l'autre consisterait à détruire les factoreries d'esclaves, et à déclarer la guerre aux chefs nègres qui seraient convaincus de faire la traite. Ces deux projets soulèvent l'un et l'autre plusieurs objections. En ce qui concerne les croisières mixtes, on objecte que l'inégalité des forces navales de France et d'Angleterre empêchera d'établir l'équilibre entre les stations des deux pays, à moins d'exiger de la France des sacrifices ruineux, ou de restreindre, au détriment de ses intérêts et de sa dignité, le nombre des vaisseaux qui sortent de ses ports pour protéger son pavillon et son commerce. Quant à la destruction des factoreries d'esclaves, on conteste l'efficacité de ce moyen. La destruction des factoreries n'aura d'autre effet que de disséminer la traite sur tous les points de la côte, et de la rendre par-là moins saisissable. La déclaration de guerre aux chefs livrés à la traite présente des inconvéniens d'une autre nature. Le moyen est violent, et il risque souvent d'être injuste; de plus, il est souvent difficile et dangereux; souvent aussi son efficacité serait douteuse. Il ne serait pas impossible cependant que l'Angleterre acceptât de pareils arrangemens, elle y trouverait encore de nombreux avantages; mais nous attendons qu'on nous démontre par quelles raisons ils conviendraient à la France.

— L'Académie des Sciences a tenu, il y a quelques jours, sa séance publique : un rapport de M. Arago sur les prix décernés et un morceau statistique de M. Charles Dupin ont occupé, sans beaucoup d'intérêt, la première partie de la séance. Il n'en a pas été ainsi de l'excellent éloge du botaniste Dupetit-Thouars, lu par celui des secrétaires perpétuels de l'Académie des Sciences qui a recueilli à l'Académie française la difficile succession des Condorcet et des Fourier. M. Flourens ne vise pas à l'ingénieuse et subtile finesse de Fontenelle, il ne cherche pas à rappeler l'éloquence chaleureuse et un peu déclamatoire de Condorcet, mais il a une manière à lui, sobre, précise, élégante, et qui le distingue d'une façon très remarquable de ses illustres prédécesseurs. Ces mérites se retrouvent tous, on le devine, dans la notice sur Dupetit-Thouars récemment communiquée à l'Académie. M. Flourens tient évidemment à prouver qu'en lui donnant le fauteuil de M. Michaud les quarante n'ont nullement égaré leur choix : il y réussit de plus en plus. Les qualités de concision, de netteté et de goût qu'on avait déjà notées dans quelques-uns de ses précédens écrits, se retrouvent de plus en plus marquées dans les ouvrages, pleins de sens et de vues, que M. Flourens a récemment consacrés à Buffon, à Cuvier, à la phrénologie. L'éloge du botaniste Dupetit-Thouars n'est pas indigne de figurer dans cette galerie.

— Le quatrième volume de l'*Histoire politique, religieuse et littéraire du midi de la France*, par M. Mary Lafon, vient de paraître. L'ouvrage est aujourd'hui complet. Ce livre, résultat de longs et persévérans travaux, a reçu des encouragemens de l'Institut, et il mérite un examen particulier que nous tâcherons de lui consacrer.

V. DE MARS.

TABLE

DES MATIÈRES DU NEUVIÈME VOLUME.

(NOUVELLE SÉRIE.)

UN VOYAGE AU PAYS DU FREYSCHUTZ, par M. HENRI BLAZE. 5
NOTRE-DAME DE NOYON ET L'ARCHITECTURE DU MOYEN-AGE, essai archéologique. — Dernière partie, par M. J. VITET. 34
LA GRÈCE PENDANT LES TROIS DERNIERS MOIS, par M. P. DUVERGIER DE HAURANNE. 76
HENRIETTE. — Dernière partie, par M. ALFRED LEROUX. 99
LA RÉVOLUTION ET LES RÉVOLUTIONNAIRES EN ITALIE. — Les Écrivains politiques. — *La Jeune Italie.* — La Poésie nationale, par M. FERRARI. 150
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 194

HISTORIENS MODERNES DE LA FRANCE. — IV. — M. Thiers, par M. SAINTE-BEUVE. 209
LE SÉNÉGAL. — Histoire et situation actuelle de la colonie. — La Question des Gommes. — La Pêche sur la côte d'Afrique, par M. CHARLES COTTU, lieutenant de vaisseau. 247
LA LITTÉRATURE POLITIQUE EN ALLEMAGNE. — *Poésies nouvelles* de M. Henri Heine, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 297
DU SCEPTICISME DE PASCAL. — Dernière partie, par M. VICTOR COUSIN. . 333
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 358
LE PREMIER BUDGET DE L'ESPAGNE. 368

RENAISSANCE DU VOLTAIRIANISME. — *Du Prêtre, de la Femme, de la Famille,* de M. Michelet, par M. ÉMILE SAISSET. 377
LE MONDE GRÉCO-SLAVE. — Le Système constitutionnel et le Régime despotique dans l'Europe orientale, par M. CYPRIEN ROBERT. 409
LES TROIS RELIGIONS DE LA CHINE. — Leur Antagonisme, leur Développement et leur Influence, par M. THÉODORE PAVIE. 451
HISTORIENS LITTÉRAIRES DE LA FRANCE. — XI. — M. Saint-Marc Girardin. — Sa réception à l'Académie, son Cours de littérature dramatique, par M. CHARLES LABITTE. 477

ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'ÉGYPTE ANCIENNE. — De la Civilisation de l'Égypte depuis l'établissement des Grecs sous Psammitichus jusqu'à la conquête d'Alexandre. — Première partie, par M. LETRONNE. 516
LES SALONS FRANÇAIS ET LA SOCIÉTÉ ANGLAISE AU XVIIIe SIÈCLE, par M. PHILARÈTE CHASLES. 542
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 566

LE PORTUGAL EN 1845. — Sa Situation financière, commerciale et diplomatique. — Le ministère Costa-Cabral et les partis, par M. X. DURRIEU. . 581
MONOGRAPHIES POLITIQUES. — Henri IV. — *Recueil de Lettres-Missives de Henri IV*, publié par ordre du ministre de l'instruction publique; *Mémoires du duc de La Force*, etc. — Première partie, par M. L. DE CARNÉ. 641
LIMOELAN, par M. ÉDOUARD OURLIAC. 671
STATISTIQUE MORALE. — Mouvement de la population de Paris, par M. A. COCHUT. 718
ACADÉMIE FRANÇAISE. — Réception de M. Mérimée, par M. CHARLES LABITTE. 737
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 749
AFFAIRES DE SUISSE. — Agitation du pays à propos des Jésuites. 761
CHRONIQUE LITTÉRAIRE. 770

SIMPLE A-PROPOS D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE. — Négociations de l'Angleterre et de la Russie au sujet de la Perse et de l'Afghanistan, par M. ALEXANDRE THOMAS. 773
MONOGRAPHIES POLITIQUES. — Henri IV. — Dernière partie, par M. L. DE CARNÉ. 829
DE LA LITTÉRATURE POLITIQUE EN ALLEMAGNE. — IV. — Le Mouvement constitutionnel en Prusse. — *Une Profession de foi* (*Ein Glaubensbekenntniss*, von F. Freiligrath), par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. . . . 859
LA TRAITE A CUBA ET LE DROIT DE VISITE. — *La Supresion del Trafico de Esclavos africanos en la isla de Cuba*, por don José A. Saco, par M. X. DURRIEU 899
GUERRE D'AFRIQUE. — Campagne de 1844. — Bataille d'Isly, par M. le maréchal BUGEAUD. 924
ACADÉMIE FRANÇAISE. — Réception de M. Sainte-Beuve, par M. CHARLES LABITTE. 938
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 948

DE LA CIVILISATION MEXICAINE AVANT FERNAND CORTEZ, d'après de nouveaux documens américains, par M. MICHEL CHEVALIER. 965
LE CHRISTIANISME ET LA PHILOSOPHIE (*Introduction philosophique à l'étude du Christianisme*, de M. l'archevêque de Paris, par M. ÉMILE SAISSET. 1021
ANCIENS POÈTES FRANÇAIS. — La Belle Cordière, par M. SAINTE-BEUVE. . 1049
LA JEUNESSE DE FLÉCHIER (*Mémoires inédits sur les Grands-Jours tenus à Clermont*), par M. CHARLES LABITTE. 1071
Histoire du Consulat et de l'Empire, de M. Thiers, par M. LERMINIER. . 1096
CLÉMENT BRENTANO (*Lettres de jeunesse de Clément à Bettina*), par M. HENRI HEINE. 1114
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 1127

FIN DE LA TABLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8210